Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd22jull

67

I

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOU
rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel, n° 8

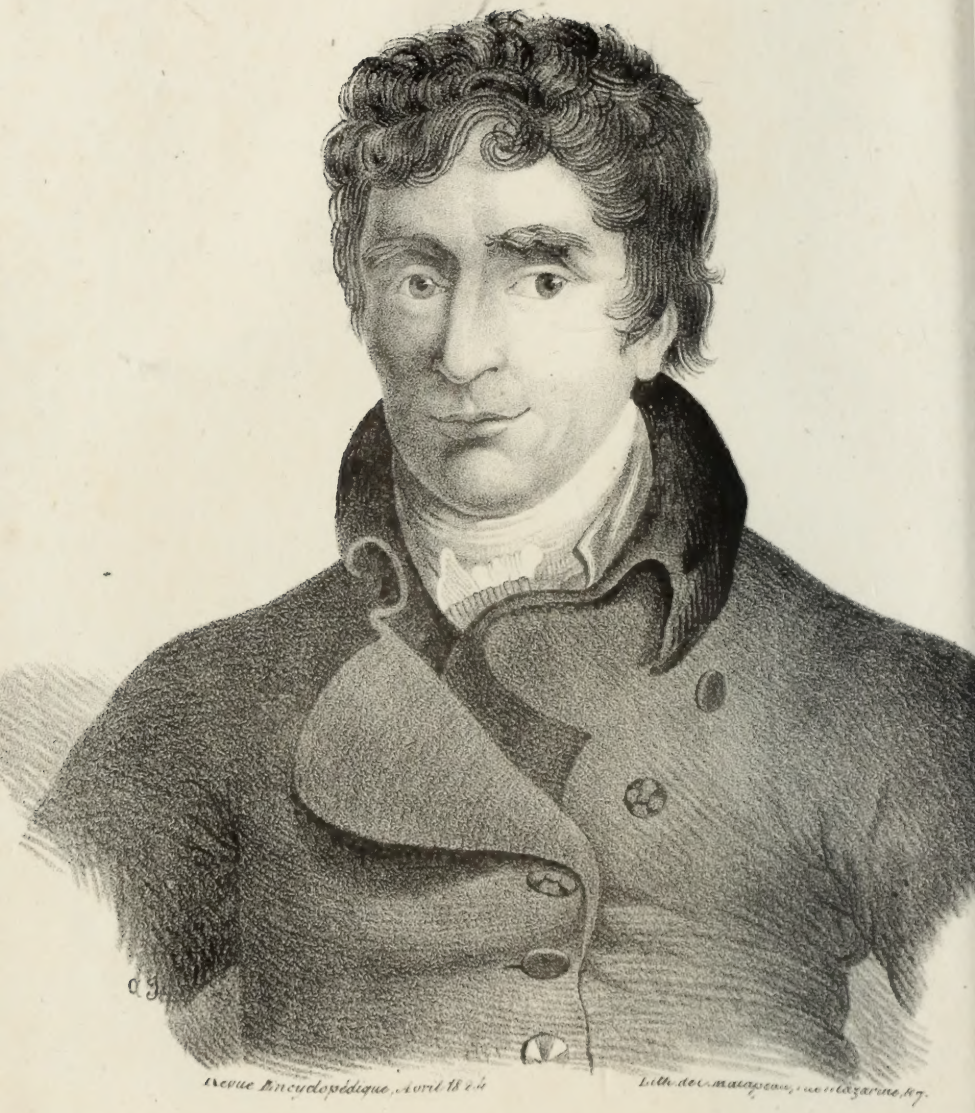

Revue Encyclopédique, Avril 1824 — Lith. de C. Malapeau, rue Mazarine, 87.

Lord Erskine.

Lord Erskine

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPEDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

1824.

LIBRARY
JUL 15 1970
UNIVERSITY OF TORONTO
BP
20
R53
t. 21

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

M. A. J.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

EXTRAIT *d'un* MÉMOIRE qui a pour titre :

DE LA MATIÈRE,

SOUS LES RAPPORTS DE L'HISTOIRE NATURELLE;

Par M. BORY DE SAINT-VINCENT;

Lu à la *Société d'histoire naturelle*, en novembre, et à l'*Académie des sciences*, en décembre 1823.

LE sens du mot MATIÈRE est trop vague pour que les sciences puissent l'employer sans le définir. Chaque science en donne donc une définition convenable à son objet; mais, dans toutes, il désigne les substances dont les corps sont formés. A la rigueur, l'histoire naturelle n'en a pas besoin : son but est de classer et de décrire; elle se borne à l'observation des formes et des qualités extérieures; et, si elle divise les corps pour étudier leur structure intérieure, elle évite soigneusement de décomposer leurs parties, de les altérer, de rien changer dans

la combinaison actuelle de leurs élémens. Si le naturaliste se renferme dans les limites de la science, l'idée de *matière* ne se présente point à son esprit; mais, s'il veut tenter quelque excursion dans les domaines de la physique et de la chimie, ou reconnaître les frontières entre les différentes divisions des sciences naturelles, indiquer avec précision les points de contact, les pénétrations mutuelles, les enclaves, préparer ce qui est nécessaire pour former, de toutes ces divisions, un ensemble bien assorti, sans lacunes ni confusion; c'est alors qu'il doit s'attacher à fixer le sens des termes généraux et abstraits qu'il ne peut se dispenser d'employer. La métaphysique a répandu ses ténèbres sur tous les sujets qu'elle a traités, et les perpétue au moyen du langage qu'elle a créé : le mot *matière* est un de ceux qu'elle a le plus obscurcis; pour l'éclairer de quelque lumière, il faut commencer par oublier ce qu'on en a dit, et ne point chercher hors de la nature les notions que ce mot exprime.

Au mois de décembre 1823, M. Bory de Saint-Vincent lut à l'Académie des sciences un mémoire, où il propose une classification méthodique des différentes sortes de *matière* que l'histoire naturelle peut admettre. Cette classification n'est pas fondée sur des considérations abstraites, mais sur des faits que le savant auteur discute avec sagacité. Comme naturaliste, il s'arrête aux limites de l'univers visible à l'aide des instrumens dont les observateurs ont acquis l'habitude, et auxquels ils peuvent se fier. Il pense que l'on s'expose à de graves erreurs en employant des microscopes qui grossissent plus de mille fois; que les corpuscules observés avec un

moindre grossissement, et par des modifications plus simples de la lumière qui transmet leur image, sont nécessairement plus semblables à cette image, et par conséquent mieux connus; il propose donc de fixer les bornes du pouvoir amplifiant des microscopes destinés aux observations d'histoire naturelle, et de s'en tenir à ceux où l'image n'a pas plus de mille fois la grandeur de l'objet.

Dans l'état actuel de nos instrumens d'optique, aucun naturaliste ne sera moins circonspect que M. Bory de Saint-Vincent. Il est certain que les images trop agrandies sont tout-à-fait méconnaissables, et que les formes n'y sont pas moins altérées que les couleurs. Mais, lorsqu'il s'agit de fonder une théorie, suffit-il d'exclure les données inexactes? Ne faut-il pas rassembler toutes celles que la question exige, et par conséquent, pousser l'analyse des faits jusqu'au dernier degré que notre intelligence puisse atteindre? Si nous n'avons rien à espérer du perfectionnement des microscopes, nos recherches seront dirigées vers un autre but : nous étudierons avec plus de soin les diverses modifications de la lumière à la surface des êtres microscopiques, et à travers les lentilles; nous essaierons de parvenir à la connaissance de la forme réelle des objets, au moyen de ces images confuses et défigurées que présentent nos instrumens : nous aurons à résoudre des problèmes plus compliqués, plus difficiles, mais analogues à ceux dont les *anamorphoses* (1) offrent quelques solutions. Il semble plus

(1) Images recomposées au moyen de miroirs ou par quelque autre effet d'optique.

convenable d'ajourner une théorie, lorsqu'on ne peut l'édifier qu'entre les limites, non de notre intelligence et de notre savoir, mais de nos moyens matériels d'observation. La puissance de ces moyens matériels, ou instrumens, suit les progrès de nos méthodes, et profite de tout ce qu'elles acquièrent : on ne peut donc la mesurer isolément, ni, à plus forte raison, l'employer comme mesure.

L'attention scrupuleuse avec laquelle M. Bory de Saint-Vincent veut que l'on choisisse les observations, garantit l'exactitude de celles qu'il a faites. En pénétrant, suivant son expression, dans ce monde invisible, dont Leuwenhoek fut le Colomb, la matière s'est constamment présentée à lui dans cinq états parfaitement distincts : états qu'il ne regarde point comme primordiaux et élémentaires, mais qui, dès qu'ils sont constitués, peuvent former, par leur combinaison, la plupart des êtres existans.

Ainsi, M. Bory de Saint-Vincent admet cinq sortes de corpuscules, auxquels il applique le nom de *matière*, parce qu'il les regarde comme les substances les plus simples que l'on puisse apercevoir dans les corps, sans le secours de l'analyse chimique. Il donne à chacune de ces matières un nom caractéristique, d'après ses propriétés les plus remarquables, et il les classe dans l'ordre suivant :

MATIÈRE
- *muqueuse.*
- *vivante.*
- *végétative.*
- *cristallisable.*
- *terreuse.*

La *matière muqueuse* se manifeste dans l'eau soumise à l'action prolongée de l'air et de la lumière. Elle revet les cailloux du fond des ruisseaux et des rivières d'un enduit qui les rend très-glissans. Elle est sensiblement onctueuse au toucher : elle prend quelquefois la consistance d'une gelée. Les animaux aquatiques en sont plus ou moins couverts, et M. Bory de Saint-Vincent pense qu'il faut lui attribuer la viscosité des eaux de la mer : d'autres naturalistes objecteront que cette viscosité n'est sensible que dans la couche superficielle, qu'elle ne peut être produite que par des substances assez légères pour se fixer dans cette couche, et que la matière muqueuse est spécifiquement plus pesante que l'eau.

Afin de déterminer quelques points de l'espace immense qui sépare le règne minéral du végétal, M. Bory de Saint-Vincent propose de placer la matière muqueuse en tête du règne végétal. C'est cette matière dont il a formé un genre qu'il nomme *chaos*. En prenant ce mot dans son acception primitive, il rappelle effectivement l'idée de matière, car le chaos n'était que la matière sans organisation. Mais, si la substance que notre naturaliste désigne par ce mot est un rudiment d'organisation, il eût peut-être fallu lui imposer un nom qui rappelât ce caractère distinctif.

La *matière vivante*, selon M. Bory de Saint-Vincent, est composée de globules parfaitement ronds, qui sont le *monas termo* (1) de Muller : ces globules sont dans

(1) Le plus petit et le plus simple des êtres microscopiques actuellement décrits.

une agitation continuelle et se meuvent en tout sens avec une très-grande vitesse. Leur apparition précède d'un tems plus ou moins long celle des animaux nommés *infusoires :* ils s'incorporent à la matière muqueuse, lui donnent une certaine consistance, et la convertissent en membranes qui ne paraissent manquer, pour constituer des corps vivans, que d'un réseau nerveux, dont l'introduction est encore un mystère pour nous, et ne sera peut-être jamais révélée.

Chaque globule de la matière vivante jouit, lorsqu'il est isolé, d'une vie individuelle, qu'il perd lorsqu'il fait partie d'un assemblage d'où résulte une vie commune, et qu'il retrouve dès qu'il sort des liens de la combinaison. Ces alternatives de fixité ou d'indépendance des particules matérielles, sont les seuls phénomènes que manifeste la décomposition spontanée des corps vivans, et rien n'autorise à croire, avec quelques anciens, que la putréfaction peut créer des générations nouvelles.

La *matière végétative* se développe dans toutes les eaux, et même dans l'eau distillée. Elle colore d'un verd agréable le liquide où elle se forme et les corps qui y sont plongés. M. Bory de Saint-Vincent lui attribue la teinte verte des huitres parquées, et s'éloigne de l'opinion de M. Gaillon, qui d'après des observations et des expériences faites avec soin, affirme que cette matière colorante est de nature animale (1). Les particules de matière végétative sont compressibles, ovoïdes, trans-

(1) Expériences microscopiques et physiologiques sur une espèce de *conferve marine*, production animalisée, et réflexions sur plusieurs autres productions filamenteuses analogues, considérées jusqu'alors

parentes, mais colorées en verd, sans mouvement, conservant leur couleur et perdant leur forme par le desséchement. En discutant avec sagacité les faits observés par M. Gaillon, M. Bory de Saint-Vincent fait voir que le naturaliste de Dieppe a pris pour la matière colorante des huitres, un animal microscopique coloré lui-même par cette matière. En résumant et comparant entre eux les documens que Priestley, Ingen-Housz, Sennebier, etc., nous ont transmis sur cette matière, il montre la place qu'elle occupe et l'action qu'elle exerce conjointement avec la matière muqueuse et quelques espèces d'animaux infusoires, dans la formation des conferves et des trémelles.

La *matière cristallisable*, est le quatrième résultat de la décomposition spontanée qui s'opère dans les infusions. Elle est un assemblage de particules translucides, dures, anguleuses, laminaires, qui se portent l'une vers l'autre par l'attraction moléculaire, et non par un mouvement qui leur soit propre.

Enfin, la *matière terreuse* est composée de molécules dures, opaques, polyédres ou arrondies, dont les alternatives d'humidité et de desséchement ne changent ni la forme ni la couleur.

On ne peut refuser d'admettre que ces cinq états de la matière, ou plus brièvement, ces cinq sortes de matières, se présentent constamment dans la décomposition spon-

---

comme végétales ; par B. Gaillon, correspondant de la Société linnéenne, etc. Rouen, 1823 ; Baudry, rue des Carmes, n° 20. In-8° de 16 pages.

tanée des corps organisés, avec les caractères que M. Bory de Saint-Vincent leur assigne. Notre savant pense qu'avec ce petit nombre de matériaux pourvus de propriétés invariables, la nature a pu produire la variété prodigieuse des êtres qui peuplent l'univers, tout en les soumettant à des lois simples et uniformes. Il n'admet point la transformation d'animaux en végétaux, et réciproquement, même dans les êtres microscopiques. Quelques personnes ont cru trouver toutes ses doctrines dans quelques ouvrages publiés depuis long-tems, et il reconnaît lui-même que les propriétés de la matière muqueuse ne sont pas un fait nouveau; que les *molécules organiques* de Buffon ont quelque analogie avec la matière vivante; que Priestley a presque terminé la découverte de la matière végétative; que les lois de la cristallisation ont été établies avec le concours de l'histoire naturelle, de la physique et de la géométrie, spécialement par le célèbre Haüy (et en dernier lieu par M. Ampère). Mais il restait encore à rapprocher ces connaissances éparses, à montrer leur connexion et leur origine commune, à les faire dériver d'une seule opération de la nature, où les forces créatrices et conservatrices des êtres vivans cessent d'agir, et laissent paraître successivement les substances dont ces êtres étaient composés. Le mémoire de M. Bory de Saint-Vincent viendra fort à propos, et sera pour les sciences une acquisition précieuse, non-seulement parce qu'il ajoute aux connaissances acquises, mais par l'ordre qu'il établit entre ces connaissances, et par la clarté qu'il répand sur leur ensemble.

****

NOTICE

SUR LES PONTS SUSPENDUS (1).

(Extraite du Rapport adressé à M. le Directeur général des ponts et chaussées, par M. NAVIER.)

Depuis quelque tems l'attention publique, en Angleterre, en France, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe, est excitée par un nouveau genre de construction qui semble réunir de grands avantages. Une des inventions les plus anciennes et les plus simples pour le passage des fleuves et des vallons escarpés, demeurée long-tems dans l'oubli, est reproduite chez

---

(1) Nous indiquons ici les principaux écrits dans lesquels il est fait mention des ponts suspendus, ou qui en traitent spécialement.

Le premier est l'ouvrage publié en 1811 à New-York, par T. Pope, et intitulé *Treatise on bridge architecture* (Traité de la construction des ponts). 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été connu en Angleterre peu de tems après sa publication; mais il n'avait pas pénétré en France.

L'enquête parlementaire relative au pont projeté sur le détroit de Menai (*Papers relating to the building a bridge over the Menai strait, etc.*), imprimée par ordre de la chambre des communes, en 1819, a offert une discussion lumineuse et des renseignemens précieux.

M. Cordier, dans le 11e volume de son *Histoire de la navigation intérieure*, publié en 1820, a donné la traduction d'un rapport de M. Gallatin sur les routes et les canaux des États-Unis, dans lequel il est fait mention des ponts en chaînes de fer.

Un article intitulé *Description of bridges of suspension*, publié en octobre 1821, par M. Stevenson, dans le *Journal philosophique d'Édimbourg*, a fait connaître plusieurs constructions intéressantes exécutées en Écosse. Le même journal a donné, en avril 1822, la description de l'Embarcadère suspendu, construit à Newhaven.

L'ouvrage publié en 1823 par M. Navier, sous le titre de *Rapport à M. Becquey, conseiller d'état, directeur général des ponts et chaussées et des mines, et Mémoire sur les ponts suspendus* (1 vol. in-4°, avec un atlas de 13 planches), contient les descriptions les plus détaillées des

les nations civilisées par un effet naturel du progrès des sciences et des arts.

La première idée des ponts suspendus existe dans les ponts de cordes construits par les habitans de quelques contrées de l'Amérique méridionale. Ce genre de construction était très-propre à franchir les vallées profondes des Cordillières. On le retrouve, employé dans des localités semblables, aux grandes Indes et en Chine; mais les cordes y sont souvent remplacées

---

ouvrages exécutés en Angleterre. Cet ingénieur avait été chargé par l'administration d'aller prendre connaissance de ces ouvrages, et a donné des dessins relevés sur les lieux, ou qui lui ont été communiqués par les auteurs. On trouve, dans son mémoire, des recherches approfondies sur l'établissement des ponts en chaînes de fer, et le projet d'une construction de ce genre qui doit être exécutée à Paris. Il a été le sujet d'un rapport étendu, rédigé par M. Ch. Dupin, et approuvé par l'Académie des sciences. Ce rapport a été imprimé dans le *Moniteur* (octobre et novembre 1823).

M. Bruyère, inspecteur général des ponts et chaussées, a donné, dans le IIIe recueil de ses *Études relatives à l'art des constructions*, plusieurs projets de ponts suspendus, disposés d'une manière ingénieuse.

La *Description du pont suspendu en fil de fer, construit à Genève*, par M. Dufour (1 vol. in-4°), a paru au commencement de 1824. On y remarque des expériences très-curieuses sur la force du fil de fer.

M. Seguin aîné, d'Annonay, a publié presque en même tems un petit volume in-8°, intitulé *Des ponts en fil de fer*. On y trouve également une suite d'expériences sur le même sujet.

M. Ch. Dupin a consacré aux ponts suspendus un des chapitres les plus intéressans de la *Force commerciale*, qui forme la IIIe partie de ses *Voyages dans la Grande-Bretagne*.

On ne parle pas ici de divers articles publiés dans les journaux scientifiques, qui ne contiennent pas de recherches ou de descriptions originales.

par des chaînes en fer. Ces ouvrages grossiers offrent aux hommes, et quelquefois aux bêtes de somme, un passage incommode et dangereux.

Pour appliquer cette idée à la construction des ponts destinés au passage des voitures, il fallait soutenir un plancher droit et horizontal, au moyen de chaînes courbes et flexibles; et il était nécessaire de proportionner tellement l'étendue de la construction, la courbure des chaînes, la résistance et le poids des matériaux, que ce plancher ne fléchit pas sensiblement sous la charge des voitures. M. Finley, propriétaire dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale, paraît avoir réussi le premier, il y a vingt-sept ans, dans cette entreprise. Dans les ponts construits sous sa direction, les chaînes sont soutenues par des poteaux placés sur les rives, et le plancher est suspendu au-dessous de ces chaînes par des tiges verticales. Un très-grand nombre de ponts établis d'après ce système, et disposés de diverses manières, ont été construits dans les États-Unis. La plus grande ouverture des arches, dans ceux dont nous avons connaissance, est de 74 mètres.

Un ingénieur appartenant au corps des ponts et chaussées de France, M. Bélu, présenta, en 1807, le projet d'une arche suspendue de 250 mètres d'ouverture, destinée à franchir l'un des bras du Rhin, entre Wesel et Ruderich. Cet ingénieur n'avait aucune connaissance des ouvrages existant en Amérique, et il ne paraît pas avoir eu l'idée de placer le plancher du pont au-dessous des chaînes. Dans son projet, les chaînes étaient au contraire placées au-dessous du plancher : on ne pouvait leur donner qu'une très-faible courbure, et elles se trouvaient exposées à une tension très-considérable. Cette construction, quoique plus coûteuse que ne le croyait l'auteur, aurait cependant pu être exécutée : il est très-vraisemblable qu'elle aurait réussi, et l'on doit regretter que son idée n'ait pas été accueillie.

L'application du principe de la suspension à la construction des ponts paraît avoir excité, depuis une dixaine d'années environ, l'attention des ingénieurs anglais. M. Telford a donné, en 1813, le projet d'un très-grand pont de ce genre, qui doit être construit sur la Mersey, dans les environs de Liverpool; ce pont offre une arche de 305 mètres d'ouverture, accompagnée de deux demi-arches de 152 mètres d'ouverture chacune; le plancher est élevé de 21 mètres au-dessus du niveau des hautes eaux. On n'en a pas encore commencé l'exécution.

Depuis ce tems jusqu'à l'année 1819, on a construit, en Angleterre et en Écosse, plusieurs ponts suspendus peu importans, et destinés seulement au passage des personnes à pied : le plus remarquable a 79 mètres d'ouverture. Le plancher est soutenu, dans la plupart de ces ouvrages, par des tiges inclinées qui sont fixées à l'extrémité supérieure de poteaux placés sur les rives, et viennent s'attacher à divers points de ce plancher : un des ponts construits de cette manière a souffert plusieurs accidens, et enfin a été détruit par un coup de vent.

M. Telford a présenté, en 1818, un autre projet, pour la construction d'un pont suspendu sur le bras de mer qui sépare l'île d'Anglesea de l'Angleterre. La longueur du plancher, élevé de 30 mètres au-dessus des hautes marées, est de 152 mètres, et la distance entre les points de suspension des chaînes est de 171 mètres. L'examen de ce projet, par les commissaires de la chambre des communes chargés de la direction des travaux de la route de Londres à Holyhead, a donné lieu à une enquête intéressante, dont les résultats ont fixé les idées sur la résistance du fer, éprouvée par beaucoup d'expériences faites en grand, et sur la force qu'il convenait de donner aux chaînes. Les ingénieurs consultés par les commissaires n'ont élevé aucun doute sur le succès des constructions de ce genre : tous se sont accordés à affirmer que les ponts suspendus pourraient être fréquentés sans danger et sans incommodité par les voitures.

M. Rennie a déclaré qu'il regardait l'introduction de ces nouveaux ponts, comme étant très-avantageuse à l'État. L'exécution du projet de M. Telford a été commencée en 1820, et doit être achevée en 1825.

Le capitaine Brown, propriétaire d'établissemens où l'on fabrique des câbles en fer pour l'usage de la marine, a construit en Angleterre le premier pont suspendu destiné à donner passage aux voitures. Cet ouvrage a été livré au public le 26 juillet 1820 : il est situé sur le Tweed, près du port de Berwick. La longueur du plancher est de 110 mètres, et la distance des points de suspension des chaînes, de 132 mètres; la largeur du plancher est de 5 mètres $\frac{1}{2}$. Depuis l'ouverture de ce pont, le passage y est demeuré constamment libre, et la construction n'a été nullement altérée. Le plancher cède un peu sous la charge des voitures pesantes, et l'élasticité du fer donne lieu à des vibrations sensibles; mais il ne résulte aucun inconvénient de ces effets, dont les édifices les plus massifs, et les ponts de pierre même, ne sont pas entièrement exempts. L'expérience du pont érigé sur le Tweed, dont la construction est très-légère, montre avec certitude que les ponts suspendus, malgré la flexibilité des chaînes et du plancher, peuvent être suffisamment fixes, et que le passage y est aussi sûr et aussi commode que sur les autres ponts. Il n'existe dans celui-ci aucun balancement horizontal, le plancher offrant dans ce sens une résistance suffisante, quoiqu'on n'y ait point employé de pièces dirigées diagonalement.

Les chaînes de fer ont été également appliquées, par le capitaine Brown, à la construction d'un embarcadère, sur le golfe du Forth, près d'Édimbourg. Cet ouvrage consiste dans trois arches de 64 mètres d'ouverture chacune, formant une communication, pour les personnes à pied, entre le rivage et une plate-forme établie en mer sur un pilotis. Il a été construit dans l'été de 1821. Le même ingénieur a établi à Brighton un

embarcadère semblable, dont les dimensions sont plus grandes, et qui doit être actuellement terminé.

Le capitaine Brown paraît attacher beaucoup d'importance à cette application des chaînes à la construction des embarcadères. Il regarde ces ouvrages comme donnant les moyens de faciliter et d'abréger le débarquement et l'embarquement des troupes et des marchandises à bord des bâtimens ; et, dans certains cas, de porter des secours assurés aux vaisseaux menacés par la tempête.

Les derniers ponts suspendus exécutés en Angleterre ont été construits par M. Brunel, ingénieur civil, membre de la Société royale, et doivent être transportés à l'île de Bourbon : l'un est composé de deux demi-arches, et l'autre d'une seule arche, de 37 mètres d'ouverture. Ces ponts donneront passage à des voitures légères. On remarque, dans le premier, l'emploi d'un support placé au milieu de la rivière, et dans tous les deux, l'usage de chaînes inférieures renversées, destinées à maintenir le plancher contre l'action des vents.

M. Dufour, officier du génie, a construit à Genève, en 1823, un pont pour le passage des gens de pied, dont les chaînes sont en fil-de-fer. Ce pont est composé de deux arches, ayant 25 et 33 mètres d'ouverture. La largeur du plancher est de 2 mètres.

On n'indique ici que les constructions les plus importantes. De petits ponts pour le passage des piétons peuvent exciter quelques instans la curiosité, mais n'offrent presque aucun intérêt sous le rapport de l'art.

Le principe de la composition des ponts suspendus est l'emploi du fer forgé tiré dans le sens de la longueur. Le fer est employé de cette manière dans un grand nombre de constructions ; et ces exemples ne laissaient aucun doute sur la possibilité de soutenir un pont par des chaînes, en donnant aux anneaux une grosseur suffisante. Il était aisé de prévoir d'ailleurs,

qu'en employant plusieurs chaînes, indépendantes les unes des autres, dont la rupture simultanée ne pourrait être regardée comme possible, on se trouverait à l'abri de tout danger provenant de la fracture accidentelle de quelque pièce. Mais on pouvait craindre que le plancher ne pût être assez fixe et rigide pour donner un passage commode aux voitures les plus pesantes, et ne fût exposé à des balancemens horizontaux, produits par les secousses des voitures, ou par l'action du vent. Il était difficile aussi d'apprécier exactement d'avance la nature et l'étendue des oscillations et des vibrations qui devaient se manifester dans des constructions flexibles, et principalement composées d'une matière aussi élastique que l'est le fer forgé.

L'expérience des ponts exécutés dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale et en Angleterre a prononcé sur ces objets. Il est actuellement constaté que ces édifices, dans les proportions adoptées pour le pont construit sur le Tweed, par le capitaine Brown, n'ont pas de balancemens horizontaux; que le plancher est aussi ferme que l'on puisse le désirer, et que les vibrations dues à l'élasticité de la matière, quoique plus sensibles que dans les ponts ordinaires en bois et en fer fondu, ne sont pas assez grandes pour rendre le passage incommode. Le succès des édifices de ce genre paraît donc assuré, pourvu que l'on donne aux chaînes une force convenable.

Pour que les chaînes aient assez de force, deux conditions doivent être remplies : il faut employer une quantité de fer suffisante, et ce fer doit être bien fabriqué et sans défauts. Il est facile de satisfaire avec certitude à ces deux conditions, puisqu'on peut toujours connaître d'avance, par des calculs très-simples, les efforts auxquels les chaînes seront exposées, et régler en conséquence les dimensions des fers; et, puisqu'on peut s'assurer, avant l'emploi, de la bonne exécution des pièces, en les soumettant à des efforts surpassant les plus grandes tensions que ces pièces puissent avoir à soutenir. Au moyen de

ces précautions, on ne peut concevoir aucune inquiétude sur la solidité des ouvrages de ce genre, à moins qu'on ne suppose que la qualité des fers doit changer avec le tems. Mais, d'après un examen très-attentif, il y a tout lieu de penser qu'en peignant à l'huile la surface des fers, comme on le fait ordinairement, ce qui suffit pour les préserver de la rouille, les chaînes des ponts suspendus se trouveront à l'abri de toute altération. D'ailleurs, on aura toujours la précaution de disposer ces chaînes de manière que l'on puisse remplacer facilement celles de leurs parties qui paraîtraient défectueuses. La nature de la construction permet, au moyen d'appareils très-simples, sans étayer le pont, et presque sans interrompre le passage, d'élever le plancher, d'accourcir les chaînes, si elles s'étaient allongées par quelque cause que ce fût, et de remplacer en partie ou en totalité les anneaux dont ces chaînes sont formées. Ainsi, en supposant même que les fers viendront à s'altérer avec le tems (ce qui ne paraît pas vraisemblable), la durée des ouvrages de ce genre peut être prolongée autant qu'on le voudra, au moyen de réparations faciles et peu coûteuses. Si les chaînes étaient formées en fil de fer, elles n'offriraient probablement pas la même durée; et, comme, à force égale, les chaînes en fil de fer coûtent autant que celles en fer forgé, il paraît que les dernières doivent toujours être préférées.

La construction d'un pont en maçonnerie exige que des masses énormes soient extraites de la terre, transportées péniblement, et entassées, non sans difficulté et sans danger, sur la rivière qu'il s'agit de traverser. Les ponts suspendus à des chaînes appartiennent évidemment à une industrie plus parfaite. En effet, lorsqu'il s'agit d'établir sur une rivière une communication, l'art consiste à faire le moins de dépense, et à employer le moins de matière qu'il est possible. Les constructions en chaînes de fer satisfont bien mieux à ces conditions que les constructions en maçonnerie; elles coûteront

toujours beaucoup moins, et seront incomparablement plus légères. On peut remarquer aussi que la dépense causée par un pont en pierre est ordinairement employée en très-grande partie à payer des chevaux de transport, et des ouvriers qui exercent une industrie grossière, et gagnent trop peu pour vivre avec aisance. La même dépense, appliquée aux ponts suspendus à des chaînes, sert à développer une industrie plus relevée, qu'il est de l'intérêt de l'État d'encourager, et à faire vivre des ouvriers plus habiles.

La propriété caractéristique de ces ponts consiste en ce qu'ils forment un système flexible qui peut se prêter, sans qu'aucune pièce soit exposée à rompre, à tous les changemens de figure que des causes quelconques tendraient à produire; et qu'après ces changemens, la construction, abandonnée à elle-même, reprend spontanément la figure qui lui avait été donnée. Les ponts ordinaires n'offrent pas la même propriété, et c'est surtout par cette raison qu'il n'est pas possible de donner à leurs arches une ouverture très-considérable. Les ponts suspendus, au contraire, paraissent éminemment propres à franchir sans points d'appui intermédiaires les plus grands espaces, et l'ingénieur qui a construit en Angleterre le premier pont de ce genre destiné au passage des voitures, n'a point hésité à lui donner une étendue qui dépasse beaucoup celle des arches les plus hardies qui aient été faites en fer fondu. On reconnaît effectivement, d'après la manière dont la force des chaînes doit être proportionnée à l'ouverture des arches, que les limites de cette ouverture, dans les ponts suspendus, sont très-étendues, pourvu que l'on soit le maître d'élever suffisamment les points d'attache des chaînes. On pourrait facilement construire une arche de 500 mètres, avec des supports de 30 mètres de hauteur; et cet édifice, du succès duquel il n'est aucune raison de douter, ne causerait pas une très-grande dépense.

Une autre propriété particulière aux ponts suspendus, est la facilité avec laquelle on les mettrait en place sans construire de cintre ou d'échafaud. Cette propriété sera précieuse dans beaucoup de circonstances. Il serait très-difficile, et presque impossible, avec les moyens ordinaires, dans le cas où l'ouverture dépasserait 150 ou 200 mètres, de franchir un valon très-escarpé et très-profond, ou un bras de mer agité par les vents. La construction d'un pont suspendu, dans des cas semblables, ne trouverait au contraire aucun obstacle.

On sait que le bois offre une grande résistance aux efforts exercés dans le sens de la longueur des pièces : l'idée d'employer cette matière à la construction des chaînes des ponts suspendus, se présentait naturellement. Des chaînes en bois, seraient aussi légères et beaucoup moins coûteuses que les chaînes en fer; mais, dans les ponts construits de cette manière, les oscillations dues à l'élasticité des matériaux, seraient plus sensibles.

La courbure que les chaînes affectent, lorsqu'elles se mettent en équilibre sous l'action du poids du plancher, diffère très-peu de la parabole. Cette courbure est altérée lors du passage des voitures. Ces altérations et les effets des secousses imprimées au plancher ont été soumis au calcul. On ne peut entrer ici sur ce sujet dans des détails qu'il faut chercher dans le mémoire de M. Navier. Nous remarquerons seulement que la connaissance des lois qu'il a reconnues est indispensable pour régler convenablement les proportions des ponts suspendus. La conclusion la plus générale et la plus importante, à laquelle on se trouve conduit par ces recherches, est que les effets qui peuvent être à craindre, tels que la flexion du plancher sous le poids des voitures, l'étendue et la rapidité des oscillations et des vibrations, demeurent les mêmes, ou deviennent moins sensibles, lorsque l'ouverture des arches augmente. Ainsi la difficulté de ces constructions diminue quand l'étendue des

arches devient plus considérable, et le succès est d'autant mieux assuré, que l'entreprise est plus grande et semble plus hardie.

M. Navier propose deux projets. Le premier est un pont d'une seule arche de 150 mètres d'ouverture, qui doit être établi à Paris, entre l'Esplanade des Invalides et les Champs-Élysées. Les chaînes sont soutenues de chaque côté sur deux grandes colonnes de style égyptien, placées sur les bords de la rivière. Elles s'inclinent ensuite en traversant les quais, et pénètrent dans des piédestaux supportant des lions, qui se trouvent placés à l'entrée des deux promenades. Le second, est un pont-aquéduc d'environ 100 mètres d'ouverture, destiné à un canal de grande navigation.

M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine, a eu l'idée de suspendre le tuyau d'une conduite d'eau à une chaîne de fer forgé, pour faire traverser à cette conduite un valon de 195 mètres de largeur. Cette invention ingénieuse est susceptible de recevoir de grands développemens, et semble devoir apporter des améliorations essentielles à l'art de construire les acquéducs, les canaux d'arrosage et les canaux navigables. De petits canaux formés par des feuilles de zinc ou de cuivre, et suspendus à deux chaînes parallèles, pourraient être substitués avec avantage aux aquéducs en maçonnerie, tels que ceux d'Arcueil ou de Buc, et ne coûteteraient peut-être pas la dixième partie du prix de ces ouvrages. Il existe en Angleterre plusieurs ponts-aquéducs formés par un canal en fer porté sur des arches du même métal. On peut aussi suspendre un canal semblable à des chaînes, et une construction de ce genre, praticable pour les plus grands canaux, offrirait une économie très-considérable sur les ponts-aquéducs ordinaires en maçonnerie. L'application du principe de la suspension aux ponts-aquéducs, paraît même plus naturelle et plus satisfaisante encore que l'application du

même principe aux ponts destinés au passage des voitures. En effet, dans ce dernier cas, la construction est exposée à fléchir sous le poids de la voiture, et peut être fatiguée par l'effet de ces flexions fréquemment répétées, aussi bien que par les mouvemens causés par les secousses. Ces inconvéniens disparaissent dans les ponts-aquéducs, puisqu'il ne peut y avoir de secousses sensibles; et parce que l'eau qui supporte les fardeaux mobiles en répartit toujours également le poids, en sorte que les chaînes ne sont point sollicitées à changer de figure, par l'effet du passage des bateaux.

La dépense des ponts suspendus dépend en grande partie des circonstances locales. Pour offrir à cet égard quelques aperçus, on remarquera que les ponts que l'on construit ordinairement, se divisent en quatre espèces : 1° les ponts formés par des travées en bois portées sur des palées, qui sont les moins coûteux de tous; 2° les ponts formés par des arches en bois portées sur des piles et culées en pierre; 3° ceux formés par des arches en fer fondu, également portées sur des piles et culées en pierre; 4° enfin, les ponts construits entièrement en pierre. Les ponts suspendus causeront généralement une dépense qui surpassera très-peu celle des ponts de la seconde espèce, et qui sera fort inférieure à celle des ponts de la troisième et de la quatrième espèce. Les constructions où l'on emploiera les chaînes de fer, coûteront toujours beaucoup moins que toute autre construction également durable. Cette diminution dans la dépense apporte de grandes facilités pour exécuter ces ouvrages avec des fonds fournis par des compagnies et remboursés par des péages à terme; et déjà plusieurs entreprises de ce genre vont être mises en activité.

Nous terminerons cette notice en citant un passage du mémoire de M. Navier, qui en offre en quelque sorte le résumé.

« Il est vraisemblable que l'usage des ponts suspendus deviendra bientôt général; on formera par ce moyen des com-

munications dans des lieux où il paraît actuellement impossible d'en obtenir. On ne trouvera pas plus difficile de construire avec des chaînes de fer un pont de 500 mètres d'ouverture, qu'il ne l'a paru de construire des voûtes en pierre de 60 mètres, des travées en bois de 119 mètres, et des arches en fer fondu de 73 mètres. On suspendra aux chaînes des tuyaux pour conduire les eaux, et même des aquéducs praticables aux bateaux. Ces constructions offriront des formes élégantes, invariablement fixées par les lois naturelles de l'équilibre. Elles pourront également, dirigées par un ingénieur habile, contribuer à l'embellissement des capitales, ou, suspendues au travers des valons escarpés, produire dans les sites pittoresques des pays de montagnes les effets les plus imposans. L'imagination trouvera dans l'aspect de ces édifices le spectacle de la puissance des arts, surmontant pour l'utilité publique de grands obstacles offerts par la nature et long-tems jugés invincibles. »

Notice nécrologique sur Lord ERSKINE.

L'immense réputation que lord Erskine s'est acquise comme orateur, les services nombreux qu'il a rendus à la liberté de son pays, ses constans efforts pour l'amélioration de l'état social de toutes les nations, lui assurent une place parmi les hommes d'un mérite distingué, et d'un noble caractère, que l'on peut considérer comme citoyens du monde, et doivent naturellement lui faire accorder une notice particulière dans la *Revue Encyclopédique*, où nous aimons à consacrer la mémoire des bienfaiteurs de l'humanité.

Thomas Erskine naquit en 1748, dans le sein d'une famille respectable de l'Écosse. Son père eut trois fils, dont l'aîné a été connu sous le nom de comte de Buchan; le second, Henri Erskine, a exercé avec succès la profession

d'avocat à Édimbourg; le troisième est celui dont nous allons nous occuper. Les trois frères avaient reçu une excellente éducation par les soins de leur père, homme d'un grand sens, et capable d'apprécier tous les avantages de l'instruction.

Très-jeune encore, Thomas Erskine entra dans la marine, où il servit d'une manière distinguée; mais ses services ne lui obtinrent point l'avancement qu'il méritait, et il quitta cette carrière pour celle de l'armée de terre. Il s'engagea en 1768, dans le premier régiment d'infanterie, quoique ses goûts ne le portassent point vers l'état militaire. Mais, la fortune de son père ne lui permettant pas d'en exiger de grands sacrifices, il dut renoncer à une profession qui ne lui aurait pas offert de prompts moyens d'existence.

Erskine demeura dans son régiment pendant six années, dont il en passa trois en garnison à Minorque. De retour en Angleterre, son esprit délicat et pénétrant, ses saillies pleines de sel, et la variété de ses connaissances, lui firent une grande réputation. Boswell, dans ses *Mémoires sur la vie du docteur Johnson*, parle du plaisir que la conversation d'Erskine fit éprouver à cet homme célèbre, toutes les fois qu'ils eurent occasion de se trouver ensemble dans les cercles de Londres.

Cependant, les amis d'Erskine ne tardèrent point à s'apercevoir qu'il pouvait courir les chances d'une profession beaucoup plus analogue à ses goûts. Ils l'engagèrent fortement à se livrer à l'étude des lois, ne doutant pas que de brillans et solides succès ne dussent l'attendre au barreau.

M. Erskine avait vingt-neuf ans, lorsqu'il commença à étudier le droit. Il entra, en qualité de *fellow commoner* (sorte d'étudiant pensionnaire), au collége de la Trinité, à Cambridge, et se fit inscrire aussi sur le registre des étudians de *Lincoln's inn* (collége de droit à Londres). Quoiqu'il parût

onsacrer tout son tems à la jurisprudence, il trouvait des
ıstans pour cultiver les lettres. Son imagination, naturellement
xaltée, lui faisait chérir la poésie, et l'on sait qu'il est l'auteur
'une jolie imitation du *Barde* de Gray, et d'un petit poëme
ır le *geranium*, qui fut d'abord attribué à Sheridan.

Ce fut en 1778, que M. Erskine développa pour la première
ois, en public, toutes les ressources de son admirable élo-
uence. Le capitaine Baillie, lieutenant-gouverneur de l'hôpital
e Greenwich, ayant perdu cette place par l'influence de lord
andwich, premier lord de l'amirauté, fut accusé d'avoir pu-
lié contre lui un libelle diffamatoire, et traduit devant la cour
u banc du roi. Le capitaine confia sa cause à M. Erskine, qui
'était pas encore connu au barreau, et il eut lieu de s'applau-
ir de son choix, qui servit à révéler à son pays l'existence
'un grand orateur de plus.

M. Erskine, après le triomphe éclatant qu'il remporta dans
ı défense du capitaine Baillie, dut s'attendre à voir beaucoup
ugmenter sa clientelle. En effet, les causes les plus importantes
ui furent confiées. Bientôt il eut occasion, dans le célèbre
rocès de lord Gordon, accusé du crime de haute trahison, de
aire connaître que les doctrines politiques les plus profondes
e lui étaient pas étrangères. On n'a point oublié l'effet pro-
uit par une péroraison citée pour sa hardiesse et son énergie.
près avoir discuté avec une grande lucidité les charges de
accusation, après s'être fait remarquer par une modération
alme qui contrastait avec la gravité du crime imputé à son
lient, l'orateur élève tout-à-coup la voix et s'écrie : « Je dis,
par Dieu, qu'il faudrait être un scélérat pour oser fonder
encore une preuve de crime sur une conduite aussi sage et
aussi dépourvue d'artifice que celle de lord Gordon. »

Chaque pas de M. Erskine dans sa carrière était marqué par
n succès. On ne pouvait se lasser de l'entendre; et toujours il
tonnait par la puissance de son talent. Il faudrait citer tous

ses plaidoyers pour mettre le lecteur à même de connaître les immenses travaux sur lesquels sa réputation est fondée. Les plus importans de ces plaidoyers ont été réunis dans cinq volumes in-8. (Londres, 1810-1812), et Mme de Stael les recommande avec raison aux lecteurs français.

Cette femme célèbre a traduit, dans *ses Considérations sur la révolution française*, l'exorde du plaidoyer pour James Hatfield, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur la personne vénérée de Georges III. En lisant cet exorde, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de la sublime générosité des lois anglaises pour le malheureux courbé sous le poids d'une accusation de haute trahison, ou de l'éloquence simple et majestueuse d'Erskine. Ce morceau est trop connu pour être rapporté ici. Je citerai de préférence un passage de la défense de Stockdale, libraire, traduit au banc du roi pour avoir, dans une réfutation de l'accusation portée par la chambre des communes contre Hastings, offensé le parlement. M. Erskine eut occasion, dans sa défense, de parler de l'affaire d'Hastings lui-même, et c'est le tableau de la domination anglaise dans l'Inde que je vais rapporter, en priant toutefois le lecteur de vouloir suppléer à l'insuffisance de ma traduction. « Ce peuple infortuné de l'Inde que la douceur de son climat a tellement affaibli, que notre civilisation, si perfide pour lui, est parvenue à subjuguer et à écraser, sait néanmoins se relever encore, dans l'occasion, avec toute la dignité et tout l'instinct énergique de la nature insultée. C'est une verge de fer qu'il faut pour le gouverner, et notre empire dans l'Inde aurait disparu depuis long-tems, si une politique astucieuse, et d'habiles opérations militaires n'avaient concouru à soutenir une autorité que le Ciel ne donne jamais, par des moyens qu'il ne saurait jamais approuver... Messieurs, je crois pouvoir observer que vous êtes touchés de la manière dont j'envisage mon sujet; je puis vous en donner la raison. Ce n'est pas en feuilletant froidement des livres qu

e m'en suis pénétré; mais j'ai parlé de l'homme, de sa nature t du pouvoir humain, tels que moi-même j'en ai puisé l'expérience parmi les peuples soumis avec indignation à notre autorité. Je sais ce que ces peuples éprouvent, et quel est l'unique moyen de comprimer ces sentimens. Dans ma jeunesse, j'ai ntendu un sauvage s'exprimer avec l'accent indigné d'un prince qui s'adresse, entouré de ses sujets, au gouverneur l'une colonie anglaise. Aucun vêtement ne couvrait son corps, t il tenait à la main un faisceau de baguettes. Quel est celui, it ce chef jaloux du désert usurpé par des aventuriers anglais, uel est celui qui fait sortir cette rivière des hautes montagnes ù elle prend sa source, pour aller se perdre ensuite dans 'Océan? Quel est celui qui fait souffler les ouragans de l'hiver, t les apaise ensuite à l'approche de l'été? Quel est celui qui a réé l'ombre de ces antiques forêts pour les détruire ensuite vec la foudre, à sa volonté? le même être qui vous a donné ne patrie au-delà des mers, et à nous celle-ci: à ce titre, nous a défendrons, ajoute le guerrier, en jetant sur la terre le *tomahawk* (1) dont il était armé, et en poussant le cri de guerre de sa nation... Tels sont, dans tout l'univers, les sentimens de 'homme asservi; la crainte seule peut contenir ceux dont il est nutile de chercher l'affection. »

Jusqu'ici, nous n'avons parlé de M. Erskine que comme avocat; nous devons le suivre maintenant dans sa carrière politique.

En 1783, les électeurs de Porstmouth le nommèrent leur représentant à la chambre des communes, où il s'assit sur les bancs de l'opposition. Il y prit part à toutes les grandes discussions qui eurent lieu à cette époque entre M. Pitt et M. Fox. Ses opinions ne pouvaient être douteuses; souvent, dans ses plaidoyers, il avait été à portée de les manifester, et toujours il fit ses efforts pour seconder Fox dans ses proposi-

(1) Espèce de massue des sauvages.

tions généreuses. Le plus beau triomphe parlementaire de ces deux grands hommes fut sans doute celui qu'ils obtinrent, en 1792, à l'occasion du *bill du libelle*. Jusqu'alors, les jurés n'avaient été appelés, dans les causes de liberté de la presse, que pour constater que le libelle incriminé avait bien été fait par l'accusé; mais ils ne devaient pas connaître du fond de l'ouvrage et des intentions de l'auteur. Quoique, dans les affaires criminelles ordinaires, le jury ait à prononcer non-seulement sur l'acte commis, mais encore sur l'intention qui seule constitue la criminalité de cet acte, d'anciennes traditions semblaient autoriser les juges à s'écarter de ces principes du droit commun; et, en matière de liberté de la presse, ils prétendaient avoir seuls la faculté de connaître de l'intention de l'auteur. M. Fox, par son bill célèbre, fit cesser un abus aussi grave. M. Erskine prononça, dans cette occasion solennelle, un discours qui mérite d'être placé à côté de celui de l'auteur de la proposition. De plus, il eut l'avantage de provoquer le premier la réforme de cette fausse interprétation de la loi, dans l'affaire du doyen de Saint-Asaph.

M. Erskine suivit constamment les principes de l'opposition des Whigs; et, lorsqu'en 1806, après la mort de M. Pitt, le chef de cette opposition, M. Fox, fut appelé de nouveau au ministère, M. Erskine reçut le titre de lord-chancelier. Il fut nommé aussi baron et membre du conseil privé. On sait dans quelle circonstance le ministère Whig fut composé. Le besoin de la paix était généralement senti, et l'opinion publique appelait dans les conseils du Roi ceux qui l'avaient toujours demandée avec instance. Cependant, des considérations particulières avaient obligé de former un ministère composé d'élémens hétérogènes, qui faisaient présager sa courte durée. D'un côté étaient Fox, lord Henry Petty, lord Erskine, lord Holland, lord Grey et M. Sheridan; de l'autre, lord Grenville, M. Windham et lord Sidmouth. De pareils hommes ne pouvaient être long-tems d'accord; aussi, ce ministère n'eût-il

qu'une passagère existence, durant laquelle il ne put réaliser toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. Cependant, ce fut lui qui présenta au parlement le bill pour l'abolition de la traite des noirs, et qui fit cesser ce trafic infâme, auquel on s'était livré jusqu'alors, sous la protection même des lois (1).

Après son élévation à l'importante place de chancelier, qui lui avait fait donner la pairie et le titre de lord, M. Erskine continua de soutenir les principes de l'opposition dans la chambre haute, et jamais il n'abandonna le parti qu'il avait embrassé dès sa jeunesse. Souvent il plaida la cause des catholiques d'Irlande; il appuya constamment les propositions qui tendaient à la réformation des lois pénales; enfin, il éleva la voix en faveur des Grecs pour engager le cabinet Britannique à provoquer une alliance contre les Mahométans et à embrasser la défense des chrétiens opprimés.

Lors de la paix d'Amiens, M. Erskine vint en France avec M. Fox, et il fut présenté au premier consul. On a prétendu que Bonaparte l'accueillit assez mal, et lui dit sèchement: *N'êtes-vous pas légiste?* Je ne crois pas que cette anecdote soit vraie : d'abord, Bonaparte savait trop bien que l'opposition anglaise ne partageait point les préventions des Torys contre lui, pour choquer ainsi l'un de ses principaux membres; en second lieu, ayant eu plusieurs fois l'honneur de voir lord Erskine, dans un voyage que je fis en Angleterre au printems dernier, il me parla de son entrevue avec Bonaparte, sans se plaindre de la manière dont il en avait été accueilli, et il me fit voir le portrait du premier consul, qui lui avait été donné par lui-même.

---

(1) Le ministère anglais actuel vient de s'honorer en faisant adopter par le Parlement un bill qui range la traite des nègres parmi les crimes de piraterie. M. Canning, auteur de cette proposition, s'est acquis des droits à la reconnaissance des amis de l'humanité, par les efforts d'éloquence qu'il a employés pour convaincre les membres du Parlement. Ce bill a reçu la sanction royale le 31 mars de cette année.

Lord Erskine est mort, à l'âge de soixante-quinze ans, d'une maladie de poitrine, dans le courant de novembre 1823, auprès d'Édimbourg, où il était allé passer quelque tems. Il avait une physionomie spirituelle et ouverte, des manières élégantes, une grande vivacité d'esprit, et un caractère qui fut toujours jeune. Sa voix était si flexible, qu'elle se prêtait admirablement bien à toutes les nuances de sentimens qu'il voulait exprimer.

Lord Erskine était doué d'une âme élevée, et toujours il sut faire respecter la dignité de sa profession. Comme il insistait, dans la cause du doyen de Saint-Asaph, pour que le juge consentît à ce que les jurés eussent à prononcer, non-seulement sur le fait matériel de la publication de l'ouvrage incriminé, mais encore sur le fond de cet ouvrage, et sur l'intention de l'auteur, M. le juge Buller s'opposa énergiquement à cette proposition, et ordonna vivement à M. Erskine de s'asseoir. « Mylord, s'écria celui-ci, je ne m'assiérai pas; Votre Seigneurie peut faire son devoir, et moi je ferai le mien. » Le juge garda le silence, et M. Erskine termina cette partie de sa harangue par ces mots prononcés d'un ton de voix solennel : « Le premier commandement et le premier conseil que l'on m'a donné dans ma jeunesse, ont été de suivre toujours ce que ma conscience me dirait être mon devoir, et d'en abandonner la conséquence à Dieu. Jusqu'à présent, j'ai agi de cette manière, et je n'ai pas lieu de me plaindre que mon obéissance m'ait jamais causé un sacrifice passager. Au contraire, j'ai trouvé la route de la prospérité et de la fortune, et je l'enseignerai de même à mes enfans. »

M. Erskine s'était marié jeune, et il eut de ce mariage quatre fils et quatre filles : l'aîné de ses fils hérite de son titre de pair de la Grande-Bretagne.

Indépendamment des plaidoyers dont il a été question dans cette notice, on doit citer encore, comme des modèles, ceux

que M. Erskine a prononcés dans les causes de Thomas Paine, de James Perry, éditeurs du *Morning Chronicle*, de Hardy, de Horne Tooke, du comte de Thanet, etc.

Comme orateur du barreau, Erskine est incontestablement le premier qu'ait eu l'Angleterre, et il a donné un exemple qui a été honorablement suivi par MM. Mackinstosh, Brougham, Denman, etc. Au parlement, ses succès furent peut-être moins éclatans, parce qu'il trouva des rivaux plus redoutables. Mais, on peut le comparer à ses contemporains les plus illustres, aux Pitt, aux Fox, aux Burke, aux Sheridan, aux Samuel Romilly, et à tous ces grands hommes qui ont fait la gloire de la tribune anglaise.

Lord Erskine est aussi l'auteur de différens ouvrages qui n'ont rien ajouté à sa réputation. Cependant, on remarque parmi eux, *des Considérations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France*, publiées en 1797. Il a fait encore imprimer un volume intitulé, *Réflexions sur l'évidence intrinsèque de la vérité du christianisme*, qui a obtenu plusieurs éditions en Angleterre, où ces sortes d'ouvrages sont ordinairement très-recherchés. Ce livre a été traduit dernièrement en français par Mlle Sobry, avec une préface de Mme la duchesse de Broglie. Enfin, lord Erskine est l'auteur d'une *Lettre au comte de Liverpool au sujet des Grecs*, dans laquelle il embrasse avec chaleur la cause sacrée de ce peuple généreux; cette lettre a aussi été traduite en français.

On annonce que, pour perpétuer la mémoire de lord Erskine, ses concitoyens se proposent de lui décerner un monument dans Westminster-Hall, comme nous voyons la statue de Malesherbes s'élever au milieu de la grand'salle du Palais de Justice de Paris; digne hommage rendu par des hommes qui connaissent le prix du courage et de la grandeur d'âme, à celui qui offrit l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère!

A. Taillandier.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Dictionnaire de Médecine, *en* 18 *volumes ;* par MM. Adelon, Béclard, Biett, Breschet, Chomel, Coutanceau, Desormeaux, Georget, etc. Tomes I à IX. A—F (1).

C'est à l'Encyclopédie que l'on peut attribuer ce grand nombre d'ouvrages qui paraissent sous la forme de dictionnaires, et qui, trop souvent favorables à la paresse et à la médiocrité, semblent borner les sciences et les arts à de stériles nomenclatures et à des divisions alphabétiques. Cette grande entreprise, qui marque la fin du dernier siècle, nous a été laissée comme un héritage dont personne n'a osé se charger; mais le grand mouvement qu'elle a imprimé à l'esprit humain, s'est étendu à toutes les branches des connaissances, et perpétue parmi nous le goût de ces ouvrages trop généraux, et surtout trop superficiels dans leurs résultats pratiques.

On a pensé, avec plus de raison, que chaque science, isolée et traitée d'une manière spéciale, pourrait fournir le sujet d'un dictionnaire renfermé dans des limites certaines. La Médecine, aussi vaste qu'intéressante dans ses applications, a offert l'un des premiers exemples en ce genre; et le *Dictionnaire des Sciences médicales* a obtenu un succès brillant et mérité. Dans son origine, les plus habiles médecins, les savans

(1) Paris, 1822, 1823, 1824. 18 vol. in-8°, dont 9 ont paru jusqu'ici. Béchet jeune, place de l'École de Médecine; prix, par vol. 6 fr 50.

professeurs des diverses écoles, s'empressèrent de concourir à la rédaction de cet ouvrage, et rivalisèrent de zèle pour élever, à la médecine française, un monument digne de la gloire nationale. Mais une entreprise aussi longue ne tarda pas à lasser leur constance; la mort vint frapper les plus zélés; enfin, l'intérêt voulut exploiter à son profit les laborieuses veilles du génie (1).

On ne peut néanmoins refuser à cet ouvrage un juste tribut d'éloges. Cette immense collection de faits, de théories et de recherches, méritera toujours d'être consultée, et nous disons avec confiance que la terminaison d'une entreprise aussi difficile fait honneur au zèle et à la persévérance de M. Panckoucke, éditeur.

J'ai cru, avant de parler du nouveau *Dictionnaire de Médecine*, devoir faire l'histoire de celui qui l'avait précédé. Plusieurs des dispositions prises par les rédacteurs ont eu pour but d'éviter les écueils nombreux que l'expérience avait signalés; et deux conditions essentielles servent de garantie aux souscripteurs qui pourraient craindre de s'abonner à un ouvrage indéfiniment continué : les rédacteurs se sont constitués propriétaires et s'engagent à donner gratuitement les volumes qui dépasseraient le 20e. Ainsi, l'entreprise est limitée d'une manière convenable, et la coopération des mêmes auteurs assurée jusqu'à la fin.

Dans ce dictionnaire, chaque partie de la science médicale est confiée à ceux qui s'en sont le plus spécialement occupés. Ce n'est pas que cette manière de distribuer le travail n'ait

---

(1) Ce dictionnaire, qui ne devait avoir que 12 à 15 volumes, a été porté jusqu'à 60 ; le manuscrit seul a coûté à l'éditeur 240,000 fr. Pour expliquer cette extension vraiment monstrueuse, rappelons que le nombre des souscripteurs s'est élevé à près de 6,000; ce qui, à 6 fr. le volume, produit une recette de plus de 2,000,000

quelques inconvéniens, puisqu'alors l'auteur ne fait que reproduire les mêmes idées et répéter ce qu'il a publié antérieurement. Est-il nécessaire, en effet, que chaque article contienne des choses neuves que le tems et l'expérience n'ont point encore confirmées? Un dictionnaire ne doit-il pas plutôt exposer l'état positif de la science, rassembler les divers documens épars sur chaque objet, et en offrir l'inventaire précis et méthodique? Ce qui appartient au rédacteur, c'est la forme, c'est l'ordre qu'il donne à ces matériaux, suivant leur degré d'importance. Mais ce n'est point son opinion particulière qu'il doit soutenir; ce ne sont point ses prétendues découvertes qu'il doit discuter; il faut seulement qu'il présente, dans une sorte de tableau, ce que la science possède de vérités démontrées et de préceptes utiles sur chaque point.

Les rédacteurs du *Dictionnaire de Médecine* que nous annonçons, donnent toutes les garanties d'un talent éprouvé par d'excellens ouvrages et par une longue expérience. On ne remarque même point parmi eux cette unité de doctrine et cette similitude d'opinions qui est le plus souvent le résultat des études systématiques; mais leurs articles renferment des vues différentes, et se distinguent par une certaine variation de sentimens, qui montre au lecteur l'incertitude des questions discutées devant lui, et qui excite à faire de nouvelles recherches, en s'appuyant sur celles qui ont précédé.

Comme un ouvrage de cette nature n'est point susceptible d'analyse, je vais donner une idée de l'esprit dans lequel certaines parties ont été traitées. En me bornant ainsi aux généralités qui conviennent d'ailleurs à un recueil purement philosophique, je pourrai présenter quelques aperçus utiles et m'abstenir de discussions trop spéciales et trop sérieuses.

L'Anatomie s'occupant de la description matérielle des organes, il semblerait qu'elle ne doit se composer que de notions sûres, que de détails positifs; cependant, elle a aussi ses

doutes, ses hypothèses. La distinction des tissus, la structure intime des organes, la composition des diverses humeurs offrent encore des erreurs à combattre et des vérités à dévoiler. L'anatomie est comme la géographie : il est encore pour elle des terres inconnues et des points que l'industrie humaine n'a pu découvrir. Quand on veut s'en tenir aux descriptions grossières des organes, tout est certain et matériellement démontré; mais ce n'est point là que doivent se fixer les bornes de l'anatomie; c'est dans l'intimité des tissus qu'elle doit pénétrer; c'est l'organisation moléculaire des solides et des liquides qu'elle doit connaître; là, en effet, se trouve le siége des actions vitales; et nous n'avons pas encore atteint la ligne qui sépare à jamais les tentatives des hommes, et les secrets impénétrables de la nature. Les anatomistes, disait un médecin, sont comme les guides des voyageurs dans une ville étrangère; ils vous conduisent dans toutes les rues, dans toutes les places; mais ils ne peuvent vous introduire dans l'intérieur des maisons et dans le sein des familles.

La partie anatomique est confiée principalement à M. le professeur Béclard, qui s'occupe avec tant d'ardeur de faire avancer cette branche importante des sciences médicales. Ce savant anatomiste a su enrichir ce sujet aride par des observations et des recherches curieuses qu'il était plus que personne en état d'apprécier.

La Physiologie a presque toujours été regardée comme une partie conjecturale et hypothétique, comme le roman de la médecine. Il ne faut cependant pas croire que toutes les connaissances physiologiques soient erronées ou incertaines. Nous avons vu que l'anatomie avait ses doutes et ses erreurs; nous verrons que la physiologie a aussi ses vérités, peu nombreuses encore, mais auxquelles l'observation vient ajouter chaque jour. Montesquieu, qui embrassait d'un coup d'œil philosophique toutes les sciences, disait, en employant le ton d'une

spirituelle ironie : qu'il renfermerait dans douze pages tout ce que nous savons de bien démontré sur la métaphysique, la politique et la morale. Il aurait pu, surtout pour le tems où il vivait, y joindre la physiologie ; et je le demande, en la dégageant de toutes les notions anatomiques, resterait-il un bien grand nombre de propositions démontrées et de principes certains ? Cependant, je dois rectifier ici une prévention défavorable et assez généralement répandue contre la physiologie. On a quelquefois enveloppé dans le même anathème tout ce qu'elle contient de vrai et de faux, de positif et de douteux ; on a même été jusqu'à dire que les vérités physiologiques n'étaient point susceptibles d'une démonstration rigoureuse, parce que nous ne connaissons dans cette partie de la science de l'homme, ni le principe, ni les moyens d'action. Mais qu'importe, si les phénomènes vitaux sont assez constans dans leur durée, et assez réguliers dans leur succession, pour qu'on puisse en apprécier l'intensité et en établir les lois ? Le cœur se contracte pour chasser le sang dans les vaisseaux; il réagit contre un stimulus, etc. ; voilà un fait aussi incontestable que le mouvement communiqué par un corps en mouvement. Puis-je mieux expliquer ce dernier phénomène que le premier ? Ainsi, la physiologie possède des vérités qui ne sont pas moins évidentes et positives que celles des sciences physiques ; elles sont d'un autre ordre; elles exigent une autre méthode d'observation ; mais que deviendraient les sciences si l'on voulait les confondre toutes, et leur appliquer les mêmes principes et les mêmes lois ?

Les articles de physiologie sont rédigés par MM. Adelon, Coutanceau, et Rullier, qui se distinguent chacun par un mérite différent. M. Coutanceau s'est plus particulièrement chargé de ce qui regarde la philosophie médicale dans ses rapports avec la physiologie et la pathologie. Ses articles, remarquables par une discussion spirituelle, forment la partie vraiment littéraire de cet ouvrage.

La pathologie a été divisée entre plusieurs rédacteurs, suivant les classes de maladies que leur position les avait mis à même d'observer. En voyant les aliénations mentales traitées par M. Georget, les accouchemens, par M. Désormeaux, les empoisonnemens, par M. Orfila, les maladies chirurgicales, par M. Roux, etc., on est assuré de trouver des articles originaux, et enrichis d'observations pratiques sur ces divers points. Quant à la doctrine qui préside à la rédaction de ce dictionnaire, on pourrait la rapporter à *l'Ecclectisme,* qui est celle des esprits judicieux et amis de toutes les vérités. On voit que les auteurs connaissent bien les systèmes qui divisent le monde médical, et qu'ils adoptent dans chacun les opinions qui leur paraissent justes; mais, sur les questions en litige, ils demeurent en suspens et ne décident point dans l'intérêt d'un parti. Ils se contentent d'offrir d'abord les faits confirmés par l'observation, et ne parlent qu'en passant des théories systématiques qui appartiennent plutôt à l'histoire qu'à la pratique de l'art. Toutefois, dans une science qui, comme la médecine, se compose de parties positives et conjecturales, il est bien difficile de garder un juste milieu. Les systèmes poussent toujours d'une extrémité à l'autre : l'un ne reconnaît que des *humeurs;* un autre n'admet que des *solides;* d'après celui-ci, tout est *asthénie;* celui-là proclame l'*irritation.* En détruisant d'anciennes erreurs, on en consacre de nouvelles, et pour éviter un excès, on tombe dans l'excès contraire. Le monde, disait un réformateur, ressemble à un homme ivre; veut-on le mettre en selle d'un côté, il retombe de l'autre. On peut en dire autant de la médecine systématique, dont les rédacteurs de ce Dictionnaire ont su heureusement éviter l'influence (1).

---

(1) Nous examinerons, dans un article particulier, l'influence et les progrès de la nouvelle doctrine médicale de M. Broussais; et

Les autres parties de cet ouvrage sont traitées avec le même soin, avec la même indépendance, et nous n'avons qu'à souhaiter que tous les autres volumes ressemblent aux neuf premiers.

Je finirai cette analyse par une réflexion générale sur l'abus que certaines personnes font des Dictionnaires de médecine. J'ai connu quelques hommes très-intruits, qui croyaient pouvoir puiser dans ce genre de livres des notions suffisantes pour se traiter eux-mêmes de plusieurs maladies; on juge d'avance les résultats fâcheux de ces essais. J'ai vu d'autres personnes devenir hypocondriaques par la lecture habituelle de ces livres, et contracter des maladies trop réelles en voulant se guérir de maux imaginaires. Enfin, de jeunes médecins ont pensé qu'un Dictionnaire de médecine pouvait composer toute leur bibliothèque, et son contenu toute leur science. Ont-ils un malade à traiter? ils cherchent le prétendu mot qu'ils affectent à la maladie, et suivent aveuglément toutes les prescriptions indiquées dans l'article consacré à ce mot. Dans de pareilles mains, un dictionnaire de médecine est vraiment un ouvrage fort dangereux. Il faut que tout le monde sache bien que ces livres ne peuvent offrir que la théorie, et les préceptes généraux de l'art; qu'ils ne peuvent nullement distinguer les applications positives et spéciales, ni indiquer ce qu'il faut faire au milieu des circonstances nouvelles de la maladie, et de la position variable des malades. C'est au médecin seul, nourri de la lecture des ouvrages pratiques, et formé par l'observation directe des malades, à fixer le choix et l'opportunité des remèdes : lui seul peut apprécier l'utilité des Dictionnaires de médecine, et les consulter avec fruit.

Amédée Dupau, D.-M.

---

nous tâcherons de faire apprécier les avantages et les inconvéniens qu'elle présente dans l'application.

VOYAGES DANS LA GRANDE-BRETAGNE, *entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts et chaussées;* par CH. DUPIN, de l'Académie des sciences, etc. IIe partie, FORCE NAVALE (1).

L'auteur de cet ouvrage a déjà publié six volumes in-4° sur les travaux publics de la Grande-Bretagne. Dans ce moment, il est encore occupé à recueillir, en Angleterre, de nouvelles connaissances dont il veut enrichir sa patrie, et des matériaux pour terminer le vaste monument qu'il a dédié aux sciences et aux arts. Lorsque M. Dupin s'imposa l'obligation de nous faire connaître l'Angleterre considérée dans sa force militaire, sa marine et ses travaux civils, l'entreprise dut paraître téméraire jusqu'au moment où l'on eut vu les deux premiers volumes; mais, dès que l'on put juger comment il tiendrait sa promesse, les publications suivantes furent attendues avec une impatience encore plus vive, mais sans inquiétude. Les lecteurs furent assurés d'y trouver réunies l'abondance, la variété et l'excellente distribution des matières, la clarté et la précision du style. On s'accoutume promptement à ces qualités d'un livre bien fait; on en vient même à ne plus les remarquer, parce que les pensées de l'auteur sont comprises sur-le-champ et sans effort, que l'esprit du lecteur s'y livre avec un entier abandon, qu'il s'y concentre pour les méditer et les développer, et qu'il n'observe rien de ce qu'elles ne renferment point. Les ouvrages de M. Dupin sont bien propres à opérer ce prestige sur les hommes studieux qui les consultent, à détourner leur attention de la manière dont les objets sont exposés, afin de la fixer exclusivement sur les objets mêmes.

---

(1) Paris, 1821. 2 vol. in-4°. V. *Rev. Enc.*, 1re série, t. XII, p. 68.

Deux volumes de la troisième partie de ces Voyages ont déjà paru. L'auteur y traite de la *force commerciale* de la Grande-Bretagne, des travaux publics et d'association relatifs à cette force. Les journaux quotidiens se sont hâtés d'annoncer cette nouvelle publication; M. Ransonnet, ancien officier de marine, en a fait, dans le *Moniteur*, une analyse assez étendue pour que l'on puisse juger de la multitude et de l'importance des documens recueillis en Angleterre par notre savant voyageur. Notre Recueil s'emparera aussi du même sujet, et le considèrera sous un point de vue réellement *encyclopédique ;* car l'ensemble des connaissances importées par M. Dupin s'y trouvera résumé.

Afin de préparer la récapitulation des travaux de notre jeune académicien, depuis 1816 jusqu'à ce jour, nous sommes forcés de revenir sur la seconde division de son ouvrage, où il a traité de la force navale de la Grande-Bretagne. Celui de nos collaborateurs qui en a rendu compte, s'est attaché principalement à ce qui concerne l'amirauté, l'administration de la marine, les lois et les institutions relatives à cette partie de la force publique : il n'est entré dans aucuns détails sur les travaux maritimes, sur les études de l'homme de mer, sur le matériel et le personnel des armées navales. Nous allons suppléer à cette omission, non pas avec tous les développemens que le sujet semble exiger, mais assez pour que nous soyons compris, lorsque nous aurons à comparer l'artillerie de terre à celle de mer, les formes de constructions navales aux travaux analogues exécutés par les ingénieurs civils, les écoles de la marine à celles des soldats et des officiers de toutes les armes, etc.

M. Dupin divise en six livres cette partie de son ouvrage. Le premier livre est consacré à la *force morale* des armées navales, aux établissemens et aux méthodes d'instruction pour les hommes de mer. Tout ce qu'il dit sur cet objet est si différent de ce que nous voyons en France, qu'on ne peut guère

espérer que l'avenir amène des améliorations capables de relever notre marine. Ce livre et très-instructif, sans doute, mais encore plus décourageant.

C'est dans l'estime universelle dont elles sont investies, dans l'attachement et l'intérêt de tous les Anglais, que les armées navales de la Grande-Bretagne trouvent le principe de l'énergie dont elles ont donné des preuves si éclatantes et si multipliées. La discipline est encore un moyen de succès dont les marins français savent rarement profiter aussi bien que les anglais;

Elle est extrêmement sévère dans la marine royale de la Grande-Bretagne. Les châtimens y sont hors de proportion avec les fautes; et, selon toutes les apparences, ils excèdent aussi la mesure de ce qu'exige l'exactitude du service. Le gouvernement a mitigé depuis peu quelques dispositions trop cruelles des ordonnances de discipline; mais celles qui sont conservées, et surtout les anciennes habitudes, continuent à faire distribuer largement des coups de *fouet à neuf queues*, dont un seul coup équivaut, dit-on, à quatre de ceux des fouets employés dans l'armée de terre. Malgré la modération dont on use envers les soldats, ou la sévérité avec laquelle les marins sont traités, on est sûr de trouver, parmi les Anglais, dix hommes qui choisiront le service de mer contre une seule recrue pour l'armée de terre.

Les chapitres relatifs à l'instruction nous apprennent un fait que l'auteur n'explique point, mais dont il n'est pas difficile d'apercevoir la cause; c'est que les Anglais écrivent peu sur les sciences navales, et qu'ils n'ont pas, sur le premier de leurs arts, autant de bons ouvrages que d'autres peuples beaucoup moins navigateurs. Ils écriraient sans doute plus de livres, s'ils étaient moins occupés. On peut objecter que leurs agronomes font gémir la presse, multiplient les brochures, les gros livres, les traités, les ouvrages périodiques, et que, cependant, la vie du cultivateur ne lui laisse guère plus de loisir

que celle du marin : mais, pour le cultivateur, les tems de loisir dont il jouit sont bien plus favorables à la méditation et aux travaux du cabinet.

En Angleterre, l'école d'architecture navale ne ressemble nullement à celle de France, et celle-ci paraît la meilleure à tous égards. Le gouvernement anglais n'a vu, dans la création de son école, qu'un moyen de se procurer des chefs d'ateliers soumis, comme les autres ouvriers, aux lois qui régissent tous les métiers.

Le gouvernement français fait plus de dépenses pour l'instruction de ses marins de différens grades, en sorte que les officiers de marine français sont, en général, plus instruits que ceux de la Grande-Bretagne. On est frappé de la disproportion que l'on remarque en Angleterre, entre la faiblesse apparente des moyens et la grandeur des résultats. La surprise cesserait, si l'on pouvait apercevoir d'un coup d'œil toutes les causes de chaque effet. Ici, nous avons l'habitude de mesurer l'instruction par l'enseignement direct ou par l'étude, sans nous occuper des autres routes par lesquelles les connaissances peuvent arriver.

Les exercices, quel que soit leur objet, sont une continuation des études. Le *second livre* traite des exercices du marin, de la tactique navale, des combats entre les vaisseaux. Les exercices sont peut-être le seul de ces objets sur lequel il soit possible de trouver quelque instruction dans les livres. M. Dupin a réuni, sur la tactique, beaucoup d'observations et de faits; c'est, jusqu'à présent, le seul moyen d'étudier l'art des combats, ailleurs que sur les champs de bataille.

Le *troisième livre* présente une instruction plus positive : l'auteur y a renfermé tout ce qui concerne l'artillerie de la marine anglaise. Des tables des dimensions de chaque espèce de bouches à feu mettraient en état de les construire, et donnent aussi les moyens de les comparer aux calibres corres-

pondans dans l'artillerie française. Des épreuves non moins importantes ont été faites, en Angleterre, sur les meilleures dimensions des bouches à feu; mais elles laissent encore indécises ces grandes questions d'artillerie. Toutefois, ce sont des données précieuses qui dirigeront les recherches ultérieures; M. Dupin les a recueillies avec soin. Un chapitre particulier sur les affûts des canons et des caronades laisse aussi quelques doutes sur l'état de perfectionnement de cette partie essentielle de l'artillerie des vaisseaux. Les innovations proposées par le général Congrève sont discutées avec sagacité, et semblent effectivement préférables à la forme ordinaire des affûts anglais, peu différente de celle des affûts de la marine française.

Les Anglais savent donner à leurs boulets une pesanteur spécifique supérieure à celle de notre artillerie. Il est bien étrange qu'on ne leur ait pas encore enlevé cet avantage. La fonte de fer, spécifiquement plus pesante, serait pour quelques arts une matière plus convenable que celle qu'ils emploient actuellement. La fabrication des boulets a déjà fait, en France, d'assez grands progrès, surtout quant à la forme : mais il n'est pas certain que leur densité ait augmenté sensiblement; il suffit que la surface soit lisse et sphérique, pour que le volume paraisse plus petit, sans qu'il y ait aucune diminution de poids. D'ailleurs, la plus grande augmentation de densité que l'on ait obtenue en France, n'excède pas un trente-sixième, tandis que la différence entre les fontes de France et celles d'Angleterre est à peu près d'un dix-septième.

Dans la grande variété de projectiles essayés en Angleterre, les *boulets incendiaires* de M. *Fane* paraissent mériter une attention particulière. Si les effets qu'on leur attribue sont réels, ils pourraient être substitués aux boulets rouges dans presque tous les cas où l'on a recours à ce terrible moyen de destruction.

Le dernier chapitre de ce livre contient un grand nombre

de tableaux d'expériences faites en Angleterre sur le tir et les portées de différentes bouches à feu.

Le *quatrième livre* traite de la force et de la durée des vaisseaux de guerre. Une des améliorations les plus importantes introduites par les constructeurs anglais, est la forme ronde et militaire qu'ils donnent à la poupe des vaisseaux, au lieu que la marine française consacre uniquement cette partie à un luxe futile ou dangereux. Tout ce que M. Dupin a recueilli sur l'intérieur des vaisseaux anglais, et l'application qu'il fait de ses remarques au perfectionnement de nos constructions navales; toutes ces vérités de fait et d'une longue expérience attireront sans doute l'attention des marins et des hommes d'état. Notre auteur approuve aussi les moyens employés par les Anglais pour la conservation de leurs vaisseaux, et il fait des vœux pour que nous les imitions dans cette partie de l'administration navale.

Les deux derniers livres contiennent la description des établissemens centraux et des arsenaux de la marine anglaise, et des travaux que l'on y fait. Ces établissemens, rangés dans l'ordre de leur distance à la capitale, sont : Deptford, Woolwich, Chatam, Sherness, Plymouth, Portsmouth. L'amirauté est à Londres, d'où les inspecteurs peuvent se rendre très-promptement aux lieux où leurs fonctions les appellent.

L'obstination et l'inertie de l'esprit de corps s'opposent partout aux améliorations les plus faciles, aux innovations amenées avec le plus de précautions. Croira-t-on que l'amirauté anglaise en a ressenti l'influence; qu'elle est restée en arrière de cette prodigieuse industrie, qui couvrait toute la grande Bretagne, et que ce fut en 1798 seulement qu'une machine à vapeur fut placée dans les arsenaux maritimes à Portsmouth?

On n'attribuera pas à l'esprit de corps l'usage de conserver le plus long-tems possible les mêmes ouvriers dans les arsenaux, de ne point faire de réformes subites et nombreuses,

lorsque la fin d'une guerre maritime vient rallentir les travaux. Sans congédier les ouvriers, qui n'auraient plus d'occupation, on se borne à diminuer les heures de travail dans tous les ateliers, et les salaires sont en raison de la durée du travail.

Les deux premiers établissemens, décrits par M. Dupin, Deptford et Woolwich, sont les plus petits; mais le second est recommandable par les grandes et belles machines qu'il renferme, et par les travaux de l'artillerie. Dans l'arsenal de Chatam, les précautions contre l'incendie ont été poussées jusqu'à l'extrême, et un double des machines de la poulierie de Portsmouth y est conservé, afin que, dans aucun cas, les travaux exécutés par ces machines ne puissent être interrompus. Rappelons à ce sujet que la poulierie de Portsmouth est un ouvrage de M. *Brunel*, mécanicien français établi en Angleterre; que cet habile artiste a reçu du gouvernement anglais une gratification de 400,000 francs pour les services qu'il a rendus à la marine, tandis que le *Brunel* de Rochefort, M. *Hubert*, n'a reçu que 600 francs pour d'excellentes constructions de machines exécutées dans ce port d'après les plans et sous la direction de cet ingénieur! Les grandes scieries de cet établissement sont décrites par notre auteur avec le soin et l'intérêt que lui inspirent ces belles conceptions du génie de la mécanique.

Pour créer à Sherness un grand établissement maritime, il a fallu surmonter les plus grands obstacles que la nature puisse opposer aux travaux de l'homme. La fondation d'un mur de quai a exigé l'emploi de la *cloche à plongeur*, que M. Dupin décrit. Les travaux projetés et déjà réalisés en partie pour l'agrandissement de cet arsenal, coûteront vingt-cinq millions de francs. « Ce vaste ensemble de travaux, poursuivi avec l'ordre et l'activité que les Anglais savent si bien déployer dans les circonstances importantes, mettrait bientôt l'escadre la plus maltraitée en état de reprendre la mer. »

De tous les lieux que notre auteur à visités, Portsmouth est

peut-être celui dont il conservera le souvenir le plus profond, non-seulement à cause des prodiges d'industrie dont ses regards ont été frappés, mais aussi par l'étrange accueil qu'il y a reçu. Bien décidé à tout supporter pour obtenir enfin l'entrée dans ce sanctuaire des arts maritimes, il a mis à profit le peu de tems qu'il avait pour voir et décrire d'aussi grands objets. Cette description remplit trois chapitres, dont chacun pourrait fournir un volume, sans épuiser la curiosité des lecteurs. Comme Portsmouth est l'atelier central de la marine, la diversité des travaux, la multitude et l'étendue des magasins, la puissance des machines, l'immensité des approvisionnemens, tout semble s'élever au-dessus des forces humaines. M. Dupin a donné beaucoup d'attention à la fabrication du biscuit anglais, et il entre dans le détail des procédés de cet art, depuis la préparation de la pâte jusqu'à l'encaissement du biscuit fabriqué.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des travaux de Plymouth et de la jetée ou brise-mer que l'on y a construite par des procédés qui font honneur aux ingénieurs anglais. Notre auteur les décrit avec de nouveaux détails, et une planche gravée éclaircit tout ce qu'il eût été trop long d'expliquer sans le secours du dessin.

Un atlas de onze planches, joint à cet ouvrage, est un autre répertoire que l'on consultera souvent, surtout pour les recherches sur l'artillerie des vaisseaux.

Il nous était impossible d'indiquer tous les sujets traités par M. Dupin, de désigner plus spécialement ceux qu'il approfondit, et ce que son ouvrage ajoute aux connaissances acquises sur chaque sujet : il fallait nous borner à quelques pages. Si notre analyse eût été complète, nous n'aurions peut-être pas échappé à un autre inconvénient; on eût pu nous reprocher de ne pas imiter la brièveté de notre auteur, qui a su mettre tant de choses dans un livre de 284 pages. FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Réflexions sur l'état agricole et commercial des provinces centrales de la France; par M. le *vicomte* d'Harcourt (1).

N. B. Quoique cet ouvrage soit relatif à l'agriculture, et, par conséquent, à une application des sciences naturelles, comme l'auteur n'a considéré son sujet que dans ses rapports avec la législation qui doit lui être appliquée et avec l'administration publique, l'analyse qui suit se trouve appartenir à notre division des *sciences morales et politiques*, où nous avons dû la placer.

Dans les états où la distinction des castes est admise, il est impossible que les gouvernans et les gouvernés soient parfaitement d'accord sur leurs droits respectifs; mais, quelles que soient la constitution d'un état et la forme de son gouvernement, dès que les gens de bien veulent s'écouter mutuellement, ils reconnaissent bientôt un but commun, et ne diffèrent plus que par le choix de la route que chacun estime la plus courte ou la plus sûre. L'un veut prendre à gauche, l'autre à droite; un troisième préfère le centre : peu importe, pourvu que ces directions convergent vers l'intérêt public, et que tous les voyageurs se retrouvent au rendez-vous commun.

Dans le compte annuel des travaux de la Société royale et centrale d'agriculture, M. le secrétaire perpétuel a donné tant d'éloges à l'ouvrage de M. le vicomte d'Harcourt, que l'on ne

(1) Paris, 1822; imprimerie de G. Trouvé, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 17. 1 vol. in-8°; prix 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

peut plus rien ajouter à un hommage aussi éclatant. Moi aussi, j'aime à reconnaître, dans le livre que je viens de lire, l'œuvre d'un homme de bien qui, souvent dominé par des préjugés de situation, a pu s'en détacher quelquefois, et n'obéir qu'aux impulsions de son patriotisme et de sa philanthropie, quoiqu'il ne s'y livre que timidement, et avec une sorte de honte. Mais je m'écarte parfois de son avis; je ne partage pas son éloignement pour tout ce qui pourrait opposer quelque résistance au pouvoir; je ne pense pas qu'un auteur ait besoin d'indulgence pour avoir voulu donner des avis utiles à son pays.

J'accorde à M. d'Harcourt que la terre est le fonds le plus solide; que ce fonds ne saurait être productif sans culture, et qu'il ne rapporte qu'en raison des avances qu'on lui a faites. C'est pour cela qu'il attribue les améliorations agricoles de nos provinces du nord aux dépenses faites pour la construction des places fortes, et pour l'entretien de leurs garnisons. Ces deux causes, accumulant ainsi de grands capitaux dans ces provinces, y ont rendu les cultivateurs plus actifs et plus industrieux (1). C'est avec raison qu'il attribue à l'énorme consommation de Paris une puissante influence sur l'accroissement de la culture des campagnes voisines. Guidé par ces observations, il voudrait que les villes du centre de la France, devinssent plus riches, plus belles, plus peuplées : il a raison;

---

(1) Cette observation n'est pas tout-à-fait juste. L'agriculture flamande était déjà très-perfectionnée, avant que l'on construisît un si grand nombre de places sur cette frontière, et que l'on y fixât des garnisons. Les progrès qu'elle a faits depuis ne sont que le développement ordinaire dont tout art est susceptible, en raison de ce qu'il est déjà, de l'aptitude des hommes qui l'exercent, et du tems. Les places fortes et les garnisons n'ont rien changé à l'agriculture, sur la frontière entre la Meuse et les Vosges : pourquoi cette cause n'aurait-elle obtenu son effet que dans la Flandre? (N. d. R.)

mais il n'indique point les moyens d'obtenir ces résultats satisfaisans. Il ne met pas sans doute au nombre de ces moyens la destruction de notre marine et l'abandon de nos colonies; ce serait porter un coup funeste à notre commerce extérieur, à nos ports, aux provinces maritimes et à celles qui fournissent à l'exportation.

On objecte que la Suisse et l'Autriche prospèrent sans marine : l'une, par son industrie manufacturière, et l'autre, par son agriculture; mais, c'est en exportant leurs produits chez les peuples voisins que ces deux pays peuvent se passer de commerce maritime. C'est l'exportation qui assure à deux puissances européennes, l'une sans forces navales, et l'autre toute puissante sur mer, l'influence qu'elles exercent sur le Continent. Certes, quand nos voisins proscrivent nos denrées, dès l'instant où nous imposons les leurs, ce n'est point sans marine que nous reprendrons et conserverons la force nécessaire pour faire fleurir notre commerce et le protéger au dehors. Il nous faut des vaisseaux capables de soutenir nos bâtimens légers, et nos spéculations au delà des mers; et quand même nos colonies sembleraient onéreuses dans les circonstances actuelles, nous devrions cependant les conserver, ainsi que nos vaisseaux de ligne, si nous voulons que notre commerce embrasse toutes les contrées du globe.

Nos ports seront bloqués en tems de guerre? est-ce une raison pour accepter le joug des Anglais, ou plutôt n'en est-ce pas une pour chercher à nous en affranchir? Je le demande à M. d'Harcourt lui-même, si nos voisins levaient d'énormes armées, la crainte de voir assiéger nos places fortes l'engagerait-elle à nous conseiller de renverser nos remparts et de licencier nos bataillons?

J'avoue que je ne saurais mieux comprendre comment le séjour de nos forces militaires, dans l'intérieur de la France, au lieu de leur concentration si naturelle dans les places, pro-

curerait à l'agriculture des avantages réels : cette distribution des consommateurs ne ferait que déplacer le lieu des dépenses. Si le centre en profitait, ce serait au détriment de la frontière, pour laquelle le bénéfice des armées est un juste dédommagement des ravages de la guerre.

Il est vrai que M. d'Harcourt conseille d'occuper, en tems de paix, nos soldats à défricher nos terres (1); quant à moi, je préfèrerais qu'on en réduisît alors le nombre à ce qui serait strictement utile à notre défense, afin que, pour orner nos drapeaux, on n'enlevât point à l'agriculture une multitude de bras qui lui sont nécessaires.

Je me vois donc réduit à chercher, dans la réunion d'un grand nombre d'hommes riches au centre de la France, les moyens d'accroître la consommation et le commerce intérieur. Mais, comment opérer cette réunion sans qu'elle ait lieu aux dépens de ce Paris, qui vivifie tout ce qui l'entoure, ou de ces campagnes elles-mêmes, dans lesquelles M. d'Harcourt voudrait voir les capitalistes et les négocians s'établir comme fermiers? Et cependant, il regrette que la destruction des châteaux, la perte des prééminences féodales, la continuité de possession qui dérivait du droit de primogéniture, enfin, tout ce qui attachait à la glèbe les familles riches des provinces ne les empêche plus d'aller chercher à la cour les jouissances d'une vie moins sédentaire, et des récompenses ou des encouragemens trop souvent offerts à l'ambition la moins honorable.

---

(1) Cette proposition fait voir que M. d'Harcourt connaît peu l'esprit du soldat français, et qu'il n'a pas assez médité sur la nature des gouvernemens constitutionnels. Dans ces gouvernemens, la loi peut ordonner des levées d'hommes pour la défense de l'état, mais non pour le défrichement des terres, et aucun pouvoir n'a le droit d'employer de la sorte les armées nationales.

Je sais que M. d'Harcourt recommande la confection des canaux et des routes comme un moyen de ranimer notre commerce intérieur, et de lui donner une assez grande activité pour nous dédommager de l'abandon de nos vaisseaux et de nos colonies; sans doute, il serait très-important de creuser des canaux et d'améliorer nos routes, si mal entretenues. Mais je ne présume pas que les barrières, dont il regrette l'abolition, et l'accroissement des impôts indirects, qu'il propose comme ressource, fussent très-goûtés par les habitans des villes même agrandies, et par les capitalistes cultivateurs. Les projets de cette nature ne plairont qu'à ceux qui reçoivent quelque partie de ces énormes impôts, « qui attirent une si grande masse d'intérêts individuels, que toutes les idées ambitieuses se tournent vers un désir d'emplois. » Les canaux et les routes sont improductifs par eux-mêmes; si on ne trouvait pas un autre moyen d'animer la culture et le commerce, ces communications traverseraient des provinces désolées, et ne seraient qu'une charge de plus pour l'état qui en aurait fait la dépense.

Je ne crois pas non plus que l'assiette de l'impôt territorial puisse rester constamment la même; certes, il y aurait de l'avantage à favoriser ainsi les améliorations rurales, et par ce motif, on ne doit la changer que rarement, et progressivement. Néanmoins, on ne doit point regarder les évaluations comme invariables; car, alors, les terres améliorées au moment des estimations se trouveraient, au bout de quelques années, beaucoup trop imposées par rapport à celles qui n'auraient été améliorées que postérieurement à cette époque.

Nonobstant ces objections, que m'a suggérées le système de M. d'Harcourt, je dois signaler d'excellentes choses renfermées dans son ouvrage, et qui, certes, ne sont pas inspirées par l'esprit de cour.

J'aime à reconnaître avec lui que, si le gouvernement rele-

vait la condition des fermiers, s'il leur accordait une protection spéciale et les aidait par des avances, il ferait beaucoup pour sa gloire et pour son propre avantage. J'aime à l'entendre louer la manière de penser des Anglais, chez lesquels aucun citoyen ne trouve que les occupations agricoles puissent être au-dessous de lui; je partage entièrement son opinion sous ce rapport.

Je conviens aussi que les meilleures terres sont improductives sans l'industrie et le travail; et que, si la culture d'un pays est mauvaise, c'est autant par le manque de capitaux que par l'insouciance des colons. Pour remédier au mal, il est donc indispensable de répandre l'instruction, l'amour du travail, les bons exemples et des secours suffisans. Il serait à désirer que les capitalistes sentissent toute l'importance des spéculations agricoles, et qu'en France, comme en Angleterre et en Allemagne, les hommes bien élevés s'adonnassent en grand à ce genre d'industrie. Pour obtenir ce résultat, il faudrait environner les agriculteurs d'une grande considération; et l'on y parviendrait, si, comme le propose M. le vicomte d'Harcourt, on relevait cette honorable profession, en assimilant, dans les colléges électoraux, les fermiers qui possèdent de riches mobiliers d'agriculture, aux propriétaires fonciers.

Notre auteur n'attache, avec raison, aucune importance à la prétendue rivalité entre le commerce et l'agriculture; car, celle-ci est nécessaire à l'autre, comme le commerce lui est indispensable à elle-même. Ce sont les populations prises en masse qui consomment le plus, surtout quand elles jouissent d'un peu de bonheur; la consommation croît avec l'aisance, et c'est ainsi que le bien-être général fait prospérer tous les genres d'industrie.

« Fort peu de capitalistes français connaissent les ressources de l'agriculture... Si l'éducation développait parmi eux le goût de l'amélioration de leurs biens, de grands placemens de fonds

très-productifs se trouveraient à l'abri des chances commerciales, et deviendraient pour le commerce le point d'appui le plus solide. »..... « Les étrangers ont, avant nous, et mieux que nous, reconnu les avantages d'une éducation agricole ; et déjà plusieurs états retirent les fruits de leur prévoyance à cet égard. Malheureusement, en France, les améliorations agricoles ne sont pas généralement propagées ; ce n'est qu'en petit, autour des villes et dans les pays favorisés déjà par leur situation, qu'on s'est aperçu de l'influence d'une culture mieux réfléchie ; mais, dans les pays pauvres, des essais partiels et quelques succès individuels n'ont pas suffi pour les tirer de leur état d'inertie. » Que leur faut-il pour cela ? y répandre l'instruction : les bénéfices y viendront avec l'industrie, et les capitaux renaîtront du sein de la terre, quand l'ignorance en aura été bannie. C'est ainsi que la sagesse du gouvernement pourra fixer des capitalistes sur toutes les parties de la France.

Nous pensons, comme l'auteur des Réflexions, que les triomphes de Louis XIV nous ont appauvris, tandis que l'or répandu par Colbert dans nos villes manufacturières, a prévenu notre ruine. Que le gouvernement fasse pour l'agriculture ce que Louis XIV a fait pour les arts et le commerce ; bientôt les arts, le commerce et les manufactures feront la richesse de la France, plus réellement que les plus brillantes conquêtes.

M. d'Harcourt a très-bien reconnu que, plus un canton est peuplé, plus la terre y est productive, et il en a conclu que notre population pouvait beaucoup s'accroître, sans que nous ayons à redouter les famines ; malgré sa prédilection pour les grandes propriétés, il était trop judicieux pour méconnaître les avantages du morcellement des terres, dans les pays de petite culture, et pour ne pas voir jusqu'à quel point les biens et les pâturages communaux sont funestes à l'état. La destruction des anciens droits de parcours que possèdent les communes et les particuliers, lui a paru également désirable. « Si, dit-il, par des

transactions légalement autorisées, on pouvait dégager les biens soumis à ces dévastations journalières, on rendrait un éminent service aux propriétaires. Une loi, qui fixerait un mode de partage ou ce rachat des prés et des bois soumis à des droits de parcours, reproduirait des valeurs nouvelles qui profiteraient à tout le monde, tandis que l'habitude de vagabonder sur les terres d'autrui ne sert qu'à paralyser l'industrie. » Il faut que l'on prenne les moyens nécessaires pour mettre en valeur ces terres incultes et presque improductives.

C'est pour cela que l'idée de colonies intérieures à établir dans nos provinces peu peuplées, me plaît plus que celle des colonies extérieures et lointaines; j'aime à penser, et des observations positives me donnent la conviction que notre sol est capable de nourrir une population dont les accroissemens ne peuvent encore être assignés; mais je crois qu'on sera plus assuré d'obtenir ce beau résultat, en multipliant les villages, qu'en fondant avec luxe quelques villes superbes qui serviraient d'asiles aux gens oisifs, et non pas aux cultivateurs, essentiellement attachés à leur charrue. Je tiendrais d'autant plus à cette opinion, qu'il importe toujours que ce soit le travail qui préserve les hommes de la mendicité, et que, comme l'a fort bien dit M. d'Harcourt, il ne faut pas que la culture soit entre les mains d'hommes sans force et sans instruction. « L'Allemagne, suivant lui, a senti l'avantage que l'on retire d'une culture éclairée. La science de l'agriculture y fait partie de l'éducation des hommes les plus opulens. Les familles les plus considérables, les princes souverains même ne dédaignent plus des connaissances de détail, dont l'ensemble influe si puissamment sur la fortune des états; et ce pays est, sous ce rapport, de vingt ans plus avancé que le nôtre. »

Telles sont les réflexions que M. le vicomte d'Harcourt a publiées sur l'état agricole et commercial des provinces centrales de la France. On voit toujours avec intérêt les hommes

estimables de tous les partis, et quelles que soient leurs opinions politiques, s'accorder pour éclairer la marche du gouvernement; et certes, ils ne peuvent rendre un plus grand service que d'obtenir l'application des capitaux à l'amélioration du sol, la propagation de l'instruction dans les campagnes, la résidence fréquente et la surveillance perpétuelle des riches propriétaires sur leurs exploitations rurales; le défrichement des terres incultes, l'amélioration des méthodes de culture, le partage des biens communaux et l'abolition des parcours, ainsi que le rehaussement de la condition de ces cultivateurs, dont la prospérité, intimement liée à celle du commerce, doit être considérée comme la base de la puissance et de la grandeur françaises. B. de M.

HISTOIRE COMPARÉE DES SYSTÈMES DE PHILOSOPHIE *considérés relativement aux principes des connaissances humaines;* par M. DEGERANDO, membre de l'Institut de France. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée (1).

Une histoire complète de la philosophie serait une histoire de l'esprit humain, puisqu'elle doit reproduire le tableau complet des doctrines enfantées par les différens siècles sur la nature de l'homme, sur ses facultés intellectuelles et morales, et sur les questions innombrables qu'enferme ce vaste sujet. Mais, pour ne pas s'égarer sur cette mer des opinions humaines, il faut, avant tout, se marquer un but, et déterminer clairement la route que l'on veut suivre. La plupart des auteurs qui ont écrit l'histoire de la philosophie n'ont suivi

(1) Paris, 1822 et 1823. 4 vol. in-8°. Eymery, rue Mazarine, n° 30; prix 7 fr. le vol.

d'autre marche que celle des siècles, et se sont contentés de présenter une table chronologique des diverses doctrines et des systèmes qui ont régné tour à tour. Sans doute on ne saurait avoir trop de reconnaissance pour les savans qui ont consacré leurs veilles à l'exact et laborieux inventaire des opinions philosophiques. Cette méthode a le mérite de se prêter parfaitement à l'exposition fidèle et successive des doctrines; mais, ne les appréciant pas, elle ne peut suffire au besoin des esprits curieux d'exercer le jugement plutôt que la mémoire. Détruisant ainsi la liaison des systèmes, omettant la comparaison de leurs analogies et de leurs différences, elle réduit l'histoire de la philosophie à un registre de théories incohérentes sans lumière et sans intérêt.

En effet, l'historien de la philosophie n'a pas rempli sa tâche, quand il a fait connaître isolément les différens systèmes; il faut encore qu'il les rapproche pour les embrasser dans une critique générale; il faut qu'il les éclaire l'un par l'autre, en les comparant entre eux, non sous les rapports arbitraires et fortuits des tems où ils ont pris naissance, mais suivant leurs caractères analogues, qui seuls peuvent donner lieu à des comparaisons précises et fécondes en résultats. Et si l'histoire doit concourir aux progrès de la science, une histoire qui classerait les doctrines suivant leur plus grande analogie, serait donc celle qui s'accorderait le mieux avec les besoins et les intérêts de la science elle-même.

Qui ne sent combien l'histoire de la philosophie mériterait de la philosophie spéculative, si elle pouvait lui fournir sur chaque question importante un tableau comparatif de toutes les doctrines célèbres, qui offrît comme un point de vue élevé, d'où l'on aperçût d'un coup d'œil les opinions évidemment fausses qu'il faut abandonner pour jamais, et bannir de la discussion, et les opinions au moins probables qui sont encore à débattre, et parmi lesquelles on pourra choisir.

On voit qu'un pareil ouvrage suppose nécessairement deux parties, deux sortes de travail, de nature tout-à-fait différente : d'abord, un tableau complet des questions fondamentales qui constituent la science; puis, l'inventaire historique des opinions, des doctrines, des systèmes; et du rapprochement de ces deux parties résultera une véritable histoire critique de la philosophie. Mais, là est précisément l'écueil d'une pareille entreprise ; là est l'obstacle le plus difficile à surmonter. Un semblable tableau de toutes les questions possibles est le dernier résultat auquel les plus vastes génies puissent arriver; le tenter, c'est supposer que la science est complète, ou du moins fort avancée. Or, qui oserait dire cela des sciences philosophiques ? Et pourtant, lorsqu'on veut faire l'histoire de la pensée, il faut avoir le courage de la systématiser.

Toutefois, quelque bornés que puissent être les progrès faits jusqu'ici dans ce genre de recherches, il n'y a point à désespérer de quelque utile tentative. Même sans être fort avancée, la science reconnaît toujours certaines questions éminentes, certains problèmes fondamentaux qui ont de tout tems sollicité les curieuses méditations des penseurs, et auxquels se rattachent une foule de questions particulières, dont la solution dépend de ces premiers problèmes. Si donc il y a, en philosophie, un petit nombre de questions qui, se trouvant à l'origine de toutes les autres, doivent exercer sur celles-ci une influence inévitable, et qui renferment en elles-mêmes leur solution ; si les opinions adoptées par chaque philosophe sur ce petit nombre de questions primitives ont dû déterminer, par une conséquence nécessaire, toute la suite de leurs opinions; si ces questions fondamentales peuvent être reconnues, énumérées, clairement définies, on aura un moyen sûr de caractériser chaque doctrine par ses traits essentiels; on aura un moyen de les résumer plus facilement et plus clairement, puisqu'on en possèdera la clef; leur classification

deviendra plus simple et plus facile. Par-là, on embrassera d'un coup d'œil les divergences qui ont mis les différentes sectes aux prises entre elles; et, au moyen de toutes ces comparaisons, il deviendra plus facile d'apprécier les solutions adoptées par les diverses écoles, et de reconnaître celles qui s'approchent le plus de la vérité.

Telle est l'idée qui a frappé M. Degerando, et qui lui a servi de guide dans son ouvrage. Je vais le laisser parler lui-même. « Nous avons cru découvrir, par l'étude que nous avons faite de la nature des divers systèmes philosophiques, qu'il y a réellement une question première et fondamentale, qui est comme le pivot de la philosophie tout entière. Cette question est celle qui a pour objet de fixer *les principes des connaissances humaines*, c'est-à-dire, celle qui tend à examiner quel est le rapport de l'esprit humain avec les objets de ces connaissances, quel est le fondement du droit qu'il s'attribue pour en juger, quelles sont par conséquent la réalité, l'étendue et la garantie légitime de ces connaissances elles-mêmes. Telle est, à nos yeux, cette véritable *philosophie première*, dont parlent Bacon et Descartes, qui renferme en elle l'essence et les élémens constitutifs de toute philosophie, parce que les principes universels de toutes les sciences ne peuvent résider que dans la nature même de la science, parce qu'avant de décider sur *Dieu*, *l'univers*, *l'homme*, ces trois grands objets de toute doctrine philosophique, il faut examiner, avant tout, en vertu de quel titre l'homme décide sur quelque chose. Nous avons donc cru reconnaître que les systèmes relatifs aux principes des connaissances humaines ont déterminé constamment, et d'une manière presque infaillible, les caractères dominans et les destinées principales de chaque doctrine philosophique, parce que ces systèmes renfermaient, si l'on peut dire ainsi, la *législation* de ces doctrines. »

Par-là, le travail de M. Degerando s'est divisé naturelle-

ment en deux parties. La première est une simple exposition *historique* des systèmes imaginés par les philosophes touchant les principes des connaissances humaines, avec l'indication du rapport qui unit chacun de ces systèmes aux opinions qui en sont dérivées. La seconde est une analyse *critique* de ces mêmes systèmes, où leurs motifs sont opposés, et leurs effets comparés les uns aux autres. Telle est la division générale de l'ouvrage. Lorsqu'il parut en 1804, il attira d'abord l'attention des penseurs, et fut traduit en plusieurs langues. Tout le monde s'accorda à louer le nouveau point de vue d'où l'auteur envisageait l'histoire de la philosophie, et les généralisations hardies par lesquelles il ramenait à quelques points principaux, tous les systèmes anciens et modernes. Quelques écrivains, particulièrement les philosophes allemands, mêlèrent à leurs louanges certaines observations critiques. Ils lui reprochèrent des éloges exagérés de Bacon, la prééminence accordée à son école, et sa préférence hautement avouée pour la philosophie de l'expérience. On doit convenir qu'à l'epoque où cet ouvrage parut, l'École française était encore sous le joug des doctrines de Locke et de Condillac; et ce fut un véritable service que lui rendit M. Degerando, en facilitant la connaissance de plusieurs systèmes auxquels nous étions restés tout-à-fait étrangers.

Depuis long-tems, la première édition de cet ouvrage était épuisée; et l'impulsion nouvelle, donnée en France depuis plusieurs années aux recherches philosophiques, faisait sentir plus vivement le besoin d'un guide sûr pour diriger les jeunes gens dans l'étude des anciens systèmes. M. Degerando s'est donc décidé à en donner une nouvelle édition, avec des corrections et des augmentations importantes. La première partie surtout a été considérablement étendue. Les quatre premiers volumes, qui ont déjà paru, ne contiennent que l'exposition historique des systèmes, pas même tout entière. En effet,

l'auteur a partagé cette histoire en cinq périodes, ou époques, correspondantes aux principales révolutions de la philosophie. La première comprend, depuis l'origine de la philosophie jusqu'à Socrate; la seconde, depuis Socrate jusqu'à la translation de la philosophie grecque en Égypte et à Rome; la troisième période s'étend de l'École d'Alexandrie à la chute de l'empire d'Occident; la quatrième, depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la renaissance des lettres; enfin, la cinquième et dernière période comprend depuis la renaissance des lettres jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Les quatre volumes que nous annonçons s'arrêtent à la cinquième époque.

C'est un imposant spectacle que la tradition de ces antiques doctrines transmises par la Haute-Asie à la Perse et à l'Égypte, d'où elles viennent éclairer la Grèce et l'Occident, et, après des luttes et des fortunes diverses, se réfugier dans le Christianisme, fleurir avec lui, puis expirer au moyen âge dans les arides déserts de la Scolastique; jusqu'à ce que l'esprit humain, réveillé d'un long sommeil, secoue enfin le joug de l'autorité, et rallume le flambeau des sciences qui désormais ne cesseront plus d'éclairer le monde. Nous allons parcourir rapidement chacune de ces époques, et retracer les traits principaux du vaste tableau qu'elles nous présentent, en caractérisant les Écoles célèbres qui se sont élevées tour à tour.

Les traditions de l'Asie, de l'Égypte et de la Phénicie ouvrent le premier âge; bientôt les spéculations philosophiques commencent à fleurir dans l'Ionie, la Thrace et cette partie de l'Italie qui fut appelée la Grande-Grèce. L'École ionique, fondée par Thalès, et renouvelée ensuite par Anaxagore, presque bornée à l'observation des phénomènes extérieurs qu'elle voulut trop tôt expliquer, n'a légué aux âges suivans que des essais incertains et une ébauche imparfaite des sciences

naturelles. Quant à la Thrace et aux doctrines théologiques d'Orphée, elles ne furent jamais bien connues des Grecs, et ce ne fut qu'à une époque postérieure que des philosophes érudits s'efforcèrent de les ressusciter, comme auxiliaires du paganisme en décadence. Pythagore est le seul de cette époque dont la doctrine, environnée d'éclat et de célébrité pendant sa vie, ait exercé une grande influence sur les âges suivans. Chef de la secte ionique, on peut encore le regarder comme le père de la philosophie grecque. De là sortirent l'Ecole d'Elée, qui se partage en deux branches, les Éléatiques physiciens et les Éléatiques métaphysiciens, et l'École d'Héraclite. A leur suite, une sorte de scepticisme prend déjà naissance. Les sophistes, abusant des prérogatives de la raison, la décréditent aux yeux des hommes, ou commencent à contester ses droits.

Socrate paraît, et, au milieu du débordement des sectes et de leurs opinions contradictoires, il donne à la philosophie grecque un nouveau caractère : il la ramène à l'étude de l'homme lui-même. Sans former d'École proprement dite, il enseigne à ses disciples à interroger leur propre conscience. Athènes devient le foyer des discussions philosophiques, et, dans cette étroite enceinte, s'agitent toutes les questions qui ont exercé les méditations des plus puissans génies. De l'École de Socrate sortent bientôt, à l'envi, les cinq Écoles qui contiennent en elles les divers caractères de toute philosophie possible, savoir : l'École platonicienne, l'École péripatéticienne, celle d'Épicure, le stoïcisme et le scepticisme. En effet, quiconque aura observé avec attention la nature et les facultés de l'esprit humain, reconnaîtra facilement qu'il n'y a, en philosophie, que cinq opinions possibles et essentiellement différentes, entre lesquelles nous sommes forcés de choisir. Ou il faut nier que l'observation puisse apercevoir et que l'esprit puisse concevoir autre chose que de vaines apparences sans réalité, et c'est le *scepticisme* ; — ou l'on admet

une réalité, mais seulement dans les objets extérieurs, et l'on prend le monde physique pour l'univers entier, ce qui est l'opinion d'*Épicure ;* ou, absorbé dans la contemplation du *moi* et dans la conscience de la personnalité humaine, l'esprit descend si profondément en lui-même, qu'il ne peut plus rentrer dans le monde extérieur, et qu'il nie tout le reste ou le dédaigne; et c'est la doctrine *stoïcienne ;* — ou, comme a fait *Aristote*, on comprend à la fois la double existence de l'esprit humain et de la nature extérieure, on reconnaît les lois de l'un et de l'autre, et l'on arrive à ces limites que l'on s'abstient volontairement de franchir; — ou enfin, comme *Platon*, non content d'embrasser l'univers et toutes ses parties, on s'élève à quelque chose de supérieur, à cette unité cachée et si difficile à saisir, à cette cause éternelle, à cette substance universelle qui contient dans son vaste sein et qui anime cet univers, qu'on appelle le monde spirituel et le monde matériel. — Telles sont les doctrines opposées dont la lutte et les progrès continuels remplissent le second âge de la philosophie grecque, jusqu'à ce qu'une nouvelle secte s'élève, qui, rapprochant et comparant toutes les doctrines des diverses écoles, travaille à les réunir dans une seule école, dans une seule doctrine.

Telle fut la tâche que se proposa la troisième époque, ou l'éclectisme d'Alexandrie. Ici, nous devons mentionner, en passant, les tentatives faites par quelques esprits pour transplanter à Rome les études philosophiques : l'Académie renaît par les soins de Lucullus, Varron, Cicéron; le Lycée, par Cratippe, Andronicus; Épicure revit dans Lucrèce; le stoïcisme surtout, introduit par Panetius, conserve une grande autorité, et conseille une mort courageuse à quelques âmes énergiques, jalouses d'échapper à la dégradation générale après la ruine de la liberté. Toutefois, dans la pratique, la plus grande faveur fut pour l'épicuréisme, qui s'accommodait le

mieux avec les jouissances grossières des maîtres et l'insouciance des esclaves. Mais, ce fut en Égypte que la nouvelle philosophie établit son siége; ce fut dans cette ville d'Alexandrie, placée entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe, comme une patrie commune ouverte à toutes les langues, à toutes les religions, à toutes les doctrines, et aux hommes distingués de toutes les parties de la terre. Ce qui caractérise l'École d'Alexandrie, ce sont les efforts qu'elle fit pour concilier et ramener à l'unité les doctrines de Pythagore, de Platon, d'Aristote et de Zénon. Dans cette carrière, se distinguent Potamon, Ammonius-Saccas, Plotin, Porphyre, Iamblique, Proclus.

Dans le même tems, quelques esprits moins enthousiastes exercent la critique sur ces nombreux systèmes : Ænesidemus, Sextus Empiricus, reproduisent le scepticisme, et lui donnent une nouvelle forme et une nouvelle énergie. D'un autre côté, les pères de l'Église chrétienne, initiés aux discussions des sectes d'Alexandrie, les mêlent quelquefois aux dogmes religieux, tandis que les docteurs juifs commentent le Talmud et le plient aux interprétations les plus diverses.

Bientôt, commence une longue période de ténèbres et de barbarie. Cependant, l'esprit humain n'était pas plongé partout dans un sommeil complet; mais son activité, là où il en conservait encore, s'épuisait sur de vaines controverses et de frivoles subtilités. Trois nations conservent encore quelques débris de l'ancien édifice des sciences : les Arabes, au tems de leur gloire et de leur puissance; l'empire grec, dans sa continuelle décadence, et les Latins d'Occident. Les premiers suivent et commentent Aristote, les seconds héritent du syncrétisme d'Alexandrie (fusion des systèmes), en y mêlant leurs subtilités; les derniers ne connaissent guère que quelques écrits de Boëce et de Cassiodore. Béda, Alcuin, Rhabanus Maurus, Jean Scot Érigène, signalent à peine trois siècles de ténèbres. Pendant la première partie de cette période, l'histoire de la

philosophie n'offre guère de remarquable que les travaux des Arabes.

Dès le XIe siècle, la philosophie scolastique commence à prendre, en Occident, un caractère distinct et un premier degré de développement. Elle emprunte ses premiers rudimens à l'École des Arabes. Aristote, altéré, défiguré, l'asservit plus qu'il ne l'éclaire. Raymond Lulle, dans une tentative bizarre et malheureuse, a cependant formé une secte. La fameuse controverse des *Réalistes* et des *Nominaux* s'élève, partage les esprits et leur donne quelque essor. Un petit nombre d'hommes prennent rang parmi les philosophes, en pensant d'après eux-mêmes, et préparent un meilleur tems : tels sont Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Richard Suisset, Guillaume Occam.

Ici s'arrêtent les quatre premiers volumes de M. Degérando.

La cinquième période, qui lui reste à retracer, commence au milieu du XVe siècle, et deploie une nouvelle scène à nos regards. Des érudits infatigables ressuscitent, exposent et commentent les doctrines de l'antiquité; l'arrivée des Grecs fugitifs de Constantinople donne l'impulsion à leurs recherches. En même tems, des esprits hardis et originaux s'essaient à penser d'après eux-mêmes. Jordan Bruno, Laurent Valla, Jérôme Cardan, Campanella, cherchent à s'ouvrir des voies nouvelles; Louis Vivès, Érasme, Ramus, s'appliquent à réformer les méthodes; Montaigne et Charron ramènent la philosophie à l'étude de l'homme.

Cependant, un vaste génie a compris que ces tentatives sont incomplètes, que la réformation doit être portée dans les fondemens mêmes de la science. Bacon a embrassé le système entier des connaissances humaines; il a signalé la route, les écueils. Mais, Bacon n'est point encore compris de son siècle; il faut que les découvertes des sciences physiques viennent servir de commentaire et de preuve au grand code qu'il a tracé.

Descartes, Locke et Leibnitz, viennent imprimer une di-

rection nouvelle aux méditations philosophiques. Le premier, secouant le joug qui pesait encore sur les esprits, fait éclore d'ardentes controverses, et inspire un vif enthousiasme à ses disciples. Le second, plus circonspect, donne l'exemple d'un nouvel ordre de recherches, en traçant l'histoire de l'entendement humain. Le dernier suscite des commentateurs, après avoir posé les fondemens d'un vaste édifice. A la même époque, Hobbes, en cherchant dans les lois de la nature humaine les principes de la science du droit public, construit un système qui n'est que la théorie de Locke plus restreinte ; il commence le sensualisme moderne. Gassendi se rencontre avec lui, en essayant de réhabiliter la doctrine d'Épicure. Spinosa étonne, après tant de conceptions hardies, par un système difficile à saisir, mais qui se reproduira plus tard sous de nouvelles formes.

Le XVIIIe siècle, riche des travaux antérieurs, voit naître aussi quatre Écoles qui lui sont propres : l'idéalisme est fondé par Berkeley : Hume ouvre une nouvelle carrière au scepticisme : l'École écossaise, pour remplir les lacunes qu'elle découvre dans la théorie de Locke, cherche, dans la nature même de l'esprit humain, les lois qui doivent le régir : enfin, Kant essaie de renouveler sur des bases plus profondes la philosophie entière; il interroge la raison humaine sur ce qu'il lui est donné de comprendre, et il donne le jour au *criticisme*.

Tout en suivant l'ordre chronologique des révolutions de la philosophie, M. Degérando ne perd point de vue le but qu'il s'est proposé d'abord, et il rattache toujours la classification des doctrines à la différence des principes adoptés sur le fondement des connaissances humaines. Je ne saurais mieux terminer cet extrait que par la citation d'un passage où l'auteur a résumé habilement et en peu de mots les caractères

essentiels de chacune des époques que nous venons de parcourir. (Tome 1, page 80.)

« Pendant la première de ces cinq périodes, on cherche ces principes dans *la nature des choses*, on veut saisir les élémens qui la constituent; on ne peut y atteindre que par des hypothèses; on construit plus qu'on ne raisonne, qu'on ne discute; c'est le règne du pur dogmatisme.

« Pendant la seconde période, on cherche ces principes dans *la nature de la science;* et, comme la science est l'ouvrage de l'homme, on s'étudie à lui donner des lois. Les controverses naissent de l'indépendance de l'esprit; on dresse les classifications; la logique, la dialectique, naissent, et président à la marche de la philosophie.

« Pendant la troisième période, les philosophes qui essaient de s'engager dans des voies nouvelles, recourent à l'illumination, à l'extase; la philosophie est appelée à servir d'instrument aux dogmes religieux; c'est la période des doctrines mystiques et d'une philosophie contemplative.

« Pendant la quatrième période, on croit trouver le principe des connaissances humaines dans les seules formules logiques, dans l'artifice des propositions; l'argumentation usurpe la place de la méditation; c'est le règne des axiomes.

« Pendant la cinquième période, enfin, on fonde la philosophie sur l'étude de l'esprit humain, des procédés qu'il emploie, des lois qui le gouvernent. Cette période doit développer et perfectionner le grand art des méthodes.

« Si nous cherchons ensuite le véritable point de séparation auquel commence la divergence de ces sectes, nous trouverons qu'il réside essentiellement dans la lutte établie dès l'origine entre l'expérience et le raisonnement, entre les sens et la réflexion, entre les faits et les principes, entre l'instinct et la spéculation, entre les idées de l'homme et le témoignage de la

nature, ou dans le besoin de concilier ces autorités en apparence contraires, nous trouverons qu'il réside dans les notions plus ou moins étendues qu'on s'est faites des prérogatives de la raison et des garanties qui les assurent, c'est-à-dire, que la divergence commence toujours précisément à la diversité des systèmes adoptés sur la génération des connaissances humaines. »

ARTAUD.

LA SEPTENNALITÉ DU PARLEMENT D'ANGLETERRE, ou *Journal des discussions qui ont eu lieu dans les deux Chambres, lors de cette proposition, suivi des Opinions de* TINDAL, SMOLLET, BELSHAM, COXE et BLACKSTONE, publicistes anglais; extrait de l'*Histoire du Parlement d'Angleterre* (1).

La question de la septennalité occupe en ce moment tous les esprits en France. Elle est, pour quelques-uns, un motif d'espérance et de sécurité; pour les autres, un sujet d'inquiétude et d'effroi. Les premiers se persuadent qu'elle est propre à consolider le pouvoir, à laisser au gouvernement une action plus libre, plus de constance dans ses vues, et plus de moyens pour en assurer l'exécution. Les seconds soutiennent que cette innovation porte atteinte au pacte fondamental, que son adoption sera le signal du renversement des institutions établies par la Charte; et que l'accroissement de l'autorité ministérielle, qui en sera le résultat, détruit l'équilibre des pouvoirs qui, seul, peut maintenir la liberté publique, et assurer la prospérité nationale.

---

(1) Londres, 1824; Treuttel et Würtz, Treuttel fils et Richter, 30, Soho-square. 1 vol. in-8° de 174 pages.

Le projet d'établir la septennalité dans la législature française n'est qu'une imitation de ce qui a été fait en Angleterre, sous le ministère de sir Robert Walpole. Les trois royaumes étaient encore, à cette époque, livrés à des dissentions qui présentaient l'avenir sous un aspect inquiétant et dangereux. C'est sous ce prétexte qu'un parti, d'accord avec le ministère, crut devoir proposer aux deux Chambres ce changement important dans la constitution du pays. En disant la constitution du pays, je dois indiquer l'observation que tout lecteur ne manquerait pas de faire lui-même, c'est qu'en Angleterre il n'a jamais existé, et il n'existe même pas encore aujourd'hui, de *constitution écrite.*

Au reste, comme je ne suis ici que narrateur, je n'ai d'autre but que de rendre compte, avec impartialité, des divers discours qui furent prononcés dans les deux Chambres anglaises, à l'occasion de cette célèbre discussion, qui est de nature à répandre quelque lumière sur celle qu'on annonce devoir occuper les délibérations de nos deux Chambres législatives, dans la session qui vient de s'ouvrir. On attache, en ce moment, d'autant plus d'importance à la question de la septennalité, qu'on est généralement convaincu qu'elle a été le principal motif de la dissolution du parlement français, que les circonstances politiques, extérieures ou intérieures, ne semblaient provoquer sous aucuns rapports.

L'ouvrage anglais sur la *Septennalité*, n'est autre chose, comme son titre l'indique, qu'un *Journal des discussions qui ont eu lieu dans les deux Chambres lors de cette proposition.*

Les discours de plus de quarante orateurs, dans la Chambre des pairs et dans celle des communes, sont rangés suivant l'ordre de la parole, et présentent une multitude de répétitions, de manière que le lecteur est obligé, après les avoir suivis avec une scrupuleuse attention, de se livrer à un vrai travail pour faire l'analyse des moyens contradictoirement em-

ployés. C'est pour le lui épargner, pour faciliter la comparaison des objections mutuelles et le mettre à même de les mieux apprécier, que j'ai cru devoir placer d'un côté tous les motifs présentés par les partisans de la proposition, et de l'autre, les objections de leurs adversaires. Je terminerai cet article par quelques observations relatives à la différence des tems et des vues, à ces deux époques.

Ce fut le duc de Devonshire qui proposa à la Chambre des lords, le 10 avril 1716, un bill ayant pour but d'étendre la durée des pouvoirs des membres de la Chambre des communes. La réunion des parlemens triennaux, disait-il, était très-incommode et très-onéreuse, en occasionant des dépenses plus considérables, et trop souvent répétées, pour l'élection des membres du Parlement, et en faisant naître entre les sujets de ce royaume des haines plus fortes qu'en aucun tems avant ladite disposition; et comme sa continuation pourrait porter atteinte à la paix et à la sûreté du gouvernement, dans une circonstance où la faction perturbatrice des papistes s'efforce de rallumer le feu de la révolte dans ce royaume, et de renouveler une invasion étrangère, qu'il soit statué que le Parlement actuel et tous ceux qui devront suivre, aient une durée de — ans, à moins que le Parlement actuel ou les Parlemens futurs ne soient dissous plutôt par Sa Majesté, ses héritiers ou ses successeurs.

La proposition du duc de Devonshire fut appuyée par le lord Rockingham, le duc d'Argyle, le comte de Dorset, et le lord Townshend.

La première lecture du bill fut adoptée. A la seconde, qui eut lieu le 14 avril, il s'éleva un violent débat sur la question de savoir si le bill serait porté au comité général de la Chambre.

Le duc de Kingston soutenait que la législature avait le

droit de rectifier les anciennes lois, comme elle avait celui d'en faire de nouvelles.

Le comte de Dorset disait, que ceux qui parlaient maintenant contre le bill, seraient en sa faveur, s'il servait leurs intérêts; que la loi actuelle répandait des semences de corruption, puisqu'il était notoire qu'un grand nombre de personnes n'avaient d'autres moyens d'existence qu'en s'employant à corrompre des corporations; qu'on en avait fait dernièrement une triste expérience, puisque, par ce moyen, le ministère avait obtenu un parlement qui avait sanctionné la plupart de ses mesures désastreuses, et avait été sur le point de sacrifier le commerce et les libertés de la nation.

Lord Carteret avouait que de fréquens parlemens étaient la garantie des droits et des libertés du peuple; mais il pensait que leur courte durée nuisait aux transactions politiques, et que les puissances étrangères avaient moins de confiance dans les traités que le roi pouvait négocier, par la crainte qu'une nouvelle élection ne vînt détruire tout ce qui avait été fait.

Le duc de Newcastle, s'occupant moins des principes que des faits, représentait que, malgré la défaite des rebelles à Preston et à Dumblain, leur expulsion d'Écosse avec leur roi à leur tête, leurs défaites sur d'autres points et l'exécution de leurs chefs, les jacobites étaient aussi insolens que jamais, et qu'ils espéraient tout reconquérir par une nouvelle élection; que les étrangers entreraient plus facilement en alliance avec l'Angleterre, s'ils lui voyaient un gouvernement moins précaire.

Le duc d'Argyle, répondant au comte de Nottingham, dit qu'il ne pouvait, d'aucune manière, s'accorder avec le noble lord, soit quant au principe, soit quant à la fin de la rébellion; qu'on avait prétendu que le Roi avait été reçu aux acclamations générales du peuple, mais qu'il était certain (et que cela s'était manifesté clairement, malgré les artifices du ministère précé-

dent pour aveugler et tromper le peuple), que, long-tems avant l'heureuse accession de Sa Majesté au trône, on avait formé des projets pour y faire monter le Prétendant.

L'évêque de Londres opina de manière à ne point se compromettre, en disant, que, lorsqu'il était venu à la Chambre, ne sachant à qui donner son vote, il espérait être éclairé et déterminé par ce qui serait proposé des deux côtés sur cet important objet; mais que, maintenant, il était confondu en ne voyant, d'un côté, que dangers et inconvéniens, et de l'autre, que destructions. Il ne prit aucune conclusion.

Plusieurs orateurs répètent les mêmes argumens, emploient les mêmes moyens en faveur du bill; savoir, que les élections trop fréquentes entretiennent la division des partis et occasionent des dépenses onéreuses, soit aux particuliers, soit au gouvernement, pour assurer le succès de la corruption; qu'elles donnent un appui aux intrigues de l'étranger : mal dangereux, dans la disposition où se trouve la nation et au moment où la rébellion, quoique réprimée, n'est pas domptée.

La continuation de l'acte qui rend les parlemens triennaux, ajoutait-on, pouvait nuire à la paix publique et à la sûreté du gouvernement, dans une circonstance où la faction perturbatrice des *papistes* s'efforce de rallumer le feu de la révolte dans ce royaume, et de renouveler une invasion étrangère; il est important, dans une telle situation, de statuer, que le Parlement actuel et ceux qui suivront aient une durée de sept ans.

Le duc de Buckingham, qui avait déjà parlé, termina la discussion, en disant qu'il était pour le bill, mais qu'il ne le croyait pas opportun.

Enfin, après une discussion de cinq heures, l'admission du bill fut résolue à une majorité de 35 voix : 96 pour, 61 contre.

La protestation suivante fut signée par 30 des Lords qui avaient pris part à la discussion.

« Nous Soussignés, déclarons notre dissentiment contre ce bill : 1° parce que nous pensons que des parlemens fréquens sont de l'essence de la constitution, et parce que la pratique desdits parlemens, pendant plusieurs siècles (pratique qui résulte évidemment de nos records), est une preuve suffisante de cette partie de la constitution.

« 2° Parce qu'il est convenu que la Chambre des communes doit être choisie par le peuple, et que, lorsqu'elle a été ainsi choisie, ses membres sont vraiment les représentans du peuple, ce qu'ils ne peuvent être supposés, s'ils sont continués pour un tems plus long que celui pour lequel ils ont été choisis; car, après ce tems, ils sont choisis par le Parlement et non par le peuple, qui est privé par-là du seul remède qu'il possède contre ceux qui, soit par ignorance, soit par corruption, ne répondent pas à la confiance placée en eux, remède qui consiste à choisir de meilleurs représentans à leur place.

« 3° Parce que nous pensons que les raisons données pour le bill ne sont pas suffisantes pour nous engager à l'adopter et à détruire ainsi une partie si essentielle de notre constitution.

« Car, 1° quant à l'argument qu'il encouragerait des princes et autres états d'Europe à former des alliances avec nous, aucun des ministres n'a affirmé que quelque prince ou état ait déclaré ou même insinué qu'il désirait un tel changement. Il n'est pas non plus raisonnable de l'imaginer; car on ne peut attendre qu'aucun prince ou état puisse compter, pour défendre ses libertés et ses intérêts, sur un peuple qui aurait abandonné une si grande partie des siens; et la prudence ne leur permet pas de désirer une telle expérience, après que l'Europe a vu les grandes choses faites pour eux par la nation anglaise, sous la constitution qu'on veut altérer par ce bill. Mais, d'un autre côté, ils pourraient être détournés d'entreprendre quelque chose avec nous, lorsqu'ils apprendront, par le préambule de

cet acte, que la faction papale est assez dangereuse pour qu'elle puisse menacer la paix et la sûreté du gouvernement; et, lorsqu'ils sauront, par cet acte, que le gouvernement est assez faible pour avoir besoin d'une mesure aussi extraordinaire pour se maintenir, ce qui semble impliquer que l'on ne peut se fier aux citoyens anglais, et que les bons sentimens du peuple sont réduits aux sentimens du petit nombre de ceux qui forment la Chambre des communes.

« 2° Nous pensons que ce bill, loin de prévenir les dépenses et la corruption, ne fera que les augmenter; car, plus un parlement doit durer, plus cela donne de valeur à une place dans son sein, et plus il y a de danger qu'on ne corrompe ses membres; car, s'il y avait un ministère qui eût besoin d'un parlement qui le mît à l'abri du juste ressentiment du peuple, ou qui empêchât de découvrir des pratiques pernicieuses envers le Roi, qui ne peut être informé exactement que par un parlement libre, ce serait tellement l'intérêt d'un semblable ministère d'influencer les élections (ce que les ministres peuvent faire mieux que toute autre personne, par le pouvoir qu'ils ont et par la disposition du trésor public), qu'il serait à craindre qu'ils ne fissent usage de ce moyen; et même, lorsque les membres sont élus, les ministres auraient plus de facilité à entraîner un grand nombre d'entre eux, qu'ils pourraient le faire, si, non-seulement les sessions, mais le Parlement lui-même était ramené à la constitution primitive et à la pratique de parlemens fréquemment renouvelés; car, de même que de bons ministres n'emploieraient jamais la corruption, et n'en auraient jamais besoin, il ne peut entrer dans l'intention des Lords d'assurer l'existence des mauvais.

« 3° Nous pensons que toutes les raisons qui induiraient ces Lords à adopter ce bill, pour proroger le Parlement actuel à sept ans, seraient au moins aussi fortes, et pourraient, par le fait du ministère, devenir plus fortes encore, avant la fin des sept

ans, pour le continuer davantage encore, ou même, pour le perpétuer; ce qui serait une subversion totale du tiers-état du royaume. »

Suivent les signatures, au nombre de 30.

Le bill est transmis à la *Chambre des communes;* des pétitions sont présentées contre l'acte septennal, leur analyse offre les considérations suivantes :

L'acte triennal y était regardé comme le boulevard des libertés publiques, et la septennalité comme une atteinte portée aux droits constitutionnels des électeurs, auxquels ce bill donnerait des représentans pour un tems plus long que celui pour lequel ils auraient donné leur confiance : on ajoutait que, d'après la constitution, l'appel fréquent des parlemens nouveaux avait toujours été regardé comme une garantie pour la couronne, ainsi que pour les libertés du peuple.

On trouve, dans le contenu de la protestation des Lords, et dans la substance des pétitions contre l'admission du bill, à la Chambre des communes, les réponses à tous les argumens qui avaient été présentés en sa faveur. Cependant, je dois, pour offrir le résultat complet de la discussion qui eut lieu dans la Chambre des pairs, rapporter encore quelques objections, ou observations qui furent faites par les adversaires de la septennalité.

Ils établissent que son adoption par la Chambre des communes serait un abus de confiance envers leurs représentans; que ce bill montrait une défiance de l'amitié du peuple, affection sans laquelle un roi ne peut trouver ni salut, ni repos; que l'admission du bill dépendait de cette question, si la loi proposée tendait au bien ou au préjudice de la constitution; que l'acte triennal se rapprochait de l'ancienne constitution, d'après laquelle on convoquait de fréquens parlemens; que les longs parlemens avaient toujours été pernicieux; que les fré-

quentes élections étaient un droit nécessaire au peuple pour remédier aux abus; que, si la Chambre des communes se prorogeait elle-même au delà du tems pour lequel elle avait été choisie, ses membres ne seraient plus représentans du peuple, mais une chambre de leur propre formation; que les fâcheuses conséquences du bill pourraient aller jusqu'à ébranler le trône de sa majesté.

Tous les opposans, quels que fussent d'ailleurs les moyens dont ils appuyaient leur opinion, se réunissaient dans cette déclaration générale, que les députés n'avaient été nommés que pour trois ans; que c'était à trois années qu'était fixée l'étendue de leurs pouvoirs, et que, s'ils l'étendaient au delà, ils violaient leur mandat, et portaient atteinte aux droits de la nation et aux libertés du pays.

Le 19 avril, la première lecture du bill eut lieu dans la Chambre des communes, malgré l'opposition de lord Guernesey.

Une question préjudicielle fit naître une vive discussion sur la proposition de la seconde lecture du bill. Un personnage éminent de la Chambre, qui s'était toujours montré très-zélé pour la succession protestante, soutint que c'était une supercherie de la part des Lords de prétendre diriger les Communes sur un objet qui les concernait exclusivement, comme protectrices des droits et libertés du peuple. M. Shippen soutint cette opinion. Il fut combattu par lord Coningsly, qui rappela que l'acte portant création des parlemens triennaux avait été discuté d'abord dans la Chambre des pairs qui, comme portion de la législature, n'est pas moins gardienne des libertés du peuple que la Chambre des communes. La seconde lecture passa à la majorité de 276 voix contre 156.

La discussion fut beaucoup plus étendue dans la Chambre des communes que dans celle des pairs, quoiqu'un moins grand nombre d'orateurs y eussent pris part; mais les citations

sur l'histoire de l'Angleterre et sur les divers bills passés sous différens règnes, en occupent la majeure partie. Les argumens, pour ou contre, sont à peu près les mêmes : cependant, on remarque en général plus de savoir et d'esprit d'indépendance dans les discours des membres des Communes. On en jugera par l'analyse rapide que je vais en faire.

L'adoption du bill, dit le lord Lyddel, inquiètera peut-être le peuple dans le premier moment; mais, peu de tems suffira pour montrer que cette mesure jettera les fondemens solides de la tranquillité du royaume, en déracinant l'esprit du jacobitisme. Il faut un remède *extraordinaire* à un mal *extraordinaire*.

M. Hampden argumente de la faculté qu'a la législature d'abroger, d'étendre ou de restreindre les lois; mais, il convient que ce n'est pas moins un crime d'affaiblir les bonnes lois, que de ne pas abolir ou suspendre les mauvaises. Il ajoute que la fréquence des parlemens est fort utile, mais n'a aucun rapport avec la fréquence des élections; que, si la fréquence des parlemens a été si souvent demandée, c'est qu'autrefois ils étaient fort courts et avaient de longues intermissions; que, dans le bill de droit, il n'est pas dit un seul mot des élections. Il termine en disant qu'il faut paralyser la volonté de ceux qui voudraient troubler de nouveau le gouvernement, et que l'adoption de l'acte septennal est le moyen de prévenir une nouvelle rébellion.

M. *Richard* Steele rapporte ce qu'avait dit le comte de Sunderland, lorsque la triennalité fut établie; que cet acte fonderait un roi triennal, un ministère triennal, une alliance triennale.

La première année d'un parlement triennal, dit l'orateur, passe en décisions vindicatives; dans la seconde, on ne s'occupe des affaires qu'avec le désir de contredire ce que le

parti dominant a fait passer, l'année précédente; dans la troisième, l'approche d'une nouvelle élection inspire aux membres une conduite servile.

Voici maintenant les argumens qui furent employés contre l'adoption de l'acte septennal.

M. Shippen (1) disait que ce bill donnerait aux mécontens l'occasion de se moquer des mesures du gouvernement, et de dire qu'il n'ose se hasarder à de nouvelles élections. Au bout des trois ans, pour lesquels vous avez été choisis, les mécontens diront qu'ils ne sont pas représentés, meilleur prétexte que tout autre pour une faction. On ajoutera que les ministres n'osent regarder en face un nouveau parlement, ou bien que, par quelque démérite ou autre motif, ils ne peuvent, sans le secours de ce bill, conserver leur poste assez long-tems. Ce bill augmentera la corruption; car celui qui s'y laisse entraîner par l'espoir d'assurer sa nomination dans un parlement triennal, y sera bien plus disposé pour un parlement septennal.

Je ne peux concevoir, ni d'après la raison, ni d'après la loi, comment nous, qui ne sommes que représentans, nous pourrions augmenter à notre profit l'autorité qui nous est déléguée, ou comment, en vertu de cette autorité, nous pourrions anéantir les droits fondamentaux de nos commettans. Sans être du nombre de ceux qui portent le pouvoir du peuple à un degré d'extravagance et d'absurdité, il est manifeste que le pouvoir d'après lequel nous prenons part à la législature, réside absolument et exclusivement dans les élections.

La capacité vient de la Charte; mais la question si cette capacité est ou non reconnue dans tel individu, ne vient que des électeurs. Vous n'avez personnellement d'autre capacité légis-

---

(1) J'aime à m'épancher autant que le franc Shippen ou le vieux Montaigne. (Pope.)

lative que celle que vous tenez d'eux. Ainsi notre mandat est un mandat de trois ans; et, si nous entreprenons de le prolonger au delà de son terme légal, nous cessons aussitôt d'être les mandataires du peuple, et nous devenons nos propres électeurs. Dès cet instant, nous agissons par un pouvoir usurpé. Si nous pouvons anéantir ou altérer la forme d'une partie quelconque de la législature, pourquoi ne le pourrions-nous pas pour le tout? Je paraîtrais présomptueux, dit l'honorable M. Shippen, si je soutenais à ce parlement, qui a déjà donné tant de preuves d'omnipotence, que la législature elle-même ne peut pas faire tout ce qu'elle veut. Bien que ce soit une maxime de droit civil que la suprême législature ne peut être liée en rien, cependant je penserai toujours qu'on doit admettre une exception implicite, savoir, qu'elle ne peut renverser les fondemens sur lesquels elle est appuyée, et qu'elle ne peut, sous aucun prétexte, changer ni altérer les lois, qui sont une partie essentielle de la constitution.

Je conviens que la triennalité peut être incommode et contraire à certains plans qu'un ministre actif peut avoir en vue; mais je demande à ceux qui ont de l'expérience, s'ils pensent que la couronne eût pu avoir, autrement que par de fréquentes élections, les subsides qu'elle a obtenus. Aurait-on souffert les mêmes taxes d'un ancien parlement?

Si vous aviez le droit d'abroger la loi triennale, le peuple serait dans une situation pire que si jamais elle ne lui eût été accordée. Par l'organe de nous, qui sommes ses représentans, il prononcerait condamnation contre les parlemens fréquens, et il en établirait de longs et de pensionnés.

Je pense que la véritable raison du bill n'a pas été déclarée. Ce que je suppose, c'est que les ministres se proposent de faire quelque chose qu'ils craignent de ne pas voir accepter, s'ils ne changent la loi, et qui ne pourrait subir l'épreuve du vœu national. Je ne pense pas qu'il s'agisse de quelque chose

qu'ils aient déjà fait; car alors, ce qu'ils proposent serait leur condamnation : je ne leur suppose donc aucun remords de conscience; mais ils doivent avoir quelque nouvelle œuvre à exécuter.

Je n'ai que quelques mots à ajouter : si le bill est admis, ce sera à votre déshonneur et à votre désavantage. Un long parlement deviendra inévitablement formidable; nous en avons l'exemple : le long parlement de Charles Ier renversa la constitution, l'église et la monarchie.

M. Sneel cite ce passage de Locke dans son *Traité sur le gouvernement.* « Le pouvoir du corps législatif n'est que de faire des lois, et non de faire des législateurs; ainsi, le corps législatif ne peut avoir la faculté de transférer son pouvoir de faire des lois, et de le placer en d'autres mains; d'un autre côté, quand le peuple n'a placé le pouvoir que temporairement dans les mains d'une personne, ce tems expiré, il a le droit de le placer dans de nouvelles mains. »

Il dit : D'après une loi encore en vigueur, les électeurs n'ont nommé les représentans que pour trois ans seulement, sauf le pouvoir de dissolution du roi; et chaque fois que le terme de trois ans expire, il a le droit d'en choisir de nouveaux : sans doute nous pouvons faire les lois et les changer, mais toujours dans les limites de notre mandat, et c'est une mauvaise manière de raisonner, de dire que nous avons le pouvoir de faire ce que nous ne pouvons faire sans nuire à ceux que nous représentons.

Le droit d'élire ne peut jamais être censé délégué aux représentans eux-mêmes, à moins que les élus ne deviennent électeurs.

La nature de notre constitution est que nous ayons tout ce qui peut être utile et nécessaire à la sûreté d'un peuple libre. Nous sommes garantis par la fréquence des élections contre la faiblesse, les écarts ou la corruption de nos représentans; et

quoiqu'il y ait eu des exemples de longue intermission de parlemens, cela ne prouve nullement que des parlemens fréquemment renouvelés ne fassent point partie de notre constitution.

M. Bromley. La durée de nos institutions vient du soin qu'ont eu nos ancêtres de maintenir les trois branches de notre corps politique dans leurs propres limites, en ne souffrant pas que l'une d'elles soit engloutie ou dominée par les deux autres; à la différence de la couronne et des Lords, le désavantage du pouvoir populaire est de ne donner son consentement que par des représentans, et ce désavantage ne peut être compensé que par la fidélité de cette représentation. C'est par ce motif que tant de lois, tant d'actes ont été rendus pour empêcher que les élections ne soient influencées. D'après nos lois, le seul fait de *persuader* ou de *dissuader* un électeur dans l'exercice de son vote, est un crime. La liberté des élections ne suffisait pas, il fallait qu'elles fussent fréquentes; car, puisque ceux qui ne peuvent agir que par des représentans peuvent se tromper dans leur choix, ou puisque la personne choisie peut ensuite recevoir une influence illégitime, il devient indispensable que les Communes aient fréquemment le moyen de corriger leurs choix, pour prévenir et arrêter le danger de l'infidélité de leurs représentans.

Sous Charles II, on forma le dessein de corrompre la Chambre des communes en donnant des pensions secrètes à ses membres : et, pour accomplir ce dessein, on eut besoin que les Parlemens fussent prolongés : l'assurance de cette prolongation ayant été donnée secrètement à plusieurs de ses membres, et le tems étant suffisant pour en gagner d'autres, un tel dessein fut exécuté. Telle fut la conduite du Parlement, qui acquit le nom infâme de Parlement pensionné. De là naquit la défiance de la nation contre les intentions du trône, et ensuite vinrent les déplorables résultats que cette défiance a amenés.

C'est à cause des dangers que le Parlement de Charles II avait fait courir aux libertés publiques, que le peuple obtint la loi des Parlemens triennaux, seul moyen qui lui reste de préserver son ancienne constitution; mais le bill va de nouveau nous jeter dans le plus grand des dangers, celui d'un long parlement.

Le Parlement pensionné commença en 1662. La liste civile est maintenant le double de ce qu'elle était; le nombre des officiers du fisc est encore bien plus grand, l'armée est bien plus considérable; l'influence des ministres s'acroîtrait par tous ces moyens.

Les ministres peuvent-ils penser que nous soyons assez déloyaux pour violer notre mandat, d'une manière aussi grossière, en renonçant à nos rapports avec le peuple, et en acceptant de la couronne et d'eux un nouveau droit de siéger ici? Croient-ils que nous ayons renoncé aux règles de la justice et de la moralité; pourrions-nous, à notre retour dans nos foyers, regarder en face ceux que nous aurions tellement outragés?

Le bill aurait passé par toutes les formes voulues, qu'il n'entraînerait pas force de loi; car la question est de savoir si notre envoi ici, par le choix des électeurs, en vertu de la Charte, nous donne le pouvoir d'exclure, du Parlement, le peuple, en le privant d'agir par ses représentans.

Il appuyait encore la nullité du bill, s'il passait, sur ce qu'aucun peuple ne peut abandonner sa liberté ni celle de sa postérité; qu'une telle donation ne peut être plus valide que celle d'un fou, et que le peuple ne peut davantage renoncer à ses libertés légales, que les rois ne peuvent aliéner leur couronne.

M. *Archibald* Hutcheson. — Jusqu'à Henry VIII, il n'y a pas d'exemple qu'un parlement ait été prorogé, et que le même parlement ait continué de siéger pendant plusieurs ses-

sions; on a dit que la couronne avait pu avoir ce pouvoir, sans l'exercer. Si cela était, comment se ferait-il que, dans le cours de tant de siècles, il n'eût jamais été question, dans un seul cas, de ce prétendu pouvoir?

Quand je parle de la nécessité de parlemens fréquens, je veux dire aussi, fréquemment renouvelés. Nos libertés seraient encore moins précaires sous un monarque absolu, qu'avec une chambre des communes qui aurait droit de siéger sept années de suite; car un prince craindrait d'exercer son pouvoir de manière à provoquer avec justice une révolte générale, tandis qu'un prince, qui aurait un parlement à sa dévotion, serait bien plus terrible, et pourrait se livrer avec beaucoup plus de sécurité à tout excès de pouvoir. C'est avec des représentans traîtres à leurs mandats, et disposés à favoriser toutes les mesures ministérielles, que les libertés d'un peuple courent le danger le plus imminent. Or, certainement, une chambre deviendrait bientôt soumise au ministère, si elle devait siéger long-tems, et lorsqu'elle n'aurait plus en vue de prochaines élections où la conduite de ses membres serait examinée.

Supposons qu'un ministère, en séduisant ou en corrompant les électeurs, obtienne un parlement à sa dévotion, et qu'au lieu de protéger les libertés du peuple et d'être la terreur des mauvais ministres, le parlement soit dans leurs mains un instrument d'oppression, pourrait-il exister pour les peuples un plus grand fléau?

Enfin, par les lois actuelles, nous avons au moins un nouveau parlement tous les trois ans, et cela est une garantie si forte des lois anglaises, que toutes les objections contre les élections triennales sont sans importance, à côté de cet avantage. Abandonnerons-nous maintenant, par complaisance pour un ministère, le plus grand et le plus précieux des priviléges de ceux que nous représentons?

Le bill serait adopté qu'il n'aurait pas encore force de loi. Je suis autorisé à croire, par l'opinion de l'un de nos plus grands légistes, qu'un acte du Parlement peut être nul en soi-même. Il y a des objets qui sont hors du domaine de la législation, et tel serait le bill; car peut-il y avoir rien de plus fort contre le sens commun et la raison, que d'être traître à soi-même, que de détruire la constitution ou une de ses parties essentielles? N'y a-t-il pas aussi des droits naturels dont aucune autorité quelconque ne peut nous priver?

A ce sujet, l'orateur cite ces trois lois : l'une, sous Richard III, par laquelle le pouvoir des deux chambres dut être confié à *douze grands lords;* l'autre, sous Henri VIII, par laquelle les proclamations du roi, avec le consentement du conseil privé, avaient force de loi; la troisième, en 1641, sous Charles Ier, d'après laquelle le Parlement ne pouvait être ni dissous, ni prorogé que par son propre consentement. Il demande si de telles lois, malgré tout ce que l'on dit du pouvoir du parlement, ont jamais eu une force légale. Il pose un autre cas, celui où le Parlement, en abolissant la constitution, donnerait au roi le pouvoir absolu : un tel acte aurait-il la moindre validité? et serait-il obligatoire pour le peuple?

Considérez encore combien le mécontentement du peuple augmentera sous le poids des impôts, s'il pense qu'il les doit à des représentans qu'il n'a pas choisis lui-même. Pour soutenir un parlement permanent, il faudra une armée permanente; ces choses sont inséparables.

A l'objection qu'un parlement triennal est trop court pour faire rien d'important, il répond que, pendant plusieurs siècles, le parlement a été annuel et n'a jamais rien fait de si important que ce qui a été fait par les parlemens depuis l'acte triennal, notamment la guerre la plus longue avec les plus grands succès et les plus grandes dépenses.

Sur l'objection du prétendant, que les craintes que l'on

montrait, si elles étaient fondées, fortifieraient le parti de la rébellion : rien n'est plus dangereux qu'un bill fondé sur de tels argumens; et s'il passait en loi, il faudrait l'intituler : Acte pour encourager le prétendant et ses alliés à envahir le royaume.

Le bill fut lu une troisième fois et adopté, à la majorité de 264 voix contre 121.

On est à même de juger, par le compte qui vient d'être rendu des discours prononcés dans les chambres anglaises, que presque tous les motifs allégués en faveur du bill se rapportaient à la situation critique et dangereuse dans laquelle se trouvait l'Angleterre à cette époque. Les objections des adversaires de ce changement politique étaient puisées dans les droits de la nation, représentée par les électeurs; par la crainte de voir la corruption s'accroître dans la Chambre des communes, et le pouvoir des ministres s'étendre aux dépens du trône et du peuple.

Il n'est pas du ressort de ce recueil de discuter les questions qui appartiennent à la politique; mais il se présente une observation historique assez remarquable et assez piquante : c'est que le projet de l'acte septennal a été proposé par les *Wighs*, et combattu par les *Torys;* que les défenseurs du bill le présentaient comme l'expédient le plus favorable pour défendre la nouvelle dynastie contre celle des Stuarts, qui avait pour elle la légitimité; qu'enfin, on considérait la septennalité comme le moyen le plus propre à écraser le papisme et les jésuites, et à faire triompher la religion protestante. Les tems se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître une circonstance postérieure, relative à la discussion de cette grande question; c'est que, dix-huit ans après les débats dont on vient de rendre compte, en 1734, la discussion sur l'acte septennal

s'éleva de nouveau avec non moins de vivacité et de chaleur dans la Chambre des Communes. Les mêmes partis étaient encore également en présence. C'était, d'un côté, le ministère et les Wighs; de l'autre, les Torys et les Jacobites (les partisans des Stuarts). Plusieurs Wighs, cependant, qui avaient été pour le bill, en étaient devenus les adversaires. Ce fut Bromley qui fit la motion de l'abrogation de l'acte; on n'en fût point étonné, il en avait combattu chaudement la proposition; mais, ce qui surprit extrêmement, ce fut de voir le célèbre Pulteney, qui en avait été un des plus ardens défenseurs, en devenir un des plus violens antagonistes. Il invoquait la différence des tems et des circonstances, et appuyait son opinion sur les inconvéniens qui étaient résultés de l'adoption de ce bil. Les argumens pour et contre, qui avaient été employés en 1716, reparurent en 1734, et les uns et les autres reçurent plus ou moins d'appui des faits qui avaient eu lieu dans cette période de tems. En examinant avec impartialité ces nouveaux débats, on est obligé de convenir qu'ils étaient moins puisés dans l'intérêt public, que dans des ambitions particulières. C'était la possession du pouvoir qui était le but que se proposaient les deux contendans, lord Bolingbroke et *Robert* Walpole. Les discours de ce dernier et ceux de Wyadham, ami de Bolingbroke, sont des chefs-d'œuvre d'énergie et d'éloquence, mais sont remplis des personnalités les plus violentes. Walpole l'emporta par une majorité de 247 voix contre 184; il resta au ministère, et Bolingbroke se retira en France.

La septennalité occupa encore la Chambre des communes, dans un tems bien plus rapproché de nous. Ce fut dans la séance du 7 mai 1783, que M. Pitt, parlant en faveur de la réforme parlementaire, s'exprimait ainsi : « L'un des plus grands vices de la représentation nationale, est dans la durée des Parlemens, qu'il faudrait rendre triennaux, comme ils l'étaient d'après

la loi rendue sous le règne de Guillaume et Marie; c'est au moyen du funeste accroissement de la durée du Parlement que les représentans du peuple se placent dans la dépendance, ou de la couronne, ou de l'aristocratie; ce qui, dans deux cas différens, affecte et altère l'essence de la constitution, dont le but est que *le peuple, par le moyen de la représentation, ait une influence sur le gouvernement.* »

« Otez la fréquence des élections, comment s'exercera cette influence? » ajoutait M. Fox, en appuyant la proposition de M. Pitt, qui ne fut rejetée qu'à une majorité de 11 voix.

Alex. LAMETH.

LITTÉRATURE.

Le Théatre des Grecs, par le P. Brumoy. *Seconde édition complète*, revue, corrigée, et augmentée de la traduction d'un choix de fragmens des Poëtes grecs, tragiques et comiques; par M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) (1).

QUATRIÈME ARTICLE.

(Voyez ci-dessus, pag. 326-344.)

Corneille travailla pour son tems; il n'imita point du tout les Grecs (2); il inventa une tragédie nouvelle. Au lieu du dogme de la fatalité, au lieu des fables mythologiques et héroïques, il puisa dans l'histoire, qu'il avait beaucoup lue, des faits remarquables, propres au développement et au jeu des passions. Le souvenir des guerres civiles, encore récent, tourna ses pensées vers la politique; il mit dans ses tragédies beaucoup de discussions sur les gouvernemens; il choisit souvent, pour sujets, ces grands événemens, qui changent la face des empires : *Horace*, *Cinna*, *la Mort de Pompée*, *Héraclius*, *Rodogune*, *Sertorius*, *Attila* sont de grands tableaux historiques; les actions de ses tragédies furent intéressantes, théâtrales; les dénoûmens ordinairement pleins de force et d'éclat, le dialogue

(1) Paris, 1821-1823. 16 vol. in-8°; prix 6 fr. 50 c. le vol. Mad. Ve Cussac, rue Montmartre, n° 30. (V. *Rev. Enc.*, 1re série, t. xv, p. 165, ci-dessus, p. 77-102 et 326-344.)

(2) Il ne leur a emprunté que le seul sujet d'*Œdipe*, qui même lui fut proposé, dit-on, par M. Fouquet.

élevé, rapide, énergique, étincelant de traits sublimes; heureux s'il ne tombait pas quelquefois dans la déclamation ou dans les subtilités! Corneille traça pour nous les règles de l'art, et les enseigna par des exemples; il montra comment il fallait distribuer et conduire une action, soutenir continuellement l'attention et la curiosité par des incidens variés et gradués, augmenter l'intérêt de scène en scène, jeter dans les entr'actes les faits qui ne doivent pas être mis sous les yeux des spectateurs; ne point laisser la scène vuide, motiver les entrées et les sorties des personnages; enfin, composer tout l'ouvrage et le mettre ensemble, de façon

> Que d'un art délicat les pièces assorties
> Ne fassent qu'un seul tout de diverses parties.

La tragédie de Corneille fut moins poétique, moins musicale que celles des anciens; elle représenta non pas les actions des dieux et des demi-dieux, mais celles des hommes illustres par leur courage, par leurs vertus; elle diffère de la tragédie grecque, comme l'histoire diffère de la fable.

N'ayant point les chœurs des anciens, et obligé de mettre, dans chacune de ses tragédies, plus de faits et d'incidens qu'ils n'y en a dans une tragédie grecque, Corneille consulta encore le goût de son siècle, et en suivit l'impulsion. Après les romans et les poëmes de chevalerie, étaient venus les romans d'une longueur interminable, chargés d'événemens, de beaux faits d'armes, et de fidèles amours, *l'Astrée*, les *Polexandre*, les *Clélie*, les *Cyrus*, etc... Notre littérature avait pris quelque chose de la littérature espagnole, laquelle se ressentait du séjour que les Maures, peuple galant et bien plus civilisé que les Espagnols, avaient fait dans la Péninsule. Roxas, Guillen de Castro, Cervantès, Lopez de Vega avaient mis dans leurs pièces beaucoup d'amours romanesques; Corneille crut ne pouvoir mieux faire que de montrer ses héros amoureux, braves et

galans; mais il faut avouer que, si l'on excepte *Rodrigue* et *Chimène*, *Pauline* et *Sévère*, et quelques scènes de ses autres pièces, ce grand homme n'a pas fait parler l'amour aussi bien que l'héroïsme et les passions généreuses.

Racine, adorateur des anciens, commença par prendre un sujet dans Euripide; d'après les *Phéniciennes*, il composa les *Frères ennemis;* mais dans sa seconde pièce (*Alexandre*), il n'imita malheureusement que trop le langage des romans d'alors; son Alexandre, son Taxile, son Porus lui-même et les reines de l'Inde, parlèrent comme les héros et les héroïnes de la Calprénède et de Mlle de Scudéri. Dans le chef-d'œuvre même d'*Andromaque* (1), Oreste et Pyrrhus ont encore bien des galanteries qui ne conviennent point à leurs mâles caractères. Dans cet ouvrage, et dans ceux qu'il composa depuis, ce poëte admirable égala les anciens par la noble et touchante simplicité, par l'éloquence entraînante, par l'harmonie et par le charme continuel de son style; il marcha d'ailleurs sur les traces de Corneille, et adopta son système tragique; il l'imita surtout dans la régularité des plans, dans le soin d'observer les vraisemblances, et d'enchaîner les événemens avec tant d'art, que cet art même disparaît; enfin il n'existe, dans aucun théâtre, des tragédies qui

---

(1) Racine lui-même nous apprend qu'il a puisé le sujet de cette tragédie dans le troisième livre de l'*Énéide;* il cite le passage dans sa préface. Il n'a emprunté à l'*Andromaque* d'Euripide que quelques traits du caractère d'Hermione. Voltaire veut absolument que le *Pertharite* de Corneille ait fourni à Racine la fable et le fonds de son *Andromaque*. Il faut du courage pour lire *Pertharite* jusqu'au bout; j'ai fait cet effort; et, en vérité, je ne crois pas que *Grimoald* et *Garibalde*, qu'*Édüige* et *Rodelinde* soient les originaux, et que les personnages de la pièce de Racine soient les copies. Il y a bien quelque rapport éloigné entre les situations, mais c'est tout. Je pense que Racine n'eût pas moins composé *Andromaque* quand *Pertharite* n'eût pas existé; ni lui ni Corneille n'y auraient rien perdu.

approchent autant de la perfection qu'*Iphigénie en Aulide* et qu'*Athalie*.

Ceux qui disent ou qui répètent que Racine n'est qu'un copiste, un servile imitateur des Grecs, ou manquent de connaissances, ou manquent de bonne foi; de ce que Racine a emprunté trois sujets de tragédies (1) à Euripide, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait fait qu'imiter le poëte grec; ce qui constitue l'identité de deux tragédies, ce n'est pas que le sujet soit le même, c'est qu'elles aient le même nœud et le même dénoûment, c'est que les personnages aient les mêmes caractères, les mêmes physionomies; or, quiconque a comparé la *Phèdre* de Racine à l'*Hippolyte* d'Euripide, l'*Iphigénie en Aulide* du poëte français à celle du poëte grec, sait que Racine a emprunté au poëte ancien de fort beaux détails, qu'il a souvent embellis, mais que ses tragédies diffèrent des pièces grecques dans le nœud, dans les incidens, dans les dénoûmens; que ni Phèdre, ni Hippolyte, ni Achille, ni Iphigénie, ne sont chez Racine les mêmes personnages que chez Euripide.

Et l'on veut donc oublier que Racine a composé *Britannicus*, *Mithridate*, *Andromaque*, *Bajazet*, *Bérénice*, *Esther*, *Athalie*, dont assurément il n'a pas emprunté les sujets à Euripide ni à Sophocle!...

J'ai lu dans un journal anglais (2) que Racine avait tout emprunté des anciens, les plans de ses pièces, les caractères de

---

(1) *Les Frères ennemis*, *Iphigénie en Aulide*, et *Phèdre*.

(2) *Edinburgh Review, February* 1816. — Le journaliste dit, en parlant de Racine : « Il ne manque qu'une seule chose à ses pièces; c'est qu'elles soient de lui. Il ne peut pas plus être considéré comme l'auteur d'*Iphigénie*, par exemple, que La Fontaine ne peut être regardé comme l'auteur des *Fables d'Ésope*. » Si La Fontaine n'est pas l'auteur des *Fables d'Ésope*, il est bien l'auteur des siennes. Le sujet, le texte, si l'on veut, vient d'Ésope; mais le commentaire est mille fois supérieur au texte.

ses personnages; que son style seul lui appartenait; on affirmerait, je crois, avec plus de raison tout le contraire. Ce que Racine a le plus emprunté des Grecs, c'est son style.

Graiis ingenium, Graiiæ dedit ore rotundo
Musa loqui (1).

Cet éloge, donné aux Grecs par Horace, ne convient pas moins à l'auteur d'*Athalie*. Ce grand poëte doué d'une organisation parfaite, d'une sensibilité exquise, de la plus belle imagination, et du jugement le plus sain; passionné pour la langue grecque, au point d'avoir appris par cœur, dans sa première jeunesse, le roman d'Héliodore (2), entreprit de se faire un style qui pût rivaliser avec celui des Sophocle et des Euripide, et j'ajouterai qu'il y parvint. Laissons quelques étrangers, faute de bien connaître notre langue, dire qu'elle n'a point de prosodie, point d'accent, point d'harmonie; mais ne le répétons pas, nous qui sentons la musique des vers de Racine et de nos autres grands poëtes.

Voltaire, encore très-jeune, commença par imiter l'*OEdipe Roi* de Sophocle; mais on le força d'y mettre un amour ridicule, qui assurément n'était pas dans le grec; et quant au cinquième acte de Sophocle, qui est si pathétique, il fut obligé d'y renoncer, ne pouvant, à l'époque où il composa sa pièce, le transporter sur notre théâtre.

On prétend qu'à une représentation de son *Oreste*, il s'é-

---

(1) Horat., *de Arte poet.*, v. 323.

(2) Il y a dans le roman de Théagène et Chariclée un épisode de l'Athénienne Déménète, amoureuse de Cnémon son beau-fils, qu'elle accuse devant son père du même crime dont Phèdre accuse Hippolyte. On trouve, dans cet épisode, le germe de cette jalousie que Racine a prêtée à Phèdre, et qui fait un si bel effet dans sa tragédie.

criait avec un transport d'enthousiasme : *Applaudissez, braves Athéniens, c'est du Sophocle tout pur!* mais la pièce grecque n'a point les rôles de Pylade et de Pammène, que le poëte français y a introduits; il se trouve aussi beaucoup d'autres différences dans l'exposition, dans la marche des deux pièces, et même dans leur dénoûment; ajoutez que l'*Oreste* français n'a point les chœurs grecs.

Et d'ailleurs, combien d'autres grands ouvrages Voltaire a-t-il créés, sans en rien emprunter aux Grecs! *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Mahomet*, *Sémiramis*, *l'Orphelin de la Chine*, *Tancrède*, *Brutus*, *etc.* Son génie a agrandi notre scène tragique; il y a montré de grandes oppositions, de grands contrastes de mœurs, de nations, de croyances; les Espagnols et les Américains, les chevaliers français et les Musulmans, les Chinois et les Tartares; il a mis en action des vues profondes de politique et de philosophie; il a été le plus pathétique de nos poëtes tragiques; et, comme le dit Hugh Blair, il en a été aussi *le plus moral et le plus religieux;* son style brille de l'éclat le plus vif; il séduit, il entraîne, et ne laisse pas aux spectateurs le loisir d'apercevoir les défauts qui peuvent se trouver dans la contexture de quelques-unes de ses pièces.

Plusieurs autres poëtes français ont aussi fait des imitations des tragédies anciennes, et nous en avons douze ou quinze environ qui sont de tems en tems représentées sur notre scène.

Qu'est-ce que ce nombre en comparaison de celui des pièces qui composent notre théâtre français? Nous n'avons fait d'ailleurs que ce qu'ont fait, comme nous, les autres nations de l'Europe qui ont une littérature; toutes ont étudié, traduit, imité le beau théâtre grec. Pourquoi donc ne parle-t-on que des imitations françaises? ne serait-ce pas parce qu'elles sont les plus connues de toutes? et ne sont-elles pas les plus connues, parce

qu'elles sont (1) supérieures de beaucoup à toutes les autres?

Entre ces imitations, la seule qui se tienne près de l'original, est le *Philoctète* de la Harpe; toutes les autres s'éloignent plus ou moins de la tragédie grecque qui leur a servi, si l'on veut, de modèle.

Et je ne puis m'empêcher de rendre ici à la mémoire de mon respectable ami Ducis une justice que les critiques, même français, semblent avoir refusée à son génie. Aucun n'a remarqué ce que notre poëte a ajouté de beau et d'admirable, de son invention, à l'*OEdipe à Colone* de Sophocle. Chez le poëte grec, OEdipe ne pardonne point à son fils, il le renvoie chargé de sa haine, qu'il n'a point laissé fléchir aux prières de Polynice, et il le chasse, après l'avoir accablé de malédictions; il semble que Sophocle, qui avait à se plaindre de ses enfans ingrats, se soit peint lui-même dans le personnage d'OEdipe, et qu'il ait voulu montrer à ses fils un courroux inflexible; OEdipe meurt et emporte sa colère dans le tombeau;

---

(1) Il y a une *Phèdre* anglaise d'*Edmund Smith*. Hippolyte y est accusé d'inceste par un ministre d'état dont l'ambition veut perdre le jeune prince; Thésée condamne son fils à la mort, et le met entre les mains de Cratandre, son capitaine des gardes, à qui il ordonne d'obliger le coupable à se tuer lui-même avec l'épée qu'il a laissée dans les mains de Phèdre; on vient en effet annoncer au roi que ses ordres ont été exécutés et qu'Hippolyte n'est plus; Phèdre ensuite s'accuse elle-même, ou plutôt accuse le ministre calomniateur; Thésée est au désespoir; mais arrive un dénoûment semblable à celui d'*Adélaïde Duguesclin;* le fidèle Cratandre, au lieu de faire périr le prince, l'a sauvé, et le rend à l'amour de son père et de la jeune Ismène. Il était difficile de gâter davantage le sujet si tragique de la mort d'Hippolyte; il n'est pas étonnant que le chef-d'œuvre de Racine soit plus connu et plus admiré en Europe que la froide pièce de Smith, qui lui-même a imité, dans plusieurs endroits, le poëte français; mais cette pièce est estimée en Angleterre pour l'élégance de la versification.

mais que la scène, dans la pièce de Ducis, est plus belle et plus touchante! OEdipe d'abord ne s'y montre pas moins irrité que dans Sophocle; le poëte français a imité, a surpassé peut-être les imprécations terribles qui sont dans le grec; OEdipe va jusqu'à dire à son fils :

Avant qu'OEdipe ému s'ébranle à ta prière,
L'astre éclatant du jour me rendra la lumière.

Mais Polynice redouble ses supplications; il pleure aux genoux de son père; et le vieillard attendri, vaincu par l'amour paternel, ne tarde pas à s'écrier :

. . . . . Dieux puissans que j'atteste!
Dieux, vous que j'invoquais pour sa punition,
Enchaînez, s'il se peut, ma malédiction!
J'ai calmé mon courroux, calmez votre colère.
Viens dans mes bras, ingrat; retrouve enfin ton père.
Que le jour un moment rentre encor dans mes yeux,
Pour embrasser mon fils, à la clarté des cieux!

POLINICE.

Quoi! vous m'aimez encor? Quoi! déjà votre haine...?

OEDIPE.

Crois-tu qu'à pardonner un père ait tant de peine?

Après cette réconciliation, la mort peut venir pour OEdipe; il mourra du moins soulagé d'un grand fardeau, celui de sa haine pour un fils.

On me pardonnera sans peine cette petite digression, que l'équité autant que l'amitié m'a fait faire; j'ai voulu réparer un oubli qui me semble inexcusable. (1) Comment se fait-il que, nous autres Français, nous soyons si peu disposés à relever

(1) La Harpe passe très-légèrement sur la pièce de Ducis, qui a, dit-il, imité Sophocle *en homme de talent*. M. de Rochefort, dans ses réflexions sur la pièce grecque et sur la pièce française (tome IV de la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, dit, en passant : « OEdipe se refuse à la demande que lui fait Polynice de venir sous les murs

le mérite et le talent réel chez nos compatriotes et nos contemporains? Est-ce envie? est-ce légèreté? et comment pouvons-nous espérer que les étrangers soient justes envers les poëtes qui honorent notre pays, si nous ne le sommes pas nous-mêmes?

Ducis, quoiqu'il ait emprunté souvent des sujets de tragédie à Shakespeare, s'est fait pourtant une manière qui le distingue. Il aime surtout à peindre les affections de famille, les droits des pères, l'amour ou l'ingratitude des enfans; il donne des leçons de morale privée, plus volontiers qu'il ne s'occupe d'événemens politiques; et en cela il ressemble aux tragiques grecs. On pourrait dire aussi que son style a quelque chose de la simplicité et de la franchise antique. Sa tragédie d'*Abufar*, qui est toute de son invention, est un de ses plus beaux ouvrages; et elle a un caractère tout-à-fait particulier et original.

C'est encore un reproche très-mal fondé que celui dont se sont avisés les détracteurs du théâtre français, et que quelques-uns de nos littérateurs ont répété, probablement sans réflexion; reproche qui consiste à nous dire que toutes nos pièces se ressemblent, qu'elles sont jetées dans le même moule; qu'il est bien tems de renoncer à cette routine : et l'on finit par nous proposer d'imiter des ouvrages monstrueux et absurdes.

Où voit-on que les tragédies françaises soient si constamment semblables entre elles? On nous accordera bien, sans doute, que les grands maîtres de notre scène ont chacun leur génie propre, dont les pièces de chacun d'eux portent l'empreinte. Après eux, Crébillon n'a-t-il pas eu aussi son système

---

de Thèbes animer les soldats par sa présence; *il se contente de pardonner à son fils*, et lui recommande Antigone... » et cela sans ajouter une seule réflexion, sans paraître avoir fait la moindre attention à la beauté de ce pardon, qui est de l'invention du poëte français.

et son cachet, si l'on peut ainsi s'exprimer? Ducis a-t-il jeté ses pièces dans cet ancien moule dont on parle?

Il est vrai qu'un grand nombre d'auteurs, d'un talent peu remarquable, ont fait des pièces assez pauvres d'invention; aussi leurs ouvrages et leurs noms ont-ils disparu; n'en est-il pas de même dans toutes les littératures? et si nous avions toutes les tragédies grecques qui ont été jadis composées, seraient-elles toutes aussi belles que les chefs-d'œuvre qui nous restent? non, sans doute. En tout pays, le nombre des *inventeurs* est borné; et pour faire de bonnes tragédies, et qui passent à la postérité, il faut d'abord avoir le don de l'invention, et ce don encore ne suffit pas. Celui de l'exécution n'est pas moins nécessaire; car, après la *fable* et les *caractères*, il y a encore les *pensées*, les sentimens, et la *diction* ou le style.

Mais depuis Voltaire, qui s'était ouvert des routes toutes nouvelles, n'est-il pas venu des poëtes, qui, à son exemple, et sans marcher pourtant sur les mêmes traces, ont trouvé aussi des sujets nouveaux? Outre Ducis et Crébillon, que j'ai cités, Dubelloy n'a-t-il pas le premier mis sur la scène française des sujets entièrement nationaux, *le Siége de Calais*, *Bayard*, *Duguesclin?* Le Mierre, dans *Guillaume Tell*, ne nous a-t-il pas montré une grande révolution faite par des paysans, et dans *la Veuve du Malabar*, un tableau de mœurs frappant par son *étrangeté?* Le *Coriolan* de La Harpe ressemble-t-il aux anciennes tragédies de notre théâtre? et n'est-il pas composé dans un système tout nouveau?

Je ne puis pas tout citer; mais il est étrange qu'on prenne, pour nous faire le reproche de monotonie et d'uniformité, le tems où nos tragédies se ressentent le moins de cette ressemblance que pouvaient avoir entre elles les pièces d'une autre époque.

Notre théâtre avait autrefois des *emplois* marqués pour les comédiens, et tellement marqués qu'il en résultait pour les auteurs

une sorte de nécessité de placer dans leurs pièces toujours les mêmes personnages (1); il y avait les rôles obligés du *jeune premier*, de *l'amoureuse*, du *père* ou du *roi*, à peu près comme dans les *comédies de l'art* des Italiens. C'est toujours *Lelio*, *Silvia*, *Pantalon*, *le Docteur*, *Arlequin*, etc. Mais, depuis un demi-siècle, tout cela est tombé en désuétude. Dans les quarante dernières années surtout, il s'est fait un changement total; et ce changement consiste surtout à ce que chaque auteur tâche de donner à chaque nouvelle tragédie une physionomie nouvelle.

La Mort d'Abel, l'*Épicharis et Néron* de Légouvé, le *Fénélon*, le *Charles IX*, le *Henri VIII*, de Chénier, le *Marius à Minturnes*, l'*Oscar*, *les Vénitiens* de M. Arnault père, *les Templiers* de M. Raynouard, l'*Omasis* de M. Baour-Lormian, *Frédégonde et Brunehaut*, *la Démence de Charles VI*, *Louis IX en Égypte*, de M. le Mercier, etc., ne sont pas assurément des pièces qui se ressemblent entre elles; elles ressemblent encore moins aux tragédies que composaient, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, les Boyer, les Danchet, les Riupeiroux, les Péchantré, etc. Il y a long-tems, par exemple, qu'on s'est affranchi de cet ancien usage de mettre de l'amour dans toutes les tragédies (2).

Et les auteurs qui animent et embellissent actuellement notre scène de leurs productions, ne se traînent certainement pas avec servilité sur les traces déjà frayées; il n'en est aucun qui ne sente la vérité de ce mot si poétique et si juste de Lemierre: *Invente; tu vivras.*

---

(1) Je n'ai pas besoin de dire que les poëtes d'un génie supérieur, que Corneille, par exemple, ne se soumettaient pas à cette règle routinière.

(2) Quand les critiques étrangers parlent du théâtre français, on pourrait leur demander duquel ils veulent parler. Car ils ont grand soin de mêler et de confondre toutes les époques, sans distinction.

Encore une fois, je ne puis tout citer; mais il m'est impossible de ne pas rappeler ici le *Sylla* de M. Jouy, le *Régulus* de M. Arnault fils, *les Vêpres Siciliennes*, *le Paria* de M. Casimir Delavigne, *les Macchabées* de M. Guiraud, le *Louis IX* de M. Ancelot, le *Saül* de M. Soumet, etc.....

Assurément, il y a une grande injustice ou une étrange erreur à dire aux auteurs de ces pièces et de plusieurs autres : Vous ne faites que répéter; vous ne sortez pas d'un petit cercle étroit et sans variété; vous ne nous donnez que des copies de nos anciennes tragédies. Si l'on avait dit cela aux auteurs qui vinrent immédiatement après Racine, et qui furent témoins des commencemens de Voltaire, on aurait pu avoir quelque raison (1); mais, en vérité, les étrangers qui tiennent ce langage connaissent-ils notre théâtre actuel? Connaissent-ils les tragédies qui ont paru en France depuis quarante ans? il est permis d'en douter.

Il est évident, pour quiconque observe de bonne foi, et avec justesse, que depuis Voltaire, qui en a donné le conseil et l'exemple, les poëtes tragiques français ont été plus hardis et plus variés dans leurs compositions, qu'ils ont mis sur notre scène des sujets nouveaux, et que leurs devanciers n'auraient osé y faire paraître; ils ont fait d'heureuses innovations, et ils en feront encore, si certains ciseaux toujours ouverts, toujours menaçans, ne les obligent pas à borner leur essor et à replier leurs ailes. Notre théâtre tragique français, malgré des imperfections dont les critiques, nos compatriotes, ont toujours eu la bonne foi de convenir, qu'ils ont même souvent relevées avec trop de sévérité, notre théâtre n'en est pas moins admirable pour les conceptions comme pour l'exécution; on

(1) Encore faudrait-il faire des exceptions pour *Campistron*, à cause de *Tiridate* et d'*Andronic*; pour La Motte, à cause d'*Inès de Castro* et des *Macchabées*; pour Lafosse, à cause de *Manlius*, etc.

peut dire, sans trop de prévention nationale, qu'il est le seul des théâtres de l'Europe moderne qui rivalise le beau théâtre grec; et que, si Eschyle, Sophocle et Euripide pouvaient revoir la lumière, ils reconnaîtraient leurs dignes successeurs, et tout au moins leurs émules dans Corneille, dans Racine, et dans Voltaire et Ducis; ils avoueraient avec plaisir que les Français ont un théâtre qui leur appartient, que Corneille a créé, et qui a été continué et soutenu avec honneur par une foule d'hommes d'un grand talent, quoique ces hommes aient eu bien plus d'obstacles à vaincre, bien moins d'encouragemens et de récompenses à espérer, que les poëtes athéniens du tems de Périclès.

Mais, nous disent encore certains critiques malveillans, qui sont en même tems des conseillers dangereux, vous ne vous débarrasserez jamais de vos règles d'Aristote, de vos trois éternelles unités d'action, de jour et de lieu; vous ne sortirez point de ces bornes étroites, et elles vous empêcheront toujours de marcher vers la véritable tragédie.

Avant de répondre à cette objection, il faut demander à ceux qui la font de nous dire nettement ce qu'ils veulent.

S'il ne s'agit que des trois unités, nous n'en sommes pas les adorateurs superstitieux, comme ils le verront tout à l'heure.

Mais si, en paraissant ne faire la guerre qu'aux règles qu'ils appellent les règles d'Aristote, ils avaient l'intention de nous pousser dans les absurdes extravagances de certaines prétendues tragédies, et s'ils voulaient nous faire croire que ces compositions montrueuses sont des modèles préférables aux chefs-d'œuvre de notre scène française, voilà ce qu'ils n'obtiendront pas; il faut du moins l'espérer, tant qu'il y aura en France un peu de raison et de goût.

Et d'abord, quant aux *trois unités*, bien des gens seraient fort étonnés peut-être d'apprendre que de ces trois règles, qui

sont, dit-on, de l'invention d'Aristote, il y en a deux, l'unité de lieu et de jour, qui ne sont point dans Aristote :

1° Quant à l'unité de lieu, il n'en dit pas un seul mot (1);

2° Quant à l'unité de jour, il n'en fait pas une règle absolue; il énonce seulement, en parlant des différences qui se trouvent entre l'épopée et la tragédie « que le poëme épique n'a point une durée déterminée, au lieu que la tragédie s'efforce, autant que possible, de se renfermer dans un tour de soleil, ou de l'excéder de peu; et il ajoute que, dans l'origine, la durée de l'action tragique n'était pas plus limitée que celle de l'action épique (2). »

Il est évident qu'Aristote ne fait ici qu'exposer une pratique ordinaire des poëtes tragiques de son tems, et, si l'on veut, des meilleurs poëtes; mais ce n'est point une règle qu'il prescrit, bien qu'il incline pour ce genre d'unité; on voit qu'il le croit préférable à une durée indéfinie d'action; toutefois, son expression n'est pas impérative; c'est un fait qu'il raconte; ce n'est pas une loi qu'il impose.

Horace, dans son Art poétique, n'a rien dit ni sur l'unité de jour, ni sur l'unité de lieu.

3° La seule unité importante qu'Aristote prescrive aux ou-

---

(1) Aristote dit bien (au chap. XVIII) que le poëte Carcinus ayant supposé qu'Amphiaraüs était sorti d'un temple où il l'avait fait entrer à la vue des spectateurs, ceux-ci, qui ne l'avaient pas vu sortir, désapprouvèrent cette invraisemblance, et la pièce *tomba* (ἐξέπεσε). Mais il ne le dit pas pour prouver que les poëtes grecs observassent toujours l'unité de lieu, et cela prouve seulement que les spectateurs athéniens étaient très-difficiles sur la conduite d'une pièce, sur l'observation rigoureuse du *nécessaire* et du *vraisemblable;* ou cela prouve peut-être que la pièce de Carcinus n'était pas fort bonne ni fort intéressante, puisqu'une faute aussi légère suffit pour la faire *tomber*.

(2) *Poét.*, ch. IV.

vrages dramatiques, c'est l'unité d'action (1) : il expose cette règle, il la développe, il la motive dans plus d'un endroit de sa Poétique (2); et Horace, dans un seul vers, exprime nettement cette même règle, qu'il étend à toute composition littéraire :

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.

« Enfin, que dans tout ouvrage il y ait ensemble et unité. »

On suppose aussi pour l'ordinaire que les trois unités ont été scrupuleusement observées par les tragiques grecs; le P. Brumoy, Dacier et d'autres savans ne le mettent point en doute; ce qui est d'autant plus surprenant que ces savans devaient bien connaître les poëtes grecs; mais ils voulaient n'y trouver que des perfections, et pas une seule faute; et ils regardaient comme une faute l'inobservation des unités de lieu et de tems.

Or, il est de fait que les poëtes grecs n'ont pas constamment observé les unités.

Les Euménides, tragédie d'Eschyle, commencent à Delphes, et finissent à Athènes; et il y avait vingt-cinq lieues environ d'une de ces villes à l'autre; les principaux personnages partent

---

(1) *Ibid.*, ch. IX.

(2) *Ibid.*, ch. VI, VII, VIII, XVIII, XXIII, XXVI. — La Harpe se met dans une colère aussi plaisante qu'elle est juste, contre un écrivain qui *admettait l'unité d'action, non pas*, disait-il, *comme règle d'Aristote, mais comme règle du bon sens.* « Eh! mon ami, s'écrie La Harpe, qui t'en a jamais demandé davantage? qui fut jamais assez imbécile pour prétendre que c'était le nom d'Aristote qui faisait que telle ou telle règle était bonne à suivre? Et quand ce serait Lycophron qui aurait dit le premier qu'un poëte tragique dans son drame, et qu'un peintre dans son tableau, ne doivent traiter qu'un sujet, il faudrait encore le croire, non par respect pour Lycophron, mais par respect pour le bon sens. N'écoutons donc que le bon sens, etc... » *Cours de Littérature*, t. II, Éloquence, ch. 1er, sect. 1re.

de Delphes; et lorsqu'ils arrivent à Athènes, Oreste dit *qu'il est lassé des demeures étrangères et des chemins qu'il a parcourus en traversant la terre et la mer.* Les Euménides qui l'ont poursuivi, et qui arrivent après lui, disent qu'*elles ont voyagé par toute la terre, qu'elles ont volé au-dessus des mers, quoique n'ayant point d'ailes.* Assurément, un si long voyage ne s'est pas fait en un jour.

On trouve dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, dans l'*OEdipe à Colone* et dans les *Trachiniennes* de Sophocle, dans *les Suppliantes* et dans l'*Andromaque* d'Euripide, des invraisemblances de tems évidentes; c'est-à-dire qu'il est invraisemblable, ou, pour mieux dire, qu'il est impossible que les faits qu'on vient raconter aux spectateurs comme venant de se passer aient pu réellement avoir lieu pendant le peu de tems qui s'est écoulé à chanter ou à réciter un certain nombre de vers de la tragédie (1). L'action de quelques-unes de ces pièces exigerait une durée de plusieurs jours.

L'unité de lieu est évidemment blessée dans *les Euménides;* elle n'est pas rigoureusement observée dans *Ajax;* et il fallait qu'il y eût des changemens de décoration, non-seulement dans les pièces que je viens de nommer, mais encore dans *Alceste*, dans *Hercule furieux*, dans *Hécube*, et probablement dans quelques autres.

On objecte que la présence du chœur supposait nécessairement l'unité de lieu; que, le chœur ne quittant point la place, il était indispensable que la pièce se passât de suite tout

(1) Il y a une invraisemblance de tems de ce genre dans la *Phèdre* de Racine, au cinquième acte. Aricie a quitté la scène, est allée sur les pas d'Hippolyte; et elle a dû aller assez loin, puisqu'il a été emporté et traîné par ses chevaux; elle l'a embrassé mourant; Théramène a vu arriver Aricie, et il a eu le tems de revenir auprès de Thésée; cependant, il ne s'est dit que trente-sept vers sur le théâtre depuis qu'Aricie est sortie.

entière dans le lieu même où elle avait commencé; car il aurait dû paraître trop ridicule que le chœur, sans avoir changé de place, se trouvât transporté d'un lieu dans un autre.

Je réponds, 1° qu'il y a des pièces, les *Euménides*, *Ajax*, *Alceste*, *Rhésus*, où le chœur quitte le théâtre, et où la scène reste vide.

2° Une objection ne détruit point un fait. Il est impossible qu'il n'y eût pas changement de décoration dans les pièces que je viens de citer; et quand le chœur restait en scène, malgré ce changement, il y avait une invraisemblance à laquelle l'habitude empêchait qu'on ne fît attention.

Mais voici quelque chose de plus grave encore; c'est que, malgré tous les éloges que les savans donnent aux tragiques grecs sur l'observation exacte des unités, il ne faut que lire leurs pièces avec un peu d'attention, pour voir que *l'unité* même *d'action* n'y est pas toujours observée.

1° Dans *Hercule furieux*, Mégare, épouse du héros, et leurs enfans, sont au pouvoir du tyran Lycus, qui se dispose à les faire périr; heureusement Alcide revient, tue Lycus et délivre sa famille. 1re *action*.

Junon envoie une furie qui trouble la raison d'Hercule; et dans son égarement, dans sa folie furieuse, il massacre de ses mains son épouse et ses enfans. 2e *action*.

2° Dans *Andromaque*, la veuve d'Hector, devenue épouse de Pyrrhus, est en butte à la haine d'Hermione et de Ménélas; celui-ci surtout a juré la perte d'Andromaque et de Molosse son fils, encore enfant, qu'elle a eu de Pyrrhus; mais le vieux Pélée sauve la mère et le fils, en les emmenant dans son palais; et ils ne reparaissent plus. 1re *action*.

Oreste arrive et vient proposer à Hermione de la conduire à Delphes, où se trouve Pyrrhus, qui a été infidèle à la fille de Ménélas, et de la venger par la mort de ce perfide: ils

partent ensemblent, et Pyrrhus est en effet tué par Oreste dans le temple de Delphes.... 2e *action*.

3° Dans la tragédie d'*Hécube*, la veuve de Priam veut en vain s'opposer au sacrifice de Polyxène sur le tombeau d'Achille; la jeune princesse est immolée. 1re *action*.

La malheureuse mère trouve le cadavre de son fils Polydore, que le roi de Thrace, Polymnestor, a perfidement fait périr; elle venge la mort de son fils en arrachant les yeux du meurtrier. 2e *action*.

4° *Les Troyennes* sont un grand et magnifique tableau; mais il y a plusieurs héroïnes, plusieurs intérêts dans la pièce; Hécube, Polyxène, Cassandre, Andromaque, Hélène appellent successivement l'attention du spectateur et la partagent; ôtez une de ces infortunées princesses, transposez les jugemens qui sont rendus sur chacune d'elles par les Grecs vainqueurs, on pourra ne pas s'apercevoir du retranchement ou de la transposition. Ici s'applique le reproche qu'Aristote fait à Euripide de ne pas bien ordonner ses tragédies.

5° Dans *les Phéniciennes*, l'action principale est sans doute la guerre entre Étéocle et Polynice, au sujet du trône de Thèbes; mais la mort de Ménécée forme un épisode qui ne tient pas nécessairement à la pièce; mais après que les deux princes ont péri par les mains l'un de l'autre, il s'élève un débat entre Antigone, leur sœur, et le roi Créon, au sujet de leur sépulture; et enfin Œdipe, qui n'a point paru pendant toute la tragédie, sort de la prison où son fils Étéocle le retenait, pour venir pleurer Jocaste et ses enfans, et pour recevoir de Créon l'ordre d'un bannissement éternel hors de Thèbes et de son territoire. Il part pour cet exil, et sa fille Antigone le suit. Cette pièce n'a pas l'unité, l'ensemble nécessaire à un poëme dramatique. Elle est composée de parties qui ne se tiennent pas nécessairement.

6° Plusieurs critiques trouvent aussi une double action dans

les Sept devant Thèbes, dans *Ajax*, parce qu'après la mort du héros, la pièce continue, et qu'il s'élève un débat au sujet de leur sépulture, ce que ces critiques considèrent comme une action nouvelle. J'avoue que je ne me rangerais pas de leur avis; la sépulture chez les Grecs était un objet si religieux, si important, qu'elle faisait une partie de l'histoire de chaque homme; et qu'elle achevait, pour ainsi dire, sa vie; ajoutez que dans l'une et l'autre pièce les cadavres sont présens aux yeux des spectateurs; et enfin, ce débat sur les honneurs à leur rendre produit de si grandes beautés, surtout dans *Ajax*, qu'on regretterait qu'il ne se trouvât point dans la pièce, dont il semble faire une partie nécessaire.

7° Je justifierais à peu près de même la fin de l'*OEdipe-Roi* de Sophocle. On a prétendu que cette fin était inutile, puisque l'action était dénouée, lorsqu'une fois OEdipe est reconnu pour le fils de Laïus, et pour son meurtrier. Corneille et Voltaire ont terminé là leurs tragédies; mais la dernière partie de celle de Sophocle est si pathétique; les douleurs d'OEdipe sont si profondes, si attendrissantes! loin que l'intérêt languisse, il semble augmenter et n'avoir jamais été plus fort qu'au moment où cette grande infortune est dévoilée tout entière. Le spectateur a pris trop d'intérêt à OEdipe et à Jocaste, pour qu'il ne veuille pas savoir ce qu'ils deviennent; et c'est ce que leur apprend cette fin, qui par conséquent n'est pas inutile. Je regrette que Voltaire ne l'ait pas transportée sur la scène française; mais le tems où il a traité ce sujet, l'état de notre théâtre à cette époque, ne le lui ont pas permis; on oserait aujourd'hui davantage, et l'on ferait bien.

8° Quoi qu'en dise le P. Brumoy, il se trouve dans les pièces grecques des scènes épisodiques, des personnages même qu'on pourrait retrancher; tel est le rôle du soldat déguisé en marchand, dans le *Philoctète* de Sophocle; tel est encore dans l'*Antigone* du même poëte, le rôle d'Eurydice, qui n'entre

que pour écouter un récit, et qui sort aussitôt après l'avoir entendu; tel est le rôle d'Égée dans la *Médée* d'Euripide, etc. On en pourrait citer encore quelques autres.

Mais, en général, les tragédies grecques sont courtes, claires, attachantes; l'intérêt n'y languit point; et lors même qu'elles réunissent deux actions, ces deux actions ne sont point mêlées ensemble; la seconde succède à la première, d'une manière assez prompte et assez adroite, pour que le spectateur ou le lecteur, qui se laisse entraîner, s'aperçoive à peine du passage.

N'avons nous pas, dans l'*Andromaque* de Racine, un exemple d'une duplicité d'action qui ne nuit point à l'intérêt, tant les deux actions sont conduites avec art, tant elles sont enchaînées et nécessaires l'une à l'autre!

Il en faut convenir, il n'y a guère de règle qui ne puisse être combattue par un exemple, et à laquelle on ne puisse opposer un succès contraire. Mais il ne s'ensuit pas pourtant qu'on puisse et qu'on doive mépriser et rejeter toutes les règles. Elles ne donnent pas le génie; elles ne le remplacent pas; mais elles le servent et le guident vers la perfection de l'art.

ANDRIEUX, *de l'Institut.*

(*La fin au cahier prochain.*)

BEAUX-ARTS.

Mémoires sur la vie et le siècle de Salvator Rosa, par Lady Morgan; traduits de l'anglais par le traducteur de l'Italie, du même auteur, et par M... (1).

Lady Morgan, déjà connue par la hardiesse et la singularité de ses productions littéraires, craignant que la mémoire de Salvator Rosa ne fût entièrement perdue chez les Italiens, a voulu la ressusciter, et nous faire mieux apprécier les qualités de cet artiste napolitain, ainsi que l'esprit de son siècle. Elle s'acquitte avec d'autant plus de plaisir de cette nouvelle tâche, qu'elle a trouvé à ce célèbre peintre un caractère extraordinaire pour son siècle, et digne en cela de fixer encore plus notre attention. Malgré la variété des circonstances et des événemens dans lesquels Salvator Rosa se trouva comme entraîné, et qui semblent entraîner aussi parfois son biographe, lady Morgan ne cesse pas de le suivre partout, depuis sa naissance jusqu'au dernier jour de sa vie. Elle retrace son éducation domestique, au sein de la misère la plus affligeante et des préjugés les plus ridicules qui dominaient ses parens; elle signale les indices précoces de son génie, et ses efforts contre la philosophie scolastique de son tems, à laquelle on voulait en vain le soumettre. Les subtilités futiles et rebutantes de cette fausse institution ne firent, au contraire, que l'exciter plus vivement, comme tant d'autres, à s'adonner encore plus aux lettres et aux beaux-arts, et surtout à la musique et à la poésie.

---

(1) Paris, 1824; Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. 2 vol. in-8°; prix 13 fr., et par la poste 16 fr.

La mort de son père et l'indigence de sa famille, l'obligèrent enfin de chercher à tirer parti de ses talens; il embrassa la profession de peintre. Mais, la manière de l'école napolitaine, et plus encore, l'autorité de Joseph Ribera, surnommé le *Spagnoletto*, qui dominait cette école, en ôtant à Salvator Rosa les moyens de se procurer de l'ouvrage, lui firent, à trois reprises différentes, chercher un asile et quelque fortune à Rome. C'est-là qu'il continua à exercer son art, dans les circonstances les plus décourageantes, et en refusant toujours d'entrer dans aucune des écoles qui régnaient alors. Ne pouvant ainsi se faire assez remarquer, il chercha et trouva un moyen de célébrité dans l'improvisation, et dans le talent de jouer cette comédie, que les Italiens appellent *comédie dell' arte*. Ce ne fut, en effet, que par le rôle de *Coviello* ou de *Formica* qu'il força ses admirateurs à reconnaître, dans le comédien, un peintre encore plus digne de leur admiration.

Les applaudissemens extraordinaires que lui prodiguèrent les Romains, ne lui firent pas oublier sa patrie; il ambitionnait aussi les suffrages de ses compatriotes. Il partit donc pour Naples, et se trouva enveloppé dans la fameuse révolution des Lazzaroni, dont le chef Masaniello devint bientôt le capitaine général du peuple napolitain. Mais, la mort de ce personnage, qui n'eut qu'une existence politique éphémère, le fit bientôt retourner à Rome, où il ne resta pas long-tems tranquille. Ses opinions trop hardies, ses manières trop indépendantes et son mérite supérieur lui attirèrent des persécutions qui l'obligèrent de se retirer à Florence, où bientôt, déployant tous ses talens, il fut généralement honoré par la cour, par les savans, et par le peuple. Après quelques années d'absence, il voulut aussi revoir Rome, où il fut accueilli avec la même faveur qu'auparavant. Les nombreux ouvrages qu'il ne cessa d'exposer au public commandèrent, pendant quelque tems, l'admiration et le respect, même à ses rivaux et à ses ennemis.

Toujours indépendant et souvent bizarre, il se dégoûta quelquefois de son art même, auquel il doit aujourd'hui sa plus grande célébrité. Enfin, après une vie pleine de travaux, de vicissitudes et d'honneurs, sa santé s'altérant de plus en plus, il mourut, en 1673, au milieu de ses amis, dans les bras de sa femme et de ses enfans, et laissa un grand nombre de tableaux de divers genres et quelques satires, qui sont autant de preuves de ses talens et de son esprit.

Tel est à peu près le résumé exact et rapide de la vie de Salvator Rosa, dont lady Morgan a cru pouvoir faire un ouvrage en deux volumes. Sans doute, des lecteurs sévères ou impatiens auront quelque peine à la suivre dans ses excursions trop fréquentes; ils n'approuveront guère qu'on destine le premier chapitre tout entier à l'histoire de la peinture, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIe, pour dire à peine que Carlo Maratti et Salvator Rosa ont été les deux derniers maîtres italiens. Ils pourraient reprocher aussi à l'auteur de s'arrêter un peu trop sur des détails minutieux de l'éducation domestique et des premiers voyages du jeune Salvator Rosa; sur l'état politique de Naples, de Rome et de l'Italie; ainsi que sur la musique, la comédie italienne, les masques, les bandits, Masaniello, etc. Il est vrai que lady Morgan nous rappelle souvent, par occasion, des choses plus ou moins curieuses et piquantes; mais ces détails ne doivent-ils pas faire perdre de vue le sujet principal de son histoire? Lady Morgan elle-même a prévu le danger; elle croit se justifier, en donnant à son ouvrage le titre de Mémoires *sur la vie et le siècle* de Salvator Rosa. Mais, ce titre est-il suffisant pour transformer une biographie particulière en une histoire presque générale? Sans nous arrêter plus longtems à la critique du plan général de l'ouvrage, nous croyons plus utile de faire quelques observations à l'occasion de certaines propositions historiques, sur lesquelles lady Morgan ne paraît pas toujours aussi exacte que l'exige le genre de re-

cherches dont elle a voulu s'occuper; et, comme le privilége de son sexe et la célébrité de son nom pourraient donner du crédit à ses inexactitudes, elle voudra bien nous permettre d'en indiquer quelques-unes.

Lady Morgan ne manque pas de nous faire apercevoir que son intention principale est d'attaquer le despotisme et la superstition du XVIIe siècle, qu'elle regarde comme un siècle de dégradation pour l'Italie. Mais, faut-il, pour cela, exagérer les effets, et dénaturer l'histoire? Elle dit, par exemple, que les Médicis ne purent protéger leur ami Marchetti contre l'inquisition, et que Côme III fut contraint par elle de supprimer la traduction de Lucrèce (tom. 1, p. 18). Elle fait même emprisonner ce protégé du grand duc par le Saint-Office, lorsque Salvator Rosa commençait à improviser à Rome, vers 1640 (tom. 1, p. 250). Or, à cette époque, la traduction de Lucrèce ne pouvait avoir été conçue par l'auteur, qui n'avait encore que neuf ans, et ce ne fut qu'après la mort de Salvator Rosa que Côme III lui-même, alarmé des conséquences de la doctrine de Lucrèce, défendit la publication de l'ouvrage de Marchetti, et lui retira ses bonnes grâces; comme il le fit aussi à l'égard du célèbre Lorenzo Bellini. Il était assez superstitieux pour ne pas avoir besoin du Saint-Office dans ces procédés. D'ailleurs, Marchetti ne fut jamais emprisonné, et l'index ne défendit sa version qu'après sa mort, lorsqu'elle parut à Londres pour la première fois, en 1717.

Lady Morgan peint quelque part les barons napolitains comme de braves feudataires, dont la résistance à leurs despotes naturels conserva en d'autres tems quelque chose de l'ancien esprit des Grecs (t. 1, p. 24). Ce portrait n'est point d'accord avec celui qu'en ont fait les historiens napolitains les plus accrédités. A les entendre, ces braves feudataires ont très-souvent trahi leurs souverains, et toujours opprimé leurs vassaux. Si lady Morgan a cependant espéré, par ce moyen,

flatter leurs descendans, elle pouvait le faire encore mieux, en remarquant que, loin d'imiter les préjugés et les prétentions de leurs ancêtres, la plupart les désavouent et n'ambitionnent aujourd'hui que des lois dignes de l'homme, et une autorité vraiment légitime. Mais, laissant les remarques de ce genre, qui pourraient nous entraîner dans des discussions politiques, bornons-nous plutôt à ce qui regarde l'histoire littéraire d'Italie.

Depuis quelque tems, on se plaît à l'altérer, au point que l'on ne peut presque plus la reconnaître. A en croire lady Morgan, l'Italie, autrefois le berceau des sciences et des arts, était devenue, au XVIIe siècle, le dernier refuge de cette barbare dialectique qui soutenait et décorait tous les sophismes théologiques et politiques, par lesquels on enchaînait le genre humain. On ne peut citer, dit-elle, que Saint-Thomas, Pomponazzo et le P. Anselme (t. I, p. 51). Certes, elle en aurait encore cité quelques autres, si elle avait mieux consulté ce Tiraboschi, contre qui elle se montre si injustement prévenue. Ne pouvait-elle pas bien placer, à côté de Pomponazzo, des hommes tels que Cardan, Aconzio, Telesio, Campanella, et surtout, Porta, Sarpi, Cesi et ses Lincei, Galilée et tous ses élèves, enfin, les académiciens *del Cimento*, qui ont fait la gloire du XVIIe siècle, et dont les siècles suivans, tant qu'ils cultiveront les sciences et les lettres, ne cesseront jamais de reconnaître les bienfaits et les découvertes? Lady Morgan, en exagérant cette prétendue barbarie des Italiens du XVIIe siècle, a probablement espéré nous faire sentir encore davantage la triste influence de l'inquisition romaine et du despotisme espagnol. Mais, n'aurait-elle pas mieux servi la vérité, en ajoutant que, malgré tant d'obstacles politiques et superstitieux, les sciences et la philosophie ne cessèrent point de faire toujours, chez les Italiens, de nouveaux progrès? En effet, si le XVIe siècle se fit distinguer dans des genres de lit-

térature plutôt brillans qu'utiles, ce ne fut qu'au XVIIe qu'on vit naître et se développer, chez eux, les sciences exactes et les connaissances les plus importantes.

Observons, cependant, que l'injuste prévention que lady Morgan a conçue contre le célèbre historien de la littérature italienne, l'abbé Tiraboschi, l'a empêchée de tirer tout le profit qu'elle aurait pu de son histoire. Malheureusement, on lui a fait croire que cet écrivain, vraiment classique dans son genre, ne s'est occupé qu'à *conserver tous les auteurs des ouvrages qu'on ne lit point* (t. 1, p. 187). Elle se plaît à répéter cette assertion; ce qui doit prévenir contre elle ceux qui connaissent à fond l'histoire littéraire de l'Italie. M. Ginguené et d'autres critiques, qui ont lu Tiraboschi avant de le juger, ont rendu justice à cet auteur, et ont profité de ses recherches. Si lady Morgan avait fait de même, elle aurait mieux apprécié les auteurs et le siècle dont elle s'occupe, et n'aurait pas avancé que Tiraboschi n'a fait mention que d'auteurs misérables, tel que cet Antonio Abbati, dont il n'a jamais parlé, et que lady Morgan a cru bien digne de son attention. Les remarques que nous allons ajouter prouveront plus encore combien elle a payé cher sa prévention.

Parmi tant d'autres circonstances, plus ou moins remarquables, elle signale, comme une chose extraordinaire, que Salvator Rosa « se soit donné une jolie bibliothèque : » elle regarde « cette *acquisition de ménage, comme fort singulière pour un italien, et surtout pour un italien de cet âge* » (t. 1, page 197). Tiraboschi, qui n'avance rien, sans tout constater par des faits, compte plus de soixante bibliothèques, soit publiques, soit privées, et toutes choisies et magnifiques, fondées dans ce siècle, que lady Morgan veut nous faire connaître. Les PP. Montfaucon et Mabillon, qui voyageaient en même tems dans l'Italie, observant tout par leurs yeux, ont laissé, dans leurs itinéraires, les témoignages les plus hono-

rables de la richesse de livres et de manuscrits qu'ils trouvaient partout dans ce pays. La bibliothèque Ambrosienne, l'Aprosiane, la Magliabecchienne, l'Angélique, la Casanatense, etc., n'ont eu que des particuliers pour fondateurs. Au tems même de Salvator Rosa, sous le pontificat d'Alexandre VII, il n'y avait pas de petit prélat qui, d'après l'exemple de ce pape, ne s'empressât de rassembler des livres et des manuscrits.

Même inexactitude, lorsque lady Morgan veut nous instruire sur les *Canti carnescialeschi*, chansons de carnaval, qui ont eu tant de célébrité chez les Italiens. Les prenant pour des productions de Francesco Grazzini, mises en vogue aux jours de Laurent de Médicis, elle ajoute que celles de Machiavel leur avaient succédé, et que ce dernier introduisit des chœurs dans ses compositions, en les formant de *bandes de diables* (tom. 1, p. 199). Lady Morgan rassemble ici en peu de mots bien des erreurs, qu'elle n'aurait pas avancées si elle avait consulté ce Tiraboschi qu'elle a si injustement méprisé. Les *Canti carnescialeschi* étaient de Laurent de Médicis, du Politien et de ses autres compagnons de plaisir. Machiavel, leur contemporain, n'en avait composé que cinq; ses chansons, comme celles des autres, n'étaient que des chœurs, et les diables qu'il mit en œuvre sont Pluton, Proserpine et leurs suivans, et non ceux que suppose lady Morgan. Enfin, Grazzini ou le Lasca ne fit que recueillir et publier, long-tems après, les chansons de ses devanciers, en y ajoutant un grand nombre des siennes.

Lady Morgan n'est pas plus exacte lorsqu'elle disserte sur la comédie que les Italiens appellent *Commedia dell'arte* ou *a soggetto* (tom. 1, p. 210). Elle a trouvé dans les farces plébéiennes qui amusent tant les Lazzaroni napolitains, tout ce que la comédie peut avoir de plus spirituel et de plus charmant. Jusqu'ici nous respectons son goût particulier ; mais nous ne souffrirons pas qu'elle s'attriste à tort de voir cette es-

pèce de comédie *chassée*, comme trop nationale, au XVIIe siècle, par de misérables *rimatori*. Au contraire, elle continua toujours à improviser sous le masque, d'après les canevas du Flaminio et de l'Andreini, jusqu'aux jours de Riccoboni et de Goldoni. Ce fut même dans ce siècle qu'elle eut le plus de vogue et le plus de succès. Mais, quel que soit d'ailleurs son mérite, c'est ignorer entièrement l'histoire du théâtre comique italien, que d'avancer qu'il doit à cette sorte de farce tout ce qu'il a produit de meilleur. *I Suppositi* et *la Mandragora*, comédies, l'une de l'Arioste, et l'autre de Machiavel, que lady Morgan ne dédaigne pas de citer, et tant d'autres pièces pareilles, qu'elle aurait pu apprécier dans les œuvres de Riccoboni, de Signorelli et de Ginguené, sont bien loin d'avoir rien de commun avec le genre de ces farces qui font le charme et l'admiration de lady Morgan.

Elle continue à nous présenter d'autres faits ou d'autres assertions qui ne sont pas mieux fondés, quoiqu'elle les produise avec le même ton de confiance. A l'entendre, Francesco Bracciolini, auteur de *lo Scherno degli Dei*, et Alessandro Tassoni, auteur de *la Secchia rapita*, ont été les seuls rivaux heureux de Lippi ou de Perlon Zipoli (t. II, p. 54), tandis que le *Malmantile* de ce dernier fut postérieur de beaucoup d'années aux deux autres poëmes héroï-comiques. Voulant déclamer contre le misérable style prosaïque du XVIIe siècle; elle accuse de pédantisme les poésies de Marini (t. II, p. 191), quand leur vice n'est, au contraire, qu'un abus de hardiesse et de liberté. Elle semble accuser du même défaut Redi lui-même, quoiqu'elle l'appelle élégant et aimable, (t. II, p. 205), et que tout le monde ne se lasse point de l'admirer, comme un modèle de pureté et d'élégance, lorsqu'elle déprécie trop généralement les académiciens de la Crusca, dont Redi partageait les principes et les travaux. Ne distinguant pas assez l'esprit des époques et des provinces différentes du même siècle et du

même pays, lady Morgan n'a pas bien observé que ce fut alors que la Crusca mérita le plus de la langue italienne, et que, de toute l'Italie, ce fut la Toscane qui, loin de se laisser entraîner par l'école de Marini, contribua le plus à la décréditer par ses préceptes et par son exemple... Mais, dira-t-on, toutes ces imperfections, et d'autres semblables, sont trop légères; nous en convenons, si l'on veut; mais elles sont en même tems trop fréquentes, pour que nous ne prenions pas la peine de les signaler.

On s'attend, peut-être, que lady Morgan sera plus exacte, en traitant de Salvator Rosa, qui devait être le sujet principal de ses Mémoires; mais il nous semble aussi qu'elle n'est pas encore assez sur ses gardes. On croirait, en lisant ses premières pages, *qu'une sorte de maléfice couvrait, en Italie, le nom de ce célèbre et malheureux artiste* (préface, p. ij). En vain elle en chercha des nouvelles; on la renvoya, dit-elle, à je ne sais quel *Parnasse italien* qui, à dire vrai, fait peu d'honneur à ses *Ciceroni*. Mais, tout ce que notre auteur dit de plus intéressant sur Salvator Rosa, n'est-il pas tiré des vies qu'ont écrites Passeri, Baldinucci, Pascoli et tant d'autres? S'il y en a qui l'ont jugé un peu trop sévèrement, n'y en a-t-il pas aussi qui l'ont célébré avec enthousiasme, et bien avant lady Morgan? La vie que publia de Dominicis, ce qu'en ont dit Salvini, Signorelli et Corniani, le Dictionnaire historique même qu'on a publié à Bassano, revu et corrigé par un jésuite, le P. Zaccaria, ne prouvent-t-ils pas le contraire de ce que lady Morgan veut nous faire croire? Lanzi lui-même, quoique jésuite aussi, parle de Salvator Rosa dans ces termes : « Il figura à Florence, pendant cinq années, soit comme peintre, soit comme poëte ou comédien, toujours applaudi pour son bel-esprit, et toujours entouré des hommes de lettres qui florissaient alors en grand nombre dans tous les genres de connaissances (1). Il

(1) *Storia pittorica*, tome 1, page 241.

n'est donc pas vrai que Salvator Rosa ait été déprécié de son vivant, et même après sa mort; et lady Morgan, sans épargner la sainte Inquisition, pouvait bien dire que les Italiens, malgré sa triste influence, eurent assez de reconnaissance et de courage pour rendre justice à l'artiste et à leur compatriote.

Lady Morgan, comme les autres biographes, fait voyager ce jeune artiste à travers les provinces et les montagnes du royame de Naples, pour observer quelques aspects de la nature sauvage; mais elle semble vouloir tirer un plus grand parti de cette circonstance. Elle ne se borne pas à le faire tomber dans une troupe de bandits, à laquelle il s'associa par force ou de volonté; elle le fait trouver aussi au milieu de ces Calabrois qui, dirigés par le P. Campanella, conspiraient contre le despotisme des Espagnols (t. 1, p. 85 et suiv.). Mais, si quelques-uns de ses contemporains ont dit, et si plusieurs de ses biographes ont répété que Salvator Rosa avait suivi une compagnie de bandits, cette bizarre tradition fut inventée et accréditée par ses rivaux, ou peut-être même par ses admirateurs, qui ne pouvaient pas comprendre comment il avait su retracer la physionomie de ces héros de montagnes, sans les avoir long-tems et familièrement fréquentés. Mais, si l'on veut adopter comme tradition historique, ce qui ressemble fort à une fable, pourrait-on imaginer de même que Salvator Rosa, qui naquit en 1615, et qui voyageait vers 1634, fut témoin de la conjuration de Campanella, qui avait été organisée et entièrement dissipée bien avant sa naissance, vers 1600? En vérité, de pareils anachronismes ne peuvent être tolérés que dans une épopée.

Ces liaisons supposées de Salvator Rosa avec des brigands auraient été très-favorables au plan de lady Morgan : elle avait aperçu les premiers élémens de cet esprit d'indépendance dont ce peintre illustre fit preuve plusieurs fois dans sa vie, et surtout lorsqu'il prit part à la fameuse révolution de Masaniello.

Dès que le bruit de cet événement parvint à Rome, où se trouvait l'artiste, il partit aussitôt pour Naples, dit notre historien. Comme cet accident sert principalement à déterminer le caractère politique de Salvator Rosa, nous ne pourrons nous dispenser d'observer qu'il était parti pour Naples, en 1646, et que la révolution de Masaniello n'éclata qu'en 1647. Dire qu'elle avait été organisée et préparée quelque tems avant, ce n'est point connaître l'histoire de cet événement, qui fut amené soudainement et par le hasard. Salvator Rosa travaillait dans ce tems à Naples, à ses ouvrages; et, comme il était ami de Falcone, qui s'engagea dans cette révolution (lui et ses élèves formant la compagnie de la Mort), Rosa suivit la même impulsion, et combattit, comme ses autres concitoyens, pour l'indépendance de son pays; puis Masaniello ayant été trahi et assassiné, il retourna à Rome, tandis que Falcone se réfugia ailleurs.

Nous ne pouvons pas nous dispenser de faire encore quelques remarques sur les qualités qui caractérisent le genre d'esprit de notre célèbre artiste napolitain. Il fut d'abord musicien, ou plutôt grand amateur de musique; il en profita surtout pour rendre encore plus agréables ses improvisations et ses entretiens académiques. Il réussit mieux encore dans l'art du comédien, et spécialement en jouant le rôle de *Coviello* ou de *Formica*. Mais, ce qui nous reste comme preuve de ses talens, sont quelques *Cantates* et des *Satires*, où, lors même qu'il les a le plus méditées, on trouve parfois plutôt la fougue d'un improvisateur que le fini d'un écrivain parfait dans son genre. Cependant, lady Morgan nous dit que les chants que sa jeune muse lui inspirait, le placèrent parmi les premiers poëtes lyriques du tems; ces chants lui semblent même plus intéressans que ses *Satires* (tome I, p. 64 et 65); elle y reconnaît aussi toute la pureté, sinon toute la verve de Pétrarque (tome II, p. 59). Mais les exemples rapportés par lady Mor-

gan, et qu'elle aurait mieux fait de passer sous silence, prouvent tout le contraire de ce qu'elle avance, ou du moins font voir qu'elle sent tout autrement que les Italiens les plus capables d'apprécier leur poésie.

Si l'on trouve à Salvator Rosa un véritable mérite dans le genre poétique, c'est seulement à cause de ses Satires. Mais, ces Satires mêmes, quoiqu'il les ait soignées, revues et récitées long-tems avant qu'elles aient été publiées, ne sont pas telles que lady Morgan les a jugées (tome 1, p. 252, etc.). Elle compare, sous ce rapport, Salvator Rosa à Machiavel, qui ne figure sur le Parnasse italien ni comme poëte lyrique, ni comme poëte satirique, et qui même, comme prosateur, n'a aucun rapport avec Salvator Rosa. Pour tout ce qui regarde le mérite des Satires de ce dernier, elles conservent toujours quelques traces de son peu de goût et de son trop d'abandon. Soit l'impatience de sa verve, soit l'importance qu'il donnait à ses idées, il se livre quelquefois à une abondance qui le rend un peu trop familier, inégal, quelquefois même ennuyeux. En consentant même à admirer, comme extraordinaires pour son tems, quelques-unes de ses maximes, qui, à dire vrai, n'étaient pas aussi étrangères aux poëtes satiriques et à plusieurs prosateurs (1) d'Italie, ainsi que divers passages qui se font remarquer parmi les autres, ses Satires sont bien loin d'être supérieures et même égales à celles de l'Arioste, de Chiabrera et de plusieurs autres de ses devanciers. C'est pour cela que Tiraboschi en a fait une courte mention, lorsqu'il a traité des poëtes satiriques du XVIIe siècle; et si lady Morgan avait suivi son jugement, elle aurait mérité les éloges des vrais connaisseurs.

Peut-être avons-nous traité jusqu'ici trop sérieusement un ouvrage que beaucoup de personnes regardent comme un

(1) Nous citerons ici Trajano Boccalini, Tassoni, Fulvio Testi, etc.

roman : certains détails, quelques épisodes, plusieurs tableaux, lui donnent, en effet, une couleur romanesque. Mais, était-ce là l'intention de l'auteur? N'aurait-elle pas fait un roman, ne s'étant proposé que de faire une histoire? Plusieurs auteurs romantiques voulant réduire la tragédie à une histoire dialoguée, ne pourrait-elle pas aussi avoir imaginé et essayé une histoire romanesque, dont l'objet est plutôt l'agrément que la vérité? Mais, quel que soit le genre de la nouvelle production de lady Morgan, il est incontestable qu'elle renferme des réflexions spirituelles et ingénieuses, des récits pleins de vivacité et d'intérêt, des souvenirs non moins agréables qu'utiles, et un amour très-noble pour l'indépendance de l'Italie et pour la civilisation des peuples, qualités qui rachètent souvent le tort de son peu d'exactitude.

Nous n'avons rien dit du mérite de la traduction; peut-être nous a-t-elle fait quelquefois attribuer à l'auteur ce qui n'est dû qu'au traducteur. Ce que nous pouvons assurer, c'est que les phrases et presque tous les mots italiens ont été estropiés; et ce genre de négligence est d'autant plus remarquable, qu'il revient trop souvent, parce que l'auteur a voulu prodiguer les citations dans l'original, sans aucune nécessité et sans aucun avantage.

Fr. Salfi.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

1. — * *An Essay on an uniform orthography for the indian languages of North America, etc.* — Essai sur l'orthographe uniforme des langues indiennes de l'Amérique septentrionale, publié dans les Mémoires de l'Académie américaine des arts et des sciences; par *John* PICKERING.

Le chevalier William Jones remarque, dans sa Dissertation sur l'orthographe de mots asiatiques, « que tous ceux qui écrivent sur la littérature asiatique, ou qui traduisent des auteurs arabes, indiens ou persans, sont obligés d'avoir recours aux caractères usités par les Européens pour écrire la plupart des mots qui composent ces langues; et que chaque auteur ayant une manière particulière de les représenter, il en résulte une grande confusion dans l'histoire et la géographie. » L'auteur de cet ingénieux Essai, frappé de la vérité de cette observation, propose, pour écrire les mots indiens, une orthographe uniforme et des caractères particuliers, qui rendront fidèlement chaque son. Dans ce dessein, il a consulté les savantes Dissertations sur les tribus indiennes de l'Amérique septentrionale, publiées par M. du Ponceau et feu le révérend Heckewelder; et il se flatte d'avoir atteint le but désiré. Nous regrettons que l'espace nous manque pour donner ici une analyse du système proposé par l'auteur.—M. Pickering a aussi publié, en 1823, un ouvrage qui a pour titre : *Observations on the language of the Muhhekaneew-Indians; by Jonathan Edwards, D. D. pp.* 82. *In-8°, Boston.* — Observations

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

sur le langage des Indiens Muhhekaneew; par *Jonathan* EDWARDS, etc.; et il a enrichi cet ouvrage d'un grand nombre de notes curieuses. W.

ÉTATS-UNIS.

2.—**Report, etc.* Rapport fait à l'assemblée générale de l'État de la Louisiane, sur un projet de code pénal ; par *Edward* LIVINGSTONE. Nouvelle-Orléans ; Benjamin—Levy. In-8° de 159 pages.

Nous avons sous les yeux ce rapport remarquable dont le sénat et la chambre des États-Unis viennent d'adopter les bases, et dont nous avions signalé la traduction française aussitôt qu'elle avait paru à la Nouvelle-Orléans. (*Voyez* 1re série, tome XVI, page 548.) Comme les principes de cet ouvrage viennent d'être approuvés par le gouvernement auquel il a été présenté, nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de les faire connaître à nos lecteurs. M. Édouard Livingstone, chargé par les états de la Louisiane de composer un projet de code pénal, fait les propositions suivantes dans son travail, que les chambres de la Louisiane ont récompensé par une somme de mille dollars.— « 1° Déclarer que l'accusé ne peut avoir, ainsi qu'il l'a eue jusqu'ici, la faculté de renoncer au bénéfice du jugement par jurés. L'auteur demande cette modification, non-seulement dans les intérêts de l'accusé, mais même dans l'intérêt des citoyens qui sont ses juges, et qui peuvent devenir plus éclairés par les discussions criminelles auxquelles ils se trouvent forcés d'assister. Il compare, à cette occasion, les institutions du jury en Angleterre et en France.—2° Ne pas exiger la dénonciation des crimes politiques.— 3° Ajouter quelques dispositions contre ceux qui commettent des actes attentatoires à la liberté de la presse.— 4° Supprimer le bannissement, peine illusoire et souvent dangereuse pour les gouvernemens qui l'emploient.—5° Abolir la peine de mort. » L'auteur développe longuement les puissantes considérations qui militent en faveur de son système.—M. Livingstone termine son travail par un projet de réforme pour le code d'instruction criminelle, et par une Esquisse des principes généraux d'un code complet. (Voyez *Rev. Enc.*, 1re série, tome X, pages 233 et 331 ; tome XIV, pages 19, 215 et 256.) E. G.

3. — * *The new biographical Dictionary.* — Nouveau Dictionnaire biographique ; par *Thomas J.* ROGERS, membre du congrès des États-Unis. Washington, 1824. 1 vol. in-12 de 350 pages.

Cet ouvrage, particulièrement consacré à recevoir les notices biographiques des fondateurs de la liberté américaine et d'autres hommes

d'état de la république, consiste en une compilation succincte des nombreux ouvrages de l'histoire nationale des États-Unis. Digne de sa noble destination, et bien fait pour allumer dans le cœur de la jeunesse des sentimens généreux, et pour lui apprendre à imiter un jour le dévouement des héros de la révolution américaine, le Dictionnaire biographique de M. Rogers se recommande encore par un style simple, quoique soigné, et par une impartialité qui le rend un monument historique vraiment précieux. O**.

4. — * *The North American Review, etc.*—Revue *Nord-Américaine*, publiée à Boston par *Olivier* Everet. 13, Cornhill, et à Philadelphie, chez E. Littel, 55, Chesnut-Street.

Le titre de ce recueil périodique n'est pas facile à traduire dans notre langue. Le sens de ces mots : *North American Review*, serait mal rendu par ceux-ci : *Revue américaine du Nord;* et encore plus mal par l'expression : *Revue de l'Amérique du nord, etc.* Les habitans des États-Unis éprouvent, depuis long-tems, le besoin d'adopter une dénomination de peuple, au lieu de la phrase dont il faut se servir pour les désigner. Les habitans des Pays-Bas sont convenus de se nommer *Neerlandais :* serait-il donc si difficile aux confédérés du nord de l'Amérique de se donner un nom dérivé, soit de leur position géographique (ce qui ne serait qu'une pensée vulgaire), soit de leur situation politique, de l'union fédérale qui constitue la patrie commune, la grande nation ? — Les numéros de la *Revue* de Boston sont publiés par trimestre : les trois derniers ne nous sont point encore arrivés; ceux que nous avons sous les yeux s'arrêtent au mois de juillet 1823. Les rédacteurs imitent les *Revues* anglaises, et préfèrent les articles étendus et les analyses discutées à un plus grand nombre de notices plus superficielles, ou à de simples indications. Ils accordent à peu près le même espace aux ouvrages nationaux et aux étrangers, et parmi ceux-ci ils ne négligent point ceux qui parlent de leur patrie, et ne les jugent pas toujours avec impartialité. C'est ainsi que, dans le 39e cahier (avril 1823), l'ouvrage du père Grassi, jésuite, sur les États-Unis, n'est loué qu'en raison d'un mérite peu commun parmi les livres de voyages; c'est un *pamphlet*, dit le rédacteur, qui, sur ces opuscules littéraires, est de même avis que notre compatriote *Paul-Louis Courier.*—Malgré la sévérité de la critique, dont le P. Grassi ne se plaindra point, et qui ne servira peut-être qu'à donner plus de crédit à ce qu'il a écrit, le rédacteur en extrait une notice sur les progrès des établissemens catholiques aux États-Unis. Un collége de jésuites à George-Town, près de Washing-

ton ; et une institution littéraire du même ordre à New-York; un collége des prêtres de Saint-Sulpice à Baltimore, et une maison d'éducation à Emitzbourg, etc. Dans le Kentucky, les dominicains anglais ont une école et une église sous l'invocation de sainte Rose de Lima ; des missionnaires de saint Vincent de Paule, établis dans les états de l'Ouest, n'attendent que l'arrivée de l'évêque de la Nouvelle-Orléans pour commencer leurs travaux apostoliques. Dans la même contrée, on trouve un couvent de religieuses mendiantes, les carmélites de Sainte-Thérèse ; à George-Town, des Visitandines ; un couvent de religieuses, fondé à Emitzbourg par l'abbé *Dubois*, pour donner une éducation religieuse aux jeunes filles, a formé un autre établissement pareil à Philadelphie, en réunissant le soin des malades à l'enseignement de la jeunesse ; et cette institution se soutient, non-seulement par la charité des catholiques, mais par les bienfaits de plusieurs protestans. L'abbé Nerina a fondé, dans le Kentucky, un couvent de religieuses, nommées les *Sœurs de Marie au pied de la Croix ;* et dernièrement un ministre protestant, converti au culte catholique, vient d'amener à Boston, sa ville natale, des Ursulines, et il a destiné des fonds suffisans pour former leur établissement. Ces progrès du catholicisme causent quelques alarmes aux amis de l'indépendance religieuse : le rédacteur de la *Revue* expose les siennes en termes mesurés, avec l'expression d'une tolérance sincère, aussi religieuse que philosophique. — Dans le cahier suivant, nous trouvons le rédacteur aux prises avec M. Schmidt, auteur d'un *Essai sur la Situation politique des États-Unis*, publié à Tubingue, en 1822. Le publiciste allemand désapprouve que l'esclavage domestique soit conservé dans quelques états de l'Union, malgré la déclaration des droits de l'homme. Si l'Amérique n'a pas le droit de se dire libre, répond le critique américain, jusqu'à ce que les traces de l'esclavage y aient disparu, que doit-on penser de Rome et de la Grèce? que deviendra la renommée de Sparte et d'Athènes? est-ce que Caton, Brutus et Cassius n'étaient pas libres? etc. Sans prétendre justifier toutes les assertions de M. Schmidt, nous devons dire que son opinion sur l'esclavage en Amérique est celle de toute l'Europe. D'ailleurs, les anciennes républiques n'ont avec les États-Unis d'autres analogies que celles qui dérivent du petit nombre d'idées justes et de vrais principes de gouvernement d'après lesquels ces républiques furent constituées. Il n'y aurait aujourd'hui ni gloire, ni sûreté à les imiter. Les sciences politiques, en prenant ce mot dans son acception primitive, ont fait des progrès que l'on ne peut méconnaître, et dont

il est tems de profiter : les habitans des États-Unis refuseraient-ils de donner l'exemple ?—Dans le même cahier, nous avons remarqué des réflexions par lesquelles le rédacteur termine une notice sur l'édition et la traduction française de la République de Cicéron, par M. Villemain. Quoique les Romains n'eussent qu'une religion grossière et matérielle, les législateurs de ce peuple ont réglé les relations entre la puissance civile et celle des prêtres, avec une sagesse qui a manqué aux gouvernemens modernes. L'union de l'autel et de l'état, comme on l'entend aujourd'hui, est un véritable divorce : c'est l'établissement de deux corporations distinctes, dont la tendance est essentiellement différente, et dont les intérêts sont fréquemment en opposition. C'est d'*unité* et non d'*union* que l'on a besoin, et c'est dans l'établissement et la conservation de cette unité que consiste la bonne législation sur les établissemens religieux.— Les rédacteurs de la *Revue* de Boston ne sont pas moins sévères envers les auteurs nationaux qu'à l'égard des étrangers ; mais ils ne blâment pas toujours, et les sujets graves ne les absorbent pas entièrement. La littérature vient faire d'agréables diversions aux articles sérieux sur la politique, la législation ou la morale. Nous regrettons que cet excellent recueil arrive si lentement en Europe, et que nous ne soyons pas plus souvent à portée de le consulter. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

5. — *The Elements of geometry and trigonometry.* — Élémens de géométrie et de trigonométrie, traduits du français de Legendre, par le docteur Brewster. Édimbourg; Olivers. In-8°.

Les livres dont les Laplace, les Lagrange, les Legendre, les Monge, les Lacroix, etc., ont enrichi de nos jours le domaine des sciences, ne jouissent pas d'une moindre réputation en Angleterre qu'en France. Dans les universités d'Oxford, de Cambridge, d'Édimbourg et de Glasgow, ils font généralement partie de la bibliothèque de l'étudiant, et n'y sont pas moins estimés que les écrits plus anciens d'Euclide et de Newton. Cependant, la géométrie de Legendre, dont le mérite est d'ailleurs incontestable, n'y est pas accueillie également bien par tous les savans. La traduction que nous annonçons, prouve que cet excellent ouvrage élémentaire a trouvé des appréciateurs; d'un autre côté, plusieurs critiques anglais ont protesté contre l'utilité de cette traduction qui, selon eux, n'ajoute

rien aux richesses scientifiques de l'Angleterre. Ils critiquent en outre plusieurs parties de ce traité, auquel ils reprochent surtout d'être surchargé de beaucoup de notions inutiles.

6. — * *Journal of a voyage to the northern Whalefishery, etc.* — Journal d'un voyage au nord pour la pêche de la baleine, contenant des recherches sur la côte orientale du Groenland occidental, fait dans l'été de 1822; par *William* Scoresby junior, commandant le vaisseau *le Baffin*, de Liverpool. Édimbourg, 1823; Archibald Constable et comp. 1 vol. in-8° de XLIII et 472 pages, avec 8 planches.

M. Scoresby livre au public le journal de cinq mois de navigation le long des côtes du Groenland. Dans les instans de loisir que lui laissa l'objet principal de son voyage, la pêche de la baleine, il recueillit de nombreuses observations sur cette terre peu connue. Il s'occupa d'abord de tracer une carte du pays plus exacte que celles que l'on avait jusqu'à présent; mais il n'a pu terminer cet utile travail : quelques parties de la côte seulement furent mesurées par lui, et sont indiquées sur la carte jointe à son ouvrage. D'un autre côté, il tenait à s'assurer si cette contrée était encore habitée par une autre race que celles des Esquimaux. On sait qu'en 982, un Norvégien, nommé Eric Rauda, découvrit, à l'ouest de l'Islande, une vaste étendue de pays, que depuis on a connue sous le nom de Groenland. Bientôt de nombreux colons, partis de la Norvége, vinrent s'y établir. Pendant quelques centaines d'années, ces colons conservèrent des relations avec la métropole, et avec l'Islande. Mais, vers le commencement du XVe siècle, le commerce qui se faisait entre l'Islande et la Norvége perdit de son activité, et le Groenland fut abandonné des Européens. Il est des historiens qui prétendent que cette interruption dans les rapports entre la métropole et la colonie, doit être attribuée à la dépopulation de cette dernière. Il prétendent, les uns, que le Groenland fut ravagé par une épidémie; d'autres, que les établissemens des Européens y furent détruits par les indigènes. Quelques autres, enfin, ont avancé que les glaces ayant obstrué les côtes, les navires européens ne purent plus porter de secours aux colons groenlandais, et que ceux-ci périrent tous par la famine. Toutes ces opinions paraissent peu vraisemblables. Quoi qu'il en soit, le gouvernement danois ordonna, au XVIIe et au XVIIIe siècles, plusieurs expéditions qui furent chargées d'explorer les côtes du Groenland, et de rechercher les restes de l'ancienne colonie. Aucune ne réussit entièrement dans cette entreprise. Mais il paraît, d'après le témoignage des Esquimaux, qu'il existe sur la côte occidentale du Groenland, aux

lieux où Eric Rauda aborda au xe siècle, une peuplade qui se distingue de ses voisins par ses mœurs, et sa constitution physique. M. Scoresby a, dans le cours de son voyage, découvert entre autres une flèche qui ne ressemble point aux armes des Esquimaux, et dont la construction élégante annonce une civilisation plus avancée que celle des habitans ordinaires de cette terre. Cependant, avant qu'on ait pu recueillir des renseignemens plus exacts, on ne peut que hasarder des conjectures sur l'existence des descendans de la colonie norvégienne. — Le journal de M. Scoresby est encore intéressant par les détails qu'il donne sur la navigation difficile de la mer glaciale, et sur la pêche de la baleine. On y trouve aussi des recherches curieuses sur les phénomènes de réfraction particuliers à ces parages, sur l'anatomie des baleines, et des expériences nouvelles sur l'aimant. A. J.

7. — *Remarks on the Country, etc.* — Remarques sur le pays compris entre le Cap Palmas et la rivière de Congo, etc.; par *John* ADAM. Londres, 1823; Whittaker. In-8° de 270 pag.; prix 7 sh. 6 d.

M. Mackeod publia, il y a deux ans, à Londres, un voyage dans le Dahomey, traduit et publié en France par M. Ed. Gauttier (Paris, 1822; Nepveu. 1 vol. in-18. — Voy. *Rev. Enc.*, tom. x, page 563.) Ce sont les mêmes contrées que le capitaine Adam a parcourues, et qu'il décrit dans son ouvrage; mais ce dernier a visité, de plus, les villes d'Ardrah, de Warré, de Bonny et de Malemba, sur lesquelles il donne des renseignemens curieux et tout-à-fait nouveaux. Il a eu soin d'ajouter à son Voyage un appendice qui sera fort utile aux personnes qui s'occupent du commerce avec la Côte-d'Or; elles y trouveront de sages conseils pour diriger leurs opérations, ainsi qu'un tableau précieux des principaux objets d'échange avec ces contrées lointaines, et de leur prix courant. Z.

8. — *The Character of the Russians, and a detailed history of Moskow.* — Caractères des Russes, et histoire détaillée de Moscou; ouvrage orné de gravures, suivi d'une dissertation sur la langue russe, et d'un appendice contenant des tableaux politiques, statistiques et historiques; par *Robert* LYALL. Londres, 1824; Colburn. 1 vol. in-4°.

Un séjour de plusieurs années en Russie, et sa profession de médecin, ont mis M. R Lyall a portée d'apprécier les habitans de ce vaste empire, et leur vie intérieure; ses impressions n'ont pas été favorables aux Russes. Il leur reproche les vices de la barbarie, la brutalité, l'ingratitude, le manque de bonne foi, la cruauté. Les plus hautes classes de la société, qui, par la politesse de leurs manières, semblent se rapprocher de la noblesse des autres cours, en

diffèrent encore essentiellement en instruction et en bienveillance. La nation se compose d'esclaves et de maîtres. Les uns sont rampans et serviles ; les autres, durs et despotes. La civilisation, qui doit amener un meilleur ordre de choses, fait des progrès si lents, qu'on peut à peine les remarquer. M. Lyall semble fortement prévenu contre les Russes. Il leur accorde néanmoins quelques vertus, mais en bien petit nombre. Il appuie ses opinions sur des faits qu'il raconte, et qu'il assure être authentiques. L'histoire de Moscou, qui remplit la moitié du volume, est d'un grand intérêt. Elle contient la description de cette ville et le récit de tout ce qui la concerne, depuis sa fondation jusqu'à l'incendie de 1812, et au delà. Un des traits distinctifs de cet ouvrage, c'est que l'auteur a soigneusement examiné les observations des voyageurs qui l'ont précédé, pour confirmer ou démentir leur rapports, d'après sa propre expérience. L. Sw. B.

9. — *Account of a tour, etc.* — Voyage en Normandie, pour explorer les antiquités de cette contrée, etc.; par Dawson Turner. Londres, 1823. 2 vol. in-8°, ornés de gravures.

M. Turner a visité la Normandie, dans les années 1815, 1818 et 1819, et il a dessiné les vues d'un grand nombre de monumens et de costumes. Il consacre plusieurs pages de son livre aux villes de Rouen, Dieppe, Lisieux, Falaise, Vernon, Caen, etc. A l'occasion de cette dernière ville, il parle de l'expédition d'Édouard III, en Normandie (1346), et de toutes les conquêtes que fit ce monarque ; mais il oublie de dire que l'armée de ce prince, débarquée à Barfleur, vint d'abord échouer devant Cherbourg (voy. *Froissart*). — Considérant l'agriculture de la Normandie, l'auteur assure qu'elle est de beaucoup inférieure à celle de l'Angleterre, quoique le pays soit un des mieux cultivés de la France ; et il reproche aux habitans d'être réduits encore à faire à la main ce que nos voisins font avec des machines. Nous signalons ce reproche aux Sociétés d'agriculture de Caen et de Rouen.

10. — *Letters Written.* — Lettres sur la Normandie, la Bretagne, et quelques autres parties de la France, dans l'année 1818; par Mme *Charles* Stothard, avec des gravures. Londres, 1823; Longman. In-4° de 332 pages ; prix 3 l. 3 s. (79 fr.)

L'ouvrage de Mme *C.* Stothard est enrichi de nombreux dessins dus au crayon de son mari. Cet artiste est mort dernièrement victime de son art; il est tombé d'un échafaudage sur lequel il était monté pour dessiner un monument d'architecture. Cette considération et le sexe de l'auteur doivent nous disposer à l'indulgence ; aussi, ne lui re-

procherons-nous que légèrement le défaut de méthode qui se fait sentir dans son voyage. Mais, il est un point historique sur lequel nous ne pouvons passer aussi facilement, parce que l'opinion de Mme Stothard est longuement développée, et qu'elle paraît y attacher beaucoup d'importance. Elle partage l'opinion de Montfaucon et de Lancelot, qui attribuent à la reine Mathilde, femme de Guillaume, la fameuse tapisserie de Bayeux. Le silence de Robert Wace et de l'inventaire de Guillaume sur ce monument, l'incendie de Bayeux dans les premières années du XIIe siècle, suffiraient sans doute pour prouver qu'il n'existait pas alors. Il est encore un fait bien plus positif : la partie inférieure de la tapisserie offre les sujets de douze fables de Phèdre, et ces fables n'ont été retrouvées qu'au commencement du XIIe siècle, par les frères Pithou; et, s'il est vrai de dire que les fables de Lokman, qui rappellent celles de Phèdre, furent connues des Normands, elles ne parvinrent à ces peuples que vers l'époque des Croisades, c'est-à-dire, vers les dernières années du XIe siècle, ou dans les premières du XIIe. (Voyez ci-après, p. 145). Une telle observation ne permet pas de révoquer en doute l'opinion de Hume et de M. l'abbé de La Rue, qui s'accordent pour attribuer la tapisserie à Mathilde, fille de Henri Ier. Cette digression nous a empêché de suivre Mme Stothard dans les villes de Saint-Lo, Coutances et Avranches, qu'elle décrit avec beaucoup d'exactitude; et à travers les anciennes provinces de la Bretagne, du Maine, de la Touraine et de la Picardie, qu'elle a visitées successivement avec un égal succès. E. G.

11. * — *Voltaire's philosophical Dictionary.* — Dictionnaire philosophique de Voltaire. Tom. I.

La traduction de cet ouvrage de notre immortel écrivain complètera celles de ses œuvres, dont l'Angleterre possédait déjà 36 volumes, comprenant ses ouvrages historiques, dramatiques, ses essais, ses contes, sa Henriade, et autres pièces de poésie. Le Dictionnaire philosophique, dont le premier volume a été publié en mars dernier, formera 6 volumes, qui paraîtront tous les deux mois.

12. — *The Student's Journal.* — Journal de l'Etudiant, disposé de manière à recevoir le détail de l'emploi de chaque jour, pendant l'espace d'une année. Londres, 1824.

« Dès ce jour, je me propose de tenir un journal exact de mes actions et de mes études, afin d'aider ma mémoire et de m'habituer à bien apprécier mon tems. » Ces lignes, extraites de l'introduction au journal de M. Gibbon, indiquent suffisamment le plan de ce petit ouvrage, qui paraît calqué sur la *Methode d'emploi du tems* de

M. Jullien, traduite en anglais, et publiée il y a deux ans à Londres. (*Voy. Rev. Enc.*, tome XVII, page 470). O**.

13.—*Remarks on the increased power and jurisdiction of Justices of the Peace.* — Remarques sur l'augmentation de pouvoir et de juridiction des juges de paix, dans une lettre au lord vicomte Folkestone; par R. B. Comyn, avocat. Londres, 1823; Fleet-Street.

L'opposition s'occupe, en Angleterre, à sauver la liberté expirante, et à relever une constitution que minent d'énormes abus : elle tourne tous ses efforts contre les mesures du gouvernement, qui, par leur nature même, ne pourraient devenir très-oppressives sans exciter un mécontentement général, tandis que des arrêtés qui portent atteinte au bien-être et aux libertés de quelques individus sont tolérés, et se multiplient avec impunité. Ainsi, le pouvoir des juges de paix est extrêmement arbitraire en Angleterre. Le délit qui attaque la propriété, les personnes, etc., est punissable après un délai de *quatre mois*. Un seul magistrat reçoit l'accusation, et il ne faut qu'un seul témoin pour la rendre valable. Le coupable est taxé à une amende de cinq louis, ou au-dessous. Si elle n'est pas payée de suite, avec dépens, ou dans le délai fixé par le magistrat, le condamné est envoyé en prison, pour y travailler pendant trois mois, ou quelquefois moins. S'il est âgé de moins de seize ans, à défaut de paiement, il est envoyé à la maison de correction pour y être fouetté, emprisonné, tenu de force au travail, pendant six semaines. On sent que cette loi rend un juge de paix l'arbitre souverain du repos des gens qui se trouvent sous sa juridiction. M. Comyn s'élève avec force contre cet abus, et, passant en revue les diverses attributions des juges de paix depuis la création de cette place, il prouve par des faits combien leur pouvoir est devenu abusif, et combien il peut le devenir davantage. L. Sw. B.

14. — * *Secret Memoirs of the Court of Louis XIV and of the Regency.* — Mémoires secrets de la cour de Louis XIV et de la Régence, extraits de la correspondance de la duchesse d'Orléans, mère du régent, précédés d'une notice sur cette princesse, et accompagnés de notes.

Le *Monthly Magazine* du mois de mars dernier en porte le jugement suivant : « Cet ouvrage est, à tous égards, un des morceaux les plus originaux et les plus intéressans d'histoire et de biographie, qui aient paru depuis long-tems. »

15. — *Historical Life of Joanna of Sicily.* — Vie historique de Jeanne de Sicile, reine de Naples et comtesse de Provence. Londres, 1824. 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage ne peut manquer de piquer vivement la curiosité. Il contient des détails très-intéressans sur la littérature et les mœurs de l'Italie et de la Provence, dans les XIIIe et XIVe siècles, et ouvrira à ses lecteurs les trésors de ces époques romantiques des troubadours, du Dante, de Boccace, de Pétrarque, etc. O**.

16. — *Critical Researches, etc.* — Recherches critiques sur quelques points de philologie et de géographie, avec cette épigraphe : « *Che se la voce nostra sara molesta nel primo gusto; vital nutrimento lascera poi, quando sara digesta.* DANTE, Par., c. 17. » Glasgow, 23 février 1824; James Brosh et Ce. 1 vol. in-8° de 202 pages.

Les auteurs de l'ouvrage que nous annonçons ont traité trois sujets fort intéressans pour les amis de la littérature orientale, auxquels ils promettent la continuation du travail qu'ils ont entrepris. Dans la première partie de leur livre, ils examinent la nouvelle édition de la grammaire de Jones, publiée par M. S. Lee; et, appuyés jusqu'à un certain point par l'autorité de l'auteur commenté, ils nient que la connaissance de l'arabe soit *indispensable* pour l'étude du persan, ainsi que le prétend M. Lee. Ils reprochent ensuite à ce professeur d'avoir augmenté la grammaire de Jones de plusieurs additions erronées; et, fortifiés par la grammaire de M. de Sacy, ils découvrent un grand nombre d'inexactitudes dans la partie arabe qu'il a ajoutée, et même dans la partie persane qu'il a rectifiée. Mais, afin de n'être pas accusés de partialité, ils citent un jugement tout-à-fait opposé au leur, et publié en quelques lignes dans le Journal Asiatique de Paris. C'est à la réfutation d'un autre article du même journal que la seconde partie de leur livre est employée. Ils discutent les diverses opinions émises sur la position des sources du Gange, et l'exactitude d'une carte du Thibet. Ils revendiquent fortement, pour leurs compatriotes, l'honneur de la découverte des sources du Setledje, que des orientalistes français ont voulu leur ravir. Ils reprochent à ces orientalistes l'ignorance où ils sont des faits publiés par la *Revue Encyclopédique*, dans ses cahiers de mars et d'avril 1823, et se plaignent avec une extrême violence de ce qu'ils appellent leur esprit de *coterie* et de *continentalisme*. Nous pensons que les auteurs anglais ont attaché trop d'importance aux expressions du rapport qu'ils combattent, et qu'ils réfutent avec une trop grande véhémence; car il n'a pu entrer dans les intentions de ceux qu'ils accusent, de priver l'Angleterre d'une gloire qu'elle a si légitimement acquise, et à laquelle elle ajoute chaque jour un nouvel éclat. — Ces recherches sont

terminées par un compte rendu d'un nouveau Vocabulaire arabe, de M. Noble. E. G.

17. — *Don Juan. Cantos* VI, VII, VIII, IX, X, XI. — Don Juan. *Suite.* Chants VI, VII, VIII, IX, X et XI. Londres, 1823; John Hunt. 2 vol. de 80 pages environ; prix 2 schellings.

La continuation de ce poëme, en style burlesque, répond au commencement. Il est rempli d'une verve tour à tour satirique ou licencieuse. Dans la préface de ces nouveaux chants, lord Byron fait une violente sortie contre lord Castlereagh, qu'il poursuit encore au delà du tombeau. « Il sera tems de gémir sur sa fin, dit-il, quand l'Irlande aura cessé de pleurer sa naissance. » Il avertit ailleurs que les stances de son poëme relatives à ce ministre étaient écrites long-tems avant sa mort, et il ajoute : « Si l'oligarchie introduite par ce personnage était morte avec lui, je les aurais supprimées : mais où en sont les choses? Je ne vois rien dans sa mort, ni dans sa vie, qui puisse arrêter la franche expression des opinions de tous ceux qu'il a voulu enchaîner... Comme ministre, moi, appuyé de plusieurs millions d'hommes, je le regardais comme l'être le plus despote d'intention, et le plus faible d'intelligence qui ait jamais tyrannisé un pays. » Il répond aux critiques qu'on a faites sur la licence de son ouvrage par deux citations de Voltaire. « La pudeur a fui des cœurs et s'est réfugiée dans les livres. » « Plus les mœurs sont dépravées, plus les expressions deviennent mesurées; on croit regagner en langage ce qu'on a perdu en vertu. » Don Juan, échappé du sérail, où la sultane Gulbeyaz l'avait fait pénétrer sous des habits de femme, se rend au camp des Russes, commandés par Souvarof. Il assiste au siége d'Ismaïl, et sauve une jeune fille de dix ans qu'un Cosaque allait massacrer. Il est chargé de porter à Catherine la nouvelle de la victoire. Le IXe chant s'ouvre par une invocation à Wellington, suivie de la plus mordante satire contre ce personnage. Vient ensuite la présentation du héros à la cour de Russie : il captive l'attention de Catherine. Devenu le favori de cette grande souveraine, les richesses et les honneurs pleuvent sur lui : il tombe malade; le médecin attribue son mal à la rigueur du climat, et Catherine se décide à le nommer son ambassadeur en Angleterre. Le XIe chant contient son arrivée à Londres, et se termine par une esquisse de cette ville et des mœurs anglaises, qui fait bien augurer de ce qui doit suivre. Ce plan permet à lord Byron de faire des excursions continuelles en politique et en morale; aussi en profite-t-il pour dire, avec une hardiesse incroyable, tout ce qui s'offre à son esprit. Au milieu d'une foule de stances

remarquables, nous ne pouvons résister au désir de citer celle-ci : « Hélas! si elle (l'Angleterre) pouvait savoir pleinement combien son grand nom est partout abhorré ; avec quelle impatience toute la terre attend le coup qui la renversera ; comment toutes les nations la regardent comme leur plus mortelle ennemie ; et, ce qui est pire encore, comme l'amie perfide, autrefois adorée, qui semblait vouloir apporter la liberté au genre humain, et qui maintenant veut enchaîner jusqu'aux âmes (LXVIII); — si elle le savait, s'enorgueillirait-elle, se vanterait-elle d'être libre, elle, qui n'est que la première des esclaves? Les nations sont en prison; mais le geôlier n'est-il pas, comme elles, victime des barreaux et des verroux? Le triste privilége d'enfermer les captifs est-il donc la liberté? Celui qui surveille les chaînes est aussi loin des jouissances de la terre et de l'air que ceux qui les portent. » — La peinture du harem, dans le VIe chant, est admirable de poésie et de vérité, relativement aux mœurs orientales. Dans tout le reste, lord Byron prend le côté dégradant de la nature humaine, et se rit de la gloire des héros, des rois, de leurs caprices, de leurs petitesses, des vertus qu'il transforme en vices. Enfin, de tout il extrait le mal avec un art infini. De loin en loin, quelques sentimens généreux survivent à cet anéantissement de tout ce qui est bon, et soulagent l'âme, comme la vue de quelques arbres verts au milieu d'un désert aride et brûlant.

18.—*Men and things in* 1823, *a poem*, *with notes*. — Des hommes et des choses en 1823, poëme, avec des notes ; par *James* SHERGOLD BOONE. Londres, 1824 ; Hatchard. 1 vol. in-8°.

Ce poëme a pour sujet immédiat les événemens politiques du jour. L'auteur adresse à M. Canning des représentations sur l'état des partis en Angleterre et dans les pays étrangers. Il lui trace la conduite qu'il doit tenir pour obtenir une gloire durable, et pour assurer le bien de son pays. Malheureusement, quelques-uns de ces avis viennent trop tard, surtout ceux qui concernent l'Espagne. Mais M. Boone remarque avec raison que les guerres entre les gouvernemens, les troubles de partis, etc., peuvent retarder, mais non empêcher les progrès d'une révolution plus importante et bien plus étendue, dont le ressort principal, le principe vivifiant est l'universalité du savoir. Elle est d'autant plus forte, qu'elle n'a d'autres armes que celles du raisonnement, d'autres juges que la raison, d'autres agens que l'expérience. Le poëte chante l'instruction comme l'alliée de la liberté ; mais il s'effraie à la pensée du triomphe qu'il anticipe : il craint qu'arrivée à son apogée, la société ne soit forcée de redescendre.

Pour prévenir ce revers, il recommande aux gouvernemens une politique éclairée et généreuse, afin qu'ils puissent « s'emparer de la cause de la liberté, et la tirer des mains des enthousiastes fanatiques, des spéculateurs aventureux, des soldats de fortune, des rebelles ambitieux, et de cette foule d'aventuriers affamés, sans honneur et sans principes, qui ne veulent qu'avoir part au butin. » Quoique de pareils sujets ne semblent pas propres à la poésie, M. Boone a cru devoir mettre sa profession de foi politique en vers, pour lui ôter, dit-il, quelque chose de son aridité. L'idée n'est pas heureuse; la prose convient beaucoup mieux au développement de faits et de principes. M. Boone n'est pas poëte, et ne prétend même pas à cette qualité; cependant, la force de son sujet et une conviction profonde lui ont inspiré quelques beaux passages.

19. — *London Stage*, *n°* 1; *Sheridan's tragedy of Pizarro*, *etc.* — Théâtre de Londres, n° 1; la tragédie de Pizarre, par Shéridan. Londres, 1824; Sherwood, Jones, etc. Brochure ornée d'une gravure sur bois, paraissant tous les samedis, et contenant une tragédie, une comédie, ou un opéra, ou deux pièces bouffonnes. Prix 3 pence (6 sous de France).

Les éditeurs de ce nouveau Répertoire du Théâtre anglais s'engagent a donner au prix le plus modique toutes les tragédies célèbres, les comédies, les opéras, les mélodrames, les farces ou pièces bouffonnes. Il en paraîtra un cahier chaque semaine, et 1 vol. tous les mois, contenant quatre ou cinq pièces. Celui d'avril renferme *Pizarre*, *l'Hypocrite*, *la Duègne*, et *l'Avare*. L'impression est très-nette et soignée : les vignettes, gravées sur bois, sont confiées à d'habiles artistes. Les *specimen* font très-bien augurer de l'ouvrage, dont le prix, moitié moindre que celui des éditions les plus communes, permet à toutes les classes de se le procurer. Rien ne donne mieux l'idée des mœurs et du caractère d'une nation que l'ensemble de son théâtre, surtout chez les Anglais, qui copient la nature, même dans ce qu'elle a de plus bas et de plus trivial. Cette collection sera donc très-intéressante pour les étrangers, à qui elle offrira une galerie de tableaux, tantôt sublimes, tantôt vulgaires, mais presque toujours vrais. L. Sw. Belloc.

RUSSIE.

20 — *Apey Bytes*, *etc.* — Différentes observations sur les abeilles recueillies par plusieurs écrivains très-distingués, anciens et modernes, entre autres par l'abbé Kluk, chanoine de Kruszvice, dans un ouvrage en polonais à l'usage de ses concitoyens (Varsovie, 1780);

et tout nouvellement traduites pour la première fois en langue lituanienne (*Sic*) ou samogitienne, par *Cyprien-Joseph* NIEZABITOWSKI, chanoine de Minsk, et curé de Vielona, en Samogitie. Vilna, 1823. In-12 de 75 pages ; imprimerie de la rue Saint-Jean, n° 431.

Nous sommes redevables de la communication de ce livre, que nous annonçons comme une curiosité littéraire, à la bienveillante communication de M. Fr. Adelung, que nous prions d'agréer nos remerciemens. Nous aimons à signaler l'apparition d'un ouvrage écrit dans l'antique langue samogitienne, dont plusieurs hommes distingués s'efforcent de propager la culture. La traduction de M. l'abbé Niezabitowski est dédiée à M. le comte Roumanzof, chancelier de l'empire de Russie, et nous saisissons l'occasion d'offrir de nouveau à cet illustre Mécène du Nord un juste tribut d'admiration et de reconnaissance pour les services qu'il rend chaque jour à la civilisation de son pays, à laquelle celle de plusieurs autres peuples se lie essentiellement. E. G.

21. — *Nouvelles Aonides*, recueil de vers pour l'année 1823. Moscou, imprimerie de Semen. 1 vol. in-12 de 136 pages ; prix 5 roubles.

Le premier ouvrage, renfermant un choix de poésies, qui ait paru en Russie, portait le titre d'*Aonides*, et fut publié à Moscou, par M. Karamsin, à la fin du siècle dernier (3 vol. in-12). Les éditeurs du recueil que nous annonçons, en prenant le même titre, ont sans doute voulu détourner sur leur entreprise une partie de la faveur publique dont cet écrivain a joui constamment depuis cette époque. En effet, c'est paraître sous d'heureux auspices, que de rappeler un souvenir agréable à tous les amateurs de la littérature russe. Les *Nouvelles Aonides* n'ont pas ce seul point de ressemblance avec les anciennes ; leur choix les rend dignes de figurer avantageusement auprès d'elles dans les bibliothèques poétiques. Les éditeurs ont préféré la qualité à la quantité : trente-quatre pièces seulement composent leur recueil, et dix-sept auteurs y ont contribué, parmi lesquels on remarque les noms de Dmitrief, Joukovsky, Krilof, Alexandre Poushkin, etc. Le second de ces auteurs a fourni quatre fragmens de son *Prisonnier de Chillon*, traduits de lord Byron (voy. *Rev. Enc.* 1re série, tome XVIII, page 356); Alexandre Poushkin, des fragmens de son *Prisonnier du Caucase*, et Krilof, une *Épître*. Nous citerons aussi une idylle de Gnéditch, intitulée les *Pêcheurs*, et dont M. de Saint-Maure a donné la traduction dans son Anthologie russe, deux *Élégies* d'Olin, et l'*Isolement*, méditation traduite de Lamar-

tine par Tuttchef. La publication de ce recueil fait naître cependant un regret chez les amateurs de la poésie russe ; la modestie de son éditeur principal, M. Raïtch, connu par son excellente traduction de la *Jérusalem*, ne lui a pas permis d'y insérer ses productions, qui pouvaient y occuper une place distinguée.

22. — *Archives du Nord*, Journal d'histoire, de statistique et de voyages, rédigé par Th. Boulgarin. Tome III et IV (livraisons 13e-24e).

Nous avons fait connaître à nos lecteurs (voy. 1re série, tome xv, page 547-549) le contenu des deux premiers volumes de cet utile recueil ; il convient d'ajouter à notre énumération les trois morceaux suivans que nous avions omis : 1° *Histoire :* Annales chronologiques de Véliki-Oustioug, ville du gouvernement de Vologda, depuis 1212 jusqu'en 1788 ; 2° *Statistique* et *Géographie :* Coup d'œil sur les recherches géographiques qui restent encore à faire, et sur les meilleurs moyens de les exécuter, traduit du français de Maltebrun ; 3° Notice sur le port de Taganrog, et sur son commerce jusqu'en 1820. — Les tomes III et IV des *Archives*, composés des XII dernières livraisons de 1822, renferment un grand nombre d'articles également intéressans, et dont nous allons citer les principaux, dans l'ordre des trois grandes divisions adoptées par l'éditeur. Histoire : première, seconde et troisième ambassades russes en Hollande, en 1614 et 1615, morceau traduit d'un ouvrage hollandais, par A. Kornilovitch (xve et xvie livraisons). — Journal du séjour de Lorentz Lang, agent de l'empereur Pierre Ier à la cour de Chine, en 1721 (livraisons XVII-XXIII). — Sur la peste de Florence, morceau traduit par le prince Shakhovskoï, du tome VI de l'Histoire des républiques italiennes du moyen âge, par M. de Sismondi (XVIIe livraison). — Sur les écritures runiques des peuples européens du moyen âge, et supposition sur le degré de leur civilisation, extrait d'une dissertation lue par M. Sourovetsky, dans la séance publique de la Société des amateurs des sciences à Varsovie. — Statistique : Notice sur l'origine des Iakoutes et sur leur réduction au pouvoir des Russes ; description de la colonie de ce peuple sur la Léna, de ses mœurs et de son administration intérieure (livraisons XV—XVII). Sur l'organisation primitive des gouvernemens en Russie, par le professeur Tzeplin (livraison XIX-XXI). — Voyages : Relation détaillée du voyage du capitaine Parry, fait en 1819 pour la découverte d'un passage nord-est. Cet article, qui fait suite à ceux qui ont été insérés dans les livraisons X-XII des Archives, est extrait du tome II de l'Histoire chronologique de tous les voyages vers le pôle nord, par N. Berkch.—Relation de deux voyages

faits par l'expédition envoyée de Nijnoi-Korymsk vers les rivages septentrionaux de la Sibérie, en 1821 (XIVe livraison). — Traduction de la notice de Maltebrun sur le voyage de Choris autour du monde, fait sur le brick Rurick, sous le commandement du capitaine O. Kotzebuë, aux frais du comte Roumantzof, en 1815-1818 (XVIIe livraison). — Voyage de P. Corney vers les rives nord-est de l'Amérique et en Chine, fait en 1813-1818, avec des notions sur les colonies russo-américaines (livraisons XVIII-XIX).—La quatrième section des archives contient, sous le titre de *Mélanges*, des nouvelles scientifiques, ainsi que des analyses ou de simples annonces d'ouvrages. Dans les IIe et IIIe livraisons, l'éditeur a fait une revue bibliographique des meilleurs écrits relatifs à l'histoire, à la statistique, à l'économie politique et aux voyages publiés en Europe pendant la première moitié de 1821; cette revue comprend dix-huit ouvrages français, quatre allemands, sept anglais, dix russes, six polonais et deux italiens. Depuis, il n'a plus entretenu ses lecteurs d'ouvrages étrangers, dont l'examen nous paraît cependant devoir entrer dans le plan de son recueil. La bibliographie russe, qui elle-même y est un peu négligée, ajouterait beaucoup de prix aux Archives, dont le principal mérite est dans les morceaux originaux que l'éditeur rassemble dans ses livraisons périodiques. S. P—Y.

DANEMARCK.

23. — * *Nye Danske Magazin.* — Nouveau Magasin danois, contenant plusieurs pièces inédites, servant d'explication à divers points de l'histoire et de la langue du pays, publié par la Société royale danoise. Tome IV. Copenhague, 1823; imprimerie de Thiele. XII et 334 pages in-4°.

La Société, qui publie le *Magasin* que nous annonçons, et dont nous avons sous les yeux le quatrième volume, a été fondée par le savant et célèbre *Jacques Langebek*, surnommé avec raison le *Muratori du Nord*. Sans parler de ses nombreux écrits sur l'histoire du Nord, nous ne citerons ici que son grand ouvrage, intitulé *Scriptores rerum danicarum medii ævi*, en sept volumes in-fol., dont le premier parut en 1772, et les quatre derniers n'ont été publiés qu'après sa mort, qui eut lieu le 16 août 1775. La Société dont il est question, et dont M. Langebek était le fondateur et l'âme, a publié ses collections en six volumes in-4°, dont le premier parut en 1745, et le dernier en 1773. Différens obstacles avaient empêché la continuation de ces importantes collections, lorsque, dix-huit ans plus tard, la Société se

forma de nouveau, et parvint enfin à publier, en 1795, le premier volume de ce nouveau Magasin, que nous faisons connaître aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue*. Le quatrième volume contient, dans un article de soixante pages, des particularités sur la vie et les travaux littéraires de M. Langebek, qui naquit en 1710, et mourut, ainsi que nous l'avons déjà dit, en 1775, âgé de soixante-cinq ans. Cette biographie, ainsi que l'observent les éditeurs eux-mêmes, n'est qu'une espèce de hors-d'œuvre, et n'a obtenu la place qu'elle occupe dans ce volume que comme un témoignage de reconnaissance offert par la Société à la mémoire de son illustre fondateur. Le reste du volume se compose d'un grand nombre de pièces inédites, dont la plus ancienne est de 1511, et la plus récente de 1693. Elles consistent, pour la plupart, en rapports faits aux rois de Danemarck par différens généraux de leurs armées et amiraux de leurs flottes; en dépêches officielles des envoyés danois à plusieurs cours étrangères, en négociations diplomatiques et communications confidentielles, enfin en beaucoup de pièces authentiques, qui servent à jeter de la lumière sur un grand nombre de points peu ou mal connus de l'histoire des rois de Danemarck, depuis Frédéric Ier jusqu'à Chrétien V. Parmi les pièces les plus curieuses que renferme ce volume, nous avons surtout remarqué une lettre en langue latine, adressée par la reine d'Angleterre Élisabeth au roi Frédéric II, pour lui annoncer l'exécution à mort de la reine Marie Stuart. Les éditeurs ont fait mettre au bas de cette lettre un fac-simile de la signature de la reine Élisabeth. Cette signature est tellement embrouillée et difficile à imiter, que la pauvre reine a dû être bien à plaindre si ses ministres ont été obligés de la soumettre plus de deux ou trois fois par jour à cette torture.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

24.—*Naturwissenschaftliche Abhanlungen aus Dorpat.*—Dissertations d'histoire naturelle de l'université de Dorpat. Tom. I, avec figures noires et figures enluminées. Berlin, 1823. Grand in-8° de 357 pag.; prix 2 thalers.

Ce volume contient trois traités. Le premier a pour objet la *déviation* de l'aiguille aimantée sur les navires; il se divise en deux parties, l'une du commodore chevalier de Krusenstern; l'autre du conseiller d'état Parrot, qui a joint à ses recherches des observations sur le magnétisme de la terre. M. de Krusenstern fait voir que Wales, compagnon de Cook, dans son second voyage, et l'amiral Lœwenœrn, observèrent les premiers la déviation que l'aiguille aimantée éprouve

plus ou moins fortement selon la direction du vaisseau. Le capitaine Flinders s'empara de leurs remarques, et en conclut que cet effet, qu'il nomme *aberration*, dépend des fers employés dans la construction ; il donna une règle pour calculer leur action. Il y a peu de tems que le capitaine Ross, et son savant compagnon, Sabine, confirmèrent en grande partie les résultats obtenus par Flinders. Ils trouvèrent néanmoins que ses calculs n'étaient pas partout d'une application exacte ; que, par exemple, dans la baie de Baffin, l'*aberration* est de 50° à 60°, tandis que, selon les formules de Flinders, elle ne devrait être que de 15°. Il est juste d'ajouter que l'amiral Lœwenœrn a démontré depuis, que la grande quantité de fer qui se trouve sur les côtes de cette baie a pu causer cette différence ; il appelle l'*aberration* provenant du fer du vaisseau, *déviation*, et celle qui provient du fer de la côte, *dérangement*. M. le commodore de Krusenstern approuve cette doctrine de Flinders, et recommande ses calculs. — Quant à M. le conseiller d'état Parrot, ses idées sont toutes différentes ; il voit dans le même phénomène un effet du mouvement imprimé à l'aiguille par la course du vaisseau. Dans son appendice, il établit que la déviation ne peut être soumise à des règles mathématiques, parce que l'intensité du magnétisme de la terre se dirige d'un lieu à l'autre, selon les phénomènes intérieurs du globe. M. Parrot fait un usage savant des découvertes d'OErsted. Passons maintenant à la seconde partie du volume, qui renferme l'Entomographie du docteur Erschscholtz. Quatre-vingt-cinq insectes, recueillis dans le premier voyage qu'il fit avec M. Kotzebue, se trouvent ici décrits avec soin. Il y a des espèces entièrement nouvelles. La troisième partie est un voyage dans les Pyrénées, par M. Frédéric Parrot, D.-M. ; ici sont des observations du plus grand intérêt sur la hauteur des montagnes. M. Parrot est monté sur les plus élevées, entre autres sur le Mont-Perdu, qui est de 10,301 pieds au-dessus du niveau de la mer ; et sur le Maledetta, qui a encore 20 mètres de plus. M. Parrot, déjà connu par ses observations faites sur les sommets du Caucase, en a recueilli un si grand nombre dans les Pyrénées, qu'il peut dresser une carte de ces montagnes beaucoup meilleure que celles que l'on a, surtout pour ce qui concerne la ligne des neiges, et les niveaux de la Méditerranée et de l'Océan. Il a, de plus, mesuré l'accélération du pouls aux différentes hauteurs. Enfin, ses observations sur le langage et les mœurs des habitans des Pyrénées, et principalement des Basques, ont obtenu l'assentiment général.

P. Golbéry.

25. — *De locis Pompejanis ad rem medicam facientibus disserit, etc.* — Dissertation sur les lieux de Pompéia qui se rapportent à la médecine; par *Louis* CHOULANT. Leipsig, 1823; L. Voss. In-4°, 19 pag., avec une planche.

L'éruption du Vésuve, sous laquelle Pompéia fut ensevelie, paraît, d'après les témoignages les plus certains de l'histoire, remonter à la soixante dix-neuvième année de l'ère chrétienne. On sait que ce fut dans cette éruption, à jamais mémorable, et si admirablement décrite par Pline le jeune, que Pline l'ancien, son oncle, périt victime de sa noble ardeur pour l'avancement des sciences. On sait aussi que c'est, pour ainsi dire, de nos jours qu'ont été entrepris les travaux destinés à faire sortir les ruines de Pompéia de leur long ensevelissement. Ces travaux, commencés en 1689, et bientôt après abandonnés, n'ont été terminés qu'en 1755. L'ouvrage que nous annonçons, est principalement consacré à la description des objets et des lieux de Pompéia qui paraissent avoir eu quelque rapport à la médecine, et qui, par conséquent, peuvent jeter quelque jour sur l'histoire de cette science chez les anciens. Le temple d'Esculape, les amulètes, les instrumens de chirurgie, les vases pharmaceutiques, retrouvés au milieu des ruines de cette ville, occupent successivement l'auteur. Parmi les instrumens de chirurgie, quelques-uns ressemblent assez à ceux qu'emploie la chirurgie actuelle, comme, par exemple, des *élévatoires* pour l'opération du trépan, des *lancettes*, des *spatules*, des *tiges* et *boutons de fer* pour l'application du feu (*cautère actuel*), etc. — Il n'est pas un seul des édifices où de semblables instrumens ont été trouvés, qui puisse être regardé comme ayant servi d'*école de chirurgie* ou de *musée anatomique*. Ce n'étaient, selon toute apparence, que les simples habitations de quelques médecins. Plusieurs des maisons de Pompéia offrent des *priapes* sculptés ou peints sur leurs murs. On sait qu'une opinion fort commune, chez les anciens, attribuait à de pareilles figures difformes, honteuses et ridicules, le pouvoir de rompre les enchantemens, et de détourner les mauvais présages; on en pendait au cou des petits enfans, aux portes des jardins, aux chars des triomphateurs. Le nombre d'amulètes, figurées en *phallum*, qu'on a retrouvées, soit à Herculanum, soit à Pompeia, est immense; et le prétendu *temple d'Esculape* lui-même pourrait bien n'avoir été, selon M. Choulant, qu'un édifice consacré à Priape. L'ouvrage de M. Choulant est accompagné d'une planche lithographiée qui représente Pompéia, et qu'on peut regarder tout à la fois

comme un ornement et comme le complément de cet intéressant et savant ouvrage. F—s.

26. — *Der Wahre Ehrenmann, etc.* — Le véritable homme d'honneur, ou le Soldat représenté tel qu'il doit être et agir dans les principales circonstances de la vie; par *J.-Ch.* DE G. Nuremberg, 1823; Schrag. 1 vol. in-8° de xviij et 174 pag.; prix 21 gros.

Les jeunes officiers ont assez de manuels relatifs à l'art de la guerre; celui qu'on leur offre aujourd'hui est un recueil de règles de conduite, applicables à toutes les situations de la vie militaire. L'auteur a voulu leur enseigner quels sont leurs devoirs moraux, de chrétiens, d'hommes, de guerriers. A ces conseils d'un ordre supérieur, il mêle quelquefois des leçons sur le service militaire. Ce mélange bizarre nuit à l'unité de vues et de plan d'un ouvrage, dans lequel nous aimons du reste à reconnaître l'amour du bien et le désir d'être utile. A. J.

27.—**Die Weltgeschichte.*—Histoire universelle, par *Ch.-H.* POELITZ. *Quatrième édition.* Tom. I, II et III. Leipsig, 1824. In-8°.

La troisième édition de cette histoire universelle a paru en 1820; et, quoiqu'on l'eût tirée à 1800 exemplaires, quoique de nombreuses contrefaçons parussent menacer les intérêts de l'éditeur, il n'en reste déjà plus dans le commerce, et le public réclamait une 4e édition. Trois volumes sont imprimés, et le quatrième va les suivre. Ce volume comprendra les tems postérieurs à la révolution française. M. Pœlitz s'est surtout attaché à marquer l'avancement de la civilisation; partout, lorsqu'il examine des événemens, il les juge sous le rapport des progrès qu'ils ont fait faire aux lumières. Les sciences, les arts, les cultes, les gouvernemens et les mœurs, sont les principaux objets de son attention. C'est à l'excellente critique des faits, à l'esprit de saine philosophie dont M. Pœlitz fait preuve, que l'on doit attribuer son prodigieux succès. Que serait en effet l'histoire, si elle ne devait être la leçon de l'avenir? une vaine science, et un amas confus de noms et de dates. Ce n'est point dans les cours qu'il faut étudier l'histoire; c'est l'histoire des peuples qui convient à notre époque. On l'a dit avec raison, la plupart de nos histoires de France ne sont qu'une suite de biographies royales. Les monarques ont eu leurs Plutarque; mais la nation attend encore son Tite-Live. L'ouvrage de M. Pœlitz a quatre divisions principales. La première prend le monde à sa naissance, et s'étend jusqu'à Auguste; la seconde va jusqu'à la fin du moyen âge; la troisième comprend l'histoire des trois derniers siècles; enfin, la quatrième commence à la

révolution française. — Les volumes de cette quatrième édition se sont accrus de beaucoup de choses utiles. M. Pœlitz y a fait aussi de grandes rectifications pour le fond des choses, et il en a beaucoup amélioré le style. Tout lecteur qui a vu la troisième édition, ne pourra manquer de reconnaître la vérité de cette observation.

28.—*Geschichte des Islam und seiner Bekenner, etc.*— Histoire de l'Islamisme et de ses sectateurs Arabes, Persans, Turcs, etc., avec une notice sur la naissance et la propagation de la secte des Wechabites. Leipzig, 1823. In-8°.

Le titre de cet ouvrage fait penser au lecteur qu'il va trouver une histoire purement religieuse de la secte de Mahomet; il s'attend à lire un livre qui soit, pour l'islamisme, ce qu'est, pour le christianisme, l'histoire ecclésiastique; mais il sera déçu dans son attente. M. *Amédée* Wiesner, auteur de cet ouvrage, a mis la politique en première ligne, et ne s'est occupé de la religion que par rapport à l'action qu'elle exerce sur l'état. Ce sont principalement les événemens des derniers tems qui l'ont déterminé à écrire, et tout son travail se ressent de cette tendance. Il en est résulté, qu'il nous a donné l'histoire des Arabes, des Persans, des Turcs, et que leurs dogmes ne figurent dans son tableau, qu'autant qu'il leur reconnaît quelque influence sur les affaires publiques. Toutefois, ce que l'auteur a publié annonce une connaissance approfondie des sources, et un discernement exquis pour le choix des matériaux. M. Wiesner promet un second volume; il fera bien d'y joindre une esquisse de l'histoire des dogmes de l'islamisme; tout annonce qu'il est fort capable de bien faire ce travail. Dans un appendice, on lit, outre l'histoire de la secte des Wechabites, quelques récits fabuleux sur la naissance et la vie du prophète; un coup d'œil sur le système monétaire des Turcs; un autre sur les poids et mesures; enfin, beaucoup de choses qui sont du domaine de la statistique. On trouve aussi, dans cet appendice, un aperçu général de tous les livres relatifs à l'histoire des Arabes; puis, il y est question du calendrier turc; enfin, l'auteur y donne des tables généalogiques et un index explicatif de mots turcs et arabes. Quoique ce livre ne paraisse pas atteindre entièrement le but que le titre de l'ouvrage semblait indiquer, M. Wiesner a rendu un véritable service aux amis des connaissances historiques, et il doit obtenir beaucoup de lecteurs; mais, il ne tient qu'à lui de ne pas laisser à d'autres le soin de le surpasser. P. Golbéry.

29.—*Geschichte der Inquisition.*—Histoire de l'Inquisition, traduite du français de *J.-A.* Llorente et *Léonard* Gallois, avec des notes,

par *R; une *Notice biographique sur Llorente* (tirée de la Revue Encyclopédique), et le portrait de cet écrivain. Leipzig, 1823; Voss. In-8° de 356 pages.

L'intéressant résumé que M. Gallois a extrait de la volumineuse histoire de Llorente doit obtenir, en Allemagne comme à Paris, un succès complet. Les ouvrages qui, comme celui-ci, tendent à éclaircir l'histoire des tems passés et de leurs barbares institutions, à inspirer l'horreur du fanatisme et de l'ignorance, sont aujourd'hui avidement recherchés dans tous les pays civilisés. Les notes ajoutées par le traducteur allemand au travail de l'écrivain français ne contiennent rien de très-intéressant. Souvent même, elles sont plus qu'insignifiantes. Nous citerons, entre autres, celle qui est relative à la mort de don Carlos. M. *R consent à croire, comme le rapporte M. Llorente, que don Carlos n'a pas été exécuté par les bourreaux de l'Inquisition, mais qu'il est mort dans son lit d'une longue maladie, causée par l'intempérance. Mais, quoi qu'en dise le savant espagnol, le commentateur allemand persiste à regarder comme historique l'amour de don Carlos pour Élisabeth de Valois, dont Schiller a embelli sa tragédie, et dont quelques romanciers ont grossi leurs recueils de nouvelles. A. J.

30. — * *Etymologisch-mithologische Andeutungen.* — Explications étymologiques et mythologiques, par *Conrad* Schwenck, avec un Appendice, par le professeur Welker. Elberfeld, 1823.

L'idée fondamentale de ce livre est que l'homme possède en lui les dispositions nécessaires pour reconnaître la Divinité, et que les objets extérieurs ont éveillé et développé ces dispositions. Les croyances religieuses se sont successivement étendues, comme les langues. L'homme obéissant aux impressions de la nature, le soleil et la lune frappèrent son imagination dans diverses contrées à la fois, et sans que l'adoration de ces astres eût besoin d'être enseignée par un pays à l'autre. Selon M. Schwench, les développemens de ces idées fondamentales marchèrent de front avec ceux des langues; il pense que l'on doit expliquer les noms des divinités chez les différens peuples, par les langues de ces peuples : de là, l'importance de l'étymologie, que l'auteur emploie comme principal moyen dans son ouvrage. Il reconnaît néanmoins qu'elle ne suffit pas aux recherches, et il conseille de combiner ses indications avec d'autres témoignages. En second lieu, il souhaite que, dorénavant, on apporte une méthode plus suivie et plus rigoureuse à l'examen de la signification des anciens noms, qui peuvent, en général, se diviser en deux classes :

l'une comprend les noms purement grecs, qui s'expliquent d'eux-mêmes; la seconde, les noms antérieurs à ceux-là, et qui, pour être entendus, exigent qu'on ressaisisse la trace des changemens subis par la langue dans ses élémens essentiels. Quoique, sous ce rapport, M. Schwencke n'ait pas pleinement satisfait à la science, il a acquis, par l'excellence de sa méthode, un immense avantage sur les plus savans de ses devanciers, et s'est donné des titres incontestables à la reconnaissance des mythologistes. Welker, Buttmann et Hermann avaient bien eu recours à l'étymologie; mais, pour la première fois, on en fait une application complète. Nous ne pouvons entrer ici dans de plus grands détails, et nous devons faire d'ailleurs quelque mention de l'Appendice de M. le professeur Welker, qui traite avec sagacité de l'*esprit de la mythologie grecque*. Tous ces trésors de l'érudition allemande seront bientôt ouverts à nos compatriotes; et M. Guigniaut, en nous donnant la *Symbolique* de l'illustre Creutzer, met à profit tout ce qui a été écrit depuis. Sans doute, il ne négligera pas non plus le livre ingénieux de M. Schwenck. P. Golbéry.

31. — *Locmani fabulæ et plura loca ex codicibus maximam partem historicis selecta, ad usum scholarum arabicarum edidit G.-W.* Freytag, D.ll.oo.p. Bonn, 1823. 1 vol. in-8° de 88 pages.

Locman a-t-il composé les fables qu'on lui attribue? Les Arabes ont-ils emprunté ces apologues à Ésope? Ésope lui-même a-t-il existé? Le type primitif de ces apologues, qui se retrouvent chez les Grecs et chez les Orientaux, n'a-t-il pas été puisé dans l'Inde par ces deux peuples? D'où vient cette étonnante conformité d'aventures entre l'esclave phrygien et Haycar l'Abyssin? Telles sont les questions qui se présentent à l'occasion du livre de M. Freytag. Les premières ont été savamment traitées par M. de Sacy, dans le *Magasin Encyclopédique*, et elles ont été discutées dans un ouvrage de M. Marcel (Paris, 1803; in-18); les deux dernières nous entraîneraient trop loin. Nous signalerons seulement la parité qui existe entre une des fables de Locman انسانٌ و الموتُ, et la fable grecque *du Vieillard et la Mort*. Cette parité est si frappante, qu'on pourrait presque mettre le mot grec sous le mot arabe.—Les fables de Locman avaient déjà été publiées par quelques Orientalistes; et M. Caussin de Perceval en a donné, il y a peu d'années, une excellente édition sous le titre de أمثالُ لقمانَ الحكيم, (Paris, Eberhart. In-4° de 23 pages). M. Freytag, auquel nous devons déjà plusieurs savans travaux, a

ajouté à ces fables trois apologues, qu'il a tirés du recueil d'Ahmed ben Arabchah, historien de Tymour. En même tems, il nous fait connaître des fragmens de trois historiens. Il a extrait, 1° de Fakr Eddyn Razi, l'histoire des quatre premiers khalyfes et de la conquête de la Perse par Omar; 2° l'histoire de la dynastie d'Aboul-Sadj, qui régnait sur l'Arménie dans le ve siècle de l'hégyre; 3° enfin, des fragmens de l'histoire d'Halep, dont il avait précédemment publié une partie (Paris, 1819; in-8° : Bonn, 1820; in-8°), et à l'occasion de laquelle il avait fait preuve d'une érudition profonde, qui l'a placé au premier rang des philologues européens.

E. Gauttier.

32. — * *Die korssnchen Thüren, etc.*—Les portes de Cherson, dans l'église cathédrale de Sainte-Sophie, à Nowgorod, décrites par *Frédéric* Adelung. Berlin, 1823; G. Reiner. 1 vol. in-4° de 164 p., avec une gravure et huit planches lithographiées.

D'après une liste placée à la fin de ce volume, il n'existe en Europe que soixante portes de métal, dont on trouve trente-six en Italie, cinq en Allemagne, six en Russie, deux en France (à Saint-Denis et à Strasbourg), cinq en Espagne, etc. L'église de Sainte-Sophie, à Nowgorod, possède elle seule deux monumens de ce genre : les portes de Cherson, et les portes suédoises, auxquelles M. Adelung a aussi consacré quelques pages à la fin de son livre. Les premières, qui l'ont surtout occupé, sont très-remarquables sous le rapport de l'exécution, et étaient jusqu'à présent fort peu connues. Aussi, a-t-il rendu un véritable service à l'histoire des arts pendant le moyen âge, en publiant la première description qui ait paru de ce beau monument. Ce qui ajoute beaucoup à l'intérêt et à l'utilité de ce traité, ce sont les recherches curieuses et savantes dont l'a enrichi son auteur. Après avoir décrit avec beaucoup de détails les bas-reliefs et toutes les parties dont se composent les portes de bronze de Cherson, il entre dans une discussion sur leur origine, et sur leur mérite comme objet d'art. Il réfute les diverses opinions qui les considèrent comme des trophées rapportés, soit de Cherson par Wladimir-le-Grand, en 988, soit de la ville suédoise Sigtuna, si florissante autrefois, et qui fut saccagée, en 1187, par des conquérans nowgorodiens et esthoniens. Après avoir démontré le peu de probabilité de ces deux versions, il donne son opinion personnelle, et rapporte plusieurs faits pour prouver que ces portes furent coulées à Magdebourg, vers le commencement du xiiie siècle, époque à laquelle cet art florissait en Allemagne. Voici comment il accorde cette explication avec le nom

de Cherson que les Russes donnent à ces portes. Wladimir épousa une princesse grecque, Anna, sœur de l'empereur Constantin ; cette alliance, et la prise de Cherson par le monarque moscovite introduisirent en Russie beaucoup d'ouvrages grecs, qui fournirent des modèles aux artistes du pays. Dès lors, ces monumens grecs et tous ceux auxquels ils donnèrent naissance reçurent l'épithète de *Chersonnique*, rendue ensuite commune à tous les objets d'art remarquables par leur perfection ou leur rareté. « Cette épithète est si usitée dans les anciens tems en Russie, dit M. Adelung, que l'on pourrait désigner la première époque de l'histoire des arts en Russie sous le nom d'*époque chersonnique.* » Nous citerons encore, comme un chapitre fort curieux, celui qui renferme des éclaircissemens sur les symboles usités par les artistes du moyen âge. Les planches gravées et lithographiées représentent les portes de Cherson et suédoises, ainsi que les inscriptions latines et russes empruntées aux premières. A. J.

33.—*Genealogisch-historich-statistischer Almanach auf das Jahr* 1824. — Almanach généalogique, historique et statistique, pour l'année 1824, publié par le docteur *G.* Hassel. Weimar, 1824.

Cet ouvrage, tracé presque sur le même plan que celui du Manuel d'État (*Staats Handbuch*, par le même auteur, et dont la dernière édition parut en 1817), ne peut qu'ajouter à la grande réputation que M. le professeur Hassel s'est déjà acquise par un grand nombre de productions de ce genre. Son nouvel almanach offre quatre divisions principales : 1° les grandes puissances de l'Europe, c'est-à-dire, la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie; 2° les États de la Confédération germanique; 3° les autres puissances de l'Europe; 4° les États les plus importans de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Chacune des trois premières divisions comprend : la généalogie des familles régnantes; quelques détails statistiques puisés dans les documens les plus récens et souvent officiels, enfin, le corps diplomatique. L'auteur promet, en outre, d'augmenter à l'avenir cette portion de son intéressant recueil, des divers ministères et des chefs des grandes administrations publiques. Il serait au si à désirer qu'il ajoutât quelques renseignemens positifs sur le *commerce* des différentes nations. La quatrième division de l'ouvrage ne donne qu'un aperçu statistique très-sommaire des divers États, hors de l'Europe, et nous a paru cependant présenter des résultats plus complets que ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour sous une forme aussi générale. A la suite de chacune de ces quatre grandes divisions,

se trouve un tableau récapitulatif, présentant l'étendue du territoire, la population, les revenus de l'état, l'armée et la marine sur le pied de paix, et sur celui de guerre. La partie historique, faite avec une précision remarquable, est due au capitaine Beniken. Elle forme une division distincte de l'almanach, et comprend : 1° un aperçu chronologique des principaux événemens, depuis le déluge jusqu'à la fin de l'année 1822 ; 2° le résumé des événemens politiques les plus importans des six premiers mois de l'année 1823. L'almanach suivant offrira les six derniers mois de cette même année, et le commencement de 1824. O**.

34. — *Posener Zeitschrift für Literatur, Geschichte und Kunst, etc.* — Journal de Posen, pour la littérature, l'histoire et les arts, rédigé par M. Schottky, professeur de langue et de littérature allemandes. Posen, juillet—octobre 1823; C. A. Simon. 1 cahier tous les mois. Prix, pour six mois, 1 th. 15 gros.

Ce journal, dont le premier cahier a paru en juillet 1823, a le même but que le *Journal de Vienne, pour la littérature et les modes.* (Voy. *Rev. Enc.*, tome xxi, page 163.) Moins bien imprimé que ce dernier, orné de lithographies médiocrement dessinées, il paraît cependant devoir rivaliser avec son aîné, sous le rapport de la rédaction. Il contient des nouvelles, des contes assez agréables, et quelques jolies poésies. On remarque surtout, parmi ses meilleurs articles, une notice fort intéressante de M. le professeur *Münnich*, sur l'histoire de la ville de Cracovie. A. J.

SUISSE.

35. — *Abriss der Erdbeschreibung und Staatskunde der Schweiz, etc.* — Abrégé de la géographie et de la statistique de la Suisse ; par *G.* Meyer, de Knonau, étudiant en droit. Zurich, 1824; Fuessli et Comp. 1 vol. grand in-8° de 267 pages.

Le jeune auteur de ce livre traite, dans la première partie de son ouvrage, de l'histoire civile, politique et religieuse, de l'histoire naturelle, de l'industrie, et des habitans de la Suisse. Il caractérise, en traits rapides et lumineux, l'organisation politique et les diverses constitutions de l'ancienne et de la nouvelle Suisse. Ce qui, dans cette partie générale, regarde l'histoire de notre église, depuis le tems des druïdes jusqu'à nos jours, nous montre dans l'auteur un de ces chrétiens qui croient la charité et l'amour de l'union inséparables du véritable esprit religieux. Tout en admirant le talent, si rare dans un jeune écrivain surtout, de renfermer sans confusion beaucoup de

choses dans un petit espace, nous regrettons qu'il n'ait pas donné un plus grand développement à quelques parties de cette introduction. Nous lui soumettons cette observation, comme un éloge de son travail, et non comme une critique. — Les huit chapitres dans lesquels se divise la seconde partie de l'ouvrage traitent des 22 cantons, sous les quatre points de vue suivans : *géographique*, *topographique*, *économique et statistique*. L'auteur fait constamment preuve d'études solides, d'un esprit juste, profond et observateur, et d'un grand amour de la vérité et du bien. Son ouvrage est à la fois intéressant pour des lecteurs d'un esprit cultivé, et propre à servir de base à l'enseignement de la géographie de la Suisse, dans les classes supérieures. En un mot, malgré quelques erreurs, qui disparaîtront facilement dans les éditions suivantes, il est digne d'avoir été dédié à M. le docteur Ebel. C. MONNARD.

36. — *Geschichte der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel.* — Histoire de la *Société bâloise d'utilité publique*. Cinquième décade. Septième année. 1823. 1 vol. in-18 de 107 pages.

Ce petit volume contient l'histoire des travaux de la Société pendant l'année 1823, lue à l'assemblée générale, par le président, M. *Jacob* BURCKHARDT, les comptes rendus sur l'emploi des fonds par les diverses commissions, et enfin la liste des souscripteurs. Nous emprunterons au discours du vénérable président quelques détails, qui feront bien connaître à nos lecteurs l'esprit de la Société bâloise. — Cette Société s'est attachée surtout à perfectionner et à augmenter les établissemens destinés à l'éducation de la jeunesse pauvre. Elle a fondé deux écoles, où les enfans des ouvriers se réunissent, les jours de fête, pour apprendre à lire, à écrire, à compter et à chanter. Quatre autres écoles sont ouvertes aux jeunes filles, sous le nom d'écoles de couture et de tricotage, où elles apprennent aussi à lire, à écrire, à calculer, et reçoivent une instruction religieuse. A ces fondations utiles, nous joindrons celle des écoles populaires de dessin et de chant, dont les résultats sont déjà très-satisfaisans. Nous citerons, d'abord, les secours accordés par la Société bâloise à l'École d'économie rurale, fondée depuis peu dans le canton, et qui est destinée à recueillir les orphelins abandonnés; puis, le projet d'une école des dimanches, en faveur des jeunes apprentis, où ceux-ci pourront continuer à acquérir les connaissances dont ils ont puisé les élémens dans les écoles primaires. La Société élève aussi de jeunes orphelins pour l'état d'organiste, et paie les frais d'apprentissage de

quelques jeunes garçons intelligens, mais sans ressources. Pendant l'année 1823, elle a donné des secours à un étudiant-médecin sans fortune, et a envoyé, en partie à ses frais, un sourd-muet à l'excellente école, fondée à Yverdun, par M. Näf. Elle a ouvert un concours parmi les maîtres d'écoles du canton, dont le résultat a été de s'assurer que les instituteurs étaient en général beaucoup plus instruits, et plus à même de bien remplir leurs fonctions qu'il y a vingt ans. La jeunesse bâloise doit encore à la Société d'utilité publique, la fondation d'une excellente bibliothèque, connue sous le nom de *Bibliothèque de la jeunesse;* la publication d'une feuille à son usage (*Feuille de la nouvelle année*), et enfin l'institution patriotique d'une *fête de la jeunesse*, qui, à dater de 1824, sera célébrée tous les ans. — La Société bâloise d'utilité publique ne répand pas ses bienfaits seulement sur la jeunesse; elle a formé dans son sein une commission pour les malades, qui distribue des secours aux indigens infirmes ou attaqués de maladies graves. Pendant l'hiver, elle distribue des soupes économiques à tous les pauvres de la ville. Bâle lui doit l'établissement d'une Caisse d'épargnes, d'un Musée d'histoire naturelle et de physique, d'une Société agricole, dont font partie tous les agriculteurs intelligens du canton, et qui a déjà publié un cahier de mémoires. Ses membres ont porté leurs soins dans la Maison de force, où ils ont déjà produit quelque bien, en y établissant une école pour les prisonniers. Enfin, ils ont établi, cette année, une bibliothèque des bourgeois (*Bürgerbibliothek*), qui, n'étant ni aussi savante que la bibliothèque de la ville, ni aussi coûteuse que la bibliothèque de la Société de lecture, ni aussi dénuée de bons ouvrages que les cabinets littéraires, où l'on ne trouve que des romans, sera très-précieuse pour les classes moyennes, surtout pour les artisans. Cette simple énumération des bienfaits de la Société bâloise suffit pour la recommander à la reconnaissance de tous les amis de l'humanité. A. J.

37. — *Rapport de l'assemblée générale de la Société de lecture*, au nom du comité d'administration, par M. le professeur Chénevière, président. Genève, 1824. Brochure de 16 pages in-8°.

L'application de l'esprit d'association aux Cercles de lecture est, sans contredit, un des moyens de civilisation les plus faciles et les plus utiles. Dans ces réunions paisibles, les hommes rompent leurs habitudes privées; ils y secouent quelques préjugés; ils apprennent à se mieux connaître; ils acquièrent une foule de connaissances du dehors, et souvent ils s'éclairent entre eux. Ces considérations nous engagent à citer, comme un modèle à suivre pour les établissemens

de cette nature, la *Société de lecture de Genève*, dont nous avons déjà fait mention, et le rapport qui lui a été fait, le 15 janvier 1824, par M. le professeur Chénevière, son président. — Il résulte de ce rapport que la Société, qui existe depuis six ans, a dépensé, en 1823, près de 14,000 florins en achats de livres et de journaux. Elle a reçu en même tems, de ses membres, un grand nombre d'ouvrages précieux. « Ce n'est pas à vous, Messieurs, dit le rapporteur, qu'il est besoin de rappeler que la Société de lecture n'a jamais affiché d'opinions exclusives; elle reçoit, elle achète les feuilles périodiques et les ouvrages de tous les partis; elle ne rejette ou n'adopte aucune couleur. Il n'est pour elle ni centre, ni côté gauche, ni côté droit. » Nous félicitons MM. les membres de la Société de Genève de cet esprit de sagesse et de tolérance, que l'on voudrait retrouver dans toutes les autres. E. G.

ITALIE.

38. — * *Summa observationum anatomicarum ac physico-chimicarum, quæ usque ab anno* MDCCXCII *expositæ præcurrerunt; Nova elementa physicæ corporis humani.* — Résumé des observations anatomiques et physico-chimiques qui ont été publiées depuis 1792, ou Nouveaux élémens de physiologie; par *Étienne* Gallini. Padoue, 1824; imprimerie du séminaire. In-8° de 106 pages.

Le titre de l'ouvrage en annonce l'objet et le but : M. Gallini signale les travaux les plus importans entrepris depuis un quart de siècle pour découvrir les secrets ressorts qui meuvent la nature humaine, pour dévoiler le principe occulte d'où émane cet étonnant phénomène qu'on nomme la vie. L'auteur passe donc en revue les découvertes successives faites, depuis 1792, sur ce mystère profond de la vie que tout être pensant brûle de pénétrer. M. Gallini remplit parfaitement la tâche historique qu'il s'est imposée; mais un autre soin l'occupe; c'est de montrer qu'il n'est point demeuré lui-même étranger aux principales découvertes dont notre siècle s'honore, ou du moins qu'il en avait le sentiment, et l'avait manifesté quelquefois même avant les auteurs qui jouissent exclusivement de la gloire de les avoir faites. Bichat, MM. Cuvier, Legallois, Humboldt ont été prévenus par le professeur de Padoue; et, sans en excepter les auteurs les plus récens, ajoute-t-il, en Angleterre, sir Wilson Philip (*An experimental inquiry on the laws*), et en France, M. Amard (*Association intellectuelle*), il se persuade avoir accompagné ou précédé tous les inventeurs modernes dans la carrière qu'ils se sont

ouverte. L'auteur expose ses prétentions avec candeur et bonne foi. On ne saurait contester qu'il ne parle avec sincérité; mais on peut lui rappeler cette idée de Bacon : « Que dans certains momens d'élan de l'âme, nous touchons aux plus hautes vérités ; mais comme le soleil à midi, un instant, et sans pouvoir nous y fixer. » Percevoir une vérité et la démontrer sont deux degrés fort distincts dans les facultés intellectuelles : dans le premier, on sent plus que l'on ne saurait exprimer ; et dans le second seulement, on est revêtu de la puissance de manifester avec assez d'éclat sa pensée pour qu'elle pénètre l'intelligence d'autrui et la soumette. L'habile et savant professeur de Padoue jugera, par cette idée de Bacon, de sa situation et de celle des auteurs à côté desquels il a la noble audace de se placer, sans trop de présomption peut-être. M. Gallini, du reste, écrit en latin avec une élégance et une urbanité parfaites, et la citation suivante, par laquelle nous terminons cet article, offre un exemple de ces deux qualités. « Circà illustris Amard doctrinas dicam tantùm, non sine consilio proposuisse, quod in singulis morbis considerari debeant series ac nexus causarum effectuumque, tanquam ramorum aliorum ex aliis erumpentium propagines, ut pro morborum varietate inflecti possit ratio judicandi ac medendi. » Z.

39. — *Grammatica compita della lingua greca, etc.* — Grammaire complète de la langue grecque, d'*Auguste* Mathiae, etc. ; traduite de l'allemand, avec des additions, par M. *Amédée* Peyron, professeur de langues orientales dans l'université de Turin. Tome Ier. Turin, 1823 ; imprimerie royale. In-8°.

Cette grammaire grecque, qui est regardée comme la meilleure de celles qui ont paru, a été traduite en anglais par E. V. Blomfield. Ce littérateur y a trouvé le traité le plus parfait de philologie grecque, traité non moins utile à celui qui veut étudie rcette langue classique, qu'au philologue déjà consommé. Ce que Blomfield a fait avec tant de succès pour les Anglais, M. A. Peyron, profitant des remarques de ce traducteur, vient de le faire pour les Italiens. Il a ajouté, à la fin de l'ouvrage, un index fort riche et fort utile de tous les mots grecs éclaircis dans l'ouvrage.

40. — *Libro della seconda età, ovvero istruzioni piacevoli sopra la storia naturale degli animali, vegetabili e minerali, etc.* — Livre du second âge, ou Instructions amusantes sur l'histoire naturelle des animaux, des végétaux et des minéraux; par *G.-B.* Pujoulx ; orné de 108 figures, et traduit en italien par *Santi* Fabri, etc. Bologne, 1823 ; A. Nobili. In-8°.

M. Santi Fabri est professeur de mathématiques dans le collége de Ravenne ; il a donné une bonne traduction de Lacroix. Celle que nous annonçons semble devoir être encore plus utile, et l'ouvrage de M. Pujoulx, imprimé pour la troisième fois en 1803, in-8°, méritait une bonne traduction italienne, telle que celle de M. Santi Fabri.

41. — *Stephani Antonii* MORCELLI *operum epigraphicorum, etc.* — Padoue, 1824. Tome V. In-4°.

L'abbé Morcelli, mort en 1821, a laissé plusieurs ouvrages fort estimés des latinistes, et surtout de ceux qui attachent beaucoup d'importance au genre de l'épigraphe. Ces ouvrages se trouvent réunis en cinq volumes. Les trois premiers contiennent les trois livres *De stylo inscriptionum latinarum;* dans le quatrième, on a exposé toutes ses *Inscriptiones commentariis subjectis;* et le cinquième présente aussi une nouvelle collection d'épigraphes, sous le titre de *Parergon inscriptionum novissimarum.* On doit cette édition aux soins des professeurs de l'université de Padoue, MM. Floriano Caldani et Giuseppe Furlanetto, et de l'abbé Fortunato Federici, vice-bibliothécaire de la même université. Il ne faut pas regarder cet ouvrage comme un objet de pur agrément; il rappelle plusieurs événemens faits pour intéresser ceux qui voudront rédiger l'histoire du siècle, et constater les dates et les faits. On nous promet, comme une suite du même ouvrage, un *Lexicon epigraphicum Morcellianum*, composé par M. Filippo Schiassi, professeur d'antiquités et de numismatique dans l'université de Bologne, qui doit publier aussi la vie de Morcelli.

42. — *Tragedie di Sofocle, etc.* — Tragédies de SOPHOCLE, traduites en vers italiens par M. *Massimiliano* ANGELELLI; avec des notes, etc. Tome Ier. Bologne, 1823; Nobili. In-4° de x et 304 pages, avec le portrait de Sophocle et deux planches.

L'Italie se glorifiait déjà de la traduction de Sophocle, publiée par M. Belotti, qui nous a donné aussi celle d'Eschyle. Nous ne déciderons pas auquel des deux traducteurs contemporains doit appartenir la palme. Il semble, cependant, que le premier ait pris le style d'Alfieri pour modèle, sans toutefois l'imiter servilement, tandis que l'autre est moins étudié, plus naturel, et paraît même quelquefois trop familier. Nous ne porterons pas plus loin cette comparaison, que les connaisseurs italiens ne manqueront pas d'achever. Nous pouvons, du reste, assurer que, dans les quatre tragédies publiées jusqu'ici par M. Angelelli, savoir, *le Trachinie*, *l'Ajace*, *l'Edippo Re* et *l'Edippo a Colono*, on trouve assez de fidélité, de clarté et de précision pour les lire avec beaucoup d'intérêt. M. Angelelli est

aussi fort connu par le soin qu'il a pris de faire jouer l'*Edippo Re* par les académiciens philodramatiques de Bologne. Le succès extraordinaire qu'obtint cet essai, dans une ville qui se distingue, parmi toutes celles d'Italie, par son goût pour l'art dramatique et pour la déclamation, est une nouvelle preuve que les beautés classiques ne vieillissent jamais, quoiqu'en disent certains partisans du romantisme. Il n'est pas moins vrai, cependant, que, quelque intérêt que nous prenions à ces tragédies, elles ne pourront jamais nous plaire autant qu'elles ont plu aux Grecs, pour qui les allusions aux circonstances du moment ajoutaient un autre prix; mais elles conserveront toujours pour nous celui qui résulte de leur perfection, et qui en fait des modèles de l'art.

43. — *Odi d'Anacreonte volgarizzate*, *etc.* — Odes d'Anacréon; traduites en italien par MM. *Paolo* Costa et *Giovanni* Marchetti. Bologne, 1824; Nobili. In-8° de 71 pages.

Anacréon a reparu tant de fois traduit en vers italiens, qu'on pourrait croire inutile de le reproduire encore sous la même forme. Mais la langue italienne est si riche et si flexible, que chacune de ces traductions est souvent bien différente des autres. Laissant les traducteurs se disputer la gloire d'avoir le mieux réussi, le lecteur jouit du résultat de leurs efforts, et des moyens sans cesse renaissans que la langue leur prête pour se surpasser les uns les autres. On lira donc avec un vif intérêt la traduction de MM. Costa et Marchetti, faite avec beaucoup d'art et de goût, et où respirent une fraîcheur de style et des grâces toutes nouvelles.

44. — *Ode all' Amicizia*, *etc.* — Ode à l'Amitié; par *Catterina* Franceschi. Macerata, 1824; Cortesi. In-8°.

Le jeune auteur de cette production, Mlle Franceschi, fait preuve de beaucoup de talens, et son premier essai, comme celui de Mlle Delphine Gay en France, promet une nouvelle muse à sa patrie.

F. Salfi.

45.—**Viaggio di Polycleto*, *o Lettere romane.*—Voyage de Polyclète, ou Lettres romaines; par M. le baron de Theis; traduit du français, avec des notes du traducteur. Milan, 1824; Paul-Émile Giusti. 6 vol. in-16; prix 50 lire.

46. — **Viaggio di Polycleto à Roma.*—Voyage de Polyclète à Rome, par le baron *Alexandre de* Theis; traduit du français, et augmenté de notes, par *David* Bertolotti. Milan, 1824; Sonzogno. 4 vol. in-16; prix 10 lire.

L'empressement des traducteurs italiens à s'emparer de l'ouvrage

de M. le baron de Theis, prouve que nos voisins ont su l'apprécier. L'auteur de la traduction publiée chez Giusti s'est montré plus scrupuleux que M. David Bertolotti, et il a religieusement conservé toutes les parties de l'auteur français; mais, si son concurrent est moins fidèle, il est en revanche plus élégant.

47. — *Atala, etc.* — Atala; par M. le vicomte de CHATEAUBRIANT; traduit en italien par *Antoine* PIAZZA. Brescia, 1823. 1 vol. in-16 de 144 pages; prix 1 l. 30.

Cet épisode si touchant du *Génie du Christianisme* a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et le roman de *Paul et Virginie* est peut-être le seul ouvrage qui ait été aussi généralement répandu dans le monde. La traduction élégante de M. Piazza conserve, autant qu'une traduction le permet, le coloris si brillant de l'ouvrage français, qui, dit-on, ne tardera pas à paraître, embelli des charmes de la musique, sur la scène du grand-Opéra. E. G.

48. — *Storia della Scultura, etc.* — Histoire de la Sculpture; par le comte *Leopoldo* CICOGNARA. *Seconde édition*, revue et augmentée par l'auteur. Tome II. Prato, 1823; Giacchetti. In-8°, avec 6 planches.

Le public a accueilli cet ouvrage de M. Cicognara avec beaucoup de faveur. Les additions dont l'auteur a enrichi cette nouvelle édition, la rendent encore plus recommandable aux amateurs de la sculpture et de tous les beaux-arts. (*Voyez* les comptes rendus de la première édition de cet ouvrage, *Rev. Enc.*, 1re série, tome II, pages 318, 521; tome IV, page 108; tome VII, page 113, 524.)

49. — *Il Sepolcro, etc.* — Le tombeau de Winkelmann à Trieste. Venise, 1823; Aloïsopoli. In-4°.

Cet ouvrage renferme la description du tombeau qu'on a élevé, dans la ville de Trieste, à ce savant et malheureux artiste, qui, après avoir fait la gloire de son pays, mourut assassiné par un de ses domestiques. L'auteur, Domenico del Rossetti, qui est un de ses compatriotes, a ajouté divers opuscules, qui font connaître les époques les plus intéressantes de la vie de Winkelmann, et la nature de tous ses écrits.

50. — *De typographicæ artis abusu ad studiosam juventutem parænesis; ab* ELIGIO VOLPINI, *in J. et R. Academiâ Pisanâ moralis theologiæ professore adornata.* — De l'abus de l'art typographique, etc. Pise, 1823; Nistri.

L'auteur semble être un disciple ou un collègue du R. P. Battini, apologiste des siècles barbares. (*Voy.* tome XIX, page 659.) Employant la même logique, et confondant l'usage avec l'abus, il impute un

si grand nombre de scandales et de crimes à la bienfaisante invention de l'imprimerie, qu'à l'entendre, il ne faudrait plus rien imprimer, et qu'on ne devrait même plus lire ni écrire. Ainsi, un théologien catholique se trouve conduit, sans doute à son insu, à plaider la cause du Koran, plutôt que celle de l'Évangile! Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il espère nous faire prendre part à son projet anti-évangélique. Il se sert, à cet effet, de plusieurs passages d'écrivains classiques; mais, bien que plus ou moins dénaturées ou mal appliquées, ces citations mêmes nous préviennent, au contraire, en faveur de l'imprimerie et de la publication des ouvrages. Il semblerait, du reste, que notre professeur moraliste en veut aux philosophes modernes plus qu'aux anciens; car il en appelle souvent à l'autorité de Cicéron, de Térence, de Plutarque, etc., qui, malheureusement pour lui, ne diffèrent pas autant des modernes, et ne sont pas aussi favorables à ses propres maximes qu'il paraît le penser. Nous voulons croire, nous, que l'auteur n'a prétendu déclamer que contre l'abus que l'on fait de l'imprimerie, et contre le nombre de mauvais livres dont la république des lettres est inondée; mais, alors, pourquoi l'augmenter lui-même par son propre ouvrage? F. Salfi.

GRÈCE.

51. — Κρονικὰ ἑλληνικά.—Chroniques grecques. Missolonghi, 1824. Une feuille in-4°; prix 6 piastres fortes d'Espagne par année (environ 30 francs).

Ce journal, qui doit paraître deux fois par semaine, est imprimé sur deux colonnes avec les caractères donnés par lord Byron, ou envoyés par le comité des Grecs de Londres. Un Allemand, M. Mayer, est chargé de la direction. Voici les sujets qu'il annonce devoir traiter: 1° les nouvelles politiques; 2° les débats du sénat; 3° la correspondance avec les étrangers philhellènes; 4° les questions importantes de morale et de législation; 5° les découvertes dans les sciences et les arts; 6° les nouvelles étrangères, dans leur rapport avec la littérature grecque; 7° des notices biographiques sur les principaux chefs des Hellènes. Le premier n° du journal que nous annonçons, contient un article sur l'indépendance de la Grèce et la liberté de la presse, écrit dans la langue du pays par un Anglais, M. Stanhope. E. G.

ESPAGNE.

52. — *Dicionario de ciencias medicas.* — Dictionnaire des sciences médicales, traduit du français. Tom. XX. Colleja, Madrid, 1 v. in-8°.

La traduction de cet ouvrage se poursuit avec activité en Espagne. Nous annonçons le tome xx, et le tome xxi, qui est sous presse, paraîtra incessamment. Les éditeurs promettent que les 60 volumes du Dictionnaire français seront réduits à 30, au moyen des retranchemens qu'ils se proposent de faire. Les articles les plus remarquables du tome xx sont ceux qui ont pour sujets : *homme, hôpital, idéologie, idiotisme, impuissance, indigestion, infanticide.*

53. — *Reflexiones sobre el estado actual de la America, ò Cartas al abate de Pradt.* — Réflexions sur l'état actuel de l'Amérique, ou Lettres à l'abbé de Pradt. Madrid, 1824; Quiroz. 1 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage, né dans l'Amérique méridionale, cherche à démontrer à ses compatriotes la nécessité de se réunir à la métropole. Nous doutons qu'il parvienne à les persuader.

54. — *Compendio de la historia universal, etc.* — Abrégé de l'Histoire universelle, ou tableau historique de toutes les nations; traduit du français d'Anquetil par le père Vazquez. Madrid, 1823; Martin, rue de la Croix. 17 vol. in-8°; prix 154 reis.

L'Abrégé de l'Histoire universelle d'Anquetil est loin d'être exempt d'erreurs; mais, tel qu'il est, il a obtenu du succès en France. Les Espagnols devront remercier le père Vazquez de la leur avoir fait connaître; peut-être, cependant eussent-ils désiré qu'il eût ajouté des notes critiques à sa traduction.

55. — *Wenturas, etc.* — Aventures du célèbre khalyfe de Baghdad, Haroun Alrachyd. Madrid; Martin. 2 vol. in-8°; prix 20 reis.

56. — *Novelas de Cervantes.* — Nouvelles de Cervantes. Madrid, 1824, Davila; 2 vol. in-8°; prix 24 reis.

Ce qui distingue cette édition de celles qui l'ont précédée, c'est qu'on y a joint une *Nouvelle* qui ne se trouve dans aucun autre. Elle a pour titre : *la Tia fingida*, la Tante supposée. On y trouve aussi des notes et des commentaires qui éclaircissent les passages obscurs.

E. G.

PORTUGAL.

57. — *Notitias reconditas do modo de proceder a inquisicâe de Portugal, etc.* — Notions secrètes sur la manière de traiter les prisonniers de l'inquisition de Portugal; Mémoire envoyé au pape Clément X par le P. *Antoine* Vieira, contenant les motifs pour lesquels cette inquisition fut suspendue, de 1674 à 1681, avec une réponse à ce mémoire et la réfutation de cette réponse; pièces qui n'avaient jamais été publiées. Lisbonne, 1821. In-12, 272 pages; imprimerie nationale; avec permission des censeurs.

Nous venons à peine d'avoir communication de cet ouvrage; il doit servir à l'histoire de l'inquisition de Portugal, et faire abhorrer de plus en plus tout établissement de pareille nature. L.

PAYS-BAS.

58.—*Wiskundige Mengelingen, door R.* Lobatto, *te's gravenhage by de gebroeders van Cleef*, 1823. In-8°, 168 pages.

Sous le titre de *Mélanges mathématiques*, l'auteur a réuni différens mémoires qui traitent de théories déjà connues; mais il a eu pour but de les simplifier. Plusieurs concernent les premiers principes de la mécanique; et, s'ils ne présentent pas des vérités nouvelles, du moins on y trouve de nouvelles démonstrations et des applications ingénieuses. M. Lobatto reprend, dans deux autres mémoires, la théorie des caustiques et celle des courbes rapportées à des coordonnées polaires. Ce dernier travail nous a paru beaucoup plus complet que tout ce que présentent les traités de calcul différentiel sur le même sujet: il n'en est pas de même de la théorie des caustiques; l'auteur paraît ne pas avoir eu connaissance du beau mémoire analytique de Malus, inséré dans les cahiers de l'École polytechnique. Pour traiter aujourd'hui ce même sujet avec quelque utilité, il faudrait tâcher de le mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en le considérant de moins haut. C'est ce qu'a parfaitement senti M. A. de la Rive, de Genève, dans un mémoire qu'il vient de publier sur les caustiques.

59. — *Recueil de problèmes d'Algèbre;* composé à l'usage des Athénées et colléges, par *K.* Lobatto. Bruxelles, 1823; Weissenbruch. 1 vol. in-12, 104 pages.

Ce recueil a été composé pour servir de supplément à la plupart des traités élémentaires d'algèbre: il offre une suite d'exercices utiles aux jeunes gens qui veulent faire l'application des théories qu'on leur enseigne, et il évite au professeur le soin de préparer d'avance les problèmes qui lui sont nécessaires pour ses leçons.

60. — *Essai d'un cours de mathématiques;* par H. Sorin, professeur de mathématiques au collége de Liége. Ire partie, *Arithmétique*, Liége, 1823; Collardin. 1 vol. in-12, 152 pages.

Cet ouvrage, comme l'annonce l'auteur, n'est qu'un extrait des traités d'arithmétique les plus estimés. Il nous a paru simple et méthodique. Il contient un grand nombre d'applications utiles; mais il laisse peut-être désirer quelques développemens: la théorie si importante des proportions, par exemple, n'y est pas suffisamment expo-

sée. — La liberté dont jouissent les professeurs, dans le royaume des Pays-Bas, donne naissance à un grand nombre d'ouvrages nouveaux. Aucun arrêté ne prescrit l'usage de tel ou tel livre pour l'enseignement : il arrive de là que la plupart des professeurs, comme en Allemagne, prennent le parti de faire imprimer le texte de leurs leçons. Cet usage, comme bien d'autres, peut avoir ses inconvéniens ; mais ici, du moins, on n'a pas à s'en plaindre.

61. — *Voyage pittoresque* dans le royaume des Pays-Bas. 21e livraison. Bruxelles, 1824; Jobard. Chaque cahier est composé de six dessins; prix 3 fr. 50 cent.

M. Jobard a eu l'heureuse idée de reproduire, par la lithographie, les vues les plus remarquables du royaume des Pays-Bas. De nombreux souscripteurs ont fait à son entreprise l'accueil qu'elle mérite, et qu'elle justifie de plus en plus. Peut-être le titre de *Vues pittoresques*, qui avait été adopté d'abord, convenait-il mieux pour donner l'idée d'un choix de dessins, où le texte est entièrement accessoire, et se présente sous forme de notes. Nous ne saurions trop louer les jolis dessins de M. Madou ; ils sont d'une exécution parfaite. — Le succès qu'a obtenu l'entreprise de M. Jobard a fait naître plusieurs concurrens parmi les lithographes nombreux qui se sont formés dans nos provinces : cette espèce de rivalité, bien loin de tourner au préjudice de l'art, réveille l'émulation et produit de meilleurs ouvrages. La lithographie a obtenu un tel succès dans ce pays, que, dans plusieurs circonstances, elle remplace déjà fort avantageusement la typographie et la gravure.

62. — *Mengelpoëzy.* — Poésies mêlées; par Mtre *G.* Bilderdyk. *Seconde édition.* Rotterdam, 1823; J. Immerzeel, jeune. 2 vol. in-12.

Les imprimeurs hollandais s'occupent dans ce moment, comme dans la plupart des pays voisins, de publier des éditions économiques de leurs auteurs les plus estimés. Pour ne parler que des écrivains modernes, ils ont déjà fait paraître successivement les poésies de *Tollens*, qui sont devenues populaires par leur douceur et leur simplicité, celles de *Helmers*, le chantre de l'indépendance et de la patrie, et enfin les *Mélanges poétiques de Bilderdyk.* Ce dernier poëte, par ses idées extraordinaires, s'est fait un grand nombre d'ennemis dans sa patrie; cependant, chose assez rare, son mérite littéraire n'y paraît nullement contesté. Bilderdyk, avec de profondes connaissances, a écrit un grand nombre d'ouvrages sur toutes les branches de la littérature, et s'est essayé dans presque tous les genres de poésie. Le second recueil qu'on publie actuellement, se compose en grande

partie d'imitations d'Ossian et de romances. Ce dernier genre, longtems négligé en Hollande, y a été cultivé dans ces derniers tems avec un grand succès. — On annonce aussi la publication prochaine des œuvres de *Feith*, le Nestor des littérateurs hollandais.

63.—*L'Ame et le Corps;* par *F.* baron DE REIFFENBERG. Bruxelles, 1824; Hayez. Brochure in-8°.

Ce petit poëme, dont l'idée pourra paraître bizarre, est rempli de vers charmans. L'auteur peint avec énergie une affreuse contestation, dans laquelle l'âme et le corps d'un damné se reprochent mutuellement leurs crimes. Malgré les injustes déclamations de quelques personnes mal disposées, les Français ne désavoueraient pas cette nouvelle production de M. de Reiffenberg. Ils ne repousseraient pas non plus les poésies de MM. Lesbroussart, de Stassart, Smith, Vandenzande, etc., par le seul motif que ces auteurs ont écrit à dix lieues de leurs frontières. A. Q.

64. — *Karlo magno Weimariæ duci.* — A Charles, grand-duc de Saxe-Weimar, poëme; par le chevalier CAMBERLYN D'AMOUGIES, membre de l'ordre équestre de la province de la Flandre orientale, etc. Gand, 1823; imprimerie de Houdin. In-8°.

Rien n'est plus digne de fixer l'attention d'un écrivain, que le soin de transmettre à la postérité le souvenir des princes éclairés qui, en respectant les droits de leurs peuples, et en les gouvernant par la justice et la sagesse, obtiennent leur amour et leur reconnaissance. M. Camberlyn, auteur de plusieurs poëmes latins pleins de goût, et parmi lesquels on a surtout distingué ceux qui traitent les sujets suivans : *les Charmes de la Botanique*, *la Découverte de l'Imprimerie*, *la Découverte de la Vaccine*, prouve qu'il est pénétré de cette vérité : il n'aurait jamais pu faire un meilleur usage de ses talens poétiques, qu'en les consacrant à honorer les vertus qui ont illustré la maison régnante de Saxe-Weimar, que l'on peut offrir à l'admiration du monde civilisé, et proposer aux grands de la terre comme un noble modèle. M. Camberlyn, dans son intéressante épître, expose avec chaleur les mémorables événemens qui appartiennent à l'histoire de l'auguste maison de Saxe-Weimar. Sa latinité est pure et élégante, sa versification bien soutenue, et les faits historiques qu'il retrace sont amenés et enchaînés avec art, et présentés avec fidélité.

DE KIRCKHOFF.

65. —*Antiquiteiten. Een oudheidkundig tydschrift, etc.* —Antiquités. Recueil périodique d'Archéologie, publié par *Nicolas* WESTENDORP

et *C.-J.-C.* Reuvens. IIe partie, 2e livraison. Groningue, 1823; J. Oomkens. viij et 336 pages in-8°; prix 8 fr. 25 c.

Ce journal, rédigé avec soin, embrasse à la fois les tems réputés antiques, et le moyen âge; le monde connu des Romains et des Grecs, et le Nouveau-Monde. La statuaire, l'architecture, la numismatique et la philologie sont de son ressort, ainsi que les mœurs, les rits et les coutumes. On remarque, dans les livraisons qui ont déjà paru, des articles sur les monumens recueillis par lord Elgin, que M. *Reuvens* est allé voir sur les lieux; sur une paraphrase de quelques psaumes en hollandais, faite dans le XIIIe siècle; sur la notice de M. J.-E. Humbert, touchant quatre cippes sépulcraux de Carthage; sur l'histoire monétaire des Pays-Bas; sur les transactions de la Société américaine d'archéologie, etc. On y a joint le nécrologe des antiquaires belges, tels que *Jn. de Betouw*, *T. Water*, *D. Versteegh*, *Lambrechtsen Van Ritthem* et *Verheye Van Citters*. La *Revue Encyclopédique* a rendu compte, plus d'une fois, des travaux de M. Reuvens, dont le nom est avantageusement connu dans la république des lettres. De R—g.

LIVRES FRANÇAIS.

66. — * *Histoire naturelle des Mammifères*, avec des figures originales, coloriées, dessinées d'après des animaux vivans; ouvrage publié sous l'autorité de l'administration du Muséum d'histoire naturelle, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, et par M. *Frédéric* Cuvier. Paris, 1824; Belin. — La 41e livraison de l'in-folio paraîtra dans le courant de mai, la 1re livraison de l'in-4° dans le courant de juin avec la 42e de l'in-folio. Le prix de la livraison de l'ouvrage in-folio est de 15 fr.; celui de la livraison de l'ouvrage in-4°, composée de 6 figures dessinées et coloriées, accompagnées de leur texte, imprimées sur grand-raisin, 9 fr.; papier vélin d'Annonay, 16 fr.

Cet ouvrage étant arrivé à sa 40e livraison a été suspendu momentanément afin qu'on pût recueillir de nouveaux matériaux pour le continuer : l'intervalle qui depuis s'est écoulé a été mis à profit; des dessins nouveaux ont été rassemblés, et sa publication va être reprise avec une nouvelle activité et de nouveaux soins. Les 40 livraisons, publiées par M. le comte de Lasteyrie, forment deux volumes qui, pour être reliés, ont besoin de leurs titres et de leurs tables. Les éditeurs donneront les uns et les autres, de la 44e à la 46e livraison, avec un avertissement nécessaire pour l'arrangement des figures et

de leur texte. — Jusqu'à présent cet ouvrage, publié grand in-folio, n'avait pu pénétrer que dans ces riches bibliothèques pour lesquelles la fortune publique, ou les fortunes particulières font de grands sacrifices ; et il était en quelque sorte resté inaccessible à celles qui sont plus exclusivement destinées au travail et à l'étude. Afin de rendre profitables à celles-ci les avantages que la science peut retirer de cette Histoire des Mammifères, les éditeurs donneront, en même tems que l'édition in-folio, un ouvrage in-4° qui contiendra aussi le plus grand nombre possible d'espèces, avec une histoire et des descriptions particulièrement appropriées à sa nouvelle destination, de sorte que ces deux ouvrages, sans être les mêmes, pourront cependant jusqu'à un certain point tenir lieu l'un de l'autre. — Cette Histoire et description des Mammifères, que nous annonçons in-4°, a surtout pour objet de former le complément de la partie des Mammifères du règne animal *distribué d'après son organisation*, *par M. le baron* Cuvier. P.

67. — *Manuel théorique et pratique du Jardinier;* par Bailly. Paris, 1824 ; Roret. 2 vol. in-12 ; prix 4 fr. 25 c., et 5 fr.

Ce nouveau traité de jardinage répond très-heureusement au titre que l'auteur lui a donné. Il est divisé en deux parties, qui se vendent séparément. La première traite des jardins potagers et fruitiers ; la seconde, des jardins fleuristes et paysagers. Un chapitre sur la composition de ces derniers est très-remarquable par le bon goût avec lequel l'auteur y donne les préceptes, et par la simplicité de son style. M. Bailly, disciple de M. Thouin, a mis à profit les travaux de ce savant professeur sur la greffe et les autres parties du jardinage. Les découvertes les plus importantes et les plus nouvelles de la physiologie végétale trouvent aussi place dans son livre, et elles y sont exposées avec une clarté qui les mettra à la portée des personnes auxquelles les théories des sciences naturelles sont le moins familières.

V. J.

68. — *Mémoire sur les Bitumes, leur exploitation et leurs emplois utiles,* publié à l'occasion d'un rapport à la Société d'encouragement, sur les produits bitumineux des mines de Lobsann, au nom des trois Comités réunis des arts chimiques, économiques et d'agriculture ; par M. Payen, membre du Comité des arts chimiques. Paris, 1824 ; Mme Huzard. In-8° de 4 feuilles ; prix, 1 fr. 50.

Le mémoire de M. Payen est plein d'instructions pour les architectes, les machinistes, les peintres et les sculpteurs, pour une multitude d'autres professions, et principalement pour ceux qui

voudront exploiter les substances bitumineuses, assez abondamment répandues en France. Cette partie de nos richesses minérales n'a pas encore toute la valeur que l'industrie peut lui donner; des gisemens connus depuis long-tems n'ont point encore été exploités, et dans quelques autres, on s'est borné à des extractions superficielles, mal dirigées et peu profitables. De plus, les matières extraites n'ont pas encore reçu les destinations qui feraient le mieux connaître leur prix : il s'agit donc de multiplier et de perfectionner les travaux d'extraction, d'étendre et de varier l'emploi des produits. Dans les trois états qu'ils ont reçus de la nature, ou que l'art peut leur donner, les bitumes servent comme matières d'éclairage et comme huile siccative lorsqu'ils sont liquides, comme goudron lorsqu'ils ont une consistance glutineuse, comme mastic lorsqu'ils ont plus de solidité, ou lorsqu'ils sont incorporés à d'autres substances qui les durcissent. Dans tous ces états, mélangés ou purs, c'est un combustible qu'on ne devrait point négliger. M. Payen termine son mémoire par un extrait d'un rapport de M. *Cavenne*, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département du Rhône, sur l'emploi du mastic bitumineux pour garnir le *platelage* des ponts, et une notice sur l'emploi du même mastic et du brai minéral, pour la conservation des coffrages en bois qui revêtissent les puits des mines de charbon d'Anzin, près de Valenciennes.

69. — *Essai sur les Poudres fulminantes*, sur leur emploi dans les fusils de chasse et dans les armes portatives de guerre; par *A.-D.* Vergnaud, capitaine au 2e régiment d'artillerie à cheval. Paris, 1824; Anselin et Pochard. In-8° de 3 feuilles; prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c.

Après avoir exposé rapidement la préparation des métaux fulminans, et celle du chlorate de potasse, M. Vergnaud passe à la confection des amorces avec celles de ces matières que l'on peut employer sans trop de danger. Le mercure fulminant de Howard est celui qui oppose le moins d'obstacles, et dont l'usage peut devenir le plus général : l'argent fulminant n'est pas aussi traitable, et le chlorate de potasse est beaucoup plus redoutable pour les ouvriers qui confectionnent la poudre que pour l'artificier qui prépare les amorces, ou le chasseur qui les emploie; cependant, l'artificier ne peut négliger impunément les précautions que l'auteur indique. Les amorces *cirées* sont les meilleures à tous égards; ce sont de très-petites boulettes de pâte fulminante, enduites d'une couche extrêmement mince de cire bien pure. La pâte est un mélange de pulvérin (poudre à canon pulvérisée) et d'un métal fulminant, ou de chlorate de potasse, de soufre et de

charbon. Un gramme de chacune de ces préparations fournit 25 amorces. Le mercure fulminant de Howard est quelquefois mêlé dans certaines poudres anglaises, afin de leur donner plus de force; l'auteur donne le moyen de reconnaître ce mélange. Il passe ensuite à la description des armes où ces amorces sont employées; il expose les avantages et les inconvéniens des platines à *chien percutant*, et prévoit que ces formes nouvelles feront abandonner l'usage des pierres à fusil. Discutant ensuite l'emploi des nouvelles amorces pour les armes de guerre, il arrive aux conclusions suivantes : les amorces cirées préparées avec le mercure fulminant n'exposent pas le soldat à plus de dangers qu'il n'en court avec les cartouches de sa giberne; le fusil à *chien percutant* fait feu en tout tems, malgré la pluie et le vent; ce fusil peut devenir plus simple et moins cher que ceux d'aujourd'hui; le maniement des armes, les réparations par les armuriers des régimens, et les approvisionnemens de munitions pour l'infanterie, deviendront plus faciles, si l'on adopte les nouvelles amorces. On voit que l'auteur envisage son objet sous tous les aspects, et que l'innovation qu'il propose a déjà reçu la sanction de nombreuses épreuves. F.

70. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif; par *F.* Antommarchi; publiées par M. de Lasteyrie. 6e livraison. Paris, 1824; à la lithographie de l'éditeur, rue Neuve-Saint-Marc. 1 cahier très-grand in-folio; prix 25 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, tome XXI, page 393.)

71. — * *Œuvres de César* Legallois, médecin en chef de l'hospice et de la prison de Bicêtre, membre adjoint de la Société des professeurs de la Faculté de Paris, etc., avec des notes de M. Pariset, D.-M. Paris, 1824; Le Rouge. 2 vol. in-8°, ensemble 764 pages; prix 12 fr. et 14 fr.

Legallois fut enlevé à la science à l'âge de 44 ans, et déjà il s'était acquis un rang honorable parmi les médecins les plus estimés. Il avait surmonté les dégoûts inévitables de la carrière qu'il était destiné à parcourir avec éclat, et commençait a jouir du fruit de ses pénibles travaux, lorsque la mort vint le frapper au milieu de sa famille, dont il était l'unique appui. Ce fut peu de tems avant cette époque fatale, qu'il réunit les différens mémoires qu'il avait lus à l'Institut ou à la Société de médecine de Paris, et qu'il les livra au monde savant. C'est une réimpression de ces ouvrages, avec quelques notes de M. Pariset, que publie aujourd'hui le fils de Legallois. — Le premier mémoire est celui qui a pour titre : Expériences sur le principe de

la vie, et notamment sur celui des mouvemens du cœur, et sur le siége de ce principe. La commission nommée par l'Institut, après avoir assisté aux expériences curieuses faites par Legallois sur une multitude d'animaux, termine son rapport en disant, « que le travail de M. Legallois est un des plus beaux, et certainement le plus important, qui aient été faits en physiologie, depuis les savantes expériences de Haller; que ce travail fera époque dans cette science, sur laquelle il doit répandre un jour tout nouveau, etc. » C'est à ce mémoire que M. Pariset a ajouté quelques notes intéressantes. Ce volume est terminé par l'article sur l'anatomie et la physiologie du cœur, inséré dans le Dictionnaire des sciences médicales. — Le second volume commence par un travail fort curieux sur la chaleur des animaux qu'on entretient vivans par l'insufflation pulmonaire. Ici, Legallois se trouve en contradiction avec M. Brodie, membre de la Société royale de Londres, et il prouve, par des expériences faites avec le plus grand soin, qu'un animal dont on entretient la vie par l'insufflation pulmonaire, ne se refroidit pas plus promptement qu'un animal mort auquel on ferait également subir cette insufflation. — Les mémoires sur la chaleur animale sont suivis de la relation des expériences faites sur le vomissement, d'après l'invitation de la Société de l'École de médecine de Paris, et d'un travail très-curieux, où l'auteur se propose ce problème à résoudre : Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt? — Legallois ne s'est pas borné aux expériences physiologiques; il a fait des recherches sur la contagion de la fièvre jaune, et paraît se ranger du côté de ceux qui considèrent cette maladie comme se reproduisant plutôt par infection que par contagion. Cette question, examinée si souvent par les médecins qui se sont trouvés au milieu des épidémies, et par ceux qui en ont commenté les relations, n'est pas encore résolue d'une manière satisfaisante. Nous regrettons que M. Pariset se soit abstenu d'ajouter à ce travail des notes que son expérience en cette matière aurait certainement rendues fort curieuses. — Les OEuvres de Legallois sont terminées par des recherches chronologiques sur Hippocrate, dans lesquelles il combat victorieusement les sophismes contenus dans la thèse inaugurale de M. Boulet, et où il prouve qu'Hippocrate a dû exister pendant la guerre du Péloponèse : 1° parce qu'aucun écrivain antérieur à cette guerre n'a fait mention de lui; 2° parce que quelques points de sa doctrine sont manifestement empruntés d'auteurs qui n'ont vécu que pendant ou peu avant cette guerre; 3° parce que des auteurs qui ont écrit pendant ou après cette guerre, disent qu'il a vécu à cette

époque ; 4° parce que le dialecte dont il s'est servi se rapporte à cette même époque. Enfin, la dernière preuve est tirée des observations astronomiques. — Le succès des OEuvres de Legallois ne saurait être douteux, puisque ses belles expériences ont, pour ainsi dire, servi de base à la plupart des travaux de nos plus savans physiologistes.

D.

72. — *Recherches et expériences sur les effets de l'acétate de morphine ;* par MM. Deguise fils, D.-M.-P., chirurgien en chef de la maison royale de Charenton ; Dupuis, professeur à l'École royale vétérinaire d'Alfort, membre de l'Académie royale de médecine ; et Leuret, interne en chirurgie à la maison de Charenton. Paris, 1824 ; Crevot. In-8°, 78 pages ; prix 2 fr. 25 c.

Cet ouvrage se compose de deux parties. Dans la première, les auteurs ont eu pour objet la détermination expérimentale des moyens les plus propres à faire reconnaître, ou à constater l'empoisonnement par l'*acétate de morphine*. Ils ont cherché, dans la seconde, à déterminer les divers modes d'action de cette substance sur les différens systèmes de l'économie, et notamment sur le système nerveux. Selon eux, les tremblemens, les convulsions, l'assoupissement, la faiblesse des membres postérieurs, la grandeur, l'intermittence, la rareté des mouvemens du cœur, le resserrement et l'intermittence du pouls, la dilatation de la pupille, les vomissemens, la lenteur de la respiration, l'abaissement de la température, etc., paraissent les symptômes les plus constans de l'introduction de l'acétate de morphine dans l'estomac. Les auteurs indiquent ensuite, avec détail, le procédé qu'ils ont employé, de concert avec M. Lasseigne, pour retrouver cette substance, soit dans les matières du vomissement, soit dans celles que contient encore l'estomac après la mort. Ils n'ont jamais réussi à en découvrir les moindres traces dans le sang ; ils ont plusieurs fois analysé l'urine sans succès ; et de ce double résultat, ils concluent que l'*action immédiate* de l'acétate de morphine sur le système nerveux est beaucoup plus probable que *son absorption*. Les symptômes qui suivent l'application de l'acétate de morphine sur les centres nerveux ont la plus grande analogie avec ceux qui résultent de l'ingestion de ce poison dans l'estomac ; seulement ils sont plus intenses. Un résultat important, c'est que les effets de l'application immédiate de l'acétate de morphine sur le cervelet diffèrent beaucoup des effets de son application sur le cerveau proprement dit. Un résultat curieux, et qu'il serait bien essentiel de constater par de nouveaux faits, c'est que, dans un cas particulier, l'application de ce poison sur le cerveau

a paru rendre cet organe susceptible d'exciter, par la simple irritation mécanique, des convulsions violentes; convulsions que, dans l'état ordinaire, une pareille irritation n'excite jamais. Les auteurs rapportent que « l'injection du cerveau et du crâne, regardée, disent-ils, par M. Flourens, comme un phénomène *constant* de l'empoisonnement par l'opium, n'a pas *toujours* été appréciable dans leurs expériences. » Nous croyons devoir faire remarquer, à ce sujet, que M. Flourens ne regarde cette injection comme un *phénomène constant* que sous l'action d'une *dose d'opium déterminée*, et qu'il a indiqué lui-même les cas où, faute d'une dose convenable, l'injection n'a pas lieu. (Voyez *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux;* ouvrage annoncé dans la *Rev. Encyclop.*, tome XXI, page 393.) La divergence plus ou moins sensible des phénomènes n'est jamais, en fait d'expériences, que le résultat de quelque divergence inaperçue dans les circonstances qui déterminent ces phénomènes.

73. — * *Considérations sur les naissances et la mortalité dans la ville de Paris;* par M. VILLERMÉ, D.-M. — Mémoire lu à l'Académie royale de médecine.

L'auteur de ces Considérations est arrivé aux résultats suivans: la mortalité générale actuelle dans Paris, est de 1 habitant sur 32 $\frac{6}{20}$; au XVIIe siècle, elle était de 1 sur 25 ou 26; au XIVe siècle, d'après des données fournies par un manuscrit de cette époque, elle était de 1 sur 16 à 17. — Autrefois, le nombre des morts l'emportait considérablement sur celui des naissances; aujourd'hui, c'est le nombre des naissances qui l'emporte sur celui des morts. Il y a plus de garçons mort-nés que de filles; et pendant les trois premiers mois après la naissance, les décès portent beaucoup plus sur les garçons que sur les filles. — Le mois de juin offre le *maximum* des conceptions, et le *minimum* des naissances; ce sont mars et avril qui présentent le plus de naissances; puis, février et janvier. — Les pauvres et les riches occupent dans Paris les deux extrémités de l'échelle de la mortalité. En preuve de cette assertion, M. Villermé oppose le douzième arrondissement municipal de cette ville, où il y a le plus de pauvres, au premier où il y a le plus de riches, et donne la table suivante des décès à domicile seulement.

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL.	POPULATION DOMICILIAIRE.	MORTS A DOMICILE. En 1817.	1818.	1819.	1820.	1821
Premier.	45,854.	778	787	904	863	985
Douzième.	66,393.	1492	1679	1611	1633	1805

L'auteur détermine ensuite, pour chacun des deux arrondissemens, les nombres de ceux qui vont mourir dans les hospices et hôpitaux de cette ville, et le résultat de ses calculs fait tellement ressortir la différence totale, que l'on s'éloignerait peu de la vérité, en disant que, sur un nombre donné d'habitans, 50 meurent du premier arrondissement municipal, et 100 du douzième. Il y a une naissance annuelle sur plus de 32 habitans du premier arrondissement municipal, et sur 26 à peu près du douzième; et cependant il n'y a, proportionnellement, pas plus d'enfans de 0 d'âge à 5 ans dans ce dernier que dans le premier : preuve que les pauvres produisent plus d'enfans que les riches, mais les conservent moins. Sur cent enfans abandonnés, les six dixièmes, au moins, périssent la première année. En 1818, il en mourait 120 sur 133; c'est la misère, beaucoup plus que la débauche, qui augmente le nombre de ces enfans. — M. Villermé a passé en revue, année par année, d'une part, les grands événemens, soit politiques, soit moraux, soit physiques; et de l'autre, les effets de ces événemens sur la population de Paris. La conclusion de ce chapitre est que, toutes les fois que le peuple vient à souffrir, quelles qu'en soient les causes, le nombre des morts augmente, celui des naissances diminue, et la durée moyenne de la vie devient plus courte. Toutes les fois, au contraire, que le peuple est heureux, le nombre des décès diminue, celui des naissances augmente, et la durée moyenne de la vie s'accroît.—Enfin, l'auteur attribue les résultats avantageux qu'offre l'état actuel de la population de Paris, comparé à la population des diverses époques antérieures, aux progrès de la civilisation, à l'aisance, devenue plus générale, à un air plus salubre, à une meilleure éducation physique des enfans, à la meilleure tenue des hôpitaux, à une administration publique plus éclairée, etc.; et tout son travail paraît avoir pour objet d'indiquer à cette administration les moyens les plus propres à éclairer cette branche importante de l'art de guérir que l'on pourrait désigner plus particulièrement par le nom de *morale* ou de *politique*. F—s.

74. — * *Recueil méthodique et raisonné des lois et règlemens sur la voirie, les alignemens et la police des constructions*, contenant un résumé de la jurisprudence du ministère de l'Intérieur et du Conseil d'état sur cette matière; par *H.-J.-B.* Davenne, sous-chef au ministère de l'intérieur. Paris, 1824; Mme Huzard. 1 vol. in-8° d'environ 500 pag.; prix 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port.

De toutes les parties de notre législation, celle dont traite cet ouvrage est peut-être la plus imparfaite, et conséquemment celle dont l'application présente le plus de difficultés; mais peut-être aussi ces

difficultés tiennent-elles pour beaucoup à l'embarras de coordonner entre elles toutes les dispositions dont se compose le Code de la Voirie, et qui, éparses dans une foule de traités et de recueils incomplets ou surannés, ne peuvent être bien connues qu'à l'aide de recherches et de comparaisons qui exigent un travail long et pénible. La position de l'auteur au ministère de l'intérieur lui a permis de réunir dans un même cadre et dans le meilleur ordre possible, toutes les dispositions tant anciennes que nouvelles qui régissent la voirie, en y joignant, d'après les décisions ministérielles qui ont statué sur des cas analogues, la solution des diverses questions contentieuses auxquelles peut donner lieu l'interprétation des règlemens; ce qui fait de cet ouvrage une sorte d'instruction propre à l'usage des administrations locales et des propriétaires eux-mêmes. L'avertissement, placé en tête de l'ouvrage, donne sur son but les explications nécessaires pour en faire apprécier l'utilité. Il n'est pas d'administrateur de département, de ville ou de commune, de juge de paix, de jurisconsulte, qui n'y trouve des lumières utiles qu'il chercherait vainement ailleurs : comme *Manuel* du magistrat, il offre donc un intérêt réel. Les propriétaires fonciers, les architectes, les entrepreneurs de bâtimens, y puiseront aussi la connaissance de leurs devoirs envers l'administration, devoirs dont l'ignorance ou l'oubli est la principale cause des procès en fait de grande voirie, et surtout de voirie municipale. — L'auteur a adopté le mode de division le plus simple; il a classé les matières et traité les diverses questions qui s'y rattachent, suivant leur ordre naturel : ainsi la première partie de l'ouvrage comprend les règlemens généraux sur la grande voirie et la voirie municipale; la seconde, les règlemens particuliers à la ville de Paris. — Dans la première partie, le chapitre Ier traite de l'origine et des progrès de la législation sur la voirie, et de la compétence des autorités. Le second chapitre développe les règles qui s'observent touchant les alignemens et les saillies, la confection des plans d'alignemens des villes et l'exécution des projets arrêtés. Le chapitre III indique les prohibitions et les charges auxquelles la propriété particulière est sujette relativement à l'usage et aux besoins de la voie publique. Le suivant fait connaître les peines prononcées pour fait de contravention aux règlemens; il indique le mode de poursuites et les formes du pourvoi contre les décisions administratives et les jugemens des tribunaux. Enfin, le chapitre V renferme les dispositions qui régissent les chemins vicinaux et les cours d'eau. — La seconde partie se subdivise en deux chapitres, dont le premier concerne la *grande voirie*,

qui dépend des attributions du préfet de la Seine, et le second la *petite voirie*, qui appartient au préfet de police. On a réuni dans le chapitre II toutes les lois et ordonnances de police concernant la sûreté, la viabilité et la salubrité des rues, places, quais et passages publics. P.

75. — * *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée*, publiée, d'après les ordre de son excellence le Ministre de l'intérieur, par M. CHRISTIAN, directeur du conservatoire royal des arts et métiers. Tom. VI. Paris, 1824; Mme Huzard. 1 volume in-4°, avec trente planches gravées; prix 25 fr., et 29 fr. franc de port.

76. — * *Essai sur les principes et la construction des ponts militaires, et sur les passages des rivières en campagne;* par le général HOWARD DOUGLAS; traduit de l'anglais par *J.-P.* VAILLANT, capitaine du génie. Paris, 1824; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8°, avec des planches gravées; prix 7 fr.

S'il nous eût été possible d'offrir à nos lecteurs une analyse complète de cet ouvrage, elle aurait pu donner une connaissance suffisante de l'art du pontonier à ceux qui n'ont ni le besoin, ni le projet de l'étudier à fond. Nous tâcherons du moins d'indiquer ce que l'ouvrage anglais contient de plus digne d'attention, et ce que le traducteur y a joint. M. Vaillant ne s'est pas borné à être l'interprète du général Douglas : il remplit des lacunes qu'il a remarquées dans le livre qu'il traduit, éclaircit ce qui pouvait être obscur, et fortifie les préceptes par de nouveaux exemples. Dans un très-court avertissement, il exprime le regret que nous n'ayons pas encore un traité complet sur une partie aussi essentielle de l'art militaire, et le désir de préparer quelques matériaux pour la rédaction de cet ouvrage qui nous manque : il ne dit rien de ce qui lui appartient dans cette traduction. Cette modestie est certainement très-estimable; mais elle exposerait le public à commettre une injustice réelle, à ne pas témoigner assez de reconnaissance au militaire français, et à décerner à la traduction de l'ouvrage anglais plus d'éloges que l'original n'en eût obtenus.—M. Douglas a divisé son livre en sept sections. La première est toute théorique; l'auteur y traite du mouvement de l'eau dans les rivières, matière sur laquelle les sciences ne sont pas encore très-avancées. Il rapporte une observation qu'il a eu l'occasion de faire sur plusieurs rivières, c'est que les gués se trouvent plus fréquemment dans les parties rectilignes du cours des rivières que dans les coudes et les sinuosités. L'explication de ce fait est très-facile, et depuis long-

tems elle a fourni le moyen de ralentir les courans, et d'augmenter la profondeur du lit des rivières ; tout l'artifice se réduit à multiplier les sinuosités. — Dans la seconde section, consacrée aux ponts de pontons, le traducteur a ajouté une notice sur les pontons cylindriques, extraite en partie des *Voyages dans la Grande Bretagne*, par M. Ch. Dupin.—Les ponts de bateaux et les ponts volans sont le sujet des deux sections suivantes : le traducteur y a mis des notes tirées de l'*Aide-Mémoire des officiers d'artillerie*, du *Guide du pontonier*, par M. Drieux, de la *Science du pontonier*, par un auteur allemand, M. Hoyen. D'autres notes sont dues à M. Vaillant; telles sont des observations sur les angles les plus favorables au mouvement des ponts volans ; une description du passage de l'Adour au-dessous de Bayonne, par l'armée anglaise ; et une notice sur les ponts de pilotis construits sur le Danube dans la campagne de 1809, etc. L'auteur anglais et son traducteur ont accumulé dans ces deux sections des récits pleins d'intérêt, même pour des lecteurs non militaires. On y compare les passages du Rhin en 1672, en 1701, à ceux de 1797 et de 1800 ; on y décrit les passages de la Limmath et de la Linth, en 1799; celui du Danube, en 1809, etc. —Les ponts de radeaux sont le sujet de la cinquième section, et l'auteur y a réuni tous les moyens de composer ces assemblages flottans, depuis les balses péruviennes, faites de peaux et remplies d'air, jusqu'aux radeaux ordinaires. Le traducteur l'a complétée par des notes et des additions : l'une de celles-ci contient quelques détails sur les ponts de radeaux et de bateaux jetés sur l'Elbe par les Prussiens, en 1813. — La sixième section, sur les ponts roulans et les ponts de cordages, est un emprunt que l'auteur anglais a fait aux écrivains militaires de la France. Mais, ce qui appartient réellement aux Anglais, c'est d'avoir profité de ces écrits, qui demeuraient stériles chez nous. En Espagne, l'armée anglaise franchit l'arche rompue d'un pont, au moyen d'un pont de cordages. Le traducteur place ici la description de ponts d'une nouvelle forme proposés par MM. Robert et Labatie, capitaines d'artillerie, et qui ont été éprouvés avec succès. La dernière section traite des ponts en charpente sur chevalets, pilotis, fermes, etc., matière immense, si elle était traitée avec tous les développemens qu'elle semble exiger. L'auteur anglais ne s'était pas borné à la description des formes de chevalets et d'assemblages de fermes ; il avait cru devoir entrer dans plusieurs détails de construction, et faire connaître les machines que l'on peut construire, en campagne, pour enfoncer des pilots. M. Vaillant donne plus d'étendue à cette partie de l'instruction du pontonier : il décrit

un radeau fort ingénieux imaginé par M. Repécaud, lieutenant-colonel du génie, pour mettre les chevalets en place, et donne des détails curieux sur un grand pont de cette espèce élevé sur les décombres du pont de Dresde. Au sujet des fermes en charpente, il cite les applications qui en furent faites en Espagne par M. Vauvilliers, lieutenant-colonel du génie; et, pour ne rien laisser à désirer sur cet objet, il termine par des notes sur la force des bois.—A plusieurs égards, cette traduction est un nouvel ouvrage que les Anglais devraient transporter dans leur langue, afin de rendre encore plus utile le très-bon ouvrage de M. le général Douglas. A. F.

77. — *De l'Infanterie;* par l'auteur de l'*Histoire de l'Expédition de Russie*. Paris, 1824; Anselin et Pochard. In-8° de 5 feuilles; prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c.

78. — *Théorie des Exercices et des Manœuvres de l'infanterie*, où l'on a joint au texte de l'ordonnance, collationné sur l'édition du dépôt de la guerre, un texte modifié d'après l'organisation actuelle des troupes et les usages les plus commodes pour leur instruction; mise en ordre et rédigée par *G.* Delabaume, chef de bataillon à l'École militaire de Saint-Cyr. Paris, 1824; Gueffier. 1 cahier : *École du Soldat.* In-8° de 11 feuilles; prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c.

M. de Chambray, car il tems de nommer le trop modeste auteur de l'*Histoire de l'Expédition de Russie,* n'a destiné son mémoire sur l'infanterie qu'aux militaires livrés à des recherches sur les moyens de perfectionner leur art, et spécialement l'organisation et l'emploi de l'infanterie : « Puisse, dit-il, l'ébauche que je publie donner à un militaire qui en soit capable le désir d'écrire l'histoire des institutions militaires actuellement en vigueur chez les différentes puissances de l'Europe, et des méthodes de guerre qu'ont suivies leurs armées dans ces derniers tems! Cet ouvrage, le plus instructif que l'on pût mettre entre les mains des militaires, serait surtout utile à ceux qui s'occupent de faire faire des progrès à l'art. Pourquoi les remarques critiques du colonel Marbot sur l'ouvrage du général Rogniat sont-elles si instructives? c'est que son moyen constant de réfutation est d'exposer ce qui se pratiquait pendant les dernières guerres... » M. de Chambray propose d'adopter généralement la formation de l'infanterie sur deux rangs, et de changer la manœuvre prescrite pour le passage des lignes, parce qu'elle expose toujours à de grands dangers en présence de l'ennemi. Il persiste à penser que l'artillerie régimentaire est plus nuisible qu'utile, ainsi qu'il l'a déjà soutenu dans ses autres écrits. Ses observations sur le perfectionnement remarquable de l'infanterie anglaise, durant les guerres de la révolution, méritent d'être

méditées, non-seulement par les hommes de guerre, mais par tous les hommes d'état, par tous ceux qui cultivent les sciences politiques. Notre auteur compare les institutions militaires actuelles de l'Angleterre avec celles de la France, et il indique ce qui, dans les unes et les autres, lui paraît contraire ou conforme à une bonne législation et à une forte constitution militaires.

M. Delabaume s'est occupé de l'instruction positive et de détail; c'est un ouvrage élémentaire et un manuel qu'il a rédigé pour l'infanterie. L'ordonnance de 1791, encore en vigueur, à été réimprimée plusieurs fois avec des fautes graves; il en fallait une édition correcte: mais cette ordonnance n'est plus d'accord avec l'organisation actuelle de l'armée, elle a besoin de modifications que l'autorité n'a point prescrites. Quelques officiers ont remédié à ces inconvéniens, en faisant ajouter quelques notes marginales aux dernières éditions de l'ordonnance. M. Delabaume a pensé qu'il serait encore plus utile de donner: 1° le texte correct de l'ordonnance, collationné sur l'édition du dépôt de la guerre; 2° un texte modifié d'après l'organisation actuelle des troupes, en conservant, autant que faire se pouvait, la rédaction originale, n'ajoutant ou ne retranchant que sur l'autorité de l'expérience. Cette première partie du travail de M. Delabaume ne contient que l'École du soldat: il faut espérer qu'il complétera bientôt son utile ouvrage. F.

79. — * *Histoire abrégée des Sciences métaphysiques, morales et politiques, depuis la renaissance des lettres*, de *Dugald* Steward; traduite de l'anglais, et précédée d'un Discours préliminaire, par *J.-A.* Buchon. Paris, 1823; J.-G. Levrault. 3 vol. in-8°; prix 18 fr.

L'auteur de cet ouvrage est très-connu parmi ceux qui s'occupent de philosophie transcendante. M. Buchon l'a traduit avec beaucoup de fidélité, et l'a enrichi de notes et de remarques d'autant plus nécessaires pour mieux faire sentir la différence de l'école française et de l'école écossaise, que l'auteur original, appartenant à cette dernière, se laisse souvent entraîner par ses préventions. Le discours que le traducteur a placé en tête de cet ouvrage, la multiplicité et la variété des idées qu'il renferme, doivent convaincre les lecteurs que M. Buchon est versé dans ce genre de connaissances, et les prévenir en faveur de son travail. Nous nous en occuperons plus spécialement dans une analyse de l'ouvrage original de M. Steward, et des observations particulières de son traducteur. F. Salfi.

80. — * *Élémens d'idéologie;* par M. le comte Destutt de Tracy, pair de France, membre de l'Institut de France et de la Société

philosophique de Philadelphie. Paris, 1824; Mme Lévi. 1 vol. in-18 de xxxvj et 341 pages; prix 2 fr. 50 et 3 fr.

Cet ouvrage, apprécié depuis long-tems, forme la première partie d'un grand travail sur l'Idéologie, qui devait être divisé en *dix traités*, dont quatre seulement ont paru. Dans ce vaste plan, dont le tableau sommaire se trouve en tête du volume que nous annonçons, l'auteur, donnant une extension nouvelle au terme d'*idéologie*, fait entrer dans son domaine agrandi l'histoire de nos moyens de connaître, et leurs diverses applications, soit à l'étude de notre volonté et de ses effets, soit à l'étude des êtres placés hors de nous. Ainsi, la science idéologique devait embrasser, dans une sorte d'universalité assez semblable à celle que l'antiquité attribuait à la philosophie, la théorie des sciences métaphysiques, grammaticales, morales, législatives, physiques et mathématiques. — Le public saura gré sans doute à l'éditeur de reproduire sous un format commode les élémens d'Idéologie *proprement dite*, qui, servant de base à toutes les autres parties de ce grand ouvrage, peuvent être étudiés isolément, et lus avec fruit par ceux même qui ne connaissent aucun des autres traités. Les bornes de cet article ne nous permettraient de donner qu'une analyse bien insuffisante des trois sections qui le composent; et nous ne pourrions suivre l'auteur dans ses développemens lumineux sur l'histoire et la description de nos facultés intellectuelles, sur l'application de cette connaissance à celle des propriétés des corps; enfin, sur les effets de la réunion de notre faculté de sentir, avec la faculté de nous mouvoir. Nous nous contenterons de rendre hommage à la netteté des idées de l'écrivain philosophe, à la clarté parfaite de son style, fruits de sa longue expérience et de ses profondes méditations. Si des lecteurs exercés aux études métaphysiques sont tentés de lui reprocher de s'étendre avec quelque diffusion sur des idées familières et faciles à saisir, nous leur rappellerons que c'est ici un livre élémentaire; que l'auteur écrit pour les jeunes gens; qu'il s'adresse à eux sans cesse; qu'il aime, pour ainsi dire, à converser avec eux, avec le ton affectueux d'un ami qui cherche plutôt à leur faire trouver la science qu'à la leur enseigner. Il sait mettre dans un sujet si sérieux une sorte d'intérêt tendre pour l'inexpérience de ses jeunes disciples, qui répand sur beaucoup de passages un charme bien rare dans les ouvrages de ce genre, et qui fait qu'en lisant le livre, on ne peut s'empêcher d'aimer l'auteur. — Le volume est terminé par une table analytique, qui présente un résumé rapide de tout l'ou-

vrage, et en rassemble, en un petit nombre de pages, toute la substance. L. S.

81. — *Notice sur l'idée*, par *N.-J.-B.* Toussaints. Paris, 1824; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 16 pages.

L'auteur soutient qu'il faut définir l'*idée* une *collection de perceptions analogues attachées à un signe*, ou *la réunion de toute une classe de perceptions analogues, attachées à un signe.* « *Plus de signes*, dit-il, *plus d'idées ;* il n'y a plus que *perception*, c'est-à-dire sensation, notion aperçue. » Il va plus loin : si un *mot* n'est que l'expression d'une *perception isolée*, s'il ne désigne pas un *certain nombre de perceptions* groupées, si c'est un *mot propre*, il n'y a point encore d'*idée*, ni même de *mot dans le sens technique.* — Ainsi donc, il nous fallait et une nouvelle définition de l'*idée* et une nouvelle définition du *mot!* M. de Massias, voulant analyser les diverses opérations de l'esprit, sans altérer notre langue, avait défini l'idée, en un sens spécial, une *perception limitée dans une image*, ou *dans un mot*, ou un *sentiment analysé.* Mais la nouvelle langue de M. Toussaints est-elle nécessaire? est-il nécessaire d'admettre que l'idée simple n'est pas une idée, et que le mot propre n'est pas un mot dans le sens technique? Pourquoi ne pas continuer à dire, comme autrefois, et comme on le fait généralement encore aujourd'hui : Une idée est tout ce que nous apercevons, tout ce que nous connaissons; et un mot est tout ce qui exprime une idée. Sans doute, il y a des idées complexes, il y a des idées abstraites et des signes ou mots *abstractifs* et *de sens complexe*, pour exprimer ces idées; en un mot, il y a des idées de plusieurs sortes; mais il n'y a point de sensation aperçue, il n'y a point de perception ni de notion dans notre moi, qui ne puisse bien continuer de s'appeler *idée*, comme ci-devant, sauf à distinguer plusieurs classes d'idées. — L'étymologie, quand elle est certaine, donne souvent le sens naturel du mot, son sens très-exact. Or, le mot *idée* signifie, dans son radical prochain, vue, vision d'un objet, connaissance, chose connue; enfin, image et figure. Le radical du mot latin *idea*, tiré du grec, est en grec *ide*, il a vu; *ide*, voyez; *idou*, voilà; *ideô*, je vois. *Idea* est la chose quelconque connue, vue par l'intelligence. Cicéron a dit *animo videre*, c'est apercevoir et connaître par l'intelligence, par la mémoire ou par l'imagination. *Ideô* et *video* sont le même mot diversement articulé; *vid* et ses dérivés signifient *connaître* et *connaissance* dans la langue samscrite, mère du grec, du latin, etc.; enfin, tous ces mots tiennent au radical hébreu *id* ou *iad*, qui signifie main, manier, toucher; au mot

hébreu *iadâ* ou *idâ*, il a connu. Ce que l'on connaît le mieux est ce que l'on a manié. Ainsi, la signification toucher, *manier*, a produit la signification *voir* et *connaître*. Ainsi, dans le sens étymologique, comme dans le langage commun, *idée* est toute perception ou connaissance de l'être intelligent. On peut s'en tenir là, sauf à distinguer diverses classes d'idées, appliquant à l'une de ces classes seulement, tout ce que M. Toussaints veut approprier au mot *idée*.

LANJUINAIS.

82.—* *OEuvres complètes de Descartes*, publiées par *Victor* COUSIN. Tomes I et II. Paris, 1824; F.-G. Levrault. 2 vol. in-8° de 503 et 545 pages; prix de chaque volume 7 fr. 50 c. en papier ordinaire, et 15 fr. en papier vélin.—L'ouvrage formera 8 ou 9 volumes in-8°, chacun de 500 pages au moins. Les volumes seront publiés de six semaines en six semaines.

83. — * *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences*; par DESCARTES. Paris, 1824; Renouard. 1 vol. in-18 de 196 p.; prix 2 fr., et papier vélin 4 fr.

Le *Discours de la Méthode* occupe une des places les plus éminentes parmi le petit nombre de livres qui ont exercé sur l'espèce humaine une influence prompte et puissante, et qui ont opéré une révolution féconde en résultats. Descartes est venu affranchir la philosophie, envahie et défigurée par la scolastique; il a mérité d'être appelé *le père de la philosophie moderne*, parce qu'il a ramené l'homme à l'étude de lui-même et de la nature, parce qu'il a su montrer, dans les révélations intimes de la conscience, le point de départ de toutes les recherches philosophiques, et la base fondamentale de toute certitude. Le *Discours de la méthode*, dont la gloire a été si grande, et dont les leçons simples et fortes seront éternellement utiles, paraît cependant assez peu lu depuis long-tems, car il n'en existe que des éditions fort anciennes, et qui ne se rencontrent pas facilement dans le commerce de la librairie. C'est avoir rendu un service aux études philosophiques, pour la renaissance desquelles la France semble enfin préparée, que d'avoir réimprimé ce chef-d'œuvre en un petit volume d'un prix modique et d'un format commode et portatif. Cette nouvelle édition est précédée d'une Notice judicieuse, élégante et simple, par M. MICHELOT, sur la vie et les ouvrages de Descartes. La réimpression que nous annonçons du *Discours de la méthode* n'est pas le seul hommage rendu aujourd'hui à la mémoire de ce grand homme. Un monument plus digne de lui s'élève à sa gloire, et l'édition complète que publie M. COUSIN expiera l'oubli dans lequel on a pu croire,

pendant assez long-tems, qu'il était tombé parmi nous. Voici dans quels termes M. Cousin déplore cet oubli dans son *Prospectus*. « Tandis que Descartes créait la philosophie moderne, et remplissait l'Europe de la gloire de son nom et de celle de sa patrie, cette patrie l'oubliait peu à peu; et la philosophie de Hobbes, qu'il avait foudroyée avec tant de force, reprise en sous-œuvre, et développée par Locke, transportée d'Angleterre en France par Voltaire et Condillac, s'y répandit rapidement, et, en moins d'un quart de siècle, substitua à un système sérieux et profond, ce système frivole et mesquin, qui, pour réduire l'intelligence humaine à la sensation, lui enlève ses plus hautes et ses plus nobles facultés. Chose étonnante! nulle discussion ne fut élevée; nul ne se présenta ni pour ni contre Descartes. Depuis 1724, il n'a été fait aucune édition de Descartes; on n'a pas même réimprimé un seul de ses ouvrages. Le *Discours sur la Méthode*, si étincelant de style, de verve et d'originalité, n'arrêta les regards d'aucun bel esprit du tems. Les *Méditations*, et toute cette belle polémique contre Hobbes et Gassendi, qui, même aux esprits les plus inattentifs, aurait montré les vices et les lacunes de la nouvelle théorie, semblèrent, d'un consentement tacite, convaincues de folie, et déclarées indignes d'examen. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire entière de la philosophie d'une pareille victoire sans le plus léger combat. Jamais système n'a triomphé plus à son aise, n'a régné avec moins de contradiction; et l'on peut affirmer, sans aucune exagération, que, pendant un siècle, la France semble avoir oublié qu'elle avait produit Descartes. » C. R.

84. — * *Œuvres de Rabelais*, édition *variorum*, avec un nouveau commentateur historique et philologique, par MM. *Éloi* Johanneau et Esmangart. 3e livraison. Paris, 1824; Dalibon (Voyez *Rev. Enc.* 1re série, t. xix, pag. 88, 361 et 696.)

Le troisième volume de cet ouvrage s'ouvre par la généalogie de Pantagruel, pièce où l'on n'avait vu jusqu'ici qu'une parodie plus que hardie, et qui reçoit du commentateur une explication nouvelle. On y compte autant d'ancêtres de Pantagruel que la France a eu de rois avant Henri II. Une telle ressemblance ne peut être l'effet du hasard: elle dévoile l'intention qu'eut Rabelais de prendre, pour le héros des quatre derniers livres de son roman, le fils de François Ier. M. Éloi Johanneau a su d'ailleurs établir, entre divers personnages de la généalogie, et les rois qu'ils représentent, des rapprochemens curieux, et, nous osons le dire, démonstratifs. Pour mériter ce titre, il n'est pas nécessaire, en effet, qu'on les retrouve partout, et toujours éga-

lement marqués; Rabelais dut se garder de livrer ouvertement la clef de ses allégories; il dut en dire assez pour être compris, trop peu pour être condamné. Les vices de l'éducation, et surtout de celle des princes, l'ignorance réelle et la fausse instruction des instituteurs, exercent ensuite ses pinceaux. Le plan d'études que Gargantua trace pour son fils, fait sur ce point la critique des abus, plus fortement peut-être que les traits satiriques que prodigue l'auteur. Parmi ces traits, on remarquera le *Catalogue* des livres de la bibliothèque de Saint-Victor. Dans cette plaisanterie, dont on a fait plusieurs copies, Rabelais conserve l'avantage sur ses imitateurs : ceux-ci ne présentent que des titres de livres imaginaires; il entremêle, lui, aux titres qu'il invente, des titres réellement existans, mais que l'on pourrait croire des créations de son esprit railleur, tant ils prêtent à la satire. C'est là, disons-le en passant, que Rabelais, le premier des écrivains connus, a parlé du fondateur des jésuites; il le signale comme un fou dégoûtant.... Il était loin de soupçonner l'influence terrible que le même homme exercerait sur les destinées de l'Europe, ou plutôt du monde, en faisant de l'obéissance aveugle et fanatique un levier constamment aux ordres de la politique sacerdotale. On sent combien de travail la discussion de ce *Catalogue* a dû coûter au commentateur, obligé de reconnaître les livres qui existaient du tems de Rabelais, et dont l'oubli a fait depuis long-tems justice, et d'indiquer le sens des titres fictifs et les motifs de chaque allusion. En général, il n'est pas, dans ce volume, un chapitre où l'on ne rencontre plusieurs preuves de la sagacité ingénieuse de M. Éloi Johanneau, non moins que de sa vaste érudition. Telle est, entre autres, la découverte de l'écrivain figuré par le *Limosin qui contrefaisoyt le languaige françoys;* telles sont aussi les allusions qui, dans le fameux procès que Pantagruel juge sans y rien comprendre, prouvent que Rabelais a voulu rappeler le procès inique intenté au connétable de Bourbon par la mère de François Ier. — Avec le IIIe volume du texte, cette livraison renferme deux gravures très-jolies, et un cahier des *songes drolatiques.*

EUSÈBE SALVERTE.

85. — JACOBI CUJACII *prælectiones in Institutiones Justiniani opera et studio* F.-J.-J. RÉALIER-DUMAS *in regio Rigomagensi curia consiliarii, cum plurimis annotationibus editæ.* Paris, 1824; Béchet aîné. 1 vol. in-8°; prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

Les jurisconsultes, surtout ceux qui se livrent spécialement à l'étude de la législation romaine, attendaient avec impatience cet ouvrage, annoncé comme étant dû à l'un de ses plus illustres interprètes.

M. Réalier-Dumas, en effet, avait fait savoir, de la manière la plus positive, que le manuscrit qu'il livrait à l'impression était de Cujas, et que sa famille, au sein de laquelle il était précieusement conservé, n'en avait jamais douté. A la vérité, cette assertion de l'éditeur n'avait point empêché qu'il ne s'élevât des doutes sur l'authenticité de l'ouvrage; mais ces doutes mêmes augmentaient le désir de posséder le livre pour les éclaircir et les résoudre. Maintenant que l'on peut prononcer en connaissance de cause, la solution ne me paraît pas devoir être en faveur de l'authenticité. Cet ouvrage n'a, selon moi, aucun des caractères qui distinguent ceux de Cujas. On n'y retrouve ni son style, ni sa manière, ni même ses doctrines. Il appartient évidemment à une époque très-postérieure à celle de ce grand homme et à une autre école. Le style seul le prouverait, quand cela ne résulterait pas d'ailleurs d'une foule d'autres circonstances, dans le détail desquelles la nature de ce recueil ne nous permet pas d'entrer. L'ouvrage publié par M. Réalier-Dumas, fourmille de gallicismes que l'on ne rencontre ni dans Cujas, qui écrit généralement très-bien le latin, ni dans les auteurs de son tems. A cette époque, notre langue était loin d'être assez en usage parmi les savans pour imprimer ses formes et ses tournures à leur style, lorsqu'ils écrivaient dans une autre, qui leur était en quelque sorte plus familière. On sait aussi que les jurisconsultes du XVIe siècle, livrés tout entiers à l'étude des lois romaines, et n'écrivant qu'en latin, se servaient fort rarement de la nôtre. Quoi qu'il en soit de cette opinion sur l'authenticité de l'ouvrage, nous n'entendons rien décider sur son mérite en lui-même : nous l'abandonnons, sous ce rapport, à l'appréciation de ceux qui s'occupent spécialement de l'étude et de l'enseignement du droit romain, et l'on peut consulter à son sujet un article de critique très-remarquable que M. Du Caurroy vient de faire imprimer dans la *Thémis* (t. VI, 5e livraison). A. T.

86. — *Premier examen sur le Code civil*, contenant les *deux premiers livres du Code*, présentés par demandes et réponses, avec des définitions, notes et explications tirées des meilleurs auteurs et commentateurs. *Troisième édition*. Paris, 1824; B. Warée, fils aîné. 1 vol. in-8°; prix 3 francs.

87. — *Deuxième examen sur le Code civil*, contenant les *quatre premiers titres du troisième livre du Code*, présentés par demandes et réponses, avec des définitions, notes et explications tirées des meilleurs auteurs et commentateurs. Paris, 1824; le même. 1 v. in-8°; prix 4 fr.

Il n'en est pas de la science du droit comme des sciences exactes : le géomètre qui énonce un théorème, en donne la démonstration, et

n'a pas à craindre de contradicteurs ; le jurisconsulte qui décide une question, voit bien rarement son opinion admise par tous les jurisconsultes. Cette vague incertitude et ces opinions contradictoires se font surtout remarquer lorsqu'il s'agit d'une législation nouvelle et tant que les commentaires des auteurs et les arrêts des tribunaux n'ont point encore formé ce qu'on appelle la jurisprudence. Jusqu'alors, les meilleurs ouvrages renferment à la fois des erreurs, des vérités reconnues, et des vérités contestées; et il est difficile, principalement à celui qui entre dans la carrière, de les distinguer. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a fait ce choix délicat ; il présente les décisions qui ont été admises et consacrées ; il indique celles qui sont encore dans le domaine de la controverse ; il renvoie par des citations exactes et bien choisies, aux auteurs qui ont traité ces différentes questions. Sous ce rapport, cet ouvrage retrace un tableau abrégé de l'état de notre législation, et sera sans doute utile à beaucoup de personnes. Mais un autre but, non moins utile, que l'auteur s'est proposé, c'est d'offrir aux élèves des Écoles de droit, un ouvrage correspondant pour l'étude du Code civil à l'*Introduction à la procédure*, de M. Pigeau; un ouvrage qui leur procurât « l'avantage de pouvoir s'examiner mutuellement sur les matières qui ont fait l'objet de leurs études, de s'assurer eux-mêmes de leurs progrès, d'acquérir ainsi la certitude qu'ils savent bien ce qu'ils ont appris, et qu'ils peuvent sans crainte tenter le sort d'un examen. » — L'auteur a puisé aux meilleures sources ; il a consulté fréquemment MM. Toullier, Delvincourt, Maleville, Proudhon, Locré, Chabot, Grenier, Duranton ; de nombreuses définitions, tirées de MM. Delvincourt et Toullier, et mises en regard, laissent à l'étudiant la faculté d'opter ; enfin, chacun de ces volumes renferme les seules connaissances suffisantes, mais aussi toutes les connaissances nécessaires pour se présenter à l'examen. Quant au style, il est en général, clair, correct et concis, tel qu'il doit être dans un ouvrage de ce genre. Nous avons remarqué un petit nombre de négligences : l'auteur pourra facilement les faire disparaître dans une nouvelle édition, qui ne saurait se faire attendre longtems. E. L., avocat.

88. — *Manuel des frais de justice en matières criminelle, correctionnelle et de simple police;* par MM. Garnier Dubourneuf, docteur en droit, procureur du roi, et Dufresneau, receveur de l'enregistrement à Coulommiers. Paris, 1824; Antoine Bavoux. 1 vol. in-8°; prix 4 fr. 50 c. et 5 fr. 50 c.

89. — *Traité des exceptions en matière de procédure civile;* par

M. Goubeau de la Bilennerie, président du tribunal de première instance de Marennes. Paris, 1823; le même. 1 vol. in-8°; prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

Il est des livres qui ne fournissent point matière à la louange, et qui ne prêtent pas à la critique. Il en est d'autres qui offrent à celle-ci un champ vaste, où celui qui voudrait l'entreprendre craint de s'engager. Dans le nombre des premiers, nous rangeons le *Manuel des frais de justice*, qui a bien son degré d'utilité, sans doute, mais qui ne donne d'autre science que celle des décisions ministérielles, des circulaires et des instructions relatives à la liquidation et au mode de paiement et de recouvrement de ces frais. — Quant au *Traité des Exceptions*, ce titre nous a paru bien ambitieux relativement à une matière qui ne fait le sujet que d'un petit nombre d'articles du Code de procédure civile, à laquelle les plus habiles commentateurs de cette loi pratique n'ont jugé à propos de consacrer qu'un petit nombre de pages, et qui n'est susceptible de recevoir des règles particulières que pour les cas qui sortent de la marche ordinaire; les autres rentrant dans les règles générales de la procédure, dont les officiers ministériels sont supposés être suffisamment instruits, comme le dit judicieusement M. Treilhard dans la discussion qui eut lieu au Conseil d'état. Mais M. Goubeau de la Bilennerie fait le procès aux auteurs du Code. Il est d'avis que « les législateurs auraient dû faire plus qu'ils n'ont fait; qu'ils auraient pu, sans entrer dans des détails superflus, donner des règles plus claires et mieux coordonnées entre elles, dans ce Code, où il aurait désiré voir figurer d'anciennes règles de l'ancienne forme de procéder. Il fait le procès aux jurisconsultes qui l'ont commenté, et qui sont généralement reconnus, selon lui, pour « ne s'être point occupés dans leurs ouvrages de choses essentielles; n'avoir pas suffisamment expliqué quelques-uns des textes, notamment en matière d'exceptions... Ce que ceux-ci n'ont pas fait ou n'ont pas pu faire dans une discussion générale et successive, nous l'avons entrepris, dit-il... » Voyons comment il remplit cette tâche... Il délaie le texte de la loi, répète longuement ce qui y est exprimé en peu de mots; puis, il se répète lui-même, de peur sans doute que ce qu'il a déjà dit n'ait échappé à l'intelligence ou à la sagacité de son lecteur. A la vérité, on ne saurait lui faire le reproche qu'il adresse au législateur *de craindre d'entrer dans des détails superflus*. Malgré ces détails, le livre eût encore été peu volumineux, s'il n'y avait ajouté la compilation du texte des arrêts qui s'y rapportent, des exemples de son invention, et quelques extraits des ouvrages sur lesquels il a exercé sa critique dans

son introduction, et auxquels il reproche de n'avoir pas suffisamment expliqué le sujet dont il annonce un *traité* dans son titre. Mais ce titre promet plus que l'auteur ne tient. Un *traité* n'est pas seulement une compilation de lois, d'ordonnances, d'arrêts, d'extraits d'autres ouvrages : l'auteur doit y présenter un système de doctrine où la solidité de ses raisons soit réunie à la force des preuves. Il doit, par une méthode simple, claire et facile, conduire ses lecteurs aux vérités qu'il enseigne, pénétrer à fond dans son sujet, agiter les questions importantes qui s'y rattachent, et qui ne peuvent s'éclaircir que par une discussion savante. Mais, si l'on retranchait de l'ouvrage de M. Goubeau de la Bilennerie les lois, les décrets, les ordonnances, les arrêts, les extraits qu'il y a recueillis, nous serions en peine de dire ce qui resterait de lui, sauf six pages d'introduction, quelques pages de redites, et dix-sept pages de *formules d'actes*, dont la rédaction est assez soignée. — Son livre ne contient rien que ne sache un praticien médiocrement instruit des règles de la procédure, et de la jurisprudence des arrêts. GRIVELLI, avocat.

90. — *Jurisprudence et style du notaire*, par MM. MASSÉ, notaire honoraire, et l'HERBETTE, ancien magistrat. Tome IV. Paris, 1824; Warée. In-8°; prix 6 fr. et 7 fr. 75 c.

91. — *De la libre défense des accusés;* par M. DUPIN, avocat. *Nouvelle édition*, augmentée et corrigée. Paris, 1824; B. Warée, fils aîné. In-18 de 130 pages; prix 2 fr.

Cet ouvrage a été publié pour la première fois, en octobre 1815, un mois avant le jugement du maréchal Ney, et a été réimprimé, en 1818, dans la *Bibliothèque des livres de droit*. Cette édition nouvelle, enrichie de plusieurs additions, sera accueillie avec le même empressement que les précédentes. Elle sera particulièrement utile aux jeunes avocats, qui ne peuvent remplir leurs devoirs que s'ils ont la connaissance de leurs droits, et la volonté ferme d'en user avec cette modération que l'on puise dans le sentiment de sa force, et qui est étrangère aux concessions de la faiblesse. M. Dupin a réuni dans ce petit écrit des citations nombreuses et des exemples de tous les tems, pour appuyer par des autorités imposantes le principe d'éternelle justice, qui veut que la défense des accusés soit libre, et pour déplorer les fatales conséquences auxquelles on s'expose en méconnaissant ce principe. La nécessité d'une libre défense est une de ces vérités indestructibles que tous les siècles ont proclamées, parce qu'elles sont naturellement écrites dans le cœur de l'homme, et que tous les siècles ont violées, parce qu'elles sont un frein pour les passions, une défaite

pour l'orgueil, une lumière pour le mensonge, une protestation contre toutes les tyrannies. Des écrits tels que celui-ci, ou tels encore que l'examen du Procès du duc d'Enghien, que le même M. Dupin a publié récemment, ont le précieux avantage de consolider dans l'opinion publique certaines vérités fondamentales de droit naturel qu'une sorte de générosité instinctive fait sentir vaguement par tous les hommes, mais qui ont besoin d'être accréditées par le raisonnement, et consacrées par de nombreuses autorités, pour être reçues universellement comme des axiomes, à l'empire desquels personne n'ose entreprendre de se soustraire. Pour parvenir à faire régner sans contradiction ces vérités tutélaires, il y a quelque chose de plus puissant encore que les bons préceptes et les bons ouvrages, ce sont les bons exemples et le courage d'un barreau loyal. Sur ce point, M. Dupin a fait ses preuves; il ne se contente pas de donner à ses jeunes confrères des préceptes stériles; et ce n'est pas à lui que l'on sera tenté d'appliquer ces paroles si connues, et que tant d'occasions rappellent : Il faut faire ce qu'il dit, et non ce qu'il fait.

C. R. avocat.

92. — * *Catéchisme des industriels;* par Saint-Simon. Paris, 1824; imprimerie de Setier. — Cet ouvrage formera deux volumes, dont un de *Catéchisme*, et un autre qui contiendra *l'exposé scientifique du système.* Ces deux volumes seront publiés en plusieurs livraisons, dans le cours de cette année 1824. On souscrit chez l'auteur, rue Richelieu, n° 34, et chez tous les libraires. Prix de la souscription, 20 fr. pour Paris, 25 fr. pour les départemens, 30 fr. pour les pays étrangers. — Ier IIe et IIIe cahiers, in-8°.

L'auteur de cet ouvrage invite les chefs de maisons industrielles à prendre connaissance de son système social, à le communiquer à leurs subordonnés, à favoriser par leur influence la propagation d'un écrit où les principes et les opinions des industriels sont proclamés, et qui est peut-être pour eux le seul moyen de se constituer en parti politique. « C'est, dit-il, au moyen de la propagation du *Conservateur* que s'est formé le parti qui domine aujourd'hui... La *Minerve* fut le moyen de formation du parti libéral, qui aujourd'hui, et fort heureusement, est complétement battu : il aurait jeté la France dans une nouvelle révolution. Les idées manifestées et répandues par ces deux recueils étaient incomplètes et sans liaisons; c'est un système que cet ouvrage présente, et le seul système qui puisse rétablir la tranquillité en France, le seul propre à élever la France au degré de prospérité qui répandra l'aisance dans les classes laborieuses. » Pour atteindre ce

but si désirable, M. Saint-Simon propose une association entre les principaux industriels et les *publicistes;* il désigne par ce mot les hommes pourvus de connaissances positives et étendues sur l'art social considéré sous l'aspect le plus général. De l'union des *capacités théoriques* aux capacités pratiques, on verra naître une organisation sociale qui mettra les travaux de l'industrie en sûreté contre la rapacite des consommateurs non producteurs. Au moyen de l'association proposée, les affaires publiques se trouveraient dirigées par des professeurs en industrie ou en science, professeurs dont l'instruction et l'expérience seraient garanties par des succès, et dont l'apprentissage ne serait pas aux dépens du public. C'est pour cela, dit notre auteur, que les industriels sont seuls les véritables professeurs en administration. Voici la forme sous laquelle il présente la nouvelle association : « *Union générale des capacités industrielles et scientifiques, pour l'établissement du régime industriel.* — Les industriels et les publicistes forment deux comités séparés. — Le comité des industriels administre les fonds de la Société. Les travaux que les publicistes désirent publier sont soumis à l'examen de ce comité, et ne peuvent point être imprimés sans son consentement. — Les industriels fondateurs pourront s'associer tous les industriels qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre, et les admettre d'emblée dans leur comité. — Le comité des publicistes fera un premier examen des travaux scientifiques qui auront pour objet l'établissement du système industriel. Il jugera ces travaux en première instance, les rejettera ou les présentera au comité des industriels, pour en obtenir la permission et les moyens de les faire imprimer. — Tous les savans, artistes et littérateurs de la France et des pays étrangers, sont invités par la Société à lui communiquer ceux de leurs travaux qui auront pour objet l'établissement du système industriel. — Tout auteur dont les travaux auront été admis par les deux comités, sera de droit, et dès ce moment, membre du comité des savans. »—Nous avons commencé par les citations qu'on vient de lire, afin de faire voir qu'il ne s'agit point de discussions stériles, de vérités abstraites, mais de principes fondamentaux qu'il est tems de connaître et d'appliquer. Les trois premiers cahiers que nous avons sous les yeux ne présentent pas encore tout le système de l'auteur, ni l'ensemble des moyens d'exécution; mais ils suffisent pour rassurer les esprits les plus timides, et dissiper les soupçons toujours en garde contre les écrits politiques. En jetant les yeux sur les divers états de l'Europe, quelle que soit la forme de leur gouvernement, M. Saint-Simon aperçoit partout un malaise, une défiance entre les gouvernans et les

gouvernés, des germes de révolution prêts à éclore, des fautes commises de part et d'autre, et qui proviennent toutes de principes erronés, incomplets, qui ne peuvent conduire qu'à de fausses conséquences, et faire suivre aux rois et aux peuples des routes qui les égarent de plus en plus. Il s'attache plus spécialement à la France et à l'Angleterre; et après avoir exposé quelques-uns des vices de la constitution et des lois anglaises, et la funeste action qu'ils exercent sur les mœurs, les opinions, le bonheur et la prospérité réelle de la nation, il prédit que la Grande-Bretagne, ce pays où l'industrie déploie toute sa magnificence et l'immensité de son pouvoir, ne sera pas la première à jouir de la seule constitution raisonnable, c'est-à-dire, du régime industriel. La France lui paraît beaucoup plus rapprochée de cet heureux tems, parce que les esprits y sont généralement mieux préparés pour toutes les idées justes, que les obstacles au bien y sont moins grands que dans aucun autre état, que la lassitude et le besoin d'un repos durable y ont disposé tous ceux que les passions n'égarent point, à rechercher comment l'administration publique pourrait être réellement dirigée vers le bien public, qui est celui de tous; comment une société d'hommes serait gouvernée suivant des maximes *vraies*, et non par des fictions. « L'époque à laquelle la France éprouvera le changement qui la fera passer du régime *gouvernemental* (1) au régime industriel ne peut pas être éloignée. Ce sera la classe industrielle qui le provoquera, ce sera le Roi qui le revêtira d'une forme légale; disons plus, ce sera le Roi qui l'effectuera par une simple ordonnance. » M. Saint-Simon donne ensuite un essai de rédaction du placet que les industriels devraient mettre aux pieds du trône pour exprimer leurs idées, leurs vœux et leurs espérances. L'étendue de ce placet ne nous permet pas de l'insérer en entier, et son importance exige qu'il soit analysé avec une grande précision. L'auteur y expose les principaux moyens par lesquels la France deviendrait, suivant lui, l'état le plus heureux, non-seulement parmi ceux de nos tems, mais parmi ceux dont l'histoire nous a transmis quelques notions. Nous reviendrons sur cet objet, car M. Saint-Simon n'a point terminé sa tâche, et la nôtre n'est que commencée. F.

93. — *Mémoire contre la Septennalité;* par M. de Franclieu. Paris, 1824; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 27 pages.

L'auteur de ce mémoire appartient à cette minorité de la noblesse

---

(1) Dans ce régime, suivant l'auteur, les gouvernans et les gouvernés ont des intérêts distincts, et toujours prêts à devenir opposés.

éclairée et généreuse, qui n'a cessé de combattre pour le droit commun contre le privilége, pour la liberté constitutionnelle contre l'arbitraire, pour le présent contre le passé, pour la raison contre la passion, pour l'instruction contre l'ignorance, pour l'aisance de tous contre la misère du plus grand nombre. Il s'obstine à voir dans une constitution la loi de toutes les lois, et regarde comme inique tout changement à la Charte, sans formes spéciales. « Ce serait, dit-il, le chaos. » Il s'en prend des dangers de notre Charte, menacée de perdre son titre de loi fondamentale, à l'influence oppressive d'un gouvernement étranger; enfin, il donne son plan de révision légitime de la Charte, et il voudrait que cette révision même légitime ne fût possible que de 25 ans en 25 ans. L.

94. — * *De la réduction de l'intérêt de nos fonds publics, et d'un changement à apporter dans notre système d'amortissement;* par *L. F.* DE TOLLENARE, de Nantes. Paris, 1824; Janet et Cotelle. Brochure de 70 pages d'impression; prix 1 fr. 80 cent.

L'objet que se propose l'auteur de cet écrit, est, ainsi qu'il le déclare lui-même, de prouver que le remboursement de la dette publique est légal, praticable et judicieux; que la nouvelle dette aura besoin d'être consolidée sur une base plus rassurante que l'ancienne; qu'à cet effet il convient de faire sortir la caisse d'amortissement des mains du gouvernement, pour la placer dans celle de ses créanciers, par des remboursemens directs et annuels. L'article 1911 du Code civil rend essentiellement rachetable la rente constituée en perpétuel, et le créancier ne peut se refuser à ce remboursement, puisque l'article 1257 libère son débiteur qui lui fait des offres réelles. — Cela suffit à M. de Tollenare, pour établir la légalité de l'opération; il n'examine point les obligations particulières du gouvernement envers ses créanciers, comme par exemple la non-stipulation, dans les lois de création des emprunts, d'aucun capital reçu, et au contraire beaucoup de dispositions qui devaient tendre à persuader au prêteur qu'il achetait une rente de 5 fr. et non un capital de 100 fr.; ce qui fait actuellement regarder, par beaucoup de rentiers, la réduction à 4 d'une dette de 5, comme une banqueroute d'un cinquième. On peut ranger au nombre de ces dispositions, qui fondaient la sécurité du rentier, toutes celles qui regardent les rentes immobilisées, comme les rentes des hôpitaux, de la banque de France; celles qui constituent plusieurs cautionnemens, les majorats, etc. Pour que ces divers créanciers obtinssent des revenus pareils, il faudrait qu'ils fissent de nouveaux versemens de fonds; mais où les hôpitaux, par

exemple, trouveraient-ils des fonds nouveaux? Sur la question de savoir si un remboursement de la dette est judicieux, il aurait fallu examiner si ce n'est pas porter atteinte au crédit futur des rentes que d'ébranler cette ferme croyance, qu'une rente sur l'état est une propriété inébranlable, que de montrer qu'elle peut être diminuée quand le taux de l'intérêt vient à baisser, et qu'une proposition de remboursement, lorsqu'en réalité le remboursement ne saurait s'exécuter, peut produire le même effet qu'une banqueroute. Ce que l'auteur propose comme un nouveau plan d'amortissement, n'est que le système de remboursement des emprunts par le moyen des annuités jointes aux intérêts. Il a bien raison, lorsqu'il représente les caisses d'amortissement comme un leurre destiné à augmenter la dette publique au lieu de l'éteindre; il suit, quoiqu'il ne le cite pas, les excellens principes de M. Robert Hamilton, qui est classique en cette matière. Néanmoins, son plan d'amortissement ne sera jamais adopté par aucun ministre : les ministres se trouvent fort bien d'un système qui leur permet de faire des emprunts dont les conditions vont se perdre dans la mer du grand-livre de la dette publique. Avec des emprunts spéciaux et des remboursemens spéciaux, la nation voit trop clairement le fardeau dont on la grève et l'énormité du capital que l'on détruit. — Au reste, l'écrit de M. de Tollenare part d'un homme très-versé dans ces matières; on ne peut lui reprocher quelquefois qu'un peu d'obscurité, faute peut-être d'avoir réduit les questions à leurs termes les plus simples. C'est en fixant l'attention sur ce que chaque question présente de fondamental, que M. J.-B. Say a mis l'économie politique à la portée de tout le monde. Z.

95. — *Sur le Projet de remboursement des rentes;* par un calculateur. Paris, 31 mars 1824; imprimerie de Trouvé. In-8° de 14 pag.

96. — *Du Projet de réduction des rentes;* par M. Pelegrin. Paris, 1824; Delaunay. In-8° de 70 pages; prix 1 fr. 50 cent.

Les auteurs de ces deux brochures, quoiqu'ils envisagent sous des points de vue très-différens et d'après des opinions politiques opposées, la question de finances qui occupe aujourd'hui beaucoup d'esprits et qui se rattache aux intérêts d'une classe nombreuse et respectable de citoyens, se réunissent pour blâmer la mesure proposée par les ministres. L'auteur anonyme du premier écrit substitue au projet de loi soumis à l'examen des Chambres, ses vues particulières et une opération financière qui lui paraît devoir aplanir les difficultés que présente la réduction de l'intérêt des rentes. — M. Pele-

grin attaque plus ouvertement et plus fortement la mesure dont il s'agit, comme n'étant ni légale, ni profitable à l'état, ni nécessaire. Il s'appuie sur ce passage de Montesquieu qu'il a choisi pour épigraphe, et qui renferme en effet une vérité politique tellement adaptée à son sujet, qu'elle semble appartenir au tems présent et naître de la circonstance même à laquelle on en fait l'application : « Comme la foi publique ne peut manquer à un certain nombre de citoyens, sans paraître manquer à tous; comme la classe des créanciers de l'état est toujours exposée aux projets des ministres, et qu'elle est toujours sous les yeux et sous la main, il faut que l'état lui accorde une singulière protection, et que la partie débitrice n'ait jamais le moindre avantage sur celle qui est créancière. » (Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXII, ch. 18.) M. Pelegrin propose ensuite un plan de dégrèvement de 60 millions par an sur les contributions, et la création d'un fonds destiné à fermer les dernières plaies de la révolution.

La proposition de la réduction des rentes sur l'état est renouvelée du règne de Louis XV, où cette mesure fut employée par le fameux abbé Terray. Mais il y a cette différence dans les époques, qu'elle fut commandée alors, à défaut d'autres moyens, par l'état déplorable des finances du royaume; tandis qu'elles sont aujourd'hui dans un état de prospérité, et que la France ne fut jamais plus abondante en ressources. — L'opération financière du contrôleur général excita un mécontentement universel; tout le monde cria au vol, à la banqueroute; et lorsqu'on lui reprochait à lui-même de prendre l'argent dans les poches, d'user d'un moyen injuste, il répondait avec impudeur : « Où voulez-vous donc que j'en prenne; et qui vous a dit que l'opération soit juste?... » Il était, dans les lieux publics, l'objet des lazzis des hommes de toutes les classes. Un jour, un plaisant s'écria du parterre où l'on éprouvait un moment de presse : « Où donc est l'abbé *Terray* pour nous réduire de moitié? » — Les choses ne se passent pas aussi gaiement aujourd'hui, et l'auteur de la brochure que nous annonçons nous peint la désolation d'un nombre considérable de familles atteintes par cette mesure désastreuse; il trouve une injustice criante à dépouiller un certain nombre de citoyens, dont la plupart sont peu fortunés, pour enrichir davantage d'autres qui sont déjà riches; à ouvrir de nouvelles plaies, pour en fermer d'anciennes que le tems eût achevé de cicatriser; il prouve qu'il est impolitique de faire un grand nombre de mécontens, pour se donner les moyens de satisfaire aux réclamations de quelques victimes privilégiées des événemens de la révolution; que l'état ne gagnerait rien a la réduction

proposée ; et qu'en définitive tout le profit qu'on devrait en retirer, passerait entre les mains des étrangers qui prêteront les fonds pour effectuer le rachat. Il offre des moyens plus légaux, et non moins assurés, d'obtenir les résultats désirés par le ministère. — Cet écrit est bien raisonné, sagement écrit ; et les calculs, et le plan qu'il renferme, semblent dignes de fixer l'attention des législateurs.

CRIVELLI, *avocat à la Cour royale de Paris.*

97. — *Opinion sur le remboursement de la rente* ; par *Fortuné* MALBOUCHE. Paris, 1824 ; Ponthieu. In-8°, 26 pages ; prix 1 franc 25 cent.

La question du remboursement de la rente occupe encore l'attention publique. Le projet ministériel a été surtout apprécié, sous le double rapport des intérêts qu'il froisse et des dangers qu'il entraîne. Il nous semble qu'en cette occasion la science du financier a fait tort à celle du publiciste. Plusieurs écrivains, en déclarant la mesure inopportune, nuisible, immorale, l'ont crue légale. M. Malbouche a réfuté cette opinion, qui tend à mettre les rentiers à la discrétion du gouvernement. Sa brochure établit que la loi commune n'est pas applicable, lorsqu'il existe une législation spéciale. L'article 1911 du Code civil ne s'applique point d'ailleurs aux rentes sur l'état, d'après les motifs qui l'ont dicté. L'auteur pense que le contrat, qui est intervenu entre le gouvernement et les prêteurs, n'est régi que par ses propres termes, et que là seulement l'équité doit puiser des élémens de discussion. M. Malbouche a, le premier, émis l'opinion, professée depuis par plusieurs journaux, que la Chambre n'est pas compétente pour prononcer sur la question, parce qu'elle est intéressée, et qu'en cette affaire son autorité n'est pas supérieure à celle de ses préteurs. En examinant les clauses du contrat, il reste prouvé que la constitution est d'une rente perpétuelle, que de sa nature une telle rente n'est pas remboursable, et que l'existence de l'amortissement montre que l'état, ayant créé un moyen de remboursement, ne peut le changer à son gré. Enfin, on peut conclure du fait de cette création que l'état n'avait pas originairement l'intention de rembourser, qu'il sentait l'impossibilité de faire un remboursement réel et intégral, et qu'il ne voyait de remboursement effectif que dans l'amortissement. Cette brochure, par le ton de la discussion et par les hautes considérations qui y sont développées, n'est pas seulement un écrit de circonstance ; une des plus importantes questions de notre droit public y est approfondie, et nous pensons qu'on pourra toujours la consulter avec avantage. Z.

98. — *Lettre à M. le comte de Villèle, sur le projet de remboursement ou de réduction des rentes;* par M. le comte de Mosbourg. Paris, 1824. In-8° de 27 pages.

Cet écrit s'accorde avec les précédens pour blâmer le projet de réduction, et pour présenter un plan d'économie, ou plutôt d'indemnités à une partie de ceux qui ont souffert des malheurs de la révolution. Rien n'est plus clair, et plus démonstratif, selon nous, que l'exposé des vues de M. de Mosbourg. L.

99. — *Lettre à M. le vicomte de Châteaubriand, ministre des affaires étrangères, à l'occasion de la prochaine ouverture des chambres;* par *Jules* Mauviel. Paris, 1824; Mongie. Brochure in-8° de 86 pages; prix 2 fr.

Cette brochure est toute remplie des intérêts du moment, l'imminence de la contre-révolution, la septennalité, l'affranchissement de l'Amérique; mais ces intérêts du moment doivent avoir une puissante influence sur l'avenir, et cette considération tire de la foule des ouvrages de circonstance les écrits où ils sont traités. Nous recommandons celui-ci à nos lecteurs; il est pensé avec patriotisme, écrit avec chaleur; l'auteur de la Lettre a emprunté à son noble correspondant plusieurs passages qui sont d'autant meilleurs à rappeler aujourd'hui, que M. de Châteaubriand semble les avoir complétement oubliés; le tems qui s'est écoulé depuis qu'ils sont écrits, en fait encore mieux ressortir la justesse; nous n'en citerons qu'un : « Doit-on inférer que, parce que la majorité se tait, ses intérêts n'existent pas dans un pays? Dans ce cas, il faudrait presque toujours conclure contre l'opprimé en faveur de l'oppresseur. Mais délivrez du joug cette majorité, et vous verrez ce qu'elle dira. » Sans doute, ces paroles de *la Monarchie selon la Charte*, sont encore vraies aujourd'hui; les désavouer serait difficile, ne s'en pas souvenir est plus commode; mais il y a des mémoires douées de la faculté de retenir ce qui est bon et vrai; celle de M. Mauviel est du nombre; puisse le soin qu'il prend de mettre les inspirations du pair de France en opposition avec les projets d'un parti qui voudrait faire rétrograder la France, être utile aux intérêts du peuple et à la cause de la vérité! M. A.

100. — * *Continuation de l'Histoire des événemens de la Grèce*, avec des notes critiques et topographiques; par *M.-C.-D.* Raffenel, formant, avec la première partie publiée en 1822, une histoire complète de cette guerre. Paris, 1824; Dondey-Dupré père et fils. 1 vol. in-8° de xvj, 456 pages, avec quatre portraits; prix 7 fr. 50 cent. (Voy. *Rev. Enc.*, 1re série, tome xv, page 582.)

101. — * *Élémens de l'histoire de France;* par l'abbé MILLOT; enrichis des recherches des abbés DUBOS et MABLY, et de THOURET, sur l'origine des divers peuples conquérans des Gaules, repris et continués depuis le commencement du règne de Louis XV jusqu'à nos jours, par M. BURET DE LONGCHAMPS, auteur des *Fastes universels. Douzième édition*, ornée de figures. Paris, 1823; Verdière. 5 vol. in-12; prix 15 fr. et 20 fr.

Les *Élémens de l'histoire de France*, en trois volumes, par l'abbé Millot, n'ont cessé de jouir de l'estime générale que leur ont acquise les principes et l'impartialité de leur auteur. « L'histoire, dit-il dans sa préface, ne se plie point à la dissimulation; elle ne flatte ni les pontifes, ni les rois; elle les peint comme des usurpateurs, ou des fourbes, ou des tyrans, ou des âmes viles, lorsque leur conduite a mérité ces noms odieux; et plus les faits intéressent la société, plus elle doit les mettre au grand jour, avec autant d'énergie que de droiture. » Ce n'est pas ainsi que pensent quelques écrivains de nos jours, qui voudraient faire de l'histoire un acte d'accusation général contre les peuples, et le panégyrique continuel de ceux qui les ont gouvernés. L'abbé Millot, mort en 1785, avait commencé à écrire le règne de Louis XV; des continuateurs successifs avaient achevé ce règne, et conduit successivement l'histoire jusqu'à l'empire; M. Buret de Longchamps, très-honorablement connu par sa publication des *Fastes universels*, ouvrage important, dont nous avons rendu compte dans ce recueil (*voyez* 1re série, tome XII, page 315-326), s'est proposé de revoir et de compléter pour nous le travail de l'abbé Millot et celui de ses continuateurs; ce qui donne à cette histoire un plus grand intérêt, et la rend encore plus digne des suffrages éclairés des savans et des gens de lettres. En se chargeant d'une pareille entreprise, le nouvel éditeur a senti qu'il devait soumettre à un travail entièrement neuf le commencement des *Élémens*, qui ne remontaient que jusqu'à Clovis, et qui ne donnaient que très-peu de détails sur les conquêtes faites par les peuples barbares sur les Romains, dans les Gaules. Il a donc cru devoir faire remonter ces Élémens jusqu'au tems des Romains et même des Gaulois, et il indique, sans omission, l'arrivée de chaque peuple conquérant dans chaque partie des Gaules. Il a senti également qu'il fallait soumettre à un examen sévère tout ce que l'abbé Millot avait écrit sur Louis XV, dont il était contemporain, aussi bien que ce qu'avaient dit ses continuateurs sur ce même roi, sur Louis XVI, sur la révolution, sur les divers gouvernemens qui se sont tour à tour élevés et détruits par suite de cette révolution. Mais, en abordant l'histoire

de l'empire, de la restauration et du règne de Louis XVIII, il a pu craindre de rencontrer lui-même les inconvéniens qui se faisaient remarquer dans la dernière partie de l'ouvrage de l'abbé Millot et de ses continuateurs. En effet, la vérité de la plupart des faits contemporains n'est connue que de peu de personnes, et, pour ainsi dire, de ceux-là seulement qui s'y trouvent le plus immédiatement intéressés. D'ailleurs, les partis ne se sont pas tellement confondus aujourd'hui, que l'on puisse s'approcher des idées de l'un, sans s'éloigner beaucoup des vues d'un autre parti contraire. M. Buret de Longchamps a su éviter cet écueil, en renonçant à la critique des derniers événemens, et en se bornant à la simple énonciation des faits. « Une époque, dit-il, dont presque tous les personnages sont encore en scène, n'est pas justiciable de ses contemporains ; elle appartient tout entière à la postérité, qui seule est compétente pour réviser les pièces de ce grand procès, juger sans appel des fautes et des reproches que chacun mérite, et faire une part légitime du bien et du mal. » Mais une simple énonciation même des faits demande encore des lumières et de l'impartialité ; nous croyons que M. Buret de Longchamps en a fait preuve dans ce nouveau travail, et que les historiens qui viendront après lui auront encore moins à faire pour mettre en œuvre les matériaux qu'il a rassemblés, qu'il n'en a eu, lui, pour coordonner ceux de ses prédécesseurs. E. Héreau.

102. — *Histoire de la catastrophe de Saint-Domingue*, avec la correspondance des généraux Leclerc, Henri Christophe, Hardy, Vilton, etc.; par *A.-J.-B.* Bouvet de Cressé. Paris, 1824; Peytieux. In-8° de 153 pages ; prix 2 fr. 50 cent., et 3 fr.

103. — *Mémoires du général Freytag*, ancien commandant de Sinnamary et de Cuamama, dans la Guyane française, contenant des détails sur les déportés de fructidor à la Guyane, la relation des principaux événemens qui se sont passés dans cette colonie pendant la révolution, et un précis de la retraite effectuée par l'arrière-garde de l'armée française en Russie ; ses voyages dans diverses parties de l'Amérique, l'histoire de son séjour parmi les Indiens du Continent, accompagnés de notes historiques, topographiques et critiques ; par M. *C.* de B. Paris, 1824; Nepveu. 2 vol. in-8° ; prix 12 fr.

Les mémoires de M. le général Freytag offrent à la fois tous les caractères de la vérité, et tout l'intérêt du moment. Dans les nombreux voyages que décrit l'auteur, il fait partager au lecteur tous ses sentimens, il l'initie, pour ainsi dire, à ses penchans les plus secrets ;

ce qui donne à sa narration un aspect particulier. A l'exception de quelques détails sur les Indiens de la Guyane, on n'y trouve aucuns documens pour la science; mais l'historien pourra y puiser quelques détails fort curieux sur les déportés de fructidor. M. le général Freytag s'est vu, pendant quelque tems, forcé de communiquer des ordres supérieurs à MM. Barbé-Marbois et Lafon-Ladébat, et il a été assez heureux pour leur rendre quelques services, au tems de leur exil. Ses rapports avec ces deux hommes respectables forment une des parties les plus piquantes de son ouvrage, qui se fait lire avec intérêt. E. G.

104. — *Mémoires pour servir à la vie du général Lafayette*, et à l'histoire de l'Assemblée constituante, rédigés par M. Regnault Warin. Paris, 1824; Hesse et comp.: Pélicier. 2 vol. in-8°. 1er volume de 391 pages, 2e volume de 160 et 164 pag.; prix 12 fr.

Les hommes qui ont vu et observé la révolution, ceux qui ont joué un rôle ou rempli des fonctions sous les divers gouvernemens auxquels elle a donné naissance, écrivent aujourd'hui leurs mémoires et préparent des matériaux pour les historiens futurs. Dans ces ouvrages, l'homme public nous admet, pour ainsi dire, à son intimité; il nous transporte avec lui au milieu des personnages marquans avec lesquels il a eu des relations; et, nous plaçant dans les circonstances où il s'est lui-même trouvé, il nous met à portée de considérer les événemens sous le point de vue qui lui a été particulier. C'est en méditant sur les Mémoires que les diverses opinions ont dictés, en comparant les diverses manières de voir, que l'on parvient seulement à juger les faits, et à écrire l'histoire. — Quant à l'ouvrage que nous annonçons, il ne nous paraît pas mériter son titre: ce n'est point M. de Lafayette qui l'a écrit, et il n'a guère de ressemblance avec les mémoires dont je viens de parler. Aussi n'a-t-il point leur intérêt, ni, je crois, leur utilité. M. Regnault Warin a eu entre les mains, à ce qu'il paraît, quelques documens nouveaux; mais il ne pouvait point remplacer, dans la rédaction de ces Mémoires, l'homme illustre qui en est l'objet. Ce dernier seul pouvait leur imprimer son cachet, en s'y peignant lui-même, et en y exposant avec franchise et abandon les motifs qui ont décidé ses démarches politiques. Nous ne devons donc considérer les Mémoires sur le général Lafayette que comme une notice biographique, à laquelle l'auteur a voulu rattacher un aperçu des premières années de la révolution. Ce second but lui fait peut-être oublier trop souvent le premier, et l'engage dans de longues discussions sur les événemens auxquels M. de

Lafayette a pris part. Ces discussions sont d'autant moins intéressantes, qu'elles n'ont rien de bien nouveau pour nous, puisqu'elles ramènent à chaque instant des citations nombreuses empruntées aux écrivains les plus connus. Si l'ouvrage a quelque intérêt, il le doit au caractère élevé du général Lafayette, et à quelques détails sur les événemens qui le forcèrent à quitter la France avec MM. Bureau de Puzy, Alexandre Lameth et La Tour-Maubourg, et sur la captivité d'Olmutz. Ces détails étaient déjà, en partie, connus par les ouvrages de M. de Ségur et de Toulongeon, et par les pièces justificatives ajoutées par M. Barrière, à la suite des Mémoires de Dumouriez. On aime à voir l'ami de Washington rester fidèle, malgré toutes les vicissitudes de sa fortune, à la cause et aux principes auxquels il consacra ses premières années. On aime à le suivre sous les drapeaux de la liberté américaine, dans cette guerre d'une nation qui défend son indépendance, contre une orgueilleuse métropole. Quoique jeune, il y donne déjà de nobles exemples du désintéressement, du courage et du vrai patriotisme qui le distinguent. De retour dans sa patrie, il travaille, de concert avec plusieurs hommes généreux et éclairés, à établir sur le sol français cette liberté et cet empire des lois dont les nouvelles institutions de l'Amérique lui ont inspiré l'amour, et lui ont fait apprécier les avantages. Sa voix se mêle à celles des philanthropes qui, les premiers, en France, demandèrent l'abolition graduelle de l'esclavage des noirs (Mirabeau, Condorcet, Grégoire, La Rochefoucauld). De concert avec le vertueux Malesherbes, il demande la réintégration des protestans dans les droits civils. C'est lui qui, à l'Assemblée des notables, au bureau de M. le comte d'Artois, a, le premier, demandé la convocation d'une assemblée nationale. Lorsque les États généraux sont réunis, lorsqu'ils sont convertis en Assemblée nationale et constituante, M. Lafayette prend une part active à leurs patriotiques travaux. Plus tard, il est obligé de quitter son pays, où ses principes ne lui permettent plus de rester. Mais, toujours fidèle à ses sermens, il expose sa vie et sa liberté plutôt que de trahir son devoir. Sous Napoléon, nous le voyons refuser toute espèce de fonction et de dignité, que lui offre un gouvernement contraire, selon lui, au bonheur et à la liberté de la patrie. Enfin, dans les cent jours, nous l'entendons répondre ainsi aux créatures de l'Empereur, qui osaient accuser la nation d'avoir abandonné celui-ci : « Comment peut-on reprocher à la nation d'avoir été légère et peu persévérante à l'égard de Napoléon ? Elle l'a suivi dans les sables d'Égypte, dans les déserts de la Russie, sur cinquante champs de bataille, dans ses

désastres comme dans ses victoires ; et c'est pour l'avoir suivi que nous avons à regretter le sang de trois millions de Français. » Tels sont les faits et les époques principales de la vie politique du général Lafayette. M. Regnault Warin a su les exposer de manière à bien faire apprécier la fermeté honorable de caractère, et la fidélité rigoureuse aux principes de la liberté, que tout homme impartial doit respecter et honorer dans la conduite du compagnon d'armes de Washington et de Kosciusko. — Un second volume est consacré spécialement à l'Assemblée constituante. Les opinions de l'auteur paraissent, en général, inspirées par l'amour d'une sage liberté ; mais ses raisonnemens ne sont pas toujours ni assez simples, ni assez clairs. Il se livre aussi trop souvent à son désir de citer les divers écrivains qui ont traité avant lui l'histoire de la révolution. A. J.

105. — * *Histoire physique, civile et morale de Paris,* depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours; par *J.-A.* Dulaure. *Seconde édition.* Tom. VII — IX, ou 6 parties formant trois tomes. Tome VII (453 pag.); tome VIII (497 pag.); tome IX (450 pag). Paris, 1824; Guillaume. (Voyez *Rev. Enc.*, IIe série, tome XXI, page 413.)

106. — **Archives de la Normandie, historiques, monumentales, littéraires et statistiques;* par *L.* Dubois. Caen, 1824; Mancel : Paris; Raynal. 1 vol. in-8°, avec gravures; prix 6 fr. et 7 fr. 25 c.

C'est une heureuse idée que celle de réunir en un corps de volume les nombreuses découvertes qu'on fait chaque jour sur les antiquités de la Neustrie ; nous engageons fortement l'éditeur à continuer le recueil dont il nous offre le premier volume, et que déjà quelques savans antiquaires avaient essayé de fonder avant lui. Les noms des collaborateurs honorables qu'il s'est associés, MM. de la Rue, Rever, de Gerville, Lair, Le Prévost, sont pour le public une garantie suffisante de la profondeur des recherches, et de la vérité des objets qui seront successivement traités. Nous avons particulièrement remarqué, dans le premier volume des Archives, de très-bons mémoires sur Arques, sur l'état primitif de la vallée de l'Orne, sur les monumens druïdiques de la Manche, etc. Nous exprimerons seulement le regret d'avoir trouvé, dans un ouvrage aussi grave par sa nature, et au milieu de plusieurs dissertations excellentes publiées par M. Dubois, un article du même auteur sur M. Picard, Alençon, et les petites villes. Cette plaisanterie n'est point à sa place. Nous consignerons aussi, relativement à l'inscription cufique de la cassette de Bayeux, une observation importante : c'est que la traduction donnée

par Petit de la Croix, et que l'on n'avait pas d'abord fait connaître, est fidèle, malgré la traduction opposée. E. G.

107. — *Notes sur la ville de Nantes;* par *J.-J.* Le Cadre. Nantes, 1824; Victor Mangin: Paris; Dauthereau. 1 vol. in-8° de 287 pages, avec une gravure; prix 5 fr.

M. Le Cadre n'a pris la plume que pour relever les nombreuses erreurs dont fourmille, selon lui, l'ouvrage publié, en 1823, par M. J.-L. Br., sous le titre de *Notices sur les villes et les principales communes du département de la Loire-Inférieure, etc.* Le volume de notes que nous avons sous les yeux, n'est en effet autre chose que l'appendice, et souvent même que l'errata d'un ouvrage incomplet et défectueux. Il manque d'ensemble, et ne fait connaître que très-imparfaitement la ville de Nantes et ses environs, puisque l'on n'y trouve de notices entières sur aucun objet, mais de simples supplémens à ce qui est contenu dans le livre de M. J.-L. Br. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas entrepris de tracer un tableau complet du département de la Loire-Inférieure? C'était le meilleur moyen à la fois de critiquer un mauvais ouvrage, et de se rendre utile et agréable à ses lecteurs. Il existe déjà, il est vrai, d'excellentes recherches sur ce département, dues à Huet de Coetlisan, dont nous avons déploré la perte récente (voy. *Rev. Encycl.*, 1re série, tome xx, page 701); mais les divers ouvrages de cet estimable écrivain sont déjà anciens, et doivent par conséquent offrir aujourd'hui bien des lacunes. Du reste, quoique nous puissions reprocher à M. Le Cadre un style souvent obscur, diffus ou incorrect, nous avons trouvé, dans son recueil de notes, plusieurs passages d'un véritable intérêt, et qui prouvent qu'il connaît assez bien les lieux et les objets dont il parle, pour s'acquitter avec succès de la tâche que nous lui proposons. Nous citerons, comme le meilleur morceau de son ouvrage, une notice fort curieuse et à peu près complète, où l'auteur traite du langage, des usages, des habitudes et des mœurs, etc., des habitans de Nantes et des villages environnans. A. J.

108. — * *Galerie française*, ou Collection de Portraits des hommes et des femmes célèbres, qui ont illustré la France dans les xvie, xviie et xviiie siècles; par une société d'hommes de lettres et d'artistes. T. II. 14e livraison. Paris, 1824; au bureau de la *Galerie française*, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. 1 cahier de 49 pages (539 à 588). Prix 10 fr. et 10 fr. 50 par livraison. (Voyez *Rev. Enc.*, tome xxi, page 415.)

Ce cahier contient des notices sur *Pascal*, *Fléchier*, *Vendôme* et

Tourville, dues à MM. Boudrot, *J.* Labouderie, *Th.* Beauvais et Sabatier. A cette livraison sont joints les *fac-simile* de plusieurs des hommes illustres du siècle de Louis XIV.

109. — * *Les Poëtes français depuis le* XIIe *siècle jusqu'à Malherbe*, avec une *Notice historique et littéraire sur chaque poëte.* Paris, 1824; Renouard, Treuttel et Würtz. In-8°. Tomes Ier et IIe, de 548 et 436 pages. Prix de chaque volume, en papier d'Annonay, 8 fr., et en grand papier vélin satiné, 25 fr.

Cette collection de nos anciens poëtes français, qui doit se composer de six volumes, présente le plus haut intérêt. Les origines de notre langue poétique ont été un objet assidu d'études pour nos grands poëtes, qui, pour faire oublier leurs devanciers, se sont beaucoup servis d'eux. Cette mine n'est point encore épuisée, et notre littérature moderne peut se rajeunir en remontant vers sa source, et se parer de quelques perles qu'il faut savoir découvrir dans le fumier de nos Ennius, trop facilement abandonné. C'est une entreprise utile et nationale, que de recueillir les premiers essais de notre vieille poésie, et présenter un choix de ce qu'elle a offert de plus remarquable. Lorsque les réimpressions de nos grands poëtes se succèdent si rapidement, il faut savoir gré à l'éditeur de cette collection du soin qu'il a pris de mettre sous nos yeux tant de morceaux oubliés, que Dante, Pétrarque, Boccace, etc., se sont souvent bornés à traduire; que Rabelais, Molière, La Fontaine, Boileau, ont imités fréquemment, et que bien peu de personnes auraient la patience et le loisir d'aller rechercher dans la poussière des bibliothèques, au milieu des volumineux recueils où les ouvrages de nos premiers poëtes se trouvent entassés. Tous les vers qui ont plus particulièrement rendu recommandables les noms des créateurs de notre langue poétique, sont classés dans cette Collection, et accompagnés de notices courtes et fort bien faites sur chacun de leurs auteurs. L'ordre chronologique, adopté par l'éditeur avec beaucoup de raison, présente l'histoire non interrompue des progrès et des vicissitudes de la langue. En tête du premier volume, un discours, qui fait le plus grand honneur à M. Auguis, sur la formation et la marche de la langue poétique en France, sert d'introduction à la collection. « Six cents poëtes, dit M. Auguis, placés comme autant de jalons sur la ligne des connaissances humaines, depuis Guillaume IX jusqu'à Malherbe, sont là pour attester qu'en aucune autre contrée de l'Europe, les Muses n'eurent un culte aussi assidu, et des autels desservis par un aussi grand nombre d'initiés. Le reste de l'Eu-

rope était encore plongé dans la barbarie, que la France s'était déjà créé une gloire poétique ; c'est cette gloire que nous avons tâché de reproduire, dégagée de tout ce qui pouvait en affaiblir l'éclat. » La première partie du premier volume est consacrée aux Troubadours, ou poëtes de la langue d'*Oc*, dont le premier est Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, né en 1071, et mort en 1122. Le reste de l'ouvrage est consacré aux Trouvères, ou poëtes de la langue d'*Oïl*, qui a prévalu sur la langue d'*Oc*, et qui a donné naissance à notre langue française. Un vocabulaire des mots du vieux langage qui se trouvent dans les deux premiers volumes, termine le tome premier. Nous aurons occasion de revenir sur cette intéressante collection, à l'époque de la publication des volumes suivans. L'exécution typographique de ce monument élevé à la gloire naissante de notre poésie nationale, ne laisse rien à désirer, et soutient dignement la réputation des presses de M. Crapelet. Les exemplaires en grand papier vélin, tirés à très-petit nombre, font le plus grand honneur à l'imprimerie française. C. R.

110. — * *Œuvres de* Florian. *Nouvelle édition*, ornée d'un portrait et de 24 gravures. 12 vol. in-8°, publiées par souscription; tomes VI et VII de la collection, dont il paraît un volume le 15 de chaque mois. On souscrit, *sans rien payer d'avance*, à Paris, chez l'éditeur, P.-C. Briand, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 21, entrée de la Cour du Commerce. Le prix de chaque volume est de 8 fr. sur carré fin d'Annonay, et de 24 fr. sur grand-raisin vélin, figures tirées sur papier de Chine.

Les quatre premiers volumes que nous avons annoncés (*voyez* tome XXI, p. 429), comprennent la *Vie* et l'*Éloge académique* de l'auteur, *Galatée*, *Estelle*, *Numa Pompilius*, les *Nouvelles*, une partie du *Théâtre* (le tome V formera la dernière livraison); le sixième et le septième se composent des *Fables* et *Poésies diverses ;* des *Pièces académiques* et du *Précis sur les Maures d'Espagne*. La plupart de ces volumes contiennent des pièces jusqu'alors inédites, ce qui rend cette édition plus complète que toutes celles qui l'ont précédée, indépendamment de l'avantage d'être mieux ordonnée, et imprimée d'une manière uniforme par l'un de nos meilleurs imprimeurs (M. Rignoux). — L'éditeur annonce qu'il fait graver à part les romances disséminées dans les productions diverses de Florian, lesquelles ont été mises en musique, avec accompagnement de piano, par les meilleurs maîtres. La collection de ces romances formera un volume in-4° oblong, propre à être placé sur un pupitre. On souscrit

séparément pour ce volume, dont le prix, fixé à 20 fr., ne sera que de 15 fr. pour les souscripteurs. Z.

111.—* *Œuvres complètes d'Étienne* Jouy, de l'Académie française. Troisième livraison. (Le 3e vol. de l'*Essai sur les mœurs*, et le 3e vol. du *Théâtre.*) Paris, 1823; Bossange père : l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. 2 vol. in-8°; prix 8 fr. le volume.

Chaque livraison nouvelle des œuvres de M. Jouy ajoute, par les ouvrages inédits qu'elle renferme, à l'intérêt que les livraisons précédentes ont fait naître. La première contient une tragédie nouvelle en cinq actes, *Julien dans les Gaules;* la deuxième, un opéra en cinq actes, *Velléda*, ou *les Gauloises.* On trouve, dans celle que nous annonçons aujourd'hui, deux comédies en cinq actes; l'une en vers, l'*Héritage;* l'autre en prose, *les Intrigues de cour.* Ces deux pièces, reçues à la Comédie française, ont été, comme *Julien dans les Gaules*, frappées par l'ostracisme de la censure; c'est un titre de plus à la faveur publique et à la curiosité des lecteurs. L'*Héritage* est une comédie de mœurs aussi remarquable par la variété et la vérité des caractères, tous pris dans les mœurs du tems, que par le style à la fois élégant, naturel et plein de verve. Cette qualité, d'autant plus précieuse qu'elle devient plus rare chaque jour, se retrouve, assaisonnée de traits malins et caustiques, dans *les Intrigues de cour*, pièce d'un genre neuf et original. Nous consacrerons incessamment un article, dans notre section des *Analyses*, à ces nouveaux et importans ouvrages du fécond et spirituel Ermite de la Chaussée d'Antin. A.

112. — *La Mort de Henri IV*, poëme en dix chants; par Paillet de Plombières. Paris, 1824; Le Rouge, cour du Commerce. In-8° de 191 pages; prix 4 fr. 50 c.

113. — *Poésies religieuses*, dédiées au Roi; par Mme *Hortense de* Céré-Barbé. Paris, 1824; Nepveu. In-8° de 152 pages; prix 4 fr. et 4 fr. 75 c.

En annonçant (*voyez* tome xix, p. 699) un fragment du poëme de M. Paillet de Plombières sur *la Mort de Henri IV*, nous avions cherché à détourner l'auteur d'un dessein que nous croyions peu favorable à ses intérêts; nous l'engagions à retarder la publication de son ouvrage, et à le revoir d'un œil sévère; il n'a point compris le conseil que nous lui donnions d'une manière indirecte, et il nous met dans la nécessité de le juger aujourd'hui avec moins d'indulgence que nous n'avions fait jusqu'alors. On doit proportionner la critique aux prétentions des auteurs, et celui qui se présente un poëme

à la main rencontre des lecteurs plus exigeans que celui qui les entretient familièrement dans une épître. M. Paillet de Plombières a cru pouvoir consacrer dix chants à *la Mort de Henri IV*, et son poëme, dit-il, en comportait davantage, « quoique l'on puisse penser d'abord qu'il eût suffi de cinq à six cents vers. » Nous partageons ce dernier sentiment, et l'auteur eût sans doute été du même avis, si, fidèle à son titre, il s'était borné à déplorer la mort du Béarnais, au lieu de nous tracer l'histoire de son lâche assassin. Nous disons l'histoire, parce qu'en effet ce monstre occupe beaucoup plus de place que son auguste victime dans le poëme de M. Paillet, dont il devient, pour ainsi dire, le héros. Nous ne discuterons pas ici toutes les preuves historiques, plus ou moins avérées, que l'auteur a rassemblées pour représenter le crime de Ravaillac, non pas seulement comme un attentat excité par le fanatisme, mais comme une trame, dans laquelle trempèrent les personnages les plus illustres de l'époque, et où se trouve fortement compromise Marie de Médicis elle-même, que M. Paillet reconnaît d'ailleurs avoir été « bonne mère, épouse fidèle, d'une piété sincère, d'une pureté de mœurs, enfin, à laquelle ses plus grands ennemis n'ont pu refuser leurs hommages. » (Page x de la préface.) Une pareille discussion est du ressort de l'histoire plutôt que de la critique littéraire, et nous regrettons que l'auteur n'ait pas pensé de même ; son poëme y eût beaucoup gagné ; il eût été plus court, et les morceaux saillans qu'il peut renfermer, étant ainsi plus rapprochés, auraient été mieux appréciés. Sous le rapport poétique même, le fanatisme nous semblait un ressort bien plus heureux pour l'auteur, et il l'a senti, sans se l'avouer ; car un des plus beaux passages de son poëme est le discours qu'il met dans la bouche de Léon (pag. 79-82) ; tandis que la plupart des autres ressorts qu'il a employés sont beaucoup trop faibles, et surtout trop multipliés. On ne peut reprocher, d'ailleurs, à M. Paillet d'avoir, comme la plupart des panégyristes, montré son héros avec trop d'avantages ; il n'a point trop flatté Henri IV, et il s'est même arrêté plus qu'il ne convenait sur des faiblesses, qui peignent sans doute ce monarque, mais qui ne servent à rien dans le poëme, puisqu'elles ne motivent pas la haine de son assassin. Mais, en considérant Ravaillac comme le héros du poëme, l'auteur nous semble avoir assez bien conçu son sujet. Les personnages d'Hyacinthe, d'Élisabeth et de Raimond, sont, dans ce dessein, d'une invention heureuse. Les épisodes qu'ils font naître amènent fort bien le développement du caractère de Ravaillac, et figurent d'une manière

convenable sur un des premiers plans. « On m'a reproché, dit M. Paillet, d'avoir rendu Ravaillac amoureux. » Laissons l'auteur répondre lui-même dans des vers charmans, qui portent avec eux sa justification.

. . . . . .
Le tigre du désert connaît aussi l'amour;
Non cet amour léger qui, d'une aile enfantine,
Sous un berceau de fleurs et voltige et badine,
Livre sa chevelure au souffle du matin,
Se balance en riant aux rameaux du jasmin,
Dispute au papillon la fleur nouvelle éclose,
Entr'ouvre le premier le bouton de la rose,
D'un parfum virginal savoure la douceur,
Et charme les échos de son chant de bonheur;
Non pas cet autre amour, si timide et si tendre,
Qui, par de longs regards d'abord se fait comprendre,
Puis soupire, gémit, inquiet, agité,
Se prosterne en tremblant aux pieds de la beauté,
Par des accens plaintifs exprime son martyre,
Obtient, ivre d'espoir, un coup d'œil, un sourire,
Ne rêve que tourmens, le front paré de fleurs,
Et chante ses plaisirs, l'œil humide de pleurs;
Mais cet amour fougueux dans son humeur sauvage,
Qui verse dans les sens tous les feux de la rage;
Ce tyran qui de fleurs ne couvre point ses fers,
Et change un don du ciel en présent des enfers.

(Chant II, p. 19-20.)

On m'accuse d'être quelquefois trop sévère; mais je serai justifié, si les auteurs seuls m'adressent ce reproche. Je crois avoir été plus indulgent pour M. Paillet de Plombières que je n'avais d'abord témoigné l'intention de l'être; ferai-je moins pour Mme Céré-Barbé? et son sexe n'exige-t-il pas plus encore les égards dont la critique littéraire ne doit jamais s'affranchir? « Pour bien peindre, dit l'auteur dans la préface de ses *Poésies religieuses*, une religion, humble parce qu'elle est grande, douce et miséricordieuse parce qu'elle est adaptée à tous les besoins du cœur; sublime parce que c'est la pensée de Dieu, il faudrait une plume plus éloquente et mieux *inspirée* que la mienne. Mais, si le juste peut y trouver un pieux délassement, le faible une espérance, et le malheur une consolation, mon but sera rempli. Comme je n'ai point ambitionné la gloire, la critique ne pourra me troubler. On ne saurait être bien pénétré des vérités de

la religion chrétienne, sans avoir pratiqué l'humilité, qui est le cachet du christianisme. » Des sentimens aussi nobles, exprimés en termes aussi simples, ne peuvent être feints, et l'auteur est trop modeste pour qu'on ne soit pas tenté de lui dire qu'il a quelquefois atteint plus que son but. Quelquefois aussi, peut-être, il l'a manqué. Je ne sais comment cela se fait; mais la lecture de ses poésies, en général, attriste plutôt qu'elle ne *console* l'âme. Je n'oserais en approfondir la cause, car il faudrait accuser, ou l'auteur, ou les sujets qu'il a traités. Je citerai, en faveur de Mme Céré-Barbé, un passage extrait de sa dernière pièce, qui a pour titre *le Jugement dernier*.

Cependant des soleils on ne voit plus la trace;
Au milieu des débris le monde épouvanté
S'arrête, et dans l'immensité
N'osera plus chercher l'espace.
Du faible rayon qui s'efface
Le souvenir seul est resté.
Dernier espoir de la nature,
L'amour finit; plus de fécondité!
Pleine d'effroi, la triste humanité
N'attend plus de race future!
Mais, lorsque tout s'éteint, *même le sentiment*
De la tendresse, ô dernier mouvement!
Une mère, étrangère au monde qui s'écroule,
Sur son cœur palpitant presse encor dans la foule
Le tendre rejeton des dernières amours,
Et, pour lui, du destin veut prolonger le cours :
Enfant infortuné, dont la faible paupière
Vient de s'ouvrir sans trouver la lumière!

E. Héreau.

114. — *Quelques Fables*, ou *Mes Loisirs;* par *J.-B.* de Féraudy. 1re partie. *Nouvelle édition*, augmentée d'une IIe partie. Paris, 1821; Dentu. In-12 de 156 pages, avec une lithographie; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. — IIIe partie. Blois, 1823; Aucher Éloy : Paris; Renouard. In-12 de 204 pages; prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c.

M. de Féraudy avait déjà fait paraître, en 1820 (Paris, Chauvin; 102 pages, format oblong), la première partie des Fables que nous annonçons ici, en ne s'en désignant comme l'auteur que par de simples initiales. Une année s'était à peine écoulée, qu'il en donna une nouvelle édition, *revue*, dit-il, *corrigée*, augmentée d'une seconde partie, et dédiée à M. de Walckenaer. « L'accueil bienveillant que vous avez daigné faire à mes Fables, écrit l'auteur, m'a *inspiré l'heureuse*

idée de vous en offrir l'hommage. » Il est fâcheux pour le public et pour M. de Féraudy que cet *accueil bienveillant*, simple expression sans doute de cette politesse et de ces égards que les gens du monde poussent quelquefois trop loin, ait abusé celui qui le recevait : un savant et un homme de goût, tel que M. de Walckenaer, n'a pas pu regarder comme parfaites des esquisses aussi faibles; et cependant, M. de Féraudy paraît l'avoir cru, puisque toutes les *corrections* qu'il a faites à sa première édition se bornent au changement de *deux épithètes*, c'est-à-dire, à la substitution du mot *vigilant* à ceux de *bon gardien*, que l'on trouve au premier vers de sa Fable XXIIe, et à celle des mots *intrépide gardien*, par ceux-ci, *gardien courageux*, dans la XLIIIe. Je dois dire, toutefois, que j'ai remarqué une amélioration dans les autres parties du recueil de l'auteur, en ce qu'il y fait un usage moins fréquent du vers alexandrin : « Vouloir (dit M. de Féraudy dans l'avant-propos de sa troisième partie, qu'il a dédiée aux membres de la Société de Châlons) exclure un rhythme quelconque de la fable, ce serait oser décider une question sur laquelle les maîtres de l'art ont gardé le silence. » Personne, sans doute, n'a prétendu le faire; mais, si tous les tons, si tous les rhythmes sont propres à la fable, les vers libres lui sont essentiellement favorables, en ce qu'ils s'accordent mieux avec la simplicité qui forme le caractère distinctif de ce genre de poëme. Il faut savoir adapter chaque style au sentiment, à l'action que l'on veut peindre, et la pompe, la sévérité du vers alexandrin doivent le faire réserver pour les sujets relevés; telle est cette fable : *la Mort et le Bûcheron*, écrite en vers de douze syllabes par Boileau et par J.-B. Rousseau, et que cite M. de Féraudy; encore, *le maître* l'a-t-il traitée en vers libres, que la couleur et le ton qu'il a donnés à son sujet lui ont permis d'employer avec avantage. Puisque j'ai parlé de La Fontaine, il faut que j'adresse à M. de Féraudy un reproche bien grave : comment a-t-il osé aborder des sujets que ce grand poëte semblait avoir épuisés? et quels sujets! *le Renard et les Raisins*, *la Besace*, *le Vieillard et l'Ane*, etc. Je sais bien que l'idée première de ces fables a été empruntée par La Fontaine lui-même; qu'elle appartenait à tout le monde : mais ne se l'est-il pas appropriée par la manière dont il l'a développée, et pouvait-on espérer faire mieux que lui? Tel n'a pas été, sans doute, le projet de M. de Féraudy, auquel nous voulons épargner des citations qui seraient au moins déplacées ici. « J'invite le lecteur, dit-il, à ne point se laisser entraîner d'abord par la propension à juger l'ouvrage d'après le style; qu'il en médite le fond, qu'il veuille bien faire attention à

la manière claire et précise dont chaque sujet est présenté, et dont la morale est déduite : j'ose espérer qu'il sera alors plus indulgent. » Mais, si nous ne pouvons louer l'auteur sur l'exécution de son ouvrage, son intention doit en quelque sorte l'absoudre à nos yeux. Nous aimons d'ailleurs à reconnaître ses lumières et son jugement; et, quoique nous ne soyons pas entièrement d'accord sur la raison qu'il donne de la supériorité de La Fontaine, nous aimerions à discuter avec lui, si 250 fables ne devaient nous faire croire qu'il a voulu être considéré lui-même comme fabuliste plutôt que comme critique. E. H.

115. — *Lettre de M. Alphonse* DE LAMARTINE *à M. Casimir Delavigne,* qui lui avait envoyé son *École des Vieillards.* Paris, 1824; Urbain Canel. In-18 de 14 pages, papier vélin; prix 50 c.

116. — *Épître aux Muses sur les romantiques;* par M. VIENNET. Paris, 1824; Ladvocat. In-8°; prix, 75 cent.

117. — *Épître à* M. *N.-L. Lemercier;* par M. *P.-F.* LESGUILLON. Paris, 1824; le même. In-8° de 17 pages; prix, 1 fr.

Au milieu d'une invasion de Barbares, qui font violence aux Muses, dont ils ne sauraient obtenir les faveurs, à côté de ces auteurs malgré Minerve, qui prennent l'emphase et l'obscurité pour la poésie, et l'exagération pour le sentiment, s'est élevé un jeune poëte, l'espoir de notre Parnasse moderne, qui pense que les Grâces doivent sacrifier à la Raison, et la Raison aux Grâces. L'alliance de ces divinités, qu'il a fait constamment présider à ses chants, est la première cause des succès prodigieux qu'il a obtenus. Il ne faut point désespérer entièrement des lettres, tant que nous verrons le vrai mérite obtenir un triomphe aussi éclatant, au milieu des folles acclamations qu'arrache la médiocrité à la sottise. On ne prétendra pas sans doute, malgré les efforts de quelques critiques d'opinions différentes, dont la louange ou le blâme sont également injurieux, que les succès de M. Casimir Delavigne soient dus à l'esprit de parti : les vœux et les regrets de la liberté sont bien plus purs dans ses chants que ne le sont, dans ceux de quelques-uns de ses adversaires, le triomphe et les espérances des partisans du despotisme. M. de Lamartine paraîtrait-il en douter? Sa *Lettre* le ferait penser. Il voulait remercier l'auteur de l'envoi de sa dernière comédie, et voilà qu'il lui fait presque un sermon? « Ne prêtons point, dit-il :

> Ne prêtons point la lyre à ces tristes combats.
> Laissons d'un siècle vain l'importune sagesse
> Soulever ces rochers qui retombent sans cesse.

Dans la coupe d'Hébé ne versons point de fiel;
Ne mêlons pas la voix de ces filles du Ciel,
Ne mêlons pas les sons des lyres profanées
Aux cris des passions de nos jours déchaînées.

Regardons cette expression éloquente d'un sentiment bien louable, sans doute, comme l'épanchement d'un cœur noble dans celui d'un émule, d'un ami, qu'il a jugé digne de le comprendre, et non comme le conseil direct d'une fausse prudence au talent qui s'égare; la liberté que célèbre Casimir Delavigne dans ses vers, est celle sans laquelle il n'y a plus chez une nation de bonheur ni de gloire; c'est celle qui est l'âme du génie, et M. de Lamartine, s'il pouvait la méconnaître, verrait bientôt ses lauriers se flétrir. Ce point de vue, sous lequel nous avons été entraînés comme malgré nous à envisager la *Lettre* que nous annonçons, nous a empêchés de l'examiner sous le rapport littéraire; hâtons-nous de dire qu'elle est, dans plusieurs parties, digne de son auteur et de celui auquel il l'adresse; on y remarque même plus de clarté, plus de précision que dans les autres ouvrages de M. de Lamartine, auquel, néanmoins, nous reprocherons encore quelques légères incorrections, telle que sa *page blanche*: loin de rendre l'idée qu'il a voulu présenter, cette expression offre un sens qui peut prêter à la plaisanterie (1).

M. Viennet, que l'*Épître* réclame comme un de ses premiers soutiens, vient d'en adresser une *aux Muses sur les romantiques*. Si nous n'avons pas reconnu, dans celle de M. de Lamartine, le caractère habituel de sa poésie, qui est une rêverie vague et quelquefois monotone, les premiers vers du poëte *classique* l'auraient fait deviner, lors même qu'il aurait voulu garder le plus profond incognito. Toute sa pièce porte le cachet de son talent, c'est-à-dire, la verve, l'énergie, l'originalité, mais aussi les incorrections d'un genre qui l'entraîne quelquefois dans une trop grande familiarité. Voici comment il dépeint le romantisme :

C'est une vérité qui n'est point la nature;
Un art qui n'est point l'art, de grands mots sans enflure;
C'est la mélancolie et la mysticité;
C'est l'affectation de la naïveté;
C'est un monde idéal qu'on voit dans les nuages :
Tout, jusqu'au sentiment, n'y parle qu'en images.

---

(1) Ceci était imprimé, lorsque l'*Épître de M. Casimir* DELAVIGNE *à M. A. de Lamartine* a paru; n'ayant pu la réunir avec la *Lettre* de ce dernier dans un même article, nous en rendrons compte dans le cahier prochain.

C'est la voix du désert ou la voix du torrent,
Ou le roi des tilleuls, ou le fantôme errant,
Qui, le soir, au vallon, vient siffler ou se plaindre;
Des figures enfin qu'un pinceau ne peut peindre;
C'est un je ne sais quoi dont on est transporté;
Et moins on le comprend, plus on est enchanté.

Le ridicule n'est plus une arme en France, si cette épître de M. Viennet ne fait justice d'un genre ambitieux et puéril en même tems, dont il serait facile de prouver que les défauts sont ceux que l'on a reprochés de tout tems aux mauvais auteurs, et les qualités qu'il voudrait s'attribuer, celles qui ont fondé la gloire de nos écrivains *classiques*.

Dans quels rangs, des *classiques* ou des *romantiques*, mettrons-nous M. Lesguillon? Son *Épître à M. Lemercier* prouverait qu'il a l'intention de se placer parmi les premiers; mais qu'il se défie de sa trop grande facilité, elle l'éloignerait bientôt du but. Il se montre fort inégal dans la pièce que nous annonçons; son style a tantôt trop de prétention, tantôt trop de familiarité. Son début paraît brillant, harmonieux; mais qu'il essaie de mettre en prose les douze premiers vers, il sera tout étonné de ne leur trouver aucun sens bien arrêté. En revanche, en voici dont la pensée et l'expression forment un ensemble qui plaît à la fois à l'esprit et à l'oreille :

Moi qui, loin du sommet où plane votre audace,
Essaie, inaperçu, l'approche du Parnasse,
Jeune aiglon, de mon aire avec peine échappé,
Timide encor de l'aile, et du soleil frappé,
J'ose à peine élever ma tremblante paupière
Vers l'heureux favori du dieu de la lumière.
. . . . . .
On ne me verra pas, d'une main caressante,
Encenser à genoux la bassesse puissante :
Demanderai-je aux grands qu'ils soutiennent mes pas
Dans la lice des arts qu'ils ne connaissent pas;
Ou qu'un fat galonné sur ma jeunesse obscure
De sa protection laisse tomber l'injure?
Je suis fils d'Apollon, et je connais mes droits;
Je m'adresse au talent, plus noble que les rois.

Ces vers prouvent un progrès réel dans le talent de l'auteur, et, ce qui vaut mieux, une manière de penser plus fixe, plus indépendante, et plus digne surtout de celui qui se voue au noble culte des Muses. (Voy. *Rev. Enc.*, 1re série, tome XIV, pages 164-166.) E. Hébreau.

118. — *Ourika*, stances élégiaques; par Mme P. V. de L. B. Paris, 1824; Pillet. In-8° d'une demi-feuille; prix 75 c., au bénéfice de la famille *Massias*.

L'auteur des Stances sur Ourika a eu plus de bonheur que tous ceux qui ont voulu mettre sur la scène l'ouvrage de Mme de D..... les sentimens qui font le charme du roman d'Ourika, sont reproduits dans des vers pleins de grâce et d'élégance. L'ouvrage se vend au profit de la famille d'un malheureux ouvrier, tombé dans une chaudière bouillante. E. G.

119. — *L'Ermite angevin, son Histoire et ses Poésies;* par Gaubert de Champduval. Paris, 1824; Delaunay. 1 v. in-18; prix 2 fr. 50 c.

L'histoire de l'Ermite angevin a pu intéresser celle qui en a accepté la dédicace; mais elle n'a rien qui puisse plaire au lecteur étranger. Où en serions-nous, si chaque voyageur s'avisait de nous donner ainsi le compte de ses sensations les plus communes? Nous avons bien assez déjà des éditeurs de *Mémoires historiques*, où du moins on peut trouver, parmi beaucoup d'inutilités, des matériaux précieux et d'un intérêt général. Nous avons toutefois remarqué dans la prose de M. Gaubert de Champduval, et avec d'autant plus de plaisir que nous n'y étions pas préparés, un épisode touchant (pages 30-40), dont le sujet se rattache à une question de morale bien appréciée par l'auteur. A deux ou trois incorrections près, les meilleurs écrivains pourraient avouer ce morceau, où M. Champduval a semé des expressions heureuses, qu'il doit sans doute à l'énergie avec laquelle son cœur honnête s'enflamme pour le bien et s'irrite contre des vices dont la société ne fait pas assez justice : la *séduction* et le funeste penchant à venger ses injures par le *duel*. — Quant aux poésies de l'auteur, nous devons lui dire, avec la même franchise, qu'elles ne méritaient point d'être publiées. Sans doute, il ne les a regardées lui-même que comme un délassement, puisqu'il fait sa principale étude des mathématiques. (*Voy.* le n° 22 du *Bulletin supplémentaire* de mars.) Nous lui conseillerons, dans son propre intérêt, de renoncer entièrement à entretenir le public de ses loisirs poétiques.

E. H.

120. — * *Le Pilote*, roman américain, par M. Cooper; traduit de l'anglais par le traducteur des *Romans historiques* de sir Walter Scott, et des autres romans américains de M. Cooper, etc. Paris, 1824; Ch. Gosselin. 4 vol. in-12, ensemble 1049 pages; prix, 10 fr.

Ce roman, d'un genre particulier, a pour objet, comme son titre l'annonce, d'offrir des scènes qui appartiennent à l'Océan, et de tracer

quelques traits caractéristiques d'une classe d'hommes, qui, par sa situation habituelle, se trouvant séparée de la société ordinaire, en est généralement peu connue. C'est aussi une sorte de monument consacré par un citoyen des États-Unis à la gloire de la marine nationale américaine : cette marine a déjà lutté avec succès, comme il se plaît à le rappeler, contre la prétention orgueilleuse d'une nation rivale, dont le gouvernement semblait vouloir s'arroger une puissance exclusive sur la vaste mer, domaine commun des peuples. Deux jeunes officiers de marine, Barnstable et Richard Griffith, intrépides jusqu'à la témérité, généreux autant que braves, engagés dans des entreprises aventureuses, dans lesquelles ils sont secondés par les conseils et l'expérience d'un personnage mystérieux, qu'on nomme seulement du nom de *Pilote*, sont, avec lui, les véritables héros du roman. Tous deux sont les amans aimés de deux jeunes et charmantes américaines, Cécile Howard et Catherine Plowden, l'une douce et timide, l'autre vive et décidée, confiées aux soins d'un vieux colonel, leur oncle et leur tuteur, qui habite l'ancienne abbaye de Sainte-Rhuth, située au bord de la mer, sur la côte nord-est d'Angleterre. C'est dans cette retraite presque sauvage, et sur la mer qui est voisine, que se passent tous les événemens dont la relation compose cet ouvrage. On y trouve la description de quelques ouragans et d'une horrible tempête, une scène de naufrage, plusieurs combats sur mer; puis, des conversations de marins et de militaires, qui offrent un singulier mélange de bravoure, de générosité, d'humeur brusque et parfois grossière; de crédulité superstitieuse et d'orgueilleuse insouciance au milieu des dangers; d'ardeur pour les entreprises hasardeuses et de mépris de la mort; enfin, des incidens peu variés, et, pour ainsi dire, concentrés sur le même point, mais dont l'intérêt, habilement soutenu, excite la curiosité et attache l'attention du lecteur. On peut dire, à la louange de M. Cooper, que, grâce à lui, sa patrie n'aura pas long-tems à envier aux îles britanniques leur célèbre Walter Scott, dont il reproduit souvent la manière pittoresque et la féconde imagination. M.-A. J.

121. — *Jane Shore*, nouvelle tirée de l'histoire d'Angleterre, avec le portrait de Jane Shore, et une vignette, d'après le tableau original anglais; par Mme *Marie* D'HEURES. Paris, 1824; Barba. 2 vol. in-12. Ier vol. de xxiij en 195 pages; IIe vol. de 187 pages; prix 5 fr.

Rowe, qui avait emprunté à l'histoire le personnage de Jane Shore pour le transporter sur la scène, vient de trouver, en France, plusieurs imitateurs; mais on a généralement trouvé que ce sujet ne

convient guère au théâtre. Je ne sais s'il est plutôt du ressort du roman ; il me semble, néanmoins, que le simple récit de 'amour et des infortunes de la maîtresse d'Édouard IV, tel que les historiens nous le transmettent, et dépouillé autant que possible d'inventions et d'ornemens étrangers, ne peut manquer d'intéresser. C'est ce que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a senti comme nous. Dans cette *nouvelle*, Jane, à peine âgée de seize ans, a épousé un riche orfèvre de Londres, qui compte vingt ans de plus qu'elle. Les soins, les prévenances de cet homme respectable font éprouver à sa jeune épouse un sentiment profond d'estime et de reconnaissance, mais ne peuvent lui inspirer aucun amour. Elle habite une maison de plaisance aux environs de Londres ; dans une promenade solitaire, elle rencontre un jeune chasseur, dont la beauté et la galanterie font une vive impression sur son cœur. Jane revient souvent près de l'arbre où elle a vu pour la première fois l'aimable étranger ; elle le retrouve, et se livre sans défiance au penchant qui l'attire vers lui. Enfin, un mot de celui-ci l'éclaire sur la situation de son cœur ; elle fuit la campagne, et vient à Londres se mettre sous la protection de son époux. Mais, là encore, un autre danger l'attend. Lors de l'entrée triomphale du roi, de retour d'une expédition contre un parti de rebelles, elle revoit son amant, qui n'est autre qu'Édouard IV lui-même. Ce prince aussi l'a reconnue, et toujours amoureux, parvient jusqu'à elle sous un déguisement, lui parle de sa passion, et réussit à l'enlever. Nous ne suivrons pas, avec Mme Marie d'Heures, Jane Shore dans les courts momens de sa prospérité, ni dans les longues années de ses souffrances. Nous trouverions toujours la même simplicité dans le plan, la même vérité dans les détails. Peu de personnages épisodiques sont groupés autour de Jane Shore et de son royal amant. Lord Hastings, fidèle à celui-ci, même après sa mort ; Alicia, sa maîtresse, et l'orfèvre Shore, ne jouent, dans la *nouvelle*, que des rôles secondaires. Le style de Mme d'Heures est simple, naturel, exempt de prétention, et contribue au succès mérité qu'obtient son ouvrage. A. J.

122. — *Alexis ;* par Mme Wyttenbach, née G....., avec cette dédicace : « Cléobuline a Coray, *Hellène ami de sa patrie.* » Paris, 1823 ; Renouard. In-12 de 104 pages ; prix 1 fr. 80 c., en papier vélin 3 fr. 50 c.

Deux entretiens composent cet ouvrage, tout rempli des souvenirs de la Grèce : le premier roule sur la religion ; le second sur les arts. Dans le premier, le sage Alexis engage Nicéphore, Lascaris et le

turc Ibrahim à ne pas disputer sur la forme triangulaire ou carrée de la pierre de Cérès, ni sur les vertus de la pierre noire de la Mecque. Il leur enseigne l'unité de Dieu, leur recommande la pratique de la vertu, comme seule capable de conduire jusqu'à lui, et les exhorte à la tolérance. Dans le second entretien, Alexis gémit avec Nicéphore sur la décadence des beaux-arts, et se refuse à voir la Grèce dans Constantinople. Il compare l'architecture de Sainte-Sophie à celle du Parthénon; il verse des larmes sur l'invasion des mœurs asiatiques dans la patrie des Hellènes, et sur la destruction des monumens par le fer des barbares. Le beau moral et le beau physique, le goût, la vérité, attirent tour à tour ses réflexions, et une gracieuse allégorie sur l'empire que conserveront toujours les arts de la Grèce termine cet élégant dialogue. Ce petit écrit, de même que *les Symposiaques* du même auteur (voy. *Rev. Enc.*, tome XVIII, page 659), semble échappé à la plume d'un antique Hellène; tout, dans les pensées, dans les formes du langage, dans la grâce des fictions, rappelle l'ancienne littérature grecque, à la suite de laquelle le nom de Mme veuve Wyttenbach mérite de rester attaché, comme l'est déjà celui de son savant et illustre époux. C. R.

123. — *Ourika;* publié au profit d'un établissement de charité. Paris, 1824; Ladvocat. In-12 de 172 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Ce petit roman, dont le titre ne porte aucun nom d'auteur, mais dont l'auteur a permis que son nom fût répété dans tous les salons et dans plusieurs journaux, est l'ouvrage de Mme la duchesse de D...s, fondatrice d'une des premières écoles d'enseignement mutuel qui aient existé à Paris. Beaucoup d'enfans de familles indigentes du faubourg Saint-Germain lui doivent déjà les bienfaits d'une première instruction solide et bien dirigée : elle est venue assister souvent à leurs exercices, et présider aux distributions des prix qui leur sont faits chaque année. C'est encore une bonne action que la destination donnée à son ouvrage, qui se vend au profit d'un établissement de charité. Elle y peint une jeune négresse, amenée du Sénégal en Europe, à l'âge de deux ans, élevée avec soin dans une famille fort riche, admise dans l'intimité d'une grande dame, qui la traite comme son amie et comme sa propre fille, habituée de bonne heure à chérir le fils unique de cette dame, Charles, qu'elle croit aimer seulement comme un frère, pour lequel elle éprouve, sans le savoir, un sentiment plus tendre, dont elle désire le bonheur plus que le sien même, et dont le bonheur, lorsque l'amour et l'hymen lui donnent pour compagne la jeune et charmante Anaïs, devient, pour la triste Ourika,

le sujet d'une douleur intérieure, profonde et amère, mêlée d'envie et de remords. La jeune négresse voit l'image d'une félicité qu'elle ne doit jamais connaître : sans parens, sans amis, jetée dans un monde où personne n'a besoin d'elle, ne pouvant verser ses peines dans une âme qui soit disposée à les comprendre et à les partager, seule et abandonnée sur la terre, frappée d'une sorte de proscription morale par le préjugé qui s'attache à sa couleur, elle est comme étrangère à la race humaine : elle est condamnée à la « *privation de tous les besoins du cœur.* » Tout est harmonie dans le sort de ceux qui l'environnent ; tout est désaccord dans le sien. Elle se décide à quitter le monde et à se faire religieuse ; enfin, elle succombe, à la fin de l'automne, à une maladie de langueur, après avoir raconté au médecin appelé pour la soigner, et qui avait gagné sa confiance, l'histoire de ses malheurs. Cette situation et les longs et violens chagrins dont Ourika meurt victime, ont quelque chose de déchirant et de terrible. Mais un des personnages du roman, la marquise de *** « femme d'une raison froide, d'un esprit tranchant, positive jusqu'à la sécheresse, » pour laquelle la vie a toujours été prodigue de jouissances, et qui n'a rien approfondi ; « car celui qui n'a point souffert, que sait-il ? » Cette dame ne voit dans Ourika qu'une femme « qui a brisé l'ordre de la nature, qui n'a point rempli sa destinée, » et dont, par conséquent, la société a presque le droit de *se venger.* Ce jugement plus que sévère paraît quelquefois dominer dans l'ouvrage, où l'on ne trouve pas cette véritable et profonde sensibilité qui connaît les chemins secrets du cœur, et qui fait couler des larmes. On remarque, il est vrai, des observations fines, délicates, judicieuses, qui ne peuvent appartenir qu'à une femme de beaucoup d'esprit, et qui annoncent une grande connaissance du monde et du cœur humain. Mais, si nous osons le dire, un pareil sujet devait comporter des développemens plus étendus, des détails plus attachans, et il aurait acquis sans doute un bien plus grand intérêt sous la plume éloquente, mais toujours simple et naturelle, de l'auteur de *Paul et Virginie.*

M. A. J.

124. — *Notice des monumens exposés dans le Cabinet des Antiques de la Bibliothèque du Roi*, suivie d'une *Description des objets les plus curieux que renferme cet établissement*, de *notes historiques sur sa fondation, son accroissement, etc.*; par M. Dumersan. *Nouvelle édition.* Paris, 1824; Hocquet. 88 pages in-8°, avec 41 planches gravées au burin ; prix 15 fr.

Cet ouvrage présente tout à la fois l'histoire du cabinet des An-

tiques de la Bibliothèque du Roi, la notice et la figure des objets les plus intéressans qu'il renferme, ou qui y sont exposés. Ceux qui veulent le visiter trouvent dans ce beau volume le guide le plus sûr pour le faire avec fruit, et pour se procurer l'occasion de quelques remarques intéressantes sous le rapport de l'histoire et des arts. La variété des objets décrits, est elle-même le sujet d'une comparaison instructive; on y trouve en effet des papyrus égyptiens, des inscriptions babyloniennes, égyptiennes, grecques, romaines, des pierres gravées et des médailles de divers peuples, des bas-reliefs, des bustes et des figures de diverses matières, des vases, des meubles et des ustensiles la plupart de métal précieux; enfin, des sceaux du moyen âge et qui intéressent notre histoire. Ainsi composée, cette notice est un véritable livre d'étude pour les archéologues et pour toutes les personnes qui, même avec la faculté de voir les monumens originaux, ont encore besoin d'en avoir la représentation sous les yeux. Les gravures publiées par M. Dumersan, présentent ce genre de mérite; celles du fameux caillou, chargé de symboles et de longues inscriptions en caractère cloud, rapporté de la Perse par M. Michau, sont la copie, de même grandeur, d'un morceau précieux pour l'étude de cette écriture antique dont les savans cherchent l'alphabet depuis longues années. Les planches des pierres gravées (parmi elles se trouvent le camée sardonyx représentant les chevaux de Pélops, la grande cornaline de l'Ulysse attaquant les poursuivans de Pénélope, le cachet de Michel-Ange, et l'Apothéose d'Auguste, plus connu sous le nom de camée de la Sainte-Chapelle) sont remarquables par le fini du trait et par leur fidélité. Le coin d'une médaille de l'empereur Constance est aussi un des plus curieux objets relatifs à l'art monétaire des anciens; le beau torse égyptien, en basalte vert, et qui, d'après ses incriptions hiéroglyphiques, était celui d'un des rois d'Égypte qui portèrent le nom de *Néchao*, est figuré ici plus exactement qu'il ne l'avait été ailleurs. Les médailles qui portent le nom et la tête d'Homère, frappées par les Iétiens, sont un des plus intéressans souvenirs pour l'homme accoutumé à admirer les ouvrages du prince des poëtes, et il trouvera quelque charme à contempler ses traits. Le fameux bouclier d'argent trouvé dans le Rhône, connu sous le nom de bouclier de Scipion, et dont le sujet est plutôt relatif à la dispute d'Achille et d'Agamemnon pour la jeune Briséis, y est aussi figuré de demi-grandeur. Enfin, la superbe patère en or, trouvée à Rennes, en 1774, représentant dans le fond un défi entre Hercule et Bacchus, tout autour de ce bas relief le

triomphe du dieu du vin sur le héros, et ornée sur les bords de seize médailles en or d'empereurs et d'impératrices, termine la série des planches. Peu de personnes connaissent d'ailleurs l'histoire du Cabinet du Roi; le nom de Henri IV se rattache à son origine; Louis XIV le favorisa aussi très-particulièrement; l'abbé Barthélemi y fit ses principales études sur la Grèce; la collection des monumens égyptiens a été tout récemment accrue par la munificence du Roi: la reconnaissance publique retrouve donc avec plaisir, dans cette Notice, les noms de ceux qui lui ont préparé ses jouissances actuelles. L'histoire du Cabinet tracée par M. Dumersan, ajoutera ainsi un autre genre d'utilité à ceux que présente déjà dans ses détails et dans son ensemble l'ouvrage que nous annonçons. Comme collection de monumens antiques de divers âges, choisis parmi les plus intéressans et les plus célèbres, il doit offrir un intérêt tout particulier aux amis des arts, et les explications qui composent son texte doivent le recommander également au suffrage des savans et des amis de l'antiquité.

125. — *Silène précepteur des Amours*, camée antique inédit du cabinet du Roi, décrit par M. Dumersan. Paris, 1824; Hocquet. In-8°, avec une planche; prix 1 fr. 50 cent.

Les pierres gravées sont, entre les monumens antiques, les plus recherchées par les gens de goût, sans manquer toutefois d'aucun genre d'utilité pour l'histoire et les arts. Des portraits et des scènes de mythologie ou de mœurs, en sont le sujet ordinaire, et leur étude intéresse à la fois l'érudit et l'amateur. On connaît plusieurs grandes collections de pierres gravées, publiées par les antiquaires du dernier siècle; feu Millin en avait commencé une nouvelle que sa mort a interrompue, avec tant d'autres travaux importans qu'il avait entrepris ou préparés. On ne peut donc plus espérer que des descriptions isolées, et M. Dumersan donne à cet égard un exemple bien digne d'être imité: il décrit dans son mémoire une belle sardoine d'un brun clair; les figures, d'un blanc un peu jaunâtre, se détachent sur ce fond. «Vénus, assise sur un rocher, est appuyée légèrement sur son coude; elle élève, pour voiler ses charmes, une ample draperie, que cherche à écarter un petit amour assis sur ses genoux; deux autres amours sont assis devant elle; l'un est aux pieds de sa mère, il tend les bras à son frère qui est sur un rocher élevé, et il semble lui demander des crotales que celui-ci tient de la main gauche: l'autre les lui refuse, et le regarde avec un sourire malin. Silène, précepteur de ces petit amours, s'appuie sur un arbre qui étend ses branches, et qui ombrage tout le groupe; il regarde d'un air sévère

le petit espiègle qui est monté sur les genoux de Vénus.» Un poisson placé à l'exergue indique pour lieu de cette scène intéressante une des îles consacrées à Vénus. Les crotales et une flûte de Pan (la syrinx) sont mêlés à cette scène, pour indiquer que Silène va donner à ces petits amours une leçon de musique. Sur une autre pierre, c'est d'un centaure qu'ils la reçoivent; ailleurs, Silène lui-même corrige un de ces mutins indisciplinés, et les condisciples prêtent main-forte au grave précepteur. Cicéron le présente comme professant une morale très-austère, et proclamant cette maxime d'une sagesse profonde, que le mieux qui puisse arriver à l'homme c'est de ne point naître, et, quand il est né, c'est de mourir promptement. Aristote et Plutarque faisaient aussi philosopher de même Silène, ce coryphée des bacchanales; ces rapprochemens, tirés des auteurs anciens par M. Dumersan, ajoutent beaucoup d'intérêt à la description du camée qu'il publie, qui était encore inédit, et qui rappelle une de ces ingénieuses allégories dans lesquelles excellaient les anciens. Si M. Dumersan ajoutait à cette description une suite de mémoires sur des sujets analogues dont le Cabinet du Roi peut lui fournir les matériaux, il ferait une chose agréable aux savans de l'Europe, et remplirait ainsi une lacune dans nos études archéologiques. C. F.

126. — *Histoire de la peinture en Italie*, depuis la renaissance des beaux-arts, jusques vers la fin du XVIIIe siècle; par l'abbé LANZI; traduite de l'Italien sur la *troisième édition*, par Mme *Armande* DIEUDÉ. Tome I et II. Paris, 1824; Séguin, Dufart, 2 vol. in-8°. L'ouvrage entier, composé de 5 vol.; prix, 35 fr.

L'ouvrage de Lanzi est depuis long-tems regardé comme classique, non-seulement par les Italiens, mais par les artistes de tous les les pays. L'étendue de ses connaissances, et l'avantage qu'il eut de pouvoir recueillir la plupart de ses matériaux dans le Musée de Florence, dont il avait la direction, suffiraient pour justifier l'autorité qu'il s'est acquise comme juge en matière des beaux-arts; la pureté et la correction de son style l'ont encore placé au rang des bons écrivains. Plus d'une fois on a eu l'idée de naturaliser en France son *Histoire de la Peinture;* mais ce travail, qui offrait de grandes difficultés, a toujours été abandonné, et nous ne possédions encore que des abrégés, qui ne pouvaient donner qu'une idée très-imparfaite du mérite de l'auteur. Cette entreprise, devant laquelle avaient reculé tant de traducteurs, Mme Armande Dieudé s'y est livrée avec succès; elle l'a conduite à sa fin, après deux années d'un travail constant et

opiniâtre. Les personnes qui connaissent la langue italienne peuvent seules se faire une idée des obstacles que le traducteur a dû surmonter, soit à cause des expressions techniques dont un ouvrage de cette nature est nécessairement hérissé, soit à cause des tournures originales qui appartiennent au génie de cette langue en général, et quelquefois au génie particulier de l'auteur. Dans une courte préface, où Mme Dieudé donne un échantillon de son goût et de la pureté de son style, elle prévient quelques légères critiques, sur lesquelles, en se reportant au tems où écrivit Lanzi, on ne saurait beaucoup insister; mais cela même prouve la bonne foi et les lumières du traducteur, qui n'a pas prétendu admirer et nous faire admirer tout dans son auteur. On sait assez qu'il n'est point d'ouvrages parfaits, et les observations de Mme Dieudé seront un correctif suffisant à deux ou trois imperfections que l'on peut relever dans l'ouvrage de Lanzi. E. H.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

127. — *Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer;* année 1823. Boulogne, imprimerie de Leroy-Berger. In-8°.

D'après son titre, la Société de Boulogne ne s'occuperait point de littérature : cependant, elle ne la néglige point, et ses séances publiques admettent les ornemens de la poésie. Dans celle du mois de juillet 1823, MM. Hédouin et de Fromentine ont prouvé que les Muses n'ont point déserté la Picardie, depuis le tems où cette province a perdu l'illustre auteur de *la Chartreuse*, de *Ver-Vert* et du *Méchant*. A la même séance, M. Hédouin a lu une *Notice sur* Gresset. Quoique le sujet dût être familier à tous les auditeurs, cette lecture n'en présentait pas moins d'alimens à la curiosité. Quelques faits peu connus et beaucoup d'observations nouvelles recommandent cette notice à ceux même qui ont lu tout ce que l'on a écrit sur le poëte d'Amiens. Mais nous devons observer nous-mêmes que M. Hédouin n'est pas tout-à-fait juste à l'égard de Voltaire; que, vers la fin de sa vie, Gresset mérita le reproche que lui fait le patriarche de Ferney, et que l'aimable auteur de tant de poëmes charmans était devenu un censeur fort incommode : mais alors il avait renoncé à la poésie. — Une autre *Notice sur* Pilatre du Rosier, par M. Marguet, nous apprend que le monument élevé à cet infortuné physicien tombe en ruine, et sera bientôt détruit, si l'on ne pourvoit à sa restauration. (*Voyez* t. XXI, p. 483.) Mais cette restauration même suffira-t-elle pour faire

passer à la postérité ce témoignage d'estime et de regret offert à la mémoire d'un simple particulier ? Ce que les monumens ont le plus à redouter, ce n'est pas l'action des causes météoriques, mais celle des passions humaines.—Parmi les mémoires d'agriculture dont le procès-verbal de cette séance fait mention, on remarquera celui de M. Dutertre, qui résout la question relative au prétendu riz sec de la Cochinchine. Déjà l'erreur commise au sujet de cette céréale avait été signalée dans l'*Ami des Champs*, journal d'agriculture du département de la Gironde. — Nous lisons, à l'article *Commerce*, *Pêche et Navigation*, qu'en 1822, le produit des pêches à Boulogne s'est élevé à 1,129,869 francs, ce qui n'excède guère celui de la seule pêche du hareng dans les années abondantes. Ainsi, la pêche de ce poisson, en 1822, ne fut pas même la moitié d'une année ordinaire; car elle ne produisit que 438,147 francs. Est-ce que les bancs de harengs s'éloignent de nos côtes? ou bien cette manne des mers du nord commence-t-elle à s'épuiser? — Une liste des oiseaux observés par M. Demarle dans l'arrondissement de Boulogne, depuis le 1er février 1822 jusqu'au 1er avril 1823, ne s'élève qu'à 225 espèces; et cependant cet observateur paraît très-zélé et très-assidu. Il serait bien à désirer que d'autres naturalistes fissent pour leur pays ce que M. Demarle a fait pour le Boulonnais : il reste encore beaucoup à apprendre sur les migrations des oiseaux, sur les causes qui peuvent les déterminer, sur les espèces qui s'éloignent, etc. Les faits de cette nature ne peuvent être découverts et constatés qu'à l'aide du tems, de la multitude des observations, et d'une correspondance active entre des observateurs disséminés dans tous les lieux où les sciences sont cultivées. F.

128. — *Bulletin de la Société de Géographie*, n° VIII. Paris, 1824; au Bureau de la Société. Prix de l'abonnement par année 10 fr. pour 12 cahiers.

Depuis plus de deux années que cette Société a pris naissance, une nouvelle impulsion semble avoir été donnée à la science importante dont elle s'occupe. La réunion des savans distingués qui s'y rassemblent attire à la fois les savans étrangers, les voyageurs qui sont à Paris, et ceux qui se préparent à des voyages lointains. On vient y puiser, comme à une source abondante, des instructions bienveillantes que la Société s'empresse de communiquer aux étrangers, ainsi qu'aux Français qui travaillent dans l'intérêt de la science. — Le premier volume du *Bulletin de la Société de Géographie*, composé des huit premiers numéros, contient des morceaux d'un grand intérêt, et fait

preuve du zèle persévérant de cette Société pour atteindre le but qu'elle se propose. Si, en 1823, elle n'a pu décerner le prix qu'elle avait mis au concours, en raison de ce que les mémoires envoyés ne remplissaient pas exactement ses intentions, elle a voulu du moins manifester son désir de favoriser la science et ceux qui la cultivent, en accordant, à titre d'encouragement, une partie des récompenses qu'elle avait promises. — Elle reçoit du fond de l'Asie, du centre de l'Afrique, et de tous les points du Nouveau-Monde, des documens précieux pour l'avancement des sciences géographiques. Elle compte dans ses rangs des savans de toutes les nations. Sa bibliothèque, mise à la disposition des membres, s'enrichit d'une grande quantité d'ouvrages curieux et intéressans, que l'on s'empresse de lui adresser, et de communications inédites de plusieurs voyageurs. — On doit à M. Coquebert de Montbret, membre de cette Société, une note importante sur la rectification de la population de la France; aujourd'hui, grâce à son zèle éclairé, nous pouvons fixer nos idées d'une manière précise à cet égard. Cette population s'élève à 30,616,000 habitans. M. Coquebert en donne le détail par départemens, et l'on peut comparer avec assurance cette population avec celle des îles britanniques, fournie par le même auteur, et insérée dans le cahier n° v du 1er vol. du *Bulletin* de la Société. — M. Jomard a rendu compte des nouvelles découvertes faites au centre de l'Afrique. — Nous venons d'apprendre la mort récente d'un jeune voyageur, M. Bowdich, membre de la Société de Géographie, déjà connu par un voyage qu'il fit au pays des Achantées, et par la publication de plusieurs ouvrages scientifiques. Cette perte rappelle encore celle de M. Langlès, un des principaux membres fondateurs de la Société, et président élu pour 1824, à la mémoire duquel la Société se propose de rendre un hommage dans la première séance publique de cette année. — On peut regretter que la carte qu'avait dressée M. Jomard, pour accompagner sa notice, ne soit pas insérée dans ce cahier, tandis qu'on la trouve dans plusieurs autres recueils scientifiqués (et particulièrement dans le 62e cahier de la *Revue Encyclopédique* : mois de février dernier). — Le premier numéro du Bulletin de la Société de Géographie, pour 1824, se termine par une lettre de M. Jullien, qui fait hommage à la Société d'un ouvrage sur *l'Emploi du tems*, dans lequel il a donné des modèles d'un *Journal des Faits et Observations*, qui seront particulièrement utiles aux voyageurs pour mettre à profit le tems toujours trop court, surtout lorsqu'il s'agit de recueillir des obervations sans nombre et toujours nouvelles. — Le n° X (mois de février), second bulletin de

l'année, contient des demandes de voyageurs qui se disposent à partir pour des pays lointains, et qui viennent se munir, auprès de la Société de Géographie, d'instructions pour rendre leurs voyages encore plus utiles aux sciences. Parmi ces voyageurs sont MM. Buisson d'Armandy et Ch. de Sauvigny, tous deux membres de la Société, et qui se rendent l'un à Moka, l'autre à Calcutta.—M. Chaumettes-des-Fossés, ancien consul de France à Gothenbourg, et qui avait entrepris un voyage scientifique dans la Laponie russe et suédoise, vient de donner de ses nouvelles. — La mort de M. Langlès ayant laissé vacante la présidence, M. Jomard y a été appelé par la voix de ses confrères, et MM. Coquebert Monbret et Barbié du Bocage ont été désignés comme vice-présidens. Parmi les cinq nouveaux membres admis dans ce mois, on remarque le nom de M. Simonof, professeur à l'université de Kazan, jeune astronome du plus grand mérite, qui a fait le tour du monde avec M. de Belling Hauter. — Ce Bulletin se termine par quelques mots prononcés par M. Jomard, au nom de la Société, sur la tombe de son savant confrère M. Langlès, en attendant qu'une notice nécrologique soit rédigée pour la séance générale. B. DU B.

Ouvrages périodiques.

129. — *Journal d'Agriculture du département du Nord*, rédigé par une Société de gens de lettres, d'agronomes et de cultivateurs. Douay, 1824; Wagrez aîné. 1 cahier in-8° de 40 pages par mois. Prix, 15 fr. par année.

Ce qui manque à l'agriculture, ce sont des expériences. Les journaux agricoles ne renferment le plus souvent que des considérations oiseuses sur des sujets épuisés, ou des projets d'amélioration pour l'exécution desquels on réclame toujours l'intervention du gouvernement.—Nous citerons un seul article de ce journal. C'est un tableau comparatif du produit de diverses variétés étrangères d'avoine, l'avoine *patate* et l'avoine de *Géorgie*, avec celui des variétés anciennement cultivées dans le département du Nord, l'avoine *noire* et l'avoine *blanche*. Celles-ci sont beaucoup plus productives.—L'éditeur s'engage à publier, chaque mois, un bulletin des travaux des compagnies savantes et agricoles du département. V. J.

130. — *Bibliothèque du Commerce*, ou *Mémorial de Jurisprudence commerciale et maritime*, contenant les lois, ordonnances et actes du gouvernement relatifs au commerce; les arrêts de la cour de cassation, des cours royales de France, et les jugemens notables du tribunal de commerce de Bordeaux; par M. *H.* CUSON, avocat à la cour royale

de Bordeaux. Lavigne jeune, imprimeur à Bordeaux. 12 livraisons forment un vol. in-8°, avec une table des matières. Prix de la souscription, 12 fr. par vol. pour le département de la Gironde, 15 fr. pour les autres départemens.

Le mérite des recueils spéciaux de jurisprudence est apprécié par les jurisconsultes; ils offrent l'avantage de présenter, réunies dans un petit nombre de volumes, les décisions importantes rendues sur les questions difficiles des matières qui en font l'objet, et auxquelles donne lieu l'application d'une législation qui leur est propre. — Le droit commercial, pour être moins compliqué que le droit civil, n'est pas toujours exempt d'obscurités. Il est utile de les éclairer du flambeau de la jurisprudence, supplément nécessaire des lois écrites; et les recueils qui présentent à la fois la collection de ces lois, et celle des décisions les plus notables où elles reçoivent leur application, ne peuvent être que d'un grand secours à ceux qui ont intérêt de les connaître.—Tel est le but que se propose M. H. Cuson, dans la publication de la *Bibliothèque du Commerce*, dont il a déjà donné trois livraisons. Son ouvrage paraît mériter d'être accueilli favorablement, surtout sous le rapport de son utilité locale; malgré la concurrence qu'il rencontre dans le *Journal de Jurisprudence commerciale et maritime*, rédigé par MM. Girod et Clarion, avocats à Marseille, qui compte déjà cinq années d'existence et de succès; et dans les *Annales universelles de la Législation et de la Jurisprudence commerciales*, publiées récemment par MM. Roger et Garnier, avocats aux conseils du Roi et à la cour de cassation. Crivelli, *avocat*.

Livres en langues étrangères publiés en France.

131. — ΕΠΙΤΟΜΗ ΤΗΣ ΑΓΙΑΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ. — *Abrégé de l'Histoire Sainte*, en grec et en français, à l'usage des colléges et des séminaires; par *L.-C.* Houry. Paris, 1824; Allais. 2 vol. in-12; prix 8 fr. et 9 fr. 80 c.; le volume du texte seul, en grec, 5 fr. et 5 fr. 90 c.

Cet ouvrage, destiné à l'instruction des jeunes hellénistes, est un abrégé des livres historiques de l'Ancien Testament. Plus facile à expliquer que les *Fables d'Ésope* et les *Dialogues de Lucien*, composé de chapitres courts et de phrases détachées, il est à la portée des enfans, même de ceux qui ne sont pas initiés dans l'étude de la langue latine; son étendue est d'ailleurs suffisante pour leur apprendre l'étymologie et la composition des mots, leurs formes, leurs désinences et leur arrangement. Les professeurs pourront l'adopter, soit pour l'expliquer dans leurs classes, soit pour donner des versions à leurs élèves. Z.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — *État de New-York — Instruction publique.* — Nous avons sous les yeux les documens que le surintendant des écoles publiques de l'État de New-d'York a joints à son rapport sur l'instruction primaire dans cette province, pendant l'année 1823. Il est curieux de les comparer à ceux qui ont été publiés précédemment sur le même sujet. Nous lisons dans la *Description des États-Unis,* par M. Warden (Paris, 1820, t. II, p. 147), que, dans l'État de New-York, la ville et le comté de ce nom exceptés, il existait, en 1811, au moins cinq mille écoles dans lesquelles on comptait plus de deux cent mille élèves, et que la somme distribuée l'année précédente sur les fonds de ces écoles, était d'environ 60,000 dollars. Quoique plusieurs villes et plusieurs districts n'eussent point encore adressé leurs rapports au surintendant, celui-ci, d'après les pièces que nous avons citées, comptait, au 14 janvier 1824, six mille sept cent cinq districts d'écoles, sur lesquels il avait reçu des renseignemens; les enfans qui fréquentaient ces écoles, étaient au nombre de trois cent soixante-dix-sept mille trente-quatre : cependant, on n'évalue qu'à trois cent soixante-treize mille huit la population de ces mêmes districts en enfans de l'âge de cinq à quinze ans. Il y a donc parmi les écoliers des enfans ou des jeunes gens qui n'ont pas encore atteint ou qui ont déjà dépassé cet âge; ce qui prouve, dans tous les cas, beaucoup de zèle de la part des parens, pour l'éducation de leurs enfans. La somme dépensée en 1823 s'élève à 182,802 dollars. M. Warden, outre les écoles communes, cite dans son ouvrage deux colléges, la faculté de médecine et onze académies autorisées. Le rapport fait mention de trois colléges, de deux facultés de médecine et de trente-six académies autorisées, qui comprenaient ensemble trois mille quatre cent trente-huit étudians. La ville de New-York possède seule vingt écoles, fondée la plupart par des associa-

tions de membres des diverses sectes religieuses; d'autres en faveur des enfans noirs ou des enfans d'artisans et d'ouvriers. Ces vingt écoles reçoivent huit mille sept cent soixante-neuf enfans. A. J.

ASIE.

Batavia. — *Académie des sciences et arts. — Séance du 7 octobre* 1824. — L'Académie s'est aggrégé, comme membre correspondant, M. le chevalier de Kirckhoff, membre de la commission de surveillance médicale de la province d'Anvers, associé d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique.* L'Académie, en envoyant le diplôme à M. de Kirckhoff, l'a invité à entretenir avec elle une correspondance active; de son côté, elle s'offre à fournir à ce savant tous les renseignemens qu'elle est à même de lui donner sur le pays. La *Revue Encyclopédique* aura soin de les recueillir et de les publier, à mesure qu'ils lui seront communiqués. M. P.

AFRIQUE.

Cap de Bonne-Espérance. — *Journaux.* — Ce pays, qui ne possédait qu'un seul journal : *The Government Cape Gazette* (la Gazette du Gouvernement du Cap), vient d'être enrichi d'une nouvelle feuille périodique, intitulée *South-African commercial Advertiser* (Moniteur commercial de l'Afrique du sud). Ce journal, rédigé par M. *Georges* Greig, paraît une fois par semaine : le premier Numéro en a été publié le 7 janvier 1824. O**

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Liverpool. — *Institution royale. — Progrès des arts et des sciences.* — A l'assemblée annuelle de cette Société, le président, M. Heywood, a fait un discours sur le perfectionnement des arts : voici quelques-uns des faits qu'il a cités. « La même quantité de fil dont la fabrication, à une époque peu éloignée, exigeait le travail d'un homme et d'une machine, est centuplée aujourd'hui par l'emploi de la même force mieux dirigée : il y a des manufactures où tout est mis en mouvement par la machine à vapeur, qui produisent chacune, en un jour, assez de fil pour faire *deux fois le tour du globe.* L'art du

tisserand s'est perfectionné dans la même proportion que la filature. Les nouveaux métiers (*power-looms*) exigent peu de main-d'œuvre, et fabriquent, par minute, une pièce de drap de 28 aunes (anglaises) de long; et par jour, une longueur de drap de plus 15 milles anglais. Un artiste américain a dernièrement inventé une machine, qui, lorsqu'elle sera achevée, fabriquera soixante épingles par minute. Il est curieux de penser que cette fabrication avait été choisie par Adam Smith, comme une preuve des avantages qui résultent de la division du travail en plusieurs mains, tandis qu'aujourd'hui on atteint le même but sans l'intervention de l'homme. — En un mot, la machine à vapeur a effectué, en Angleterre, un changement sans exemple dans les tems anciens et modernes. Elle a créé une force égale à celle de plus de deux millions d'hommes; elle a multiplié jusqu'au tems, puisqu'elle n'a *pas besoin de repos*, et qu'une fois le soleil couché, on remplace la clarté du jour par le gaz. Mais qu'est la machine à vapeur, considérée comme monument du génie de l'homme, auprès de la machine calculatrice de M. Bubbage (1)? Cette machine exécute un travail qu'on avait cru jusqu'ici exclusivement intellectuel, le calcul des tables mathématiques et astronomiques : les parties qui font les calculs ont à leur disposition 30,000 nombres; et cependant, le système de leur combinaison est si parfait que si quelque accident causait une erreur momentanée, elle serait à l'instant même rectifiée. »

Londres. — *Société royale de litterature.* — Cette Société, dont nous avons parlé, a trouvé beaucoup d'adversaires en Angleterre. On s'est élevé contre cette manière de salarier le talent. On a cru y voir aussi une association de parti. Quelques journaux l'ont attaquée tour à tour par le raisonnement et par le ridicule. Elle n'en continue pas moins à nommer des membres et à s'organiser. Le roi, qui s'en est déclaré protecteur, outre un don de 100 guinées par an pour être distribuées en médailles, a mis à sa disposition une somme annuelle de 1,000 guinées, qui doivent être données en rentes annuelles à dix hommes de lettres distingués, lesquels doivent prendre le nom et le rang d'*associés royaux*. On assure que S. M., en donnant carte blanche au conseil élu par les membres, a signifié qu'en cela, comme

(1) M. Legros, membre du comité de l'Institution des mécaniciens de Londres, a été employé à sa construction : d'après un rapport d'un comité choisi dans la Société royale, le gouvernement a donné à M. Bubbage la somme de 1,000 livres sterling, pour le mettre à même de continuer ses belles expériences.

en tout autre acte de la Société, il voulait qu'aucune considération politique n'influençât les choix. Voici la liste des dix associés nommés : 1° M. Samuel Taylor Coleridge, auteur de l'*Ami;* des *Essais;* de *Sermons d'un laïque;* d'une *traduction de Wallenstein;* du *Remords*, tragédie; de diverses poésies, etc. 2° M. Edward Davies, auteur de *Recherches celtiques;* de la *Mythologie des anciens.* 3° M. John Jamieson, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur d'un *Dictionnaire étymologique de la langue écossaise;* d'*Hermès Scythicus;* et d'autres ouvrages. 4° M. Thomas-Robert Malthus. — *Essai sur la population.* 5° M. Thomas James Mathias, membre de plusieurs Sociétés. — *Odes runiques; sur l'évidence relative aux poésies attribuées à Rowley;* l'*Ombre d'Alexandre Pope*, et autres ouvrages. 6° M. James Millingen. — *Peintures antiques inédites de vases grecs; Peintures de vases grecs,* de la collection de sir John Coghill, baronet; *Recueil de quelques médailles grecques inédites; Histoire des Médailles de Napoléon.* — 7° sir William Onseley. — *Mélanges persans; Collections orientales; Voyages en Perse*, etc. — 8° M. William Roscoe. — *Vie de Laurent de Médicis; Vie de Léon X*, etc. — 9° M. Henri John Todd, éditeur des *Œuvres de Spencer,* etc.; des *Œuvres poétiques de Milton;* auteur d'un *Précis sur la vie et les écrits de ce poëte;* d'*Éclaircissemens sur la vie et les écrits de Gower et de Chaucer,* des *Mémoires de l'évêque Walton*, etc.; du *Dictionnaire de Johnson, corrigé*, etc. — 10° M. Sharon Turner. — *Histoire des Anglo-Saxons*, etc.; *Preuves à l'appui de l'authenticité des anciens poëmes britanniques* d'*Aneurin*, de *Talylesin*, de *Llywarchlen* et de *Merd'hin*, auxquelles est ajouté un *Essai sur l'antiquité de la rime en Europe; Voluspa;* l'*Histoire d'Angleterre dans le moyen âge*, etc.

L. S. B.

— *Mécanique.* — *Machines à vapeur.* — On a beaucoup parlé, l'année dernière, de la machine à vapeur de M. Perkins. La plus grande difficulté venait de ce qu'on ne pouvait parvenir à construire un *generator* (vaisseau qui tient lieu de chaudière) capable de contenir la vapeur, sans en laisser échapper aux endroits où les pièces qui en forment l'assemblage sont attachées les unes aux autres. Cet obstacle est levé. On a fabriqué un *generator* en fer forgé, sans sutures et sans rivets. On s'est assuré qu'il peut soutenir l'énorme et incroyable pression de vingt mille livres par pouce carré (plus de 1400 atmosphères). M. Perkins croit que, par-là, toutes les difficultés de la pratique ont été surmontées, puisque la machine est simple et peu dispendieuse. Quant aux objections relatives au peu de force de ce nouveau moteur, M. Perkins y a répondu par

des expériences vraiment extraordinaires qui permettent d'en comparer l'énergie à celle de la poudre à canon. On a construit un petit appareil, qu'on pourrait bien appeler *fusil à vapeur*. Mis en communication avec le *generator*, il chasse des balles de mousquet, à raison de 240 par minute, avec une force telle, qu'après avoir traversé une planche de sapin d'un pouce d'épaisseur, elles vont frapper un morceau de fer, et s'aplatissent. Le diamètre de ces balles était de 65 centièmes de pouce anglais. — Nous ajouterons à ce qui précède les détails suivans, extraits d'une lettre adressée de Londres à S. A. S. le duc d'Orléans. « Le bouilloir ou *generator* ne contient guère que *cinq quarts d'eau*, et n'exige, pour être chauffé convenablement, qu'une consommation de deux mesures (buschel) de charbon en six heures. M. Perkins prétend appliquer son appareil aux canons et aux mortiers, ce qui paraît présenter de grandes difficultés.

Greenwich. — *Formation d'une galerie de tableaux.* — Le roi vient d'ordonner que tous les tableaux qui se trouvent à Brighton, Windsor, Hamptoncourt et dans ses autres palais, et qui représentent des combats de mer ou des sujets d'un genre analogue, seront transportés à l'hôpital de Greenwich (asile ouvert aux matelots invalides), pour y former une galerie. A. J.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Navigation intérieure.* — L'empereur a autorisé la formation d'une compagnie d'actionnaires, qui se propose d'établir des communications entre la mer Noire et la mer Baltique, par des canaux dérivés du Nepr et du Niémen; elle s'intitule : *Compagnie russe du sud-ouest.* Son projet est de perfectionner, autant qu'il est possible, le système de navigation intérieure des rivières et fleuves qui conduisent à ces deux mers. Un des principaux actionnaires de cette Société est le prince Gagarin, sénateur et écuyer de la cour impériale. K.

—*Société pour l'établissement des écoles d'enseignement mutuel.*—Cette Société, dont le règlement a été confirmé par l'empereur le 14 (28) janvier 1819, a pour but de multiplier dans l'empire les écoles d'enseignement mutuel. Sa première séance solennelle eut lieu le 16 (28) juin de la même année, et depuis ce moment le nombre de ses membres et de ses bienfaiteurs n'a cessé de s'accroître. Elle a le bonheur d'y compter les deux impératrices. L'impératrice Marie a mis à la disposition du comité 1000 roubles, et l'impératrice Élisa-

beth, une somme annuelle de 500 roubles, tant que la Société existera. Une semblable protection, et de tels encouragemens sont des garans de ses succès. Elle a rassemblé, dans l'espace de quatre années (1819-1822), une somme de 18,493 roubles 17 kopeks, résultat des souscriptions de ses membres et des donations de ses bienfaiteurs. Ses dépenses pour ces quatre années se sont élevées à 18,057 roubles, 88 kopeks : il restait donc en caisse, lors de la séance solennelle du 1 (13 juin) 1822, la somme de 435 roubles 29 kopeks. Le comité de cette Société est composé de douze membres élus pour trois ans, à la pluralité des voix. S. P—y.

Kazan. — L'*Université* de cette ville a fait présenter à l'empereur d'Autriche le diplôme de docteur en droit, en reconnaissance de ce que S. M. a bien voulu qu'une partie des instrumens d'astronomie destinés pour cette université, fussent fabriqués à Vienne. — Les autres instrumens de l'observatoire de Kazan ont été tirés de Paris et de Londres. S.

ALLEMAGNE.

Goettingue. — *Sociétés savantes.* — Voici le programme des prix proposés par la *Société royale des sciences*, pour les années 1824, 1825 et 1826 : 1° un prix sera décerné, en 1824, par la *Classe de physique*, à l'auteur du meilleur Mémoire sur le sujet suivant : « *De ortu ovi fœminini veri : an in corpore luteo nascatur ? Si hoc, quo tempore tunc in animalibus mammalibus de eo corpore exeat ? Et quid vesiculæ ovarii huic ovo et toti generationis negotio utilitatis præstent ?* » — Le prix de 1825 est proposé par la *Classe de mathématiques ;* il est ainsi conçu : « On sait que, sous l'arc-en-ciel principal, il paraît souvent des bandes parallèles colorées et plus ou moins visibles, la Société désire en connaître les causes et les conditions physiques; elle désire savoir, s'il suffit pour s'en rendre compte des phénomènes de la réflexion et de la réfraction, ou bien s'il faut avoir recours aussi aux nouvelles découvertes sur l'inflexion et la polarité de la lumière. » — Le prix de 1826 appartient à la *Classe d'histoire.* C'est l'un des sujets les plus intéressans pour l'archéologie. « La Société veut une description de tous les *tumuli* de la Germanie, ainsi que des plus anciennes sépultures. Les objets qui y ont été découverts doivent y être expliqués. Il faudra aussi examiner les ouvrages qui ont paru sur ces *tumuli*, comparer entre eux les monumens de ce genre qui restent aux diverses nations, rechercher s'ils n'établiraient pas des rapports entre les peuples de l'Occident et du Septentrion, et ceux

de l'Asie. » — Les Mémoires devront parvenir dans le courant de septembre de chaque année; le prix sera de 50 ducats. — On se rappelle qu'en 1823 le sujet proposé était l'*explication de la décadence des Égyptiens depuis les Ptolémées;* malheureusement, la Société n'a reçu aucun Mémoire sur cette question. — *La Société royale* a fait des pertes nombreuses. La mort lui a ôté, dans le cours de l'année, M. Westfeld, membre résident; MM. Jenner, le comte Bertholet, le professeur Voigt, le baron de Best et le baron de Pommereul, associés étrangers; enfin, MM. Schneider de Breslau et Ludwig de Leipzig, correspondans. De nouveaux membres ont été admis, savoir: *Résidens.* MM. Langenbeck et Conradi, pour la *Classe de physique;* M. le professeur Muller, pour la *Classe d'histoire.* — *Associés étrangers.* Pour la *Classe de physique*, MM. de Gœthe, ministre d'État, M. Humphrey Davy, président de la Société royale de Londres. — *Correspondans.* M. Yelin, académicien de Munich; M. le conseiller d'État de Recke, de Mittau, M. Sachse, médecin, grand-ducal à Schwerin, et M. le capitaine d'artillerie Sabine, à Londres. C'est M. le conseiller Himly qui est directeur de la Société pour 1824; il est de la *Classe de physique*, et a remplacé M. Tychsen, qui était directeur en 1823, et qui appartient à la *Classe de philologie* et d'*histoire.*

P. Golbéry.

Jéna. — *Société de Minéralogie.* — Dans sa séance du mois de février dernier, cette Société a admis au nombre de ses membres honoraires M. le baron de *Stassart*, membre de la seconde chambre des États-généraux des Pays-Bas, etc., et M. *Van Bréé*, premier professeur de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers; elle a décerné le titre de membre correspondant à MM. le docteur *Van den Bosch*, de Rotterdam, membre de plusieurs sociétés savantes; *Ferrat*, secrétaire général de l'Académie des sciences de Toulon, et *Stoffels*, minéralogiste à Malines. De K—f, *vice-président de la Société.*

Hambourg. — *Médecine.* — La petite vérole fait ici de grands ravages depuis quelque tems. On évalue à 150 le nombre des individus attaqués de cette maladie, qui se trouvent maintenant à l'hôpital de cette ville; et ce n'est encore qu'une bien petite partie de la totalité des malades. Les bureaux (*dispensaires*) de vaccination gratuite sont assiégés par une foule immense, surtout depuis les dernières ordonnances rendues par le conseil de santé et les autres autorités. Ces ordonnances portent: 1° tout orphelin doit être vacciné de suite, s'il ne l'a pas encore été; 2° aucun individu ne recevra de secours de l'établissement pour les pauvres, s'il ne peut

prouver que lui et les siens ont été vaccinés; 3° aucun enfant ne sera admis dans les écoles gratuites, s'il n'a été vacciné; 4° personne ne sera admis à faire partie de la garnison ni du corps des gardes de nuit, s'il n'a un certificat de vaccination, etc. Les villes les plus voisines de Hambourg, dans les duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenburg, sont également en proie à l'épidémie, et les magistrats ont publié quelques règlemens pour s'opposer à ses ravages. Ainsi, il a été défendu à tous autres qu'aux médecins et aux chirurgiens de faire usage du vaccin : il a été prescrit à ces derniers de recueillir leurs observations sur la marche et les progrès de la maladie. A. J.

SUISSE.

Zurich. — *Physique.* — *Paratonnerres.* — M. Ziegler Steiner, de Winterthur, a soumis à la Société d'histoire naturelle de Zurich, dans sa séance du 23 février, une note sur les pointes de paratonnerres en platine massif, qu'il a inventées, et dont il a joint un modèle à sa note. Il arrive souvent que les pointes ordinaires en cuivre ou en cuivre doré, sont oxidées ou courbées; ces inconvéniens n'auront pas lieu avec les pointes de platine, métal beaucoup plus dur et moins susceptible d'oxidation. De fortes pointes de laiton fondues exprès, et dont l'extrémité est en platine, se vissent sur un morceau de fer, que l'on soude ensuite sur le paratonnerre. Celui-ci ne doit pas avoir plus de six pieds de long, à moins que la proximité de cheminées n'exige une plus grande longueur. Le conducteur, fait en fer feuillard, se termine en plomb dans l'intérieur de la terre. M. Ziegler fournit la vis de fer, la pointe de laiton et de platine pur, pour le prix modique de 4 francs de Suisse (5 fr. 80 c.)

N. d. R. On fait depuis long-tems en France des pointes de paratonnerres en platine; il ne peut y avoir de nouveau, dans celles de M. Ziegler, que la manière de les fabriquer et de les adapter : la modicité du prix nous paraît le principal avantage de son perfectionnement. M. T.

— La section collégiale de la *Société des Secours* a publié son rapport annuel sur l'administration des *Écoles d'instruction et de travail, fondées en faveur des enfans des pauvres bourgeois ou habitans de Zurich.* Ce rapport prouve, d'une manière non équivoque, que ces écoles, organisées convenablement, atteignent leur but, puisque toutes les forces et les facultés des enfans sont développées dans l'intérêt du genre de vie auquel ils sont appelés. La surveil-

lance de ces établissemens est régulière et active ; l'ordre qui y règne est parfait. Plus de trois cent cinquante enfans ont fréquenté ces diverses écoles dans le courant de l'année dernière. « Notre institution, est-il dit dans le rapport, doit une grande partie de son succès à la méthode de l'enseignement mutuel. Dégagée d'accessoires insignifians et de formes trop compassées, cette méthode n'a conservé chez nous que ses parties essentielles, propres à lui assurer la plus heureuse influence sur l'enseignement élémentaire dans les écoles nombreuses. Nous nous contenterons aujourd'hui de signaler un seul de ces avantages, peut-être trop peu remarqué jusqu'à ce jour : la partie *morale* de l'éducation s'est améliorée. Grâce à la méthode, le maître porte son attention plus facilement sur la discipline. Tant qu'il se trouvait seul chargé de l'enseignement, il ne pouvait pas songer à remplir une autre fonction. Le caractère de ses nombreux écoliers, leurs habitudes et peut-être leurs vices, la grossièreté de leurs discours et de leurs actions dans l'école et au dehors, tout cela lui était presque entièrement inconnu. Il n'en est plus de même. Les moniteurs, responsables de leur propre conduite, sont en outre chargés de surveiller celle des écoliers qu'ils instruisent, et, en cas de besoin, d'avertir le maître des choses qu'il ne doit pas ignorer. C'est ainsi qu'on prévient les mauvaises habitudes, ou que l'on neutralise le mauvais exemple. Si la source du mal n'est pas tarie, elle est du moins considérablement diminuée, et toute amélioration doit être regardée comme un gain. » — Les comptes font voir un accroissement progressif des fonds, dû à une bonne administration et à la générosité des citoyens. (*Nouvelliste Vaudois.*)

Genève. — *Publication prochaine.* — Plusieurs docteurs en chirurgie de notre ville viennent de se réunir pour travailler en commun à faire passer dans la langue française les ouvrages qu'ils croiront les plus utiles à la pratique chirurgicale, parmi ceux qui se publient dans les différentes langues de l'Europe. Ils se proposent de joindre à leurs traductions les notes et éclaircissemens que leur pratique leur fournira sur les sujets dont ils auront à s'occuper. Le premier volume est sous presse. L'ouvrage, de format in-8°, portera le titre de *Mélanges de chirurgie étrangère.* E.

Journaux publiés en Suisse. — Nous nous proposons de donner successivement une idée des diverses branches où s'exerce l'activité des esprits en Suisse ; car ce pays occupe, sous ce rapport, un rang honorable parmi les autres nations, si l'on compare ses ressources littéraires et ses établissemens philanthropiques, ou d'éducation, avec

l'étendue de son territoire [1]. Nous commençons par les journaux, et nous ne ferons connaître aujourd'hui que ceux qui correspondent aux feuilles quotidiennes de la France. — *Feuilles politiques.* — ALLEMANDES. — 1. Le *Messager suisse* (*Schweizer-Bote*), publié à Aarau, par M. *Zschokke;* une demi-feuille *in*-4°, une fois par semaine. Cette feuille paraît depuis vingt ans; elle est écrite dans le style populaire, et renferme plus de conseils d'économie rurale et domestique, etc., que de nouvelles. Elle a singulièrement contribué à répandre parmi le peuple de la Suisse allemande des notions d'une utilité journalière, et à dissiper des préjugés populaires, nuisibles comme le sont tous les préjugés. — 2. Le *Correspondant général de la Suisse* (*Allgemeiner Schweizerischer Korrespondent*), Schaffouse; une demi-feuille in-4°, et quelquefois un supplément, deux fois la semaine. Ce journal se publie depuis dix ans; il renferme par fois de courtes notices littéraires et des poésies assez piquantes. — 3. La *Gazette du vendredi, de Zurich* (*Zürcher-Freytags-Zeitung*), publiée par M. *David Bürkli;* demi-feuille in-4°. Cette gazette, fort ancienne, doit sa réputation et sa vogue au style épigrammatique dans lequel l'auteur exprime avec finesse des vérités utiles. — 4. *La Nouvelle Gazette de Zurich* (*Neue Zürcher-Zeitung*); demi-feuille in-4°; trois fois la semaine, et souvent un supplément consacré à la littérature de la Suisse. De tous les journaux, c'est celui qui donne le plus de place aux nouvelles de la Suisse. La partie littéraire est traitée avec beaucoup de soin et de conscience dans les supplémens. — 5. Le *Narrateur* (*der Erzæhler*), Saint-Gall; demi-feuille in-4°, et quelquefois un supplément; paraît une fois par semaine, depuis dix-huit ans. Il accorde quelque place à des notices littéraires et à des poésies. — 6. La *Gazette de Zug* (*Zuger Zeitung*); une demi-feuille in-4°; paraît une fois par semaine. Sa politique est innocente; sa littérature se borne, pour la prose, à l'anecdote, et pour la poésie, à la charade. — 7. L'*Ami des Suisses* (*der Schweizer Freund*), Berne; demi-feuille in-4°, une fois la semaine. Le patriotisme du rédacteur fait rarement des excursions hors du canton de Berne; ce journal en est à sa dixième année. — FRANÇAISES. — 8. La *Gazette de Lausanne*, ou *Journal suisse;* une feuille in-folio, deux fois la semaine; M. *Miéville* docteur en droit, rédacteur. Ce journal est connu, depuis long-tems, en France comme en Suisse. — 9. Le *Nouvelliste vaudois*, Lausanne;

(1) Il faut se rappeler que le territoire de la Suisse a moins de 717,000 milles géographiques carrés, et que ce pays compte moins de 1,800,000 habitans.

une feuille in-folio, deux fois la semaine; M. Fischer, libraire-rédacteur. Ce journal ne paraît que depuis le 3 de janvier de cette année; deux colonnes sont régulièrement consacrées aux nouvelles de la Suisse, et un espace assez considérable à la littérature, surtout à celle de la patrie. Il joint à des idées saines et utiles, un esprit de sagesse et de modération. — ITALIENNES. — 10. Le *Courrier suisse* (*Corriere suizzero*), Lugano; une feuille in-folio, deux fois la semaine. Ce journal mérite son titre, puisqu'il s'occupe des affaires de son pays. — 11. La *Gazette du Tessin* (*Gazzeta Ticinese*), Lugano; demi-feuille in-4°. Cette feuille paraît ignorer l'existence de la Suisse; elle n'en parle presque jamais. — Ceux de ces journaux qui ont une couleur, et c'est le plus grand nombre, ont celle d'un patriotisme éclairé : quelques-uns n'ont jamais eu de couleur; il en est d'autres qui en ont changé. CH. MONNARD.

ITALIE.

NAPLES. — *Exposition des produits de l'industrie.* — Le roi vient d'ordonner que, le 30 mai prochain, il sera fait, dans la salle de l'intendance de Naples, une exposition générale des ouvrages et des produits en tous genres sortis des fabriques et des ateliers de ses états. S. M. se réserve de donner des témoignages de sa satisfaction aux artistes dont les productions seront distinguées dans cette exposition.

SICILE. — *Littérature.* — *Réclamation.* — « Une notice que vous avez insérée dans votre *Revue*, sur la littérature de la Sicile (tome XXI, page 473), n'est point exacte, ni même d'accord avec ce que vous avez annoncé ailleurs dans le même recueil. Comme les autres articles, en général, rédigés avec beaucoup de critique et d'impartialité, attestent votre bonne foi, nous vous prions de rectifier vos observations par celles que nous avons l'honneur de vous adresser. Il semble que vous avez voulu exagérer la disette de productions littéraires en Sicile; car, en vous donnant la peine de compter des ouvrages très-médiocres dont vous n'aviez fait aucune mention, et en omettant quelques-uns des meilleurs que vous aviez vous-mêmes annoncés avec éloges, vous nous attribuez des ouvrages qui ne nous appartiennent point : tel est, par exemple, le mélodrame intitulé *le Soupçon funeste*, qui est du comte Giraud, romain. Or, comme nous refusons ce qui n'est pas à nous, nous osons de même revendiquer ce qui nous appartient en propre. C'est vous-même qui avez instruit le public de l'importante découverte d'Apre, faite par le baron Judeca, et de son ouvrage sur les restes de cette ancienne ville. De même, vous avez

donné de savantes analyses sur les *Principes de Jurisprudence criminelle* de M. Foderà, sur les ouvrages géologiques de M. Ferrara, et spécialement sur les différentes productions du professeur Scinà, qui réunit le goût le plus exquis de la littérature classique aux connaissances les plus solides dans les sciences physiques. Vous avez aussi annoncé les *Mémoires économiques* de M. Scrofani, un des membres correspondans de l'Institut de France, et déjà connu par d'autres ouvrages traduits en plusieurs langues. Les mêmes honneurs ont été rendus au marquis Gargallo, pour tout ce qu'il a publié tant en prose qu'en vers, et surtout pour sa traduction d'Horace. Nous pourrions encore citer ici une *Constitution fédérative* pour l'Italie, publiée à Londres, et dont l'auteur est un Sicilien; mais nous croyons en avoir dit assez pour espérer que vous voudrez bien avoir la bonté de rectifier l'article en question. C'est ce que réclament l'honneur de votre recueil et celui de notre pays. » *Un Sicilien.*

Livourne. — *Publication prochaine.* — Le libraire Masi vient de mettre sous presse la traduction du *Cours complet de mathématiques pures* de Francoeur, traduit sur l'édition française de 1819, par le professeur *Joseph* Boniri. L'ouvrage formera 2 vol. in-8°.

Florence. — *Publications prochaines.* — *Éducation.* — Le directeur de *l'Anthologie de Florence* se propose de publier une *Bibliothèque d'éducation* pour les Italiens. Pour cette première année, il donnera les ouvrages suivans: *Les Conseils de Mme Fabre d'Olivet, sur l'éducation physique et morale des enfans. Les Voyages d'un Étudiant dans les cinq parties du monde;* par M. Depping: l'éditeur a cru devoir ajouter quelque chose à cet ouvrage, dans ce qui concerne l'Italie. *Les Enfans, ou leurs Caractères;* par miss Edgeworth: l'éditeur les a complétés avec les contes moraux du même auteur. *Les Entretiens sur la Physique générale;* par Mme Marcet, avec quelques modifications et annotations. La *Méthode de* M. Ordinaire, *pour l'enseignement des langues*, avec des modifications. *Essai sur les principes élémentaires de l'éducation;* par M. *Spurzheim*, en quelques endroits abrégé, et en quelques autres plus ou moins augmenté, au moyen des observations que l'auteur lui-même a déposées dans ses autres ouvrages. *Récits populaires* de miss Edgeworth. — Cette entreprise, vraiment utile à l'Italie, fait honneur à ceux qui l'ont conçue, à ceux qui l'exécutent, aux pays et aux auteurs à qui l'on doit les ouvrages adoptés. On espère que plusieurs Italiens s'occuperont bientôt d'ouvrages de ce genre, dont quelques-uns pourront être mieux appropriés aux besoins de leur pays que ceux qui sont empruntés aux langues étrangères. F. Salfi.

GRÈCE.

Missolunghi, 15 *février*. — *Instruction publique*. — Six écoles d'enseignement mutuel, dites à la Lancastre, installées à Tripolitza, à Mistra, à Caritène, à Gastouni, à Calamata et à Phanari, font chaque jour de tels progrès, qu'il ne se trouvera bientôt plus dans cette contrée aucun homme que l'on puisse qualifier du nom d'*Analpharitos*, ou illétré. Du côté de Missolunghi, le colonel anglais Stanhope a fondé un hôpital militaire, et le prince Mavrocordato, une école lancastérienne. La régénération de la Grèce étend sa bienfaisante influence par une instruction populaire plus généralement répandue; et l'héroïsme dans les armées, la sagesse dans les conseils, l'instruction dans les écoles, la bienfaisance dans les institutions, le généreux concours de plusieurs étrangers, Français, Anglais, Allemands, Suisses, Italiens, etc., nobles représentans des nations chrétiennes, semblent garantir les succès d'une cause sacrée, qui est celle de la civilisation contre la barbarie. M. A. J.

PAYS-BAS.

Louvain. — *La Société de Médecine de cette ville* propose, pour sujet de prix, la question suivante : « *Établir le diagnostic caractéristique et comparatif des affections, tant aiguës que chroniques, des organes contenus dans la poitrine.* » Le prix consiste dans une médaille d'or de 20 ducats. La Société donnera la préférence au mémoire qui pourra servir de manuel au jeune praticien. Les mémoires écrits en latin, hollandais ou français, doivent être adressés, avant le 1er mars 1825, à M. le docteur Jacotot, secrétaire-général de la Société, à Louvain.

Gand. — *Société royale des beaux-arts et de littérature*. — Cette société, sur la proposition de M. Camberlyn d'Amougies, l'un de ses membres-directeurs, vient d'admettre au nombre de ses membres correspondans, M. Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine de Paris, connu par la mission qu'il a remplie à Barcelonne avec les docteurs Bally, François, Audouard, et le jeune et infortuné Mazet, qui a péri victime de la fièvre jaune.

De Kirckhoff.

Bruxelles. — *Industrie*. — Le roi à accordé les trois brevets suivans à M. Vanderheyden, de Bruxelles : 1° brevet de cinq ans pour un filtre perfectionné, à filtration ascendante; 2° brevet de cinq ans pour un appareil perfectionné, à l'effet de chauffer l'eau; 3° brevet

de cinq ans pour de nouvelles baignoires perfectionnées, quant à la manière d'y conduire et d'y renouveler l'eau. De R—g.

Instruction publique. — Universités. — Voici le nombre des étudians dans chacune des six Universités suivantes des Pays-Bas :

Universités de Louvain	. . . .	326	élèves.
« « Liége.	. . . . .	446	«
« « Gand.	. . . . .	286	«
« « Leyde	. . . . .	402	«
« « Utrecht.	. . . . .	377	«
« « Groningue	. . .	290	«
Total.	. . . . .	2,127	élèves.

O**.

FRANCE.

Gironde. — Saint-André de Cubsac. — *Bac à manége. — Réclamation.* — Dans le 61e cahier de votre intéressant recueil tome XXI, page 230), en parlant du bateau à manége, qui fait le service du passage de Cubsac, sur la Dordogne (grande route de Paris à Bordeaux, par Tours et Angoulême), votre correspondant a été induit en erreur, lorsqu'il a confondu ce bel et utile établissement avec une tentative chimérique faite par M. Touchart, de naviguer sur la Garonne, de Bordeaux à Marmande, au moyen d'un bateau mu par des chevaux. — Le bateau le *Saint-Louis*, construit d'après les modèles de pareils bâtimens, qui servent pour le passage de fleuves et de rivières des États-Unis d'Amérique, employé au passage important de Cubsac (conformément à un traité passé entre M. Ed. Church, consul Américain, et M. le directeur général des ponts et chaussées), a 80 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, et la solidité nécessaire pour recevoir toute espèce de voitures, même celles de roulage de plus grandes dimensions, avec leurs charges et attelées de leurs chevaux. — Les voitures arrivent à bord et débarquent en tout tems, conduites par les chevaux sur des avant-ponts mobiles, d'une pente douce, qui offrent à peu près les mêmes facilités qu'un pont ordinaire, et la plus grande sécurité pour les voyageurs. — Le bateau, mu par un mécanisme ingénieux adapté à des roues à aubes, parcourt la largeur de la rivière, qui est de près de 500 mètres, en 12 minutes, terme moyen; tandis que les anciens bateaux offraient de grandes difficultés pour les embarquemens et les débarquemens, et que la traversée étaie d'une à deux heures, quand on était contrarié par les vents et par les courans. — L'Éta-

blissement actuel forme le complément obligé du pont de Bordeaux ; outre les grandes facilités et économies de tems qu'il procure aux voyageurs, il offre un avantage inappréciable au commerce, en donnant les moyens de faire arriver les marchandises directement des magasins de Paris dans les magasins de Bordeaux, et *vice versa* sans les exposer aux retards, aux frais multipliés, aux dégradations, qui résultaient jusqu'ici de la nécessité de les décharger à Cubsac, de les embarquer sur des bateaux incommodes, de les débarquer à Bordeaux et de les transporter à la douane et aux magasins. M.

N. d. R. L'article qui a donné lieu à cette réclamation nous ayant été adressé par un de nos correspondans de Bordeaux, nous avons dû le croire exact, et nous nous empressons de réparer une erreur qu'il nous était bien difficile de ne pas commettre.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de mars* 1824. — *Séance du* 1er. — Le ministre de la marine adresse des échantillons de charbon de terre dans lequel s'est opérée une combustion spontanée à l'arsenal de Brest (Commission déjà nommée).—M. Paulet adresse sa traduction de l'*Histoire des plantes de Théophraste*, en manuscrit (MM. Desfontaines et du Petit-Thouars, commissaires).—M. Cuvier lit un mémoire intitulé : Nouvel examen d'un animal fossile des schistes de Solenhoffen, qui paraît appartenir à la classe des reptiles, et qui a été nommé *plérodactyle*. — M. Geoffroy annonce la découverte d'une *nouvelle chauve-souris frugivore* en Amérique. — M. Jomard lit une notice sur les découvertes récentes faites en Afrique. — M. Becquerel lit un mémoire sur les actions magnétiques produites dans tous les corps par l'influence de courans électriques très-énergiques (MM. Arago, Dulong et Fresnel, commissaires). — M. Paixhans, lit un mémoire concernant les experiences faites à Brest sur un nouveau moyen de force maritime (MM. de la Place, Prony, le duc de Raguse, de Rossel et Sané, commissaires). — M. Gay-Lussac fait un rapport sur le perfectionnement apporté à *l'hygromètre* de Saussure, par M. Babinet. « Cet appareil, simple et ingénieux, dit en terminant M. le rapporteur, facilitera beaucoup l'étude des propriétés hygrométriques des corps, et apportera un plus haut degré de précision dans les observations météorologiques. Nous pensons en conséquence qu'il mérite l'approbation de l'Académie. »

Du 8. — M. Bulle, de Besançon, envoie un manuscrit intitulé

Système rotatif rayonnant (MM. Ampère et Girard, commissaires). — M. Bussy fait connaître divers résultats des expériences qu'il vient de faire sur le gaz acide sulfureux. Il décrit le procédé qu'il emploie pour rendre cette substance liquide, et en indique plusieurs propriétés. — Mlle Sophie Germain, auteur de travaux sur les vibrations des surfaces sonores, adresse un manuscrit concernant les effets dus à l'épaisseur plus ou moins grande des plaques élastiques (MM. de la Place, Prony et Poisson, commissaires). — M. Poulliot présente un mémoire intitulé : Essai sur l'oscillation des eaux de la mer, considérée comme force mouvante (MM. de Prony et Girard, commissaires). — M. Poncelet, capitaine du génie, présente un mémoire intitulé : Sur les centres et moyennes harmoniques, pour faire suite au Traité des propriétés projectives des figures, et servir d'introduction à la théorie générale des propriétés projectives des courbes et des surfaces géométriques (MM. Legendre, Ampère et Cauchy, commissaires). — M. Moreau de Jonnès communique de vive voix les détails qui lui sont parvenus sur les nouveaux ravages causés par la fièvre jaune à la Guadeloupe, et principalement au fort Saint-Charles. La maladie a diminué d'intensité vers le milieu de novembre dernier. — D'après le rapport de M. Desfontaines, l'ouvrage de M. Auguste Saint-Hilaire, intitulé *Monographie des genres sauvagesia et lavradia*, renferme un grand nombre d'observations nouvelles et très-intéressantes. Il obtient les éloges de l'Académie, et sera inséré dans le recueil des savans étrangers. — M. de Humboldt annonce à l'Académie la triste nouvelle de la mort de M. Bowdich, arrivée le 10 janvier dernier, sur les bords de la Gambie, à son retour du voyage qu'il avait fait au pays des Ashantées. M. Bowdich avait séjourné assez long-tems à Paris, et il ne cachait point sa prédilection pour cette commune patrie des savans. Il a succombé, très-jeune encore, aux travaux qu'il avait entrepris pour l'avancement des sciences. Il laisse des matériaux précieux pour la géographie, l'histoire naturelle, etc., que Mme Bowdich se propose de rendre publics. — M. Moreau de Jonnès lit un mémoire qui a pour titre : Recherches pour servir à l'histoire du *trigonocéphale fer de lance*, ou grande vipère des Antilles. — M. Cagniard de la Tour dépose un manuscrit contenant l'exposé de ses nouvelles recherches sur le gaz acide carbonique, et d'autres substances gazeuses qu'il obtient à l'état liquide. Il met sous les yeux de l'Académie divers produits résultant de ses expériences. — M. Dulong lit un rapport Sur les recherches de M. Rousseau, relatives à la conductibilité

électrique de diverses substances. « M. Rousseau, dit le savant rapporteur, a constaté un fait très-singulier, et dont la connaissance pourra devenir fort utile au commerce; c'est que l'huile d'olive possède une propriété conductrice très-inférieure à celle de toutes les autres huiles végétales ou animales, qui présentent pourtant avec elle la plus forte analogie dans toutes leurs propriétés physiques. Nous avons observé, par exemple, que pour produire une certaine déviation, tout étant égal de part et d'autre, l'huile d'olive exigeait 40 minutes, et l'huile de faîne ou de pavot 27 secondes. En ajoutant à l'huile d'olive un centième seulement d'une autre espèce d'huile, on réduit à 10 minutes le tems nécessaire pour produire le même effet. Il serait donc facile de découvrir, en partant de cette donnée, les plus petites traces d'une huile qui aurait été mêlée par fraude à l'huile d'olive. » L'Académie engage M. Rousseau à poursuivre ses recherches avec le zèle et la persévérance qui l'ont déjà conduit à des résultats immédiatement applicables aux arts, et à examiner les diverses questions énoncées par le rapporteur, et dont la solution serait très-importante pour la théorie encore si obscure des piles sèches.

Du 15. — M. Payen adresse une analyse de la racine du *topinambourg* (helianthus tuberosus) (MM. Vauquelin et Chaptal, commissaires). — M. Bussy annonce qu'après avoir liquéfié le *gaz acide sulfureux*, il est parvenu à liquéfier le *chlore*, le *cyanogène* et *l'ammoniaque* (MM. Thénard, Gay-Lussac et Dulong, commissaires). — M. Moreau de Jonnès met sous les yeux de l'Académie les petits près de naître du *trigonocéphale fer de lance* MM. Molard et Fresnel font un rapport sur l'instrument proposé par M. Thilorier pour exécuter des miroirs paraboliques et autres. L'Académie accorde son approbation au procédé de M. Thilorier, pour l'encourager à poursuivre ses essais, encore susceptibles de perfectionnement. — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire sur le *système osseux, comme donnant les indications les plus certaines des affinités zoologiques, et sur les causes présumées de cette supériorité de témoignage*. — M. Latreille lit l'extrait d'un mémoire sur l' *Afrique centrale*. — M. Mongez lit un mémoire sur les arbres nommés par les Romains *citrus* et *citrum*, et sur les arbres nommés par les Grecs θυον — M. le baron Blin lit des recherches sur les phénomènes du son, et sur la théorie des vibrations (Commission déjà nommée).

Du 22. — Le ministre de l'intérieur adresse un nouveau rapport du sous-préfet d'Embrun, contenant les observations qu'il a faites

aux glaciers de Chamouny. — M. Magendie communique le résultat de ses expériences sur le sens de l'odorat. Il annonce que ce sens n'est pas entièrement détruit par la section du nerf olfactif, et expose aussi dans une note les effets variés qui résultent de la section des nerfs de la cinquième paire dans le crâne. — M. de Freycinet donne lecture d'une lettre de M. Duperrey, commandant d'une expédition de découvertes autour du monde. Cette lettre, écrite de la baie de Matavaï sur l'île de Taïti, annonce la découverte de quatre îles, dans le voisinage de l'Archipel dangereux, et diverses observations sur les variations diurnes de la déclinaison de l'aiguille aimantée, et sur l'intensité de la force magnétique. Les observations ont été faites au port de Payta, sur la côte du Pérou, et entre l'équateur magnétique et l'équateur terrestre. — M. Percy lit un rapport sur le mémoire de M. Civiale ayant pour titre : *Nouveau moyen de détruire la pierre dans la vessie, sans recourir à l'opération de la taille.* M. Civiale ayant fait imprimer la description de son instrument, et le détail des cures qu'il a opérées au moyen de cette admirable invention, nous nous contenterons de citer les conclusions du rapporteur, que l'Académie s'est empressée d'approuver : « Voulant tenir un juste milieu entre l'enthousiasme qui exagère tout, et la prévention contraire qui cherche à tout rabaisser, nous estimons que la méthode de M. Civiale est également glorieuse pour la chirurgie française, honorable pour son auteur, et consolante pour l'humanité; que nonobstant l'insuffisance dont elle peut être dans quelque cas, et de la difficulté de l'appliquer dans quelques autres, elle ne peut manquer de faire époque dans l'art de guérir, qui la regardera comme une de ses ressources les plus ingénieuses et les plus salutaires; enfin, que M. Civiale, qui a bien mérité de sa noble profession et de ses semblables, a acquis aussi des droits à l'estime et à la bienveillance de l'Académie, dans le sein de laquelle la philanthropie à son culte comme les sciences y ont leurs autels. » M. Gay-Lussac lit en son nom, et au nom de M. Liebig, un mémoire intitulé : *Analyse du fulminate d'argent* — M. Serullas, pharmacien en chef à Metz, présente un mémoire intitulé : Nouveau composé d'iode, d'azote et de carbone ou *cyanure d'iode* (MM. Thénard et d'Arcet, commissaires).

Du 29. — On lit une note de M. Becquerel où il annonce qu'au moyen d'un appareil extrêmement sensible, il est parvenu à déterminer les actions électro-motrices des dissolutions acides et alcalines dans leur contact avec un métal quelconque, et celles qui ont

lieu quand deux métaux différens sont séparés par un liquide. — M. Mongez termine la lecture de son mémoire sur le *citrus* des Romains et le θοων des Grecs. — M. Foulhioux, élève interne à l'Hôtel-Dieu, lit un mémoire intitulé : Remarques anatomiques et physiologiques sur le système nerveux ganglionaire (MM Geoffroy, Duméril et Magendie). — On présente pour M. Roche une analyse abrégée de son mémoire sur une nouvelle manière de représenter les lois du mouvement de rotation des corps autour d'un point fixe ou autour de leur centre de gravité, et d'en calculer toutes les circonstances (MM. Ponisot, Ampère et Cauchy). M. Ponisot déclare qu'il a terminé un travail où se trouvent plusieurs théorèmes semblables à ceux de M. Roche, bien qu'il n'ait eu aucune communication du mémoire de ce géomètre. — L'Académie arrête un règlement qui a pour but de régulariser et de hâter la publication de ses mémoires et de ses rapports. Elle s'impose l'obligation de publier tous les ans un volume de 600 pages au moins. A. M—r.

— *Académie française. — Séance du 6 avril.* — M. Aignan a lu la suite de ses *Études sur Racine*; M. Lémontey, *Quelques idées sur la Précision dans le style et dans les langues*, et M. Villemain, une *Notice sur Shakspeare.*

— *Séance générale annuelle des quatre Académies* (24 avril). — M. Auger, qui présidait, comme directeur de l'Académie française, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a retracé l'origine, les progrès, les abus et les dangers du nouveau genre introduit dans la littérature, et qu'on a jusqu'ici désigné plutôt que défini, sous le nom de *romantisme*. Tout en applaudissant aux saines doctrines littéraires dont M. Auger s'est établi le défenseur, on pourrait peut-être lui reprocher une prévention injuste contre la littérature allemande. — Les *Recherches chronologiques*, que M. Abel Remuzat a lues ensuite, *sur l'origine de la hiérarchie lamaïque*, étaient riches en détails ingénieux et piquans. — A cette lecture a succédé celle d'un rapport d'un haut intérêt, de M. Georges Cuvier, sur l'*État actuel des sciences naturelles, et sur leurs accroissemens depuis la paix*. Ce savant a su faire apprécier, en peu de mots les grands progrès que toutes les branches de l'histoire naturelle ont faits dans ces dernières années; et il a profité de cette circonstance pour rendre un hommage public aux naturalistes voyageurs de toutes les nations qui, depuis dix ans, parcourent les pays les plus éloignés et les moins connus, dans le seul espoir d'avancer la science par leurs découvertes. Parmi les noms qu'il a cités, on a remarqué ceux des princes de Neuwied,

de Guillaume de Wurtemberg, et de nos jeunes compatriotes, MM. Diard, Duvaucel et St-Hilaire. — La séance a été terminée par M. Lémontey, qui, dans un *Essai sur la précision dans le style, les langues et la pantomime*, a donné une preuve nouvelle du goût, de la finesse d'aperçus et du talent d'écrire qui le distinguent.

— *Société royale et centrale d'agriculture. — Séance publique annuelle* (25 avril). — Le ministre de l'intérieur, M. de Corbière, dans un discours improvisé, a félicité la Société sur ses succès et sur la salutaire influence qu'elle exerce dans les départemens, en encourageant par ses travaux les progrès du premier et du plus utile de tous les arts. — M. Sylvestre, secrétaire perpétuel, a lu une notice biographique sur le comte Herwyn de Nevèle, pair de France et membre de la Société, mort le 16 mars dernier. — La Société a ensuite distribué sept médailles d'or et quatre médailles en argent.

Théâtres. — *Académie royale de musique. — Ipsiboé*, opéra en quatre actes, paroles de M. de Saint-Yon, musique de M. Kreutzer, ballets de M. Gardel, décorations de M. Ciceri (2 avril). — Le roman de M. d'Arlincourt a fourni le sujet de cet opéra, pour lequel le poëte a eu bien peu de frais d'imagination à faire. M. de Saint-Yon s'est contenté d'imiter son modèle, sans se permettre d'y faire des changemens qu'auraient peut-être exigés le goût et la raison; aussi n'a-t-il produit qu'un ouvrage médiocre et peu intéressant. Alamède, qui obéit aveuglément aux ordres d'Ipsiboé, quoique celle-ci paraisse se faire toujours un jeu de le tromper, se rend à Aix pour apprendre enfin de la bouche de la magicienne à quels parens il doit le jour. Mais il n'obtient d'elle aucun des aveux qu'il en attendait; seulement, elle lui fait conférer l'ordre de chevalerie et lui remet une plaque en pierreries. Des tombeaux où s'est passée cette dernière scène, le poëte nous transporte avec Alamède au palais de Zénaïre, reine de Provence; là, une fête brillante et des danses voluptueuses achèvent de séduire le cœur du jeune troubadour; il déclare à la princesse, dont il a sauvé la vie on ne sait ni où, ni comment, qu'il l'adore depuis long-tems. Un bruit tumultueux interrompt cette scène d'amour, et des guerriers armés viennent apprendre à Alamède qu'il s'appelle Edgard. Au quatrième acte, celui-ci parvient, au moyen du talisman en pierreries, à soustraire Zénaïre aux fureurs de ces guerriers; bientôt il apprend qu'il est fils d'Ipsiboé, et que celle-ci est la reine légitime de Provence; mais on ne lui explique pas comment sa mère avait perdu sa couronne. L'amoureux Edgard refuse le trône, s'il ne peut le partager avec Zénaïre; et celle-ci montre envers

lui la même générosité lorsque ses partisans ont à leur tour triomphé des révoltés, et lui accorde sa main. — Un meilleur ouvrage eût sans doute mieux inspiré M. Kreutzer, à qui l'on doit déjà plusieurs belles partitions. Celle d'Ipsiboé paraît néanmoins digne de l'auteur d'*Aristippe* et de *la Mort d'Abel*. L'ouverture est d'un style brillant et vigoureux; les chœurs produisent en général un bel effet. Le final du troisième acte a été surtout applaudi. Le duo du premier acte : *Allons de châteaux en châteaux;* la romance chantée par Nourrit fils (Alamède); l'air gracieux du troisième acte : *Que n'ai-je aimé la fille du vallon*, sont des morceaux pleins de charme. On peut reprocher aux airs de danse de manquer d'originalité.—Les ballets de M. Gardel sont dessinés avec talent, et exécutés par l'élite de la danse. Quelques-unes des décorations sont dignes de la réputation de M. Ciceri, surtout celle qui représente le palais des rois de Provence au quatrième acte. A. J.

— *Premier Théâtre-Français.* — *Jane Shore*, tragédie en cinq actes; par M. Lemercier. (1er avril.) — *Second Théâtre-Français.* — *Jane Shore*, tragédie en cinq actes; par M. Liadières. (2 avril.) — Les deux poëtes français ayant puisé à la même source, la tragédie anglaise de Rowe, nous donnerons d'abord l'analyse de cet ouvrage, et nous montrerons ensuite en quoi MM. Lemercier et Liadières ont suivi leur modèle ou s'en sont éloignés. — L'action se passe à Londres, en 1483; Richard, duc de Glocester, frère du roi Édouard IV, gouverne le royaume, au nom de son neveu Édouard V, enfant âgé de 13 ans, sous le titre de protecteur. Il dévoile ses desseins à Ratcliff et à Catesby, deux de ses plus dévoués serviteurs; il aspire à la couronne; déjà il a su séparer de leur mère ses deux neveux, qu'il a mis sous sa garde, dans la tour de Londres; les plus chauds partisans de la reine et des jeunes princes ont été proscrits, ou sont en ce moment décapités à Pomfret : tout est préparé pour l'usurpation qu'il médite. Seulement, il voudrait gagner Hastings, lord chambellan, personnage considérable par son rang et sa popularité, et qui semble fidèlement attaché au sang d'Édouard. Cependant, ce cœur si ferme, dit Glocester, s'est laissé dompter par la jeune Alicia, belle et noble lady, qui a tout sacrifié à l'amour d'Hastings. Déjà, répond Catesby, ce volage amant est las de la tendresse d'Alicia, et ses yeux se tournent vers un autre objet. Hastings confirme lui-même ces soupçons, en venant implorer le protecteur en faveur de Jane Shore, cette belle maîtresse du feu roi, qu'on a dépouillée de tous ses biens, et qui vit dans les remords et dans les larmes. Richard, qui

devine le sentiment que Jane inspire à Hastings, saisit cette occasion de le mettre dans ses intérêts, et lui promet d'accueillir avec bonté sa belle cliente. Ici la scène change, et, du palais du protecteur, le poëte nous transporte dans la maison de Jane. Belmour, ami de cette infortunée, lui présente un vieillard, nommé Dumont, qui désire entrer à son service. Cet homme est d'Anvers; c'était la patrie de Shore; il l'a connu, dit-il, il a assisté à ses funérailles. Ce souvenir fait couler les pleurs de Jane, que le poëte présente sous les couleurs les plus favorables, et à laquelle il donne toutes les vertus qui peuvent lui faire pardonner sa faute. Il développe heureusement ce caractère, dans la dernière scène du premier acte, entre Jane et Alicia, son amie. — Le second acte commence à l'entrée de la nuit; Alicia sort de chez Jane, qui lui a confié, en dépôt, ses diamans, seul débris de sa fortune. On voit qu'Alicia est tourmentée d'un sentiment jaloux, que lui inspire la protection qu'Hastings accorde à son amie; ses soupçons redoublent lorsqu'elle voit ce lord arriver, à cette heure, chez Jane, pour lui annoncer le gracieux accueil du Protecteur. Après une scène fort vive de part et d'autre, Alicia sort, en menaçant Hastings de toute sa vengeance. La scène suivante est de celles qui caractérisent un théâtre; Hastings, se prévalant du service qu'il rend à Jane, et des mœurs que suppose sa vie passée, lui déclare assez brutalement qu'il est amoureux d'elle, et qu'il prétend être écouté. La vertueuse résistance de Jane n'est à ses yeux qu'un hypocrite refus, et il se dispose à l'entraîner de force dans sa chambre, en lui adressant les discours les plus outrageans, lorsque Dumont paraît. Tous deux mettent l'épée à la main; Hastings est désarmé, et sort en jurant de punir cet affront. Jane finit l'acte, en prenant avec Dumont la résolution de se retirer dans une solitude champêtre. — Au troisième acte, nous sommes au palais du Protecteur. Alicia tient un papier destiné à faire connaître à Glocester qu'Hastings s'opposera de tout son pouvoir à la perte des enfans d'Édouard, et que c'est Jane qui l'excite à prendre leur défense contre le Protecteur. Celle-ci paraît; elle vient réclamer la liberté de Dumont, qu'Hastings a fait arrêter, et présenter à Glocester l'exposé de ses malheurs. Alicia trouve le moyen de substituer le papier qu'elle tient à celui que Jane lui montre; et ainsi cette malheureuse remet au Protecteur, qui s'avance, une dénonciation contre elle-même. Glocester ne sait comment expliquer cette bizarre aventure; mais il ne laissera pas d'en faire son profit, et dans la scène suivante, il emploie toute la dissimulation dont il est doué pour pénétrer les secrets sentimens d'Hastings: il juge qu'il

ne parviendra jamais à le gagner. Alors, par un de ces retours familiers à ce caractère hypocrite, il loue avec affectation une si noble fidélité. — Au quatrième acte, le Protecteur balance encore à perdre Hastings; il voudrait pouvoir se servir de son immense crédit sur le peuple; il veut faire, pour le gagner, une dernière tentative. Il ordonne qu'on lui amène Jane; il l'engage à se servir de toute son influence sur Hastings pour le déterminer à abandonner les enfans d'Édouard, et il promet de payer magnifiquement ce service. Jane est trop tendrement attachée à la mémoire de son royal amant pour vouloir se rendre complice des attentats que l'on médite contre les jeunes princes. Glocester la menace de faire revivre contre elle la loi qui condamne l'adultère à mourir de faim, et il l'accable des railleries les plus outrageantes. Cet indigne traitement ne fait qu'exalter le courage de cette femme intrépide; elle brave le tyran, fait des vœux ardens pour le salut de ses tendres victimes, et accepte le terrible châtiment dont on la menace, comme une juste expiation de ses fautes. Glocester la fait entraîner par ses gardes, en ordonnant de proclamer la peine de mort pour quiconque donnerait à cette malheureuse du pain, de l'eau, ou un asile. Nous passons dans la chambre du conseil, où l'on doit fixer le jour du couronnement du jeune roi; mais Glocester s'écrie tout à coup que des ennemis de l'état conspirent contre sa vie; qu'on emploie pour le perdre la magie et les sortiléges: il montre son bras desséché, pour preuve de l'accusation qu'il porte contre Hastings et Jane Shore, auteurs de ces maléfices régicides. Il ordonne que la tête d'Hastings soit soudain abattue, et il jure qu'il ne prendra aucune nourriture avant qu'on la lui ait apportée. Il sort, et tout le monde le suit. Alicia, informée du succès de sa dénonciation, accourt désespérée: elle s'avoue coupable du coup qui frappe Hastings, et se jette à ses pieds. Hastings lui pardonne et marche au supplice, en la conjurant de ne point poursuivre de sa haine sa malheureuse amie. Cette prière ne fait qu'irriter Alicia, et elle sort en exhalant contre Jane toutes les imprécations d'une fureur jalouse. — Deux jours se passent entre le quatrième et le cinquième acte. Nous voici dans une rue de Londres. Belmour paraît avec Dumont, qui a recouvré sa liberté après la mort d'Hastings; il lui raconte comment Jane a fait amende honorable, et toutes les insultes qu'elle a reçues de la populace. Dumont, dont jusqu'alors le vrai nom n'avait pas été révélé au spectateur, raconte comment sa femme lui fut enlevée; il a tout pardonné, et, pour lui sauver la vie, va braver tous les périls. Belmour et lui sortent par différens côtés pour la chercher. L'auteur

nous montre une autre rue, dans laquelle nous trouvons Jane les cheveux épars, les pieds nus, les vêtemens en désordre, pâle et mourante; elle tombe exténuée de fatigue et de besoin. Une lueur d'espérance la ranime en apercevant le seuil de la maison d'Alicia; mais celle qui fut son amie, qui, trois jours auparavant, a reçu en dépôt la seule fortune qui lui restât, la méconnaît et la repousse avec un cruel dédain. Sa raison s'est égarée; le souvenir d'Hastings la poursuit sans cesse; elle croit voir son ombre sanglante qui l'appelle, et sort précipitamment. Belmour paraît, et bientôt après Dumont, ou plutôt Shore, car il a quitté son déguisement. Jane le reconnaît, il lui pardonne; et Catesby, qui s'avance avec des gardes, l'arrête pour avoir violé la loi portée contre Jane. La malheureuse expire dans les bras de son époux.—Cette pièce offre plusieurs scènes touchantes; mais, dans son ensemble, elle n'inspire pas un intérêt bien vif. La situation des divers personnages n'est point combinée de manière à produire le pathétique; rien de plus froid que cette double intrigue d'Hastings avec Alicia et Jane. L'amour d'Alicia, sa jalousie, ses fureurs, sa démence n'éveillent aucun sentiment passionné dans l'âme du spectateur, non plus que l'amour brutal d'Hastings pour Jane : nous ne trouvons aucune sympathie pour de pareils personnages; le mari lui-même est tout-à-fait sacrifié, et le poëte n'a rien tiré de ce déguisement, dont l'invraisemblance ne pouvait se justifier que par quelque beauté d'un grand effet. Jane seule inspire un intérêt soutenu, et une pitié déchirante dans son agonie; malheureusement, elle est presque toujours dans une situation passive, et le péril ne commence guère pour elle qu'au quatrième acte. Quant au personnage de Glocester, il est bien inférieur, pour l'originalité et la profondeur, au Richard III de Shakspeare. Nous avons dit qu'Hastings offre peu d'intérêt dans l'ensemble de l'action où il est placé; nous devons ajouter que, si nous considérons ce rôle isolément, nous trouverons que le poëte a fort bien peint, dans ce personnage, certains courtisans de ces tems grossiers. Insolent et despote envers ses inférieurs, brutal et débauché avec les femmes, fidèle et dévoué jusqu'à la mort au sang de ses maîtres, Hastings offre ce mélange de bassesse et d'héroïsme qui compose un caractère marqué au coin d'une nature vulgaire. Cette imitation plaît à nos voisins; peut-être elle leur plaît trop : il nous faut à nous une nature plus choisie, trop choisie peut-être. — Maintenant que nos lecteurs connaissent le canevas sur lequel les auteurs des deux tragédies nouvelles ont travaillé, il nous sera facile de montrer ce qu'ils ont conservé du dessin original,

et ce qu'ils ont changé. L'un et l'autre ont pensé que ce mari déguisé en domestique, et établi chez sa femme qui ne le reconnaît pas, était une invention tout-à-fait malheureuse. M. Lemercier suppose que Shore se présente sous le nom d'un frère avec lequel il avait une parfaite ressemblance; M. Liadières a disposé sa fable de manière que Shore ne paraît aux yeux de Jane qu'au moment où il accourt pour la sauver des violences d'Hastings : Jane, qui s'évanouit en le voyant, se persuade que c'est l'ombre de son mari qui lui est apparue, et n'est détrompée qu'au dénoûment. L'une et l'autre de ces données ont leur inconvénient. Il semble que le seul moment où l'on puisse présenter convenablement le mari dans ce sujet ainsi disposé, c'est celui où il vient se dévouer à la mort pour sauver sa femme et lui pardonner; toutefois, s'il fallait choisir entre les moyens employés par nos deux poëtes, nous préférerions encore celui de M. Liadières. Tous deux se sont bien gardés d'imiter le ridicule escamotage de la pétition de Jane; tous deux ont adouci les situations qui auraient blessé notre goût; mais, en ce point, M. Liadières a beaucoup moins osé que M. Lemercier. Ainsi, il a craint de montrer un lord provoqué en duel et faisant arrêter son adversaire; un amant proposant à l'ancienne maîtresse d'un roi autre chose que de l'épouser : il n'a mis sous les yeux des spectateurs aucune des difformités de Richard. Au cinquième acte, lorsque Jane frappe à la porte d'Alicia, personne ne répond, et nous ne voyons point le délire de cette amante désespérée. Non-seulement M. Lemercier la ramène, comme le poëte anglais, mais il a même imaginé un trait de démence, qui n'a point produit l'effet qu'il en espérait. Quand Jane demande du pain à Alicia, celle-ci lui passe au cou le portrait d'Édouard, et l'on devine qu'au moment où Shore vient secourir sa femme, la vue de ce fatal portrait est pour lui un nouveau sujet de désespoir; mais il nous a semblé que, loin d'ajouter au pathétique de la situation, cet incident l'avait singulièrement refroidie. M. Lemercier en a sans doute jugé ainsi; car, dans les représentations suivantes, quoique le portrait soit toujours attaché par Alicia, le mari ne l'aperçoit plus. Peut-être aurait-il mieux valu l'ôter tout-à-fait; nous convenons cependant que le poëte y eût perdu quelques traits d'une belle énergie, surtout ce mot : *est-ce du pain?* La scène d'Alicia en démence avait été faite par M. Liadières; ce n'est que par réflexion qu'il n'a pas osé la risquer à la représentation. Assurément, la situation est belle et tragique; mais le personnage d'Alicia est tellement ingrat, qu'on ne saurait s'étonner du peu de pathétique

qui en résulte. On voit jusqu'ici, qu'à l'exception de quelques corrections, de quelques ménagemens commandés par notre goût, l'auteur anglais a été suivi d'assez près par nos deux poëtes; mais M. Lemercier ne pouvait toucher un tel sujet, sans y laisser la trace de son génie créateur, et sans le marquer profondément du cachet de son originalité. Ainsi, il introduit, dans son cinquième acte, un pauvre, qui demande l'aumône, et à qui on la donne, sans que notre goût dédaigneux ait été choqué. Ce n'est pas la première hardiesse de ce genre dont il faut savoir gré à M. Lemercier. Ce pauvre occupe tout le cinquième acte; il est auprès de Buckingham, qu'il ne connaît pas, l'organe des malédictions populaires, lorsque ce favori, complice des crimes de Richard, se dispose à fuir l'Angleterre, pour mettre sa tête à l'abri d'une tyrannie que lui-même a contribué à établir; il donne à tout le peuple de Londres une leçon de courage et d'humanité, lorsqu'au péril de sa vie, il partage un morceau de pain avec la malheureuse victime qui meurt de faim depuis deux jours; il confond le tyran lui-même, lorsque ce prince hypocrite, en lui faisant grâce d'avoir violé la loi, lui dit : *Va prier Dieu pour moi.* — *Je vais prier pour eux*, répond le pauvre, en tombant à genoux auprès du cadavre de Jane que son époux tient embrassé. Cet hémistiche, d'un pathétique sublime, termine heureusement la pièce. On a dit que ce personnage ne tient pas à l'action; mais c'est une question de savoir s'il est absolument défendu d'introduire un rôle épisodique, qui, sans être indispensable à la conduite d'une pièce, y produit cependant un effet dramatique. Nous avouons toutefois que, mieux lié à l'action, il nous plairait mieux; et nous croyons qu'un critique a eu une idée ingénieuse, en proposant de faire de ce mendiant le mari de Jane Shore. Quoi qu'il en soit, la création de ce rôle de pauvre, et les traits dont il est semé, sont de ces beautés que peu de poëtes oseraient tenter parmi nous. Il faut en dire autant du personnage de Richard. Cette figure historique, hideusement belle, est bien supérieure à l'esquisse de Rowe; les traits empruntés à Shakspeare par M. Lemercier, et ceux qu'il a ajoutés, font de ce personnage une des peintures les plus originales et les plus parfaites que l'art dramatique nous ait présentées. Si, en dominant toute la pièce, il efface un peu le personnage de Jane, on en est bien dédommagé par l'intérêt qui s'attache, sous le rapport de l'art, à une figure si énergiquement dessinée. Il remplit tout le quatrième acte, et cet acte est d'une grande beauté; la scène du conseil surtout est admirable, et laisse une impression profondément tragique : la présence de Jane ajoute

beaucoup à l'effet. Cette scène est nulle chez M. Liadières, et tout le rôle de Richard est d'une exécution commune; le poëte s'est attaché à placer Jane sur le premier plan. D'abord M. Lemercier, comme M. Liadières, avait suivi le poëte anglais, en ne ramenant point Richard au cinquième acte; et dans les premières représentations, on a vu Talma, chargé du rôle du Protecteur et de celui du pauvre, imprimer, avec toute la perfection d'un talent consommé, une physionomie caractéristique à chacun de ces rôles si divers; mais, ensuite, M. Lemercier a eu l'heureuse idée de montrer le tyran en présence de sa victime. La pièce offre ainsi un ensemble plus parfait; plusieurs traits d'une profonde hypocrisie et d'une piété affectée achèvent la peinture du *Néron anglais*. Lui-même annonce la mort de ses neveux; il accorde à sa victime mourante un inutile pardon, et l'âme du spectateur se sent un peu soulagée, lorsqu'elle le voit frappé des malédictions de l'époux de Jane, pâlir à la menace anticipée de la mort tragique qui doit bientôt punir sa vie coupable. Ce rôle nous semble une des plus heureuses créations du génie de M. Lemercier, et place sa pièce bien au-dessus de la pièce anglaise et de la traduction de M. Liadières. S'il fallait résumer en quelques mots notre opinion sur ces deux traductions, nous dirions que l'une est l'ouvrage d'un poëte élégant, timide, imitateur; l'autre, celui d'un génie énergique, hardi, original. M. A.

Second théâtre Français (Odéon). — *Les Distraits*, comédie-folie, en un acte et en vers, imitée de Kotzebue; par MM. Benjamin et Tevoli. (26 février.) — Il faut d'abord faire connaître les principaux personnages; cette précaution, toujours nécessaire, le devient ici plus que jamais; car ce sont deux singuliers originaux : Armand et Cécile, leurs enfans, vont se charger de ce soin; ces deux jeunes gens, qui s'aiment tendrement, font l'exposition de la pièce, et le portrait des Distraits; voici comment Armand nous peint le capitaine Laferrière, son père :

L'autre jour, il me dit : Je suis indisposé,
Je ne veux pas sortir. Puis, s'étant reposé,
Ce jour, par parenthèse, étant un jour de fête,
Il s'habille, et s'en va, son bonnet sur la tête.
Sur la place, quelqu'un le rencontre et le suit :
« Cher capitaine, eh quoi! vous en bonnet de nuit? »
Oui, répond-il alors, c'est assez ma méthode
Lorsque je ne sors pas; cela m'est plus commode.

Le major Montenclos n'est point en reste avec le capitaine; voici ce que Cécile nous apprend de sa présence d'esprit :

Il a placé lui-même, au bas de l'escalier,
En lettres d'un grand pouce et sur un grand papier :
« Il faut sonner très-fort. Cependant, si l'on sonne
De suite et plusieurs fois sans qu'il vienne personne,
C'est qu'alors le major n'est plus à la maison. »
Le lendemain il rentre, et prenant le cordon,
Il fait avec grand bruit retentir la sonnette;
Brigitte n'entend pas, ou quelque soin l'arrête.
Mon père alors *lisant*, dans sa distraction,
Contre le mur voisin sa propre inscription :
Je devine, dit-il; la porte est condamnée,
Le major est sorti pour toute la journée,
Et *de suite* il s'en va. »

Voilà ce qu'on raconte de nos deux personnages, et cela laisse assez présumer ce qu'ils feront sous nos yeux. Nous sommes chez le major Montenclos, où nous avons vu qu'Armand était venu faire sa cour à Cécile; mais le père d'Armand, Laferrière, occupait il n'y a pas long-tems ce même appartement; il arrive, oubliant qu'il a délogé, et il est fort étonné de trouver chez lui la fille du major ; il la renvoie, et la pauvre Cécile, sans pouvoir s'expliquer avec lui, se sauve dans sa chambre. Laferrière la croyant partie, enferme son fils dans la même chambre, pour qu'il n'aille point retrouver Cécile ; car les deux Distraits, qui ont été liés, ont en ce moment quelque sujet de froideur. Laferrière se met à son aise, il prend la robe de chambre du major, et jette son habit sur une chaise. Le major arrive, et il a grand peine à faire comprendre à Laferrière que cet appartement n'est plus le sien ; il ôte son habit, cherche sa robe de chambre, et la trouve sur le dos du capitaine, qui se hâte de la rendre, et qui, croyant reprendre son habit, revêt celui du major, lequel, de son côté, au lieu de la robe de chambre, met l'habit du capitaine. Ce jour est celui de l'échéance d'un billet souscrit par Laferrière au profit de Montanclos ; les deux amis sont également distraits; cependant, le débiteur seul a oublié la dette, tant l'intérêt est un excellent *memento*. Laferrière averti, court chez quelques amis pour se procurer la somme qu'il doit. A peine il est sorti, que Cécile demande qu'on ouvre la porte de sa chambre où le major ne se souvient pas de l'avoir enfermée, mais il trouve la clé dans sa poche. Cécile, ne sachant comment faire sortir son amant, lui a prêté des vêtemens

de femme, et en a fait une marchande de modes. Le major s'aperçoit bientôt du déguisement, et en attendant le retour du capitaine, il enferme le jeune homme dans sa bibliothèque, sans songer qu'il vient d'y envoyer sa fille. Le capitaine rentre; chemin faisant, il a trouvé le billet de 3,000 fr. dans sa poche, d'où il conclut que la somme est payée; Montanclos est bien embarrassé de savoir ce qu'il a fait de cet argent; toutefois, il avoue que la preuve est sans réplique, lorsque l'échange des habits se découvre. Laferrière alors rend le billet au major, qui bientôt, dans la chaleur du récit d'une bataille, le met en pièces pour figurer le mouvement de ses soldats. Laferrière veut en refaire un autre, mais à quoi bon? la dette fera une partie de la dot de Cécile; car les deux amis unissent leurs enfans. — On voit qu'auprès de nos deux originaux, le *Distrait* de *Regnard* est presque un homme de sens; si la pièce eût été intitulée : *Les deux Fous*, elle eût offert quelque vraisemblance. Toutefois, les méprises sont toujours au théâtre un moyen de gaieté sur lequel les spectateurs ne se montrent pas trop sévères, et cette comédie, agréablement versifiée, les a fait rire; d'ailleurs, les auteurs ne l'ont donnée que pour une imitation de Kotzebue et une folie de carnaval; les grelots désarment la critique. M. A.

Théâtre royal de l'Odéon. — (29 avril.) — *Ouverture.* — *Les Trois Genres.* — Le second Théâtre-Français a fini sa carrière, l'Odéon va commencer la sienne. Les brillans succès qui avaient accompagné l'établissement du second Théâtre-Français n'ont pas duré long-tems, cependant il a rendu à l'art dramatique des services signalés; sans lui, *les Vêpres Siciliennes*, *les Comédiens*, *le Paria* auraient été jugés indignes d'être offerts au public, ou seraient encore ensevelis dans les cartons : ainsi, l'on peut dire, avec vérité, que la France lui doit, en partie, une de ses plus belles renommées poétiques. Mais, ce n'est pas seulement aux jeunes poëtes qu'il a été utile; deux productions très-remarquables de M. Lemercier, *Louis IX* et *Frédégonde* nous ont montré des beautés du premier ordre, et que nous n'aurions peut-être jamais eu l'occasion d'applaudir sur le premier Théâtre-Français, qui lui-même a dû cependant à cette utile concurrence plus d'ardeur et plus d'activité. — L'ouverture avait attiré un nombreux concours; on a donné une seconde représentation de la *Jane Shore* de M. Liadières. Cette tragédie a été précédée d'un prologue de MM. Scribe et Dupaty, intitulé *les trois Genres*, et dont voici l'idée. M. d'Herbelin, principal personnage de la jolie comédie du *Voyage à Dieppe*, est furieux contre l'Odéon, où son aventure a été mise en scène; un ami

veut le réconcilier avec ce théâtre, où d'Herbelin est bien résolu à ne jamais mettre les pieds. Cet ami lui offre, pour le désennuyer, pendant une des soirées des jours de Longchamps, de le conduire à la répétition de diverses pièces au Théâtre-Français et à Feydeau. Il le fait monter dans sa voiture, dont les stores sont bien fermés, à cause du froid, et, sans qu'il s'en doute, l'amène à l'Odéon. On répète une tragédie de *Turnus;* puis, une comédie intitulée : *les deux Quartiers, ou la Chaussée d'Antin dans la rue Saint-Jacques.* Après que d'Herbelin a fort applaudi, et admiré le Théâtre-Français, bien plus beau que l'Odéon, son ami le conduit à Feydeau. Il lui fait faire, toujours dans la voiture fermée, une petite promenade autour du Luxembourg, et l'introduit de nouveau à l'Odéon, par la porte des acteurs, et par de sombres corridors. On répète *le Vieux Châtelain,* opéra comique; mais, voilà qu'après deux ou trois scènes, d'Herbelin interrompt la répétition en reconnaissant sa filleule parmi les actrices. Il apprend alors qu'il est à l'Odéon; et, malgré cette nouvelle mystification, il se réconcilie avec un théâtre où il est bien forcé de convenir qu'on peut s'amuser. Ce léger canevas est brodé avec esprit; le fragment de tragédie nous a paru trop court; il semble que l'auteur nous ait dérobé les beaux passages que les étroites limites du prologue ne lui ont pas permis de nous faire entendre; ce fragment suffit toutefois pour donner une idée de la belle facture des vers de M. Pichat; et ceux qui connaissent son *Turnus*, si obstinément éloigné de la scène par la censure, savent que les bons vers, les tirades pleines de verve et d'éclat s'y trouvent en abondance, et que l'auteur n'a dû éprouver que la difficulté de détacher de l'ensemble de son poëme un fragment qui ne perdît pas trop à cet isolement. La scène de comédie, due à la muse facile de M. Dupaty, étincelle d'esprit et de traits ingénieusement appliqués à la circonstance; et M. Scribe a fourni à MM. Boyeldieu et Auber des motifs de chant dont ces deux compositeurs ont profité, avec le talent dont ils ont donné tant de preuves. Cette soirée a vu se rouvrir, sous d'heureux auspices, un théâtre nécessaire à l'encouragement des jeunes poëtes et à la gloire de l'art dramatique. M. A.

Beaux-arts.—*Antiquités.—Sculpture.*—Des fouilles faites au mois de juillet dernier, à *Lillebonne*, département de la Seine-Inférieure, sur les propriétés et par les soins de MM. Holley frères, ont fait découvrir *une statue en métal doré*, maintenant exposée, à Paris, aux regards des connaisseurs. Lillebonne est l'ancienne Julio-Bona, métrople des *Caleti*, dont le nom, également défiguré, s'est transformé

en celui de *Caux*, que porte la contrée qu'ils habitaient. Dans l'état primitif de la Gaule, cette nation fit partie de la Belgique; plus tard, elle fut incorporée dans la seconde Lyonnaise (1). L'ancienne capitale des Caleti n'est plus qu'un bourg composé de deux paroisses; mais ce qui prouve que, sous la domination romaine, elle eut quelque splendeur, c'est que l'on découvre tous les jours des souterrains, des chaînes de murailles, des tombeaux, des bas-reliefs, des médailles, etc., et que l'on y voit encore les ruines d'un vaste théâtre près duquel a été trouvée la statue actuellement exposée. Cette figure n'est pas intacte; la jambe droite et l'avant-bras droit manquent; la jambe gauche a été jetée hors de son mouvement par les ouvriers; mais la tête, le buste, les bras et la main gauche sont parfaitement bien conservés. — Ce monument excite avec raison une vive curiosité, moins encore sous le rapport de la beauté de l'exécution, que relativement à l'époque à laquelle il peut appartenir, et qu'il est assez difficile de déterminer. Les auteurs de la notice que l'on distribue aux personnes qui vont considérer cette statue, supposent qu'elle pourrait bien avoir été élevée en l'honneur d'Auguste; mais ils avouent en même tems qu'ils ne peuvent produire aucune preuve à l'appui de cette assertion, qu'ils fondent principalement sur le nom ancien de la ville où elle a été trouvée. — L'antiquité nous a laissé plusieurs portraits d'Auguste, avec lesquels cette statue n'a aucune ressemblance; et, comme la tête n'a pas cette idéalité qui est le caractère propre des ouvrages créés, inventés, il paraît évident qu'elle représente un personnage célèbre; mais il faudra se livrer à bien des recherches, avant de pouvoir le désigner avec quelque certitude. D'un autre côté, il n'existe rien, dans cette figure, entièrement nue, qui puisse faire supposer que l'artiste ait voulu représenter une divinité. — Sous le rapport de l'art, et considérée d'une manière absolue, c'est-à-dire sans relation avec la place qu'elle peut occuper dans l'histoire de l'art, cette statue n'offre qu'un médiocre intérêt : la tête, pour me servir de l'expression de l'école, n'est pas ensemble, ce qui signifie que les parties du visage qui doivent se répondre, telles que les yeux, les joues, etc., ne sont pas entièrement semblables; ainsi, l'œil gauche est plus élevé que celui du côté droit, et la joue gauche est moins pleine que l'autre. J'ai observé aussi que le front était singulièrement déprimé; les bras sont pauvres de forme et mal

(1) Danville, *Géographie ancienne*, tome 1er, p. 70.

attachés ; le pied gauche est très-médiocre ; mais le torse est assez beau ; la poitrine a de la souplesse et un mouvement vrai ; la main gauche, la seule qui existe, est remarquablement jolie, ce qui pourrait faire croire qu'elle n'est pas du même tems que le reste de la figure ; enfin, il faut ajouter, pour n'omettre aucune des circonstances qui ajoutent au mérite de cette statue, qu'elle est en bronze doré, chose très-rare ; car, à chaque invasion de Barbares, ce sont les monumens de cette espèce qui ont le plus excité leur cupidité. Il faut même qu'elle ait été dorée avec un soin et une profusion bien remarquables, puisqu'après des siècles de séjour dans la terre, elle en a été retirée admirablement bien conservée, sous ce rapport. Que l'on se figure maintenant, s'il est possible, la nature de la catastrophe qui a détruit la ville et le monument où cette statue existait, puisqu'un objet de cette nature n'a pas même attiré l'attention des destructeurs, et qu'il a été jeté assez profondément sous des décombres pour que ce ne soit que par suite de fouilles investigatrices qu'il ait été retrouvé. — Je le répète, cette statue est très-curieuse sous le rapport de l'histoire de l'art ; il faut donc espérer que MM. Holley frères se départiront d'une partie de leurs prétentions, et que le Gouvernement pourra ainsi l'acheter et la soumettre aux doctes études de nos archéologues. (Voyez *Rev. Enc.*, tome XXI, page 684.)

Gravure.—Boissieu, peintre, dessinateur et graveur du siècle dernier, avait été destiné par ses parens à la carrière de la magistrature; mais, poussé par un penchant irrésistible vers les arts du dessin, il parvint à les faire renoncer à leur projet, et il se livra tout entier à l'étude qui avait tant de charmes pour lui. Les procédés de la gravure à l'eau-forte furent particulièrement l'objet de ses recherches, et il y excella ; personne, depuis Rembrandt, n'avait aussi bien réussi dans ce genre. Il publia, successivement, un grand nombre de planches exécutées d'après différens maîtres, ou d'après ses propres dessins. Ce sont toutes ces planches que l'on vient d'imprimer de nouveau, simultanément, et de réunir sous ce titre : *OEuvres de Boissieu.* Cette collection se compose de cent estampes, plus ou moins importantes, mais qui offrent toutes de l'intérêt. Cet artiste avait surtout un sentiment de couleur très prononcé, qui malheureusement va quelquefois jusqu'à la dureté; au reste, il est impossible de mieux rendre que lui l'effet doux et mobile de la surface des eaux, et des reflets qui s'y montrent. Boissieu a presque toujours employé son burin à reproduire des scènes d'une nature peu élevée; mais

tous ses personnages ont une naïveté et une vérité de formes et d'expression qui donnent beaucoup de charmes à ses ouvrages. Cette collection coûte 600 fr. sur papier de Chine, et 300 fr. sur papier ordinaire. — C'est à l'amitié que le Poussin portait à M. de Chanteloup que nous devons le portrait que l'on voit au Musée, et dans lequel cet artiste immortel a reproduit ses propres traits. Il est là, grave et méditatif, tel que nous le connaissons par les relations de ceux qui ont vécu avec lui, et tel que nous le voyons dans ses ouvrages. La gravure de ce portrait, faite par Pesne, qui a presque exclusivement consacré son burin à ce maître, rend assez fidèlement le caractère de l'original, mais elle manque de finesse et d'habileté de travail. M. Lignon, déjà connu par plusieurs ouvrages importans, notamment par un très-beau portrait de Mlle Mars, d'après Gérard, vient de graver également *le portrait du Poussin*, dans une assez grande dimension. Il y a beaucoup à louer dans cet ouvrage; on voit que l'outil est manié par une main savante, et, sous ce point de vue, M. Lignon a laissé son prédécesseur bien loin derrière lui; le seul reproche que l'on puisse faire à cet artiste, c'est d'avoir mis un peu de sécheresse et même de dureté là où il ne fallait que de la fermeté; toutefois, cette estampe a été recherchée, et elle méritait de l'être, sous le double rapport de l'intérêt qu'inspire le personnage représenté, et du véritable talent que le graveur y a développé. Elle coûte 60 fr. sur papier de Chine, 40 fr. avant la lettre, sur papier ordinaire, et 20 fr. avec la lettre. — M. Hersent a puisé dans la pastorale de Longus le sujet d'un charmant tableau qui fut gravé, en 1816, par M. Laugier, pour la Société des amis des arts. *Daphnis est occupé à retirer une épine du pied de Chloé:* voilà toute la scène; tout le monde pouvait s'en emparer, mais personne ne pouvait rendre le caractère du roman mieux que ne l'a fait M. Hersent. Il règne dans la pose des deux personnages, dans l'espèce de familiarité, de liberté qui existe entre eux, une candeur, une innocence qui donnent un charme tout particulier à ce tableau. La gravure de M. Laugier, tirée à petit nombre, ainsi que je l'ai fait connaître, est promptement devenue rare et chère; c'est ce qui paraît avoir inspiré à M. Gelée le désir de graver également ce tableau dans une dimension un peu plus petite que ne l'avait fait son prédécesseur. Cette dernière planche ne fera pas oublier la première, et cependant, comme elle rend assez fidèlement l'aspect général du tableau, c'est un motif suffisant pour qu'elle obtienne le succès que mérite tout ce qui rappelle le talent plein de suavité et de grâce de M. Hersent. — Lorsque j'ai rendu

compte de la dernière exposition de la Société de amis des arts, j'ai parlé d'un dessin de M. Fragonard, destiné à être gravé, et représentant *une leçon d'histoire donnée à Henri IV*. Dans cette composition, disposée d'une manière assez bizarre, on reconnaît cependant un artiste habile. La gravure, confiée à M. Allais, vient d'être distribuée aux actionnaires. Ce graveur est, je crois, très-jeune; on ne pouvait donc pas espérer qu'il produirait un ouvrage parfait, et sa planche laisse effectivement à désirer dans plusieurs parties; mais quelques autres sont traitées assez largement. M. Allais n'a pas encore assez étudié les modèles; il ne sait pas varier ses travaux en raison de la différence de nature des divers objets qu'il reproduit; il faut donc qu'il y prenne garde : on n'obtient de la réputation qu'avec du talent, et l'on n'acquiert du talent que par un travail long, opiniâtre et éclairé. C'est à ce prix seulement que l'on peut parvenir à prendre rang parmi les maîtres.

Lithographie. — Faust est un personnage à peu près imaginaire dont Widman publia la vie, en 1587, à Francfort. S'il fallait en croire ce biographe, Faust, après avoir étudié la théologie et la médecine, se serait adonné à l'astrologie, et surtout à la magie; et, par le secours de cette dernière science, il aurait eu le pouvoir de s'asservir un esprit infernal, nommé *Méphistophile*, avec lequel il aurait fait un pacte de vingt ans. Suivi d'un pareil serviteur, on le voit tour à tour descendre aux enfers; parcourir les sphères célestes; entretenir un commerce avec la fameuse Hélène, femme de Ménélas; faire apparaître Alexandre-le-Grand devant Charles-Quint; puis périr de la main du diable, à l'expiration de son pacte avec lui. — Le récit des aventures et des prodiges de Faust, qui, dans le XVIe siècle, trouvaient beaucoup moins d'incrédules que dans celui-ci, n'est pas resté enfermé en Allemagne; Marlaw, compatriote et contemporain de Shakspeare, a fait paraître Faust sur la scène, et l'auteur d'*Hamlet*, dans *les Bourgeoises* de Windsor, met dans la bouche de l'un de ses interlocuteurs, comme épithète injurieuse, le nom de *Méphistophilus* (1). Faust avait été long-tems relégué sur le théâtre des Marionnettes; plusieurs auteurs avaient essayé en vain de lui faire chausser le cothurne; Goethe s'empara à son tour de ce sujet, et son drame fait encore les délices des Allemands. Dans cette con-

---

(1) *Œuvres complètes de* Shakspeare, traduction de Letourneur, revue par M. Guizot, t. x, page 382.

ception si étrange, si extravagante, que Mme de Staël n'a pu s'empêcher de dire qu'elle produisait l'impression du cauchemar, Goethe paraît avoir eu en vue de prouver que la vanité qui pousse l'homme à ne vouloir connaître aucune limite à ses investigations, à devenir, par sa science, sinon l'égal, du moins l'émule de la Divinité, ne fût-ce que pour un moment et au prix de tout son avenir, conduit directement au crime.— Méphistopheles est le mauvais esprit qui produit toutes les aberrations de Faust ; et, dans le personnage si intéressant, si naïf de Marguerite, il a montré l'innocence, devenue la proie de ce mauvais esprit, rachetant ses fautes par la foi qu'elle conserve dans la miséricorde de Dieu. — Il me semble qu'on démêle un but moral à travers cette composition si extraordinaire; de même que, dans *les Brigands*, Schiller a voulu prouver que celui qui refuse de se soumettre aux entraves et aux concessions, sans lesquelles il n'y a pas de société possible, devient bientôt un scélérat. — Deux peintres allemands ont puisé dans le *Faust* de Goethe une suite de compositions où ils ont cherché à reproduire tout ce qu'il y a de bizarre, d'étrange, de merveilleux, et souvent de charmant dans le poëme. L'un, M. Cornelius, connu en Allemagne par des travaux importans, est un homme d'un très-grand talent, et je me félicite de trouver l'occasion de faire connaître l'estime que son ouvrage m'a inspirée; l'autre est M. Rötsch, de Dresde, qui a fait preuve d'une grande vivacité d'imagination. Le premier a plus d'élévation dans le style; le second a une facilité remarquable. Ces deux collections ont été publiées en Allemagne; la dernière, celle de M. Rötsch, a été gravée également à Londres par M. Moses, et on vient de la lithographier à Paris. Je regrette que l'on n'ait pas également et même préférablement publié celle de M. Cornelius, qui, certes, méritait bien cet honneur; au reste, les compositions de M. Rötsch ne peuvent manquer d'intéresser les personnes qui connaissent la tragédie de Goethe; elles y trouveront la conception du poëte rendue dans toute sa vérité et avec une verve qui se ressent de l'espèce de délire et de la fantasmagorie qui en sont les caractères dominans. Cette collection lithographiée coûte 12 francs. P. A.

Erratum. C'est par erreur que l'on a compris, sous le n° 85 du *Bulletin bibliographique*, l'annonce d'un ouvrage latin, qui devait être placé, à la fin de ce Bulletin, à la section des *Livres en langues étrangères imprimés en France*.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-QUATRIEME CAHIER.

AVRIL 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De la matière sous les rapports de l'histoire naturelle. *Bory de Saint-Vincent.* 5
2. Notice sur les ponts suspendus. . . . . *Navier.* 13
3. Notice nécrologique sur lord Erskine . . . . *A. Taillandier.* 25

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Dictionnaire de médecine, par MM. Adelon, Béclard, etc. *A. Dupau.* 34
5. Voyage dans la Grande-Bretagne par M. Ch. Dupin ; 2e partie : Force navale . . . . . *Ferry.* 41
6. Réflexions sur l'état agricole et commercial des provinces centrales de la France, par M. d'Harcourt. . . . *B. de M.* 49
7. Histoire comparée des systèmes de philosophie, par M. Dégérando. . . . . *Artaud.* 57
8. La Septennalité du Parlement d'Angleterre. . . . *A. Lameth.* 69
9. Le Théâtre des Grecs, du P. Brumoy, revu par Raoul-Rochette (4e article). . . . . *Andrieux*, de l'Institut. 89
10. Mémoires sur la vie et le siècle de Salvator Rosa ; par Lady Morgan ; traduits de l'anglais. . . . . *F. Salfi.* 109

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 131 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *Amérique septentrionale*, 1. — *États-Unis*, 3. . . . 122

EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 15. — *Russie*, 3. — *Danemarck*, 1. *Allemagne*, 11. — *Suisse*, 3. — *Italie*, 13. — *Grèce*, 1. — *Espagne*, 5. *Portugal*, 1. — *Pays-Bas*, 8. 126

— FRANCE, 66 ; savoir : *sciences physiques*, 13 ; *sciences morales et politiques*, 30 ; *littérature, antiquités et beaux-arts*, 18 ; *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 2 ; *ouvrages périodiques*, 2 ; *livres en langues étrangères*, 1. 161

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — *États-Unis; État de New-York*, Instruction publique. 220
ASIE. — *Batavia;* Académie des sciences et des arts 221
AFRIQUE. — *Cap de Bonne-Espérance*, Journaux. . . . . *ibid.*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.—*Londres*, Société royale de littérature.— Mécanique : Machine à vapeur. — *Liverpool*, Commerce. — *Greenwich*, Formation d'une Galerie de tableaux. . . . . *ibid.*
RUSSIE. — *Saint-Pétersbourg*, Navigation intérieure. — Société pour l'établissement des Écoles d'enseignement mutuel. — *Kazan*, Université 224
ALLEMAGNE. — *Goettingue*, Sociétés savantes. — *Jéna*, Société de minéralogie : Nominations. — *Hambourg*, Médecine. . . . 225
SUISSE. — *Zurich*, Physique : Paratonnerres. — Section collégiale de la Société des secours. — *Genève*, Publication prochaine.—Journaux publiés en Suisse. 227
ITALIE. — *Naples*, Exposition des produits de l'industrie. — *Sicile*, Littérature : Réclamation.—*Livourne*, Publication prochaine. — *Florence*, *ibid.* 230
GRÈCE.—*Missolunghi*, Instruction publique. 232
PAYS-BAS. — *Louvain*, Société de médecine. — *Gand*, Société royale des beaux-arts. — *Bruxelles*, Industrie. — Instruction publique. . . . . *ibid.*
FRANCE. — *Saint-André de Cubsac* (*Gironde*), Bac à manége; Réclamation. 233
— PARIS. — *Institut :* Académie des sciences; Académie française; Réunion des quatre Académies. — *Société d'agriculture:* — *Théâtres : Académie royale de musique*, Ipsiboé, opéra en 4 actes. — *Premier* et *second Théâtres-Français*, Jane Shore, tragédies. — *Second Théâtre-Français*, les Distraits, comédie. — *Théâtre royal de l'Odéon*, Ouverture : Les Trois Genres. — *Beaux-arts*. 234

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

Résumé des Rapports faits a S. M. le Roi de Suède et de Norvège, sur les travaux publics exécutés en Suède pendant l'année 1823.

Jusqu'à présent, les publicistes n'ont pas assez remarqué combien le poids que la Suède peut mettre dans la balance européenne est au-dessus de ce qu'on lui attribuerait, d'après sa population, et ce qu'on a publié sur ses finances. Les notes suivantes éclairciront, au moins en partie, ce mystère politique : on y verra que les ressources de ce gouvernement ont été mal appréciées, puisqu'il est en état d'entreprendre et de faire exécuter sans interruption des travaux immenses, et de répandre sur toute l'étendue de son territoire les meilleurs moyens d'augmenter les richesses de l'état par l'accroissement des fortunes privées. Le monarque suédois paraît avoir pris pour modèle le grand Frédéric. Après avoir marché sur ses traces comme guerrier, il l'imite aujourd'hui comme administrateur. Afin de mettre nos lecteurs en état de comparer l'un à l'autre, rappelons ici ce qu'on lit dans une lettre de Frédéric, du 11 octobre 1773 (*Œuvres posthumes*) : « J'ai été en Prusse ouvrir un canal qui joint

la Vistule, la Warta, l'Oder, la Neisse et l'Elbe; rebâtir des villes détruites; défricher vingt milles de marais; de plus, j'ai arrangé la bâtisse de soixante villages dans la Haute-Silésie, où il restait des terres incultes; chaque village a vingt familles. J'ai fait faire des grands chemins dans les montagnes pour la facilité du commerce, et rebâtir deux villes incendiées... »

Canal de Gothie. Le but de ce canal est d'établir une navigation entre la Baltique et la mer du Nord, sans passer par le Sund ou les Belts. Traversant les provinces les plus fertiles de la Suède, et communiquant avec les deux grands lacs *Wenern* et *Wettern*, ainsi qu'avec la rivière Gôtha-Elf, il formera une communication intérieure depuis Gothembourg, sur le Cattegat (mer du Nord), jusqu'à Sôderkôping, sur la Baltique, distante de 36 milles de Suède (90 lieues de France). La profondeur de ce canal est de 10 pieds, tandis que celle du canal de Languedoc n'est que de 6 pieds.

Les travaux de l'année 1823 ont terminé les constructions suivantes : un canal de 5 milles et demi de Suède (13 lieues de France), 39 écluses, 2 bassins, 16 ponts-levis et 7 ports. Le total des journées de travail a été de 7,758,899, dont les $\frac{6}{7}$ ont été faits par l'armée : 2,432 soldats et 361 ouvriers ont été employés à ces travaux en 1823; ils ont creusé 62,420 toises cubiques, miné 320 toises cubiques de roc, maçonné 1,411 toises cubiques, et ils ont prolongé le canal de 14,086 pieds. Un bassin a été achevé, et des travaux préparatoires faits pour l'avancement uniforme de l'entreprise, pendant les années restantes, jusqu'en 1828, où le canal doit être achevé et la jonction des deux mers établie.

Canal de Hjelmare. Ce canal réunit le lac de *Hjelmare* avec le lac *Mälaren*, qui verse ses eaux dans la Baltique : il était dans un état de dégradation qui le mettait hors de service, et doit être reconstruit sur un nouveau plan.

Pendant le cours de l'année, 5,564 pieds de canal ont été creusés, dont 3,452 sont déjà navigables; 450 pieds ont été commencés; 3 écluses ont été achevées; 4 portes d'écluse en fer ont été placées; 1 bassin d'écluse, commencé antérieurement, a été achevé; le travail de 3 bassins d'écluse continué; 1 canal de découlement, déjà commencé, a été achevé. Des constructions de charpente, des machines, et plusieurs autres travaux nécessaires au canal, ont été en partie achevés, en partie commencés : 429 soldats et 56 ouvriers ont été employés à ces travaux; le nombre de leurs journées de travail a été de 75,955.

Canal de Wâddô. Ce canal raccourcit la navigation du golfe de Bothnie à la Baltique, et permet aux navires d'éviter le passage dangereux des îles d'Aland.

On a creusé 7,928 toises cubiques, terre et pierres. Des canaux de découlement, d'une étendue de 1,400 pieds, ont été ouverts. Un pont tournant et une machine à vapeur ont été construits. On a planté des arbres sur les bords du canal. On a maçonné 691 toises cubiques : en tout, 28,000 journées de travail.

Canal d'Aher, destiné à ouvrir de nouveaux débouchés pour l'approvisionnement de la capitale. On a creusé et enlevé 1,309 toises cubiques, terre et pierres.

Curage du détroit d'Almare Stâk, pour faciliter la navigation de Stockholm à Upsal. Ce travail a été commencé pendant l'été de 1822, et terminé en 1823. Un passage de 36 pieds de largeur, 850 pieds de longueur, et de 9 pieds de profondeur, a été ouvert.

Curage du détroit d'Eriesund et de la rivière d'Upsal. Ces travaux ont été continués avec succès. On y a creusé 598 toises cubiques.

Travaux du fleuve de Ljunga (au nord de la Suède). Le

flottage des bois de construction et de mâture a été établi dans ce fleuve, depuis le lac de *Marmen* jusqu'à la mer.

Travaux du fleuve d'Umeâ (au nord de la Suède). Le flottage a été établi sur une distance de plus de 20 lieues de France. Des barrages ont été faits à l'embouchure du fleuve, pour arrêter les bois flottés. Au moyen de ces travaux, les bois de charpente et de mâture des immenses forêts du nord de la Suède pourront arriver aux différens marchés de l'Europe, et procurer de grandes ressources à la Suède.

Cadastre de la Dalécarlie. 150,000 arpens de forêts ont été partagés, et environ 1100 colons établis avec leurs familles.

Cadastre de la province de Jemtland (à Frittring). Il a été continué avec succès. Les forêts de la couronne ont été séparées de celles des particuliers, et celles des particuliers légalement divisées.

Desséchement des marais. On a employé, en 1823, 9,895 journées de travail pour l'écoulement des eaux du marais de *Dagsmâsen*, en Ostrogothie; ce qui procurera 2,000 arpens d'excellentes prairies.

Écluses de Frollhâtta. Elles ont été réparées. Une somme de 120,000 rixdallers (360,000 fr.) est affectée à cet objet.

Bibliothèque d'Upsal. La construction de l'édifice destiné à contenir cette bibliothèque a été continuée avec vigueur. Une somme de 50,000 rixdallers (150,000 fr.) est ultérieurement affectée pour son achèvement. Le roi a donné 30,000 rixdallers (90,000 fr), sur sa liste civile, pour le même objet.

Mine de charbon de terre à Höganäs. 200,000 rixdallers (600,000 fr.) sont destinés à pourvoir aux besoins de cette exploitation.

Ports de mer. 20,000 rixdallers (60,000 fr.) sont affectés pour améliorer le port d'Efftad : celui de Helsingborg se continue; il a coûté jusqu'à présent 84,000 rixdallers (252,000 fr.).

Reconstructions des villes incendiées. 200,000 rixdallers

(600,000 fr.) ont été affectés à la ville de Norrköping; 100,000 (300,000 fr.) à celle de Borås; 20,000 (60,000 fr.) à celle de Wimmerby.

Aquéduc de Carlscrona. 16,666 $\frac{2}{3}$ rixdallers (50,000 fr.) sont destinés à la construction d'un aquéduc qui fournira de l'eau douce à cette ville, ainsi qu'à la marine royale stationnée dans son port.

Chemins établis à travers les Fjälls (montagnes qui séparent la Suède de la Norvège). Les grandes routes qui, l'une par le *Jemtland*, l'autre par la province de *Dahlsland*, et la troisième par celle de *Wermland*, ouvrent de nouvelles communications avec la Norvège, à travers les montagnes, ont été achevées en 1823; un grand pont de bateaux a été jeté sur un bras de mer, nommé le *Svinesund*, situé sur les frontières de la Suède et de la Norvège.

Défense de Carlscrona. Le fort de *Kungsholmen* qui, avec celui de *Drottningshär*, défend l'entrée du port de cette ville (station ordinaire de la flotte suédoise), doit être reconstruit sur un nouveau plan. Une partie de ces ouvrages a été achevée l'année dernière, et se trouve prête à être armée. Une grande batterie de 20 pièces de gros calibre, qui s'avance dans la mer, et qui défend l'entrée par un feu direct, est presque terminée. Trois grandes tours casematées et voûtées, à l'épreuve de la bombe, fourniront de nombreux logemens, et seront les réduits du fort, qui présentera dans peu de tems une défense maritime des plus formidables.

Défense centrale; nouvelle forteresse de Vanäs. On la construit en Westrogothie, sur une langue de terre, dans le grand lac Wettern, près le canal de Gothie, qui communique avec les deux mers, et avec les provinces les plus fertiles de la Suède. Cette grande entreprise est commencée depuis 4 ans. Les fossés sont creusés, et les revêtemens assez avancés; l'une des poternes est terminée; une autre le sera l'été prochain.

Carlstin. (*Forteresse maritime dans le Catégat.*) Elle était fort dégradée, mais on y a fait des réparations considérables; de sorte qu'elle se trouvera sous peu en parfait état de défense.

Outre les travaux de constructions et de communications dont on vient de parler, on s'occupe d'un ouvrage de haute importance militaire et statistique, savoir : de la grande carte de la Suède, qui, fondée sur des opérations trigonométriques, et sur des observations astronomiques, ne le cèdera point aux meilleures cartes de l'Europe, ni pour l'exactitude, ni pour la beauté et l'élégance du dessin. Ce travail avance si rapidement, que 143 milles carrés de Suède (900 lieues carrées de France) ont été levés, l'année dernière, et portés sur cette carte.

Observation générale *adressée aux Correspondans de la Revue Encyclopédique.*

En adressant ici nos remercîmens à la personne qui a bien voulu nous communiquer la notice dont on vient de lire l'extrait, nous croyons pouvoir inviter nos amis et nos correspondans, spécialement en Allemagne, en Suède et en Danemarck, en Russie, en Pologne, en Amérique, et dans les autres contrées où notre recueil est répandu et favorablement accueilli, à nous transmettre, au moins une fois tous les ans, des résumés du même genre. Ces résumés feront connaître, suivant les pays et la nature des renseignemens obtenus par nos correspondans : 1° les principales productions scientiques et littéraires publiées dans l'année, dans le pays qu'ils habitent; 2° les fondations nouvelles d'établissemens ou de sociétés d'utilité publique; 3° les comptes rendus annuels des travaux des sociétés savantes ou des académies, et l'indication des prix proposés ou distribués; 4° les travaux publics d'une certaine importance, exécutés par le gouvernement ou par des réunions particulières, et sous l'heureuse influence de l'esprit d'association; 5° les progrès de l'instruction primaire, de l'enseignement mutuel, et des

écoles publiques élémentaires, supérieures ou spéciales; 6° les progrès de l'agriculture, de l'industrie nationale, des machines à vapeur, de l'éclairage par le gaz, de la vaccine, etc.; 7° l'accroissement de la population, et les causes qui paraissent dans chaque état lui être favorables ou contraires; 8° la réforme des prisons, des maisons de correction et de travail, des hôpitaux, des maisons d'aliénés, et des établissemens ou des institutions qui font partie de l'état moral et social d'une nation; 9° les moyens employés pour éteindre ou diminuer la mendicité; 10° les progrès de l'abolition de la traite des noirs; 11° enfin, le perfectionnement des méthodes ou des procédés qui peuvent améliorer, en quelque genre que ce soit, la condition humaine et relever la dignité morale de l'homme, trop souvent compromise ou avilie par ceux-là mêmes qui, étant chargés de diriger les intérêts des peuples, devraient le plus la faire respecter, s'ils comprenaient leur noble mission.

Nous avons déjà publié, à différentes époques, et successivement sur presque toutes les nations, et sur un grand nombre d'objets d'utilité publique, des *Notices* plus ou moins étendues et curieuses, suivant la nature et l'importance des communications qui nous étaient parvenues. La *Revue Encyclopédique* étant une sorte d'*institution européenne et universelle*, un moyen central et régulier de correspondance destiné à réunir dans un fonds commun les richesses intellectuelles mises à la disposition de ceux qui peuvent les exploiter de la manière la plus utile, nous espérons voir, d'année en année, s'étendre et se fortifier l'alliance toujours bienfaisante, paisible et inoffensive que nous avons formée entre les cœurs généreux et les esprits éclairés de tous les pays. Beaucoup d'autres recueils, écrits sur des matières spéciales, peuvent satisfaire aux besoins particuliers des savans, des littérateurs, des artistes et des hommes qui ont embrassé une carrière, ou qui se proposent

un but déterminé dans leurs études. Mais, notre ouvrage périodique, d'un genre très-différent, est le premier qui ait embrassé dans un ordre méthodique toutes les parties des connaissances humaines et toutes les contrées du globe, dans lesquelles il procure à ses lecteurs le moyen de faire, chaque mois, une sorte de voyage d'observation, à la fois économique, rapide et instructif pour recueillir ce qui paraît le plus digne d'attention et d'intérêt.

M. A. Jullien.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Sur la balance des consommations avec les productions.

Les économistes sont aujourd'hui divisés sur une question fondamentale, et de la décision de laquelle dépendent en quelque sorte les premiers principes de leur science. Nous l'avons déjà traitée ailleurs ; nous demandons la permission de la traiter encore, et peut-être conviendrait-il d'y revenir à plus d'une reprise. Un petit nombre de pages ne saurait suffire ni à ébranler chez les uns des opinions déjà établies, ni à fonder chez les autres une nouvelle doctrine. Tout ce que nous pouvons nous flatter de faire, c'est de montrer l'importance du point à décider, et d'engager à méditer de nouveau ceux qui peut-être ont trop légèrement formé leur opinion.

Voici cette question. M. Ricardo, en Angleterre, M. Say, sur le Continent, ont soutenu qu'il suffit à l'économiste de s'occuper de la production des richesses ; car la plus grande prospérité des nations tient à produire toujours davantage. Ils ont dit que la production, en créant des moyens d'échange, crée des consommations; qu'on ne doit jamais craindre que les richesses encombrent le marché, quelle que soit la quantité qu'en ait produit l'industrie humaine, parce que les besoins et les désirs de l'homme seront toujours prêts à convertir toutes ces richesses à son usage.

D'autre part, M. Malthus, en Angleterre, et l'auteur de cet

article, sur le Continent, ont soutenu que la consommation n'est point la conséquence nécessaire de la production; que les besoins et les désirs de l'homme sont, il est vrai, sans bornes, mais que ces besoins et ces désirs ne sont satisfaits, par la consommation, qu'autant qu'ils sont unis à des moyens d'échange. Ils ont affirmé qu'il ne suffisait point de créer ces moyens d'échange pour les mettre aux mains de ceux qui avaient ces désirs ou ces besoins; qu'il arrivait même souvent que les moyens d'échange s'accroissaient dans la société, tandis que la demande de travail ou le salaire diminuaient; qu'alors les désirs et les besoins d'une partie de la population ne pouvaient pas être satisfaits, et que la consommation diminuait aussi. Enfin, ils ont prétendu que le signe non équivoque de la prospérité de la société n'était pas la production croissante de richesses, mais la demande croissante de travail ou, l'offre croissante du salaire qui le récompense.

MM. Ricardo et Say n'ont point nié que la demande croissante de travail ne soit un symptôme de prospérité; mais ils ont affirmé qu'elle résulte inévitablement de l'accroissement des productions.

MM. Malthus et Sismondi le nient : ils regardent ces deux accroissemens comme résultant de causes indépendantes, et qui quelquefois peuvent être opposées. Selon eux, lorsque la demande de travail n'a pas précédé et déterminé la production, le marché s'encombre, et alors une production nouvelle devient une cause de ruine, non de jouissance.

Le plus grand nombre des économistes se sont rangés, dans cette question, sous les étendards de MM. Say et Ricardo; mais presque tous les hommes d'affaires se conduisent d'après les principes de MM. Malthus et Sismondi. Tant dans les manufactures que dans l'agriculture, c'est le débit qui leur paraît être la cause immédiate de leur prospérité ou de leur souffrance; c'est sur le débit qu'ils désirent régler leurs efforts

pour produire, lors même qu'ils ne peuvent pas toujours y réussir.

M. Ricardo, dont la mort récente a profondément affligé, non pas seulement sa famille et ses amis, mais tous ceux qu'il a éclairés par ses lumières, tous ceux qu'il a échauffés par ses nobles sentimens, s'arrêta quelques jours à Genève dans la dernière année de sa vie. Nous discutâmes ensemble, à deux ou trois reprises, cette question fondamentale sur laquelle nous étions en opposition. Il apporta à son examen l'urbanité, la bonne foi, l'amour de la vérité qui le distinguaient, et une clarté à laquelle ses disciples eux-mêmes ne se seraient pas attendus, accoutumés qu'ils étaient aux efforts d'abstraction qu'il exigeait d'eux dans le cabinet; mais une discussion orale ne pouvait suffire sur une question qui demande une réunion si difficile de calculs positifs et de considérations en quelque sorte métaphysiques; aussi me suis-je proposé de reproduire ici, avec un peu plus d'ordre, avec l'aide d'un peu plus de méditation, les argumens dont je fis usage dans ces conférences dont le souvenir m'est précieux.

Nous admettions l'un et l'autre (et comment ne pas l'admettre?) que tous les genres d'industrie, agricole et manufacturière, se sont plaints alternativement, dans tous les pays de l'Europe, de l'encombrement des marchés, de l'impossibilité de vendre, ou de vendre autrement qu'à perte; j'y voyais l'excès de la production, ou sa disproportion avec la consommation; mais cet excès ou cette disproportion étant également impossibles, selon M. Ricardo, il attribuait cet effet aux vices de l'ordre social, aux gênes apportées à la circulation des produits et aux impôts.

Nous écartions l'un et l'autre de la question qui nous occupait, le cas d'une nation qui vendrait plus aux étrangers qu'elle ne leur achèterait, qui, pour une production croissante au dedans, trouverait un marché croissant au dehors. La plupart

des hommes d'état, par un reste d'attachement à l'ancien système mercantile, se sont bien proposé, de même que l'ont conseillé MM. Ricardo et Say, d'augmenter sans cesse la production chez la nation qu'ils administraient; mais c'était dans un but d'exportation non de consommation intérieure; et ces deux systèmes, quoique s'accordant pour quelques opérations, sont opposés dans leurs principes. Ainsi, le ministère anglais a voulu faire de l'Angleterre la manufacturière de l'univers : il a voulu que les peuples de l'Europe, ceux de l'Amérique, ceux de l'Inde, devinssent les chalands des marchands anglais; que chaque nouveau progrès dans l'industrie nationale se liât avec l'ouverture d'un nouveau marché au-dehors. Mais, au lieu de compter pour la consommation, sur des échanges entre les produits croissans, il s'est flatté d'exclure successivement des marchés étrangers les producteurs étrangers, à mesure que les Anglais y arriveraient avec des produits ou supérieurs en qualité, ou inférieurs en prix.

Dans ce système, les nations sont en rivalité les unes avec les autres; la prospérité de l'industrie, chez les unes, cause la ruine de l'industrie chez les autres; et, si toutes l'adoptent en même tems, si toutes destinent chaque année une plus grande masse d'exportations au marché étranger, si toutes, offrant au rabais leurs marchandises, s'efforcent de s'enlever réciproquement leurs chalands, et de vendre plus qu'elles n'achètent, leur compétition, qui encombrera le marché de l'univers, sera nuisible à toutes; ou bien une seule pourra réussir aux dépens des autres, et celle-là profitera seule de la liberté de commerce; les autres, au contraire, devront se mettre en défense contre une industrie qui tue la leur. Aussi, les mêmes ministres qui ont encouragé la production croissante, ont adopté le système prohibitif.

M. Ricardo, au contraire, comme partisan d'une liberté absolue dans les échanges entre les nations, a dû établir que

son système, au lieu d'être exclusif, pourrait être suivi par toutes à la fois; que les producteurs, au lieu d'être en rivalité, se servaient réciproquement de chalands les uns aux autres. Aussi, toute sa théorie repose sur le principe fondamental, qu'une nation ne peut vendre qu'autant qu'elle achète ; qu'il y a une balance nécessaire entre la production et la consommation, que la dernière s'accroît toujours avec la première, que le commerce étranger ne dérange rien à l'échange qui se fait entre ces deux quantités, qu'il satisfait seulement, par l'introduction sur le marché de valeurs égales, mais plus variées, les goûts variés des consommateurs. Si, par exemple, la production de draps va croissant en Angleterre de cent mille pièces par année, tout ce que fait le commerce étranger, c'est de permettre aux Anglais, au lieu de consommer en nature ces cent mille pièces de plus, d'en consommer la valeur, en vins, en épiceries, ou sous toute autre forme que le commerce pourra leur présenter. Aux yeux de MM. Say et Ricardo, en créant des objets à échanger, on crée des échanges, et par conséquent des consommations; et l'égalité des consommations aux productions leur paraît également démontrée, soit que l'on considère le marché de tout l'univers, soit que l'on suppose chaque nation isolée de toutes les autres.

Il est bien essentiel d'avoir ce principe constamment devant les yeux, pour ne pas tirer de fausses conclusions des révolutions survenues de nos jours dans l'état de l'industrie de diverses nations. Les manufactures de tous les pays les plus industrieux de l'Europe ont été, il y a quelques années, dans un état de détresse effrayant, parce qu'elles ne trouvaient plus de débit pour leurs produits; aujourd'hui, elles s'en sont relevées, et c'est l'agriculture qui souffre universellement, parce qu'elle ne trouve point à vendre ses récoltes; mais le soulagement qu'ont obtenu les manufactures n'est point une preuve du système de M. Ricardo : lorsque l'agriculture éprouvera

un soulagement semblable, la vérité de sa théorie n'en sera pas mieux démontrée. Nous savons qu'un marché nouveau, qu'un marché immense s'est ouvert aux Européens dans l'Amérique espagnole. Or, la question n'est pas pour nous de déterminer si des chances de guerre ou de politique ne peuvent pas donner à une nation de nouveaux consommateurs; il faut prouver qu'elle se les crée à elle-même lorsqu'elle augmente sa production. Il y a, tout au moins, de fortes présomptions pour supposer que l'amélioration de l'état des marchés européens tient aux chances de la politique, et non aux progrès naturels de la richesse. Toutes les grandes demandes sont venues de l'Amérique espagnole, où aucun obstacle n'empêche plus l'introduction des marchandises européennes; où la guerre, allumée dans toutes les provinces, consomme beaucoup et produit peu, où de fortes passions populaires excitées en même tems, font consacrer les capitaux, au lieu des revenus, à l'achat des armes et des marchandises que fournit l'Angleterre.

Ce n'est point sur la guerre des colonies, sur l'affranchissement de l'Amérique, sur les emprunts de Colombie et du Chili que M. Ricardo comptait pour donner des chalands aux fabricans d'Angleterre; selon lui, ces fabricans créent eux-mêmes leurs acheteurs. Il disait : « Supposons 100 laboureurs produisant 1,000 sacs de blé, et 100 fabricans en laine, produisant 1,000 aunes d'étoffe : faisons abstraction de tous les autres produits utiles à l'homme, de tous les intermédiaires entre eux, ne voyons qu'eux dans le monde; ils échangent leurs 1,000 aunes contre leurs 1,000 sacs : supposons à présent les progrès successifs de l'industrie, les pouvoirs productifs du travail accrus d'un dixième; les mêmes hommes échangent 1,100 aunes contre 1,100 sacs, et chacun d'eux se trouve mieux vêtu et mieux nourri : un nouveau progrès fait échanger 1,200 aunes contre 1,200 sacs, et ainsi de suite; l'accroissement du

produit ne fait jamais qu'augmenter les jouissances de ceux qui produisent. »

A mes yeux, l'abstraction qu'on nous propose de faire dans ce raisonnement est infiniment trop forte; on veut que nous négligions les détails; mais ce n'est pas simplifier, c'est confondre que de soustraire à notre vue toutes les opérations successives dans lesquelles nous pourrions distinguer la vérité d'avec l'erreur.

Reprenons ce même échange que M. Ricardo exprime en si peu de mots, nous serons étonnés de sa complication; suivons les marchés divers que fait ou fait faire un seul producteur, en admettant, comme M. Ricardo, que du petit au grand les mêmes opérations sont répétées par tous; séparons les causes d'avec les effets, et, en négligeant nous-mêmes un grand nombre d'intermédiaires, voyons de combien il s'en faut que les producteurs d'une moitié des richesses soient les consommateurs de l'autre.

Pour étudier ce mécanisme social, nous choisirons l'agriculture comme exemple, et nous ne verrons dans l'agriculture que le labourage, faisant abstraction de ses autres produits; nous le prendrons dans son enfance, lorsque l'industrie avait encore fait très-peu de progrès, et que les pouvoirs productifs du travail laissaient très-peu de superflu, après l'entretien de l'ouvrier; c'est l'hypothèse où le calcul présentera le moins de difficulté, et nous forcera à descendre à moins de détails; mais, en même tems, nous prendrons la société dans son organisation actuelle, avec des ouvriers sans propriété, dont le salaire est fixé par la concurrence, et que leur maître peut congédier, dès qu'il n'a plus besoin de leur travail; car c'est précisément sur cette organisation sociale que porte notre objection. Enfin, nous ferons abstraction du numéraire, comme M. Ricardo.

Supposons un agriculteur qui, sur une étendue donnée de terrain, entretienne 10 membres de sa famille, domestiques et ouvriers travaillant pour lui, et qui fasse produire annuellement à son domaine 120 sacs de blé. Pour ne pas trop compliquer nos comptes, nous faisons abstraction de tout autre produit de son agriculture, ou nous le représentons par du blé. Supposons encore que le salaire qu'il donne à chacun de ces ouvriers équivaille à 10 sacs de son blé : de ces 10 sacs, l'ouvrier en consommera 3 en nature par année; il en emploiera 7 à se procurer par des échanges les autres produits, ou de l'agriculture ou des manufactures, qui, après le pain, sont nécessaires à la vie. Il restera 20 sacs au chef agriculteur. Pour simplifier toujours plus nos comptes, nous le supposons propriétaire en même tems que fermier. Cependant, 10 sacs lui sont nécessaires, 3 en nature, et 7 en nécessités de la vie, pour vivre à l'égal de chacun de ses ouvriers; 10 autres sacs lui fourniront, par des échanges, les jouissances que nous appellerons de luxe, celles qu'il ne partage pas avec tout le reste des hommes travaillans.

Récapitulons : le domaine produit 120 sacs de blé, d'entre lesquels 33 sont mangés sur place par ceux qui le travaillent; 77 sont échangés contre les nécessités de la vie, ils sont donc mangés par ceux qui produisent les marchandises qu'achète le pauvre; 10 sont échangés contre des objets de luxe, ils sont donc mangés par ceux qui produisent les marchandises qu'achète le riche; car nous appelons riche celui qui, après avoir pourvu à ses besoins, peut destiner une partie de ses revenus à ses jouissances.

A cette époque, une découverte dans les mécaniques, une machine nouvelle inventée pour labourer la terre, ou l'art de dompter les animaux domestiques, et de leur faire exécuter un travail humain, augmente de 50 pour 100 les produits du travail de l'homme. Si nous avions pris pour exemple une famille

de laboureurs propriétaires, dont tous les membres eussent des droits à peu près égaux, la découverte profiterait à tous également; huit heures de travail suffiraient, pour les 11 membres de cette famille, à obtenir les fruits qu'ils obtenaient auparavant avec 12; et s'il ne se présentait pour eux aucune demande ultérieure de travail qui leur fût profitable à tous également, ils se reposeraient quatre heures de plus par jour.

Mais, nous avons supposé la société avec son organisation actuelle; d'une part, un propriétaire qui dirige seul les travaux, qui en recueille seul les fruits, et qui profite seul des découvertes; d'autre part, des manouvriers qui n'ont d'autre propriété que leur aptitude au travail et d'autre revenu que leur salaire. Chacun des ouvriers de notre agriculteur lui avait produit 12 sacs de blé; chacun, d'après la découverte, en pourra produire 18. Cependant, la quantité de blé que l'agriculteur veut produire est limitée, 1° par l'étendue de ses champs; 2° par la valeur de son capital agricole; 3° par la demande du marché auquel il destine le surplus de ses récoltes. Il fait son compte : 7 ouvriers, à 18 sacs par homme, lui produiront 126 sacs; c'est 6 de plus qu'auparavant; pour les vendre, il fera, s'il le faut, un léger rabais sur le prix. Il renvoie donc trois de ses ouvriers, et il continue à mener sa ferme avec la même étendue de champs, le même capital, mais avec 7 ouvriers seulement, au lieu de 10, auxquels ils conserve d'abord les mêmes gages. Faisons notre compte aussi.

Le domaine produit 126 sacs; nous avons 7 ouvriers et un maître auxquels nous fournissons les nécessités de la vie à raison de 10 sacs par homme, total 80 sacs. Nous avons de plus 46 sacs qui restent au maître pour ses jouissances de luxe. Quant au premier lot, 24 sacs seront mangés en nature sur le domaine, au lieu de 33 qui s'y consommaient auparavant; 56 sacs, au lieu de 77, seront échangés contre les nécessités de la vie, et mangés par ceux qui produisent les marchandises

qu'achète le pauvre; quant au second lot, 46 sacs, au lieu de 10, doivent être échangés contre ce que nous avons appelé des objets de luxe : ils seront donc mangés par ceux qui travaillent aux manufactures de luxe, mais seulement lorsque ces manufactures nouvelles, qu'il faut créer, existeront. Nous avons donc, avec une augmentation très-légère du produit, une diminution très-notable dans la consommation des deux industries existantes, l'agriculture et la manufacture du pauvre; nous aurons d'autre part presque quintuplé la demande qui se faisait auparavant à une industrie à peine naissante, la manufacture du riche.

Pour rendre plus sensible ce changement dans la consommation, qui résulte d'un progrès dans l'industrie, non déterminé par une plus grande demande de travail, envisageons ce même progrès sous un autre point de vue. Nous avons supposé que 10 sacs de blé représentaient le salaire convenable d'un homme; qu'il en mangeait 3, qu'il en échangeait 7, et qu'ainsi une partie considérable de son salaire reparaissait comme salaire des ouvriers qui travaillaient pour lui. La ferme, dans son état primitif, produisant 120 sacs de blé, payait donc leur salaire à dix laboureurs, à leur maître, à un ouvrier de luxe; plus 84 sacs que ces douze personnes échangeaient avec ceux qui leur fournissaient tous les autres objets nécessaires à la vie, le blé excepté. Cela suppose encore 8 ouvriers $\frac{2}{5}$ travaillant pour eux. On conçoit que ceux-ci font à leur tour des échanges des $\frac{7}{10}$ du blé qu'ils ne mangent pas en nature, que ceux qui travaillent pour eux en font aussi, jusqu'à ce que la totalité du blé se soit distribuée entre 40 personnes, à raison de 3 sacs par personne. Sur ces 40 personnes, il n'y en a qu'une qui consomme des objets de luxe; il n'y en a qu'une aussi qui les produise.

L'industrie fait alors le premier pas que nous avons supposé; par une découverte en agriculture, le produit du travail des laboureurs est augmenté de 50 pour 100. Le fermier a con-

gédié 3 de ses laboureurs, et a porté sa production à 126 sacs. Sa ferme paie dès-lors un salaire de 80 sacs, à lui-même, et à 7 ouvriers laboureurs. Entre eux 8, ils font une demande de travail du pauvre égale à 56 sacs, ou à 5 ouvriers et $\frac{3}{8}$: ces ouvriers en appellent d'autres, jusqu'à ce que la totalité des 80 sacs, qui représentent le travail nécessaire pour faire naître toute la récolte, aient donné du pain à 26 ouvriers $\frac{2}{3}$, occupés à créer les nécessités de la vie. En comparant cet état à celui qui précède, il y aura donc 13 ouvriers et $\frac{1}{3}$ en souffrance, ou qui n'auront pas encore reçu leur pain. Il est vrai qu'on espère qu'ils le recevront de la manufacture de luxe. En effet, le propriétaire offre 46 sacs à échanger contre les produits de la manufacture de luxe, ou de celle qui doit pourvoir à ses jouissances personnelles; et comme ce travail n'existait pas encore, il doit l'encourager par un plus fort salaire; il offre 12, 14, 15 sacs de blé, au lieu de 10, à celui qui lui procure les jouissances que sa nouvelle richesse lui fait désirer; tout ce que l'ouvrier de luxe perçoit en sus de son salaire nécessaire, il l'emploie à son tour en jouissances de luxe : le reste revient à la manufacture du pauvre; mais ce n'est qu'après que la manufacture du luxe a été créée, ce n'est qu'après que les 46 sacs échus en partage au maître auront passé par les mains de ces ouvriers de luxe, et que le surplus aura été échangé par eux; ce n'est qu'alors, dis-je, que le pain sera rendu à tous ceux qui offrent du travail. Lorsque cette distribution sera accomplie, sur 42 personnes qui désormais auront part à cette récolte, 37 $\frac{3}{5}$, au lieu de 39, travailleront à produire les objets nécessaires à la vie, 4 $\frac{2}{5}$ à produire les objets de luxe, et la population se sera augmentée de deux personnes (1).

---

(1) Nous avons supposé que 10 sacs représentaient tous les objets nécessaires aux ouvriers, travaillant avec le degré d'aisance universel dans leur classe à cette époque. Les 46 sacs ne nourriront alors que

Nous arrivons donc, comme M. Ricardo, à trouver qu'à la fin de la circulation, si elle n'est nulle part arrêtée, la production aura créé une consommation; mais, c'est en faisant abstraction du tems et de l'espace, comme feraient les métaphysiciens allemands; c'est en faisant abstraction de tous les obstacles qui peuvent arrêter cette circulation, et plus nous la regardons de près, plus nous voyons que ces obstacles sont multipliés.

Par le changement supposé, 3 ouvriers sont renvoyés de l'agriculture, et le gagne-pain de 10, dans les manufactures, qui était auparavant assuré, se trouve plus ou moins compromis : il dépend désormais d'un futur contingent, l'établissement d'une manufacture nouvelle.

C'est donc de la prompte formation de ces ouvriers de luxe que dépend le rétablissement de l'équilibre. Mais, d'abord, ils n'existent pas; il faut les faire naître. Le propriétaire, qui ne gagnait que 10 sacs sur sa ferme, était loin de songer à demander le genre de travaux dont il se figure avoir besoin depuis qu'il en gagne 46. Les carrossiers, les fondeurs de glaces, les horlogers, dont il désire les ouvrages, ne sont pas encore nés; s'il est réduit à les attendre, depuis le moment de leur conception jusqu'à celui où ils pourront gagner leur vie; le procédé paraîtra long aux hommes qui jeûnent, en attendant que ceux-ci sachent travailler. La patience des premiers sera encore mise à une cruelle épreuve, quelque court que nous supposions l'apprentissage des hommes faits qui consentiront à apprendre un nouveau métier.

Voici cependant un autre embarras; pour fonder une nou-

---

4 ouvriers de luxe et $\frac{2}{3}$, de quelque manière qu'ils se distribuent. Si leur salaire monte à 15 sacs, le maître n'emploiera lui-même que 3 ouvriers de luxe; mais ces trois-ci en emploieront entre eux un quatrième, et ce quatrième une partie du tems d'un cinquième.

velle manufacture, une manufacture de luxe, il faut aussi un nouveau capital; il faut construire des machines, faire arriver des matières premières, donner de l'activité à un commerce lointain; car les riches se contentent rarement des jouissances qui naissent sous leurs pas. Où trouverons-nous cependant ce capital nouveau, peut-être beaucoup plus considérable que tout celui que demande l'agriculture. L'impulsion a été donnée à toute la machine sociale par l'invention de la charrue, ou par l'art d'y atteler les animaux : cette invention n'a fait naître aucun capital nouveau. Nos ouvriers de luxe sont bien loin encore de manger le blé de nos laboureurs, de porter les habits de nos manufactures communes; ils ne sont pas formés, ils ne sont peut-être pas nés, leurs métiers n'existent pas, les matières sur lesquelles ils doivent travailler ne sont pas arrivées de l'Inde. Tous ceux à qui ils devaient distribuer leur pain, l'attendent en vain.

Mais essayons d'une autre supposition. Notre agriculteur propriétaire, au moment où il a fait la découverte qui augmente les pouvoirs productifs du travail, au lieu de renvoyer trois de ses ouvriers, les garde tous les dix. En effet, ces ouvriers qui ne peuvent vivre que de leur travail, ne se résigneront pas à croiser les bras et à mourir de faim. Ils ne savent d'autre métier que le labourage, et tant qu'il leur restera un souffle de vie, ils continueront à offrir le travail de leurs bras au rabais, pour faire du blé, avec les pouvoirs augmentés que leur ont donnés les nouvelles découvertes. Cette concurrence fera baisser le salaire de tous les ouvriers de terres; supposons qu'il ne baisse que d'un dixième, et certes ce n'est pas trop, si nous prenons en considération d'une part le nombre des journaliers laissés sans ouvrage, de l'autre la difficulté qu'éprouve le maître à augmenter d'un tiers son exploitation (1).

---

(1) On dira peut-être qu'après avoir établi que 10 sacs repré-

Dans cette hypothèse nouvelle, la ferme produira 180 sacs, mais les 10 ouvriers n'en recevront pour leur part que 90, auxquels nous en ajouterons 10 qui représentent la part du maître dans les objets nécessaires à la vie. De ces 100 sacs, 33 sont consommés en nature sur la ferme, 67 sont échangés avec la manufacture du pauvre. Avant la découverte, celle-ci en consommait 77. Les salaires s'y trouvent donc réduits dans une proportion plus grande encore qu'ils ne le sont dans l'agriculture; cependant tout le monde vit, tout le monde travaille, et chacun peut attendre l'effet que produiront les 80 sacs demeurés en partage au propriétaire, et destinés à encourager de nouvelles manufactures de luxe.

Si l'on réussit en effet à créer 8 nouveaux ouvriers de luxe, et que ceux-ci, disposant des 80 sacs qui leur écheoient en partage, encouragent à leur tour la manufacture du pauvre; lorsque la circulation sera terminée, la population se trouvera augmentée d'un tiers, et 60 personnes au lieu de 40 devront manger le blé de la ferme supposée; mais c'est bien dans cette seconde hypothèse que nous faisons abstraction du tems et de l'espace.

Il faut faire abstraction de l'espace : l'invention nouvelle a

---

sentent le salaire nécessaire, il est absurde de supposer que les ouvriers se contentent de moins que le nécessaire. Mais nous ne savons point quelle est la quantité requise pour maintenir la vie de l'ouvrier, et ce n'est pas d'elle que nous avons entendu parler. Dans chaque état, plus ou moins prospère de la société, il y a un salaire commun, suffisant pour fournir non-seulement aux besoins, mais encore aux jouissances compatibles avec un travail manuel; c'est ce salaire que, pour abréger, j'ai nommé nécessaire; on ne saurait dire jusqu'à quel point il peut être réduit, ni jusqu'à quel point la vie de l'ouvrier peut être dépouillée de toute espèce de jouissance.

rendu 7 hommes suffisans pour cultiver l'espace de terrain qui en occupait 10 auparavant. Pour ne pas congédier ces trois hommes, pour ne pas les condamner à mourir de faim, il faut supposer qu'il existe un nouvel espace cultivable, de nouvelles terres à défricher: ce qui ne saurait être vrai d'une manière absolue, de tous les pays et de tous les tems. D'ailleurs, il ne suffit pas que la terre à cultiver existe, il faut encore qu'elle soit en de telles mains, qu'aussitôt qu'on offre à ses propriétaires un profit, ils se déterminent à la mettre en culture. Qu'on examine cependant comment les terres incultes de l'Europe sont liées, de manière à les soustraire aux demandes de ceux qui offrent de les mettre en valeur par leur travail. Ici ce sont des communaux inaliénables; là, des terres substituées à des gens qui n'ont ni capitaux, ni moyens de donner des garanties à ceux qui leur en prêteraient; ailleurs, la vanité est intéressée à maintenir tout dans l'état ancien. Les droits de la couronne, de l'église, de la noblesse, du peuple, sont opposés tour à tour à cette action du marché, sur laquelle ont compté les économistes, et dont la puissance leur a paru irrésistible. Il est en effet plus facile aux Anglais d'aller défricher les déserts du Canada, ou ceux de la Cafrerie, que les communaux du voisinage de Londres.

Il faut faire abstraction du tems, lorsqu'on suppose que l'agriculteur qui, par une découverte de mécanique ou d'industrie rurale, trouve moyen d'augmenter d'un tiers les pouvoirs productifs de ses ouvriers, trouvera aussi un capital suffisant pour augmenter d'un tiers son exploitation; pour accroître d'un tiers ses instrumens d'agriculture, ses équipages, son bétail, ses greniers, et le capital circulant qui doit lui servir à attendre ses rentrées.

Il faut faire abstraction du tems, lorsqu'on suppose des ouvriers de luxe, et un capital prêt à fonder des manufactures de luxe, suffisans pour consommer les 80 sacs qui leur sont

destinés cette année, au lieu de 10 qu'on leur destinait l'année précédente. Il faut faire abstraction du tems, lorsqu'on suppose 60 personnes prêtes à manger le blé que produira cette nouvelle récolte, tandis qu'on n'en avait que 40 pour manger le blé de la récolte précédente.

Ainsi, lorsqu'une découverte dans les pouvoirs productifs du travail est appliquée à l'agriculture, sans avoir été provoquée par une demande antérieure de travail, lorsque, de plus, la société est organisée de telle sorte, qu'un seul étant propriétaire, et tous les autres offrant pour vivre leur travail à l'enchère, un seul profite de la découverte que lui a suggérée le progrès des sciences; les capitaux, les matériaux, les hommes, l'industrie, manquent, pour mettre en équilibre tout le reste de la société, avec le pas trop rapide que fait l'agriculture.

Nos raisonnemens seraient applicables à toute autre espèce d'industrie, aussi-bien qu'à celle qui produit le blé; mais, si nous avons lieu de craindre que, même pour celle-ci, nos calculs n'aient paru en même tems et trop fatigans et trop hypothétiques, nous aurions dû nous attendre à rebuter encore davantage nos lecteurs, si nous avions pris notre exemple dans une manufacture, parce que la consommation que fait le manufacturier de ses propres produits est beaucoup moins considérable que celle que fait l'agriculteur. Qu'on se figure cependant qu'une découverte qui épargne un tiers de la main-d'œuvre est introduite successivement dans toutes les manufactures qui produisent toutes les parties des vêtemens, des ustensiles, des ameublemens du pauvre; partout ce sera le chef manufacturier qui en profitera; partout, s'il renvoie trois ouvriers sur dix, il produira une fraction de plus avec un peu moins de monde; partout il diminuera de $\frac{3}{10}$ la consommation que ses propres ouvriers faisaient de ses propres articles, et il diminuera dans la même proportion la consommation qu'en faisaient ceux qui travaillaient pour ses ouvriers. En sorte que chaque découverte,

dans de telles circonstances, diminue la demande aux ateliers déjà existans, et en crée une, en compensation, qui s'adresse à des ateliers qui n'existent point encore. Chaque découverte fait dépendre le maintien d'une partie de la manufacture du pauvre, de la création d'une manufacture de luxe; et cependant, on ne peut créer une manufacture de luxe sans capitaux, sans ouvriers, sans une perte de tems que ceux dont on suspend le gagne pain ne peuvent supporter (1).

J'entends déjà qu'on se récrie que je me refuse au perfectionnement de l'agriculture, au perfectionnement des arts, à tous les progrès que l'homme peut faire; que je préfère sans doute la barbarie à la civilisation, puisque la charrue est une machine, que la bêche est une machine plus ancienne encore; et que, selon mon système, il aurait fallu sans doute que l'homme labourât la terre avec ses seules mains.

Je n'ai jamais rien dit de semblable, et je demande la permission de protester une fois pour toutes contre toute conséquence qu'on suppose à mon système et que je n'ai point

---

(1) Le chapelier, avec ses 10 ouvriers, fabrique au moins 1200 chapeaux par année; lui-même, avec ses ouvriers, n'en consomme que 11, et sa circulation n'est accomplie que lorsqu'il a couvert 1200 têtes; cependant, si nous le supposons dans toutes les mêmes circonstances que l'agriculteur, nous le verrons d'abord consacrant 1100 chapeaux et couvrant 1100 têtes, pour procurer le salaire nécessaire à lui-même et à ses 10 ouvriers; tandis qu'après la découverte qui augmentera d'un tiers leur puissance productive, sa manufacture ne consommera plus que 8 de ses chapeaux. L'échange direct de ses chapeaux avec la manufacture du pauvre et l'agriculture n'en emploiera plus que 792, tandis qu'il en offrira 460 à la manufacture de luxe, qu'il lui faudra 60 têtes nouvelles pour porter ses chapeaux, et qu'il y aura cependant 300 pauvres qui devront se passer de chapeaux, jusqu'à ce que la manufacture de luxe, qu'encourage le chapelier enrichi, soit en pleine activité.

tirée moi-même. Je n'ai été compris ni de ceux qui m'attaquent ni de ceux qui me défendent, et j'ai plus d'une fois eu à rougir de mes alliés comme de mes adversaires. On m'a représenté comme étant, en économie politique, ennemi des progrès de la société, partisan d'institutions barbares et oppressives. Non, je ne veux point de ce qui a été, mais je veux quelque chose de mieux que ce qui est. Je ne puis juger ce qui est qu'en le comparant avec le passé, et je suis loin de vouloir relever d'anciennes ruines, quand je démontre par elles les besoins éternels de la société.

Je prie qu'on y fasse attention, ce n'est point contre les machines, ce n'est point contre les découvertes, ce n'est point contre la civilisation que portent mes objections : c'est contre l'organisation moderne de la société, organisation qui, en dépouillant l'homme qui travaille de toute autre propriété que celle de ses bras, ne lui donne aucune garantie contre une concurrence, contre une folle enchère dirigée à son préjudice, et dont il doit nécessairement être victime. Supposez tous les hommes partageant également entre eux le produit du travail auquel ils auront concouru, et toute découverte dans les arts sera alors, dans tous les cas possibles, un bienfait pour eux tous; car, après chaque progrès de l'industrie, ils pourront toujours choisir, ou d'avoir avec moins de travail un plus long repos, ou d'avoir avec le même travail plus de jouissances. Aujourd'hui, ce n'est pas la découverte qui est un mal; c'est le partage injuste que l'homme fait de ses fruits.

Nous sommes, et l'on ne l'a point assez remarqué, dans une condition tout-à-fait nouvelle de la société, sur laquelle nous n'avons point encore d'expérience. Nous tendons à séparer complétement toute espèce de propriété d'avec toute espèce de travail, à rompre toute clientelle entre le journalier et le maître, à ôter au premier toute espèce d'association dans les profits du second. Cette organisation sociale est tellement nou-

velle qu'elle n'est pas même à moitié établie, qu'il n'y a que les pays les plus industrieux, les plus riches, les plus avancés dans un système que nous essayons à peine, où le travail de l'agriculture, aussi bien que celui des manufactures, soit fait par des ouvriers qu'on peut renvoyer à la fin de chaque semaine; c'est là que nous tendons; c'est là où je signale un danger, et non dans les découvertes des sciences.

Nos yeux se sont tellement faits à cette organisation nouvelle de la société, à cette concurrence universelle, qui dégénère en hostilité, entre la classe riche et la classe travaillante, que nous ne concevons plus aucun autre mode d'existence, même ceux dont les débris nous entourent de toutes parts. On croit nous répondre par l'absurde, en nous opposant les vices des systèmes précédens. Deux ou trois systèmes se sont succédés en effet, quant à l'organisation des classes inférieures de la société; mais, parce qu'ils ne sont pas regrettables, parce que, après avoir fait d'abord un peu de bien, ils firent peser ensuite d'effroyables calamités sur l'espèce humaine, en peut-on conclure que nous soyons entrés aujourd'hui dans le vrai? que nous ne découvrirons pas le vice fondamental du système des journaliers, comme nous avons découvert celui de l'esclavage, du vasselage, des corps de métiers. Lorsque ces trois systèmes étaient en vigueur, on ne concevait pas, de même, ce qui pourrait venir ensuite : la correction de l'ordre existant aurait paru, de même, ou impossible, ou absurde. Le tems viendra sans doute où nos neveux ne nous jugeront pas moins barbares, pour avoir laissé les classes travaillantes sans garantie, qu'ils jugeront, et que nous jugeons nous-mêmes barbares, les nations qui ont réduit ces mêmes classes en esclavage.

Chacun de ces systèmes avait paru, à son tour, être une invention heureuse, être un progrès vers la civilisation. L'esclavage lui-même, tout odieux que soit son souvenir, succédant à un état sauvage de guerre universelle, où l'homme sans cesse

sous les armes, n'avait point de tems de reste pour donner au travail, point de garantie pour les fruits que le travail lui avait procurés : l'esclavage succédant au massacre des prisonniers, fut un progrès dans la société; il permit l'accumulation des richesses, il devint, chez les Grecs et les Romains, la base d'une civilisation presque égale à la nôtre. Tant que les maîtres demeurèrent pauvres, tant qu'ils travaillèrent et mangèrent avec leurs esclaves, la condition de ceux-ci fut supportable et la population s'accrut. Les progrès même du système, la richesse des maîtres, leur luxe, leur ignorance de tous les travaux, leur mépris pour cette partie de la population qui les faisait vivre de ses sueurs, leur dureté, leur avarice qui retranchait sans cesse quelque chose à la subsistance de ce bétail humain, semèrent enfin la mortalité dans la classe travaillante. Ils la firent disparaître, à l'époque de la plus grande splendeur de l'empire romain, lorsque les économistes, s'il y en avait, applaudissaient peut-être aux progrès constans de l'opulence.

Le chancre rongeur de l'antiquité fut l'esclavage. Ce fut l'état d'oppression et de misère où les esclaves avaient été réduits, qui anéantit la population de l'empire romain, et qui le livra aux barbares : ceux-ci, au bout de quelques siècles, inventèrent un système plus généreux; ils substituèrent des rapports de protection et de clientelle entre le seigneur et son homme, au fouet qui avait été long-tems la discipline des esclaves.

La féodalité eut son tems brillant et prospère, celui où le vassal armé combattit à côté de son seigneur. Lorsque le seigneur, devenu riche, ne songea qu'à acquérir toujours plus de richesses et à étaler toujours plus de luxe, il appesantit de nouveau son joug sur le pauvre, et le système féodal devint intolérable.

Les peuples conquirent alors le système de liberté où nous sommes entrés; mais, au moment où ils brisèrent le joug qu'ils avaient long-tems porté, les hommes de peine ne se trouvè-

rent point dépouillés de toute propriété. Dans les campagnes, comme métayers, comme censitaires, comme fermiers, ils se trouvèrent associés à la propriété du sol. Dans les villes, comme membres des corporations, des métiers, qu'ils avaient formés pour leur défense mutuelle, ils se trouvèrent associés à la propriété de leur industrie. C'est de nos jours, c'est dans ce moment même que le progrès de la richesse et la concurrence, rompent toutes ces associations. La révolution n'est pas même à moitié accomplie. Mais le fermier devenu riche cesse de travailler de ses mains; ils se sépare du journalier, et il traite avec lui au rabais. Le chef d'atelier, devenu riche, au lieu de travailler sur le même banc avec un compagnon et un apprenti, renonce au travail manuel, rassemble des milliers d'ouvriers dans sa manufacture, et traite avec eux au rabais. Certes, notre expérience est bien récente dans cet ordre social qui met en lutte tous ceux qui possèdent avec tous ceux qui travaillent; car cet ordre social ne fait que commencer.

L'espèce d'encombrement des produits de l'industrie humaine que j'ai cherché à expliquer, pouvait à peine se présenter dans les périodes précédentes de la société. Dans l'état de barbarie, lorsque chaque homme ne travaillait que pour lui-même, chaque homme aussi connaissait ses besoins, et il n'était pas à craindre qu'il s'imposât une fatigue inutile pour créer des biens qu'il ne désirait pas. Dans le système de l'esclavage, qui lui succéda, et qui admit le développement d'une assez grande civilisation; le maître ne demandait de même à son esclave que les produits industriels dont il avait d'avance déterminé l'usage. Sa demande avait précédé et alimenté le travail, sa consommation le suivait immédiatement; l'encombrement ne devint possible que lorsque le maître d'esclave se fit manufacturier et marchand, comme l'est aujourd'hui le planteur de la Jamaïque. Dans le système féodal, le seigneur demandait à ses vassaux bien plus de services et de combats que de tra-

vaux lucratifs : l'industrie, loin d'être excitée, était fortement découragée, et ce n'était pas d'encombrement qu'on était menacé. Dans le système d'association, tous les progrès de l'art, profitant à celui même qui l'exerçait, chacun proportionnait ses efforts au marché qu'il devait approvisionner; le cultivateur aimait mieux encore se reposer que de produire du blé qu'il ne pouvait pas vendre, et l'on a souvent reproché aux corporations des villes de n'avoir jamais eu d'autre politique que de restreindre le produit, pour demeurer maîtresses du marché, et de tendre toujours à faire moins de travail qu'on ne leur en demandait, pour le mieux vendre. L'état où nous entrons aujourd'hui est complétement nouveau; la population travaillante est libre; mais aucune garantie n'a été donnée à sa subsistance : elle doit vivre de son travail; mais elle ne voit point, elle ne connaît point celui qui consommera les produits de ce travail; elle n'a aucun moyen de mesurer ses efforts avec la récompense qu'elle en peut attendre. Lorsque le sort de tant de millions d'hommes repose sur une théorie qu'aucune expérience n'a encore justifiée, il est juste de la considérer avec quelque défiance.

Au reste, qu'on ne croie point que l'antiquité n'avait jamais réfléchi sur la difficulté qui nous occupe, qu'elle n'en avait jamais cherché, jamais trouvé la solution. Si la question fondamentale de l'économie politique est, comme je le crois, la balance de la consommation avec la production; si c'est une conséquence nécessaire du progrès des arts, de l'industrie et de la civilisation, que chaque homme qui travaille produise plus que la valeur de ce qu'il consomme, et que par conséquent les producteurs seuls ne puissent pas suffire à tout consommer, il faut que, pour chaque accroissement dans les pouvoirs productifs du travail, il y ait un accroissement correspondant dans la consommation d'une classe d'hommes qui ne produisent rien, ou dont les produits ne sont point vénaux.

C'est la conclusion à laquelle M. Malthus est arrivé dans son dernier ouvrage d'économie politique, et il y a trouvé un motif d'affirmer que les prodigalités même du gouvernement avaient quelquefois servi la richesse publique, en créant une classe d'oisifs et de consommateurs, sans laquelle la production aurait été bientôt arrêtée par l'encombrement des marchés.

Il me semble que les anciens étaient arrivés beaucoup plus loin que nous, dans ces considérations sur la marche générale de la société. Nous n'attribuerons pas plus à leur politique les prodigalités du gouvernement d'Athènes, que celles du gouvernement anglais aux derniers principes de M. Malthus; mais ils avaient reconnu que, pour maintenir cet équilibre essentiel aux sociétés, entre la production et la consommation, trois moyens se présentaient : le premier, d'employer le surplus des productions vénales à nourrir des ouvriers dont le travail ne se vendait pas, et à élever des monumens publics, ou civils ou religieux; le second, d'encourager le luxe des riches, pour qu'ils consommassent le travail des pauvres; le troisième, de donner à toute la masse des citoyens une occupation d'esprit, une occupation patriotique, pour remplir les heures que les progrès de l'industrie leur permettaient d'épargner sur le travail.

Le premier moyen, qui fut plus ou moins mis en usage par tous les états de l'antiquité, ne se voit nulle part mieux développé que dans l'organisation de l'Égypte. Cette contrée était couverte d'une population agricole dont le nombre étonne l'imagination; et comme elle réunissait les avantages d'un soleil fécondant, d'un sol fertile, et de l'abondance des eaux, elle tirait de la terre une quantité de nourriture infiniment supérieure à ce qu'elle pouvait consommer. Les Égyptiens avaient une aversion, ou politique, ou religieuse, pour la navigation. Ils cherchaient donc à se suffire à eux-mêmes, ils avaient très-peu de commerce avec les étrangers; ils n'exportaient ni leurs

blés, ni les produits de leurs manufactures, et celles-ci ne parvinrent jamais à un très-grand lustre. La forme de leur gouvernement n'admettait que peu de grands seigneurs qui consommassent, dans le luxe, ce que leurs semblables avaient produit par leurs sueurs; et en effet, entre les ruines de tant de temples qui couvrent l'Égypte, il ne reste pas de palais. Il y avait, il est vrai, une classe nombreuse de prêtres tout-puissans; mais leur religion leur imposait un ascétisme qui excluait le luxe; leur consommation personnelle était de peu de chose supérieure à celle des ouvriers. Ces prêtres cherchèrent les moyens de conserver la masse des Égyptiens dans l'habitude d'un travail constant, et d'une abstinence égale à leur industrie. Ils les voulaient toujours ignorans, toujours soumis; ils voulaient que le loisir ne leur permît point de développer les facultés de leur esprit, au lieu de celles de leur corps; et ils leur donnèrent la tâche gigantesque de loger dans leurs temples toutes les divinités de l'Olympe. Des monumens, tels que le monde n'en verra plus de semblables, couvrirent la Haute-Égypte; leurs proportions sont si colossales qu'on se refuse presque à croire que les forces humaines aient suffi pour les élever; et leur fini est si délicat, que l'éternité semble avoir appartenu à ceux qui prodiguaient ainsi leur tems pour les accomplir par le travail de générations successives. Les catacombes, les souterrains des montagnes qui bordent la vallée du Nil, ne recèlent pas moins de prodiges; l'immensité de ces travaux confond nos sens et notre raison. Il a fallu le travail constant de plusieurs millions d'ouvriers, pendant plusieurs centaines d'années, pour créer ce monde d'enchantemens. Sans doute; mais il fallait ces millions d'hommes pour manger le blé des guérets de l'Égypte. Il fallait un peuple tout entier de maçons et de tailleurs de pierres pour consommer ce que les industrieux habitans de la vallée du Nil ne cessaient de produire.

L'antique Indoustan recèle aussi des monumens qui égalent

presque ceux de l'Égypte en étendue et en perfection. Là, aussi, la religion commandait un travail inutile, mais colossal, parce que l'organisation sociale avait multiplié les producteurs, et avait presque fait disparaître ceux qui consomment sans rien faire. Les Étrusques, et tous les peuples chez qui les corporations de prêtres exercèrent un grand pouvoir, adoptèrent plus ou moins la même politique. On retrouve à Rome des monumens antérieurs aux premières époques historiques, dont on ne peut guère expliquer la construction, long-tems avant le commencement de l'opulence romaine, que par le pouvoir qu'exercèrent les colléges de prêtres sur les anciens habitans de la contrée. Par cette politique, la totalité de la population pouvait travailler sans encombrer le marché; les mœurs se conservaient pures, les corps robustes, l'égalité n'était point troublée; chacun participait pour une portion égale à la jouissance de monumens publics élevés par le travail combiné de la nation. Mais, d'autre part, le travail constant de tous arrêtait tous les développemens de l'esprit; aussi, la nation se trouvait abanbonnée sans défense à la caste ambitieuse des prêtres, qui avait entrepris de la gouverner.

Le second système de l'antiquité fut à peu près le nôtre; à Sybaris, à Corinthe, à Syracuse, à Tyr, à Carthage, et plus tard à Rome, lorsque cette capitale du monde penchait déjà vers sa décadence, on abandonna le commerce et les manufactures à leur cours naturel: l'excès de la production sur la consommation des producteurs fut immense. Il nourrit d'abord un grand commerce d'exportation; mais bientôt après il forma une classe de riches luxurieux, dont la seule affaire fut de varier sans cesse leurs jouissances: ces riches vécurent pour se reposer, pour consommer, pour jouir, de même que le reste de leurs concitoyens vivait pour travailler. Comme le travail était accompli presque en entier par des mains serviles, il n'y avait pas lieu à la lutte que nous voyons s'établir de nos jours, pour obtenir

au rabais le travail des artisans; et à supposer que dans quelques métiers le marché se trouvât encombré, les souffrances qui purent en résulter pour les esclaves, fixèrent peu les regards des contemporains, et n'ont point laissé de traces dans l'histoire.

Mais les législateurs de l'antiquité, qui avaient comparé un bien plus grand nombre d'états libres que nous, qui avaient médité bien plus long-tems sur l'idée que le gouvernement n'est institué que pour le bonheur des peuples qui lui sont soumis, pour le bonheur de tous, non pour celui d'une seule classe, réprouvèrent complétement le système des Sybarites. Il leur paraissait subversif de l'égalité républicaine, d'établir que les uns travaillassent pour que les autres jouissent. Ils trouvaient que l'excès de la bassesse et de la servilité s'attachait toujours à l'excès de l'opulence; que les âmes s'énervaient dans la mollesse; que le tourbillon des plaisirs était aussi contraire au développement de l'esprit que pouvait l'être la fatigue constante des travaux manuels. Ils estimèrent que s'ils faisaient jouir tous les citoyens, de la portion de repos acquise par le progrès de l'industrie, ils ennobliraient leur caractère; que, s'ils en livraient un petit nombre à une complète oisiveté, ils les condamneraient en même tems au culte de la volupté. Ils s'accordèrent donc avec tous les philosophes et les moralistes, avec tous les hommes religieux, et en particulier avec tous les pères de l'église chrétienne, à proscrire le luxe, comme amenant nécessairement la ruine des mœurs, et la perte des états. Il est assez étrange que le sentiment unanime des hommes dont nous respectons le plus les décisions, sous tous les autres rapports, n'exerce plus aujourd'hui, même une légère influence, sur nos opinions en cette matière.

Sur ce principe fut fondé le troisième système, adopté par Athènes aussi bien que par Sparte, par Rome dans sa vigueur, et par toutes les républiques les plus illustres de l'antiquité.

Pour que ceux qui n'ont d'autre revenu que le travail, trouvassent une demande suffisante de travail, la république occupa elle-même presque constamment ses citoyens, et les empêcha ainsi d'offrir à leur tour leur travail à vendre. Les législateurs de l'antiquité, loin d'encourager comme les nôtres l'accumulation des fortunes et le luxe, veillaient sans cesse à faire partager également les héritages entre les enfans, à maintenir une sorte d'égalité entre les patrimoines, surtout à réprimer toutes les habitudes de mollesse ou de pompe, à ôter aux citoyens le désir et l'occasion de faire une trop grande consommation, à mettre en honneur la sobriété, la simplicité et l'abstinence. Ils voulurent que, comme chacun avait sa part dans l'activité du corps, chacun eût aussi sa part dans l'activité de l'esprit, et chacun sa part dans les jouissances. Pour maintenir ce partage égal, ils détournèrent les citoyens des occupations manuelles, et ne leur laissèrent consacrer qu'une petite partie de leur tems à l'agriculture, ou à la direction des arts et métiers; ils les appelèrent à la place publique pour délibérer, aux tribunaux pour juger, à l'académie, au portique, pour aiguiser leur esprit et élever leur âme par de nobles enseignemens; au théâtre, pour former leur goût et leur inspirer l'élégance attique; aux temples, pour charmer leur imagination, et leur faire unir les espérances de l'avenir aux jouissances de la vie.

L'application des mécaniques aux arts et à l'industrie diminua progressivement la quantité de travail nécessaire pour soutenir la vie humaine, mais ce ne fut point une raison pour que l'ordre social élevât un individu chargé de se reposer, de consommer, de jouir pour deux, pour quatre, pour dix, pour cent, pour mille : un individu qui gardât pour lui la totalité du profit, qui travaillât même à réduire la part de l'ouvrier, à mesure que le produit augmentait : l'économie faite sur le travail de tous profitait à tous; le citoyen d'Athènes se contentait, malgré ces progrès de l'industrie, pour manteau de l'étoffe la plus grossière, pour

nourriture de pain et de figues sèches. Mais certes, l'absence de tout luxe n'avait pas détruit l'élégance de son esprit ou la finesse de son goût. En proscrivant les jouissances comme législateur, il n'avait pas perdu l'activité et le ressort de son caractère comme homme privé; et lorsque l'Athénien avait besoin de richesses, non pas pour lui mais pour la patrie, le sol stérile de l'Attique suffisait aux armemens de cette république, qui fit trembler l'Asie-Mineure et la Sicile; il suffisait à l'équipement de ces colonies qui répandirent sur les rivages les plus éloignés les principes de la vraie civilisation. Le seul luxe d'Athènes, c'étaient les hommes que la république produisait : heureux le pays qui pourra en produire de semblables! Heureux le monde entier, si la Grèce qui s'affranchit fait bientôt revivre d'aussi nobles modèles?

On jugera peut-être que nous sommes bien éloignés de la question discutée entre M. Ricardo et nous, et qu'il aurait mieux valu indiquer ce qui nous restait à faire, que ce qu'avait fait l'antiquité. Mais, ce qui reste à faire est une question d'une difficulté infinie, que nous n'avons nullement l'intention de traiter aujourd'hui. Nous voudrions pouvoir convaincre les économistes aussi pleinement que nous le sommes nous-mêmes, que leur science suit désormais une fausse route. Mais nous n'avons point assez de confiance en nous pour leur indiquer quelle serait la véritable; c'est un des plus grands efforts que nous puissions obtenir de notre esprit, que de concevoir l'organisation actuelle de la société. Qui serait cependant l'homme assez fort pour concevoir une organisation qui n'existe pas encore, pour voir l'avenir comme nous avons déjà tant de peine à voir le présent? Toutefois, si tous les esprits éclairés s'accordent enfin à chercher quelle est la garantie que la société doit aux classes chargées de la nourrir, ce qu'un seul ne pourrait faire, peut-être la réunion des lumières de tous pourra l'accomplir.

Achevons donc l'analyse du système dans lequel nous sommes entrés, avant de songer à celui qui devra le remplacer; étudions sa marche; jugeons-le, sans nous laisser distraire par la comparaison avec une théorie toute idéale. Si je présentais ici ce que je jugerais un remède pour les maux actuels de la société, la critique abandonnerait l'examen ou l'appréciation de ces maux, pour ne plus apprécier que mon remède, probablement pour le condamner, et la question de la balance des consommations avec les productions ne serait nullement jugée.

Je me permettrai seulement d'annoncer, qu'à supposer que j'eusse porté dans les esprits une conviction assez complète, pour pouvoir obtenir dans la législation tous les changemens que je désirerais, encore je n'aurais nullement la pensée, ou de gêner les progrès de la production, ou de retarder l'application des sciences aux arts, et l'invention des machines. Je chercherais seulement les moyens d'assurer les fruits du travail à ceux qui font le travail, de faire profiter la machine à celui qui met la machine en œuvre. Si j'obtenais enfin ce résultat, je me reposerais ensuite sur l'intérêt des producteurs pour ne pas faire un ouvrage qui ne leur serait pas demandé. Tant que le producteur peut être considéré comme une seule personne, et qu'il est mû par un seul intérêt, il est toujours dirigé par cette maxime proverbiale, qu'il faut mieux se reposer que de travailler pour rien. Aussi, toutes les facilités qui lui seront données pour son travail, ne le détermineront jamais à produire plus qu'on ne lui demande; il se reposera, il jouira, quand il aura fait son ouvrage, soit qu'il l'accomplisse en douze heures ou en deux. C'est, au contraire, l'opposition d'intérêt entre les producteurs qui concourent au même ouvrage, entre les maîtres et les manouvriers, qui cause seule l'encombrement des marchés; la balance entre eux distrait de l'autre balance plus importante entre les producteurs et les consommateurs. Les

maîtres sont déterminés à entreprendre un ouvrage, non point parce que les consommateurs le leur demandent, mais parce que les ouvriers leur offrent de le faire au rabais.

La tâche d'associer de nouveau les intérêts de ceux qui concourent à la même production, au lieu de les mettre en opposition, appartient au législateur : elle est difficile sans doute; mais je ne crois point qu'elle le soit autant qu'on pourrait le supposer. On aurait beaucoup fait déjà, si l'on empêchait la législation d'agir dans une direction diamétralement opposée à cet intérêt social. Si l'on supprimait toutes les lois qui contrarient la division des héritages, et qui, favorisant la formation ou la conservation des grandes fortunes, empêchent que le capital, ou la propriété de la terre se trouvent distribués en petites parties à ceux qui exercent le travail manuel; si l'on supprimait toutes les lois qui protègent les coalitions des maîtres contre les ouvriers; toutes celles qui ôtent aux ouvriers leurs moyens naturels de résistance (1); l'examen des unes et des autres, l'examen de celles qui pourraient obliger le maître à garantir la subsistance de l'ouvrier qu'il emploie, serait long, difficile, et nous n'y entrerons point aujourd'hui. Il nous suffit d'avoir indiqué que c'est là que nous chercherions un remède aux maux dont la société souffre et à ceux dont elle est menacée.

---

(1) Au moment même où ceci s'imprime, je lis dans les journaux qu'à Macclesfield, les ouvriers en soie travaillaient seulement onze heures par jour, et lorsqu'ils trouvaient à travailler douze heures, l'heure de surplus leur était payée. Le samedi 3 avril, les manufacturiers prirent la résolution de faire travailler, à dater du lundi, douze heures par jour, sans payer plus que la journée ordinaire. Les ouvriers ont résisté; on a proclamé contre eux la loi martiale. Quel était cependant le motif des maîtres? La baisse des prix. Parce qu'ils avaient déjà trop de marchandises, ils en ont demandé davantage à meilleur marché.

En attendant l'époque, peut-être bien éloignée, où la réunion des vœux des économistes pourra indiquer à l'autorité souveraine un changement dans le système des lois, il nous semble que la discussion dans laquelle nous venons d'entrer peut avoir dès aujourd'hui quelques résultats pratiques. Nous croyons que, dans la société humaine, la demande croissante de travail est le résultat constant, régulier, annuel des progrès de l'homme. Cette demande est, à son tour, la cause bienfaisante de tous les développemens de l'industrie, de tous les perfectionnemens des arts. Lorsqu'il y aura demande d'un travail nouveau, c'est-à-dire moyen nouveau de le payer, et besoin nouveau de le consommer, tous les progrès que fera la société pour satisfaire cette demande seront avantageux à tous. D'une part, il y aura appel à un accroissement de la population; il y aura plus de mariages, plus d'enfans sauvés dans leur jeune âge, plus d'activité dans leur apprentissage, plus de main d'œuvre employée par ceux qui sont déjà grands. Tous ces résultats ne s'obtiennent cependant que successivement, dans un espace de tems assez long, de manière à ne point troubler l'équilibre, à ne point causer d'encombrement, et à ce que la population nouvelle, qui, dans le cours de dix, quinze et vingt ans, entrera dans la vie active, y arrive, non pour faire les travaux demandés aujourd'hui, mais pour servir ceux que les travaux d'aujourd'hui enrichiront dans la suite.

D'autre part, il y aura un appel à l'accroissement des pouvoirs mécaniques de l'homme. Le travail demandé aujourd'hui ne saurait être accompli que par les hommes existant aujourd'hui; il faut donc ou qu'ils consacrent plus d'heures chaque jour à leur ouvrage, ou qu'ils s'aident de tous les moyens que la science leur donne pour faire plus qu'ils ne faisaient auparavant: chaque accroissement dans leurs pouvoirs productifs, pourvu qu'ils ne dépassent pas la mesure de ce que ceux qui ont demandé le travail peuvent payer et consommer, chaque

accroissement, dis-je, créera une richesse nouvelle, qui à son tour excitera une nouvelle demande. Le salaire de ces ouvriers, plus habiles ou plus productifs, sera élevé, leurs jouissances croîtront avec leur revenu; ils demanderont à leur tour qu'un plus grand nombre d'ouvriers travaille pour eux, ou que les mêmes fassent plus d'ouvrage; car ils auront moyen de payer cette augmentation. La même somme qui a demandé et servi à payer un nouveau travail, reparaîtra dans une suite de marchés, pour activer tous les anciens travaux. Malgré le progrès des mécaniques, les hommes existans ne suffiront pas à faire tout ce qui leur sera demandé; les êtres nouveaux qui ont reçu la vie à cette époque, trouveront, en grandissant, des métiers qui les attendent; la population s'accroîtra, et l'agriculture devra s'accroître aussi pour la nourrir.

Tous les mouvemens de la société s'enchaînent, ils résultent tous les uns des autres, comme les mouvemens divers des roues d'une montre; mais, comme dans une montre aussi, il faut pour cet enchaînement de mouvemens, que la force motrice agisse là où elle doit agir; si, au lieu d'attendre l'impulsion qui doit venir de la demande du travail, on pense la donner par la production anticipée, on fait à peu près ce qu'on ferait dans une montre, si, au lieu de remonter la roue qui porte la chaînette, on en faisait violemment reculer une autre; on casserait alors, on arrêterait toute la machine.

Cependant, la société participe à cette force vitale inhérente à l'homme, qui la fait triompher des dérangemens partiels, et réparer d'elle-même le mal qu'elle éprouve. Lorsque, dans une branche quelconque d'industrie, les produits ont dépassé les demandes, et que le marché est encombré, les ouvriers s'efforcent de changer de métier, de changer de pays, de s'accommoder enfin à leur situation nouvelle, et ils y réussissent presque toujours dans un tems plus ou moins long, pourvu que l'on ne précipite pas la révolution qui s'est opérée dans

les intérêts mercantiles. Dans une crise semblable, les préjugés qui s'opposent à l'adoption d'une invention nouvelle, les difficultés de communication ou d'imitation, les obstacles de tout genre qui semblent rallentir le progrès de la science appliquée aux arts, sont tous avantageux à l'humanité; ils donnent du tems; ils permettent à la force vitale d'agir, ils laissent à ceux qui ont été frappés, le loisir de se relever de leurs blessures. Ces préjugés, qui dans des occasions nombreuses sont peut-être la plus sûre garantie de la société, opposent en général à l'intérêt individuel un obstacle suffisant pour que l'équilibre se rétablisse. Il arrive souvent sans doute qu'un entrepreneur de manufactures ayant ou inventé une application utile des sciences, ou découvert une pratique avantageuse des étrangers, fonde une industrie nouvelle, et crée des produits qui ne lui sont pas demandés. Il se repose alors sur l'espérance qu'il enlèvera leurs chalands à quelqu'une des anciennes manufactures, *qu'il gâtera le métier;* car le mot est technique, mais qu'il le gâtera pour les autres, et à son profit. Il y a en général une sorte de balance entre les intérêts individuels, qui empêche que l'un d'eux puisse entièrement bouleverser tous les autres. Cet inventeur fera tout son possible pour garder son propre secret et en profiter seul; il éprouvera de plus la résistance de tous ses confrères auxquels il s'efforce de faire tort, celle de tous les ouvriers qui voient bien qu'il tend à diminuer leur salaire, celle de tous les préjugés populaires et locaux qui tendent toujours à repousser les innovations, celle des capitalistes qui ne prêtent pas volontiers à des entreprises qu'ils ne comprennent et ne connaissent pas. Il triomphera de toutes ces résistances, mais lentement, de manière à ne point causer de secousses, à laisser aux familles qu'il déplace le tems de se ranger, d'acquérir un nouveau gagne-pain, ou même aux consommateurs de former une nouvelle demande de travail.

Aussi, ce n'est pas en général le progrès naturel de l'indus-

trie, tel qu'il est causé par les intérêts personnels, qui a produit l'encombrement des marchés, et qui a condamné au désœuvrement et à la famine des milliers d'ouvriers; c'est par une influence étrangère aux intérêts personnels, que nous avons vu *gâter* systématiquement, et en grand, *les métiers*, tantôt par les gouvernemens, qui mettant en serre-chaude toutes les industries, ont voulu que leur nation fît tout ce qu'ils voyaient faire à toutes les autres, et lui ont fait produire ce qu'on ne lui demandait pas; tantôt par des citoyens zélés et des savans, qui ont cru ne pouvoir servir plus utilement leur patrie, qu'en important à la fois toutes les inventions qui faisaient la richesse des autres pays, en attaquant tous les préjugés, en renversant toutes les habitudes, en répandant rapidement toutes les découvertes aussi loin qu'elles pouvaient aller, et en demandant aux capitalistes, au nom de leur patriotisme, la fondation de manufactures qu'ils n'auraient point obtenues d'eux au nom de leur intérêt.

Pour aujourd'hui, nous laisserons en paix les gouvernemens dont la politique excitante a déjà donné lieu à plusieurs discussions. Nous nous adresserons seulement à ceux que leur philanthropie égare, lorsqu'elle leur fait favoriser de tout leur pouvoir des productions que personne ne leur demande, et auxquelles ils ne trouvent pas eux-mêmes leur intérêt. Si nous avons réussi à les convaincre qu'en faisant produire, on n'est point sûr de faire consommer, nous les ramènerons peut-être à donner plus d'attention au principe sur lequel repose leur propre système d'économie politique. Ils demandent la liberté absolue de l'industrie, parce qu'ils estiment que les intérêts individuels, en se compensant, se réunissent tous dans l'intérêt général; qu'ils voient donc que ce sont eux-mêmes qui troublent cette balance des intérêts individuels. Que, lorsqu'ils créent une manufacture par amour de l'art ou de la science, comme ils n'ont point suivi les indications du marché, ils ont

souvent sacrifié les hommes et les intérêts réels à une théorie abstraite. C'est l'affaire des savans, de se tenir toujours prêts, par les progrès des mécaniques, de la chimie, de l'étude de la nature, pour répondre à toutes les demandes du marché ; c'est leur affaire d'être à portée de seconder puissamment le travail de l'homme, à l'instant où un travail plus grand lui est demandé : mais, tant que l'organisation actuelle dure, tant que l'existence du pauvre est abandonnée aux effets d'une libre concurrence, ils ne doivent point mettre un poids additionnel dans la balance, en faveur des chefs d'ateliers, contre les ouvriers : ils doivent se rappeler que la maxime fondamentale des économistes, c'est : *laissez faire et laissez passer;* qu'ils laissent aussi aux générations rendues superflues le tems *de passer*. Autrement, par l'accélération qu'ils donnent, avec un zèle imprudent, à l'adoption de chaque découverte, ils frappent sans cesse, tantôt sur une classe, tantôt sur l'autre, et ils font éprouver à la société entière les souffrances constantes des changemens, au lieu du bénéfice des améliorations.

J.-C.-L. DE SISMONDI.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino.—*Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Turin*, tomes XXVI et XXVII (1).

L'Académie de Turin ne diffère point la publication de ses mémoires : quelques autres sociétés savantes ne montrent pas, à cet égard, autant de zèle pour les progrès des sciences. Un an s'est à peine écoulé depuis que nous avons rendu compte des travaux des académiciens piémontais jusqu'en 1820 (voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 35-48); les deux volumes publiés en dernier lieu nous mettent en état de continuer notre revue jusqu'en 1823.

On sait que l'Académie de Turin est divisée en deux classes, qui comptent chacune le même nombre de membres. La première, celle des *sciences physiques et mathématiques*, a fourni deux mémoires de mathématiques pures, et deux de mathématiques appliquées; quatre de physique et un de chimie; sept d'histoire naturelle et un de chirurgie. La seconde classe, qui s'occupe des *sciences morales, historiques et philologiques*, ne présente pas des travaux aussi multipliés; sa contribution est de cinq dissertations historiques, deux notices littéraires, et un mémoire sur une nouvelle carrière de marbre statuaire.

Deux éloges académiques, celui de Cigna, compagnon d'é-

(1) Turin, 1821-1823; Imprimerie royale. 2 vol. in-4°.

tudes et ami de l'illustre Lagrange, fondateur et premier secrétaire de l'Académie, mort en 1790, et celui du comte DE MAISTRE, mort en 1821; ces hommages, rendus si tard à l'un et si promptement à l'autre, donnent lieu à quelques observations sur l'usage adopté par toutes les académies, de publier des notices sur chacun de leurs membres. Si cette formalité n'était pas remplie envers tous, il faudrait la supprimer pour tous, et les corps savans n'auraient pas même le droit d'exprimer les regrets publics, lorsque la mort leur enlèverait des hommes tels que Newton ou Lagrange, Linné ou Haller, Racine ou Voltaire. Il convient à tous égards que les sociétés savantes et littéraires écrivent l'histoire des sciences et des lettres, des savans et des hommes de lettres, et surtout celle des savans. Très-peu d'ouvrages de sciences ont le pouvoir de transmettre le nom de leur auteur au delà d'un siècle : des hommes recommandables par leurs découvertes et leurs écrits seraient bientôt oubliés, si leur mémoire subissait le sort de leurs travaux. Les découvertes passent dans tous les ouvrages, les écrits vieillissent et cessent d'être au courant de la science; tous les fruits des méditations d'un savant laborieux, tous les matériaux qu'il a rassemblés durant une longue carrière servent à la construction de nouveaux édifices, et rien ne rappelle ni leur origine, ni leur forme primitive. Conservons au moins les noms et quelques souvenirs de ces hommes précieux, et ne négligeons aucun moyen d'acquitter envers eux la dette de la reconnaissance.

Les chefs-d'œuvre littéraires sont en sûreté contre les causes qui tendent à faire disparaître plus ou moins rapidement les bons ouvrages sur les sciences : la postérité veille à leur conservation; et loin de souffrir qu'ils soient absorbés dans des compositions plus récentes, elle ne permet pas même qu'on leur fasse des emprunts. Le nom et la mémoire de l'homme de lettres subissent la destinée de ses productions; et, s'ils méri-

tent d'être transmis aux générations futures, ils y arriveront sans le secours de l'histoire. On ne parle plus de Buffon, comme savant; mais nous sommes loin du tems où l'on cessera de rechercher dans ses écrits les hautes pensées philosophiques, les grands tableaux de la nature, l'harmonie et le coloris du style.

M. Vassalli-Eandi, secrétaire de l'Académie de Turin, et auteur de l'éloge de Cigna, expose d'une manière très-satisfaisante les causes qui ont suspendu si long-tems la publication de cette intéressante notice. Il donne une liste de vingt-sept ouvrages inédits de cet illustre savant : ceux qui sont relatifs à la physique, et surtout à l'électricité, viendraient sans doute trop tard aujourd'hui; mais on regrette que ses recherches anatomiques et physiologiques soient en partie perdues pour le public; car les mémoires qui n'ont pas vu le jour contiennent certainement des observations et des faits que l'on ne trouve point dans les autres ouvrages de Cigna.

L'éloge du comte de Maistre est d'un autre académicien, M. Raymond, professeur à Chambéry. Le panégyriste a traité son sujet avec habileté; mais il l'avait mal choisi. Ses efforts demeureront sans résultat, et la mémoire de son héros ne vivra ni long-tems, ni honorablement. Les ouvrages du comte de Maistre, prônés par quelques passions et quelques intérêts de partis, ont paru avec plus de bruit que d'éclat : les vérités qu'ils contiennent ne sont rien moins que neuves ou revêtues de formes qui les rajeunissent; mais elles sont associées à quelques doctrines qui appartiennent à l'auteur, qui seront non-seulement repoussées, mais flétries par la postérité, puis enfin condamnées à l'oubli. Si l'*Essai sur le principe générateur des constitutions et des autres institutions humaines* peut traverser un demi siècle, intervalle immense pour un écrit politique de cette nature, les lecteurs d'alors s'applaudiront de n'avoir pas vécu dans le tems où de pareilles doctrines purent trouver des

partisans. M. Raymond se plaît à dépeindre les vertus privées, les mœurs pures et simples du comte de Maistre, sa courageuse résignation dans l'infortune et dans l'exil, le noble usage qu'il sut faire de la prospérité. Ces tableaux sont pleins de charmes pour tous les lecteurs, quelles que soient leurs opinions politiques; mais l'estime qu'ils conçoivent pour l'homme, affaiblit celle qu'on eût pu accorder à l'écrivain. On sait que les maximes sévères et inflexibles, les décisions tranchantes et le ton dogmatique ne caractérisent point un écrivain supérieur, mais dénotent presque toujours la réunion d'un cœur droit et d'un esprit faux. C'est avec la raison seule qu'il faut écrire, même sur la morale et sur la politique, si l'on veut apprendre aux hommes des vérités utiles. Le comte de Maistre a voulu que ses écrits portassent aussi l'empreinte de son caractère et de son humeur; il y a réussi, mais c'est en manquant son but, et en s'écartant de la route qui eût pu le conduire à quelques découvertes. Les générations futures, pour lesquelles il n'a rien fait, ne prendront aucun intérêt à sa mémoire, ni à ses ouvrages.

La destination spéciale de la *Revue Encyclopédique* nous interdit l'analyse du Mémoire de M. le chevalier DE GRÉSY sur les *Intégrales définies*, mémoire qu'il faut joindre aux travaux de Lagrange, de MM. Legendre, Poisson et Plana sur le même sujet. Le même motif nous contraint à ne faire qu'une simple mention d'un mémoire de M. PLANA sur une question de calcul intégral déjà traitée, pour quelques cas particuliers, par Euler et par M. Poisson. Le même géomètre (M. Plana) a consigné, dans un autre mémoire, des *Recherches analytiques sur la densité des couches de l'atmosphère, et la théorie des réfractions astronomiques*. Après avoir exposé les causes qui déterminent la distribution de la chaleur dans les couches de l'atmosphère, il discute plusieurs hypothèses sur la constitution de cette enveloppe fluide du globe; il passe successive-

ment en revue celle de M. Leslie, d'Édimbourg; celle qui fournit une formule pour la mesure des hauteurs par le baromètre, et il en propose une autre qui introduirait un élément de plus dans le calcul, et promettrait une plus grande précision. Il passe ensuite à l'hypothèse sur laquelle M. Delaplace a fondé sa théorie des réfractions près de l'horizon, et il en présente encore une autre qui aurait l'avantage de s'accorder avec les formules de Bradley et de Simpson pour le calcul des réfractions. Le reste du mémoire est consacré aux formules analytiques, à l'exception des dernières pages où l'auteur expose, dans l'ordre chronologique, les travaux des géomètres sur l'expression différentielle de la réfraction.

M. Bidone a soumis au calcul les nombreuses expériences qu'il a faites sur la *Contraction de la veine fluide*, ou diminution de diamètre qu'éprouve un liquide en s'écoulant par un orifice. Il s'est occupé en premier lieu de l'écoulement par des orifices rectangulaires, parce que cette forme est celle des vannes, des écluses, du plus grand nombre des ouvertures qui livrent passage aux liquides dans l'architecture hydraulique. Il s'agissait de compléter les expériences faites jusqu'à ce moment, surtout celles de Bossut et de M. Hachette, et de les étendre au cas où la contraction n'a lieu que sur une partie du contour de l'orifice, comme dans les coursiers qui versent l'eau sur les roues hydrauliques : il fallait de plus vérifier les formules de MM. de Prony, Hachette, Tadini et Venturoli, pour le calcul des quantités d'eau écoulées, ou *dépenses*, dans les différens cas d'écoulement et par des orifices de forme donnée. Les résultats obtenus par M. Bidone sont très-remarquables : 1° le rapport entre la surface d'un orifice et la quantité d'eau qui en sort avec une vitesse donnée, ou, suivant l'expression des géomètres, le *coefficient* de la contraction est le même pour toutes les formes d'orifices, du moins entre les limites des expériences : M. Hachette avait déjà fait cette ob-

servation, en comparant les orifices carrés aux circulaires; 2° la contraction diminue sensiblement lorsqu'elle n'a pas lieu sur tout le contour de l'orifice; 3° lorsque l'orifice est horizontal, on obtient la dépense réelle en multipliant la dépense théorique par le coefficient de la contraction : mais, si l'orifice est vertical, comme dans les vannes et les écluses, et si, de plus, l'eau ne s'élève pas à une grande hauteur au-dessus de la veine qui s'écoule, on ne peut se dispenser de recourir au calcul intégral, en introduisant dans l'expression des tranches élémentaires du liquide les connections relatives à la contraction.

M. le chevalier Avogadro, auquel on devait déjà deux mémoires sur *la constitution des gaz*, publiés en 1811 et 1814, acquiert de nouveaux titres à la reconnaissance des physiciens, en leur communiquant ses *nouvelles Considérations sur la théorie des proportions déterminées dans les combinaisons, et sur la détermination des masses relatives des molécules des corps*. Ce mémoire exigeait des développemens très-étendus, non-seulement parce qu'il s'agit de l'un des principes fondamentaux des théories chimiques, mais parce que la méthode de l'auteur est d'exposer, sans rien omettre, les travaux et les opinions des savans qui ont traité le même sujet, de les discuter avec soin, de faire connaître l'état actuel de la science, et de faire servir cette connaissance du chemin qu'on a fait à l'indication plus précise de la direction qu'il faut suivre, et de l'espace qui reste à parcourir. Cette manière d'écrire des mémoires est tout-à-fait convenable, lorsqu'il s'agit de sciences qui font des progrès rapides, lorsque les savans se précipitent en foule dans la même carrière, poursuivent les mêmes recherches, et s'exposent trop souvent à multiplier, sans fruit, des travaux qui ne peuvent conduire qu'à des résultats déjà connus.

M. Avogadro divise son mémoire en deux parties. La première expose les principes généraux de la théorie des pro-

portions déterminées; l'auteur y passe en revue les travaux des chimistes, depuis la publication de ses premiers mémoires, les additions et modifications faites à la théorie, ou que l'on a proposées, et il insiste particulièrement sur les idées lumineuses et fécondes de MM. Berzélius, Petit, Dulong et Ampère. Dans la seconde partie, les principes généraux sont appliqués aux substances regardées comme élémentaires, et principalement à leurs combinaisons deux à deux. Ici, les faits se présentent en si grand nombre, que, même en les classant suivant la méthode la plus abréviatrice, il serait impossible de les renfermer dans un petit espace. En les résumant, M. Avogadro conclut qu'en réunissant, avec les modifications nécessaires, les idées développées dans ses premiers mémoires à celles de M. Berzélius sur la même théorie, on explique d'une manière satisfaisante tous les faits chimiques connus jusqu'à présent. Les combinaisons binaires lui ont offert constamment les résultats suivans : 1° plusieurs corps gazeux se combinent par moitiés de volumes, et par analogie, d'autres corps non gazeux peuvent se combiner par moitiés de molécules; 2° quelques substances paraissent affecter les deux modes de combinaison, par volumes entiers ou moitiés de volume; 3° tout confirme jusqu'ici la loi générale, que le volume du composé gazeux, dans les combinaisons binaires à doses multipliées, est double du composant qui n'y entre que pour un volume.

Le savant auteur de ce mémoire avait annoncé qu'il s'occupait de l'application de la théorie des proportions déterminées aux composés organiques, et de généraliser ainsi cette loi de la formation des corps composés : ce nouveau travail est inséré dans le même volume que le précédent. M. Avogadro commence par les composés binaires. Le naphte analysé par M. Théodore de Saussure lui fournit un premier exemple, et il détermine, au moyen de ses formules, les proportions d'hydrogène et de carbone dont cette substance est formée. Il examine ensuite

des composés ternaires, tels que l'alcohol, l'éther et le sucre de canne. Ce dernier composé donne lieu à la comparaison des résultats obtenus par les méthodes de MM. Berzélius et Gay-Lussac, avec ceux que donnent les formules de M. Avogadro, et prouve, par la concordance de ces calculs compliqués et fondés sur des mesures qui ne peuvent être parfaitement exactes, que l'application de l'analyse mathématique aux recherches de la chimie imprime à cette science un caractère de précision dont on n'avait aucune idée au tems de Stahl, de Rouelle et de Macquer. L'esprit mathématique s'est introduit lentement, et presque furtivement dans les laboratoires; Berthollet y introduisit les lois de la statique; Haüy et M. Ampère ont fait connaître les ressources que la science trouvera dans la géométrie; Monge, M. Delaplace et les nombreux disciples de ces deux illustres géomètres ont enseigné, en le pratiquant avec succès, l'art de représenter par des formules analytiques l'ensemble des résultats d'une série d'expériences, ce qui est peut-être la voie la plus sûre et la plus directe qui puisse nous conduire à la connaissance des lois des phénomènes. Loin de tracer, comme autrefois, une ligne de démarcation, ou, pour mieux dire, de séparation entre la physique et la chimie, personne ne méconnaît aujourd'hui la nécessité d'étudier ces deux sciences l'une pour l'autre, et les mathématiques pour toutes les deux.

Les deux mémoires de M. Avogadro, lus à l'Académie de Turin en 1821, acquittaient la dette de l'auteur envers la société savante dont il est membre. L'année suivante a payé aussi son tribut : le même physicien a décrit un condensateur galvano-magnétique, qu'il nomme *voltimètre multiplicateur*. L'idée de cet instrument lui vint à la suite des tentatives infructueuses qu'il avait faites, avec M. Michelotti, pour construire et employer un condensateur électrique décrit dans la *Bibliothèque universelle*, cahier de novembre 1821. Le volti-

mètre de M. Avogadro est d'une sensibilité extrême, et réunit à cet avantage celui d'indiquer la direction du courant magnétique par le sens dans lequel l'aiguille de cet appareil est déviée. L'inventeur en a fait usage pour déterminer l'ordre des métaux relativement à leur force *électro-motrice*, c'est-à-dire l'espèce et la quantité de l'électricité qu'ils manifestent par leur contact mutuel. Il résulte de ses observations, que les quatorze métaux sur lesquels il a pu consulter le voltimètre doivent être rangés dans l'ordre suivant : platine, or, argent, mercure, arsenic, antimoine, cobalt, nickel, cuivre, bismuth, fer, étain, plomb, zinc. Cette liste diffère essentiellement de celle qui résulte des expériences de Volta, à l'aide de son condensateur; ce qui fait voir combien il est essentiel que cet instrument puisse non-seulement indiquer, mais mesurer les plus faibles électricités. Nous regrettons de ne pouvoir placer ici une description complète et suffisante de ce nouveau moyen de précision que M. Avogadro a mis à la disposition des physiciens : au reste, il est rare que ces descriptions suffisent pour mettre les savans, ou même les artistes, en état de bien exécuter les objets décrits. L'inventeur du *voltimètre multiplicateur* l'a éprouvé lui-même, puisqu'il ne réussit point, soit dans la construction, soit dans l'emploi du *condensateur de Poggendorf*, d'après la description de cet instrument, insérée dans la *Bibliothèque universelle*.

Après le laborieux physicien dont nous venons de parler, M. le docteur Michelotti est celui dont les travaux, pour la même science, tiennent le plus de place dans les deux volumes que nous parcourons. On lui doit deux mémoires, dont le premier, divisé en deux parties, est réparti entre les deux volumes; il porte le titre d'*Essai* sur quelques phénomènes électro-magnétiques. La première partie est consacrée à la description des phénomènes et des appareils, à l'histoire des dernières découvertes qui donnent une si grande impor-

tance à cette branche des sciences physiques. Les observations de l'auteur sur l'ensemble des faits électro-magnétiques, et de ceux qui ne manifestent que le magnétisme ou l'électricité, portent à penser que les décompositions chimiques opérées par l'action du fluide électrique sont en raison de son intensité; que la déviation de l'aiguille aimantée, l'attraction des courans homogènes, et autres phénomènes analogues, dépendent de la rapidité des courans électriques, et que le degré de saturation d'une aiguille aimantée est relatif à la quantité de fluide qu'elle reçoit à chaque instant. Dans la seconde partie du mémoire, où l'auteur essaie de remonter aux causes des faits et aux lois de l'action des forces électriques, on regrette qu'il n'ait pas imité les physiciens français, qui ont tous senti la nécessité d'appliquer les formules de la mécanique à cette classe de phénomènes, puisqu'il s'agit de mouvement. A l'avenir, la carrière ouverte par M. Oersted, et parcourue déjà si loin par M. Ampère, fatiguera vainement ceux qui s'y engageront sans le secours et le flambeau de l'analyse mathématique. Loin de se défendre contre les envahissemens des géomètres, les sciences physiques les appellent de toutes parts, et les attendent pour affermir leurs pas et marcher vers un but, au lieu de s'agiter péniblement sans faire aucun progrès.

Le second mémoire de M. Michelotti contient la description d'une pile voltaïque, ou plus exactement, d'un appareil électro-moteur, composé de lames de zinc et d'argent roulées en spirale. Comme une traduction de ce mémoire est insérée dans la *Bibliothèque universelle* de Genève (tome XVII, page 195), nous pouvons nous dispenser d'en faire l'analyse.

L'Académie de Turin adopte, comme nous l'avons déjà fait remarquer, des mémoires de savans qui ne sont point académiciens, et les fait imprimer dans son recueil : elle a donné ce témoignage de son approbation au travail de M. Canobbio, sur diverses sortes de borax brut du Levant. Jusqu'à présent,

les chimistes n'ont pas été d'accord sur la composition chimique de cette substance, sans doute parce que ceux qui en ont fait l'analyse ont opéré sur des espèces différentes que le commerce ne distingue pas assez, et qu'il est facile de confondre. De cette confusion dans les connaissances chimiques résulte l'incertitude des procédés du raffinage du borax, et de la composition des produits que les raffineries de cette matière répandent dans le commerce. Le travail de M. Canobbio vient donc très à propos pour les arts, aussi bien que pour la chimie. Il a constaté que le borax du Bengale est un mélange de carbonate calcaire, de sous-borate de soude et de borate calcaréo-siliceux, souillé d'une espèce de savon à base de soude. Le borax raffiné des Indes ne diffère point de celui du Bengale par la nature de ses élémens, mais par leurs proportions : les sels insolubles n'y sont qu'en très-petite quantité. Suivant M. Canobbio, le borax raffiné en France est moins cher que celui de Hollande; mais il a le défaut de décrépiter au feu, ce qui ne convient point à beaucoup de consommateurs, et dénote l'imperfection du raffinage.

Les *Essais d'Orthopédie* de M. Borella ont été accueillis par l'Académie aussi favorablement que le mémoire de M. Canobbio. L'habile chirurgien a opéré des prodiges, et fait disparaître plusieurs déformations des pieds, des jambes, et même de l'épine dorsale. M. Borella décrit avec soin les divers appareils qu'il emploie avec succès, et il joint à son mémoire un grand nombre de planches avec des légendes explicatives, afin que rien ne manque à la description de ses instrumens d'orthopédie. Ces heureuses applications des sciences médicales sont encore plus dignes de reconnaissance que d'éloges, et l'on n'acquitterait que la moindre partie de la dette publique, si l'on se bornait à les considérer comme des découvertes dans les arts, sans remarquer que ce sont des bienfaits envers l'humanité. Nous croyons devoir rappeler, à ce sujet, que M. le docteur d'Ivers-

nois avait fondé, en Suisse, un établissement d'orthopédie où il n'obtenait pas moins de succès que M. Borella, et que nous possédons aussi, à Paris, un semblable établissement.

M. le professeur Borson continue son *Essai d'Oryctographie piémontaise;* il décrit 218 espèces de coquilles fossilles, appartenantes à 31 genres. On lui doit aussi une note sur des dents du grand mastodonte, trouvées en Piémont aux environs d'Asti, et sur quelques fragmens de mâchoire et de dents que ce naturaliste croit devoir rapporter aussi au mastodonte. Ces débris d'animaux ont été tirés de la mine de houille de Cadibona, près de Savone, où ils étaient empâtés dans la masse charbonneuse. M. Borson décrit aussi une portion de corne et un condyle, qui doit avoir appartenu à l'extrémité d'un os d'un animal dont rien n'indique l'espèce. Des figures de grandeur naturelle dessinées par l'auteur du mémoire, représentent tous ces fossiles.

M. le professeur Rossi a fait des observations intéressantes sur deux portions de sangsues conservées par M. Carena dans deux bocaux, dans de l'eau renouvelée tantôt chaque jour, tantôt après deux ou trois jours, et jamais plus de quatre, et maintenue constamment à la même hauteur dans chaque bocal. Lorsque l'on renouvelait l'eau, les deux tronçons de sangsues prenaient et conservaient, environ dix minutes, un mouvement spontané plus ou moins vif. Lorsqu'on les laissait séjourner long-tems dans la même eau, ils languissaient de plus en plus, et ils auraient cessé de vivre, si on les y eût abandonnés durant plus de quatre jours. A la suite de ces immersions prolongées, l'eau devenait visqueuse et nauséabonde. A mesure que les deux tronçons perdaient la vie, le volume de leur corps diminuait, et la matière muqueuse se formait en plus grande abondance dans les bocaux. L'animal n'avait pas été partagé en deux parties égales, et la plus petite mourut la première, vingt-trois mois après l'amputation : la plus longue continua sa

singulière existence trois mois de plus. L'animal soumis à cette épreuve était de l'espèce nommée par M. Carena *sanguisuga provincialis*. M. Rossi déduit de ses observations des préceptes pour la conservation des sangsues médicinales.

M. le professeur Rolando, fidèle à la promesse qu'il avait faite de publier la description de quelques animaux singuliers qu'il a découverts dans les mers de Sardaigne, commence par celle d'un nouveau genre de la classe des *échinodermes* de Cuvier, auquel il donne le nom de *bonellie*, par une sorte de dédicace à son collègue et ami, le professeur Bonelli. Il y joint les détails anatomiques des deux espèces qui lui ont servi pour établir le genre, les bonellies vert et brunâtre, et les figures de ces animaux. Il affirme que l'île de Sardaigne, peu visitée jusqu'à présent par les naturalistes, leur offrirait cependant d'abondantes récoltes : il semble que les circonstances actuelles y favoriseraient la moisson.

M. Gravenhorst, professeur à Breslau, a fait une dissertation latine *sur la nature végétale des gorgones*, que l'Académie a jugée digne d'être insérée dans son recueil. Le naturaliste allemand traite son sujet avec beaucoup d'érudition, et il indique une suite de recherches à tenter pour résoudre les questions tant débattues sur la nature animale ou végétale de quelques corps organisés.

Quelques botanistes ont résolu complétement l'étrange et très-inutile problème de rendre presque rebutante une étude qui serait pleine de charmes, si l'on pouvait s'y livrer sans être tourmenté sans cesse par les épines de la nomenclature. Deux mémoires de M. Colla, l'un sur le *verbascum cisalpinum*, et l'autre sur le genre *dysodium*, sont consacrés à arracher quelques-unes de ces épines, et à rectifier quelques erreurs commises par les auteurs qui n'ont pas observé les plantes sur les lieux mêmes où la nature les a placées. L'auteur prouve, contre l'opinion de M. Biroli, médecin de Novarre, que le

verbascum cisalpinum de ce botaniste est le *verbascum phœniceum* de Linné; que cette plante est sujette à varier dans sa forme, et principalement dans ses feuilles; que, par conséquent, ces parties ne peuvent fournir des caractères qui constituent une espèce nouvelle.

Nous allons maintenant occuper nos lecteurs des travaux de la seconde classe, celle des sciences morales, historiques et philologiques, et nous commencerons par les notices historiques; car, aucun des mémoires contenus dans les deux volumes ne peut être regardé comme appartenant aux sciences morales.

M. le comte *Galeani Napione di* Cocconato a fait une nouvelle dissertation sur le lieu de la naissance de Christophe Colomb. Ce navigateur si célèbre n'était pas Génois, comme les historiens le disent, mais Piémontais : il naquit à Cuccaro, dans le Montferrat. L'auteur de ce mémoire fonde son assertion sur des témoignages si nombreux et si authentiques, que les prétentions de la ville de Gênes en sont fortement ébranlées. Au reste, de même que la mère de d'Alembert ne voulut reconnaître son fils que lorsqu'il fut devenu un homme célèbre, on peut reprocher à plus d'une patrie de n'avoir réclamé ses plus illustres enfans qu'après leur mort, lorsque leur immortelle renommée pouvait répandre quelque éclat sur leur pays natal. Il importe peu à la postérité d'apprendre en quels lieux un homme de génie vit le jour ; c'est des lieux et des circonstances qui développèrent ses hautes facultés, qu'elle doit s'informer.

Le même savant publie un mémoire sur les Templiers, et sur l'abolition de leur ordre. Parmi les nombreuses apologies de ces victimes du fanatisme, il donne la préférence à Münter, historien danois, qui découvrit à Rome, dans la bibliothèque Corsini, les statuts de l'ordre en langue provençale, statuts qui, selon toute apparence, étaient en vigueur au moment où l'ordre fut détruit. Mais, comme Grouvelle a profité de l'ou-

vrage de Münter, et comme ses mémoires sur les Templiers portent partout l'empreinte d'un esprit sage et d'une critique impartiale, c'est principalement de ces mémoires que notre auteur fait usage. En résumant tous les faits de ce grand procès, les enquêtes des évêques et les actes du concile de Vienne, qui prononça l'abolition de l'ordre, notre auteur approuve cette décision; mais on pense bien qu'il n'excuse point les tortures, ni les spoliations, ni les bûchers.

M. le comte de Cocconato joint à ces deux mémoires une dissertation sur une pastorale de Jérôme Britonio, poëte du XVIe siècle. Mais, pour terminer la revue des mémoires historiques, passons aux recherches de M. le professeur PEYRON, sur la contrée que Thucydide nomme territoire piraïque. Suivant l'académicien piémontais, M. Barbier du Bocage se serait trompé en plaçant ce petit pays dans l'Attique même, et cette erreur se reproduit dans la carte qui accompagne la traduction anglaise de Thucydide, par Smith : c'est entre l'Attique et la Béotie qu'il faut le mettre, d'après les historiens et leurs commentateurs les plus dignes de foi. M. Peyron, qui s'attache à éclaircir tout ce qui peut embarrasser les lecteurs dans les écrivains de l'ancienne Grèce, a fait un mémoire sur le commandement militaire : τίθεσθαι τα ὅπλα, poser les armes à terre : il semble qu'un commentaire sur ce texte n'était pas absolument nécessaire. Évitons cet excès d'érudition que Montaigne reprochait aux écrivains de son tems : « Il y a plus de livres sur les livres que sur les choses dont les livres parlent; nous ne faisons que nous entregloser. »

M. Boucheron a cru devoir écrire en latin l'éloge d'un profond érudit dont les ouvrages sont presque tous dans cette langue, Joseph VERNAZZA, bibliothécaire de la ville de Turin, mort en 1822, à l'âge de 77 ans. Le panégyriste se rapproche encore, par un autre trait de ressemblance, du savant auquel il rend les derniers hommages académiques : sa notice est

pleine d'érudition, et peut être regardée comme un mémoire historique

M. le chevalier DI S. QUINTINO traite dans toute son étendue l'histoire ancienne et moderne d'une carrière de marbre statuaire près de Seravezza, qui est exploitée de nouveau, après avoir été négligée durant plusieurs siècles. La roche qui fournit ces beaux marbres est une continuation de celle de Carare, comme on peut en juger par l'inspection des lieux. Elle forme une haute montagne, et sa blancheur lui donne de loin l'apparence d'un glacier. Les habitans des contrées marécageuses qui en sont voisines s'y réfugient, pendant l'été, pour échapper aux maladies causées par la *mal-aria*. Suivant M. le docteur Targioni, les marbres de cette carrière ne conviendraient pas moins aux luthiers qu'aux statuaires, et les instrumens qu'on en ferait ne seraient pas moins sonores que ceux de bois. Cette remarque n'est pas nouvelle, et doit être appliquée à beaucoup d'autres substances minérales, et même aux poteries, comme on le sait depuis les expériences sur les flutes de terre cuite faites par Vaucanson et d'autres physiciens.

Nous n'avons plus à faire mention que de la notice de M. D'IGLIANO, sur un roman du XIVe siècle, dont l'auteur est un marquis de Saluces, vassal du duc de Savoie, avec lequel il fut long-tems en guerre. Ce roman, intitulé *le Chevalier errant*, est écrit en français, quoique l'auteur fût Italien, et en prose mêlée de vers, ce qui était alors une innovation dans les lettres. Après avoir lu ce que Legrand d'Aussy a écrit sur ce petit ouvrage, dans ses *Notices sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale*, on n'en trouvera pas moins d'intérêt et même d'instruction dans cet écrit de M. d'Igliano. Un érudit français n'aurait peut-être pas traité le même sujet avec plus de savoir et de sagacité. Si la seconde classe de l'Académie de Turin recueille un bon nombre de mémoires aussi bien remplis, et d'une lecture aussi agréable, ses publications seront attendues avec une grande impatience. FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angletere, *au* 1er *janvier* 1816, *sous les rapports de ses finances, de son agriculture, de ses manufactures, de son commerce et sa navigation, de sa constitution et ses lois, et de sa politique extérieure;* par M. de Montvéran (1).

La féodalité, née de la conquête, en avait conservé le caractère; elle usurpait tous les droits avec arrogance; l'épée était à la fois sa raison et son symbole : attaquée par l'inévitable puissance de la justice, elle s'est réduite à ne former qu'une aristocratie timide et bornée à des titres sans attributions. Mais, dans les mains de cette aristocratie, la loi a remplacé l'épée; un moyen, en apparence équitable, a succédé à une force essentiellement injuste. Le but est resté le même. Sans doute, la nécessité nouvelle de puiser la force active dans des élémens qui lui sont contraires conduira cette aristocratie à des résultats inattendus; mais, jusqu'à présent, la concentration des avantages sociaux est réelle ou s'effectue. Tel est le point remarquable où est arrivé, avant les autres, le gouvernement anglais; telle est la tendance fortement marquée des autres états. Pitt, en constituant de grandes fortunes territoriales, consomma l'œuvre, et donna le modèle de la nouvelle société. Il prétendit garantir les droits de tous; il réserva de fait les aisances de la vie, qui sont aussi des droits, à un petit nombre; et un tel gouvernement n'est

(1) Paris, 1822. *Deuxième édition.* Chanson, rue des Grands-Augustins.

pas national. En France, de grandes difficultés seront rencontrées. La révolution a bien détruit la féodalité, et nous pouvons espérer que sa reconstitution en aristocratie héréditaire et légale sera trop incomplète pour être durable. Puisque tel est le but avoué, puisque c'est en Angleterre que les hommes d'état vont chercher leurs exemples, il est d'un haut intérêt de connaître, par l'histoire critique et raisonnée de sa situation, quelles ont été les suites d'un pareil système; peut-être qu'en tenant compte des différences, nous pourrons entrevoir quelles seraient pour nous les conséquences de son adoption.

L'Angleterre offre le spectacle du perfectionnement général luttant contre les injustices et les désavantages d'un système dérivé de la barbarie et de la conquête. Son agriculture est enrichie de procédés ingénieux, de théories fécondantes; le travail est économique, les produits sont remarquables par l'abondance et la qualité. Ses manufactures servent de modèle aux étrangers; son commerce sait trouver, créer et remplacer les débouchés; sa navigation est parfaite dans son organisation marchande et militaire; ses finances même offrent un système de crédit habilement combiné. Cependant, et malgré tant d'avantages, l'agriculture a éprouvé des crises funestes, non par l'influence des saisons; les manufactures et le commerce ont vu les banqueroutes s'élever de 400 à 1600, dans une seule année; la navigation est menacée par des rivaux; le crédit, soutenu au grand détriment de toutes les prospérités, s'est déjà vu réduit à ses dernières ressources. L'Histoire critique prouve, par des faits nombreux et de légitimes déductions, que tous ces malheurs, et ceux plus grands qui menacent, appartiennent à la concentration des fortunes et à ses suites, la prétention de la domination des mers et le monopole du commerce universel rendus indispensables, je ne dis pas à la prospérité, mais à l'existence de la société anglaise.

En suivant M. de Montvéran dans les développemens de la

situation de l'Angleterre, nous essaierons d'indiquer la liaison des effets aux causes; nous avons pour guide et pour autorité, dans ce travail, l'introduction de l'ouvrage, où les aperçus d'une haute philosophie sont exprimés avec l'éloquence de la conviction.

Les grands accroissemens qu'ont reçus depuis un siècle les richesses mobilières, et l'influence qu'ils exercent sur la destinée des nations, semblaient prescrire à l'auteur de porter la plus sérieuse attention dans l'exposé des finances anglaises. Nulle part on ne trouve des données plus exactes et plus complètes. Les dépenses qui, en 1688, ne s'élevaient pas à 2 millions sterl., étaient portées, en 1817, à 60, et avaient été constamment doublées pendant la guerre. Elles ont créé cette énorme dette, dont les intérêts et les charges en sont devenus la partie la plus considérable et la moins réductible. La liste civile, les frais d'administration et le fonds d'amortissement sont, après la dette, les objets principaux de la dépense; mais les guerres ont augmenté les impôts dans une si effrayante proportion, ceux-ci ont réagi avec tant de force sur l'accroissement des dépenses, et ont tellement épuisé l'Angleterre, qu'on en est venu à solder la moitié de la population à l'aide des dépenses du gouvernement dans la guerre, et des taxes des pauvres dans la paix.

Les recettes se composent des revenus ordinaires et extraordinaires. Les ordinaires sont les droits et impositions consolidés, et les taxes de guerre annuelles et temporaires. Les extraordinaires sont les emprunts et les billets de l'échiquier. Le fonds consolidé s'élève à 51 millions st. Il acquitte les charges de la dette, de la liste civile et de l'administration. Ce nom de *consolidé* lui fut donné, après que Pitt eut fait affecter les fonds spéciaux qui servaient les dettes de diverse nature au paiement solidaire de toutes. Depuis, les emprunts nouveaux

furent portés à la dette consolidée, et les impôts créés pour en acquitter les charges, au fonds consolidé. Les billets de l'échiquier, qui, avec les emprunts, forment les ressources extraordinaires, sont portés à la dette, lorsqu'il en existe sur la place une trop grande quantité : avant qu'une loi l'ait déterminé, ils sont la dette flottante. Toutes les dépenses du gouvernement sont acquittées en billets de l'échiquier; ceux-ci portent date et intérêt, et sont appelés successivement au remboursement : ils entrent dans la circulation lors de la dépense, et rentrent par la banque, lors des emprunts annuels et des autres versemens qu'elle fait au trésor.

Le budjet est l'exposé de la recette et de la dépense. On y joint, en Angleterre, les comptes de l'année précédente; les ministres, selon le besoin, présentent un second budjet; mais il est souvent remplacé par des crédits en billets de l'échiquier. On remarque, en outre, dans les budjets anglais, l'exagération des ressources, les estimations affaiblies des dépenses, et les bonifications constantes des déficits. Les ministres font bonifier le déficit des excédans de convention portés aux budjets précédens, et cachent ainsi les déficits réels du fonds consolidé. Tel est le charlatanisme au moyen duquel ils forment des budjets étonnans de richesse et de prospérité, et maintiennent le crédit des finances anglaises.

Les divers ministères, et Pitt lui-même, ont cependant négligé un des meilleurs moyens de crédit, l'ordre des finances ou l'exactitude de la comptabilité. A cet égard, la négligence et la prodigalité avaient été poussées si loin, qu'en 1805 lord Petty (aujourd'hui marquis de Landsdown) signala, sans être contredit, des arriérés de comptes pour 45,500,000 liv. sterl. Ces désordres firent adopter une autre organisation de comptabilité ; la comptabilité française servit de modèle, et les opérations de la nouvelle commission donnèrent en faveur du

trésor des résultats vraiment extraordinaires; chaque comptable se trouva débiteur de dix pour cent au delà de qu'il avait déclaré.

On ne peut expliquer un pareil état de choses que par l'aveugle confiance de Pitt dans l'accroissement de la puissance britannique, et par l'espoir, un moment légitime, de faire face à toutes les prodigalités par le monopole de tous les commerces et la propriété de tous les profits; mais ce rêve de l'ambition, fondé sur l'abaissement de la France, se dissipa bientôt devant la nécessité. Le gouvernement anglais fut forcé de reconnaître, en 1813, qu'il n'existait plus pour lui de matière imposable, et la guerre ne put être continuée qu'au moyen d'une violation du crédit public, le divertissement de la dotation de l'amortissement. Il est donc permis de penser que les intérêts de la dette, en absorbant les ressources de l'état, tendent à réduire l'Angleterre à cette politique timide et inactive qui, d'année en en année, diminue sa prépondérance européenne : peut-être, comme le dit M. de Montvéran, sa puissance a-t-elle prodigué ses dernières séductions.

Rien n'est plus propre à fortifier cette opinion que l'aperçu qu'il donne des accroissemens de la dette publique. Elle était, en 1786, un peu au-dessus de 268,000,000 liv. sterl., et elle s'élevait, en 1816, à 961,135,457 l. st., environ 24,000,000,000 de francs. Les charges grèvent le revenu de 48,352,557 liv. st.; il est donc évident que, perdant chaque jour des avantages commerciaux par les progrès des industries rivales, l'Angleterre arriverait bientôt à la nullité politique, si un système de crédit habilement organisé ne semblait retarder indéfiniment cette époque. Lord Stanhope forma le premier fonds d'amortissement, au moyen de la réduction de l'intérêt de la dette de 6 à 5 pour 100. Pitt supprima ce fonds et en créa un nouveau : son effet fut basé sur l'application du principe de l'intérêt composé, ou accroissement des intérêts acquis devenus capitaux. Le fonds

en fut porté à 1,000,000 liv. sterl. Ce million fut remis à un bureau particulier d'amortissement formé de hauts fonctionnaires, qui le divise en autant de parties qu'il y a de jours fériables dans l'année, et qui opère ses rachats au cours de la bourse. Les réductions d'intérêt de la dette, ainsi que les intérêts acquis par le rachat, sont aussi divisés en parties égales, et servent à de nouveaux rachats. Il a été établi, en outre, que, sur le montant des nouveaux emprunts, 1 pour 100 serait mis annuellement à la disposition du bureau. Des calculs exacts ont démontré que, par tous ces moyens, les emprunts faits et à faire seraient intégralement rachetés en moins de 45 ans. Il fut réglé, en 1802, que les annuités expirantes seraient distraites de l'amortissement, que le bureau recevrait un octroi annuel de 200,000 liv. sterl., et que le produit de l'amortissement serait accumulé jusqu'à l'entière extinction de la dette publique. Ainsi fut fondé le crédit de l'Angleterre; les fonds s'élevèrent graduellement, et les 3 pour 100 qui étaient à 56, en 1783, étaient, en 1792, à 97.

Ces résultats sont brillans, et la perspective de l'entier acquittement de la dette semble, au premier coup d'œil, facile et heureuse. Mais, ici, nous nous permettrons une réflexion qui nous paraît de la plus haute importance; elle nous servira à mesurer la portée du système de Pitt. Il serait facile de montrer, par le calcul des probabilités historiques, que 45 années ne s'écouleront pas sans guerre. Les nouveaux emprunts qu'elles nécessiteront rendront éternelles et la dette et ses charges, et les impôts excessifs qui pèsent sur l'Angleterre. Mais si, par un concours de circonstances (pourquoi ne le dirions-nous pas?), par les progrès de la raison universelle et le perfectionnement des constitutions politiques, les guerres devaient être plus rares, si les peuples reconnaissaient que la paix et la liberté sont les seuls biens durables et productifs d'autres biens, l'organisation sociale de l'Angleterre ne serait-elle pas un invin-

cible obstacle au bonheur général? n'est-elle pas dès à présent un germe fécond de discordes et de combats? Il existe dans ce pays d'énormes accumulations de capitaux dans quelques familles, tandis que quatre millions de prolétaires vivent de la charité publique; ces capitaux n'ont d'autre placement que la dette : les entreprises industrielles et commerciales en sont saturées. Que deviendraient-ils, dans le cas de l'extinction des obligations publiques? Il est dans l'intérêt national qu'ils n'aillent pas alimenter les industries rivales. Ne serait-il pas vrai que, par la distribution anti-sociale de ses richesses, l'Angleterre s'est rendu la guerre nécessaire? Ne serait-il pas vrai qu'elle est dans une sorte d'observation hostile contre les nations, et qu'elle n'attend qu'une nouvelle exubérance de forces pour venir de nouveau les épuiser dans les révolutions du Continent? Sommes-nous destinés à être encore les victimes du fatal génie de Pitt? ou bien, en créant les moyens d'abattre l'empereur des Français, cet homme d'état n'a-t-il fait que substituer à la guerre brillante et passagère de la conquête les sourdes menées et les spéculations sanglantes d'un marchand?

Ces réflexions nous dispensent de suivre M. de Montvéran dans sa discussion sur les avantages et les inconvéniens du système des emprunts. La question nous semble décidée à l'égard de l'Angleterre. Dans l'état de concentration des propriétés, les dettes sont pour elle des besoins, et l'on sait qu'à Londres les capitalistes sont toujours du parti de la guerre. Mais l'on sent que, l'existence de l'Angleterre étant liée à son système financier, la science du crédit a dû être, dans ce pays, l'objet d'études profondes et de théories d'une application à la fois facile et constante. Le crédit résulte de la volonté et de la possibilité du remboursement. On demande au gouvernement la volonté plutôt que la possibilité. *Potest, quia posse videtur.* La volonté en Angleterre est obligée; le Parlement

est à la fois débiteur et créancier; débiteur par son titre, créancier par ceux qui le composent. La volonté a créé les délégations spéciales et l'amortissement; l'*un pour cent annuel* aide la possibilité. Pitt sentit que la concentration des richesses produisait la facilité des emprunts; il la favorisa encore par divers moyens. Les billets de l'échiquier remplacent le numéraire; ils servent à payer les impôts : les emprunts sont acquittés en plusieurs termes, et les riches paient leurs souscriptions avec leurs revenus; enfin, la circulation est activée par l'adoption d'un papier-monnaie à cours forcé. Ce papier n'est que l'ouverture d'un emprunt forcé sur l'universalité des citoyens; entré dans la circulation par la violence, il finit par produire des effets désastreux; sa multiplication le déprécie, l'argent fuit, tout renchérit; et, s'il revient au pair, il porte des coups funestes à l'agriculture. Dans un état où le numéraire est absorbé par des emprunts annuels, on doit avouer que les valeurs fiduciaires de circulation sont le moyen de favoriser l'emploi des capitaux dans les entreprises de tout genre; mais il n'est pas moins vrai que tout se tient dans un tel état, propriétés concentrées, emprunts, papier à cours forcé, crises de l'agriculture, baisse des changes, misère du peuple, luxe immodéré des grands.

Telle est la conclusion nécessaire de l'exposé clair et profondément discuté que M. de Montvéran à donné des finances anglaises.

L'agriculture, ainsi que nous l'avons fait pressentir, a reçu, en Angleterre, de grands perfectionnemens. Il faut rendre cette justice aux seigneurs anglais, qu'ils savent bien exploiter leurs vastes domaines; mais ils connaissent aussi le luxe des grands parcs, et il ne faut pas oublier que les grandes fermes ont produit et perpétuent des taxes des pauvres, qui absorbent 30 pour 100 du revenu foncier. La dîme est aussi une des plaies de l'agriculture et l'objet constant de ses réclamations. D'autres

causes lui ont fait éprouver, à diverses époques, des crises funestes. La disette de 1800 fut le résultat de la mauvaise récolte, et plus encore des mauvaises mesures du gouvernement. A la paix de 1814, le retour au pair d'un papier-monnaie, déprécié de 43 pour 100, fit baisser toutes les denrées; les frais furent hors de proportion avec les produits : les immeubles descendirent du denier 40 au denier 15, et l'agriculture anglaise sort à peine aujourd'hui de sa longue détresse. Elle est encore contrariée, gênée, désolée par l'accroissement exorbitant des impôts, et ce n'est qu'à l'aide de prohibitions et de droits considérables de douanes sur les productions étrangères, qu'elle approvisionne le pays avec quelque avantage. Mais nous avons été étonnés de trouver, dans l'ouvrage de M. de Montvéran, à propos de ces prohibitions, une sorte de déclamation contre ceux qu'il appelle les modernes prédicateurs de la liberté indéfinie du commerce. Sans doute, dans l'état violent où quelques gouvernemens ont placé les peuples, cette liberté illimitée leur serait à quelques égards nuisible; mais, si les conseils de ceux qu'il accuse avaient été suivis, les prohibitions seraient-elles devenues nécessaires? Ils réclament moins la liberté absolue du commerce, que des mesures qui la rendent enfin possible. N'est-il pas vrai que le plus grand nombre des prohibitions est maintenu pour des intérêts de fiscalité, plutôt que pour la prospérité de l'industrie? Sans doute l'Angleterre conserve encore quelque supériorité qu'il est bon d'atteindre avant d'établir une libre concurrence; mais le tems est-il bien éloigné où la liberté des échanges nous serait avantageuse? et voyons-nous que les gouvernemens montrent la volonté d'amener un état de choses qui ne favoriserait que l'intérêt des peuples? Ne faut-il pas leur rappeler les principes dont leurs prohibitions ne sont que des violations, des exceptions légitimées peut-être par des malheurs qu'eux seuls ont provoqués, mais dont il importe de détruire au plus tôt les déplorables conséquences?

Nous devons aussi réclamer en faveur d'une vérité que la science a consacrée. M. de Montvéran attribue en grande partie la décadence des manufactures anglaises à l'adoption générale des machines. Telle est, en effet, la triste situation où le système du gouvernement a placé la nation, qu'un perfectionnement devient pour elle une calamité; des millions de prolétaires vivent d'un certain travail manuel, et l'impossibilité est constatée de leur en procurer d'un autre genre : lorsqu'il vient à leur manquer, ils tombent à la charge des paroisses. Mais si les grandes fermes n'avaient détruit les petites, si le luxe des grands n'absorbait la substance du peuple, croit-on que des manufactures dont les produits sont hors de proportion avec les besoins de la consommation, seraient si nécessaires? Croit-on que, lorsqu'une machine nouvelle faciliterait la confection d'un objet quelconque, le petit nombre de ceux qu'elle priverait de travail ne trouveraient pas facilement une occupation productive, au moyen de l'aisance générale et de l'infinie complication qu'elle apporterait dans les besoins nationaux? n'est-il pas vrai qu'alors seulement un heureux équilibre s'établirait entre ces besoins et les moyens de les satisfaire? Avec une population manufacturière de 2 millions d'hommes, sur 11 de population totale, le gouvernement anglais se voit forcé d'agiter et d'ensanglanter le monde pour obtenir..... des débouchés.

L'histoire que M. de Montvéran a tracée du commerce et de la navigation de l'Angleterre n'est, à notre avis, que le développement complet de ces vérités.

La balance du commerce ne prouve rien. A cet égard, tout le monde avoue qu'on est réduit à des approximations. Pitt estimait que le bénéfice annuel du commerce anglais s'élevait à 12,000,000 liv. sterl. Les capitaux productifs, selon ses calculs, montaient à 80,000,000 liv. sterl. Mais, si l'on considère que les salaires et les profits ont dû être diminués par le renchérissement des denrées, résultant de l'immodération des

taxes et de la dépréciation du papier-monnaie, et qu'en effet un plus grand nombre d'individus ont graduellement eu recours à la charité des paroisses; si l'on considère les autres causes de ruine du commerce extérieur, et les diminutions de capitaux qu'ont dû produire les prises sur mer, l'accumulation des objets manufacturés dans les marchés, l'avilissement des prix, les pouritures dans les magasins de Gothembourg, d'Heligoland, de Gibraltar et de Malte; si l'on considère enfin qu'en 1813 le résultat de ces causes était, pour la seule ville de Londres, 1600 banqueroutes annuelles, au lieu de 400, l'on concevra la détresse du commerce, et combien les calculs de Pitt sont peu applicables à son état actuel.

Mais, l'Angleterre s'est assuré la compensation de ses pertes par les deux traités de Paris et les diverses pacifications dont ils ont été le complément. Elle a détruit les commerces rivaux, ceux de la Hollande et de la France. La réunion de la Hollande et de la Belgique a opéré la destruction du premier; la seconde invasion de la France a eu pour but ou pour effet la ruine de ses manufactures et la déperdition de ses capitaux. La France se relève; mais, en attendant, l'Angleterre profite. Par ces mêmes traités, elle a régné à Lisbonne, et en a dirigé à son gré le système commercial. La malheureuse Espagne, épuisée de luttes et de révolutions, lui a aussi abandonné son commerce, et l'exploitation de ses colonies, que favorisaient encore leurs tentatives d'indépendance. Puisse du moins l'Angleterre, en proclamant cette indépendance, restituer à l'humanité une partie des biens que ses monopoles lui ravissent sur tous les points du globe!

Mais ces avantages sont en quelque sorte négatifs; l'Angleterre en a trouvé de positifs dans les acquisitions nombreuses de territoires et de stations maritimes que la paix lui a conservés. C'est dans l'ouvrage de M. de Montvéran que nous engageons nos lecteurs à en examiner le trop fidèle tableau.

On s'arrête involontairement à la vue de ce colosse, qui s'est arrogé la domination de toutes les mers, et qui dicte des lois dans toutes les parties du monde. L'étonnement fait place à l'admiration, dès qu'on suit dans ses détails le système maritime à l'aide duquel ont été obtenus des résultats d'une si imposante étendue. Les actes de navigation sont une série de restrictions qui tendent toutes à coordonner à l'utilité de la Grande-Bretagne le commerce que font ses sujets, et qui dès lors influent d'une manière plus ou moins raisonnable sur la navigation des autres états. Leur but est le monopole du commerce du globe : tout est sacrifié à ce but. Lorsque les matelots ont manqué, on n'a pas craint de violer les droits de l'humanité, et d'ordonner la presse des gens de mer. Les encouragemens ont été prodigués aux marins, et en même tems des lois terribles ont maintenu parmi eux la discipline, et qualifié la lâcheté de crime capital. Avec de tels élémens, la puissance maritime de l'Angleterre a triomphé de toutes les résistances, et imposé aux nations les prétentions les plus dures. Pendant la guerre, le principe que le pavillon couvre la marchandise a été abandonné par les états neutres, et l'Angleterre s'est attribué ce droit de visite, qui produisit, en 1800, la neutralité armée des puissances du Nord, bientôt détruite par le courage et l'habileté de Nelson. A la reprise des hostilités, en 1803, l'Angleterre ne garda plus de mesure, et osa déclarer bloqués non-seulement des ports, mais des rivières et des côtes entières : c'est ce qu'on appelle le blocus sur papier. Mais, un système de représailles, non moins nouveau et non moins redoutable, fut employé contre elle, et le blocus continental révéla au monde le point vulnérable de la puissance anglaise. Celle-ci éprouva des pertes prodigieuses. Depuis, elle a enveloppé l'Europe d'une chaîne non interrompue de positions commerciales, qui atténueront peut-être les effets d'un nouveau blocus. Mais la marine des États-Unis, qui déjà lui a été redoutable, l'éman-

cipation de l'Amérique du sud, et les progrès des marines européennes, lui préparent de nouvelles luttes, et finiront par la contenir dans des limites plus naturelles.

Nous examinerons, dans un second article, la situation de l'Angleterre, sous les rapports de sa constitution et de ses lois.

F. MALBOUCHE.

CHOIX DE RAPPORTS, OPINIONS ET DISCOURS *prononcés à la tribune nationale, depuis* 1789 *jusqu'à ce jour;* recueillis dans un ordre chronologique et historique; avec cette épigraphe : VOX POPULI, VOX DEI (1).

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

(*Voy.* ci-dessus, tome VIII, page 276, et tome XV, page 71.)

Cet ouvrage, sur lequel j'ai déjà deux fois appelé l'attention des lecteurs de la *Revue*, est, à tous égards, une entreprise considérable qui a exigé plusieurs années de soins et de travaux. Mes deux premiers articles, publiés pendant la durée de cette entreprise, et qui en ont, pour ainsi dire, constaté les progrès, sont d'une date déjà assez reculée, pour qu'il me soit permis de retracer à grands traits le plan que j'ai suivi dans l'examen de cette collection.

J'ai d'abord recherché, et je crois avoir indiqué, les seules causes naturelles et vraies de la disposition où se trouvaient tous les esprits, à l'époque de la convocation des états-généraux; j'ai montré la France attentive au spectacle de la liberté

---

(1) Paris, 1819-1822; Eymery, rue Mazarine, n° 30. — L'ouvrage entier, maintenant terminé, se compose de 20 vol. in-8°, qui comprennent jusqu'à l'année 1815. Prix 100 fr., et 140 fr. avec 6 portraits par chaque volume.

anglaise; instruite, par l'émancipation des États-Unis, de ce que pouvait un peuple qui voulait réellement la liberté; éclairée, peut-être même agitée par les écrits qui ont signalé le cours du XVIIIe siècle; impatiente enfin du joug des priviléges et des entraves sans nombre que le commerce et l'industrie éprouvaient de toutes parts.

J'ai rappelé que le pouvoir, après avoir suivi une marche incertaine, quelquefois hostile, s'était trouvé sans appui dans l'opinion, lorsque l'opinion avait pu avoir un organe légal.

J'ai dit, et je crois encore, que le monarque, doué de toutes les vertus privées, et pénétré d'une véritable et sincère philanthropie, dont il avait donné des preuves réitérées, n'avait pas, comme homme public, comme prince, l'énergie de caractère, la force de volonté, qui maîtrisent ou dirigent les événemens.

Passant à des considérations d'une autre nature, j'ai donné un résumé complet des cahiers remis par les trois ordres à leurs députés aux états-généraux. C'était mettre à la fois sous les yeux du lecteur le tableau des besoins et des vœux de la nation, et lui faire connaître les devoirs qu'avaient à remplir ses mandataires. C'est là que l'on peut recueillir, tout entier, le secret de notre révolution et des causes qui l'ont produite. Les circonstances qui en ont accompagné les premiers actes, ont été le produit de la résistance que devaient naturellement manifester les classes qui s'étaient approprié tous les avantages, en rejetant toutes les charges sur le peuple; c'était une nouvelle lutte entre les patriciens et les plébéiens. Le succès ne fut pas long-tems douteux : le *forum* fut bientôt couvert des débris des oppresseurs. Heureux si l'enivrement de la victoire n'eût pas fait promptement dépasser le but que tous les cœurs généreux, que tous les esprits éclairés s'étaient proposé! Mais, semblables à ces oiseaux qui n'apparaissent qu'au moment de la tempête, et se réjouissent, en poussant des cris, à l'aspect d'un naufrage,

des hommes ennemis de tout ordre et de tout frein, flattant les passions populaires, s'emparèrent du pouvoir, et, bientôt, ils rendirent odieuse la cause sacrée qu'ils avaient feint d'embrasser. Toutefois, il faut avoir le courage de le dire : s'il est impossible de ne pas avoir horreur des hommes fanatiques, violens et atroces qui répandirent des flots de sang au nom de la liberté, il est également impossible de ne pas détester l'état de choses qui a précédé et amené la révolution.

Après avoir conduit le lecteur jusqu'au moment où les travaux législatifs de l'Assemblée nationale prirent une direction régulière, j'ai annoncé que je terminerais par l'examen particulier de l'ouvrage dans lequel on s'est proposé de reproduire les travaux les plus importans de cette assemblée, et de celles qui lui ont succédé : je vais acquitter cette promesse.

Vox populi, vox Dei. Cette épigraphe révèle le secret de la pensée qui a présidé à la composition de ce recueil; et, certes, c'est une époque assez féconde en avertissemens et en instructions de la Providence, que celle où s'accumulent, dans un si court espace de tems, les événemens et les catastrophes qui semblent appartenir à plusieurs siècles. Mais, cette voix du peuple, l'expression de ses vœux et de ses besoins, nous en retrouverions, je crois, la manifestation dans les cahiers des bailliages, plutôt que dans une série de discours, d'opinions et de rapports. Au milieu des grandes réunions, c'est la voix des passions qui domine. Les orateurs sont les passions d'une assemblée, a dit Mme de Staël, et tous les vents ne sont pas également favorables au navire lancé sur les mers.

En promettant une entière impartialité, promesse que j'ai faite pour mon compte, car chacun est impartial à sa manière, le rédacteur du recueil n'a pu se dissimuler que le plus sûr moyen de défier la critique était de se borner à la transcription fidèle des discours et des actes qu'il reproduit. Son ouvrage, en effet, n'est qu'un résumé du *Moniteur*, de ce dépôt des

œuvres complètes de la révolution : heureux de pouvoir élaguer et choisir, il marche avec un bagage plus léger. Lorsqu'il peut rectifier quelque texte important, il ne néglige pas de le faire ; il substitue, au besoin, l'ordre des matières à l'ordre chronologique ; sa méthode s'améliore à mesure qu'il avance ; et, s'il n'a pas fait le mieux possible, on voit du moins qu'il a fait de son mieux : il donne même plus qu'il n'a promis ; mais il n'a pas su complétement éviter le double écueil d'en trop dire quelquefois, et de n'en pas toujours assez dire. Tout parle dans une bonne compilation, sans que l'éditeur soit obligé de parler lui-même, sinon pour donner des éclaircissemens précis et jugés nécessaires. J'aurais désiré, par exemple, que notre rédacteur réservât son admiration pour d'autres orateurs que pour *l'orateur du genre humain*, le baron prussien Anacharsis Cloots (*voir* t. II, p. 111), ce matérialiste fanatique, sectateur d'une république universelle, qu'un mouvement d'irritation et de jalousie de Robespierre conduisit à l'échafaud.

Un sentiment bien légitime de fierté nationale fixe notre attention sur les premières époques d'éloquence, d'enthousiasme, de liberté, de gloire et d'espérances trop tôt déçues, mais qui n'en ont pas moins laissé des traces profondes et d'impérissables monumens. Ces tems, je les appellerais volontiers les tems héroïques des travaux législatifs. Que de lumières ! que d'énergie ! quelle sève surabondante ! Commençons par citer quelques passages d'un discours de M. de Lally-Tollendal. Il s'agissait d'asseoir les bases du pouvoir législatif ; du *veto* royal, pomme de discorde jetée au milieu d'une population qui déjà prenait la part la plus active à ces grands débats. *Cinquante* orateurs furent entendus : le recueil ne trouve place que pour douze. Appuyé du sage Mounier, M. de Lally portait la parole, au nom du comité de constitution. Plusieurs membres de ce comité donnèrent leur démission, le lendemain du jour où le *veto* fut déclaré *suspensif*. Ce que disait alors l'orateur,

il pourrait, en grande partie, le redire encore. Heureux ceux dont la conduite publique n'a jamais donné de démenti à leurs paroles! « Il n'est pas douteux que, pour aujourd'hui, que pour cette première tenue, une chambre unique (l'Assemblée nationale) n'ait été préférable, et peut-être nécessaire. Il y avait tant de difficultés à surmonter, tant de préjugés à vaincre, tant de sacrifices à faire, de si vieilles habitudes à déraciner, une puissance si forte à contenir, en un mot, tant à détruire, et presque tout à créer! Cet instant, qu'on est si heureux d'avoir vu, car il est impossible de le peindre, où les particuliers, les ordres, les provinces se sont disputés à qui ferait le plus de sacrifices au bien public, lorsque vous vous pressiez tous en foule auprès de ce bureau pour déposer à l'envi, non-seulement des priviléges odieux, mais même des droits justes qui vous paraissaient un obstacle à l'union de tous les citoyens; ce noble et fécond enthousiasme qui vous a entraînés, ce nouvel ordre de choses que vous avez fait éclore, tout cela, vous en êtes bien sûrs, n'a jamais pu naître que de la réunion de toutes les personnes, de tous les sentimens et de tous les cœurs. Mais la manière d'établir est-elle aussi la manière de conserver ?.... C'est une vérité générale et incontestable, qu'il est dans le cœur de tous les hommes un penchant invincible vers la domination; que tout pouvoir est voisin de l'abus du pouvoir, et qu'il faut le borner pour l'empêcher de nuire... Un pouvoir unique finirait nécessairement par tout dévorer; deux se combattraient, jusqu'à ce que l'un eût écrasé l'autre; trois se maintiendront dans un parfait équilibre, s'ils sont combinés de telle manière que, quand deux lutteront ensemble, le troisième, également intéressé au maintien de l'un et de l'autre, se joigne à celui qui est opprimé contre celui qui opprime, et ramène la paix entre tous. » (Tome 1er, page 258.)

J'emprunte au tome II, page 118, une citation qui me paraît faire beaucoup d'honneur à M. l'abbé Maury; elle est extraite

d'un discours qu'il improvisa, dans la séance mémorable du 19 juin 1790. Combien l'assemblée avait avancé dans sa marche! Il s'agissait tout à l'heure du *veto* et des droits de la royauté, si bien établis par M. de Lally-Tollendal. Les titres, la noblesse, les monumens sont aujourd'hui en question. « Je crois qu'il ne faut pas, dit l'orateur, toucher à la statue de Louis XIV (celle que le maréchal de la Feuillade avait fait élever sur la place des Victoires). La philosophie doit consacrer ce monument, pour montrer à la postérité comment on flattait les rois. Louis XIV fut trop flatté pendant sa vie, mais trop méconnu après sa mort. C'est un roi qui n'avait peut-être pas autant de grandeur dans le génie que dans le caractère; mais il est toujours digne du nom de Grand, puisqu'il a agrandi son pays. Quand vous érigerez des monumens, vous ferez voir la différence qu'il y a du XVIIe au XVIIIe siècle; vous leur donnerez un but moral qui élèvera l'âme des rois; mais il ne faut pas pour cela dégrader aux yeux du peuple des rois ensevelis dans la tombe, et porter ainsi de terribles atteintes à la majesté royale... » — « Quant à la question du retour aux noms propres, elle est juste. Votre patriotisme s'élève contre les abus de la vanité; mais il ne faut point passer le but : ce ne sont pas les noms qu'il faut condamner, mais les usurpateurs de nom. Les Romains connaissaient des ordres de chevaliers, et les Romains se connaissaient en liberté (1). Je sais bien qu'à l'avenir on ne s'informera pas de ce qu'ont été les hommes, mais de ce qu'ils auront fait. Un auteur avait bien raison, quand il a dit que la première question d'un peuple donnait une idée de la philo-

(1) Non, les Romains ne se connaissaient pas en liberté! Ils ont voulu la liberté du plus petit nombre et l'esclavage légal ou réel de la nation ou des nations. Il était réservé au christianisme de faire tomber les chaînes qui tenaient asservie la plus grande partie du genre humain.

sophie de la nation. Parlez de quelqu'un en Allemagne, on vous demande s'il entre au chapitre; en France, quelle place il occupe à la cour; en Espagne, s'il est grand de la première classe : en Angleterre, on vous demande quel homme c'est (1). » — « Les sacrifices patriotiques se sont multipliés à l'infini; mais ce n'est pas toujours au milieu de cet enthousiasme qu'on prend les meilleures délibérations... »

M. Mathieu de Montmorency se chargea de réfuter son collègue; je m'abstiens de rapporter son discours. On sait, et je viens d'en fournir une preuve remarquable, qu'en fait de concessions et d'aveux importans, ce qu'il y a de plus positif et de plus fort, on est presque toujours assuré de le rencontrer dans les paroles des principaux membres d'une opposition vivement combattue. Voici la profession de foi d'un homme grave et profond, sur la nécessité de ne pas réduire au silence les orateurs dont l'avis diffèrerait de l'opinion qui domine : « J'ai eu lieu de remarquer que, toutes les fois qu'une grande question est traitée dans cette enceinte, on ne manquait pas de convenir généralement de son importance et de ses difficultés, ce qui annonce un examen froid et attentif; et cependant, dès le début, il semble qu'il ne puisse y avoir qu'un seul avis sur une grande question; tant il s'élève de défaveur contre celui qui paraît s'éloigner du système dominant; tant il est vrai que les moins apparentes, comme les plus fastueuses dominations, supportent difficilement la contrariété! Pour moi, je ne ferai pas cette injure à la liberté et à la raison, de douter que chacun de nous n'ait le droit de choisir et de combattre l'affirmative ou la négative de la proposition qui

(1) M. de Châteaubriand a été plus loin : il a dit qu'il n'y avait plus en France que deux moyens d'influence : le talent et l'argent. C'est que l'époque actuelle est, en effet, bien différente, pour l'état et la direction des idées, de l'époque rappelée par l'abbé Maury.

attribuerait au roi le pouvoir de déclarer la guerre et de faire la paix. » (Discours de M. Malouet, tome II, page 204.)

Cette citation, puisée dans une discussion qui n'a peut-être rien perdu de son intérêt, me conduit à faire rapidement passer sous les yeux du lecteur quelques-uns des hommes qui traitèrent alors la question avec le plus de profondeur et de sagacité. L'assemblée venait (14 mai 1790) de recevoir de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, une lettre annonçant que des préparatifs de guerre avaient lieu en Angleterre et en Espagne, et qu'il résultait des ordres donnés en conséquence, par le roi, la nécessité de décréter les dépenses relatives aux armemens. On proposait une réponse approbative; mais la majorité vit une question constitutionnelle à débattre.

« La question qui nous occupe dans ce moment, dit l'abbé Maury, est encore toute neuve dans l'étude de notre droit public. Je ne me dissimule point la difficulté et le danger de me mesurer, pour ainsi dire, sans préparation, avec un pareil sujet. Je sais que, dans une assemblée où l'on discute publiquement les intérêts du peuple, je pourrai paraître défendre le despotisme, en plaidant la cause des rois; mais la crainte de la calomnie et de ses suites n'énervera jamais dans mon âme le courage de la vérité. Les mêmes hommes que nous avons vus ramper lâchement aux pieds de tous les dépositaires de l'autorité absolue, flattent aujourd'hui l'orgueil populaire, parce qu'ils encensent le pouvoir partout où ils le trouvent. (M. l'abbé Maury lui-même, devenu cardinal, a successivement prostitué son encens à des pouvoirs de nature bien différente.) Tous ces vils adulateurs de la multitude ne sont que des courtisans qui ont changé d'idole, et qui ne méritent pas d'être entendus dans le temple de la liberté et de la vérité. C'est donc pour l'intérêt du peuple lui-même que je viens défendre les droits du trône... »

Je ne suivrai pas dans les routes multipliées qu'il se fraie, au hasard de s'égarer loin du but, ce discoureur habile, doué

d'une imperturbable mémoire, riche de citations, d'énumérations et d'images. Je regrette d'être forcé de supprimer les traits dont il caractérise Mazarin et Richelieu; mais je ne puis résister au désir de rapporter un mouvement d'une haute éloquence qui lui fut inspiré par l'un de nos plus grands rois.

« Henri allait exécuter un projet médité depuis 21 ans. Ce roi, général et soldat, qui savait calculer les obstacles, parce qu'il était accoutumé à les vaincre, voulait entreprendre une guerre de trois ans pour former de l'Europe une vaste confédération, et pour léguer au genre humain le bienfait d'une paix perpétuelle. Il n'avait pu persuader son ami Sully, dont le caractère sage et précautionné ne pouvait se livrer à aucune illusion, et encore moins aux illusions de la gloire; mais Sully, convaincu enfin par Henri IV, reconnut que le plan de son héros était juste, facile et glorieux..... Au milieu des préparatifs de son départ pour l'Allemagne, le bon Henri, le vainqueur de la ligue, de l'Espagne, de Mayenne; le héros d'Ivri, d'Arques, de Fontaine-Française, le seul conquérant légitime, le meilleur de tous les grands hommes, avait une si haute idée de son projet, qu'il ne comptait plus pour rien toute sa gloire passée, et qu'il ne fondait plus sa renommée que sur le succès de cette conquête immortelle de la paix. Quatre jours avant sa mort, il écrivait à Sully : Si je vis encore lundi, ma gloire commencera lundi. O incertitude des jugemens humains!..... Hélas! il ne vécut pas jusqu'au lundi, et ce fut le vendredi que le plus exécrable des parricides rendit nos pères orphelins, et fit verser à toute la France des larmes qu'une révolution de près de deux siècles n'a pas encore pu tarir..... » (Tome II, pages 243, 260, 262, 267.)

Mirabeau parla plusieurs fois, dans le cours de la discussion. Tel est l'enchaînement des idées de ce publiciste, que l'extraire, c'est le mutiler; mais je suis forcé de ménager un espace que se partagent des citations succinctes et des observations plutôt

énoncées que développées. « Je voudrais (1er discours) qu'il fût déclaré que la nation française renonce à toute espèce de conquête, et qu'elle n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple... Sera-t-on mieux assuré, je vous le demande à vous-mêmes, de n'avoir que des guerres justes, si l'on délègue à une assemblée de 700 personnes l'exercice du droit de faire la guerre? Avez-vous prévu jusqu'où l'exaltation du courage et d'une fausse dignité pourraient porter et justifier l'imprudence? Nous avons entendu un de nos orateurs vous proposer, si l'Angleterre faisait à l'Espagne une guerre injuste, de franchir sur-le-champ les mers, de renverser une nation sur l'autre, de jouer, dans Londres même, avec ces fiers Anglais, au dernier écu, au dernier homme; et nous avons tous applaudi! et je me suis surpris moi-même applaudissant, et un mouvement oratoire a suffi pour tromper un instant votre sagesse. Croyez-vous que de pareils mouvemens, si jamais vous délibérez ici de la guerre, ne vous porteront pas à des guerres désastreuses, et que vous ne confondrez pas le conseil du courage avec celui de l'expérience? Pendant que vous délibèrerez, on demandera la guerre à grands cris; vous verrez autour de vous une armée de citoyens : vous ne serez pas trompés par des ministres; ne le serez-vous jamais par vous-mêmes?....—Je ne dois à cette assemblée que ce que je crois la vérité, et je l'ai dite : je l'ai dite assez fortement peut-être, quand je parlais contre les puissans. Je serais indigne des fonctions qui me sont imposées, je serais indigne d'être compté parmi les amis de la liberté, si je dissimulais ma pensée, quand je penche pour un parti mitoyen entre l'opinion de ceux que j'aime et que j'honore, et l'avis des hommes qui ont montré le plus de dissentiment avec moi depuis le commencement de cette assemblée. »

A Mirabeau succéda Barnave dans la même question, et le succès qu'il obtint dut lui faire croire à lui-même que le député d'Aix avait trouvé, sinon un vainqueur, du moins un rival.

Écoutons ce jeune avocat s'abandonnant, avec toutes les facilités d'un beau talent d'improvisation, aux inspirations de son patriotisme. De mémorables leçons qui se succédèrent, peu d'instans après, n'eussent pas été perdues pour lui; mais il devait bientôt être perdu pour la France, et monter sur l'échafaud où succombèrent les Bailly et les Malesherbes.

« Tout sollicite le Corps législatif, dit cet orateur, de conserver la paix, tandis que les intérêts les plus puissans des ministres les engagent à entreprendre la guerre. Vainement on oppose la responsabilité et le refus des impôts; et, dans le cas où le Roi lui-même irait, à la tête de ses troupes, on propose d'autoriser le Corps législatif à rassembler les milices nationales : la responsabilité ne s'applique qu'à des crimes; la responsabilité est absolument impossible, tant que dure la guerre au succès de laquelle est nécessairement lié le ministre qui l'a commencée. Ce n'est pas alors contre lui qu'on cherche à exercer la responsabilité : est-elle nécessaire, quand la guerre est terminée? lorsque vos frères auront péri à quoi servira la mort d'un ministre? Sans doute elle présentera aux nations un grand exemple de justice; mais vous rendra-t-elle ce que vous aurez perdu? Non-seulement la responsabilité est impossible en cas de guerre; mais chacun sait qu'une entreprise de guerre est un moyen banal pour échapper à une responsabilité déjà encourue, lorsqu'un déficit est encore ignoré. L'expérience a prouvé que le meilleur moyen que puisse prendre un ministre habile pour ensevelir ses crimes, est de les faire pardonner par des triomphes... Examinons le dernier moyen offert par M. de Mirabeau. Dans le cas où le Roi ferait la guerre en personne, le Corps législatif aurait le droit de réunir des gardes nationales en tel lieu et en tel nombre qu'il jugerait convenable, pour les opposer à l'abus de la force publique, à l'usurpation d'un roi général d'armée : il me semble que ce moyen n'est autre chose que de proposer la guerre civile pour s'opposer à

la guerre... On m'objectera qu'une partie des maux que je redoute se trouvera dans la faculté de déclarer la guerre, accordée au pouvoir législatif. Chacun de nous a des propriétés, des amis, une famille, une foule d'intérêts personnels que la guerre pourrait compromettre; le Corps législatif déclarera donc plus rarement la guerre que les ministres... Si les ministres font seuls la guerre, ne pensez pas à être consultés. Les ministres calculent froidement dans leur cabinet : c'est l'effusion du sang de vos frères, de vos enfans qu'ils ordonnent; leur fortune est tout, l'infortune des nations n'est rien : voilà une guerre ministérielle. Consultez les vrais amis de la liberté, ils vous diront : Donnez au Roi tout ce qui peut faire sa gloire et sa grandeur; qu'il commande seul, qu'il dispose de nos armées; qu'il nous défende, quand la nation l'aura voulu; mais n'affligez pas son cœur, en lui confiant le droit terrible de perpétuer ce système de rivalité, d'inimitié réciproque; ce système faux et perfide qui déshonorait les nations. » (Tome II, pages 307, 308 et 309.)

Ce discours, dont je ne donne ici qu'un faible extrait, était à peine prononcé, que les rues de la capitale retentirent d'un pamphlet ayant pour titre : *La grande trahison du comte de Mirabeau.* Des furieux montraient la corde destinée, disaient-ils, à être l'instrument de son supplice. Également menacé de la lanterne, l'abbé Maury demandait gaîment à ceux dont il était entouré s'ils en verraient plus clair. C'était devant l'assemblée même que Mirabeau devait, de nouveau, porter la parole, devant une assemblée qui déjà subissait le despotisme des passions exaltées de la multitude. Pour méditer sa réplique l'orateur n'avait qu'une nuit : son triomphe fut complet... « Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe, et maintenant on crie dans les rues : *La grande trahison du comte de Mirabeau !* je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capi-

tole à la roche Tarpéienne... Je rentre dans la lice armé de mes seuls principes et de la fermeté de ma conscience. Je vais poser à mon tour le véritable point de la difficulté avec toute la netteté dont je suis capable, et je prie tous ceux de mes adversaires qui ne m'entendront pas de m'arrêter, afin que je m'exprime plus clairement; car je suis décidé à déjouer les reproches tant répétés d'évasion, de subtilité, d'entortillage; et s'il ne tient qu'à moi, cette journée dévoilera le secret de nos loyautés respectives... »

« Je ne puis pas faire que le dépositaire suprême de toutes les forces nationales n'ait pas de grands moyens et les occasions d'en abuser; mais cet inconvénient se retrouve dans tous les systèmes. Ce sera, si vous le voulez, le mal de la royauté; mais prétendez-vous que des institutions humaines, qu'un gouvernement fait par des hommes, pour des hommes, soit exempt d'inconvéniens? prétendez-vous, parce que la royauté a des dangers, nous faire renoncer aux avantages de la royauté? dites-le nettement; alors ce sera à nous à déterminer si, parce que le feu brûle, nous devons nous priver de la chaleur et de la lumière que nous empruntons de lui. Tout peut se soutenir, excepté l'inconséquence. Dites-nous qu'il ne faut pas de roi; ne dites pas qu'il ne faut qu'un roi impuissant, inutile... Je ne crois pas qu'il soit plus conforme aux convenances de la politique qu'aux principes de la morale, d'affiler le poignard dont on ne saurait blesser ses rivaux sans en ressentir bientôt sur son propre sein les atteintes; je ne crois pas que des hommes qui doivent servir la cause publique en véritables frères d'armes, aient bonne grâce à se combattre en vils gladiateurs, à lutter d'imputations et d'intrigues, et non de lumières et de talens... » (Tome II, pages 316, 324 et 327.)

Un orateur (M. DE LA FAYETTE) se lève et dit: « J'ai demandé la priorité pour le projet de M. de Mirabeau, parce que j'ai cru voir dans cette rédaction ce qui convient à la ma-

jesté d'un grand peuple, à la morale d'un peuple libre, à l'intérêt d'un peuple nombreux, dont l'industrie, les possessions et les relations étrangères exigent une protection efficace. J'y trouve cette distribution de pouvoirs qui me paraît la plus conforme aux vrais principes constitutionnels de la liberté et de la monarchie, la plus propre à éloigner le fléau de la guerre, la plus avantageuse au peuple; et, dans ce moment où l'on semble l'égarer sur une question métaphysique, où l'on tâche de persuader que ceux-là seuls sont ses vrais amis qui adoptent tel décret plutôt que tel autre, j'ai cru qu'il convenait qu'une opinion différente fût nettement prononcée par un homme à qui quelque expérience et quelques travaux dans la carrière de la liberté ont donné le droit d'avoir un avis. J'ai cru ne pouvoir mieux payer la dette immense que j'ai contractée envers le peuple, qu'en ne sacrifiant pas à la popularité d'un jour l'avis que je crois lui être le plus utile. » (T. II, p. 329.)

Le rédacteur place à la suite de cette discussion des éclaircissemens qui sont du domaine de l'histoire; mais il me semble mettre trop d'importance au reproche fait à Mirabeau d'avoir publié quelques-uns de ses discours autrement qu'il ne les avait prononcés. Ainsi en usaient, dès lors, beaucoup d'autres orateurs; et n'a-t-on pas vu depuis des ministres qui se piquaient d'improvisation, s'entourer de commis littéraires chargés de trouver de l'éloquence à travers des flots de paroles, de coordonner des raisonnemens, de fabriquer des transitions; et, réduits, au gré des variations d'une politique éphémère, à donner d'impudens démentis aux journaux trop véridiques de la veille? Ce qu'il faut consulter, c'est l'ensemble, c'est la continuité, c'est l'opinion. Mirabeau fut le tribun le plus éloquent de nos assemblées : ne demandez pas s'il était né orateur, ou s'il l'est devenu; subtiles distinctions de l'école. *Surgit orator :* le voilà tel que l'a fait la nature, et tel qu'il s'est fait lui-même.

Dialectique serrée, véhémence d'expressions, irrésistible rapidité de mouvemens, telles sont ses qualités dominantes. Maître de lui, habile à manier les hommes, il a toutes les souplesses d'une modestie apprêtée, toute l'audace que donne une supériorité reconnue. Les traits qu'on lui lance, il les relève au besoin, et dans sa main ce sont des armes meurtrières. Voyez comme il mêle l'ironie à l'indignation quand son adversaire (Barnave) est renversé; comme il le presse, comme il l'adjure de lui répondre ou de s'avouer vaincu; comme il ressaisit, en la bravant, une popularité qui allait lui échapper. S'agit-il de faire adopter sans examen, et aux risques et périls d'un ministre alors favori du peuple, le plan de finances présenté par ce ministre: « Gardez-vous, s'écrie-t-il en terminant une réplique dont chaque expression est foudroyante, gardez-vous de demander du tems; le malheur n'en accorde pas. La hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer tout, vos propriétés, votre honneur, et vous délibérez ! » Plusieurs l'ont comparé à Cicéron; d'autres, peut-être avec plus de fondement, à Démosthènes : il n'est ni Démosthènes, ni Cicéron il est Mirabeau.

Dès 1791, ses travaux à l'Assemblée constituante furent réunis en cinq volumes; le rédacteur du nouveau recueil en a fait un choix judicieux. Tous les discours ne sont pas autant de chefs-d'œuvre, tous les combats ne sont pas autant de victoires; mais, à la tribune comme sur le champ de bataille, les Français se sont acquis une gloire qu'il ne faut ni trop exalter, ni laisser déprimer. Cette gloire a été le prix d'assez de sacrifices; assez de malheurs ont pesé sur nous en expiation de crimes qui ne sont pas les nôtres, pour qu'il ne soit pas au pouvoir des serviles complaisances de détracteurs à gage de flétrir ce qu'eut de grand et d'honorable une époque à laquelle nulle autre ne peut être comparée. Un homme dont la mesure et la réserve sont connues, s'exprimait ainsi qu'il suit en présence de l'Assemblée

constituante. On peut faire la part de sa situation personnelle, celle de la vérité reste.

« Messieurs, les enfans de la constitution (1) viennent rendre hommage à ceux qui l'ont créée; et quand la postérité va commencer pour vous, ils peuvent, sans flatterie comme sans crainte, vous en faire entendre le langage. La liberté avait fui au delà des mers, ou s'était cachée dans les montagnes; vous relevâtes parmi nous son trône abattu. La volonté de tous était sujette de la volonté d'un seul; vous créâtes une représentation politique, qui, d'une extrémité de l'empire à l'autre, fait de la loi l'expression générale du vœu des Français. On ne parlait jamais au peuple que de ses devoirs; vous lui parlâtes aussi de ses droits. La protection était pour le riche, et l'impôt n'était payé que par le pauvre; on le doublait même quelquefois pour lui, comme si la terre eût produit deux moissons; vous le vengeâtes de cette longue injustice, et vous brisâtes en même tems tous les anneaux de la chaîne féodale sous laquelle il vivait oppressé. L'égalité était tellement altérée, qu'on regardait même comme un privilége la défense de la patrie : tous les citoyens sont devenus soldats, et ce qui fut le patrimoine du hasard deviendra celui du travail et du courage. Vous avez affranchi le commerce, l'agriculture, l'industrie, la pensée; vous vous êtes livrés enfin à des travaux si immenses sur les lois, que ceux qui aspiraient à la gloire de vous imiter ont pu dire, dans l'élan jaloux d'une ambition honorable, ce qu'Alexandre disait de Philippe : *Il ne me laissera rien à conquérir...* » (Tome v, page 140.)

On a souvent regretté que, mieux pénétrée du sentiment de ses forces et de ses devoirs, l'Assemblée constituante n'ait pas

---

(1) C'est sans doute en qualité de député à la nouvelle législature succédant à l'Assemblée nationale, que l'orateur adoptait cette locution.

eu le courage de se perpétuer pour consolider son ouvrage, pour écarter les maux dont la France était menacée par tant de symptômes effrayans; c'est qu'on n'a pas assez considéré que tout a son terme; que les députés de cette assemblée étaient las et justement découragés; qu'ils étaient débordés par les passions mises en mouvement, par l'anarchie, fruit de la faiblesse et de résistances mal calculées qui n'avaient servi qu'à exaspérer la plus grande partie de la nation. *Les factieux se disputeront les lambeaux de la monarchie*, disait Mirabeau, à ses derniers momens; et il mourait encore à tems pour leur ravir sa tête. Son éloquence n'aurait plus été une puissance.

Je ne m'arrêterai point à ces époques fécondes en crimes, en vertus même, et déplorables en résultats; elles sont trop voisines de nous, et n'ont que trop influé sur notre état politique et sur celui de l'Europe. Des vérités incontestables ont, depuis lors, pu paraître problématiques, et de justes concessions prendre l'apparence de dangers imminens. Si l'état social est un combat perpétuel où le plus fort est rarement le plus juste, nulle part on n'en trouvera des preuves plus convaincantes que dans les dix volumes (depuis le VIIIe jusqu'au XVIIe) du *Choix des opinions*, etc. L'âme s'attriste en les parcourant; mais l'intérêt se soutient. Entre un historien qui vainement me vanterait son indépendance, et cette agglomération de rapports, de faits, de récits puisés aux sources, mon choix ne serait pas douteux; des ruines encore vivantes sur le terrain même parleront plus fortement à l'imagination que les plus pompeuses descriptions de ce qui n'existe plus. Je recommande ces dix volumes au lecteur : il croira entendre les Vergniaud et les Guadet; il les plaindra de n'avoir trouvé que sur l'échafaud révolutionnaire à se reposer des convulsions de leur éloquence et du funeste emploi de leurs rares talens. « Ils ont, dit M. Lacretelle (Introduction de son Précis de l'assemblée législative, *écrite en* 1801),

ils ont inspiré un intérêt plus général par des talens qui s'annoncèrent avec éclat, mais dont une mort prématurée ne permit pas le développement, et par des vertus qui ne trouvèrent pas une direction assez sûre dans des tems de discorde. »

Que si, passant rapidement en revue les acteurs du drame sanglant représenté par la Convention, on cherche à reposer ses regards sur des vertus et du courage, il ne manque point d'hommes dont les noms, à divers titres, seront toujours cités avec honneur. Faut-il rappeler celui d'un législateur, Lanjuinais, qui a rarement manqué de dire ce qu'il fallait et quand il le fallait; qui, au mépris des dangers les plus imminens (*voyez* particulièrement tome XII, page 81), s'est constamment roidi dans ses généreuses résistances? En crayonnant le portrait de l'orateur de l'Assemblée constituante, j'ai dû éviter de parler de l'homme moral; ici, c'est à ce dernier que je m'attache. C'est le même qu'Horace nous a si bien dépeint. La probité politique et la force d'âme nous eussent encore mieux servis que les entraînemens de la tribune.

Relativement à la partie militaire, à l'instruction et aux sciences, je ne craindrai pas de conseiller la lecture et la méditation de plusieurs rapports de Carnot, de Fourcroi, de Robert Lindet, etc., etc. Je crois qu'en fait d'administration générale, le dédain, à raison seulement des époques, servirait mal ceux qui refuseraient de mettre à contribution les travaux utiles dont la révolution française est si fortement empreinte. Grâce à ces travaux, d'éclatans triomphes sur les étrangers repoussés loin de nos frontières, vaincus, humiliés partout au delà des leurs, nous procurèrent d'honorables, quoique d'insuffisantes consolations. L'anarchie était au dedans, la république au dehors. Du moins l'honneur français avait un asile, l'armée était devenue la patrie. Tite-Live n'eût pas désavoué des proclamations faites au sein même de l'Italie, et qui ne le cèdent en rien à celles dont il anime à loisir ses nar-

rations. Mais, dès ce moment, domina l'esprit hasardeux des conquêtes, inséparable de celui de déprédation et de rapine : un homme en profita. Nous étions destinés à envahir et à être envahis, à prendre dérisoirement en main la cause des nations contre les rois, et, afin que rien ne manquât à cette série de contrastes, celle des rois contre les nations. Trahi plutôt que vaincu, le Français rentra dans ses plus étroites limites; il a beaucoup appris, et les ouvrages sérieux qui se succèdent et se multiplient le mettent en mesure de ne rien oublier. Toutefois, il ne me semble pas qu'il soit de la compétence d'un recueil d'opinions, de juger un gouvernement militaire, ni d'en faire apprécier les actes. Le lecteur trouvera mieux ailleurs (1) que dans les trois volumes du recueil réservés pour cette période.

Sous le dernier gouvernement, les opinions ne pouvaient que bien rarement se faire entendre; les rapports étaient commandés; les discours (voyez ceux de M. de Fontanes) paraissaient d'une hardiesse téméraire, quand, sous l'enveloppe d'éternelles flatteries, ils laissaient entrevoir l'intention d'une leçon indirecte. Celle que le conquérant reçut à Moscou fut terrible et décisive; les suites qu'elle dut avoir ont ouvert devant nous de nouvelles destinées. Puisse la France, éclairée par une longue et triste expérience de fautes et de malheurs, devenir à la fois plus sage et plus heureuse (2)! P. A.

---

(1) Voy. le *Précis des événemens militaires*, par M. *Mathieu* Dumas, analysé dans la *Revue Encyclopédique*, t. xx, p. 45-55.

(2) L'éditeur de la collection dont je viens de rendre compte se propose de publier périodiquement le résumé des rapports, discours et opinions auxquels donnera lieu la discussion des affaires publiques dans nos assemblées législatives. Cette publication, en complétant l'histoire politique de la France, mise à la portée de toutes les classes de lecteurs, ne pourra qu'ajouter un nouveau prix à une entreprise dont le mérite réel et l'utilité sont déjà généralement appréciés.

LITTÉRATURE.

GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES DE L'EUROPE LATINE, *dans leurs rapports avec la langue des Troubadours;* par M. RAYNOUARD, secrétaire perpétuel de l'Académie française, etc. (1).

Le célèbre auteur de cette grammaire entend, par la langue des Troubadours, cette branche des idiomes romans qui se forma dans la Provence, dans le Languedoc, et généralement dans le midi de la France, d'après le latin corrompu de chaque pays, et qui fut illustrée par nos *troubadours*, autrement par les poëtes de cette moitié du royaume; conséquemment, lorsqu'il dit *langue des troubadours*, c'est par opposition aux idiomes romans nés aussi dans la France mais hors des provinces du midi, et dans lesquels ont écrit nos poëtes appelés *trouvères* ou *trouveurs*. M. Raynouard soutient que la branche méridionale est la source, le type ou le modèle primitif de tous les idiomes romans du nord de la France, de l'italien même, de l'espagnol et du portugais, en un mot, de ce qu'il appelle les idiomes romans de l'*Europe latine*, dans le sens qu'il donne à cette dernière expression.

Cependant, les poëtes du midi de la France, ou *troubadours*, se nommaient eux-mêmes *trouveis (trouvères* ou *trouveurs)*; et, sans parler de l'italien, de l'espagnol, du portugais, et de leurs dialectes, les idiomes romans de l'orient, du nord et du couchant de la France, et le français correct, en usage de nos jours, semblent avoir aussi leurs types, leurs règles propres,

(1) Paris, 1821; Firmin Didot. 1 vol. in-8° de 520 pages.

comme ils ont eu auparavant leur latin, corrompu souvent dans chaque contrée d'une façon particulière et avec des mots particuliers. Il est d'ailleurs tout naturel que les altérations successives du même fonds commun de bon et de mauvais latin, aient produit partout, sans aucun dessein d'imitation, des ressemblances très-nombreuses entre tous les idiomes romans; ces analogies se trouvent communes, par exemple, sans dessein d'imiter, entre le provençal et le valaque, et d'autres langages sortis du latin.

M. Raynouard insiste partout sur sa prétention, que le provençal a servi d'original, de modèle, de type, de règle à *tous les idiomes romans*. Pour établir ce système qui, à la vérité, n'est pas nouveau, il compare avec complaisance le langage des troubadours avec l'italien, l'espagnol, le portugais, le français d'aujourd'hui. Ces comparaisons ne sont pas toujours concluantes, ni toujours favorables à son système et, lui fussent-elles toutes favorables, elles ne prouveraient peut-être pas d'une manière assez convaincante que les *romans* méridionaux de la France, nommément le provençal, qui lui-même varie selon les lieux, soient les modèles des vingt autres principaux *dialectes romans* de la France et de tous ceux de l'Europe.

La population du midi de la France n'a pas émigré au nord, à l'orient, à l'occident de cette vaste contrée; le midi de la France n'a point conquis, ni colonisé, ni même gouverné les autres parties du royaume. C'est tout le contraire. Pourquoi donc la Provence ou le midi auraient-ils donné à tout le reste les formes de leurs mots et leurs propres tournures de langage? Ne sont-ce pas l'émigration, la conquête, la colonisation, ou le centre commun de gouvernement, qui transforment et rapprochent ou unissent les différens dialectes? Chaque pays des Gaules qui, dans son langage, était principalement, ou celtique, ou phénicien, ou cantabre, ou grec, ou bithynien, ou teuton, ou latin, avant la conquête de Jules-César, s'est lati-

nisé de plus en plus, durant les six siècles de la domination romaine, mais chacun avec les caractères propres de son origine et de ses institutions. Ensuite, les conquêtes des Francs et des autres barbares, les irruptions des Maures, celles des Normans ou Anglo-Saxons, le gouvernement féodal, et la domination anglaise dans une partie de la France, enfin le commerce avec l'Espagne, l'Italie et d'autres états, ont naturalisé chez nous, çà et là, beaucoup de mots étrangers. En même tems, le latin commun et le latin spécial se corrompant en chaque lieu d'une manière nécessairement un peu différente et un peu semblable, des dialectes *romans*, assez ressemblans et fort distincts, se sont formés et sans cesse modifiés d'eux-mêmes, jusqu'à ce que nos meilleurs écrivains aient fixé la langue française et l'aient enfin amenée à l'état brillant où elle se trouve. Les poésies romanes du midi ont été lues et de même imitées au dehors de nos régions méridionales; et réciproquement, dans le midi, on a lu et imité les œuvres écrites en *roman* du nord; mais il paraît que c'est un pur système que de vouloir trouver, dans un roman du midi, le type original de tous les langages romans et de toutes les langues nées de dialectes romans.

Cette question peut s'éclaircir par un exemple tiré du sanscrit, qui est lié si étroitement au persan, à bien d'autres langues parlées en Asie, à ce qui nous reste de celtique, et surtout au grec, au latin et au teuton ou germanique.

On parle et on écrit dans l'Indostan, outre le sanscrit, ou la langue ancienne et générale de ce pays, et outre l'indostani, langue générale d'aujourd'hui, non pas seulement vingt, mais environ trente dialectes indous, analogues et différens, et tous dérivés principalement du sanscrit, comme plusieurs langues de l'Europe sont, en tout ou en partie, dérivées du latin pur et du latin *barbare*. Nul érudit ne s'est encore avisé de soutenir qu'il y ait un de ces dialectes, chacun plus ou moins riche

en poésies locales, d'où soient provenus tous les autres idiomes vivans des Indous. Les analogies entre ces idiomes s'expliquent assez, d'après leur fonds commun original ; et les ressemblances ne prouvent rien. Autre exemple plus spécial : il est tiré du mot radical *raja*, sanscrit, et de la manière dont ce primitif a été modifié dans les idiomes de l'Europe et dans l'idiome vulgaire actuel de tout l'Indostan. Rapprochons d'abord ce mot du chaldéen et de l'hébreu. Dans ces deux langues, *radh'* est un radical employé pour signifier l'état ou l'action de celui qui est chef, qui domine, qui règne; *radzan*, en hébreu, signifie prince.

En sanscrit, les mots analogues écrits *raj'* et *rajan'* sont deux nominatifs du singulier, et selon les lieux se prononcent *radz'* et *radj'*; ils signifient roi, et de plus un homme de la seconde caste légale, un homme qui est militaire, comme appartenant à cette caste par sa naissance.

Dans la même langue, on dit aussi *rajani*, ou *radjani*, ou *radzani*, pour reine, et *rajatum*, ou *radjatum*, ou *radzatum*, infinitif, pour régner et pour rayonner, jeter des rayons de lumière, briller.

Ces mots peuvent avoir fait, en latin, les mots : *rege*, *regem*, *regina*, *regere*, *radiare*, *radiatum*, *radius*, *regnum*, *regnare*, *regalis*, etc.; en celtique, *roucz* ; en suédois, *rada*.

Ces mots latins ont produit, dans les dialectes romans de l'Europe, *reiz*, *rè* et *rey* pour roi ; *roigne*, et *roine* pour reine; *ray*, *roye* et *royon* pour raie et rayon; *réal* pour royal; *realme* pour royaume, et en français, roi, reine, règne, régner, régie, région, royaume, rayon, etc., etc.

Le sanscrit *raj'*, dans les contrées de l'Indostan, où l'*a* se prononce *o*, a fait *roi* en moderne indostani de ces mêmes contrées, pour chef d'un état monarchique. Ainsi, d'un radical probablement commun, dans l'origine, à l'Asie et à l'Europe, les hommes ont à la longue fait le même mot, et lui donnent

la même signification, dans plusieurs portions de l'Inde et de l'Europe. Si l'on ne peut dire, sans témérité, que les Indous aient donné l'exemple aux Français, ni que les Français l'aient connu ou imité, ni que les Indous aient imité les Français, croira-t-on qu'il soit facile, ou même possible, de découvrir précisément la tribu qui aurait, soit en Europe et en France, soit dans l'Inde, trouvé, adopté et fait adopter à d'autres tribus, ce mot *roi*, par exemple, ou tel autre mot dernièrement formé de quelque radical commun à l'Asie, à l'Inde, à l'Europe, à la France?

Non : ce ne sont point de telles découvertes prétendues, ou de telles hypothèses qui donneront du prix aux ingénieux et utiles travaux de notre auteur sur l'idiome roman des troubadours.

M. Raynouard ne mérite pas moins de grands éloges, pour avoir deviné et rédigé, avec tant de sagacité, d'application et de succès, les grammaires informes et variables, ignorées jusqu'à lui, des dialectes romans méridionaux; pour nous avoir mis en état de mieux comprendre la langue française, et de lire avec facilité beaucoup de productions de notre littérature romane, qui étaient inaccessibles au plus grand nombre des lecteurs. Nous nous empressons de saisir cette occasion pour rappeler les importans ouvrages de M. Raynouard sur ce beau sujet, tous imprimés très-élégamment chez M. Firmin Didot : 1° *Élémens de la langue romane avant l'an* 1000, 1 vol. in-8°, dont l'édition est entièrement épuisée; — 2° *Grammaire romane*, ou Grammaire de la langue des Troubadours, 1 vol. in-8°, 1816, 351 pages; — 3° *Fragment d'un poëme en vers sur Boëce*, imprimé en entier pour la première fois d'après le manuscrit du XIe siècle, etc., avec notes et traduction interlinéaire, 1 vol. in-8°, 1817, 69 pages; — 4° *des Troubadours* et *des Cours d'amour*, 1 vol. in-8°, 1817, 135 pages; — 5° *Choix des poésies originales des Troubadours*, 6 vol. in-8°

(voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 65-71);— 6° *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, qui a fourni le sujet de cet article.

Le même auteur nous promet encore : 1° un *Dictionnaire de la langue des Troubadours*. Ce recueil est sous presse et va bientôt paraître; — 2° un ouvrage *sur les origines, le mécanisme et les anomalies de la langue française*.

LANJUINAIS, *de l'Institut*.

DISCOURS ET MÉLANGES LITTÉRAIRES, par M. VILLEMAIN, *de l'Académie française* (1).

Ne soyons pas injustes envers notre siècle : sous quelques rapports, il n'est pas trop indigne de ceux qui l'ont précédé. La France littéraire actuelle n'est pas sans quelque gloire. Elle compte des poëtes, des orateurs, des esprits distingués, des penseurs profonds. Si le véritable savoir est rare, on peut néanmoins trouver de l'érudition sans pédanterie, de la science sans morgue, des lumières sans faste et sans charlatanisme. La poésie a recouvré son culte et ses autels; la muse tragique et la muse comique ne manquent point d'organes dignes d'elles. Mais, en rendant justice aux talens de notre époque, ne dissimulons pas que, si nous comptons, en vers et en prose, des auteurs de mérite, nous n'avons cependant qu'un très-petit nombre de bons écrivains. Les idées se sont étendues, l'art de penser a fait des progrès; mais l'art d'écrire a dégénéré, et menace de dégénérer encore. On ne connaît presque plus la difficile alliance du naturel, de l'élégance et de la clarté.

L'un pense fortement; il sait creuser un sujet, développer

---

(1) Paris, 1823; Ladvocat, libraire, au Palais-Royal; prix 7 fr.

une grande idée; son expression est même originale; mais il ne connaît point, ou veut ignorer les bonnes traditions de style. Il rapproche des images incohérentes, il allie des mots que l'usage défend d'associer: il affecte la singularité et devient bizarre; il vise à la profondeur, et s'environne de ténèbres. Un autre accuse d'indigence et de timidité la langue de Pascal et de Rousseau; il demande aux idiomes étrangers des tours nouveaux, des inversions barbares. Boileau reprochait à Ronsard de parler latin et grec en français; plus d'un écrivain de ce tems parle allemand, anglais, dans notre langue. En général, on introduit dans tous les sujets le langage abstrait de la métaphysique. On transporte la poésie dans la prose, et la prose dans la poésie. Par une sorte d'anarchie calculée, on confond tous les genres; on écrit des articles de journal en style oratoire, et des notices en style académique. La langue perd de jour en jour son caractère.

On serait effrayé, si l'on calculait l'immense nombre de locutions nouvelles, de façons de parler étranges, qui se sont introduites dans la langue française seulement depuis dix ans. Les hommes du goût le plus sûr, les adversaires les plus éclairés de ces dangereuses innovations, ne peuvent eux-mêmes se défendre quelquefois d'un irrésistible entraînement; telle est la force de l'habitude, que parfois on se surprend à employer ces locutions que l'on réprouve, mais qui, répétées sans cesse dans les feuilles publiques et dans les livres, à la tribune et même à l'Académie, finissent par passer pour françaises. Le style doctrinaire envahit la prose, et le style romantique s'empare des vers. Si l'on n'oppose enfin une barrière à ce débordement de solécismes et de barbarismes, dans quelques années il n'y aura plus de langue française; au plus bel idiome de l'Europe aura succédé un dialecte anglais et allemand, et il faudra ranger la littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle au rang des littératures mortes. Racine et Voltaire ne se liront

plus qu'à l'aide d'un glossaire; Corneille, Molière et Bossuet ne seront plus compris.

Fatigué de tant d'innovations inconsidérées, de tant de richesses qui appauvrissent le langage, on s'applaudit d'un livre bien écrit, comme d'une bonne fortune. L'heureux lecteur qui fait cette agréable rencontre ressemble au voyageur qui, longtems enseveli sous les monotones et froids brouillards de l'Écosse, serait tout à coup transporté sous le beau ciel de l'Italie.

Si le devoir du critique ne me permet pas de dire que M. Villemain soit un écrivain irréprochable, je dois néanmoins le signaler comme l'un de ceux qui, dans le naufrage universel du goût, sont restés fidèles aux vrais principes, et n'ont point dédaigné de suivre les anciens guides. M. Villemain connaît la langue et la respecte; il a étudié tous les secrets du style, et sait habilement s'en servir. Formé à l'étude des bons modèles, il n'a point copié leur manière; il s'en est créé une qui lui appartient, et qui, si elle n'est pas sans défaut, est du moins toujours pure et française. Sans doute il sacrifie quelquefois la propriété de l'expression à l'harmonie des tours; son style ne réprouve pas assez les ornemens ambitieux : plus simple, il serait plus beau et plus vrai. Mais ces brillans défauts, qu'il doit peut-être à un commerce trop étroit avec les rhéteurs antiques et les pères de l'Église, avec Isocrate et Sénèque, Chrysostome et Tertullien, appartiennent à son talent même; et il serait à craindre qu'en les réformant, il n'altérât en même tems la source de ses beautés.

Ce que j'aime en M. Villemain, c'est la connaissance approfondie des anciens qui brille à chaque page de ses écrits. L'antiquité respire tout entière dans ses éclatantes compositions. Il ne cite pas; c'est souvent l'artifice de l'ignorance qui affecte le savoir; mais on s'aperçoit, à chaque phrase, qu'il sait, qu'il possède une érudition vaste et bien digérée. On aura beau

se récrier, c'est à ce signe que l'on reconnaît les bons auteurs. L'antiquité est l'école du bon sens; les littératures grecque et romaine sont la source de toute beauté, de toute vérité littéraire. Je dis aux écrivains : Étudiez les anciens, non pour les copier, mais pour féconder votre pensée; formez-vous à leurs leçons, sans cesser de rester vous-mêmes. Mais, ne croyez pas que sans eux on puisse aller loin. La carrière d'un génie formé à l'étude des anciens devient immense; abandonné à ses propres forces, il verra l'horizon se rétrécir et se borner : sa vue deviendra courte, la source de ses créations se tarira d'elle-même. Il ressemblera à ce danseur de corde de la fable, qui, trop confiant dans sa vigueur, dédaigna le secours du balancier, et qui expia, par des chutes fréquentes, son audacieuse imprudence.

Après avoir donné au style de M. Villemain les éloges dont il est digne, envisagerons-nous cet écrivain sous le rapport de la pensée? A cet égard, il faut avouer que la supériorité n'est pas la même; non que nous prétendions refuser à l'auteur toute pensée forte ou neuve; mais il nous a paru, en le lisant, que ses idées doivent plus à la manière dont elles sont présentées qu'à leur véritable valeur. Nul ne connaît mieux que M. Villemain l'art de déguiser, sous l'artifice du style, le peu d'importance d'une réflexion; mais, en jetant les yeux sur la jeune littérature française, je vois plusieurs écrivains qui, sans écrire aussi bien, pensent avec plus de force et d'originalité. Chez M. Villemain, le style agrandit une idée étroite, ennoblit une idée commune; chez les autres une grande pensée est quelquefois rétrécie par l'ignorance même de l'art qui devrait la faire valoir.

M. Villemain se laisse souvent séduire par l'éclat d'une antithèse, par l'effet d'un contraste. Cet écrivain a beaucoup d'esprit; il le sait, il en abuse, et c'est toujours au détriment de la pensée. N'oublions pas, au reste, que ce défaut doit être en partie imputé au genre dans lequel M. Villemain a été en-

traîné comme malgré lui, et par un penchant irrésistible. Son début fut un discours académique; et ce discours lui valut des applaudissemens et des couronnes. Peu de triomphateurs ont occupé les voix de la renommée avec plus d'éclat que M. Villemain couronné de lauriers littéraires. En fallait-il plus pour décider de sa vocation? La pente est agréable et douce pour qui suit le sentier dans lequel il a rencontré la gloire. M. Villemain a naturellement appliqué son esprit à l'étude du genre dans lequel il avait obtenu des succès éclatans. Le souvenir de son triomphe, les encouragemens des gens de lettres, la munificence du gouvernement, tout l'invitait; il se voua au style académique; il devint maître dans ce style; mais, s'il en atteignit toutes les beautés, il lui fut impossible d'en éviter tous les défauts.

Le style académique tient à la fois du genre oratoire et du style philosophique; mais, comme dans les concours proposés par un corps littéraire dont le rôle est de tout ménager, et surtout de caresser la puissance dont il relève, la pensée ne saurait se produire avec cette franchise sans bornes qui est son plus beau lustre, les concurrens sont contraints de voiler par l'éclat de la forme les vices du fond. Sévèrement condamnés aux idées les plus générales, souvent les plus vulgaires, pour eux le comble de l'art est de les déguiser sous le vernis brillant de l'éloquence. Une Académie, d'ailleurs, chargée de conserver la pureté du langage, place le style au premier rang. L'écrivain ne pouvant faire naître ses effets de la simple et pure harmonie des pensées, de l'audace des vues, de la vérité des tableaux, est forcé de se réfugier dans les rapprochemens de mots, dans les ingénieuses antithèses, quelquefois même dans le cliquetis des *concetti* et dans le faux brillant des jeux d'esprit. Ces moyens, plus séduisans que solides, réussissent d'ailleurs dans les lectures publiques, et l'emportent souvent sur une diction qui n'est qu'élégante et sage. Dans tous les autres genres, le style

n'est que le vêtement de la pensée; le genre académique seul fait du style le principal, et de la pensée, l'accessoire.

Il est inutile d'insister sur tout ce qu'un pareil genre a de faux et de contraire à la saine raison. Doué d'un esprit pénétrant et d'un tact délicat, M. Villemain ne pouvait se dissimuler cette vérité. Aussi, après avoir sacrifié trois fois sur l'autel académique, après avoir successivement conquis trois couronnes, l'a-t-on vu s'essayer dans un genre de composition plus conforme au bon sens. Mais il était déjà bien tard, et les premières impressions laissent de profondes traces. M. Villemain entreprit un travail historique. Personne n'était sans doute plus capable de réussir, si l'ardent amour de l'étude, l'investigation constante et opiniâtre des sources de l'histoire, la sagacité la plus exercée, et enfin le désir de connaître et de publier la vérité, suffisaient pour triompher des étonnantes difficultés de ce genre. Mais, quels que fussent ses efforts, il ne put faire disparaître entièrement de son style l'empreinte, ou, si l'on veut, la rouille académique. L'histoire n'admet point les ornemens étrangers; elle réprouve surtout les formes oratoires. Bossuet rendit hommage à cette vérité, en donnant le simple titre de *Discours* à son admirable travail sur l'histoire universelle. L'ouvrage de M. Villemain est resté comme une production digne d'estime, à laquelle il ne manque, pour être un bon ouvrage, qu'une plus grande simplicité et une narration plus rapide.

Mais, ce n'est point *l'Histoire de Cromwell* qui sert de texte à cet article : le volume que nous avons sous les yeux contient les principaux titres littéraires de M. Villemain. On y trouve, d'abord, *l'Éloge de Montaigne*, morceau digne d'une partie des nombreux éloges qui ont accompagné son apparition. L'auteur a étudié Montaigne dans ses *Essais*; il l'a compris et jugé avec talent. Peut-être désirerait-on quelquefois plus d'abandon et de mollesse dans le panégyrique d'un écrivain de

bonne foy. Je voudrais que l'on parlât de Montaigne comme de La Fontaine, avec cet agréable laisser-aller qui nous charme si puissamment dans les ouvrages de tous deux. Mais, n'oublions pas que la muse de M. Villemain avait à parler devant le sénat académique, et que, pour y être admise, il fallait qu'elle imitât la beauté qui se présente à la cour, qu'elle se parât de ses plus beaux pompons, de ses plus riches ornemens. Néanmoins, si, dans cet éloge, le style de M. Villemain ne paraît pas exempt d'ambition, on ne peut en méconnaître la rare élégance et la brillante harmonie. Les fautes de goût y sont peu communes, et l'artifice des expressions y est poussé à un tel degré de perfection, que je le regarde comme un très-bon sujet d'étude pour les jeunes écrivains. M. Villemain n'a rien écrit de mieux; je ne sais même s'il a rien écrit d'aussi bien.

Il arrive un point de perfection où l'étude des effets de style doit s'arrêter. Lorsque après de longs efforts, on s'est enfin rendu maître absolu de ce mécanisme difficile, qu'il n'est pas donné à toutes les organisations de sentir et de comprendre, il faut craindre, en exagérant le travail, de perdre peu à peu le goût du naturel, et de l'étouffer sous les ornemens. Il est d'une plus véritable connaissance de l'art de s'arrêter à ce point où l'art ne peut plus se cacher lui-même. C'est ce que ne paraît pas avoir toujours fait M. Villemain. Son second discours académique semble plus travaillé, et moins bien écrit que le premier. On y découvre des traces d'affectation; l'antithèse en est la figure dominante. Le sujet de ce discours était, au reste, moins favorable que le premier.

Il s'agissait d'examiner *les avantages et les inconvéniens de la critique :* question usée, dont l'examen doit être abandonné, parce qu'il ne peut conduire à aucun résultat utile. Avantageuse ou funeste, pouvez-vous supprimer la critique? Partout où la littérature fleurit, la critique, acolyte fidèle et nécessaire,

s'élève à côté d'elle, parce que, partout où il existe des tentatives de s'illustrer parmi les autres hommes, la nature des choses veut qu'il se trouve des juges de cette supériorité à laquelle aspire le génie. La critique s'applique aux ouvrages de l'esprit, comme la comédie et la satire à la réforme des mœurs. La critique est souvent injuste et passionnée; mais la comédie et la satire ne sont pas toujours équitables et sans passion. Zoïle a déprécié Homère; Aristophane a conspué Socrate. Mais Boileau a vengé Racine, et Molière a puni les originaux du Tartufe. Tous les avantages et tous les inconvéniens de la critique sont renfermés dans ce double rapprochement. La critique est le plus souvent, dit-on, l'œuvre de l'impuissance. Mais les meilleurs critiques ne furent-ils pas, à toutes les époques, au sommet de la littérature? Horace et Boileau, Pope et Addison, Voltaire et son disciple Laharpe, étaient-ils des écrivains impuissans? Enfin, on accuse la critique d'être parfois vénale; les éloges ne le sont-ils pas plus souvent encore? Si les abus sont grands, et les scandales funestes, n'accusez point l'arme elle-même, mais ceux qui n'en font pas un bon usage.

M. Villemain ne ménage pas les critiques dans son discours; mais il n'a pas à cet égard le mérite de l'invention, et ses réflexions n'ont rien appris à personne. Il n'en est pas de même de *l'Éloge de Montesquieu.* On y a remarqué une très-habile analyse de *l'Esprit des Lois.* Cette analyse était difficile à faire; car, quel que soit le lien rationnel qui unit les diverses parties de ce vaste monument, il est difficile à saisir; souvent on perd le fil, et Montesquieu, après nous avoir conduit quelque tems dans un édifice régulier, nous égare dans un immense labyrinthe. M. Villemain apprécie ce grand écrivain avec plus de justesse que de profondeur: néanmoins son éloge est agréable à lire, et quelques morceaux paraissent inspirés par une véritable éloquence.

Le recueil des opuscules de M. Villemain contient plusieurs

autres morceaux qu'il serait trop long d'analyser; un *Essai sur l'Oraison funèbre*, remarquable par une excellente littérature, mais qui ne rendra pas la vie à un genre faux et décrédité par l'ennui; plusieurs discours prononcés à l'Académie, et brillans, comme tout ce qu'a fait l'auteur, d'images et d'effets de style; deux *notices* intéressantes *sur Fénélon* et *sur Pascal*, et un *fragment* sur le sage Symmaque, et l'emporté saint Ambroise. Nous nous bornerons à offrir quelques réflexions sur le discours de réception de M. Villemain à l'Académie française, et sur un *Essai historique sur Milton*, inséré, à titre de *notice*, dans la Biographie universelle.

Ce n'est pas toujours une tâche facile que de composer un discours de réception à l'Académie française. Il est d'usage de faire l'apologie de l'académicien dont on occupe le fauteuil, et ce devoir est souvent délicat et pénible. Souvent un ennemi prend la place de son ennemi, comme il est arrivé à M. de Châteaubriand; quelquefois un prêtre succède à un philosophe. Dans de telles circonstances, l'éloge est difficile, et le blâme inconvenant. On sait que M. de Châteaubriand préféra l'inconvenance, et qu'un autre académicien embrassa la difficulté pour la vaincre. Il y avait presqu'un courage égal dans les deux partis.

Ces obstacles ne se sont point présentés à M. Villemain. Il succédait à M. de Fontanes, son protecteur et son maître, et il n'avait pas besoin pour écrire d'un autre guide que son cœur. Ce n'est pas qu'il n'y eût dans la vie de M. de Fontanes quelques époques sur lesquelles il était à propos de glisser légèrement. M. Villemain a eu quelquefois le tort de s'appesantir sur ce qui voulait n'être qu'effleuré. On peut lui reprocher également de ne pas savoir toujours choisir ses éloges. Jeté dans les révolutions, qu'il détesta sans les combattre; accueilli par un despote auquel son éloquence ne manqua dans aucune des circonstances qui ont précédé sa chute; rapide

déserteur de l'idole quand elle eut perdu son culte, et soutien de la monarchie lorsqu'elle était devenue triomphante, M. de Fontanes pouvait être dépeint comme un homme à la fois bon et faible, se laissant entraîner sans résistance, et n'ayant d'autres torts que ceux d'un caractère trop facile. Pourquoi M. Villemain a-t-il plus d'une fois vanté le courage et la fermeté de son héros? Qui prouve trop ne prouve rien. Je ne pousse pas le rigorisme jusqu'à lui demander la vérité tout entière, je connais trop les droits de la reconnaissance; mais une contre-vérité trop évidente, si elle n'est une insigne flatterie, n'est qu'une satire déguisée.

M. Villemain ne traite pas si bien Milton que M. de Fontanes. Sans doute il y a quelque distinction à établir entre ces deux hommes : Milton eut du génie, et M. de Fontanes n'eut que du talent. Milton eut le tort de faire l'apologie de la mort de Charles Ier, et M. de Fontanes n'a fait que l'apologie de la guerre d'Espagne et de la guerre de Russie. Mais enfin, si l'un fut secrétaire de Cromwell, l'autre fut l'orateur favori de Bonaparte. Il est vrai que la restauration ne les traita pas également : Milton fut plongé dans un cachot, et M. de Fontanes garda ses dignités et ses traitemens; Milton mourut obscur, et personne n'aurait osé faire son éloge; M. de Fontanes est mort illustre, et l'Académie française a entendu son panégyrique. Cette diversité dans leur destinée s'explique par un seul mot : Milton avait le malheur d'être inflexible dans ses opinions, et M. de Fontanes savait tourner à propos; Milton ne chercha point à justifier ce qu'il n'estimait pas criminel, et M. de Fontanes a trouvé l'art de faire dire, dans les biographies, que sa situation sous Bonaparte avait été celle d'une disgrâce perpétuelle. On ne l'avait chargé d'honneurs et de dignités que pour l'avilir!

Toute la partie littéraire de l'Essai sur Milton est d'un haut intérêt et d'une justesse remarquable. On doit même avouer

que, sous le rapport politique, M. Villemain le maltraite moins que M. Michaud dans la préface de la traduction de Delille. Il paraîtra singulier, dans la postérité, que cette traduction soit précédée d'une diatribe contre l'auteur même dont elle a copié le génie. Une pareille faute n'est pas de celles que M. Villemain eût commises, s'il eût écrit cette préface. Son Essai sur Milton la remplacerait avec avantage; et en attendant, il est un des ornemens de la *Biographie universelle*.

LÉON THIESSÉ.

LE THÉATRE DES GRECS, par le P. BRUMOY. *Seconde édition complète*, revue, corrigée, et augmentée de la traduction d'un choix de fragmens des Poëtes grecs, tragiques et comiques; par M. RAOUL-ROCHETTE, membre de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) (1).

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE.

(Voyez ci-dessus, pag. 89-108.)

Avant l'époque où Corneille parut, nos poëtes dramatiques, à peine dignes de ce nom, n'observaient aucune règle; on se moquait même des règles, lorsque, par hasard, quelqu'un s'avisait de les rappeler (2). L'abbé d'Aubignac a rendu son nom assez ridicule par une mauvaise tragédie de *Zénobie*, et en-

(1) Paris, 1821-1823. 16 vol. in-8°; prix 6 fr. 50 c. le vol. Mad. Ve Cussac, rue Montmartre, n° 30. (V. *Rev. Enc.*, 1re série, t. XV, p. 165; t. XXI, p. 77-102, 326-344, 569-584, et ci-dessus, p. 89-108.)

(2) Un sieur Durval, auteur des *Travaux d'Ulysse*, d'*Agarite* et de *Panthée*, dans la préface de son *Agarite* (imprimée en 1636, l'année même du *Cid*), « se réjouit aux dépens de ces pauvres règles

core plus par des critiques malveillantes et injurieuses dirigées contre Corneille; mais enfin, on ne peut nier qu'il n'eût étudié l'art dramatique, les théâtres anciens, et qu'il ne fût un homme de bon sens. Il s'attribue le mérite d'avoir introduit la règle des vingt-quatre heures; et cela vers le tems où le cardinal de Richelieu se mêlait de conseiller les auteurs, et même de travailler avec eux; « *Cette règle du tems*, dit-il, *sembla d'abord si étrange*, qu'elle fit prendre tout ce que j'en disais pour les rêveries d'un homme qui, dans son cabinet, eût formé l'idée d'une tragédie qui ne fut jamais, et qui ne pouvait être sans perdre tous ses agrémens. Enfin, la raison a peu à peu surmonté les mauvais sentimens de l'ignorance, et fait croire, *presqu'à tout le monde*, que l'action du théâtre devait être renfermée dans un tems court et limité, *suivant la règle d'Aristote* (1). »

On a dit et imprimé bien des fois que la *Sophonisbe* de Mayret (jouée en 1629) était la première tragédie régulière qui ait paru sur notre théâtre, la première où les trois uni-

---

de l'unité de lieu, et des vingt-quatre heures. Il s'en moque de tout son cœur. C'est une chose curieuse que de voir combien il est vif et agréable sur cette matière.» (Fontenelle, *Vie de Corneille.*)

Il y a eu aussi un sieur Pichou, assassiné étant encore fort jeune, à Dijon, sa patrie; il avait composé plusieurs pièces, entre autres une traduction de la *Filli di Sciro*, de Bonarelli; un sieur d'Isnard, médecin de Grenoble, et son ami, fit imprimer cette pièce après la mort de Pichou, qu'il justifia de ne pas avoir observé les unités de jour et de lieu... « C'est une tyrannie, dit-il, pour le poëte, qui ne peut éclorre ses inventions ni ses pensées que dans la liberté de son esprit. Ces bornes sont trop étroites pour y recevoir de beaux sujets.» (*Hist. du Théâtre français*, tome IV.)

(1) *Pratique du Théâtre*, par le sieur Hedelin, abbé d'Aubignac. Paris, 1657; Sommaville. 1 vol. in-4°.

tés fussent observées. Voltaire lui-même l'a répété comme les autres; le fait n'est pourtant pas rigoureusement vrai; et il serait plus exact de dire que cette tragédie était moins irrégulière que la plupart de celles qu'on publiait alors. En effet, 1° il s'agit, dans les deux premiers actes, de l'amour, de la jalousie et de la mort du vieux Syphax, dont Massinisse prend la place dans le reste de la pièce, d'où résulte une duplicité d'action; 2° il se passe une nuit dans l'intervalle du troisième au quatrième acte; et la pièce finit le lendemain du jour où elle a commencé; 3° l'action se passe tout entière dans le même palais; mais il y a plusieurs fois défaut de liaison de scène (1); et de nouveaux personnages paraissent dans un vestibule ou dans un appartement qui ne peut pas être le même lieu où se trouvaient les personnages de la scène précédente. Il fallait qu'on changeât la décoration, ou que les spectateurs supposassent ce changement.

Rotrou suivit le torrent; et, comme il travailla fort jeune et avec beaucoup de précipitation, et entraîné par une imagination très-vive, il se mit peu en peine des règles.

Corneille lui-même commença par faire des essais, comme je l'ai déjà dit; de ses six premières pièces (qui étaient des comédies), il en composa trois dans toute l'irrégularité qui régnait alors; et il en réduisit trois aux règles des unités.

Son génie et ses réflexions le conduisirent à sentir l'utilité,

---

(1) Ces défauts de liaison de scène se trouvent au quatrième acte, scène quatrième; au cinquième acte, scènes quatrième et sixième. Il y a d'autres changemens de décoration à la première scène du troisième acte, et à la huitième du cinquième. — On dit qu'il y a défaut de liaison de scène, lorsque le théâtre reste vide, et qu'il y entre de nouveaux personnages, lesquels n'ont ni entendu ni vu les personnages dont la sortie a laissé le théâtre vide. La liaison des scènes, dit Corneille, est un ornement; mais cet ornement, comme l'observe Voltaire, est devenu d'une nécessité indispensable.

la nécessité de ces règles; et, à compter de son septième ouvrage (*Médée*, tragédie; *le Cid* ne fut que son neuvième poëme), il s'y conforma invariablement.

Mais il faut dire aussi qu'il entendit ces règles à sa manière; qu'il les soumit à l'examen de sa raison, et qu'il en modifia la rigueur, du moins pour l'unité de jour et pour celle de lieu, de manière à ne pas imposer des entraves trop dures aux poëtes, mais aussi à ne pas trop détruire l'illusion, et à ne pas trop choquer les vraisemblances.

Que dirait-on d'une poétique de la tragédie, qui aurait été écrite par Sophocle ou par Euripide? On la rechercherait sans doute avec empressement; on l'étudierait avec soin; il est probable qu'on serait disposé à lui accorder plus de confiance qu'à celle d'Aristote; car le poëte aurait sur le philosophe l'avantage de connaître son art par la pratique, qui instruit mieux encore que la théorie. Eh bien! nous avons cette poétique tracée par Corneille, par Racine et par Voltaire; elle se trouve dans les examens que le premier a faits lui-même de ses ouvrages de théâtre, et dans les trois discours qu'il a écrits sur le poëme dramatique ; elle se trouve dans quelques préfaces de Racine; dans les commentaires de Voltaire sur Corneille, et dans les nombreux écrits qu'il a laissés sur l'art dramatique, écrits dans lesquels il ne paraît pas moins admirable par l'étendue et la justesse de sa critique, qu'il ne l'est dans ses tragédies, par la beauté de son imagination et l'éclat de sa poésie.... Mais c'est particulièrement de la poétique de Corneille que je veux m'occuper.

Ce grand homme, quoi qu'il ait dit, étant encore fort jeune, et dans la préface d'un de ses premiers ouvrages, qu'*il entendait l'unité d'action à sa manière* (1), quoiqu'il

(1) Préface de *la Veuve* (1634). Corneille avait vingt-huit ans.

ait observé ailleurs (1) que *ce n'est pas une petite difficulté que de savoir ce qu'il faut entendre par l'unité d'action*, ce grand homme n'a jamais enfreint cette règle, au moins dans les ouvrages de son âge mûr, et de ce qu'on peut appeler *son bon tems;* ses belles tragédies, les plus fortement intriguées, les plus chargées d'incidens, sont pourtant simples et *unes;* tous les faits particuliers se rapportent à l'action principale, et en forment une partie nécessaire. On en peut dire autant, en général, de nos tragédies françaises, quoiqu'il s'y trouve souvent des épisodes, si l'on peut ainsi s'exprimer, et des actions secondaires; mais ces épisodes entrent dans la composition de l'action; ainsi, l'amour d'Hippolyte pour Aricie sert à exciter la jalouse fureur de Phèdre; et la connaissance que Thésée lui donne de cet amour lui coupe la parole au moment où peut-être elle allait s'accuser elle-même, et rendre à Hippolyte son innocence.

Quant à l'unité de jour, comme Aristote avait dit que la tragédie tâche de se renfermer *dans un seul tour de soleil*, on a contesté si, par cette expression, il fallait entendre seulement un jour, c'est-à-dire, douze heures, ou bien un jour et une nuit, c'est-à-dire, vingt-quatre heures; le plus grand nombre des interprètes et des critiques s'est réuni à cette dernière opinion, afin de laisser plus de liberté aux poëtes; et Corneille pense qu'on peut étendre et élargir cette durée jusqu'à trente heures, mais point au delà.

Et il a soin de marquer que la durée des faits, qui se passent sur la scène, ne doit pas excéder celle de la représentation, en sorte que c'est dans les entr'actes que doit être censé s'écouler tout le reste du tems qu'on attribue à l'action; il accorde pourtant au cinquième le privilége particulier d'admettre quelque invraisemblance de tems, et d'avoir une durée fictivement

---

(1) Ier Discours sur le Poëme dramatique.

plus longue que sa durée réelle; et cela, par la raison que l'intérêt doit être alors à son comble, et que le spectateur ému, et soupirant après le dénoûment, se prête plus volontiers à cette illusion pour arriver à la fin qu'il désire de voir.

Cette exception ingénieuse justifie l'invraisemblance de tems que j'ai remarquée ci-dessus dans le cinquième acte de *Phèdre;* et Corneille avoue qu'il a usé de la même liberté dans le cinquième acte du *Cid,* dans celui de *Nicomède*, et dans celui d'*Héraclius*.

La véritable règle est sans doute, que la durée de la représentation théâtrale ne doit pas excéder celle du tems que demanderaient pour leur accomplissement les faits représentés; et la règle qu'on appelle des vingt-quatre heures est, dans le fait, une exception, un adoucissement à la règle véritable, en ce qu'elle accorde au poëte beaucoup plus de tems qu'il n'en devrait prendre à la rigueur. C'est une concession que fait le spectateur contre la vérité, et même contre la vraisemblance, mais au profit de son plaisir. Il se prête à ce qu'il sait, à ce qu'il voit bien être faux; c'est au poëte à le dédommager par les douces émotions qu'il lui procure, de la tromperie qu'il lui fait.

Mais on insistera peut-être, et l'on dira : Puisque vous convenez qu'il y a concession de la part du spectateur qui souffre qu'on lui fasse illusion, pourquoi la concession ne serait-elle pas plus grande pour laisser au poëte plus de facilité? La représentation de la tragédie ne dure que deux heures, et vous voulez bien que de ces deux heures on en fasse vingt-quatre ou même trente; pourquoi pas cinquante? pourquoi pas cent? pourquoi n'irait-on pas plus loin, et ne supposerait-on pas que dans ces deux heures il se passe des mois, des années, comme l'ont fait les Espagnols, les Anglais, et les poëtes français antérieurs à Corneille? La réponse est simple : c'est que l'illusion serait trop détruite; c'est que cette espèce de transac-

tion, faite aux dépens de la vraisemblance, ne doit pas excéder certaines limites, pour ne pas devenir choquante et ne pas faire dire au spectateur : cela est trop fort; je ne puis admettre un mensonge aussi énorme.

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

En ce qui regarde *l'unité de lieu*, le mieux serait que toute l'action se passât dans la même place, dans celle que la scène représenterait; mais il est pourtant vraisemblable que différentes parties d'une même action puissent se passer dans des lieux différens; il y a encore ici une concession à faire de la part du spectateur; mais elle doit aussi avoir ses bornes; il serait trop absurde que, dans l'espace de deux heures que dure la représentation, on voulût me faire croire que je vois Rome et le Japon, que je vais aux Antipodes, ou seulement que je parcours les diverses provinces d'un royaume.

Corneille propose une règle, ou, si l'on veut, une exception à la règle, et ce qu'il propose n'a rien qui répugne à la raison; c'est que l'unité de lieu s'étende à l'enceinte d'un palais, et même d'une ville entière, de façon que dans les entr'actes les personnages puissent très-vraisemblablement être allés d'un lieu dans un autre peu distant; il est vrai que ce grand poëte ajoute qu'on pourrait laisser dans le vague le lieu précis où la scène se passe, et ne pas le déterminer positivement, j'avoue que je n'admettrais pas volontiers cette supposition; car il faut bien que l'action se passe quelque part; et il est bon que le spectateur sache où elle se passe; Corneille déclare que cette règle est très-difficile à observer dans sa rigueur, et que de toutes ses pièces, il n'en a pu assujétir que trois à la stricte *unité du même lieu*, savoir *Horace*, *Polyeucte* et *la Mort de Pompée*.

Il déclare que dans le *Cid* il faudrait employer quatre décorations différentes, et changer quelquefois la décoration au milieu des actes; que *Cinna* aurait besoin de deux décorations, parce

qu'une partie de la pièce se passe dans l'appartement d'Émilie, et l'autre partie dans l'appartement d'Auguste (1); qu'il en est de même pour ses autres pièces, *Héraclius*, *Rodogune*, *Médée*, *le Menteur*, *etc...*

Le P. Brumoy a donc raison, lorsqu'il dit que Corneille n'a jamais voulu entièrement convenir du besoin de l'exacte unité de lieu; mais il se trompe lorsqu'il affirme que les poëtes Grecs observaient toujours rigoureusement cette unité.

Racine, dans la préface d'*Esther*, s'exprime ainsi : « On peut dire que l'unité de lieu est observée dans cette pièce, en ce que toute l'action se passe dans le palais d'Assuérus. Cependant, comme on voulait rendre ce divertissement plus agréable à des enfans, en jetant quelque variété dans la décoration, cela a été cause que je n'ai pas gardé cette unité avec la même rigueur, que j'ai fait autrefois dans mes tragédies. »

Quand les comédiens représentent Esther, ils ne changent pas la scène, quoique trois décorations différentes aient été expressément indiquées par Racine lui-même. Ces changemens ajouteraient à la vérité et au charme du spectacle.

Voltaire se plaint de la petitesse et de la mauvaise construction de nos théâtres, qui sont bien loin d'avoir la vaste étendue et la pompe des théâtres Grecs; on voyait à la fois dans ceux-ci le péristile d'un palais, une ville dans l'éloignement, un bois sacré,

---

(1) Il est choquant, en effet, de voir Auguste venir tenir un conseil secret avec Cinna et Maxime dans la même chambre où ils conspirent contre lui. Les comédiens pourraient aisément faire disparaître cette inconvenance, en ayant deux décorations.

« Dans *Cinna*, dit l'abbé Batteux, il faut que la conjuration se fasse dans le cabinet d'Émilie, et qu'Auguste vienne dans ce cabinet confondre Cinna et lui pardonner; *cela est peu naturel, mais il le faut.* » Non, il ne le faut pas; mais il faut changer la décoration, comme l'auteur lui-même l'a prescrit.

un temple, le rivage de la mer. Les personnages pouvaient être ensemble sur la scène et ne pas être vus l'un de l'autre; chez nous le théâtre est rétréci et mesquin, quoiqu'il soit magnifique de nos jours, en comparaison de ce que l'ont vu nos aïeux. Voltaire, prenant Cinna pour exemple, dit: « Rien n'était si facile que de faire une décoration qui représentât la maison d'Émilie, celle d'Auguste, une place, les rues de Rome. » Il me semble que cela n'était pas si facile; comment la même décoration représenterait-elle tout cela ensemble, avec vraisemblance? Car ce n'est pas seulement l'extérieur de la maison d'Émilie, et du palais d'Auguste qu'il faut montrer, à moins qu'on ne veuille que l'action de cette tragédie se passe dans une rue, ou sur une place publique; ce qui serait absurde.

Voltaire, lorsque notre théâtre a été débarrassé des bancs de spectateurs qui l'encombraient autrefois, a profité de cet heureux changement; il a varié les décorations dans plusieurs de ses pièces, dans *Tancrède*, dans *Olympie*, dans *l'Écossaise*, etc...

Depuis long-tems, nos auteurs tragiques ne se font plus de scrupule de changer de décoration une ou deux fois dans la même pièce. Voyez *Coriolan*, *Marius à Minturnes*, *Fénélon*, *les Vénitiens* et beaucoup d'autres.

Mais les vers de Boileau subsistent toujours, et subsisteront long-tems, parce qu'ils sont d'une précision élégante, et que tout le monde les sait par cœur :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Ce sont ces vers fameux, et si souvent répétés, qui font croire à beaucoup de personnes que les règles des trois unités sont dans Aristote, qu'elles ont été inviolablement observées par les poëtes grecs, latins et français, et qu'elles n'admettent aucune modification, aucun adoucissement.

Il en est tout autrement dans le fait; mais il y aurait encore ici le danger de détruire absolument l'illusion par des changemens de décoration continuels; si l'on faisait une tragédie, dans laquelle la décoration changeât à chaque scène, on montrerait une espèce de lanterne magique; il faudrait dire sans cesse au spectateur étonné en quel lieu nouveau il est transporté; il ne prendrait aucun intérêt à l'action; il pourrait a peine la suivre et la comprendre, tant son attention serait distraite et troublée!

Mais aussi souvent, dans nos tragédies, la décoration est trop immobile; il en résulte des invraisemblances et des inconvenances choquantes; il semble que, dans *Zaïre*, dans *Alzire*, dans *Mahomet*, et dans beaucoup d'autres pièces, il faudrait plusieurs décorations.

Ce serait un bon conseil à donner aux comédiens français, pour leur gloire, et pour celle de notre théâtre, que de les engager à revoir toutes les tragédies anciennes qu'ils représentent le plus souvent, et à bien examiner combien chacune exigerait de décorations, et quelles décorations, où il faudrait placer les changemens, etc... Lekain, Mlle Clairon, Talma, ont beaucoup fait pour la vérité des costumes; il reste à faire beaucoup encore pour la vérité, pour l'exactitude et pour la beauté des décorations.

Il y aurait deux points à observer:

1° De ne changer, autant qu'on le pourrait, la décoration qu'au commencement d'un acte;

2° De faire les changemens *à vue;* car on a souvent remarqué que, lorsque la toile se baisse dans un entr'acte pour changer la décoration, et que l'entr'acte dure plus de deux ou trois minutes, le spectateur est singulièrement refroidi au commencement de l'acte nouveau.

La règle est toujours ici fondée sur le bon sens et sur la vraisemblance.

Nous avons une charmante comédie de M. Picard (*le Conteur* ou *les Deux Postes*), en trois actes; dans l'intervalle du premier acte au second acte les personnages vont d'une poste à une autre, c'est-à-dire, qu'il font deux lieues; la même chose se répète dans l'intervalle du second au troisième acte, en sorte que l'action finit à quatre lieues de l'endroit où elle a commencé; mais le spectateur se prête aisément à l'illusion, car il suffit de supposer que chaque entr'acte a duré une heure.

Ficta voluptatis causâ sint proxima veris.

Les règles de l'unité de jour et de lieu n'ont été établies que pour confirmer celle de l'unité d'action, qui est la plus importante.

Mais, quand les contempteurs de notre théâtre français nous conseillent de renoncer à l'unité de jour et à celle de lieu, c'est réellement à l'unité d'action, c'est à toutes les règles dictées par le bon sens, c'est à la supériorité de nos poëtes tragiques qu'ils en veulent. Leur désir serait de persuader à l'Europe, qui les admire depuis plus d'un siècle, que cette admiration est une erreur; de nous persuader à nous-mêmes de quitter les traces de nos grands maîtres pour nous mettre à la suite de certains auteurs de pièces bizarres, remarquables surtout par les invraisemblances, par les absurdités, par la déraison la plus complète.

Nous ne donnerons pas dans ce piége; nous nous apercevrons que c'est ici le conseil du renard qui n'a point de queue.

Ce ne sont pas seulement les règles d'Aristote, tout excellentes qu'elles sont, qui nous préserveront de tomber dans cette erreur; on pourrait dire qu'elles ont été tirées des tragédies grecques, et qu'elles ne conviennent pas assez à nos tragédies modernes; mais nous en croirons Corneille, Racine, Voltaire,

Lopez de Vega, Cervantès (1), qui ont été de grands poëtes dramatiques; nous en croirons Horace et Boileau, qui nous disent :

Rectè scribendi sapere est et principium et fons.
Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

Nous nous garderons d'imaginer qu'il suffise d'être extraordinaire pour être admirable; et que des rêves de malade, *ægri somnia*, soient des merveilles, des ouvrages de génie.

Chénier a fort bien dit :

C'est le bon sens, la raison qui fait tout;
Vertu, génie, esprit, talent et goût.
Qu'est-ce, vertu? raison mise en pratique.
Talent? raison produite avec éclat.
Esprit? raison qui finement s'exprime.
Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat,
Et le génie est la raison sublime.

La Raison, disc. en vers.

Mais quoi! dira-t-on, ne faut-il donc jamais rien oser?... Au contraire, il faut oser, et beaucoup; car il n'y a de gloire durable, dans les lettres, que pour ceux qui osent, qui sont des *inventeurs*, qui ont une manière à eux, et un génie particulier; mais il faut *oser heureusement*, suivant l'expression

---

(1) Corneille, Préfaces, Examens, *Discours sur le Poëme dramatique*. — Racine, Préfaces, et en particulier la première préface de *Britannicus*.—Voltaire, *Commentaires sur Corneille*, Préfaces, Écrits sur l'art dramatique, *Correspondance*, *etc.* — Lopez de Vega, Vers cités par Bayle dans ses *Pensées sur la Comète*, tome iv, traduits par Voltaire, *Dictionn. philosoph.*, au mot *Art dramatique*. — Cervantès, *Don Quichotte*, liv. iv, ch. 43 et 44. — Voyez aussi Horace et Boileau, *Art poëtique*. — L'abbé Barthélemi, *Voyage d'Anacharsis*, ch. 69, 70 et 71, etc...

d'Horace. Il faut inventer, mais il faut inventer de belles choses, et non des folies ridicules.

Mais ce que vous appelez des folies plaît chez certaines nations et sur certains théâtres... Une nation peut manquer de goût comme un individu; elle peut n'avoir pas encore le goût formé; *les Mystères*, qu'on jouait dans le moyen âge, plaisaient beaucoup à nos aïeux; la populace romaine quittait les pièces de Térence pour un danseur de corde. Il n'y a de vraiment beau, de vraiment fait pour servir de modèle, que ce qui a reçu les éloges constans et unanimes des différens peuples et des différens siècles. Tel est le théâtre des Grecs; tel est aussi, et tel sera long-tems, il faut l'espérer, le théâtre français, malgré les efforts de l'envie.

ANDRIEUX, *de l'Institut*.

ERRATUM. Cet article était imprimé, lorsque nous avons reçu une lettre de son estimable auteur, pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans une note de l'article précédent. (*Voy.* ci-dessus, cahier d'*Avril*, p. 95.) Il faut remplacer les lignes 9, 10 et 11 de cette note, par ce qui suit : « *Thésée est au désespoir*; mais il se trouve qu'au lieu de se tuer lui-même, Hippolyte a tué Cratandre; il se fait ramener par les gardes devant son père, qui consent avec plaisir à son mariage avec la jeune Ismène. *Il était difficile, etc.* »

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

132. — *A Flora of the middle and northern sections of the United-States, etc.* — Flore des provinces du centre et du nord des États-Unis; par *John* TORREY. 1re et IIe livraisons. New-York, 1823, 1824.

La botanique, un peu négligée par les naturalistes américains, qui se livraient plus spécialement aux recherches géologiques, est maintenant cultivée par eux avec plus de zèle. La nouvelle Flore de M. Torrey, beaucoup plus complète que celles que l'on a publiées jusqu'ici, doit se composer de 8 livraisons in-8°, de 8 à 10 feuilles chacune. Les deux premières nous sont déjà parvenues, et la publication des autres doit suivre rapidement. L'auteur a adopté le système de Linné, mais il a eu le soin d'indiquer la place de chaque genre dans l'ordre naturel; son ouvrage est écrit tout entier en anglais. Chaque espèce est déterminée par une phrase spécifique très-courte, et par une description plus détaillée, comme dans la Flore française de M. Decandolle. V. J.

133. — *A Summer Month, etc.* — Un mois d'été, ou Souvenirs d'un voyage aux chutes du Niagara, et aux Lacs. Philadelphie, 1823; Carey et Lea. 1 vol. in-12 de 250 pages.

Ce petit ouvrage, écrit sans prétention, est le récit de tout ce qui a frappé l'auteur dans une excursion sur les bords du Niagara. Les observations d'un naturel du pays sur les habitans, les sites, les mœurs, etc., ont plus d'intérêt que celles d'un voyageur, qui ne

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

voit souvent que la superficie. M. Dalton, en visitant un village Mohawk, remarque que la situation de l'Indien à demi civilisé est loin d'être heureuse. Son esprit devient moins actif, son corps s'affaiblit, il tombe dans l'apathie, et se laisse aller à la paresse : l'intérieur de sa cabane est d'une malpropreté dégoûtante. A peine pourrait-on citer un Indien qui soit sorti de l'état sauvage, sans avoir perdu de sa dignité d'homme. Accoutumés à passer une partie de leur vie dans les forêts, vivant de pêche et de chasse, exerçant toutes leurs facultés physiques, n'agissant que d'après leur volonté, ils ne peuvent changer ainsi brusquement leur mode d'existence : il faudrait peut-être commencer la civilisation par les enfans; alors, il serait possible d'améliorer insensiblement la situation de ces peuples, qui finiront par s'éteindre, ou qu'une civilisation trop prompte, et imposée par la force, menace d'abrutir et de dégrader encore davantage.

134.—*The Pleasures of Poverty, a poem.* Les plaisirs de la pauvreté, poëme; par *Salomon* Southwick. Albany, 1823; Johnson junior. 1 vol. in-8° de 80 pages.

M. Southwick n'a pas su tirer parti de toute la richesse qu'offrait son sujet. Il n'a point ce véritable enthousiasme qu'il fallait pour la cause qu'il défend. On aurait sans doute beaucoup à dire en faveur de la pauvreté. Si le pauvre est dédaigné par le monde, il est du moins, sous quelques rapports, maître de sa vie. Il ne consume pas son tems en visites, en vaine formules d'étiquette; il n'a point les souffrances et les maladies qu'engendrent l'intempérance et le luxe. Le pauvre, tant qu'il est seul, et qu'il a quelque élévation d'âme, n'est pas malheureux; mais, dès que le sort des êtres qu'il aime est attaché au sien, l'inquiétude, le chagrin, s'emparent de lui; il tremble d'échouer dans ses efforts, de laisser son travail incomplet; il s'épuise, il se décourage. Vouloir soutenir que la pauvreté est toujours un bien, serait donc une absurdité; dire qu'elle a ses jouissances comme la richesse, c'est une vérité depuis long-tems reconnue. L. Sw. B.

135. — *Annals of the Lyceum of natural history of New-York.* — Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York. N° I et II. New-York, 1823.

Ce nouveau journal, dont il paraît tous les mois un cahier de deux feuilles in-8°, accompagné de planches, est destiné à faire connaître les travaux de la société qui le publie. Les observations nou-

velles de botanique, de zoologie et de géognosie que renferment les deux premiers cahiers, sont pleines d'intérêt. V. J.

ASIE.

136. — *Malayan miscellanies.* — Mélanges malais. Bencoulen, 1823. 1 vol.; de l'imprimerie des missionnaires.

Cet ouvrage, première production sortie des presses de Sumatra, contient des renseignemens précieux sur la colonie formée dans cet île, et sur l'état de l'agriculture. Tous les environs de Bencoulen ont été défrichés; et les terrains, débarrassés des bois qui les couvraient, peuvent produire des épices, du sucre, du café, etc.: il sont cultivés par les habitans du pays. Cette contrée n'est jamais désolée par les ouragans ou par la fièvre jaune. L'analyse des travaux de la Société de Sumatra, contenue dans le volume que nous annonçons, présente également plusieurs parties intéressantes, entre autres quelques détails statistiques et commerciaux qui donnent l'idée la plus favorable de l'établissement de Bencoulen. E. G.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

137. — *A translation of all the greek, latin, italian and french illustrations, etc.* — Traduction de toutes les citations grecques, latines, italiennes, françaises, qui se trouvent dans les Commentaires de Blackstone sur les lois d'Angleterre, ainsi que des notes des éditions de Christian, d'Archbold et de Williams; par *J.-W.* Jones. Londres, 1824; C. Reader. 1 vol. in-8° de 250 pages.

Parmi les ouvrages classiques de l'Angleterre, il en est peu qui aient eu un succès plus étendu et plus mérité que les *Commentaires de Blackstone*, auxquels ce petit volume doit servir de complément. Tout sujet britannique, dont l'éducation n'a pas été négligée, lit, ou se propose de lire cet important ouvrage; mais ce projet n'est pas toujours exécuté. Une des causes qui a long-tems empêché ce livre d'être populaire, c'est le grand nombre de citations ou d'extraits d'ouvrages étrangers dont le style a vieilli. L'auteur a emprunté beaucoup de preuves, à l'appui de ses assertions, aux plus anciens écrivains qui ont traité de la jurisprudence; s'en fiant à l'instruction de ses lecteurs, il a négligé de traduire ces citations, qui ne peuvent être comprises que par un petit nombre de savans. M. Jones a entrepris de réparer cet oubli. Il a donné une traduction claire,

précise et satisfaisante de tous les passages en langues étrangères, afin qu'on pût saisir leurs rapports avec les raisonnemens et les faits avancés par Blackstone. A l'exception de quelques phrases interprétées par l'auteur ou par ses éditeurs, toutes les citations sont traduites dans le même ordre que dans l'ouvrage. Il y a un renvoi aux numéros des pages et des lignes, où se trouvent les passages cités. L'intention du traducteur était d'abord de rejeter ses traductions en forme de notes à la fin de chaque volume des anciennes éditions; mais il a pensé ensuite qu'on aimerait mieux les trouver réunies, afin de les consulter en lisant les Commentaires.

L. Sw. B.

138.* کتاب شکرستان در نحوی (sic) زبان پارسی
تصنیف یونس اوکسفردی

Grammar of the persian language, etc. — Grammaire de la langue persane par; *William* Jones. *Huitième édition*, corrigée et considérablement augmentée par le Révér. *Samuel* Lee. Londres, 1823. 1 vol. in-4°, de XVIII et 212 pages.

La huitième édition d'une grammaire persane en Europe est déjà un fait assez remarquable pour que nous devions le signaler; en outre, les augmentations apportées par le révér. Samuel Lee à l'ouvrage de Jones, doivent être l'objet de nos observations. Louées outre mesure dans le *Journal Asiatique de Paris*, (novembre 1823), critiquées dans le *Journal Asiatique de Londres*, (avril et août, même année), fortement censurées dans une brochure publiée à Glasgow, (février 1824), sagement analysées dans le *Journal des Savans*, (avril 1824), les additions que le professeur de Cambridge a faites à la Grammaire de Jones, ont occupé successivement plusieurs philologues distingués. Presque tous reprochent à M. Lee quelques erreurs, qu'il serait aussi fastidieux qu'inutile de relever ici. On lui reproche aussi d'avoir compliqué la Grammaire de Jones par l'abrégé d'une syntaxe arabe, aussi imparfaite pour cette langue que l'était la syntaxe de son auteur pour la langue persane. Malgré cette nouvelle édition, malgré les essais de MM. Gladwin, Wilken et autres, une grammaire persane et une bonne chrestomathie pour la même langue, sont encore à désirer. On annonce qu'un jeune Danois, M. Olshausen, nouvellement nommé à l'université de Kiel, et l'un des meilleurs élèves de l'École des LL. OO. de Paris, s'occupe du premier de ces travaux. Depuis long-tems, M. Chézy a, dit-on, une excellente chrestomathie dans

son portefeuille; tous les amis des lettres orientales attendent avec impatience le moment où elle sera publiée.

Édouard GAUTTIER.

139. — *Caius Gracchus, a tragedy.* — Caius Gracchus, tragédie; par *J. Sheridan* KNOWLES. Glasgow, 1823; Reid et Henderson. In-8°.

Cette pièce, jouée sur le théâtre de Drury-Lane, a réussi à la représentation. Depuis qu'elle est publiée, on en a fait de nombreuses critiques. Licinia, femme de Caius Gracchus, est plus Anglaise que Romaine. Le caractère de Caius est bien tracé; mais il manque de simplicité. Cornélie n'a point la noble dignité de la mère des Gracques. Cependant, le dénoûment, la mort de Caius Gracchus, qui se poignarde, est beau et bien amené. En général, cette tragédie produit beaucoup d'effet au théâtre par le jeu des acteurs et par quelque scènes pittoresques, comme celle où Caius s'élance à la tribune et parle au sénat assemblé; mais elle ne peut obtenir le même succès à la lecture, parce que l'esprit, affranchi du prestige et des émotions de la scène, examine alors plus sévèrement les moyens employés par l'auteur pour faire impression.

140. — *Julian the Apostate.* — Julien l'Apostat, poëme dramatique; par sir *Aubrey* DE VERE HUNT. Londres, 1823; Warren. 1 vol. in-8°, de 202 pages.

Ce poëme dialogué a, comme un drame, ses personnages, ses changemens de scènes, etc. Il n'est cependant pas destiné au théâtre. La longueur des tirades, la lenteur de l'action, les réflexions qui surviennent et qui ne se rattachent point à l'intérêt principal, empêchent qu'on puisse jouer ces sortes de compositions qui appartiennent à un genre batard, mis à la mode par Southey. Autant le dialogue des pièces anglaises est rapide, autant ces poëmes dramatiques sont diffus. Celui-ci commence à l'époque où Julien se fit initier dans les mystères d'Éleusis. Ni ses discours, ni ses monologues ne prouvent clairement la nature de ses vues religieuses; ce sont plutôt les vacillations d'un homme qui ne cherche point la vérité avec ardeur. L'histoire prête à Julien un caractère beaucoup plus décidé, quoique le fait de son apostasie soit contesté, ainsi que sa croyance dans les absurdités mythologiques du paganisme. Parmi les grands hommes des siècles passés, il en est peu qui aient été représentés sous plus d'aspects différens que Julien. Nous ne chercherons point à concilier ses divers historiens et leurs contradictions. Revenons au héros de M. Hunt. Maximus, personnage odieux, grand prêtre d'Éleusis, fait consentir Julien à la mort de son oncle

Constantin. Il lui représente ce vieillard comme ne pouvant plus souhaiter de vivre. « Il sera plus heureux, lui dit-il, dans les profondeurs silencieuses de la tombe que sur un trône chancelant ; au milieu de gardes hypocrites qui fléchissent le genou, mais dont la langue perfide ne parle que de sanguinaires trahisons. Maintenant, il dispute une minute de vie à la mort. Chaque heure lui apporte une nouvelle torture. Il regarde toutes les saisons, tous les lieux, tous les hommes avec une horreur qu'il ne déguise plus. Il suffoque dans sa couche royale; des flèches acérées pleuvent autour de son trône; des poignards le menacent, et le poison l'attend à sa table. La destruction le suit, la mort plane sur sa tête, et le couvre de ses ailes... Quand il ne sera plus, quel vide laissera-t-il! un instant, on le cherchera des yeux; on se demandera, où est il? puis, on l'oubliera pour jamais! » — Julien maudit Constantin, et signe l'ordre de sa mort. Mais l'empereur le rappelle près de lui pour le secourir contre les Thraces. Il refuse d'obéir à cet ordre. Ses soldats, dont il est l'idole, le proclament empereur sous le titre de Julien Auguste. Ses remords, l'audience qu'il donne aux ambassadeurs de Sapor, le siége de Ctésiphon, la poursuite imprudente dans laquelle il s'engage à la suite de l'armée de Sapor, enfin, sa mort, sont les principaux événemens du poëme. L'auteur prévient, dans son introduction, qu'il débute dans la carrière littéraire; ce premier essai doit faire bien augurer de son talent; mais, en général, la poésie de M. Hunt a plutôt du charme que de la verve et de la force.

141. — *The Adventures of Hajjî Baba of Jspahan.* — Les Aventures de Hajjî Baba d'Ispahan. Londres, 1824; Murray : Paris; Galignani. 3 vol. in-12; 1 l. st., 1 schelling.

Hajjî Baba est un Gilblas persan; fils d'un barbier d'Ispahan, il lui arrive une foule d'aventures. L'auteur nous le montre tour-à-tour domestique, vagabond, captif des Turcs, charlatan, derviche, officier attaché au shah de Perse, molla, marchand, fripon, ambassadeur, amant, et enfin mari. Il visite Téhéran, le Curdistan, la Géorgie, Bagdad, Constantinople, etc., rencontre plusieurs personnages singuliers, décrit des coutumes remarquables, et raconte des histoires fort curieuses. Le plan est conçu de manière à pouvoir présenter successivement les traits nationaux des différens peuples asiatiques. On attribue cet ouvrage à un Anglais qui a long-tems résidé en Perse, et qui, je crois, y a rempli les fonctions de consul. L'intérêt et la nouveauté des détails compensent un peu ce que l'intrigue a d'usé et de connu. Quelques situations sont bien trouvées;

mais, en général, c'est une faible copie de Gilblas, la plus vraie et la plus spirituelle des satires. Au lieu de peindre, comme Le Sage, le cœur humain avec ses passions et ses vices, l'auteur de Hajjî s'applique surtout à décrire les Orientaux, leurs costumes, leurs usages, leurs mœurs. *Anastase* ou *les Mémoires d'un Grec*, ouvrage du même genre que celui-ci, a eu en Angleterre un succès difficile à expliquer. Il y a de l'esprit; mais l'auteur n'a point su éviter la monotonie. Le défaut ordinaire de presque toutes ces peintures de mœurs et de nations, est d'appeler trop fortement l'attention du lecteur sur quelques points : au lieu d'indiquer avec finesse les mœurs plus ou moins délicates qui différencient les hommes, on les dessine grossièrement; ce qui donne aux portraits l'air de caricatures. Ce n'est pas ainsi que les caractères sont tracés dans Gilblas : ils se dévoilent d'eux-mêmes par des paroles ou des actions remplies de vérités et de naturel.

142. — *Peter Schlemihl.* — Pierre Schlemihl, roman traduit de l'allemand de Lamotte Fouqué; orné de gravures par *Georges* Cruikshank. Londres, 1824; Colman. 1 vol. in-12; prix 6 schellings, 6 pence.

Le génie inventif de Lamotte Fouqué s'est fait connaître aux Français par le joli conte d'*Ondine*, que Mme de Montolieu a traduit, en lui conservant toute la grâce et toute la fraîcheur de l'original. Les créations de l'auteur de Pierre Schlemihl ont un charme particulier. Il ne place la fiction que dans le merveilleux des événemens; car tous les sentimens ont de la vérité. Il marche ordinairement vers un but moral, mais qu'il a soin de déguiser si bien, que la foule ne le voit pas. Ce petit volume contient les aventures d'un homme qui a été séduit par l'offre de richesses inépuisables, et qui a consenti à vendre son ombre aux puissances des ténèbres; il découvre, par une triste expérience, que temporiser avec le mal, même pour des choses légères, peut amener les plus grands malheurs. Les détails sont charmans de naïveté et d'imagination.

143. — *Reginald Dalton.* — Reginald Dalton, roman; par l'auteur de *Valérius* et d'*Adam Blair*. Édimbourg, 1824; Blackwood. 3 vol. in-8°; prix 1 l. st., 11 schellings, 6 pence.

Nous avons annoncé déjà plusieurs ouvrages de cet auteur; tout en rendant justice à son talent, nous lui avons reproché de l'affectation et un penchant très-prononcé à exagérer tous les sentimens. Ces défauts sont moins sensibles dans cette nouvelle production; il y a même des scènes plaisantes, racontées avec beaucoup de verve et de gaieté. De ce nombre est un combat entre les étudians d'Oxford,

et les citoyens de la ville. Le meilleur personnage du roman est un vieux prêtre catholique, tuteur de l'héroïne. Quant au héros, c'est un homme fort ordinaire : il ne figure dans l'ouvrage que pour y faire l'amour, et des dettes aux dépens de son père, qu'il finit par ruiner. Les incidens sont bien imaginés; les détails ont du charme et de l'intérêt. Malgré le succès qu'*Adam Blair* et *Valérius* ont obtenu chez les Anglais, je crois qu'ils réussiraient difficilement en France, où l'on exige d'un auteur plus de simplicité dans le style, plus de vérité dans les sentimens, et surtout un goût plus pur et plus châtié.

144. — *A Series of Views of the most interesting remains of the ancient castles in England and Wales.* — Série de Vues des ruines les plus intéressantes des anciens châteaux de l'Angleterre, et du pays de Galles, etc.; par *E.-W.* Brayley. Londres, 1824; 1 vol. in-8°; prix 2 l. st., 8 schellings.

Les Anglais aiment tout ce qui parle à l'imagination; ils conservent leurs monumens gothiques, et jusqu'aux ruines, avec une sorte de respect religieux. Dans les arts comme dans la littérature, ils ont le sentiment de ce qui est pittoresque; ils cherchent et trouvent l'effet qui doit produire une impression gaie ou triste. Telles sont du moins les idées que réveille la vue des ruines des antiques châteaux anglais. On regrette que l'éditeur n'ait pas compris dans son travail les antiquités de l'Écosse. L. Sw. Belloc.

145.* — *The Edinburgh Review*, etc. — Revue d'Édimbourg, ou Journal de critique, n° 78 (janvier 1824). Édimbourg, Archibald Constable : Londres, Longman, Hurst, Rees, etc. Prix 6 shellings par cahier.

Les rédacteurs de ce recueil justement estimé ont pris pour devise cette sentence de Publius Syrus : *Judex damnatur, cùm nocens absolvitur;* et ils ont soin de ne pas s'exposer à être condamnés. Il faut cependant reconnaître qu'un juge peut être contraint par ses devoirs mêmes à prononcer l'absolution d'un coupable, et qu'il serait très digne de blâme s'il se contentait d'être juste, sans tenir compte des formes légales, dont le résultat peut être opposé à sa conviction intime. Dans les jugemens littéraires, un esprit sage est quelquefois embarrassé : le défaut de règles précises le retient dans l'incertitude; et, de peur de commettre une injustice, il s'abstient de condamner. Il paraît que le tribunal de la *Revue d'Édimbourg* suit des maximes plus sévères. Au reste, les écrivains ont un moyen sûr d'échapper à la rigueur de ses arrêts; c'est de défendre la noble cause de l'humanité, de se laisser guider par les inspirations d'une

âme forte et vertueuse. Malheureusement, ces écrivains ont d'autres obligations à remplir : pour ne pas compromettre les intérêts de la vérité, il faut que leur courage se soumette à une prudente circonspection. Les critiques écossais vivent sous des lois protectrices de la liberté ; ils observent de loin les progrès de la servitude de la presse, les symptômes de cette maladie qui ravage le Continent, et ils les décrivent avec exactitude ; mais, comme ils n'ont jamais perdu la santé, ils ne peuvent en sentir tous les charmes.

O fortunatos nimiùm, sua si bona nôrint!

Le n° 78 de ce recueil (publié en 1824), fournira d'importans matériaux pour l'histoire de notre tems. On ne peut plus se le dissimuler, la véracité historique est en exil ; mais il est encore des lieux qui lui offrent l'hospitalité. Les écrits sur la Sainte Alliance, sur les actes du congrès de Vérone, sur la dernière guerre d'Espagne, etc., ne peuvent être qu'apologétiques sur le Continent ; c'est dans la Grande-Bretagne qu'ils deviennent historiques. Nous trouvons ici l'analyse de trois brochures sur cette matière ; les lecteurs qui cherchent des faits s'attacheront principalement à celle qui a pour titre : *De la Sainte Alliance envers l'Espagne, contenant les notes et les déclarations des puissances alliées, avec les réponses des Cortès espagnoles ;* par un ami des constitutions. Ceux qui voudront étudier les lois répressives des abus de la liberté, pourront s'instruire en méditant les *Remarques sur les déclarations des puissances alliées, au congrès de Vérone*, par un Anglais : ils y trouveront même quelques découvertes dans l'art de *punir*, qui auraient fait honneur à Tibère ou à Louis XI. Enfin, les esprits occupés de recherches sur la nature et l'influence des gouvernemens, qui pensent que l'art social n'est pas encore à son plus haut degré de perfection, et que les leçons du passé peuvent être profitables pour l'avenir ; en un mot, tous ceux qui cultivent les sciences morales et politiques liront avec intérêt les *Lettres de la Grande-Bretagne à un prince breton, sur la Sainte Alliance*, et une autre brochure *sur la politique intérieure de l'empire britannique, considérée par rapport à ses intérêts extérieurs.* – D'autres questions politiques plus accessibles, et sur lesquelles il est à peu près partout permis de dire son avis, sont aussi discutées dans ce cahier : telles sont celles du droit que s'arrogent les magistrats anglais de soumettre au travail les prisonniers valides, même avant leur jugement ; la police des ouvriers ; les moyens de restreindre les émigrations ; le monopole du commerce de la Chine. Des documens officiels

prouvent que, depuis que la Compagnie des Indes orientales est en possession de la vente exclusive du thé, les consommateurs anglais dépensent, pour cette seule denrée, 2,218,000 livres sterling (plus de 53,000,000 de francs) de plus que ne leur coûterait cette denrée, si le commerce en était libre. Ces objets d'administration publique se trouvent rapprochés de dissertations législatives. L'ouvrage de M. *Ritchie* sur les différens tribunaux de l'Écosse, et celui de M. *Hale*, sur la chambre haute du Parlement, sont soumis à l'analyse. — On voit que les sciences et les lettres n'ont pu obtenir cette fois qu'une petite place dans cette *Revue;* la troisième édition des *Élémens de Minéralogie* de M. *William* PHILLIPS, et trois ouvrages sur l'ancienne littérature espagnole, publiés en Allemagne, remplissent toutes les pages que la politique n'a pas envahies. La littérature espagnole, peu cultivée en France, paraît moins négligée en Allemagne. Les titres des trois ouvrages dont nous venons de parler sont assez remarquables; voici le premier: *Silva de viejos romances*, etc., Forêt de vieilles *romances* ou cantates, publiées par *Joseph* GRIMM. Vienne, 1815. Le second est en allemand : c'est encore un recueil d'anciennes poésies narratives, espagnoles et mauresques, publié en 1817, par M. *Ch.-B.* DEPPING, à Leipzig et Altenburg. Enfin, le troisième est en espagnol : c'est aussi une *forêt d'anciennes poésies castillanes*, publiées par *D.-G.-Nicolas* BÖHL DE FABER, à Hambourg, en 1821. Ces ouvrages, ainsi que l'article qui en rend compte, sont pleins d'une érudition fort agréable, sans affectation de savoir, bien appropriée au sujet. Nous regretterons, comme Français, que des écrivains de notre pays ne se soient pas emparés de cette matière, comme d'un domaine sur lequel ils ont plus de droits que les gens de lettres de toute autre nation, les Espagnols exceptés. En effet, on ne peut faire mention des anciennes ballades espagnoles sans les comparer aux poésies contemporaines, et surtout à celles des trouvères provençaux, mieux connues en France que partout ailleurs.—En observant, avec les critiques d'Édimbourg, la naissance et les progrès de la littérature castillane, les causes qui l'ont modifiée, qui ont accéléré ou retardé sa marche, on est forcé de conclure que les efforts de l'obscurantisme peuvent ne pas être impuissans. Si les foyers de lumière ne sont pas alimentés, si les nuages dont on les environne s'épaississent de plus en plus, l'éclipse durera long-tems, quoi que puissent faire l'Angleterre et l'Amérique pour la dissiper. F.

RUSSIE.

146. — *L'Invalide russe*, ou *Gazette militaire*, rédigée par A.

Voïkof et V. Kozlof. 10e année (1822), nos 166-306. Supplémens, nos IV-XXVI. — 11e année (1823), nos 1-150 Supplémens, nos I-XXIV. Saint-Pétersbourg; imprimerie militaire de l'état-major général.

Le nombre des journaux et des recueils périodiques augmente chaque année en Russie; mais on ne remarque malheureusement aucune amélioration sensible dans le plan et dans l'esprit de rédaction adoptés et suivis par leurs éditeurs. *L'Invalide russe* continue toujours, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer (*voy.* 1re série, t. XVI, p. 567), à s'écarter du but qu'il semblait avoir eu en vue, et la plupart des articles qu'il offre à ses lecteurs ne sont que des extraits, bien ou mal choisis, des autres journaux. Le public souscrit à cette feuille uniquement par bienfaisance (on sait que le produit en est affecté aux militaires invalides), ou dans l'intention de connaître les promotions, qu'elle a le droit exclusif de publier; mais quoique la satisfaction de faire le bien puisse être, de la part des abonnés, un motif suffisant de rester fidèles à leur souscription, l'éditeur ne devrait-il pas sentir qu'il leur doit quelque chose de plus en retour de leur bienfaisante coopération au succès de son journal, et que ce succès même peut s'augmenter par ses efforts personnels pour leur plaire? MM. Voïkof et Kozlof croient-ils avoir assez fait en donnant comme rare, à leurs lecteurs, le *Voyage de Plestcheef*, fait en 1772, et extrait d'un ouvrage publié il y a plus de quarante ans à Saint-Pétersbourg; ou en se contentant de copier les articles insérés dans les autres recueils nationaux, tels que *l'Émule de la civilisation*, *le Censeur*, *etc.?* — Les *Supplémens* à ce journal, publiés sous le titre attrayant de *Nouvelles de la littérature*, n'offrent de même que des articles très-peu intéressans, ou que la réimpression de morceaux bien connus et bien anciens. Les vingt-quatre numéros de l'année 1823, qui forment 384 pages in-8°, ne contiennent que *cinq articles originaux en prose;* les autres, au nombre de vingt-cinq, sont des traductions, en général assez médiocres, des *Nouvelles de Mme de Genlis*, des *Contes de Bouilly*, des *Voyages de Niemeyer*, des *Paraboles de Krummacher*, et même d'articles empruntés au *Journal des Modes de Paris*. Les pièces de vers sont au nombre de soixante-sept, parmi lesquelles une critique un peu sévère en compterait beaucoup de très-médiocres. Il y en a d'originales et de traduites du latin, du français, de l'anglais, de l'allemand et du bohémien. *Joukovsky* y a inséré une belle traduction en vers hexamètres, d'un *fragment du deuxième livre de l'Enéide* (Laocoon); le prince *Viasemsky* a fourni huit pièces, dans lesquelles on trouve de l'imagination, de l'esprit et quelquefois

de l'énergie; *Théodore Glinka*, neuf pièces; *Baratinsky*, quatre; le baron *Delvigue*, trois, et *Pletneef*, une *épître* à Voeïkof (l'éditeur principal de l'*Invalide*). Mais, ici même, il faut encore payer un tribut à cet esprit qui dirige les éditeurs, et nous trouvons plusieurs pièces empruntées à d'autres recueils, tels qu'une *élégie d'Alexandre Pouchkin*, une pièce du prince *Viasemski*, une de *Ryleef*, et une *traduction du* IIIe *chant du poëme de l'Imagination*, de Delille, par *Voeïkof*, toutes prises à l'*Étoile polaire*, recueil annuel de poésies. Nous avons à citer encore des *fragmens du poëme de Charlemagne*, de Millevoye, et la *Vierge d'Abydos*, de lord Byron, une *élégie* de Soumet, etc., morceaux traduits ou imités par J. Kozlof (qu'il ne faut pas confondre avec V. Kozlof, l'un des éditeurs de l'*Invalide*); une traduction de la romance : *Que fais-tu là, beau troubadour?* par *Glébof*. Les autres poëtes qui se font remarquer dans les XXIV numéros des *Supplémens*, sont MM. *Polévoï*, dont les productions ont obtenu de l'Académie russe un accueil favorable; *Pissaref*, jeune poëte de beaucoup de talent, mais qui ne nous semble pas mériter les éloges exagérés que les rédacteurs lui ont prodigués pour sa pièce intitulée : *Les Rives du Don*; N. *Filo*, N. *Iazikof*, *Toumansky*, le prince *Dolgorouky*, A. *Norof*, *Kniajnin* et *Golovin*. Le n° XXI contient une *épître* de M. *Voeïkof* à M. N. Gnéditch, auquel il demande des conseils sur les moyens d'acquérir une gloire durable par ses productions littéraires. M. Voeïkof saît le conseil que nous lui donnons en sa qualité d'éditeur de l'*Invalide*. — La partie officielle de ce journal, qui se publie par format in-4° d'une demi-feuille d'impression tous les jours (excepté les fêtes et dimanches), consacrée, comme nous l'avons dit, aux promotions militaires et civiles, n'est point susceptible d'analyse. La partie non-officielle contient des nouvelles scientifiques et littéraires, quelquefois inexactes, pour la plupart écrites dans un style fort négligé, et parmi lesquelles on en rencontre souvent de très-peu intéressantes, telles que l'annonce d'un dîner diplomatique. Trop souvent aussi, les rédacteurs vont copier dans le *Conservateur impartial* (journal qui se publie en français à Saint-Pétersbourg), et avec toutes les erreurs pardonnables à peine à des étrangers, des jugemens littéraires sur des ouvrages russes, et des nouvelles de l'intérieur. — Après avoir adressé des reproches, que nous croyons mérités, aux rédacteurs de l'*Invalide*, nous nous empresserons de signaler l'article le plus intéressant des cinq que nous avons déjà dit être originaux; c'est la *Relation du voyage de l'astronome Delille et du professeur Kœnigsfeld*,

de Pétersbourg à Bérézof (ville du gouvernement de Tobolsk). Cette relation, insérée dans les n°s XIV, XV et XVI, est due à *V. Berkh*, marin habile et infatigable, connu par une carte des possessions russes en Amérique, et par plusieurs autres ouvrages utiles, et qui s'occupe en ce moment de la relation du *premier voyage maritime des Russes*, fait par le célèbre *Bering*, en 1725-1729. Celui de Saint-Pétersbourg à *Bérézof* fut entrepris sous le règne de l'impératrice Anne, et exécuté par ordre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, pour observer, vers le cercle polaire arctique, le passage de Mercure sous le soleil, qui devait avoir lieu au mois d'avril 1740. Delille fut chargé des observations astronomiques, et le professeur Kœnigsfeld de la description topographique et historique des lieux. On sait que le but principal de ce voyage fut manqué, et que les deux savans ne purent voir le passage de Mercure à cause des nuages qui s'élevèrent ce jour-là, et qui duraient encore une heure après le passage. Mais leur expédition ne fut pas entièrement infructueuse, et ils en rapportèrent un grand nombre d'observations utiles pour l'astronomie, l'histoire et la géographie, qui reçurent l'approbation de l'Académie et celle de tous les savans.

S. P—Y.

POLOGNE.

147. — *Wenceslai Alexand.* MACIEIOWSKI, *etc. Opusculorum sylloge prima.* — Premier recueil d'Opuscules, par *W.-A.* MACIEIOWSKI, professeur dans l'Université de Varsovie, membre de la Société philomathique de Cracovie. Varsovie, 1823. In-8°, de VIII et 130 pages.

Ce petit recueil renferme une dissertation sur la vie et les constitutions de Trajan Dèce; une autre sur les *Topiques* de Cicéron; une comparaison des lois de Solon et de celles des Décemvirs, parallèle à peine commencé, où il ne s'agit encore que de la fameuse loi des Douze Tables contre les débiteurs; enfin, des remarques sur plusieurs chapitres de Tite-Live (III, 31 sqq.) provoquées par un article de la *Thémis*, ou Bibliothèque du jurisconsulte, tome IV, page 304. L'auteur examine, dans ce dernier mémoire, si les Romains envoyèrent réellement des députés en Grèce pour y recueillir les lois d'Athènes; et il n'en croit rien malgré Tite-Live, Denis d'Halicarnasse, et tant d'autres. De ces quatre dissertations, la plus importante est la première, où le professeur de Varsovie explique, avec beaucoup de sagacité et d'érudition, les rescrits de l'empereur Dèce; il promet cependant de nouvelles observations

sur quelques-unes de ces lois, dans un prochain cahier. L'examen des *Topiques* nous a paru moins digne de l'attention des savans : l'auteur a raison de dire qu'un ouvrage aussi court que celui de Cicéron, un abrégé fait de mémoire, ne peut donner une idée des huit livres d'Aristote qui portent ce titre; mais il n'en est pas moins vrai, quoiqu'on veuille ici prouver le contraire, que le sujet est le même. Peut-être que cette dissertation n'est pas non plus achevée, et que le savant Polonais qui explore l'antiquité avec tant de zèle, modifiera ses idées par quelques développemens qui les mettront à l'abri de la critique. Des négligences de style, et des erreurs de faits, qu'il serait trop long de signaler, lui imposent surtout la loi d'une révision sévère. Si nous recevons de lui la suite de ses recherches, ou quelque autre recueil du même genre, nous nous empresserons de donner de nouveaux encouragemens à ses travaux, et de fournir une nouvelle preuve de tous nos efforts pour resserrer de plus en plus les nœuds de cette confédération intellectuelle qui tend à réunir tous les peuples, compatriotes par la science et par l'amour des lettres. J. V. L.

DANEMARCK.

148. — *Bemærkninger paa en Rejse.* — Observations faites, en 1819, pendant un voyage dans la Normandie, par M. *H.-F.-G.* Estrup. Copenhague, 1821. XVI et 160 pages in-8°.

L'auteur de ce petit ouvrage est un jeune homme très instruit, qui s'occupe avec beaucoup de zèle de recherches concernant les antiquités et l'histoire de sa patrie, et qui promet au Danemarck un historiographe distingué. C'est dans la vue de rechercher les vestiges du séjour et de la domination des anciens Scandinaves dans la Normandie, que M. Estrup entreprit, en 1819, un voyage à pied dans cette partie de la France. Il est fâcheux que son retour obligé dans sa patrie ne lui ait permis d'employer à cette excursion que fort peu de tems. Comme le résultat de ses recherches présente beaucoup plus d'intérêt pour les pays du Nord que pour la France, nous ferons seulement remarquer que M. Estrup a trouvé dans les noms de plusieurs bourgs et villages de la Normandie une ressemblance frappante avec une foule de noms de villages communs en Danemarck : ce qui prouve évidemment leur origine. Il serait à desirer qu'un jour un savant Danois pût employer le tems convenable à continuer les recherches que M. Estrup n'a fait que commencer, mais qui lui méritent néanmoins la reconnaissance de ses compatriotes.

149. — *Deodats Foedsel.* — La naissance de Déodat, roman; par M. Kruse. T. I (1822), 294 pages; t. II (1823), 290 pages. Copenhague. 2 vol. in-12.

Il y a plus de vingt ans que M. Kruse commença sa carrière d'écrivain par une petite comédie intitulée : *Une nuit à Paris.* L'auteur n'avait pas encore vu la France; et lorsqu'il y vint plus tard, il apprit sans doute qu'il est nécessaire de bien connaître un pays avant de se hasarder à peindre ses mœurs. Depuis, M. Kruse s'est attaché à un autre genre de littérature; il a publié un certain nombre de contes, autrement appelés *Nouvelles*, dont la collection forme trois ou quatre petits volumes. On assure que ces contes ont eu une grande vogue; et personne ne s'en étonnera, quand on saura que l'auteur a puisé ses matériaux dans les archives des Cours d'assises. Ce n'est pas que nous condamnions absolument l'emploi de cette source; on peut en faire un usage très-noble et extrêmement utile, en se dévouant, par exemple, à ces tristes recherches dans la vue de montrer comment il est souvent arrivé que l'innocence a succombé devant les tribunaux, tantôt au moyen de témoins subornés, tantôt par l'emploi d'un juri vénal, tantôt par l'atroce éloquence d'un accusateur public, tantôt enfin à cause de l'esprit de parti et des passions, qui se cachent quelquefois sous la simarre des juges. Mais, à en juger d'après le roman que nous annonçons, M. Kruse n'a pas suivi la route que nous indiquons; il a voulu frapper fort, et produire de grands effets d'une nature différente. Autrefois, les romanciers cherchaient à attacher le lecteur par des émotions douces; plus tard, il a fallu des coups de canon et de tonnerre; aujourd'hui, un roman ne réussit guère, s'il n'offre l'horrible peinture de scélérats accomplis, de revenans et d'autres êtres surnaturels, ou plutôt anti-naturels; et Dieu sait où la génération suivante ira chercher des matériaux pour ses romans, lorsqu'un jour le public sera blasé sur les horreurs qui sont aujourd'hui en si grande vogue. Il y a dans le roman de M. Kruse de quoi fournir abondamment à plusieurs mélodrames : on y trouve un grand nombre de scélérats consommés de toutes les classes de la société, ecclésiastiques, nobles, roturiers, qui jouent les premiers rôles; Les honnêtes gens, en très-petit nombre, sont rejetés sur le dernier plan. Indépendamment de ces caractères infâmes et de ces peintures hideuses, auxquelles M. Kruse paraît donner une sorte de préférence, son roman est rempli d'extravagances, d'invraisemblances, et d'événemens bizarres tellement nombreux, qu'on s'étonne qu'un seul auteur ait pu les rassembler. Il faut cependant avouer que cette composition,

toute difforme qu'elle est, décèle un véritable talent; elle prouve que l'auteur serait en état de produire un bon ouvrage d'imagination, s'il voulait se renfermer dans les limites que prescrivent la raison, le bon goût et les convenances. Il a peint, de main de maître, un bandit dont le nom est *Nicolo Pepi;* car la scène du roman est en Italie. Le caractère de cet homme est vraiment original; on pourrait dire de lui, avec quelque raison, que son corps est souillé de tous les crimes, et que néanmoins son âme est presque pure. Sa main se prête volontiers à un assassinat, et l'argent qu'il gagne par ses forfaits est souvent employé, non pas à des aumônes hypocrites, mais à des actions qui supposent un cœur vraiment noble; il ne se déshonore jamais par une trahison, lors même qu'elle pourrait lui procurer les plus grands avantages; il se montre observateur religieux de sa promesse envers l'homme vertueux comme envers le scélérat son complice. — Dans sa préface, M. Kruse se plaint amèrement de la *Société royale danoise pour l'encouragement des belles-lettres*, qui a refusé de lui fournir les fonds nécessaires pour l'impression de son roman. Nous ne pouvons pas juger ce différend : peut-être la Société royale a-t-elle eu tort dans les formes; mais nous croyons qu'une institution chargée du soin de maintenir le bon goût et la pureté de la langue nationale n'a pu accorder son suffrage et ses encouragemens à un ouvrage tel que la *Naissance de Déodat.* HELBERG.

ALLEMAGNE.

150.* — *Ueber die Nachricht von den Comitien, etc.* — Des Comices par centuries, selon ce que nous en apprend la *République* de Cicéron; par NIEBUHR. Bonn, 1823. In-8°.

Il était impossible que l'illustre historien de Rome, celui qui s'est livré à de si profondes recherches sur sa constitution, ne jetât pas aussi quelque lumière sur un passage de la *République*, où Cicéron touche en passant un des points les plus essentiels de la législation de Servius Tullius. M. Niebuhr ne donne ici que 30 pages; mais de combien cette brochure l'emporte-t-elle sur les livres les plus volumineux ! Elle est indispensable à quiconque étudie les antiquités du droit public romain. Voici une courte analyse de ce qu'elle contient. On sait qu'il y a une différence entre le nombre des centuries de Tite-Live et de celles de Denys d'Halicarnasse. Tite-Live en compte 194. Denys n'en admet que 193. Cette différence vient des *accensi*, que le dernier n'énumère pas. Cicéron paraît confirmer le nombre indiqué par Tite-Live : il y comprend les *accensi;* mais il ne reconnaît qu'une centurie de charpentiers, *tignarii*, que, comme Tite-Live, il range parmi les centuries de première classe. Passons à une remarque

plus importante. On connaît les cinq classes de Servius : il y rangea les citoyens selon qu'ils possédaient 100,000 as, 75,000, 50,000, 25,000 ou 12,500. La dernière somme, celle de 12,500, est indiquée ainsi par Denys d'Halicarnasse. Tite-Live ne parle que de 11,000 as pour la cinquième classe, et tous deux laissent les individus qui possédaient moins dans une centurie unique d'hommes exempts, ou plutôt exclus du service militaire. L'indication de Denys d'Halicarnasse pour le cens de la cinquième classe, avait paru préférable à Niebuhr dans son Histoire romaine, parce qu'elle continuait ainsi la proportion : en partant de 100,000 as, comme de l'unité de suffrage ou de la plénitude des droits dans la première classe, on descendait dans la progression suivante : $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$. Ciceron confirme tacitement l'opinion de Denys d'Halicarnasse et de Niebuhr, comme on va le voir. En effet, Aulu-Gelle nous avait conservé un souvenir important, en nous apprenant qu'il existait encore une autre division, celle des prolétaires qui avaient moins de 1,500 as. Cicéron dit absolument la même chose sur les prolétaires; en sorte qu'il semble que dans Tite-Live le nombre 11,000 n'exprime que la différence entre le cens de la cinquième classe et les 1,500 as des prolétaires; différence qui, par un malentendu, aura, dans le texte, pris la place du taux qui devait être assigné à la cinquième classe. Maintenant, n'est-ce pas là une centurie ayant droit de suffrage et port d'armes? Niebuhr pense que les citoyens de cette classe fournissaient les *accensi* et les *velati* dont parle Cicéron, qui, allant à la guerre sans armes, remplaçaient les hommes mis hors de combat. Ainsi se trouve confirmé tout ce que cet ingénieux savant avait établi dans son bel ouvrage, relativement aux rapports qui existaient entre l'organisation des légions et celle des classes. M. Niebuhr s'engage ensuite dans une discussion sur la restitution du texte de ce paragraphe de la *République*, qui est le 22e du livre II. Là, il combat M. Hermann, et attaque avec politesse plusieurs parties d'une lettre adressée par ce savant à M. Steinacker, nouvel éditeur de la *République*. Le même M. Steinacker est traité un peu durement au sujet d'une note irrévérencieuse qu'il a faite sur ce passage et sur l'opinion de Niebuhr. Il faudrait même, pour indiquer cette discussion, un tout autre espace que celui qui nous est concédé. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Niebuhr termine sa dissertation en promettant de s'occuper enfin de la suite de son Histoire romaine (1).

---

(1) Les deux premiers volumes paraîtront incessamment, en français, chez F. Didot; je les ai combinés avec les travaux de Wachsmuth et de Schlegel. P. G.

151. — *Teutschland und die Deutschen.* — La Germanie et les Germains, depuis les tems les plus anciens jusqu'à la mort de Charlemagne, par *Aloyse* SCHREIBER, ouvrage accompagné de 24 gravures de MELLENHEITTER. 1er cahier in-4°. Carlsruhe, 1823.

M. Schreiber, auteur de plusieurs bons écrits, et historiographe de Baden, a remarqué dans l'éducation un vice qui se maintient encore dans beaucoup d'autres pays; c'est qu'en général on se soucie trop peu de familiariser la jeunesse avec l'histoire de la patrie; c'est qu'on lui laisse ignorer les mœurs de ses ancêtres. Il a voulu remplir cette lacune de l'instruction publique, sans cependant se borner à un ouvrage élémentaire, et il a publié le premier cahier d'une collection précieuse pour toutes les classes de lecteurs. Ce cahier sera successivement suivi de trois autres. M. Schreiber ne donne pas une histoire des Germains; mais il présente des tableaux de mœurs, en y mêlant des faits importans. Peut-être eût-il été à désirer que le premier chapitre ne fût pas une réunion d'hypothèses au moins fort douteuses. L'auteur croit que les Romains ont trouvé dans la Germanie les débris d'une civilisation antérieure et détruite par une révolution de la nature. Les contrées qui sont entre les Vosges et le Rhin lui semblent en offrir la preuve, et les coquillages des montagnes de l'Alsace, les ossemens d'espèces qui appartiennent à d'autres climats, les coraux, les forêts carbonisées que l'on trouve sous le sol, tout cela, dit-il, atteste que la nature n'a pas toujours été la même. Ici, M. Schreiber rappelle Prométhée enchaîné sur les Alpes rhétiennes, Hercule cherchant l'olivier aux sources du Danube, et les filles du Nord faisant retentir leurs chants dans le temple de Délos, et offrant à Apollon de mystérieux présens. L'auteur fait néanmoins la part de la fable; mais il voit là des vérités historiques en ce qui concerne le climat de ces contrées. Je voudrais cependant qu'il n'eût pas assuré sérieusement qu'au sommet des Vosges les rochers, pourvus de forts anneaux de fer, indiquent encore aujourd'hui la présence de ports de mer. Je connais la tradition : un peu moins ambitieuse, elle se contente d'un lac qui aurait couvert l'Alsace. J'ai beaucoup parcouru les sommets des Vosges dans le Haut-Rhin; ceux du Bas-Rhin ont été explorés dans tous les sens par mon savant ami M. Schweighäuser, et nous n'avons pas trouvé de quoi attacher une nacelle. Je ne sais pas plus ce que veut dire M. Schreiber avec ce temple du Soleil dont il gratifie l'Alsace. En général, il me paraît un peu facile sur les suppositions. Les sept montagnes près de Bonn lui paraissent être le point au delà duquel les vaisseaux

phéniciens ne trouvaient plus de passage, et la mer du Nord venait jusque-là. M. Schreiber croit que les révolutions de la nature contraignirent les habitans de la Germanie à une émigration ; mais que quelques-uns demeurèrent, survécurent au désastre général, et transmirent ainsi quelques traditions aux Germains nouveaux. Cependant, on ne voit dans l'ancienne Germanie qu'une civilisation dans l'enfance, et rien de ces grandes lumières qui feraient présumer que, dans les tems antérieurs, il existait un autre état de choses. Nous ne pouvons suivre M. Schreiber dans le cours de ses descriptions; mais nous recommanderons surtout aux lecteurs le chapitre de la mythologie du Nord, et le vieux chant de la descente d'Odin aux Enfers, qui nous a paru avoir un caractère particulier.

152. — *Erweis das die Valachen nicht rœmischer Abkunft sind.* — Preuve que les Valaques ne sont pas d'origine romaine, et que leur langage, mêlé d'italien et de slavon, ne saurait établir cette origine; par M. le conseiller de ***. Hall, 1823. In-12.

Il est, à l'orient de l'Europe, une langue qui s'est répandue, non par la force, non par le savoir, non par le mérite littéraire, mais qui paraît être le produit de la nonchalance et de la paresse; c'est celle qu'en Hongrie et en Transylvanie on appelle le *valaque*. Les Valaques la nomment *rumunyaszka*, et se donnent à eux-mêmes le nom de *Rumuny*. Quelques auteurs sont partis de là pour fonder une origine romaine sur la consonnance des noms, et Sultzer même, auteur estimable qui a écrit sur les Daces, n'a pas osé prononcer franchement que les Valaques sont de race entièrement slave. — Notre auteur montre ici que le mot slavon *Vlah*, que les Russes prononcent *Voloschin*, et qui implique le sens de migration, est plutôt un sobriquet appliqué à quelques races slaves, que le nom d'une nation. Les Hongrois prononcent *Ula*. Ce ne fut qu'au commencement du XVIe siècle qu'Elzévir commença à distinguer le *v* de l'*u*. On confondait auparavant, dans la prononciation, *Vladislas* et *Uladislas*. Les Hongrois mêlent de plus l'*u* et l'*o*, et disent souvent *ola* pour *ula*. Un des passages sur lesquels on se fonde pour donner aux Valaques une origine romaine, est celui où Dufresne fait dire au pape Pie II qu'une colonie romaine, conduite par Flaccus, a communiqué au pays le nom de *Flaccia*, qui, par corruption, est devenu avec le tems *Valachia*. L'auteur de l'écrit que nous annonçons pense, au contraire, que ce n'est pas un Romain de la famille des Flaccus qu'il faut voir ici; mais un homme du pays, *natione Flaccus*, *Vlaque*, *Valaque*. Nicétas dit : *Qui olim Mysi nunc Blachi nomi-*

nantur : fort de ce passage, notre auteur montre que les Bulgares et les Pacinates se sont aussi appelés Valaques, mais non les Romains établis en colonie. Ceux-ci, selon lui, furent toujours en guerre avec les Valaques. Après avoir ainsi réfuté l'opinion reçue, il prouve que ce n'est qu'en Hongrie et en Transylvanie que le nom de *Valaques* est restreint a ceux qui parlent le slavon mêlé d'italien, tandis que, partout ailleurs, il a un sens beaucoup plus étendu, et comprend même huit peuples slaves. Il démontre tout aussi victorieusement que le mot *Rumuny* n'a rien de commun avec les Romains. *P.* GOLBÉRY.

153.—*Ulrich von Hutten, etc.*—Ulrich de Hutten ; sa vie, son caractère et ses écrits; par *C.-J.* WAGENSEIL. Nuremberg, 1823; Campe. 1 vol. in-8°.

Parmi les hommes illustres qui brillèrent aux xve et xvie siècles, et qui dirigèrent en Allemagne le grand mouvement de la réformation, on distingue Ulrich de Hutten. Ses lumières, ses talens, son zèle pour la cause qu'il avait embrassée, son mépris des persécutions, le rendent digne de prendre place à côté des Luther et des Zwingli. D'ailleurs, sa vie, quoique courte (il ne vécut que 35 ans), fut riche en faits intéressans. Il méritait donc l'attention des biographes. Plusieurs avaient déjà écrit son histoire; mais M. Wagenseil, qui a consacré près de 45 années à des recherches sur les écrits de ce célèbre réformateur, paraît avoir surpassé ses devanciers. On connaissait de lui déjà deux Essais sur Hutten, publiés dans divers recueils, et un premier volume d'une collection des œuvres de cet écrivain, collection qui, n'obtenant point de succès, ne fut point continuée, mais dont un autre littérateur, M. Münch, annonce aujourd'hui une nouvelle édition. Le volume que nous avons sous les yeux, et qui est le résultat de longues et laborieuses études, mérite des éloges. On peut cependant reprocher à son auteur une prédilection trop prononcée et trop aveugle en faveur du grand homme dont il entreprend de retracer la vie : l'enthousiasme même doit avoir ses bornes dans les convenances sociales et littéraires. A. J.

154.—Φωτιου τοῦ πατριαρχου Λεξεων συναγωγη.—Lexicon de Photius. Leipzig, 1823. In-8°, divisé en deux parties.

Photius était, sans contredit, l'homme le plus savant du ixe siècle; il joignait à cet avantage ceux d'une illustre naissance, et d'une grande richesse. Photius se voua aux sciences par un ardent amour de l'étude; il était infatigable dans ses travaux : la poésie, l'eloquence, la philosophie, la médecine même, lui aplanirent ensuite le chemin des premières dignités de l'empire et de l'église. Il fut chef de la

garde, premier secrétaire intime, et premier sénateur de Constantinople. On le chargea d'une ambassade en Assyrie; et, en 857 ou en 858, lorsque le patriarche Ignace eut été déposé, le patriarchat de Constantinople lui fut conféré. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il accepta, prévoyant sans doute les différends qu'il allait soutenir contre le pape; différends qui amenèrent bientôt la séparation des deux églises. L'empereur Basile, auquel Photius ne craignit point de reprocher la mort de l'empereur Michel, son prédécesseur, s'en vengea en le privant de sa dignité, que cependant on lui rendit; mais Léon-le-Sage, que Photius avait élevé, le relégua, sous un vain prétexte, dans un couvent d'Arménie, où il mourut en 890 ou 891. Photius avait une bibliothèque de 12,000 volumes; ce qui est extraordinaire pour le tems où il vivait. Les écrits qu'il nous a laissés sont : 1° un Glossaire ou Lexique; c'est le livre que nous annonçons : cet ouvrage peut servir à la rectification de Suidas, et sera par conséquent d'une grande utilité pour l'étude du grec; 2° une collection précieuse d'extraits de différens ouvrages, intitulée Μυριοβιβλον ou απογραφη : on y lit des morceaux de plus de 270 ouvrages, dont le plus grand nombre aujourd'hui nous a été enlevé par l'injure du tems. Ce travail est d'autant plus précieux, qu'il contient des notices sur les auteurs eux-mêmes. Il paraît que, dans la rédaction de ce recueil littéraire, Photius ne suivait que l'ordre de ses lectures, et ne s'attachait à aucune méthode. On y voit une histoire d'amour au milieu de traités de théologie, une production d'un auteur dont il a déjà parlé, et qui se retrouve au milieu d'autres auteurs : tout cela lui importe peu. Photius a fort négligé les poëtes dans ses extraits. 3° En 1651, on a imprimé des *Lettres* de Photius, qui toutes ont pour objet le dogme ou les affaires ecclésiastiques, et qui, par conséquent, sont aujourd'hui d'un médiocre intérêt. On a aussi de Photius le *Nomocanon*, recueil qui comprend tous les canons reconnus dans l'Église jusqu'au 7e concile écuménique. Le manuscrit connu sous le nom de *Codex Galeanus*, comparé avec celui de Porson, telle est l'édition du Lexique qui vient de paraître.

155. — *Euripidis Bacchæ.* — Les Bacchantes d'Euripide; par *G.* Hermann. Leipzig, 1823. Petit in-8°.

C'est l'une des tragédies les moins appréciées par les gens du monde. L'illustre élève d'Euripide parmi les modernes, Racine, l'a laissée dans l'obscurité; et ceux qui ne connaissent des Grecs que ce qui leur apparaît sur la scène française, ne l'ont jamais lue. Les Bacchantes cependant ne méritent pas ce dédain. Sans doute, le sujet

de la pièce est purement mythologique; sans doute aussi, Penthée mis à mort par les femmes vouées au culte de Bacchus serait sans aucun intérêt pour le spectateur. Mais il ne faut pas tout juger avec les idées d'une seule société, d'un seul siècle : l'esprit humain, pour acquérir cette force dont il est capable, doit savoir traverser les âges et les distances. La fatalité religieuse, chez les Grecs, occupait à elle seule une grande partie du théâtre, et produisait un effet aussi grand que celui que l'action opère aujourd'hui. On trouve, dans les détails de ces scènes religieuses, des beautés d'un ordre supérieur. Nous devons nous borner ici à faire connaître qu'une nouvelle édition des *Bacchantes* vient d'être publiée, et que l'éditeur, M. Hermann, a pris soin de l'enrichir de tout ce que l'érudition pouvait y répandre de clarté. Il y a bien peu de tems que la même tragédie avait été imprimée par les soins de M. Emsley : le texte avait reçu de ce savant des améliorations remarquables. M. Hermann le reconnaît, et commence par s'excuser modestement, et par rendre hommage à la juste réputation de M. Emsley. Il ne veut pas, dit-il, que son édition remplace celle de son prédécesseur; elle devra lui servir de supplément. C'est principalement du texte, et fort peu de l'interprétation, que s'est occupé M. Hermann; il avoue même qu'il s'est un peu abandonné aux conjectures. La préface contient une savante dissertation sur l'emploi de l'augment. Nous désirons que quelques-uns de nos lecteurs en prennent connaissance dans l'ouvrage même, ne pouvant ni ne voulant effrayer les autres de ce vaste appareil d'érudition.

156. — Αισχυλου Αγαμεμνων. — Agamemnon, tragédie d'Eschyle, revue d'après les manuscrits, enrichie de notes et d'un Glossaire; par *C.-S.* Blomfield. Leipzig, 1823. In-8°.

Nous devons à M. Blomfield plusieurs éditions de tragédies isolées d'Euripide; il a déjà donné le *Prométhée*, il y a plus de deux ans; et, en 1823, il a fait paraître *les Sept Chefs contre Thèbes*, *les Perses*, et l'*Agamemnon*. Cette dernière pièce se présente avec de longs commentaires philologiques, et l'auteur en donne la raison : outre que c'est l'une des plus longues tragédies d'Eschyle, il y avait beaucoup d'endroits obscurs, douteux, dénaturés, qu'il convenait d'éclaircir ou de restituer. Les manuscrits de l'*Agamemnon* sont rares, et par conséquent les érudits ont donné cours à leurs conjectures. La préface contient, en très-peu de pages, un précis historique des éditions principales et de leurs différens caractères. Les premières offraient à peine quelques fragmens : pour en juger, il suffira de savoir qu'après

le vers 301, il en manquait plus de sept cents. Petrus Victorius fut le premier qui remplit cette lacune, et qui sépara l'*Agamemnon* d'avec *les Coëphores*, avec lesquelles le premier était d'abord confondu. Un manuscrit très-ancien, qui contenait Sophocle, Eschyle, Apollonius, présentait les tragédies dans l'ordre des faits. *Agamemnon* se trouvait donc naturellement placé avant *les Coëphores*. Quelques pages de ce manuscrit ayant péri, on fut privé et de la fin de l'*Agamemnon* et du commencement des *Coëphores*. Victorius retrouva ce qui manquait du premier de ces ouvrages dans un autre manuscrit, et le confronta avec celui que possédait à Rome Alexandre Farnèse; ensuite, il donna sa copie ainsi collationnée à Henri Étienne, et y joignit son manuscrit, qui, à ce qu'il paraît, était aussi ancien que celui que l'on conserve aujourd'hui à la bibliothèque de Florence. Cette bibliothèque en a encore un qui contient *Prométhée*, *les Sept Chefs*, *les Perses*, *Agamemnon* et *les Euménides*, avec des gloses interlinéaires et des scolies marginales. On avait répandu le bruit que le premier de ces précieux monumens avait disparu pendant les dernières guerres; mais M. de Furia a bien voulu rassurer l'auteur sur cette perte; et quant au second manuscrit, MM. Bencini et Poggi, sous-bibliothécaires de Florence, l'ont collationné pour lui. M. Blomfield donne, à la fin de sa préface, une assez grande quantité de variantes. Ce ne sont point là les seuls secours dont il ait usé; il a obtenu de M. Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc, à Venise, la collation d'un manuscrit du XIIIe siècle; il s'est beaucoup servi des notes de Casaubon et de Stanley. Cherchant en ceci à rendre à chacun d'eux ce qui lui appartient, il a voulu rétablir Casaubon dans les honneurs qui lui sont dus, et prouver que Stanley lui a fait plus d'un larcin. M. Blomfield s'appuie ici de l'autorité respectable de M. Boissonnade, pour fixer l'époque où fut écrit le travail dont Stanley a sans doute fait son profit. Il serait curieux de suivre M. Blomfield dans ce qu'il dit sur l'essence d'unité de tems dans *Agamemnon*, et sur l'essence d'unité de lieu dans *les Euménides*. Il regrette ne n'avoir pu prendre une exacte connaissance de la traduction en vers allemands de M. de Humboldt. Mais il est Anglais, et sait peu d'allemand. Le texte de la tragédie contient 126 pages chargées de notes; vient ensuite un Glossaire rangé par ordre de vers; puis, un morceau intitulé *Review of Blomfield's Agamemnon*: ce morceau est tiré de l'excellent recueil intitulé *Quarterly Review*. Enfin, on trouve des variantes du manuscrit Farnèse, et un index

alphabétique du Glossaire. C'est, en général, un très-beau travail, et les philologues s'empresseront d'en enrichir leurs collections.

157. — *Don Carlos, Infant von Spanien.* — Don Carlos, infant d'Espagne; par *Frédéric*, baron DE LA MOTTE-FOUQUÉ. Dantzig, 1823.

Don Carlos semblait la propriété exclusive de Schiller, dont le génie s'était approprié ce sujet de manière à en défendre l'approche à tout autre. Il l'a traité avec une puissance d'imagination, et une richesse d'invention qu'il n'a jamais dépassées lui-même : il y a porté l'art à une grande perfection, et l'on est toujours frappé de la beauté d'un grand nombre de scènes, parmi lesquelles nous citerons surtout celle de Philippe avec le Grand-Inquisiteur. Comment donc se fait-il qu'un auteur ait osé reproduire un nouveau don Carlos? Deux choses nous font penser que M. de La Motte-Fouqué a compris tout ce que sa position avait d'embarrassant; la première, c'est la dédicace faite de sa tragédie à la mémoire de Schiller; la seconde, c'est qu'il ne la donne point au théâtre, où elle pourrait rencontrer plus d'un obstacle. Le nouvel auteur a pris aussi pour mobile l'amour de don Carlos pour Élisabeth; mais il reprend les choses de plus haut, et remonte à l'époque où Philippe résolut de priver son fils de sa fiancée. M. de La Motte-Fouqué s'est plus attaché à l'histoire que ne l'avait fait Schiller; son don Carlos est un malheureux que les passions agitent jusqu'au délire : il a donné aussi une physionomie différente aux autres personnages de sa pièce, et surtout au roi. De plus, il a sacrifié toutes les ressources que Schiller devait à la politique. Ni le marquis de Posa, ni la princesse d'Eboli, ne figurent dans sa tragédie; ce qui fait perdre au sujet une grande partie de son élévation. M. de La Motte-Fouqué a cependant déployé beaucoup de talent pour les situations, qu'il a souvent rendues tragiques; mais, trop souvent, ses personnages pensent tout haut, je veux dire par-là que trop souvent ils rendent compte au public de tout ce qui se passe en eux-mêmes, et prolongent ainsi la pièce aux dépens de l'intérêt, que d'ailleurs elle est faite pour exciter. P. GOLBÉRY.

SUISSE.

158. — *Histoire de la lutte et de la destruction des républiques démocratiques de Schwytz, Uri et Unterwalden;* par *Henri* ZSCHOKKE; traduite de l'allemand par A. P. (*Adolphe* PICTET). Genève, 1823; J.-J. Paschoud : Paris, le même. 1 vol. in-8° de x et 346 pages; prix 4 fr.

Peu d'époques de l'histoire de la Suisse présentent à la fois autant d'intérêt et une aussi solide instruction que celle qui est retracée dans l'ouvrage que nous annonçons. Les écrits de M. *Zschokke* jouissent, en général, d'une réputation distinguée, soit à cause de leur mérite réel, soit aussi à raison de leur tendance à développer et à fortifier le patriotisme des Suisses. L'apparition de ce livre est donc une bonne fortune pour eux dans les circonstances présentes, où ils voient se renouveler sans cesse les attaques perfides d'ennemis cachés. Qu'ils méditent les sévères leçons de l'histoire ; et les pages désastreuses de nos annales, qui mettent au jour les conséquences fatales du défaut d'union entre les confédérés, leur montreront que le salut de la patrie ne peut se trouver que dans une résolution ferme et unanime de repousser toute influence étrangère, et de maintenir par la force l'intégrité de son territoire. — L'ouvrage dont nous nous occupons a été composé sur les documens originaux et d'après les récits de témoins oculaires. Un séjour prolongé dans les Waldstetten, où le directoire helvétique l'avait envoyé, en 1799, en qualité de commissaire du gouvernement, et les relations d'amitié qu'il avait formées, long-tems avant la révolution, avec quelques uns des hommes les plus respectables des petits cantons, ont mis notre auteur à portée de traiter avec détail et connaissance de cause cette partie de l'histoire de la révolution suisse. Traduit, dès sa publication, par *J.-B. Briatte*, cet ouvrage manquait, depuis long-tems, dans le commerce. M. *Pictet* est venu remplir le vœu des amis de l'histoire nationale à même de comparer la version à l'original, en nous donnant une nouvelle traduction non mutilée, et purgée des erreurs grossières qui fourmillaient dans la première. Nous ne prétendons pas dire cependant que son travail soit sans défauts ; on peut en juger par les observations suivantes. Le mot de *March* ou *Mark* n'est pas seulement un nom de pays, il signifie aussi *limite*, et c'est même là son acception primitive. Ainsi, il ne faut pas dire : « Sur cette dernière hauteur se trouvait la borne *du district de la Marche;* les cantons de Zurich et Schwytz se touchaient ensuite jusqu'au lac de Zurich. » (P. 4.) L'original porte mot à mot : « Sur cette dernière hauteur, une borne *marquait la limite des trois cantons :* de là, en descendant jusqu'au lac de Zurich, les cantons de Schwytz et de Zurich continuaient de se toucher (1). »

---

(1) Texte : *Auf der letztgenannten Anhöhe zeigte ein Gränzstein der drei Orte March; denn von hier an bis zum Zürichsee hinab, berührten sich wieder die Gebiete von Zürich und Schwytz.* (P. C. de l'original.)

Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour reconnaître l'exactitude de cette dernière traduction, et pour s'assurer qu'il n'est nullement question, dans ce passage, du pays de la Marche, situé beaucoup plus à l'est. — « On trouvait plus d'instruction dans les familles riches que dans celles de la moyenne classe ; *car* l'éducation publique publique était partout extrêmement négligée. » (P. 92 à 93.) Est-il logique de dire que l'éducation était très-négligée, parce qu'il y avait plus d'instruction dans les familles riches ? — « Il y avait dans le chef-lieu un collége où l'on apprenait le latin, mais *il* n'enseignait pas autre chose. » (P. 93.) On enseigne *dans* un collége, mais un collége *n'enseigne pas*. — Le titre de *chancelier*, employé par le nouveau traducteur, p. 136, ne répond pas au mot *Landesseckelmeister*, qui signifie *trésorier du pays*. — En voilà bien assez pour montrer que, si toutes les erreurs dont nous avons parlé ne peuvent être rejetées sur l'imprimeur, elles ont du moins peu d'importance en général. Ajoutons qu'en revanche nous devons à M. *Pictet* la rectification d'une foule de méprises qui détruisent le sens dans la traduction de Briatte. — On regrette de ne pas trouver jointe à la nouvelle traduction *la carte du théâtre de la guerre* qui accompagnait l'ouvrage allemand ; elle est très-utile pour l'intelligence de la narration, aucune autre carte ne présentant, pour un espace aussi rétréci, des détails qui puissent la suppléer. Le *portrait d'Aloys Reding*, le héros de cette guerre, ornait aussi l'ouvrage original, qui se terminait par *la liste nominative des morts et des blessés :* rien de tout cela ne se retrouve dans les deux traductions dont nous avons parlé. Si, comme nous n'en doutons point, le travail de M. Pictet obtient le succès qu'il mérite, une seconde édition sera bientôt nécessaire, et alors il pourra l'enrichir de ce qui manque à la première. Il eût assurément bien mérité des lecteurs, s'il eût fait précéder chaque chapitre d'un sommaire, ou s'il eût seulement ajouté une table du contenu des chapitres. Espérons que, lorsqu'il fera réimprimer son ouvrage, il ne négligera pas cette importante addition, qui ajoutera à l'utilité de cet écrit, en facilitant les recherches.

159. — *Éléonore de Cressy, par* Mlle Agier-Prévost, avec cette épigraphe : « *Sur le point de jouir, tout s'enfuit de nos mains.* » La Fontaine, fable 252. Genève, 1823; J.-J. Paschoud : Paris, le même, rue de Seine, n° 48. 2 vol. in-12 ; prix, 2 fr. 50 c.

Quoiqu'on trouve dans ce petit ouvrage du naturel, de la sensibilité, des détails agréables, des observations fines et délicates, peut-être devra-t-il moins son succès aux avantages que nous venons

de signaler, qu'aux rapports de l'auteur avec un personnage célèbre dont la cendre n'est pas encore refroidie. — Mlle *Agier-Prévost*, habitant Lyon, eut occasion de voir Bonaparte, alors âgé de dix-neuf ans, et sous-lieutenant d'artillerie. L'éloignement qu'il montrait pour tous les plaisirs de son âge, son extrême réserve dans la société, son application constante à l'étude, excitèrent chez Mlle *Agier* le désir de le connaître davantage : une relation suivie s'établit entre eux, et Bonaparte, après son départ, correspondit encore avec celle qu'il avait pris l'habitude d'appeler *sa bonne maman*. Il ne l'oublia pas dans sa prospérité : traversant la Suisse en 1797, il lui rendit visite à Nyon; une seconde entrevue eut lieu à son passage à Chambéry, après la bataille de Marengo. — Différentes circonstances ayant privé Mlle *Agier* de l'honnête médiocrité qui suffisait à ses vœux, on lui conseilla de recourir à son ancien ami, parvenu à l'apogée des grandeurs humaines; mais cette démarche répugnait à son âme délicate et fière, et ce fut à son insu qu'une de ses amies lui obtint une pension de 6,000 francs. — En voilà bien assez sur l'auteur, revenons à son ouvrage. Nous aurions quelques observations à faire sur le style de Mlle *Agier;* mais, comme elle ne pourrait en profiter, puisque ce roman n'est publié qu'après sa mort, nous les supprimerons. Nous aurions aussi désiré qu'elle n'eût pas multiplié aussi inutilement le nombre des chapitres : non seulement il en est plusieurs qui se composent uniquement de trois ou quatre pages, mais on en trouve même deux (chapitres III et VIII) qui n'ont, le premier, qu'une page, et le second, qu'une page et demie. Avec un format aussi petit et des caractères aussi gros, l'inconvénient est encore plus sensible, puisque ce mode de division, sans cesse répété, en coupant le récit, fatigue l'attention plutôt qu'il ne la soulage. — Au reste, toutes ces observations n'empêcheront pas qu'on ne lise avec plaisir ce petit roman; mais nous pensons que le premier volume sera plus généralement goûté. E.

ITALIE.

160. — *Secundus Joannes Berutti, Astensis, philosophiæ et medicinæ doctor, etc.* — Thèse soutenue, au mois de décembre 1823, à l'Athénée royal de Turin, par M. Berutti, d'Asti, docteur en philosophie et en médecine. Turin, 1823; imprimerie de la veuve Pomba. In-8° de 4 feuilles.

Quand même on ne saurait point que l'enseignement de la médecine dans les écoles de Turin est un des plus complets et des mieux

dirigés qu'il y ait en Europe, cette thèse suffirait pour le prouver. Elle nous montre un jeune physicien parfaitement au niveau de la science dont il a suivi tous les progrès, un médecin non moins instruit sur toutes les parties de l'art si difficile auquel il s'est voué. Sur la physique, M. *Berutti* avait choisi la lumière pour le sujet de sa dissertation; on trouve avec satisfaction, dans son opuscule, une exposition très-claire de la théorie moderne de la polarisation de la lumière, et des réflexions justes et sages sur la manière dont nous jugeons les objets extérieurs, au moyen du sens de la vue. Le médecin vient après le physicien : on trouve ici trois thèses, l'une de pathologie générale, l'autre de matière médicale, et la troisième de médecine théorique et pratique sur les *inflammations*. F.

161. — *Notizie sopra l'origine e l'uso dell' anello pescatorio, etc.* — Notices sur l'origine et l'usage de l'anneau de pêcheur, et des autres anneaux ecclésiastiques, etc., recueillies par *Francesco* CANCELLIERI. Rome, 1823. In-8° de 88 pages.

162. — *Notizie istoriche delle stagioni e de' siti diversi, etc.* — Notices historiques sur les saisons, et les lieux divers où l'on a tenu le conclave dans la ville de Rome; par le même auteur. Rome, 1823. In-8° de 213 pages.

On reconnaît, dans ces deux opuscules, la même érudition et le même esprit de recherche qui caractérise les autres ouvrages du même auteur. On sait que, lorsque M. Cancellieri s'occupe d'une investigation quelconque, il ne quitte point son sujet avant de l'avoir entièrement épuisé. On trouve au ve chapitre du premier opuscule, l'histoire fort curieuse du mariage des évêques de Pistoja avec les abbesses du monastère de Saint-Pierre-Majeur, de la même ville. Parmi les circonstances singulières de cette cérémonie, on remarquait un lit dans l'église, où l'évêque, assis, recevait à sa gauche l'abbesse, son épouse, à qui il donnait un anneau précieux et le bâton pastoral; et l'abbesse, en retour, lui faisait don de ce lit richement garni. Cette bizarre cérémonie a duré jusqu'au tems de Grégoire XIII, qui l'abolit. Les recherches faites dans le second opuscule semblent prouver plus spécialement qu'aucune maladie ne s'étant développée dans tous les conclaves, même lorsqu'ils ont eu lieu dans l'été, l'air de Rome n'est pas aussi malsain qu'on l'a souvent pensé.

163. — * *L'Editto universale, etc.* — L'Edit universel; par l'avocat *Giuseppe* LIVERZIANI. Tome Ier. Rome, 1823; Francesco Bourlié.

L'auteur veut d'abord démontrer, ce dont on conviendra volontiers, que la législation civile et criminelle est ordinairement réglée

par le caprice et le hasard, et que les lois et leurs formes non-seulement ont beaucoup varié depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours, mais que la plupart se trouvent maintenant en contradiction les unes avec les autres. Il soutient que, malgré la plus grande différence de culte, de civilisation, de gouvernement, de climats, les lois criminelles et civiles ne peuvent exiger une aussi grande divergence. Il croit que la justice, ainsi que la vérité, doit être une et partout la même; mais il semble oublier les rapports des choses qui varient selon la nature des circonstances, et dont la justice ne peut pas toujours faire abstraction. Sentant la nécessité de prévenir les délits, l'auteur exhorte à civiliser les hommes, à les arracher à la misère qui les accable, et à leur faire droit dans toutes les occasions. Il s'arrête particulièrement sur la manière d'administrer la justice, et sur les formes que l'on devrait observer dans les procès criminels. Il professe partout le plus grand respect pour l'innocent, pour la liberté, pour les droits de l'homme et du citoyen; et il établit des canons ou des règles fondamentales propres à les défendre contre toute surprise. Il ne se laisse pas induire en erreur, par l'autorité des grands noms; il combat Filangieri et d'autres publicistes du même rang, lorsque leurs doctrines lui semblent peu fondées; la raison seule le guide et inspire ses opinions. F. S.

164. — *Della Storia della Persia.* — Histoire de Perse; par sir *George* Malcolm, traduite par *David* Bertolotti. Milan, 1823. In-18; prix 2 l. le volume.

Personne n'était plus à portée que sir G. Malcolm de nous donner une bonne histoire de Perse : un long séjour dans ce pays, en qualité d'ambassadeur, sa résidence dans l'Inde, et sa connaissance approfondie de la langue du pays, lui avaient permis de réunir une grande quantité de matériaux, et de renseignemens qui lui ont été très-utiles pour son ouvrage, dans lequel il n'a envisagé l'histoire de Perse que selon les Orientaux, comme le savant Mouradgea d'Ohsson l'avait déja fait avant lui. Il a souvent, pour les premières dynasties, mis à contribution le fameux *Chah Nameh*, de Ferdousi; pour les autres, il a trouvé sa tâche presque faite dans l'historien Mirkhond; enfin, pour les événemens plus récens, il a eu recours à des sources qu'on regrette de lui voir désigner simplement sous la dénomination de *Manuscrits persans;* et, ce qui est encore plus précieux, à des témoins oculaires. Avant la publication de l'ouvrage de sir George Malcolm, les derniers événemens qui ont eu lieu en Perse étaient fort peu connus, et cette partie, comme presque tout l'ouvrage, offre

le plus vif intérêt. M. B. a traduit en français (Pillet, 4 vol. in-8°) l'histoire du général Malcolm, accompagnée de notes de M. Langlès. La traduction italienne que nous annonçons n'est pas encore entièrement terminée : elle paraît par livraisons. Nous ne doutons pas que ce livre si curieux ne reçoive au delà des Alpes le même accueil qu'il a reçu en France et en Angleterre. E. GAUTTIER.

165. — *De Vitâ Dominici Coppolæ, archiepiscopi Myrensium, etc., Commentarium.* Rome, 1823. In-8°.

Le prélat Joachim Tosi, très-connu par ses écrits en langue latine, est l'auteur du Commentaire que nous annonçons. Il nous apprend que Domenico Coppola, né à Naples d'une famille noble, vers le milieu du siècle dernier, après avoir fait ses premières études, entra dans l'ordre ecclésiastique, et occupa plusieurs emplois honorables, sous le pontificat de Pie VI et de son successeur. Il se distingua par son attachement à ses patrons et à son ministère, et jamais il n'abandonna les lettres et les études qu'il affectionnait. On le vit prendre part aux travaux de toutes les académies sacrées et profanes, surtout de celle des *Occulti*, qui se réunissaient chez le prince D. Balthasar Odescalchi, duc de Ceri, à qui nous devons les *Mémoires* des *Lincei* et du prince Cesi, leur fondateur. On espérait le voir assis parmi les cardinaux les plus savans, lorsqu'il fut surpris par la mort, le 13 décembre 1818, à l'âge de 57 ans.

166. — *Elogio dell', etc.* — Éloge de l'abbé *Luigi* LANZI; par l'abbé *G.-B.* ZANNONI, antiquaire et conservateur de la galerie I. et R. de Florence. Florence, 1824; Attilio Tofani. In-8°.

Luigi Lanzi avait été jésuite, mais dans un tems où le goût des lettres et des beaux-arts n'était pas étranger à la société de Jésus. Il se distingua tellement dans divers genres de littérature, qu'il commanda la plus haute estime pour ses connaissances et pour ses ouvrages même, au milieu des désastres et de la chute de son ordre. On le regarda comme le père de la langue et des antiquités étrusques; il traduisit les *Travaux et les Journées* d'Hésiode, la Bucolique de Théocrite, et les poésies de Catulle; mais l'ouvrage vraiment classique qui lui fit le plus d'honneur, par la variété de ses connaissances et par l'exactitude de ses notices, est son *Histoire de la Peinture.* Quelles que soient ses imperfections, il a placé son auteur, comme antiquaire et savant, entre les célèbres Visconti et Marini. Après sa mort, arrivée en 1810, le chevalier Onofrio Boni, de Cortone, publia, à Florence, un *Éloge* historique de cet auteur, éloge un peu trop diffus peut-être. M. J.-B. Zannoni, élève et ami, ainsi

que M. Boni, de l'abbé Lanzi, vient d'en publier un nouveau très-concis. Il y considère son maître comme homme de lettres, comme citoyen et comme ecclésiastique. La France, en publiant la traduction de son *Histoire de la Peinture* (voyez *ci-dessus*, page 214), a prouvé que l'on regarde cet ouvrage comme appartenant à toutes les nations qui savent apprécier les beaux-arts.

167. — *Versi in morte, etc.* — Vers sur la mort du comte Giulio Perticari, récités dans l'académie des *Felsinei*, etc. Bologne, 1823; Romano Turchi Battara. In-8°.

Giulio Perticari, et les auteurs qui lui ont rendu cet hommage, et plus encore le mérite de leurs vers, exige que nous en fassions ici une mention honorable. Ces auteurs sont le marquis Maximilien Angelelli, traducteur de Sophocle, et les comtes François Benedetti, Jean Marchetti et Charles Pepoli. Chacun a une manière propre à lui; mais tous semblent s'étudier à suivre les principes du modèle qu'ils ont entrepris d'imiter et de célébrer. On doit regarder ces éloges, que les Italiens ne cessent de prodiguer à la mémoire de Perticari, comme l'indice le plus sûr de la révolution littéraire qui s'est faite en Italie.

168. — *Francesca da Rimini, etc.* — Françoise de Rimini, tragédie de *Luigi* Bellacchi. Sienne, 1824; Onorato Porri. In-8°.

Encouragés peut-être par le crédit que le Dante a donné à ce personnage de son poëme, plusieurs Italiens ont entrepris de bâtir une tragédie sur le même événement. On pourrait douter qu'il en résultât une tragédie véritable, et qu'il fût possible de lui donner un intérêt politique. Cependant Ulivo Bucchi, le premier, publia une pièce sur ce sujet, à Pise, en 1814. Le même sujet fut encore mieux traité ensuite par Silvio Pellico, qui, après s'être ouvert une assez belle carrière dans la tragédie, se vit destiné à terminer ses jours dans une prison perpétuelle. Sa pièce fut publiée à Milan, en 1818. On assure que d'autres auteurs ont fait en même tems le même essai. Je connais un de mes amis qui en a fait aussi un, mais qui n'ose l'achever. Le plan nous semble régulier, simple, et susceptible de beaucoup d'effet sans beaucoup de moyens : mais ce n'est pas assez pour assurer son succès. La pièce de Luigi Bellacchi, que nous venons d'annoncer, n'est pas supérieure aux autres. Enfin, de toutes les pièces jusqu'ici publiées sur le même sujet, aucune n'a encore atteint le but. Est-ce la faute des auteurs, ou n'est-ce pas plutôt la faute du sujet, qui, après avoir fourni au Dante un de ses plus beaux épisodes, ne se prête pas au plan d'une bonne tragédie ?

169. — *Antologia, etc.* — Anthologie, journal de sciences, lettres et arts, etc. Florence, 1823 et 1824; G. P. Vieusseux. 1 cahier in-8° chaque mois.

Les auteurs de ce journal, cherchant à l'améliorer de plus en plus, se proposent de donner, chaque mois, deux bulletins, l'un scientifique et l'autre littéraire, pour faire connaître les progrès réels et successifs des sciences et des arts dans l'Europe civilisée, et spécialement dans l'Italie. Les collaborateurs qui se distinguent le plus dans cette partie, sont le professeur Gazzeri et le marquis Ridolfi. Quoique ce travail soit fait avec beaucoup de rapidité, il est cependant assez exact. On y trouve tout ce qui concerne la météorologie, la physique et la chimie, la minéralogie et la géologie, l'agriculture, les arts industriels et les inventions utiles, la géographie et les voyages scientifiques. Le même journal (N° XXXV) contient un article intéressant, intitulé : *Les Grecs et les Turcs.* L'auteur, qui probablement est un Grec, a beaucoup voyagé dans la Grèce, et semble avoir recueilli des particularités que d'autres voyageurs n'ont pu ni connaître ni apprécier. Il compare, sous plusieurs rapports politiques et religieux, ces deux nations, l'une dont l'état est absolument despotique et théocratique, l'autre dont le long esclavage ne lui a rien fait perdre des souvenirs de sa première dignité. La même oppression, exercée sur tous les Grecs, semble avoir fait disparaître ces divisions qui faisaient de l'ancienne Grèce autant de peuples plus ou moins différens. Il prétend que M. Pouqueville se trompe, en conjecturant que le peuple connu des Grecs modernes, sous le nom de *Vallaks*, est originaire des Abruziens modernes. Le nom de *Romuno* ou Romain qu'ils conservent, la vie nomade qu'ils exercent, et surtout le génie de leur langue, font croire à notre critique qu'ils dérivent des Walaques qui habitent la Walachie au delà du Danube. (Voy. *ci-dessus*, p. 392, l'opinion émise à ce sujet par un critique allemand.) Une autre remarque plus importante, c'est que, depuis que les Turcs commencèrent à envahir successivement les provinces de l'empire grec-romain, la plupart des peuples vaincus, tels que ceux de l'Épire, de l'Acarnanie, de l'Étolie, etc., se soumirent à la loi du vainqueur volontairement et moyennant certaines conditions, comme de se gouverner par eux-mêmes, d'être armés, d'exercer librement leur culte, etc. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux ont pu conserver plus ou moins de leur première indépendance. Il est à désirer que l'auteur de cet article continue à communiquer ses remarques au public.

F. Salfi.

ESPAGNE.

170. — *Cartilla para hacer vino y vinagre.* — L'Art de fabriquer le vin et le vinaigre; par D. Fermin Salas. Valladolid, 1824; Roldan. In-8°; prix 6 reis.

171. — *Filosofia politica.* — Philosophie politique, par Bourbon Leblanc. Madrid, 1824; Rodriguez. 1 vol. petit in-4°; prix 10 rs.

172. — *Oracion de Demostenes, etc.* — Harangue de Démosthènes pour la Couronne, traduite pour la première fois du grec en espagnol, et accompagnée de notes. Madrid, 1824; Hurtado. Prix 8 rs.

173. — *Cornelia Bororquia.* — Cornelia Bororquia. *Nouvelle édition,* revue, corrigée et augmentée. Madrid, 1822. 1 vol in-18 de 142 pages, avec cette épigraphe : *¡ Guerra sin truega ! servidumbre, muerte este es nuestro deber. Las alianzas, — la amistad de un contrario es un oprobrio. — O yo perezca, ó mi enemigo cayga.* — Guerre sans trêve ! la servitude, la mort, voilà notre devoir. Les alliances, l'amitié d'un ennemi est un opprobre. Il faut que je périsse ou que mon ennemi succombe. Cienfegos, *Comtesse de Castille*, scène 1re.

On voit par cette épigraphe, que nous avons copiée en entier parce qu'elle est tout-à-fait dans le goût espagnol, que ce ne sont pas les sentimens les plus doux qui ont présidé à la composition de cette nouvelle; c'est sans doute parce qu'elle flattait des passions dominantes qu'elle a obtenu, dans l'espace d'une année, plusieurs éditions successives; car nous n'avons rien trouvé de bien remarquable, ni dans l'invention, ni dans le style. L'auteur assure qu'il n'a fait que développer un trait historique rapporté dans le voyage en Espagne de Langle, et dans l'Histoire de l'Inquisition de Limborch et de Marsollier. L'héroïne de cette nouvelle est la fille du marquis de Bororquia, gouverneur de Valence, qui fut, dit-on, brûlée publiquement sur la place de Séville, parce qu'elle avait refusé de condescendre aux infâmes désirs d'un archevêque.

174. — *Virginia, ó la doncella Christiana.* — Virginie, ou la jeune Chrétienne; traduit du français par Mme Cayetana de Aguirra et Rosalen. Madrid, 1824; imprimerie royale. 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage traite des devoirs d'une jeune fille chrétienne qui veut conformer ses actions aux divins préceptes de l'Évangile. Il est dédié à la reine d'Espagne.

E. G.

PAYS-BAS.

175. — *Werkdadige landbouw-konst, etc.* — Traité d'Agriculture pratique flamande; par *J.-L.* Van Ælbroek. Gand, 1823; Snoek-Ducaja et Dujardin. In-8°, 322 pages et 19 planches.

Cet ouvrage, destiné à devenir populaire, est rédigé en forme de dialogues entre un propriétaire et son fermier; ils sont au nombre de six. Le concours ouvert en 1818 par le Bureau d'Agriculture de Londres (*Agricultural Board*) lui a donné naissance. Il est écrit d'un style clair et précis. On voit que l'auteur est né sur la terre classique de la science agronomique. De R—g.

176. — *Remarques sur les nouvelles doctrines médicales, italiennes et françaises;* par M. Van Rotterdam, professeur de médecine à l'université de Gand. Gand, 1823; imprimerie de Houdin. 1re partie. 1 vol. in-8° de 100 pages.

Cet ouvrage a pour objet de réfuter la doctrine médicale de *Thomassini*, sectateur de la doctrine contre-stimulante de *Rasori*, dont il fut le disciple; doctrine qui, pour le dire en passant, est loin d'avoir autant de partisans qu'on voudroit bien lui en attribuer, même en Italie où elle est née et où peu de médecins l'ont adoptée. On peut affirmer qu'elle n'a trouvé aucun crédit dans les pays étrangers. D'après M. *Van Rotterdam,* cette nouvelle théorie italienne est masquée sous le titre de *doctrine médico-physiologique* française. Cependant, nous ferons observer que le système de Thomassini diffère tellement de la médecine physiologique de M. *Broussais*, tant par ses propositions fondamentales que par ses applications thérapeutiques, qu'il n'est pas possible que cette opinion de M. Van Rotterdam puisse trouver des approbateurs parmi les médecins qui savent apprécier sans prévention la doctrine de M. Broussais. L'art de guérir devra toujours beaucoup à ce dernier, ne lui eût-il rendu d'autre service que celui d'éveiller la circonspection des médecins à l'égard du système de Brown. Quant à moi, quoique je ne sois nullement partisan de la théorie médico-physiologique, comme je l'ai prouvé dans plusieurs de mes ouvrages, je ne partage point l'opinion de M. Van Rotterdam. Mais son ouvrage, où il suit la route tracée par l'immortel écrivain des premières épidémies, route qu'il faut considérer comme la véritable, annonce un praticien consommé et un sage observateur, qui réunit à une longue expérience de vastes connaissances médicales; il mérite d'être lu et de fixer l'attention

des jeunes médecins, susceptibles de se laisser trop facilement entraîner par l'enthousiasme en faveur de la nouveauté.

177.— *Specimen therapeuticum de mercurio dulci, ejusque usu in morbis infantum, etc.* — Essai thérapeutique sur le mercure doux et sur son usage dans les maladies des enfans; présenté à la Faculté de médecine de l'université d'Utrecht, par *C.-F.-R.* Ockerse. Utrecht, 1823; imprimerie de J. Altheer. 1 vol in-8° de 86 pages.

Nous avons lu avec plaisir cette dissertation. L'auteur, après avoir parlé des meilleurs ouvrages qui traitent de l'action du mercure doux, et y avoir joint ses remarques, indique les principales maladies des enfans où ce médicament est appliqué; il fait observer avec raison que le mercure doux peut être administré à de très-grandes doses chez les enfans, sans produire aucun signe de salivation, et il s'appuie de plusieurs auteurs qui sont, en cette matière, autant d'autorités irrécusables. Sa dissertation contient un grand nombre de cas intéressans observés dans la pratique, et qui, pour la plupart, appartiennent à deux médecins fort estimables, MM. *H. Van den Bosch*, de Rotterdam, et le professeur *de Fremery*, d'Utrecht. Le premier est auteur d'un mémoire sur la vaccine, et d'un recueil d'observations qui annonce un praticien distingué et un excellent observateur de la nature. de Kirckhoff, D.-M.

178. — *Petite Géographie des Enfans*, ou Leçons familières pour les premiers élémens de la Géographie, appropriés à la méthode d'enseignement simultané, au moyen de tableaux lithographiés. Tournay, 1823; Casterman-Dien. In-8°.

Cet ouvrage paraîtra peu important aux yeux des personnes qui ne sentent point le prix des méthodes d'enseignement. Le citoyen distingué qui n'a pas dédaigné d'écrire celui-ci, s'était pénétré des excellens conseils donnés par M. M.-A. Jullien dans ses ouvrages sur l'éducation; dans l'*Esprit de la méthode de Pestalozzi*, qui contient des vues nouvelles sur l'enseignement de la géographie, et dans un *Rapport sur les livres élémentaires*, imprimé par ordre de la Société d'Éducation de Paris; et il les a mis en pratique. C'est M. *Ch.* Lecocq, un des membres les plus honorables de la dernière législature. Il me pardonnera sans doute d'avoir trahi son incognito.

179. — * *Choro-topographische Kaart, etc.* — Carte choro-topographique des provinces du nord du royaume des Pays-Bas, dressée sur les opérations géodésiques et les observations astronomiques du lieutenant général baron Krayenhoff. Bruxelles, 1823. Prix 70 florins.

Cette belle carte, de la même dimension que celles de Cassini et de Ferrari, contient neuf feuilles, plus un tableau destiné à les réunir. La dernière feuille a paru vers la fin de 1823. Il y avait vingt-cinq ans que l'ouvrage avait été commencé; mais les changemens politiques survenus depuis en avaient retardé l'exécution. En effet, il fallut substituer aux subdivisions adoptées par la république, celles du royaume de Hollande, qui se perdit ensuite dans l'empire français, pour former enfin une moitié du royaume des Pays-Bas. Cette carte fait infiniment d'honneur à l'officier général qui l'a dirigée.

180. — *Levens-berigt, etc.* — Mémoires de *J.-W.* Te Water. Leyde, 1824. In-8°, 400 pages.

M. Te Water, né le 28 octobre 1740, à Zaamslag, dans le pays appelé *Staats-Vlanderen*, se livra au ministère évangélique et à l'enseignement de la jeunesse. Sa vie n'a été qu'une suite de travaux utiles et paisibles. Une pareille carrière n'est pas féconde en événemens, et il est difficile d'intéresser en parlant d'un savant modeste, lorsqu'à peine on se fait lire en s'associant aux grandes catastrophes qui ont renouvelé l'Europe. Cependant, M. Te Water a cru que la postérité serait bien aise de savoir l'emploi qu'il a fait de son loisir, et il a écrit sa vie en neuf livres, dans lesquels il est tour à tour écolier, ministre de l'Évangile, membre de commissions ecclésiastiques, historiographe de la Zélande, professeur à Middelbourg et à Leyde, membre de diverses sociétés savantes, etc. Il parle ensuite des secours qu'il a trouvés pour la publication de ses ouvrages, de sa constance inébranlable au milieu des troubles intérieurs et des révolutions de son pays, et enfin de ses productions. C'est ici la partie curieuse de sa biographie. Ailleurs, il recueille trop de petites circonstances. Il y a cependant une bonhomie qui désarme la critique, dans ce livre où un vieillard lègue à ses héritiers la leçon de ses vertus. M. Te Water a défendu, par une disposition expresse de son testament, qu'on ajoutât à ses Mémoires ni préface ni notes. Il est mort à Leyde, le 19 octobre 1822. Dans les derniers tems il travaillait sur Arnobe, et la bibliothèque du Roi, à Paris, lui avait été d'une grande utilité; car ce dépôt est ouvert à tous les savans de l'univers avec une munificence vraiment royale. La bibliothèque particulière de M. Te Water, dont le catalogue forme un volume in-8° de plus de 500 pages, était fort belle; on y remarquait des collections précieuses de médailles, de manuscrits,

et de *lettres autographes*. Cette dernière a été achetée 4,000 florins par M. Bohn, libraire anglais. DE R—G.

181. — *Annales du Salon de Gand*, ou Recueil des productions des artistes vivans de l'école belgique, choisies parmi les ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, exposés en 1820, et d'autres nouvelles productions de l'art; gravées au trait, avec l'explication des sujets et une notice sur les artistes; par M. *L.* DE BAST. Gand, 1823; imprimerie de Gœsin-Verhæghe. 20 livraisons de 214 pages in-8°.

L'auteur, secrétaire de la Société royale des beaux-arts de Gand, ami zélé des arts et des artistes, encouragé par l'exemple de M. *Landon*, de Paris, versé dans toutes les connaissances que son travail pouvait exiger, s'est acquis des titres incontestables à la reconnaissance des artistes, en publiant ce recueil. Le public lui doit un juste tribut d'éloges, ainsi qu'aux divers graveurs qui ont coopéré à son entreprise, en rendant au trait les meilleures productions des Pays-Bas, consignées dans ces Annales. DE KIRCKHOFF.

182. — * *Collection de gravures au trait, représentant les plans, coupes, élévations, profils, voûtes, plafonds, etc., des principaux monumens d'architecture et de sculpture de la ville de Bruges, depuis le XIVe jusqu'au XVIIe siècle;* par M. RUDD, architecte; dédiée à S. Exc. M. KALCK, ministre de l'instruction publique.

La ville de Bruges a été l'entrepôt de tout le commerce du Nord; elle balançait Venise avant que les découvertes des Portugais eussent, comme on l'a dit, *reculé cette ville du centre du monde*. M. Mallet, dans son histoire de la ligue hanséatique, M. Verhœven, et d'autres, dans des mémoires particuliers, ont montré comment, au milieu du XIVe siècle, tous les peuples commerçans y établirent des consulats. Ces étrangers élevèrent au sein de Bruges, dans le goût de leur architecture nationale, des édifices et des monumens qui n'ont plus guère d'autres modèles. M. Rudd a voulu les conserver. Son ouvrage complet se composera de cinquante-six gravures, accompagnées d'un texte explicatif dans les deux langues. DE R—G.

LIVRES FRANÇAIS.

183. — *De l'éducation des vers à soie, d'après la méthode du comte* DANDOLO; par *Mathieu* BONAFOUS, membre de plusieurs Sociétés savantes, et directeur du Jardin de la Société d'agriculture de Turin. *Seconde édition*. Paris, 1824; Mme Huzard. Prix 3 fr. 50. —

Lyon, Barret et Bohaire. (Le produit de cette édition est destiné à des prix d'encouragement pour les cultivateurs).

M. Bonafous n'a pas cessé d'être notre compatriote, quoique ses occupations l'aient fixé hors de France; ce sont nos arts et notre industrie qu'il avait en vue dans cet écrit, et il le consacre tout entier à notre propre utilité. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale ayant fait examiner cet ouvrage par son comité d'agriculture, ce comité a cru devoir l'indiquer comme *un Manuel plus propre que ceux que l'on connaît, à guider sûrement les cultivateurs dans la série des opérations qu'ils sont dans le cas de faire pour obtenir une récolte abondante et de bonne qualité.* Quatre planches lithographiées représentent les instrumens, les appareils et les bâtimens nécessaires pour une grande exploitation. Parmi les instrumens, on remarque le *thermométrographe* de M. Bellani, physicien de Côme, qui a su donner au thermomètre la faculté d'indiquer, en l'absence de l'observateur, le *maximum* et le *minimum* de température, de même que certains baromètres sont disposés pour indiquer les limites des variations de la hauteur de la colonne de mercure. Le thermométrographe ne sera pas confiné dans les ateliers de vers à soie; il passera sans doute dans les cabinets de physique.

184. — **Résumé de toutes les expériences* faites pour constater la bonté du procédé proposé par M. le comte Dejean pour la conservation illimitée des grains et farines. Paris, 1824. In-8°. Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Prix 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c.

Si la disette peut encore nous atteindre après des années d'abondance, nous aurons perdu le droit de nous en plaindre, et les maux qu'il faudra supporter seront la juste punition de notre imprévoyance. Les *silos* de M. Ternaux et les cuves en plomb de M. Dejean donnent une garantie bien certaine pour la conservation des grains. La dessiccation des viandes, les préparations de gélatine, etc., sont aussi des moyens de mettre en réserve une assez grande quantité de nourritures animales. Quant aux vins, c'est notre intempérance qui nous condamne de tems en tems à une sobriété forcée. Si nous profitions avec sagesse des libéralités de la nature, l'inégalité des produits annuels n'empêcherait pas que la consommation ne fût réglée et uniforme. Mais ce sera vainement que les arts auront mis à notre disposition les meilleurs moyens de pourvoir aux besoins de l'avenir, s'il nous manque la volonté d'en faire usage. — Le procédé de M. Dejean pour la conservation des grains n'est pas entièrement nouveau; les armées russes ont quelquefois transporté leurs farines

dans des caisses cylindriques en plomb, et l'on sait que les Chinois enveloppent d'une feuille d'étain ou de plomb les marchandises que l'humidité pourrait altérer. Mais ces essais en petit n'ont pu que mettre sur la voie, indiquer de loin des expériences beaucoup plus importantes par leur objet. Celles dont il s'agit ici ne laissent aucun doute sur les résultats annoncés, non plus que sur les dépenses que ce mode de conservation rend indispensables. Trois cuves ou récipiens en plomb coulé, de même forme et de mêmes dimensions, furent placées dans des situations tout-à-fait différentes; l'une dans une cave où règne constamment une chaleur humide, où dans quelques parties le thermomètre se tient constamment à 36 degrés de Réaumur; une autre, à l'air libre, sous un hangar ouvert de tous côtés, et la troisième au premier étage, devant une croisée tournée au midi. Après avoir rempli ces trois vases, on y souda leur couvercle de même métal, en sorte que le froment qu'ils contenaient était soustrait à toute communication avec l'air extérieur. Afin de reconnaître, chaque année, l'état des grains mis en expérience, on plaça près de chaque cuve trois vases en plomb, remplis et scellés comme la cuve. A la fin de chaque année, on ouvrit un vase, et au bout de quatre ans les cuves elles-mêmes. La conservation des grains ne laissait rien à désirer, d'après l'opinion unanime des personnes chargées de constater le résultat des expériences. On avait aussi placé dans la cave chaude et humide six petits vases, dont trois contenaient des blés charançonnés, et les trois autres des farines de diverses qualités. A la fin de la première année, l'examen de l'un des vases contenant du grain charançonné fit découvrir vers le fond une boule de grains agglomerés, et qui présentaient tous les caractères de la moisissure; tout le reste du blé n'avait éprouvé aucune altération. On aperçut bientôt la cause de la décomposition partielle d'une quantité de grains dont le volume n'excédait pas celui d'une pomme de moyenne grosseur; c'était un trou presque imperceptible laissé au fond de ce vase par la négligence d'un ouvrier. C'est ainsi qu'une faute heureuse vaut quelquefois mieux qu'un succès; car, dans le cas dont il s'agit, l'influence de l'action de l'air humide fut bien connue, et la nécessité d'y soustraire les grains que l'on veut conserver fut complétement démontrée. Les autres observations présentèrent constamment les blés et les farines dans l'état où ils étaient lorsqu'on les avait soumis à l'expérience. Depuis que ces recherches si intéressantes sont terminées, nous avons perdu l'administrateur habile qui les avait proposées, et

l'affaiblissement graduel de sa santé ne lui a pas permis d'en surveiller tous les travaux : heureusement, ses vues ont été très-bien secondées par son aide de camp, M. le chef de bataillon SAINT-FARE-BONTEMPS, rédacteur de ce Résumé. Communément, l'art de la guerre met à contribution tous les autres arts, et profite des découvertes qui les enrichissent ; cette fois, il offre lui-même aux arts de la paix le fruit de travaux entrepris et exécutés pour lui seul. — Ces belles expériences ont été faites dans le local de la manutention des vivres de la guerre, surveillées par des officiers et des agens militaires, et elles ne pouvaient avoir un meilleur historien que M. Bontemps. Son rapport est plein de faits curieux et de détails instructifs : l'homme d'état, le négociant, le cultivateur, l'ami des arts utiles, y trouveront une lecture telle qu'il leur en faut, et placeront cet opuscule dans leur bibliothèque. F.

185. — *Manuel théorique et pratique du vigneron français*, ou l'Art de cultiver la vigne, de faire les vins, les eaux-de-vie et vinaigres; par M. THIÉBAUT DE BERNEAUD, membre des Sociétés d'agriculture, linnéenne, etc. Paris, 1824; Roret. 1 vol. in-18 ; prix, 3 fr. et 3 fr. 75 c.

Cet ouvrage renferme, sous un modeste format, une foule de vérités utiles. On voit que son savant auteur a voulu se mettre à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences : aussi le manuel est-il à la fois simple, complet, et à la hauteur de toutes les connaissances en physique, en histoire naturelle, en chimie et en agriculture. On y trouve une description de toutes les espèces et de toutes les variétés de vignes, ainsi que des maladies qui les attaquent, les divers procédés pour les cultiver ; pour faire, gouverner, perfectionner et conserver les vins, les eaux-de-vie et les vinaigres, etc. Ce livre sera sans doute lu par le plus grand nombre des personnes qui s'occupent, par goût ou par profession, de ce genre de travaux, et nous le croyons susceptible d'obtenir un grand succès.

FRANCOEUR.

186. — * *Dictionnaire de chimie générale et médicale*, par P. PELLETAN fils. Tome II (C — Z). Paris, 1824; Gabon et Cie. 1 vol. in-8° de 684 pages ; prix, 5 fr. et 7 fr. (*Voy.*, 1 e série, t. XIII, p. 421, l'annonce du premier volume de cet ouvrage.)

187. — *Manuel de chimie médicale*; par M. JULIA-FONTENELLE, professeur de chimie médicale, membre de la plupart des sociétés savantes de France, etc. Paris, 1824; Béchet jeune. 1 vol. in-12 de 650 pages, avec 3 planches ; prix, 6 fr. 50 et 8 fr.

Depuis le milieu du XVIII' siècle, la chimie a fait de si grands

et de si rapides progrès, qu'il n'est presque point d'occupation humaine qu'elle n'éclaire aujourd'hui de son flambeau. Lors de la naissance de la chimie pneumatique, elle reçut, des travaux des Priestley, des Scheele, des Lavoisier, des Berthollet, etc., une impulsion telle, qu'elle semblait avoir atteint son plus haut point de perfection. Les expériences et les recherches des Davy, des Berzelius, des Thénard, des Gay-Lussac, etc., paraissent avoir ouvert une nouvelle carrière, dans laquelle sont entrés un grand nombre de chimistes plus ou moins recommandables par leurs productions. Dès l'instant que la chimie eut reçu une si grande impulsion, il était indispensable de voir paraître successivement divers ouvrages élémentaires qui fussent constamment au niveau de cette science. Les plus remarquables sont le *Traité élémentaire de chimie*, de l'illustre Lavoisier, ouvrage dans lequel sont consignées ses plus belles découvertes : le *Système des connaissances chimiques*, par l'éloquent Fourcroy ; les *Elémens de chimie*, de M. Chaptal ; l'immortel ouvrage de Berthollet sur la *statique chimique ;* enfin, le *Traité de chimie*, de M. Thénard, qui est regardé comme le plus classique. Plusieurs auteurs ont également publié divers traités de chimie pleins d'érudition. — Toutefois, il manquait encore aux élèves en médecine un ouvrage peu volumineux et facile à consulter ; c'est le but que s'est proposé M. Julia-Fontenelle. Dans un volume de 650 pages, ce chimiste a renfermé tout ce qu'il leur importe de connaître ; il a également tracé un tableau très-exact de l'état actuel de la chimie et de toutes les substances découvertes jusqu'à ce jour. Pour rendre son travail plus utile, l'auteur a passé rapidement sur les corps qui n'offrent qu'un faible intérêt, pour donner plus de développement à ceux qui se rattachent à quelque point de théorie ou bien à la médecine. Nous nous bornerons à citer les articles *air*, *eau*, *eaux minérales*, *calorique*, *électricité*, *chlore*, *iode*, *arsenic*, *souffre*, *réactifs*, *carbone*, *etc.* — Dans le premier de ces articles, ce chimiste a fait une remarque très-curieuse, c'est la révendication de la découverte de la pesanteur de l'air en faveur d'*Aristote :* elle se trouve prouvée par le passage suivant, qui fait voir aussi qu'Aristote n'avait pas une idée juste de la pesanteur : *Omnia præter ignem pondus, signum cujus est utrum inflatum plus ponderis, quàm vacuum habere.* Tout pèse, excepté le feu ; ce qui est prouvé par ce fait qu'une outre enflée pèse plus que lorsqu'elle est vide. Ce fait fut reproduit comme nouveau, en 1640, par *Galilée.* Le philosophe grec alla même plus loin, il connut que l'eau, en se dissolvant dans l'air, le rend plus léger :

Cum enim aqua ex aere est orta, gravior est. M. Julia-Fontenelle, nourri de la lecture des auteurs anciens, a cherché à démontrer que les philosophes grecs avaient eu sur ce fluide des idées très-lumineuses, et qui ont, pour ainsi dire, servi de prélude à sa décomposition. Hippocrate, dit-il, soutint qu'il existe dans l'air l'aliment de la vie, qu'il appelle *pabulum vitæ*, et Démocrite devina, pour ainsi dire, sa composition; il annonça même qu'il subit dans les poumons quelque changement chimique. — Le plan qu'a suivi M. Julia-Fontenelle diffère peu de celui de M. Thénard; il a cru devoir apporter quelque modification à la nouvelle nomenclature chimique, d'après la connaissance que l'on a que, non-seulement l'oxigène ne jouit pas exclusivement de la faculté d'acidifier certains corps en se combinant avec eux, mais que l'hydrogène joue le même rôle. L'auteur va plus loin; en considérant qu'il y a des corps qui passent à l'état acide en s'unissant entre eux, sans le concours de l'hydrogène ni de l'oxigène, il regarde l'acidification comme une nouvelle propriété qui résulte de l'union de certains corps, laquelle propriété n'est due à aucun d'eux en particulier, mais est le produit de leur union. — Cet ouvrage est très-bien écrit. Il a le mérite, bien rare aujourd'hui, de ne contenir que les faits les plus essentiels à connaître, et d'être très-facile à consulter. Cette facilité s'accroît par des tableaux que l'auteur a eu soin de placer à la fin des diverses sections, et qui rappellent les principales propriétés de ces corps. Au lieu de montrer des prétentions exagérées, M. Julia-Fontenelle annonce qu'il est bien loin de regarder son travail comme propre à rivaliser avec ceux que nous avons *ex professo* sur cette science. « Je n'ai fait que glaner, dit-il, dans le vaste champ qu'ont moissonné les plus habiles chimistes; heureux, si, des faits que j'ai recueillis, j'ai pu former un ensemble de quelque utilité. » C'est avec la même franchise qu'il fait connaître les excellentes sources dans lesquelles il a puisé. Sous ce point de vue, nous louerons ce chimiste de sa modestie, et nous ne craindrons pas de dire que son ouvrage, tant par la clarté de sa rédaction, que par le grand nombre de faits nouveaux dont il l'a enrichi, ne peut qu'être infiniment utile, non-seulement aux étudians en médecine, mais aux médecins même qui se montrent jaloux de se trouver au courant des découvertes qui viennent de se succéder.

L.-Séb. Lenormand, *professeur de technologie.*

188. — *De la goutte et du rhumatisme. — Précis d'expériences et de faits relatifs au traitement de ces maladies;* par *A.-A.* Cadet-de-Vaux,

membre de l'Académie impériale des curieux de la nature, etc. Paris, 1824; Colas, 1 vol. in-12 de 112 pages; prix 1 fr. 80 c. et 2 francs 20 centimes.

Le petit ouvrage que nous annonçons est un recueil d'observations faites par M. Cadet-de-Vaux, ou qui lui ont été communiquées, sur le traitement qu'il a découvert pour combattre la goutte et les rhumatismes. Ce traitement consiste à boire quarante-huit verres d'eau, formant douze litres, dans l'espace de douze heures. Cette eau doit être aussi chaude que possible, pour que le malade avale chaque verre tout d'un trait. M. Cadet-de-Vaux, dont la vie entière est marquée par des actes de philantropie, et dont on ne peut mettre en doute la véracité, donne un assez grand nombre d'observations de goutteux guéris radicalement par son traitement. Il paraît, d'après lui, que son remède est infaillible; car il ne cite pas un seul cas dans lequel il ait échoué. Nous pensons qu'il eût sagement agi, en s'abstenant de toute explication sur la nature de la goutte, qui jusqu'à ce jour est inconnue, comme maladie essentielle, et qu'il suffisait de prouver que le traitement qu'il indique est celui qui a été couronné du plus grand nombre de succès. D.

189. — *Dictionnaire d'astronomie, mise à la portée des gens du monde et appliquée à la marine, la géodésie et la gnomonique;* par *Ph.-J.* Coulier, élève de feu M. Delambre. Paris, 1824; Audin. In-12 de 450 pages, accompagné de 8 planches; prix 7 fr. et 8 fr.

Cet ouvrage est fait à coup de ciseaux: l'auteur a pris, sans scrupule, dans mon *Uranographie*, tout ce qui a été à sa convenance: aussi, plus de la moitié de son dictionnaire est-il *copié mot pour mot* dans cet ouvrage: les mêmes figures, les mêmes lettres à ces figures, une carte céleste, les mêmes exemples numériques; enfin, jusqu'à des fautes d'impression, tout est copié à la lettre. Et cela, sans daigner déclarer quelque part que c'est à moi qu'on a fait ces larcins, et en laissant croire qu'on a pris toutes ces notions aux leçons du célèbre Delambre. Assurément, si ce savant revenait au monde, il ne s'énorgueillirait pas d'un pareil disciple; car ce n'est pas assez de me dérober mes ouvrages; l'auteur y ajoute des phrases de sa façon, qui sont tellement en contradiction avec le reste, qu'il n'est pas possible d'entendre ce qu'il veut dire; consultez, dans son Dictionnaire, les mots *libration, précession, etc.*, et voyez s'il comprend lui-même ce qu'il dit, quoique la plus grande partie de ces articles soit une copie fidèle de mon livre. Encore, s'il restait à M. Coulier la gloire de construire des phrases bien tournées, de présenter des idées

ingénieuses; mais le texte qui est à lui est facile à distinguer, et l'on voit bien qu'il n'est pas moins étranger à l'art d'écrire qu'à la science qu'il veut enseigner. — On assure que M. Coulier est si content de ses travaux qu'il les croit dignes du prix fondé par Lalande, et qu'il a fait hommage de ses livres à l'Académie des sciences, dans l'espoir d'obtenir ce prix. Les savans respectables qui composent cette illustre compagnie, sauront apprécier cette prétention et lui assigner la récompense qui lui est due. Si les lois ne protégent pas assez les propriétés littéraires pour assurer aux auteurs le fruit de leurs travaux, on peut s'en reposer sur les savans pour faire justice des ouvrages de l'espèce de ceux que je signale ici.

190. — *L'astronomie enseignée en vingt-deux leçons*, ou *les Merveilles des cieux, expliquées sans le secours des mathématiques;* ouvrage traduit de l'anglais, sur la treizième édition, par *Ph.* C...., ancien élève de M. Delambre. *Seconde édition.* Paris, 1824; Audin. 1 vol. in-12 de 418 pages; prix 7 fr.

Quoique l'auteur de cet ouvrage ait gardé l'anonyme, il est clair que c'est le même M. Coulier dont il vient d'être question; même format, même caractère, même libraire, etc., et nous pourrions ajouter même défaut de connaissances des choses dont on parle. Je conçois difficilement que cet ouvrage ait eu treize éditions dans un pays éclairé; J'y vois seulement un grand nombre de passages tirés du *Système du monde* de M. Delaplace, et de mon *Uranographie*; en sorte que M. Delaplace et moi ne serions que des traducteurs. L'ouvrage est rempli de non-sens et de faits tout-à-fait faux; tout ce qu'on y dit de l'attraction et d'un *medium gazeux* est complétement inintelligible. Ailleurs, ce sont des absurdités choquantes : c'est *un mouvement des points de l'aphélie et du périhélie de la terre autour de l'écliptique en près de* 21 *millions d'ans; c'est une rotation de l'axe de la terre, occasionée par la seule action des rayons solaires sur l'atmosphère, rotation de quelques secondes en neuf ans, qui se fait tantôt en avant, tantôt en arrière, etc., etc.*; et c'est ce galimatias qui vient d'avoir l'honneur d'une réimpression! Probablement le charlatanisme, qui a fait supposer une *treizième édition* à l'ouvrage original, a réussi à faire des dupes; mais les lecteurs doivent être bien punis de leur confiance. FRANCOEUR.

191. — * *Annuaire du bureau des longitudes pour l'an* 1824. Paris, Bachelier. 1 vol. in-12; prix 1 fr. et 1 fr. 30 cent.

Cet intéressant ouvrage, le seul almanach qu'un homme instruit

puisse consulter, est composé des notions relatives au calendrier de l'an 1824, et de plusieurs articles relatifs aux phénomènes astronomiques, aux marées, aux poids, mesures et monnaies, à la population de la France, aux décès et naissances, et à diverses données numériques, d'un fréquent usage en physique et en chimie. Ces sujets sont pour la plupart reproduits chaque année; cependant, l'annuaire de 1824 renferme plusieurs articles nouveaux, 1° sur les pendules et chronomètres de M. Bréguet, dont la précision surpasse tout ce que l'art de l'horlogerie a produit jusqu'ici; 2° la liste des volcans de tout le globe; 3° une analyse du voyage de M. W. Scoresby au Groënland; 4° un extrait de la cinquième édition du *Système du monde*, relatif aux oscillations de l'atmosphère, etc.

FRANCOEUR.

192. — *Carte générale de l'Europe*, *en* 1824; par *A.-H.* BRUÉ, géographe de S. A. R. Monsieur. Paris, janvier 1824; Ch. Simoneau. Une feuille de 1 pied 6 pouces sur un 1 pied 1 pouce; prix 2 fr. 75 c.

L'auteur, jaloux de perfectionner son *Atlas universel*, et de le tenir au courant des connaissances géographiques, a fait sur la carte d'Europe plusieurs changemens, dont voici les principaux : 1° l'étendue et la configuration de la mer Noire ont été tracées d'après les travaux et les reconnaissances hydrographiques du capitaine Gauttier; 2° l'Archipel, et toutes les côtes de la Turquie d'Europe et d'Asie, ont été rectifiés, d'après les reconnaissances des capitaines Gauttier et Beaufort; 3° la géographie physique des montagnes a été mise en harmonie avec toutes les autres cartes de l'Atlas. — Cette carte est aussi mieux gravée et plus nette que celle de 1820, qu'elle est destinée à remplacer dans l'Atlas. SUEUR-MERLIN.

193. — *Nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, ou Relation de l'ambassade anglaise envoyée, en 1820, au royaume d'Ashantée, etc.; par *William* HUTTON, officier de la compagnie d'Afrique, dernier consul anglais près du roi d'Ashantée; traduit de l'anglais par THOREL DE LA TROUPLINIÈRE, ex-officier de marine. Paris, 1824; Persan. 1 vol in-8°, avec cartes et planches; prix 7 fr. 50 c. et 9 fr.

La guerre terrible qui vient de s'élever entre le peuple redoutable des Achantys et les établissemens anglais de la côte occidentale de l'Afrique, donne un nouveau degré d'intérêt à la publication du voyage de M. Hutton. Déjà l'infortuné Bowdich, qui vient de périr d'une manière si déplorable, victime de son dévouemen pour les sciences géographiques, nous avait fait connaître ces tribus féroces, mais qui offrent pourtant un degré de civilisation plus avancé que

la plupart des autres peuplades nègres. Ce fut en 1817 que, de concert avec MM. Hutchinson et Tellie, le malheureux voyageur alla les reconnaître dans l'intérieur de l'Afrique, et il a publié son voyage en 1820. Le gouvernement anglais jugea convenable à ses intérêts d'adresser une ambassade au roi Sai-Toutou-Camina, et M. Hutton, qui en faisait partie, fut accrédité comme consul auprès de S. M. achantienne. Cette position lui a permis de nous donner de nouveaux détails, auxquels il a joint quelques considérations sur le cours du Niger. — La traduction française de cet ouvrage est fort bonne; elle est précédée d'une préface qui renferme des vues pleines de justesse et de vérité. E. Gauttier.

194. — * *Encyclopédie moderne*, ou *Dictionnaire abrégé des sciences, des belles-lettres et des arts*, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis; par M. Courtin, ancien magistrat, et par une Société de gens de lettres. Tome III. (AR—AZU). Paris, 1824; au Bureau de l'*Encyclopédie*, rue Neuve-Saint-Roch, n° 24. In-8°; prix 7 fr. 50 c. (*Voy.* tome XXI, page 179.)

Une *Encyclopédie* ne peut être jugée que lorsqu'elle est presque finie; car on doit l'examiner, non-seulement quant à ce qu'elle contient, mais aussi quant à ce qui lui manque. On n'a pas encore ce qu'il faudrait pour apprécier, sous le second point de vue, le travail de M. Courtin et de ses collaborateurs. Afin d'y suppléer autant que nous le pouvions, nous avons comparé le vocabulaire du IIIe volume, que nous avons sous les yeux, à un dictionnaire très-complet, et nous avons vu avec satisfaction que rien d'essentiel n'a été omis, et que l'ouvrage entier paraît devoir être véritablement digne du nom d'*Encyclopédie*. Quant au mérite des articles qui composent ce IIIe volume, il en est plusieurs où les lecteurs trouveront mieux que l'instruction promise par un abrégé : les matières y sont traitées avec assez d'étendue et de profondeur, pour que l'on y puise un véritable savoir. Tels sont, entre autres, quelques articles de géographie, d'art militaire, et surtout d'économie politique. On désirerait que d'autres articles fussent réduits aux dimensions qu'exige le nombre d'idées qu'ils renferment; et il faut le dire, c'est à la métaphysique, décorée du nom de philosophie, que l'on a le plus souvent à reprocher une excessive profusion de mots. Heureusement, ces abus sont extrêmement rares dans l'ouvrage de M. Courtin : presque toutes les pages en sont consacrées à la propagation des connaissances utiles; la raison y trouve de dignes interprètes, et les préjugés et la charlatanerie, de redoutables adversaires. (*Voyez* les

articles *Astrologie*, *Ayapana*, *Azédarach*). — Ce volume commence au mot *Arabes*, et termine la lettre A. On y distingue les articles sur l'*Art militaire*, par les généraux LAMARQUE et DUFRICHE VALAZÉ; *Arbitraire*, par M. PAGÈS; *Assemblées représentatives*, par M. B. CONSTANT; *Aristotélisme* et *Athéisme;* enfin, l'article *Atticisme*, par M. TISSOT, et l'article *Avortement*, par M. LOUYER VILLERMÉ. M. BORY-DE-SAINT-VINCENT a continué de fournir les articles d'*Histoire naturelle*, qui sont tous très-remarquables et instructifs. — Le quatrième volume est sous presse. F.

195. — * *Pandectes de Justinien*, mises dans un nouvel ordre, avec les lois du Code et les novelles qui confirment, expliquent ou abrogent celles des *Pandectes;* par *R.-J.* POTHIER; et la *traduction en regard du texte;* par M. de BRÉARD-NEUVILLE, ancien conseiller de cour souveraine, etc. Paris, 1818; Borie, éditeur, rue du Monceau-Saint-Gervais, n° 8, et Arthus Bertrand. 24 vol. in-8°. Prix 7 fr. 50 c. le vol., et 180 fr. l'ouvrage complet. — L'éditeur, voulant faciliter les moyens d'acquérir cet ouvrage, a laissé la souscription ouverte : chacun pourra donc le prendre, par deux volumes seulement à la fois, et de mois en mois, à la charge de souscrire pour tout l'ouvrage. Il offre encore de livrer l'ouvrage complet, en échange de douze bons de 15 fr., payables de mois en mois.

La *Revue* n'avait point encore annoncé cette traduction des *Pandectes*, mise en ordre par Pothier, dont l'utilité est déjà justifiée par le succès mérité qu'elle a obtenu. Un ouvrage aussi important demande un article digne de son sujet, et qui soit le fruit d'un examen soigné et approfondi. Nous en rendrons compte dans un de nos prochains cahiers. CRIVELLI, *avocat.*

196. — *Essai sur le Code pénal;* par M. le chevalier BOURGNON, *de Layre*, ancien auditeur au conseil-d'état, ex-substitut du procureur général à la cour royale de Poitiers. Poitiers, 1824; Catineau: Paris; Béchet. 1 vol. in-8° de 140 pages; prix 3 fr.

Cet ouvrage a dans ce moment un intérêt de circonstance. Tout le monde sent la nécessité de corriger et de refondre notre Code pénal et notre Code de procédure civile. L'auteur apporte ici, pour cette réforme, un contingent fort honorable; il s'occupe à compléter son travail, par un traité approfondi qui sera intitulé, *Jurisprudence du Code pénal*, et qui doit paraître incessamment. L.

197. — * *Tableau de la constitution, des lois et du gouvernement du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande;* publié avec des notes, par *R. S. T. Seconde édition.* Paris, 1824; à la librairie d'administra-

tion et de jurisprudence d'Antoine Bavoux. 1 vol. in-12; prix 3 fr. 50 c. et 4 fr. 50 c.

L'auteur de ce petit ouvrage s'annonce avec modestie dans son avant-propos; c'est déjà un titre à la bienveillance, qu'il mérite encore par l'utilité de son travail. — Les points de ressemblance de nos institutions politiques et de notre législation criminelle avec les institutions et la législation anglaises, nous rendent, pour ainsi dire, indispensable la connaissance de la constitution, des lois, et du gouvernement d'une nation qui leur doit la liberté dont elle jouit. Tout le monde n'a pas le tems ou la volonté de lire les ouvrages volumineux dans lesquels sont traités ces objets importans; tout le monde n'a pas le moyen de se les procurer. C'était donc un véritable service à rendre au plus grand nombre des lecteurs, que de leur fournir la facilité d'y suppléer par un abrégé bien fait et d'un prix peu élevé. L'auteur anonyme du *Tableau* que nous annonçons attein parfaitement ce but. Il donne le résumé substantiel des ouvrages écrits sur la constitution anglaise, dont il fait connaître les élémens et l'établissement, dans un précis historique écrit d'un style clair, facile et rapide. On y puise une connaissance superficielle, à la vérité, mais suffisante, de ses dispositions et des lois qui s'y rattachent, et qui sont méthodiquement classées dans quatre grandes divisions.

CRIVELLI, *avocat.*

198. — * *Analyse historique de l'établissement du crédit public en France;* par *Vital* ROUX, régent de la banque. Paris, 1824; Bossange, père. Brochure in-8° de 234 pages; prix 4 fr., et 5 fr.

L'auteur de cet ouvrage, auquel on a toujours accordé beaucoup de lumières en matières de commerce et de finances, n'en a jamais parlé que dans un sens honorable, c'est-à-dire en combattant les conseils de la mauvaise foi, et les sophismes qui soutiennent les intérêts du privilége contre ceux de la nation. Il donne ici une nouvelle preuve de ses connaissances et de ses bons sentimens. Son but paraît être de montrer que l'établissement du crédit de l'état, qui permet aujourd'hui de baisser le taux de l'intérêt que l'on paie aux prêteurs, est dû à l'ascendant obtenu graduellement, jusqu'en 1817, par les hommes d'état que le parti dominant aujourd'hui est parvenu à éloigner de toute influence dans les affaires. Pour le prouver, il donne un aperçu de nos systèmes financiers depuis cent ans, et montre que l'on ne pouvait alors, sans beaucoup de craintes, confier des capitaux à un gouvernement qui faisait de ses finances un secret, et par conséquent laissait les prêteurs dans l'ignorance de la desti-

nation qu'il donnait à ses emprunts, et des moyens qu'il avait, ou plutôt qu'il n'avait pas, d'en payer les intérêts. — L'auteur n'aurait pas dû confondre M. Necker dans la juste réprobation dont il frappe les ministres de l'ancien régime, puisque c'est lui qui le premier a senti qu'il fallait fonder le crédit public sur la publicité. Sans doute, M. Necker n'était pas un habile homme d'état; mais il entendait parfaitement l'ordre des finances, et il était homme de probité : n'est-ce pas assez pour le rendre recommandable à tous les bons citoyens? « Son système d'emprunts remboursables sans autres garanties que des promesses d'économies *impossibles* à réaliser, dit M. Vital Roux, a été promptement épuisé; il a précipité les finances dans des embarras toujours croissans, etc. » Des emprunts remboursables sont beaucoup plus favorables aux peuples qu'une caisse d'amortissement, dont les fonds sont toujours détournés, et qui n'a jamais servi, comme l'observe Hamilton, dans son excellente histoire de la dette publique, qu'à augmenter cette dette au lieu de l'éteindre. M. Necker, il est vrai, payait des intérêts trop élevés, surtout pour le viager; mais cela tenait au vice du gouvernement, qu'il ne pouvait changer. Il a payé les intérêts de tous ses emprunts avec des économies annuelles tellement *possibles*, qu'à sa sortie du ministère, en 1781, les dépenses ordinaires, la dette comprise, n'excédaient pas les recettes ordinaires; quelles meilleures garanties a-t-on données depuis aux créanciers de l'état? On sait assez que ce n'est pas Necker, mais Calonne, et les profusions de la cour, qui ont *jeté les finances dans des embarras toujours croissans, etc.* — M. Vital Roux fait voir à quel point on s'est écarté, dans ces dernières sessions, de l'excellente marche financière dont on s'était rapproché dans les premières années du gouvernement constitutionnel. Les sommes remises à la banque de France, pour le paiement des rentiers, au lieu d'être affectées sur des produits spéciaux, ainsi que le veut l'article 139 de la loi de 1817, sont arbitrairement imputées, par les ministres des finances, sur les revenus généraux. Les différentes natures de dépenses, énoncées dans les budjets, n'établissent aucune règle pour les dépenses publiques, depuis que l'on a reconnu en principe que l'on n'est plus obligé de s'y tenir. « Enfin, dit en terminant M. Vital Roux, au sujet des économies et de l'emploi que l'on pourrait faire des ressources que le crédit met entre les mains du gouvernement, on trouve injuste, immoral même, que l'on songe à l'intérêt des contribuables; les sacrifices sont oubliés; il n'y a plus qu'un danger, qu'une injustice : c'est de vouloir qu'ils en recueillent enfin le prix. »

199. —* *Du taux de l'intérêt de l'argent et de sa réduction ;* par Eusèbe Salverte. Paris, 1824; Delaunay. Brochure in-8° de 40 pages; prix, 1 fr. et 1 fr. 25 c.

Un petit avertissement, mis en tête de cette brochure, indique le but de l'auteur; le voici : « Le projet de réduire l'intérêt de la dette de l'état captive l'attention publique. Des réflexions sages ont déjà éclairé ce sujet; mais peut-être, pour jeter plus de jour sur la question particulière, convient-il de remonter à des principes généraux. C'est ce que j'ai essayé de faire ; je n'ai pas craint d'exposer d'abord des idées bien connues, mais qui semblent ne l'être pas encore assez, puisque la législation les a mises rarement en pratique. Elles m'ont conduit d'ailleurs à examiner la liaison intime du taux de l'intérêt de l'argent avec la division des propriétés et la condition des propriétaires, et à prouver ainsi aux hommes les plus égoïstes, que la mesure projetée intéresse toute la France, et non pas seulement les créanciers de l'état. » — L'auteur fait bien de remonter aux principes, c'est-à-dire à la nature des choses; car que peut-on apprendre, si l'on ne commence par-là? Il fait bien aussi de s'appuyer sur les vérités de faits, et il s'en étaie souvent très-heureusement. Il ne semble pas cependant toujours également au courant des derniers progrès faits en économie politique; comme lorsqu'il attribue (page 14 et 38) les richesses de l'Angleterre aux trésors que lui verse l'Indoustan. Il est maintenant connu que la souveraineté de l'Inde coûte à l'Angleterre plus qu'elle ne lui rapporte, et que la Compagnie des Indes emprunte annuellement pour payer des profits à ses actionnaires et des traitemens à ses fonctionnaires. Loin de multiplier les capitaux disponibles de l'Angleterre, sa souveraineté sur l'Indoustan en absorbe donc une partie; mais elle procure au bureau du contrôle et à celui des directeurs de la compagnie, des places à donner. C'est une mauvaise institution, soutenue comme bien d'autres par les abus auxquelles elle donne naissance. — C'est de même un préjugé que de s'imaginer que l'influence exercée par l'Angleterre sur l'émancipation des républiques américaines, soit défavorable aux autres nations de l'Europe. Les secours que la France prêta, en 1778, à l'émancipation des États-Unis, ont-ils été défavorables au reste de l'Europe? L'émancipation de quelque nation que ce soit n'est jamais défavorable qu'à l'aristocratie et au sacerdoce. Quand les Mexicains et les Péruviens seront indépendans, ils achèteront toujours les marchandises d'Europe à ceux qui les leur fourniront au meilleur marché; et ceux qui les fourniront au meil-

leur marché seront les nations les plus industrieuses et celles qui seront gouvernées par les lumières plutôt que par de stupides préjugés. Réformons-nous donc, au lieu de nous plaindre de l'ambition de nos rivaux. J.-B. S.

200. — * *Tableau général de l'état politique intérieur de la France, depuis* 1814, *et de l'Angleterre, depuis* 1716, ou *Discours* de M. le comte Lanjuinais, *contre la septennalité*, avec un avertissement. Paris, 1824; Baudouin frères. In-8°, VIII et 54 pages; prix 1 fr. 50 c.

Ce n'est pas ici un simple discours, dont le sujet serait d'ailleurs étranger au plan de ce recueil, qui n'admet point les discussions spéciales sur les affaires et sur les questions politiques du moment: ce qui nous empêche de mentionner dans notre bulletin les autres discours très-dignes d'attention, prononcés dans la chambre des pairs, sur la question de la septennalité, par MM. les comtes de Ségur, Boissy-d'Anglas, A. de Talleyrand, de Saint-Roman, les ducs de la Rochefoucault-Liancourt et de Choiseul, etc. L'opinion de M. Lanjuinais est un écrit très-remarquable, malgré son peu d'étendue; la concision rapide et substantielle et la chaleur entraînante qui le distinguent se refusent à une froide analyse. Tout lecteur impartial y reconnaîtra sans peine le langage d'un homme de bien, l'expression énergique de ses sentimens, de ses vœux, de ses craintes; enfin, une protestation éloquente contre tout changement illégal aux dispositions fondamentales consacrées par la loi constitutionnelle. Cette protestation est écrite de verve, et sous la dictée d'une indignation vertueuse: elle est forte de choses, de raisonnemens, de faits historiques; elle annonce une grande puissance de pensée, une conviction profonde, et s'adresse à la conscience et à la raison. Noble tribut d'une longue expérience et d'un patriotisme droit, sincère, éclairé, qui voudrait à la fois garantir le trône et la patrie des périls et des malheurs où pourraient les précipiter des passions aveugles et furieuses, l'opinion du vénérable pair doit lui concilier l'estime de ceux-là même qui croiraient devoir le combattre. M.-A. J.

201. — *Appel à l'opinion publique, etc.*, ou *Lettre sur l'inviolabilité des lois fondamentales.* Paris, 1822; au Palais-Royal. In-8°.

Cet ouvrage, aussi bien écrit que bien pensé, par M. le baron d'Andrée, acquiert un nouvel intérêt par la discussion ouverte sur la septennalité. L.

202. — * *Résumé de l'histoire d'Angleterre;* par *Félix* Bodin. *Seconde édition.* Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 de XXIII et 268 pages; prix 2 fr.

203. — * *Résumé de l'histoire d'Espagne*, depuis la conquête des Romains jusqu'à la révolution de l'île de Léon; par *Alf.* Rabbe, avec une introduction par M. *Félix* Bodin. *Seconde édition.* Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 de xxiii et 484 pages; prix 3 fr. 50 c.

204. — * *Résumé de l'histoire de Portugal*, depuis les premiers tems de la monarchie jusqu'en 1823; par *Alf.* Rabbe, avec une introduction par *R.-T.* Chatelain. Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 de xxviii et 440 pages; prix 3 fr. 50 c.

205. — * *Résumé de l'histoire de l'Empire germanique;* par *Arnold* Scheffer. Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 de 288 pages; prix 2 fr.

Nous avons signalé, dans le tems (voy. *Rev. Enc.*, t. xiv, page 599), le *Résumé de l'histoire de France,* par M. *Félix* Bodin, comme un ouvrage vraiment utile, conçu dans un esprit philosophique, écrit avec un rare talent d'analyse et une concision remarquable; il avait le double mérite de présenter, à ceux qui ne peuvent se livrer à des études approfondies, un tableau complet et instructif, quoique très-abrégé, de notre histoire nationale, et d'offrir en même tems, aux hommes plus versés dans ces matières, un répertoire analytique et rapide dont ils peuvent se servir pour retrouver et classer les connaissances qu'ils ont déjà acquises, et les faits essentiels avec plus d'ensemble et de méthode. Le Résumé de M. Bodin devait, par conséquent, plaire à toutes les classes de lecteurs; aujourd'hui surtout que l'utilité des études historiques est plus généralement et plus vivement sentie, il devait obtenir, et il obtient un succès populaire. Il n'est pas étonnant que plusieurs écrivains aient cru voir, dans l'accueil favorable accordé à ce premier travail, une invitation à suivre les traces de son auteur, et à le prendre pour modèle dans la composition d'ouvrages analogues, dont la réunion pût former une histoire universelle abrégée des nations modernes, riche en grandes leçons philosophiques, mais dégagée de tous les embarras de détails qui rebutent beaucoup de lecteurs. — M. Bodin donna lui-même, le premier, un *Résumé de l'histoire d'Angleterre*, que nous avons annoncé (t. xxi, p. 157). Une seconde édition nous permet de revenir sur cet ouvrage et sur l'introduction, dans laquelle l'auteur a tracé un aperçu de la marche du gouvernement représentatif chez les différens peuples, et en particulier chez les Anglais. Les passages que nous avons cités ont suffi pour faire apprécier le mérite de ce morceau, et pour prouver que M. Bodin a bien étudié la constitution de l'Angleterre, et sait

bien distinguer ses avantages et ses inconvéniens. Nous allons maintenant donner une idée du *Résumé*, en appliquant cette idée de l'auteur, qu'un livre bien divisé est déjà à moitié lu quand on a parcouru la table. M. Bodin a pris à tâche d'adopter les meilleures divisions qu'il lui a été possible. La nation anglaise, comme toutes les autres, a eu son âge de barbarie; à cette première époque a succédé celle de la lutte entre la raison et l'ignorance; la première l'a enfin emporté, et, renversant peu à peu tous les obstacles, elle a ouvert une ère nouvelle, celle des lumières, de la civilisation et de la liberté. Ces trois grandes divisions sont celles que M. Bodin a suivies. La première partie comprend la domination des Romains, l'heptarchie, les deux dynasties anglo-saxonne et danoise, les règnes de Guillaume le conquérant et de ses successeurs jusqu'à Élisabeth, c'est-à-dire, quatorze ou quinze siècles d'invasions, de féodalité et de barbarie. Des ténèbres impénétrables nous dérobent la connaissance des premiers tems de cette époque, dont la dernière phase reçut une si éclatante lumière de la révolution religieuse. La *révolution politique*, qui, depuis 1603 jusqu'en 1688, livra l'Angleterre à des convulsions terribles, forme une seconde époque, qui comprend, dans un petit nombre d'années, beaucoup de résultats importans. Enfin, la troisième et dernière période est celle du *gouvernement représentatif*, dont on ne peut nier l'heureuse influence sur la prospérité de la Grande-Bretagne, malgré tous les vices dont il est encore entaché dans ce pays. Nous avons reconnu, dans cet ouvrage, les mêmes qualités auxquelles on avait applaudi, dans le Résumé de l'histoire de France, une narration rapide, un style concis, un esprit judicieux, habile à choisir, parmi les événemens, ceux qui sont les plus féconds en applications utiles. — M. Rabbe a entrepris d'écrire l'histoire de l'Espagne et celle du Portugal. La connaissance de la langue, des mœurs et du caractère des habitans de la Péninsule, n'était pas moins nécessaire à l'accomplissement de cette tâche difficile, qu'une étude approfondie des historiens espagnols et portugais. M. Rabbe paraît avoir possédé tous ces avantages. Avant d'examiner comment il a su en tirer parti, occupons-nous un instant des introductions que MM. Félix Bodin et Châtelain ont ajoutées : le premier, à l'histoire d'Espagne; le second, à celle du Portugal. Les introductions ont, je le crois, une utilité réelle, lorsqu'elles offrent le développement de l'esprit dans lequel l'ouvrage est conçu, ou lorsqu'elles contiennent un aperçu des matières qu'un auteur se propose de traiter. Peut-être ne peuvent-elles pas atteindre parfaitement

'un ou l'autre de ces deux buts, lorsqu'elles ne sont point de l'auteur même de l'ouvrage? Cette observation n'est pas entièrement détruite par la lecture du morceau dû à M. Félix Bodin, et intitulé: *Quelques vues sur l'Espagne*. Quoique recommandable sous beaucoup de rapports, il n'est peut-être pas tout ce qu'il devrait être, et ne vaut pas l'introduction à l'histoire d'Angleterre. Quant à celle que M. Châtelain a placée en tête du volume consacré au Portugal, elle donne une idée juste et précise de la marche de l'histoire des Portugais, et du caractère de ce peuple. Revenons à M. Rabbe. Nous avons déjà eu occasion de le dire, une bonne division, ou une bonne méthode, est un mérite essentiel dans un ouvrage historique, et surtout dans un résumé. M. Rabbe ne paraît pas avoir compris toute l'importance de cette vérité, ou peut-être l'histoire de l'Espagne n'était-elle pas susceptible de son application rigoureuse. L'Espagne a bien eu son âge de barbarie; elle a eu quelques époques peu prolongées de grandeur et de prospérité; mais, bien loin d'être parvenue comme l'Angleterre à une époque avancée de civilisation, elle est, et sera sans doute, long-tems encore, en proie aux troubles des révolutions politiques. Il n'était donc guère possible d'adopter ici la division philosophique, si heureusement appliquée à l'histoire de l'Angleterre. Ce qui seul peut servir à faire distinguer différentes époques dans l'histoire de l'Espagne, c'est l'occupation successive de la Péninsule par des peuples divers, dont chacun lui imprime un caractère particulier. Nous aurons donc les trois époques de la domination des Carthaginois et des Romains, de la monarchie gothique et de l'invasion des Maures. Au règne brillant de ces derniers succèdent quatre siècles d'anarchie et de guerres intestines, de 1073 à 1465. La cinquième époque est celle de la grandeur et de la puissance; elle embrasse plus de deux siècles, et doit son éclat à l'établissement monarchique de Ferdinand et d'Isabelle, à Charles V et à Philippe II, leurs successeurs. La sixième époque, celle de la dynastie des Bourbons, serait la moins remarquable de toutes, si elle n'était un grand exemple de cette vérité, que les lumières et la liberté sont les sources véritables de la prospérité des peuples. — Passons à l'histoire du Portugal, de ce pays « qui semble avoir été destiné à donner au monde la solution de deux questions également instructives, savoir: comment un pays que l'exiguité de son territoire et de sa population semblaient condamner à l'obscurité, peut, par le caractère de ses habitans, s'élever au rang des grands empires; puis, comment il peut tomber de ce haut rang, par l'abus de la conquête, par des

institutions vicieuses, et surtout par la domination d'une corporation qui parvint à étouffer tout ce qu'il avait de grand et de généreux dans le caractère national. Toute l'histoire du Portugal est renfermée dans ces deux périodes. » (*Introduction*, page 1.) J'aurais préféré la grande division, indiquée ici par M. Châtelain, à la division par dynasties qu'a choisie l'auteur du *Résumé*. En général, les deux ouvrages de M. Rabbe me paraissent moins bien faits que ceux de M. Bodin. Ils contiennent des faits qui devaient rester étrangers à un résumé philosophique; d'autres sont trop longuement racontés. Cependant, ils sont écrits dans un bon esprit; leur auteur n'a point négligé la partie importante de sa tâche, de signaler avec soin les causes de la décadence des royaumes péninsulaires, l'inquisition et le jésuitisme, et aussi la découverte de l'Amérique, qui enleva à la métropole la meilleure partie de sa population. Le style de M. Rabbe est, en général, assez et facile, mais déparé quelquefois par des expressions trop familières. — Le *Résumé de l'histoire de l'empire germanique* est dû à M. Scheffer. Cet écrivain a su encadrer avec succès, dans un court espace, les événemens saillans de cette histoire; son style est élégant pur. Nous n'aurions guère que des éloges à lui donner, s'il avait attaché plus de prix à cette méthode philosophique dont les ouvrages de ses prédécesseurs auraient dû cependant lui prouver toute l'utilité. Au lieu de partager son livre en douze chapitres, dont chacun reçoit son titre de la maison régnante, n'aurait-il pu distinguer ses époques par les progrès de la civilisation et des lumières? Plusieurs passages de son livre sont assez bien pensés pour nous faire croire qu'il aurait pu facilement donner à son travail une meilleure direction. — Ces divers résumés, destinés à se compléter les uns les autres, présenteront peu à peu le tableau des différens états comparés dans leur marche et dans leurs progrès; et de même que l'*anatomie comparée* est venue éclairer les sciences physiologiques et médicales, on est fondé à présumer que l'*histoire comparée* pourra répandre un nouveau jour sur les sciences morales et politiques. A. J.

206. — * *Précis de l'histoire d'Angleterre*, depuis les premiers tems jusqu'à nos jours; par *A.-F.* Théry, docteur ès-lettres, professeur de seconde au collége royal de Versailles. Paris, 1824; Treuttel et Würtz : Strasbourg et Londres, même maison de commerce. 1 vol. in-8°; prix 5 fr.

Quoique cet ouvrage soit destiné surtout à la jeunesse, parce que c'est en elle surtout qu'il est utile d'exciter les émotions géné-

reuses, il sera peut-être lu par tous les âges avec intérêt et avec fruit. L'auteur, comme l'indique son épigraphe tirée de Tacite, s'est proposé de ramener l'histoire à son premier et à son plus légitime objet : « de proclamer les vertus et d'effrayer d'avance le crime par les jugemens de l'inflexible postérité. » Il écrit moins en publiciste qu'en moraliste. Les faits qui n'auraient excité qu'une stérile curiosité n'embarrassent point ce *Précis*, où viennent se ranger, comme autant de leçons vivantes, tous les détails qui peuvent intéresser l'âme du lecteur. Aucun fait important n'est oublié, et cependant le récit n'a jamais cette sécheresse que l'on peut trop souvent reprocher avec raison aux abrégés historiques. La couleur morale qui domine dans tout l'ouvrage exclut absolument tout esprit de parti; et les lecteurs qui pensent en sauront gré à l'auteur. Il n'y a point de partialité à flétrir le crime ou à louer la vertu. M. Théry a consulté les sources originales, persuadé que l'exactitude des faits ajoute à la puissance des leçons. Enfin, il a joint à son ouvrage un tableau synoptique des principaux faits de l'histoire d'Angleterre et de l'histoire de France. L'intérêt de cette comparaison est d'autant plus vif que ces deux histoires se touchent par beaucoup de points. Nous croyons qu'un Précis historique, où un style élégant et animé consacre sans affectation et sans sécheresse les leçons de morale, sera recherché des pères de famille, et trouvera un grand nombre de lecteurs. Z.

207. — *Essai critique sur l'histoire de Charles VII, d'Agnès Sorel, et de Jeanne d'Arc*, avec portraits et *fac-simile;* par *J.* Delort. Paris, 1824; Ferra jeune. 1 vol. in-8°, 296 pages ; prix 6 fr. et 7 fr.

Ce ne sont ni de grandes vues politiques, ni l'examen des législations, ni des tableaux vivement coloriés, ni la peinture des mœurs, qu'on demande à l'auteur d'un essai critique sur un point d'histoire; la discussion de quelques dates, le rétablissement de quelques faits, voilà à quoi se borne sa tâche modeste; c'est un travail sans beaucoup de gloire, mais non sans utilité : son principal mérite est d'être court, neuf et démonstratif. L'ouvrage que nous annonçons obtiendra sans doute ce dernier éloge; mais il nous semble qu'il a employé un trop grand nombre de pages à rétablir des faits qui, pour la plupart, avaient déjà été rectifiés. Des erreurs contenues dans les *Chroniques* de Monstrelet, les *Dames Galantes* de Brantôme, les *Histoires de Charles VII* par Godefroy, Jean Chartier, Baudal de Juilly, et quelques autres ouvrages, ont déjà, pour la plupart, trouvé des réfutations dans des historiens plus estimés.

Toutefois, cette époque de nos annales étant l'une des plus curieuses, et en même tems l'une des plus controversées, M. Delort a pu croire qu'il ne serait pas sans intérêt de rapprocher les nombreuses rectifications, et d'en composer un ensemble, surtout pouvant y joindre des documens nouveaux et des pièces non encore imprimées; mais il nous semble que c'était la matière d'un mémoire rapide, et non pas d'un livre. Nous dépasserions les bornes prescrites à cet article, si nous voulions entrer dans le détail des erreurs relevées par l'auteur; mais l'esprit philosophique qui préside à la rédaction de ce recueil ne nous permet point de passer sous silence quelques erreurs d'opinion, bien plus graves, selon nous, qu'une date fausse ou un fait altéré. La découverte de l'imprimerie cause à M. Delort plus d'inquiétude que de reconnaissance; il ne peut s'empêcher d'appeler cet art un art merveilleux; mais voyez quelles tristes merveilles il en augure : « En versant avec prodigalité et sans discernement dans les dernières classes de la société une foule d'écrits pernicieux, il finira peut-être par anéantir la subordination, et *bouleverser l'ordre social.* » Si cette crainte est fondée, la conséquence est évidente; il faut regretter la barbarie des XIIIe et XIVe siècles. Nous ne voulons pas dire que telle soit précisément l'opinion de M. Delort; toutefois, il regrette des choses selon nous fort peu regrettables. Lorsqu'il dit : « Tout respirait à la cour de Charles VII cette fleur de galanterie chevaleresque à laquelle l'amour a dû long-tems ses illusions les plus aimables, mais qui est malheureusement flétrie de nos jours; » il nous semble exprimer un sentiment plus digne d'un troubadour ou d'un romancier que de la gravité d'un historien. M. Delort met une grande importance à prouver qu'Agnès fut fidèle à Charles VII; et voici pourquoi : « Si la faiblesse de l'humanité a condamné les princes à chercher des sympathies hors des liens imposés par la convenance des rangs, il ne faut pas décourager en eux l'espoir de trouver un attachement exclusif. Il est bien d'établir aussi que l'amour n'est pas toujours, chez les femmes, un caprice du moment. En citant Agnès comme un modèle des maîtresses de princes, sa justification est un hommage rendu aux deux plus grandes puissances de ce monde, les *femmes* et les *rois.* » Il faut le dire, tout cela est bien fade, bien faux et bien peu moral. Rapprochons de cette indulgence si relâchée la farouche sévérité du passage suivant, que nous lisons à quelques lignes de distance : « Si la loi des Douze Tables, chez les Romains, qui condamnait à mort le diffamateur, avait fait partie du Code

français, les gouvernemens eussent été souvent moins chancelans, et peut-être les hommes auraient-ils retrouvé cet âge d'or dont nous n'avons jamais su bien précisément que le nom. » Nous supprimons toute réflexion, et nous laissons au lecteur le soin de juger de tels principes. Quant à la partie purement critique de ce livre, nous en avons dit notre pensée; toutefois le recueil des pièces jointes par l'auteur peut encore piquer la curiosité, et mérite de prendre place dans les collections de documens relatifs à notre histoire.

M. A.

208. — * *Histoire de la révolution française, depuis* 1789 *jusqu'en* 1814; par *F.-A.* Mignet. Paris, 1824; Firmin Didot. 2 vol. in-8°, ensemble de 735 pag.; prix 10 fr.

Cet ouvrage, d'un jeune écrivain qui, depuis deux ans, professe avec tant d'éclat l'histoire dans la chaire de l'Athénée royal de Paris, était attendu avec une vive impatience, et il est recherché avec avidité. Très-digne, en effet, de l'attention publique; il présente un tableau rapide et dramatique, le plus complet et le mieux raisonné qu'on ait encore fait de la révolution française. L'auteur a puisé dans toutes les sources; il n'a négligé aucun témoignage; mais son principal titre à la confiance des lecteurs est peut-être de n'avoir pas vu ce qu'il raconte. Quel est, en effet, le spectateur de ces grandes scènes qui n'ait pas été entraîné à y prendre part? Et combien peu de Français ont pu sortir de ces discordes civiles, entièrement exempts de ressentimens et de préventions! M. Mignet, né pendant la révolution, n'a pu être ni témoin ni acteur dans ses différentes périodes. Il peint à grands traits ses désordres et ses triomphes; il explique ses erreurs et ses bienfaits; il la juge sans la flatter, mais sans l'outrager ni la trahir. Jusqu'ici les jeunes gens ne savaient où trouver l'histoire de France depuis 89 : plutôt que de la chercher dans le *Moniteur*, dans des libelles, dans d'innombrables mémoires, dans d'interminables collections de lois, de décrets, de discours, beaucoup se résignaient à l'ignorer. Aujourd'hui, grâce aux *Esquisses de M.* Dulaure et au Tableau de M. Mignet, une instruction si nécessaire va devenir générale; on saura mieux ce qu'on aura pu étudier plus rapidement et avec plus de suite.

P. Lami.

209. — * *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, avec des *Notices* et des *Éclaircissemens historiques*. 16e livraison. Paris, 1824; Baudouin frères. 2 vol. in-8°; prix 6 fr. le vol.

Cette 16e livraison contient les *Mémoires du général Doppet*,

et ceux de *Fréron*, sur la réaction royale du Midi. Doppet, qui figura dans la journée du 10 août, qui provoqua la réunion de la Savoie, son pays, à la France, après avoir formé le club des étrangers et la légion des Allobroges, fit la guerre du fédéralisme dans le Midi, entra dans Lyon après avoir commandé le siége; puis, il marcha sur Toulon. C'est à cette occasion qu'il raconte sa première entrevue avec Bonaparte, alors jeune officier d'artillerie. Les éclaircissemens historiques renferment une note curieuse sur Napoléon et le siége de Toulon. Les mémoires de Doppet se partagent en quatre livres, dont le premier contient des notions sur sa vie comme homme de lettres, et des réflexions sur les sociétés populaires. Le second raconte la révolution des Allobroges, et leur réunion à la France. Dans le troisième, il détaille ses campagnes du Midi, en 1793. Le quatrième livre traite des mouvemens de l'armée des Pyrénées-Orientales, depuis le commencement de la guerre jusqu'à la paix faite par la République avec l'Espagne. Fréron, l'un des commissaires envoyés par la Convention contre Marseille et Toulon, qui venait d'être livré aux Anglais, avait signalé sa mission par des rigueurs inexorables, et s'était montré l'un des agens les plus violens du régime de la terreur. Il fut, cependant, un des plus ardens conjurés du 9 thermidor, et tâcha, comme son collègue et son complice Tallien, d'en imposer à l'opinion, en rejetant ses crimes sur d'autres. Après les événemens de vendémiaire, il eut à remplir une nouvelle mission dans le Midi : nulle part la réaction n'avait exercé de plus sanglantes représailles. Les souvenirs que Fréron avait laissés dans ce pays rendaient son rôle de pacificateur bien difficile. Il sut pourtant alors rendre à l'autorité sa force et son action, et contenir les partis, sans user de rigueur. A son retour, sa mission fut violemment attaquée. Ce fut pour se justifier, qu'il publia le mémoire et les pièces qui font partie de la présente livraison. A.

210 — * *Mémoires des Contemporains*, pour servir à l'histoire de France, et principalement à celle de la république et de l'empire. Troisième livraison. *Mémoires de Louis-Jérôme* Gohier, président du directoire au 18 brumaire. Paris, 1824; Bossange frères. 2 vol. in-8° de xvi et 430, et 476 pages, avec un portrait de l'auteur; prix 14 fr.

La grande collection des *Mémoires écrits sur la révolution française*, dont nous avons annoncé avec soin les livraisons successives, et sur laquelle nous reviendrons plus d'une fois, reproduit tour à tour devant nous les témoignages des différens acteurs qui ont rempli des rôles plus ou moins importans pendant nos troubles politiques, et

que la mort a moissonnés. Une autre collection du même genre, celle des *Mémoires des Contemporains*, est comme la continuation et le complément de la première. Les *Mémoires de* Gohier, qui en font partie, sont écrits avec une franchise et un abandon qui paraissent devoir inspirer la confiance. Agé maintenant de 77 ans révolus, comme il nous l'apprend lui-même dans son discours préliminaire, l'auteur, qui a cru devoir se taire, à une époque où la vérité n'eût pas été entendue, et où d'ailleurs il eût été imprudent et dangereux de la dire, vient offrir à ses concitoyens son testament politique : il vient rendre compte de sa conduite dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé momentanément placé au gouvernail de l'état; et, si l'on ne peut se dissimuler qu'il a été trompé par des conspirateurs rusés et hypocrites, et qu'il a manqué peut-être de prévoyance, d'adresse et d'énergie, on aime à reconnaître que des intentions pures, des sentimens nobles, un patriotisme sincère, une probité, devenue beaucoup trop rare de nos jours, doivent assurer au vénérable vieillard qui se présente ici devant le tribunal de l'histoire, l'estime et l'affection de tous les hommes de bien. — Les nombreux partisans de Napoléon et de sa fortune, égarés ou séduits, les uns par un sentiment excusable de reconnaissance pour le maître généreux, et habile dans l'art de corrompre, qui les a comblés de faveurs et de bienfaits; les autres, par l'éclat de cette gloire trompeuse, devenue si funeste à la France, ont célébré, souvent de bonne foi, le 18 brumaire et l'avénement du moderne Cromwel à l'autorité suprême, comme une époque de restauration pour la patrie. Les faits publics, les anecdotes particulières que M. Gohier a recueillis et retracés, prouvent avec évidence que le général Bonaparte, échappé d'Égypte comme un véritable transfuge, conduit en France par l'espérance orgueilleuse et impie de profiter des malheurs publics pour s'emparer du pouvoir, s'est constitué, aussitôt après son retour, en état de conspiration contre la constitution et le gouvernement, envers lesquels, pour mieux abuser les esprits crédules, il se liait par de nouveaux sermens de fidélité. Cet homme extraordinaire, mais dont l'égoïsme profond et l'ambition ardente ont immolé plusieurs millions d'hommes à ses vastes projets de conquête et de domination, voudrait en vain faire oublier, dans les entretiens et dans les mémoires venus de Sainte-Hélène, qu'il avait sacrifié, par sa criminelle désertion, la brave et malheureuse armée française, déportée avec lui sur les sables de l'Égypte; en vain il voudrait nier qu'il est venu renverser en France l'ordre constitutionnel, dissoudre la représen-

tation nationale par les baïonnettes, détruire la liberté, à une époque où les tempêtes politiques étaient presque entièrement apaisées dans l'intérieur, et où les importantes victoires de Masséna, en Suisse, de Brune, en Hollande, et les traités de paix avec l'Espagne et avec la Prusse, rendaient la France respectable au dehors et garantissaient son indépendance. M. Gohier signale, avec un ton de simplicité et de vérité qui lui est inspiré par sa conscience, les intrigues ténébreuses de S — s, sa fourberie et sa lâcheté, la mollesse, l'inertie et l'immoralité de B — s, l'hypocrisie et la perversité de Fouché, la complicité d'un personnage qui fut au service de tous les gouvernemens de la révolution, l'apostasie et les honteuses manœuvres de quelques agens subalternes, la faiblesse obséquieuse de quelques *niais* politiques; enfin, les piéges tendus aux hommes de tous les partis par le chef du complot, à la fois souple, rusé, audacieux, qui voulait les faire tous servir à son élévation personnelle, en flattant toutes les ambitions, les opinions les plus opposées, toutes les illusions et toutes les espérances. L'auteur des Mémoires nous montre les effets des divisions habilement semées entre les membres des deux conseils législatifs; il fait apprécier l'état moral de la nation, chez laquelle l'amour de la patrie et d'une sage liberté commençait à remplacer dans les âmes le sentiment pénible de terreur qui les avait long-tems comprimées, et l'exaltation révolutionnaire qui avait été une sorte de fièvre contagieuse, rapidement communiquée à la masse par l'imminence des dangers publics et par le besoin de repousser l'Europe entière sous les armes, conjurée contre un seul peuple. — Au milieu de ses récits souvent curieux, quelquefois semés de trop minutieux détails, accompagnés de pièces justificatives qui seront consultées avec fruit, une erreur grave, que M. Gohier s'empressera de réparer dans une seconde édition, lui est échappée. Il a lu et consulté un écrit anonyme sur le 18 brumaire, publié peu de jours après cette terrible catastrophe, sous le titre d'*Entretien politique*, et qui fut attribué dans le tems à Sieyes, à Rœderer, à d'autres personnages marquans, qui fut traduit en anglais, et dont plusieurs pages, qui exposent fidèlement la situation de la France et les causes du prompt succès de la conjuration de Bonaparte, ont été reproduites par Mme de Stael, dans ses *Considérations sur la révolution française*. M. Gohier, qui a connu depuis le véritable auteur de cette brochure, auquel il est allé lui-même en demander communication, il y a trois années, pour en faire usage, en écrivant ses Mémoires, s'est persuadé de très-bonne foi que cet écrivain,

fort jeune encore, à l'époque du renversement de la constitution de l'an III, devait avoir été dupe ou même complice de Bonaparte, puisqu'il signalait avec énergie les fautes du directoire, et puisqu'il indiquait, de manière à inspirer quelque confiance dans l'avenir, les vues et les plans du nouveau gouvernement. Mais, M. Gohier n'a point remarqué qne l'auteur de cette brochure, essentiellement historique, met en scène deux interlocuteurs, A et B, qui avaient exactement tenu le langage qu'on leur attribue. L'un, Bonaparte lui-même, avait développé à sa manière les motifs qui avaient dirigé sa conduite et les mesures par lesquelles il voulait, disait-il, rassurer la nation et consolider la république; l'autre, seul en présence d'un maître absolu et ombrageux, n'avait pas craint de lui faire entendre le langage d'un patriote sincère qui avertissait le nouveau chef de la France qu'il ne pouvait y avoir pour lui de sûreté, de gloire, de puissance bien affermie, que dans l'organisation d'un gouvernement libre. Ce jeune et courageux interprète de la vérité, qui se trahissait lui-même et détruisait son avenir pour servir son pays, dans un moment où tant d'hommes publics trahissaient la patrie pour se servir eux-mêmes, expia cette généreuse imprudence par une disgrâce prolongée pendant tout le règne de Bonaparte, consul et empereur. Dans les derniers mois de l'empire, sa liberté et sa vie même furent compromises, par suite de l'opposition constante qu'il avait montrée contre le système d'ambition et de conquête du dominateur suprême. M. Gohier, qui n'avait pas su prévoir, à la première nouvelle du débarquement de Bonaparte revenu d'Égypte, que l'existence du directoire était menacée, et qui avait repoussé des avis prophétiques présentés *par le même homme qu'il accuse aujourd'hui*, ne sait point, dans ses Mémoires, reconnaître et avouer les fautes du gouvernement dont la conservation lui était confiée, qui fut renversé, sans être défendu, et dont la chute soudaine favorisa le déplorable succès d'une éclatante usurpation. Sans doute, si un homme de tête et d'action, un véritable homme d'état, un citoyen à la fois prévoyant, probe, énergique, tel que Bernadotte, Marbot, eût alors été collègue de M. Gohier, le général conspirateur n'aurait point réussi dans sa criminelle entreprise; la représentation nationale n'aurait pas été outragée, violée, anéantie par des baïonnettes parricides; et la liberté pouvait s'établir en France d'une manière paisible, régulière, durable, après les orages et les vicissitudes de la révolution. Mais, quand l'attentat fut consommé, quand le consul fut devenu l'arbitre

des destinées publiques, quand les membres du pouvoir directorial eurent succombé, par la division introduite entre eux, et par la défection de trois de leurs collègues, il ne resta plus aux amis de la liberté qu'à tâcher de tirer le meilleur parti possible du *gouvernement de fait* qui avait remplacé un *gouvernement légal*, et ils firent un acte civique, en travaillant à convaincre Bonaparte, comme ils en avaient eux-mêmes la conviction, qu'il serait d'autant plus puissant que la nation serait plus libre, et en reproduisant et publiant sous toutes les formes cette vérité, pour opposer du moins l'ascendant de l'opinion et de la conscience publiques, à celui de l'usurpation encore chancelante et incertaine. C'est dans cet esprit, qui n'échappa point à la sagacité ombrageuse de Bonaparte, qu'avait été écrite la brochure dont M. Gohier, qui n'y voit que des vérités un peu dures contre le directoire, n'a point saisi le véritable sens. — Le second volume de ces Memoires présente, avec un mélange d'anecdotes quelquefois piquantes et peu connues, relatives à plusieurs personnages qui vivent encore, un tableau abrégé des principaux actes du consulat et de l'empire, qui ont conduit la France, à travers une longue avenue de lauriers et de cyprès, dans le gouffre sanglant où elle a été précipitée, lors de l'invasion étrangère. M. Gohier signale avec raison les calamités dont nous avons été si long-tems victimes, et l'occupation de notre territoire par la coalition victorieuse, comme les suites du complot désastreux que le 18 brumaire avait vu triompher. Les hommes éclairés et amis de leur pays puiseront, dans ces *révélations d'un homme de bien*, si différentes des révélations posthumes, diffamatoires et calomnieuses, d'un misérable chef de police, qu'on a récemment tiré de sa profonde obscurité qui servait du moins à le garantir de l'infamie, des preuves nouvelles de cette vérité, que l'observation religieuse des lois fondamentales et le respect de la constitution peuvent seuls prévenir les désordres et les violences d'un régime arbitraire, qui finit par atteindre et souvent par détruire ceux-là même qui ont contribué à son établissement.

M.-A. Jullien.

211. — *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, précédés d'une notice sur l'émigration de 1791, et sur les trois campagnes des années 1792, 1793, 1794; par *L.-G.* de Villeneuve-Laroche-Barnaud, chef de bataillon, un des prisonniers échappés au massacre de Quiberon. *Seconde édition.* Paris, 1824; Trouvé. 1 vol. in-8°; prix 6 fr.

Plus le tems nous éloigne des premiers événemens de notre

révolution, plus ces événemens semblent acquérir d'intérêt pour nous, plus on recherche avec avidité tous les mémoires qui peuvent nous en retracer les détails. La guerre de la Vendée est assurément un des épisodes les plus curieux et les plus intéressans de ce vaste drame, et l'expédition de Quiberon y tient une place importante. M. L.-G. de Villeneuve-Laroche-Barnaud, qui servait dans l'un des corps royalistes qui prirent part à cette expédition, en offre aujourd'hui un récit très-circonstancié. Le dévouement qu'il professe pour la cause royale ne s'exhale pas toujours sans quelques injures contre ceux qui suivaient alors les bannières de la patrie. Il combat, en plusieurs occasions, les *Mémoires* (véritablement historiques et très-curieux) *de M. le comte* VAUBAN, qui était pourtant alors chef d'une division de l'armée royale. Cependant, il révèle parfois des traits d'humanité de quelques patriotes qui eurent l'occasion de rendre service à sa famille, et même de sauver la vie à ses frères; ce qui nous prouve que, même au milieu des fureurs des guerres civiles, il est encore des vertus qui peuvent consoler l'humanité. Ce n'est pas une rigoureuse impartialité qu'il faut chercher dans ce livre; en revanche, on y trouvera quelques détails peu connus, et surtout une attention scrupuleuse à la généalogie des gentilshommes qu'il met en scène. Une des pièces auxquelles l'auteur paraît attacher le plus de prix, est la liste des émigrés et des autres royalistes fusillés à Vannes et à Auray, après la capitulation du comte de Sombreuil, dans la presqu'île de Quiberon. A.

212. — *Mémoires historiques sur Ferdinand* VII *et sur les événemens de son règne;* par Don ***, avocat près les tribunaux espagnols, traduit en anglais sur le manuscrit original, par *Michael-J.* QUIN, et de l'anglais en français par M. G. H.; accompagnés de notes et de pièces justificatives. Paris, 1824; Mongie aîné. 1 vol. in-8°, orné d'un beau portrait du roi d'Espagne; prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage n'est point une de ces compilations faciles, dont, chaque jour, d'avides spéculateurs surchargent nos bibliothèques. L'auteur y révèle des faits ignorés, jette un jour nouveau sur les événemens qu'il raconte, et fait bien connaître les hommes qui ont joué un rôle politique en Espagne, depuis le retour de Ferdinand VII dans ses états jusqu'à la révolution de 1820. Prudent sans être timide, sévère sans cesser d'être juste, don *** expose avec franchise les erreurs, les fautes, les désordres et les excès des dépositaires de la puissance, les privations de l'armée et les misères du peuple. Il explique la cause des tentatives de Porlier, de Lacy,

de Vincent Richard, et l'insurrection de *las Cabeças*. Dans la traduction de cet ouvrage, M. G. H. a fait preuve de talent et d'instruction. Les notes annoncent un homme qui connaît à fond l'histoire contemporaine et les affaires de l'Espagne. A....

213. — *Histoire abrégée de Paris*, d'après *Grégoire de Tours*, *Sauval*, *Saint-Foix*, *Mercier*, *Jouy*, *Dulaure*, et plusieurs autres; par *J.-H.* Léonard et *E.* de Monglave. Paris, 1824; librairie française et étrangère, Galerie de Bois, au Palais-Royal. 2 vol. in-18; prix, 7 fr.

Si nous avons dit (*Voy.* ci-dessus, page 191) que quelques écrivains semblent vouloir faire de l'histoire un acte d'accusation général contre les peuples, et un continuel panégyrique de ceux qui les ont gouvernés, nous n'approuverions pas davantage que l'on s'efforçât de faire le contraire; les uns et les autres ont eu leurs torts, et la seule différence en moins est du côté de ceux qui ont le plus long-tems souffert. Rassembler avec trop de complaisance les charges qui s'élèvent contre les gouvernans des tems passés, ne serait pas généreux dans un siècle où les gouvernés sont appelés à être juges dans leur propre cause. Nous savons que la peinture fidèle des erreurs et des excès commis par les premiers, et le récit de leur chute, fournissent une leçon salutaire à mettre sous les yeux de leurs successeurs; mais, dans ce dessein même, il ne faut pas trop charger le tableau, si l'on ne veut pas que l'esprit du lecteur, fatigué de la contemplation de tant d'horreurs qui lui paraissent invraisemblables, finisse par nier l'évidence même. Ces réflexions ne sont pas essentiellement applicables au livre que nous annonçons; elles sont le résultat de la lecture successive de plusieurs ouvrages écrits, comme celui-ci, dans un but louable, mais où nous croyons avoir aperçu la même tendance à une justice trop sévère. — MM. Léonard et de Monglave paraissent avoir été, à plusieurs reprises, effrayés de la difficulté de leur mission; souvent ils se sont arrêtés devant cette masse effrayante de faits dégradans pour l'humanité, que leur présentaient les annales honteuses où ils ont été obligés de fouiller; souvent ils ont évité de dérouler entièrement à nos yeux le tableau de tant de turpitudes; quelquefois même, ils ont été assez heureux pour lui opposer des peintures consolantes qui les reposaient eux-mêmes, et qui devaient produire le même effet sur leurs lecteurs. Mais peut-être se sont-ils placés trop long-tems, et sans nécessité, sur ce terrain ingrat; peut-être ont-ils dépassé les bornes que prescrivait leur sujet. En effet, ils promettent une *Histoire abrégée de Paris*, et ils ont presque donné une Histoire de France. Nous savons bien que Paris ayant, de tout

tems, été la résidence et le centre des opérations de tous ceux qui ont gouverné la France, l'histoire de nos rois se rattache naturellement à celle de cette ville; mais nous pensons néanmoins que les auteurs auraient pu s'occuper un peu moins de ceux-là; ils auraient évité plusieurs répétitions et quelque désordre apparent de faits dans la division qu'ils ont adoptée et que nous allons indiquer. Ils ont distingué 16 époques principales, que voici : 1re, fondation de Paris; 2e, Paris, sous la domination romaine; 3e, sous la première race des rois francs; 4e, sous la seconde race; 5e, sous la domination de Hugues Capet jusqu'à Louis VIII; 6e, sous Louis IX et sous Philippe III; 7e, de Philippe-le-Bel à Jean Ier; 8e, de Charles V à Charles VIII; 9e, de Louis XII à François II; 10e, sous Charles IX et sous Henri III; 11e, sous Henri IV; 12e, sous Louis XIII; 13e, sous Louis XIV; 14e, sous Louis XVI; 16e enfin, sous la république et sous l'empire. Leur ouvrage est divisé en autant de chapitres, dont les premières pages sont consacrées à l'aperçu des principaux faits historiques de l'époque, et les dernières à l'indication des changemens et des améliorations apportés dans les institutions, établissemens et monumens publics, leur but, leur destination, la date de leur création ou fondation, etc. — « Les partisans outrés du système féodal, disent les auteurs, p. IX de leur Introduction, qui regrettent chaque jour leurs priviléges perdus, verront d'un œil de dépit le passé désenchanté dans notre ouvrage. Ils trouveront l'art, sans doute, de faire retomber sur nous-mêmes les erreurs, les vices, les attentats des nobles et des prêtres, dont cette histoire est malheureusement trop remplie; comme si l'historien était responsable de la perversité de leurs aïeux. Suivant leur système, ils nous répèteront jusqu'à satiété que les mœurs ont toujours été en se détériorant jusqu'à nos jours; mais, forts de la raison et de la vérité, nous leur prouverons, au contraire, qu'elles ont toujours marché vers leur perfection. » Telle est, en effet, la vérité consolante qui ressort du tableau de nos fautes et de nos calamités; et ce résultat est et doit être le même chez tous les peuples où les lumières et la philosophie prennent peu à peu la place de l'ignorance et de la superstition. Une seule observation suffira pour faire voir la différence des tems passés avec ceux que nous sommes appelés à voir : le meilleur de nos rois, si l'on en excepte Louis XII, surnommé le Père du peuple, et l'infortuné Louis XVI, qui aurait mérité le même titre, Henri IV eut 28 maîtresses, sur lesquelles quatre seulement eurent le courage de lui résister. Il est vrai qu'il ne s'en laissa jamais dominer, et qu'il

avait coutume de leur dire, qu'il aimerait mieux perdre dix maîtresses comme elles, qu'un serviteur comme Sully. — Le style de cet ouvrage, convenable au sujet, est en général clair et concis; il est animé, rapide, élégant même, lorsqu'il le faut. Cette observation nous a frappés, surtout à la lecture du dernier chapitre, où les auteurs ont jugé la révolution et Bonaparte d'une manière qui fait le plus grand honneur à leurs principes et à leurs lumières (1).

E. Héreau.

214. — *Notice sur Arques;* par M. *Auguste* Le Prévost. Rouen, 1824; imprimerie de Périaux père; 1re partie, in-8° de 20 pages, tiré à 30 exemplaires. (Ne se vend pas.)

« Après la destruction de tant de monumens, après la perte de tant de traditions, les enfans de la Vieille-Neustrie ne sauraient trop se hâter de rassembler les souvenirs épars qui se rattachent encore à quelques points de son territoire, à quelque époque de ses annales. » Tel est le début de la notice de M. Le Prévost, et le but que ce savant antiquaire s'est proposé dans ses recherches sur les murs du château *d'Arques*, restés, comme il dit, « chers à la gloire, quoique les générations modernes en aient négligé l'histoire et déserté l'enceinte. » — Les débris du *château d'Arques* sont situés sur une colline au fond d'une riante vallée, à une lieue sud de Dieppe, près du confluent de trois rivières, l'Eaulne, la Béthune et l'Arques. Le voisinage d'un pont formant autrefois une communication importante entre les deux plaines, a fait, suivant M. Le Prévost, donner à ces remparts et à la ville, qu'ils protégeaient, le nom d'Arcae, dont, suivant cet auteur, on a fait, en le transportant dans notre langue, le nom d'Arques. « Ce lieu, maintenant si déchu de son antique splendeur, fut, pendant le moyen âge, le principal boulevart de la Normandie, du côté du nord, et la capitale du vaste et riche comté de *Talou*, plus connu depuis sous le nom de comté *d'Arques*. » — C'est environ au IXe siècle que l'auteur de ce mémoire fait remonter l'établissement d'Arques, et c'est vers le milieu du Xe siècle qu'il trouve, dans l'histoire, la première mention de ce nom, et d'un poste mili-

(1) Nous apprenons que l'un des auteurs de l'*Histoire abrégée de Paris*, M. *Joseph* Léonard, est le même que celui dont nous avons annoncé le *Début poétique*. (Voy. t. XXI, p. 677.) Cet essai avait encouru de notre part un jugement un peu trop sévère. C'est répondre noblement à la critique que de se représenter dans la lice avec un bon ouvrage.

taire chargé de défendre l'accès de ce lieu. Des analyses et des extraits des chroniques du tems, faits avec clarté et précision, guident le lecteur dans l'historique du château d'Arques, jusqu'à l'époque où l'artillerie de Henri IV attacha à ces remparts une illustration qui domine ses ruines et fixe les regards du voyageur. — L'auteur promet de donner, dans un second mémoire, des développemens sur l'érection de ce château, qu'il attribue primitivement au comte Guillaume, frère de Richard II et oncle de Guillaume le conquérant. Les ruines que l'on voit aujourd'hui n'appartiendraient pas, selon notre savant antiquaire, aux constructions du comte Guillaume; elles seraient l'ouvrage du roi Henri II, qui fit réparer et augmenter ces fortifications. — Ceux qui voudraient consulter cette intéressante notice, tirée à trop peu d'exemplaires, la trouveront insérée dans la première année (1824) des *Archives de la Normandie*, par M. L. Dubois. (*Voyez* ci-dessus, p. 195), et dans le *Précis des travaux de l'Académie des sciences de Rouen*, *pendant* 1823.

B. G.

215. — * *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation;* par *Eusèbe* Salverte. Paris, 1824; Bossange, père. 2 vol. in-8°, avec carte; prix 14 fr.

L'Essai que M. Salverte offre en ce moment au public fait partie d'un ouvrage plus considérable, dans lequel il se propose de traiter *de la civilisation depuis les tems historiques jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle.* Le développement de cette grande et belle idée est digne d'un écrivain déjà recommandable par tant de travaux utiles, et les deux volumes que nous annonçons garantissent d'une manière certaine que l'érudition la plus saine, la critique la plus judicieuse présideront à l'exécution du vaste tableau que M. Salverte n'a pas craint d'entreprendre. Cependant, le dirai-je? maître d'un aussi beau sujet, l'auteur n'a pas commencé par nous présenter la partie la plus intéressante. Les philologues lui devront de vifs remercîmens pour les aperçus ingénieux et les recherches profondes que l'on trouve à chaque page dans son Essai; mais, parmi les gens du monde, qui, en France surtout, forment la grande majorité des lecteurs, un bien petit nombre saura se placer à une hauteur convenable pour bien saisir tout ce que présentent d'instructif et de curieux des rapprochemens *de noms d'hommes, de lieux et de peuples.* Néanmoins, M. Salverte a déguisé, avec beaucoup d'adresse et de talent, toute l'aridité de son sujet. L'habileté avec laquelle il a su y rattacher la géographie,

l'histoire, la politique et l'état civil des hommes, a fait d'un ouvrage qui paraîtrait devoir n'offrir, au premier coup d'œil, qu'une stérile nomenclature, un tableau à la fois piquant et instructif. Toutes les fois que l'écrivain n'est pas embarrassé par l'aridité des recherches étymologiques, son style s'élève et s'agrandit; les passions les plus nobles viennent lui imprimer du mouvement. C'est ainsi qu'au nom sacré de son pays, M. Salverte ne peut retenir les sentimens qui l'animent : « En ce moment, puis-je ne pas me rappeler, dit-il, qu'identifié à notre être par les plus chères affections, il est un nom de lieu dont nous devons encore dire : *c'est nous-mêmes*. Patrie! nom sacré! malheur à l'homme qui n'y attache qu'un sens abstrait, qui prétend aimer la patrie et reste froid en entendant nommer le lieu où il a vu le jour! » Nous regrettons de ne pouvoir transcrire en entier ce morceau plein de chaleur et d'entraînement. Une note très-étendue, sur un point fort obscur de l'ancienne histoire des Parsis, sur la religion de Zoroastre, pourrait fournir la matière de longues et sérieuses discussions; mais les données historiques sur ce point ont si peu d'authenticité, qu'il faut attendre de plus amples révélations avant d'aborder une question aussi délicate. On assure qu'un savant danois, M. Rask, a rapporté des documens nombreux qui pourront jeter du jour sur cette partie de l'histoire de l'antique empire d'Irân. — Nous avons, en général, remarqué une orthographe assez exacte dans les noms orientaux : que M. Salverte nous permette cependant de lui faire observer qu'il faut un *m* à la fin du mot *imam*, et qu'il faut supprimer l'*h* qui termine chez lui le mot *molla*.

E. Gauttier.

216. — * *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France, dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. Tome III. 9e livraison. Paris, 1824; au bureau de la *Galerie française*, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. 1 cahier de 34 pages (235 à 268). Prix 10 fr., et 10 fr. 50 c. par livraison. (Voyez *Rev. Enc.*, tome XXI, page 415).

Cette livraison contient les portraits de *Condillac*, de Mme *du Châtelet*, de *Gilbert* et de *Rameau*, dont les notices biographiques sont dues à MM. *J.* Labouderie, *Th.* Gaillard, *Ch.-J.* Lafolie, et *A.-M.-F.* Chambeyron.

217. — *Biographie des Contemporains, par Napoléon.* Paris, 1824; Ponthieu. 1 vol. in-8° de VII et 363 pages; prix 6 fr.

Les éditeurs de ce volume ont imaginé de faire des découpures

dans les écrits célèbres de MM. de *Montholon*, *Gourgaud*, de *Las Cases*, *O'Meara*, sur Napoléon, d'en extraire tout ce qui concerne les contemporains, et de le classer sous leurs noms rangés dans l'ordre alphabétique. Ces divers extraits sont transcrits littéralement, de manière que l'article tout en entier de chaque personnage est de la plume de Napoléon. C'est ainsi que se justifie le titre du volume. Seulement, les éditeurs ajoutent, après chaque nom, mais en caractères distinctifs, une courte notice, composée uniquement de titres et de dates, pour rappeler à la mémoire du lecteur quel fut le personnage dont il s'agit. Ces notices, quelque abrégées qu'elles soient, ne sont pas toujours exemptes d'inexactitudes; mais c'est ici un léger accessoire, qui, dans aucun cas, ne doit nuire au succès de la compilation. Ce succès sera grand sans doute, vu le goût décidé de notre époque pour le genre biographique; et si, comme cela paraît naturel, on veut joindre ce volume à la collection de ceux qui nous ont rapporté de Sainte-Hélène les paroles de l'illustre proscrit. La disposition nouvelle dans laquelle elles se trouvent placées ici, semble ajouter quelque chose à leur intérêt; ceux qui écrivent trouveront quelque commodité à consulter ce singulier dictionnaire. Nous dirons peu de chose des opinions et des jugemens du biographe couronné; ils ont été suffisamment appréciés, lors de leur publication originale. Les aperçus de Napoléon ont souvent de la profondeur, ses paroles de l'originalité; mais il ne faut jamais oublier, en l'écoutant, que la nature de son caractère l'avait condamné à n'apercevoir les hommes que de leur mauvais côté. D'ailleurs, Napoléon ne pardonne pas aux uns le mal qu'il leur a fait, aux autres leur justice, toutes les fois qu'elle condamne sa propre injustice. Fasciné par les courtisans de son malheur, comme il le fut par ceux de sa fortune, il a eu la faiblesse de nier toutes ses fautes, et de ne pas avouer une seule de ses véritables erreurs : aussi, lira-t-on ses jugemens sur les hommes, comme ses bulletins de la grande-armée, avec un vif intérêt, mais avec précaution et défiance.

A. M.

218.—*Notice sur Mgr d'Allègre*, archevêque, évêque de Pavie, commandeur de la couronne de fer. Paris, 1824; Denizart, rue Vivienne. In-12.

Paul Lambert d'Allègre, né à Turin en 1741, d'une famille originaire de Genève, après avoir fini ses cours d'études d'une manière brillante, et rempli avec succès diverses fonctions ecclésiastiques, fut élevé, en 1807, au siége épiscopal de Pavie, auquel était annexé le

titre d'archevêque d'Amasie *in partibus*. — Il assista, en 1811, au concile national, du tems de Napoléon, concile avorté, et dont les actes, disait le savant évêque de Noli, seront à jamais introuvables. A cette assemblée furent convoqués et assistèrent beaucoup d'évêques italiens, très-gallicans pour les principes, tandis que des évêques français, bien différens de ceux du tems de Bossuet, se montrèrent partisans de l'ultramontanisme, qui a repassé en de-çà des Alpes et qui actuellement submerge la France. Il fut un des évêques envoyés à Savone auprès du pape Pie VII. La rédaction de cette notice en langue française par un italien, M. V...., chanoine d'A....., blesse quelquefois l'exactitude grammaticale; mais ce défaut est compensé par la pureté des maximes de l'auteur et par l'intérêt qu'inspire la mémoire du prélat dont il peint les vertus et les talens. M. d'Allègre est mort à Pavie, en 1821. Ses dispositions testamentaires, surtout en faveur des pauvres, sont celles d'un homme qui a passé sa vie et qui la termine dans la pratique des bonnes œuvres.

G.

219. — * *Dictionnaire des termes appropriés aux arts et aux sciences*, et des mots nouveaux que l'usage a consacrés; pouvant servir de *Supplément au dictionnaire de l'Académie*, ainsi qu'à la plupart des autres lexiques français : suivi d'un *Traité raisonné de ponctuation;* par F. Raymond. Paris, 1824; Masson et fils. 1 vol. in-4° de 111, 559 et xxxj pages; prix, 10 fr. 50 c. et 12 fr.

La publication de cet ouvrage, qui renferme plus de trois mille mots et un très-grand nombre de définitions qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire, et qui comprend la presque totalité des termes nouveaux dont les savans ont enrichi notre langue, à mesure que les sciences ont fait de nouveaux progrès, est un véritable service rendu à ceux qui s'occupent d'études scientifiques, et qui désirent se rendre compte de la vraie signification des mots que le besoin a fait successivement inventer et adopter dans les différentes branches de nos connaissances. Un pareil travail se recommande par lui-même, et n'est point susceptible d'analyse. — L'*Extrait des principes élémentaires de ponctuation*, placé à la fin du volume, ne sera point sans utilité pour les personnes qui veulent approfondir tous les secrets du style, et qui sentent que la précision et la clarte en sont les qualités essentielles, et que les règles de la ponctuation font aussi une partie de l'art d'écrire.

N.

220. — *Nouveau cours de thèmes*, pour les classes de *quatrième*, *troisième* et *seconde;* par M. Planche, professeur de rétorique au col-

lége royal de Bourbon, etc. Ouvrage recommandé par l'Université. Paris, 1824; Roret. In-12; prix 1 fr. 50 c. et 2 fr.

Nous reconnaissons, avec l'auteur de cet ouvrage, la nécessité des thèmes. Mais nous pensons que, jusqu'à ce que les élèves arrivent en quatrième, on devrait se borner à leur faire remettre en latin, de vive voix, la traduction littérale des auteurs qu'ils expliquent. De cette manière, ils ne commenceraient à composer en langue latine que lorsqu'ils seraient suffisamment familiarisés, non-seulement avec les différentes acceptions des mots, mais encore avec un grand nombre d'expressions et de tournures particulières à cette langue. Notre observation ne peut diminuer en rien l'utilité du *Cours de thèmes* de M. Planche, puisqu'il est destiné aux classes supérieures. Les morceaux dont il se compose nous ont paru bien choisis et bien gradués; la réputation de l'auteur est un sûr garant de la correction et de l'élégance des *Corrigés latins*, qui sont réservés aux professeurs, et qui n'ont pas été envoyés à la *Revue*. — Avant de terminer, nous croyons devoir indiquer au savant auteur du *Cours de thèmes* un anachronisme qui s'est glissé, à son insu, dans le 33e thème, page 73. Il n'est pas possible qu'à l'époque de la captivité de Socrate, on lui ait conseillé d'écrire à Alcibiade, pour engager celui-ci à venir prendre la défense du philosophe, puisque Alcibiade fut assassiné pendant la domination des trente tyrans, tandis que la condamnation de Socrate ne fut prononcée que long-tems après. A. M—T.

221. — * *Exercices étymologyques sur la langue française, et spécialement sur les mots composés;* par *P.* Millon, professeur de langues. Paris, 1824; l'auteur, rue des Moulins, n° 3; Brunot-Labbe, lib. Un tableau synoptique et un vocabulaire in-8° de 57 pages; prix 3 ou 5 fr.

Si la recherche des étymologies conduit souvent à de vaines subtilités, on ne peut nier que leur connaissance ne soit nécessaire pour déterminer le sens propre des mots, et pour ôter au langage ce vague qu'il conserve généralement pour les personnes qui n'ont pas étudié les langues anciennes. Guidé par cette pensée, et voulant rendre agréable une étude naturellement aride, M. Millon a fait lithographier un tableau synoptique, composé de 200 cases, dont 198 contiennent une ou plusieurs racines initiales de mots français dérivés du grec ou du latin. L'exercice consiste à joindre sur-le-champ à une racine, prise au hasard dans le tableau, une finale qui en fasse un mot composé, grec, latin ou français; on admet aussi les mots au milieu ou à la fin desquels se trouve la racine dési-

gnée. Pour faciliter l'usage du tableau synoptique à ceux qui n'ont aucune notion du grec et du latin, l'auteur a publié un vocabulaire contenant plus de 2,300 mots formés avec les initiales du tableau; il l'a fait suivre d'une table de numéros indiquant la synonymie de diverses racines et d'une table générale alphabétique. Dans la notice qui précède ce vocabulaire, l'auteur indique comment son tableau synoptique peut devenir un jeu intéressant et instructif, qu'on devrait substituer, dans la société comme dans les maisons d'éducation, à ces jeux insignifians ou même dangereux, dont une longue habitude empêche de voir les inconvéniens. A. M—T.

222. — *Principes de ponctuation, fondés sur la nature du langage écrit;* par *A.* Frey, ancien prote et correcteur d'imprimerie; ouvrage entièrement neuf, principalement utile aux hommes de lettres, aux professeurs de langues et aux typographes. Paris, 1824; l'auteur, rue de Vaugirard, n° 11. In-12 de VIII, 140 pages, justification in-8°; prix 2 fr. et 2 fr. 50 cent.; vélin 4 fr.

Voici un très-bon livre, sur une matière beaucoup plus difficile et plus importante qu'on ne le croit communément, par un homme dont la profession, loin d'être un motif d'exclusion, me semble un préjugé en sa faveur. En effet, un bon prote d'imprimerie est un homme auquel il peut manquer le tems et la volonté d'écrire, mais qui doit avoir presque toutes les connaissances nécessaires à un homme de lettres. Bien des gens qui prennent cette dernière qualité dans le monde ne se doutent pas des services que leur rend le prote chargé de la révision et de la correction de leurs ouvrages. Malheureusement, depuis que tout le monde se mêle d'écrire, nous avons vu diminuer sensiblement le nombre de ces hommes utiles, mais obscurs; tel eût été bon prote qui préfère être un méchant écrivain: la plupart des ouvrages qui sortent aujourd'hui de nos meilleures presses déposent en faveur de cette triste vérité. Remercions donc ceux qui s'occupent sérieusement et exclusivement de leur art; il leur doit des succès. — M. Frey n'a pris la plume que pour arrêter un abus nuisible qui s'est glissé dans la ponctuation, et qu'il appelle ponctuation *forte;* cet abus tend à faire d'un style périodique, nombreux et plein, un style coupé, maigre et énervé. « Le style seul, dit-il avec raison, doit déterminer l'application des signes de division. » Vouloir que la ponctuation ait été inventée pour ménager des repos au lecteur est une idée fausse; il faudrait alors une ponctuation différente pour chaque personne, selon le plus ou le moins de vigueur de ses poumons. Il est bien plus raisonnable de dire,

avec l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, « que la ponctuation opère dans le discours une analyse plutôt logique que grammaticale; qu'elle aide à l'intelligence du sens et la rend plus rapide, parce qu'en divisant matériellement les membres principaux d'une période, elle donne au lecteur la facilité de les embrasser tous, et en même tems de distinguer chacun d'eux d'un seul coup d'œil. » Il y a donc moins d'arbitraire qu'on ne le croit dans la ponctuation: la première, peut-être l'unique règle à suivre est d'isoler par des signes les propositions incidentes des propositions générales, et de ne point séparer les uns des autres les mots qui concourent ensemble à former une proposition indivisible ou un sens complet. Du reste, la meilleure construction, comme le dit fort bien M. Frey, « est toujours celle qui n'a pas besoin de faire recourir à la ponctuation, dans l'unique intention d'éclaircir un sens louche qui d'ailleurs est indivisible. » L'abus que l'on fait de la virgule est surtout le plus commun. Dans l'impossibilité de donner ici plusieurs exemples, je n'en choisirai qu'un, le plus frappant de tous. L'usage de l'hyperbate ou inversion dans une proposition y décide fréquemment, surtout dans les vers, l'application de la virgule; cependant, que l'ou dise simplement : La foule des ombres vient se presser autour d'eux, ou par inversion et pour plus d'élégance :

Des ombres autour d'eux vient se presser la foule ;

Cette proposition, qui forme maintenant un vers, n'en est pas moins une proposition simple, complète, indivisible, et l'on aurait tort d'en isoler ces mots *autour d'eux*, par des virgules. J'aurais bien quelques observations à faire à l'auteur sur les deux-points, que l'on emploie très-communément, mais à tort, pour le point-virgule, et dont lui-même ne me semble pas encore, du moins dans ses exemples, avoir assez restreint l'application; mais ce n'est pas ici le lieu d'aborder une discussion qui demanderait beaucoup d'espace et de soins si l'on voulait la traiter avec toute l'attention qu'exigent la matière et le mérite de l'ouvrage que nous annonçons.

E. Hérbau.

223. — *Idylles de Théocrite ;* traduites en français par *Julien* Geoffroi, ancien professeur de rhétorique au collége Mazarin; accompagnées du texte grec, et revues par *J.* Planche, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon. Paris, 1823; Brunot-Labbe. 1 vol. in-12 de xxiv et 432 pages; prix 5 fr. et 6 fr.

Cette édition du poëte bucolique est faite avec soin; on a suivi

les textes les plus estimés, et l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, soit pour l'exactitude, soit pour l'élégance. On doit regretter seulement que le savant éditeur n'ait pas jugé à propos de mettre en regard du texte une traduction nouvelle, ou que du moins il n'ait pas corrigé plus souvent les négligences et les contresens de celle de Geoffroi. Ce fameux écrivain de *feuilletons*, homme d'une instruction très-variée, n'avait peut-être ni la patience ni la gravité nécessaires pour traduire dignement un ancien; la facilité ne peut toujours remplacer le travail, ni l'esprit le naturel; et si l'on veut demander compte au traducteur de quelques-unes des beautés de l'original, il est trop aisé de voir qu'une prose assez coulante et assez pure ne suffisait pas pour donner une idée de cette poésie que Virgile a imitée sans la surpasser. Les notes surtout semblent nous révéler tout ce qui manquait à cet ingénieux critique pour réussir dans un genre un peu sérieux : vous y cherchez la solution des difficultés; qu'y trouvez-vous? de mauvaises plaisanteries, des réflexions diffuses et communes, des inconvenances et de l'ennui. Il ne faut donc pas s'étonner que ce livre, publié en 1803, n'ait été réimprimé que vingt ans après; la faiblesse des notes n'avait pas moins contribué que celle de la traduction à le faire tomber dans un juste oubli. Le nouvel éditeur, pour le rendre plus digne de l'attention publique, y a joint le texte grec, plusieurs observations grammaticales, et la traduction de quelques petites pièces qui complètent les œuvres de Théocrite. Ce travail n'est pas sans utilité; il fait disparaître quelques fautes, et il a de plus l'avantage de multiplier les exemplaires d'un poëte dont les grâces naïves doivent rendre insupportables, dans toutes les langues, le mauvais goût, l'affectation, l'obscurité, et qu'on ne saurait trop relire aujourd'hui.

J. V. L.

224. — * *Collection des romans grecs traduits en français*, avec des notes; par MM. Courier, Larcher, et autres hellénistes. 3e livraison. Paris, 1824; Merlin. Prix de chaque livraison, composée de 2 vol., 7 fr.

Cette 3e livraison comprend le tome II des *amours de Théagènes et Chariclée*, et le tome II de *Chéréas et Callirhoé*. Chaque volume est orné d'une jolie gravure dessinée par M. Heim. On sait que les amours de Théagènes et Chariclée sont le plus ancien monument de ce genre, que l'antiquité nous ait transmis. Héliodore, qui en est l'auteur, fut évêque de Triccala, en Thessalie. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le jugement qu'en a porté

M. Villemain, dans le brillant *Essai littéraire* qu'il a mis en tête de cette collection : « Le roman d'Héliodore, bien qu'il soit rempli d'allusions aux croyances mythologiques, est écrit sous l'influence des mœurs nouvelles; et l'on ne peut douter qu'Héliodore, évêque ou non, lorsqu'il le composa, ne fût au moins initié dès lors dans les idées chrétiennes. On le sent à une sorte de pureté morale qui contraste avec la licence habituelle des fables grecques; et le style même, suivant la remarque du savant Coray, est empreint des formes de l'éloquence chrétienne, et renferme beaucoup d'expressions familières aux écrivains ecclésiastiques. Ce style est d'ailleurs pur, poli, symétrique; le langage de l'amour y prend un caractère de délicatesse et de réserve, fort rare dans les écrivains de l'antiquité. On conçoit la vive impression que cette lecture avait faite sur l'imagination du plus tendre de nos poëtes, de Racine, dans sa première jeunesse, étudiant la langue grecque à Port-Royal... Le roman d'Héliodore, surpris dans les mains du jeune Racine, devait être un grand scandale. Un premier, un second exemplaire furent jetés au feu; et Racine, pour se mettre à l'abri de ces confiscations, prit le parti d'apprendre par cœur le livre proscrit; sorte de désobéissance qui n'était pas d'un usage facile, et que le sévère Lancelot dut presque lui pardonner. » On a adopté, dans cette édition, la traduction d'Amyot, dont le style réunit une certaine élégance à la naïveté qui le caractérise. M. Courier y a joint des notes, où il rétablit les passages omis ou mal traduits par Amyot.

A.

225. — *Mélanges littéraires, politiques, et morceaux inédits de C.-M. Wieland;* traduits de l'allemand, et précédés d'un essai sur la vie et les ouvrages de cet écrivain, par A. Loève-Weimars et Saint-Maurice. Paris, 1824; Vernarel et Tenon. 1 vol. in-8° de 430 p.; prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

Wieland est peut-être, de tous les écrivains distingués de l'Allemagne, celui dont la manière se rapproche le plus du goût français. Cependant, il n'est pas encore assez connu en France; ses meilleurs ouvrages n'ont pas été traduits, ou du moins n'ont pas encore tous trouvé des interprètes dignes d'eux. Ce n'est pas ce recueil de mélanges qui ajoutera beaucoup à sa réputation parmi nous; il offrira néanmoins une lecture intéressante à tous les amis de la bonne littérature. Il se compose de morceaux extraits du *Mercure Allemand* (journal que Wieland a dirigé pendant vingt-deux ans), d'articles tirés de quelques autres feuilles littéraires, et enfin d'un petit nombre

de pièces inédites. Ce ne sont point des ouvrages d'une grande importance ; mais ils sont tous remarquables par l'érudition variée, les aperçus fins ou profonds, la philosophie éclairée et le style élégant et spirituel, qui sont les caractères distinctifs du talent de Wieland. Les traducteurs ont cru devoir s'attacher à rendre leur *Choix de mélanges* plus attrayant par la variété piquante des sujets. Quelques morceaux sont des esquisses biographiques d'hommes illustres. Dans l'un, Wieland travaille à justifier Érasme du reproche de mollesse et de lâcheté que lui ont adressé plusieurs historiens de la réformation; dans un autre, il établit une espèce de parallèle entre le cardinal Duperron et Fra Paolo, qui furent tous deux célèbres au XVIe siècle. Trois autres notices sont consacrées au moine florentin Savonarole, à l'empereur Joseph II, et à Cornelius Agrippa. Plusieurs fragmens sont relatifs aux grands événemens de la révolution française, et en particulier, aux travaux de l'Assemblée constituante. Wieland en a consacré deux à l'abolition des titres et des distinctions nobiliaires. Des notices très-savantes et très-bien pensées sur l'idéal chez les anciens, sur l'histoire d'Athènes, de ses institutions et de son théâtre, sur la perspective chez les anciens, sur la peinture grotesque chez les Grecs, prouvent que l'auteur d'*Oberon* avait fait une étude approfondie de l'antiquité, et qu'il mérite une place à côté des Winkelmann et des Barthélemy. *Azar et Raza* et *Danishmende* sont deux contes dans le genre de Voltaire; dans le dernier surtout, on reconnaît le même esprit philosophique, le même charme de style que l'on admire dans *Zadig :* on pourrait, cependant, critiquer dans le conte allemand une discussion un peu diffuse sur le bonheur. Nous ne pouvons citer toutes les pièces, au nombre de quarante-trois, que renferme ce volume ; nous nous contenterons de signaler encore l'entretien avec un curé de campagne, dans lequel Wieland se justifie d'avoir, dans plusieurs de ses ouvrages, employé les grâces et les séductions de son talent à embellir la peinture de l'amour; puis, une revue de quelques femmes qui ont écrit aux XIVe, XVe et XVIe siècles. En résumé, ce recueil contient plusieurs morceaux très-agréables; mais nous croyons que les traducteurs auraient mieux fait, dans l'intérêt de la gloire de Wieland, et sans doute aussi dans leur propre intérêt, de donner au public une bonne imitation d'un des chefs-d'œuvre du philosophe de Biberach. A. J.

226. — *Lettres inédites de M. de Fénélon*, avec deux mémoires publiés par M. l'abbé DE LA BOUDERIE, chanoine honoraire d'Avignon et de Saint-Flour, etc., membre de plusieurs sociétés sa-

vantes. Paris, 1824; Th. Leclère. 1 v. in-8°, 152 pag.; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

Ces pièces ont été copiées sur les originaux dans les archives du Vatican, pendant qu'elles étaient à Paris. Elles prouvent, de plus en plus, ce qui est déjà fort bien établi, dans le *Supplément à la vie de Fénélon*, par M. Tabaraud, que Fénélon, après sa condamnation à Rome, où les jésuites avaient fort soutenu sa mauvaise cause, défendit avec un zèle excessif la fameuse bulle *Unigenitus*, triste ouvrage des jésuites, et se montra ainsi envers eux beaucoup plus reconnaissant qu'il n'eût convenu à un évêque français aussi justement célèbre. L.

227. — * *Classiques français*, ou *Bibliothèque portative de l'amateur*, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs. 60 vol. in-32, imprimés chez Didot. 9e et 10e *livraisons*, composées des *Caractères de La Bruyère*, 3 vol.; prix 7 fr. 50 c. et 8 fr. 25 c.; et des *Chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire*, 3 forts vol.; prix 9 fr. et 9 fr. 90 c. (3 autres volumes sont sous presse.) Paris, 1824; L. Debure. (*Voy.* tome XXI, page 675.)

Cette charmante édition d'un écrivain moraliste et philosophe, qui figure au premier rang des auteurs du siècle de Louis XIV, avec Molière et La Fontaine, est digne, par les soins qui ont présidé à son exécution, du monument que M. Debure élève à notre littérature. Elle est précédée de la *Notice de M. Suard* sur la personne et les écrits de La Bruyère, et du *Discours de réception* de celui-ci à l'Académie française, avec la préface, dans laquelle il répond aux Zoïles du tems, qui lui avaient reproché, croyant le blâmer sans doute, d'avoir fait encore des caractères en composant ce morceau. Malgré l'autorité du nom de M. Suard, je ne sais vraiment s'il faut louer les éditeurs d'avoir reproduit sa notice. Je trouve qu'en général le ton en ressemble trop à celui des remarques de l'abbé d'Olivet sur Racine; ce n'est pas en rhéteur, en grammairien seulement qu'il faut juger les écrivains; et cette critique de détail qui s'attache aux grands ouvrages est peu faite pour en donner une idée exacte et satisfaisante. On rit des efforts d'un critique qui veut analyser des beautés de sentiment et de goût, et qui croit pouvoir réduire à des règles certaines des choses qui sont dues au génie ou à l'inspiration : il peut apprécier lui-même ces beautés; mais il ne les fera pas apercevoir à ses lecteurs, parce qu'il ne leur donnera pas une âme pour les sentir, s'ils ne l'ont pas reçue en partage. Qu'arrive-t-il de cette prétention à une critique trop minutieuse? c'est qu'après avoir loué La Bruyère

de beaucoup de choses auxquelles celui-ci n'a peut-être pas pensé, M. Suard, voulant sans doute accorder quelque chose à la critique, finit par dire que Marivaux aurait pu revendiquer quelques-unes des pensées de ce moraliste. Or, je le demande, jamais écrivain fut-il plus éloigné que La Bruyère de la prétention et du style maniéré que l'on a reprochés à cet auteur dramatique? — Les éditeurs ont fait précéder les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire* d'un avertissement, où ils donnent les motifs qui leur ont fait ajouter quatre pièces aux quatorze dont on compose ordinairement le théâtre choisi de cet auteur; ce sont : *l'Indiscret* et *l'Écossaise*, comédies; *Mariamne* et *Rome sauvée*, tragédies. Peut-être quelques personnes trouveront-elles qu'ils accordent trop à Voltaire, et auraient-elles préféré les voir ajouter à leur collection quelque autre écrivain, tel que Montaigne, par exemple, qui n'est pas compris dans leur liste. Il ont cru devoir conserver également les préfaces, épîtres dédicatoires, lettres et dissertations, toutes choses qu'on ne regrettera sans doute pas de retrouver ici, mais qui semblaient devoir plutôt faire partie d'une édition complète que d'un choix de ses œuvres. M. Beuchot, toujours empressé de servir les lettres avec un noble désintéressement, a bien voulu communiquer aux éditeurs son travail sur Voltaire, et les a fait profiter ainsi, par avance, d'une partie du fruit de ses recherches, dont les amateurs ne jouiront entièrement que lorsqu'il publiera l'édition complète qu'il prépare des œuvres de cet auteur. Joignons ici nos remercîmens à ceux que lui adressent les éditeurs des *Classiques français*, et prions-le de retarder le moins possible l'exécution d'une promesse dont nous aimons à prendre date aujourd'hui. E. Héreau.

228. — * *Œuvres complètes de M. le comte de Ségur*, de l'Académie française. *Première livraison;* tomes XX et XXI (tomes I et II de l'*Histoire de France*). Paris, 1824; A. Eymery. 2 vol. in-8°. — Cette édition aura 30 vol. in-8°, papier fin satiné des Vosges, avec portraits, *fac simile* et 2 atlas. Prix de chaque livraison, composée de 2 volumes, 14 fr.; figures coloriées, 15 fr.; avec un joli cartonnage, 16 fr.; et 3 fr. de plus par la poste. On vend chaque ouvrage séparément, moyennant 50 c. de plus par volume.

Placés depuis long-tems au rang des ouvrages classiques, les ouvrages de M. le comte de Ségur sont à la fois recherchés par les hommes qui s'attachent aux études sérieuses, et par les gens du monde. Il doit cette universalité de suffrages autant à son tact fin et judicieux, à la justesse de ses vues politiques et morales, à

sa longue expérience des hommes et des affaires publiques, qu'à l'élégance et à la facilité de son style. Huit volumes inédits feront partie de cette édition, et ne peuvent manquer d'exciter vivement la curiosité. Ils comprendront, entre autres choses, les *Souvenirs politiques* de l'auteur, que sa position, dans les différentes périodes de sa vie, ont mis si bien à même de connaître les principaux personnages et les événemens de son siècle. E. H.

229. — *Diatribe contre l'art oratoire, suivie de mélanges philosophiques et littéraires;* par *Félix* Bodin. Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18; prix 1 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage est destiné à foudroyer les brillans artifices de l'éloquence. Déjà cette doctrine avait été présentée, et elle avait trouvé de nombreux détracteurs et des apologistes non moins nombreux. M. Bodin a sur beaucoup de ses devanciers l'avantage de l'esprit; car il fait un fréquent usage d'une raillerie fine et piquante, qui répand un vif intérêt sur son livre. On sent bien qu'un pareil livre n'est point susceptible d'analyse; nous nous contentons de le recommander à tous ceux qui ne sont pas effrayés des idées paradoxales, lorsqu'elles sont développées avec talent. Les notes qui suivent ce petit volume contiennent, sous le titre de *Mélanges*, des fragmens philosophiques et littéraires du même auteur, qui avaient déjà paru dans le *Mercure du* XIXe *siècle.* C'est au célèbre jurisconsulte et philanthrope Bentham que M. Bodin a dédié sa *Diatribe contre l'art oratoire;* en effet, il n'existe peut-être pas d'auteur qui ait plus méprisé les sophismes des rhéteurs, et qui ait prouvé qu'un grand talent pouvait se passer des prestiges de l'éloquence. Y.

230. — *Observations sur la tragédie romantique;* par *P.* Lami; lues à l'Athénée royal de Paris, le 16 avril 1824. Paris, 1824; Ponthieu. Brochure in-8° de 40 pages; prix 1 fr. 50 c.

La guerre entre les classiques et les romantiques se continue avec ardeur. De part et d'autre, les manifestes se succèdent, et il est fort probable que, malgré le plus ou le moins d'éloquence des plaidoyers publiés par les deux partis, chacun n'en restera pas moins de son avis. Quoi qu'il en soit, c'est un devoir pour tous ceux qui pensent avoir quelques argumens nouveaux à présenter en faveur de notre littérature, de les faire connaître au public. Selon nous, nos adversaires sont beaucoup moins redoutables par la solidité et la justesse de leurs doctrines, que par l'empressement qu'ils mettent à les propager. Aussi, ceux qui marchent sous les bannières de la littérature classique, ne doivent-ils pas rester en arrière. Les obser-

vations de M. Lami, sur la tragédie romantique, sont de nature à convaincre tout homme qui cherche de bonne foi ce qui est raisonnable et vrai. Il emploie tour à tour l'arme de l'ironie et le ton de la discussion élevée, pour prouver que notre grand Corneille, notre divin Racine, que Voltaire, regardé par Blair comme le plus moral et le plus religieux des poètes tragiques, sont fort supérieurs au sublime mais sauvage Shakespeare, à Goethe et à Schiller. Il y a vingt ans que l'on aurait jugé de semblables efforts inutiles; mais, aujourd'hui, il faut une sorte de courage en littérature pour professer hautement son admiration pour les admirables génies qui ont créé notre théâtre tragique. On sait que l'un des argumens favoris des apôtres du *romantisme* consiste à dire qu'il faut sortir enfin de l'ornière, ne plus imiter les anciens, et prendre un essor nouveau. M. Lami répond victorieusement à cette proposition par ce passage qui termine ses *Observations* : « Ne disons pas que le moment est venu d'adopter une doctrine plus commode et plus féconde, et de cesser enfin de cultiver un genre épuisé par tant de productions célèbres. Quoi! lorsque Phidias, chez les Grecs, eut atteint la perfection de son art, conseilla-t-on à ses successeurs de ne pas suivre un si désespérant modèle, et d'imiter l'informe sculpture des Égyptiens? Quand Raphaël eut pris le premier rang parmi les peintres, le Corrége, pour ne pas imiter les fresques du Vatican, alla-t-il chercher des modèles sur les gothiques vitraux des églises? Non; la route des beaux-arts est tracée, leur carrière n'en est pas moins indéfinie, et les succès y provoquent, y enfantent des succès nouveaux; il n'y a de limité que le mauvais goût, et c'est lui seul qui peut éteindre la postérité des chefs-d'œuvre. » A. T.

231. — *Essais littéraires;* par *J.-B.-A.* Grange, de l'Académie de Marseille. Paris, 1824. 2 v. in-18; imp. de Lebel. (Ne se vend pas.)

M. Grange est un de ces hommes, trop rares aujourd'hui, qui aiment les lettres pour les lettres mêmes, et qui, ne mêlant jamais aux plaisirs de l'imagination les calculs de la vanité, sont restés fidèles au culte pur et primitif des beaux-arts. — C'est par l'influence de ses amis et pour eux seuls que M. Grange a pu se résoudre à faire imprimer ses *Essais littéraires;* mais chacune des nombreuses beautés qu'on y rencontre inspire un regret : car ce sont les adieux de M. Grange à la littérature, et surtout à la poésie, qu'il semble redouter d'autant plus qu'il l'aime d'avantage. Un sentiment austère des devoirs sociaux qui lui sont actuellement imposés a rendu l'auteur assez maître de lui pour opérer cette dou-

loureuse rupture : il est encore de ces hommes pour qui le devoir n'admet ni transaction, ni partage, même avec les plus modestes jouissances et les affections les plus désintéressées que l'âme puisse goûter. Après avoir lu ces Essais littéraires, on reste combattu entre les félicitations que mérite l'homme sage et les regrets que laisse le poëte. Les poésies que M. Grange a imitées du grec ont avec celles d'André Chénier une conformité frappante : c'est le même sentiment de l'antique, la même douceur, la même délicatesse dans leur manière de nuancer les couleurs poétiques. Mais, ce qui est propre à M. Grange, c'est l'étonnante facilité avec laquelle il passe de l'élégie grecque, et de son gracieux langage, aux accens solennels et aux saintes inspirations de la muse hébraïque. On en jugera par les deux exemples qui suivent, et sur lesquels le contraste de ces deux genres de poésie a seul fixé notre choix.

L'élégie intitulée *Anacréon à Théos*, commence par ces vers :

Aux bords ioniens se balançaient les flots.
De leurs hymnes trois fois les filles de Théos
Venaient de saluer le flambeau d'hyménée;
Trois fois la coupe d'or, vers Naïs ramenée,
D'Ariste avait reçu les amoureux soupirs,
Et de sa jeune amante éveillé les désirs.
Près des époux, Daphné, de son urne arrondie,
Sur leurs cheveux flottans répandait l'ambroisie;
Athénaïs, courbant le myrte et le lotus,
En couronnait pour eux le thyrse de Bacchus...

Ailleurs, dans l'une de ses odes, en forme de prosopopée, le poëte met les vers suivans dans la bouche d'un jeune hébreu, captif à Babylone :

J'ai vu, rompant le cours de nos solennités,
Dans notre ville sainte au pouvoir du barbare,
Une main sacrilége abattre la tiare;
Nos autels renversés, notre temple détruit,
Les fils d'Aaron plongés dans l'éternelle nuit;
Un dieu, rival impur du vrai dieu des armées,
Poursuivre, disperser nos tribus alarmées;
L'impie, avec audace, aux rives du Jourdain,
Immoler sans pitié les fils de Benjamin;
La hache, du saint lieu faire tomber les portes,
Le fer, dans les parvis, renverser nos cohortes.
J'ai vu le roi des cieux dans son temple bravé,
Sur les débris de l'arche un vil bois élevé;

La tige de Jacob de Sion arrachée,
La fleur de nos tribus en son printems séchée,
Et ce joug odieux n'a point encor cessé,
Et sur des bords lointains ce peuple est dispersé!
La cité du Très-Haut n'est plus qu'un vil repaire;
Le seigneur d'Abraham n'a point de sanctuaire;
L'herbe croît sur les murs qu'éleva Salomon,
Et l'Euphrate a reçu les débris de Sion!...

Le recueil de M. Grange, dans lequel une critique sévère pourrait signaler quelques négligences, est terminé par plusieurs éloges académiques qui ont obtenu, soit des couronnes, soit des mentions honorables, dans les Académies de Marseille, de Lyon et d'Aix. Le style de ces discours est, en général, d'une élégance et d'une noblesse remarquables. Nous avons surtout distingué l'éloge de *Vauvenargues* et celui de *Belzunce*. L'auteur y montre un beau talent, et bien plus encore, une belle âme. *Jules* MAUVIEL.

232. — * *Épître à M. A. De Lamartine;* par M. *Casimir* DELAVIGNE. Paris, 20 avril, 1824; Ladvocat. In-8° de 13 pages; prix 1 fr. 25 c. (*Voy.* ci-dessus, p. 204, la *Lettre de M. De Lamartine à M. Casimir Delavigne.*)

Combien d'obligations ne doit pas avoir M. Casimir Delavigne à M. de Lamartine! Ce dernier, en descendant des hauteurs accoutumées où sa muse ambitieuse semble se complaire, et en se plaçant pour un moment sur le terrain où brille son heureux rival, vient de provoquer lui-même une comparaison qui ne doit plus laisser douteuse la question de prééminence entre ces deux poètes; et M. Casimir Delavigne peut dire à M. de Lamartine, comme Gusman à Zamore, dans *l'Alzire* de Voltaire :

Des dieux que nous servons connais la différence.

L'auteur des *Méditations*, confondant l'usage avec l'abus, avait dit à l'auteur des *Messéniennes*, en parlant de la *liberté :*

De son bonnet sanglant ta main l'a décoiffée.

Celui-ci répond, avec toute l'énergie que peut donner la cause sacrée qu'il défend :

A son front virginal ma main n'a pas ôté
Le bonnet phrygien, qu'il n'a jamais porté.
Pourquoi donc, trop séduit d'une fausse apparence,
Nommer la liberté quand tu peins la licence?

Eh! que répondrais-tu, si quelque noir censeur,
Trompé par tes accords, et sourd à leur douceur,
Dans la vierge immortelle à qui tu rends hommage,
Voulait voir cet esprit d'imposture et de rage,
Qui sur les bancs dorés d'un concile romain
Présida, dans Constance, un brandon à la main;
De Jean Hus, en priant, signa l'arrêt barbare,
Au front d'un Alexandre égara la tiare;
Qui, le doigt sur la bouche, au fond du Louvre assis,
Attisait les complots que soufflait Médicis,
Et poussait Charles-Neuf, quand ses mains frénétiques
Frappaient d'un plomb dévot des sujets hérétiques;
Qui, se signant le front, l'air contrit, l'œil fervent,
Pour immoler Henri, s'échappait d'un couvent;
Dont partout, aujourd'hui, la tortueuse audace
Se mêle, en habit court, aux nouveaux fils d'Ignace;
Qui prêche sous le frac, rampe sous le surplis,
Cache son embonpoint sous sa robe à longs plis,
Malgré ses trois mentons, vante ses abstinences,
Se glisse incognito de la chaire aux finances,
Résigné, s'il le faut, à sauter du saint lieu
Dans le fauteuil royal où s'assit Richelieu?

Plus loin, faisant marcher ensemble la véritable *religion* et la vraie liberté, le poëte les peint ainsi toutes deux :

L'une, le front paré des palmes du martyre,
Présente l'espérance aux humains qu'elle attire;
Clémente, elle pardonne avec Guise expirant,
Embrase Fénélon d'un amour tolérant,
Guide Vincent-de-Paul, ensevelit Voltaire;
Brûle de chastes feux ces anges de la terre,
Qui, sans faste et sans crainte, à la mort vont s'offrir
Pour sauver un malade ou l'aider à mourir.
L'autre, le casque en tête et le pied sur des chaînes,
Sourit à Miltiade, inspire Démosthènes,
Joue avec le laurier cueilli par Washington,
Et l'offre aux dignes fils des Grecs de Marathon,
Libres s'ils sont vainqueurs, et libres s'ils périssent,
Qu'un poëte secourt et que des rois trahissent.

Nous nous sommes sentis entraînés à citer dans leur intégrité ces deux morceaux, où brillent au plus haut degré la force de raisonnement et la noblesse de diction qui constituent la véritable poésie. Pour signaler tout ce qui est bien dans cette *Épître*, il aurait fallu

la transcrire tout entière, si nous avions pu penser qu'elle fût restée inconnue à quelqu'un de nos lecteurs. E. Hérbau.

233. — *Castaing*, ou la victime des passions; poëme historique, suivi de poésies diverses; par *J.-A.* Bonjour. Paris, 1824; Masson, fils aîné. In-18 de VIII et 119 pages; imprimerie de Rignoux, papier fin, avec une lithographie; prix 2 fr.

Nous ne trouvons, avec la meilleure volonté possible, dans ce petit volume, qu'une seule chose à louer; c'est son exécution typographique : on peut dire que c'est un chef-d'œuvre d'impression, tant pour la forme et la netteté des caractères que pour la correction. Quant à l'auteur, que nous devons croire très-jeune, ou du moins très-novice encore dans l'art de concevoir un plan et de l'orner d'accessoires convenables à son sujet, nous commencerons par lui reprocher de n'avoir pas consulté sur son projet quelque ami sincère et éclairé. Il l'aurait sans doute détourné de l'idée malheureuse de prendre Castaing pour le héros d'un poeme; il lui aurait dit que tout personnage principal d'une action épique ou dramatique doit d'abord intéresser en sa faveur, et il l'eût fait convenir qu'aucun intérêt ne peut s'attacher à un aussi grand coupable. Il aurait pu lui dire encore que les convenances sociales exigeaient peut-être qu'il n'augmentât point, par cette publication, les douleurs éternelles auxquelles une famille honorable et très-malheureuse se voit condamnée. Et si, dans les premiers essais de l'auteur, cet ami avait trouvé un seul vers semblable à celui-ci (p. 21):

Essaie sur Castaing sa plaintive éloquence,

il lui aurait conseillé d'étudier les premières règles d'un art qu'on ne peut se dispenser de connaître, lors même que l'on ne cherche dans la poésie qu'un délassement aux travaux d'une « carrière que les muses n'ont jamais parcourue. » Ces conseils que lui eût offerts l'amitié, la critique aujourd'hui est obligée de les lui donner, un peu tard il est vrai, mais assez tôt sans doute pour lui ouvrir les yeux sur le funeste penchant à rimer que l'on prend trop souvent pour une inspiration secrète, et même pour du génie. E. H.

234* — *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, ou une grande leçon; par Mme la princesse de Salm; orné d'une gravure. Paris, 1824; Arthus Bertrand. In-8°; prix 4 fr., et 4 fr. 50 c. franc de port.

Les études sérieuses auxquelles se livrent les principaux rédacteurs de la *Revue*, les empêchent de lire la plupart des romans fran-

çais et étrangers, qui paraissent aujourd'hui en si grand nombre, et qui obtiennent plus ou moins de succès. Cependant, ceux qui font de la culture des lettres leur existence habituelle, ne peuvent rester indifférens aux ouvrages que la passion de l'amour a inspirés à un petit nombre de génies privilégiés. Les sublimes accens de Sapho, les imprécations de Didon, les soupirs d'Héloïse, les plaintes de la Religieuse portugaise (*voy.* 1re série, t. XII, p. 632); les aveux de la princesse de Clèves, les amours de Saint-Preux et de Julie, les élans impétueux de l'amant de Sophie, sont gravés dans la mémoire de tous les gens de lettres dignes de ce nom. Si l'on publie un ouvrage digne d'être comparé à ceux que nous venons de rappeler, son apparition doit faire une vive impression sur tous les esprits. Tel est, à nos yeux, le roman que vient de mettre au jour Mme la princesse *Constance* DE SALM. Cette dame a voulu peindre la jalousie, non dans ses fureurs, mais dans les douleurs dont elle accable une âme vive et sensible. Nous osons prédire un brillant succès à cette production nouvelle, très-remarquable dans son genre. Le talent d'exprimer de grandes pensées, de fortes impressions, semblait perdu depuis un certain nombre d'années, ou s'exprimait dans un langage que tous les lecteurs ne pouvaient pas comprendre. Semblable aux bons écrivains du siècle de Louis XIV, Mme de Salm donne à ses pensées un tour si naturel, qu'on les prendrait pour de véritables maximes. Elle a encore un mérite bien recommandable, celui de respecter les grands principes de la morale, en peignant une passion qui en éloigne trop souvent. C'est donc en apparence seulement que cet ouvrage est opposé aux autres productions de l'auteur. Les *Vingt-quatre heures d'une femme sensible* prouvent que Mme la princesse de Salm sait peindre les sentimens de son sexe avec autant de finesse qu'elle a mis d'énergie à défendre ses droits. B.

235. — *Rhoda*, ou l'École des vieux garçons; roman traduit de l'anglais, et dédié à Mme la baronne de Montolieu. Paris, 1824; Arthus Bertrand. 5 vol. in-12, avec fig.; prix 15 fr. et 18 fr. 50 c.

Le premier titre de cet ouvrage n'a sans doute pas paru assez attrayant à l'auteur; en effet, *Rhoda* n'est pas un joli nom, surtout pour une héroïne de roman. Mais, si le second titre qu'il a choisi est plus significatif, en revanche il ne paraîtra pas tout-à-fait exact à ceux qui auront lu l'ouvrage. La leçon donnée aux vieux garçons, dans la personne de sir James Osbourne, se fait à peine pressentir au troisième volume, et ce n'est qu'à la page 134 du quatrième que nous trouvons cette phrase : « Dix-neuf ans et quarante-cinq ans ne

sauraient aller du même pas, pensa sir James; voilà la conséquence d'un mariage trop tardif.» Le principal but de l'auteur a été de peindre la position d'une jeune orpheline, qui, après avoir passé son enfance chez des parens honnêtes, mais simples et dont la fortune est très-médiocre, se trouve appelée chez d'autres individus de sa famille, riches et orgueilleux, et jetée subitement dans un monde bruyant, où elle doit oublier ses premiers penchans et ses premières impressions pour répondre aux vues d'ambition que sa beauté fait naître chez eux. Long-tems elle se conserve pure dans une atmosphère de corruption; mais bientôt un secret penchant à la coquetterie et une trop grande confiance dans ses propres forces l'amènent à trahir ses premiers sermens et l'ami de son enfance, pour épouser un homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais qui doit lui donner dans la société un état où Rhoda ne voit que l'avantage inappréciable de briller et de faire des heureux par sa bienfaisance. Dès ce moment son sort est décidé; elle s'est fait illusion à elle-même en espérant qu'elle pourra un jour aimer son mari; celui-ci, de son côté, voit détruire toutes les assurances de bonheur qu'il avait puisées dans les vertus de sa jeune épouse; ses égards, son respect, ne peuvent lui tenir lieu de l'amour qu'il a cru pouvoir lui inspirer. Un détestable séducteur, lord William Saint-Quintin, qui s'est attaché à poursuivre Rhoda dès son entrée dans le monde, et qui n'a pu rien obtenir d'elle avant son mariage, redouble ses assiduités et ses manœuvres, après qu'elle est devenue la femme de sir James Osbourne, et secondé de longue main par une femme de chambre perverse, il parvient à donner des torts apparens à Rhoda et à faire naître chez son époux une jalousie injuste dans le fond, mais qui peut paraître excusable aux yeux de la société. Le résultat de ces odieuses manœuvres est un duel entre lui et le malheureux époux, dans lequel ce dernier reçoit la mort, en maudissant le nom de Rhoda qu'il croit criminelle. Cette catastrophe est un peu forcée; la punition est terrible, et Rhoda ne paraît pas l'avoir méritée. Du reste, on trouvera dans ce roman, un peu long peut-être, des détails de mœurs charmans et une peinture très-fidèle de la société, qui lui assurent une place à côté des Tableaux de famille d'Auguste Lafontaine, traduits par Mme de Montolieu. Peut-être faut-il regretter que cette dame n'ait pas également traduit celui-ci, dont le style laisse quelquefois à désirer plus de correction et de clarté. Je me bornerai à signaler un passage (t. 1er, p. 102), où le traducteur a créé l'expression *indulger* ses propres sentimens, voulant sans doute

traduire trop littéralement le mot anglais *to indulge*, qui signifie dans cette phrase, *s'abandonner*, *se laisser aller* à ses propres sentimens. E. Héreau.

236. — *Amusemens philologiques*, ou Variétés en tous genres; par G. P*. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. Dijon, 1824; Victor Lagier : Paris, Renouard. 1 vol. in-8° de 518 pages; prix 6 fr.; papier fin d'Angoulême, 7 fr.

L'auteur de ce volume, connu par un grand nombre d'ouvrages estimables, dont la plupart sont relatifs à la bibliographie, présente lui-même, dans son introduction, ses *Amusemens philologiques* comme « un recueil de bagatelles amusantes, auquel il n'a jamais attaché beaucoup d'importance, et qui n'a été pour lui qu'un simple délassement. » Quoi qu'il en soit de la sévérité de M. Peignot pour son propre ouvrage, il n'en faut pas moins considérer ce recueil, sinon comme fort utile, du moins comme très-curieux, et comme offrant une réunion de faits singuliers et bizarres, que l'on chercherait vainement ailleurs. La lecture de la *Petite Poétique curieuse et amusante*, placée en tête du volume, présente le tableau de toutes ces folles entraves que se sont imposées à plaisir une multitude de petits esprits, qui, à défaut des inventions créatrices de l'imagination, ont recherché la difficile bizarrerie des formes. Ainsi, la règle et l'exemple de l'acrostiche, de l'anagramme, des bouts-rimés, des vers brisés, des centons, et de ces mille autres bagatelles qui ont tourmenté tant d'étroits cerveaux, passent successivement sous les yeux du lecteur. A l'article des vers et pièces lipogrammatiques, ou dans lesquels on s'impose la loi de retrancher une ou plusieurs lettres de l'alphabet, nous indiquerons à l'auteur un exemple qu'il a omis, et qui, par sa bizarrerie, méritait une place dans ce catalogue de bagatelles; c'est une pièce de théâtre dans laquelle la lettre A ne se rencontre pas une seule fois, et qui a été représentée publiquement, le 18 décembre 1816, sur le théâtre des Variétés, à Paris. La pièce, dont l'auteur était un M. Rondin, a éprouvé une chute complète, et, par son insipidité, elle avait bien mérité son sort. Elle a été imprimée. On en trouve l'annonce dans le *Journal de la Librairie*, année 1817, n° 285. Sous le titre de *Variétés*, sont compris des faits et des renseignemens nombreux et divers, placés, sans beaucoup d'ordre, à la suite les uns des autres; d'utiles détails de statistique et d'économie s'y mêlent à des curiosités historiques et littéraires, et à une énorme quantité de puérilités, assez souvent amusantes. Il serait facile, dans cette multitude de détails, de relever des erreurs, telles

que le sacrifice d'un coq à Esculape par Socrate, à l'article des *Faiblesses de quelques grands hommes;* ou des réflexions peu justes, comme celle qui, dans le même article, ne regarde comme blâmable la confiance de Louis XI à une petite sainte de plomb attachée à son bonnet, qu'autant que cette confiance était superstitieuse. Mais, sans nous perdre dans cette minutieuse critique, nous aimons mieux rendre justice à l'exactitude habituelle de l'auteur, à la patience de ses recherches, et, ce qui vaut mieux que tout le reste, à son amour pour les lettres et à son respect pour les bonnes mœurs, que, dans un ouvrage de cette nature, on n'avait que trop d'occasions de blesser par un choix d'exemples peu sévère. C. R.

237. —* *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, ou Recherches sur les élémens premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes; par M. Champollion le jeune. Paris, 1824; Treuttel et Würtz. 1 vol. in-8° de texte et un atlas de même format, précédé de l'explication des planches; prix, 25 fr.

Nous rendrons compte, dans notre *Section des Analyses*, de cet important ouvrage qui vient d'ouvrir une nouvelle carrière aux études archéologiques. Les travaux de M. Champollion le jeune ont depuis long-tems fixé l'attention des savans et justifient aujourd'hui leurs espérances.

238. — *Explication de cinq médailles des anciens rois musulmans du Bengale*, accompagnée de quelques observations générales sur les monnaies musulmanes à figures; par M. Reinaud, membre du conseil de la *Société asiatique*. Paris, 1823; Dondey-Dupré. In-8°, avec une planche de cinq médailles; prix 1 fr. 50 c.

Les cinq médailles décrites dans ce Mémoire ont été trouvées au Bengale, dans les ruines d'un fort situé sur les bords de la rivière de Barhampour, et envoyées à la Société asiatique de Paris, par M. Duvaucel, naturaliste français; ce sont les premières de ce genre qui soient parvenues de ces contrées, bien conservées, en Europe. Deux d'entre elles portent le nom de *Schems-Eddin-Elias-Schah*, roi du Bengale en 1353, et les trois autres celui de *Sekander-Schah*, roi en 1359, et fils du précédent. Elles ont été frappées à Sonargonou. Ces deux rois régnèrent les premiers de leur race sur le Bengale, qui ne forma plus dès lors une des provinces de l'empire du sultan de Dehli. Les explications historiques qui suivent la description de ces monnaies, rappellent sommaire-

ment toutes les circonstances de cette révolution, tirées des écrivains arabes, dont la connaissance est familière à M. Reinaud, et l'on y remarquera la durée de la renommée d'Alexandre-le-Grand, dont la plupart des souverains de ces contrées asiatiques prenaient encore le nom, comme l'avaient fait des souverains grecs et romains. M. Reinaud tire aussi de leur titre des notions sur la secte religieuse à laquelle appartenaient ces princes musulmans du Bengale. Il paraît de plus, par quelques traces d'une empreinte, que, dans cette contrée, les monnaies en étaient marquées toutes les fois qu'une pièce passait au trésor royal, comme l'a dit Tavernier, sans toutefois que l'on connaisse bien le motif de cette opération administrative. A ses recherches sur les cinq médailles figurées sur la planche lithographiée, M. Reinaud ajoute des observations générales sur les monnaies musulmanes à figure; il avait déjà abordé ce sujet dans sa *Lettre à M. de Sacy*, où il décrit les nombreux monumens orientaux de la riche collection de M. le duc de Blacas, collection consacrée à l'avancement des recherches historiques, par l'obligeant et rare empressement avec lequel M. le duc de Blacas en permet l'étude aux savans de tous les pays. Ces médailles et signes offraient beaucoup de difficultés; il s'agissait de reconnaître la nature et le caractère de ces figures; et les nombreux rapprochemens auxquels s'est livré M. Reinaud, l'ont convaincu, dès le milieu de l'an 1821, que ces figures sont des représentations de planètes et de figures du zodiaque, et conservent ainsi des traditions astrologiques dont l'usage, sur les monumens de l'antiquité, paraît avoir été plus général qu'on ne le pensait. M. Reinaud constate également que ces figures astrologiques ne ressemblent pas entièrement à celles des monumens grecs ou romains; il a fixé sa *synonymie* par le secours des manuscrits orientaux; et de leur rapprochement des autres monumens de l'art des anciens, il déduit divers renseignemens historiques d'un véritable intérêt pour l'interprétation complète de ce genre de représentations astrologiques ou astronomiques. Il est juste de dire que M. Froehn, de Goettingue, a inséré, dans la Gazette d'Iéna, un mémoire qui annonce des résultats analogues quoique moins complets; mais le travail de M. Froehn n'a paru qu'en 1822, et M. Reinaud avait déjà communiqué ses observations dès l'année précédente. Elles lui appartiennent donc, sans toutefois diminuer en rien l'estime qui est due à ceux de M. Froehn, et de M. Castiglioni, qui a aussi abordé le même sujet en Italie. Ce concours de recherches promet enfin des notions positives sur ce point

des usages orientaux, qui intéresse le plus l'histoire de ces peuples nombreux; et les efforts de M. Reinaud doivent lui concilier le suffrage et les encouragemens du monde savant.

239. — *Mémoire sur une médaille de Cos représentant Esculape Ier*, par M. Pierquin, D.-M. Montpellier, 1823. 21 pages in-8°, avec une planche.

La médaille dont il est question dans ce Mémoire n'est point inédite, et se trouve dans tous les livres de numismatique et dans les principaux catalogues; elle est particulièrement décrite dans le grand ouvrage de M. Mionnet, tome III, page 407, nos 71 à 74. L'auteur avertit qu'il a acheté ceux qu'il possède, d'un marin arrivant de la Grèce en Allemagne. Sa publication n'intéressait donc la science que dans le cas où l'on pouvait dire quelque chose de nouveau sur les types qui la caractérisent. D'un côté, est la tête laurée d'Esculape, tournée vers la droite, et au revers, un serpent posé sur une éminence, dressé sur sa queue; derrière lui, vraisemblablement, la massue d'Hercule, et autour la légende grecque : *A Esculape sauveur*. Ce n'est donc qu'en y voyant d'autres emblèmes, qu'une nouvelle explication pouvait présenter quelque intérêt : or, l'auteur du mémoire a vu en effet que le serpent se dresse, non sur un bloc de pierre ou une éminence quelconque, mais sur un *scarabée*, et de là ses recherches sur l'analogie d'Esculape avec le scarabée, soit en Égypte, soit en Grèce, à Rome et dans les Gaules. Il conclut de la présence du scarabée, symbole de la *paternité*, que cette médaille se rapporte à Esculape Ier, père du second et de tous les Asclépiades. Les numismatistes n'ont pas aperçu jusqu'ici de scarabée sur la médaille, ils l'ont tout simplement attribuée à l'île de Cos, qui grava Esculape sur ses monnaies, parce qu'elle avait donné le jour à Hippocrate, comme Pergame représenta aussi Esculape sur les siennes, parce que Galien y était né; et l'opinion qui attribuerait la médaille publiée à Pergame plutôt qu'à Cos, est même assez accréditée. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le composé de toutes ses idées mythologiques ou historiques; il nous faudrait lui demander comment l'*Égypte ayant hérité, comme Rome, de la mythologie de la Grèce* (page 5), il se fait ensuite (page 12) que ce fut *des Égyptiens que les Grecs reçurent aussi une grande partie de leur mythologie*. Il y a long-tems que les médecins ont du goût pour l'archéologie; les premiers antiquaires de l'Europe furent presque tous des médecins; mais l'on ne peut servir deux maîtres à la fois; la science de l'antiquité est assez vaste pour exiger un homme supérieur tout

entier; les amateurs courent grand risque de se tromper s'ils croient que cette étude, traitée comme délassement, peut produire quelques fruits dignes du suffrage du monde savant. C. F.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

240. —* *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube,* année 1823. Troyes; imprimerie de Sainton fils.

Parmi les documens instructifs contenus dans ce recueil, on remarque le rapport sur la culture du blé *lammas,* fait à la Société par M. Dubois, secrétaire perpétuel. Après avoir rendu compte des expériences qui constatent de plus en plus les qualités précieuses de cette céréale, et principalement l'avantage qu'elle offre aux cultivateurs de pouvoir la semer en automne ou au printems, le rapporteur ajoute : « Le plus grand mal que puisse nous faire l'hiver le plus désastreux, est de nous imposer le tribut d'une double semence, et encore de la semence de celui des fromens qui en exige le moins. Le blé lammas devient le gage de la subsistance de toutes les classes de la société, le garant de notre sécurité et de la tranquillité du gouvernement : Nous trouvons, dans cette seule culture, le remède à la plus grande partie des maux qui affligent l'humanité. Qui peut calculer l'influence qu'elle peut avoir sur notre prospérité rurale et sur notre population? » Immédiatement après ces réflexions, M. Dubois en place quelques autres beaucoup moins rassurantes. « Tous ces avantages, avouons-le, résulteront, pour notre département, de nos relations avec les sociétés qui, comme nous, se livrent au culte de Cérès. Qui peut douter des avantages que retirerait la France tout entière de ce commerce de lumières? C'est donc une sorte de calamité que les entraves mises à des communications qui n'ont pour objet que le bien général et le bonheur de tous. Nous ne l'éprouvons que trop; déjà notre correspondance est réduite des trois quarts. Que de documens utiles, que de connaissances précieuses, que de découvertes importantes perdus pour nous! Le feu sacré s'éteint petit à petit; nous-mêmes, nous ne pouvons plus l'alimenter; il ne nous est plus donné de lui porter notre tribut. » Fatigué de ces pensées affligeantes, le rapporteur se hâte de revenir à l'agriculture. « Le blé lammas, dit-il, produit en raison de ce que le sol qu'on lui livre est bien préparé : il aime mieux encore les bonnes cultures que les engrais, et il paie plus largement les sueurs du laboureur que ses avances. » Que les ouvrages périodiques, consacrés

à la propagation des connaissances utiles, s'empressent, à l'envi les uns des autres, de suppléer aux moyens de communications, devenus si difficiles entre les amis des arts! Dans cette honorable concurrence, la *Revue Encyclopédique* ne restera pas en arrière. F.

241. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1823. Rouen, 1824; imprimerie de Périaux père. 1 vol. in-8° de 162 pages.

L'abondance des ouvrages et des travaux cités dans ce *Précis*, et qui sont l'objet de deux rapports très-étendus faits à la Société de Rouen par M. Marquis, son secrétaire perpétuel pour la classe des sciences, et M. Bignon, secrétaire perpétuel de celle des belles-lettres et arts, ne nous permet pas de les énumérer. Il entre plus dans notre plan d'y puiser quelques citations qui donneront une idée de l'esprit philosophique qui caractérise cette Société, et du talent de ses membres. Le président, M. Chapuis de Marivaux, dans son discours d'ouverture, trace l'esquisse de l'influence générale qu'exercent les sociétés académiques sur la propagation des lumières, et par ce moyen sur le bien-être public. « Par leur impulsion sur les hommes et sur les choses, dit-il, par les ressorts qu'elles déploient, les académies pressent la pensée publique, devancent et éclairent l'opinion, et généralisent dans toutes les classes de la société l'amour du travail, principe de félicité, sauvegarde des mœurs, et la plus sûre garantie du bon ordre. » Plus loin, un récipiendaire nouveau, M. Léry, peint les attraits de l'étude des sciences, retrace les jouissances qu'elles procurent, et les bienfaits qu'elles versent sur les sociétés civilisées. « L'homme laborieux, dit-il, se regarde comme contemporain de tous les siècles, porte ses vues bien au delà de la sphère étroite de son existence sur la terre, embrasse la postérité tout entière, et voudrait s'en rendre le soutien et le bienfaiteur. » Un autre, M. Cazalis, développe la marche de l'esprit humain dans la philosophie naturelle. Il montre comment de l'observation des faits, d'abord isolés, puis rapprochés, comparés, enchaînés entre eux, notre intelligence, malgré sa faiblesse, est arrivée jusqu'à la connaissance de ces lois générales de la nature, que l'immense hauteur où elles semblent se perdre n'a pu dérober au génie des Képler et des Newton. M. Desalleurs fait ressortir les avantages de la réunion des diverses branches des connaissances humaines dans la même société savante, et, autant qu'il est possible, dans le même homme. Il voit la source de toutes les causes de dissolution des associations savantes dans les luttes d'amour-propre, et

dans la froideur qui peut résulter de l'uniformité des occupations, élémens destructeurs qui se rencontrent plus particulièrement dans les sociétés qui n'ont qu'un objet spécial. Après ce rapide aperçu des discours des nouveaux membres de l'Académie, nous citerons les notices biographiques des membres qu'elle a perdus l'année dernière. On y trouvera décrites les vertus évangéliques d'un prélat sans faste et sans orgueil, l'archevêque DE BERNIS; les qualités aimables, l'indulgente bonté et les traits spirituels de l'inspecteur des eaux-et-forêts RICARD; les qualités sociales et les talens du laborieux peintre LE CARPENTIER; la loyauté et les profondes connaissances du studieux architecte VAUQUELIN; les bienfaits et les écrits fortement pensés du second restaurateur de l'Académie de Rouen, de l'habile administrateur SAVOYE-ROLLIN.— Le prix extraordinaire de 1,500 fr., promis au meilleur mémoire sur cette question : « Quelle fut, sous les ducs de Normandie, depuis Rollon, jusques et y compris Jean Sans-Terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la province? » a été partagé entre MM. *Noël* DE LA MORINIÈRE, HÉNAULT et *Alfred* DAVIEL. Il résulte de la solution de cette question que c'est en Scandinavie que fut le berceau des lois normandes. — Parmi les ouvrages imprimés en entier dans ce recueil, on remarque un mémoire de M. CAZALIS, sur le mouvement d'une sphère homogène sur un plan fixe, solution d'un problème de mécanique; le programme d'un cours de mécanique appliquée aux arts, par M. LÉRY LE JEUNE; une notice de M. DUBUC, sur divers oxydes, et sur deux pièces métalliques formées par l'incendie du clocher de la cathédrale de Rouen; et une autre notice de M. *Auguste* LE PRÉVOST, sur l'étymologie, les titres d'antiquité et l'historique du château d'Arques. (Voy. *ci-dessus*, page 440.) Parmi les pièces de poésie qui terminent ce recueil, nous devons mentionner celle du doyen de cette académie, M. D'ORNAY, intitulée *mes Adieux*. Ce vénérable littérateur, âgé de 95 ans, y dit avec une grâce touchante et sa philosophie habituelle :

Quelques instans de plus, et ma tâche est finie...
Dieu ne nous donne point, il nous prête la vie;
Et quand il la réclame, il lui faut obéir.

Adieu, doux souvenirs, adieu, tout ce que j'aime!
Il faut nous séparer, telle est la loi suprême.
Le moment du repos est enfin arrivé.
Vers de plus grands objets je me sens élevé.

De ses liens mortels bientôt débarrassée,
Jusques à l'Éternel s'élance ma pensée !

B. G.

Ouvrages périodiques.

242. — *Le Lycée armoricain.* — Ce journal, consacré uniquement aux sciences, aux lettres et aux arts, est publié, tous les mois, par cahiers de 50 à 80 pages. Les numéros paraissent du 3 au 5 du mois. On y rend compte des ouvrages publiés en France et au dehors, quand les libraires en adressent un exemplaire à l'éditeur, pourvu que ces ouvrages soient étrangers à la politique. Prix de la souscription, 12 fr. à Nantes, 15 fr. par la poste. On souscrit à Nantes, chez l'éditeur, M. Mellinet-Malassis : à Paris, chez M. Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.

Le titre d'*Armoricain* que prend ce recueil est plus latin que français; mais il paraît que l'éditeur a craint, s'il se disait Breton, de passer pour Anglais. Certes, la méprise ne serait pas excusable, car tout est français dans ce journal. Si les écrivains de la capitale prétendaient seuls posséder le secret de publier chaque mois une brochure de 7 à 8 feuilles, sans lasser le public, voici un provincial qui peut modérer cet excès d'orgueil. Mais, s'il veut pousser un peu loin sa carrière, comme il y a tout lieu de le penser, qu'il ne se borne pas à la littérature amusante; qu'il se rende utile, car notre siècle est plus sérieux que le précédent. De jour en jour, le goût des choses utiles devient plus général; nous recherchons en tout un assaisonnement de pensées justes, d'imagination et de raison : on ne nous amuse point à peu de frais. Aussi, voyez combien de journaux littéraires languissent et meurent d'inanition ! Si l'on juge le *Lycée armoricain* d'après son numéro du mois de mars dernier, l'utile et l'agréable y sont mêlés de manière à se faire valoir réciproquement. Cependant, un critique un peu sévère aurait supprimé les *Notes prises en Suisse en* 1823 : n'obtiendrons-nous pas au moins une trêve avec ces éternels voyageurs dans les Alpes helvétiques ? nous harcèleront-ils sans cesse, sans aucun intervalle de repos ? — Un article intitulé *mes Pensées* n'est pas assez clair pour qu'on le lise avec plaisir, ni assez plein de vérités pour que l'on y trouve de l'instruction. — Les *Lettres d'un Armorique* (pourquoi pas *Armoricain ?*) devraient être plus courtes. Mais, les bons articles sont en plus grand nombre que ceux auxquels on peut faire quelques reproches. On recherchera, même hors de la Bretagne, la dissertation de M. *Richer* sur la capitale

de cette province, les lettres de M. *Nadaud* sur plusieurs villes et sur des antiquités bretonnes, ect.; les érudits ne négligeront point les observations de M. de *Kerdanet* sur la langue bretonne, etc. Le *Lycée armoricain* s'est fait remarquer dès son début; nous le suivrons avec intérêt dans sa carrière, s'il nous est régulièrement adressé : il a tout ce qu'il faut pour la parcourir avec succès.

243. — * *Journal de Pharmacie et des sciences accessoires;* rédigé par MM. Bouillon-Lagrange, Planche, Boullay, Boudet, Virey, Pelletier, Henry, Vogel; et *Bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Paris;* rédigé par M. Robiquet, et par une commission spéciale. (10e année.) Paris, 1824; Louis Colas. Prix 12 fr. par an.

La *Revue Encyclopédique* fait de tems en tems quelques emprunts au Journal de Pharmacie : elle emploie avec confiance les matériaux qu'elle en extrait, parce qu'ils ont été choisis avec discernement, et préparés avec habileté. Aujourd'hui, c'est contre un article de ce même journal que nous avons à réclamer : voici le fait. — Dans le cahier d'octobre 1823, la *Revue Encyclopédique* fit mention du *Mémoire* de M. Boudet, *sur l'Art du Verrier né en Égypte.* Les témoignages produits par l'auteur, à l'appui de son opinion, ne convainquirent point le rédacteur qui avait rendu compte de ce mémoire; et comme, en fait d'histoire, les preuves insuffisantes sont regardées comme nulles, ce rédacteur termina son article en disant, que le mémoire de M. B..... *ne prouve pas que l'art du verrier nous vient d'Égypte.* Le mois suivant, M. B..... adressa à la direction de la *Revue* une réclamation qui ne fut point insérée par les motifs suivans : 1° le mémoire de M. B..... ne sera ni moins lu ni moins estimé, parce qu'il sera jugé par un certain nombre de ses lecteurs dans le même sens qu'il l'a été dans la *Revue*; 2° des observations exprimées avec décence et réserve n'ont rien de satirique, et M. B..... s'est trompé sur les intentions du rédacteur chargé d'examiner son mémoire; 3° les pages de la *Revue* doivent être réservées pour des notices instructives, et non chargées de discussions personnelles, sans attrait et sans utilité pour les lecteurs. Aucune partialité ne prit part à cette décision : M. B..... est dans l'erreur; la direction de la *Revue* n'a point refusé de lui donner *une preuve de son impartialité.* L'équité scrupuleuse qui préside à la direction de ce recueil est appréciée depuis long-tems. — Le rédacteur du malencontreux article avait exposé par écrit à M. B..... les motifs de son incrédulité, avec plus d'étendue que l'article ne le comportait : il eût été juste d'en faire mention dans la réplique insérée dans le Journal de Pharmacie; et, puisqu'il s'agit

de critique littéraire, il ne sera pas inutile d'examiner si celle du rédacteur est aussi mal fondée qu'elle le paraît à M. B..... Ce rédacteur a peu de confiance dans le témoignage des poëtes, lorsqu'il est question d'art ou de sciences : eh bien, choisissons un poëte de l'ordre le plus élevé, et voyons comment il s'exprime sur des objets d'histoire naturelle. En parlant des merveilles opérées par le Dieu d'Israël en faveur de son peuple, le Psalmiste dit : *Qui dat nivem sicut lanam, nebulam sicut cinerem spargit.* Sur un témoignage aussi imposant, le naturaliste, ou l'auteur de mémoires sur la géographie physique croira-t-il que la neige de la Palestine est comparable à la laine, et que les brouillards y sont comme de la cendre? — Selon M. B..... il suffit d'avoir des yeux pour juger si un verre soutient la comparaison avec le cristal de roche, si le verre coloré imite bien les pierres précieuses, etc., et les poëtes et les historiens de l'antiquité « n'étaient pas plus ignorans que certains de nos grands seigneurs qui apprécient très-bien les magnifiques produits de nos manufactures. » On n'en doute point; mais il en est d'autres qui n'apprécient pas les mêmes objets. Le sire de Joinville était grand seigneur; il avait des yeux, et de plus, il avait vu l'Égypte : cependant, personne ne croira, d'après son dire, qu'au tems des croisades on pêchait les épiceries dans le Nil, etc. — Nous terminerons ce stérile et trop long débat par une réflexion dont M. B..... ne peut être offensé. Son mémoire est déposé dans un monument non moins indestructible que les pyramides d'Égypte : il fera passer le nom de l'auteur à la postérité la plus reculée, tandis que le souvenir des observations de la *Revue* serait déjà presque effacé, si le Journal de Pharmacie ne l'avait point rappelé. Mais, comme la justesse d'esprit et la sévérité de jugement font des progrès continuels, il est à présumer que les générations futures seront très-exigeantes en fait de preuves, et que la postérité jugera, comme la *Revue Encyclopédique*, que M. B..... *n'a point prouvé que l'art du verrier nous soit venu d'Égypte.* F.

Livres en langues étrangères publiés en France.

كتاب المقامات للشيخ ابى محمد القاسم بن على الحريري *

244. — *Les Séances de Hariri*, publiées en arabe, avec un commentaire choisi; par M. le baron Sylvestre de Sacy. Paris, 1823; Imprimerie royale. 2 vol. petit in-folio.

Les Séances de Hariri offrent un des plus brillans modèles du style

des Arabes. Cet auteur, qui vivait dans l'année 446 de l'hégire, c'est-à-dire vers l'époque où les premiers trouvères parurent dans la Neustrie, semble avoir cherché à développer toutes les richesses de sa langue dans un mélange heureux de prose et de vers, offrant des anecdotes toujours plaisantes, et poussant même quelquefois la gaieté jusqu'à la licence. Plein d'antithèses et de jeux de mots, son langage harmonieux et cadencé offre à celui qui veut le traduire des difficultés presque insurmontables. Elles n'ont point arrêté quelques auteurs allemands, anglais et espagnols, qui nous l'ont fait connaître par extraits ; un juif en a publié une traduction hébraïque, sous le titre de *Méchaberot Ithiel;* enfin, on annonce que M. Garcin en prépare une version française. Déjà l'on avait publié diverses éditions du texte arabe de Hariri, l'une à Calcutta, en 1809, 1812 et 1814, l'autre à Paris, en 1818, par les soins de M. Caussin de Perceval. Ce qui distingue particulièrement celle que nous annonçons, ce sont les gloses et commentaires dont M. de Sacy a illustré le texte de son auteur. Ce travail est d'autant plus précieux, que Hariri est quelquefois inintelligible pour ses compatriotes eux-mêmes. Le savant orientaliste français a dissipé souvent cette obscurité, et par ses propres observations rédigées en arabe, et par celles de Motarrezi, de Khowarezm, de Scherischi, né à Xérès en Espagne, ainsi que l'indique son nom ; de Razi (Schemseddin Aboubekr Mohammed), qu'il ne faut pas confondre avec un autre écrivain portant le même surnom ; enfin, d'Ocbari de Bagdad. — Le nouveau service que M. de Sacy rend encore aux lettres de l'Asie sera vivement senti par tous les orientalistes ; il le sera plus encore par les jeunes gens à qui leur âge n'a pu permettre une *étude solide et approfondie*, et qui trouveront dans les nouveaux commentaires de Hariri la solution de quelques difficultés, que la plus vaste érudition aurait pu souvent ne résoudre qu'avec beaucoup de peine. E. G.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Histoire naturelle. — Rivière d'où sortent des flammes. — Aux puits salins, à environ 3 milles de Sparte (Turna), il est arrivé sur la rivière Calf Killer un phénomène très-curieux. Une colonne de feu de près de 40 pieds de haut, s'est élevée du milieu de la rivière. Large d'environ 50 verges, elle éclairait les objets d'alentour à une distance de deux cents verges. On pense que la veille, en sondant pour trouver l'eau salée, les ouvriers sont arrivés à une cavité remplie de gaz hydrogène sulfuré qui, en montant, a rencontré une autre ouverture que le passage de la sonde, s'est fait jour à travers un rocher jusqu'au lit de la rivière, et s'est ouvert un passage au milieu des eaux qui bouillonnaient avec violence autour de l'endroit d'où s'échappait le gaz. On en approcha avec précaution une torche allumée; il prit feu aussitôt, et un immense volume de flammes monta dans l'air. On eût dit qu'il s'élevait un feu du fond même de la rivière. Les nuages qui étaient au-dessus de ce foyer de lumière, prenaient les teintes les plus belles et les plus variées. La sombre lueur rougeâtre qui éclairait le paysage en teignait les divers objets de rouge, de verd, de jaune et de bleu. L'union de deux élémens d'une nature si opposée, contribuait à rendre ce spectacle encore plus imposant. L. S. B.

N. d. R. L'explication de ce phénomène, telle qu'on la présente ici, n'est rien moins que satisfaisante. Les gaz comprimés dans une cavité souterraine trouveraient une issue suffisante par le trou de la sonde, à moins qu'ils ne fussent extrêmement condensés. Dans ce cas, ils seraient sortis par le trou de la sonde avec une vitesse prodigieuse: effet très-remarquable, et dont cependant on ne dit rien. Il est probable que l'éruption d'hydrogène sulfuré n'a rien de commun avec le travail de la recherche des eaux salées au moyen de la sonde.

WASHINGTON. — *Société américaine pour répandre la civilisation sur les tribus indiennes des États-Unis.* — Cette Société, fondée dans le mois de février 1822, compte aujourd'hui parmi ses membres un grand nombre de personnes distinguées par leur patriotisme, leur philanthropie, et par l'estime et l'influence dont elles jouissent dans le public. Les principaux objets de cette institution consistent à rechercher l'origine des tribus indiennes, leurs antiquités, leurs traditions, leurs formes de gouvernement, leurs mœurs et coutumes, leurs lois, leurs langues et leurs cultes; à déterminer le nombre et les anciens noms de ces tribus, leurs lieux de résidence, l'étendue, le sol et le climat de leurs arrondissemens respectifs; à étudier la minéralogie, la géologie, l'histoire naturelle de ces pays; rassembler une collection d'objets appartenant à ces diverses branches scientifiques; à choisir, dans les pays indiens, les terrains les plus propres à l'établissement des fermes expérimentales, et en général, à faire tout ce qui est susceptible d'améliorer la condition des Indiens par le triomphe de la civilisation et du christianisme sur la superstition et la barbarie.

O**.

CANADA. — *Québec.* — *Enseignement mutuel.* — Au mois de septembre 1823, un officier anglais, le lieutenant West, témoin des succès qu'obtient à Montréal l'école lancastérienne, fondée dans cette ville par M. Lunn, sous la protection du comte de Dalhousie, gouverneur du Canada, résolut de faire participer la ville de Québec aux bienfaits de la méthode perfectionnée d'enseignement élémentaire. Il réunit en effet une somme première de 72 l. st. (1500 fr. environ), outre les souscriptions annuelles promises par 47 citoyens des diverses confessions. La première réunion de ces souscripteurs eut lieu peu de tems après, et ils commencèrent leurs travaux philantropiques.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

PÉROU. — *Lima.* — *Instruction primaire.* — Nous trouvons les détails suivans dans une lettre écrite de Lima, le 26 mai 1823, par M. *Thompson.* Le Congrès et le Gouvernement sont entièrement favorables à l'établissement d'un système d'éducation nationale; ils ne veulent point l'instruction exclusive et privilégiée de quelque-uns, mais celle du peuple tout entier. Le Congrès s'occupe, dans ce moment, à rédiger une constitution : un des articles qu'il a déjà sanctionnés porte que nul ne sera citoyen du Pérou, s'il ne sait lire et écrire;

mais, en considération du peu de moyens que les habitans de ce pays ont eus jusqu'à présent pour s'instruire, l'exécution de cet article est ajournée jusqu'à l'année 1840. — Le gouvernement a cédé, pour l'établissement d'une école primaire, l'ancien collége des Dominicains. Ce bâtiment est tout entier à la disposition des directeurs de l'école; ils y ont déjà fait préparer une vaste salle qui pourra contenir trois cents enfans. Jusqu'à ce jour, cent seulement assistent aux leçons; mais ce nombre s'augmente journellement. — On sait que tous les habitans du Pérou ne parlent pas la langue espagnole. Les descendans des anciens Péruviens sont nombreux, et emploient encore, pour la plupart, l'idiome de leurs ancêtres. « Depuis long-tems, dit M. Thompson, j'avais tourné mes regards sur cette partie intéressante de la population du pays; j'ai enfin l'espoir de pouvoir établir des écoles parmi eux, et de leur faire entendre la parole de Dieu. Un officier de la légion péruvienne, qui comprend parfaitement la langue quichua, a pris un goût décidé pour notre méthode, et désire vivement l'introduire parmi ses compatriotes. Il assiste assidûment aux cours de notre école, et j'entrevois avec joie l'heureuse issue de ses travaux. Une autre personne, qui connaît bien aussi la langue péruvienne, traduit une partie du Nouveau Testament, que l'on a le projet d'imprimer, et de répandre avec profusion parmi les indigènes. » A. J.

ASIE.

Chine. — *Topographie générale de Canton.* — En 1818, Yuen (le gouverneur) et le foo-yuen (député gouverneur) écrivirent à l'empereur pour lui demander l'autorisation de composer une description topographique de la province de Canton, donnant pour raison que celle qui existait alors était composée depuis quatre-vingt-dix ans, qu'elle était très-incorrecte et défectueuse, et que celle qu'ils voulaient publier fournirait des matériaux aux historiographes de l'empire, et rectifierait quelques erreurs de la grande *Description statistique de l'empire,* intitulée : *Tai-tsing-tung-che.* Déjà la cour avait donné des ordres à tous les gouverneurs des provinces pour rassembler les matériaux nécessaires. L'empereur approuva le projet du gouverneur, et l'ouvrage fut entrepris sous la direction de trente-sept personnes de rangs et de talens divers, et soumis à la surveillance générale du gouverneur (Yuen). Quatre ans entiers ont été employés à composer ce livre et à l'imprimer. Il va paraître en

cent volumes, sous le titre de *Kwang-tung-tung-che*, ou *Topographie* générale de Canton. — Le plan de l'ouvrage est le même que celui de la description de la province de Kwang-Zée, composée sous le dernier règne. Il présente l'histoire et les antiquités du pays, avec des notices biographiques sur les personnages marquans dont la vie et les travaux se rattachent à l'histoire littéraire et poétique de la province. Les cartes sont les plus complètes qui aient encore paru; chaque district y est représenté en particulier; les principales collines y sont nommées; la latitude et la longitude sont prises sur le méridien de Pékin. Ces cartes sont d'un prêtre de la secte de Taou, qui a été instruit par les missionnaires européens, ou qui a lui-même appris l'astronomie et la géographie dans les livres qu'ils ont publiés en Chinois. Il adopte le système astronomique qui place la terre au centre de l'univers. D'après l'Index, les dernières sections de ce livre contiennent diverses notices, dont quelques-unes ont rapport, dit-on, au commerce étranger de la Chine.

L. S. B.

AFRIQUE.

Ile de Madère. — *Enseignement mutuel.* — Nous lisons dans une feuille anglaise, publiée par la Société des écoles (*British and foreign school Society*), les détails suivans sur l'établissement de la méthode de Bell et Lancastre dans l'île de Madère. M. Alex. Cunha, natif de cette île, qui avait été envoyé à Londres pour étudier à fond la théorie et la pratique de cette méthode, s'est embarqué, le 17 octobre dernier, pour retourner dans son pays. C'est en 1819 qu'eut lieu le premier essai d'introduction de l'enseignement mutuel à Madère. Un homme bienfaisant y fonda, à cette époque, une école pour cent garçons. Les succès qu'il obtint engagèrent quelques dames à ouvrir une école semblable pour les filles. Cependant, les dépenses nécessaires à l'entretien de ces deux écoles ne pouvaient être supportées par un aussi petit nombre de particuliers. On convoqua une assemblée générale, à laquelle tout habitant de l'île fut admis. On forma un comité, qui eut bientôt assez de fonds pour faire construire un bâtiment destiné à recevoir plus de trois cents enfans; M. Cunha fut alors envoyé à Londres, sur l'invitation de la Société centrale établie dans cette ville. On espère que les connaissances approfondies que cet instituteur a eu l'occasion

d'acquérir, le mettront à même de consolider l'établissement des écoles mutuelles dans sa patrie. A. J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Société philosophique.* — *Invention chirurgicale.* — A la dernière séance de cette société, le docteur Knight a lu un essai sur la construction et l'usage de l'oreille. A la suite de la lecture, il s'est élevé une discussion générale sur la question de savoir ce qu'il faut entendre par ces mots *oreille musicale*, si c'est véritablement une faculté ou non de notre organe. Après ce débat, M. Abraham a donné la description d'un instrument qu'il a inventé pour extraire de l'œil des parcelles de fer ou d'acier. Ce savant chirurgien avait souvent réfléchi aux dangers qu'entraîne en pareil cas l'usage des lancettes, des canifs, ou de tout instrument tranchant. Ayant eu lui-même à opérer un jeune homme qui avait une parcelle d'acier fixée au centre de l'œil gauche, depuis dix-huit heures, et qui souffrait des tourmens inouïs, il appliqua sur son œil un aimant très-puissant qui attira le métal, et soulagea aussitôt le malade. Le succès de cette nouvelle méthode fit naître à M. Abraham l'idée de fabriquer un instrument dont on pût se servir sans risque, dans les cas les plus désespérés. Il en a fait hommage à la Société, après avoir démontré, par plusieurs expériences, l'utilité de sa découverte.

Édimbourg. — *Société Wernerienne.* — *Histoire naturelle.* — A la dernière séance de cette Société, l'intrépide compagnon de voyage du capitaine Franklin, le docteur Richardson, a lu la description de plusieurs animaux découverts durant l'expédition aux terres arctiques. Il a commencé par le *Wolverine*, qui tient du renard, du loup et du chien ; il a ensuite parlé du renard arctique, dont il a montré trois individus, afin de faire juger des variétés de sa couleur et de son aspect, à différentes époques de l'année. L'hiver, cet animal devient blanc, mais sans perdre son poil. — La souris est de la grosseur d'un rat ordinaire; son corps est rond et gras, sa tête arrondie; le museau n'est pas pointu et allongé, comme dans les souris d'Europe; les pattes sont petites; et la queue est si courte qu'à peine on peut la distinguer. Cet animal ressemble à la taupe par sa forme. Le

docteur Richardson a parlé longuement du renne; mais cet animal est si connu par les récits des voyageurs, qu'il n'y a rien à apprendre de nouveau sur son instinct. Le bœuf musqué habite aussi les régions arctiques. Les habitans lui font la chasse, et se nourrissent de sa chair, qui a une odeur de musc très-forte. On a montré ensuite à la Société deux lièvres blancs, l'un d'Écosse, l'autre des terres arctiques, et on les a comparés. Le dernier paraissait le plus fort et le plus gros. Sa fourrure était beaucoup plus épaisse, plus longue et plus fine que celle de l'autre.

— *Société des antiquaires.* — A l'une des dernières séances de cette Société, le docteur Hibbes a lu quelques remarques qui lui ont été suggérées par la ressemblance que des haches de pierre trouvées près de l'Humber, ont avec celles des îles Orcades et Shetland. Il a combattu l'idée la plus répandue, qui est que ces instrumens de guerre sont celtiques. Il prouve qu'ils sont teutoniques. Une de ces haches est d'une forme bizarre : elle est presque carrée, amincie un peu d'un côté; elle n'a pas un pouce d'épaisseur dans sa partie la plus forte, et les bords en sont extrêmement affilés. On suppose qu'elle a dû être autrefois emmanchée à une longue poignée, et que cette arme a dû précéder les hallebardes. Le capitaine Jones, membre de la Société, a ensuite offert un dessin fort original, fait d'après un ancien panneau de chêne, représentant un joueur de cornemuse anglais dans le costume du XVIe siècle.

NORTHUMBERLAND. — NEWCASTLE. — *Société des antiquaires.* — *Fait géologique.* — M. Chapman a lu dernièrement à la Société un mémoire fort intéressant sur les antiquités et les objets d'histoire naturelle découverts en creusant le canal qui va de Carlisle à la mer de l'ouest. Sur les bords du Frith de Solway, au delà de Brough, dans une argile solide et bleuâtre, à deux ou trois pieds au-dessous des fondations d'un mur romain, on a trouvé un grand amas de chênes enfouis : les arbres, qui étaient de grande dimension, étaient tous couchés vers le nord; quelques troncs avaient gardé leur position naturelle. Ce qui est extraordinaire, c'est que le bois de ces arbres est si parfaitement conservé, qu'à peine le distingue-t-on du chêne encore sur pied, quoiqu'il soit évident qu'il était enseveli depuis plus de mille ans, puisque l'époque de sa croissance devait être antérieure à la construction du mur romain. Ce bois était si solide qu'on l'a employé, avec d'autres bois de construction, à faire des digues. — Ce fait a déjà été remarqué aux portes de Paris, à Vitri-sur-Seine, et dans un si grand nombre de lieux, que l'on

peut s'attendre à rencontrer de tels amas de troncs d'arbres dans presque tous les terrains d'alluvion.

Somersetshire. — *Arts industriels. — Matelas d'air.* — Un ouvrier très-intelligent de ce comté a obtenu une patente pour le moyen qu'il a découvert de remplir un lit d'air, au lieu de plumes. Cette invention consiste à rendre les enveloppes du lit et de l'oreiller impénétrables à l'air, et à les souffler avec de l'air atmosphérique, au lieu de les remplir de laine, de crin, de plumes ou d'édredon. On introduit l'air par une ouverture ou tube, qui se ferme à volonté. Ces lits sont plus élastiques, plus frais, et plus sains que les lits de plumes ou de laine; on peut à volonté leur donner la dureté d'un matelas ou la mollesse d'un édredon. Au moyen de pompes, on renouvelle l'air facilement en quelques minutes, sans qu'on soit obligé de se lever : avantage bien précieux pour des malades, qu'on peut ainsi entourer d'un air salubre (1). L. S. B.

Éducation physique. — Progrès de la gymnastique. — Extrait d'une lettre adressée à M. *Jullien*, par M. Clias, *le* 25 *avril* 1824. — « Les progrès que ma méthode a faits depuis l'année dernière sont étonnans, et ne me laissent plus de doute sur le succès de la gymnastique en Angleterre, succès auquel les articles de la *Revue* ont beaucoup contribué. Je suis maintenant attaché, 1° aux grands *établissemens militaires de Chelsea*, où il y a *douze cents* enfans ou jeunes gens; 2° à *l'École de marine de Greenwich*, où j'ai *huit cents* garçons, et *deux cents* jeunes filles pour lesquelles j'ai imaginé des exercices particuliers; 3° à *l'École militaire de Sandhurst*, où l'on compte deux cents quatre-vingts élèves destinés à servir dans l'armée de terre; 4° à *Woolwich*, où il y a quatre-vingts élèves pour le génie et l'artillerie. Dans ces divers établissemens, on envoie, les jours de leçons, des sous-officiers des différens régimens, afin que la gymnastique s'introduise dans l'armée de la manière la plus prompte et sans aucune nouvelle dépense. — Les commandans des Écoles de

---

(1) Cette prétendue découverte est assez vieille : elle parut en France, vers le milieu du siècle passé, sous deux formes différentes, dont l'une était la reproduction d'un matelas d'air, essayé et décrit près d'un siècle auparavant : on la trouve dans un ancien *Dictionnaire de l'industrie*, ouvrage peu consulté et peu digne de l'être, si ce n'est pour en extraire, comme dans ce cas, quelques faits historiques. Quant à l'autre manière de faire des matelas d'air, il n'en fut fait mention que dans les journaux du tems. Il est bon de remarquer que l'une de ces inventions fut l'œuvre d'un abbé, et l'autre celle d'un moine. (N. d. R.)

Chelsea et de Greenwich ont fait, dans leur rapport annuel, l'observation intéressante que les enfans soumis aux exercices gymnastiques réguliers deviennent non-seulement forts et adroits, mais qu'ils grandissent en même tems d'une manière surprenante; les médecins de ces deux institutions ont aussi remarqué que ces mêmes enfans n'ont eu ni rhumes, ni engelures, pendant les deux derniers hivers; c'est-à-dire depuis que j'ai commencé à leur donner des leçons. Ces observations avaient déjà été faites dans les écoles d'Hofwyl et dans la maison des orphelins à Berne; mais elles étaient restées dans l'oubli, parce que, n'ayant eu lieu que sur une très-petite échelle, et dans un pays qui attire moins l'attention, elles ne pouvaient avoir le même caractère d'authenticité. — Je viens de recevoir l'avis que mes exercices doivent être introduits, après les vacances de Pâques, dans la grande école nationale de Charterhome, où se trouvent quatre cents jeunes gens des premières familles des trois royaumes.—Le célèbre capitaine Parry a pensé que ma méthode pouvait lui présenter quelque avantage, dans le long voyage qu'il va encore entreprendre. Il est venu à l'École de marine pour me prier de lui indiquer tous ceux de mes exercices qu'il pourrait faire exécuter (dans les entre-ponts), aux gens de son équipage, pendant les terribles hivers qu'il vont passer de nouveau dans les mers glaciales. Je me rendrai après demain à bord de l'*Hécla* et du *Gripper*, afin de faire placer dans ces bâtimens les instrumens les plus nécessaires pour la gymnastique. — Je dois ajouter qu'en Angleterre, comme à Paris et à Berne, la gymnastique compte parmi ses partisans zélés les médecins et les chirurgiens les plus célèbres. »

Liverpool.—*Commerce.*—Depuis plusieurs années, le commerce de Liverpool a pris un accroissement immense. L'importance de cette ville, à l'égard de ses relations commerciales, est déjà presque égale à celle de Londres, et tout porte à croire que Liverpool aura bientôt acquis une supériorité réelle sur cette capitale. La recette des impôts, à la douane de Liverpool, s'est élevée, pendant l'année 1823, à la somme de 1,808,403 livres sterling (1), c'est-à-dire trois fois plus que la totalité des droits de douane de toute l'Écosse (en 1822, de 659,796 livres sterling), et la sixième partie du revenu total des douanes de l'empire britannique, qui monta, pendant l'année dernière, à 10,406,400 livres sterling. Si, d'un

(1) Elle était, en 1822, de 1,591,124.

autre côté, l'on compare le nombre des bâtimens entrés a Liverpool, lequel a été, en 1822, de 8,916, et en 1823 de 9,507, à celui des navires entrés dans les trois principaux ports du royaume des Pays-Bas, et qui a été, en 1823, de 4,392 (2,106 à Amsterdam; 1,506 à Rotterdam, et 780 à Anvers), on peut en conclure que le mouvement commercial des places les plus importantes du second état maritime, n'égale pas la moitié de celui du seul port de Liverpool. O**.

Londres. — *Biographie.—Particularités sur la mort du Camoëns.*— Lord Holland possède un exemplaire très-rare des OEuvres du Camoëns. On croit qu'il a appartenu à ce malheureux poëte. Au bas de la première page du titre est écrit le triste récit de sa mort, en vieil espagnol, par un homme qui l'a vu mourir à Lisbonne, dans un hôpital. « Que cosa mas lastimosa que ver un tan grande ingenio mal logrado! Yo lo bi morir en un hospital en Lisbon, sin tener una sanana con que cubrirse, despues de aver triunfado en la India oriental, y de aver navigado 5500 leguas por mar : que saino tan grande para los que de noche y de dia se cançan estudiando sine provecho, como la arana en urdir tellas para casar moscas! « (Quel aspect déplorable que celui d'un si grand génie aussi mal récompensé! Je le vis mourir à Lisbonne dans un hôpital, n'ayant pas même un drap pour se couvrir, lui qui avait si souvent triomphé dans les Indes orientales, et navigué si long-tems sur mer et à une distance de plus de 5500 lieues! Quel avis à ceux qui consacrent à l'étude le jour et la nuit, et se fatiguent sans profit, comme l'araignée à faire ses toiles pour prendre des mouches!) L.-S. B.

RUSSIE.

Écoles d'enseignement mutuel dans les différens gouvernemens de l'empire. — L'excellence de la méthode d'enseignement mutuel n'est plus contestée aujourd'hui par les esprits éclairés; il est glorieux pour la Russie, et consolant pour l'humanité entière, de voir tous les ans s'accroître dans ce vaste pays le nombre des établissemens utiles et des hommes capables de contribuer avec succès aux progrès de la civilisation. Pour faire mieux ressortir l'influence heureuse que la *Société d'enseignement mutuel* (voy. *ci-dessus*, page 224) est appelée à exercer sur l'état social de la Russie (nous allons extraire du *Fils de la patrie* (10e livraison, 1823) la notice que ce journal donne sur les écoles établies dans les différens gouverne-

ens de la Russie. — Saint-Pétersbourg : 1° École attachée à la aison des Enfans-Trouvés, depuis le mois d'avril 1819, pour oo garçons et 100 filles. 2° École pour les filles de soldats des égimens de la garde, pour 70 personnes, depuis mars 1820. 3° École ans la maison des Enfans-Trouvés à Gatchin, pour 180 garçons : 180 filles, depuis septembre 1820. Ces trois écoles sont sous protection spéciale de l'impératrice-mère. 4° École fondée, juillet 1819, par la Société, qui a employé ses premiers fonds l'organisation de cette école, dont le nombre des élèves était de 74, au mois de juin 1822. Le nombre de ceux qui ont achevé leurs udes dans cette école, qui ont embrassé quelque métier, ou qui ont passés dans d'autres écoles, est de 541 ; nombre total d'élèves ue la Société a reçus jusqu'au mois de juin 1822, 815. — Perm : Ecole pour les garçons pauvres, fondée en juillet 1819, par les soins u gouverneur civil, pour 60 individus. Au mois de septembre de année suivante (1820), le nombre s'était accru de 32, et se trouait porté à 92. Une somme de 2,000 roubles a été votée par les haitans, et mise à la disposition de l'école. — Vologda : École de oo garçons et 30 filles, fondée par Jacques Mouromtzof, bourgeois t possesseur d'une fortune médiocre, qui, outre une somme de ,000 roubles, dont il a doté cet établissement, donne encore ses oins à l'instruction des élèves, dont il dirige lui-même les exerices. — Bolkhof, gouvernement d'*Orel :* École pour 100 individus, nstituée par Sinitzky, inspecteur des écoles du district. — Toula : Ecole pour 90 individus. — Irkoutsk : en *Sibérie.* — École composée le 219 élèves, instituée dans une salle de la maison même du gouerneur-général, et où la méthode d'enseignement mutuel a été inroduite par le colonel Tzeidler, commandant de la section des orphelins militaires. — Revel : École de 180 élèves. — Riga : 306. — Nijnoï-Novgorod, 630. — Kherson, 660. — Astrakhan, 380. — Kiff : École de 800 élèves, instituée par le général Michel Orlof, membre le la société de Pétersbourg. — Perm : École pour 160 individus, fondée par le colonel Drobyschevsky, commandant la garnison de cette ville. — Les sept dernières écoles que nous venons de citer ont été fondées pour les orphelins militaires. — Oufa, gouvernement d'*Orenbourg :* École fondée par le gouverneur militaire pour 1,000 topographes. — Tiflis, en *Géorgie :* École de 77 individus, attachés à l'état-major du corps du Caucase. — Kiff : École pour 160 individus, instituée par le colonel Schwartzenbourg, et attachée à la 3e compagnie de pontons, outre l'école d'orphelins militaires,

mentionnée plus haut. — Cronstadt : École pour 170 garçons paysans, fondée par Von-Moller, commandant en chef du port. Dans l'espace de 8 mois, 150 individus y ont appris la lecture, l'écriture et l'arithmétique.—Moscou, district de *Dmitrovsk :* École pour 85 personnes, fondée par le général S. Apraxin, dans sa terre de Lgof, depuis le mois de mars 1820 : une autre école a dû être fondée dans le même gouvernement, district de *Rouza*, dans la campagne de M. Simonof. — Wilna, deux écoles : l'une attachée à la Société de bienfaisance, pour 270 individus ; l'autre à l'Université, pour 80. — Oupitsk, gouvernement de *Vilna* : École de 150 individus, fondée près de cette ville, sur un fonds légué à cet effet par un particulier nommé Karpy. — Vinnitzi, gouvernement de *Podolsk :* École de 70 personnes, annexée au gymnase de cette ville; les tableaux en polonais, et en général tous les moyens d'instruction ont été fournis par M. Martzinovsky, membre de la Société de bienfaisance de Vilna. — Sloutsk, gouvernement de *Minsk* : la noblesse de cette ville a fait des donations considérables pour l'établissement d'une école destinée à former des moniteurs, et à les mettre en état d'instituer de pareilles écoles dans les villages. — Abo : École pour 40 personnes, fondée par l'apothicaire Julin : les tableaux ont été traduits en finois par M. Vallenius, directeur de cette école. — Outre toutes ces institutions, un grand nombre d'écoles pour les orphelins militaires ont été fondées à *Saint-Pétersbourg, Arkhangel*, *Voronéje* et *Dmitrevsk*. Une commission, sous la direction du comte Araktcheef, et présidée par le comte Sivers, a été chargée par l'empereur de fonder des écoles d'enseignement mutuel dans les colonies militaires; elle en a déjà institué plusieurs et publié les manuels nécessaires. A l'exemple du comte Nicolas Roumanzof, chancelier de l'empire, qui a établi une école d'industrie dans sa terre d'Homel (voyez *Rev. Enc.*, t. xvii, p. 403, et t. xix, p. 12), M. le comte Victor Kotchoubey, ministre de l'intérieur, a fondé plusieurs écoles dans ses terres de la Petite-Russie. Des écoles ont dû être instituées également en Bessarabie et à l'armée du Don, et S. M. l'empereur a donné une somme de 6,700 roubles, destinée à la publication de tableaux en langue moldave, et aux autres besoins de ces écoles. — Depuis les rapports sur ces différentes écoles d'enseignement mutuel, qui ont été lus dans les séances publiques de la Société pour l'établissement des écoles d'enseignement mutuel de Saint-Pétersbourg (janvier 1821 et juin 1822), et que l'on a fait connaître par la voie des journaux russes, le Fils de la patrie (x^e livraison de 1823) et l'Émule de la

civilisation et de la bienfaisance (4e livraison de la même année), le nombre des écoles d'enseignement mutuel s'est considérablement accru en Russie, et tout doit faire espérer de l'introduction de cette méthode les plus prompts et les plus grands avantages pour la civilisation entière d'un pays, qui ne devra bientôt plus rien envier à ceux qui l'ont précédé dans cette carrière. S. P-y.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Enseignement mutuel.* — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des progrès que fait ici cette méthode (*voy.* ci-dessus, tome xviii, page 683), progrès qui sont dus au zèle éclairé de M. le pasteur *P.-H.* Mönster, et surtout de M. le capitaine *J.* d'Abrahamson. Les détails qui suivent sont extraits d'un rapport adressé au roi le 31 janvier 1823. — L'établissement en grand dans le royaume, du mode d'enseignement mutuel peut-être considéré comme datant de l'ordonnance royale du 21 août 1822, et de la lettre circulaire adressée, en conséquence, à tous le magistrats, par la chancellerie royale, le 3 septembre suivant. Toutes les mesures prises avant cette époque, quoique indispensables, n'étaient que préparatoires. — Le rapport présenté au roi est divisé en trois parties, division que nous suivrons aussi dans cet extrait. — I. *Mesures prises du 3 février 1819 au 21 août 1822.* — Cette partie, qui sert d'introduction aux deux autres, contient le détail des divers essais d'application de l'enseignement mutuel, entrepris par M. *d'Abrahamson*, en conséquence d'ordonnances royales, dans plusieurs écoles publiques de garçons et de filles, ainsi que dans des écoles militaires. On y voit que dix-huit écoles d'après la nouvelle méthode, créées du 3 février 1819 au 21 août 1822, servent maintenant d'écoles normales; qu'une commission spéciale a été instituée par le roi pour surveiller et diriger les nouvelles écoles; que MM. *d'Abrahamson* et *Mönster* ont publié un ouvrage sur le nouveau mode d'enseignement (nous en avons rendu compte ci-dessus, tome xvii, pag. 580—581); et qu'une somme assez considérable a été allouée par le roi pour faire confectionner les tableaux nécessaires aux nouvelles écoles, ainsi que pour établir une lithographie à leur usage. Jusque-là, toutes les avances avaient été faites par M. *d'Abrahamson.* — Ces dernières mesures ont donné la possibilité de généraliser dans tout le royaume la nouvelle méthode, et ont donné naissance à l'ordonnance du 21 août 1822. Jusqu'à cette date, tous les tableaux étaient écrits et dessinés à la

main ; et, malgré la longueur de l'opération et la difficulté qu'elle présentait, l'on avait cependant pourvu les dix-huit écoles ci-dessus mentionnées (y compris celle des *Sourds-Muets*, qui suit la nouvelle méthode), de tout ce qui leur était nécessaire dans ce genre.— II. *Mesures adoptées du* 21 *août* 1822 *au* 31 *janvier* 1823. — En exécution de l'ordonnance du 21 août, qui, entre autres dispositions, enjoignait à chaque pastorat d'avoir une collection complète des tableaux à l'usage des écoles d'enseignement mutuel, l'on mit tout en œuvre pour opérer la prompte confection de ces tableaux : en moins de six mois, 75,000 tableaux de lecture, et environ 133,000 tableaux d'arithmétique et de géographie furent prêts. Cependant, comme on ne pouvait faire usage de ces tableaux avant d'avoir les autres, MM. *d'Abrahamson* et *Mönster* résolurent de compléter immédiatement 300 collections, à leurs propres frais, en appliquant à cet objet tout le profit qu'ils retireraient de la vente de leur ouvrage sur l'enseignement mutuel ; et de distribuer ces 300 exemplaires aux personnes qui seraient dans l'intention d'en faire promptement usage. C'est ainsi que, tandis que le 21 août 1822, il n'existait que dix-huit écoles d'enseignement mutuel, l'on en comptait déjà cent (1) au commencement de 1823, c'est-à-dire environ quatre mois après l'ordonnance royale. — Depuis la rédaction du rapport, l'on a encore distribué six collections complètes de tableaux. Cinquante-deux écoles, la plupart déjà pourvues de maîtres, ont réclamé ces tableaux directement, et vingt autres se sont adressées à des libraires pour se les procurer. — Les tableaux de lecture, tant danoise que latine, se distribuent ; ceux d'arithméthique seront livrés incessamment, ainsi que la moitié ou les trois cinquièmes de ceux de géographie ; le reste sera prêt dans six mois. — Les tableaux pour l'écriture n'avancent que lentement, ce qui n'a pas encore permis d'établir cette branche d'instruction. Chaque école a bien ses modèles d'écriture ; mais, comme la nouvelle méthode en exige un beaucoup plus grand nombre que pour les études qui se font debout contre la muraille, l'on a été obligé d'attendre que l'impression de ces tableaux fût terminée.— On a remarqué avec satisfaction, dans le cours du dernier semestre, que beaucoup de personnes, qui s'étaient d'abord montrées fortement opposées à la nouvelle méthode, en sont devenues les partisans les plus chauds. Le changement d'opinion dans le peuple, à cet

(1) Il y en a maintenant 147 en pleine activité.

égard, n'est pas moins remarquable. A *Bröndbyeosler*, les paysans et même la commission des écoles y étaient contraires. Le pasteur proposa de faire seulement un essai, et six semaines après, tous pressèrent vivement l'adoption de la méthode. A *Udesundbye*, où il y a beaucoup d'enfans et une petite école, l'on parvenait difficilement à obtenir des parens qu'ils y envoyassent leurs enfans : maintenant, l'on peut à peine recevoir tous ceux qui se présentent à l'école. A *Beenlöse* et dans d'autres endroits, les paysans viennent eux-mêmes passer deux ou trois heures à l'école, et à peine ont-ils pu se faire une idée de la méthode, qu'ils sollicitent l'admission de leurs enfans âgés seulement de cinq ans, tandis qu'auparavant ils les gardaient jusqu'à sept ans. — Le succès de ces écoles, même dans les endroits où le maître n'est ni zélé ni instruit, est une circonstance qui frappe également l'observateur. En effet, l'une des principales objections élevées contre le mode d'enseignement mutuel étant la prétendue nécessité de maîtres distingués, il est très-intéressant de voir quels succès ces écoles ont obtenus, même sous des maîtres médiocres, et ce n'est pas là une des preuves les moins convaincantes de l'avantage de cette méthode. Dans plusieurs communes, son introduction a permis de diminuer le nombre des maîtres d'école, circonstance importante surtout pour celles qui ont peu de ressources. Ainsi, par exemple, des districts qui précédemment avaient sept écoles, n'en ont plus maintenant que cinq, et non-seulement l'instruction est plus solide, mais le nombre des élèves est beaucoup plus considérable, et ils profitent davantage. Un grand nombre d'enfans, qui jusqu'ici étaient privés des bienfaits de l'instruction, participent actuellement aux avantages qu'elle procure : on doit surtout citer, sous ce rapport, *Skjelskjör*, où l'on compte 166 enfans au-dessus de l'âge de sept ans. L'influence de la méthode sur l'enseignement dans les classes supérieures n'est pas moins sensible. A *Ringsted*, par exemple, il y avait précédemment deux maîtres pour les petits enfans, et un pour les grands, encore ce dernier ne suffisait-il pas; actuellement un maître suffit pour les petits enfans; les grands en ont deux, et tous font plus de progrès. On reçoit de toutes parts des rapports extrêmement satisfaisans sur l'augmentation de l'esprit d'ordre, sur le degré d'attention, d'obéissance et de moralité que montrent les enfans, et sur leurs rapides progrès. De tous les points du royaume, dans la capitale comme dans les provinces, on témoigne hautement un vif intérêt pour la méthode; partout on établit de bonnes écoles.

Dans le dernier trimestre, il y a eu constamment ici deux, trois, et souvent cinq à six maîtres et pasteurs venus tout exprès pour se former, dans l'École normale, à la connaissance de la méthode. Les pasteurs et les maîtres d'école, placés dans le voisinage des lieux où la méthode est en vigueur, s'empressent de s'y rendre pour se la rendre familière. Dans plusieurs endroits, l'on a introduit des perfectionnemens dans le matériel des écoles. C'est ainsi qu'on a etabli des tables à sable, qui, à l'aide de charnières, se recouvrent pour servir ensuite aux classes plus avancées. On a aussi recours à des moyens ingénieux et économiques pour la conservation des tableaux.

— III. *Tableau de l'état de l'enseignement mutuel dans les états danois, en janvier* 1823.

1. Écoles dans lesquelles l'introduction de la méthode a été approuvée par la chancellerie, et qui sont pourvues de maîtres, tableaux, tables, etc. (non compris les deux écoles qui existent à la colonie de Sainte-Croix. . . . . 100.

2. Écoles qui sont presque entièrement organisées. . . . 52.

3. Écoles qui ont déjà obtenu des tableaux, et que l'on peut s'attendre à voir bientôt en activité. . . . . 146.

N. B. Dans ce nombre ne sont pas comprises les écoles qui se sont elles-mêmes procuré des tableaux, et qui n'ont encore fait aucune communication à la commission spéciale.

4. Écoles qui, aux termes de l'ordonnance du 21 août 1822, doivent nécessairement obtenir des tableaux. . . . . 931.

N. B. Elles ont déjà les tableaux de lecture, et vont obtenir ceux d'arithmétique et de géographie, de manière qu'au printems, elles pourront commencer à établir cette méthode pour les plus jeunes classes.

Tout cela est le résultat tout au plus de cinq mois de travaux.

5. Il reste encore à pourvoir :

1° Les autres écoles de paroisse, qui, déduction faite de celles qui ont déjà reçu les tableaux, sont au nombre de. . . 600.

2° Finalement, les autres écoles inférieures, qui, après déduction de celles déjà récapitulées, s'élèvent à environ. . . 1,000.

E.

— *Nouveau journal.* — Il paraît, depuis le commencement de cette année, un *Journal du soir*, destiné à fournir à toutes les classes de la société, une lecture en même tems amusante et instructive, le rédacteur semble en avoir banni entièrement la politique. C'est *M. Boye*,

jeune auteur avantageusement connu dans la littérature danoise, et fils d'un savant célèbre dans son pays, qui rédige cette feuille, à laquelle tous les écrivains et littérateurs distingués de la capitale et des provinces ont promis leur coopération. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

DUCHÉ DU RHIN. — BONN. — L'*Académie des naturalistes* vient de donner le troisième volume de ses Mémoires, qui se compose de deux parties formant 93 feuilles d'impression, et qui est orné de 63 planches enluminées. Les noms des auteurs sont faits pour commander l'attention des savans, et garantissent la bonté des ouvrages: les dissertations de ce volume sont de MM. Gustave Bischof, Carus Eysenhardt, Gæde, Goldfuss, Gravenhorst, Grinthuisen, van der Hœven, Martius, Mende, Meyer, Nees d'Esenbeck l'aîné, Nögerath, Otto, de Schrank, Tilesius, M.-J. Weber, Wiegmann, et enfin de l'illustre voyageur prince de Wied-Neuwied. Le prix de ce volume est de 28 florins 48 kreutzers, il est de format in-4°, et ne laisse rien à désirer sous le rapport typographique; les figures sont exécutées avec le plus grand soin.

BERLIN. — *Académie des sciences.* — M. de Savigny a fait paraître, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, une dissertation du plus haut intérêt pour l'archéologie du droit. Dans ses lettres à Atticus, Cicéron (liv. v, let. XXI) parle avec quelque étendue d'un emprunt fait par la ville de Salamies, dans l'île de Chypre, qui payait 48 pour cent à M. Scaptius et à Publ. Matinius. Ces créanciers craignaient, y est-il dit, *la loi Gabinia,* dont cependant les préserva l'amitié de M. Brutus, qui obtint deux sénatus-consultes en leur faveur. M. de Savigny s'applique à bien faire comprendre toute cette affaire, qui fait aussi l'objet des trois premières lettres du livre VI; et à cette occasion, il relève mainte erreur de ses prédécesseurs. La loi Gabinia ne défendait nullement de prêter à plus de 12 pour cent; elle interdisait plutôt toute espèce d'emprunt de la part des fondés de pouvoirs des villes provinciales envers les habitans de Rome; car ces emprunts étaient, d'une part, un moyen de corruption, par l'avantage qu'ils offraient au prêteur; de l'autre, un moyen d'oppression et de puissance pour celui-ci. C'est à ces inconvéniens que venait obvier la loi Gabinia : or, le premier sénatus-consulte, obtenu par Brutus, mettait Scaptius et Matinius à l'abri des peines prononcées par elle; le second leur accordait une action que, sans cela, ils n'auraient pu exercer. L'édit de Cicéron fixait

l'intérêt à 12 pour cent ; et, lorsque dans la suite de l'affaire, on se plaignit que Scaptius prenait plus d'intérêt que l'édit n'en accordait, il voulut opposer son sénatus-consulte et s'en autoriser; et c'est en cela que Cicéron le réfute, en disant que son sénatus-consulte n'avait fait que replacer sa créance dans le droit commun ; et qu'en la tirant de l'état de nullité où elle était, il n'avait pas entendu, sans doute, rendre sa condition plus favorable que celles des autres contractans. M. de Savigny ajoute à sa dissertation des remarques sur la préfecture que Scaptius avait obtenue du proconsul Appius, et que Cicéron ne voulut pas lui accorder, et d'autres remarques savantes. Gronove, Noodt, et Henneccius, dans ses *Antiquités du droit romain*, avaient déjà montré combien l'on était dans l'erreur sur les véritables dispositions de la loi Gabinia.

Lusace. — Goerlitz. — *La Société des sciences* a célébré son anniversaire en séance solennelle et s'est occupée de la distribution des prix pour les questions proposées. Celle de l'année avait pour objet de rechercher *comment se sont établies les relations qui, en* 1815, *existaient entre les seigneurs et le peuple campagnard de la Haute-Lusace?* Nul mémoire n'étant parvenu à la Société, le sujet a été retiré, et l'on a proposé, pour la seconde fois et en doublant le prix, une description des villes de la Lusace, et des monumens qu'elles renferment, surtout de ceux qui sont antérieurs au xve siecle. Les mémoires devront être parvenus avant le 30 août de la présente année.

P. Golbéry.

Prague. — *Astronomie.* — Un amateur de l'astronomie, M. de Biela, officier de grenadiers, a remarqué deux faits très-importans pour l'astronomie, dans la dernière comète, qui fut découverte par lui, le 30 décembre de l'année dernière, et observée, le lendemain 31. — Le premier de ces faits confirme l'opinion précédemment avancée par lui, que la proximité des comètes influe sur l'état lumineux du soleil. En effet, depuis le 23 et le 24 octobre 1822, époque à laquelle une comète se trouva dans son périhélie, jusqu'au 5 décembre 1823, il ne remarqua aucune tache au soleil. Le 5 décembre, il put voir une grande tache très-considérable, qui s'augmenta régulièrement sur la surface du soleil jusqu'au 13 décembre. Le 21 du même mois, on vit une seconde grande tache déjà près de quitter la surface du soleil, et qui sans doute venait d'être produite peu auparavant. Au 30 décembre, la première tache redevint visible sur la moitié du soleil qui était tournée vers nous, et continua à croître régulièrement jusqu'au 6 janvier 1824, lors-

qu'un tems sombre empêcha de l'observer plus long-tems. On a calculé que la comète avait passé à son périhélie dans la nuit du 9 au 10 décembre, à une distance du soleil qui était la moitié de celle de Mercure. Le 7 janvier, époque où la première tache aurait dû se montrer pour la troisième fois devant le soleil, elle ne reparut pas, et le soleil resta sans taches jusqu'au 16 janvier. — Si cette découverte d'un rapport entre les comètes et les taches du soleil devait se confirmer, elle serait assez importante, car depuis Herschell, plusieurs astronomes ont fait la remarque que les taches du soleil avaient une influence réelle sur notre température. — Le second phénomène observé par M. de Biela est que, dans la nuit du 22 au 23 janvier, la comète, outre sa queue pendante du côté opposé au soleil, en avait une seconde tournée vers cet astre. Ces deux queues n'étaient pas précisément opposées l'une à l'autre, mais formaient ensemble un angle très-obtus. M. de Biela, qui est certain qu'il n'y a eu aucune illusion d'optique provenant, soit de l'instrument, soit de l'œil de l'observateur, pense que l'explication la plus vraisemblable de cette seconde queue, est que la comète, comme beaucoup d'autres météores, a laissé derrière elle une trace lumineuse sur son passage, et que cette seconde queue indique le chemin que la comète vient de parcourir. Du reste, cette trace lumineuse n'était ni aussi brillante, ni aussi longue que la queue proprement dite opposée au soleil. Elle n'a été observée ici que les 22, 25 et 27 janvier, mais ni avant ni après. Il paraît que M. de Biela se propose de donner plus de détails sur ses observations dans l'*Annuaire astronomique* du docteur Bode, à Berlin.

Berlin. — *Construction d'un Musée.* — Le roi de Prusse vient d'accorder plus d'un demi-million d'écus pour la construction du nouveau bâtiment du Musée. On présume que les travaux nécessaires à l'érection de ce magnifique monument dureront trois ou quatre ans. C'est à l'architecte Schinkel qu'en est confiée l'exécution. Parmi les objets d'arts qui doivent y trouver place, on cite la belle collection de tableaux de Solly, dont le conseiller aulique Hirt vient de faire l'acquisition pour le prix de 100,000 écus (environ 375,000 fr.). A. J.

SUISSE.

Genève. — *Société pour l'avancement des arts. — Prix proposé. — Lithographie. — La classe des beaux-arts*, considérant que la lithographie n'a pas atteint, à Genève, le degré de perfection qui pour-

rait engager les artistes distingués de notre canton à s'en servir pour leurs ouvrages, a arrêté de décerner une médaille d'or de la valeur de 600 florins (environ 277 fr.), à la meilleure presse lithographique en activité dans le canton, c'est-à-dire à celle qui produira les impressions les plus parfaites, aux conditions suivantes. Les presses qui concourront devront appartenir à des individus domiciliés dans le canton. Les pierres et les crayons dont le dessinateur du sujet mis au concours devra se servir, seront fournis par les proprietaires des presses : ils devront être déposés avant le 1er mars 1825. Le comité de la Classe fera le choix du sujet mis au concours, et nommera l'artiste qui le dessinera sur les pierres. Le dessin aura au plus douze pouces de hauteur, sur dix pouces de largeur. Les épreuves, sur lesquelles le jury devra prononcer, seront au nombre de cinquante par chaque presse, et tirées de suite, en présence de trois commissaires nommés par le comité. Le papier sera le même pour toutes les presses. E.

Zurich. — *École d'agriculture.* — Dans la séance du 2 mars, le petit conseil du canton de Zurich a entendu le rapport annuel de 1821 sur l'*École d'agriculture pour les pauvres* établie au Bläsihof depuis six ans. Les cinq premiers rapports avaient été faits par M. Escher de la Linth ; le sixième, dont nous parlons, est l'ouvrage de M. Schinz, actuellement directeur de l'établissement. En calculant toutes les dépenses de cette école, y compris les frais d'organisation et l'intérêt des fonds de terre et des bâtimens, on trouve que chaque élève coûte près de 7 batz (21 sous de France) par jour. Abstraction faite de l'intérêt des fonds affectés à l'établissement, celui-ci exige une dépense annuelle de 4,800 francs (environ 6,370 francs de France). — Une partie de cette dépense est couverte par l'amélioration progressive des fonds de terre long-tems abandonnés sans culture. — Durant l'hiver et dans les jours des autres saisons où le mauvais tems ne permet pas de vaquer aux travaux de la campagne, les élèves reçoivent régulièrement des leçons. Aux exercices de lecture en particulier se rattache la lecture et l'explication de dialogues sur les événemens les plus remarquables de l'histoire de la patrie, l'étude des parties les plus essentielles de la géographie de la Suisse, enfin, la lecture d'ouvrages populaires sur l'économie rurale et domestique. Dans les leçons d'arithmétique, on apprend aux élèves la manière la plus simple de calculer la surface d'un champ, la capacité d'une auge, d'un bassin, etc. — Après les dévotions journalières, dont on sait leur faire plus encore un besoin qu'une obligation, les

exercices de chant ont le plus d'influence sur la moralité des élèves. Outre l'enseignement régulier de cette partie, les élèves chantent dans les campagnes des chants moraux de Lavater, Nœgéli, etc., particulièrement quand ils se rendent à leurs travaux et quand ils en reviennent. Tel est l'intérêt qu'ils prennent à ces chants, qu'en peu de tems les nouveaux venus y acquièrent une assez grande habileté. — Les places devenues vacantes par le placement d'élèves formés sont aussitôt remplies par de nouveaux élèves. L'expérience engage la direction à ne recevoir que des jeunes gens qui sont entrés dans leur treizième année : plus jeunes, ils sont peu propres aux travaux manuels ; plus âgés, ils se soumettent avec peine à une surveillance habituelle. La direction désire que leur éducation continue pendant six années, afin de les affermir dans l'habitude du bien, et de les empêcher de retomber dans leur précédente oisiveté. Aussi a-t-elle jugé nécessaire d'exiger un engagement pour six ans, et des enfans et des communes. (Extrait du *Nouvelliste Vaudois.*)

Bale. — *École rurale.* — Plusieurs philanthropes de notre ville se sont réunis par fonder une *École d'agriculture pour des garçons pauvres;* le nombre des élèves sera de douze à vingt, et la direction de l'établissement sera confiée à un élève du respectable *Wehrli* d'Hofwyl. L'école dont il s'agit sera la quatrième de cette espèce établie en Suisse; les trois autres sont : *Hofwyl*, canton de Berne; *Bläsihof*, canton de Zurich; *Carra*, canton de Genève. E.

ITALIE.

Naples.—*Théâtre.*—M. Giulio Genoino, napolitain, a fait jouer pendant quelque tems plusieurs de ses comédies sur les théâtres de Naples, par la troupe comique de M. Fabbrichesi. Toutes ont été plus ou moins applaudies par le public. Les connaisseurs se réservent de les apprécier bientôt à la lecture, car l'auteur s'est déterminé à les publier. Il en promet une pour chaque mois, à compter du mois de janvier de cette année. Ce dont nous pouvons maintenant prévenir les amateurs de ce genre de littérature, c'est que la plupart des sujets traités par l'auteur sont tirés de l'histoire ou de la tradition de son pays, comme le prouvent les titres suivans : *J.-B. Vico, J.-B. della Porta, le Tailleur de Sainte-Sophie, Sannazaro, le Mariage du peintre Zingaro, etc.* Nous ne pouvons imaginer pourquoi il n'a point profité de la vie de Salvator Rosa, excellent peintre et habile comédien, qui lui aurait sans doute fourni des caractères, des événemens et des situations fort comiques pour une ou deux pièces du même genre. (*Voy.* ci-dessus p. 109-121.)

Florence. — *Théâtre.* — Le 16 février de cette année, M. G.-B. Niccolini, connu par diverses tragédies, en a fait jouer à Florence une nouvelle, intitulée *Ino e Temisto.* Au milieu des applaudissemens avec lesquels on accueillit la première représentation, la critique ne laissa pas que de faire ses observations, et l'auteur, qui en sut profiter, mérita encore plus l'approbation de ses concitoyens dans les représentations suivantes. On y a remarqué une versification convenable au genre, un style animé et plus ou moins serré, et des maximes qui honorent l'auteur qui les a répandues dans la pièce, et les spectateurs qui les ont applaudies. L'auteur promet de publier bientôt son ouvrage, corrigé d'après l'essai qu'il en a fait sur la scène et les sages conseils qu'il a reçus de ses amis. On assure que M. Niccolini a déjà achevé plusieurs autres tragédies dont les sujets ont été puisés dans l'histoire nationale. Les amateurs font des vœux pour que ce jeune poëte satisfasse promptement leur impatience.

Rome. — *Nécrologie.* — M. le chevalier *Giuseppe* Tambroni est mort à Rome, le 19 janvier de cette année. Il était né à Bologne, en 1774, et était frère cadet de la célèbre helléniste Crotilde. Il s'appliqua de très-bonne heure aux lettres, et il devait entrer à l'université de sa ville natale, lorsque les événemens politiques de l'Italie l'obligèrent de s'engager dans la carrière diplomatique. Il fut attaché à la légation du royaume d'Italie, en France; ensuite, il fut consul à Livourne. Au milieu de ses occupations publiques, il ne cessa jamais de cultiver les lettres et ses amis. Les dernières réformes de l'Italie lui avaient fait choisir une retraite paisible à Rome. C'est là qu'il a vécu, depuis 1811, reprenant avec ardeur ses études favorites, et fréquentant les artistes et les littérateurs les plus renommés de cette capitale. Il fut admis dans plusieurs académies, et mérita la bienveillance de plusieurs hommes distingués par leur rang et par la protection qu'ils accordent aux gens de lettres. On a de lui un *Compendio dell' Istoria di Polonia*, 2 vol. in-4°, publiés à Milan en 1807. On lui doit aussi la première publication du *Trattato della Pittura di Cennino Cennini*, qu'il découvrit dans un manuscrit de la bibliothèque Vaticane, et qu'il enrichit de beaucoup de notes. Il publia aussi un *Éloge du célèbre Canova;* plusieurs *Lettres* sur les urnes cinéraires trouvées auprès de Castel-Gandolfo. Il a été un des collaborateurs du *Journal arcadique* de Rome. M. Tambroni s'était marié à Thérèse Conti, de Chambéry. Il fut aussi bon père que bon époux. Il eut à pleurer la mort de sa jeune femme. Inconsolable de cette perte, et profondément affligé des

malheurs de son pays, il est mort à l'âge de 50 ans, regretté par de nombreux amis qui partageaient ses opinions et ses sentimens.

F. Salfi.

GRÈCE.

Tripolitza. — *Industrie.* — Un général français vient d'être nommé directeur des poudres et salpêtres dont la fabrique principale est établie dans cette ville et sur les bords de l'Eurotas, où la plupart des moulins sont construits.

Traduction. — Le nouveau poëme de lord Byron, *le Triomphe d'Hellas*, a été traduit en grec.

Nécrologie. — *Lord* Byron. — Un des plus grands génies de notre siècle, lord Byron, vient de mourir, à Missolonghi, après une maladie de dix jours. Ennemi du pouvoir arbitraire, de ses abus, de ses crimes, de l'avilissement qu'il impose, ce célèbre poëte a souvent peint les hommes sous des couleurs trop sombres ou trop odieuses. Il parlait de l'espèce humaine avec une ironie poignante, qui décourageait l'âme en la déchirant. Ce n'était pas l'accent de la satire, mais de la douleur. On eût dit qu'à force de mépris et de ridicule, il voulait dégoûter les hommes de leurs vices, de leurs petits intérêts, de leurs méprisables intrigues. Pour les esprits superficiels, il semblait tout confondre, se jouer de toutes les vertus : et cependant, qui eut jamais plus de respect pour la liberté d'où elles émanent toutes? Son âme ardente et noble sentait vivement la dignité de l'homme, et s'indignait de la voir avilie. Parfois, las de combattre la masse effrayante des tyrans et des esclaves, il se laissait aller à des inspirations plus douces. Mais, une belle action, un grand souvenir s'offraient-ils à lui, alors, jaillissait de son âme un torrent de pensées brûlantes. Ses accens étaient sublimes de force et de grandeur. Son indignation s'échappait aussi en traits de feu. Il peignait l'homme dévoré de passions, privé de ses droits, s'attachant aux choses qui passent pour remplir le vide de son cœur, et consumé par le feu divin qui est en lui une sorte de pressentiment de sa destination immortelle. La mort de lord Byron répond à ses détracteurs. Dans notre vieille Europe, qui semble épuisée pour les grandes choses, un peuple oublié, avili, s'élève tout à coup à la hauteur du plus sublime héroïsme : ni sa gloire, ni ses efforts inouïs ne peuvent désarmer la froide et sinistre politique des gouvernemens; mais ils ont éveillé la sympathie des âmes généreuses. Lord Byron, qui avait pleuré sur la Grèce, salua le premier l'aurore de sa liberté. Il vit s'accomplir le rêve chéri de son

imagination. Il avait trouvé des hommes ; il leur consacra son génie, sa fortune, sa vie ! qui oserait dire encore qu'il ne sentait pas la vertu ? Il est mort pleuré du plus noble peuple qui existe ; il laisse dans le deuil une nation entière dont il a été le bienfaiteur. Les plus grands honneurs ont été rendus à ses cendres. Une consternation générale règne parmi les Grecs : ils ont perdu un défenseur, un ami, un héros ; mais, du fond de sa tombe, il les protége encore. Son exemple trouvera de nombreux imitateurs : son génie et son nom ne peuvent ennoblir la plus belle des causes ; mais ils lui donneront peut-être de nouveaux partisans. Quelle est touchante cette proclamation qui peint l'affliction de tout un peuple ! Quel poëte reçut jamais un plus pur et un plus noble encens ! Qui ne voudrait le payer de sa vie(1) !

Louise Sw. Belloc.

Nous joignons ici la proclamation que les autorités grecques de Missolonghi ont fait publier, le 19 avril, pendant la célébration des fêtes de Pâques.

---

(1) Dans un passage du *Giaour* ou *l'Infidèle*, lord Byron, en déplorant l'avilissement des Grecs, pressentait leur gloire à venir. Ce morceau, l'un des plus beaux de ce poëme, vient à l'appui de ce que j'ai dit du poëte ; c'est presque sa profession de foi. Je le traduis ici : « Climat des braves d'immortelle mémoire ! s'écrie-t-il, en parlant de la Grèce, terre dont les plaines, les cavernes, les montagnes furent l'asile de la liberté ou le tombeau de la gloire ! sanctuaire des grands hommes ! se peut-il que ce soit là tout ce qui reste de toi ? Approche, lâche et rampant esclave, dis, ne sont-ce pas là les Thermopyles ? Ce rivage, cette mer dont les eaux bleues vous entourent, serviles descendans d'hommes libres, n'est-ce pas le rocher, le golfe de Salamine ? Faites revivre ces souvenirs et leur célèbre histoire ; qu'ils soient encore à vous. Arrachez aux cendres de vos aïeux une étincelle du feu qui les embrasa jadis ; et celui qui expirera dans la lutte ajoutera à leurs noms un nom redouté qui fera trembler la tyrannie. Il laissera à ses fils de la gloire, une espérance. Eux aussi préféreront la mort à la honte. Le combat de la liberté une fois commencé, légué par le père mourant à son fils, quoique la victoire soit souvent incertaine, finit toujours par être gagné. Sois-en témoin, ô Grèce ! tes pages vivantes l'attestent, pendant plus d'un siècle immortel. Tandis que les rois, ensevelis dans leur ténébreuse poussière, ont laissé une pyramide sans nom, il reste à tes héros un plus imposant monument : les montagnes de leur terre natale ! C'est là que la muse désigne aux yeux de l'étranger la tombe de ceux qui ne peuvent pas mourir. Il serait long de dire et triste de retracer chaque pas qui mena des grandeurs à la honte. Aucun ennemi étranger ne put ébranler ton âme, jusqu'à ce que d'elle-même elle tombât. Oui, sa propre dégradation prépara ses chaînes et le pouvoir de ses tyrans. »

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA GRÈCE.

« Les jours de fête sont changés en jour de deuil pour nous ; *lord Noël Byron* a cessé de vivre aujourd'hui, à onze heures du matin, à la suite d'une fièvre inflammatoire qui a duré dix jours. — Pendant le cours de sa maladie, vos vives alarmes ont prouvé que vous étiez pénétrés du plus profond chagrin. Tous les habitans, sans distinction de sexe ni d'âge, accablés par la douleur, avaient entièrement oublié les fêtes de Pâques. — La mort de cet illustre personnage est sans doute un événement très-affligeant pour toute la Grèce ; mais elle l'est encore plus pour cette ville, pour laquelle il avait le plus grand attachement, dont il était devenu citoyen, et dont il avait résolu de partager personnellement les dangers, quand les circonstances l'exigeraient. — Sa munificence envers cette république est présente à la mémoire de tous les citoyens, et personne n'a jamais cessé et ne cessera jamais de le regarder, avec les sentimens de la plus pure reconnaissance, comme notre bienfaiteur. — Jusqu'à ce que les dispositions du gouvernement national, au sujet de cet affligeant événement, soient connues, et en vertu du décret de la législature, sous la date du 15 octobre, numéro 314, nous ordonnons ce qui suit : — Art. 1er. Demain, au soleil levant, il sera tiré, par les batteries de la ville, trente-sept coups de canon, nombre égal à celui des années du personnage décédé ; il y aura un intervalle d'une minute entre chaque coup de canon. — Art. 2. Les administrations publiques, même les cours de justice, seront fermées pendant les trois jours suivans. — Art. 3. Les boutiques, excepté celles où se vendent les objets de première nécessité et les médicamens, seront également fermées. Les instrumens de musique cesseront de se faire entendre ; les danses qui ont ordinairement lieu, à cette époque, les réjouissances de tout genre dans les tavernes, enfin, tous les amusemens publics, cesseront pendant la même période. — Art. 4. Il y aura un deuil général de vingt-un jours. — Art. 5. Des cérémonies funèbres auront lieu dans toutes les églises.—*Signé*, A. MAUROCORDATO. *Georgio* PRAIDI, *secrétaire.*

Missolonghi, ce 19 *avril* 1824. »

Un journal anglais annonce, en outre, que les Grecs ont demandé et obtenu le cœur de lord Byron, qui sera déposé dans un mausolée qu'on élèvera dans le pays dont la délivrance fut le dernier vœu du défunt. Le corps sera transporté en Angleterre. Lord Byron laisse une fille mineure.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Académie royale des sciences et belles-lettres.* — Dans sa séance extraordinaire du 8 mai, ont été nommés membres correspondans, sous l'approbation de S. M., M. Gergone, auteur des *Annales mathématiques*, présenté par M. Garnier; M. Aranzi, professeur et naturaliste à Bologne, présenté par M. Quetelet; MM. *M.-A.* Jullien, fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, et Van Praet, bibliothécaire du roi de France, présentés par le baron de Reiffenberg.

Gand. — *Académie royale de dessin, peinture, sculpture et architecture.* — *Prix proposés pour le Concours et le Salon d'exposition de* 1826. — *Peinture.* — *Histoire.* — *Prix pour les maîtres de l'art.* — « Hébé, brillante de jeunesse, de grâce et de beauté, se tient debout sur un nuage, au milieu des airs, et présente une coupe à l'aigle de Jupiter. — La figure sera de grandeur naturelle. » — Le prix sera une couronne de laurier alexandrin, une médaille d'honneur et une indemnité de 600 florins des Pays-Bas. — *Prix pour les élèves.* — *Histoire nationale.* — « Le comte d'Egmont, avant d'aller à la mort, a écrit à Philippe II une dernière lettre, dans laquelle, en lui rappelant ses services, il lui recommande sa femme et ses nombreux enfans. — La scène se passe dans un salon de la *maison du roi*, sur la grande place à Bruxelles, devant laquelle l'échafaud était dressé; deux officiers des gardes espagnoles viennent chercher l'illustre victime; d'Egmont s'est levé et donne la lettre à Rythovius, évêque d'Ypres, en le priant de la faire parvenir au roi; Sabine de Bavière, sa femme, assiste à cette scène déchirante. » — Ces cinq figures sont de rigueur : chacune aura au moins un demi-mètre de proportion. — Le prix sera une médaille d'honneur et une indemnité de 300 florins des Pays-Bas. — *Prix pour les dames.* — « Comme, depuis quelque tems surtout, plusieurs dames et demoiselles cultivent, avec succès, la peinture historique, l'Académie a cru devoir encourager leurs efforts; elle propose un concours, auquel elles sont spécialement et exclusivement appelées, sans néanmoins qu'aucune d'elles soit exclue de la faveur de concourir pour les autres prix. — Sujet : « Une nymphe de la suite de Diane s'est égarée dans un bois; succombant à la fatigue, elle s'est endormie; son chien veille à ses côtés. » — La figure sera de grandeur naturelle. — Le prix sera une couronne de myrte et de roses, une médaille d'honneur et une indemnité de 200 florins des Pays-Bas. — *Tableau de genre.* — « Une jeune fiancée, accompagnée

de sa mère et de sa sœur, est conduite par son futur époux dans l'atelier d'un peintre, qui vient d'achever le portrait de la jeune personne. » — Ces cinq figures sont de rigueur; le peintre peut en augmenter le nombre. — Le prix est une médaille d'honneur et une indemnité de 200 florins des Pays-Bas. — *Prix de paysage.* — « Un clair de lune, un pont dans le lointain; un clocher à gauche du spectateur. » — Le tableau aura un demi-mètre en largeur, la hauteur est à la volonté de l'artiste. — Le prix est une médaille d'honneur et une indemnité de 150 florins des Pays-Bas.

— *Sculpture.* — *Le buste d'Érasme.* — Quoique les traits de cet illustre savant soient classiquement connus, on peut indiquer la gravure, d'après Holbein, par Vorsterman, et celles qui se trouvent en tête des *Œuvres d'Érasme*, édit. de 1703, et dans le Musée de Filhol. — Le prix sera une médaille d'honneur et une indemnité de 100 florins des Pays-Bas.

— *Architecture.* — *Sujet* : « *Un bâtiment propre au but que s'est proposé la Société royale d'agriculture et de botanique, à Gand, par son règlement et par ses usages.* » — Le prix sera une médaille d'honneur et une indemnité de 250 florins des Pays-Bas.

— *Dessin.* — *La Vénus dite de Milo.* — La direction donnera une médaille d'honneur à celui des élèves ou anciens élèves de l'Académie qui fera le meilleur dessin d'après cette belle statue qui est au Muséum de Paris. — Le plâtre, donné par la munificence de M. Falck, ministre de l'instruction publique, est à la galerie des antiques.—Les artistes nés ou domiciliés dans le royaume des Pays-Bas, sont exclusivement admis au concours.

FRANCE.

Lyon. (*Rhône.*) — *Fondation de bienfaisance.* — M. François Grognard, né à Lyon, en 1748, s'était retiré sur la fin de ses jours dans sa maison de campagne de Fontenay-sous-Bois (près Paris), où il mourut, en septembre 1823, âgé de 76 ans. Cette maison, assez jolie, ayant un jardin de très-peu d'étendue, avait été embellie dans tous ses détails par M. Grognard, qui avait cherché à y rassembler tout ce qui pouvait lui rappeler sa ville natale. Il avait même réuni dans l'un de ses appartemens un nombre considérable de portraits, représentant les personnages les plus célèbres dont la ville de Lyon s'honore, et ceux même de plusieurs personnes vivantes. Son testament offre un bel exemple de cet amour honorable qu'il portait à son pays. — Les dispositions faites par M. Grognard au profit de

la ville, sont au nombre de quatre : 1° une rente de 1,500 fr., destinée à pourvoir à l'éducation complète dans un collége, ou dans une maison d'éducation autorisée, d'un enfant légitime, fils d'un négociant ou d'un manufacturier ruiné par des malheurs imprévus bien constatés, afin que cet enfant, ayant pour patron la ville de Lyon, puisse aider et secourir ses père et mère, et que, par ses talens et son industrie, il puisse réhabiliter la mémoire de son père, s'il a eu le malheur de ne pas remplir ses engagemens. — A défaut de cet emploi, cette rente de 1,500 fr. servira pour aider des élèves nés à Lyon, qui, placés dans des ateliers publics ou particuliers, pour s'y instruire dans les diverses branches des arts mécaniques les plus utiles aux progrès des manufactures de la ville, s'y distingueront par leur capacité, leurs travaux et leur bonne conduite. — 2° Une autre rente de 1,500 fr. « Dans différentes circonstances malheureuses de ma vie, dit le testateur, ayant dû mon existence, et le reste de la fortune que je possède aux secours que m'a procurés la connaissance des sciences et des arts libéraux, je veux que ce legs serve à distribuer, à deux époques de l'année, des médailles d'or et d'argent avec des diplômes, aux élèves de l'École royale et gratuite de dessin établie à Lyon, dans le Palais du commerce et des arts. » Il veut aussi que ces prix ne puissent être donnés qu'à des élèves nés à Lyon, puisqu'il y en a déjà d'autres fondés pour les élèves de l'école en général. — 3° Une autre rente de 1,500 fr. servira à faire peindre, sculpter en bronze, ou graver en médailles les portraits des peintres, des graveurs, des sculpteurs, des architectes et des savans nés à Lyon et décédés, qui par leurs talens et leurs ouvrages ont illustré leur patrie. Ces portraits peints seront placés dans les salles du Musée, et dans les salles de l'École de dessin. — Les médailles d'or et d'argent pour la distribution des prix, dans chaque classe d'élèves, reproduiront également les images de ces hommes distingués. — « Je veux, dit le testateur, que dans la distribution des prix d'encouragement d'émulation et de récompense, *il ne soit jamais fait mention de moi*, mais que l'on énonce seulement qu'ils sont fondés par un ami de la prospérité et de la gloire de sa patrie. — Dans le cas où l'École royale et gratuite de dessin serait supprimée par des motifs quelconques, je désire que ces rentes soient employées à des œuvres de bienfaisance. » — 4° M. Grognard avait légué à la ville de Lyon la nue propriété de la maison de campagne sise à Fontenay-sous-Bois, dont il laissait l'usufruit à M. Alexis Grognard, son frère; mais, par une transaction faite avec ce dernier, et auto-

visée par une ordonnance royale, la ville a renoncé à la maison, et a reçu de M. Alexis Grognard, le legs de 4,500 fr. — La bienfaisance du testateur s'est manifestée également envers la commune de Fontenay-sous-Bois, à laquelle il laisse une rente annuelle de 500 fr.

COTELLE, avocat aux conseils.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

RIQUEWIHR. (*Haut-Rhin.*) — *Institut d'éducation pestalozzienne.* — La méthode d'éducation que Pestalozzi enseigne et pratique avec succès dans son Institut célèbre d'Yverdun ne pouvait manquer de trouver de zélés propagateurs. La plupart des disciples qu'il a formés, et qui d'abord l'ont aidé dans la direction de sa maison, l'ont quitté bientôt pour aller étendre à d'autres pays, à d'autres établissemens les bienfaits d'une éducation perfectionnée. Cette émigration des collaborateurs les plus distingués de cet illustre pédagogue, tout en amenant la décadence de son Institut, eut pour résultat de faire connaître sa méthode et son nom dans presque tout les pays de l'Europe. La Russie, l'Allemagne surtout et la Prusse, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande et l'Angleterre; en Amérique, les États-Unis ont eu et ont encore aujourd'hui, pour la plupart, des instituts d'éducation pestalozzienne. La France aussi a vu s'élever plusieurs établissemens de ce genre. M. Barraud en fonda un, il y a plusieurs années, à Bergerac, qui d'abord obtint un grand succès, mais dont différentes causes ont amené la dissolution. Il y a près de deux ans que nous annonçâmes la fondation de l'École de M. Boniface, à Paris (voyez *Rev. Enc.*, 1re série, tome XV, page 157), dans laquelle cet instituteur continue à obtenir les plus heureux résultats de l'application perfectionnée de la méthode de Pestalozzi aux divers branches de l'enseignement élémentaire. Enfin, un troisième disciple de Pestalozzi, M. Schreiner, après avoir étudié avec fruit, dans l'institut d'Yverdun, les principes de ce philosophe, établit, en 1817, à Riquewihr, celui que nous annonçons. Peu de parties de la France étaient plus favorables à l'exécution du projet de M. Schreiner. L'Alsace est pauvre en écoles pour l'enfance; les parens qui veulent procurer à leurs enfans les avantages d'une bonne éducation secondaire sont obligés de les envoyer dans les départemens voisins formés de la Lorraine. Cependant, M. Schreiner éprouva de grandes difficultés, avant d'atteindre son but. Pendant près de deux ans, il ne put enseigner dans son école que les deux langues française et allemande, la calligraphie, l'arithmétique et la géographie. En 1819, il put donner plus de dé-

veloppement à son institution, et créer une section supérieure, dans laquelle ses élèves apprirent, toujours d'après la méthode de Pestalozzi, les langues grecque et latine, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, l'histoire, le dessin et la musique. Plus tard, avec l'aide d'un autre disciple de Pestalozzi, M. Heldenmayer, il introduisit dans son Institut l'enseignement de la gymnastique. Il n'a fait en cela que suivre les préceptes des meilleurs pédagogues modernes qui veulent que l'éducation physique soit intimement liée à l'éducation morale et intellectuelle. C'est ainsi que ses soins ont tendu jusqu'à présent à améliorer toutes les parties de son établissement, qu'il a réussi à le perfectionner peu à peu. Les succès de ses élèves, l'approbation du conseil municipal de Riquewihr, celle du recteur de l'Académie de Strasbourg, sont la récompense des travaux de M. Schreiner, et doivent lui faire espérer de nouveaux succès, malgré tous les obstacles qu'on pourrait chercher à lui opposer. A. J.

Toulon. (*Var.*) — *Société des sciences, belles-lettres et arts.* — Cette société vient de nommer membre correspondant, M. *Van Brée*, premier professeur de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, auteur d'un excellent ouvrage sur *les principes du dessin.*

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Mois d'*avril 1824. — *Séance du* 5. — M. James Leroy réclame sur la priorité de l'instrument propre à diviser la pierre dans la vessie. (Renvoyé à la commission qui a examiné le procédé de M. Civiale.) — M. Flourens dépose un paquet cacheté, contenant des observations qu'il a faites « sur les propriétés des tubercules olfactifs, et de quelques-uns des rameaux de la 5e paire. » — M. Sellique présente un microscope achromatique de son invention. (MM. de Humboldt, Mirbel et Fresnel, commissaires.) — M. de Humboldt communique de nouvelles observations dues au zèle de MM. Boussingault et Rivero, qui parcourent les Cordillères de la Nouvelle-Grenade. Ces voyageurs ont fait l'analyse de l'aérolithe de Sancta-Rosa (au nord-est de Bagota), qui pèse plusieurs quintaux : ils y ont reconnu le Nickel. M. Rivero a constaté l'existence de l'acide sulfurique, de l'acide muriatique, de l'oxyde de fer et de la chaux, dans les eaux du *Rio-Vinaigre*, petite rivière qui descend du volcan du Puracé, près de Popayan. Il annonce aussi la découverte d'une pépite d'or de 8 arobes, trouvée dans les montagnes de la province d'Antioquia. — MM. Thénard et d'Arcet font un rapport sur le *cyanure d'Iode*, obtenu par M. Sérullas. « Les résultats dus à ce chimiste

sont dignes de toute l'attention de l'Académie, dit M. le rapporteur, et nous pensons que le mémoire de M. Sérullas mérite d'être imprimé dans le Recueil des savans étrangers. » — MM. Girard et Molard font un rapport sur le projet de direction des aérostats de M. Braune. « Le 2 février dernier, M. Braune a présenté le plan d'une machine aérostatique qu'il nomme *Bayair*, du port de vingt hommes et de 10,000 livres de marchandise. » La commission pense que l'auteur du projet n'a rien ajouté d'utile aux moyens déjà proposés pour diriger les ballons, et que cette importante question reste encore à résoudre. — M. Cuvier lit un mémoire sur un nouveau genre de reptile fossile découvert depuis quelques années en Angleterre, et nommé *Ichtyosaurus*. — On présente un mémoire de M. Frison, intitulé *Démonstration du Théorème de Fermat*, énoncé ainsi : « Passé le 2e degré, il n'existe aucune puissance qui se partage en deux autres puissances du même degré. » (MM. Legendre et Cauchy, commissaires.) — M. Audouart lit un mémoire intitulé : « *Considérations sur l'origine et les causes de la fièvre jaune*, déduites de l'observation de cette maladie à Barcelonne, en 1821, et au Port-du-Passage, en 1823. » (MM. Chaptal, de Humboldt, Duméril et Magendie, commissaires.)

— *Du 12 avril.* — M. Ringler, inventeur de deux appareils, dont l'objet est de représenter le système planétaire en mouvement, et spécialement le cours annuel de la terre dans l'écliptique, son mouvement diurne et la révolution lunaire (*voyez* tome xx, page 455), désire qu'il soit nommé des commissaires pour l'examen de ses appareils. (MM. Rossel et Mathieu, commissaires.) — M. Simonoff, professeur d'astronomie à l'université de Kasan, présente un manuscrit intitulé : « *Mémoire sur la méthode directe du calcul intégral.* » (MM. Ampère et Cauchy, commissaires.) — M. Magendie donne communication de l'observation récente qu'il a faite sur les effets qui proviennent de la lésion de la grande commissure du cervelet au-dessus du passage de la cinquième paire. L'animal soumis à cette expérience tombe sur le côté où la lame nerveuse est coupée, tombe continuellement sur lui-même, et perd l'accord du mouvement des yeux : la note relative à cette observation demeure annexée au procès-verbal. — M. Dupetit-Thouars lit, au nom d'une commission, la première partie d'un rapport sur une notice qui a été présentée par M. Romain, concernant l'*Anatomie végétale*. — M. l'ingénieur Martinelli écrit, d'Anagni, du 21 mars, pour témoigner le désir de recevoir une copie exacte des dessins des machines qui ont pour objet la fabrique des tissus de laine. M. Molard correspondra avec lui à ce sujet. — M. Poncelet,

capitaine du génie, présente un ouvrage manuscrit, dont il lit l'introduction, et qui a pour titre : « *Mémoire sur la théorie générale des polaires réciproques*, pour faire suite au *Mémoire sur les centres de moyennes harmoniques.* » (MM. Legendre, Poinsot et Cauchy, commissaires.) — M. Magendie lit, au nom d'une commission, un rapport sur un mémoire présenté par M. Chevreul, intitulé : « *Mémoire sur plusieurs points de chimie organique, et considérations sur la nature du sang.* » L'Académie approuve cet important travail, et en ordonne l'insertion dans le Recueil des savans étrangers. — M. Bosc fait un rapport verbal au sujet d'une notice présentée par M. Fischel, membre de l'Académie de Moscou, et relatif à un insecte connu en Perse sous le nom de *Mianah.* — M. Ampère lit, en son nom et au nom de M. Becquerel, une note intitulée : « *Sur une expérience relative à la nature du courant électrique.* » — M. Becquerel présente un ouvrage manuscrit, intitulé : « *Mémoire sur les actions électro-motrices des liquides sur les métaux, et description d'un procédé qui a pour objet de reconnaître, au moyen d'effets électro-magnétiques, les changemens qui ont lieu dans certaines dissolutions au contact de l'air atmosphérique.* »

— *Du* 19. — M. Dupetit-Thouars termine la lecture du rapport sur le mémoire de M. Romain, intitulé : *Notice sur l'anatomie végétale.* « C'est une sorte de hasard, dit le rapporteur, qui nous a révélé l'existence d'un savant qui, dans l'ombre de son cabinet, s'occupait à scruter les mystères de la nature pour sa propre satisfaction. Par la notice de ses travaux sur la végétation, par la manière dont elle est rédigée, et par la quantité d'observations nouvelles qu'il a ajoutées aux anciennes, vous devez conjecturer qu'il en a recueilli un plus grand nombre qui pourraient être utiles aux progrès de la science... Nous engageons l'auteur à publier l'ouvrage complet dont sa *Notice* n'est que l'extrait; et nous demandons qu'elle soit imprimée dans le Recueil des savans étrangers. » (Approuvé.) — MM. Girard, Prony et Dupin font un rapport sur le mémoire de M. Bardin, intitulé : « *Des Turbines hydrauliques, ou machines rotatoires à grande vitesse.* » MM. les rapporteurs terminent en disant : « Le mémoire de M. Bardin annonce que l'auteur est parfaitement au courant de la science qu'il professe à Saint-Étienne. Nous pensons qu'il mérite les encouragemens de l'Académie, qu'il doit être engagé à continuer ses recherches, et notamment à multiplier ses expériences sur les roues hydrauliques. (L'Académie approuve le rapport, et arrête qu'il sera imprimé dans ses Mémoires.) — M. Bosc lit un rapport verbal sur la brochure de M. le comte Dejean, relative à la « manière de conserver les blés dans

des citernes souterraines tapissées en plomb. » (V. *ci-dessus*, p. 411.) — MM. Cauchy et Legendre font un rapport sur le mémoire de M. Frizon, intitulé : « *Démonstration du Théorème de Fermat.* » « En résumé, dit M. le rapporteur, nous pensons que ce mémoire suffit pour montrer que son auteur ne manque ni de moyens ni de connaissance en analyse, mais que le théorème de Fermat, relatif aux puissances des nombres, reste encore à démontrer. » — M. Arago communique un résultat auquel conduisent les observations de M. Freycinet, sur les variations diurnes de l'aiguille aimantée, savoir : qu'aux mêmes heures où dans l'hémisphère boréal elle décline vers l'est, dans l'hémisphère austral elle décline vers l'ouest. Dans le port de Payta, très-voisin de l'équateur magnétique, mais au midi de l'équateur terrestre, cette variation est semblable à celle de l'hémisphère boréal, mais si petite, qu'elle ne passe pas vingt secondes ; ce qui donne à penser qu'en général cette variation est nulle sous l'équateur magnétique. — M. Dujac lit un mémoire intitulé : « *Théorie chimique de la caloricité, fondée sur de nouveaux aperçus et de nouvelles découvertes.* » (MM. Thénard, Fourrier et Ampère, commissaires.) — M. Bailly lit un mémoire intitulé : « *Recherches d'anatomie comparée sur le cerveau de la taupe.* » (MM. Cuvier et Duméril, commissaires.)

Du 26. — M. Chevalier annonce une nouvelle expérience, qui a pour objet de montrer que pendant l'oxydation du fer par le contact de l'eau et de l'air, il y a formation d'ammoniaque. (MM. Thénard et Dulong, commissaires.) — M. Gaillardot, médecin à Lunéville, écrit relativement à un mémoire qu'il a communiqué à l'Académie, et intitulé : « *Notice sur les ossemens fossiles des environs de Lunéville* », avec des dessins. (MM. Cuvier et Brongniart, commissaires.) — M. Rolando, professeur d'anatomie à Turin, envoie un mémoire, accompagné de planches, intitulé : « *Recherches anatomiques sur la moelle épinière.* » (MM. Cuvier et Duméril, commissaires.) — M. Arago annonce le résultat d'un second mémoire de M. Damoiseau, sur la comète périodique de 1819. (Commissaires déjà nommés.) — M. Cauchy lit, au nom d'une commission, un rapport sur le mémoire de M. Dubuat, intitulé : « *Observations sur le calcul des variations.* » La commission pense que les objections présentées par M. Dubuat contre la méthode des variations disparaissent devant un examen approfondi, et ne sauraient infirmer les résultats déduits de cette méthode. — L'Académie reçoit l'extrait d'un mémoire de médecine de don Pedro Lemasco Domenech y Amaha, médecin du roi d'Espagne. (MM. Portal et Percy, commissaires.) — M. Moreau de Jonnès lit une notice sur

l'itinéraire du *Cholera morbus* de l'Inde et de Syrie, et présente une planche qui indique les lieux où cette maladie s'est successivement déclarée. — M. Bory-Saint-Vincent, qui s'occupe d'observations microscopiques, lit une notice sur les *Animaux spermatiques* en général, qu'il classe dans la famille des *Carcariées*, établie dans le tome IIIe du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, et pour lesquels il propose le nom générique de *Zoospermes*. Il les caractérise ainsi : « Corps non contractile arrondi, très-plat, et terminé par une queue essentiellement inarticulée plus longue que ce corps. » M. Bory pense que plusieurs personnes, qui se sont comme lui occupées de ces animaux, leur accordent une trop grande importance dans la génération, et que loin d'y participer comme agens directs, ils ne peuvent tout au plus que contribuer, par leur agitation vive et perpétuelle, au mélange des fluides sécrétés qui entrent dans la composition de la liqueur spermatique. Du reste, il rend à Glechen le mérite d'avoir observé le premier que les zoospermes manquent dans les impubères et dans les mulets inféconds. M. Bory a conservé pendant plusieurs jours des zoospermes vivans, quoiqu'ils eussent été extraits des épididymes d'animaux à sang chaud. Il établit que la taille de ces êtres singuliers n'est pas en proportion de celle des créatures dont ils sont les parasites ; il ne croit point qu'ils soient sécrétés ; il trouve que ceux de l'homme ne sont pas plus gros que ceux du coq, tandis que ceux du rat sont beaucoup plus grands ; que ceux des poissons ont les plus longues queues, et que tout être vivant, doué d'organes mâles, nourrit des zoospermes. Il promet une monographie de ces animaux, où plus de cent seront figurés exactement. — M. de Lassis, médecin, lit un mémoire qui a pour titre : « *Doctrine des maladies épidémiques; sur la cause et la nature des épidémies, et notamment sur les causes de l'épidémie qui a ravagé Barcelonne en* 1821. (MM. Portal, Pelletan, Percy, Chaussier et Magendie, commissaires.) A. M—T.

— *Académie française. — Séance du 4 mai.* — M. Laya lit une *Notice sur Rotrou;* M. Aignan, la suite de *ses Études sur Racine;* M. Naudet, de l'Académie des inscriptions, sa traduction de l'*Épithalame de Catulle.*

Académie royale de médecine. — Séance annuelle. — Prix proposés. — Cette société a tenu sa première séance annuelle dans la salle de l'Institut, le 6 mai 1824. Elle a été présidée par M. Portal, président honoraire à vie, et M. Dupuytren, président pour l'année. M. Pariset, secrétaire perpétuel, a lu un discours dans lequel il a fait apprécier d'une manière ingénieuse, et avec tout le talent qui lui est propre,

l'influence qu'ont eue les corps savans sur les progrès des sciences et des arts et sur la civilisation. Il a fait connaître ensuite l'organisation de l'Académie, qui est, selon lui, la meilleure possible, puisqu'elle réunit des hommes appartenant à toutes les branches de l'art de guérir, et même des médecins vétérinaires. Ce discours, écrit avec infiniment d'esprit, a été vivement applaudi par la nombreuse assemblée qui remplissait la salle. — M. le président a lu le programme suivant : L'Académie royale de médecine propose pour sujets de prix, consistant chacun en une médaille d'or de la valeur de 1,000 francs, à décerner, le premier, dans la séance publique de 1825, et le second, dans celle de 1826, les questions suivantes : — « 1° déterminer, d'après les expériences physiologiques, les observations cliniques et les recherches de l'anatomie pathologique, le siége et le mode des altérations du système nerveux cérébro-spinal, et faire connaître les indications thérapeutiques qui en découlent. » — 2° « Déterminer, par l'observation et par des expériences précises, quelles sont *les voies, les conditions et le mode de l'absorption* dans l'homme sain et malade et dans les animaux à double circulation. » Les Mémoires sur ces deux questions, écrits en latin ou en français, seront envoyés avant le 1er mars 1825, pour la première question, et avant le 1er mars 1826, pour la seconde, au secrétariat de l'Académie, à Paris, rue de Poitiers, faubourg Saint-Germain, n° 8. — M. Itard, médecin des sourds-muets, a lu ensuite un mémoire sur un cas particulier de mutisme; la lecture d'un extrait du rapport de la commission des remèdes secrets a terminé la séance. D.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Séance générale du 28 avril 1824. — Cette séance générale d'hiver a été ouverte sous la présidence de M. Chaptal, pair de France. M. de Gérando, secrétaire, devait rendre compte des travaux du conseil d'administration pendant l'année 1823; mais une maladie grave l'ayant empêché de remplir cette mission, M. le président y a suppléé par un exposé verbal de la situation actuelle de la Société, c'est-à-dire, de son amélioration progressive et des témoignages de bienveillance dont le gouvernement ne cesse de l'honorer. — Après la réception de plusieurs candidats, M. Bigot de Préameneu a pris la parole, pour rendre compte de la gestion des fonds. Il résulte de son rapport que le capital actuel de la Société est d'environ 320,000 fr., et qu'il va s'accroître incessamment de l'héritage considérable que lui a laissé M. Jollivet. — M. de la Rochefoucault, pair de France, l'un des censeurs, succédant à M. le rapporteur de la commission des fonds, n'a

usé de son ministère, que pour louer le zèle des membres de cette commission et l'exactitude du trésorier de la Société, M. de Montamant. — M. le président a donné ensuite lecture d'une ordonnance royale, en date du 21 avril dernier, qui approuve et homologue les statuts de la Société ; ordonnance qui met désormais son existence légale à l'abri de toutes contestations. — L'ordre du jour appelait une distribution de médailles d'encouragement. Les candidats étaient en petit nombre ; mais les récompenses étaient appliquées à des objets d'un grand intérêt. — Une médaille d'or, de première classe, a été décernée à M. *Brard*, directeur des mines de Lardin, et savant minéralogiste, pour le service éminent qu'il a rendu à l'architecture, par la découverte d'un moyen prompt et facile de reconnaître d'avance les pierres *gelives*, c'est-à-dire, celles qui sont sujettes à se détériorer par la gelée. — Une autre médaille d'or, de deuxième classe, a été décernée à MM. *Deminal* et *Miniscloux*, de Valenciennes, pour la beauté de leurs toiles métalliques reconnues égales et d'un prix inférieur à celles des meilleures fabriques d'Angleterre ; et surtout en considération de leurs efforts pour perfectionner les formes à papier. — Deux médailles d'argent ont été accordées : l'une à M. *Bergounhioux*, pharmacien à Clermont-Ferrand, pour avoir indiqué et pratiqué, le premier, l'emploi des schistes bitumineux et leur substitution au charbon animal pour la décoloration des sirops ; l'autre à M. Félix *Dournay*, propriétaire des mines de *Lobsan* (Bas-Rhin), pour avoir ranimé l'exploitation de ces mines et pour avoir ainsi contribué à répandre l'emploi des produits bitumineux dans les arts. — Une médaille avait été votée pour M. Tiolier, graveur général des monnaies, en témoignage de reconnaissance, pour le nouveau coin dont il a fait hommage à la Société en 1823. La médaille frappée en or, avec ce même coin, a été remise, en son absence, à son fondé de pouvoir. — Les élections prescrites par le règlement ont terminé la séance. La composition du conseil d'administration n'a éprouvé d'autres changemens que la nomination de M. *Baillet de Belloy*, inspecteur divisionnaire des mines, et celle de M. *Molard* jeune, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers, aux places vacantes dans le comité des arts mécaniques, par le décès de M. *Bréguet* et par la démission de M. *Ampère*. — L'exposition industrielle dont cette séance était accompagnée était moins riche en objets de luxe que les précédentes. Les seuls produits de ce genre qu'on y ait remarqués, sont : 1° un cachemire français de la plus grande dimension et de la plus rare beauté, fabriqué par M. *Fournel*, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 7 ; 2° des fleurs en baleine, d'un

éclat et d'une vérité admirables, et qui prouvent que la fabrique de M. Achille de Bemardière se perfectionne de plus en plus; 3° un nouveau genre de cartonnage, exécuté avec un goût exquis par M. Saint-Maurice-Cabany jeune, et dont on a surtout admiré l'application à la reliûre des livres. — Parmi les nombreux objets d'utilité qu'offrait cette exposition, nous avons distingué une horloge à quarts, exécutée pour le château de Rosny, par M. Wagner, rue du Cadran; des montres dites *pédomètres*, servant à mesurer le chemin qu'on fait en marchant, par M. Hervais, horloger, rue Saint-Martin, n° 125; un hachoir mécanique de M. Girard, fruitier, rue Bourgtibourg, n° 30; des modèles de *voitures balancées*, projetées par M. l'amiral Sidney Smith, et destinées au transport des malades et des blessés; un appareil dioptrique de MM. Soleil père et fils, passage Feydeau; un des nouveaux appareils d'éclairage dont M. Bordier-Marcet s'est servi pour la belle expérience qu'il a faite, le mois dernier, sur le Pont-des-Arts, et que chacun regrette de n'y pas voir en permanence; un *diagomètre* électrique, inventé par M. Rousseau, et qu'il propose particulièrement pour reconnaître le degré de pureté des huiles d'olive; des modèles de tuyaux de cheminées en briques, d'une nouvelle construction, imaginés par M. Gourlier, architecte; une très-belle carte d'échantillons d'acier de la fabrique établie à Chaville, près Versailles, par M. Léger, qui a mérité une médaille d'argent à la dernière exposition; enfin, une collection très-intéressante d'objets de petite dimension, en fonte de fer, tels que médaillons, garnitures de meubles, articles de bijouterie, etc., exécutés par MM. Dumas, fondeurs aux Quinze-Vingts, à l'instar des produits analogues que la Prusse fabriquait naguères exclusivement. — La salle d'assemblée était ornée du buste de Louis XVI, nouvellement modelé en plâtre, d'après *Van Wacymberghe*, par M. Guillois, sculpteur, rue de la Marche, n° 11. (*Voy.* les détails de cette séance dans le *Moniteur* du lundi 3 mai 1824.) Z.

Société de Géographie. — *Assemblée générale du 2 avril* 1824. — Cette assemblée générale, présidée par M. de Pastoret, pair de France, a nommé président, pour la *troisième année*, M. de Châteaubriand, ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères; pour nouveaux vice-présidens, M. Cuvier, conseiller d'état, et M. Chabrol de Volvic, préfet de la Seine. Les autres nominations du bureau sont celles de M. de Férussac, secrétaire; de MM. Andréossi et Le Roy, scrutateurs.—Les deux candidats qui ont réuni le plus de voix pour la place de membre de la commission

centrale, vacante par la mort de M. Langlès, ont été MM. le lieutenant général du génie Haxo, et Sueur-Merlin, membre de la Société royale académique des sciences de Paris. Le premier, ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre de la commission centrale. — M. Roux, membre de cette commission, a fait lecture d'un éloge de feu M. Langlès, qui a été entendu avec le plus vif intérêt. M. le capitaine Freycinet a donné communication d'une lettre à lui adressée par M. Du Perrey, commandant l'expédition française autour du monde, et écrite de la baie de Matavaï (île de Taheiti), sous la date du 15 mai 1823. Enfin, la séance a été terminée par la lecture du programme des sept prix mis au concours par cette Société.

1° *Encouragement pour un voyage en Afrique. — Une médaille de* 3,000 *fr., décernée dans la première assemblée générale de* 1826. — « La Société demande une relation manuscrite et détaillée de l'ancienne Cyrénaïque, fondée sur les observations personnelles de l'auteur et accompagnée d'une carte géographique. » L'auteur examinera, sous tous les rapports de géographie naturelle, civile et historique, le pays compris entre la Méditerranée au nord, le désert de Barquah au sud, le golfe de Bomba à l'est, et celui de la grande Syrte à l'ouest. Il déterminera le plus de positions géographiques qu'il lui sera possible, et tâchera de mesurer barométriquement toute la chaîne ou le plateau qui s'étend, d'après *Della Cella*, depuis Mourate et Éricab à l'ouest jusqu'à Derne à l'est. En observant les peuples, il aura soin de recueillir des vocabulaires de leurs idiomes, et spécialement de celui de la peuplade qui vit dans des cavernes entre les ruines de Cyrène et les rivages de la mer. Il dessinera les monumens et fera des *fac simile* des inscriptions qu'il remarquera, en s'attachant surtout aux alphabets inconnus. — Il est prié de faire attention aux trois questions spéciales suivantes : 1° si le silphium existe encore parmi les plantes du pays ou parmi celles de l'intérieur; 2° si le Citrum des Romains (le Thyion des Grecs) se retrouve dans la Cyrénaïque ou sur l'Atlas; 3° s'il existe quelques faits physiques réels qui ont pu servir de base à la tradition sur une ville ou contrée remplie de pétrifications humaines? La Société verra avec plaisir les renseignemens qu'il pourra se procurer sur les routes conduisant à Syouah, à Augela, à Mourzouk et à d'autres points de l'intérieur. La relation devra être remise au bureau de la Commission centrale avant le 1er janvier 1826.

2° *Une médaille de* 1,200 *fr.* — La Société rappelle qu'elle a remis au concours le sujet du prix suivant : « Déterminer la direction des

chaînes de montagnes de l'Europe, leurs ramifications et leurs élévations successives dans toute leur étendue. » La Société désire que l'on forme une série de tableaux dans lesquels on rapportera le plus de mesures d'élévation au-dessus du niveau des mers qu'il sera possible d'en rassembler. Toutes ces mesures devront être accompagnées de l'indication précise du point de l'observation et de sa dépendance de telle chaîne ou de tel versant. Il sera nécessaire de faire connaître le nom de l'observateur et la méthode qu'il a suivie. La Société préfèrera le travail qui, en s'étendant jusqu'aux rivages des mers, donnera la position géographique du plus grand nombre de points à l'aide desquels on pourrait tracer avec précision des lignes de niveau, ainsi que la ligne de séparation des eaux et les limites des différens bassins. Ce prix sera décerné dans la première assemblée générale de l'année 1825. Les Mémoires devront être remis au bureau de la Commission centrale avant le 1er janvier 1825.

3° *Une médaille de* 1,200 *fr.* — La Société remet au concours le sujet suivant : « Rechercher l'origine des divers peuples répandus dans l'Océanie ou les îles du Grand-Océan, situées au sud-est du continent d'Asie, en examinant les différences et les ressemblances qui existent entre eux et avec les autres peuples sous le rapport de la configuration et de la constitution physique, des mœurs, des usages, des institutions civiles et religieuses, des traditions et des monumens; en comparant les élémens des langues relativement à l'analogie des mots et aux formes grammaticales, et en prenant en considération les moyens de communication d'après les positions géographiques, les vents régnans, les courans et l'état de la navigation. »

4° et 5° *Une médaille d'or de* 800 *fr., et une autre de* 400 *fr.* — « Description physique d'une partie quelconque du territoire français, formant une région naturelle. » La Société indique comme exemples les régions suivantes : les Cévennes proprement dites, les Vosges, les Corbières, le Morvan, le bassin de l'Adour, de la Charente, celui du Cher, celui du Tarn, le Delta du Rhône, la côte basse entre Sables-d'Olonne et Marennes, la Sologne, enfin toute contrée de la France, distinguée par un caractère physique particulier. Les rapports physiques et moraux de l'homme, lorsqu'ils donnent lieu à des observations nouvelles, doivent être rattachés à la description de la région. Les Mémoires doivent être accompagnés d'une carte qui indique les hauteurs trigonométriques et barométriques des points principaux des montagnes, ainsi que la pente et la vitesse des principales rivières, et les limites des diverses végéta-

tions. Ces deux prix seront décernés dans la première assemblée générale annuelle de l'année 1826.

6° *Une médaille d'or de* 600 *fr.* — M. *Benjamin Delessert*, membre de la Société, avait bien voulu faire les fonds d'un prix dont voici le sujet : « Itinéraire statistique et commercial de Paris au Havre-de-Grâce. » Le sujet est remis au concours pour la deuxième fois.

7° *Une médaille d'or de* 500 *fr.* — M. le comte *Orlof*, sénateur de l'empire de Russie, membre de la Société, a bien voulu faire les fonds d'un prix, pour lequel la Commission a choisi le sujet suivant. « Analyser les ouvrages de géographie publiés en langue russe et qui ne sont pas encore traduits en français. On désire que l'auteur s'attache de préférence aux statistiques de gouvernemens les plus récentes, et qui ont pour objet les régions les moins connues, sans néanmoins exclure aucun autre genre de travail, et notamment les mémoires relatifs à la géographie russe du moyen âge. » Ces cinq derniers prix seront distribués dans la première assemblée générale annuelle de 1826. Les Mémoires devront être remis au bureau de la Commission centrale avant le 1er janvier 1826. — Les Mémoires qui ne seraient pas écrits en français doivent être accompagnés d'une traduction française. Tout ce qui est adressé à la Société doit être envoyé sous le couvert de M. le président, à Paris, rue Taranne, n° 12.

B. DES B.

---

*Trait de bienfaisance des élèves d'une école élémentaire. — Extrait d'une lettre de M. ***, instituteur de l'école Saint-Jean-de-Beauvais, en date du* 2 *mai* 1824. — « La famille de mon meilleur moniteur général vient d'être ruinée par l'incendie qui a eu lieu au marché Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Leur boutique de marchand fripier a été dévorée par les flammes ; on n'a rien pu sauver. Cette famille jouit d'une très-bonne réputation. Le père est un homme âgé de soixante-trois ans et infirme. Leur perte s'élève à 1,500 francs. Le moniteur général, nommé Fontaine, a obtenu, au concours dernier, le grand prix de moniteur, le prix de la 7e classe d'arithmétique et celui de la 6e de dessin. Comme je faisais à mes élèves la paie des bons points, je fus très-étonné de voir ces jeunes enfans aller, les uns après les autres, déposer leur argent dans le tronc de l'école destiné pour les moniteurs généraux. Je leur demandai pourquoi ils donnaient ainsi leur argent aux moniteurs ; ils me répondirent d'une voix unanime que ce n'était que pour Fontaine, dont les parens venaient d'être ruinés par le feu. Ce trait me toucha jusqu'aux larmes, et dans le moment je ne pus

leur répondre, tant je fus ému. Il n'y en a pas un seul qui n'ait fait son offrande. Les plus petits faisaient déposer leurs sous par les plus grands, et je puis vous attester que personne dans la classe ne les fit penser à cet acte d'humanité. Beaucoup d'entre eux déposèrent l'argent que les parens sont habitués de leur donner pour leur dîner. Le soir, à la paie des moniteurs généraux, ces bons camarades donnèrent à leur collègue la moitié de leur argent. Je pense, Monsieur, qu'une conduite semblable mérite des éloges, et qu'il serait bon de lui donner de la publicité. J'avais pour témoin un élève-maître de l'école normale élémentaire », etc. — N. B. Une souscription ayant été ouverte pour la famille Fontaine, on peut déposer les offrandes chez M. Lahure, notaire à Paris, place de l'École, et chez M. Cassin, rue Taranne, n° 12. J.

Éclairage par le gaz. — Revendication. — Le cahier du mois de mars dernier contient un article sur l'éclairage par le gaz hydrogène, où, suivant l'opinion généralement reçue, on nomme *Procédé de Conté* l'extraction de l'hydrogène par la décomposition de l'eau sur le fer incandescent. Jusqu'à présent, rien n'avait fait soupçonner que Conté ne fût point l'inventeur de cet appareil qu'on lui attribue, et dont il a laissé des dessins très-bien faits et très-détaillés. Cependant, M. le colonel Coutelle, membre de la commission d'Égypte et ancien commandant des aérostiers, réclame pour lui-même l'honneur de cette invention, et nous adresse, à ce sujet, un mémoire plein de faits, de bonnes raisons et de témoignages qui paraissent irrécusables. Ses droits ne peuvent manquer de trouver un grand nombre de défenseurs; mais, comme la mémoire des morts ne doit pas non plus demeurer sans défense, les convenances exigent que les titres de Conté soient examinés avec soin, afin qu'il ne reste plus aucune obscurité sur ce point de l'histoire des arts. Nous ne doutons pas que le résultat de ces recherches ne confirme pleinement ce que nous lisons dans le mémoire de M. Coutelle, que nous mettrons alors sous les yeux de nos lecteurs, avec quelques additions, pour compléter l'histoire des aérostats et des applications utiles que l'on en a faites jusqu'à ce jour. F.

Voyages. — Réclamation. — En rendant compte (tome XIX, page 164), des *Mémoires du capitaine Landolphe*, publiés par M. Quesne, et dont la lecture a souvent l'intérêt d'un roman (2 vol., Arthus Bertrand), un de nos collaborateurs dit que, s'étant adressé à plusieurs contre-amiraux nommés dans cet ouvrage, pour savoir à quoi s'en tenir sur les faits rapportés par l'auteur, quelques-uns n'avaient jamais entendu

parler de ce capitaine, et d'autres n'en avaient conservé qu'un souvenir très-confus. M. Landolphe déclare que, si le contre-amiral Halgan n'a pas eu pour père le sénéchal de Donges, près Paimbœuf, ce n'est pas de lui qu'il est parlé dans ses Mémoires. Il rappelle à M. Dumanoir qu'il lui fit une visite à Madrid, avec les officiers qui l'accompagnaient; que M. Dumanoir lui demanda si quelques-uns de ces officiers consentiraient à servir sous ses ordres, et que cette offre fut acceptée par M. Dufour, aujourd'hui lieutenant de vaisseau; enfin, que M. Jurien à commandé, sous ses ordres, la frégate la *Franchise;* qu'il a pris part à la conquête de l'île du Prince, et à la prise de 19 bâtimens portant 243 canons et 14 obusiers. (Voyez le *Moniteur*, 19 ventôse an 8.) Voilà, dit-il, des faits assez positifs pour prouver que l'auteur de l'article est tombé dans l'erreur, et pour ne laisser aucun doute sur ma véracité. L*.

École royale et spéciale de chant, dirigée par M. Choron. — Cette excellente école, dont nous avons souvent fait mention dans notre *Revue*, vient de se produire tout entière dans un de nos premiers chefs-d'œuvre lyriques. Elle a représenté, le 23 mai, l'opéra d'*Armide* sur le théâtre Louvois, devant une réunion nombreuse et brillante. Un pareil début est un événement qui intéresse tous les amateurs de la bonne musique. Deux nouveautés m'ont frappé dans cette représentation : c'est, d'abord, que ces jeunes artistes, qui n'ont point encore l'honneur d'être de l'Opéra, se sont contentés de chanter et n'ont jamais crié; ensuite, qu'on a pu suivre sans peine les paroles du poëme, même au milieu des morceaux d'ensemble les plus bruyans. L'exécution a été, en général, très-bonne, et fait beaucoup d'honneur à l'enseignement musical de M. Choron. Si, dans quelques parties, elle a laissé quelque chose à désirer, il est juste de faire la part de l'inexpérience et de la timidité, de passer quelque chose à des jeunes gens, à des enfans, transportés tout-à-coup sur la scène, devant un public imposant, et qui n'avaient été préparés à cette grande épreuve que par une seule répétition. Ce qui n'a rien laissé à désirer, c'est la manière dont les chœurs ont été exécutés : on a pu y remarquer une netteté, une précision, une fermeté, une chaleur de sentiment qu'on ne retrouverait au même degré sur aucun de nos théâtres lyriques. C'était la partie brillante de cette représentation ou de ce concert en action, comme on l'a appelé. C'est ce qu'on a le plus applaudi; le reste a été écouté plus froidement. Le public a été juste, me dira-t-on, dans ses applaudissemens : je le veux bien; mais il y a de l'injustice à n'être que

juste en pareille occasion. La jeunesse de cette troupe, en quelque sorte improvisée, l'audace de son entreprise, et le talent très-remarquable qu'elle a montré, méritaient une faveur plus marquée. Ce n'est pas à la médiocrité caduque qu'on doit des encouragemens; c'est au talent naissant, plein d'espérances et d'avenir. Au moment où notre vieil Opéra s'efface de la scène, on ne saurait accueillir avec trop de bienveillance celui qui croît pour le remplacer.

H. P.

Beaux-Arts. — *Peinture.* — Les artistes dont l'inclination a été contrariée par des circonstances fortuites, ne sont pas ceux qui ont fourni la carrière la moins brillante. Les exemples sont nombreux; on en trouve à toutes les époques. Pour en citer un récent, et qui, certes, n'est pas le moins remarquable, je puis nommer l'auteur de *Gustave Wasa.* Il semble que la volonté acquiert d'autant plus d'énergie, qu'elle a été plus long-tems et plus fortement comprimée; et lorsqu'enfin elle peut s'exercer sur l'objet de son affection, elle le fait avec cette espèce d'enthousiasme qui conduit presque toujours au succès. M. Belloc a déjà rempli la première de ces deux conditions; j'aime à croire qu'il atteindra l'autre, car, ainsi que l'a fort bien exprimé un des poëtes de nos jours :

> Une volonté ferme enfante des miracles.
>
> (Ancelot, tragédie de *Saint-Louis.*)

L'artiste que je viens de nommer exposa, en 1810 (n° 33 du livret), un tableau dont le sujet était emprunté au barde écossais. Si ma mémoire ne me trompe pas, il régnait dans l'exécution de cet ouvrage cette espèce de fougue propre à la jeunesse, et que fait naître le désir de réussir. Ce tableau obtint une médaille, mais son auteur fut obligé de délaisser ses pinceaux pour se livrer à des occupations d'une nature bien différente. Après dix ans de silence, il a pu s'adonner de nouveau à ses occupations favorites, et désormais il se consacre en entier à la culture des arts. Il vient de terminer et d'exposer aux regards des connaisseurs *un portrait en pied* de S. A. R. Mme la duchesse de Berry, destiné à perpétuer le souvenir d'un acte de bienveillance particulière de cette princesse pour une famille qui a voulu en consacrer la mémoire par ce tableau. L'artiste a senti, avec raison, que tous les accessoires devaient être sacrifiés; son portrait a donc ce que l'on appelle dans l'école de l'effet; l'attention n'est pas distraite; elle ne se détourne pas du personnage principal, dont la ressemblance a été saisie avec un rare bonheur, et dont l'ensemble a beaucoup de grâce. Il règne, au reste, dans ce tableau un sentiment

de couleur qui prouve que M. Belloc s'est inspiré principalement des ouvrages de M. Prudhon. L'estime que j'ai toujours professée pour ce maître prouve assez que cette observation est, dans ma bouche, un éloge. J'espère que, si ce portrait paraît à l'exposition prochaine, il soutiendra très-bien cette épreuve, et que le public confirmera tout le bien que je viens d'exprimer.

Gravure.—Plus on étudie les tableaux de Raphaël, et plus on reconnaît que les caractères particuliers de son génie sont la simplicité de l'action et la sublimité de l'expression. Ces deux qualités se trouvent à un très-haut degré dans *la Visitation*, l'un des cinq tableaux que nous avons rendus à l'Espagne (1). « Marie est partie de Nazareth pour aller visiter sa cousine, qui, depuis bientôt neuf mois, portait le précurseur dans son sein. Élisabeth, de son côté, a quitté sa demeure pour aller au-devant de Marie, *et elles se rencontrent sur les bords du Jourdain.* » Voici le sentiment que M. Quatremère de Quincy exprime sur ce tableau, dans un ouvrage qui vient de paraître, et dont nous rendrons compte incessamment (2). « Rien de comparable à la délicatesse des nuances de sentiment que manifestent l'attitude, le maintien et la physionomie de chacune des deux parentes. Une sorte d'embarras mêlé d'innocence se peint sur toute la personne de la Vierge. Sa contenance, sa tête légèrement inclinée, ses yeux baissés, révèlent le mystère dont elle a le secret; et la figure d'Élisabeth lui répond assez, par la cordialité de son geste, par la tendresse d'expression de son air, qu'elle comprend à quoi chacune d'elle est appelée. » M. Desnoyers, qui a consacré son talent presque exclusivement à Raphaël, vient de graver ce tableau. On doit savoir gré à cet artiste du soin qu'il met à approcher le plus possible du maître qu'il copie; on voit qu'il est tout occupé d'en rendre le caractère et le dessin. Cela prouve qu'il sait bien apprécier les moyens de son art, et qu'il en connaît les ressources et les limites. Cette planche a obtenu un double succès: l'estime des connaisseurs et l'approbation du public qui achète. — La Société des amis des arts vient de délivrer à ses souscripteurs une gravure qui appartenait à l'association de 1821, et conséquemment

(1) Ce tableau était peint sur bois; les vers le dévoraient, il tombait en poussière; pendant le séjour qu'il a fait en France, on l'a fait transporter sur toile. Ce n'est pas le seul tableau que nous ayons rendu dans un état bien différent de celui où nous l'avions trouvé. La France avait traité les objets d'art, comme on traite les personnes auxquelles on veut faire le plus d'honneur; elle les avait reçus en triomphe et logés dans son plus beau palais.

(2) *Essai sur la vie et les ouvrages de Raphaël.*

fort arriérée. Cette planche a été gravée par M. Géraut d'après un tableau original exposé en 1819, et dans lequel M. Fragonard a représenté Henri IV disant à Gabrielle, qui venait de traiter Sulli de valet, « qu'il trouverait plutôt dix maîtresses comme elle, qu'un serviteur comme lui. » La scène, disposée avec art, était exécutée avec cette liberté de pinceau qui fuit l'étude, et qui amènerait la décadence de l'école si cette tendance devait se perpétuer. M. Géraut n'est point un maître, et sa gravure n'offre rien de remarquable; mais l'ensemble est assez satisfaisant; je ne serais donc pas étonné qu'elle eût plus de succès que plusieurs de celles que cette Société a délivrées en dernier lieu à ses souscripteurs. — La fidélité au malheur est une qualité si rare, et tout à la fois si honorable, qu'on ne saurait trop la louer. Elle inspire en général un tel respect, qu'on excuse même jusqu'à ses écarts. Il ne faut donc pas être étonné que le nom des personnes dont Napoléon était le bienfaiteur, et qui l'ont suivi dans son exil, ait passé dans toutes les bouches. A ce titre, M. Las Cases a acquis une célébrité qui lui assigne une place dans l'histoire, alors même que les matériaux qu'il a publiés pour l'histoire de notre tems et de l'homme extraordinaire près duquel il était placé, ne lui en assureraient pas une comme écrivain. Deux hommes de talent, MM. Delorme peintre, et Muller graveur, se sont associés pour reproduire et transmettre ses traits. Ces deux noms peuvent me dispenser de tout éloge, car depuis long-tems on est accoutumé à louer les productions de ces deux artistes. Il ne me reste donc rien à ajouter, si ce n'est que la dimension de ce portrait a été calculée de manière à ce qu'il pût être placé en tête du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Cela suffit pour que la planche soit bientôt usée. Il a été fait trois tirages de ce portrait, savoir : avant la lettre, lettre grise et lettre noire; et pour chacun de ces trois tirages, on a employé le papier de Chine et le papier ordinaire; ce qui fait varier le prix des épreuves depuis huit francs jusqu'à trois francs.

Lithographie. — Acrisius, roi d'Argos, averti par un oracle qu'il devait périr de la main du fils qu'aurait Danaé sa fille, la fit enfermer dans une tour d'airain. Mais où l'amour ne pénètre-t-il pas? Jupiter, fort libertin pour un dieu, s'introduisit dans cette tour sous la forme d'une pluie d'or, et Danaé mit au monde Persée, qui tua effectivement Acrisius par accident. Cette fable a été reproduite bien des fois et de bien des manières; elle est devenue une allusion que tout le monde saisit, et la pluie d'or est un moyen de séduction que l'on emploie de bien des manières. Un peintre justement célèbre, de notre époque, a été choqué de cette idée qu'une femme jeune et jolie pût être

séduite par de l'or. Le Titien, dans un tableau que Strange a gravé avec un rare talent, avait mis la chose même sous les yeux du spectateur. M. Girodet a voulu rendre la même idée d'une manière plus poétique, plus idéale, et il y est parvenu. Dans sa composition, Danaé est également séduite, mais c'est par le parfum des fleurs qu'une invisible divinité a répandues à ses pieds ; par les bijoux qui viennent d'eux-mêmes orner son cou, sa tête, ses bras ; c'est enfin par le spectacle de sa propre beauté. L'Amour tient d'une main un miroir dans lequel Danaé se considère avec une sorte d'ivresse ; de l'autre, il dirige son flambeau vers le cœur de la fille d'Acrisius, qui prouve assez par l'espèce de délire qu'elle éprouve, que déjà elle en ressent l'effet. La figure de Danaé est debout et entièrement nue. Sa tête, légèrement renversée, exprime une sorte de trouble, d'ivresse involontaire. Elle se regarde dans le miroir que lui présente l'Amour, et attache sur sa tête un voile qui suit par derrière les mouvemens de son beau corps. L'ensemble et les détails de cette composition, exécutée par M. Girodet il y a peut-être près de trente ans, sont d'une perfection rare ; on y retrouve partout le goût et la science auxquels nous devons l'*Endymion*, l'*Atala*, et tant d'autres beaux ouvrages qui assurent à ce grand artiste une des premières places dans l'histoire de l'art. M. Aubry Le Comte a lithographié cette composition avec une habileté d'autant plus complète, qu'elle est dirigée par son maître. Tout le monde est d'accord que la lithographie n'a encore rien produit de plus parfait comme procédés, ni de plus digne d'être offert aux hommes de goût de tous les pays. Cette planche coûte 30 francs avant la lettre, et 15 francs avec la lettre. — Le musée possède un portrait dans lequel Léonard de Vinci a représenté une femme célèbre par sa beauté, dont le mari, gentilhomme florentin, se nommait Francesco del Giocondo. Ce portrait, que François Ier acheta 4,000 écus d'or, se recommande donc à deux titres également estimables : la beauté de la femme représentée, et le talent du peintre. Le même lithographe que j'ai nommé dans l'article précédent, M. Aubry Le Comte, a également publié ce portrait. Il paraît que cette planche a été exécutée pour la Prusse ; au moins il n'a paru à Paris qu'un petit nombre d'épreuves, dont le prix a été immédiatement triplé par l'empressement que les amateurs ont mis à se la procurer. Cette lithographie se distingue de celles déjà publiées par le même artiste, par une vigueur d'effet à laquelle on n'avait pas encore atteint. P. A.

Nécrologie. — Ripault. — Peu de personnes ont réuni dans un

degré plus éminent la bonté, le savoir et la politesse que *Louis Magdeleine* RIPAULT, membre et bibliothécaire de l'Institut d'Égypte, mort à Orléans, l'année dernière, dans la force de l'âge et du talent. Il était né dans la même ville, le 29 octobre 1775. Son oncle, Ripault Desormeaux, était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, historiographe de la maison de Bourbon, et bibliothécaire du prince de Condé. A quinze ans, le jeune Ripault avait achevé ses études, et il était pourvu d'un bénéfice : les événemens publics l'ayant obligé de renoncer à l'état ecclésiastique, il s'adonna au commerce de la librairie. Poursuivi, à l'époque de 1793, pour avoir manifesté hautement son opposition au régime de la terreur, il fut contraint de chercher un refuge à la campagne. M. Ripault, voulant mettre à profit ses loisirs forcés, se livra à l'étude avec la plus grande ardeur, et il trouva encore le moyen, du fond de son asile, de sauver plusieurs victimes politiques. Afin de satisfaire la passion dont il était dévoré pour la littérature et l'érudition, il vint se fixer à Paris. Le savant et spirituel M. Pougens, déjà privé de la vue, s'empressa de l'accueillir; et quand il fut question de l'expédition d'Égypte, il le présenta pour faire partie de la commission des sciences. Pendant la traversée, le jeune littérateur fit la connaissance du général Kléber. Cet illustre guerrier ayant rencontré chez lui les plus excellentes qualités du cœur et de l'esprit, une pénétration et une facilité rares, des goûts solides, une constante aménité, un caractère sûr, voulut se l'attacher par les liens de l'adoption; mais il ne put vaincre les refus que lui opposait la modestie. — Admis dans le sein de l'Institut d'Égypte, M. Ripault en fut nommé bibliothécaire. Il lut à cette compagnie un mémoire intéressant sur les *Oasis* voisines de l'Égypte; il avait recueilli à Alexandrie, de la bouche des naturels, les renseignemens relatifs à l'Oasis de Syouah. M. Langlès en a fait usage, dans son édition française du *Voyage de Hornemann.* Pendant le voyage de la Haute-Égypte, M. Ripault se livra, avec une vive curiosité, à l'examen des antiquités de la Thébaïde. A son retour en France, il en publia une description rapide, qui fut insérée dans le *Moniteur*, et qui contribua à fixer sur lui l'attention du premier consul. La vivacité de son esprit, la facilité de sa mémoire et de sa conversation, charmèrent également le général Bonaparte, et il devint son bibliothécaire particulier. — Dans ce nouvel emploi, M. Ripault fut soumis à plus d'une épreuve; il triompha de toutes, excepté de celles que lui offrait la doctrine exclusive du chef du gouvernement en matière politique. Il lui était facile de passer les nuits, de dévorer et de retenir toutes les produc-

tions historiques et littéraires dont chaque matin il devait rendre compte. Mais il avait des opinions faites sur l'art de gouverner; il croyait, et il soutenait avec une égale candeur, que Marc-Aurèle devait servir de modèle à tous les monarques. Il fut donc sacrifié à la politique, et remplacé par l'abbé Denina, l'ancien bibliothécaire du grand Frédéric. Tant de travaux avaient usé ses forces et presque détruit sa santé; le repos lui était devenu nécessaire : en l'obligeant à se retirer à la campagne, on lui rendait un signalé service. Il choisit pour résidence *la Chapelle*. Là, au sein d'une famille qu'il adorait, tantôt il se livrait à l'éducation de ses enfans, tantôt il reportait son esprit sur la Thébaïde, dont les merveilles venaient d'être reproduites dans la description publiée aux frais du trésor; tantôt il se livrait à la composition de son histoire philosophique de Marc-Aurèle; enfin, il essayait, par des études approfondies dans toutes les langues *sémitiques*, l'arabe, l'éthiopien, le copte, le syriaque, l'hébreu et ses dialectes, de se préparer à la solution d'un problème toujours jugé insoluble, l'intelligence de l'écriture hiéroglyphique. A plusieurs reprises, il exposa son système sur la langue iconique (ou des images) à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à celle des sciences, et devant plusieurs autres Sociétés savantes : sans partager ses idées, tout le monde admirait sa fécondité inépuisable, et la variété des tours de son débit facile et animé; qualité rare dans un homme de cabinet, dans un homme qui avait tant lu, tant écrit. Ce qu'il a laissé de manuscrits sur les langues et sur ses recherches favorites, doit former une masse considérable; mais il ne destinait pas à l'impression tous ces matériaux: c'était, disait-il modestement, de simples études pour apprendre à connaître, et pour aider à fixer ses idées. Le seul ouvrage considérable qu'il ait produit, est son *Histoire philosophique de Marc-Aurèle* (4 volumes in-8°; Paris, 1823), avec les cartes des provinces de l'empire romain; ouvrage qui fut bientôt suivi d'un nouveau volume servant de résumé à ce grand travail (1 volume in-8°; Paris, 1823). Le plan de l'auteur était simple, l'exécution était prodigieusement difficile. Le monde connaît peu ces admirables maximes de Marc-Aurèle, qui devraient servir de manuel, non-seulement aux hommes d'état, mais aux conditions privées. Son ouvrage a eu peu de lecteurs, il n'a pas été jugé; mais la mémoire de l'auteur recueillera un jour ce que l'ouvrage même n'a pu obtenir de son vivant, l'attention, l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui mettent au premier rang l'amour de l'humanité.

JOMARD, *de l'Institut.*

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-CINQUIÈME CAHIER.

MAI 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Travaux publics exécutés en Suède pendant l'année 1823. 257
2. Observations adressées aux Correspondans de la *Revue Encyclopédique*. . . . . *M.-A. Jullien.* 262
3. Économie politique.— Balance des consommations avec les productions. . . . . *de Sismondi.* 264

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Turin (publiés en italien) . . . . . *Ferry.* 299
5. Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre, par M. de Montvéran. . . . . *F. Malbouche.* 315
6. Choix de Rapports, Opinions et Discours (3e et dernier article.). . . . . *P. A.* 327
7. Grammaire comparée des langues de l'Europe latine, par M. Raynouard. . . . . *Lanjuinais*, de l'Institut. 346
8. Mélanges littéraires de Villemain. . . . . *Léon Thiessé.* 351
9. Le Théâtre des Grecs, du P. Brumoy, revu par Raoul-Rochette (5e et dernier article). *Andrieux*, de l'Institut. 361

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 113 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE.— *États-Unis*, 4. 374

ASIE, 1. 376

EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 9. — *Russie*, 1. — *Pologne*, 1. — *Danemarck*, 2. — *Allemagne*, 8. — *Suisse*, 2. — *Italie*, 10. — *Espagne*, 5. — *Pays-Bas*, 8. 376

— FRANCE, 62; savoir : *sciences physiques*, 12 ; *sciences morales et politiques*, 24; *littérature, antiquités et beaux-arts*, 21 ; *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 2; *ouvrages périodiques*, 2; *livres en langues étrangères*, 1. 410

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, Histoire naturelle. — *Washington*, Société américaine pour la civilisation. — *Canada; Québec*, Enseignement mutuel. — *Amérique méridionale; Pérou; Lima*, Instruction primaire. 472
ASIE. — Topographie générale de Canton. 474
AFRIQUE. — *Ile de Madère*, Enseignement mutuel. 475

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Société philosophique. — *Édimbourg*, Société wernérienne. — Société des antiquaires. — *Northumberland; Newcastle*, Société des antiquaires. — *Somersetshire*, Arts industriels : Matelas d'air. — Progrès de la gymnastique en Angleterre. — *Liverpool*, Commerce. — *Londres*, Particularités sur la mort de Camoëns. 476
RUSSIE. — Écoles d'enseignement mutuel. 480
DANEMARCK. — *Copenhague*, Enseignement mutuel. — Nouveau journal. 483
ALLEMAGNE. — *Duché du Rhin; Bonn*, Académie des naturalistes. — *Berlin*, Académie des sciences. — *Lusace; Goerlitz*, Société des sciences. — *Prague*, Astronomie. — *Berlin*, Construction d'un Musée. 487
SUISSE. — *Genève*, Société pour l'avancement des arts. — *Zurich*, École d'agriculture. — *Bâle*, Économie rurale. 489
ITALIE. — *Naples*, Théâtre. — *Florence*, Théâtre. — *Rome*, Nécrologie : Tambroni. 491
GRÈCE. — *Tripolitza*, Industrie. — Nécrologie : Lord Byron. . . 493
PAYS-BAS. — *Bruxelles*, Académie des sciences : Nominations. — *Gand*, Académie de dessin, etc. 496
FRANCE. — *Lyon (Rhône)*, Fondation de bienfaisance. — *Riquewihr (Haut-Rhin)*, Institution pestalozzienne. — *Toulon (Var)*, Société des sciences : Nominations. 497
— PARIS. — *Institut* : Académie des sciences; Académie française. — Académie royale de médecine. — Société d'encouragement. — Société de géographie. — Trait de bienfaisance. — Éclairage par le gaz. — Voyages : Réclamation de M. le capitaine Landolphe. — École royale de chant de M. Choron. — *Beaux-arts*. — *Nécrologie* : Ripault. 500

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Sur la Navigation et la Guerre sous-marines, extraite d'un *Mémoire* composé par M. de Montgéry, capitaine de frégate.

On a déjà essayé plusieurs fois avec succès des armes et des navires qui agissent sous l'eau, et qui peuvent détruire les bâtimens ordinaires, sans en être aperçus. La *navigation sous-marine,* art si nouveau pour le public, a néanmoins une origine ancienne, et a déjà fait quelques progrès importans.

Qu'on réfléchisse un moment au pouvoir que posséderaient sur terre quelques guerriers invisibles... En mer, les bâtimens sous-marins sont encore plus redoutables; car, en les armant d'une seule bouche à feu de gros calibre, ils peuvent défoncer subitement la carène de tout vaisseau de ligne, et faire périr, d'un seul coup, mille à douze cents hommes. En vain, pour défendre les flottes actuelles contre un seul de ces nouveaux navires, on armerait un grand nombre de navires semblables;

ce sont de véritables *invisibles* qui ne se rencontreraient que par hasard, et qui, même alors, auraient mille moyens d'éviter le combat : ils ne sont à craindre que pour les bâtimens ordinaires. Afin de prouver cette importante assertion, il est nécessaire de faire connaître d'abord les expériences qu'on a déjà exécutées, et quelques projets qui paraissent dignes d'attention.

Histoire des navires sous-marins. — Dans les tems anciens, et dans le moyen âge, on s'est servi des plongeurs pour enlever du fond des eaux les objets précieux, pour couper les câbles des vaisseaux ennemis, pour défoncer la carène de ces vaisseaux, et pour porter des avis, de l'argent, et même des munitions dans les places assiégées.

L'invention des machines à plonger est aussi fort ancienne. Aristote nous représente comme deux choses communes de son tems, la *cornemuse* et la cloche du plongeur. Plusieurs écrivains du XIIIe siècle ont avancé, d'après quelques autorités incertaines, qu'Alexandre-le-Grand avait navigué dans une sorte de bateau sous-marin; mais il est certain que les machines à plonger ont été quelquefois en usage parmi nous pendant et depuis le XIIIe siècle. Vers la fin du XVIe, les habitans de l'Ukraine se servaient de grandes pirogues, avec lesquelles ils plongeaient sous l'eau, pour se soustraire aux poursuites des galères du Grand Seigneur. A la même époque, plusieurs auteurs ont publié des descriptions de navires sous-marins. Toutefois, le savant Père Mersenne est le premier qui ait écrit avec quelque étendue sur cette sorte de bâtimens, et qui ait songé à les mettre en état de détruire tout navire privé de la faculté de se cacher sous l'eau. Cet auteur observe, qu'outre les avantages et les ressources encore inconnues, qui résulteraient de la pratique d'un art nouveau, les navires sous-marins favoriseraient le recouvrement des objets submergés, la pêche du corail et des perles, et une infinité d'expériences et de découvertes scientifiques. Enfin, il insiste particulièrement sur

ce que ces navires auraient la faculté de détruire les vaisseaux ennemis, sans avoir rien à redouter dans aucune circonstance; les tempêtes même ne leur offrant aucun danger, parce que le vent n'agite violemment la mer que près de sa surface.

L'ouvrage de Mersenne parut en 1644. Environ vingt années auparavant, Corneille Van Drebbel, natif d'Alkmaër, avait construit à Londres un bateau sous-marin, qui contenait douze rameurs, indépendamment des passagers. Le roi Jacques Ier fut un de ceux-ci. Van Drebbel avait, dit-on, découvert une liqueur au moyen de laquelle on rendait à l'air les principes nécessaires à la respiration, et qui permettait de rester long-tems sous l'eau : si ce fait n'a pas été mal interprété, Van Drebbel est encore plus remarquable comme chimiste que comme ingénieur.

En 1653, un Français montra aux curieux de Rotterdam un autre bâtiment sous-marin, ayant 72 pieds de longueur. L'auteur, qui tint secrets ses moyens de le manœuvrer, lui attribuait la faculté de détruire les escadres les plus nombreuses, et d'exécuter avec promptitude les plus longues traversées.

David Bushnell, habitant du Connecticut, construisit, en 1776, un petit bateau avec lequel il tenta de faire visser un petard sous la carène d'un vaisseau de 50 canons. L'inexpérience et la maladresse de l'homme chargé de cette entreprise, contribuèrent beaucoup à la faire manquer : le bateau naviguait et manœuvrait avec facilité plongé ou non dans l'eau : on le faisait plonger, en laissant entrer de l'eau dans un réservoir pratiqué dans la cale; on le faisait surgir, en expulsant ce fluide, à l'aide d'une pompe refoulante. Une rame, façonnée à peu près comme une vis d'Archimède, et placée horizontalement sous la carène, le faisait aller en avant, ou en arrière, suivant qu'on la tournait dans un sens ou dans l'autre : une autre rame semblable, placée verticalement sur la partie supérieure, aidait à régler la profondeur des immersions, in-

dépendamment de la quantité d'eau, plus ou moins grande, qu'on admettait dans le réservoir.

Fulton essaya un bateau du même genre, au Hâvre et à Brest, en 1801 : ce bateau fut nommé *Nautilus*. Il contenait quatre hommes, et il avait des voiles qui étaient couchées sur le pont, lorsqu'on voulait plonger. Un globe de cuivre, renfermant de l'air condensé, servait à renouveler l'atmosphère intérieure. Fulton vissa un petard sous la carène de plusieurs vieilles embarcations, et les fit sauter.

En 1809, MM. Coëssin frères essayèrent au Hâvre, d'après les ordres de Bonaparte, un petit navire qu'ils nommèrent aussi *Nautile*. L'équipage était de neuf hommes, et devait aller, pendant la nuit, attacher des chemises soufrées à la poupe des vaisseaux ennemis. Un procès-verbal qui relevait quelques défauts dans cette embarcation, annonçait en même tems qu'on avait des données certaines pour les corriger. Les commissaires nommés par l'Institut s'exprimaient ainsi : « Il n'y a plus de doute qu'on puisse établir une navigation sous-marine, très-expéditivement et à peu de frais. »

Lorsque la mort surprit Fulton, en 1815, il travaillait à un nouveau navire qu'il avait nommé *Mute*. Ce navire aurait plongé seulement jusqu'à fleur d'eau. Un homme devait passer la tête au-dessus du pont, et indiquer la route à suivre. On se serait avancé en silence, pendant la nuit, sur les navires ennemis mouillés dans les eaux des États-Unis, et on les aurait défoncés à l'aide de colombiades sous-marines, arme courte dont le boulet pèse cent livres. La marche du *Mute* n'aurait guère été que d'une lieue et demie à l'heure, quoiqu'on dût faire agir cent hommes sur la roue qui servait de rames.

M. Shuldham, officier distingué de la marine britannique, a essayé récemment, à Portsmouth, un bateau sous-marin, construit à ses propres frais, avec lequel il est descendu sous l'eau jusqu'à 30 pieds. Il veut, dit-on, en construire un autre

qui résistera à des immersions plus considérables. Cet officier paraît se plaire à vaincre quelques difficultés mécaniques. C'est ainsi que, pendant son séjour forcé en France, lors de la dernière guerre, il avait construit une voiture à voiles.

Un autre anglais, nommé Johnson, capitaine marchand, selon quelques journaux, et selon d'autres, *smuggler* (contrebandier maritime), avait conçu le projet ingénieux d'enlever Bonaparte de Ste-Hélène, à l'aide du plus grand navire sous-marin qui ait jamais été construit. Ce navire avait 100 pieds de long. Les mâts et les voiles étaient disposés, de manière à se coucher sur le pont. Johnson se proposait de ménager sa route, pour reconnaître Ste-Hélène, vers la fin du jour; et, afin de mieux éviter les croiseurs, c'est entre deux eaux qu'il devait gagner le rivage. Là, il eût expédié un émissaire à Bonaparte, et attendu tout le tems nécessaire. Des sommes énormes lui étaient promises, en cas d'une réussite complète. En outre, on devait lui compter 40,000 liv. sterl., dès que son navire serait prêt à partir. Mais, le jour où l'on appliquait sur la carène un doublage en cuivre, on apprit que le célèbre captif n'existait plus. Le capitaine Johnson avait déjà donné des preuves d'un courage et d'un sang-froid imperturbables. Il avait répété, aux frais de l'Amirauté, l'expérience de Bushnell et de Fulton, qui consiste à fixer sous un bâtiment à l'ancre, un petard dont l'effet s'opère au moyen d'une espèce d'horloge et d'un pistolet chargé à poudre. L'ancre de son bateau s'engagea avec le câble du bâtiment soumis à l'épreuve; et après avoir fixé le petard, il essaya vainement de s'éloigner. Il regarde alors tranquillement à sa montre, et dit à l'homme qui l'accompagnait: « Nous n'avons plus que deux minutes et demie à vivre, si nous ne parvenons pas à nous dégager. » Cet homme, qui était marié depuis peu de jours, se mit à sangloter, et à s'écrier: « Pauvre Nancy! Pauvre Nancy! » Johnson s'écrie à son tour: « A quoi bon ces jérémiades? Ote ta veste et prépare-toi à boucher

l'écubier (1). » Alors, saisissant une hache, il coupe le câble du bateau, et gagne le large. Il en était tems; car le petard éclata au moment prescrit, et le grand navire fut brisé en mille pièces.

L'intrépide Johnson, dans le mois de septembre dernier, a navigué de nouveau sous les eaux de la Tamise, à bord d'une embarcation dans laquelle plusieurs personnes sont restées, huit ou dix heures, sans éprouver le besoin d'introduire de l'air extérieur. Ces nouvelles expériences avaient pour objet la destruction de la flotte française, occupée au siége de Cadix. Le Comité espagnol, après avoir accueilli ce projet, offrit aux Cortès d'en faire les frais; mais la dissolution des Cortès vint encore contrarier les desseins du redoutable et malencontreux Johnson.

Histoire des petards, des torpilles, des fusées et autres armes sous-marines. — Les navires sous-marins sont le meilleur, mais non pas le seul moyen de détruire, avec une facilité, presque magique, les plus grands vaisseaux actuels, et en général, tout navire privé de la faculté de se cacher sous l'eau. Nous avons vu que jadis on avait employé les plongeurs pour couper le câble, ou pour défoncer la carène des navires ennemis. On les employa, aux XIIIe et XIVe siècles, pour incendier avec du feu grégeois, des vaisseaux et des ouvrages hydrauliques.

Perfectionnant ce système, Frédéric Zambelli construisit, en 1585, pour les habitans d'Anvers, les fameuses machines infernales. Abandonnées au courant de l'Escaut, elles rompirent un pont formé avec un grand nombre de navires.

En 1607, Crescentio décrivit des espèces de fougasses sous-

(1) Trou pratiqué sur l'avant du navire, et au travers duquel passe le câble.

marines, destinées à faire sauter les vaisseaux qui tenteraient de forcer l'entrée d'une rade.

En 1628, les Anglais jetèrent à la mer, à une petite distance de la flotte du roi de France, mouillée devant La Rochelle, des boîtes de fer-blanc pleines de poudre et surmontées par un ressort qui se débandait en touchant un corps solide. Une seule de ces boîtes éclata contre la carène d'un vaisseau; mais, trop faiblement chargée, elle ne lui fit aucun mal.

Vers le même tems, Corneille Van Drebbel, dont on a déjà parlé, avait imaginé de placer au bout d'un bâton, de 20 ou 30 pieds de long, un petard qui contenait une poudre plus forte que la poudre à canon ordinaire. Ce petard avait un ressort qui l'eût fait éclater en heurtant la carène d'un vaisseau.

Vers 1720, le docteur Desaguliers, dans un feu d'artifice donné sur la Tamise, souleva de grandes embarcations et défonça un petit canot, en lançant sous leur carène des fusées aquatiques. Nous passons sous silence plusieurs essais moins dignes de remarque; mais en voici d'autres qui ne doivent pas être oubliés.

En 1777, David Bushnell fit sauter dans la Delaware, au moyen de petards flottans, un canot et un petit navire appartenant à la flotte britannique.

Les Anglais, en 1804, dirigèrent contre la flotille de Boulogne de petits radeaux nommés *Catimarans*, qui renfermaient trois ou quatre cents livres de poudre. Il en résulta un désordre extrême parmi nous, quoique la perte la plus considérable ait été la destruction d'une peniche, montée par une vingtaine d'hommes.

Fulton que Bonaparte avait traité avec beaucoup de mépris, offrit ses services, à cette époque, au gouvernement britannique. Il fit sauter, en rade de Walmer, un vieux brick danois, soumis à ses expériences. Les petards sous-marins auxquels il donna le nom de *torpilles*, contenaient 180 livres

de poudre. Les Anglais en dirigèrent quatre contre la flotille de Boulogne : elles éclatèrent à quelque distance de nos canonnières, et ne leur firent aucun mal.

En 1807, Fulton répéta avec succès, auprès de New-York, les expériences de Walmer, et, vers la fin de 1814, il tira sous l'eau des bouches à feu de différens calibres. Cette invention du P. Mersenne, reproduite plus tard par un évêque anglais et par un officier français, n'avait jamais été mise à exécution. Une colombiade sous-marine défonça, à la distance de 12 ou 15 pieds, un but en bois aussi épais que la carène d'un vaisseau de premier rang. La paix empêcha les Américains de se servir des colombiades sous-marines; mais, avant la signature du traité, un sloop chargé de poudre fit sauter plusieurs embarcations anglaises; de plus, une torpille qui éclata auprès du vaisseau *le Plantagenet*, endommagea fortement sa proue. Enfin, les journaux nous ont appris récemment que plusieurs Américains s'occupent de construire de nouvelles armes sous-marines. Ces armes ont été nommées *american-torpedo* par M. Joshua Blair. Un comité, chargé de les examiner, a jugé qu'un seul navire armé d'une batterie d'*american-torpedoes*, combattrait avec avantage les escadres les plus nombreuses. J'affirme de nouveau, à ce sujet, qu'un seul navire sous-marin détruirait avec facilité tous les bâtimens privés de la faculté de se cacher sous l'eau, quelle que fût la nature de leurs armes. Je crois, au surplus, que les *american-torpedoes* ne sont autre chose que des fusées aquatiques de grandes dimensions. Ces fusées ont été employées dans les feux d'artifices, à des époques très-reculées, et nous avons déjà vu comment le docteur Desaguliers prouva matériellement qu'elles pouvaient servir dans les combats de mer. Un siècle plus tard environ, c'est-à-dire, en 1813, M. Paixhans provoqua, sur des fusées de cette espèce, des expériences qui furent faites sur le bassin de la Villette. Les fusées flottaient, au lieu de plonger; l'explosion

avait lieu dans l'air, et n'aurait pas eu assez de force pour défoncer la carène d'un navire.

Colombiades sous-marines. — Pendant la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, on a coulé à la fonderie du général Masson, qui est située dans le district de Colombia, des espèces de carronades, dont le boulet pèse cent livres, *avoir du poids*, mesure d'Angleterre. Ces armes ont reçu le nom de *colombiades*, par allusion aux carronades qui se fabriquent à la célèbre fonderie de Carron en Écosse.

Après avoir fait couler des armes de cette espèce, dont la volée, sans moulure, ni plate-bande, forme exactement un cône tronqué, Fulton les fit servir sous l'eau. J'ai vu chez M. Dale qui a épousé la veuve de ce célèbre ingénieur, plusieurs plans et modèles de colombiades sous-marines. Voici comment elles sont disposées : on établit, dans une ou plusieurs parties de la cale d'un navire, une plate-forme contre la muraille; et, sur cette plate-forme, un affût à coulisse, qui ne peut tourner d'aucun côté, et qui n'a de mouvement que dans un sens perpendiculaire à la muraille, pour s'en éloigner ou s'en rapprocher. Sur cet affût on place horizontalement une colombiade. Il y a un trou ou sabord devant la volée de la colombiade, modelé exactement sur sa grosseur, et fermé par une soupape qui empêche l'eau de pénétrer dans le navire.

Supposons maintenant que la colombiade soit assez retirée du sabord pour être chargée commodément. On place dans l'âme un sachet contenant de la poudre; puis, un boulet, ou un obus; et enfin, un bouchon d'étoupe, bien serré et graissé. Ensuite, après avoir amorcé la platine, on fait entrer la volée dans le sabord jusqu'à ce qu'elle le remplisse exactement; et, lorsqu'on se trouve à douze ou quinze pieds du navire, ou du but qu'il s'agit de défoncer, on lève la soupape et l'on fait feu. La soupape est disposée de manière que le recul de l'arme la fasse retomber sur-le-champ, en sorte qu'il ne peut entrer dans

le navire qu'une très-petite quantité d'eau. Le fluide s'écoule dans le fond de la cale, et on s'en débarrasse à l'aide des pompes.

Une colombiade et deux canons d'un petit calibre ont été essayés plusieurs fois sous l'eau à New-York, en 1813 et 1814. Un but très-solide en bois de chêne fut mis en pièce par la colombiade. Je tiens ces détails de témoins oculaires.

Fulton proposa d'armer, avec ces nouvelles bouches à feu, des forts en maçonnerie, qu'on aurait placés à l'entrée de quelques ports, dans l'endroit le plus resserré. Il recommanda aussi d'en armer les vaisseaux ordinaires et les frégates à vapeur. Enfin, il s'occupa particulièrement de les appliquer aux *mutes*.

Nouveaux navires sous-marins nommés invisibles. — Le *Mute* de Fulton ne peut surprendre l'ennemi que pendant la nuit, parce qu'il plonge seulement jusqu'à fleur d'eau : cette circonstance le livre à la merci de simples chaloupes. Leur équipage passerait sur son tillac, et jeterait des grenades, ou tirerait des coups de fusil et de pistolet au travers des écoutilles; attaque irrésistible, dans laquelle un très-petit nombre d'hommes peut triompher d'un très-grand nombre.

Fulton avait imaginé son *Mute*, parce qu'il avait éprouvé beaucoup de difficultés à diriger un navire entièrement plongé sous l'eau; mais on va bientôt reconnaître qu'il est possible de remédier à cet inconvénient.

Voici la description d'un navire que j'appelle *Invisible*, parce qu'on le rendrait tel en présence de l'ennemi, et toutes les fois qu'on le jugerait nécessaire. Mais, dans les circonstances ordinaires, il naviguerait à la surface de l'eau, au moyen de machines et de voiles. Il surpasserait alors en vitesse les navires ordinaires, et même la plupart des bâtimens à vapeur, qui n'ont pas de voilure, ou qui en ont une très-peu avantageuse. On pourrait armer de la sorte des navires plus ou moins grands.

Le dernier modèle dont j'ai proposé l'exécution, a seulement quatre-vingt-six pieds de long, vingt-trois de large et quatorze de creux.

En thèse générale, le fer convient particulièrement à la construction des navires sous-marins, parce que les enveloppes de ce métal sont plus imperméables que celles en bois; et parce qu'à égalité de volume extérieur, elles procurent un plus grand espace intérieur. Cependant, on ne doit pas regarder comme indispensable l'emploi du fer, au lieu de bois. Jusqu'à présent, c'est avec du bois qu'on a construit les navires sous-marins.

La partie supérieure du modèle qu'il s'agit de décrire, est à peu près semblable à sa carène; mais elle est sensiblement aplatie, afin de faciliter les manœuvres, lorsqu'on navigue au-dessus de l'eau. Elle est percée de deux écoutilles pour faciliter les communications extérieures, et elle est garnie de verres lenticulaires (*patent lights*), pour éclairer l'entrepont. Vers l'arrière, il y a deux mâts, qui portent chacun une voile latine; vers l'avant, il y a un beaupré et un grand mât surmonté d'un mât de hune. On adapte à ces deux derniers mâts un foc, une basse voile, un hunier et quatre bonnettes. Le beaupré rentre à volonté dans le navire. Les mâts verticaux sont à charnières; et, lorsqu'on veut plonger, on loge tout ce grément dans une coursive pratiquée au milieu du tillac.

L'intérieur du bâtiment est divisé par un plancher horizontal: la partie supérieure forme l'entrepont; la partie inférieure forme la cale. Celle-ci est subdivisée en compartimens, dont les uns servent à loger les munitions, et les autres à recevoir la quantité d'eau nécessaire pour plonger. On ouvre des robinets d'introduction; la pesanteur du navire augmente, et il descend graduellement. Lorsqu'il est suffisamment caché sous l'eau, ce que l'on connaît, à l'aide d'un instrument particulier, on ferme les robinets; ensuite, pour remonter, on expulse l'eau avec des pompes refoulantes.

Un M. Martenot a inventé, en 1703, une espèce de rame qui, au moyen de légers perfectionnemens, paraît convenir beaucoup aux navires sous-marins. Qu'on se figure un prisme suspendu verticalement à l'extrémité postérieure de la carène. La partie de ce prisme qui avoisine la carène est cylindrique; la partie opposée se termine par deux plans, qui forment un angle obtus. Ce prisme est animé d'un mouvement de *va-et-vient* d'environ vingt degrés, autour d'un axe qui se confond avec l'arête de l'angle. Chaque plan repousse alternativement le fluide; et, en vertu de la réaction, fait marcher le navire. Ce mécanisme, placé en dehors du gouvernail, comme le voulait l'inventeur, retarderait le sillage, et ne pourrait résister aux tempêtes. Logeons-le dans une cavité cylindrique pratiquée à la poupe; et, au lieu de composer le prisme d'un massif en bois, nous le fabriquerons en tôle de fer, appliquée sur une carcasse du même métal. Dans l'espace intérieur nous tiendrons en réserve une provision d'air respirable. Enfin, pour suppléer au gouvernail ordinaire qui se trouve enlevé, nous en placerons un de chaque côté de la poupe.

Tout bâtiment qui marche entre deux eaux, éprouve des résistances qui tendent alternativement à le faire monter et descendre, quoique sa pesanteur spécifique reste la même. Un troisième gouvernail placé au-dessus de la *martenote*, et tournant autour d'un axe horizontal, corrigera ce genre de déviation. Toutefois, ce gouvernail n'est pas indispensable; car, au moyen de la quantité d'eau admise dans les compartimens des deux extrémités de la cale, on est toujours à même de faire élever la proue, ou baisser la poupe, *et vice versâ;* mais la manœuvre du gouvernail est plus expéditive.

La *martenote* ne peut procurer au navire un mouvement de rotation autour d'un point fixe, et encore moins un mouvement rétrograde. Trois *pales* tournantes, sur chaque côté du navire, remédieront à ce défaut. Ces pales, dont le mécanisme

ressemble à celui des *revolving-oars* (1), quoique beaucoup moins compliqué, frappent l'eau avec leur partie plate, lorsqu'elles descendent, et ne lui présentent que leur partie tranchante lorsqu'elles remontent: elles sont en fer, ainsi que toutes leurs dépendances.

Une machine à vapeur est appliquée aux pales tournantes pour naviguer sur l'eau; mais, lorsqu'on plonge, elle est remplacée par trois cabestans, qui ont chacun un équipage de trente hommes. Le total des hommes embarqués, y compris les officiers, est de quatre-vingt-seize. La *martenote*, dessus ou dessous l'eau, a toujours pour moteur une machine à poudre, qui mérite une description particulière (2).

Quatre colombiades, une pompe refoulante propre à lancer des compositions incendiaires (3), une centaine de fusées sous-marines, et autant de torpilles, composent les moyens offensifs de notre *invisible*; indépendamment des armes portatives, données à chaque matelot. Deux tubes en fer, à l'épreuve du boulet, sont plantés verticalement dans le tillac, et ne le dépassent que d'environ deux pieds, lorsqu'on les rentre le plus possible. Ils sont entourés de garnitures imperméables, et se meuvent à l'aide d'un cric. Leur partie supérieure est terminée par une calotte sphérique, percée de quatre trous, d'un pouce carré chacun. Ces trous sont fermés par quatre sou-

---

(1) *Rames tournantes*, qui servent, en Angleterre, à bord d'un grand nombre de navires à vapeur.

(2) Voyez les *Annales maritimes*, n° de septembre 1823, p. 343 et suivantes.

(3) C'est le même instrument que les Grecs nommaient *Siphon* (σίφων), avec lequel ils lançaient le feu liquide (ὑγρὸν πῦρ), ou mède (Μηδίκον), ou artificiel (σκευαστὸν), ou préparé (σκευασμένον), ou militaire (πολεμίκον), ou nautique (θαλασσίον); nommé par les Latins et les Francs, feu romain, feu grec ou grégeois.

papes qui s'ouvrent à l'aide d'un ressort, dès qu'elles ne sont pas soumises à la pression de l'eau. Toujours fermées dans ce fluide, elles sont toujours ouvertes dans l'atmosphère, à moins qu'une vague ne les presse momentanément. Les quatre trous forment l'orifice de quatre conduits qui appartiennent à un ventilateur : deux conduits aspirent le fluide atmosphérique; deux autres chassent l'air vicié. Six pouces plus bas, il y a quatre autres trous garnis de vitres. Un homme placé dans chaque tube peut observer l'horizon au travers des vitres, quoique le navire soit enfoncé sous l'eau. Les tubes s'élèvent jusqu'à treize pieds au-dessus du tillac. L'un est placé vers l'avant du navire; l'autre vers l'arrière. On ne doit les élever que l'un après l'autre, et ne les tenir au-dessus de l'eau que le tems nécessaire pour prendre connaissance de la position de l'ennemi; connaissance dont on n'a besoin que par intervalles, en s'aidant de la boussole.

Outre la propriété de nous diriger vers un but mobile, les tubes ont celle de renouveler l'air respirable. On séjournerait indéfiniment sous l'eau, moyennant leur secours; et, dans le cas presque impossible où ces deux tubes se trouveraient à la fois hors de service, on ferait usage de l'air condensé dans les réservoirs. Ceux-ci pourraient, sans difficulté, fournir à la respiration de l'équipage pendant quinze ou seize heures. Ainsi, dans quelque instant du jour qu'on se trouvât privé de l'usage des deux tubes, on aurait le loisir d'attendre le commencement de la nuit pour faire remonter l'*Invisible* sur la surface de la mer. Un navire de cette espèce est donc réellement invisible, aussi longtems que sa sûreté l'exige; et les vaisseaux actuels, ni les navires sous-marins, ni aucune autre machine connue ne possèdent les moyens de le joindre et de le combattre.

Résumé. — Indépendamment de toute espèce de perfectionnement ou d'invention nouvelle, les expériences dont j'ai

parlé prouvent qu'il est possible de naviguer sous l'eau, et de détruire les vaisseaux ennemis, sans avoir rien à en redouter. Cependant, trop peu instruites, ou trop peu attentives, pour apprécier les détails et l'ensemble des expériences faites et des perfectionnemens proposés, quelques personnes s'obstineront peut-être à douter de l'importance de cette masse de faits. Elles diront : « S'il existait, depuis plus de 200 ans, des moyens de construire des corsaires imprenables qui en tems de guerre auraient fait, d'une manière licite, des prises immenses, il se fût trouvé, en Europe, ou en Amérique, au moins un armateur, si ce n'est un gouvernement, qui aurait eu assez de sens commun, pour profiter d'une invention aussi avantageuse. » Cette manière de raisonner est peu conforme à l'expérience : on sait trop bien que les obstacles matériels ne sont rien, si on les compare à ceux d'une autre nature. En effet, les découvertes et les inventions que nous admirons le plus aujourd'hui, furent d'abord envisagées avec dédain, ou malveillance. Presque toutes ont une origine très-ancienne ; mais il a fallu des siècles pour qu'elles surmontassent l'ascendant de la routine. Tels furent la boussole, les armes à feu, les machines pneumatiques, l'imprimerie, l'inoculation, les paratonnerres, les machines et les navires à vapeur, l'éclairage par le gaz hydrogène, les canaux à plans inclinés, les voûtes en fer, les chemins, les aquéducs, les ponts et les navires du même métal, et une infinité d'autres objets dont l'importance n'est pas aussi généralement reconnue.

Des recherches, entreprises depuis long-tems, et poursuivies avec ardeur, m'ont mis à portée de tracer l'histoire de plusieurs inventions importantes. J'espère donner suite à ce travail : il est peut-être plus utile encore que curieux d'offrir un tableau exact des difficultés que tous les arts ont éprouvées, avant de parvenir à leur état actuel. Ce ne sont pas seulement les inventions très-ingénieuses, très-extraordinaires, dont l'a-

doption générale fut extrêmement lente. On peut en dire autant des machines et des procédés les plus vulgaires, tels que les charrues, les moulins à eau et à vent, les poulieries, les scieries, l'encaquage des harengs, les distilleries de grains, l'engrais des terres, les assolemens, etc.

Dans chaque siècle, les arts, ainsi que les sciences, ont des limites de convention. Pour reculer ces limites, il faut de prodigieux efforts de génie, ou des circonstances infiniment favorables. Les premiers essais sont presque toujours infructueux. Mais, de tentatives en tentatives, et après avoir absorbé les loisirs et la fortune d'hommes trop entreprenans, les inventions soi-disant nouvelles finissent par être exécutées avec succès; et de proche en proche elles se répandent chez les nations.

Le désir et la facilité d'acquérir promptement des richesses prodigieuses, feraient peut-être armer aujourd'hui des navires sous-marins, si la Grande-Bretagne avait la guerre avec un seul peuple maritime. Puisse une ambition plus noble, plus généreuse, diriger sur ces navires l'attention des anciens chevaliers de Malte et des Philhellènes de tous les pays! Cinq cent mille francs dont on serait promptement remboursé, peuvent préserver les Grecs des grandes calamités dont ils sont encore menacés; et la même expédition mettrait plusieurs autres nations chrétiennes à l'abri des brigandages des puissances barbaresques.

Supposons qu'on ait armé deux *invisibles*, tels que celui dont j'ai donné la description, et dont je communiquerais avec plaisir des plans très-détaillés. Supposons, en outre, qu'on eût arboré le pavillon grec, après avoir rempli toutes les formalités nécessaires. On pourrait se diriger d'abord sur Tanger, Salé, Alger, Tunis, les deux Tripoli, et les autres ports intermédiaires. On entrerait successivement dans chacun, et l'on y détruirait, ou rançonnerait tous les bâtimens sous pavillon

musulman. Il est présumable que les pirates aimeraient encore mieux perdre leur marine, que de consentir à payer aucune rançon; mais il n'en serait pas de même en Égypte. Le Pacha consentirait probablement à faire de grands sacrifices, plutôt que de laisser détruire ses bâtimens, bloquer ses ports et anéantir son riche commerce. Dans le cas contraire, on se hâterait de le faire repentir de sa décision; et après avoir coulé, brûlé, ou pris les navires égyptiens, on laisserait sur la côte un des deux *invisibles*, afin de faire respecter le blocus.

On se dirigerait ensuite vers les parages où se trouvent d'ordinaire les plus grands rassemblemens de navires ottomans; on aurait même la faculté d'aller jusqu'à Constantinople, détruire les escadres du Grand Seigneur. En conséquence, la possession de toutes les îles de l'Archipel serait bientôt assurée aux Hellènes; il en serait de même du Péloponèse, dont la seule entrée par terre est un isthme facile à défendre. Dès-lors, fermement établis sur un vaste et brillant théâtre, débarrassés de l'entretien coûteux d'une nombreuse flotille, les Hellènes appliqueraient uniquement aux armées de terre leurs ressources en tout genre, et parviendraient peut-être à chasser entièrement de l'Europe, et même des rives de l'Asie, les stupides et féroces musulmans.

Voilà un des côtés sous lesquels on peut envisager la guerre sous-marine; voilà les résultats que peuvent se promettre les hommes dont le cœur est encore navré des massacres de Scio. Mais le même art présente des inconvéniens très-redoutables, dont je dois donner une idée.

Des pirates pourraient attaquer avec succès toutes les marines, s'ils obtenaient un asile dans un état d'outre-mer, et s'ils parvenaient à y réunir les moyens de construire quelques *invisibles*. Toutes les flottes militaires de l'Europe, et des armées de débarquement très-nombreuses ne suffiraient

peut-être pas pour détruire ces nouveaux barbaresques. Chaque vaisseau, à mesure qu'il entrerait dans une rade, serait détruit subitement, si chaque point principal était gardé par un navire sous-marin, indépendamment des navires de cette espèce qui feraient la course.

Cette seconde manière d'envisager la guerre sous-marine, la couvrira de défaveur. Remarquons, cependant, qu'aucun des états nouvellement formés ne voudrait être un repaire de brigands, et que, d'ailleurs, aucun ne possède actuellement les moyens de construire des armes et des navires sous-marins. Il faut pour cela des ateliers parfaitement montés, et des artistes très-habiles.

Mais, les gouvernemens étant parfois les derniers à se convaincre de l'importance des innovations et des découvertes, on craindra peut-être de voir négliger par nos plus sages diplomates la surveillance que réclament les progrès de la navigation et de la guerre sous-marines. En conséquence, on m'accusera de chercher à perfectionner et à faire connaître un art si destructeur; on s'étonnera, de plus, que le gouvernement ne s'oppose pas à la publication de semblables travaux.

Je vais répondre, pour ce qui me concerne. — J'ai cru moi-même pendant long-tems qu'il pouvait être nuisible à la société, de hâter le perfectionnement et l'emploi des navires sous-marins. A cette époque, j'ai seulement décrit quelques armes sous-marines, plus propres à la défense qu'à l'attaque (1), et j'ai appelé l'attention publique sur les frégates à vapeur. J'ai proposé de les rendre impénétrables à toute espèce de projectiles, et de leur faire lancer des obus, comparables aux torpilles pour la violence des explosions, mais d'un service bien

---

(1) *Mémoire sur les mines flottantes, les pétards flottans, etc.* Paris, 1819.

moins incommode et bien plus certain (1). J'ai ensuite indiqué les moyens de transformer les vaisseaux de ligne en bâtimens de guerre à vapeur, plus redoutables, et plus propres aux longues navigations, qu'aucune frégate de cette espèce (2); mais j'ai fait remarquer, en même tems, que ce système serait extraordinairement favorable aux Anglais. Ils possèdent plus de ressources qu'aucun autre peuple, pour armer de la sorte un grand nombre de navires; et, s'ils nous faisaient encore la guerre, ils n'auraient plus besoin d'attendre nos escadres en pleine mer, ils auraient les moyens de pénétrer dans nos rades, et jusque dans nos ports, pour y détruire tous les navires et les établissemens maritimes.

Indépendamment de ces réflexions, j'ai eu l'occasion de me convaincre qu'aux États-Unis d'Amérique, et dans la Grande-Bretagne, beaucoup d'individus s'occupent, ainsi que MM. Shuldham, Johnson et Joshua Blair, du perfectionnement de la navigation et de la guerre sous-marines. Or, comme il n'est nullement en mon pouvoir d'arrêter les progrès de cet art, je me suis appliqué à en prévoir toutes les suites, et à inventer les moyens d'apercevoir, de poursuivre et de détruire des navires, quoiqu'entièrement plongés sous l'eau. Ce n'est qu'après avoir reconnu complétement la possibilité d'exécuter cette triple opération, que j'ai publié la description des navires que j'appelle *invisibles*. Les moyens que j'ai imaginés pour détruire toute espèce de navires sous-marins, composent trois séries distinctes de procédés qu'on peut regarder comme nouveaux, quoique la plupart aient déjà été essayés, mais dans des vues très-différentes.

Au reste, ce n'est pas la France, qui doit craindre beaucoup

---

(1) *Mémoire sur les mines flottantes, etc.* P. 71 et suiv. Paris, 1819.

(2) *Annales de l'industrie.* N° de décembre 1822; p. 263 et suiv.

les corsaires sous-marins : son commerce n'est pas assez riche pour les tenter. Celui de l'Angleterre doit exciter bien plus fortement leur cupidité. Des motifs particuliers s'opposent à ce que je m'explique davantage; mais j'ose annoncer que la guerre sous-marine fera disparaître toute prétention à la souveraineté des mers.

DE MONTGÉRY.

DE LA PRÉCISION *considérée dans le Style, les Langues et la Pantomime;* DISCOURS prononcé, le 24 avril 1824, dans la Séance publique annuelle des quatre Académies composant l'Institut; par M. LÉMONTEY, *de l'Académie française.*

LA PRÉCISION, qui consiste à bannir du discours tout le superflu, et à n'y rien omettre du nécessaire, est une économie qu'on loue ordinairement plus qu'on ne la pratique. Quelques rhéteurs l'ont même passée sous silence; car elle doit avoir peu de crédit dans les écoles, où la profession du maître repose en grande partie sur le débit des ornemens, et où des prix d'amplification attendaient naguère les plus verbeux des élèves. Il faut la distinguer d'une de ses branches, qu'on appelle la *concision,* et qui s'attache à l'épargne des mots et au resserrement de la phrase plutôt qu'à la mesure rigoureuse de l'expression avec la pensée. La concision prête indifféremment son secours à la fausseté comme à la vérité, tandis que la précision ne se conçoit pas sans justesse et sans clarté; la concision peut n'être aussi qu'une affectation de l'esprit, au lieu que la précision se forme surtout de la vigueur combinée du jugement et du caractère. Elle est dans l'homme l'attribut de la force et de la raison; dans l'ordre social, le langage de la loi qui prescrit et du pouvoir qui commande; dans les

sciences, le but et la perfection des méthodes et des nomenclatures.

Il est des esprits fermes, tranchans et austères, dont la pensée se presse, s'épure, et s'échappe naturellement, comme le métal du laminoir, sous la forme la plus compacte. L'antiquité a même eu un peuple moulé dans des institutions si fortes, que cet attribut de quelques hommes singuliers était devenu sa nature commune. Le mot de *laconisme* a conservé le souvenir du langage bref et poignant des Spartiates (1). La nation moderne qui excelle dans l'art de converser, y doit sa supériorité au secret qu'elle possède de tout abréger, et de semer le plus d'idées dans un moindre espace. La haine des répétitions et des longs discoureurs y fait, comme à Sparte, la police des entretiens. Qu'on ne s'étonne pas trop de voir les Lacédémoniens et les Français arriver au même but; car, si l'effet est semblable, les causes sont différentes.

Notre esprit vif et impatient, et notre langue privée d'inversions obligent dans nos cercles l'interlocuteur à être précis. Comme en effet la construction directe de la phrase en découvre le sens dès les premiers mots, et que la promptitude de l'intelligence française le saisit aussi vite et brûle de s'en attribuer l'honneur, on se voit contraint de donner au dialogue la prestesse de la pensée, sous peine d'être interrompu par les uns, et fastidieux pour tous. Cette observation se vérifie en sens contraire dans la langue usitée sur les deux bords du Rhin, où une seule circonstance grammaticale rend très à propos la patience de celui qui écoute égale à la lenteur de celui qui

(1) Il est juste de dire que le *laconisme* tenait aussi à l'esprit dominateur de la nation. On remarqua fort bien le changement qui s'y fit, après la bataille de Leuctres. Épaminondas ne se vanta pas sans raison d'avoir allongé la phrase lacédémonienne.

parle. Il suffit que la particule négative soit placée par l'usage à la fin de la phrase allemande pour opérer ce prodige. L'auditeur le plus emporté souffre avec flegme le développement de toute une période; car il ne peut savoir, qu'après en avoir pesé le dernier mot, si elle est une affirmation ou une négation, c'est-à-dire un axiome ou un paradoxe, un madrigal ou une injure. J'ignore si le naturel des Allemands a produit les suspensions habituelles qui distinguent leur langue, ou si au contraire cette singularité de leur grammaire a influé sur l'esprit germanique; mais je sais bien que, si les Français étaient soumis tout à coup à un pareil frein, ils ne tarderaient pas à changer ou de syntaxe ou de caractère.

La précision, étrangère aux protestations de l'amour, aux confidences de l'amitié, à la liberté du style épistolaire, et aux ténèbres de la diplomatie, rencontre des obstacles légitimes dans l'éloquence, dans la poésie, dans l'art dramatique. Toutes les fois qu'on parle simultanément à plusieurs hommes, il faut se proportionner à l'attention des plus frivoles, à l'intelligence des plus simples, à la paresse des plus lents. Toutes les fois qu'il s'agit de convaincre des esprits divers, quelle variété de tons et d'images, quelles attaques redoublées ne sont-elles pas nécessaires contre des dispositions dont la malveillance connaît plusieurs degrés, contre des préjugés dont les racines ne sont pas les mêmes! Ainsi, la chaire sacrée, la tribune politique essaient des routes différentes, et tour à tour s'arment de véhémence, d'onction, d'autorités, d'imagination et d'argumens. De son côté, la poésie, plus amante des digressions, se nourrit de luxe et d'éclat, étale ses richesses et ses jeux, et comme la musique, dont elle est sœur, répand sa mélodie dans le retour d'harmonieuses périodes. La muse dramatique explique tout sous peine d'être obscure, produit l'illusion et la sympathie par le nombre et l'exactitude des dé-

tails, et déploie la langue fougueuse et abondante des passions. Les combats du barreau sont encore moins favorables à la précision, à la précision si chère aux juges, mais si odieuse aux plaideurs, et qui de toutes les qualités de l'avocat est la plus mal récompensée.

Cependant, la précision est une alliée si heureuse de la raison humaine, qu'il n'est pas rare de la voir pénétrer dans les genres qui lui semblent le plus opposés. La poésie l'accueille dans l'épigramme, la satire et les préceptes didactiques. Elle a frappé d'admirables maximes sous le coin de Corneille, et dérobé de piquans proverbes à la muse prolixe de Gresset. La grâce même a sa précision, la mélancolie intéresse surtout par son silence; et la plus incertaine des beautés littéraires, la négligence, cesse de plaire, si elle est prolongée. Peut-on oublier que la philosophie dont l'enseignement se piqua le plus de précision, fut ce *Portique* célèbre qui érigea en devoirs l'activité de l'âme et l'amour des hommes, donna *Marc-Aurèle* au trône, et mit au sein de la sagesse un cœur pour la pitié, et de l'héroïsme pour la vertu? Au théâtre, la logique si expansive des passions sent à la fin le besoin de se resserrer, comme un fleuve à l'approche des cataractes, et signale volontiers ses derniers éclats par ces vives saillies, et ces traits simples et sublimes que trouva le génie de Racine. L'art oratoire lui-même ne semble prodiguer de somptueux développemens que pour préparer à ses harangues un résumé plus pressant, et finir comme Démosthène ce qu'il a commencé comme Isocrate. Autant il craignait dans sa marche l'aridité de la précision, autant il en invoque l'énergie en approchant du but. Semblable à l'athlète qui ramasse son corps et ses muscles afin de terminer la lutte par un coup décisif, l'orateur, prêt à quitter la parole, saisit la hache de Phocion, ou agite le dilemme aux deux tranchans; il sait que les traits aigus laisseront seuls une trace durable, et veut, pour dompter les

esprits, que sa phrase soit courte comme l'épée romaine qui subjugua le monde (1).

Je ne connais dans l'action de la parole que deux modes absolument incompatibles avec la précision; l'un est le dessein de tromper ou l'empirisme, et l'autre l'improvisation proprement dite. A moins que le charlatanisme ne couvre ses fausses sciences des ambiguités d'une langue morte, il doit se replier en mille détours pour lasser l'attention, éblouir la faiblesse, et surprendre la crédulité. Quelquefois, il est vrai, un fourbe plus effronté impose aux hommes par le laconisme des apophthegmes; mais remarquez bien qu'alors son langage procède à la manière des oracles, et que, loin d'être précis, il se fait obscur. On rencontre sous l'enseigne de l'empirisme la polémique en tous genres qui exagère nécessairement la vérité, quand elle ne la trahit pas, et l'esprit de secte qui ne se pique pas de plus d'impartialité. Tous deux sont ennemis naturels de la précision, et cette remarque critique n'a pas échappé à la bonne foi littéraire de l'auteur de la Henriade. *La profusion des mots,* dit-il, *est le grand vice du style de tous nos philosophes et antiphilosophes modernes* (2). Je suis bien tenté de ranger à leur suite une classe de novateurs en littérature qui professe un égal attachement pour la diffusion; je veux parler des créateurs de la prose poétique. Ce genre, qui jusque dans ses chefs-d'œuvre conserve un air de parodie, a singulièrement troublé et appauvri une langue où, comme dans la nôtre, les limites de la prose et de la poésie sont d'une extrême délicatesse. Des sentimens vagues quoique affectés, des pensées

---

(1) L'Aréopage, qui se défiait tant de l'éloquence, n'avait pas manqué d'interdire aux orateurs ces résumés nerveux et entraînans, désignés par le nom de péroraisons.

(2) *Dictionnaire philosophique*, au mot Style.

fausses en termes impropres, et d'éternelles descriptions d'un coloris outré, n'offrent-ils pas des élémens irréconciliables avec toute idée de justesse, de naturel et de vérité? Ronsard fut plus excusable, puisqu'il n'altérait encore qu'un idiome rude et incomplet. J'épargne d'autres reproches à une aberration où le ridicule des imitateurs a suffisamment puni le talent égaré des premiers modèles.

L'improvisation, arrivée par l'habitude au point où elle mérite spécialement ce nom, est une faculté précieuse ou un abus importun. Qu'après une méditation sérieuse, l'orateur ému par la passion, ou le professeur riche de longues études, l'emploient dans une mesure convenable, je partage avec ivresse leur inspiration. Mais si, à mon commandement, la statue de l'improvisateur module des sons sur la matière que je lui prescris, je n'accorde à cette magie que mon étonnement. L'artifice de l'enchanteur consiste à gagner par le jet mécanique de paroles surabondantes assez de loisir pour penser vite et réfléchir en courant. Ce luxe de mots qui est le travail d'un rhéteur de cabinet, est au contraire pour l'improvisateur, quel qu'il soit, un secours et un repos pendant sa fièvre spontanée. C'est assez dire que dans sa bouche la précision offrirait une sorte de contre-sens, ou plutôt qu'elle exigerait un effort supérieur à la puissance de l'organisation humaine. Si jamais cet art devenait une profession, ce serait probablement sous les auspices d'une langue obséquieuse et sonore, difficilement concise, et souple avec mollesse, et au sein d'un peuple dont l'esprit aurait pour signalement l'étendue et la mobilité.

La précision, ainsi modifiée par le caractère des hommes et la nature des compositions, mérite aussi d'être observée dans ses rapports avec la progression des langues. Peu de besoins et peu d'idées réduisent l'enfance des peuples au plus simple langage. Si par hasard quelque nuance plus délicate pénètre dans

leur esprit, ils ne peuvent en donner par de pénibles périphrases qu'une notion imparfaite; et s'ils sont frappés d'un grand spectacle, ils ne sauront l'exprimer que par une image commune; ils confient leur expérience à quelques adages grossiers, et leurs souvenirs à des signes mal ébauchés sur la pierre ou le métal. Le doute est permis sur les prétendues beautés que le caprice des modernes se plaît à découvrir dans des expressions et des harangues de sauvages ou de peuplades barbares; car ces juges blasés appellent sublime ce qui est nu, de même que, sous le nom de *pittoresques*, ils ont vanté plus d'une fois les difformités du monde physique. N'accordons pas si facilement les honneurs de la précision à la disette des idées et aux difficultés de l'écriture lapidaire. La pauvreté du langage n'est pas plus de la précision que la famine n'est de la tempérance.

Le même principe qui a fait commencer par la poésie la littérature des peuples, a voulu que dans la prose le style précis et coupé fût précédé par le style périodique. Cette loi des nations gouverne aussi les individus; la vagabonde imagination est le propre de la jeunesse, comme la judicieuse précision l'est de la virilité, et l'on sait combien les novices en l'art d'écrire ont coutume de se perdre en des phrases interminables. La marche des tems qui donna aux Grecs Hérodote avant Thucydide, Platon avant Aristote; et aux Romains Cicéron et Tite-Live avant Sénèque et Tacite, s'est reproduite ailleurs dans un ordre pareil; et parmi nous Balzac et Pélisson, d'Aguesseau et Fléchier avaient déployé leurs phrases symétriques, lorsque Voltaire, Montesquieu et Duclos prêtèrent à la langue une allure plus rapide. Il est assez ordinaire de regarder dans les écoles l'abandon de la période cicéronienne comme un défaut de l'écrivain et un signe de la décadence littéraire du siècle. L'espèce de culte qu'on porta dès la renaissance des lettres aux œuvres de l'orateur romain, presque toutes sauvées du nau-

frage de l'antiquité, a donné à cette opinion la force d'un préjugé. Sans nous rendre partie dans ce procès éternel entre les rhéteurs et les philosophes, remarquons seulement que le style a dû se resserrer de lui-même par le progrès de la vérité et par l'accroissement de la langue.

Dans toute civilisation, le seul mouvement de l'esprit humain suffit pour augmenter graduellement le nombre des vérités convenues. Ce qui était obscur s'éclaircit; ce qui était douteux se vérifie; et une foule de problèmes se change en théorèmes. Ainsi, d'innombrables résultats s'introduisent dans la langue soit écrite, soit parlée, comme des formules arrêtées, dont l'essence est de tendre toujours à s'abréger; car on n'ignore pas que, dans les formules, même dans celles qui se forment de signes algébriques, la précision prend le nom d'élégance. Ne soyons donc point surpris que telle proposition qui coûtait à Cicéron plusieurs périodes, se retrouve intégralement dans quelques mots de Sénèque. Le premier commençait l'éducation philosophique des Romains avec les lumières empruntées des Grecs, et le second l'achevait avec les notions que Rome avait acquises. La contraction si remarquée dans le style de ce dernier, effet nécessaire des choses et du tems, ne doit être imputée ni en bien ni en mal au précepteur de Néron, dont la tête n'était point d'ailleurs naturellement précise, et qui se plaisait, comme l'a fait depuis Massillon, à multiplier les formes de la même idée, avec la différence que c'est une abondance utile dans les communications d'un orateur, et un abus de l'esprit dans les méditations d'un philosophe.

Si l'on applique le parallèle entre Cicéron et Sénèque aux époques de notre littérature, on reconnaîtra aussi qu'une simple incise, sous la plume de Fontenelle, de Montesquieu, de Voltaire, et du président Hénault, contient souvent la substance de longues phrases du XVIIe siècle. Pourquoi auraient-ils développé ce que tout le monde savait? Pourquoi

auraient-ils prouvé ce qui n'était plus douteux? La précision des derniers venus était née, presque à leur insu, du progrès des connaissances, de l'application vulgaire des sciences exactes, de l'intelligence plus exercée des lecteurs, de la maturité plus générale de la société, ou même, si l'on veut, de sa lassitude (1); je ne nie pas que chez des écrivains antérieurs, tels que Montaigne, Bossuet, le cardinal de Retz, Mme de Sévigné, il ne se

---

(1) Les révolutions du style offrent communément la succession de trois âges. Faute d'idées et de mots, on écrit d'abord peu et mal; c'est l'âge de l'*indigence*. Ensuite on s'abandonne à l'exercice de toutes ses facultés, on écrit bien, beaucoup et longuement; c'est l'âge de l'*abondance*. Enfin, accablé sous le poids de tant de richesses, on sent la nécessité de les épurer et de les classer pour en jouir; c'est l'âge de l'*ordre* et de la *précision*. Nous n'y sommes peut-être pas tout-à-fait arrivés; mais on le désire, et on y touche. Rien ne dispose mieux à la plainte contre la prolixité que la vue de nos immenses bibliothèques. On a calculé que, sur les deux hémisphères, l'imprimerie ajoute encore, année commune, à ces montagnes d'écrits, quarante mille ouvrages nouveaux; et l'on accuse les presses de France, d'Angleterre et d'Allemagne d'en fournir seules la moitié. Au milieu de ces halles de livres, où l'esprit humain hésite et s'effraie comme au bord d'un abîme, qui ne ferait des vœux pour qu'on séparât enfin de ce chaos toujours croissant, la partie qui en est réellement utile ou agréable? En attendant une réforme intellectuelle qui abrège les ouvrages, nous accueillons des transformations matérielles qui rendent les livres plus légers. Déjà ces volumes énormes, qui gisent au bas étage de nos bibliothèques, comme une sorte de fondation cyclopéenne, divisent leur masse incommode. Nous voyons les *Chroniques de France*, les *Pandectes de Justinien*, et le *Dictionnaire* de Bayle renaître avec les dimensions de l'in-8° ; il n'est pas jusqu'à l'*Art de Vérifier les dates*, qui, réduit au même format, n'ait rompu l'antique union des Bénédictins et des *in-folio*. La précision est tellement le besoin du siècle, qu'à défaut de la réalité, on s'amuse de l'apparence.

rencontre des traits d'une admirable précision, mais on sent qu'ils appartiennent à l'élan du génie, ou à la vivacité de l'esprit, et non à la texture habituelle du style. Je ne parle pas de La Bruyère, d'ailleurs si énergique et si précis, parce que ce moraliste s'étant affranchi de la plupart des conditions qui constituent le style, doit être envisagé moins comme un écrivain, que comme un excellent graveur de pensées. Mais j'aurais pu citer encore comme de charmans modèles d'une précision toute française, certains passages des lettres et des harangues de Henri IV; car, si je ne me trompe, entre tous ses bienfaits, le *Béarnais* au panache blanc, au sens droit et au cœur chaud, n'a pas apporté à notre langue un tribut à dédaigner. En général, le goût et l'oreille avaient dû avertir nos pères que dans une langue privée d'inversions le style périodique étaient toujours menacé de paraître immobile, traînant ou monotone. Malheureusement la crainte de cet écueil jette les imprudens sur un autre. On arrive des teintes vives aux tons heurtés, et du style concis au style haché. L'ambition de s'exprimer sans relâche par des chocs de mots et par des traits ou trop fins, ou trop multipliés, produit l'éblouissement et fatigue autant que le labyrinthe de la période carrée.

J'ai dit comment le nombre des vérités mises en circulation tournait à l'avantage de la précision; voyons maintenant combien le nombre des mots lui est favorable. On a déjà compris que la précision était incompatible avec une langue pauvre; car, ou les termes y manqueront aux idées, et il faudra se taire, ou l'on tâchera de se faire entendre par des équivalens et des circonlocutions, et alors on sera prolixe. La véritable précision ne saurait donc se soutenir que par un dictionnaire abondant, parce que l'obligation de s'exprimer en peu de mots suppose la nécessité de n'employer que les mots propres (1),

(1) Les mots n'étant que des signes, ils ne peuvent jamais rendre

et que la découverte des mots propres suppose la faculté de les choisir dans un grand nombre d'expressions proportionné à la multitude des perceptions humaines. Cette richesse met entre les mains du génie des instrumens d'une précision presque surnaturelle. Un mot, un verbe, une simple épithète échappée sans affectation, frappe d'une lumière soudaine, ou remue une longue chaîne d'idées. Ces prodiges sont familiers sous la plume de Pascal et de Buffon. *Les fleuves*, dit l'un, *sont des chemins qui marchent.* Le désert africain, dit l'autre, *est une terre morte écorchée par les vents ;* et ailleurs, suivant les pas de La Condamine dans la solitude immense et silencieuse des Cordillières, il y montre *la nature étonnée de s'entendre interroger pour la première fois.* Cette précision étincelante, ces traits si profonds et si vifs, dus à l'emploi d'une seule expression, ne sont que des points; mais ils éclairent tout un horizon (1).

---

la sensation et la pensée que d'une manière approximative. Il ne faut donc pas prêter un sens trop rigoureux à ce qu'on entend par *mots propres*, au point de soutenir, comme le font quelques personnes, qu'il n'existe point de synonymes. Une telle subtilité décolorerait tout langage et conviendrait à des automates, et non pas à des hommes. On tomberait de la nature flexible et animée, dans la précision mathématique, source d'erreurs ou ridicules ou funestes, lorsqu'on l'applique aux matières qui ne sont pas de son domaine. La précision peut sans doute avoir ses excès. Il semble que le célèbre *Linné* en a touché les justes limites, dans la langue vive et singulière qu'il créa, en quelque sorte, pour faire la description classique des trois règnes de la nature.

(1) Si quelqu'un veut connaître, par un exemple sensible, en combien peu de tems agissent les causes de la précision, il peut embrasser d'un coup d'œil les trente-cinq années qui se sont écoulées depuis que la discussion politique et parlementaire a été ouverte aux Français, et suivre les pas que leur éloquence a faits dans cette carrière

Après l'examen des causes qui favorisent ou contrarient la précision, il est tems de la considérer elle-même comme une cause qui agit par sa propre puissance sur les formes du langage. Le besoin de la précision n'est autre chose que la rectitude même de l'esprit humain, à laquelle nous revenons toujours à travers les écarts de l'imagination et les troubles de la sensibilité. Si vous apercevez aux côtés d'un grand chemin des sentiers que le voyageur a tracés malgré l'obstacle des fossés et des haies, vous en concluez que la route pouvait être plus commode ou plus courte. Le même incident a lieu dans les langues. Dès qu'une idée ne peut y être exprimée qu'avec ambiguité ou périphrase, la loi irrésistible de la précision veut qu'on y pourvoie; le peuple, comme le piéton, se jette hors de la voie commune, et crée le mot nécessaire. L'armée des grammairiens s'irrite, et entre aussitôt en campagne. Si le peuple triomphe, on a un mot nouveau, c'est-à-dire un moyen de précision; si le pédantisme l'emporte, on a une acception nouvelle d'un mot ancien, c'est-à-dire un germe de confusion. L'alternative est inévitable. Et si, dans cette lutte, le peuple a

---

nouvelle. S'il compare les premiers tems de cette époque aux derniers, il sera frappé de voir combien, dans l'intervalle, l'élocution est devenue d'un goût plus sévère, d'une trame plus serrée, d'une sève plus substantielle. Aux mouvemens étudiés, à l'éclat du style, aux théories magistrales, a succédé une diction sobre de phrases et de détails, nourrie de principes et de vérités. Ce qui était alors encouragé par l'admiration, risquerait aujourd'hui de n'éveiller que l'impatience. Le prix du tems et l'attrait du positif ont fort désabusé du luxe oratoire, et l'on sent de plus en plus, dans notre rhétorique parlementaire, les progrès et la leçon de l'expérience. J'éclaircrais volontiers cette assertion par un parallèle de nos divers orateurs politiques, si les passions du moment souffraient qu'on traitât de pareilles matières, dans le seul intérêt de la science.

ordinairement l'avantage, c'est qu'il emploie ingénuement la plus droite des logiques, celle du besoin. Les découvertes, les systèmes des savans et les prétentions des écrivains tendent aussi à l'accroissement arbitraire des langues. En général, la néologie a flotté jusqu'à présent au hasard, et attend la direction philosophique qui lui manque.

Ce n'est pas seulement contre la périphrase que se dirige l'action constante de la précision. Elle travaille encore, à mesure que la langue se perfectionne, à délivrer la syntaxe de ses entraves. L'ellipse, fille chérie de la précision, imprime au style la vie et le mouvement, la hardiesse et la chaleur, et, sous la seule condition de ne jamais nuire à la clarté, elle est pour l'esprit ce que la métaphore est pour l'imagination. Quelques tropes ne sont eux-mêmes que des ellipses, c'est-à-dire des moyens d'arriver par une voie plus vive et plus courte à la représentation de l'idée. Les puristes superstitieux qui apportent tant de scrupules à mal écrire, regrettent amèrement leur pesant bagage, et se plaignent en vain qu'on leur retranche l'attirail de particules dont ils aimaient à cheviller chaque membre de leurs périodes. La précision poursuit ses heureux larcins jusque sur les signes matériels du langage, et dévore, dans les syllabes, cette foule de consonnes inutiles et de lettres doubles qui surchargeaient l'ancienne orthographe. Si l'on compare des livres français ou anglais imprimés de nos jours aux éditions qui en avaient été faites sous les règnes d'Henri IV et d'Élisabeth, on est agréablement surpris du prodigieux dépouillement de caractères alphabétiques qui s'y est opéré, au profit de la simplicité et de la clarté. En dépit d'étymologies, douteuses pour l'origine, et souvent trompeuses pour le sens, bien des mots ont jeté bas la livrée étrangère, et n'ont plus autant outragé leur langue adoptive par une prononciation mal sonnante et une orthographe insolite.

A la différence des langues anciennes, incapables, dans leur

état pour ainsi dire fossile, de perdre ou d'acquérir, les langues, si justement nommées vivantes, offrent en effet le phénomène de la vie, et portent dans leur sein une fermentation qui, sans en rompre l'unité, en renouvelle sourdement les parties. Quoique cette agitation vitale ait plusieurs causes, on peut assurer que la précision en est la principale. Vous avez déjà vu, en parcourant l'échelle du langage, comment elle resserre le style par l'aversion des périphrases et la génération des mots nouveaux; comment elle allège la syntaxe par l'emploi des ellipses; comment elle accourcit jusqu'aux syllabes par la simplification graduelle de l'orthographe. Il ne lui reste plus, pour constater l'universalité de son empire, qu'à exprimer la pensée sans la parole, ce qui est bien le dernier degré de la précision : elle y parvient par ce langage primitif et universel, que le geste prononce, que le regard entend, que l'infirmité des organes et la différence des idiomes rendent parfois nécessaire, mais dont les hommes se servent aussi volontairement et avec succès. Quelles paroles peindraient l'orgueil, la duplicité, l'ordre impérieux, le désir, la supplication, aussi rapidement que peuvent le faire le jeu de la figure et le mouvement du corps? L'histoire en conserve d'illustres exemples; les peuples taciturnes ou réfléchis, tels que les Turcs, les Anglais, les Hollandais, ont du goût pour cette manifestation abrégée de leurs volontés; elle est un supplément nécessaire dans les écoles et les cloîtres soumis à la discipline du silencé; et si l'on passe de la réalité aux fictions du théâtre, ce qu'on y appelle le *jeu muet* n'est-il pas la partie la plus savante de l'art, et le genre de perfection qui met le sceau à la renommée des grands comédiens? Ce serait tomber en d'oiseuses subtilités que de chercher la théorie de ce mécanisme, et tous les points où il touche à la précision qui est la matière principale de notre examen. J'entrevois cependant un problème dont la solution n'y serait pas superflue, et nous apprendrait pourquoi des hommes rassem-

blés sont revenus, sans autre besoin que le plaisir, à cette langue pantomime qui avait probablement, au berceau du monde, précédé les essais de la voix articulée.

Il est assez remarquable que les spectacles pantomimes n'ont pas été l'amusement des sociétés naissantes, mais le fruit d'une civilisation très-avancée. Les Romains, qui s'y portèrent avec fureur, possédaient Lucrèce, Horace et Virgile. Ils sacrifièrent à ces jeux muets l'art dramatique qui comptait parmi eux des comédiens aussi fameux que Roscius, Ésope et Paris, et des auteurs, tels que Plaute, Térence, Ovide, Sénèque, Andronicus, Pacuvius, et bien d'autres dont les œuvres sont perdues. On traite ordinairement de démence et de dépravation ce goût effréné des pantomimes, et j'ai été curieux de m'expliquer cette inconséquence du peuple romain si violemment condamnée. J'avais peine à croire qu'une masse d'hommes pût agir sans motifs, et j'ai cherché le mot de l'énigme, non dans les conjectures des érudits, mais dans l'étude du cœur humain, et dans les faits qui se passent sous nos yeux. Nous avons des pantomimes à la manière des anciens; non sur la scène de l'opéra où la saltation les étouffe; mais sur des théâtres inférieurs, où l'action et les péripéties se déroulent avec force et netteté. Il n'est pas sûr que nos mimes y vaillent Pylade et Bathille; mais le peuple de Paris les idolâtre, tout comme s'il était romain (1).

---

(1) Si depuis quelque tems on joue un peu moins de pantomimes, il ne faut pas en accuser le refroidissement du public, mais l'épuisement des auteurs : car la difficulté est bien plus grande à faire une pantomime qu'un drame médiocre. La pantomime se compose exclusivement de ce qu'il y a de plus pénible dans l'art dramatique, l'invention et le plan. Peu de sujets lui conviennent, et le choix exige beaucoup de discernement. L'auteur doit concilier la rapidité de la marche avec la gradation de l'intérêt, la simplicité de l'action avec la variété des ressorts, et l'extrême clarté avec l'absence des moyens

La circonstance qui frappe d'abord dans la représentation des pantomimes, à l'Opéra comme ailleurs, c'est le profond silence du public, qui était bruyant et causeur tant qu'on lui parlait, et qui se tait dès qu'il n'a plus rien à entendre. Cette apparente contradiction annonce déjà que le silence n'est point ici un besoin de l'oreille, mais le signe d'un intérêt puissant qui concentre toutes les facultés de l'homme dans l'attention. Averti par ce phénomène, je me suis supposé dans un théâtre romain; et parmi la foule des assistans, j'ai attaché mes regards sur la physionomie de quelques artisans robustes qui me représentaient plus naturellement les prolétaires de l'ancienne Rome, le matelot du port d'Ostia, ou le forgeron du mont Quirinal.

Le rideau se lève, l'action commence, et j'étudie les effets de la pantomime sur ces faces communes, interprètes d'un système nerveux qui ne doit pas s'ébranler à peu de frais. Je vois bientôt ces spectateurs populaires, l'œil saillant, la bouche entr'ouverte, les muscles et les veines du col enflés, le corps immobile, et la poitrine agitée. Les sympathies dramatiques se peignent sur leurs visages baignés tour à tour de sueur et de larmes, et il s'échappe involontairement de leur bouche, tantôt des cris sourds, tantôt des mots, peu élégans sans doute, étrangers peut-être à votre dictionnaire, mais pleins d'énergie et de justesse. Les pièces parlées n'avaient pas si violemment ému les mêmes hommes, et la réflexion en découvre aisément la cause. Le spectateur d'un drame n'est qu'un simple auditeur, plus ou moins touché des impressions transmises par des in-

---

d'être clair. Tout son mécanisme joue à découvert; il n'y a là ni vers, ni prose pour remplir les vides, déguiser les invraisemblances, expliquer les doutes, et faire prendre le change sur les fausses situations; en un mot, les obstacles sont plus grands, les ressources moindres, et la gloire à peu près nulle.

termédiaires qui ont pensé et parlé pour lui. Souvent même il chicane ses propres plaisirs, et préfère à la douceur de sentir la vanité de juger; mais le plus grossier spectateur d'une pantomime est obligé d'entrer en partage de la composition, et de remplir le canevas muet qu'on lui montre; il devient auteur lui-même; et au lieu d'une action passive et d'emprunt, la sienne est immédiate et personnelle. Quoiqu'il ne prononce pas le dialogue des personnages, il l'écrit certainement dans sa tête et dans son cœur. Tout son extérieur, et jusqu'au mouvement de ses lèvres, en attestent le travail. Si ce langage interne pouvait être entendu, on y admirerait probablement un style que rien n'arrête, aussi prompt, aussi chaud, aussi vrai que la passion. La supériorité des jouissances de cet homme sur celles du spectateur ordinaire des drames dialogués sera évidente, au jugement de quiconque a éprouvé l'ivresse de la composition, et connaît la prédilection de l'homme pour son propre ouvrage. En fallait-il plus pour entraîner le peuple romain aux jeux des pantomimes, et nous faire concevoir la préférence que Auguste et Mécène, Sénèque et Lucien leur ont accordée?

Que doit-on conclure de cette expérience? c'est que l'émotion s'accroît à mesure que les moyens de la produire sont plus simples, et les intermédiaires moins nombreux, c'est-à-dire qu'ils se rapprochent davantage des élémens de la précision. Cette loi représente dans le monde intellectuel, ce que des géomètres ont appelé *le principe de la moindre action* dans le jeu des forces motrices de la nature. Pour nous résumer, l'effet général de cette précision en littérature est de rendre plus saillant ce qui est bien, et moins lourd ce qui est mal. Les cas où elle dégénérerait en sécheresse sont indiqués par le goût, qui n'est autre chose que le bon sens appliqué avec délicatesse. Je m'abstiens de nouveaux développemens, afin que, dans un écrit où l'on recommande la précision, le précepte ne soit pas gâté par l'exemple.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

COURS DE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, OU *Explication simple et graduelle de tous les faits de l'*ORDRE PHYSIQUE, *de l'*ORDRE PHYSIOLOGIQUE, *de l'*ORDRE INTELLECTUEL, MORAL *et* POLITIQUE; par H. AZAÏS (1).

Si M. Azaïs tient toutes ses promesses, s'il nous révèle effectivement *l'explication simple et graduelle de tous les faits*, le génie des découvertes nous sera désormais peu nécessaire. Et que ferait le génie dans une carrière dont l'immensité aurait disparu, dont les bornes seraient connues, et les routes tracées? Des esprits ordinaires pourraient alors achever l'œuvre de l'intelligence humaine, et donner à chacune des branches de nos connaissances la grandeur et le développement qu'elle peut atteindre. C'est ainsi que les heureuses expéditions de Colomb et de Gama suffirent pour diriger les navigateurs vers tous les points accessibles du globe, et que les progrès de la géographie n'exigèrent plus que de la persévérance et du savoir. Les méditations de M. Azaïs ont franchi de bien plus grands espaces, dévoilé des mystères enveloppés de ténèbres bien plus épaisses. L'ouvrage que nous annonçons doit nous initier à *la connaissance du système qui embrasse l'universalité des êtres et de leurs rapports;* c'est ainsi que l'auteur définit la philosophie générale. Sa préface, d'où nous avons tiré cette

(1) Paris, 1824; Auguste Boulland, rue du Battoir, n° 12. 8 vol. in-8°. Prix 6 fr. et 7 fr. 50 c. le vol.

définition, expose les titres de l'auteur à la confiance des lecteurs : il les trouve dans la conviction dont il est pénétré, dans les travaux qu'il s'est imposés pour que cette conviction fût légitime, dans l'approbation d'un grand nombre de personnes qui ont discuté avec lui son système de philosophie, dans les avis et les secours qu'il a reçus d'un homme dont l'esprit juste et l'amour sincère pour la vérité sont éclairés par une instruction profonde et variée. On regrette qu'il n'ait point nommé ce guide ou ce juge de ses pensées et de ses doctrines.

Il serait superflu d'examiner jusqu'à quel point les sciences reconnaissent l'autorité des noms : il s'agit d'une science nouvelle, qui vient de naître, qui appartient tout entière à l'intelligence qui l'a produite. La *philosophie générale*, telle que la conçoit M. Azaïs, n'a reçu que les faits, les données du problème dont elle offre la solution : elle se présente seule, elle doit se soutenir par ses propres forces, ou s'évanouir sans retour.

En effet, le seul système que l'on ait entrevu jusqu'à présent est celui des sciences naturelles, et il n'est pas complet. Les mystères de l'organisation, de la vie et de la reproduction sont encore impénétrables. A peine entrés dans la physiologie, les savans consument en vains débats le tems qu'il eût fallu consacrer à des études longues et difficiles : des opinions intolérantes restreignent le champ de l'observation, imposent certaines doctrines, arrêtent l'élan de la pensée. Les rapports entre le physique et le moral de l'homme n'ont été considérés que comme des faits : si quelques-uns de ces rapports se sont montrés avec le caractère de généralité qui constitue des lois, on n'a cependant point encore aperçu les relations d'un ordre supérieur, celles des lois du monde physique aux lois du monde intellectuel, ni les principes généraux d'où ces relations dérivent, et qui sont eux-mêmes les lois primitives de l'univers.

Puisque M. Azaïs est le premier qui soit entré dans la carrière, sa marche n'y est peut-être pas encore affermie, ni bien dirigée. Certes, si les découvertes annoncées dans son *Cours de philosophie générale* ne lui avaient coûté ni faux pas ni chutes, il réaliserait, plus qu'il n'appartient à un mortel, l'emblème de Jupiter faisant sortir de son cerveau la déesse du savoir, armée de pied en cap, forte de son égide et de sa lance. Il est permis de ne pas croire à de tels prodiges. Des recherches attentives pourront faire découvrir quelques parties vulnérables, et M. Azaïs lui-même a rendu cette investigation très-facile, car son ouvrage est extrêmement clair. Loin d'imposer à ses lecteurs les fatigues d'une grande contention d'esprit, il tient scrupuleusement la promesse qu'il a faite dans sa préface. « On ne rencontrera, dit-il, dans le système que je présente, que des pensées claires et simples, depuis le principe universel qui est la base de l'édifice jusqu'aux faits intellectuels qui en forment le faîte. »

Nous oserons donc entrer en lice contre l'auteur de la nouvelle philosophie, et le provoquer à un combat dont la vérité sera le prix. Définitions, principes, conséquences, explications, toutes les pièces de l'armure de notre adversaire éprouveront la pointe de notre lance. Nous frapperons sans ordre et sans méthode; dans une action de cette nature, il est difficile d'observer d'autres règles que celles des bienséances et de la courtoisie.

M. Azaïs a consacré cinq volumes à l'explication des faits physiques et physiologiques. Cette partie de son ouvrage est non-seulement la rédaction, mais aussi l'histoire du Cours de philosophie générale qu'il fit à l'Athénée, en 1821 et 1822 : il l'a divisée en séances. Nous nous bornerons aujourd'hui à l'examen de ces cinq premiers volumes, parce qu'ils forment un ensemble, qu'ils comprennent tous les faits de l'univers

matériel auxquels le professeur applique son système de philosophie.

Dans son discours d'ouverture, M. Azaïs donne sa définition de la philosophie : « C'est, dit-il, le savoir mis en œuvre par la raison. » Quelques développemens, qui n'étaient pas inutiles, fixent le sens des mots *savoir* et *raison*. Suivant le professeur, le savoir est la connaissance des faits, et la raison est l'intelligence qui met les faits en ordre, ou qui les emploie à quelque usage ; car, rien ne limitant le sens du mot *œuvre*, il faut le prendre dans son acception vulgaire. Ainsi, les procédés de tous les arts, qui sont très-certainement du savoir mis en œuvre par la raison, seraient de la *philosophie*. Comme rien de *bon* ne peut être fait sans *savoir* ou sans *raison*, tout ce qui est bon serait philosophique. La philosophie acquerrait ainsi de vastes domaines ; mais nos idées perdraient en clarté ce que les signes qui les représentent gagneraient en étendue. M. Azaïs a été séduit par la forme sententieuse de sa définition ; au lieu de tracer avec netteté le contour qu'il fallait rendre distinct, il l'environne d'un trait vigoureux et brillant, agrandit ses dimensions, change sa forme, et ne conserve que le nom. C'est ainsi que la philosophie est traitée de nos jours, et depuis longtems : chacun la définit à son gré, ou selon ses besoins. Qu'est-elle donc ? Question fort difficile : il serait peut-être nécessaire de commencer à la résoudre, en exposant ce que la philosophie n'est pas, et il ne serait pas surprenant que l'on parvînt à découvrir qu'elle n'est rien de tout ce qu'on l'a fait.

La première séance est une interprétation plus complète de ce que le discours d'ouverture ne présentait qu'en raccourci, ou dans l'éloignement. Le professeur expose son *principe universel*, L'EXPANSION, mode unique de l'exercice du mouvement dont tous les corps sont essentiellement et constamment remplis. Si l'on admet ce principe, on sera forcé d'adopter aussi l'une de ses conséquences nécessaires, selon M. Azaïs, et dont

il fait un autre principe, qu'il énonce en ces termes : L'UNIVERS EST INFINI. « Ainsi, dit-il, l'équilibre universel peut se maintenir, et l'expansion des corps devient une cause de cohésion, effet qui lui est directement opposé. » Dans la seconde séance, le professeur fait les premières applications de ses principes aux phénomènes généraux du monde physique, et montre comment l'action expansive et la réaction compressive, toujours constantes et égales l'une à l'autre dans leur ensemble, toujours inégalement réparties entre les corps, peuvent opérer tous les faits de mouvement que nous observons.

Il n'était pas au pouvoir de M. Azaïs de répandre assez de lumières sur ce début de son Cours, et d'en éclairer également toutes les parties : toutes les forces de l'intelligence humaine ne suffisent point pour arracher entièrement les voiles épais et redoublés dont la métaphysique a couvert les notions de *matière*, de *mouvement*, d'*espace*, d'*infini*. Il faut pourtant nous résoudre à suivre le professeur dans ces régions obscures, sans autre guide que le raisonnement, boussole dont nous ne savons pas corriger toutes les déviations. Essayons d'éviter quelques-uns des écueils où tant de systèmes vont se briser : les fausses notions de l'infini sont un des plus redoutables.

L'univers est infini... Cette assertion devient un principe, si la raison peut l'adopter : il est donc indispensable de la soumettre à l'examen le plus attentif. Le mot *univers* ne peut être pris que dans un sens absolu : ainsi, la notion de l'*infini* ne peut lui être appliquée dans un sens relatif. Ici, les faibles lueurs qui nous éclairaient encore s'évanouissent totalement, et nous laissent au milieu de ténèbres non moins *absolues* que l'univers et ses attributs. L'idée de l'infini résulte de la comparaison des grandeurs, elle n'est venue qu'après les méthodes de calcul : elle a toute la lucidité des idées abstraites, tant qu'elle ne change pas de nature, et que l'on ne tente pas de la réaliser. Les idées abstraites sont le résultat d'une analyse

intellectuelle : pour en former par la synthèse des êtres existans, il faut rétablir les conditions de l'existence, telles qu'il nous est accordé de les connaître, non par la seule voie du raisonnement qui pourrait nous égarer, mais par l'observation. Lorsqu'il s'agit de l'univers matériel, de l'étendue réelle et physique, les idées de forme et de surface en sont tellement inséparables, qu'on les trouve même dans les abstractions mathématiques, dans les deux limites opposées de l'étendue, l'infiniment grand et l'infiniment petit. Un ellipsoïde, un cube étendus jusqu'à l'infini, ou réduits à un point mathématique, n'en conservent pas moins la forme qui les caractérise, ses propriétés et les conséquences qui en résultent. En un mot, la forme est absolument indépendante du volume, et c'est un attribut nécessaire de l'étendue existante. L'*univers infini* de M. Azaïs a donc une forme, une surface, à moins que les notions du professeur sur l'étendue ne diffèrent totalement de celles des géomètres. L'obstacle qu'il a voulu surmonter n'est pas même aplani; au contraire, il devient inaccessible aux intelligences vulgaires. En reculant les bornes de l'univers jusqu'à celles de l'espace, c'est-à-dire, de l'étendue abstraite, M. Azaïs nous fait tomber dans l'*infini absolu*. Pour sonder ces immenses profondeurs, il nous faudrait les secours et les lumières de M. Wronski, s'il ne mettait pas ses initiations à un si haut prix.

Signalons, à ce sujet, la dangereuse influence de quelques idées incorrectes secondée par l'autorité d'un nom célèbre, et par les prestiges d'une rédaction brillante. Le savant qui a dit que l'univers est une sphère immense, *dont le centre est partout et la circonférence nulle part*, était loin de penser que cette phrase oratoire serait prise à la lettre, et deviendrait une source d'erreurs cosmologiques. Archimède avait sans contredit une idée très-juste de la puissance du levier, et ce n'est

point la pensée de ce grand homme qu'exprime ce vers trop fameux :

Dic ubi consistam, cœlum terramque movebo.

Mais ce vers présente une grande image, à laquelle le nom d'Archimède donne de la consistance. La liste des mauvaises machines dont l'illustre Syracusain serait responsable, s'il avait dit ce qu'on lui attribue, pourrait former un gros volume.

Les développemens que M. Azaïs a donnés à ses notions sur l'*univers infini* font voir que ses études mathématiques ont cessé trop tôt. S'il avait fait quelques pas de plus dans cette carrière, il est très-probable que ses méditations auraient pris un autre cours. En exposant, à sa première séance, les effets de l'expansion universelle, les réactions opérées par ces effets, les échanges entre les globes contigus, les alternatives de décompositions et de formations, de divisions et d'agrégations, etc., il arrive à cette conclusion : *les deux grandes sommes d'effets, prises dans leur ensemble, marchent toujours par compensations.* On sait que l'ouvrage qui nous occupe est l'extension et le complément du système *des compensations :* Nous examinerons ce système, en même tems que les doctrines de notre auteur sur l'univers intellectuel, sur les faits de l'ordre moral et politique. Nous nous bornerons, quant à présent, à faire remarquer la justesse de cette pensée d'Horace : *Habent sua fata libelli.* Les destinées d'un livre président à sa naissance, aussi bien qu'à sa durée : si le système des compensations n'eût pas réussi, il est très-probable que le Cours de philosophie générale n'aurait pas vu le jour; et si l'auteur de ces deux ouvrages eût été géomètre, il y a tout lieu de penser qu'il n'aurait fait ni l'un ni l'autre.

Venons maintenant au *principe universel, l'*EXPANSION, propriété essentielle des corps, base sur laquelle repose tout le système de M. Azaïs. Le professeur n'a pas eu égard à ce

théorème de mécanique : si un système quelconque de forces satisfait aux conditions de l'équilibre, un autre système de forces égales aux premières et dirigées en sens contraire satisfait aussi aux mêmes conditions, et demeure également en équilibre. Le même théorème énoncé d'une manière plus générale, comprend tous les systèmes de forces qui ne changeraient que de *signe,* suivant l'expression des géomètres, et qui conserveraient leur direction et leur intensité. Ainsi, les faits ou résultats observés dans l'univers soumis à l'expansion auraient également lieu dans le cas où cet univers serait régi par une force centrale de même intensité que la force centrifuge, ou expansion. Le signe seul aurait changé; ce qui est très-indifférent. Si les raisonnemens de M. Azaïs sont justes, ils le sont au même degré, et de la même manière, en les appliquant aux deux systèmes opposés; et si ses démonstrations ne convenaient pas à ce double usage, elles ne seraient que des paralogismes. La seule classe de faits où l'expansion se présente avec une supériorité plus apparente que réelle est celle des phénomènes produits par la dilatabilité des fluides ignés, des gaz et des vapeurs qui reçoivent de ces fluides les propriétés qui les caractérisent : mais tout ce que la théorie nouvelle a pu gagner dans cette partie de la physique, elle la perd lorsqu'il s'agit de cohésion, de cristallisation, et, en général, de la physique des corps solides. Les séances consacrées à l'explication des propriétés de ces corps laissent beaucoup à désirer aux lecteurs qui n'ont pas renoncé à se rendre compte de ce qu'ils lisent. Dans ces applications plus ou moins heureuses de la nouvelle philosophie, les succès et les revers se *compensent* rigoureusement, ainsi qu'on devait s'y attendre. La difficulté de tout expliquer par une seule cause ou force primitive ne tient point à la nature de cette force, ni à son origine, ni à sa direction, mais seulement à ce qu'elle est unique. Dans le système de l'attraction, les faits de répulsion

sont rapportés à une attraction en sens contraire; en admettant l'expansion, ou répulsion, comme cause primitive et universelle, les faits d'attraction deviennent des résultats de répulsions opposées : la science ne gagne rien à ces changemens de mots.

Le système du monde, tel que Newton l'a conçu, est d'une admirable simplicité. Il ne prescrit aucune grandeur, ne fixe aucunes limites à l'édifice de l'univers : l'attraction universelle combinée avec un mouvement de projection, les lois de ces deux forces, des données fournies par les observations et des méthodes de calcul : voilà toute l'astronomie physique, la plus belle création de l'intelligence humaine. Comme les résultats de l'action moléculaire sont beaucoup plus complexes que les mouvemens des corps célestes, leur analyse est plus difficile, et les lois auxquelles ils sont soumis ne sont pas encore aussi bien connues que celles de la gravitation. Mais cette lacune dans les sciences physiques sera bientôt remplie, si les travaux des physiciens et des géomètres ne sont point suspendus. L'art d'observer et d'interroger la nature s'est enrichi de procédés sûrs, de méthodes rigoureuses : on ne se contente point d'explications vagues; on veut des mesures, des moyens d'appliquer le calcul, et de vérifier les théories. On sait trop bien qu'avec un peu d'esprit, rien n'est plus facile que d'expliquer des faits faux ou vrais, au moyen d'une hypothèse vraie ou fausse : mais le vrai savoir et son heureuse influence empêchent aujourd'hui que ces jeux ou ces écarts de la pensée puissent encore séduire : à peine daigne-t-on les trouver amusans.

Si l'on parvient à démontrer que l'action moléculaire et la gravitation dépendent d'une même cause, et que par conséquent elles sont soumises aux mêmes lois, les théories physiques seront amenées au dernier degré de simplicité. Tel est le but que M. Azaïs s'est proposé d'atteindre : mais il aurait fallu découvrir ces lois de l'action moléculaire, les prouver par

des faits complétement analysés, et par des mesures précises. S'il a voulu, comme professeur, rendre la science accessible à un plus grand nombre d'auditeurs, c'est dans ses leçons et non pas dans son livre qu'il pouvait être convenable de supprimer l'appareil des calculs. Un *Cours de philosophie générale* ne doit pas négliger ceux des lecteurs qui se sont fait un besoin de démonstrations rigoureuses. D'ailleurs, le professeur lui-même a quelquefois recours aux calculs pour vérifier ses raisonnemens. Cette méthode sévère le tient en garde contre les prestiges de l'imagination, combine réellement et simultanément les données de la question que le discours ne présente que les unes après les autres, substitue ainsi la rapidité du coup d'œil à la lenteur de la parole ou de la lecture, met à la même distance tous les objets qu'il s'agit de comparer, et fait apercevoir avec plus de netteté et de précision les résultats de ces opérations de l'esprit. Si M. Azaïs avait soumis au calcul l'action de son *fluide stellaire* sur les molécules des corps, il aurait évité l'erreur qu'il a commise dans son explication de la pesanteur : il aurait vu que, puisqu'il s'agit de molécules ou d'atomes, tous semblables et égaux, les cônes dont il parle se transforment en cylindres, ou même en lignes droites, et que l'action d'un fluide dans le sens de ces cylindres ou de ces lignes droites est indépendante de la distance des points qui l'éprouvent. Puisqu'il introduisait dans son explication la théorie des ombres, il n'aurait pas négligé les pénombres qui sont une partie essentielle de ce phénomène, qui circonscrivent l'espace dans lequel la lumière peut être dirigée à la fois sur les deux surfaces que l'on considère, et dont l'expression analytique est renfermée dans celle de l'ombre. Ce vide laissé par inadvertance dans la structure de l'édifice suffit pour le faire écrouler, et la pesanteur n'est pas expliquée.

On désapprouvera peut-être l'extrême sévérité de notre jugement. On nous rappellera que l'ouvrage de M. Azaïs est un

premier essai; que les méditations de l'auteur et les découvertes des savans le perfectionneront graduellement. Mais, dans les intérêts de l'auteur lui-même, nous ne pouvions nous dispenser d'indiquer la bonne voie et de faire voir qu'il s'en est souvent écarté. Nous venons de discuter ses principes en eux-mêmes; suivons maintenant les diverses applications qu'il en a faites, ce qui est aussi une méthode pour vérifier une théorie. Cette méthode procède lentement, et avec précaution; sa marche est timide, elle est soigneuse des petits détails. Elle présente la théorie comme une simple hypothèse : elle ne se borne pas à prouver que cette hypothèse s'accorde avec l'ensemble des faits; elle étudie les déviations apparentes, les écarts, les exceptions, s'il y en a dans la nature : c'est ainsi que l'esprit de recherches imprime le sceau de l'expérience aux conceptions du génie, que les droits de la vérité sont établis, et que les théories se forment. Mais, pour que le système le mieux conçu puisse atteindre ce haut degré de certitude, de simples explications ne suffisent point : il faut des méthodes de mesure pour tout ce qui est mesurable. L'hypothèse la plus philosophique ne sera jamais qu'une hypothèse, si elle ne fournit pas les moyens de précision et de calcul qui serviront à la vérifier, qui feront découvrir de nouveaux faits dont les circonstances ou l'époque seront annoncées avec exactitude : en un mot, il faut marcher sur les traces de Newton et de ses successeurs, non pour étendre et perpétuer leurs doctrines, si elles ne sont pas entièrement vraies, mais parce que l'excellence de leur méthode de recherches est justifiée par les plus grands succès que l'intelligence humaine ait obtenus dans la carrière des sciences.

Nous en sommes encore au premier volume du cours de philosophie générale : nous sommes donc forcés de ne jeter qu'un coup d'œil rapide sur quelques explications qu'il eût fallu discuter assez longuement. A la fin de ce volume, nous

trouvons celle de la *cristallisation*. Sans examiner par quelle suite d'idées et de faits le professeur a su déduire de son *principe universel* cette disposition régulière des molécules de certains corps, arrêtons-nous aux assertions contenues dans l'extrait suivant.

« C'est ainsi que le tétraèdre, qui est le plus simple de tous les corps terminés par des surfaces planes, devient l'élément générateur de tout cristal; et vous voyez que, pour cette production du tétraèdre élémentaire, la nature n'emploie, comme pour toutes ses productions, qu'une expansion qui concentre, et une expansion qui réagit... Je dois vous informer que M. Haüy penchait à croire qu'il n'existait en réalité que deux formes primitives; c'est ce qu'il m'a dit à moi-même : et lorsque je lui répondis *peut-être n'y en a-t-il qu'une*, toute sa réplique fut un sourire. Aujourd'hui, je délivre ma pensée de ce *peut-être* dubitatif; j'affirme que le tétraèdre ou pyramide trièdre est la forme générale et unique du cristal élémentaire; le principe universel vient de le démontrer, et nous montrerons bientôt que les cristallisations les plus abondantes de la nature en fournissent directement la preuve. »

Nous supprimons tous les autres raisonnemens de M. Azaïs sur les phénomènes de la cristallisation, parce qu'ils paraissent n'être que le développement de ce qu'il vient de dire, et parce que nous n'y avons rien compris. Nous pensons même qu'aucun lecteur ne les comprendra pas mieux que nous, et que le professeur lui-même s'est fait illusion; car, s'il n'eût été fortement distrait, il n'eût pu trouver vrai ce qui est *géométriquement faux*. Voilà ce que signifiait le sourire du bon Haüy : l'âpreté de notre censure n'est-elle pas plus utile que la condescendance de l'aimable savant? S'il eût dit un mot, M. Azaïs évitait de graves erreurs, travaillait avec plus de soin cette partie de son ouvrage, et l'améliorait.

Encore une observation sur le même sujet. Les cristaux sont

répandus avec une telle profusion dans la nature; nous les voyons se former si souvent et si facilement sous nos yeux, que nous ne pouvons attribuer la cristallisation à une cause dont l'action serait rare, exigerait un concours de circonstances difficiles à réunir : or, l'origine que M. Azaïs assigne à ses tétraèdres est soumise à des conditions si extraordinaires et si nombreuses, que, selon toutes les probabilités, il faudrait des siècles pour les préparer. Égalité *absolue* de pression dans tous les sens, égalité de forme et de dimension; toutes les conditions de l'équilibre, et cependant, rupture de cet équilibre si parfaitement établi! et les fragmens tétraèdres provenant de cette rupture se trouveraient soumis sur-le-champ à une pression suffisante pour maintenir la figure plane de leurs faces, ce qui ne les aurait pas empêché de se dégager les uns des autres pour changer leur agrégation! voilà des faits mécaniques fort difficiles à concevoir et à concilier.

Avant d'expliquer un phénomène, il convient de le constater. Nous nous sommes dispensés d'examiner comment le professeur a rendu compte, par son principe universel, de la *formation* d'air atmosphérique dans l'eau pendant la congélation, parce qu'il est universellement reconnu que cet air était en dissolution dans l'eau, qu'il ne s'y forme point, mais qu'il en est seulement séparé.

Dans le cours du second volume, des incidens multipliés ont empêché le professeur d'observer dans ses leçons l'ordre le plus naturel; c'est peut-être à ces dérangemens accidentels qu'il faut imputer quelques expositions obscures, quelques raisonnemens incomplets et peu satisfaisans. M. Azaïs va trop vite. Ainsi, par exemple, en traitant de l'élasticité, après avoir rapporté à son système les faits que présentent les ressorts, il fait une excursion dans la physiologie. « Le jeu intime de l'élasticité est maintenant dévoilé, non-seulement à votre pensée, mais à vos regards; et vous apercevez d'avance, dans

l'action visible du ressort qui bat sans cesse au sein de cette montre, l'explication fondamentale de l'action vibratoire de ce ressort qui bat sans cesse dans votre sein. Votre cœur travaille sans cesse à se débander, en imprimant son mouvement d'extension à l'ensemble de vos organes; cet ensemble d'organes est l'appareil qui lui résiste, appareil qui fut monté pour lui, et avec lui, au premier instant de votre existence; qui s'est développé par gradations depuis ce premier instant; qui chaque jour travaille encore à s'étendre; qui ne s'arrêtera que lorsqu'il aura atteint un degré d'extension égal au degré de concentration qui lui fut imprimé : là est toute la physiologie de votre être. » Les médecins qui sont loin de tout savoir en physiologie, et qui reconnaissent volontiers les limites très-resserrées que la science n'a pas encore pu franchir, y voient pourtant autre chose que l'élasticité et les battemens du cœur. Cette manière de traiter un sujet est beaucoup trop leste.

On voit que la rigueur de nos jugemens ne s'adoucit point. Nous ne citons que pour désapprouver; pas un mot d'éloges, comme si tout était digne de censure, dans un ouvrage aussi étendu, comme si l'auteur n'avait pas semé quelques vérités nouvelles parmi les erreurs que nous lui reprochons! mais il faut le dire; ses explications sont généralement ou laborieuses, ou tronquées. Si nous rapportions la plus plausible de toutes celles que contiennent les cinq volumes, on en serait moins satisfait que des théories actuellement adoptées sur les mêmes objets. Quant aux pensées qui ne tiennent point au nouveau système de philosophie, et qui ne sont dans l'ouvrage que par des circonstances étrangères au sujet, nous avons dû n'en point parler. Terminons ici nos rebutantes fonctions de critique, dont la monotonie a peut-être déjà lassé nos lecteurs : il serait trop pénible de les continuer à travers les vues nouvelles sur l'astronomie physique, les romans de géologie, les hypothèses de physiologie végétale et animale qui restent encore à par-

courir. Hâtons-nous de conclure ; mais, pour achever avec courage ce que nous avons entrepris avec une trop grande présomption de nos forces, disons toute la vérité.

M. Azaïs n'opérera point une révolution dans les idées sur le monde matériel. Les travaux auxquels il s'est livré ne sont pas ceux qui convenaient le mieux à ses talens. S'il eût voulu s'astreindre à la justesse d'idées qu'exige la rédaction des ouvrages élémentaires, il aurait fait plus pour sa gloire et pour les sciences, qu'en publiant son *Cours de philosophie générale*. Comme écrivain, son style est clair, facile, agréable. Ce fut au mérite du style que le *Traité de physique* de Nollet fut redevable de la vogue qu'il obtint, et qui répandit le goût des études physiques. On n'a garde de comparer l'excellent traité d'Haüy à celui de Nollet, même en ayant égard à ce qu'était la science au tems où parurent ces ouvrages; mais, parmi les titres qui recommandent celui d'Haüy, le style ne sera pas oublié. M. Azaïs pouvait rendre de très-grands services aux commençans, s'il n'eut pas entrepris de refaire l'instruction des esprits formés. Il avait à débuter par le monde matériel, où tous les obstacles arrêtaient sa marche. Il fallait déblayer le sol, renverser des édifices affermis par le tems, élever sur leurs ruines son nouveau système. Le monde intellectuel est plus libre, moins encombré d'anciennes constructions, et non moins vaste que celui où ces efforts n'ont pas été couronnés par le succès : nous verrons s'il aura parcouru cette carrière avec plus de bonheur.

Nous avons dit que la première partie de cet ouvrage est la rédaction du cours que l'auteur a fait à l'Athénée. Il est certainement fort utile que les opinions et les doctrines nouvelles soient soumises à de telles épreuves, que la raison publique puisse les juger avec un certain éclat, une solennité qui soit une garantie de l'impartialité des jugemens. L'auditoire du professeur devient alors un jury choisi et compétent, jaloux de mériter l'approbation des hommes éclairés, observateur scrupuleux de toutes

les bienséances, ami incorruptible de la vérité. Il s'établit ordinairement des conférences particulières ou des correspondances épistolaires entre le professeur et quelques-uns de ses auditeurs; M. Azaïs a mis en œuvre avec habileté les matériaux qu'il a recueillis par cette voie. Cette partie de l'ouvrage ne sera pas sans utilité pour l'histoire de l'esprit humain : elle rappelle quelques séances de l'école normale, où les élèves adressaient aux professeurs des questions dont les réponses auraient été très-instructives, si les interrogateurs avaient mieux compris le rôle dont ils étaient chargés.

Malgré tous les reproches que nous avons faits au *Cours de philosophie générale*, exprimons le désir que cet ouvrage se répande, et soit déposé dans toutes les bibliothèques, non comme une source d'instruction, mais comme un exemple remarquable de la nécessité de contracter de bonne heure l'habitude et le besoin de notions exactes sur tous les objets dont on s'occupe, et de se tenir en garde contre les empiétemens de l'imagination, toujours prête à se substituer au raisonnement. Parmi tous les auteurs qui ont fait un monde à leur gré, ou qui ont interprété celui-ci à leur manière, aucun n'est aussi séduisant que M. Azaïs. Chez tous les autres, l'erreur se décèle par l'obscurité du style; dans le singulier ouvrage qui nous occupe, il faut de l'attention pour s'apercevoir ou se convaincre que l'on n'a point compris.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De l'économie publique et rurale des Égyptiens et des Carthaginois, *précédé de* Considérations sur les antiquités éthiopiennes; *par* L. Reynier (1).

Si, dans le cours de ses recherches sur l'administration et l'économie rurale des anciens peuples, M. Reynier n'avait pu consulter que les historiens, il est probable que nous aurions été privés de ses ouvrages. Heureusement, les traditions et les monumens interprétés avec sagesse et sagacité suppléent quelquefois au silence de l'histoire écrite : un scrutateur de l'antiquité ne perd aucune occasion de les interroger; et, s'il est assez heureux pour en obtenir des réponses satisfaisantes, quelques lacunes de l'histoire se trouvent remplies. Mais, pour exploiter avec autant de succès les décombres des premiers âges du monde, le savoir et le discernement ne suffisent point : si les fragmens retrouvés sont trop petits, déformés, hors de leur place, le laborieux antiquaire ne voudra pourtant pas avoir perdu son tems; il imaginera des formes, des dimensions et une destination probables; il parviendra peut-être à donner à ses conceptions un air de vérité dont le prestige séduira son imagination, et captivera sa logique; d'autant plus irrévocablement éloigné de l'objet de ses recherches, qu'il croira l'avoir trouvé, et cessera de le poursuivre. Mais, quelques-uns de ses lecteurs échapperont à l'illusion, ou ne l'éprouveront pas au même degré : ils douteront, et se trouveront en-

(1) Genève, 1823; Paschoud : Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. In-8°; prix 7 fr., et par la poste 9 fr.

veloppés de ténèbres, sans découvrir aucune voie qui puisse les conduire à la lumière et à la certitude.

Nous étions préoccupés de ces réflexions, lorsque nous avons lu les *Considérations sur les antiquités éthiopiennes.* Cependant, nous avons été séduits, entraînés par les raisonnemens de l'auteur, ou peut-être n'avons-nous fait que reconnaître les droits des faits qu'il entreprend de replacer dans l'histoire. Nous sommes donc très-disposés à penser, avec lui, qu'un peuple autrefois nombreux et guerrier, soumis à un gouvernement régulier, et par conséquent civilisé, posséda l'Égypte avant les tems célèbres des Pharaons; qu'il se répandit en Asie, en Afrique, et même en Europe, et laissa dans tous les lieux qu'il envahit des traces plus ou moins profondes de son culte, de ses traditions, de ses usages et de sa langue; que ses débris dispersés se sont, presque partout, mêlés aux autres peuples, et n'ont pu conserver leurs traits primitifs et caractéristiques que dans quelques lieux inaccessibles, et que, selon toute vraisemblance, la chaîne de l'Atlas fut l'un de ses asiles; qu'il faut reconnaître dans les *Berberis*, ou *Brebères* modernes (qui habitent avec les Arabes la partie septentrionale de l'Afrique), cet ancien peuple conquérant dont l'Éthiopie fut le berceau, et qui fit des établissemens durables dans presque toute l'Afrique, et jusque dans les Canaries et à Madagascar : il occupa une partie de l'Asie mineure, et, suivant Homère, les peuples de la Carie parlaient sa langue à l'époque du siége de Troie. Sous le nom de *Pelasges*, ils sortirent de l'Asie mineure et des îles voisines, se répandirent en Grèce et en Italie, etc. L'auteur a prouvé, en parlant des Phéniciens et de leurs institutions, que Tyr eut aussi une origine éthiopienne. Il paraît même que ces anciens maîtres de l'Éthiopie et de l'Égypte eurent une marine nombreuse, qu'ils la conservèrent long-tems encore après avoir perdu l'Égypte, et que leurs vaisseaux fréquentaient les ports de l'Inde.

Il fallait commencer par ces recherches, et suivre les formes successives du gouvernement égyptien, pour trouver l'origine de l'établissement des castes en Égypte. Ces classifications qui isolent les unes des autres les diverses parties d'une nation, paraissent être une institution éthiopienne, mais postérieure au tems de splendeur de l'Éthiopie. Lorsque le pouvoir sacerdotal étendit sa domination sur tout l'état, tout y reçut une forme stable : les mouvemens devinrent uniformes, constans; mais la prospérité publique n'en fut point le résultat. Les prêtres administraient les finances, rendaient la justice, formaient le conseil du monarque, exerçaient la médecine : l'influence de la classe des guerriers sur les affaires de l'état n'était guère qu'apparente : cette caste était composée d'*hommes d'armes*, propriétaires de domaines territoriaux sous la condition d'un service personnel dans les armées. Les castes inférieures étaient réduites à la culture des terres, et à l'exercice des diverses professions mécaniques; et, ce qui est digne de remarque, c'est que les professions réputées les plus abjectes étaient celles de marinier et de berger. M. Reynier décrit les institutions civiles et religieuses des Égyptiens, en assignant l'époque de chacune, et les diverses modifications qu'elles ont subies. Cette partie de l'ouvrage sera lue avec intérêt, même par ceux qui connaissent le mieux cette célèbre contrée et son histoire; non que l'auteur y ait mis du nouveau, ce qui était peut-être impossible, mais parce qu'il dispose les objets dans un ordre si commode pour l'intelligence, que le lecteur, apercevant plus distinctement ce qu'il savait, croit avoir appris quelque chose de plus.

M. Girard nous a fait connaître l'état présent de l'agriculture et des arts en Égypte; M. Reynier suit leur histoire jusque dans les tems les plus reculés. L'agriculture ancienne, comparée à la moderne, ne présente point de différence essentielle, si ce n'est dans la quantité des produits. Quelques cultures ont

disparu; d'autres les ont remplacées avec avantage; et si l'Égypte possède un jour le premier des biens, de bonnes institutions et un gouvernement digne de ce nom, elle aura bientôt surpassé son antique splendeur. Le papyrus ne se trouve aujourd'hui que dans les marais, autour du lac Menzaleh; deux espèces de souchets comestibles n'ont été conservés que dans quelque lieux très-circonscrits; le magnifique nélumbo ne décore plus les eaux du Nil. Comme la région où les arbres peuvent croître fut toujours très-limitée en Égypte, et ne put s'étendre ni dans les déserts condamnés à une sécheresse perpétuelle, ni vers les terres soumises aux inondations annuelles, les arbres y ont peu varié, et cette partie de la culture n'a pu faire de grandes pertes, ni des acquisitions bien importantes. Quant aux lois et aux institutions relatives à l'économie rurale, elles subsistent encore en partie, non comme lois, mais comme usages, et encore plus sûrement, par nécessité. Comme le morcellement des terres est impossible en Égypte, et comme par conséquent il n'y a qu'un très-petit nombre de propriétés foncières, le cultivateur est à la merci de ceux qui possèdent les terres. Avec de tels élémens, il ne peut y avoir de bonnes lois agricoles; et, lorsque les lois sont imparfaites, il est bien rare que l'administration la plus sage ne soit pas contrariée dans ses vues d'utilité publique. L'agriculture de l'Égypte ne s'est donc jamais élevée à un haut degré de perfection. L'éducation des chevaux était plus soignée que celle des autres animaux domestiques, et les hommes qui s'y livraient n'étaient pas aussi flétris que les autres pasteurs, quoiqu'ils fussent compris dans la même caste. Aujourd'hui, le chameau n'est plus dédaigné, quoique les anciens Égyptiens l'aient exclu des tableaux qui représentent la vie domestique : on remarque en ceci l'influence des Arabes sur les mœurs et les opinions de l'Égypte moderne.

Les recherches de M. Reynier sur les Carthaginois ont été plus difficiles que fructueuses. Cette nation si grande dans

l'histoire, n'a point laissé de monument où l'on puisse l'étudier, auxquels elle ait imprimé son caractère; elle ne nous est connue que par des témoignages étrangers, et presque toujours ennemis. Aristote est presque le seul auteur digne de foi, parce qu'il put écrire librement, qui nous ait transmis quelques notions exactes de cette république et de sa constitution; mais il ne dit pas assez, et surtout, il n'explique point comment un état qui dans l'origine ne pouvait être qu'un comptoir de Tyr, put s'élever aussi rapidement à cette puissance qui pesa longtems sur l'Europe, et menaça la grandeur romaine.

Suivant Aristote, Carthage commença, comme Rome, par la royauté, et ne parvint à l'état républicain que par le moyen d'une révolution. Depuis cette époque jusqu'aux guerres contre les Romains, l'état ne fut point troublé par des dissensions intestines, et put déployer au-dehors l'activité, l'industrie et quelquefois l'audace de ses citoyens. Tout lui réussit jusqu'aux tems de ses conquêtes, jusqu'à ce que des guerres lointaines absorbassent les ressources publiques, et enlevassent l'élite de la population. Comme république commerçante, Carthage eut, avec les autres états fondés sur le commerce, des analogies d'institutions, de formes de gouvernement et de politique extérieure. Ses armées furent en grande partie composées d'étrangers, et quelquefois commandées par des étrangers. Ses nombreuses colonies, ses comptoirs, la protection dont son commerce ne pouvait se passer exigèrent des garnisons permanentes, une force militaire toujours active, et toujours soumise à l'autorité civile, qui ne se laissât point entraîner par un chef ambitieux, et qui n'écoutât que la voix des magistrats. Au jugement de Polybe, Carthage eut de plus grands généraux que ceux de Rome; mais les armées romaines, toutes composées de citoyens, étaient trop supérieures à celle de Carthage : cette république succomba.

Dans les tems de sa prospérité, Carthage eut, comme l'Angle-

terre, son acte de navigation : elle interdit ses ports au commerce étranger, étendit ses prohibitions jusqu'à une certaine limite le long de ses côtes sur la Méditerranée, mit l'Océan en état de blocus. Mais, ces hardis et avides navigateurs eurent des sujets et point de terres; ils ne fondèrent point de colonies agricoles, et laissèrent le sol entre les mains des anciens possesseurs. Ils n'ont donc rien fait eux-mêmes pour l'agriculture; mais ils ont laissé faire, encouragé et protégé, ce qui est déjà beaucoup. Aussi, tout allait bien dans les pays qu'ils occupèrent, malgré les fortes contributions qu'ils en tiraient. Cependant, ces maîtres hautains ne furent aimés nulle part; et, comme ils n'avaient aucun point d'appui sur la terre, leur perte fut assurée, lorsqu'ils ne furent plus en état de dominer sur les mers.

Les résumés que M. Reynier prend le soin de faire, procureront à l'économie politique tous les fruits de l'expérience des tems anciens, ainsi que les données qu'il était le plus difficile de recueillir, de vérifier et de mettre en ordre. L'auteur n'a pas encore terminé sa belle entreprise : espérons que les difficultés ne le rebuteront point, et qu'il ne s'arrêtera qu'au terme de sa carrière.

Histoire de l'Égypte, sous le gouvernement de Mohammed-Aly; ou *Récit des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en* 1823; par M. *Félix* Mengin; ouvrage enrichi de *Notes* par MM. Langlès et Jomard, et précédé d'une *Introduction historique* par M. Agoub (1).

L'auteur de cette histoire était peut-être le seul européen qui

(1) Paris, 1823; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 2 vol. in-8° avec atlas; prix 22 fr., et avec l'atlas colorié 27 fr. 5 fr. de plus par la poste.

fût en état de l'écrire : il a vu, observé, suivi tout ce qu'il raconte, et quelquefois il y a joué un rôle conciliateur et diplomatique.

Après la bataille d'Héliopolis, il semblait que l'antique patrie des Pharaons fût devenue pour jamais une colonie française. La justice éclairée de Kléber et son humanité achevaient rapidement l'ouvrage commencé par nos armes. Nos mœurs allaient civiliser l'islamisme ; l'Angleterre elle-même se résignait. Tout à coup, Kléber meurt assassiné; Menou lui succède, et tout s'écroule. L'Anglais ramène promptement ses soldats en Égypte; et nos drapeaux abandonnent une terre où la fortune et le génie ont cessé de les guider.

L'armée française n'était pas encore débarquée en France, que déjà la barbarie, avec son cortége ordinaire, envahissait de nouveau l'Égypte. D'une part, étaient les mamlouks, cette ancienne milice d'étrangers esclaves, qui, décimés, mais aguerris par leurs défaites mêmes, parce qu'ils s'étaient formés à l'école de nos soldats, reparaissaient sous les mêmes beys, leurs anciens chefs, avec toutes leurs discordes et toutes leurs prétentions. Du côté opposé, étaient les Turks et quelques milliers de brigands albanais, qui se révoltent ou se battent pour avoir de l'argent et pour piller. Entre ces deux partis, les Anglais semaient les promesses et les déceptions; mais la paix d'Amiens ne leur laissa pas le tems d'en recueillir les fruits : ils évacuèrent l'Égypte, emmenant avec eux l'un des beys, *Mohammed-l'Elfy*, qu'ils espéraient faire servir d'instrument à leurs vues politiques ultérieures. Déjà, et presque en leur présence, le capitan-pacha, d'autant plus dévoué aux instructions de la Sublime Porte, qu'il arrivait de Constantinople, avait trouvé le moyen de faire assassiner ou noyer une partie des beys qui s'étaient fiés à sa foi: les ayant invités à venir conférer avec lui dans son camp, il les y combla de bons procédés, en attendant que ses soldats pussent

les fusiller sans danger sur le lac d'Aboukir, où ses ruses réussirent à les faire embarquer.

Ici commence une série de meurtres, de séditions et de pillages. Les chefs se poussent et se renversent les uns les autres, plutôt qu'ils ne se succèdent. Tantôt la Porte confirme, tantôt elle réprouve les usurpations, selon sa convenance ou les différens aspects sous lesquels elle aperçoit confusément cette mobile anarchie. Tous ces chefs, pachas ou vice-rois, vont se briser contre le même écueil, l'impossibilité où ils se trouvent bientôt de payer les soldats. C'est aussi pour cette même cause que mille exactions se commettent sans fruit : le malheureux paysan ou *fellah*, qui porte à lui seul le poids de tous les partis, est contraint à donner successivement les restes de ce qu'il possède, pour voir et pour souffrir une révolution de plus.

Les beys perdent, par leur imprévoyance et leurs passions, tous les fruits de leur valeur; tantôt ils contractent les plus fatales alliances; tantôt ils se querellent et se divisent, quand tout dépend de leur parfaite union. Bardissy, le plus brave d'entre eux, rival irréconciliable de ce Mohammed-l'Elfy qu'avaient emmené les Anglais, après s'être jeté avec la plupart des autres beys dans l'alliance des Albanais, fait d'abord éprouver de grands échecs aux Musulmans; mais chacune de ses victoires n'a d'autre effet que d'être une chance de plus pour l'ambition du chef des Albanais, qui s'assujétit les esprits par un empire secret et irrésistible, en attendant qu'il puisse régner sur l'Égypte.

Dans ce tourbillon de passions contraires, cet homme seul est de sang-froid et calcule. Né au bourg de *la Cavale*, en Romélie, il avait pour père le chef de la garde préposée à la sûreté des chemins. Dans sa première jeunesse il avait combattu contre l'armée française; et quelque tems après, s'étant fait remarquer du capitan-pacha, il fut nommé *saré-chesmé* par le pacha *Mohammed-Kousrouf*, lors du massacre des beys au

camp d'Aboukir. Après le départ de ce pacha, le jeune Mohammed-Aly remplit les fonctions de *kaïmakam* : tel fut le premier grade qui le mit en état de se faire un parti et de s'ouvrir une route à travers tous les intérêts et toutes les passions qui se disputaient alors l'Égypte.

Ce qui le servit le mieux, ce fut la facilité avec laquelle on oublie, dans ce pays, les anciennes inimitiés, les projets commencés et les trahisons. Ayant attiré les mamlouks dans son alliance, il exploita tout ce qui leur restait de force et de courage, avant de les exterminer. Telle était leur confiante facilité, qu'il réussit à les quitter, à les reprendre, et à les faire tomber plusieurs fois dans les mêmes piéges. Il sut à merveille alimenter leurs divisions. Après s'être servi d'eux contre les Ottomans, il appela les *dehlys* pour s'en servir contre eux; mais toute son habileté ne put suppléer le courage qui manquait à ceux-ci. Une fois cependant, Mohammed-Aly s'étant avisé de prescrire que l'on feignît de le trahir, un corps nombreux de mamlouks, attiré dans les murs du Kaire par les faux traîtres, fut exterminé dans cette ville.

Cet exemple n'empêcha pas que, quelque tems après, le pacha, à l'occasion d'une fête dont son fils *Toussoun* était l'objet, ne pût réunir ce qui restait de ces mêmes mamlouks, dans les murs et les défilés d'une citadelle, où, après leur avoir fait servir le café, il les fit tous massacrer par ses Albanais. C'est ainsi qu'en Orient on donne la paix aux nations! Depuis ce tems l'Égypte en a joui; couvrons le reste d'un voile (1).

Cependant, Mohammed-Aly a fait preuve, on ne saurait le contester, d'un grand caractère et d'un génie fertile en res-

---

(1) Ce tragique dénoûment a fourni, comme tout le monde sait, le sujet d'un des plus beaux tableaux de notre école. A l'époque où ce tableau parut, il nous manquait le livre de M. Mengin, pour pouvoir en apprécier les beautés et en remarquer les légères inexactitudes.

sources. Quand il a montré des vertus, il les a montrées grandes et fortes. Ce qui lui a donné l'empire sur tous les siens, c'est que ses vices étaient de son pays, et que ses bonnes qualités lui étaient propres. Il s'est tenu long-tems sur le second plan, voilà ce qu'il y a de plus remarquable dans sa vie; et il n'est peut-être pas dans l'histoire un seul homme qui, abstraction faite de la grandeur ou de la petitesse des tems et des lieux, ait su mieux attendre et préparer sa puissance. Cette puissance, grâces au génie de Mohammed-Aly, l'a mis en état de réparer, par une assez longue suite d'années florissantes, les ravages auxquels son ambition n'avait eu que trop de part.

Aussi grand capitaine qu'adroit politique, Mohammed, nouveau Gengis, a eu des fils dignes de lui. Il est allé en personne porter les derniers coups à la secte des Wahabys, contre lesquels il avait envoyé son fils *Toussoun*. Cette secte, d'abord inaperçue, comme presque toutes les réformes religieuses dans leurs commencemens, s'était insensiblement répandue en Arabie; puis, devenue tout à coup envahissante, elle s'était emparée de la Mecque, et désolait tout l'islamisme orthodoxe, en fermant aux caravanes les approches du tombeau de Mahomet. Sans le génie et les armes de Mohammed-Aly, cette secte eût produit, dans la religion des Orientaux, ce qu'ont fait chez nous Luther et Calvin; sa tendance et son prétexte étaient également de rappeler les hommes à la pureté primitive du culte. Par cette victoire, le vice-roi sut imposer à la Sublime Porte une reconnaissance qui lui a garanti la durée de son pouvoir.

Si l'espace nous le permettait, l'expédition qu'il dirigea vers l'Éthiopie mériterait bien aussi de fixer notre attention : il avait conçu le projet de pousser ses reconnaissances militaires jusque dans ce plateau de déserts inconnus, que l'on croit être au cœur de l'Afrique; un vice-roi d'Égypte qui conçoit un projet de cette hardiesse n'est point un homme ordinaire. Sa gloire, d'ailleurs, n'a pas été bornée à ses succès d'Arabie et d'Afrique :

quelques années avant ces deux expéditions, on eût dit qu'une armée anglaise était revenue tout exprès en Égypte, pour se faire battre et chasser par un pacha. Le récit de cette courte invasion est très-bien présenté par M. Mengin; les fautes que l'on y commit, comparées à la grandeur des prétentions et des vues; le burlesque retour de cet Elfy, sur lequel les Anglais avaient tant compté, cette agilité qu'il déploie à fuir devant son rival Bardissy, qui ne sait où le prendre, tout cela est bien fait pour exciter le sourire d'un lecteur français.

Peut-être Mohammed-Aly, si, comme nous le pensons, il est de ces hommes qui ne perdent jamais l'habitude des grandes choses, va-t-il reparaître avec éclat sur la scène politique. La révolution des Grecs sera une grande époque dans l'histoire : elle peut lui fournir l'occasion d'acquérir une gloire nouvelle et sans tache, et d'effacer ce qu'il y a de pénible dans les souvenirs de son élévation.

Si jusqu'à ce jour le pacha n'a su que différer et attendre, ne désespérons de rien à cet égard : attendre et différer, tel a toujours été le secret de sa politique. Déjà l'humanité qu'il a montrée, dès le commencement, envers les Grecs fugitifs, est du plus heureux augure, et sa constante modération, dans cette lutte terrible, doit être pour nous un garant de sa générosité.

D'ailleurs, si ce n'est une inspiration de cœur, chez le vice-roi, ce peut être un calcul de sa plus chère ambition, de cette ambition qui a été le premier mobile de ses constans efforts pour amener la culture et le commerce de ses états à une prospérité jusqu'alors inconnue. Je veux parler de son affranchissement total de la Porte.

Nous venons de jeter un coup d'œil rapide sur ce long et pénible trajet dont M. Mengin nous retrace les souvenirs. Mais, il faut le dire, l'abondance même des matériaux a porté malheur à l'historien : il n'y a point d'unité dans son ouvrage; une haute méditation n'y domine pas les hommes et les choses. Le fil de

la narration s'égare souvent : l'auteur ne se relève par intervalles, que pour retomber aussitôt, comme de lassitude, dans les détails minutieux et traînans d'une relation écrite, jour par jour, en forme de tâche obligée. On sent, à la gêne que cause cette lecture, combien l'auteur s'est fatigué lui-même dans cette longue contemplation des mêmes péripéties et des mêmes catastrophes. Il était impossible que le style même ne fût pas empreint de cette froideur générale; et M. Édouard Gauttier, en lui prêtant le secours de sa plume élégante et précise, a pu modifier les expressions, mais non changer le ton général de la diction.

Rien sans doute n'était plus difficile, que d'imprimer un mouvement tout à la fois dramatique et régulier à une narration de cette nature; tant les événemens sont mesquins, morcelés et confus. D'ailleurs, M. Mengin n'est point auteur de profession : nos critiques, toutes littéraires, ne préjugent rien sur l'utilité d'un pareil livre, où le commerce, la géographie et les sciences peuvent puiser, comme à la source la plus authentique, une foule de notions aussi neuves que précieuses. Le tableau statistique qui termine l'ouvrage offre, sur les différentes branches d'agriculture, de productions et d'échange, des renseignemens et des indications dont l'Europe, et la France en particulier, pourront tirer un grand parti pour leur commerce. Ce tableau embrasse les relations actuelles de l'Égypte avec les principales contrées de l'Asie et de l'Afrique. Il a de plus pour complément la notice que l'auteur doit au petit fils du fameux Ebn-Abdul-Wahab, fondateur de la secte des Wahabys, sur le pays de Nedjd, en Arabie, pays jusqu'alors très-peu connu, et dont une carte détaillée se trouve dans le bel atlas que l'on a joint à l'ouvrage. Cette carte qui suppose les plus laborieuses recherches, suffirait à elle seule pour que l'ouvrage fît époque dans l'histoire des sciences.

M. Mengin n'a pas recueilli avec moins de soin, sur la haute et basse Nubie, sur le royaume de Sennâr et sur celui de Dar-

four, tous les renseignemens qui sont résultés de l'expédition d'Ismaïl, l'un des fils du pacha, dans ces contrées lointaines.

MM. Langlès et Jomard, par les notes dont ils ont enrichi l'ouvrage, ont donné une valeur immense à ces nombreux détails de géographie, d'histoire et de philologie, en leur apposant le sceau de leur savante appréciation. Les notes fournies par le vénérable Langlès doivent avoir, pour le monde savant, un caractère, pour ainsi dire, sacré : c'est le dernier tribut que la science ait reçu de ses infatigables veilles.

Mais le plus bel ornement de cet ouvrage est, sans contredit, l'*introduction*. Il existe peu de résumés historiques où la pensée soit plus haute, le style plus rapide et plus pur. L'Égypte y revit tout entière, depuis son berceau jusqu'à la dernière de ses longues agonies, avec toutes ses grandeurs, toutes ses disgrâces, toutes ses alternatives de sagesse et d'erreur, tous ses monumens, tous ses tombeaux. C'est l'oraison funèbre de l'Égypte. Cette magnificence de souvenirs éblouit d'abord, et fait pâlir l'ouvrage de M. Mengin : il semble que l'on suive ces longues colonnades qui figurent encore sur les ruines de Thèbes, comme une immense avenue, pour arriver à la cabane d'un Arabe. Mais c'est tout à la fois un contraste et un rapprochement dont M. Mengin sans doute est le premier à se féliciter. L'amour profond que M. Agoub porte à son pays, se montre dans ce discours d'introduction, agrandi et fortifié par l'empire qu'obtient, sur une âme ardente, la religion des tombeaux. Au reste, si l'on ne pardonnait tout au plus légitime enthousiasme, on serait tenté de reprocher à M. Agoub ce culte exclusif et solennel qu'il porte à tous les souvenirs de la grandeur égyptienne, et qui l'a quelquefois entraîné dans un point de vue trop éloigné de l'aspect purement humain sous lequel l'histoire doit considérer l'élévation des empires et les mœurs des nations.

Lorsqu'il résidait au Kaire, M. Mengin eut le bonheur d'offrir l'hospitalité à l'un de ses illustres compatriotes auquel il

dédie aujourd'hui son ouvrage : cet hôte était M. de Châteaubriand qui était seul alors, et qui revenait de son pélerinage à la Terre-Sainte. Mais il n'y a, dans ces deux volumes, que l'introduction qui soit véritablement à l'adresse de M. de Châteaubriand.

JULES MAUVIEL.

OEuvres complètes de Machiavel, traduites par J.-V. Périès (1).

Dans un siècle où toutes les pensées se tournent vers la politique, où tant de systèmes de gouvernement ont été exposés par les publicistes, où l'art de régir les peuples a été soumis à tant d'expériences, où le pouvoir enfin a été si souvent conquis et perdu, c'est une publication de quelque importance, sans doute, que celle des œuvres complètes d'un des hommes les plus profonds et les plus originaux, parmi ceux qui ont écrit sur la politique. Quelqu'opinion que l'on puisse avoir sur le caractère de Machiavel et sur la moralité de ses doctrines, aucun homme instruit, je pense, ne révoquera en doute l'étendue de ses connaissances, la portée de son génie et les qualités supérieures d'un esprit doué du rare avantage de pénétrer jusqu'au fond des choses; et, sous ce rapport, les ouvrages de l'homme qui s'est efforcé de montrer comment on acquiert les souverainetés, comment on les conserve, et comment on les perd, doivent piquer vivement la curiosité d'une génération, témoin de tant de révolutions et de vicissitudes politiques.

Ceux qui ne comprennent pas la langue de Machiavel, ceux même qui, sans l'ignorer entièrement, ont encore besoin d'aide pour entendre un auteur que la profondeur de sa pensée, et des sujets plus ou moins abstraits ont placé hors de la portée des

(1) Paris, 1823-1824; Michaud frères. 4 vol. in-8° ont déjà paru. (*Voy.* ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 169, et t. XXI, p. 407.)

lecteurs vulgaires, n'avaient d'autre secours, pour parvenir à l'intelligence de ses ouvrages si célèbres, que la version de quelques traités isolés, une traduction faite il y a plus d'un siècle, par un nommé Tillard ou Tétard, calviniste français réfugié en Hollande, des divers ouvrages de Machiavel connus à cette époque; enfin la traduction moins incomplète publiée par Guiraudet en 1799 (an VII), ouvrage de plusieurs hommes de lettres, revu par le principal traducteur. Nous devons montrer en quoi le travail de M. Périès est préférable à celui de ses devanciers; et nous commencerons par dire quelques mots des éditions italiennes de l'original.

La première qui soit un peu complète et digne du grand nom de Machiavel, n'a paru que vers la fin du XVIIIe siècle, les Italiens la doivent aux soins et à la munificence d'un étranger. Ce fut lord Nassau Clavering qui la publia, à ses frais, en 1782. Les morceaux encore inédits dont elle est enrichie, la vérification du texte sur plusieurs manuscrits autographes, les notes qui éclaircissent les passages obscurs et douteux, la correction et la beauté de l'exécution placèrent au premier rang cette édition, qui conserve encore du prix, aux yeux de ceux qui connaissent le choix des livres. Depuis cette époque, de nouvelles découvertes, faites dans la bibliothèque Strozzi et dans d'autres dépôts littéraires, ont permis de donner, de 1796 à 1813, plusieurs éditions plus complètes, mais restées, sous le rapport de l'exécution, bien inférieures à celles de 1782. Enfin, en 1813, Piatti publia une nouvelle édition des œuvres du secrétaire florentin, laquelle a servi de modèle à plusieurs publications postérieures. « Cette édition, dit M. Périès, comprend quarante-deux lettres inédites, qui jettent la plus grande clarté sur l'histoire et la politique du tems, ainsi que sur beaucoup de circonstances de la vie de Machiavel lui-même. On y voit aussi, pour la première fois, un grand nombre de dépêches relatives aux

diverses missions du secrétaire florentin, qui complètent en partie celles qui avaient été déjà publiées. »

On comprend que cette édition doit, jusqu'à ce qu'il en paraisse une meilleure, servir de texte à tous les traducteurs. Or, Guiraudet n'a pu la connaître; et sa traduction, faite sur l'édition de 1796, est incomplète, non-seulement parce qu'elle ne contient pas les ouvrages découverts depuis cette époque, mais encore parce que ce traducteur a volontairement retranché, outre certaines parties de la correspondance et des légations qu'il a jugées de peu d'intérêt pour le public, ceux des ouvrages de Machiavel qui, peut-être, peuvent le mieux faire apprécier la souplesse de son génie, et qui montrent le rang distingué où il aurait su se placer, dans la carrière alors peu frayée du théâtre comique, si les affaires publiques n'eussent occupé presque toute sa vie. On ne conçoit pas qu'un traducteur se condamne lui-même à ne point reproduire des ouvrages aussi remarquables que les comédies de Machiavel; cela seul prouverait qu'il ne savait pas apprécier son auteur, si lui-même n'eût pris soin d'en donner d'autres preuves.

Guiraudet remarquant que des auteurs italiens, beaucoup moins célèbres que Machiavel, sont cependant plus habituellement lus en France, recherche les causes de cette singularité; et il l'attribue, entre autres, « à son style, qui, moins pur et moins correct que les bons auteurs qui l'ont suivi, ne pouvait être présenté pour modèle. » Il le range dans la classe « de ces auteurs qui ont vieilli; qui ont le mérite et les défauts de ceux qui, les premiers, ont contribué à former leur langue. » Il prétend que « cet auteur écrivant dans une langue qui naissait à peine du latin, avait conservé les longues périodes cicéroniennes de la langue mère ». Il répète encore ailleurs que « la langue de Machiavel n'était point fixée à l'époque où il vécut. » Il nous semble que toutes ces assertions prouvent assez bien

que Guiraudet avait mal jugé Machiavel et son tems. Le nouveau traducteur nous semble exprimer un sentiment plus conforme à la vérité comme à l'opinion des compatriotes du secrétaire florentin, lorsqu'il rappelle que le siècle de notre publiciste fut aussi celui où écrivaient l'Arioste, le Bembo, Guicciardini; lorsqu'il dit : « Machiavel passe en Italie pour un des écrivains qui ont donné à la langue nationale le plus de force, de clarté et de naturel... Une chose digne de remarque, c'est le rapport qu'a son style avec celui de Montesquieu. Ces deux hommes, doués d'un génie pénétrant, qui saisissait sans peine les sommités des choses, dédaignent tous deux les intermédiaires, et se précipitent sans cesse, comme s'ils craignaient de n'avoir pas le tems de répandre toutes les pensées qui se pressent en foule dans leur esprit. » Et plus bas : « D'un autre côté, le style de Machiavel varie, suivant les ouvrages qu'il traite : concis, fort et serré dans ses *ouvrages politiques*, il devient plus abondant et plus fleuri dans son *Histoire de Florence*. Il est grave, clair et méthodique, dans son *Art de la guerre*. Dans ses *Dépêches diplomatiques*, il ne sacrifie jamais la pensée à la phrase. » En effet, Machiavel qui écrivait dans le XVIe siècle, le grand siècle de la littérature italienne, n'en est pas un des moindres ornemens. Ses ouvrages de politique l'ont placé au premier rang des prosateurs; sans modèle dans le genre historique, il a mérité d'en servir; ses comédies offrent la perfection du style dramatique, et « sa nouvelle de *Belfegor*, dit Ginguené, ne serait point déplacée dans le *Décameron* de Boccace. » Un pareil éloge suffirait pour classer un auteur; et que peut-il manquer à la gloire de Machiavel, considéré comme écrivain, lorsqu'il a mérité d'être comparé à Boccace dans un genre de style, à Montesquieu dans un autre?

On comprend que, si Guiraudet apprécie avec peu de discernement le talent d'écrire chez Machiavel, il a pu lui arriver quelquefois de le mal traduire; soit qu'il se méprenne sur le

sens, soit qu'il ne conserve pas au style de l'original sa couleur et son caractère. Citons seulement quelques phrases : Machiavel a écrit dans sa seconde légation, à la cour de Rome; *O se lo aveva mandato di consenso del re, era per vedere le cose di Roma non sortire effetto, ne darsi principio a cosa veruna.* Guiraudet traduit : *Ou s'il l'avait fait par ordre du roi, c'était dans la crainte que la cour de Rome n'exécutant point son projet, le roi ne fût accusé alors d'être le moteur de cette entreprise.* Le nouveau traducteur : *Ou s'il l'avait envoyé du consentement du roi, c'est qu'il avait vu que les affaires de Rome ne marchaient pas et que l'on ne commençait absolument rien.* Il n'est pas difficile de voir de quel côté sont l'exactitude et la fidélité. Voici un autre contre-sens tellement grossier qu'il faut plutôt l'attribuer à la distraction qu'à l'ignorance de la langue; cette note si simple d'un des éditeurs de Machiavel : *Vedansi le istorie dei marchesi di Forli*; *voyez l'histoire des marquis de Forli*, est ainsi rendue par Guiraudet: *Voyez l'histoire de Forli par Marchesi.* Il serait aussi fastidieux qu'inutile de multiplier des citations de ce genre, et celles-ci suffisent pour prouver que, soit négligence, soit manque de savoir, le sens n'est pas toujours respecté dans la traduction de Guiraudet. Ce que nous avons pu examiner du travail du nouveau traducteur nous a semblé fort supérieur sous ce rapport, aussi bien que par le mérite d'un style dont l'élégante simplicité, la concise énergie ou l'abondance facile reproduisent heureusement la physionomie de l'original. Nous voudrions pouvoir en offrir la preuve par le rapprochement de quelques morceaux pris dans l'une et l'autre traductions; mais cette comparaison, trop restreinte, pourrait fort bien ne rien prouver; et, suffisamment étendue, elle nous ferait sortir des bornes qui nous sont prescrites. Nous laissons au lecteur curieux le soin de faire lui-même cet examen, et nous nous contenterons d'affirmer que l'ouvrage de M. Périès est la seule traduction qui puisse accompagner dans nos bi-

bliothèques les œuvres du publiciste florentin, ou en tenir lieu, soit qu'on le considère comme la traduction la plus complète, ou comme la plus fidèle, ou comme la plus soignée sous le rapport du style. Elle tire d'ailleurs un nouveau prix d'une *préface* curieuse, et d'une *vie de Machiavel*, très-détaillée, et fort bien faite. Ce morceau forme à lui seul un ouvrage important et qui appartient entièrement au traducteur. Nous y reviendrons, lorsqu'en examinant l'ensemble des ouvrages de Machiavel, nous rapprocherons de ses doctrines celles des circonstances de sa vie qui peuvent servir à les expliquer.

La destinée de Machiavel, considéré comme écrivain, offre des singularités dignes de remarque. Républicain par sentiment et long-tems chargé d'emplois importans dans une république, il a écrit un livre que l'opinion générale impute à sa mémoire, comme le code même de la tyrannie; auteur de la *Mandragore*, c'est-à-dire d'une des plus sanglantes satires que l'on ait faites contre les moines, on le voit, sur la fin de sa carrière, espèce d'envoyé vers les frères mineurs de Carpi, négocier avec un frère Hilarion une affaire de peu d'importance; et l'homme qui avait pesé avec les rois le destin des peuples, qui avait peint de couleurs si comiques les fraudes pieuses et la corruption facile du Père Timothée, est chargé par les consuls de l'art de la laine de procurer à l'église de Florence un franciscain pour prêcher le carême. Ses ouvrages qui devaient si long-tems et si diversement occuper la postérité furent à peine connus de ses contemporains; car les *sept livres de l'art de la guerre*, le seul de ses ouvrages imprimé de son vivant, ne parurent que dans les dernières années de sa vie; et le *Prince*, les *Discours sur Tite-Live* et *l'histoire de Florence*, ne furent publiés qu'en 1532, c'est-à-dire, cinq ans après sa mort. Ces mêmes ouvrages accusés par les catholiques d'Italie d'être favorables aux principes des novateurs, par les protestans de France d'avoir inspiré à Catherine de Médicis et à Charles IX le massacre de

la St-Barthélemy, furent tour à tour dédiés à un cardinal et approuvés par un bref de Clément VII; puis, mis à l'index par Paul IV, et condamnés par le concile de Trente; enfin, attaqués par Voltaire et par un roi, les principes de Machiavel ont été défendus par des hommes de lettres qui ont cru les mieux comprendre, et qui les ont expliqués par des suppositions plus ou moins bizarres, plus ou moins ingénieuses.

L'examen que nous nous proposons de faire de chacun des ouvrages du secrétaire florentin nous offrira une nouvelle occasion de discuter ses doctrines et ses maximes. Mais, sur un sujet aussi controversé, un jugement absolu risque beaucoup d'être injuste, et pour bien connaître un tel écrivain, il faut aussi étudier l'homme, et l'étudier au milieu de son siècle. Ainsi, l'histoire de son tems et sa propre histoire, les opinions qui dominaient à cette époque et ses opinions personnelles, son caractère et sa conduite publique et privée sont, autant que ses écrits, les élémens nécessaires d'un jugement sur Machiavel. C'est au moyen de ces diverses considérations que nous tâcherons d'éclaircir une question restée jusqu'ici assez obscure, et d'apprécier ce grand publiciste avec l'impartialité que commandent la haute renommée de Machiavel et la gravité de ce recueil.

Mais, en attendant que les nouvelles livraisons de cette traduction, qui se succèdent avec exactitude, nous fournissent le sujet du travail que nous promettons, nous présenterons au lecteur quelques réflexions sur plusieurs articles récemment insérés dans le *Journal des Débats*, et qui ont été remarqués, moins encore pour le piquant du sujet qu'à cause du talent bien connu de l'auteur.

Cet auteur, dont nous pourrions sans indiscrétion trahir l'*incognito*, part d'un singulier argument pour justifier Machiavel; il prétend que les mœurs du xve siècle étaient odieuses, que les opinions étaient conformes à ces mœurs, et qu'on ne

peut pas exiger de Machiavel qu'il ne fût pas de son siècle. C'est peut-être là une excuse; mais certainement ce n'est pas une justification : en défendant ainsi la morale des écrits de Machiavel, l'apologiste peut réhabiliter son caractère, mais c'est aux dépens de son génie ; il en fait un de ces hommes vulgaires dominés par les préjugés de leur tems, tandis qu'un homme supérieur soumet son tems à sa propre influence, ou s'en sépare tout-à-fait. Qu'on examine avec quelque attention la vie des grands hommes, (je dis les véritables grands hommes, grands par le cœur aussi bien que par le génie ;) on les trouvera toujours en avant de leur siècle. C'est la morale du tems qui fit la St-Barthélemi ; mais l'Hopital n'était pas de ce tems-là ; supposez cet homme de bien à la cour d'Alexandre VI, ou sous la tente de César Borgia, et vous verrez si sa morale changera, si, dans quelque nécessité que vous le placiez, il sacrifiera le juste à l'utile. « Bien convaincus de cette fausse maxime, dit M. Z., que le genre humain s'est toujours perfectionné *en marchant*, nous décidons hardiment que le juste et l'injuste d'aujourd'hui ont dû être le juste et l'injuste de tous les siècles (1). » Sans discuter ici le principe de la *perfectibilité*, grande question qui nous mènerait loin, et n'éclaircirait pas le point qui nous occupe, auquel elle n'a en effet aucun rapport, nous croyons pouvoir *décider* sans beaucoup de hardiesse, qu'il est de certains principes tellement simples, tellement universels, tellement conformes à ce sentiment de conscience, inné chez les

(1) Il semble qu'il y a une contradiction dans la pensée de l'aristarque ; ce sont précisément les partisans de la *perfectibilité* qui conviendront que les idées du juste et de l'injuste peuvent changer (du moins dans un grand nombre de questions secondaires); car c'est cette perfectibilité même qui amène ce changement. Mais nous ne nous arrêterons pas à cette contradiction, et, pour avoir plutôt fini, nous prenons l'argument du critique comme il nous le donne.

hommes, qu'aucune ignorance, aucune barbarie de mœurs, ne saurait les étouffer; la foi due aux sermens est de ce nombre; un publiciste du xve siècle peut bien nous venir dire que le parjure est quelquefois utile, et malheureusement il ne dira rien de neuf; il peut bien prouver que dans les mœurs de son tems le parjure est à la mode, et par ce moyen l'encourager; mais la date de sa doctrine ne la justifiera pas; en dépit des mœurs barbares et des opinions perverses, la foi, au xve siècle, était encore le juste, le parjure était l'injuste, pour des esprits tels que celui de Machiavel.

« Ravager les campagnes, dit encore l'apologiste, brûler les moissons qui attendaient la faucille, incendier les villages, égorger les habitans désarmés, briser la tête des enfans contre la pierre, étaient des actes dont la répétition fatigue le lecteur dans la pénible route qu'il parcourt à travers le moyen âge, et ces actes n'inspiraient point cette horreur, ce dégoût qu'ils exciteraient aujourd'hui. Envers l'ennemi, tout était légitime, comme entre les diverses factions qui divisaient un état... Séduire son ennemi par une apparence de conciliation ; signer et jurer une paix qu'on est loin de vouloir maintenir, embrasser son adversaire, et, en le serrant dans ses bras, chercher l'endroit où l'on veut enfoncer le poignard, n'était pas un acte odieux, ni contre un ennemi de l'état, ni contre un prince dont on avait conspiré la perte. » Il faut en convenir, voilà des mœurs qui ne sont pas flattées ; mais, en admettant la parfaite ressemblance de la peinture, en admettant surtout que ces mœurs fussent bien celles de tout le monde, faut-il en conclure que Machiavel devait absolument accommoder ses principes et ses doctrines à des mœurs aussi détestables ? N'y a-t-il pas quelque chose d'un peu singulier dans une justification qui consiste à confondre Machiavel parmi cette race abominable? Je ne sais, mais si, revenant à la vie, il comparaissait au milieu de ses accusateurs et de ses avocats, il pourrait être embar-

rassé de choisir entre la condamnation des uns et la justification des autres.

« Ce publiciste, dit encore M. Z., ne donne point de conseil sur des choses à faire; mais sur des choses faites qui ne laissent plus à l'ambitieux que la triste faculté de choisir entre deux mauvais partis. Si l'on avait observé que les préceptes de Machiavel ne sont jamais des conseils *à priori*, mais seulement des conséquences des mauvaises actions qu'il n'a pas conseillées, on se serait épargné bien des déclamations inutiles. » C'est donc à dire qu'on peut conseiller le crime *à posteriori*; c'est donc à dire que, lorsqu'un ambitieux s'est mis dans la nécessité de choisir entre deux partis, dont l'un, conforme à la morale, est mauvais pour le succès, tandis que l'autre promet le succès contre la morale, il faut conseiller à l'ambitieux embarrassé de triompher avec le crime ? Telle est la pensée principale de la justification de Machiavel; le critique y revient sans cesse, il la reproduit en dix façons : « le publiciste de Florence ne provoque point l'ambition, mais il la secourt, pour éviter un plus grand malheur; il ne dit pas au prince : *Armez-vous, attaquez votre voisin, enrichissez-vous de ses dépouilles*. Mais il dit : *Vous avez été ambitieux, vous avez envahi les états voisins, vous les avez réunis aux vôtres ; vous vous êtes donc fait des ennemis irréconciliables; et vous êtes perdu, si vous ne suivez pas tels ou tels conseils, que j'emprunte à l'histoire de tous les peuples.* » Ces tels ou tels conseils sont des trahisons, des parjures, des assassinats et autres moyens pareils. Peut-être, à tout prendre, vaudrait-il autant laisser les ambitieux se perdre faute de conseils, que de leur en donner de semblables; on ne voit pas ce qu'il y a de si méritoire de la part de Machiavel à prouver que le crime peut devenir si profitable; et pour ma part, je lui aurais pardonné de ne pas offrir ces *secours* aux méchans princes; car, l'imprudence des tyrans est le salut des peuples.

« Tel est, poursuit le critique, le véritable esprit de ce livre

fameux qui a fait de Machiavel l'épouvantail des honnêtes gens, et le lecteur sent déjà combien il est différent de conseiller une mauvaise action, ou de conseiller celui qui l'a commise sans demander conseil à personne. » Sans doute, le lecteur sent cette différence; mais il sent fort bien aussi que donner des conseils au coupable pour l'aider à se tirer d'un mauvais pas, par un forfait nouveau, ou pour le faire jouir des fruits d'un premier crime, c'est en effet s'y associer et s'en rendre le complice. « Si tous les princes avaient été justes et sages, le Livre du Prince n'eût jamais existé. » Oui, mais comme la plupart ont été et devaient être méchans, ce livre a dû leur enseigner à devenir plus méchans encore. Machiavel, dites-vous, est naturellement juste et généreux; mais il a vu son siècle perfide, et il a dû donner des conseils de perfidie. Ce n'est pas lui dont la lâche flatterie arrachera un prince à la vertu; mais si ce prince a déjà essayé de la tyrannie, le florentin ne se fera point scrupule de lui enseigner comment le méchant prospère et se dérobe aux conséquences d'une action criminelle. Je vois bien en quoi le tyran peut rendre grâces à Machiavel de ses préceptes, et aussi pourquoi les honnêtes gens ne doivent pas l'en remercier. Une pareille doctrine serait-elle donc fondée sur une invincible nécessité? Est-il donc bien vrai qu'en politique il n'y a jamais de moyen de sortir d'une mauvaise voie, et que pour l'homme qui a commencé le mal, c'est une inévitable destinée de l'achever ou de se perdre? Je m'inscrirais volontiers en faux contre une si triste maxime; mais, si malheureusement c'est une vérité, je le répète, elle ne peut profiter qu'à la tyrannie, et nullement à l'humanité. On peut admirer la profondeur de vues et la force de logique de l'homme qui la découvre et la démontre; on ne peut aimer ni estimer un tel homme.

Le défenseur de Machiavel ne recule pas devant les difficultés; il y a autant de loyauté que d'audace dans sa défense,

et les préceptes qu'il aborde ne sont pas les plus faciles à justifier. « Pour posséder en sûreté les états conquis, a dit Machiavel, il suffit d'avoir éteint la race du prince qui en était le maître. » Sur quoi M. Z. observe, après quelques explications, que « cette phrase est plutôt une réflexion, malheureusement trop vraie, qu'un encouragement donné au crime. » Puis, il ajoute : « Quand nous lisons les procédures de la cour d'assises, si un assassin a craint ou négligé de commettre un crime de plus, et a épargné l'une des personnes intéressées à le faire punir, nous sentons que cette *faute*, dans un scélérat, va le conduire à l'échafaud; mais cette réflexion veut-elle dire que nous aurions désiré un crime plus complet? c'est tout simplement une idée si naturelle, qu'elle se présente à tous les lecteurs. » Oui; mais l'homme qui tournerait cette idée en précepte, qui, faisant une soigneuse récapitulation des principaux criminels montés sur l'échafaud pour n'avoir pas commis assez de crimes, les citerait en exemple aux criminels futurs, pour lesquels il composerait un petit traité de prudence et de *bonne conduite*, en leur recommandant de ne pas se faire faute, au besoin, de deux ou trois crimes de plus, ferait-il une chose bien digne d'éloge? Je ne crois pas que cette comparaison serve beaucoup à la défense de Machiavel.

« La seconde maxime qui se présente d'une manière *peu gracieuse*, dit M. Z., est celle par laquelle le publiciste donne un conseil aux princes sur la manière dont ils doivent se conduire envers les mécontens : *Il faut les satisfaire*, dit-il, *ou les mettre dans l'impossibilité de nuire... Les hommes doivent être caressés ou écrasés.* » Je suis de l'avis de M. Z.; rien n'est moins *gracieux* que ce précepte. Mais j'aurai une petite observation à faire sur le commentaire qui suit : « On a reproché au publiciste que par ces mots : *caresser ou écraser*, il donnait le choix entre la cruauté et la clémence; mais les princes ont tou-

jours ce choix, ce n'est pas Machiavel qui le leur donne; il ne les détourne pas du meilleur parti; mais il leur recommande au moins la prudence, s'ils sont décidés à suivre le mauvais. » Voilà un beau service rendu à l'humanité, et un métier bien honorable! se faire le mentor des tyrans, non pour les corriger, mais pour leur enseigner à mener à bien leur tyrannie; à se tirer, à force de crimes, des positions difficiles où le crime les a placés! Quelle *prudence* que celle qui consiste dans l'extermination!

« Mais, ajoute le critique, le précepte est conditionnel. Je ne vous ai pas conseillé d'offenser, dirait Machiavel; mais, si vous vous êtes placé dans la nécessité de le faire, sévissez du moins de manière à ne pas redouter la vengeance, parce que des maux partiels sont encore préférables à une subversion générale. » Il ne faut pas que le lecteur s'effraie de cette *subversion générale*, ce n'est ici qu'un artifice de rhéteur, une précaution oratoire, destinée à faire passer ce que la maxime peut avoir d'un peu brutal. Il n'y a point de *subversion* dans la chute d'un tyran; c'est au contraire un retour vers l'ordre. Mais, pour ne nous arrêter qu'à ce qu'il y a de sérieux dans cette phrase, on voit que c'est toujours le même argument; le publiciste florentin ne conseille jamais un premier crime, mais il prescrit au coupable, sous peine de se perdre, d'en commettre un second, si le premier a rendu le second nécessaire. Ainsi, Machiavel pourra bien détourner Néron d'empoisonner Britannicus; mais, le fratricide une fois commis, il conseillera à Néron de tuer sa mère, dont l'ambition, la colère et les menaces promettaient un vengeur à Britannicus. La conséquence est affreuse; mais je ne l'invente pas, elle sort d'elle-même de l'apologie.

« Dans une des plus fortes crises de notre révolution, dit M. Z., nous avons été témoins d'un fait qui prouve que, si les

ées de Machiavel ne sont pas agréables, (*agréables!* M. Z. ossède au suprême degré le talent de l'euphémisme) elles nt au moins justes et vraies. Quelques jours avant le 9 thermidor, on vit Robespierre monter à la tribune, pour dénoncer n nouveau complot; il parla de groupes formés aux Tuileries, d'un *scélérat* qui pérorait dans ces groupes. — Je ne suis oint un scélérat, s'écria Bourdon fort indiscrètement. — Je n'ai oint nommé Bourdon, répliqua Robespierre; malheur à celui ui se nomme!—Jamais tyran ne put commettre une plus haute nprudence. Au lieu de caresser ou d'écraser sur-le-champ s ennemis, il menaça, et, dans sa bouche, la menace signiait : Vous êtes mort, si vous ne me tuez pas. Aussi les conrés surent-ils profiter de cet avis, et Robespierre tomba pour avoir pas bien lu son Machiavel. » Et quand cela serait vrai, uel service aurait rendu à la France le Machiavel moderne ui serait venu conseiller à Robespierre de tuer Bourdon et s hommes qui ont fait le 9 thermidor? M. Z. aurait pu louer la udence d'un tel conseiller; mais, nous n'en doutons pas, ses uanges eussent été accompagnées de quelques malédictions. i, une réflexion vient me frapper : *Robespierre est tombé our n'avoir pas bien lu son Machiavel...* Si donc il l'avait bien , il ne serait pas tombé; et les préceptes de Machiavel eusnt eu l'horrible gloire de consolider en France une épouvanble tyrannie! Quelle terrible sentence contre Machiavel est échappée de la propre bouche de son défenseur! Mais, je en veux pas tirer avantage; non, les préceptes de Machiavel e pouvaient sauver Robespierre; le 9 thermidor eût manqué, obespierre serait tombé le 10, il serait tombé le 11 : il n'y a as de *Livre du Prince* au monde capable de perpétuer un stème de sang, tel que celui qui existait alors, et, par excès e zèle, l'apologiste à calomnié Machiavel.

Nous aurions encore bien des choses à dire sur les articles du ournal des *Débats;* nous pourrions remarquer que M. Z. fait

aux princes un peu trop bon marché de la morale; que, sous le prétexte de l'utilité publique, il légitime un peu trop facilement le parjure chez les rois, et que la conclusion nécessaire de son raisonnement serait que les rois sont les derniers des hommes en qui il faille avoir confiance; vérité, si c'en est une, que les rois n'ont aucun besoin de voir si bien établie. Beaucoup d'autres réflexions se pressent en foule dans notre esprit; mais cette réfutation est déjà longue. Nous espérons toutefois qu'on nous excusera de lui avoir donné une certaine étendue, en considérant l'importance de la question traitée dans quatre articles fort longs; le caractère de la feuille où ces articles ont été insérés, feuille semi-officielle et qui passe pour contenir ordinairement, en matière de politique, des opinions conformes à celles des ministres; enfin, le talent de l'apologiste de Machiavel. Personne plus que nous n'apprécie les connaissances littéraires et l'esprit ingénieux de l'auteur des articles : sa réputation d'écrivain très-spirituel est faite depuis long-tems; et quand même il arriverait qu'on eût une fois raison contre lui, que pourrait-il y perdre? il a eu si souvent raison contre tant d'autres. Nous soupçonnerions même volontiers M. Z. de s'être amusé à soutenir une thèse singulière, sans s'embarrasser si elle était juste ou non. Il récapitule les opinions de ceux qui ont prétendu excuser Machiavel, et montre la frivolité de leurs excuses; il prétend que lui seul a trouvé la bonne; mais, ce qu'il craint surtout, c'est de paraître partager le sentiment du plus grand nombre, qui accuse Machiavel. Sans doute il est piquant d'être original; mais, faut-il s'efforcer de l'être même aux dépens du bon sens; et ne vaut-il pas mieux encore se décider à avoir raison, fût-ce même avec tout le monde? Ce qui nous confirmerait dans l'idée que le penchant au paradoxe est pour quelque chose dans le parti qu'a pris M. Z., c'est qu'il lui échappe à la fin de son travail certains aveux qui s'expliquent fort bien, si l'on n'y voit que la distraction d'un plaisant qui

s'oublie un moment; mais que nous comprendrions moins facilement, s'il fallait les regarder comme une contradiction dans un homme aussi fin, un raisonneur aussi subtil que l'auteur des articles.

« Les *Discours sur Tite-Live*, dit M. Z. en terminant son apologie, renferment ces mêmes maximes qui ont causé tant de scandale, quand on les a lues dans le *Livre du Prince*. Elles sont même dans les discours, plus véritablement révoltantes, en ce qu'elles ne s'y présentent pas sous la forme conditionnelle, mais dans un sens absolu. L'auteur, par exemple, n'y dit pas : Puisque vous vous êtes placé dans cette situation, il ne vous reste que cette ressource; mais il fait naître la situation, et il conseille la violence. » Puis, après la citation d'un passage où la folie de Brutus est donnée en exemple aux conspirateurs, l'apologiste ajoute : « Voilà les maximes qu'il fallait vouer à l'exécration des peuples; voilà les passages d'autant plus odieux qu'ils souillent un ouvrage plein de sens et de raison. Et cependant, on a gardé le silence sur les discours qui renferment de pareils conseils, tandis qu'on a poussé des clameurs contre le *Livre du Prince* qui n'a rien que d'*innocent* en comparaison. Vainement dira-t-on que Machiavel était républicain; le précepte qu'il donne ici n'en est pas moins le comble de l'horreur et de la bassesse, et il m'indigne d'autant plus qu'à l'exception de quelques pages, dont celle-ci est la plus affreuse, les discours sur Tite-Live seraient un livre admirable et fait pour devenir le code de tous les hommes d'état. »

M. Z. se trompe, lorsqu'il pense que les maximes répandues dans *les Discours* n'ont pas contribué à fixer l'opinion des hommes instruits sur Machiavel. Cet ouvrage dont on a moins parlé que du *Livre du Prince*, parce que celui-ci se présentait sous une forme didactique qui appelait l'attention, n'en a pas moins servi à établir la réputation de perfidie dont les doctrines

de Machiavel ont été entachées. Et l'on conviendra bien que *des maximes véritablement révoltantes et qu'il fallait vouer à l'exécration des peuples, des passages odieux, des préceptes qui sont le comble de l'horreur et de la bassesse,* ne pouvaient échapper à des détracteurs, lorsque le défenseur lui-même en a été aussi vivement scandalisé. On voit, en effet, que ces reproches sont vifs, et l'on pourrait bien trouver qu'ils sont plus propres à justifier les adversaires de Machiavel qu'à confirmer l'apologie.

M. Z. termine ses articles par cette phrase : « Dans un autre tems je rendrai compte de *l'Art de la guerre* et de l'*Histoire de Florence,* ouvrages qui, sans être aussi éclatans que les *Discours*, sont cependant fort remarquables, et ne forcent pas l'honnête homme à rougir du plaisir qu'il goûte en les lisant. » Il me semble que cette seule ligne pourrait réfuter toute l'apologie, ou prouver la vérité de ma conjecture; car, comment défendre avec tant de zèle, si ce n'est par jeu d'esprit, des ouvrages que *l'honnête homme ne peut lire avec plaisir, sans être forcé de rougir?*

Nous prions le lecteur de se souvenir que, dans tout cet article, nous n'avons prétendu ni accuser, ni justifier Machiavel; nous avons seulement voulu montrer que les moyens de défense présentés par M. Z. ne sont pas heureux. La question au fond reste entière; et nous verrons, dans l'examen détaillé que nous devons faire des œuvres du publiciste florentin, si nous trouverons une autre explication de ses doctrines, ou si nous serons obligés de donner une confirmation nouvelle à la réprobation dont il est chargé.

M. Avenel.

A Discourse concerning the influence of America on the mind, etc.—Discours concernant l'influence de l'Amérique sur l'esprit humain, *prononcé devant l'assemblée annuelle de la Société américaine de philosophie, à Philadelphie, le* 18 *octobre* 1823; par M. C.-J. Ingersoll, membre de cette Société (1).

Le titre de cet ouvrage n'est peut-être pas fort exact; mais l'ouvrage lui-même est d'un grand intérêt. C'est un tableau des encouragemens accordés par les États-Unis d'Amérique à l'instruction publique, aux arts et aux sciences, et des succès qui en sont le résultat. Il est écrit avec précision, avec une élégante simplicité; on n'y trouvera ni ornemens superflus, ni flatteries. En voici l'analyse.

Instruction publique. — Des fonds publics considérables sont assignés, dans chaque état, pour cet objet regardé avec raison comme le plus important. La constitution des États-Unis, qui ne peut être changée qu'en observant des formes spéciales et tutélaires, porte que, *le devoir du gouvernement est de favoriser le progrès des sciences et des arts utiles.* L'instruction des enfans des pauvres même y est partout soignée. La presque totalité des enfans fréquente les écoles publiques. Il y a, dans les écoles plus élevées, 300,000 étudians. On y compte 1200 étudians en médecine, 1000 en droit, et plus de cent séminaires ou instituts d'éducation, en partie ecclésiastiques. L'enseignement n'y est nulle part un monopole ni un instrument politique, et l'on n'y connaît point de congrégation qui tende à l'obtenir, ou à contrarier la tendance générale vers l'instruction. Il y a des universités où l'on se borne, comme dans les colléges de l'Europe, à enseigner le latin et le grec, la rhétorique, la logique

(1) Philadelphie, 1823; Abraham Small. In-8° de 67 pages.

et la morale; mais partout ailleurs, l'enseignement est dirigé sur un plan bien plus propre à fortifier l'esprit, et à procurer les connaissances les plus utiles. La morale, les mathématiques, les sciences naturelles, les langues vivantes y sont l'objet d'une juste préférence. On n'enseigne ni latin, ni grec dans les écoles militaires. Dans les pays où l'on cherche à étouffer une sage liberté, les germes des révolutions fermentent, et la sédition, la révolte pénètrent dans les écoles et dans les académies; rien de pareil n'a lieu dans l'Amérique du nord : il est vrai que la révolution y fut accomplie sans tumulte et sans massacre. « Ici, dit M. Ingersoll, les cultivateurs même comprennent la philosophie de la politique, mieux que bien des monarques. La poésie, la musique, la peinture et la sculpture peuvent languir, même dans l'Italie, mais la philosophie, les sciences et les arts règnent dans les États-Unis; c'est là que les monarques du vieux monde peuvent apprendre ce que vaut une population qui a reçu, aux frais publics et dans tous les rangs, une instruction toujours dirigée vers ce qui est utile. »

Littérature. — Nous cultivons, par une sorte de prédilection, la langue et la littérature anglaises; et, à cet égard, nos citoyens, venant d'Allemagne, de France et de Hollande, font comme les autres. En littérature agréable nous cédons le pas à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la France, à l'Italie. Cependant nous cultivons avec succès la poésie et le genre des romans. Dans ces deux branches même, nos meilleurs ouvrages ont eu, en Europe, des traducteurs. Nous avons le goût des spectacles, et un grand acteur anglais, dans quatre ou cinq de nos villes, au milieu d'une population de 400,000 habitans, a été mieux récompensé du plaisir qu'il nous a procuré, qu'il ne l'eût été au milieu de Londres. En *livres d'éducation, d'histoire et de politique*, nous ne sommes pas inférieurs aux principales nations européennes; ce sont nos propres ouvrages qui sont à l'usage de nos écoles et de nos séminaires, qui forment nos

législateurs, nos jurisconsultes, nos médecins. Outre notre histoire générale de la fédération, nous avons les histoires de dix-huit états de l'Union, composées par des écrivains nationaux, et toutes nos histoires sont véridiques et riches de faits; les biographies de nos grands hommes sont très-soignées (1).

Dans les *mathématiques* et dans la *chimie*, nous ne sommes pas au niveau de l'Europe; mais, en livres de *botanique*, de *métallurgie*, d'*entomologie*, d'*ornithologie*, d'*astronomie* et de *navigation*, nous pouvons soutenir la concurrence.

Nos *recherches grammaticales* sur les langues de notre pays ont ouvert une nouvelle carrière aux philologues de la France et de l'Allemagne.

Nous avons agrandi le cercle de la *géographie physique et politique*. Nos cartes d'Amérique sont copiées par les géographes de l'Europe. L'atlas de M. Tanner offre de grands perfectionnemens. Nous avons d'importans mémoires sur l'*hydrographie* de nos états. Nos auteurs ont publié d'importantes découvertes maritimes; et le monde savant doit aux encouragemens de notre congrès le meilleur et le plus approfondi de tous les recueils de *statistique*.

Nos *imprimeries* de Cambridge et de Philadelphie, de la Société littéraire de New-York et de notre Société philosophique, celle du congrès et d'autres mettent au jour, chaque année, d'intéressantes productions littéraires. Une seule de nos feuilles vient d'annoncer plus de 150 ouvrages américains, tous

---

(1) Aux États-Unis, les réputations des hommes vivans ne sont point livrées, comme un objet de commerce, aux avides spéculations de quelques entrepreneurs biographes, qui prennent à leur solde des écrivains anonymes. Un pareil outrage à la morale publique est repoussé par l'opinion, plus encore que par les lois. (N. d. R.)

nouveaux : romans, poésies, voyages; traités sur la philosophie morale, la minéralogie, la géographie physique et politique, l'histoire, la biographie, la philologie, l'art oratoire, la chimie appliquée aux arts, l'agriculture, le jardinage, la stratégie, la mécanique, etc. Je ne citerai que le journal de notre Académie des sciences naturelles, et un savant rapport concernant les poids et mesures.

Nos écrits officiels sur les affaires publiques et les rapports de notre premier secrétaire d'état, sont des ouvrages très-distingués.

Les États-Unis sont les plus fermes soutiens de la liberté des mers et de l'agriculture dans ses rapports avec le commerce. Ils ont les premiers prohibé la traite des noirs, et les premiers ils l'ont déclarée piraterie. Leurs doctrines de police et de finances ont été suivies dans quelques parties de l'Europe.

Nous imprimons à meilleur compte que les Anglais; et c'est dans nos propres éditions que nous lisons le plus souvent les livres des étrangers. Leurs livres, quand nous les importons chez nous, y sont comme les semences de nos abondantes moissons typographiques. Nous publions, chaque année, des livres pour 2 à 3 millions de dollars; mais il nous manque une loi qui protège ce genre de propriété. Nous avons publié, depuis trois ans, 7,500 exemplaires de la *philosophie de Stewart;* un capital de 500,000 dollars est employé à la réimpression de l'*Encyclopédie anglaise de Rees.* Nous avons imprimé 200,000 exemplaires faisant 500,000 volumes des *contes de Waverley.* Il y a toujours sur nos routes deux cents chariots chargés de livres. Un seul article, la *Vie de Washington*, par M. Weerns, a été tiré à plus de 100,000 exemplaires. Nous imprimons aussi un grand nombre de *journaux* et de *revues littéraires.* Notre *Revue américaine du nord* se tire à 4,000 exemplaires, et nous réimprimons à 4,000 l'*Edinburgh et le Quarterly review* d'Angleterre. Quoique nous n'ayons que dix millions d'habitans, nous

avons plus de 1,000 feuilles périodiques ou journaux civils et politiques, dont chacun a plusieurs milliers de souscripteurs.

Mais notre grand avantage est l'entière *liberté de la presse*, élément le plus indispensable de toute liberté et de toute prospérité. Un américain ne voudrait pas échanger les délices de la France et de l'Italie, pour les papiers-nouvelles qui viennent de toutes parts lui apporter d'utiles instructions et de nobles délassemens. Il faut le dire en passant, nous savons, par expérience, que les heureux fruits de la liberté de la presse dédommagent de tous les inconvéniens de la licence et les atténuent le plus fortement. Nos papiers licencieux meurent, faute de lecteurs; et ceux que nous voyons prospérer davantage sont les plus conformes à la saine raison, et les plus exempts de satires. Chacun se plaint, dans les journaux, quand il le veut et comme il le veut; le public fait prompte justice à tous, comme le meilleur des jurés pourrait faire. Oui, la prison, l'échafaud, la torture et les mutilations sont moins efficaces pour réprimer les abus de la presse, que ne l'est l'entière liberté dont nous jouissons. Armez-vous de peines judiciaires contre l'incrédulité, le blasphême et la calomnie, vous ne faites qu'augmenter le mal. Par cette méthode, la licence de la presse est devenue, en Angleterre, plus hardie, plus personnelle et plus pernicieuse, que si elle était abandonnée à elle-même.

Nous avons en exercice 4,400 *brevets d'invention et d'amélioration dans les arts*. L'Angleterre, la France même en ont moins peut-être, et notre *Conservatoire national des modèles* est aussi riche que celui de la France et celui d'Angleterre. Nos *filatures de coton* nous produisent plus de richesses que n'en donneraient de lourds impôts sur cette industrie. Nos *moutures* sont supérieures à celles d'Europe. Nous avons inventé vingt différens *métiers à tisser*, mus par la vapeur, l'eau ou le vent, ou par les animaux. Nos *machines à filer* sont tel

lement améliorées, que la filature est chez nous à bien plus bas prix que chez les Anglais. C'est à nous que l'on doit réellement l'invention des *bateaux à vapeur* (1) non moins importans pour maintenir la liberté civile et religieuse, que la poudre à canon, l'imprimerie et la boussole. Il y a, sur une seule de nos rivières, plus de 100 bateaux à vapeur, et plus de 50 dans un seul de nos ports de mer. Nous communiquerons, dans dix ans, avec ces bateaux, des grands lacs du nord-ouest à la mer Atlantique, et delà à l'isthme de Panama, et peut-être à travers cet isthme à la Chine et à la Nouvelle-Hollande. Ils servent, dès à présent, pour aller de New-York à Pensacola, à la Nouvelle-Orléans, à la Havane, avec autant de sûreté et de ponctualité, mais avec plus de commodités pour les voyageurs, que l'on n'en trouve dans les meilleures *diligences* ou voitures publiques de l'Europe.

Dans la *navigation ordinaire*, la construction, l'équipement des navires de commerce et de guerre, les États-Unis d'Amérique sont encore très-distingués au dessus des autres pays. Leurs vaisseaux marchands avec des équipages peu nombreux, épargnent le tiers du tems qu'emploient les vaisseaux des autres nations, pour faire la même route : il n'y a que ceux de l'Angleterre qui puissent leur être comparés, sous le rapport de la célérité.

Dans l'*art de construire* une charrue, un navire, une maison, l'américain rivalise avec tous les peuples sans exception. Dans l'*usage raisonné des élémens de la terre et de ses produits, de l'air, de l'eau et du feu*, il n'a été fait nulle part de plus grands progrès que dans les États-Unis : on y est mieux nourri, mieux logé, plus commodément vêtu que nulle part ailleurs. Ils n'ont pour capitale qu'une ville médiocre, et dans toutes leurs

(1) Cette invention est mise en pratique à Astrakan et jusque dans la Sibérie.

villes ensemble, à peine un million d'habitans; et par leurs ponts, leurs chemins, leurs canaux, leur direction des eaux, les facilités des communications, ils l'emportent sur la plupart des nations. Chez eux, cinq mille *bureaux de poste* font parvenir les lettres avec une étonnante rapidité, en parcourant chaque jour 20,000 milles de chemin de poste. Dans deux ans, nous aurons terminé tous nos grands canaux, pour une *navigation intérieure*, de dix milliers de milles, depuis nos vallées de l'ouest jusqu'aux eaux d'Hudson et de la Chesapeak. Il n'existe, en Europe, aucuns travaux qui l'emportent sur ceux du canal de New-York et sur les *travaux hydrauliques* de Philadelphie.

Législation. — Le gouvernement représentatif et fédératif est le grand caractère distinctif des États-Unis. C'est là que la représentation nationale est vraie et non faussée, ni changée en simulacre. Les élections y sont annuelles et intégrales, ou bisannuelles et alors partielles, pour les législatures de chaque état et pour les congrès. 3,000 hommes délibèrent, tous les ans, sur les lois, pour une population de dix millions; et dans chaque état, il y a 700,000 membres d'associations volontaires qui, en délibérant dans leurs assemblées, acquièrent ce discernement et ce calme qui conviennent à la législature, et deviennent orateurs. La législation, dans les États-Unis, est mieux dirigée, mieux délibérée, moins arbitraire, moins tumultueuse, et plus éloquente que dans toute l'Europe. Le changement continuel des députés fait qu'en tout tems on peut compter 10,000 hommes familiarisés avec les fonctions législatives; et pour jouir de tant d'avantages, il en a coûté moins de sang, que pour avoir ce qu'on a maintenant en Espagne (1) et en France. Dans ce der-

(1) Lorsque ce discours fut prononcé, le sort de l'Espagne n'était pas connu aux États-Unis; M. Ingersoll croyait à la durée de la constitution espagnole.

nier pays, les discussions de la pairie sont ensevelies plus ou moins dans le secret. A la chambre élective, on lit des discours qui ne se répondent point; et, en général, peu de membres écoutent; si le débat devient clair, sérieux, pressant, on demande la clôture; quelquefois même, on fait *empoigner* l'orateur par la force armée, et l'on s'en débarrasse. Ce n'est point là de la philosophie législative. Aux États-Unis, les précédens du parlement britannique n'ont point d'autorité... La justice est publiquement, impartialement et simplement administrée, sans les absurdes costumes et les cérémonies anglaises; mais l'autorité politique n'influence point les jugemens.

Nous ne sommes ici qu'à la moitié du discours important de M. Ingersoll; nous tâcherons d'y revenir pour expliquer ce qui regarde les études concernant la *jurisprudence*, la *médecine* et la *théologie*.

LANJUINAIS, *de l'Institut de France, membre de l'Acad. philos. de Philadelphie.*

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes d'Alexandre Duval, membre de l'Institut, Académie française (1).

Au lieu de commencer, comme je devrais peut-être le faire, par l'examen des diverses productions que renferme ce recueil, je m'occuperai d'abord des *Notices* qui précèdent chacune d'elles, et que j'ai lues, avant tout le reste, par une curiosité qu'auront sans doute partagée la plupart des lecteurs de M. Alex. Duval.

Nous aimons généralement qu'un écrivain, surtout un écrivain dramatique, ait le courage de se constituer son propre critique; qu'il nous dise naïvement le mal, et même le bien qu'il pense de ses ouvrages; qu'il nous en expose le but, la nature, l'ordonnance, choses qu'il connaît sans doute mieux que personne; qu'il nous mette dans la confidence des circonstances particulières qui lui ont fourni ses sujets; qu'il nous fasse pénétrer dans le secret de sa composition et de son talent; qu'il nous révèle ce qu'a pu lui apprendre la pratique de son art, les règles qu'il s'est faites, sa manière d'observer et de peindre; qu'il nous retrace le tableau des accidens extérieurs qui ont inspiré son imagination, les événemens dont il a été témoin, les hommes qu'il a connus, les mœurs, les passions, les vertus, les vices, les travers, les ridicules dont le monde réel lui a offert le modèle; qu'il nous confie les principales aventures de sa vie, et nous permette ainsi de contracter avec lui, autant qu'il est possible de le faire par la lecture,

(1) Paris, 1822-1823; Barba, Palais-Royal. 9 vol.; prix 63 fr.

cette liaison intime qu'on désire naturellement former avec l'écrivain dont on aime les ouvrages.

Je viens d'exprimer en peu de mots l'espèce d'intérêt que présentent les notices qui servent de préfaces aux compositions dramatiques de M. Alex. Duval. Ses rivaux et ses amis, MM. Picard et Andrieux, en ont, à peu près dans le même tems, composé de semblables sur leurs propres ouvrages, et ils en ont tous trouvé le premier exemple et le premier modèle, dans ces jugemens si pleins de bon sens, de bon goût, de bonne foi, que porta sur ses chefs-d'œuvre le père de la comédie aussi-bien que de la tragédie françaises, le précepteur commun de tous nos poëtes dramatiques, le père de notre Théâtre, le grand Corneille.

Les notices de M. Alex. Duval, considérées dans leur ensemble, sont de véritables mémoires; il les appelle lui-même, *le Recueil de ses souvenirs* : il regarde avec raison comme une chose toute naturelle qu'un écrivain entretienne un peu ses lecteurs de ce qui le concerne : *cet usage qui veut que ses œuvres complètes soient décorées de son portrait, doit*, dit-il, *admettre également qu'il fasse connaître, avec ses traits, ses mœurs et son caractère* (t. Ier, préf. VI). M. Alex. Duval a donc profité sans scrupule de ce double privilége; il nous a donné, avec l'image fort ressemblante de sa figure, le portrait tout aussi fidèle de son esprit et de son cœur. Les diverses circonstances de sa vie se trouvent groupées dans ses notices autour d'un événement principal, qui est toujours, comme on peut bien le penser, une pièce de théâtre. Les actions de l'homme de lettres, ce sont ses écrits, a-t-on dit, il n'y a pas long-tems, avec autant de justesse que d'esprit.

Ce doit être un plaisir très-vif pour un écrivain qui a fourni une longue carrière dans la littérature de reporter ses regards en arrière, de revenir sur ses études, sur ses efforts, sur ses progrès, sur les vicissitudes de bonne et de mauvaise fortune

qui ont accueilli ses divers ouvrages, de réveiller par le souvenir ces vives émotions que lui donnaient et les succès et les revers; car, en se retraçant ses prospérités littéraires, on peut jouir même des revers qui en ont interrompu le cours, et l'on goûte à se les rappeler ce plaisir mêlé d'amertume que promettait Énée à ses compagnons de misère, pour les consoler de la tempête et du naufrage : *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.*

Un jour, ces souvenirs auront pour vous des charmes.

M. Alex. Duval n'a eu que bien peu d'occasions de connaître par son expérience cette espèce de plaisir philosophique dont personne au reste ne se soucie guère de jouir. Parmi les auteurs dramatiques, il en est bien peu qui aient parcouru si long-tems et avec un bonheur si constant cette mer périlleuse du théâtre; ses notices ne rappellent guère que des succès; et sous ce rapport, on ne peut nier qu'elles n'offrent beaucoup d'uniformité.

Il n'en est pas de même si l'on considère le grand nombre de personnages qu'elles font passer en revue, et sur lesquels elles donnent des détails pleins d'intérêt : ce sont les comédiens auxquels ses ouvrages ont fourni tant d'occasions de produire leurs talens, et qui ont été ou sont encore aujourd'hui l'honneur de notre scène, *Talma*, *Fleury*, *St-Phal*, *Michot*, *Damas*, *Armand*, les *Baptiste*, *Elleviou*, *Martin*; Mesdames *Contat*, *Mars*, *Mézerai*, *Dugazon*, et tant d'autres; ce sont les musiciens qu'il a associés à ses succès, *Martini*, *Tarchi*, *Dalayrac*, *Della Maria*, *Méhul*, *Boyeldieu*; ce sont nos premiers artistes avec lesquels il a eu occasion d'entretenir des liaisons d'amitié, et particulièrement *Gérard*, *Gros*, *Isabey*; ce sont les hommes de lettres, ses rivaux, ses amis, ses confrères, *Ducis*, *Chénier*, *Collin d'Harleville*, *Picard*, *Andrieux*, *Lemercier*, *Casimir Delavigne*, etc.; ce sont les écrivains

étrangers que ses voyages lui ont fait connaître, le prince *de Ligne*, *Wieland*, *Goethe*, *Schiller*, *Iffland*, *Kotzebüe*, *Auguste Lafontaine*, etc.; ce sont les personnages célèbres avec lesquels il s'est trouvé en relation, *Bonaparte* qui l'a persécuté, le général *Moreau*, son compatriote et son ami, les monarques et les grands seigneurs des cours du Nord dont il a reçu le plus obligeant accueil.

On peut juger, par cette énumération, nécessairement fort incomplète, de la variété qui règne dans ces notices, du tableau mouvant et animé qu'elles présentent. Parmi les hommes célèbres de notre époque, dans la littérature et dans les arts particulièrement, il en est peu qui n'y trouvent place, et dont M. Alex. Duval ne juge en passant les ouvrages, le talent, le caractère; sur lesquels il n'ait à rappeler quelque anecdote piquante, quelque particularité remarquable. Mais, c'est surtout à ceux qui ont été ses amis qu'il s'arrête avec une complaisance bien naturelle : beaucoup lui ont été déjà enlevés par la mort; il donne à leur mémoire des regrets exprimés avec abandon, et qui puisent leur éloquence dans leur sincérité. Ainsi, après nous avoir raconté la triste fin de ce jeune et aimable Della Maria, qui fut pendant un tems trop court son associé de travaux et de succès, il nous apprend qu'il hésita longtems avant de confier à un autre compositeur une pièce qu'il lui avait destinée, l'opéra de *Maison à vendre*. « Il me semblait que c'était faire un vol à l'amitié, » dit-il, avec une simplicité touchante, qui rappelle les paroles de Montaigne sur La Boëtie : « Nous étions à moitié de tout; il me semble que je lui dérobe sa part. » Ailleurs, (t. I, préf. xx), il donne à son frère, M. *Amaury Duval*, un témoignage d'affection et de reconnaissance, qui les honore également tous les deux. « Ses nombreuses connaissances, dit-il, son goût formé par l'ancienne littérature et par l'étude de toutes celles de l'Europe, me guidèrent dans une route plus vaste et plus philosophique. Intimement

iés par la conformité de nos opinions et de nos caractères, nous avons passé notre vie dans un échange continuel des plus douces confidences : il connaissait les travaux de mon esprit, comme les sentimens de mon cœur ; et, s'il calma plus d'une fois la vivacité de ma tête, il redressa plus souvent encore, par la sagesse de ses conseils, les fautes d'une imagination trop fougueuse. Il fut enfin pour moi l'indispensable ami exigé par Boileau ; et, s'il est vrai que quelques succès m'aient donné un rang honorable parmi nos auteurs comiques, mon frère Amaury peut dire avec vérité : *C'est mon ouvrage.* »

J'ai transcrit avec plaisir ce passage qui fait aimer et estimer l'auteur à qui la reconnaissance et l'amitié fraternelle l'ont inspiré. M. Alexandre Duval se plaît généralement à nous mettre dans le secret de ses affections, et c'est à mon sens, un des principaux attraits de ses notices. Il nous confesse le penchant qui l'entraîne vers certaines personnes, l'aversion qu'il éprouve pour d'autres, avec une franchise et une vivacité toutes bretonnes, et dont il doit sans doute quelque chose au sol qui l'a nourri. Il est vrai qu'il nomme toujours ceux qu'il aime, et que le plus souvent il tait le nom de ceux qu'il n'aime pas ; il enveloppe le blâme sous la forme d'une censure générale, laissant à ses lecteurs le soin de reconnaître les originaux de ses portraits, et préférant, comme doit le faire un auteur comique, même dans ses préfaces, à la satire personnelle la peinture des mœurs de la société.

Ces mœurs ont changé bien des fois depuis l'époque où M. Alex. Duval est entré dans la carrière dramatique. Leurs diverses révolutions, dont on peut suivre la trace dans ses comédies, et dans celles de ses spirituels et ingénieux confrères, sont reproduites, dans ses notices, avec beaucoup de vérité d'observation, et souvent avec une expression pleine de verve et de vivacité. Seulement, il fait regretter, comme il le regrette lui-même, que le despotisme littéraire, établi en France depuis

qu'on s'y occupe de la liberté politique, ne lui ait pas toujours permis de porter sur la scène le tableau de ces mœurs inconstantes que chaque nouveau régime amenait à sa suite. Il invoque le retour de cette liberté dramatique que Louis XII et Louis XIV permettaient à leurs sujets, quand le premier, comme Socrate, s'amusait lui-même de sa propre peinture, et que le second encourageait Molière à divertir la ville des ridicules de la cour. (*Voy.* t. IX, p. 134, *Discours sur l'art de la comédie*). Personne, au reste, n'a plus de droits que M. Alex. Duval, pour parler contre la censure dramatique; et si, sous quelques rapports, elle peut être défendue, il n'est point payé pour être son avocat. Il l'a toujours trouvée sur son chemin, entre ses comédies et le public; et maintenant encore, trois ouvrages en cinq actes, sur lesquels il fondait avec raison des espérances de gloire et de succès, sont *aux arrêts*, selon sa piquante expression, et probablement n'en sortiront pas de sitôt. Soyons justes, toutefois, et reconnaissons ce que nous avons gagné. Nous ne sommes plus au tems où l'on exposait sa liberté et sa vie en composant une pièce de théâtre. M. Alex. Duval a fait lui-même une assez triste expérience de ces rigueurs du despotisme; il courut d'assez grands risques, sous la terreur, pour avoir joué, dans une imitation d'Aristophane, les prétendus amis du peuple; et plus tard il fut réduit à s'enfuir en Russie pour échapper aux persécutions d'un pouvoir ombrageux qui, dans son *Édouard en Écosse*, voyait une allusion aux infortunes de la famille des Bourbons. Lors même que, sous l'inspiration de l'autorité, il composa des pièces de circonstance, il s'attira presque toujours son mécontentement plutôt que sa reconnaissance; car, à la place des éloges qu'on lui demandait, il eut quelquefois la maladresse peu commune de donner des conseils, qu'on ne lui demandait pas; et l'on vit alors, chose étrange, des pièces défendues par le gouvernement qui les avait commandées. Ne nous étonnons donc pas

de la vivacité que M. Alex. Duval met à attaquer une institution qui l'a si souvent gêné dans l'exercice de son art. Il s'est au reste, comme nous l'avons dit plus haut, dédommagé, dans ses notices, de la contrainte qu'on a trop souvent imposée à son génie comique. Elles offrent une revue morale et satirique, non-seulement des vices et des ridicules qu'il a peints dans ses comédies, mais de ceux qu'il lui a été interdit de montrer sur la scène, et dont il ne fait grâce à aucune condition, à aucun rang. Les grands du monde ne lui en imposent pas beaucoup ; il ne les considère que comme des modèles qui se livrent à ses pinceaux, et qui *posent* devant lui, c'est son expression; comme des personnages de comédie, qui ne jouent pas toujours très-bien leurs rôles, et qu'on peut *siffler pour son argent*. Ce privilége, accordé par J.-B. Rousseau à ceux qui n'ont point pris de rôle dans la pièce, et qui se bornent à l'écouter *d'en bas*, il en use pleinement, et c'est à cette disposition moqueuse que nous devons, avec plusieurs de ses pièces de théâtre, la plupart de ses notices, qui sont une comédie perpétuelle, et où il a enfermé, comme dans un cadre digne d'elles, ses compositions dramatiques.

Les détails que nous donne sur lui-même M. Alex. Duval expliquent fort bien la nature de son talent. Successivement marin, militaire, ingénieur, architecte, secrétaire de la députation des états de Bretagne, acteur, auteur, directeur de théâtre, académicien, ces diverses situations l'ont mis en rapport avec toutes les classes de la société, avec une multitude de personnages de toute espèce, et lui ont permis de recueillir en grand nombre ces traits de passions, de caractères, de mœurs, que fournit l'observation au poëte comique, et qui sont la matière sur laquelle il s'exerce. Comme plusieurs des écrivains qui, chez nous, ont excellé dans la comédie, il a paru quelque tems sur le théâtre, et il nous apprend lui-même (t. I, préface xv) qu'il y a de bonne heure acquis quelque entente

de la scène, quelque connaissance des combinaisons dramatiques. C'est naturellement vers cette partie de l'art qu'il a dirigé de préférence ses efforts et son talent. On sait, et nous aurons occasion d'y revenir, qu'il se distingue principalement par la construction habile de ses plans, par une disposition ingénieuse qui éveille la curiosité du spectateur, qui le tient continuellement dans l'attente, qui excite de plus en plus son intérêt et sa surprise, qui le conduit ainsi jusqu'à un dénouement long-tems désiré et adroitement suspendu. Or, cet art, qu'il possède à un degré très-remarquable, M. Alex. Duval le doit, comme il nous l'apprend lui-même, à cette expérience des effets de la scène que lui a donnée la fréquentation habituelle du théâtre, et plus encore, peut-être, à sa manière de composer. C'est le hasard qui l'a fait auteur dramatique : divers sujets, qu'il n'a point cherchés, mais qui sont venus en quelque sorte le trouver, ont attiré, ont séduit son imagination : il les a traités avec ardeur, non d'après les règles générales d'une théorie antérieurement acquise, non d'après les exemples de quelque modèle particulier, mais d'après l'inspiration immédiate qu'il recevait des sujets eux-mêmes. Son sujet, une fois conçu, se développait rapidement dans son esprit, les scènes se distribuaient comme d'elles-mêmes, et il travaillait ensuite, sans s'arrêter, sur ce premier dessein. C'est lui-même qui nous révèle ainsi le secret de sa manière. Cette confidence nous fait parfaitement comprendre comment il se fait que ses ouvrages soient plus remarquables par la conception de l'ensemble que par la perfection des détails ; par l'intérêt des situations, par l'enchaînement des scènes, par le mouvement du dialogue, par la chaleur du sentiment ou la force de la pensée, que par l'expression et par le style. Puisque j'en suis sur ce point, je lui reprocherai de parler trop dédaigneusement de ce travail laborieux qui s'applique à la diction, travail qui ne fait point sans doute le mérite d'une pièce de

théâtre, mais qui y ajoute quelque chose; qui n'en détermine point le succès, mais qui l'assure et le rend plus durable. Il donne à ce sujet aux jeunes écrivains (tom. VI, pag. 74 et suiv.) les conseils qui me paraissent d'une littérature un peu relâchée, et qui pourraient être funestes, s'ils étaient pris trop à la lettre. Sans doute, on est assez porté de notre tems à sacrifier les beautés véritablement dramatiques à une vaine recherche de pureté et d'élégance, et M. Alex. Duval a raison de dire que toute cette peine est perdue, si le public ne trouve dans votre ouvrage ce qu'il veut avant tout, ce genre de plaisir dont il ne se rend pas compte, et que lui donne l'intérêt ou la gaîté répandus dans une composition dramatique. Mais, de cette observation fort juste en elle-même, il faut se garder de conclure que la tâche du poëte tragique ou comique est accomplie quand il a su émouvoir ou amuser. Ce n'est pas là, je le sais, la conclusion à laquelle veut arriver M. Duval : ce n'est pas le style, c'est l'abus du style qu'il blâme; mais l'inexpérience des jeunes écrivains pourrait se tromper à ses paroles, leur donner un sens plus absolu que celui qu'elles présentent, et il ne s'en trouverait que trop qui se croiraient assez habiles dans l'art d'intéresser pour pouvoir en conscience se dispenser de parler français.

Cette digression nous a menés un peu loin : revenons à M. Duval. D'après ce qui a été dit de sa manière de composer, on concevra facilement que ses notices contiennent peu de choses sur la théorie de l'art dont il ne s'est guères mis en peine; ce que je ne lui reproche pas assurément; cette recherche est l'office du philosophe, et non de l'artiste. Mais on y trouve en revanche beaucoup de préceptes pratiques, fondés sur une longue expérience des effets de la scène, du caractère des comédiens, de leurs rapports avec les hommes de lettres, de leur manière particulière de comprendre et de juger les ouvrages dramatiques, du goût général des spectateurs, des

arrêts particuliers qui se prononcent dans les salons ou qui s'inscrivent dans les journaux, de ces vicissitudes étranges qu'éprouvent les pièces nouvelles aux premières représentations, enfin, de tout ce qu'il importe à un auteur comique ou tragique de bien connaître. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, la lecture de ses notices peut être d'une grande utilité aux jeunes écrivains qui se proposent de travailler pour le théâtre.

Une de ses maximes favorites, et qui tient au système général de sa composition, tel que nous l'avons exposé, c'est qu'avec l'art des préparations, il n'est rien qu'on ne puisse présenter sur la scène. Son théâtre en fournit souvent la preuve, et peu d'auteurs ont mis plus d'habileté à nous familiariser avec des sujets d'une nature délicate, et qui, offerts sans ménagement, courraient le risque de nous révolter.

Une autre leçon que donnent perpétuellement ses notices, c'est qu'il n'est rien d'indifférent pour le poëte comique, et en général pour tout écrivain qui veut reproduire la nature dans ses compositions; c'est qu'avec le talent de l'observation, on peut trouver le premier germe d'une peinture intéressante dans ce qui n'attirait seulement pas les regards de spectateurs distraits. Nous avons déjà eu occasion de le dire dans ce recueil, au sujet d'une brochure fort intéressante où cette idée était développée avec beaucoup d'esprit et de raison. (Voyez *Rev. Enc.*, tome XVII, page 381, *Étude littéraire sur la partie historique du roman de Paul et Virginie, par M. Lémontey*). « Un fait obscur, une circonstance vulgaire, une rencontre fortuite, une inspiration inattendue, ont souvent donné naissance aux plus heureuses conceptions. La chute d'une pomme a fait pressentir à Newton ces grandes découvertes qui devaient immortaliser son nom, et de ce phénomène trivial son intelligence s'est élancée vers les plus hautes spéculations de la science. C'est à un mystère joué sur des tréteaux italiens que Milton

voyageur dut la première idée de son *Paradis perdu.* » Combien d'autres exemples on pourrait citer de ces heureux accidens, ou plutôt de cette contemplation attentive, qui révèlent au génie le sujet de ses tableaux les plus intéressans, ou du moins qui lui donnent les traits les plus heureux dont il les embellit. N'est-il pas singulier que la vue d'un homme ivre, qui, dans son délire passager, s'appelait lui-même à haute voix, ait inspiré à Crébillon ce beau vers qu'il met dans la bouche d'Oreste livré à ses fureurs :

Oreste! qui m'appelle en ce séjour affreux?

C'est une curiosité bien naturelle et moins frivole qu'on ne pourrait croire, que celle qui recherche le point de départ d'un homme de talent, qui le suit dans le chemin mystérieux qu'il s'est frayé du monde réel vers le monde idéal. Voilà pourquoi on trouve tant de charme à parcourir les correspondances et les mémoires où les écrivains et les artistes nous admettent dans la confidence de ce travail secret, dont plus souvent, par une sorte de calcul, ils ont soin d'effacer la trace. Pour en citer un exemple récent, avec quel intérêt n'avons-nous pas appris, dans les *Mémoires de Goethe*, où il avait trouvé son Werther, sa Charlotte, sa Claire, sa Marguerite, et tant d'autres personnages auxquels son art a communiqué cette seconde vie, cette vie immortelle que l'art donne aux personnages réels!

Les notices de M. Alex. Duval présentent un intérêt de ce genre : il nous avoue franchement qu'il doit au hasard la plupart des sujets qu'il a traités, et il nous confie avec la même franchise le secret de ces rencontres qui l'ont si bien servi. Ainsi, la jolie comédie des *Héritiers* doit la naissance à ce passage de La Bruyère, qui la contenait en effet, mais d'où il fallait la tirer. « Combien de testateurs se repentiraient de leur économie pendant leur vie, s'ils pouvaient voir après leur mort la figure de leurs héritiers! » Un pauvre chambellan

obligé, malgré son âge et ses infirmités, de se tenir debout, au spectacle, derrière l'impératrice Joséphine, et sur le visage duquel se mêlaient d'une manière comique le sourire du courtisan et la contrainte d'un rôle si pénible pour lui, a fourni à M. Alex. Duval, pour qui ce tableau ne fut pas perdu, une des situations les plus piquantes de sa *Manie des grandeurs* (acte v, sc. 4), celle où il a mis aux prises, dans son personnage principal, l'ambition et la douleur physique, où il a interrompu par un accès de goutte un beau rêve de fortune. Il lui arrive un jour de s'arrêter avec plusieurs de ses amis, devant un écriteau attaché à une porte, et portant ces mots bien communs et bien simples, qu'on lit sur bien des portes, sans y entendre finesse, *Maison à vendre;* et voilà que cette annonce devient pour la compagnie un texte de plaisanteries, et pour le poëte comique qui en fait partie, le sujet d'un de ses plus jolis ouvrages.

Je pourrais multiplier beaucoup ces exemples; mais ceux que j'ai cités suffiront sans doute pour donner à plus d'un curieux le désir d'en aller chercher d'autres dans les notices de M. Duval. On y trouvera, en outre, beaucoup d'anecdotes fort amusantes, relatives en quelque sorte à l'histoire de ses ouvrages et qui en forment comme la biographie. Telle est celle qui nous apprend comment Dalayrac le contraignit à écrire son opéra de *Maison à vendre*, dont nous parlions tout à l'heure, en se servant du moyen employé par Alcibiade envers un peintre célèbre de son tems (tome IV, page 244). Le récit de la lecture qu'il fit à Fontainebleau, devant la cour impériale, de son *Faux Stanislas*, m'a surtout fort diverti. Il est trop long pour être cité tout entier; mais l'on me pardonnera certainement d'en rapporter les dernières lignes. « Lorsque la lecture fut finie, l'empereur me parla de quelques scènes de ma pièce qui lui avaient fait plaisir; puis il finit par me demander pourquoi, dans mes comédies, je mettais toujours des rois

en scène? je lui répondis naïvement, et sans penser à faire une épigramme, *que, mes prédécesseurs ayant épuisé les ridicules des bourgeois, j'avais cru trouver, dans ce nouveau choix de personnages, une nouvelle mine à exploiter.* Il sourit d'abord, puis il se leva en disant d'un ton assez dur : *Eh bien ! que faites-vous de votre Édouard? — Mais, Votre Majesté sait mieux que personne qu'il est aux arrêts, et qu'il ne dépend que d'elle de l'en faire sortir.* — Il se mit alors à rire, mais d'une manière sardonique, qui me parut dire : *C'est bien : qu'il y reste.* » (Tom. VII, pag. 83.)

Cette citation nous amène à parler du style de M. Alex. Duval dans ses notices. Il est généralement franc, comme les sentimens qu'il exprime : on y trouvera de la chaleur, du mouvement, de l'intérêt; mais la vivacité de la pensée, toujours spirituelle et piquante, y paraîtra quelquefois émoussée par la négligence de l'expression, jetée trop rapidement et qui n'a pas toujours la justesse et la précision nécessaires. Ce sont les défauts de la facilité, de l'abandon, de la verve, qualités trop précieuses, pour qu'on ne doive pas s'estimer heureux de les posséder, même au prix de quelques défauts.

En réunissant dans une même analyse les nombreuses notices que renferme la collection des œuvres complètes de M. Alex. Duval, nous croyons être entrés dans sa pensée, qui a été, nous n'en saurions douter, et nous l'avons dit en commençant cet article, d'écrire de véritables mémoires sur lui-même, sur ses amis, sur ses ouvrages. Nous avons cherché à faire l'inventaire exact de tout ce qui s'y trouve d'intéressant, et malgré la longueur de cet article, nous devons craindre d'avoir oublié beaucoup de choses. Mais nous résumerons du moins d'une manière complète l'impression que nous avons reçue de la lecture de ces notices, en disant que le caractère et le talent de M. Alex. Duval s'y montrent sous un jour également honorable. Dans un second article, nous passerons de

l'auteur à ses ouvrages, et nous y trouverons la confirmation de tout ce que nous en avons dit, en quelque sorte *à priori*.

H. Patin.

Œuvres complètes d'Étienne Jouy, de l'Académie française, avec des éclaircissemens et des notes (1).

L'*Ermite de la Chaussée d'Antin* a placé M. Jouy parmi les moralistes les plus distingués, anciens et modernes, étrangers et français; et ses observations, présentées sous une forme nouvelle et presque toujours dramatique, à la fois rapides et profondes, légères et graves, décèlent un auteur poli par le commerce du monde, et auquel les femmes ont communiqué la finesse, la grâce, et je dirais presque la coquetterie naturelle à leur sexe. Je n'insisterai pas davantage sur cette partie importante de ses œuvres; de tous les ouvrages modernes, l'*Ermite de la Chaussée d'Antin* est peut-être celui dont la renommée est le plus générale, et dont le mérite est le moins contesté.

Le théâtre de M. Jouy est moins connu, quoique la *Vestale*, *Fernand-Cortez* et *Sylla* aient obtenu un succès de vogue dont ils jouissent encore. Mais, un grand opéra en cinq actes, *Velléda* ou les *Gauloises;* deux tragédies, *Bélisaire* et *Julien dans les Gaules*; deux comédies en cinq actes, l'une en vers, l'*Héritage*, l'autre en prose, les *Intrigues de Cour*, n'ont point été admis aux honneurs de la représentation.

L'administration de l'Académie royale de musique ayant

---

(1) Paris, 1823 et 1824. 6 vol. in-8° publiés jusqu'ici. 1re, 2e et 3e livraisons, composées des tomes I, II et III de l'*Essai sur les mœurs;* des tomes I, II et III du *Théâtre*. Bossange père, Pillet aîné; et chez l'Auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. Prix 8 fr. le volume.

adopté cette maxime chorégraphique, que *les ballets ne sauraient être trop longs et les opéras trop courts*, a voulu réduire à la mesure de trois actes la *Velléda* de M. Jouy : cette décision détruisait le plan de l'auteur ; il n'a pas cru devoir s'y soumettre, et sa pièce n'a pas été jouée : elle se trouve dans le recueil de ses œuvres.

Julien dans les Gaules, l'*Héritage* et les *Intrigues de Cour* avaient été lus dans quelques sociétés ; mais ils sont, ainsi que *Velléda*, livrés pour la première fois au public par la voie de l'impression. Ces trois dernières pièces et la tragédie de *Bélisaire* ont été écartées du théâtre par le bras séculier de la censure.

Le sujet de *Velléda* offre en même tems, dit M. Jouy, des situations dramatiques, des fictions romanesques et un intérêt poétique qui s'attache au berceau de la monarchie française. Il s'est borné à représenter *Velléda* sous les couleurs dont M. de Châteaubriant a peint la jeune Druidesse ; mais il l'a placée, comme vierge et comme amante, dans des situations que l'auteur des Martyrs n'avait pas même indiquées, et il termine la pièce par un dénouement tout-à-fait contraire à celui inventé par M. *de Châteaubriant*, puisque ce dénouement est heureux. L'analyse du roman dramatique de M. Jouy paraîtrait peut-être ici déplacée ; je me borne à dire que la lecture en est attachante. L'auteur de la *Vestale* et de *Fernand-Cortez* a, depuis plusieurs années, relevé les vers d'opéra de l'espèce de mépris où ceux de *Panurge*, de *la Caravane*, de *Tarare* et d'autres productions semblables les avaient fait descendre. Le style de *Velléda* ne me semble pas inférieur à celui des meilleurs ouvrages de notre scène lyrique.

La première tragédie de M. Jouy, *Tippo-Saëb*, porte l'empreinte de tous les débuts. Les vers manquent de cette force et de cette précision tragiques qui doivent caractériser le langage de Melpomène, lorsqu'elle reproduit les grands carac-

tères et les grands événemens de l'histoire. Mais déjà l'on remarque dans cette pièce un certain nombre de ces tours poétiques et de ces expressions hardies qui donnent à la pensée un éclat subit et une énergie nouvelle. La tendresse paternelle, la piété filiale forment, dans la tragédie de *Tippo*, un contraste singulier avec l'impitoyable politique des Anglais, l'ambition froidement cruelle de Mirsadeck, prêtre et ministre, et la férocité impétueuse du sultan de Myzore. La scène qui termine le quatrième acte, ces adieux déchirans de *Tippo-Saëb* et de sa famille, fut blâmée par Napoléon, qui vit une faute dans le projet d'attendrir le cœur de bronze du terrible fils d'Hyder-Aly, au moment où lui, auditeur couronné, ne voulait connaître que les forces d'une âme royale aux prises avec les hommes et le sort. Mais le commun des spectateurs, moins sensibles à cet héroïsme surnaturel qu'au retour vers les inclinations, ou, si l'on veut, vers les faiblesses humaines, absoudra facilement M. Jouy de cette faute. *Tippo* au milieu de ses enfans, se séparant d'eux, pour jamais peut-être, et tout occupé du soin de soustraire ces objets si chers à la main des Anglais, déjà prête à les saisir, est à mes yeux un héros mille fois plus digne d'intérêt et de pitié que *Tippo*, guerrier et roi, méditant des vengeances et des combats. Une remarque singulière, c'est que les hommes qui étaient censeurs dramatiques en 1807, sont encore censeurs dramatiques en 1824. Les mêmes juges qui décidèrent que la représentation de *Tippo* n'était pas sans péril pour le gouvernement impérial, sont ceux qui viennent de décider que la paix publique et le gouvenement représentatif seraient compromis par la mise en scène de *Julien dans les Gaules*. Ce gouvernement a changé tous les dépositaires de sa puissance, ministres, préfets, magistrats, administrateurs, gens de finance, gens de police : les gens de la censure seuls sont restés inamovibles.

L'espèce de précipitation qui semble présider à la compo-

sition des tragédies de M. Jouy se fait sentir surtout dans les momens où le poëte n'est point animé par la passion des personnages qu'il met en scène, ou par la force des situations qu'il a préparées. Le premier acte de la tragédie de *Bélisaire* porte plus particulièrement les traces de cette négligence. J'en pourrais citer plusieurs exemples : un seul suffira pour justifier cette critique de détails, à laquelle j'attache, d'ailleurs, assez peu d'importance. Le roi des Bulgares dit, en parlant de son amour pour la fille de *Bélisaire* :

> D'un sentiment nouveau qui m'*impose* la loi,
> J'*expose* à vos regards toute la violence.

Mais, dès le second acte, le style a pris l'énergie et la couleur du sujet : il est tout ce qu'il doit être sans doute, car il fait oublier l'auteur pour ne montrer et ne faire entendre que le personnage : plein de véhémence dans *Antonine*, épouse, mère et romaine outragée ; de douceur et de grâce dans *Eudoxe*, amante timide, fille tendre, qui *vit pour aimer et souffrir*; ardent et fier, dans la bouche de *Thélésis*, amoureux et roi ; enfin, élevé et grave, dans celle de *Bélisaire* ; chaque acteur parle le langage convenable à son âge, à son caractère, à ses mœurs, à son sexe et au rang qu'il occupe. Un mélange touchant d'héroïsme et de tendresse, de résolutions généreuses, de sentimens naturels, et des situations de l'intérêt le plus puissant promettaient à cette pièce un brillant succès au théâtre. La censure l'avait permis ; la police en a ordonné autrement. M. Jouy semble attribuer à son vote dans un collége électoral l'ordre qui a fermé à *Bélisaire* les portes du théâtre. Cette opinion, tout extraordinaire qu'elle puisse paraître, ne manque pourtant pas de vraisemblance, puisque la mise en scène de sa tragédie, permise la veille des élections, fut défendue le lendemain.

Justinien, accablé par les reproches et la violence d'*Anto-*

nine, se relève par ses remords, par le pardon même que le monarque sollicite du sujet, victime héroïque des jalousies et des terreurs de la puissance. La scène où Bélisaire rappelle les doux noms de gloire et de patrie, et les devoirs qu'ils imposent aux transfuges romains, aurait excité de vives acclamations. Le mot *marchons*, qui la termine, a dû donner l'idée de celui *à Carthage*, par lequel finit la tragédie de Régulus, et qui semble n'en être que l'écho.

Une exposition rapide et sombre, où l'oppression de Rome et le caractère de Sylla sont représentés sous des traits d'une effrayante vérité; les amis, les conseillers intimes du dictateur, les membres les plus illustres du sénat et des familles patriciennes, convoqués au milieu des ténèbres, et pénétrant d'un pas timide dans un palais sanglant, transformé par le rival de Marius en temple des Furies; une action dramatique qui commence par ce qui formerait, pour toute autre tragédie, le plus terrible dénouement, par une proscription; le lever d'un de ces puissans de Rome qui comptaient parmi leurs cliens les princes et les rois, qui ôtaient ou donnaient des couronnes, et dont les plus orgueilleux monarques se vantaient d'être les affranchis; les terreurs et les faiblesses de la tyrannie, opposées à ce faste de grandeur, à ce colosse de puissance; un homme devant qui tout pâlit, tout tremble, muet et tremblant lui-même, lorsque, resté seul, le bruit d'aucune voix, l'aspect d'aucun être vivant n'écartent les fantômes menaçans dont la foule accourt, l'environne, le presse, et dont le doigt prophétique lui montre dans ses crimes passés ses destins futurs; la peinture consolante du sommeil des oppresseurs du monde, de ces heures vengeresses où, livrés à la torture des remords, tantôt leur lèvre convulsive repousse la coupe empoisonnée que leur présente la main du désespoir, tantôt leur poitrine se soulève palpitante sous les poignards aiguisés en secret par l'ambition et la vengeance : ces beautés d'une conception neuve

et profondément tragique, couronnées par un dénouement éminemment théâtral, expliquent le succès prodigieux du Sylla de M. Jouy. Ce succès, quoi qu'on ait pu dire, est indépendant des accessoires et des circonstances auxquels l'envie s'efforce encore aujourd'hui de l'attribuer. Elle s'en est prise au style pour essayer de faire descendre cette grande composition tragique au rang des pièces du second ordre, pour l'abaisser au niveau des Manlius, des Philoctète et des Marius. Les hommes de goût ont fait justice de ces arrêts. Le style de cette tragédie, sans être irréprochable, est exempt de cette enflure et de ces antithèses dont le fatigant cliquetis fait trop souvent le principal mérite des tragiques à la mode. Toujours naturel, il est surtout remarquable par la concision et la vigueur qui naissent de l'énergie de la pensée. Le rôle de Sylla est presque tout entier écrit de ce style nerveux qui rejette les ornemens et les remplace par la force et la dignité; souvent, il ne faut à l'auteur qu'un seul vers pour exprimer la pensée la plus profonde. Roscius demande au dictateur de quel crime il punit les Romains :

Du crime d'accepter les fers que je leur donne,

répond Sylla. En effet, la servitude est moins encore le crime des tyrans que celui des peuples.

Il me serait facile de justifier l'éloge que je viens de faire du style de cette tragédie par de nombreuses citations; je me borne à une seule : peu étendue, elle suffit pour donner une idée du caractère de Sylla, tel que l'a peint M. Jouy : le langage qu'il lui prête, lui a paru devoir être d'autant plus simple, que ses actions sont plus grandes. Dans la scène des proscriptions, le sénateur Ofella demande ce qui peut dérober César à ce qu'il appelle la lente justice du dictateur; Sylla répond :

J'ai pesé comme vous ses vices, ses vertus,
Et mon œil dans César voit plus d'un Marius.
Je sais de quel espoir son jeune orgueil s'enivre;
Mais Pompée est vivant, César aussi doit vivre.
Parmi tous ces Romains, à mon pouvoir soumis,
Je n'ai plus de rivaux; j'ai besoin d'ennemis;
D'ennemis libres, fiers, dont la seule présence
Atteste mon génie, ainsi que ma puissance.
L'histoire à Marius pourrait m'associer;
César aura vécu pour me justifier.

Au tableau des crimes qu'enfantent le pouvoir, lorsqu'il est sans limites, et la soumission, lorsqu'elle se montre sans répugnances, M. Jouy a voulu opposer le spectacle consolant, mais trop rare, de la philosophie sur le trône et du courage populaire soumis au joug de la loi, mais indocile à toutes les autres servitudes. L'empereur *Julien* estimait les Gaulois; il aimait les Parisiens; c'est dans les Gaules, c'est à Paris même que se passe l'action de la tragédie dont cet empereur est le héros. Je ne suis pas bien convaincu que, sous le rapport dramatique, cette action soit conduite avec l'art nécessaire pour faire naître un intérêt bien vif de compassion ou de curiosité, ou pour inspirer ces terreurs attachantes, sans lesquelles il est difficile d'obtenir au théâtre des succès durables. Mais, la pièce renferme plusieurs situations fortes et une grande variété de caractères. Le génie et la fortune de Julien, représentés sous les traits d'une fille du pays des fictions, de la jeune grecque Théora, est une création neuve et brillante. Il est difficile de ne pas partager l'humeur de M. Jouy contre la censure, lorsqu'on sait que Mlle Mars devait ajouter aux charmes de cette figure poétique et presque aérienne les grâces de sa personne et la magie de son talent.

Parmi les personnages de la comédie en cinq actes et en vers, intitulée, l'*Héritage*, ou *les mœurs du tems*, on voit figurer un bailly de Malte, un comte et une baronne. Le bailly

veut, à quelque prix que ce soit, transaction, compensation, mésalliance même, rentrer dans une terre d'Anjou, dont certain Solivard, ancien intendant, est devenu propriétaire. Grand ennemi des élections, de la liberté, de l'égalité surtout, le bailly ne voit dans la révolution qu'une plaisanterie d'assez mauvais goût, et qui a duré trop long-tems. Pour moi, dit-il,

La nation est une grande armée.
Elle manœuvre mal; réglez son mouvement.
Je ne veux, pour cela, qu'un seul commandement.
Garde à vous! à vos rangs; peuple; en arrière, marche!

Le caractère féodal du bailly et son commandement rétrograde n'ont pas sans doute excité les inquiètes prévoyances de la censure; mais un comte de Servières, une baronne de Sainte-Alphége l'auront éveillée. Le comte est un véritable caméléon,

Tantôt blanc, tantôt noir,
Qui rêve le matin au mal qu'il fait le soir,
Orgueilleux intrigant dont la morgue insensée
Vous juge insolemment du haut de sa pensée,
Du vainqueur, quel qu'il soit, agent accrédité,
Prêt à vendre au besoin ceux qui l'ont acheté.

Modèle des courtisans dont la fatuité railleuse repousse tous les ridicules et avoue tous les vices, le comte, supposant à la jeune personne dont il recherche l'alliance, un penchant secret, s'en inquiète peu et lui dit :

Vous ne devez pas craindre
Qu'une fois mariés, je veuille vous contraindre
D'adopter mes avis et d'épouser mes goûts :
On ne prend point un maître en prenant un époux.
Qui veut garder ses droits respecte ceux des autres :
Je verrai mes amis, et vous verrez les vôtres,
Avec l'attention de ne pas réunir
Des gens qui ne sauraient jamais se convenir.
Le bon ton a ses lois que l'on ne brave guères;
Une femme de cour, de mœurs un peu sévères,

Peut admettre tel homme à son intimité,
Qu'elle ne reçoit pas dans sa société :
Ce sont de ces devoirs qu'on apprend par l'usage.

La baronne de Ste-Alphége, devenue amie du comte, après avoir long-tems joué auprès de lui un rôle plus tendre, va, vient, remue, intrigue et calomnie pour procurer à son noble ami la main d'une héritière, assez riche pour rétablir ses affaires et le mettre en état d'acquitter envers elle les vieilles dettes de l'amour. De tels personnages sont trop communs dans le monde, mais il n'est pas permis aux poëtes de les exposer sur la scène; les ridicules de cour et les vices privilégiés sont maintenant hors de la juridiction des tribunaux de Thalie. La baronne de Ste-Alphége et le comte de Servières expliquent les rigueurs de la censure et la sévérité avec laquelle certains critiques ont parlé de cette pièce, remarquable surtout par l'élégance et la pureté du style.

Pour juger la marche dramatique de l'*Héritage*, il faudrait voir la pièce au théâtre; à la lecture, l'action paraît manquer de vivacité et de ces situations comiques qui font naître le rire, avant même que les acteurs aient parlé; mais, considérée dans le caractère et la conduite des personnages et sous le rapport du style, cette comédie est, à mes yeux, le premier des titres littéraires d'un écrivain qui s'est distingué dans tant de genres divers.

Les critiques qui n'ont pas trouvé assez de verve et de gaîté dans l'*Héritage*, avouent que ces deux ressorts sont déployés avec beaucoup de force et d'adresse dans la pièce originale et d'un genre si nouveau, intitulée : *les Intrigues de Cour*. Quelques personnes qui ont la manie des comparaisons, ont dit qu'il y avait du Beaumarchais dans cette pièce, des saillies, des mots plaisans, des traits acérés, de l'esprit et de la malice, sans quolibets, sans pasquinades, sans lazzis et sans mauvais goût; ce qui veut dire que le talent qui brille dans *les Intrigues*

le Cour est tout autre que celui dont Beaumarchais a fait preuve dans le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro.*

« Montrer un jeune roi, en proie aux passions de son âge, à l'enivrement du pouvoir, aux poisons de ses flatteurs, aux intrigues de ses ministres, et dont le grand caractère et l'excellent naturel triomphent à-la-fois de lui-même et des autres; présenter au sein d'une Cour corrompue l'image de toutes les vertus aimables, de toutes les qualités héroïques qui font adorer le pouvoir : tel est le but que s'est proposé et que nous semble avoir atteint M. Jouy dans *les Intrigues de Cour.* Il devait croire que la réunion de ces qualités et de ces vertus dans la personne d'un jeune monarque, ne paraîtrait pas une fiction trop libérale, même aux yeux de la censure; il s'est encore trompé : elle n'a point permis que *le Prince parfait* fût exposé aux regards du parterre de la Comédie française. A la vérité, ce prince, amoureux d'une jeune et charmante personne, au lieu de la déshonorer, selon l'usage, en fait son épouse légitime, et place sur le trône l'innocence et la beauté, actions fort morales et de très-bon goût, mais de fort mauvais exemple. La sœur de ce prince philosophe, l'aimable Diane est aussi une princesse sans préjugés; décidée à ne se marier que par amour ou par ambition : par amour, des princes étrangers qu'elle ne connaît pas, ont bien peu de chances pour lui plaire; par ambition, ce n'est pas le titre de reine, c'est l'autorité royale qu'il lui faut; d'où elle conclut, sinon tout haut, du moins tacitement, qu'un jeune homme aimable, spirituel, brave et tendre, qu'elle a pris pour secrétaire, et dont son frère vient de faire un chevalier; que le beau Mendoze, en un mot, est plus digne de son choix que Maximilien, roi des Romains, et Ladislas, roi de Hongrie. Si vous groupez autour de ces deux couples si aimables, si vertueux, et partant si romanesques, une vieille coquette de cour, qui a donné au prince les premières leçons du monde; une caméristé

alerte et intrigante; un premier valet de chambre, garçon d'esprit, adroit et *capable*, auquel les grands et les ministres font la cour; un fanfaron de palais, vain, bouffon, bavard, méprisable et méprisé, même par des personnages qui ne sont guère plus estimables que lui; et un de ces personnages diplomatiques dont Voltaire a dit :

> Ce n'est qu'un ennemi, sous un titre honorable,
> Qui vient, rempli d'orgueil et de dextérité,
> Insulter ou trahir avec impunité;

Enfin, si vous ajoutez un précepteur honnête homme, un amiral qui dit la vérité au roi, un vieux capitaine qui refuse l'honneur, ambitionné par les plus illustres courtisans, de faire de sa fille la maîtresse du monarque; et que, par le caprice royal le plus rare, vous choisissiez ces trois hommes de bien pour en faire des ministres, vous aurez à la fois une idée assez exacte de la charmante comédie de M. Jouy, et des motifs qui ont porté la censure à ne pas permettre qu'elle parût au grand jour du théâtre.

Dans un tems si stérile en inventions dramatiques, où nos jeunes auteurs se réduisent à l'humble rôle de traducteurs des poëtes allemands, anglais, italiens, espagnols; ou d'autres, plus humbles encore, se contentent de rhabiller les ouvrages des vieux poëtes français, et de les enluminer des couleurs à la mode, il est juste de faire remarquer, à la gloire de M. Jouy, que la fable, les situations et les caractères de ses personnages, ne sont ni empruntés aux étrangers, ni dérobés aux auteurs nationaux. Doué d'une imagination féconde et variée, habile à revêtir ses pensées des formes les plus séduisantes, M. Jouy, déjà avancé dans la carrière, est encore un des modèles que l'on peut offrir, avec le plus de confiance, à tant de jeunes gens qui, dès le début, s'épuisent en vains efforts, et vont se perdre inconsidérément dans le labyrinthe du romantisme. ANNÉE.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

245. — *Journal of a residence in Chili.* — Journal fait pendant un voyage au Chili, par un jeune Américain détenu dans ce pays pendant les scènes de la révolution de 1817, 1818 et 1819. Boston, 1823. 1 vol. in-8°.

Le royaume de Chili, devenu important par la guerre dont il a été le théâtre, n'est encore qu'imparfaitement connu en Europe, et même aux États-Unis. Cependant, il mérite de l'être sous plus d'un rapport : la beauté de son climat, la fertilité du sol, ses richesses minérales, les avantages qu'il offre pour le commerce, l'histoire de ses habitans aborigènes et de sa population espagnole, se réunissent pour fixer l'intérêt sur cette contrée. Elle fournit une nouvelle preuve de cette affligeante vérité, que des institutions politiques vicieuses étouffent trop souvent les dons les plus précieux de la nature. Dans un espace de treize cents milles, étendue du royaume de Chili, on ne trouvait pas, avant 1810, une seule imprimerie ; et il est certain qu'un peuple peut seul donner des renseignemens exacts et précis sur lui-même. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce qu'un voyageur étranger, même intelligent et impartial, écrit sur les états d'Europe, soit la France, l'Angleterre ou l'Espagne : il laisse toujours quelque chose à désirer. Il faut vivre dans un pays, au milieu de ses habitans, pour le bien juger et pour en connaître les mœurs. Il n'est pas, du reste, de contraste plus frappant et plus pénible que celui des avantages qu'offre le territoire avec la situa-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

tion politique et sociale des colonies espagnoles en Amérique. C'est aux jésuites que l'on doit peut-être le plus d'informations sur le Chili, limitrophe de l'immense vallée du Paraguay. Ce royaume attira l'attention de ces infatigables religieux, dont l'ambition et l'esprit de domination aspiraient à des conquêtes plus étendues que celles d'Alexandre et de Bonaparte. Le premier ouvrage important qui parut sur le Chili fut celui du Père Ovalle, intitulé : *Historia y relacion del regno de Chile, y de las missiones y ministerios que en el exercita la Compagnia de Jesus.* Le Père Ovalle était né au Chili, et avait été admis dans la Société de Jésus. Il se rendit à Rome, où il publia son ouvrage en italien et en espagnol, en 1646. Quoiqu'il s'étende un peu trop sur les miracles faits par l'ordre auquel il était attaché, son ouvrage renferme des détails très-curieux; il donne l'histoire des guerres et des établissemens des Espagnols au sud du désert d'Atacama, et à l'ouest des Andes, depuis leur entrée dans cette région jusqu'en 1643, époque à laquelle il se rendit en Europe. Le voyage de Frezier dans la mer du Sud, en 1712 et 1714, publié à Paris en 1716, donna de nouveaux renseignemens sur le Chili, et fut traduit dans les principales langues européennes. Mais un ecclésiastique français, le Père Louis Feuillée, contesta plusieurs faits avancés par Frezier, et fit paraître un livre sur le même sujet. Il décrivit plusieurs plantes et plusieurs animaux avec fidélité. En 1776, l'abbé Vidaure publia, à Bologne, son *Compendio della Storia geografica, naturale e civile del regno del Chili*, cité pour son exactitude par Molina, qui ne se fit aucun scrupule d'adopter le plan général de l'ouvrage, la division et l'arrangement des matières. Un autre livre, moins connu que les précédens mais plus important en ce qui regarde la langue natale des habitans du Chili, est celui qu'un jésuite allemand fit imprimer à Munster, en Wesphalie, 3 vol. in-8° 1779. Enfin, parut la première partie du livre de Molina, qui sut profiter de ce qu'avaient écrit ses prédécesseurs, en y joignant sa propre expérience. Elle portait le titre de *Saggio sulla storia naturale del Chili.* Bologne, 1782; in-8°. L'abbé Giovanni Ignazio Molina était un créole du Chili, instruit et possédant tous les talens nécessaires pour bien remplir la tâche qu'il s'était imposée. Lors de l'abolition de son ordre, il perdit des notes et des manuscrits précieux, composés pendant une longue résidence dans le pays. Il en recouvra une partie; mais il ne put avoir le second volume d'une histoire manuscrite du Chili par l'abbé Olivarez, dont il fait un grand éloge. Il est tems de laisser les anciens voyageurs pour revenir au nou-

veau. Le journal que nous annonçons, écrit avec simplicité, était destiné par l'auteur à ses amis, et non au public ; il ne faut donc pas y chercher une connaissance complète du pays, mais plusieurs détails intéressans, des tableaux de mœurs bien observés, et le récit des guerres entre les patriotes et les royalistes. Par une singulière bizarrerie, les Indiens se sont rangés du côté de ces derniers, qui, à la vérité, n'ont rien négligé pour les attirer dans leur parti. Le jeune Américain, après avoir demeuré long-tems avec les patriotes, tomba au pouvoir des royalistes, qu'il fut forcé d'accompagner dans leur retraite. Ils se rendirent à *los Angeles*, ville frontière du Chili, située au pied des Andes, et à une si grande distance de la côte, que peu de voyageurs ont pénétré jusque-là. Une esquisse de la révolution du Chili sert d'introduction à ce volume, qui renferme une foule de faits et de renseignemens instructifs sur cette importante époque.

246. — *An aniversary discourse delivered before the historical Society of New-York.* — Discours anniversaire prononcé devant la Société historique de New-York, le 8 décembre 1823, démontrant l'origine, les progrès, l'antiquité et la nature du droit commun ou de la loi commune ; par *William* Sampson. New-York, 1824; Bliss et White. 1 vol. in-8°, 68 pages.

L'auteur de ce discours développe, avec beaucoup d'instruction et de talent, l'origine et les défauts des divers systèmes de jurisprudence qui se sont succédés en Angleterre. Il s'attache surtout à démontrer qu'aucun de ces systèmes ne peut convenir aux États-Unis, dont la population réclame un nouveau code en harmonie avec ses besoins et ses institutions. Déjà, la Louisiane a adopté les bases d'un projet de code pénal donné par M. Livingstone. (*Voyez* ci-dessus, page 123.) M. Sampson exhorte ses compatriotes à suivre cet exemple. Il remarque qu'il y a deux époques où la législation se simplifie : d'abord, quand les hommes sans culture ont peu d'idées, peu de besoins, et suivent, comme les autres animaux, l'instinct de leur nature; la seconde époque est celle où la sagesse, mûrie par l'expérience, réduit toute la loi à un petit nombre de principes généraux, auxquels se rattachent une foule d'idées plus ou moins modifiées. L. Sw. Belloc.

247.—* *Report of a comittee appointed by the Society for the prevention of pauperism, etc. — Rapports sur les avantages d'un établissement spécial pour l'amélioration des jeunes condamnés,* fait à la Société formée

à New-York, pour s'occuper des moyens de prévenir le *paupérisme*. New-York, 1824. In-8°, 64 pages.

La Société de New-York ne pouvait perdre de vue l'amélioration morale des jeunes coupables, qu'une coutume barbare laisse depuis si long-tems entassés dans les prisons avec les criminels incorrigibles. Nous avons déjà rendu compte des efforts de cette Société pour faire disparaître de la législation des États-Unis les traces honteuses de la barbarie des codes criminels, dont aucune nation n'a su jusqu'à présent secouer le joug funeste, malgré les réclamations de la raison, l'autorité de l'expérience et les cris de l'humanité. Elle avait chargé un comité d'examiner le projet d'un établissement spécial pour la réforme des jeunes condamnés; ses intentions ont été remplies; le comité a dignement répondu à la confiance qu'on lui avait témoignée. L'un de ses membres a visité les établissemens analogues de Londres et de Dublin; des renseignemens ont été recueillis à Paris, dans la fondation de l'abbé Arnoux, remplacé, comme l'on sait, par le vénérable abbé Caron, et confiée aujourd'hui à un ecclésiastique plein de zèle et de bienfaisance, M. de Sanlis; l'établissement de Lyon a fourni également des instructions utiles, et surtout un exemple encourageant par les succès qu'il obtient de plus en plus. Le rapport du comité est plein d'observations et de faits très-dignes d'attention. On y voit avec surprise que l'état des prisons n'est pas meilleur dans les États-Unis que dans la plupart des états de l'Europe; que dans ce pays, où les moyens honnêtes de subsistance sont accessibles à tous, il se trouve encore des enfans délaissés par leurs parens, de jeunes infortunés jetés au hasard sur la terre, ne sachant rien de leur origine ni de leur nom, étrangers à toutes les notions de l'ordre social. L'enquête faite par le comité à la maison de correction de *Bellevue*, près de New-York, et les réponses de l'estimable administrateur de cette maison peuvent servir de modèle pour ces sortes de recherches: c'est ainsi que l'amour sincère et éclairé de l'humanité sait interroger et répondre. En discutant les frais de construction de l'établissement proposé, le rapporteur prouve qu'il sera la source d'une économie réelle, en diminuant considérablement les dépenses actuelles de l'administration des prisons. Il compare les effets de l'aumône à ceux d'un système de prévention qui rendrait l'aumône presque inutile, et il n'a pas de peine à convaincre les lecteurs que cette bienfaisance irréfléchie perpétue et aggrave le mal qu'elle croit soulager. Il termine son rapport en citant le dernier passage de celui qu'avait fait, l'année

précédente, le comité de la Société de Londres pour l'amélioration des prisons et la réforme des jeunes coupables. En effet, la conclusion de ce rapport est tellement forte de raison, si bien appropriée aux circonstances actuelles, que nous ne résisterons point au désir d'en mettre au moins un extrait sous les yeux de nos lecteurs. — « Dans un tems où le perfectionnement moral de l'homme est le but de tant d'efforts extraordinaires, où nous voyons l'Europe occupée à ouvrir des canaux, à multiplier les routes et les moyens de communication, on serait coupable, si l'on ne mettait pas à profit tous ces moyens d'obtenir le plus désirable de tous les biens. L'observateur attentif est frappé de cette unité d'intentions et de vues des philanthropes de tous les pays. Il faudrait être dépourvu de toute sensibilité pour ne pas être ému à la vue de cet accord entre les gens de bien de toutes les nations, accord trop souvent troublé par les dissentions entre les gouvernemens. Les principes libéraux et l'humanité *réelle et pratique* jettent de profondes racines; le sentiment du bien public forme le lien de plusieurs associations, jusque dans les pays où l'on aurait dû le moins s'attendre à l'apparition de ce phénomène moral et politique; et plusieurs gouvernemens (éclairés sur leurs vrais intérêts) donnent leur sanction à ces Sociétés. L'influence de ces institutions sera grande, incalculable : non seulement elles atteindront leur but; mais elles contribueront au développement de toutes les vertus publiques; elles réuniront toutes les âmes généreuses, malgré les différences de religions et d'opinions politiques, et elles détruiront insensiblement les barrières élevées entre les hommes. Bientôt, par les soins d'une administration qui remplira ses devoirs dans toute leur étendue, les prisons deviendront un lieu où l'homme sans éducation sera mis en contact de bienveillance avec l'homme instruit et civilisé. » Malheureusement, c'est dans un avenir assez lointain qu'il nous est permis d'entrevoir ces améliorations : dans plusieurs sociétés actuelles, il ne suffit pas de perfectionner le régime des prisons; il faudrait s'occuper aussi des moyens de n'y envoyer que des coupables. F.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

248. — *Estrela brasileira.* — L'Étoile brésilienne. Rio-Janeiro, 1824. In-4°. Dairéau, rue da Cadeia, n° 101. Prix 900 reis par mois (6 fr.).

Ce journal, qui paraît trois fois par semaine, depuis la fin de 1823, est rédigé par un Français, dans les termes d'une opposition mode-

rée, et aucun de ses numéros ne nous a paru démentir l'épigraphe qu'il a choisie : *indépendance et vérité*. Il contient souvent sur l'état du Brésil, des renseignemens précieux et qu'on chercherait vainement dans le *Diario de Rio de Janeiro*. Il est à remarquer que ce dernier journal continue à désigner les jours de l'année par les éphémérides des saints, comme on le faisait en France dans les XIe et XIIe siècles.

E. G.

249. — *La Lira argentina, etc.* — La Lyre argentine, collection de poésies publiées à Buenos-Ayres, pendant la guerre de son indépendance. In-8° de 515 pages.

La rivière d'argent (Rio de Plata), l'un des grands fleuves d'Amérique, arrose le vaste pays dont Buenos-Ayres est la capitale. La *Lyre argentine* est une collection de pièces poétiques qui ont été publiées dans cette ville pendant la guerre de l'indépendance, et qui ont contribué au triomphe de la liberté. — La première pièce, intitulée *marche patriotique*, a un caractère vraiment lyrique. C'est un chant national qui sûrement sera répété par les générations futures. — Les victoires remportées par les héros américains, les lieux témoins de leur valeur, les actes de courage civil et militaire, sont tour à tour l'objet des pièces contenues dans ce recueil intéressant. Il en est un grand nombre consacrées à la mémoire du général Belgrano. — Nous avons remarqué (p. 376) le morceau adressé *à los colorados*, c'est-à-dire aux hommes de couleur dont la bravoure s'est signalée au milieu des combats. On trouve, page 463, une pièce charmante :

Tuvo Simon una barca,
No mas que de pescador, etc.

dont l'objet est la réforme du clergé ; mais elle est bien antérieure aux événemens de l'indépendance américaine. Il y a plus de vingt ans que la traduction en fut imprimée dans les *Annales de la religion*. On croit qu'elle est du célèbre Yriarte. Il est à regretter qu'on ait oublié de mettre à la fin une table ou *index* de ce recueil, qui est un monument érigé à l'indépendance et à la liberté de l'Amérique méridionale.

G.

ASIE.

❀ كلستان شيخ سعدى

250. — *The Goolistan, etc.* — Le Gulistan du célèbre Musleh ed dyn

de Chyraz, surnommé Cheyhk Saady, avec une traduction anglaise et des notes, par *James* Dumoulin. Calcutta, 1823. Prix 3 liv. ster.

Le *Gulistan* (Parterre des roses), est le meilleur des ouvrages de Saady, et ce poëte est lui-même le meilleur des poëtes orientaux. On ne doit donc point s'étonner de le voir si souvent reproduit par les presses anglaises de Londres et de Calcutta. Déjà, il avait été publié deux fois dans cette dernière ville, avec et sans traduction. Le texte du *Gulistan*, inséré dans le *Koulliat* (œuvres complètes), offrait peu de fautes; mais il n'en était pas de même de l'édition accompagnée de la version anglaise, qui manquait d'exactitude. Nous ne pouvons apprécier le travail de M. Dumoulin que nous annonçons, et qui ne nous est pas encore parvenu; mais nous aimons à croire que cet orientaliste a réalisé les heureuses espérances que ses succès au fort William avaient fait concevoir. E. G.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

251.—*Four dialogues, etc.*—Quatre dialogues entre un maître dans l'université d'Oxford et son élève, sur les causes prochaines des phénomènes de la matière; par sir *Richard* Phillips. Londres, 1824; Sherwood, Jones et comp. In-8°, 205 pages.

252. — * *Colombia; being a geographical, statistical, agricultural, commercial and political account of that country.* — De la Colombie; description géographique, statistique, commerciale et politique de ce pays. Londres, 1824; Baldwin. 2 vol. in-8°; prix 1 liv. sterl. 16 schellings.

La Colombie est un nom nouveau dans la géographie politique. Le territoire qu'il désigne occupe l'extrémité nord-ouest de l'Amérique méridionale. Les délégués de la république s'assemblent à Santa Fé de Bogota; son président actuel est le général Bolivar, déjà devenu célèbre par ses talens militaires et par sa conduite politique. La Colombie est bornée à l'ouest par l'océan Pacifique; au nord, par l'Isthme de Darien et l'atlantique; au sud, par la rivière Orellana, et à l'est, par la Guiane hollandaise et portugaise. On croit que le Pérou se réunira plus tard à cette confédération de provinces. L'auteur reconnaît, dans sa préface, qu'il doit beaucoup à MM. de Humboldt, Depons, etc., ainsi qu'à M. Zea, et surtout à M. Miranda, qui lui a communiqué plusieurs notes importantes. Dans

son introduction, il recommande fortement aux ministres anglais de reconnaître Colombie, afin que l'Angleterre soit la première à profiter des nouvelles relations commerciales qui doivent s'établir entre ce pays et l'Europe. Il parle avec confiance de l'entier remboursement des fonds prêtés par M. Zea au gouvernement de Colombie, et il exhorte les Européens qui veulent émigrer en Amérique à choisir cette contrée de préférence à toute autre pour s'y établir. « La constitution de l'État, dit-il, a pourvu aux premiers intérêts de la liberté civile et politique : elle est représentative ; elle abolit l'esclavage ; elle ne défend l'exercice d'aucune religion ; elle consacre et garantit la liberté de conscience et celle des cultes, et ne gêne par aucune restriction la croyance religieuse. De plus, elle a fondé de nombreuses écoles, pour répandre les bienfaits de l'éducation dans toute les classes. » Il ajoute : « Le gouvernement de Colombie est disposé à faire beaucoup plus. Ses agens seront bientôt autorisés à disposer à un prix très-modique d'une certaine quantité de terres, qui seront accordées de préférence aux agriculteurs et aux laboureurs venant d'Europe, comme plus capables d'en tirer parti. » Une carte très-détaillée du pays est jointe à cet ouvrage, afin de bien faire connaître les positions les plus avantageuses, les ports de mer, etc. En général, il renferme sur ce pays tous les renseignemens que l'on peut désirer. Deux portraits, l'un de Zea, l'autre de Bolivar, ornent les deux volumes.

253. — *Journal of a second voyage for the discovery of a North-west passage, etc.* — Journal d'un second voyage pour découvrir un passage nord-ouest de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, en 1821, 1822, 1823, par les vaisseaux de sa majesté britannique, *l'Hécla* et *la Furie*, sous les ordres du capitaine *William Edward* Parry. Londres, 1824; Longman. 1 vol. in-4° de 572 pages, orné de 26 gravures et de 13 cartes; prix 4 liv sterl. 14 schellings 6 pence.

Le premier voyage du capitaine Parry, l'expédition du capitaine Franklin, l'inspection de la mer de Baffin par le capitaine Ross, ont fourni les renseignemens les plus précis sur les contrées situées au nord de la mer Pacifique. Quant au passage qui doit conduire de cette mer dans l'Océan, son existence devient chaque jour plus hypothétique, puisqu'après des efforts si multipliés, à différentes époques, on n'a pu encore acquérir aucune certitude. Ce second voyage, entrepris le 8 mai 1821, dans le même but que les précédens, n'a pas été plus heureux, et offre moins de détails intéressans. La glace s'est opposée comme par le passé aux progrès du voyage

de sorte qu'il est démontré que, si l'on découvrait enfin ce passage au nord-ouest, on n'en pourrait profiter que pendant quinze jours de l'année; encore est-il douteux qu'il fût praticable à aucune époque. La découverte la plus importante faite par le capitaine Parry est celle de l'extrémité nord de la péninsule d'Amérique, dominant le détroit auquel il a donné sur la carte le nom du Détroit de la Furie et de l'Hécla. Ce canal a deux milles de largeur; il paraît très-profond, et il a un courant à filer environ deux nœuds par heure. A l'ouest, on n'apercevait aucune terre. Le capitaine Parry crut avoir enfin trouvé la mer Polaire, dans laquelle il espérait pénétrer, quoiqu'elle fût couverte de glaces, en longeant les côtes-nord de l'Amérique. Ce cap fut nommé le Cap Nord-Est; le pays d'alentour est nu et désolé. Le 26 août 1822, les vaisseaux entrèrent dans le détroit; le compas devint irrégulier, sans que l'on pût en deviner la cause; on n'avançait qu'en brisant la glace, et ce travail pénible, qu'on était obligé de renouveler sans cesse, empêchait qu'on fit aucun progrès sensible. Le capitaine Lyon fut de nouveau dépêché à terre pour examiner les côtes, enveloppées de pluie, de ténèbres et de brouillards. Il revint le 1er septembre; il n'avait pu pénétrer à plus de cinq ou six milles au milieu des neiges et des précipices; une compagnie de sept à huit hommes partit avec le lieutenant Reid, et revint également sans succès. Convaincu que ce canal devait communiquer à la mer de l'Ouest, le capitaine Parry ne voulut s'en rapporter qu'à lui-même. Il débarqua, le 3 septembre, et fut de retour le 6, après s'être assuré qu'il n'y avait point de passage navigable pour les vaisseaux. S'il y avait eu la moindre possibilité d'avancer davantage dans le détroit, cet intrépide voyageur n'aurait pas hésité à profiter des derniers momens de la saison, en courant la chance de passer l'hiver sur ces côtes désertes; mais il n'avait d'autre perspective que de se voir retenu par les glaces pendant onze mois, pour se retrouver au bout de ce tems dans la même position où il était alors. Il consulta ses officiers; tous furent d'avis d'ajourner l'expédition au retour du printems. En conséquence, ils retournèrent prendre leurs quartiers d'hiver à Ingloolik, parmi les Esquimaux. Les tentatives faites le 20 avril, le 20 mai, et dans les mois de juillet et d'août, ne servirent qu'à convaincre le capitaine Parry de l'inutilité de ses efforts. Le 7 août, le détroit ne présentait qu'une masse de glace unie et solide, sans aucune apparence de rupture. Les vaisseaux reprirent alors la route de

l'Angleterre. Un assez long traité sur les Esquimaux, et un vocabulaire de leur langue, terminent le volume.

254. — *Picturesque tour through the Oberland, in the canton of Berne, in Switzerland, etc.* — Voyage pittoresque dans l'Oberland, canton de Berne en Suisse, orné de 17 gravures coloriées, et d'une carte des principales montagnes et des glaciers. Londres, 1824; Ackermann. 1 vol. in-8° de 120 pages; prix 1 liv. sterl. 8 schellings.

Le secret de dire des choses neuves sur un sujet connu est, je crois, de bien observer par soi-même ce que l'on veut décrire. Il y a peu de pays en Europe, excepté l'Italie, qui ait été plus exploré par les naturalistes, les littérateurs et les voyageurs, que les sites de la Suisse; il semble que MM. de Saussure, Coxe, Simond, etc., n'aient plus rien laissé à dire. Cependant, l'auteur du voyage que nous annonçons a su rajeunir son sujet. Les détails qu'il donne sur la magnifique chute du Staubbach sont neufs et intéressans. Il voit bien, et ses tableaux sont bien ordonnés et sans confusion. Quoique ce livre n'égale point les ouvrages que nous avons rappelés, il a un genre de mérite qui lui est propre : il est exempt d'enflure et d'affectation, qualité assez rare dans les voyages en Suisse. *Louise* Sw. Belloc.

255. — * *An Introduction to the principles of morals and legislation.* — Introduction aux principes de la morale et de la législation; par M. *Jérémie* Bentham. Londres, 1823. 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. Ier vol., xxix et 281 p. IIe vol., ix et 279 p.

M. Bentham ayant toujours eu pour principe de s'exprimer avec une grande précision, et d'éviter cette ambiguité qui résulte quelquefois d'une élégance de style recherchée, il se pourrait bien qu'à la première vue, le lecteur fût un peu rebuté par l'apparente sécheresse de l'auteur, qui semble avoir voulu se créer un langage à part, et qui exige, pour être bien compris, une attention soutenue. Mais, après avoir vaincu cette première difficulté, il en sera bien dédommagé par l'étendue et la justesse des vues du savant publiciste anglais, et par la sagesse avec laquelle il sait creuser dans les profondeurs de la science qu'il professe. L'ouvrage que nous annonçons n'est destiné, comme son titre l'annonce, qu'à servir d'introduction à une suite d'autres ouvrages, dont l'auteur indique le sujet, et qu'il semble promettre. Ces volumes, lorsqu'ils auront paru, contiendront les principes de morale et de législation dans toutes leurs branches, dont M. Bentham fait le recensement dans l'ordre sui-

ant : 1° en *matière civile*, ou, comme il le préfère, en *matière distributive privée ;* 2° en ce qui concerne les *lois pénales ;* 3° relativement la *procédure civile et criminelle*, entre lesquelles, dit-il, on ne peut acer qu'une ligne très-sujette à des variations ; 4° en matière de *compenses ;* 5° principes de législation en matière *distributive publique*, ou, en ce qu'on appelle plus communément les *lois constitutionnelles ;* 6° en matière de *tactique politique*, ou l'art de maintenir ordre dans les assemblées politiques, et de les diriger vers le but e leur institution ; 7° en matière contentieuse entre différentes ations, ou, en ce que l'auteur appelle *lois internationales*, ce qui omprend le droit public ; 8° principes de législation *en matière de nances ;* 9° ceux qui concernent l'*économie politique ;* 10° enfin, le lan d'un corps de lois, complet dans toutes ses branches, et condéré sous le rapport de *sa forme*, c'est-à-dire de sa méthode et de terminologie, exprimant avec clarté les idées que la loi attache ux différens termes dont elle se sert, tels que *droit*, *obligation*, *pouoir*, *possession*, *titre*, *exemption*, *immunité*, *franchise*, *privilége*, *nullité*, *validité*, et autres semblables. On voit combien est vaste le lan de M. Bentham ; la seule chose qu'il y aurait à craindre, c'est ue son exécution ne pût être achevée par un homme plus que eptuagénaire. Mais, quand on réfléchit que sans doute l'ensemble es ouvrages projetés a été mûri pendant un demi-siècle dans la te d'un auteur aussi savant et aussi laborieux, on peut avec raison upposer que tous les matériaux se trouvent non-seulement recueillis, ais disposés et coordonnés de manière à n'exiger, pour être vrés à l'impression, qu'un dernier coup d'œil et les dernières corections de la main du maître. Souhaitons à M. Bentham le bonheur e voir, avant sa mort, entre les mains du public, un ouvrage d'une haute importance, qui couronnera de nouveaux lauriers sa vénéable vieillesse.

256. — *Fragment on Government.* — Fragment sur le gouvernement, u Commentaires de sir William Blackstone, commentés par M. *Jémie* Bentham. *Seconde édition*, augmentée. Londres, 1823. LII et 43 p. in-8°.

La première édition de cet ouvrage parut, sans nom d'auteur, en 776. Le motif qui, quarante-sept ans plus tard, a déterminé I. Bentham à le faire réimprimer avec quelques additions, se rouve peut-être consigné dans une note mise au bas de la page 141, t ainsi conçue : « Si à cette époque (en 1776) j'avais vu ce que out le monde a pu voir depuis, je n'aurais pas parlé de l'indolence

du gouvernement, mais de sa corruption. » M. Bentham rend une éclatante justice à Blackstone pour ce qui regarde l'élégance de son style, et pour son exactitude à expliquer *ce que sont* les lois en Angleterre; mais il prétend qu'il expose mal, ou plutôt qu'il n'expose point du tout *ce qu'elles devraient être*. Il lui reproche d'ailleurs une tendance visible vers le pouvoir absolu, et même vers une espèce de gouvernement qu'on pourrait appeler théocratique. Il le blâme surtout d'être ennemi déclaré de toute réforme, qu'il repousse comme innovation. A cette occasion, M. Bentham dit avec raison qu'il n'existe aucun établissement, quelque bienfaisant qu'il soit, qui, dans son commencement, n'ait été une innovation. Il aurait pu ajouter que, si l'on avait toujours repoussé les innovations comme dangereuses, les lumières et la civilisation n'auraient jamais pu faire le moindre progrès. Comme l'examen détaillé des commentaires de Blackstone formerait nécessairement un ouvrage très-volumineux, M. Bentham se borne à commenter une partie de l'introduction, où Blackstone a placé, comme une espèce de hors-d'œuvre, ses réflexions sur le gouvernement en général, et sur la constitution britannique en particulier. Ce court passage fournit à M. Bentham un vaste champ pour sa critique. Il réfute avec sa profondeur accoutumée les principes de Blackstone, en ce qui concerne l'origine et les formes des différens gouvernemens, ainsi que le droit pour le pouvoir suprême de faire des lois, et ce qu'il appelle son devoir d'en faire. M. Bentham reproche à Blackstone d'avoir laissé dans le vague ce qu'il entend par le mot *devoir;* ce ne peut être, tout au plus, qu'un *devoir moral;* car un devoir civil ou politique suppose une punition à infliger à celui qui néglige de le remplir. Or, le suprême pouvoir ne peut être puni de sa négligence à cet égard que par le mécontentement et la réprobation des gouvernés; ce qui est une punition purement morale. Quant aux réflexions de Blackstone au sujet de la constitution britannique, M. Bentham en démontre d'une manière frappante les vices nombreux et la tendance désastreuse. Il fait à cette occasion une observation très-remarquable. « C'est à un étranger, dit-il, page 91, que nous devons la meilleure idée que nous ayons d'un objet, qui est pour nous d'une si haute importance. Blackstone a copié, M. *Delolme* a pensé. » Il y aurait une foule de remarques judicieuses et profondes à extraire de ce petit ouvrage; mais la place manque, et je dois me borner à en recommander la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la législation politique, et qui ne se laisseront pas effrayer

par la couleur métaphysique et par la concision étonnante qui distinguent le style de notre auteur. HEIBERG.

257.— *Memoirs of captain Rock, the celebrated Irish chieftain, written by himself.* — Mémoires du capitaine Rock, célèbre chef irlandais, écrits par lui-même. Londres, 1824; Whittaker. 1 vol. in-8°; prix 9 shellings.

Ces prétendus mémoires sont du célèbre Thomas Moore, auteur des *Mélodies irlandaises et des Amours des anges.* Inspirés par le plus ardent patriotisme et par une indignation vertueuse, ils offrent le triste tableau de la dégradation de l'Irlande, de ses malheurs, de la perte de ses droits, tracé dans tous ses détails avec une admirable énergie. Les dîmes, les *middlemen* ou agens, qui afferment des terres pour les sous-louer ensuite aux paysans à un prix exorbitant, enfin tous les principes et tous les usages établis par la politique du gouvernement anglais, ont eu pour but invariable d'abattre la force morale d'un peuple bon, simple et brave, dont on redoutait l'énergie. Mille obstacles de tout genre ont été créés pour empêcher les progrès de l'intelligence et de la civilisation; et les résultats naturels de tant d'ignorance et de barbarie ont été de continuelles révoltes et d'innombrables meurtres. Voilà ce que Moore a développé, non dans un traité politique, mais dans une amère et sanglante satire du gouvernement anglais, et de sa *générosité* envers l'Irlande, dont il ose s'intituler *l'ami* et *le protecteur.* Quoique cet ouvrage traite spécialement de l'Irlande et de ses intérêts, il est cependant d'un intérêt européen par les principes généraux que la plume éloquente de M. Moore s'attache à défendre. Une traduction française de ces mémoires paraîtra incessamment.

258. — *Sayings and doings, etc.* — Discours et actions, suite d'esquisses d'après nature. Londres, 1824; Henri Colburn. 3 vol.

Il y a beaucoup d'esprit d'observation dans cet ouvrage. L'auteur est évidemment un homme de bonne compagnie, qui peint avec finesse les ridicules qui l'ont frappé. Le premier conte est peu de chose, comme invention; mais les détails en sont piquans et naturels. M. Burton épouse miss Gatcombe, bonne fille, simple, modeste; et vit heureux avec elle. Enrichi tout à coup par la mort de l'oncle de sa femme, qui lui laisse une fortune immense, il dépense une partie de son bien en vains efforts pour se faire nommer membre du parlement, et ce qui reste est employé à recevoir une société nombreuse et à donner des dîners. Enfin, il a le bonheur de conserver à peu près le revenu qu'il avait avant son éléva-

tion, et il retourne en jouir dans son ancienne demeure, avec sa femme et ses enfans; il se félicite d'une épreuve qui lui a fait sentir le prix d'une médiocrité tranquille, exempte des désirs inquiets et des tourmens de l'ambition. L'auteur brille surtout par la peinture des caractères et par la vérité des scènes détachées. Les manœuvres employées pour les élections sont très-amusantes et fort bien exposées; l'embarras et les méprises de la bonne mistriss Burton au milieu du beau monde dont elle fait partie, et dont le langage de convention lui semble un jargon inintelligible, donnent lieu à des plaisanteries et à des qui-proquos fort plaisans. Dans *l'Ami de la famille*, la description du lieu où se passe la scène est une des plus vraies que j'aie lues. Elle a un peu du charme de celles de Walter Scott; malheureusement, la suite du conte ne répond pas au commencement!

259. — *The outcasts.* — Les Bannis, roman traduit de l'allemand de Mme la baronne de La Motte-Fouqué, par *Georges* Soane. Londres, 1824; Whittaker. 2 volumes in-8° de 264 pages; prix 16 schellings.

Il y a de l'invention, des idées, et surtout des intentions dans ce roman; mais il manque d'unité et de liaison. Les personnages n'y semblent mis en scène que pour disparaître aussitôt; la curiosité est sans cesse excitée, et n'est jamais satisfaite. On le regrette d'autant plus qu'on sent que le sujet et le talent de l'auteur lui permettaient de faire mieux. Quelques scènes, deux ou trois dialogues, sont très-remarquables, mais ne se rattachent pas à l'intrigue. Les idées, les images, les faits sont accumulés sans ordre dans son ouvrage, où l'on remarque cependant une intention évidente d'imiter Walter Scott. La scène est en Angleterre, lors des tentatives de Northumberland pour placer Lady Jeanne Gray sur le trône; mais l'intrigue, qui se continue jusqu'au milieu du règne d'Élisabeth, est trop compliquée pour que nous puissions entreprendre ici d'en donner une idée.

260. — *The Patricians.* — Les Patriciens, roman traduit de l'allemand. Londres, 1824. 1 vol. in-8°, 314 pages.

La scène se passe à Schweidnitz, vers la fin du XVIe siècle, époque à laquelle les nobles n'avaient point encore appris à abandonner leurs droits imaginaires, et où les bourgeois, fiers de leurs richesses, usaient assez mal du nouveau pouvoir qu'ils venaient d'acquérir. La lutte de ces deux classes fait le sujet du roman,

qui s'ouvre par une querelle à propos d'un cheval entre Francis Friend, fils du bourgmestre Érasme, et un jeune noble. La dispute devient générale et finit par un sanglant combat entre les deux partis. Francis tue son adversaire. La haine des nobles le poursuit; il est mis en prison, jugé et acquitté, grâce à la fermeté d'un vieux serviteur qui passe pour avoir commis le meurtre, et qui aime mieux mourir que de trahir son maître. Le caractère ardent, irascible, vindicatif de Francis ne se dément pas jusqu'à la fin, non plus que la fermeté inflexible de son père Érasme. Cet ouvrage est une imitation des plus heureuses de Walter Scott. Le plan est vaste et bien conçu : on n'y trouve pas de détails oiseux, et les caractères ont un accent énergique et vrai. L'auteur allemand se nomme *Vandervelde;* son talent paraît mûri et formé. Je n'ai pu qu'indiquer le sujet de l'ouvrage, sans m'étendre sur les développemens et les incidens qui sont tous bien trouvés, et d'un intérêt toujours croissant. Ce livre est du petit nombre de ceux qui font éprouver des sensations vives et qui laissent un profond souvenir.

L. Sw. B.

261. — *Le Musée des variétés littéraires.* N°s 23 et 24. Londres, avril et mai 1824; Samuel Leigh. — Ce journal paraît, tous les mois, en un cahier de 40 à 50 pages. Prix du cahier : 1 sh. 6 d. (2 fr.)

Nous avons donné, au commencement de l'année, une revue sommaire de quelques-uns des meilleurs ouvrages périodiques de l'Angleterre (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXI, p. 141-151), en promettant d'y joindre de tems en tems de nouveaux détails sur les autres journaux, à mesure que nous aurions l'occasion de les connaître. Nous avions dit, en parlant du *Courrier de Londres*, qu'il était le seul journal français publié en Angleterre. Cependant, *le Musée des variétés littéraires* comptait déjà plus d'une année d'existence. Ce Musée est spécialement consacré à la littérature, et destiné surtout aux personnes qui s'occupent de l'étude de la langue française. Pour atteindre ce but, les rédacteurs du *Musée* ont cru devoir choisir leurs matériaux dans des ouvrages français périodiques ou autres qui leur ont présenté le plus d'intérêt; mais ils auraient dû, par un sentiment de justice, et par égard pour les convenances, citer les sources où ils puisent leurs articles. Quoique leur journal soit entièrement composé d'emprunts faits à d'autres ouvrages, ils n'indiquent jamais ni les noms des auteurs, ni les titres des livres dont ils ont fait usage. Nous avons eu déjà plusieurs occasions de signaler des plagiats littéraires de ce genre, très-communs

du reste en Angleterre. Les deux cahiers du *Musée* que nous avons sous les yeux renferment, outre dix-neuf articles copiés littéralement dans la *Revue Encyclopédique*, et qui forment un peu plus du tiers des deux cahiers, la pièce de vers sur l'abolition de la traite des noirs, dont l'auteur, M. Chauvet (l'un de nos collaborateurs), a été couronné par l'Académie française : ni M. Chauvet, ni la *Revue* ne sont nommés. Nous pourrions de même citer presque tous les ouvrages dont les éditeurs du *Musée* ont tiré parti pour la rédaction de leurs derniers cahiers. A. J.

RUSSIE.

262. — *Anciens actes d'état, recueillis dans le gouvernement de Perm*, par *V.* Berkch. Saint-Pétersbourg, 1821; imprimerie de Gretch. 1 vol. in-4° de 125 pages; prix 5 roubles.

Ce livre, imprimé aux frais du comte Nicolas Roumanzof, protecteur éclairé et zélé des sciences, et qui offre un noble exemple qui devrait avoir de nombreux imitateurs dans tous les pays civilisés, contient quarante-cinq actes publics sur différens sujets, depuis 1606 jusqu'en 1700. Ces matériaux, fort importans pour l'histoire de Russie, ont été recueillis dans les archives des villes de Solikamsk et de Verkchotourié, villes du gouvernement de Perm, où M. Berkch a été employé pendant dix ans, en qualité de conseiller. Sa préface renferme les sommaires de ces actes. On doit particulièrement remarquer ceux du tsar Vassili Schouïsky, relatifs au faux Dmitri; différentes proclamations de ce monarque, et les actes de l'interrègne (1610—1613). Il est à désirer que les autres fonctionnaires éclairés de la Russie suivent l'exemple du laborieux Berkch, en recueillant les matériaux précieux pour l'histoire nationale qui sont enfouis dans la poussière des archives.

263. — *Feuilles littéraires*, rédigées par M. Boulgarin, éditeur des *Archives du Nord*. Saint-Pétersbourg, 1823; imprimerie de l'état-major général. N° I, II, III, formant 5 feuilles d'impression, 40 pag. in-4°.

Ces *Feuilles*, destinées à reposer l'attention des lecteurs des *Archives du Nord*, journal des sciences, d'histoire, de statistique et des voyages, que nous avons fait connaître (*voy.* ci-dessus, page 137, et 1re série, tome XV, page 547), offrent des articles intéressans en prose et en vers. Sur les onze articles en *prose*, contenus dans les trois premiers numéros de ces feuilles publiés en juillet et août 1823, nous en avons compté six que l'on doit à l'éditeur lui-même,

I. Boulgarin. Ces morceaux sans doute sont écrits avec esprit, et ans un style agréable et facile; mais on désirerait peut-être qu'un lus grand nombre de collaborateurs choisis vinssent soulager l'édi- eur et jeter plus de variété dans la composition de ses feuilles. Quatre morceaux en vers figurent dans ces mêmes cahiers; ce ont : 1° *La Rivière Noire*, par *Toumansky;* 2° une *Imitation du saume* 117, par *Th. Glinka;* 3° *la Vision*, ode; 4° *sur l'émancipation 'un oiseau*, charmante pièce de M. *Alexandre Pouschkin*. S. P—Y.

DANEMARCK.

264. — *Le Tarif des droits du Sund*, à l'usage des négocians et des apitaines de navire; recueilli par *F.* Thaarup, conseiller d'état, et *.-A.* Martensen. Copenhague, 1823; Popp. In-8° de 126 pag., non ompris l'appendice.

Il existe peut être peu de livres aussi nécessaires que celui-ci aux égocians et aux navigateurs de toutes les nations. Aussi, le même nprimeur en publie à la fois une édition française, une anglaise, une llemande et une danoise. L'ouvrage est divisé en treize chapitres, ont voici les sujets : 1er Origine et précis historique des droits du Sund; 2e Traités avec les puissances étrangères; 3e Monnaies, dans esquelles sont déterminés les droits du Sund; 4e Tems des expédi- ions à la douane du Sund, et traductions des papiers, etc.; 5e Rè- lemens du salut des voiles du Sund; 6e Notices sur l'importance de a navigation et le montant des droits, etc.; 7e Droits sur les navires; e Quelques règlemens spéciaux; 9e Évaluation des poids et mesures, vec la taxe; 10e Tarifs des droits du Sund sur la marchandise, par rdre alphabétique; 11e Bonification des droits, faite sous le nom de *Foering*) gratification; 12e Exemple des calculs; 13e Les bateliers à Elseneur. Tout ce qui est détaillé dans ces chapitres, porte le carac- ère de la plus scrupuleuse exactitude. Quant au style, les auteurs déclarent eux-mêmes que leur intention, en publiant cet ouvrage, yant été de le rendre d'une utilité pratique, ils n'ont pas toujours u employer un langage pur et correct, qui, sous d'autres rapports, n'aurait pas été compatible avec le sujet qu'ils traitent, et qu'il leur a été nécessaire d'insérer dans la table alphabétique du tarif plu- ieurs mots qui ne sont pas français, comme *dosinken*, *klapholt*, etc. Les auteurs nous paraissent fondés à dire que leur ouvrage est un nanuel indispensable pour tous ceux qui font des transactions de ommerce sur la Baltique, et qui ont besoin de connaître avec xactitude le montant des sommes qu'ils sont obligés de payer

pour une expédition entière, ou pour quelques objets particuliers de négoce, relatifs au passage du Sund ou des Belts, et d'avoir une instruction précise et complète sur ce qu'ils ont à observer, sous d'autres rapports, pour se conformer aux lois du pays, et pour garantir leurs intérêts et leurs droits. GYLLENBORG.

265. — *Det skandinaviske Litteraturselskabs Skrifter.* — Mémoires de la Société littéraire scandinave. Copenhague, 1823. T. XIX. 394 pages in-8°.

Nous avons appelé plusieurs fois l'attention de nos lecteurs sur la collection de ces mémoires d'une société dont les membres forment la réunion des hommes les plus distingués dans les sciences et la littérature en Danemarck. Dans le 19e volume de ces Mémoires, nous avons surtout remarqué un morceau du savant M. *Thorlacius*, sur l'opinion des anciens Égyptiens au sujet de l'état des âmes après la mort; quelques notices fort intéressantes sur la vie du célèbre *Snorro Sturleson*, islandais, chroniqueur de la Norvége, né en 1178, et assassiné en 1239, ou peu après; enfin, le commencement d'un Mémoire qui a pour objet des recherches très-curieuses sur les procès intentés autrefois dans le nord contre de prétendus sorciers et sorcières. L'auteur de ce dernier est M. *Nyérup*, dont la réputation, de savant antiquaire est solidement établie, non-seulement dans sa patrie, mais encore dans les pays étrangers, surtout en Suède et en Allemagne.

266. — *Antiquariske Annaler.* — Annales pour les antiquités du Nord. T. II, 1815, 624 pages, avec 6 planches. T. III, 1820, 617 pages, avec 7 planches. Copenhague; de l'imprimerie de Schultz. In-8°.

Cet ouvrage est le résultat des travaux d'un comité établi, en 1807, à Copenhague, et chargé du soin de veiller à la conservation de tous les monumens d'antiquité encore existans en Danemarck et en Norvége, de former un Musée de tous les objets susceptibles d'être transportés, et d'en publier la description. Le premier volume de ces *Annales* a été publié, en 1812, et les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui en forment la suite. Les matériaux rassemblés dans cet ouvrage sont distribués en trois classes. La première contient des Mémoires concernant plusieurs objets d'antiquités du Nord; la seconde renferme des rapports sur l'état actuel de plusieurs monumens antiques; dans la troisième, on trouve la description des objets que possède le Musée. L'un des Mémoires a été communiqué par M. *Munter*, évêque de Selande, et n'est qu'un extrait du mé-

noire de M. *Fauris de St-Vincent* sur les anciens monumens qui existent dans les environs d'Aix en Provence. On croirait d'abord que ce mémoire n'a aucun rapport avec les antiquités du nord; mais on changera d'avis, quand on saura que M. Munter ne s'occupe que de ceux des monumens provençaux qui se rapportent aux victoires remportées par Marius sur les Cimbres et les autres habitans des contrées septentrionales. Les deux autres sections renferment des articles également intéressans, parmi lesquels nous avons surtout distingué un catalogue raisonné, fourni par le savant M. *Nyérup*, de toutes les bulles d'indulgence imprimées que possède le Musée, et un examen des inscriptions qui se trouvent sur les anciens fonts de baptême des églises danoises. Cet examen a pour auteur M. *Thorlacius*, dont l'érudition est bien connue. Il nous semble néanmoins que cet article aurait été plus convenablement placé dans la première section; car nous ne présumons pas que le Musée possède les fonts de baptême dont M. Thorlacius a soumis les inscriptions à sa savante critique. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

267. — * *Ueber das Bewegungs-Vermögen der Thiere.* — Sur la faculté du mouvement dans les animaux; par *Adolphe* NAUMANN, 1824. In-8°.

Ce n'est ici qu'un essai précurseur d'un ouvrage plus étendu; M. Naumann, en s'occupant du système des fonctions des nerfs, a recueilli sur le mouvement des observations dont il nous fait part, parce qu'il veut, avant de se livrer à son grand travail, qu'elles soient jugées et appréciées par le monde savant. Dans son introduction, l'auteur fait la comparaison des plantes avec les animaux; il montre comment les végétaux se nourrissent sans mouvement apparent, et comment, au contraire, le mouvement accompagne la nutrition des animaux. D'après cela, le mouvement est pour lui le caractère distinctif de la création animale : il n'est pas uniquement le résultat de l'organisation; il est produit par une force intérieure propre aux animaux, que M. Naumann appelle *Einigungs Vermögen*, et qui suppose la faculté du sentiment et des sensations. Nous n'entrerons pas dans les hautes considérations philosophiques qui suivent l'énonciation de cette proposition. L'auteur pense que l'organisation des animaux joint à la force vitale un être intelligent; il juge des facultés intellectuelles susceptibles d'être graduées, en qualité comme en quantité. Ce n'est que dans leur ensemble que les phéno-

mènes de la vie animale attestent la présence de cette puissance intellectuelle, qui se développe toujours en raison inverse de l'influence des objets extérieurs. Dans le second chapitre l'auteur examine cette influence des objets extérieurs sur la vie des animaux; il traite principalement de l'air et de l'eau. Dans le chapitre 3e il reconnaît deux espèces bien distinctes de mouvement : l'un est celui au moyen duquel l'animal se transporte d'un lieu à l'autre; le second est celui par lequel il modifie seulement la position des différentes parties de son corps. Nous ne pouvons suivre M. Naumann dans ses raisonnemens, qui exigent un examen approfondi : disons seulement que son essai est digne de l'attention du philosophe et du naturaliste, et qu'il a traité son sujet en véritable observateur.

268. — * *Aristoteles de politica Carthaginiensium.* — Aristote : De la politique de Carthage. *Nouvelle édition*, augmentée d'un commentaire et de dissertations critiques; par Kluge. Breslau, 1824. In-8°.

Il règne sur le gouvernement de Carthage une grande obscurité; et la dissiper n'est pas une entreprise facile : il faut d'abord lutter avec son guide, avec Aristote lui-même, qui devient souvent inintelligible, non-seulement par les fautes des copistes, mais encore parce qu'il a quelquefois dédaigné la clarté. Il faut s'attacher à découvrir le sens particulier qu'il attache aux mots, et s'appuyer, pour saisir sa pensée, de faits historiques et de l'ensemble de son livre. C'est dans cet esprit qu'a travaillé M. Kluge, qui depuis longtems a fait des recherches sur les institutions de Carthage, et qui a été secondé par l'illustre Schneider et par M. le professeur Manso. Des prolégomènes commencent l'ouvrage; le texte suit par petits paragraphes, au-dessous desquels sont placées des variantes et une version latine, qui le plus souvent est une paraphrase. Le commentaire vient à la suite de tout cela : il contient d'utiles discussions philologiques, une saine critique de faits, et des vues très-profondes sur la politique ancienne. On pourra quelquefois n'être pas de l'avis de l'auteur; mais on ne pourra certainement rien écrire sur le même sujet, sans l'avoir consulté, et sans apporter de bonnes raisons pour combattre les siennes. Un chapitre de Théodore Metochite se trouve imprimé après le commentaire; ce chapitre traite aussi de la république de Carthage. M. Kluge l'a enrichi de notes et de remarques. Théodore Metochite vivait au XIVe siècle, sous l'empereur Andronic l'ancien; on l'appelait une sorte de *bibliothèque vivante.* On a de lui une histoire sacrée, une histoire

de Constantinople et une histoire romaine; c'est dans cette dernière que M. Kluge a puisé le chapitre qu'il réimprime. Le volume est terminé par deux *excursus* : l'un est une biographie de Hannon, qui voulut s'emparer de la puissance suprême à Carthage; l'autre traite des réunions et des conférences particulières entre les grands de Carthage. Les tables de noms et de mots ne sont pas oubliées dans cette édition, qui forme ainsi un élément de la collection générale des travaux dont Aristote est l'objet, collection que personne encore n'ose entreprendre, et qu'il faut que l'amateur de l'antiquité compose, en réunissant lui-même les productions isolées des philologues allemands. Ph. GOLBÉRY.

269. — * *Encyclopädie eines wissenschaftlichen Unterrichtganges, etc.* — Encyclopédie d'un enseignement scientifique dans la langue française, à l'usage des maîtres et des élèves, surtout dans les écoles publiques. Première partie, qui contient une *Grammaire française* aussi complète que possible, rédigée d'après de longues recherches et les meilleures autorités; par *J.-M.* MINNER. Francfort-sur-le-Mein, 1824; l'auteur et Ferd. Boselli.

Ce volume n'est que la première partie d'une suite d'ouvrages du même genre consacrés aux différentes langues vivantes. C'est sans doute une idée heureuse que celle de rapprocher les unes des autres les diverses grammaires. Son exécution permettra de les comparer plus facilement entre elles, et de mettre à profit cette comparaison pour en déduire des règles plus générales et plus simples. M. Minner, que ses travaux, comme professeur au Gymnase de Francfort, ont mis à même d'approfondir l'étude des langues, possède les connaissances nécessaires pour bien remplir la tâche qu'il s'est imposée. Sa Grammaire française nous a paru l'ouvrage d'un homme familiarisé avec les difficultés de notre langue. Elle est divisée en deux grandes parties : la première, sous le titre d'*Étymologie*, comprend dix chapitres, dans lesquels l'auteur traite de la prononciation et des neuf espèces de mots. La seconde partie est entièrement consacrée à la syntaxe. Cet ouvrage paraît devoir être fort utile aux jeunes allemands qui veulent étudier le français. A. J.

270 — *Motenebbi der grœste arabische Dichter.* — Motanebbi, le plus grand des poëtes arabes, traduit pour la première fois en entier par *Joseph* DE HAMMER. Vienne, 1824. In-8°.

C'est une bonne fortune pour les lettres que l'annonce d'un ouvrage de M. de Hammer; et, quand il en paraît un, l'Europe se le dispute, bien sûre d'y trouver de nouveaux trésors d'érudition. Le

Divan de Motanebbi a déjà exercé une foule d'interprètes; car on regarde cet auteur comme le prince et le père de la poésie arabe. Parmi ces nombreux commentateurs, il en est un, Al Wahidi, qui dispense de lire tous les autres; et dans plusieurs bibliothèques de l'Europe on le trouve en manuscrit joint au Divan. Quelques orientaux ont opposé *Émi Temam* à Motanebbi, avec lequel il ne peut soutenir la comparaison. L'illustre Reiske fut le premier qui traduisit quelques morceaux du Divan, et depuis, les anthologies en ont recueilli d'autres. M. de Hammer combat l'opinion de Reiske, de M. Sylvestre de Sacy et de Horst, qui préfèrent les Moallakat à l'ouvrage qu'il traduit; il appuie son jugement sur celui du persan Watvat et du biographe Dauletchah, aussi persan. A la page xx, M. de Hammer fait remarquer que l'arabe ne connaît que le poëme lyrique, qui se subdivise en pièces d'une petite étendue appelées *Gazel*, et qui sont érotiques ou même bachiques, et en grands poëmes appelés *Kassideh*, consacrés à célébrer, sur le ton guerrier, élégiaque ou satirique, un objet déterminé. Le Divan de Motanebbi se compose de 289 morceaux séparés; ils sont divisés en six classes, d'après les époques de sa vie. La première comprend 160 pièces composées en Syrie; elle est intitulée *Schamiat*. On y trouve tout ce que l'auteur a fait avant l'âge de 33 ans. La seconde, intitulée *Seifijat*, du nom du prince de la dynastie Hamdam, fut composée à Haleb, à la cour de Seifeddaulet. C'est ce que Motanebbi a fait de plus distingué, tant sous le rapport de la poésie que sous celui des connaissances géographiques et historiques. La troisième classe, composée en Égypte où régnait un eunuque noir pendant la minorité des princes, est appelée *Kiafurial*, du nom de cet eunuque. La quatrième classe renferme six poëmes en l'honneur d'un grand d'Égypte nommé Fatik. D'Égypte, le poëte passa à la cour d'Adhadeddaulet, grand prince de la dynastie Bujeh; là étaient deux visirs qui se distinguaient par les entreprises les plus généreuses et par la culture des lettres; l'un se nommait Ibn Amed, l'autre Ibn Ibad. Motanebbi les chanta : c'est à cette époque qu'il faut rapporter les deux dernières parties de ses œuvres poétiques. Les adieux à Adhadeddaulet furent aussi les adieux qu'il fit à la vie : Motanebbi fut tué par les Bédouins, entre Bagdad et Koufa; il était alors âgé de 50 ans. La traduction de M. de Hammer a exactement le même nombre de vers que l'original, dont il reproduit autant que possible la manière; il y a joint des notes historiques et une biographie de Motanebbi, né à Koufa en 915, assassiné en 965. La traduction et la publication de

ses ouvrages assurent à M. de Hammer de nouveaux droits à la reconnaissance du public éclairé de l'Allemagne. *Ph.* GOLBÉRY.

SUISSE.

271. — *Métaphysique des quantités positives négatives*, ou Introduction à l'algèbre ; par *Éman.* DEVELEY, professeur de mathématiques à l'Académie de Lausanne. *Seconde édition.* Lausanne, 1824 ; L. Lacombe. 1 vol. in-8° ; prix 1 fr.

La théorie des quantités positives et négatives offre peu de difficultés à une personne versée dans l'algèbre ; mais on ne saurait se dissimuler qu'elle ne soit fort difficile pour le commençant qui la rencontre, avant de connaître toutes les preuves qui la confirmeront, à mesure qu'il avancera dans la carrière. Il était donc bien important de rendre l'exposition de cette théorie en même tems simple et complète. Plusieurs algébristes l'ont essayé ; mais nous pensons qu'aucun d'eux ne l'a fait avec autant de succès que l'auteur du petit traité dont nous annonçons une seconde édition. On pouvait s'y attendre; M. le professeur Develey est connu depuis long-tems, par l'ordre et la clarté qui règnent dans ses ouvrages, si remarquables d'ailleurs, par la manière dont ils conduisent à la vérité, en suivant la marche la plus naturelle. Ces qualités étaient surtout nécessaires dans celui dont il est ici question ; aussi, les y trouve-t-on réunies à la rigueur des raisonnemens. — Dans la préface, l'auteur fait une petite narration historique de ce qui s'est passé entre M. Carnot et lui, à l'occasion de ce traité. Ce mathématicien célèbre adopta, dans ses derniers ouvrages, les dénominations de *quantités directes et inverses*, que M. Develey avait proposé le premier de substituer à celles de quantités positives et négatives ; ces nouvelles dénominations sont, en effet, bien plus propres que les anciennes à exprimer la nature des quantités qu'elles doivent désigner. — Dans l'ouvrage même, en ne supposant à son lecteur que les plus simples notions d'arithmétique, l'auteur l'amène à la naissance des quantités directes et inverses. Après avoir considéré ces quantités dans leur origine, il les combine entre elles; il discute avec le plus grand soin, tous les cas que peuvent présenter ces combinaisons; les règles qu'il donne ensuite pour additionner, soustraire, multiplier et diviser ces mêmes quantités, n'offrent plus, dans leur application, que des résultats bien naturels, lorsqu'on a appris à démêler le véritable sens des questions dont ils fournissent les solutions. — Le dernier chapitre de l'ouvrage est le même que le premier de l'*Algèbre d'Émile*, du même auteur.

On y voit de quelle manière on a pu être conduit à la découverte de l'algèbre, et il est bien propre à faire naître chez les jeunes gens le désir d'étudier cette science intéressante. L. C—D.

272. — *Vier Abhandlungen, etc.* — Quatre dissertations sur des matières de droit criminel; publiées à l'occasion du projet de Code pénal pour le canton de Zurich, par *H.* Escher, préfet de Gruningen, canton de Zurich. Zurich, 1823; Orell, Fussly et comp. 1 vol. in-12.

M. Escher, de Zurich, fut chargé, en 1819, par le gouvernement de son canton, de la rédaction d'un projet de Code pénal. Les lumières et la capacité de ce jurisconsulte, comme théoricien et comme praticien, étaient connues et appréciées par ses concitoyens. Il avait donné à Zurich plusieurs cours de droit criminel, et avait exercé pendant plusieurs années l'office d'accusateur public près le tribunal de canton. Après avoir terminé son travail, il l'a fait précéder de la publication d'un petit ouvrage qui contient quatre dissertations. Dans la première, il expose l'état et les besoins de son canton, sous le rapport de l'administration de la justice criminelle. Il n'y existe pas de Code pénal. Lors de la révolution de 1803, le Code de la république helvétique fut mis de côté. Les juges criminels, jusqu'à présent, rendent leurs sentences *ex æquo et bono.* M. Escher fait ensuite une exposition critique des principes de théorie, qui, depuis trente ans, sont l'objet des discussions des criminalistes allemands des deux écoles, historique et philosophique. Les principes auxquels il s'est arrêté, pour son projet, sont ceux du Code de Bavière, avec quelques modifications. Dans la seconde dissertation, M. Escher examine quelques questions qui appartiennent à la partie générale de la législation pénale : 1° ce qui concerne les délits commis dans un pays étranger ; 2° la classification des délits; 3° les auteurs et complices des délits ; 4° le dol, la faute, la tentative, les délits continués ; 5° la cumulation des délits ; 6° la récidive; 7° l'imputation. Dans la troisième dissertation, il parle des délits de haute trahison et de rébellion. Dans la quatrième, des délits contre la vie d'autrui. M. Escher, en examinant ces différentes questions, motive les dispositions qui s'y rapportent, auxquelles il s'est arrêté dans son projet. — Le petit ouvrage de M. Escher justifie la confiance de son gouvernement. On voit qu'il a étudié et médité avec soin cette partie importante de la législation. On trouve, dans les *Nouvelles Archives du droit criminel* de 1823, dans un morceau de Mittermayer, des citations de l'ouvrage de M. Escher, qui montrent

que ce jurisconsulte a déjà obtenu une place honorable dans le nombre des écrivains qui s'occupent de l'avancement de la science du droit criminel. *(Nouvelliste Vaudois).*

273. — *Die schwärmerischen Gräuelszenen, etc.* — Les scènes épouvantables qui se sont passées à Wildenspuch, canton de Zurich, et dont le fanatisme a été la cause; avec une notice sur les acteurs de ces scènes, sur leur conduite dans la prison, sur leurs idées religieuses et sur le jugement qui a terminé leur procès; par *J.-L.* Meyer, diacre près l'église cathédrale. *Seconde édition*, revue et augmentée, avec des portraits lithographiés. Zurich, 1824; Orell, Fussli et comp. 1 vol. in-8°.

274 — *Getreue und ausführliche Erzählung, etc.* — Récit fidèle et circonstancié des scènes de Wildenspuch. Zurich, 1823; David Burckli. 1 vol. in-8°.

275. — *Fortsetzung und Beschluss*, etc. — Continuation et fin du Récit des scènes de Wildenspuch. Zurich, décembre 1823; David Burckli. 1 vol. in-8°.

276. — *Relations des atrocités commises dans le canton de Zurich, en 1823, par une association de fanatiques.* Genève, 1824; Cherbuliez: Paris, Lecointe et Durey. In-12 de VIII et 136 pages d'impression; prix 2 fr. 50 c.

Cette brochure contient le récit des folies sanglantes d'une famille de fanatiques qui habitait un petit village du canton de Zurich. Les journaux quotidiens ont, dans le tems, entretenu leurs lecteurs des particularités de cet événement. Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit, dans le dix-neuvième siècle et au milieu d'un peuple renommé par ses mœurs douces et paisibles, des scènes aussi atroces commises au nom de la religion. Il est facile d'apercevoir, à la lecture de ce récit, que la débauche n'a pas été étrangère à ces désordres. Espérons que la Suisse ne verra plus de semblables événemens, et que la tendance ascétique qui se fait remarquer dans plusieurs de ses parties, sera détruite par la propagation des lumières et de la véritable instruction. Y.

ITALIE.

277. — *Memoria sul principio motore dei volcani, etc.* — Mémoire sur la cause des volcans; par M. *Agatino* Longo. Palerme, 1823; imprimerie de Lorenzo Dato. In-8° de 20 pages.

Ce mémoire a été inséré dans le recueil périodique intitulé: *Journal des sciences, de la littérature et des arts pour la Sicile.* Après avoir

discuté les explications que Bergman, Patrin, Breislack et M. Davy ont données sucessivement du grand phénomène des éruptions volcaniques, M. Longo pense qu'aucune de ces explications n'est suffisamment d'accord avec les faits, et ne peut rendre compte de leur ensemble. Cependant l'hypothèse de M. Davy, adoptée et développée par M. le professeur Maravigna dans son *Histoire de l'Incendie de l'Etna au mois de mai* 1819, et dans un *Mémoire sur les volcans* imprimé dans le même recueil périodique que celui de M. Longo, semblait avoir acquis en Sicile une grande prépondérance, et devoir y former, au moins durant quelque tems, l'opinion générale sur les phénomènes volcaniques. Mais M. Longo ne peut penser, avec l'illustre chimiste anglais, que ces métaux si oxydables qui forment la matière de toutes les roches connues, de la presque totalité de la couche superficielle de la terre, se trouvent encore aujourd'hui à l'état métallique, dans une couche immédiatement au-dessous de celle que les éruptions volcaniques ont bouleversée. Il trouve dans quelques-uns des composés observés à la surface de la terre, ou à des profondeurs médiocres, un agent capable de produire, dans des circonstances favorables, tous les effets du feu des volcans; et, suivant lui, les physiciens imitent très-exactement cette opération de la nature par l'expérience qui porte le nom de *volcan artificiel*. La décomposition des sulfures de fer, si abondamment répandus dans les schistes argilleux, semble dispenser de chercher une autre cause des tremblemens de terre, des éruptions des laves et de la nature de ces roches en fusion. Déjà quelques physiciens leur ont attribué les secousses que la terre éprouve fréquemment dans le voisinage des eaux thermales, dont la haute température est entretenue par la décomposition de bancs de pyrites placés près de ces eaux. Mais, avant de s'arrêter à cette opinion, les géologues chercheront les moyens de comparer l'effet à la cause, et voudront être convaincus que l'un est proportionnel à l'autre. Comme aucune des hypothèses sur l'origine des volcans n'a encore été soumise à cette épreuve, tout ce que l'on peut dire de celle de M. Longo, c'est qu'elle est une des plus vraisemblables. F.

278. — *De medulla spinali nervisque ex ea prodeuntibus annotationes anatomico-physiologicæ, etc.* Observations anatomico-physiologiques sur la moelle épinière et ses nerfs; par *C.-F.* Bellingeri, membre de l'Académie royale de Turin, etc. Turin, 1823.

279. — *C.-F. Bellingeri e S. Agatha Derthoneusi philosophiæ et medicinæ doctoris amplissimi medicorum collegii candidati Dissertatio inau-*

guralis, etc. Dissertation inaugurale; par le même auteur. Turin, 1823.

Dans le premier de ces deux ouvrages, l'auteur expose le résultat de ses recherches touchant la structure et les fonctions de la moelle épinière. On sait que cette partie centrale du système nerveux est composée de deux substances, l'une blanche située à l'extérieur, l'autre cendrée située au centre; et c'est principalement à la détermination des rapports de ces deux substances entre elles, soit dans les divers animaux, soit dans les diverses régions de la moelle d'un même animal, qu'est consacrée la partie anatomique de cet ouvrage. La substance cendrée est partout en moindre quantité que la blanche, excepté à la seule région sacrée. Sa forme est assez généralement semblable à celle de la lettre H. Dans la région dorso-cervicale de la moelle, la substance cendrée est située plus antérieurement chez l'homme, plus postérieurement au contraire chez les mammifères et les oiseaux. L'inverse a lieu dans les régions lombaire et sacrée, où, par un triple changement, cette substance devient plus postérieure chez l'homme, plus antérieure chez les oiseaux, et se rapproche du centre chez les mammifères. Nous regrettons que la nature de ce Recueil ne nous permette pas de suivre plus loin M. Bellingeri dans l'examen curieux de ces détails anatomiques : il faut les lire dans l'ouvrage même, où ils se trouvent accompagnés de dessins qui en complètent la description, et en facilitent l'intelligence.

Nous avons déjà indiqué dans l'un de nos précédens cahiers (*voy.* t. XXI, p. 723) les principaux résultats physiologiques auxquels est arrivé l'auteur. Ses expériences paraissent confirmer sous quelques rapports, et modifier sous quelques autres, celles de MM. Bell et Magendie. Ainsi il pense, avec ces deux physiologistes, que les propriétés des racines antérieures des nerfs sont distinctes des propriétés des racines postérieures; mais, selon eux, celles-ci ne concourent aucunement à la production du mouvement, et, selon lui au contraire, elles concourent tout à la fois et à l'extension des membres et à la sensation du tact. Les racines antérieures ne servent qu'à la flexion des membres; les faisceaux postérieurs de la moelle épinière ne servent qu'à leur extension, et ni ces faisceaux ni ces racines ne servent à la sensation du tact; enfin, la substance blanche de cette moelle est exclusivement destinée à produire le *mouvement*, et la cendrée la *sensation;* dernière proposition qui n'est encore qu'une conjecture, et que l'auteur ne donne effectivement que pour telle.

Dans le second des deux ouvrages indiqués en tête de cet article, M. Bellingeri cherche à déterminer tour à tour l'origine, les fonc-

tions et les affections des nerfs de la face; les propriétés physico-chimiques de l'albumine, et les caractères propres des remèdes *nervins*. Ses expériences sur les nerfs de la cinquième et septième paires, et sur l'accessoire de la huitième, paraissent confirmer celles de M. Bell, et l'application qu'il fait des résultats déjà connus de ces expériences, soit au *diagnostic*, soit à la *thérapeutique* des *névralgies* de la face, ne peut manquer de jeter un nouveau jour sur ces deux branches de la médecine, qui s'appuient, s'éclairent et se pefectionnent l'une par l'autre. F—s.

280. — *Cenni sulla perfettibilità della umana famiglia, etc.* — Essai sur la perfectibité de l'espèce humaine; par l'abbé *Pietro* Tamburini, chevalier et professeur émérite, etc. Milan, 1823; Vincenzo Ferrario. In-12.

M. Tamburini, connu par plusieurs ouvrages, et surtout par ceux qui traitent des bornes de la juridiction ecclésiastique, a voulu s'occuper aussi de la perfectibilité humaine, qu'il regarde comme la pensée philosophique dominante de notre époque. Il ne s'est pas proposé de nous présenter un ouvrage achevé dans ce genre, mais quelques élémens, qui pourront, dit-il, servir à d'autres qui voudront s'occuper plus sérieusement de la même matière. Il semble qu'il n'accorde pas à l'homme et à son espèce une perfectibilité indéfinie, ni même le pouvoir d'atteindre son perfectionnement possible sans le secours extraordinaire de la religion. Il distingue dans la marche de l'espèce humaine, trois époques, l'une progressive, une autre stationnaire, et la troisième rétrograde. Il croit que la société parcourt incessamment ce cercle, et il conclut, en théologien, que c'est une vaine prétention des philanthropes de vouloir donner aux sociétés un degré de prospérité qui augmente toujours de plus en plus. Ce n'est pas, dit-il, à la philosophie, mais à la religion d'atteindre ce but. Il serait donc incontestable que la religion, n'ayant pu, depuis très-long-tems, obtenir cet avantage, il ne reste qu'à l'espérer dans l'autre monde. Cette conséquence nous semble plus propre à décourager qu'à corriger l'homme. M. Tamburini, travaillant toujours pour le bien des autres, et fatigué de ses vains efforts et de ses espérances, a tiré de sa propre expérience quelques résultats trop généraux, que n'adopteront pas les jeunes élèves qui auront mieux profité de ses principes et de ses leçons. Malgré ces observations, l'ouvrage du professeur Tamburini fournit beaucoup de considérations utiles à ceux qui aiment à combiner les intérêts de la philosophie avec ceux de la religion.

281. — *Compendio storico su Pio VII, etc.* — Histoire abrégée de Pie VII, contenant plusieurs détails ignorés ou peu connus, etc., avec des notes et des pièces justificatives. Milan, 1824; Pirotta. In-8°.

Cet ouvrage ne correspond guère à son titre. Il contient des digressions qui ne devraient pas trouver place dans un abrégé, et des faits et des circonstances qui ne sont pas suffisamment constatés. L'auteur, parmi plusieurs autres assertions singulières, assure que, si le pape n'eût point signé le *concordat* avec la France, les Français seraient devenus protestans.

282. — *Vite e Ritratti, etc.* — Vies et portraits de tous les pontifes romains, depuis St.-Pierre jusqu'à Pie VII. Milan, 1824; Sonzogno. In-8°.

On vient de publier la première livraison de ce recueil, qui doit former cinq volumes. Chaque volume sera composé de quatre livraisons, dont chacune contiendra douze vies avec des portraits. La première livraison a été favorablement accueillie par les amateurs.

283.— * *La divina Commedia, etc.* — La divine Comédie de Dante Alighieri, suivant la leçon du manuscrit *Bartoliniano*. Udine, 1823; Mattiuzzi frères. 2 vol. in-8°.

Cette édition mérite d'être distinguée de la plupart de celles qui l'ont précédée, soit à cause de nombre de variantes qui rectifient ou améliorent le texte, soit par des observations spirituelles et judicieuses. L'auteur de ce travail, M. Quirico Viviani, a profité des lumières et des secours du marquis G.-G. Trivulzio, ami éclairé des lettres, qu'il cultive avec goût et avec succès, du célèbre chevalier Monti et d'autres amateurs de ce genre de recherches. Nous justifierons ailleurs l'opinion que nous donnons ici du mérite de cet ouvrage.

284. — * *La Gerusalemme liberata, etc.* — La Jérusalem délivrée de T. Tasso. Milan, 1824; Gio. Silvestri. In-16, avec le portrait de l'auteur.

Cette édition fait partie de la bibliothèque choisie que M. Silvestri a portée jusqu'à 142 volumes. Elle mérite d'être annoncée avec éloge, et se distingue des éditions précédentes du même poëme. L'éditeur a consulté les meilleures leçons, il a même rétabli quelques strophes qu'on avait omises : il explique et justifie les changemens qu'il a adoptés. On y trouve aussi la vie du Tasse par M. Compagnoni, l'allégorie du poëme par l'auteur lui-même, et un *index* des matières qu'il contient.

285. — *Il Campo santo di Brescia, etc.* — Le Cimetière de Brescia; par *Cesare* Arici. Brescia, 1823. In-8°, avec planches.

Ce sont des vers *sciolti* que M. *Arici*, poëte fort connu, adresse à l'architecte Rodolphe Vantini, son ami. L'auteur s'est souvent distingué dans le genre descriptif. Dans le poëme que nous annonçons, il se fait remarquer par les considérations morales qu'il expose, et par les sentimens pathétiques qu'il sait exciter. Soit qu'il peigne, soit qu'il raconte, soit qu'il raisonne, il touche, il intéresse toujours. La mort, sous sa plume, devient une source de nouvelles consolations et d'espérances toujours renaissantes. Ainsi, le Cimetière de Brescia, qui honore les citoyens qui l'ont fondé, est aux yeux d'Arici une école où il puise les leçons les plus utiles. Nous ne pouvons le suivre dans les détails de ses excursions parmi ces lieux sacrés de silence et de paix : il contribue à détruire le préjugé adopté par quelques personnes prévenues, qui ont cru que le langage du cœur et de la morale était presque inconnu sur le parnasse italien. F. Salfi.

GRÈCE.

286. — Ὁ φίλος τοῦ νόμου εφημερὶς τῆς νήσου Ὕδρας. — L'ami de la loi, Journal de l'île d'Hydra, publié par *Joseph-N.* Kiappe; avec cette épigraphe : « Si, de tous les animaux, l'homme est le meilleur lorsqu'il est perfectionné, il en est aussi le pire, toutes les fois qu'il s'écarte de la justice. » Aristote. *Politique.* Une feuille.—Ce journal paraît deux fois par semaine. On peut s'abonner à Marseille, chez Camoin frères; prix 37 fr., et 44 fr. pour Paris.

La cause des Grecs est celle des lumières contre la barbarie. Selon que la victoire favorisera les généreux descendans de Miltiade et de Thémistocle, ou leurs ignorans oppresseurs, nous aurons à compter au rang des nations civilisées un peuple de plus ou de moins. Si nous pouvons fonder nos espérances pour l'avenir sur les résultats déjà connus de cette grande lutte, la Grèce aura bientôt repris la place qui lui appartient. Jusqu'à ce jour, le succès a suivi presque toutes les entreprises des Hellènes : Athènes, Sparte, Corinthe, sont habitées aujourd'hui par des hommes libres. Les loisirs que les travaux de la guerre laissent aux défenseurs de la patrie sont consacrés à des occupations plus paisibles, mais non moins nécessaires à la prospérité nationale. Il n'y a pas long-tems que nous avons annoncé la fondation de plusieurs écoles (*voyez* ci-dessus, page 232); à la même époque, nous signalions la publica-

tion d'un journal grec (Κρονικὰ ἑλληνικά), à Missolonghi. (*V.* ci-dessus, page 156.) Depuis, nous avons reçu les premiers numéros d'un autre journal, qui nous paraît d'autant plus intéressant que sa direction et sa rédaction sont entièrement confiées à des Grecs. Les principes professés par ses rédacteurs sont dictés par un sage amour de la patrie et de la justice. Ils sont tels que l'annoncent le titre et l'épigraphe, qu'ils ont choisis. La loi, disent-ils à leurs compatriotes, est la seule base du bonheur public ; elle seule doit être puissante et forte; c'est en la respectant qu'on parviendra seulement à déjouer tous les projets de l'ambition. Il faut se rappeler que ces paroles s'adressent, non à des Européens depuis long-tems familiarisés avec ces grandes vérités, mais à des hommes qui languissaient encore, il y a peu d'années, sous la domination despotique et arbitraire des pachas, et dont l'éducation, comme citoyens, est encore à faire. Les cinq numéros que nous avons reçus, et qui appartiennent au mois de mars, ne contiennent guère que des nouvelles politiques. Nous y trouvons cependant l'extrait d'une lettre qui annonce l'établissement à Athènes d'une école d'enseignement mutuel, et la prochaine publication, dans cette ville, d'une nouvelle feuille périodique. Une société amie des Muses (φιλομουσσα), qui, depuis quelques années, avait cessé d'exister, va de nouveau se réunir dans la même ville. Le nom de la *Société des Philhélènes*, et celui de son agent en Grèce, le colonel Stanhope, sont attachés à toutes ces fondations utiles et à la plupart des travaux analogues. Leurs bienfaits inspirent aux Grecs un vif sentiment de reconnaissance envers la nation anglaise. Espérons que les Français ne négligeront aucun moyen pour égaler la générosité de leurs voisins et participer à leur noble récompense, l'estime et l'affection d'un peuple régénéré. A. J.

ESPAGNE.

287. — *Collecion de disertaciones, etc.* — Collection de dissertations sur divers points agronomiques ; par le professeur d'agriculture au Jardin royal de botanique de Madrid. Madrid, 1824. 1 vol. in-4°. Prix 20 reis. Chez Calleja.

288. — *Formulario.* — Formulaire de pharmacie, traduit du français de Cadet de Gassicourt, et enrichi de notes par le traducteur espagnol. *Quatrième édition.* Madrid, 1824; De Paz. Prix 20 reis.

289. — *Los Salmos, etc.* — Les Psaumes ; traduits en espagnol, en vers et en prose, conformément au sens littéral et à la doctrine des

saints-pères, avec des notes, par *P.* Gonzalez Carvajal. Madrid, 1824. 5 vol in-8°. Bailo.

La traduction latine des Psaumes se trouve placée au bas de chacune des pages. E. G.

290. — *La Enriada, en verso castellano.* — La Henriade, en vers espagnols, par Don *José-Joachim* Virues y espinola. Madrid, 1823; imprimerie de M. Michel de Burgos.

Quoique cette belle épopée fût depuis long-tems connue et appréciée par les hommes éclairés de l'Espagne, il est probable qu'aucun d'eux n'aurait songé à enrichir la littérature castillane de la traduction de cet ouvrage, pendant le règne de l'ombrageuse Inquisition. Ce n'est pas que l'on y trouve une seule phrase dont la piété la plus austère puisse être alarmée : on sait qu'un prince de l'église romaine, le cardinal Incrini, bibliothécaire du Vatican, en publia une traduction en langue italienne; mais on était bien moins tolérant à Madrid qu'à Rome, et personne n'aurait pu entreprendre la publication de la Henriade en langue espagnole, sans courir le danger d'être enfermé dans les cachots du Saint-Office. Voltaire avait attaqué la superstition dans plusieurs de ses ouvrages, avec trop de succès, pour qu'elle consentît à lui pardonner ses attaques en faveur de son poëme, aussi beau sous le rapport de l'art que recommandable par la sagesse et la pureté de ses principes. La formule redoutable *in odium autoris*, qui mettait à l'index toutes les productions d'un auteur en butte aux traits du tribunal, sans aucune distinction, et qui frappait ainsi de la même proscription les doctrines réputées dangereuses et les plus nobles pensées, aurait été lancée contre la traduction de la Henriade. M. le général Virues, qui n'a point négligé le culte des Muses, même au milieu du tumulte des armes, s'empressa de profiter du premier moment où l'Inquisition fut légalement renversée, pour faire paraître sa traduction. Les Espagnols doivent lui savoir gré de son travail. La langue espagnole, par sa richesse, ou plutôt par la surabondance d'expressions qui lui est propre, a dû rendre plus difficile la tâche du traducteur. Il ne lui suffisait pas d'employer un langage sonore et harmonieux; un besoin plus impérieux était celui de bien rendre la pensée de son auteur. Or, la langue espagnole, quoique grandiose et magnifique, n'est pas encore parvenue à cette précision rigoureuse, à cette fixité dans l'acception des mots, qui constitue ce qu'on peut appeler la *philosophie du langage*, et tant que la liberté civile n'opèrera point chez les Castillans une réforme si nécessaire dans leur idiome, tant que des

écrivains habiles ne rétabliront pas la raison dans tous ses droits, et n'appliqueront pas la loi de l'analyse à tous les objets soumis à l'intelligence humaine, le langage doit nécessairement se ressentir de l'imperfection de l'état social et de l'influence des institutions anciennes et vicieuses. Il faut pourtant avouer que les efforts du traducteur de la Henriade ont été couronnés d'un assez grand succès, surtout dans quelques chants du poëme. Nous regrettons de ne pouvoir justifier cette opinion, en mettant sous les yeux de nos lecteurs quelques fragmens pleins de verve et d'originalité, qui donneraient une idée avantageuse des connaissances et des talens poétiques de M. le général Virues. M.

PAYS-BAS.

291. — * *Dissertation sur l'air atmosphérique et son influence sur l'économie animale;* par *J.-R.-Louis* de KIRCKHOFF, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc. *Troisième édition.* Amsterdam, 1821; J.-J. Abbink.

Cette dissertation se compose de quatre sections, dans lesquelles l'auteur traite successivement des qualités chimique et physique de l'air; de son influence sur les propriétés vitales et sur les fonctions; de ses rapports avec l'hygiène et la pathologie; et de son emploi dans la guérison des maladies. Nous regrettons de ne pouvoir analyser ici cette dissertation, qui n'est elle-même, au reste, qu'une analyse de tout ce que, sur les points traités par l'auteur, offrent de plus intéressant et de plus immédiatement utile les derniers travaux des physiciens, des chimistes et des médecins. Mais cette analyse est si méthodique, si complète, si lumineuse, qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait fixé d'abord l'attention publique, et soit déjà parvenue à sa troisième édition. F—s.

292. — *Scheikundige Verhandeling over de Morphine en andere hoojdbestandeelen des opiums, etc.* — Considérations chimiques sur la morphine et autres principes de l'opium, etc.; par STRATINGH. Groningue, 1823.

L'auteur de cet ouvrage semble avoir eu plutôt pour but de présenter un ensemble de faits connus que d'en établir lui-même de nouveaux.

293. — *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, qui ont remporté les prix en 1821. IIIe vol. de la nouvelle collection. Bruxelles, 1823; Demat. In-4°.

Ce volume se compose de trois mémoires, dont le premier, écrit en latin, est une réponse à cette question : *Quelles sont les nouvelles connaissances que Juste Lipse a répandues dans ses nombreux ouvrages, et quelle a été l'influence de ces ouvrages sur la littérature, les sciences archéologiques, historiques et critiques, et sur les écrivains de son siècle?* Après avoir donné une notice fort intéressante sur Juste Lipse (voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 609), M. de Reiffenberg examine successivement les différens ouvrages de cet écrivain célèbre, et il expose les importans services qu'ils ont rendus à la littérature ancienne. Ce mémoire, plein d'érudition et de recherches intéressantes, peut être considéré comme un ouvrage historique pour le xvie siècle. L'auteur a ajouté à son travail deux lithographies, dont l'une représente le buste de Juste Lipse, et l'autre, sa maison d'Isque, située aux environs de Bruxelles. — L'Académie, dans sa question de minéralogie, avait demandé de *décrire la constitution géologique de la province du Hainaut, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.* M. Drapiez, par sa réponse, a donné de nouvelles preuves de l'étendue de ses connaissances dans les sciences naturelles : il serait à désirer qu'il voulût compléter ses utiles recherches, en faisant pour la province de Namur ce qu'il a fait avec tant de succès pour le Hainaut. Malheureusement, il nous reste encore bien des choses à apprendre sur cette intéressante partie du royaume des Pays-Bas, malgré les recherches de MM. Domalins et Boesnel, et d'autres savans minéralogistes. Parmi les fossiles nombreux que M. Drapiez a trouvés à Ciply, il cite plusieurs ossemens qui doivent avoir appartenu à des éléphans, à des rhinocéros et à d'autres mammifères qui ne sont point de nos climats. Il donne aussi le dessin d'une pétrification bien remarquable. « Étant un jour dans les carrières de Brugelettes, dit-il, occupé à déterminer quelques cristallisations, un jeune homme me demanda si je cherchais des hommes pétrifiés. Cette demande me rappela sur-le-champ les fables qui ont été débitées sur le prétendu homme témoin du déluge, sur cette pétrification fameuse trouvée dans les schistes calcaires d'Œhningen, grand duché de Bade, qui fait partie maintenant du superbe cabinet de Harlem, et que M. Cuvier a considérée, d'après une analyse bien raisonnée, comme les restes d'une grande espèce perdue de Salamandre. J'interrogeai ce jeune ouvrier sur ce qu'il entendait par hommes pétrifiés; il me répondit que c'était des ossemens convertis en pierre et

conservant la forme humaine; que son père, il y avait environ vingt ans, en détachant des pierres dans la carrière, avait trouvé un bloc renfermant un de ces hommes tout entier; que ce bloc avait été porté dans son jardin, où il existait encore. Je désirai voir ce bloc, sur lequel je reconnus en effet des reliefs d'ossemens; j'y distinguai parfaitement une tête portée par les vertèbres collaires dont je ne pus compter que cinq : les vertèbres dorsales et lombaires en avaient disparu, ou étaient encore cachées dans la pierre. Il me fut impossible de reconnaître l'atlas et encore moins la forme de ses apophyses; je n'aperçus que quelques vestiges des côtes et du sternum, qui paraissaient extrêmement évasés... N'ayant que des indices très-équivoques dans les caractères de la tête et des premières vertèbres, il est difficile d'assigner la place qu'aurait pu occuper cet animal fossile parmi des analogues vivans; l'extrême dilatation du sternum et des côtes l'éloignait des sauriens, quoiqu'on ne pût le séparer des reptiles; il n'y avait donc que les chéloniens qui eussent pu le réclamer; et en effet, en examinant la structure particulière de l'épaule dans les trois pièces, l'omoplate, la fourchette et la clavicule sont soudées ensemble; on trouve que ce seul caractère serait suffisant pour faire reconnaître dans ces restes fossiles ceux d'une énorme tortue voisine et congénère peut-être de celles que l'on trouve encore aux Antilles. » — M. Marée, de Louvain, par un mémoire écrit en hollandais, a remporté le prix de chimie : il a examiné qu'elle est la véritable composition chimique des sulfures, tant oxidés qu'hydrogénés, faits d'après les divers procédés, et quels sont leurs usages dans les arts. X. X. X.

294. — *Over de Rekrutering.* — Sur le recrutement; traduit du français de M. le chevalier *J.-R.-L.* Van Kirkchoff, par M. *C.-P.* Winckel. Amsterdam, 1824; Van Cleef. 58 pag. in-8°.

Cette brochure est digne des autres ouvrages de l'auteur que nous avons déjà annoncés (t. XXI, p. 636), et doit fixer l'attention d'un gouvernement qui va au devant de toutes les idées utiles, comme celui des Pays-Bas.

295. — *Brieven over het natuurregt, etc.* — Lettres sur le droit naturel à M. Paul van Hemert; par M. *M.-J.* Kinker. Amsterdam, 1823; J. Van der Hey. 323 pag. in-8°.

Voici deux hommes distingués en présence : M. Bilderdyk, un des grands poëtes de l'époque, mais que la philosophie ne compte point dans ses rangs, a voulu traiter du droit naturel; mais en rapportant certains principes du kantisme et de l'école allemande, il les a défi-

gurés. M. Kinker qui le redresse, le cite devant un juge compétent : cet illustre auteur est le premier qui ait fait connaître en France le système de Kant. Il en publia, avant Ch. Villers, un abrégé, traduit aussitôt en français, et d'après lequel M. Destutt Tracy fit à l'Institut un rapport sur la doctrine *transcendantale* du philosophe de Kœnigsberg. Il emploie aussi la poésie comme auxiliaire de ces idées nouvelles : ses vers rappellent souvent Lucrèce et Pope ; l'on a vu de lui, en France, la traduction d'une ode à Voltaire, qui permet de juger de l'élévation de son talent. M. Kinker a publié longtems le *Rumineur,* journal où les affaires publiques étaient examinées avec une extrême sagacité et un ton de décence fort rare. Personne ne possède mieux que lui ce badinage ingénieux, cette ironie piquante qui ramène les questions les plus graves à l'expression la plus simple.

296. — *Verhandeling, etc.* — Dissertation sur cette question : Quelle différence caractéristique existe entre la *poésie classique* des anciens, et celle qu'on nomme la *poésie romantique* des modernes ; en outre, quel est le mérite de celle-ci ? Est elle en harmonie avec les mœurs et les besoins moraux de notre époque ? par *N.-G.* Van Kampen. Leeyden, 1824. In-8° de 202 pag.

Cette dissertation a obtenu la médaille d'or dans l'assemblée générale que la Société hollandaise des sciences et des beaux-arts a tenue à la Haye, le 20 septembre 1823. On voit qu'il s'agit d'apprécier nos richesses intellectuelles et de décider si l'imagination doit être éternellement emprisonnée dans les règles d'Aristote. M. Van Kampen, dans cette discussion, fait à chaque peuple sa part de critique et d'éloge. Son livre, divisé d'une manière méthodique, est écrit avec clarté et avec élégance. Il blâme avec raison les écrivains dénués d'invention qui mettent le gigantesque, l'ampoulé, le bizarre, à la place du naturel, du noble et du pathétique, et qui se disent *romantiques*, parce qu'ils n'ont emprunté à Schiller et à Goethe que leurs défauts, en ayant soin de les exagérer. de R—g.

LIVRES FRANÇAIS.

297. — * *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*; par MM. Audouin, etc. Avril 1824. T. V (C R A — D.) Baudouin. 1 vol. in-8°; prix 8 fr. (*Voy.* t. xxi, p. 390.)

La craie, substance composée presque entièrement de chaux carbonatée, se présente en immenses dépôts qui forment le sol de provinces entières, et dans lesquels on ne remarque aucune assise

régulière ou continue de la même matière. M. Bory St-Vincent, après avoir fait connaître les observations des plus célèbres géologues et les sciences propres, en conclut : qu'en général la craie repose sur des couches d'argile ; qu'elle est d'autant moins pure, que ses bancs sont plus profonds ; que les fossiles qu'on y rencontre sont de nature fort différente de celle des fossiles qui abondent dans les couches supérieures ; que le silex s'y dépose par bancs plus régulièrement que partout ailleurs ; qu'on n'a jamais reconnu au-dessous de la craie la moindre trace de terrains d'eau douce ; qu'enfin elle est de formation très-ancienne. — M. Desmoulins, à qui l'on doit l'article *crâne*, démontre comment Camper s'est trompé, en prenant pour mesure de l'intelligence des animaux, l'angle formé par la tangente au front et aux incisives supérieures, et la ligne qui partage en deux le plan passant par les ouvertures de l'oreille et le bord des narines. Il croit aussi que le rapport de l'aire intérieure du crâne à l'aire de la face, proposé par M. Cuvier pour remplacer la mesure de Camper, ne peut être appliqué qu'aux mammifères, aux oiseaux, à la plupart des édentés, des rongeurs, etc., chez lesquels la capacité du crâne représente exactement le volume de l'encéphale. Suivant M. *Desmoulins*, la mesure la plus approximative des facultés intellectuelles des animaux est l'étendue de la surface que présente l'encéphale développée. Ce savant regarde comme à peu près démontré par M. Geoffroy-St-Hilaire que, malgré la diversité de formes et de fonctions qui, d'une classe à l'autre des vertébrés, déguise les élémens osseux du crâne, le nombre de ces élémens est constant, que chacun d'eux conserve la même situation relativement aux autres, et qu'il s'anéantit plutôt que d'en changer. Le reste de l'article est consacré à faire connaître la composition du crâne et des organes des sens chez les différens vertébrés. — M. Bory St-Vincent donne l'histoire complète du crapaud. Il y démontre la fausseté de beaucoup de préjugés fort répandus sur cet animal ; il cite les curieuses expériences par lesquelles M. Edwards a prouvé que la vie des crapauds, renfermés dans des masses de plâtre, ne peut se prolonger qu'autant qu'il leur arrive un peu d'air par les pores du plâtre, et qu'elle est très-courte, si le plâtre est plongé dans l'eau. M. Bory a fait mourir plusieurs crapauds, en les enduisant de suif. — M. *G.* Delafosse, après avoir exposé la théorie géométrique de la cristallisation, d'après les travaux de l'illustre Haüy, de Meiss, de Mons, de Brochant, etc., reconnaît que nous n'avons encore que des notions vagues sur les causes qui déterminent un arrangement constant

des molécules dans l'intérieur des cristaux. M. Beudant a fait un grand nombre de recherches sur les causes qui produisent des variations de forme dans les cristaux artificiels du même sel; il les réduit à trois : 1° les mélanges mécaniques qui existent dans la solution; 2° la nature du liquide dans lequel la cristallisation a lieu; 3° enfin, les mélanges chimiques de matières étrangères qui se combinent avec le sel. — La classe des crustacés comprend, comme on sait, tous les animaux articulés, à pieds articulés, et qui respirent par des branchies. Dans un article fort étendu et très-soigné, M. Audoin a donné les caractères anatomiques qui distinguent cette nombreuse classe : il a emprunté à M. Desmarets des considérations nouvelles sur le test ou carapace. La manière dont ce dernier applique le système de M. Gall sur le crâne humain à l'enveloppe d'un crustacé, nous paraît aussi juste qu'ingénieuse. Nous avons lu avec un vif intérêt les détails donnés par M. Audoin, sur le système nerveux, les organes des sens, enfin, sur tout ce qui constitue la physiologie des crustacés; on doit lui savoir gré d'avoir fait un extrait du Mémoire dans lequel M. Geoffroy St-Hilaire a établi, contre toutes les idées reçues jusqu'alors, que les arachnides, les insectes proprement dits, et plus particulièrement les crustacés, *vivent dans leur colonne vertébrale* comme les mollusques au sein de leur coquille. M. Audoin a profité aussi de l'excellent travail de M. Desmarets sur les crustacés fossiles, travail dont la suite paraîtra dans *les Annales des sciences naturelles*. — Le cinquième volume est tellement riche en observations nouvelles et intéressantes que nous dépasserions de beaucoup les bornes de ce bulletin, si nous voulions en faire remarquer même une faible partie. A. M—T.

298. — * *Description des coquilles fossiles des environs de Paris*, par *G.-P.* Deshayes, membre de la *Société d'histoire naturelle de Paris*. Paris, 1824; l'auteur, rue de Paradis n° 14, au Marais. In-4°, avec planches lithographiées. Prix de chaque livraison, 5 fr.

Nous ne sommes plus au tems où Voltaire frappait de ridicule ceux qui se livraient à l'étude des coquilles fossiles, où il imprimait que les coquilles trouvées sur les montagnes devaient être attribuées à quelque pèlerin, plutôt qu'aux révolutions du globe, et où Voltaire passait pour un oracle en physique, comme il l'était réellement en littérature et en philosophie. La science a fait justice de ces erreurs d'un grand homme; les travaux des Cuvier, des Lamarck, des Blainville, des Brongniart ont montré quel parti on pouvait tirer de ces coquilles naguère si méconnues, si méprisées; une science nou-

velle a paru, et la géologie, long-tems nulle, a fait en peu d'années de rapides progrès. Plusieurs ouvrages ont été publiés sur les fossiles ; mais personne encore n'avait songé à donner une description exacte de toutes les coquilles que l'on rencontre dans les différens terrains des environs de Paris. M. Deshayes, déjà connu dans le monde savant par plusieurs Mémoires sur d'importantes questions d'histoire naturelle, s'est proposé de remplir cette lacune. A en juger par les deux livraisons déjà publiées, cet ouvrage sera digne de l'attention des savans, et deviendra indispensable à tous ceux qui se livrent à l'étude de la conchyliologie. Le plan que l'auteur a adopté nous paraît très-convenable ; il suit fidèlement la nomenclature de M. Lamarck, et y joint une synonymie complète. Son style est simple et correct, ses descriptions sont claires, ses digressions intéressantes; enfin, les planches qui accompagnent les deux premières livraisons, et que l'on doit au crayon de M. Vautier, dessinateur et naturaliste distingué, ne peuvent qu'ajouter au mérite d'un ouvrage dont nous nous réservons de rendre plus tard un compte détaillé. G.-T. Doin.

299. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif, par *F.* Antommarchi; publiées par M. de Lasteyrie. 7e livraison. Paris, 1824; à la lithographie de l'éditeur, rue Neuve-St-Marc. 1 cahier très-grand in-folio ; prix 25 fr. (*Voy*, ci-dessus, page 164.)

300. — *Anatomie des vers intestinaux*, par *Jules* Cloquet, de l'Académie royale de médecine, chirurgien en chef de l'hôpital St-Louis, etc. Ouvrage couronné en 1818 par l'Institut. Paris, 1824; Crévot. 1 vol. in-4°, avec 8 planches; prix 6 fr.

Malgré les nombreux écrits que l'on possédait déjà sur les vers intestinaux, on n'avait encore sur le système anatomique et physiologique de ces animaux que des connaissances peu exactes et fort incomplètes; leurs parties étaient mal connues dans leur disposition et leur nature, et presque entièrement ignorées dans leurs fonctions. M. Jules Cloquet a choisi pour objet d'une étude approfondie deux espèces appartenant à l'un et à l'autre des deux ordres établis par M. Cuvier dans cette classe d'animaux, et il en a tracé une histoire complète. Des observations neuves et pleines d'intérêt abondent dans ce travail; et la conformation singulière des organes générateurs dans les vers intestinaux, leur mode de reproduction, tout-à-fait inconnus jusqu'ici et dévoilés avec tant de sagacité par M. Cloquet, sont, sans contredit, une des découvertes récentes les plus importantes en anatomie comparée. C'est ainsi que des monographies bien

faites servent le plus utilement aux progrès des sciences naturelles. L'histoire complète d'une plante, d'un animal, ou celle d'un seul de leurs organes étudié chez des espèces de classes diverses, devient pour le naturaliste habile une source féconde en résultats généraux. V. J.

301. — *De la digestion et des phénomènes qui se succèdent dans les organes digestifs pendant l'acte de l'assimilation ou de la nutrition ;* réponse à la question proposée par l'Institut royal de France, pour le prix de l'année 1825, par M. Tinchant, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, D.-M., etc. Paris, avril 1824 ; l'auteur, rue Taranne, n° 12, et Gabon. In-8° de 160 pages ; prix 3 fr. 50 c.

C'est aux journaux spécialement consacrés à la médecine qu'il appartient surtout de faire apprécier cet ouvrage, que nous nous bornons à indiquer : « Le mécanisme de la digestion, dit M. Tinchant, est le plus grand problème de l'animalisation. » L'auteur examine successivement l'action de l'air et du calorique sur l'économie animale et leur influence réciproque ; la nature des fluides gazeux qui se forment dans l'estomac, la composition du chyle, les divers degrés de caloricité de nos organes, la formation du sang noir et du sang rouge, la nature et la composition du fluide nerveux, la force d'attraction et l'assimilation des matières alimentaires ; enfin, l'analogie qui existe entre les phénomènes de la dissolution des alimens dans l'estomac et ceux de la fermentation alcoholique. G*.

302. — *Traité des maladies de la vessie et de l'urètre*, considérées particulièrement chez les vieillards ; par *L.-T.* Soemmering, conseiller du roi de Bavière, membre de l'Académie des sciences de Munich, chevalier de divers ordres, etc. Ouvrage couronné par l'Académie Joséphine de médecine et de chirurgie de Vienne ; traduit de l'allemand sur la seconde édition, avec des notes, par *H.* Hollard. Paris, 1824 ; Crévot. 1 vol. in-8° ; prix, 3 fr. 50 c.

Le métier de traducteur conduit rarement à la réputation. Le public en cela est-il juste, est-il ingrat ? C'est une question qu'il n'est peut-être pas facile de résoudre. Si tant d'écrivains qui traduisent ne sont que des spéculateurs qui grossissent chaque jour le nombre des livres inutiles ou dangereux, il est des hommes d'un vrai talent, d'un mérite réel, qui font passer dans notre langue les chefs-d'œuvre des langues étrangères. Depuis que les savans ont cessé de parler la même langue, depuis que le latin trop négligé ne permet plus aux hommes instruits des différentes nations de correspondre entre eux sans intermédiaire, les traductions sont deve-

nues indispensables, et l'on doit avoir quelque reconnaissance pour ceux qui se livrent à ce genre de travail. M. Hollard a bien mérité de la médecine, en faisant passer en français l'ouvrage de Sœmmering sur *les maladies de la vessie et de l'urètre*. Cet ouvrage est depuis long-tems jugé en Allemagne, où deux éditions et un prix décerné par l'Académie Joséphine de Vienne attestent assez l'estime qu'on en fait et la vogue dont il jouit. Sous un petit format, l'ouvrage de Sœmmering est peut-être ce que nous possédons de plus complet sur les maladies des voies urinaires. Si l'on peut reprocher à l'auteur une grande partialité pour les Anglais, et peut-être un peu d'ignorance des nombreux services rendus à la science par les chirurgiens français; si l'on peut le blâmer de repousser avec trop d'exclusion, dans le traitement des rétrécissemens de l'urètre, la cautérisation, qui, depuis les travaux du célèbre Ducamp, produit chaque jour en France les plus heureux résultats, on ne peut lui contester une vaste érudition, une connaissance approfondie de tous les moyens curatifs, une grande habitude de voir et de juger, une expérience appuyée sur des faits nombreux. Son livre doit occuper une place distinguée dans la bibliothèque de tous les médecins éclairés; il sera toujours consulté avec avantage par les jeunes praticiens, qui pourront, dans quelques cas embarrassans, y puiser de sages conseils et d'utiles renseignemens. — Les notes que M. Hollard y a jointes réparent quelques omissions de l'auteur allemand, et mettent ce traité à la hauteur où la science est parvenue dans notre patrie. Écrites avec simplicité, avec précision, elles sont le complément d'un bon livre, et font autant d'honneur à la modestie qu'au talent du traducteur. *G.-T.* Doin, D. M. P.

303. — *De la nécessité de ne point trop insister sur l'usage intérieur des excitans dans l'empoisonnement par l'acide hydro-cyanique;* par *H.-S.* Heller, D. M., etc. Paris, 1824; Crévot. Brochure in-8°; prix, 75 cent.

On sait avec quelle étonnante rapidité l'acide hydro-cyanique, même à des doses extrêmement petites, détruit la sensibilité, les mouvemens, et par suite la vie. Ce brusque anéantissement des forces, qui, par-dessus tout, caractérise l'action violente de cet acide, a porté, de bonne heure, les médecins à lui opposer les excitans les plus énergiques, tels que l'huile de térébenthine, la décoction forte de café, etc. M. Heller, averti par quelques observations que lui a fournies d'abord le hasard, et par quelques expériences dont il a éclairé ensuite ces observations, pense que l'emploi

de ces excitans, loin d'être aussi efficace qu'on l'a cru jusqu'ici, est presque toujours funeste par la phlogose qu'il détermine dans les voies digestives. Selon lui, ces excitans sont inutiles quand la dose de l'acide est assez forte pour détruire la vie, et ils sont nuisibles quand elle est assez faible pour ne produire que des accidens qui se dissipent toujours d'eux-mêmes. Dans ce dernier cas, M. Heller se borne à conseiller des frictions ammoniacales ou éthérées sur la peau, le grand air, des boissons légèrement acidulées et l'exercice.

F—s.

304. — *Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens*, tels que la noix vomique, les sels de morphine, l'acide prussique, la strychnine, la vératrine, les alcalis des quinquinas, l'émétine, l'iode, l'iodure de mercure, le cyanure de potassium, l'huile de croton tiglium, etc. Par *F.* Magendie, de l'Institut, etc. *Quatrième édition*, revue et augmentée. Paris, 1824; Méquignon-Marvis. 1 vol. in-8° de 151 p.; prix 2 fr. 50 c. et 2 fr. 75 c.

Cette nouvelle édition contient l'histoire de plusieurs substances nouvellement découvertes, et dont les effets sur l'homme ne sont pas encore bien constatés. On y indique succinctement le mode de préparation et la manière dont on doit essayer l'emploi de ces nouveaux médicamens, pour qu'il n'en résulte point d'accidens fâcheux.

305. — *Formulaire de poche. Troisième édition*, augmentée d'un grand nombre de formules nouvelles, et des substances alcalines végétales, telles que la quinine, la morphine, l'émétine, la strychnine, l'iode, etc. Par M. A. Richard, D.-M., etc. Paris, 1824; Béchet jeune. 1 vol. in-18, 332 pag.; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

Ce formulaire contient à peu près toutes les formules employées en médecine. Cette nouvelle édition était devenue nécessaire, parce que, depuis la publication de la dernière, on a découvert plusieurs substances dont on espère que la médecine pourra tirer un grand avantage, et dont on indique ici les différentes préparations connues jusqu'à ce jour.

D.

306. — *Nouveau traité élémentaire de perspective*, à l'usage des artistes et des personnes qui s'occupent du dessin, précédé des premières notions de la géométrie élémentaire, de la géométrie descriptive et de la projection des ombres; par *J.-B.* Cloquet. Paris, 1823; Bachelier. In-4° de 42 feuilles d'impression avec un atlas de 84 planches gravées, dont 6 sont coloriées; prix 30 fr., et 35 fr.

M. Cloquet a composé cet ouvrage pour les artistes dont les besoins lui sont bien connus. Il ne leur impose pas l'obligation d'être geo-

mètres, comme Léonard de Vinci, qui n'en fut pas moins un grand peintre, ou comme le célèbre architecte de Saint-Paul de Londres : il se borne aux connaissances les plus essentielles, à celles que le coup d'œil le plus juste ne remplace pas toujours, et sans lesquelles les plus grands talens sont exposés à faire de mauvais ouvrages. Cette destination spéciale du livre traçait à l'auteur une autre marche que celle des traités de mathématiques, et même que celle des autres ouvrages sur la perspective : il devait réduire le nombre des principes, et multiplier les applications, éviter les difficultés que l'on ne peut surmonter que par une étude profonde, rendre la science accessible, sans qu'elle devînt trop superficielle. On ne trouvera donc dans ce traité que peu de théorèmes, mais beaucoup de problèmes tous usuels. La géométrie élémentaire n'y est considérée que comme la base de la géométrie descriptive, et celle-ci est réduite à ce qu'exigent la connaissance des ombres et celle de la perspective. Ces deux applications de la géométrie descriptive sont même dégagées de ce qui aurait enlevé aux jeunes peintres un tems qui leur aurait paru consacré aux mathématiques plutôt qu'à leur art; la théorie des ombres est réduite aux cas les plus simples, et les pénombres, si essentielles pour bien rendre les effets de la nature, mais plus faciles à saisir par l'observation qu'à déterminer par des constructions rigoureuses, n'y sont point indiquées. Dans la perspective, M. Cloquet s'est borné aux méthodes d'approximation par lesquelles on peut trouver le contour apparent des objets : il n'en a point indiqué de plus précises, parce qu'elles eussent exigé plus de science géométrique. Dire ce que les savans ne trouveront pas dans cet ouvrage, c'est asez indiquer ce que les artistes pourront y apprendre. Il est à désirer, pour ces derniers, que l'auteur mette aussi à leur portée l'application de la perspective aux bas-reliefs, connaissance encore peu répandue, et tout ce que l'on sait de la perspective aérienne, qui n'a pas suivi, à beaucoup près, les progrès de la perspective linéaire. F.

307. — *Application de l'arithmétique au commerce et à la banque*, ouvrage élémentaire théorique et pratique, terminé par un *Traité de négociations de banque* dont aucun auteur n'a parlé jusqu'à ce jour, accompagnée de *tables de rectification pour les principales places de l'Europe;* par *J.-B.* Juvigny. *Nouvelle édition.* Paris, 1824; l'auteur, rue des Bons-Enfans, n° 32; Firmin Didot; Bachelier. 2 vol. in-8°, formant 35 feuilles d'impression; prix 7 fr. et 8 fr.

Les livres élémentaires se multiplient dans tous les genres d'ins-

truction; chaque auteur, d'après la trempe de son esprit, dirige sa méthode d'enseignement selon des points de vue différens; et, malgré le grand nombre de ces ouvrages, il en est peu qui résistent à l'épreuve du tems et de l'expérience. Aussi, les hommes les plus savans, tels que Lagrange, Euler, Condorcet, etc., n'ont point dédaigné de s'occuper de la rédaction des ces sortes de traités. L'arithmétique a particulièrement exercé la sagacité d'une foule de professeurs, qui ont rarement vu couronner de succès des efforts qu'ils avaient crus devoir être mieux dirigés que ceux de leurs prédécesseurs. L'ouvrage que M. Juvigny offre pour la seconde fois au public a obtenu les encouragemens de plusieurs sociétés savantes; cette nouvelle édition, qui paraît devoir en mériter de plus étendus, est une sorte de ratification accordée au jugement favorable qu'on en avait porté. Plusieurs sujets sont traités avec plus de soin et de clarté que dans la première édition; quelques légères erreurs ont disparu, et l'arithmétique de M. Juvigny peut être considérée comme formant un traité complet à l'usage des personnes qui se livrent aux opérations commerciales, et doit leur être d'un utile secours. Le titre donne une idée des matières qui y sont exposées, outre celles qui entrent nécessairement dans les ouvrages de ce genre; une analyse plus détaillée de ce livre serait fastidieuse et inutile. FRANCŒUR.

308. — *Mémoire sur l'aérostation et sur la direction aérostatique;* par DUPUIS-DELCOURT. Paris, 1824; Ponthieu. In-4° de 36 p.; prix 2 fr.

L'auteur de ce mémoire, s'apprêtant à faire une expérience publique, n'y a pas encore révélé les moyens qu'il annonce avoir découverts pour la direction des aérostats. On ne trouve dans son écrit aucune connaissance nouvelle, mais seulement un résumé de l'histoire de l'aérostation depuis sa naissance jusqu'à nos jours. L'auteur ne parle point des faits peu connus et dont les journaux ou les ouvrages imprimés ne font aucune mention. Il paraît n'avoir point connu l'excellent rapport fait à l'Académie des sciences par Meunier, sur la navigation aérienne encore naissante, ni le mécanisme imaginé et calculé par ce savant pour imprimer un mouvement horizontal au grand ballon dont il proposait l'essai. Avant Meunier, Monge avait aussi publié, sur la direction des aérostats, quelques vues auxquelles il ne donna point de suite, peut-être parce que le travail de Meunier atteignait le même but, et aussi bien. Lorsque M. Dupuis Delcourt aura terminé ses expériences, nous reprendrons ce sujet, et profitant d'un mémoire qui nous a été remis par M. *Coutelle*, nous serons en état de présenter l'état actuel

e l'aérostation, l'ordre de ses progrès, les services déjà rendus par et art si nouveau; les noms des savans, des artistes et des hommes ourageux auxquels on doit ce prodige de l'industrie dirigée par la cience. F.

P.-S. Au moment où l'on imprime cet article, nous avons le re- ret d'annoncer que l'ascension aérostatique essayée au Champ-de- Iars, le 13 juin 1824, par MM. Dupuis-Delcourt et Richard, n'a btenu aucun succès. Ces deux jeunes aéronautes, dont le zèle et ardeur n'ont pu suppléer à leur inexpérience, n'ont point réussi à emplir leur ballon, et leur *flotte aérienne*, composée d'un grand érostat et de quatre petits ballons accessoires, n'a pu quitter la erre. Espérons que ce fâcheux résultat ne découragera point les ommes capables de faire faire à l'art des progrès réels, et que, ans cette application des sciences, comme dans beaucoup d'autres ui sont plus immédiatement liées à nos besoins, l'esprit d'association éunira tout ce qui est nécessaire pour le succès, c'est-à-dire, les onnaissances positives et pratiques, les capitaux, l'activité et la ersévérance. M.-A. J.

309. — * *Ponts et chaussées. — Essais sur la construction des routes, es ponts suspendus, des barrages, etc.; extrait de divers ouvrages an- lais;* traduit par M. *J.* Cordier, ingénieur en chef des ponts et haussées. Tom. Ier. Lille, 1823. Paris, Carilian Gœury; Bachelier. vol. in-8° de 504 pages, et *atlas* in-fol. de 22 planches; prix 30 fr.

Cet ouvrage est composé de deux parties distinctes : l'une est la aduction ou l'extrait de divers écrits publiés séparément en An- leterre, ou insérés dans les journaux scientifiques; l'autre est un iscours préliminaire, qui contient en quelque sorte le résumé de es écrits, et où l'auteur expose les idées qu'il s'est formées sur di- erses questions relatives à l'administration et à l'exécution des tra- aux publics. Les écrits dont M. Cordier donne la traduction, sont rincipalement *l'Essai sur la construction des roues des voitures*, ar M. Storss Fry; l'ouvrage *sur la construction des routes*, de I. M'Adam, dont on s'est occupé dans l'un des derniers cahiers de otre *Revue* (t. xxi, p. 35); les articles *sur les ponts suspendus*, pu- iés dans le *Philosophical journal* d'Edinburgh; par M. Stevenson et capitaine Brown; articles que plusieurs journaux scientifiques, nsi que d'autres ouvrages, ont fait connaître depuis long-tems en rance; le *Traité des ponts de suspension;* par M. *Samuel* Ware; nfin, un ouvrage intitulé : *Observations sur un système général des*

routes en fer, et la *description du nouveau système de chemins en fer;* par M. Palmer, qui a été également insérée dans quelques journaux français.—On voit que cette nouvelle publication de M. Cordier embrasse plusieurs parties importantes de la science des travaux publics. Elle contribuera, avec les intéressans ouvrages de MM. Dutens et *Ch* Dupin, à faire connaître le système de l'administration anglaise et les améliorations que les ingénieurs anglais ont introduites dans l'établissement des communications. On peut distinguer, dans les sujets traités par l'auteur, la *partie scientifique* qui a trait à l'art de l'ingénieur, et la *partie relative à l'administration.* Quant à la partie scientifique, on doit remarquer qu'en général les ingénieurs anglais les plus habiles, ceux qui possèdent le plus de lumières et d'expérience, n'écrivent point, ou n'écrivent pas tout ce qu'ils savent. La plupart des ouvrages relatifs aux travaux publics ne contiennent que des renseignemens vagues, et dont on ne peut faire usage qu'après un mûr examen et une discussion approfondie. On peut même étendre cette remarque, et affirmer qu'en général les recherches scientifiques faites en Angleterre n'offrent pas ce dernier degré de précision et d'exactitude qu'on s'attache à leur donner en France et dont l'étude des mathématiques inspire le goût et fait apprécier l'utilité. Peut-être trouverait-on quelque chose à désirer, sous ce rapport, dans les observations dont M. Cordier a accompagné ses traductions, ainsi que dans l'exécution des planches dont son ouvrage est orné. Quant à la partie administrative, les idées présentées par l'auteur appartiennent certainement à un homme éclairé, et animé d'un grand zèle pour le bien de son pays; mais, toutes les parties d'un système d'administration publique sont tellement liées les unes aux autres, qu'en proposant d'introduire en France certaines dispositions adoptées en Angleterre, on donne lieu nécessairement à beaucoup d'objections et de difficultés. Ainsi, quand l'auteur propose de diminuer la charge des voitures de roulage, nous nous rangeons sans hésiter à son avis, parce que nous pensons que l'excédant de dépense, qui pourra en résulter dans le premier moment, sera composé par l'avantage d'avoir des routes meilleures à moindres frais; mais il n'en est pas de même quand il propose d'entretenir les routes au moyen d'un droit de barrières, parce qu'il nous paraît qu'un semblable établissement devrait être précédé d'un changement total dans le système municipal et administratif de la France; et, selon toute apparence, nous ne marchons point, quan

présent, dans une direction qui nous conduise à un semblable changement. N.

310. — *Essai sur la manière d'utiliser les troupes en tems de paix*, en rendant leurs occupations profitables à l'état et à elles-mêmes; par le Cte *A.* de LAMBERTYE, capitaine d'infanterie de la garde royale. Paris, 1824; Lenormant fils. Broch. in-8° avec pl.; prix 2 fr. 50 c.

Les projets ont cela de bon qu'on rend toujours service au public en les faisant connaître : chacun les discute, les opinions se heurtent, et la vérité en jaillit. Combien d'inventions, admirées aujourd'hui, ont été repoussées dans les commencemens! L'essai que nous annonçons nous semble, quoique très-court, tout-à-fait digne de l'attention des militaires. On a songé de tout tems à donner un emploi utile aux loisirs du soldat. Celui que l'auteur propose n'est point nouveau; M. d'Harcourt l'a déjà indiqué dans un écrit sur l'agriculture (*voyez* ci-dessus, page 52); mais ni l'un ni l'autre n'ont considéré la question sous son véritable point de vue. A-t-on le droit d'employer les soldats à un travail qui n'a rien de militaire? De ce qu'un jeune français est appelé par la loi à porter, durant quelques années, les armes pour la défense de l'état, se croirait-on autorisé à lui imposer des travaux auxquels il ne fut destiné, ni par sa fortune, ni par ses goûts, et dont aucune loi ne fait mention? Trop de gens confondent les tems et les hommes : on veut traiter aujourd'hui les soldats français, comme si nos armées n'étaient composées que de *manans*, de *vilains*, d'hommes faits pour se livrer aux travaux les plus pénibles, lorsqu'ils en reçoivent l'ordre des *hommes comme il faut*, auxquels appartient le droit exclusif de commander. L'honneur militaire français suit aujourd'hui d'autres maximes : que tout ce que l'on exige du soldat ait un but militaire; que toutes ses occupations soient relatives à son état; qu'elles le relèvent à ses propres yeux, au lieu de le dégrader, en l'appliquant à des travaux que l'on ferait exécuter par des criminels, si l'on pouvait en réunir un assez grand nombre. L. F.

311. * — *Description des machines et procédés* spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée; publiée d'après les ordres de S. Exc. le ministre de l'intérieur, par M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire des arts et métiers. Tome VI. Paris, 1824; Mme Huzard. 1 vol. in-4° avec 30 planches; prix 25 fr. et 29 fr.

Ce volume, de 406 pages de texte, contient la description de 92 brevets, du n° 406 au n° 497. Les 30 grandes planches qui l'ac-

compagnent, sont parfaitement dessinées et gravées par M. Leblanc, dessinateur au Conservatoire des arts et métiers, avantageusement connu par ses talens distingués dans ce genre de travail. Cet ouvrage n'est point de nature à être analysé; il renferme, sans aucune réflexion, la copie exacte des descriptions fournies par les inventeurs, lors de la demande de leur brevet. Il faudrait transcrire la table pour donner au lecteur une entière connaissance de tout ce qu'il contient. — La plus grande partie de ces descriptions est très-détaillée, très-intelligible, et tend véritablement au perfectionnement de l'industrie ; mais il en est d'autres insignifiantes, ou sur des objets qui ne valaient certainement pas la peine de prendre un brevet. C'est le sort des travaux humains ; mais ce n'est pas la faute des éditeurs, puisque la loi ordonne impérieusement de publier textuellement les descriptions, telles qu'elles ont été déposées. — Nous annonçons avec satisfaction que, dans ce volume, l'éditeur a donné en entier tous les brevets qu'il a publiés, et qu'on n'y trouve pas, comme dans les volumes précédens, des brevets qu'on se contentait de faire connaître par leur titre seul, sans en donner la description. — Il serait à désirer, et nous avons exprimé plusieurs fois le même vœu dans nos articles sur les volumes précédens, que le gouvernement prît des mesures pour publier un plus grand nombre de brevets dans chaque volume ; nous en avons donné le moyen. — Ordinairement, chacun n'en contient qu'une centaine environ, et il paraît un volume à peu près par an. On délivre cependant habituellement plus de 100 brevets, chaque année. En 1823, on en a délivré 187; de sorte qu'en suivant la même marche, on se mettra chaque année de plus en plus en arrière, au détriment de l'industrie. Ce n'est assurément pas l'intention de M. le directeur général du commerce et de l'industrie, dont la sollicitude pour tout ce qui peut tendre au perfectionnement des arts industriels est généralement connue, et justement appréciée. — Tout le monde convient que la loi sur les brevets est défectueuse ; il serait urgent d'en présenter une nouvelle qui fût plus en harmonie avec l'intérêt des brevetés et celui de l'industrie.

L.-Séb. Le Normand, *prof. de technologie.*

312. — *Plan routier de la ville de Paris,* divisée en 12 arrondissemens ou mairies, et en 48 quartiers, avec tous les changemens et projets ordonnés par le gouvernement. *Nouvelle édition*, revue, corrigée et augmentée; par *Ch.* Picquet, géographe ordinaire du Roi et de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans. Paris, 1824; l'auteur, quai Conti, n° 17. 2 feuilles et demie de colombier ; prix 10 fr. en noir.

Les changemens et les constructions d'utilité publique, les pro-

jets particuliers d'une certaine importance qui s'exécutent journellement dans la capitale, autant pour les besoins d'une population toujours croissante que pour sa salubrité, son embellissement et sa circulation, avaient rendu en quelque sorte méconnaissable de nombreuses parties du plan de Paris, qui ont exigé d'heureuses modifications. — Ce plan, de deux feuilles, chacune de 1 pied 10 pouces sur 2 pieds 9 pouces, présente maintenant, non-seulement tous les changemens opérés en 1824, mais encore les tracés des nouveaux projets, des monumens et des rues qui s'exécutent avec activité, ou qui ont reçu un commencement d'exécution. Les principaux sont le boulevard nouveau, à l'angle de celui de la Madeleine, près de cet édifice; les trois rues de Tronchet, de Sèze et de Chauveau-Lagarde, qui doivent servir d'abords à cette église, etc.; le nouveau quartier Poissonnière, ou le système des rues de l'enclos St.-Lazare, l'un des plus utiles projets de la grande cité, qui offrira bientôt un débouché entre les trois barrières de Pantin, St.-Martin et St.-Denis, et les quartiers de l'ouest, au moyen de la grande rue diagonale, dite de Meaux, ouverte au-dessus des pentes des rues des faubourgs St.-Martin et St.-Denis, laquelle évitera désormais la fatigue de la montée et de la descente, difficulté du plus grand intérêt dont il fallait triompher pour les transports de toute espèce; le canal de St-Martin qui part du bassin de l'Ourcq et se rend au fossé de la Bastille, le boulevard qui s'étend de la place Mazas à celle du Trône, enfin la grande et belle rue qui doit conduire du Louvre à la barrière du Trône, etc. — Ce plan est remarquable par des réductions détaillées du parc de Mouceaux, des jardins Beaujon et de Marbœuf, des Champs-Élysées, de l'ensemble du Palais-Royal et des Tuileries, du Louvre, de l'École-Militaire, du Champ de Mars, des Jardins du Roi et du Luxembourg, du cimetière du Père Lachaise, des abattoirs, des hôpitaux, des hospices et des prisons, faites d'après des plans récens qui ont été communiqués et des levées particulières de M. Picquet fils. — Des signes, des chiffres de renvoi et des couleurs font connaître la division de la ville et du canton de Paris en mairies, quartiers, justices de paix, cours, tribunaux; l'étendue de leurs juridictions, ainsi que les prisons, leur situation, les paroisses curiales et succursales, les temples du culte protestant, la synagogue des juifs, les hôpitaux et les établissemens de bienfaisance, etc. — Une *table alphabétique*, d'une demi-feuille, des rues, ruelles, culs-de-sacs, accompagne ce plan; elle facilite les recherches et fait connaître en même tems, à côté des noms actuels, les anciens

noms des rues. — L'auteur de ce plan, dressé à l'échelle d'un décimètre pour 800 mètres, ou de 3 pouces 6 lignes pour 400 toises, désirant ne publier que des renseignemens exacts, s'est cru obligé, malgré les communications qui lui ont été faites par écrit de tous les changemens arrêtés par l'autorité, relativement à la nouvelle inscription des rues, de parcourir de nouveau tout Paris, afin de s'assurer de leur existence. Ses démarches lui ont fait connaître beaucoup d'autres changemens dont il a fait la rectification : on peut donc regarder ce plan routier comme le plus exact et le plus complet qui ait paru jusqu'ici. SUEUR-MERLIN.

313.—*Mémoires relatifs à l'Asie*, contenant des recherches historiques, géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient; par *M.-J.* KLAPROTH. Paris, 1824; Dondey Dupré père et fils. 1 vol. in-8°; prix 7 fr. 50 c.

Nous commençons par avouer que nous sommes incompétens pour critiquer ce recueil; car, pour le juger sciemment il faudrait avoir appris les langues madouresse, papoua, sounda, madegasse, formosane, chinoise, dougoure, persane, zélandaise, de Sibérie, mandchou, hindoustani, samoiède, sandwich, basque, zende, arménienne, etc. Fort heureusement, la connaissance de ces langues n'est pas indispensable pour lire les mémoires de M. Klaproth, dont plusieurs ont déjà paru dans un recueil périodique, publié à Paris. La plupart renferment un grand nombre de détails fort curieux sur divers points de géographie, d'histoire, de philologie, parmi lesquels nous signalerons particulièrement une description chinoise de l'empire russe, qui offre des parties d'une piquante originalité. Les naturalistes remarqueront dans ces mémoires un fait curieux. Le mamentowa, dit l'auteur chinois (*lisez* le mamouth), est *un rat* qui se trouve dans le pays de Iat-Kou (Iakoutsk), fort avant au nord-est et près de la mer septentrionale. Son corps est grand comme celui d'un éléphant; il marche sous terre, et meurt lorsqu'il est atteint par l'air extérieur. On le trouve dans la terre, au bord des rivières; les os sont faciles à travailler, prennent un beau poli, et sont très-blancs : c'est une espèce d'ivoire, etc. » Si le géographe de Pékin n'en impose pas, ce fait est très-important pour les naturalistes. Plus loin, nous en trouvons un autre d'un intérêt général. M. Klaproth, tout orientaliste qu'il est, a voulu payer tribut au goût du jour, et il a joint à son volume un petit traité sur les finances. Il s'agit, il est vrai, des mouvemens de la bourse de Pékin, 119 ans avant l'ère chrétienne;

mais les spéculations financières de l'empereur Ou Ti, qui régnait alors, se rattachent d'une manière bien intime à des opérations qui ne sont pas encore bien loin de nous, puisque ce prince inventa les assignats. Ce grand roi de la dynastie des khans introduisit les phi-pi (*valeur en peau*).« C'étaient des pièces de peau de certains cerfs blancs qu'on nourrissait dans le parc intérieur du palais; elles avaient un pied en carré, et elles étaient ornées de peintures et de *brodures* extrêmement fines. Chaque prince ou grand qui voulait faire la cour à l'empereur était obligé de couvrir d'une de ces peaux la tablette qu'il tenait devant son visage en présence du fils du ciel. Le ministre de la maison de l'empereur avait fixé le prix de ces phi-pi à 40,000 deniers (300 fr.). Les Moghols, en faisant la conquête de la Chine, s'empressèrent de conserver une tradition aussi commode pour les monarques qui ont des *déficits* à combler; ils la tranportèrent même en Perse, et c'est ainsi que probablement elle sera venue jusqu'à nous. » Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Klaproth dans ses comparaisons des langues indo-germaniques. Qu'il nous permette cependant une simple observation. Il traduit le mot anglais *duty*, par *ordre*, *ordonnance ;* jamais nous n'avons ouï dire qu'il eût une autre signification que *devoir*, et c'est dans ce sens que Thomas Gray a dit :

When ignorance is duty
It is folly to be wise.

E. Gauttier.

314. — * *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens ;* par M. *Benjamin* Constant. Tome I. Paris, 1824 ; Bossange père. In-8° de 368 pages; prix 6 fr.

Il est des hommes avoués par leurs contemporains : leurs écrits sont la vivante image des siècles. Doués de qualités éminentes et favorisés de certaines circonstances sociales, ils racontent avec une singulière fidélité la vie réelle de leur époque. C'est en effet moins dans les chroniques que dans les spéculations des penseurs qu'il faut étudier l'homme. Les traités de morale sont les résumés de la vie privée; les livres de politique analysent la vie du corps social; les ouvrages de métaphysique dévoilent les secrets de la vie intellectuelle. Ces derniers surtout sont importans ; ils expriment les idées du tems sur les plus hautes questions de l'homme individuel, Dieu, l'univers, l'âme. Quel intervalle immense, occupé par des discussions différentes sur les mêmes objets, n'y a-t-il pas entre le siècle de saint Bernard, celui de Bossuet, et celui dans lequel écrit M. Ben-

jamin Constant! Ce n'est pas ici le lieu d'en marquer les points principaux. Il doit nous suffire d'indiquer à l'attention de nos lecteurs un livre où plusieurs retrouveront, exprimées selon les procédés d'un esprit supérieur, les opinions qui, au milieu des doutes du scepticisme ou des affirmations d'une doctrine religieuse, germent au fond de leur conscience intellectuelle. — M. Benjamin Constant n'a pas fait l'histoire des religions. De profondes études lui ont révélé leur marche, c'est-à-dire les lois selon lesquelles elles naissent, se développent et tombent. Il a aperçu la solution des problèmes que les faits opposés ont offerts aux amis de la vérité. Il a tâché d'apprécier l'influence des divers cultes sur le bonheur des générations et sur l'amélioration de l'espèce humaine. Le but de son livre est de présenter, dégagées des formes historiques, mais appuyées d'une immensité de faits, les hautes théories qui lui ont paru découler de l'examen attentif de toutes les croyances, et des principales époques de l'histoire religieuse. Nous reviendrons sur cet important ouvrage, dans notre section des *Analyses*.

F. M.

315. — *Réflexions sur le projet de loi relatif au sacrilége, et sur l'idée de prescrire par une loi, la célébration religieuse du mariage;* par le pasteur Boissard, l'un des présidens du consistoire de la confession d'Augsbourg. Paris, 1824; Servier. Brochure in-8°; prix, 50 cent.

La première partie de ces réflexions est aujourd'hui sans objet, puisque le gouvernement a depuis retiré le projet de loi auquel elles s'appliquent. L'auteur envisageait son sujet en thèse générale; mais il était loin de l'avoir approfondi. — Ses réflexions sur la célébration religieuse du mariage, imposée comme une nécessité, sont sages et mesurées. Il s'en remet sur le principe aux lumières de la chambre des députés, et il se contente de signaler plusieurs difficultés qui se rencontreraient dans l'application et dans la pratique; ces difficultés sont réelles, et nous ne pensons pas qu'aucune personne de bonne foi puisse les méconnaître.

316. — *Histoire civile, religieuse et littéraire de l'Abbaye de la Trappe et des autres monastères de la même observance;* par L. D. B., membre de plusieurs académies, ancien bibliothécaire, etc. Paris, 1824; Raynal. 1 vol. in-8° de xij, et 386 pages, avec portrait; prix, 6 fr., et 7 fr. 25 cent.

Ce travail de M. L. D. B. renferme, distribués en plusieurs chapitres, tous les matériaux d'une histoire de la Trappe; mais je doute que personne s'avise jamais de les mettre en œuvre. Au commence-

ment du XIIe siècle, un comte du Perche, petite province voisine de la Normandie, et aujourd'hui enclavée dans les départemens de l'Orne et d'Eure et Loir, fit naufrage, en passant en Angleterre, où il se rendait accompagné de sa femme; près de périr, il fit vœu, s'il parvenait à se sauver, de bâtir une église en l'honneur de la Vierge. Il se sauva en effet, mais malheureusement, à ce qu'il paraît, sans son épouse. Telle fut l'origine de la Trappe; ce monastère fut successivement enrichi par plusieurs donations, et prospéra long-tems à l'ombre de la protection des papes; mais les guerres avec les Anglais lui devinrent funestes, et, vers le milieu du XVIIe siècle, le nombre des religieux s'y trouva réduit à 7; ce fut à cette époque que Le Bouthiller de Rancé, devenu *dès l'âge de* 10 *ans* chanoine de Notre-Dame de Paris, établi *commandataire* de la Trappe et de plusieurs autres établissemens ecclésiastiques, dont les revenus lui valaient de 15 à 20,000 livres de rente, après une jeunesse fort orageuse, et la perte récente de sa maîtresse, la duchesse de Mont-Bazon, se fit abbé régulier de commandataire qu'il était, et entreprit de ramener ses moines à une vie moins déréglée et moins désordonnée que celle qu'il avait menée lui-même jusqu'alors, et que pratiquaient ces bons pères depuis plusieurs siècles. Cette tentative faillit lui coûter cher, et il ne risqua rien moins que d'être empoisonné, ou précipité dans les étangs. Enfin, Rancé vint à bout de son entreprise; mais ce ne fut qu'après avoir mis hors de la Trappe, avec 400 livres de pension chacun, ses 7 moines incorrigibles. L'abbaye fut dès-lors habitée par des religieux de la *stricte observance*, cette observance était celle de la règle donnée à Cîteaux, par Saint-Bernard, vers le milieu du XIIe siècle, à une époque où les établissemens monastiques avaient déjà depuis long-tems dégénéré de leur primitive institution. Les travaux consistaient dans des exercices religieux, et dans des conférences consacrées à des lectures mystiques; la vie dans une frugalité extrême; les devoirs, dans un silence forcé et continuel, et dans une hospitalité obligée envers les voyageurs ou passagers. Voici la disposition de l'art. 1er du règlement, concernant cette hospitalité, disposition que M. L. D. B. trouve *fort touchante :* « On regardera les hôtes qui viendront au monastère comme y étant envoyés par la divine Providence; on leur rendra tous les devoirs de l'hospitalité, comme la règle l'ordonne, et *surtout on prendra garde de les traiter avec tant de charité qu'ils n'aient pas sujet de croire qu'ils soient à charge, et que l'on soit importuné de leurs visites.* » — Tels sont en résumé les faits que présenterait une histoire

détaillée de la Trappe; telle est l'institution dont on pourrait y suivre les vicissitudes. — Or, je le demande, quelle utilité, quelle leçon morale espérerait-on tirer d'une pareille histoire, à moins que l'on n'y cherche une nouvelle preuve, surabondante, de la faiblesse et des misères de l'esprit humain? — M. L. D. B. paraît cependant professer uue grande estime et une grande vénération pour les trappistes. Il les compare à Curtius, à Léonidas, à Scévola, uniquement parce qu'ils se sont, comme ces grands hommes, *dévoués*, sinon à une mort, du moins à des souffrances *volontaires*. Il appelle la Trappe une *Sparte chrétienne*, et il fait de trois scélérats ou débauchés convertis (Dom Muce, J. Bernier et le chevalier Charny) dont le repentir s'exhalait en pénitences stériles et en macérations insensées, l'*édification du berceau de la réforme monastique*. Il nous est impossible, quant à nous, de partager son admiration et son enthousiasme, et nous ne trouvons rien de moins édifiant que la vie de Dom Muce, rien de plus incommensurable que la distance qui sépare le sublime et patriotique dévouement de ces héros de la Grèce et de Rome et l'absurde et froid calcul de ces agonisans du cloître.— Lors de la suppression générale des couvens, en 1790, les trappistes réclamèrent en leur faveur une exception spéciale. L'Assemblée nationale prit des informations minutieuses sur la question de savoir s'*il était avantageux à la nation de conserver le monastère de la Trappe;* la résolution définitive de l'Assemblée ne fut point favorable à cette abbaye, qui demeura ainsi comprise, comme les autres, dans la suppression légale. — Cependant, depuis 1814, il s'est de nouveau formé en France trois établissemens de trappistes, l'un près d'Amiens, dans l'abbaye du Gard, canton de Piquigni, département de la Somme, un autre, en 1817, à l'abbaye de Mellerai, département de la Loire-Inférieure, arrondissement de Châteaubriant, l'autre enfin, en décembre 1823, à Saint-Aubin, près de Saint-Médard en Jalles, département de la Gironde.—Au reste, quelque opinion que l'on se forme des trappistes et de leur histoire, il faut, je crois, savoir gré à M. L. D. B. de ses recherches, ne dussent-elles avoir pour résultat que de constater qu'il n'y a rien de véritablement utile à attendre ni à extraire de l'histoire, désormais suffisamment connue, de la Trappe.

BOUCHENÉ-LEFER, *avocat.*

317. — * *Les chances de la loterie*, ou *la famille Bréval;* et le *curé de Fresnes;* par M. LEFÉBURE; ouvrage couronné par la *Société de la morale chrétienne*, dans sa séance du 6 mai 1824. Paris, 1824; L.

Colas. 1 vol. in-18 de VIII et 214 pages. Prix 1 fr. 80 c., et par la poste, 2 fr. 20 c.

C'est à la Société de la morale chrétienne, qui avait ouvert un concours sur l'importante question de la loterie, qu'est due la première idée de cet excellent ouvrage. Nul doute que sa propagation ne puisse contribuer efficacement à neutraliser les tristes effets de l'institution immorale contre laquelle l'auteur a élevé sa voix, de concert avec tous les gens de bien. Dans chacun de ses deux petits romans, M. Lefébure a envisagé la loterie sous un aspect particulier, et il l'a combattue, dans l'un et dans l'autre, avec des armes différentes. — *La famille Bréval* se compose d'un honnête négociant, retiré des affaires, de ses deux enfans et de sa femme. Cette dernière, entraînée par les conseils d'une jeune veuve, qu'elle croit son amie, et par l'espoir d'augmenter la fortune et le bien-être de sa famille, se décide à mettre à la loterie une somme de trois cents francs. Le gain que produit cette première mise l'encourage à en essayer une seconde. Cependant, M. Bréval qui n'ignore point le funeste penchant auquel sa femme se laisse entraîner, s'est lié avec un jeune savant, nommé Dorlis ; celui-ci s'est beaucoup occupé de la loterie et du calcul de ses chances heureuses et malheureuses. M. Bréval l'invite à dîner. C'est à table et au moyen d'exemples attachans et de faits positifs, que Dorlis parvient peu à peu à démontrer quelle est la folie des gens qui risquent leur argent à la loterie, et la mauvaise foi de ceux qui spéculent sur la crédulité des classes pauvres et ignorantes. Tous ses calculs sont simples, faciles à comprendre, et bien propres à frapper de leur évidence même les esprits les moins habitués à la réflexion. On n'est donc nullement étonné que Mme Bréval, après l'avoir écouté, renonce pour toujours au jeu de la loterie. — *Le curé de Fresnes* n'a pas recours aux mêmes moyens pour détourner ses paroissiens du projet d'établir dans leur commune un bureau de loterie, et cependant il obtient un égal succès. Il montre à ses auditeurs, d'un côté, l'oisiveté des gagnans, leur luxe, leur orgueil, leurs vices; de l'autre, la misère des perdans, leur désespoir et ses tristes résultats, le suicide ou le crime. Puis, il leur présente le tableau de la prospérité qu'ils ont acquise sans le secours de la loterie, leurs champs bien cultivés, leurs ménages tranquilles et unis; son langage est celui de la raison. Tout dans son discours est simple, comme les hommes auxquels il s'adresse; mais l'effet qu'il produit n'en est ni moins grand, ni moins touchant. — Ces deux petits ouvrages rappellent *les trois visites du Père Bruno*, que M. Lé-

montey avait consacrées à démontrer les avantages des *Caisses d'épargne*. Inspirés par le même sentiment de philanthropie, ils méritent et ils obtiendront également un succès populaire. A. J.

318. — * *OEuvres de Pothier, nouvelle édition*, ornée d'un portrait de l'auteur. Paris, 1824; Mme Laroche, rue de Vaugirard, n° 10. 1re liv., composée de 2 vol. in-18; prix 6 fr.

Pothier est, sans contredit, l'un des premiers jurisconsultes français. La sûreté de ses doctrines, ses vastes connaissances et la netteté avec laquelle il a su exprimer ses pensées, en ont fait un auteur véritablement classique. Les législateurs auxquels nous devons notre Code civil ont beaucoup emprunté au savant professeur d'Orléans; c'est dire assez que l'on ne saurait recourir à un meilleur commentaire de leur travail. Il ne faut donc pas s'étonner si un grand nombre d'éditions des OEuvres de Pothier sont répandues dans le commerce. Celle que nous annonçons aujourd'hui est la première qui ait été donnée en petit format. Elle nous paraît destinée aux étudians et aux jurisconsultes qui voudront en avoir une édition portative. La première livraison contient le célèbre *Traité des obligations* et le *Traité des contrats de vente*. A. T., *avocat*

319. — *Traité des droits d'usage d'habitation et de superficie*, par M. Proudhon, doyen de la Faculté de droit de Dijon. Dijon, 1824; Lagier: Paris, place St-André-des-Arcs, n° 26. 6 vol. in-8°; prix de chaque volume, 6 fr. pour les souscripteurs, et pour les autres, 8 fr.

320. — *Dialogue entre un habitant d'Orléans et un propriétaire de maisons indiquées sur le plan de la mairie comme devant faire partie des constructions de la nouvelle rue de Bourbon*. Orléans, 1824; imprimerie de Guyot aîné. In-8° de 24 pages.

Cet opuscule ou pamphlet, comme on voudra le nommer, n'est pas seulement d'un intérêt local, comme son titre semblerait l'annoncer; il fournira des observations et des faits aux législateurs qui s'occuperont du Code municipal, de la nature, de l'étendue et des limites du pouvoir confié aux mairies, de la faculté qu'on leur attribue, dans certains cas, de disposer, pour l'utilité publique, de quelques propriétés particulières, après avoir indemnisé les possesseurs. L'auteur du Dialogue a discuté quelques questions qui peut-être sont assez résolues par leur simple énonciation, et sur lesquelles tous les esprits droits sont nécessairement d'accord, mais qui sont encore, sur quelques points, sans réponse légale. Est-il permis de déposséder des citoyens, malgré eux, pour l'embellissement d'une ville? Cette sorte d'*utilité publique* est-elle plus digne d'égards que

le droit de propriété, base fondamentale de toutes les sociétés politiques? Et si l'on accorde aux administrations des villes cette latitude presque indéfinie de faire disparaître ou de transformer des maisons particulières, peut-elle en user au profit de spéculateurs dont l'intérêt privé est certainement le mobile, mais qui le couvrent du voile de l'intérêt public? Ces questions sont assez graves; cependant, la lecture de ce dialogue provoque des réflexions encore plus sérieuses. Le commerce abandonne la ville d'Orléans, les fabriques sont inactives, et rien ne supplée à cette suspension des travaux. L'administration municipale n'a pas trouvé d'autre moyen pour tirer la ville de cet état de langueur, que de l'orner de belles maisons, afin d'y attirer des anglais. Il faut donc abattre quelques parties, et reconstruire : les habitans délogés se plaignent, on écrit pour et contre les projets de la mairie; telle est l'origine du Dialogue que nous annonçons : il est dans l'intérêt des propriétaires menacés. Après le fameux incendie de Londres, l'architecte Wren proposa de reconstruire cette ville sur un plan admirable qui l'eût rendue la plus belle du monde; mais chacun voulut rebâtir sur son propre terrain, et cette fantaisie ne fut point contrariée. C'est ainsi que l'on gouverne une nation pour elle-même : partout où ce régime a été mis à l'épreuve, il n'a pas trop mal réussi. F.

321. — * *Histoire de la régénération de la Grèce,* comprenant le précis des événemens depuis 1740 jusqu'en 1824. Par *F.-C.-H.-L.* Pouqueville, ancien consul général, etc. Paris, 1824; F. Didot. 4 vol. in-4°, avec planches et cartes; prix 34 fr.

Cet important ouvrage, écrit par un des hommes qui ont le mieux connu la Grèce, a été composé sur les documens les plus authentiques, que l'auteur a présentés avec beaucoup d'art et de méthode; son livre serait fait pour inspirer un intérêt plus vif encore en faveur des Grecs, si leur cause avait maintenant besoin d'être défendue au tribunal de l'opinion où elle est jugée depuis longtems. E. G.

322. — *Observations sur l'histoire de la Révolution helvétique de* M. Raoul-Rochette; par *Charles* Monnard. Paris, 1824; Delaunay. Brochure in-8° de 51 pages; prix 1 fr. 50 c.

Depuis trois ans, M. Raoul-Rochette s'est, pour ainsi dire, constitué le représentant de la Suisse auprès du public français; mais cette mission est loin d'avoir obtenu l'aveu ou l'approbation des citoyens de l'Helvétie. *Les lettres sur quelques cantons de la Suisse, et l'Histoire de la Révolution helvétique* furent accueillies parmi nous avec faveur. Il

était peu de personnes à Paris qui pussent contester à M. Raoul-Rochette « le droit d'être cru sur parole. » C'était dans le pays même dont il avait essayé de peindre les sites, les coutumes, les mœurs et les institutions, qu'il pouvait seulement trouver des appréciateurs et des juges compétens. En France, on s'était accordé à donner des éloges au style élégant, quoiqu'un peu prétentieux, de M. Raoul-Rochette. Lorsqu'on l'avait critiqué, on s'était borné à remarquer que l'esprit de parti avait quelquefois dicté ses jugemens; mais on n'avait pu lui reprocher des erreurs de faits dont on ne se doutait pas. Cette tâche appartenait aux écrivains suisses, amis de leur pays. En 1820, lors de l'apparition des *Lettres sur la Suisse*, un Genevois, qui garda l'anonyme, répondit (*Lettre à M.* R *** R., etc. Paris et Genève, 1820; J.-J. Paschoud) à la lettre xxx et dernière, qui contient un coup d'œil sur la ville de Genève et le caractère des Genevois. Si cette réponse est un peu dure, il faut avouer que l'aigreur et la légèreté inconcevables avec lesquelles M. Raoul-Rochette avait jugé Genève, après un séjour de vingt-quatre heures, méritaient peu d'indulgence. Du reste, il a lui-même rétracté depuis son accusation trop précipitée contre l'Athènes helvétique; et la lettre xxxe a disparu, je crois, de la seconde édition de son ouvrage. Aujourd'hui, M. Monnard, animé des mêmes sentimens patriotiques que l'auteur de la *lettre* anonyme, élève aussi la voix pour défendre son pays et ses compatriotes ; et pour signaler et combattre des erreurs nombreuses dans les deux ouvrages que nous avons cités. Ces erreurs sont de plusieurs espèces. M. Raoul-Rochette avoue qu'il est l'homme d'un parti, et l'on ne peut prétendre, comme l'observe M. Monnard, que « l'esprit de parti puisse influer sur les jugemens de l'historien, sans altérer les faits qu'il raconte. » D'un autre côté, M. Raoul-Rochette ne paraît pas avoir bien étudié l'histoire de la Suisse antérieure à la Révolution. La citation suivante le prouvera. Il dit que la Suisse « jouissait, depuis la pacification de 1712, d'une tranquillité dont aucune monarchie, aucune république ancienne ou moderne, n'avait encore offert l'exemple. » M. Monnard réfute cette assertion par un passage emprunté à l'article de M. de Sismondi, sur *l'Histoire de la nation suisse*, par Zschokke, (voy. *Rev. Enc.*, tome xxi, page 321-323). Enfin, M. Raoul-Rochette, quoiqu'il ait parcouru presque toute la Suisse, connaît peu ce pays, à en juger par divers passages que cite M. Monnard, ou bien il sacrifie trop aisément la vérité au plaisir de lancer une épigramme, ou au désir de paraître profond. Ainsi, M. Raoul-Rochette a vu dans le canton de Vaud une armée

de huit mille hommes de troupes réglées, et il annonce « qu'un double péril menace, dans ce pays, le repos et l'indépendance publique ; c'est le progrès de l'esprit militaire et de l'esprit industriel. » Chacun sait cependant que le canton de Vaud, comme tout autre canton de la Suisse, n'a d'autre armée que sa milice; quant à l'esprit d'industrie, on doit plutôt se plaindre de son absence totale parmi les Vaudois, que de son influence prédominante. Ce petit nombre de citations, choisies parmi celles que M. Monnard s'est attaché à réfuter, suffira pour donner une idée des erreurs commises par M. Raoul-Rochette, et pour prémunir contre ses ouvrages les personnes qui seraient disposées à leur accorder une entière confiance. M. Monnard a rendu un véritable service à tous ceux qui pourront lire l'*Histoire de la Révolution helvétique ;* ainsi qu'il l'annonce, il n'a point prétendu écrire une critique littéraire, mais il a rempli le devoir d'un citoyen et d'un ami de la vérité. Nous croyons qu'il a complétement atteint ce dernier but. A. J.

323. — *Mes souvenirs de* 1814 *et* 1815. Par M. ***, membre correspondant de l'Académie de Turin. Paris, 1824; Eymery. In-8° de 1j et 279 pages; prix 5 fr. et 6 fr. 50 c.

Un titre où l'on voit figurer deux époques remplies d'événemens si importans pour la France et même pour l'Europe, semble promettre une lecture intéressante; j'étais donc bien convaincu que j'apprendrais quelque chose dans ce livre; et, quoique je n'aie pas tardé à m'apercevoir de ma méprise, je me suis obstiné à le lire jusqu'au bout. Peine inutile; il est impossible d'écrire rien de plus insignifiant sur une période si féconde en grandes catastrophes; ces souvenirs ne rappellent rien à ceux qui savent, et n'apprendront rien à ceux qui ne savent pas. L'auteur, sous-préfet impérial à Novi, dans l'ancien état de Gênes, jusqu'en 1814, sollicitant, à la restauration, une sous-préfecture nouvelle sans être accueilli par le ministre, puis un mandat de député, sans être choisi par les électeurs, ne s'est jamais trouvé en position de savoir ces particularités ignorées, ces mystères d'état, ou même ces petits secrets politiques qui donnent quelque prix à des souvenirs. Il n'a point vu les affaires d'assez près pour les présenter au lecteur sous un aspect curieux. Administrateur subalterne à Novi, simple particulier en France, il ne faut pas lui reprocher de n'avoir rien su que ce que chacun savait; mais on pourrait lui demander pourquoi il lui a pris fantaisie de l'écrire. Au reste, cet ouvrage doit être du goût de M. ***, de ses parens, de ses amis; c'est une espèce de livre de famille; il importe

peu qu'il soit du goût du public, pour lequel il ne paraît point fait, et qui probablement ne le lira pas. Deux échantillons en ont déjà été publiés; un article inséré dans la 62e livraison du *Conservateur*, un autre dans le *Moniteur* du 11 janvier 1820, peuvent donner une idée de la manière de M. ***. Si l'on en croit un billet de M. de Fontanes, adressé à l'auteur, et placé en tête du livre, « tout est, dans ces deux articles, du bon tems et de la bonne école, la pureté des principes et la sagesse du style. » Nous, qui n'écrivant pas à M. ***, ne sommes pas obligés à une politesse de convention, nous dirons franchement que nous craignons beaucoup que le public ne soit point de l'avis du célèbre littérateur qui a fait tant de complimens publics et privés. M. A.

324. — *Vie politique et militaire du prince* Eugène, contenant la notice la plus exacte et la plus complète sur sa vie privée, civile, politique et militaire, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; ornée d'un beau portrait en buste, de grandeur naturelle, d'après un tableau original communiqué, et de deux grandes lithographies représentant deux actions mémorables de ce prince; faisant partie de la grande *Galerie civile et militaire des personnages célèbres contemporains;* dédiée à la ville de Paris, son pays natal. Paris, 1824; au bureau de la *Librairie encyclopédique contemporaine*, rue de Valois, n° 2. 1 cahier in-folio, papier grand raisin vélin satiné de 4 pages. Cette vie se vend séparément de la collection. Prix 12 fr.

325. — *Hommage* rendu à la mémoire de *J.-F.* Pradel, professeur d'histoire ecclésiastique et de critique sacrée, doyen de la Faculté de théologie protestante (de Montauban), et à celle de *A.* Allard, professeur de dogme; publié par l'ordre de la Faculté. Montauban, 1824; impr. de Crosilhes. In-8° de 20 pages.

Les deux ecclésiastiques que vient de perdre la Faculté de théologie protestante de Montauban n'ont point laissé après eux d'écrits que nous puissions rappeler dans ce recueil. L'un d'eux, M. Pradel, usait de toute l'influence de sa place et de son ministère pour obtenir les voix des électeurs protestans en faveur des candidats du côté droit; aussi, le préfet et le général commandant le département de Tarn et Garonne ont-ils fait son éloge dans des lettres officielles. — M. Frossard, qui était autrefois le doyen de la Faculté de Montauban, fut destitué pendant la réaction de 1815; c'est lui qui a écrit cet éloge de son prédécesseur. On lui doit d'autres écrits théologiques, savans et utiles. A. M.

326. — * *Des travaux littéraires de l'Alsace (première période)*; par

J. Matter, professeur à l'Académie de Strasbourg. In-8° de 2 feuilles d'impression.

Voici l'ouvrage d'un érudit plein de goût, d'un bon juge en littérature, mais qui n'a pas rompu les liens du patriotisme qui l'attachent peut-être trop fortement, à son insu, aux productions littéraires de son pays natal. S'il s'est fait illusion sur le mérite des auteurs alsaciens, on saura bien les réduire à leur juste valeur; mais, dans tous les cas, on sera satisfait de les trouver réunis dans une galerie, où l'on peut les comparer les uns aux autres, et avec les hommes célèbres de la France et de l'Allemagne dont ils furent contemporains. M. Matter a distingué quatre périodes dans la littérature alsacienne : la première s'étend du VIe au XIIe siècle, et se compose de poësies latines, de biographies ascétiques, et de quelques ouvrages concernant la religion et l'église; la seconde est celle des troubadours, des chroniqueurs, des moralistes satiriques et mystiques : elle s'étend du XIIe jusques au XVe siècle; la troisième comprend une partie du XVe siècle, et se termine à l'époque de la réunion de l'Alsace à la France : elle est marquée par la restauration des lettres grecques et romaines, par l'invention de l'imprimerie, les discussions religieuses, les fondations successives du gymnase, de l'académie et de l'université de Strasbourg; enfin, la dernière période confond la littérature de l'Alsace avec celle de la France. Le savant professeur ne publie encore que le tableau de la première période. Les deux premiers siècles ne lui fournissent que trois écrivains, dont un était Irlandais ou Écossais, mais évêque de Strasbourg. Ce siége épiscopal fut honoré à cette époque par le savoir et les vertus de ceux qui l'occupèrent; car M. Matter ne trouve, durant ces deux siècles, aucun écrivain qui ait laissé quelque souvenir, si ce n'est trois évêques de Strasbourg, tous les trois canonisés. Les deux siècles suivans comptent un plus grand nombre d'auteurs, et moins de saints, quoique l'un ait reçu et mérité le titre de *siècle de plomb :* M. Matter en compte dix dont il cite les ouvrages : il en extrait aussi, au profit des philologues, plusieurs fragmens de poësie, afin de faire connaître l'état de la langue et de l'art poétique à cette époque. Ces deux derniers siècles de cette période, quoique les plus dépourvus de nouvelles productions littéraires, ne furent cependant pas des siècles d'ignorance : le professeur pense même que l'enseignement y fit beaucoup de progrès, que les lettres y fleurirent, mais que ceux qui les cultivaient mirent plus de soin à conserver leurs richesses qu'à les accroître. — Les notices de

M. Matter sur chacun des écrivains alsaciens sont concises, pleines de faits et d'instruction. Nous suivrons avec intérêt les progrès de son travail, et l'accueil qu'il recevra du public justifiera la bonne opinion que nous en avons conçue. F.

327. — *De quelques améliorations à introduire dans l'instruction publique;* par *L.-G.* Taillefer, ex-proviseur des colléges royaux de Versailles et de Louis-le-Grand, inspecteur de l'Académie de Paris. Paris, 1824; Renouard. 1 volume in-8° de XVI et 415 pages; prix 6 fr. 50 c.

L'objet de cet ouvrage et les fonctions que son auteur a remplies le recommandent à l'attention de toutes les personnes qui se livrent à l'instruction publique, ou qui étudient la science, trop négligée, de l'éducation. Beaucoup de faits y sont rassemblés; beaucoup d'observations sur la marche des études et sur le régime intérieur de nos colléges sont proposées aux méditations des maîtres; et l'on doit savoir gré à M. Taillefer, même quand on ne partagerait pas toutes ses opinions, d'avoir ainsi mis sous les yeux du public une partie des pensées et des faits par lui recueillis depuis son entrée dans une carrière qu'il a fort honorablement parcourue. Ces sortes de livres, lorsqu'ils sont le produit de l'expérience, ne peuvent manquer d'être utiles : celui de M. Taillefer le sera; plusieurs de ses idées trouveront des contradicteurs; mais il est à désirer que plusieurs autres soient généralement accueillies. La tendance de ses opinions politiques et la direction de ses idées le portent à approuver l'ordre de choses qui accorderait au clergé une grande influence, et qui se tiendrait en défiance contre les doctrines que l'on désigne sous le nom de libérales; mais il s'en faut de beaucoup que M. Taillefer soit un ennemi de la propagation des lumières et de la diffusion de l'instruction dans toutes les classes de la société. Ainsi, lorsqu'il parle de l'éducation primaire, on voit qu'il est préoccupé par quelques-unes des préventions que beaucoup de personnes se plaisent à répandre contre l'enseignement mutuel; il ne reconnaît pas assez complétement toute la puissance morale de cette méthode, et son efficacité pour inspirer aux enfans des idées d'ordre, de subordination, de justice; il préfère la gravité extérieure et les pratiques silencieuses des écoles de Frères à l'activité remuante des nouvelles écoles; il se laisse même aller à reproduire les insinuations, au moins très-légères, que l'esprit de parti a dirigées contre les bienfaiteurs de l'humanité, qui, les premiers, ont accrédité parmi nous ce salutaire enseignement. Mais, après cette part faite à quelques

préventions, il conclut comme un ami de l'éducation populaire, et il a surtout à cœur de la voir universellement propagée. S'il préfère à l'enseignement mutuel les écoles de Frères, il n'hésite pas à condamner l'insuffisance des anciennes méthodes; il voit dans l'enseignement mutuel « un moyen précieux et très-facile de donner à la classe indigente cette instruction qui, dans l'ordre social, est essentiellement due à tous, parce que, nécessaire à tous, elle est la portion commune du patrimoine que le chef de la société doit répartir à tous les membres qui la composent. » — « Irait-on (se demande-t-il ensuite), sur des allégations dictées par des préventions assez peu fondées, se priver des ressources que présente l'enseignement mutuel? Cesserait-on de l'admettre et de l'encourager, comme un moyen très-simple, ménagé par la Providence pour suppléer à l'insuffisance des écoles de Frères? » Le même bon esprit qui fait reconnaître à M. Taillefer la nécessité et la justice de l'instruction du peuple lui fait désirer que les méthodes élémentaires soient simplifiées, et que de sages modifications apportées à nos études classiques présentent, pour les enfans et pour les maîtres, une économie de tems et de peines. Aussi accueille-t-il avec empressement la méthode de M. Ordinaire, qu'il fait connaître avec de grands détails, et sur laquelle il donne beaucoup de documens; et, entre autres, l'excellent rapport de M. Frédéric Cuvier. C'est dans des intentions également louables que M. Taillefer joint ses vœux à ceux de beaucoup de bons esprits, qui souhaiteraient voir étendre dans nos colléges le cercle de l'enseignement, et qui regrettent que les langues vivantes et les élémens de mathématiques n'occupent pas dans les études la place qui leur est due. C'est principalement à l'éducation secondaire, telle qu'on la distribue dans nos colléges universitaires, que l'auteur s'est attaché. Son expérience lui fournit un grand nombre de réflexions utiles; on lui saura gré d'avoir rapporté les règlemens des colléges qu'il a administrés; son opinion sur l'éducation physique et sur l'utilité des exercices gymnastiques frappera par sa justesse. L'emploi fréquent de la planche noire, celui des cartes et des tableaux dans les classes et les salles d'étude, celui des modèles pour la taille des plumes, l'introduction de la surveillance mutuelle des élèves les uns par les autres, l'abolition des *pensum*, suggèreront des idées bonnes à suivre. Une innovation sur laquelle M. Taillefer insiste beaucoup, est la suppression du concours général pour les prix entre les colléges de Paris. Il signale dans cette institution plusieurs inconvéniens réels, et notamment

celui de faire sacrifier les progrès de la masse générale des élèves, à ceux de quelques sujets distingués dont les professeurs attendent des succès. L'inconvénient déploré par M. Taillefer est fâcheux et incontestable ; mais je crois que la suppression des concours généraux n'y remédierait que fort imparfaitement. Ce vice me paraît tenir à la forme même suivant laquelle l'instruction est distribuée dans nos colléges universitaires, et à la nécessité qu'on s'impose de faire entendre les mêmes leçons par un nombre considérable d'élèves, des degrés d'instruction les plus inégaux ; pour le détruire, et pour ne sacrifier ni les faibles aux forts, ni les forts aux faibles, ce qui ne serait pas plus juste, mais n'attire pas suffisamment l'attention de M. Taillefer, il faudrait de plus sérieuses réformes. La discussion de cette question nous entraînerait ici beaucoup trop loin, et nous conduirait jusqu'à l'examen de l'organisation actuelle de l'instruction publique en France, objet grave que M. Taillefer s'est abstenu d'aborder. C. Renouard.

328. — *Grammaire française, élémentaire, analytique ;* par M. Rey, professeur de langues. Paris, 1822 ; l'auteur, rue Rochechouart, n° 18. In-12 de 306 p., cartonné; prix 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c.

Les quatre premières pages renferment des définitions générales, dont la plupart nous ont paru inutiles ou incomplètes. La seconde division de l'ouvrage traite des *dix parties du discours.* Viennent ensuite la *ponctuation*, des *remarques sur l'orthographe, le genre, le nombre, la terminaison, l'emploi et la formation des mots français.* On trouve, dans ces trois parties, des observations utiles ; mais il y a un peu d'obscurité dans quelques définitions, ainsi que dans quelques termes nouveaux que M. Rey propose : d'ailleurs, les exemples ne sont pas toujours heureusement choisis. Les faits que l'auteur a rassemblés sur les *verbes défectueux, irréguliers et monopersonnels* (c'est-à-dire impersonnels), sont très-bons à consigner dans une grammaire, parce qu'ils donnent les moyens d'éviter beaucoup de fautes qu'on est surpris d'entendre, et même de voir faire à des personnes qui se piquent de parler et d'écrire leur langue avec correction. On doit en dire autant de deux vocabulaires, où l'auteur a renfermé les *homonymes*, et *les mots qui changent de genre en changeant de signification.* Nous croyons que M. Rey aurait pu, sans inconvéniens, ne pas mettre dans sa grammaire un extrait en 9 pages des *Tropes de Dumarsais*, qui est trop peu développé pour être instructif. Cette remarque s'applique à une *petite Poétique*, et à une *nomenclature des mots techniques de grammaire, de rhétorique*,

de logique et de poésie, qui, selon nous, grossissent le volume fort inutilement. Une *Table alphabétique des matières* termine l'ouvrage, qui aurait besoin d'être diminué et d'être refondu dans un ordre plus méthodique, pour être mis entre les mains des jeunes gens; dans son état actuel, il offre quelques parties qui peuvent être consultées avec fruit. A. M—T.

329. — * *Chants populaires de la Grèce moderne ;* recueillis et publiés, avec une traduction fançaise, des éclaircissemens et des notes, par *C.* Fauriel. Paris, 1824; Firmin Didot. T. I, *Chants historiques.* 1 vol. in-8° de 300 pages ; prix 7 fr. et 8 fr. 50 c.

Au moment où, par des efforts héroïques, dignes de son antique gloire, la Grèce se replace au rang des nations, il est naturel que l'on cherche, dans les monumens de sa littérature moderne, l'expression la plus fidèle et la plus vive qu'il soit possible de trouver de ses mœurs actuelles. Telle est l'idée qui a présidé au recueil que nous annonçons. Les pièces qui le composent ont cette originalité piquante qui appartient à la poésie primitive; elles sont traduites avec une fidélité littérale qui leur conserve toute leur simplicité, toute leur naïveté, et qui s'unit, dans le style de leur habile interprète, à beaucoup de pureté et d'élégance. Des argumens écrits avec précision expliquent le sujet et le caractère de ces divers morceaux; ce sont, pour la plupart, des notices pleines d'intérêt sur ces héros inconnus qui n'ont cessé de défendre dans les montagnes de la Grèce la liberté de leur patrie. Le volume est précédé d'un discours préliminaire fort étendu, où M. Fauriel retrace, avec cet excellent esprit de critique qu'il a porté dans ses précédens travaux, l'histoire et l'esprit de cette littérature nouvelle qu'il nous fait connaître le premier. Nous nous bornons pour le moment à ces indications rapides, nous réservant d'examiner plus tard ce recueil avec l'attention sérieuse que réclament son importance et le nom de son auteur. H. P.

330. — *La Couronne littéraire*, composée de morceaux principalement extraits des poëtes et des prosateurs contemporains les plus distingués; ouvrage essentiellement moral et religieux, propre aux leçons de l'art de lire à haute voix, et dont chaque pièce peut servir de sujet et de corrigé dans les compositions du style, à l'usage des maisons d'éducation; par MM. *A.* Boniface, instituteur, *D.* Lévi, professeur. Paris, 1824; Ferra. 1 vol. in-12 de 240 pages; prix 2 fr.

C'est une heureuse idée que celle d'offrir à la jeunesse un choix

des passages les plus remarquables en vers et en prose, tirés de nos meilleurs écrivains. On rassemble ainsi en un corps d'ouvrage ce qu'il y a de mieux écrit sur la morale, la religion, l'histoire, etc. Les rédacteurs de ce nouveau recueil ont eu soin d'y introduire une grande variété, afin d'intéresser leurs jeunes lecteurs. Parmi les morceaux choisis que renferme ce volume, j'ai retrouvé avec plaisir quelques *paraboles* de Krummacher, trois pièces de vers de Mme Tastu, remplies d'un sentiment pur, doux et religieux; *le Petit Savoyard*, de M. Guiraud; *la Mort du jeune Poëte*, de M. Saintine; quelques-unes des mélodies de Thomas Moore, traduites par Mme Belloc, et plusieurs morceaux détachés que cette dame avait placés dans son intéressant recueil, trop tôt interrompu; *la Bibliothèque de famille;* le tableau de la vie *d'un Homme heureux*, et des considérations *sur le bon Emploi du tems*, par M. Jullien; un article de M. de Chateaubriant *sur la Mort*, qui est un modèle vraiment curieux de ce qu'on peut appeler le style romantique; *les Plaisirs de l'Enfance*, par M. le Brun; des vers de Mmes Dufrenoy, Desbordes; quelques passages tirés de deux charmans ouvrages de Mme Sirey, etc. J'aurais trop à citer, si je voulais nommer tout ce qui est bien. M. Boniface a joint à son recueil quelques compositions de ses élèves : celle qui m'a fait le plus de plaisir est adressée à un ami, et signée Dupont; elle a beaucoup de naturel et de grâce. Il faut surtout mettre les jeunes gens en garde contre l'enflure du style, qui n'est propre qu'à refroidir et à tout gâter. Il faut écrire ce que l'on sent avec simplicité, si l'on veut émouvoir. N. C.

331.— * *Les Poëtes français, depuis le* XIIe *siècle jusqu'à Malherbe*, avec une *Notice historique et littéraire sur chaque poëte.* Paris, 1824; Renouard, Treuttel et Würtz. Tomes IIIe et IVe, de 476 et 528 pag. Prix de chaque vol. in-8°, en papier d'Annonay, 8 fr., et en grand papier vélin satiné, 25 fr. (V. *Rev. Enc.* t. XXII, page 197.)

Cette belle collection de nos anciens poëtes français, antérieurs à Malherbe, se poursuit avec activité, et deux volumes seulement restent encore à paraître. Le troisième et le quatrième ne présentent pas moins d'intérêt que les deux premiers; et plusieurs des morceaux qu'ils renferment font déjà briller d'un certain éclat l'aurore de notre littérature. Des noms qui resteront célèbres se mêlent dans ces volumes, et surtout dans le quatrième, à beaucoup de noms oubliés. *Clément Marot*, *Théodore de Bèze*, *Du Bellay*, *Ronsard*, *Belleau*, *Pibrac*, *La Boëtie*, *Robert-Étienne*, *Baïf*, *Passerat*, méritent de ne point rester sans honneurs, et tiennent, parmi les créateurs de notre langue

poétique, une place distinguée. C'est une idée heureuse d'avoir formé de leurs œuvres une bibliothèque choisie, où se trouvent conservées quelques pièces de chacun de nos anciens poëtes. On voit figurer parmi eux *François Ier*, dont les poésies commencent le troisième volume, et son fils *Henri II*, qui ouvre le quatrième. *Jeanne d'Albret*, mère de Henri IV, paraît aussi dans cette galerie de notre vieille poésie française. D'autres noms historiques s'y remarquent encore. Le grave magistrat *Étienne Pasquier* y apporte le tribut de quelques poésies érotiques, parmi lesquelles une épître, intitulée *la Puce*, se distingue par une naïveté assez gracieuse. Le choix de ces divers morceaux est fait avec beaucoup de goût. Si M. Crapelet mérite des éloges pour la parfaite exécution typographique de cette collection, ses soins comme éditeur, et l'excellente rédaction des notices historiques et littéraires qu'il a consacrées à chaque poëte, doivent aussi lui faire le plus grand honneur. Il s'est assuré la reconnaissance de tous les amis des lettres, en mettant sous leurs mains une multitude de pièces bonnes à connaître, que l'on ne songeait pas à rechercher dans les recueils où elles restaient enfouies, ou bien qu'on ne pouvait rassembler qu'avec des soins pénibles et une perte de tems considérable. C. R.

332. — * *La Henriade*, avec un *commentaire classique*, par M. Fontanier. Paris, 1822; Bossange, père. 1 vol. in-8° de 537 pages; prix 6 fr., papier ordinaire; 8 fr. grand papier; 2 fr. de plus par la poste.

L'auteur de cet ouvrage s'est fait connaître par les utiles travaux auxquels il s'est livré dans le but de faciliter l'étude de notre langue et de notre littérature. Nous avons de lui une édition des *Tropes de Dumarsais*, avec un commentaire; un *Manuel classique pour l'étude des Tropes* dont on fait spécialement usage dans l'enseignement des colléges. En 1818, il publia, sous le titre d'*Études de la langue française sur Racine*, une revue fort étendue des principaux ouvrages de critique dont ce grand poëte a été l'objet; il y rapportait, en les comparant, et souvent en les rectifiant, les opinions diverses de d'Olivet, Desfontaines, Louis Racine, Voltaire, de l'Académie, de Luneau de Boisjermain, La Harpe et Geoffroy; la diction et le style de Racine y étaient appréciés avec beaucoup de goût, et une grande connaissance de notre langue; seulement, on pouvait reprocher à ce commentaire de plus de 700 pages, des longueurs, des inutilités, un peu trop de subtilités logiques et grammaticales, un style quelquefois négligé. — Le nouveau commentaire publié par M. Fonta

nier se recommande par les mêmes qualités qui ont fait le succès de ses *Études sur Racine;* on y retrouve aussi quelques-uns des mêmes défauts. En général, dans ces deux ouvrages, l'auteur soumet à une analyse trop scrupuleuse certaines formes de style que le sentiment a inspirées et dont le sentiment seul est juge. C'est ce qu'on a si justement reproché à d'Olivet, qui, sa serpe grammaticale à la main, retranchait les plus heureuses hardiesses du plus pur de nos poëtes. La passion a sa syntaxe et sa logique, et c'est d'après leurs règles particulières qu'il faut juger son langage. Au reste, ce nouveau commentaire de M. Fontanier me semble plus sévèrement composé que le premier; ses observations sont moins nombreuses, et s'il en reste encore quelques-unes qui ne soient point d'une nécessité indispensable, et qui se trouvent exprimées avec trop peu de précision, elles offrent pour la plupart beaucoup de justesse et de goût. L'auteur s'est attaché à les distribuer dans un ordre méthodique, qui ajoute beaucoup à l'utilité de son livre. Au-dessous de chaque page du texte, il a placé des notes explicatives sur divers points d'histoire, de géographie, de philologie, qui avaient besoin d'éclaircissemens; il a rejeté à la fin de chaque chant le commentaire critique où il en examine l'ensemble et les détails. Ce commentaire se subdivise en plusieurs parties. Après une revue générale du chant, une indication des principaux passages qu'il renferme, l'auteur en expose d'abord les beautés, puis les défauts; il relève les fausses critiques qu'on en a faites; enfin, il parcourt les questions qui peuvent s'élever sur diverses parties de l'invention et de l'exécution. Les jugemens portés par les détracteurs de la Henriade, J.-B. Rousseau, Desfontaines, Fréron, Batteux, Labaumelle, Clément, et par ses défenseurs, le grand Frédéric, l'Italien Cocchi, Marmontel, Palissot, La Harpe, etc., sont reproduits et révisés dans ce commentaire, qui peut dispenser de tous les autres. Le volume se termine par un *Jugement général* sur le poëme entier; il commence par plusieurs morceaux qui précédaient les anciennes éditions, et auxquels M. Fontanier a joint une *notice historique* sur la Henriade, où il retrace avec intérêt tout ce qui se rapporte à la composition, à la publication et aux vicissitudes diverses de ce poëme. On peut regretter qu'il ne nous ait pas donné la belle dédicace que Voltaire avait préparée pour le jeune roi Louis XV, et qui a paru pour la première fois dans un recueil de pièces inédites de Voltaire, publié en 1820, par M. Jacobsen, maire de Noirmoutiers. (Voy. *Revue Encyclopédique*, t. VIII, p. 155.) Je reprocherai à M. Fontanier une autre omission,

omission volontaire, et dont il croit devoir s'excuser dans son avertissement. Il n'a point, dit-il, rapporté les passages des poëmes anciens ou modernes avec lesquels le poëme français peut avoir des analogies, dont il offre des imitations, dans la crainte d'ennuyer ses lecteurs. Pour mon compte, j'aurais trouvé quelque intérêt à cette revue, qui eût pu former un chapitre spécial dans l'ouvrage de M. Fontanier, et qui n'eût pas été sans utilité pour les jeunes gens, auxquels il est principalement destiné. Je ne puis mieux terminer cette annonce qu'en recommandant de placer entre leurs mains un livre propre à les initier aux secrets de la langue et du goût, et que les gens du monde eux-mêmes ne consulteront pas sans fruit. Un pareil livre pouvait se passer d'ornement de luxe : l'auteur n'a cependant pas négligé cet agrément; il a décoré son ouvrage d'une gravure qui représente assez fidèlement le beau tableau où M. Gérard a reproduit avec tant de talent et de succès l'entrée de Henri IV à Paris. On ne pouvait donner à la Henriade un frontispice plus convenable. H. Patin.

333. — * *La Caroléide*, par M. le vicomte d'Arlincourt. *Troisième édition*, revue, corrigée par l'auteur. Paris, 1824; Béchet aîné. 1 vol. in-8°; prix 7 fr.

Ce poëme, trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en présenter l'analyse, a été apprécié depuis long-tems : en butte à des critiques sévères, défendu par de nombreux et honorables suffrages, il a pris son rang parmi les ouvrages qui ont le plus occupé l'attention publique. On connaît les défauts de la manière que s'est faite l'auteur, qu'on a quelquefois appelé *le Solitaire de la littérature*, en faisant allusion à l'un de ses ouvrages. On lui a reproché sévèrement ce merveilleux romanesque et fantastique, ce vague dans la marche de l'action, cette accumulation d'événemens souvent sans liaison et sans vraisemblance, ces innovations de style qui ne respectent pas assez les règles ordinaires de la correction, cette poésie dont la hardiesse va quelquefois jusqu'à la bizarrerie, et qui devient prosaïque à force d'être ambitieuse. Ces reproches étaient en partie fondés, et les défenseurs les plus ardens de la *Caroléide* sont forcés de convenir qu'elle donne souvent prise à la critique. Mais, comme on sait, les ouvrages les plus critiqués ne sont pas ceux qui ont obtenu le moins de succès. D'ailleurs, il est des défauts qui n'excluent pas, et qui supposent même quelquefois des qualités estimables. La dureté dans les vers peut s'allier avec l'énergie; on n'est souvent bizarre qu'à force d'être original et neuf; enfin, la multiplicité des faits jette au

moins dans l'action de la variété et du mouvement. M. d'Arlincourt, au surplus, aura toujours un argument sans réplique à opposer à ses détracteurs. Il faut bien qu'il y ait dans son poëme un intérêt réel, et comme un charme puissant, puisqu'il trouve tant de lecteurs; et la preuve incontestable qu'il trouve des lecteurs, c'est qu'il est déjà parvenu à sa 3e édition. Dans un siècle où tant de causes diverses détournent l'attention des ouvrages de poésie, où le genre épique surtout paraît frappé de défaveur et de discrédit, ce n'est pas un honneur médiocre pour un poëme que d'atteindre à une troisième édition. Combien en peut-on compter, depuis la Henriade, qui aient obtenu un pareil succès? « Les ennemis de M. d'Arlincourt, dit l'éditeur de son ouvrage, tout en faisant ressortir les défectuosités de la *Caroléide*, n'ont pu s'empêcher d'avouer qu'il s'y trouvait aussi d'*admirables pensées*, *de magiques tableaux*, *d'heureuses hardiesses*, *des caractères fortement tracés*, *des vers sublimes et des pages de génie.* » Voilà de quoi expliquer suffisamment l'étonnant succès de la *Caroléide*, sans en chercher ailleurs la cause. Si ces éloges, tirés des journaux du tems, étaient justes lorsque le poëme parut pour la première fois, à plus forte raison le sont-ils aujourd'hui, que l'auteur, docile aux bons conseils, a fait disparaître en partie les incorrections qui le déparaient. T. G.

334. — *Nouvelles Odes*, par M. *Victor-M.* Hugo. Paris, 1824; Ladvocat. 1 vol. in-18 de xxviij et 232 pages, avec une jolie gravure; prix 4 fr.

Deux années à peine se sont écoulées depuis que nous avons annoncé un premier volume d'Odes du même auteur. (*Voy.* tome xv, p. 169.) A cette époque, nous regrettions que M. Victor Hugo, trop jeune encore, selon nous, pour publier un recueil de ses œuvres, n'eût pas laissé mûrir davantage son talent, et surtout ses principes politiques et littéraires. Peut-être aura-t-il reçu nos avis avec un noble dédain; juge lui-même depuis long-tems aux Jeux floraux, peut-il se croire justiciable encore de la critique? et n'a-t-il pas acquis le droit de demander que l'on ne mette plus d'entraves à son génie? C'est ce que lui auront dit des amis complaisans et dangereux, et il n'a pas tenu à certains journalistes qu'il ne pût se regarder en même tems comme le Juvénal et comme le Rousseau de son siècle; un d'entre eux, en effet, (voyez l'annonce des *Odes nouvelles* dans la *Gazette de France* du 10 mai), n'a pas craint de mettte les vers de M. Victor Hugo bien au-dessus des poésies de notre grand lyrique; et cependant, à parler sans partialité, ce jeune auteur, à l'exception

de trois ou quatre pièces que nous avons citées avec éloge, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, n'a encore publié que des productions où l'on trouve seulement la promesse d'un beau talent, promesse qu'il ne paraît pas encore aujourd'hui réaliser. Si sa muse est devenue un peu plus française, si les sujets qu'il a rassemblés dans son second volume d'odes sont en général moins sombres et surtout plus vrais, considérés moralement, peut-être aussi sont-ils traités d'une manière moins poétique. On ne peut s'empêcher d'y reconnaître encore plus d'images fausses, plus d'incorrection et de bizarrerie dans le style que dans le premier volume. Nous voudrions pouvoir citer tout entière, à l'appui de nos critiques, l'ode quinzième, intitulée *le Sylphe*. C'est un assemblage d'idées où la recherche et l'affectation sont voisines du ridicule; tels sont ces vers que l'auteur met dans la bouche de son Sylphe :

Ce soir, un couple heureux, d'une voix *solennelle*,
Parlait tout bas d'amour et de flamme éternelle;
J'entendais tout, près d'eux je m'étais arrêté :
Ils ont dans un baiser pris le bout de mon aile,
Et la nuit est venue avant ma liberté.

Citons encore un passage de l'ode première, où l'auteur dit, en s'adressant à son ouvrage :

Vous, ô mes vers, adieu! *cherchez votre fumée!*
Bientôt, *sollicitant ma porte refermée*,
Vous pleurerez, au sein du bruit,
Ce tems où, cachés sous des voiles,
Vous étiez pareils aux étoiles
Qui ne brillent que pour la nuit.

« De semblables vers ne doivent pas craindre le grand jour, » s'écrie un critique, après avoir rapporté cette strophe (voyez la *Muse française*, t. II, p. 166); et ce critique est cependant un homme de goût, et un poëte distingué de l'époque. Voyez où peuvent conduire les complaisances littéraires, et dites par quelle étrange méprise M. Soumet a pu louer de *semblables vers!* E. Héreau.

335. — *Deux odes sur la Grèce*, suivies de *vers à M. Delamartine, au sujet de sa lettre à M. Casimir Delavigne*, insérée dans les derniers journaux; par M. *Ch.* Massas. Paris, 1824; Ponthieu. Brochure in-8° de 34 pages; prix 1 fr. 50 c.

Ces vers, qui sont le début poétique de M. Ch. Massas, doivent faire concevoir de son talent, sans doute fort jeune encore, d'assez

heureuses espérances. Il a déjà de l'harmonie, du nombre, un tour facile et élégant; son expression, qui ne manque point de grâce et d'éclat, est néanmoins quelquefois faible et languissante; les images qu'il emploie sont un peu vagues, un peu communes, un peu anciennes. Il n'y a point assez d'originalité dans sa pensée, dans sa composition. Il faut que M. Ch. Massas médite davantage ses sujets; et alors, il rencontrera des inspirations plus vives et plus vraies; son style acquerra naturellement la propriété, la précision, le mouvement qui lui manquent encore; il peindra les choses avec les couleurs qui leur sont propres, et non avec ces traits convenus que donne l'imitation, et qu'un long usage a usés et effacés. Il se plaint quelque part, avec agrément, qu'il ne reste plus rien à faire en poésie:

Vainement au sacré vallon,
J'ai cherché sous l'épais gazon
Quelque fleur qu'on n'eût pas cueillie.

Qu'il cherche encore, qu'il cherche avec patience; le talent qu'il a montré dans ses premiers essais nous garantit que sa peine ne sera point perdue. H. P.

336. — *Chant funèbre.* Regrets d'un vieillard grec au tombeau de lord Byron, par M° *L.-Évelines* D***, auteur d'*Agnès de Méranie.* Paris, 1824; Delaunay, et Ch. Delasouche, boulevard St-Martin, vis-à-vis le Château-d'eau. Brochure in-8° de 8 pages; prix 75 c.

Cette brochure se vend au profit de la souscription ouverte en faveur des Grecs par la Société de la morale chrétienne. Mme D*** a été animée de deux sentimens également honorables en écrivant son chant funèbre: elle a consacré son talent aux malheureux, et a payé au généreux défenseur de la cause des Grecs le tribut de reconnaissance que lui doit tout ami de l'humanité. Nous citerons seulement les vers suivans.

« De sa fille adorée il caressait l'image;
Sur son unique enfant il fondait son bonheur.
Il la voyait atteindre l'âge
Où la raison aurait conduit son cœur
Près du père que la douleur
Avait jeté sur ce rivage.
Innocente et fragile fleur!
Jamais, aux tristes jours, son regard protecteur
Ne pourra détourner un menaçant orage;
L'expérience du malheur
Aurait alors préservé ton jeune âge.

Pleure avec nous, pleure sur un tombeau;
Ajoute un lugubre bandeau
A ta guirlande virginale:
L'espérance éteint son flambeau
Sur cette pierre sépulcrale.
Jamais nos yeux ne reverront
Ce poëte guerrier que la mort environne;
Plus de laurier, plus de couronne
Pour ombrager son noble front. »

On assure qu'un de nos libraires les plus actifs s'occupe de réunir dans un seul recueil toutes les pièces de vers consacrées en Angleterre, en France, en Italie et en Grèce, à la mémoire de lord Byron. Cette collection doit aussi être vendue au profit des Grecs réfugiés, qui veulent retourner dans leur patrie, et qui trouvent, dans la Société de la morale chrétienne, une protection généreuse et honorable. C. N.

337.—* *Lettres sur l'Italie;* écrites en 1785 par *C.-M.-F.-B.* Mercier Dupaty. *Nouvelle édition*, augmentée, d'une *Notice* sur la vie et les écrits de l'auteur; par M. *Louis* Dubois, membre de plusieurs académies. Paris, 1824; Verdière. 2 forts vol. in-18; prix 6 fr.

Ce n'est pas lorsqu'il s'agit d'un ouvrage généralement répandu, et dont la publication date de 1788, qu'on peut émettre une opinion sur son mérite. Les *Lettres sur l'Italie* sont jugées. Elles le furent même d'abord sévèrement, comme on peut s'en convaincre en ouvrant la correspondance littéraire de La Harpe. Il est assez généralement reconnu aujourd'hui que le style du président Dupaty n'est, en effet, ni assez clair, ni assez simple, ni assez familier, en raison du genre qu'il adoptait; mais que la fraîcheur de son imagination, la vivacité de son esprit, la justesse de son goût, rachètent amplement ces défauts. Souvent réimprimé, ce livre n'est point seulement répandu en France, mais on le trouve encore dans presque toutes les bibliothèques d'Italie. Il n'est guère de voyageur, attiré sur cette terre classique par ses affaires ou par sa curiosité, qui ne veuille lire les *Lettres* de Dupaty. C'était donc une idée heureuse, et en même tems une bonne spéculation, que de réimprimer cet ouvrage dans un format à la fois élégant et commode. La notice que l'on y a jointe donne d'ailleurs un nouveau prix à cette édition, qui ne peut manquer d'être bien accueillie du public. G. L.

338. — * *Lettres portugaises. Nouvelle édition* conforme à la première (*Paris*, *El. Barbin*, 1669), avec une *Notice bibliographique sur ces*

lettres. Paris, 1824; F. Didot père et fils. In-12; prix 3 francs, et 3 fr. 50 c.

Après avoir lu avec le plus vif intérêt les *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, par Mme la princesse de Salm, fruit d'une brillante et vive imagination (*voy.* ci-dessus, p. 458), j'ai voulu relire les fameuses *Lettres portugaises*, écrites par l'amante la plus passionnée et la plus malheureuse. — J'ai donné, en 1806, une édition de ces Lettres, d'après celle que l'abbé de Saint-Léger avait publiée en 1796 (1). — Au moment où je cherchais dans ma bibliothèque l'édition de 1806, je reçus, de la part de M. de Sousa, une édition bien plus intéressante que la mienne, parce que cet habile éditeur l'a enrichie d'une notice étendue, dans laquelle il prononce en juge compétent sur les lettres qui appartiennent véritablement à la religieuse portugaise, sur la traduction française que nous en possédons, sur la seconde partie de ces lettres, enfin sur les réponses qui ont été composées à Paris. — J'ai relu avec une nouvelle satisfaction les véritables lettres de la religieuse portugaise; et j'invite les amateurs à les relire aussi dans l'excellente édition de M. de Sousa, imprimée avec autant d'élégance que d'exactitude, sur papier vélin. Elles sont accompagnées d'une traduction portugaise par l'éditeur : cette traduction remplace les originaux qui ont été égarés; il appartient aux littérateurs portugais d'en fixer le mérite. — M. de Sousa, dans sa judicieuse notice, adresse des reproches mérités aux précédens éditeurs qui ont placé la seconde partie *supposée* des Lettres portugaises avant la première, qui est authentique. Me trouvant compris dans ces reproches, je puis dire, pour ma justification, que je n'ai point eu la prétention de juger les cinq lettres primitives de la religieuse portugaise, ni les sept lettres qui ont été présentées comme la suite, ni les prétendues réponses que l'on a faites depuis. Mon unique but a été de redresser quelques inexactitudes bibliographiques échappées à l'abbé de Saint-Léger. Je partage entièrement l'opinion du nouvel éditeur sur la seconde partie des Lettres portugaises et sur les réponses. Je l'approuve beaucoup de n'avoir reproduit, dans sa charmante édition, que les cinq lettres dans lesquelles il a retrouvé le génie et le caractère de la langue portugaise. — Nous étions déjà redevables à M. de Sousa d'une magnifique édition de *Camoëns*, imprimée à Paris, à ses frais, en 1817, gr. in-4°, et reproduite en

(1) Il en a paru une nouvelle, en 1821, chez Kleffer. In-18; prix 1 fr. 25 c. La *Revue* en a rendu compte. (*Voy*, t. XII, p. 632.)

1819, in-8°. — La *Revue Encyclopédique* a parlé (*voy.* t. VI, p. 612) de la belle médaille qu'il a fait frapper à Paris en l'honneur du Camoëns. On ne peut faire un plus noble emploi de sa fortune et de ses talens. BARBIER, *ancien Bibliothécaire.*

339. — * *Tableau Slave du cinquième siècle.* Paris, 1824; Veuve Renard. 1 vol. in-12, p. XII et 212; prix 2 fr. 50 c. et 3 f.

Cette composition gracieuse n'est, en effet, ni un *roman*, ni une simple *nouvelle*, mais un *tableau* dont les couleurs et les personnages ont un caractère bien prononcé de vérité historique. L'auteur, qui n'a point voulu se faire connaître, et que nous regrettons de ne pouvoir nommer, est une dame étrangère, aimable et spirituelle, une princesse russe (Mme Z. W.), qui trahit son sexe par la délicatesse et la fraîcheur de son style, toujours pur, élégant, harmonieux, et qui se montre la digne rivale de nos dames françaises les plus exercées dans l'art d'écrire. L'érudition, si rare chez les femmes, et trop négligée quelquefois, même par les hommes qui s'occupent d'études historiques, vient ici fournir d'utiles matériaux à l'imagination. Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse, au moins de nom, les Slaves, dont les descendans occupent aujourd'hui la plus grande partie de l'Europe; ces peuples ont possédé une vaste étendue de territoire, du nord au midi, depuis la mer Baltique jusqu'au Pont-Euxin et à la mer Adriatique, et de l'orient à l'occident, depuis le Volga jusqu'à l'Elbe et au Danube; c'est de leur sein que sont sorties plusieurs grandes nations, et particulièrement la nation russe. L'auteur de cet ouvrage nous offre, dans un cadre fort simple et dans une narration rapide et attachante, la peinture de quelques tribus de Slaves qui vivaient sur les bords du Dniepper au cinquième siècle; il retrace à nos yeux, en mettant surtout à contribution l'Histoire de Russie par Karamsin, ce que les traditions et les historiens ont pu recueillir sur les occupations, les usages, les mœurs, le genre de vie et le culte de ces tribus. Nous laisserons à nos lecteurs le plaisir de satisfaire une curiosité bien légitime, en faisant connaissance, dans l'ouvrage même, avec les principaux personnages, le jeune et fier Ladovid, sa mère Lémiana, sa belle compagne, Miliada, au cœur indompté, qui renonce enfin à la vie errante des forêts pour se fixer avec son amant, devenu son époux, au milieu des femmes slaves de la plaine. Il nous suffira d'indiquer que l'auteur a su donner à son travail une légère teinte philosophique, en opposant, par un contraste ingénieux, les idées reli-

gieuses, les sentimens et la manière de vivre de l'homme qui commence à jouir des bienfaits d'une civilisation naissante, qui connaît le travail, la culture des terres, les lois de l'honneur et de la décence, aux superstitions grossières et à la barbarie de l'être qui végète encore dans l'état sauvage et dans une dégradation profonde, sans lois, sans mœurs, sans avenir; il était digne d'une femme née dans ces vastes contrées où la barbarie des premiers âges du monde se trouve encore en présence de notre civilisation moderne, trop souvent elle-même dénaturée par des vices brillans et par une corruption raffinée, de faire apprécier la supériorité de la vie agricole et sédentaire sur la vie errante et nomade, de l'organisation sociale sur l'indépendance solitaire et individuelle qui livre la faiblesse sans défense à la force aveugle et sans frein, et enfin des lumières qui préparent l'heureux empire de la conscience et de la raison sur l'ignorance et la férocité qui font descendre l'homme au dernier degré de l'abrutissement. M.-A. Jullien.

340. — *Le Jugement par jury*, ou la Vengeance d'une femme; par M****. Paris, 1824; Dondey-Dupré, père et fils. 2 vol. in-12; prix 6 fr.

Dans notre cahier du mois dernier (*voy.* p. 388), un de nos collaborateurs, en rendant compte d'un roman danois dont le sujet est puisé dans les archives de la Cour d'assises, remarquait que cette source ne devait pas être absolument condamnée, et qu'on pouvait se livrer à ces tristes recherches, dans le but louable de montrer « comment il est souvent arrivé que l'innocence a succombé devant les tribunaux, tantôt au moyen de témoins subornés, ou par l'emploi d'un jury vénal; tantôt par l'éloquence meurtrière d'un accusateur public, tantôt enfin à cause de l'esprit de parti et des passions, qui se cachent quelquefois sous la simarre des juges. » Le titre de l'ouvrage que nous annonçons et la lecture de la préface, où se trouvent consignés quelques faits récens de cette nature, accompagnés des réflexions les plus sages, nous avait fait espérer que le vœu de notre collaborateur allait être exaucé. Nous ne pouvons dissimuler à l'auteur anonyme du *Jugement par jury* que notre attente a été entièrement déçue. Il est impossible de gâter davantage qu'il ne l'a fait une bonne cause et un beau sujet. L'invention, les détails et l'exécution de son ouvrage sont d'une faiblesse, disons plus, d'une trivialité qui ne nous permet de recommander à l'attention de nos lecteurs que les 28 pages de la préface dont nous avons déjà parlé.

E. H.

341. — *Osmond*, par l'auteur d'*Éliza Rivers*; ouvrage traduit de l'anglais sur la seconde édition, par Mme S. Paris, 1824; Trouvé. 4 vol. in-8°; prix 10 fr.

Ce roman est d'une dame déjà connue en Angleterre par une autre production, *Éliza Rivers* ou *la Favorite de la nature*, qui a été également traduite et publiée en français. L'un et l'autre ouvrage se distinguent par une morale religieuse, à la fois pure, élevée et sévère qui, se mêlant partout à la peinture des affections les plus tendres, des douleurs les plus amères, domine la compassion trop vive et trop entraînante que cette peinture pourrait inspirer. L'auteur ne s'adresse pas à l'intérêt, ni à l'amour du bonheur; mais à la conscience et à l'amour de la vertu. Le caractère naturellement noble et généreux, mais faible, impétueux, passionné d'Osmond, qui expie des fautes graves par une longue suite d'infortunes et par une mort prématurée; la philosophie froide et stérile et la sagesse mondaine de son ami Gréville, qui sont impuissantes contre les fougueux transports auxquels l'âme d'Osmond est livrée; la confiance imprudente de la jeune et charmante Caroline, l'orgueil et la joie de sa famille, d'abord pure et innocente, tranquille et heureuse, vive et légère, puis crédule et séduite, inquiète et agitée; enfin, trahie, abandonnée, méprisée, qui passe rapidement par toutes les gradations de la souffrance, et qui ne trouve d'asile et de repos que dans la tombe; la douceur calme et angélique d'Hélène, dont l'âme est à la fois tendre et forte, pieuse et résignée, présentent des tableaux variés, des contrastes habilement ménagés, des situations touchantes, un intérêt toujours soutenu, des leçons morales mises en action. Ces quatre personnages qui occupent alternativement la scène, et surtout Osmond et ses deux victimes, se partagent l'attention et les affections du lecteur : aucun d'eux n'offre le modèle d'une perfection idéale, chimérique et romanesque; mais aucun du moins ne montre la nature humaine entièrement avilie et dégradée; on trouve en eux ce mélange, malheureusement trop commun, de quelques vertus et de beaucoup de faiblesses; et l'on éprouve, par une douce sympathie, le besoin de les plaindre, sans jamais les mépriser. Cette lecture attache et instruit, elle pénètre le cœur, elle éclaire la raison : elle fait apprécier les suites déplorables des passions mal réprimées, les dangereux écueils contre lesquels viennent échouer, dans le tourbillon du monde, les plus nobles caractères, enfin les ressources bienfaisantes que procurent à l'âme une croyance religieuse solidement affermie, et une forte volonté pour se dompter soi-même :

elle tend à fortifier l'amour de la vertu, à montrer nos malheurs comme les châtimens inévitables et mérités de nos fautes, à nous faire chercher le seul bonheur que nous puissions espérer sur la terre dans le sentiment de notre dignité morale, et dans la stricte observation de nos devoirs. M.-A. JULLIEN.

342. — *Le déménagement de La Fontaine*, comédie en un acte et en vers; par M. *Th.* PEIN; représentée pour la première fois sur le *second Théâtre-Français*, le 17 mars 1824. Paris, 1824; Barba. Brochure de 55 pages; prix 2 fr.

Cette petite pièce a réussi, protégée par le nom de La Fontaine. Dans un cadre assez léger, l'auteur a réuni, non sans quelque invraisemblance et sans un bon nombre d'anachronismes, la plupart des distractions que l'on prête à notre grand fabuliste, et que l'excellente critique de M. Walkenaer ne parviendra pas à effacer de la croyance universelle. On remarque, dans la biographie et dans l'histoire, bien des erreurs et des mensonges qui deviennent, à la longue, des vérités, grâce à la crédulité qui les adopte. Nous ne reprocherons point à M. Pein d'avoir fait usage de ce que lui donnait la tradition vraie ou fausse : c'était son droit. Il n'a pu éviter les défauts de ce genre, toujours un peu forcé, où l'on nous fait repasser en une demi-heure toute une vie, ou du moins ce qu'elle offre de plus saillant. La manière dont il reproduit les mots célèbres de son héros manque quelquefois de naturel. M. Andrieux, dans sa charmante comédie du *Souper d'Auteuil*, où il a rassemblé presque tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV, offre un excellent modèle de l'art qu'il faut apporter à fondre dans le dialogue ces traits connus de tout le monde, qui choquent plus qu'ils ne plaisent, quand ils sont amenés avec effort. L'auteur de la nouvelle comédie aurait pu profiter davantage des exemples de M. Andrieux. Son comique a quelque chose de gêné et de contraint; son style manque d'aisance et de facilité; sa versification est trop morcelée, et procède trop constamment par saccades. Son ouvrage offre, au reste, des détails agréables, et qui justifient le succès qu'il a obtenu. H. P.

343. — *Observations sur les coudées égyptiennes*, découvertes dans les ruines de Memphis; par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. Extrait du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*. Brochure in-8° de 11 pag., avec une planche.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

344.—* *Recueil des travaux de la Société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.* (1819—1822.) Lille 1823; imprimerie de Leleux, Grande-Place. In-8°, avec 4 planches lithographiées.

Ce recueil est divisé en six sections : *Sciences physico-mathématiques*, *chimie, histoire naturelle, agriculture, médecine, littérature.* Les mémoires qui forment la première section attesteraient, si l'on pouvait en douter encore, l'heureuse influence de l'école polytechnique sur les progrès des sciences et de leurs applications. Les élèves sortis de cette école en conservent toujours l'esprit, et ne laissent guère échapper les occasions de le manifester. On le retrouve ici dans quelques mémoires, dont l'un est relatif aux *éprouvettes*, instrumens ou appareils qui servent à mesurer la force de la poudre. Un mémoire sur les armes de jet des anciens laisse quelque chose à désirer : on eût demandé que l'auteur considérât les différens modes d'assemblage des cordons qui, dans ces armes, composaient le faisceau de torsion; car celui auquel il s'est arrêté n'est ni le seul, ni peut-être celui que les anciens employaient. Il semble aussi que sa théorie de la torsion et les formules qu'il en déduit ne conviennent qu'à de très-petits arcs de torsion, et ne seraient pas vérifiées dans les autres circonstances. Malgré ces observations, l'auteur de ce mémoire a prouvé qu'il est en état de faire faire des progrès à cette partie de nos connaissances. D'autres mémoires du même auteur sur divers objets de mécanique, et entre autres sur le perfectionnement des machines hydrauliques, annoncent un esprit inventif, une grande érudition en fait de machines, et l'habitude d'appliquer la théorie et le calcul. Les travaux entrepris avec ces moyens de succès sont toujours profitables, soit pour les sciences, soit pour les arts. Nous devons faire aussi mention d'un très-bon mémoire sur l'aréométrie, quoique le sujet soit à peu près épuisé, et que d'autres questions de physique, moins complétement résolues, se recommandent plus fortement à l'attention des physiciens. — La section des sciences chimiques ne présente qu'un mémoire, et l'analyse de deux autres. L'emploi des marmites autoclaves peut-il être introduit avec avantage dans la pharmacie? et quelles sont les préparations pharmaceutiques auxquelles cet appareil peut convenir? L'auteur du mémoire a fait une expérience sur le sirop de salsepareille, dit *de Cuisinier*, et il s'est convaincu que celui qu'on obtient par la marmite

autoclave est bien plus chargé des principes de la plante que le sirop préparé suivant le procédé ordinaire. — L'histoire naturelle ne pouvait être négligée par la nombreuse Société d'amateurs des sciences dont Lille est le point de réunion. Répandus non-seulement dans tout le département du Nord, mais dans toute la France et dans les pays étrangers, ils ont pu faire une récolte abondante et variée : aussi, les mémoires sont nombreux, et quelques-uns sont d'une grande importance. Citons d'abord des observations sur la structure des *monocotylédonés*. Après avoir discuté avec sagacité les faits particuliers que présentent les végétaux de cette classe, l'auteur indique cette progression naturelle dans la composition des végétaux : « les acotylédonés sont privés de vaisseaux, et composés de tissu cellulaire; les monocotylédonés sont composés d'un système de vaisseaux qui s'accroît à l'intérieur; les dycotylédonés ont deux systèmes, un cortical qui s'accroît à l'intérieur, et un central qui s'accroît à l'extérieur. » L'auteur ne trouve point exactes les dénominations par lesquelles on a voulu exprimer la structure caractéristique des classes de végétaux ; il propose de désigner les acotylédonés par le nom de *cellulaires*, ou peut-être d'*agènes ;* de nommer *monogènes* les monocotylédonés, parce qu'ils n'ont qu'une seule manière de croître ; et *digènes* les dycotylédonés, parce qu'ils croissent d'une double manière. On peut faire à cette nomenclature quelques objections grammaticales. — On doit au même naturaliste une dissertation sur le fruit des *papavéracées*, une autre sur les fruits siliqueux ; et une notice sur la plus interne des enveloppes florales des graminées.—Un autre naturaliste a donné une monographie des insectes de la famille des *empides*, observés dans le nord-ouest de la France. Les petits insectes décrits dans ce mémoire n'avaient été que peu étudiés et leur synonymie était fort obscure. L'auteur les distribue en 8 genres comprenant 47 espèces, dont 25 appartiennent au genre *empis*. — Des observations sur le *palmier marin*, polypier décrit avec exactitude par Guettard, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, et dont quelques débris pétrifiés ont été recueillis dans le Jura par une jeune dame, et envoyés au président actuel de la Société de Lille, donnent lieu à ce naturaliste estimable de faire remarquer la précipitation avec laquelle sont rédigés plusieurs articles des dictionnaires d'histoire naturelle, si multipliés aujourd'hui. Sur le palmier marin, il faudrait rectifier la description et transporter d'Amérique en Asie le lieu natal de ce polypier. — Un mémoire sur les *dahlia* réduit à leur mérite réel ces plantes qu

des enthousiastes avaient annoncées comme fournissant à l'homme un aliment sain, agréable et abondant. Toutes ces propriétés disparaissent, après un examen sans prévention; c'est de la culture seulement que les tubercules des racines de dahlia pourront les recevoir un jour, si l'on parvient à leur enlever un principe résineux, d'une saveur rebutante, et à les rendre moins dures et moins fibreuses. — Un rapport sur les travaux de la commission d'agriculture, dans l'une des parties de la France où l'agriculture a fait le plus de progrès, contient déjà plusieurs faits importans et vérifiés avec soin, quoique cette commission, formée depuis peu, n'ait pas eu le tems de terminer beaucoup d'expériences, et qu'elle se soit occupée principalement des séries de recherches qu'elle se propose de faire. — Un *Essai sur l'amélioration des bêtes à cornes dans le département du Nord* contient plus que le titre ne promet : on y trouve des données que presque tous les ouvrages d'agriculture ont omises, et quelques observations dont on peut profiter ailleurs que dans le département du Nord. — Un *Mémoire sur les moyens de fixer les dunes, et d'arrêter leurs empiétemens sur les terres*, peut être regardé comme la continuation du beau travail de M. Brémontier sur les landes de Bordeaux, en tenant compte des différences de climat, de température, et même de sol; car les sables du Boulonnais sont moins purs, et par conséquent moins stériles que ceux des côtes du département de la Gironde. Quelques essais sur l'*adoucissage* du lin préparé par la machine de M. Christian, sans rouissage préalable, servent seulement à constater de plus en plus l'insuffisance de cette machine, et la nécessité de chercher un autre procédé pour l'apprêt du lin et du chanvre. — La section de médecine a formé une commission, comme celle d'agriculture, et ses travaux ne sont pas moins actifs que ceux des agronomes : souvent ils exigent plus que de l'activité; un vertueux dévouement, un courage soutenu par l'amour de l'humanité et le sentiment du bien que l'art de guérir peut opérer dans de graves circonstances, voilà les titres du médecin à l'estime et à la gratitude publiques. Le rapport de la commission de santé ne comprend que les années 1821 et 1822, et n'est ici que par extrait. Cette commission, formée en 1820, dans le sein de la Société, a marqué son origine par des services rendus à la classe laborieuse et trop souvent indigente : elle prépare, comme celle d'agriculture, de plus grands bienfaits envers le pays qu'elle habite, et ces deux réunions d'hommes instruits et pleins de zèle, animées d'une noble rivalité, ne s'arrêteront qu'aux limites du bien

qu'il leur sera possible de faire. — Le mémoire intitulé : *Préjugés des médecins*, devrait changer de titre ; car l'auteur a traité réellement de l'influence des goûts, du caractère et des passions du médecin sur la manière dont il exerce la médecine. Les définitions de l'auteur manquent quelquefois de justesse, et celle qu'il donne du *préjugé* est de ce nombre : toute opinion reçue sans examen n'est pas un préjugé.—On doit au même auteur un autre mémoire sur les moyens d'avoir de bons médecins dans les départemens, même sous l'empire de la loi du 19 ventôse an 11. — Forcés à nous resserrer, nous ne pouvons indiquer que le titre des mémoires suivans : l'un est relatif au *développement du tissu du cœur dans l'anévrisme actif*, et l'autre à l'apoplexie, la syncope et l'asphyxie des nouveau-nés.— Nous voici à la dernière section, celle de *littérature ;* elle est toute composée de pièces de vers : des fables, des épîtres, des contes, etc.; on y trouve plus de diversité que d'étendue. Ce petit recueil est de dix pièces de vers, et de 22 pages; le lecteur en voit la fin beaucoup plus tôt qu'il ne l'aurait voulu. — On voit que la Société de Lille sait cultiver à la fois et avec succès toutes les branches de nos connaissances. Nous avons donné quelque étendue à cette notice, afin de faire voir que le séjour dans la capitale, les secours que l'on y trouve et l'émulation dont elle est le foyer ne sont pas des conditions nécessaires pour réussir dans les sciences, ni même dans les lettres. Nous aurons sans doute l'occasion d'appuyer cette vérité par d'autres exemples, et de fortifier les espérances qu'elle fait concevoir. F.

Ouvrages périodiques.

345. —*Le Bon Génie*, journal des Enfans. Paris; Colas, Bossange père.—Ce journal, imprimé sur quatre pages à deux colonnes in-8°, paraît tous les dimanches. Tous les mois, on y joint une lithographie, dont le sujet aura un but instructif, et se trouvera expliqué dans le texte. Prix, 22 fr. par an pour Paris, et 24 fr. pour les départemens.

Voici comment s'exprime M. de Jussieu dans le *Prospectus* du *Bon Génie :* « Tous les enfans des classes supérieures de la société voient des journaux entre les mains de leurs parens ; car ce siècle, il faut en convenir, est le siècle des journaux. Tous les enfans seraient flattés d'avoir aussi leur petit journal ; et certainement ils le liraient en conscience et avec avidité. Quelle excellente occasion pour leur donner de bons avis sous une forme attrayante :

pour les avertir de leurs défauts ; pour leur offrir des instructions dépouillées de tout appareil rebutant; pour leur montrer le bien qui est à leur portée, sans leur faire connaître maladroitement le mal qu'ils doivent ignorer! etc. » Le nom de l'auteur de *Simon de Nantua*, et la manière dont il présente le but de son journal font espérer que les enfans auront enfin un recueil digne d'être mis entre leurs mains. Les numéros du *Bon Génie* publiés jusqu'à ce jour n'ont pas néanmoins réalisé toutes nos espérances, et sont une nouvelle preuve des grandes difficultés que rencontrent ceux qui entreprennent d'écrire pour l'enfance.— Le *Bon Génie* se compose de deux parties : l'une, *instructive*, que les auteurs s'efforcent de rendre agréable; et l'autre, plus spécialement *amusante*, qu'ils se proposent aussi de rendre instructive. C'est à cette dernière qu'appartiennent sans doute les charades dont on a cru devoir enrichir le journal, et quelques anecdotes assez peu dignes d'être connues. Ce que les rédacteurs du *Bon Génie* doivent surtout éviter, c'est l'amalgame d'articles destinés à des âges bien différens. Leur petit recueil est adressé particulièrement aux enfans de l'âge de huit à douze ans, et nous lisons, dans le quatrième numéro, un article sur l'économie domestique, qui ne peut guère intéresser qu'une jeune fille de quinze ans, tandis que le conte suivant, *le petit Henri*, serait bon tout au plus pour un enfant de cinq ans. Quoi qu'il en soit, cette entreprise est très-utile, et mérite d'être encouragée. Elle rappelle la *Bibliothèque de famille*, continuée avec persévérance pendant deux années, par Mlle Swanton, aujourd'hui Mme Belloc, et dont la collection (4 vol. in-12; prix 16 fr.) forme encore aujourd'hui un ouvrage très-intéressant pour les enfans, mais qui n'est pas non plus toujours également convenable pour leur âge : tant il est difficile de bien saisir le langage et les idées qui sont essentiellement propres à l'enfance, et tant il est vrai que c'est presque sous la dictée des enfans eux-mêmes qu'il faudrait écrire les ouvrages qui leur sont destinés ! C. N.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

346. — *Ultime lettere di Jacopo Ortis.* — Dernières lettres de Jacopo Ortis, imprimées sur les autographes. Paris, 1824; T. Barrois, fils. In-12 de 12 feuilles et demie; prix 3 fr.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

États-Unis.—New-York.—*Nouveau Recueil périodique.—Magasin des mécaniciens et des manufacturiers.*—M. *Griscom*, professeur de mécanique et de chimie à New-York, déjà connu par plusieurs ouvrages que nous avons annoncés, vient de publier le prospectus d'un nouveau journal, sous ce titre : *The mechanic's and manufacturer's Magazine.* Comme l'observe M. Griscom, il est peu de professions, dans les pays civilisés, qui n'ait son journal spécial; mais, quoique l'on ait déjà aux États-Unis des *Magasins* pour les agriculteurs, les médecins, les théologiens, les avocats, etc., on n'avait pas encore songé à y publier un ouvrage consacré à une classe non moins utile, celle des mécaniciens, des manufacturiers et des artisans. L'Angleterre possède, dans ce genre, le *Repertory of arts* et le *Mechanic's Magazine* (voy. *Rev. Enc.* t. XXI, p. 151); la France a aussi l'excellent *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, et les *Annales de l'industrie*, ou *Mercure technologique*, de MM. *Lenormand* et *Moléon.* Le journal annoncé par M. *Griscom* est conçu sur un plan analogue à ceux de ces recueils. Les articles trop savans et de pure théorie en seront exclus, parce qu'ils pourraient souvent n'être pas compris de tous ceux auxquels M. Griscom les destine. L'indication des inventions et des découvertes, des applications de la science, des procédés économiques et de ceux qui tendraient à abréger le travail, occupera la première partie du recueil. On y joindra des notices biographiques sur les hommes distingués qui se livrent aux professions mécaniques, et, de tems à autre, des portraits et des planches. La seconde section, surbordonnée à la première, formera, pour ainsi dire, un journal à part. Elle contiendra un aperçu des institutions littéraires et philanthropiques. On y parlera, avec tout le soin et les développemens que le cadre du journal pourra comporter, des écoles, des systèmes d'éducation, des livres de classe, etc.

des hospices, des pénitentiaires, etc. Ce journal doit paraître tous les mois. A. J.

Haïti — Port-au-Prince. — *Nécrologie.* — Laprée *et* Colombel. — Cette île a perdu deux de ses citoyens les plus estimables, MM. Laprée et Colombel. Le premier était directeur du lycée national, et l'autre secrétaire du président de la république. Tous deux furent élevés en Europe; mais, fidèles à leur patrie, ils lui consacrèrent leurs talens et leur vie. L'un fut riche des vertus privées, de bienfaisance, de générosité : l'autre, dans une place environnée de plus d'éclat, ne fut jamais au-dessous de ses fonctions, ni des circonstances difficiles où sa patrie eut besoin de son dévouement. M. Laprée était le père de ses élèves, l'ami de leurs parens; et la génération qu'il a formée ne prononcera son nom qu'avec reconnaissance et respect : c'est au milieu de cette famille qu'il a terminé sa carrière. — L'autre, moins heureux, avait quitté son pays pour le mieux servir, étant chargé d'une mission importante en Angleterre. Une tempête, ou des brigands de mer l'ont ravi à sa patrie et à ses amis. Un tombeau vide, l'expression des regrets de ses concitoyens, et l'exemple de son honorable vie, voilà ce qui perpétuera sa mémoire parmi les Haïtiens. F.

ASIE.

Batavia. — *Académie des sciences et des arts.* — Dans sa séance annuelle du 7 octobre dernier, l'Académie a adopté pour sujets de prix les questions suivantes : 1° Comme jusqu'ici on s'est fait, en général, une idée défavorable du climat des Indes orientales, et notamment de celui de l'île de Java et de sa capitale, Batavia, sous le rapport de la santé des Européens, la Compagnie demande « une recherche exacte et appuyée de preuves, où l'on examine jusqu'à quel point ces idées sont fondées, et ce que l'on peut y trouver d'exagéré. Cette recherche sera suivie d'une courte indication des meilleurs moyens dont un Européen devrait faire usage pour conserver sa santé, non-seulement pendant son voyage, mais encore durant la première époque de son séjour à Java. L'auteur devra indiquer à la fin le régime le plus salutaire que l'Européen doit suivre à Java et à Batavia. » 2° On demande aussi « une dissertation exacte sur le *cholera morbus*, contenant les causes de cette maladie, et la manière de la traiter, attendu qu'elle a étendu dernièrement sur ces contrées ses ravages épidémiques, et qu'elle s'y montre en-

core de tems en tems. L'auteur devra comparer les apparitions antérieures de cette maladie, avec celle dont nous avons été témoins; indiquer l'inflammation ou la non-inflammation des corps, dans les diverses périodes de la maladie, ou dans la disposition des sujets; faire connaître la différence que peut occasioner le changement d'air ou de climat, ou le passage d'un lieu dans un autre; les remarques auxquelles a pu donner lieu l'inspection des cadavres; l'espèce et le plus ou moins d'efficacité des différens remèdes dans des cas déterminés. 3° Une description topographique et statistique de Batavia, dans son état actuel, en 1823, (sujet du troisième prix) devra être accompagnée d'un aperçu des coutumes et des usages de ses différentes sortes d'habitans, et surtout de la situation des Européens dans cette île, de son gouvernement, des arts et des sciences qu'on y cultive; en comparant cet état avec tout ce qui a été écrit antérieurement sur ce sujet. 4° Il existe un petit ouvrage intitulé en arabe : *Sælaletu-Isalathin;* en malais : *Penæronan segala radja;* et en hollandais : *De Stam of de afkomst der Koningen.* Cet ouvrage n'est pas moins estimable sous le rapport de la diction, qu'important pour les détails qu'il renferme; il explique l'origine des rois Malais, qu'il fait remonter jusqu'à Alexandre-le-Grand, et donne l'histoire de ce royaume jusqu'à l'arrivée des Portugais dans ces contrées. On demande « un développement succinct de cet ouvrage, avec une idée de son plan; on y ajouterait quelques morceaux traduits pour en faire connaître le style, ainsi que des extraits des endroits les plus remarquables. » 5° Jusqu'ici on n'a eu que des notions imparfaites sur l'arrivée des Hollandais à Java, sur le commencement de leur commerce, et sur les circonstances qui ont précédé leur établissement définitif dans cette île; on ne sait pas d'une manière plus certaine de quels moyens les grands de Java se sont servis à la cour de l'empereur de Matarau, à l'époque dudit établissement, pour chasser ces étrangers de leur pays; enfin, on lit, dans un manuscrit de 1667, d'un négociant nommé Jean Camphuys, premier clerc à la secrétairerie générale de Batavia, au sujet de la conquête du royaume de Jaccatra, qu'il existait parmi les insulaires une prédiction dont le sens était : « qu'une nation étrangère, de couleur blanche, ayant les yeux gris, les cheveux roux, le nez gros, le corps entièrement couvert, viendrait de fort loin, et s'emparerait de leur pays pour y régner. » On demande : « une description historique (tirée des écrits des Javanais de cette époque) de la première arrivée des Hollandais dans cette île, de leur commerce, de leur manière d'agir, et des au-

tres particularités qui ont précédé leur établissement définitif à Java. Ensuite, si la prédiction dont on a parlé se trouve consignée dans les écrits de quelques Javanais; ou si elle n'est chez les naturels qu'un conte populaire; enfin, par qui et de quelle manière ils ont connu cette prédiction. » 6° On demande « une notice bibliographique des meilleurs ouvrages qui appartiennent à la littérature javanaise, avec une analyse de leur contenu, suivie d'une traduction des morceaux les plus remarquables. » — Les réponses à ces questions, écrites en hollandais, français, latin, allemand ou anglais, doivent être adressées, avant le 1er octobre 1825, à M. Van der Vinne, secrétaire général, inspecteur de l'instruction publique à Batavia, etc. Les concurrens, d'après le mérite de leur composition, recevront une médaille d'or ou d'argent, frappée au coin de la Société, et marquée de sa devise; la première d'une valeur de trois cents florins et l'autre de cent florins des Pays-Bas.

de K.

Chine. — *Jurisprudence criminelle.* — Dans le 126e cahier de la *Gazette de Pékin*, les ministres de l'empereur annoncent qu'ils ont divisé en sept parties la liste des criminels dont la sentence de mort doit être sanctionnée par le souverain, et qu'ils ont *demandé l'opinion du conseil astronomique* pour *déterminer les jours* où l'empereur doit apposer sa marque. Cette cérémonie consiste à rayer avec de l'encre rouge le nom de la personne condamnée à mort. Le nombre des coupables compris dans ce rapport est de 479. Sa majesté a donné ordre, le premier jour, que 76 fussent exécutés pendant les 40 jours suivans; le second, que 65 subissent leur châtiment dans le même laps de tems; le troisième jour, elle a ordonné la mort de 84 personnes en 18 jours; le quatrième, de 74 en 35 jours; le cinquième, de 73 en 12 jours; le sixième, de 82 en 9 jours, et le septième, de 25 individus condamnés par la Cour et qui doivent être exécutés en 4 jours. Cette liste ne comprend que ceux qui sont accusés des plus légères offenses capitales; et comme, en cas de grands crimes, la punition est infligée aussitôt, à moins qu'il ne s'élève des doutes sur le criminel, elle ne peut donner qu'une idée imparfaite du nombre des condamnés qui subissent la peine capitale dans l'espace d'une année. Souvent même, dans les cas où la décision de l'empereur est nécessaire, le criminel est mis à mort avant qu'on ait reçu l'ordre de le faire périr. — Dans les procès criminels on applique la torture. Vers la fin de 1822, l'empereur fit paraître un mandat officiel adressé à tout l'em-

pire, dans lequel il déclare avoir appris que sept témoins sont morts dans la torture, ou se sont suicidés pour échapper à cet horrible supplice. Deux femmes étaient du nombre de ces malheureuses victimes. L'empereur n'abolit pas pour cela la torture; mais il défend qu'elle soit prolongée au point de causer la mort, et il ordonne que les prisonniers soient surveillés de manière à ce qu'ils ne puissent attenter à leur vie.

Indes orientales. — *Littérature ancienne.* — Un des ouvrages les plus curieux de cette littérature est un poëme, qui passe pour avoir été écrit il y a quatorze siècles. Il est intitulé : *Terou-Vanlaver-Kuddul*, ou *l'Océan de la sagesse.* Entre autres préceptes adressés aux femmes, on y trouve ceux-ci : « Une femme chaste qui considère son mari comme le digne objet de son amour et de son dévouement, qui lui consacre ses premières pensées à son réveil, est un être si supérieur, que la pluie même descendra du ciel à sa prière : une bonne femme doit se lever avec le jour pour rendre ses devoirs aux dieux; elle doit garder sa chasteté; préparer la nourriture de son mari avec soin; se conduire avec une judicieuse prudence, de manière à gagner pour elle et sa famille une bonne renommée. Que sert à un mari de garder l'honneur de sa femme avec des espions et des verroux? Sa meilleure garantie est de se conduire en sorte que sa femme se garde elle-même. Hélas! quand le cœur d'une femme est une fois donné aux étrangers, les grilles et les chaînes n'empêchent pas le crime. A leur mort, les femmes bonnes et chastes renaîtront dans le monde du *Daivers;* elles assisteront aux fêtes célestes et aux processions. Le bonheur suprême dans ce monde consiste à posséder une femme fidèle et des enfans dociles. » L. Sw. B.

AFRIQUE.

Égypte. — *Découvertes de M. Caviglia.* — Un Anglais qui voyage en Égypte donne dans une de ses lettres les détails suivans : « Dans le courant du jour, nous visitâmes plusieurs des excavations faites par M. Caviglia. Nous entrâmes d'abord sous une petite voûte de pierre blanche couverte d'hyéroglyphes ; de là nous descendîmes à environ 60 pieds, dans trois appartemens souterrains, dont l'un contenait deux grands cercueils. On n'y avait trouvé que quelques petites idoles. Nous vîmes aussi une salle carrée très-curieuse, sur les murs de laquelle on voit une grande quantité de figures; c'est M. Salt qui l'a découverte. M. Caviglia est dans ce moment tout occupé d'une entreprise dont la difficulté dégoûterait tout autre que

lui : il croit qu'il existe une communication souterraine entre les pyramides de Gizeh, celles de Saccara et les ruines de Memphis : les premières sont à une distance de quinze milles; les dernières un peu plus rapprochées. Il est tellement animé par l'espoir du succès, qu'il se lève avec le soleil pour aider les Arabes dans les fouilles : il les a déjà poussées jusqu'à deux ou trois cents verges sous le sable; mais il s'écoulera des années avant qu'il puisse atteindre son but. De quel enthousiasme ne faut-il pas être animé pour vivre dans ce lieu de désolation, privé de tout commerce avec la société, travaillant comme un esclave au milieu de rochers et de sables brûlans! A quelque distance de la grande pyramide est le sphinx. Il a les traits, le sein d'une femme, et le corps d'un animal. Entre les pattes était autrefois un autel : la tête est très-mutilée. Cette énorme figure est taillée dans le roc. Elle a 25 à 30 pieds de hauteur; on en mesure environ 16 depuis l'oreille jusqu'au menton. Le corps est presque entièrement enseveli sous le sable. M. Caviglia a fait des efforts inouïs pour déterrer le sein et le corps du sphinx : il y a travaillé avec ses Arabes plus de six semaines. Le vent amoncelait le sable de nouveau sur la statue à mesure qu'ils la découvraient. » Un Arabe Santon, ou Dervis, habite une grande salle creusée dans le roc, non loin de la grande pyramide. Il vit dans une continuelle contemplation, et ne sort que rarement de sa retraite. Il ne paraît pas s'être condamné à cette solitude par le désir de se faire passer pour saint, car il ne va jamais prêcher les tribus arabes. Au milieu de cette existence inerte, cet homme conserve l'expression des passions, une belle tête, un œil vif et pénétrant. Le voyageur anglais alla le visiter avec M. Caviglia. Ils le trouvèrent assis à terre, les jambes croisées, et plongé dans une profonde rêverie. Il se leva en les voyant entrer, et leur offrit du café. Quel singulier rapprochement que celui de ces deux hommes, conduits dans ces déserts par deux passions si différentes et si impérieuses! L. Sw. Belloc.

Guinée. — Gata. — *Nécrologie.* — Belzoni.—*Extrait d'une lettre de M. Hodgson.* — « L'infortuné Belzoni, dont la *Revue* a parlé plusieurs fois, a succombé, comme presque tous ses prédécesseurs, au moment où il se flattait de pénétrer à Houssa et Tombouctou, par Benin. Il est mort à Gata, le 3 décembre 1823. Le 24 novembre précédent, il avait quitté le bord du brick le *Gaston* pour se rendre à Benin. Il s'arrêta à Gata, où il prit congé de deux Anglais qui l'accompagnaient, M. Houtson et M. Hodgson, de Liverpool. Le 2 décembre il était déjà frappé à mort par l'effet d'une dyssenterie.

Il essaya de tracer une lettre qui est presque illisible, et qu'il adressait à M. Hodgson pour lui recommander le soin des effets qu'il avait laissés à MM. Briggs frères, à Londres. Il priait instamment son ami de remettre à sa femme une améthyste d'un grand prix qu'il portait au doigt. — M. Hodgson se rendit de suite à Gata pour lui rendre les derniers devoirs. — Cette simple épitaphe a été mise sur sa tombe : « Ci gît Belzoni, qui mourut en ce lieu, dans le voyage qu'il avait entrepris pour se rendre à Houssa et Tombouctou. » — La mort de cet intrépide voyageur est d'autant plus fâcheuse que le roi de Benin s'était prêté avec une bienveillance toute particulière à lui fournir tous les secours désirables ; il lui avait donné une escorte qui devait le conduire jusqu'à Houssa, où ce prince entretient un ambassadeur. Il avait calculé lui-même que le voyageur européen y serait rendu en vingt-cinq jours de marche. — D'après tous les renseignemens recueillis dans le pays, Belzoni avait renoncé à son ancienne opinion relativement au Niger, qu'il avait regardé long-tems comme le même fleuve que le Nil. Il lui paraissait démontré que c'était le Niger qui formait les sept branches qui vont se précipiter dans les golfes de Bissa et de Benin, sous les noms suivans : Benin dos Everavos, dos Romos, Bonny, nouveau Calabar, vieux Calabar et Rio-del-Rey.—Après être entré dans de grands détails géographiques et topographiques, considérablement éclaircis par les renseignemens dont il est redevable au roi de Warnou, M. Hodgson termine par ces mots : « Vous voyez, d'après tout ce que je viens de vous exposer, que, dans mon opinion, le Niger se décharge dans l'océan Atlantique par un grand delta, dont le Rio-Formoso ou le Benin forment la branche occidentale, et le Rio-del-Rey la branche orientale, sans compter les différentes rivières qui coulent dans cet espace, et qui proviennent de la même source. » B.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Chemin sous la Tamise.* — Une entreprise, aussi admirable par son utilité que par sa hardiesse, vient d'être conçue et va être exécutée à Londres par un Français. On éprouvait depuis long-tems la nécessité d'une communication entre les deux rives de la Tamise, au delà du pont de Londres, vers l'embouchure de la rivière; mais l'érection d'un pont était rendue impossible, par l'af-

fluence et la grandeur des navires qui remontent sans cesse le fleuve, dans cette partie de son cours. On imagina, il y a vingt-cinq ans, d'essayer s'il serait praticable d'ouvrir un chemin souterrain qui traverserait sous la Tamise; on commença même deux fois, et l'on parvint à pousser assez loin cette entreprise; mais on fut toujours obligé d'abandonner les travaux, en rencontrant, dans le lit d'argile où l'on creusait, des fissures fort larges, remplies de sable mouvant, et donnant bientôt passage aux eaux de la rivière, qui inondaient les galeries. M. Brunelle, célèbre par des prodiges de mécanique, et dont on doit regretter que les rares talens ne soient pas consacrés à sa patrie, a projeté de renouveler ce projet abandonné, et de l'exécuter, par l'invention de moyens qui ne laissent point douter du succès. En conséquence, une compagnie a été formée, et dans l'espace de quelques jours, la souscription s'est élevée à 4,800,000 francs. Il y a lieu de croire que le parlement donnera, dans sa présente session, l'autorisation qu'exigent ces sortes de travaux. Ce chemin souterrain, le premier qu'on aura pratiqué en aucun pays du monde, sous un fleuve tel que la Tamise, descendra à une profondeur de trente-quatre pieds, sous le lit de cette rivière.—Il sera formé de deux galeries arrondies, communiquant l'une avec l'autre, par des arcades. Chaque galerie aura une largeur de treize pieds six pouces, et une hauteur de quinze pieds; leur construction sera faite entièrement en briques, et leur dimension extérieure sera de trente-cinq pieds en largeur et de vingt en hauteur; l'une servira à l'*aller* des voitures et l'autre au retour; toutes deux seront bordées de trottoirs pour les piétons. La pente du chemin n'excèdera pas, aux approches du fleuve, quatre pieds sur cent, et sous la Tamise, la déclivité sera seulement de trois pieds. On a évalué approximativement à 624,000 francs le revenu net que donnera le péage de ce chemin, dont l'entreprise ne sera pas moins favorable aux intérêts privés qu'aux intérêts publics. —Voilà l'une des merveilles que permet d'entreprendre l'état des sciences mécaniques, et que permet d'exécuter l'esprit d'association.

MOREAU DE JONNÈS.

—*Communication, au moyen de paquebots à vapeurs, entre la Grande-Bretagne et les Indes orientales.* — On s'occupe sérieusement du grand projet d'un établissement de paquebots à vapeur entre cette capitale et Bombay, par la Méditerranée et la mer Rouge. Une compagnie s'est formée pour réaliser cette vaste entreprise, et a déjà fait un fonds de 300,000 livres sterling. Les relâches des paquebots seront

Lisbonne, Marseille, Malte, Alexandrie, le Caire, Suez, Moka, Socotra et Bombay. On prétend avoir calculé que cet immense trajet pourra être fait en trente-cinq jours. Les négocians de Calcutta ont déjà souscrit pour plus de 10,000 livres sterling. F.

— *Voitures à vapeur.* — On vient de proposer, en Angleterre, de remplacer l'usage des routes dans ce pays par celui des chemins à ornières en fer, et d'employer des machines à vapeur, au lieu des immenses attelages qui servent à transporter les hommes et les marchandises. La distance de Londres aux principales villes de l'Angleterre serait réduite d'un quart ou même d'un tiers, par des chemins en fer, dans une ligne directe, et dégagés des nombreuses sinuosités qu'il faut suivre maintenant dans toutes les communications. La poste de la capitale à Manchester, Liverpool et Leeds arriverait en douze heures, et il ne lui en faudrait pas vingt-quatre pour atteindre Glasgow et Édimbourg. On estime qu'il ne faut qu'une dépense d'environ 100,000 francs, pour garnir une étendue d'un mille, avec doubles rangs d'ornières en fonte, propres à l'*aller* et au retour des voitures et charrois de toute espèce. Pour quatre rangs, et les frais de construction, on suppose que la dépense s'éleverait à 288,000 francs par mille. La distance entre Londres et Newcastle est en ligne droite de deux cents milles ; l'établissement de ce genre de communication coûterait donc approximativement 57 millions et demi. La consommation en charbon de terre de New-Castle est à peu près de deux millions de chaudrons par an ; si le péage était pour chacun de 6 francs, cette seule branche de commerce donnerait un revenu annuel de 12 millions aux propriétaires du chemin de fer, et rembourserait leur capital en moins de cinq ans. Mais le produit de cet établissement serait bien plus grand, puisqu'il pourrait comprendre celui que donne toute espèce de transport par terre. Pour en apprécier l'étendue, il faut seulement remarquer qu'une machine à feu suffirait sur un chemin de fer perfectionné, pour faire aller, en moins de trente heures de Londres à Édimbourg trois diligences chargées de voyageurs et de bagages, et qui maintenant exigent le service de trois cents chevaux, et ne parviennent pas en moins de cinquante heures à leur destination. Quelque peu vraisemblable que paraisse l'exécution de ce projet, on n'oserait garantir qu'il ne se trouvera pas en Angleterre des capitalistes assez hardis pour en fournir les fonds, et des ingénieurs assez habiles pour vaincre les obstacles qui semblent le rendre impraticable. A. Moreau de Jonnès.

— *Nouvelle manière de paver les rues.* — Un brevet d'invention vient d'être accordé à M. A.-H. Chambers, pour une nouvelle méthode de construction propre à donner au pavé des rues et des grandes routes, une solidité, une propreté, qu'on n'avait encore pu atteindre. On met d'abord une couche de terre bien foulée, en réservant de chaque côté un canal pour l'écoulement des eaux ; ensuite, on étend par dessus un lit de sable peu épais qui soutient les pierres. Il faut avoir soin de choisir celles-ci d'une hauteur égale, et de les placer tout différemment qu'on ne le fait d'ordinaire : le côté le plus large doit être en bas, et le plus étroit en haut. On remplit les intervalles avec des matériaux très-durs, des cailloux broyés, etc. ; on couvre toute la surface d'une substance brûlée et vitrifiée, qui résiste à l'humidité et au frottement. Le but de cet arrangement est de donner de la solidité au pavé, en mettant la base des pierres en bas et bien serrées l'une près de l'autre, afin d'empêcher que la terre ne remonte en dessus, ou ne s'introduise dans les fentes. L'espèce de ciment qui les recouvre empêche aussi l'eau de séjourner à la surface. On va faire l'expérience de cette invention dans Harcourt-Street, Mary-le-Bon ; et comme elle n'exige pas beaucoup plus de dépense que l'autre méthode, on se propose, si elle réussit, de l'adopter pour toutes les rues de Londres.

— *Sur la nécessité de créer des occupations pour les femmes.* — *Le Monthly magazine* de juin contient la lettre d'un philanthrope qui se plaint de ce que les femmes anglaises ont en général trop peu de ressources pour se tirer de la misère. Une foule de carrières leur sont fermées. Elles ne sont point employées, comme en France, pour la tenue des livres dans les magasins, pour les recettes, etc. L'auteur de la lettre voudrait qu'on créât pour les femmes des occupations honorables, et qu'on leur abandonnât certaines professions. Ainsi, dit-il, les femmes sont appelées, par la délicatesse de leur constitution et par leur expérience, à être elles-mêmes leurs médecins : la décence les empêche souvent d'en consulter pour des maladies graves où le moindre retard peut être fatal. Si l'on instituait un collége de femmes où l'on enseignerait la physiologie, l'anatomie et la médecine, 10,000 femmes pourraient se livrer à ces graves études, et auraient un état indépendant, en soignant les maladies des femmes et surtout celles des enfans ; 5,000 autres pourraient remplir les fonctions de sages-femmes ; 50,000 boutiques, maintenant servies et tenues par des hommes, fourniraient de l'emploi à 100,000 femmes au moins. Les métiers de cordonnier, de fabri-

cant de corsets, pourraient être exercés par des femmes. Il y a peu d'occupations qui conviennent plus aussi à leurs habitudes sédentaires que celle de compositeur dans les imprimeries ; et cette branche d'industrie en ferait vivre au moins 5,000. Le brochage et la reliure devraient aussi leur être abandonnés. L'horlogerie leur convient également, et pourrait en occuper 5,000. Il y a des femmes artistes qui gravent, dessinent, etc.; le nombre pourrait être porté à 5,000. Pour la tenue des livres, des comptes, etc., elles ont la prééminence sur le Continent: et dans la Grande-Bretagne, on en pourrait employer ainsi 10,000. Voilà donc 200,000 personnes qu'on pourrait facilement tirer de la misère; et si une société se formait pour atteindre ce but, elle parviendrait bientôt à garantir à 300,000 femmes une existence heureuse et indépendante. Les 100,000 femmes qui vivent maintenant dans l'opprobre se trouveraient réduites à 10,000. C'est avec raison que le philanthrope anglais appelle très-sérieusement sur ce sujet l'attention des amis de l'humanité.

— *Publication prochaine.* — *Bibliothèque de mécanique pratique.* — Parmi plusieurs ouvrages qui vont paraître ici, les plus importans sont : 1° Une *Bibliothèque de mécanique pratique* à l'usage des mécaniciens, des ouvriers et des manufacturiers, par M. Nicholson. Elle contiendra des descriptions exactes et complètes de toutes les machines en usage dans les fabriques et manufactures de l'Angleterre : quoique ornée de 300 gravures, le prix en sera modique, afin qu'elle puisse être à la portée de toutes les classes. 2° Un journal du soir quotidien, intitulé *La Nation.* 3° Un autre journal mensuel, sous le titre de *Journal littéraire de la métropole.* 4° Une traduction des *Voyages de M. Dupin* dans la Grande-Bretagne. 5° *Journal d'un voyage dans le royaume d'Ashantée*, par M. Dupuis, envoyé et consul de sa majesté britannique près la cour d'Ashantée. Il comprendra des notes et des recherches relatives à la Côte d'or, et à l'intérieur de l'Afrique occidentale, tirées de manuscrits arabes. 6° *Mémoires sur la peinture*, en 2 vol. in-8°, par *W.* Buchanan, contenant l'histoire chronologique des différentes collections de tableaux importans qui ont été apportées en Angleterre depuis la révolution française, avec des remarques historiques et critiques sur l'art en général, destinées à former le goût et le jugement des amateurs, et à leur apprendre à reconnaître les ouvrages des grands maîtres. 7° *Redgauntlet*, nouveau roman de Walter Scott, qu'on dit être fondé sur les aventures de quelques partisans du prétendant:

l'action a lieu environ quinze ans après la rébellion. L. Sw. B.

N. d. R. Ce roman vient de paraître, en même tems, à Londres et à Paris.

Édimbourg. — L'auteur d'un petit *voyage pittoresque en Danemarck*, en trois parties, intitulé *Denmark delineated*, et que nous avons annoncé, vient de publier le prospectus d'un *nouveau voyage pittoresque en Écosse*, in-8°, qui sera enrichi des vues de plusieurs villes, telles qu'Édimbourg, Glasgow, Perth, Dundee, Aberdeen, etc., et de quelques autres endroits remarquables, au nombre desquels se trouve *Abbotsford*, propriété du célèbre *Walter Scott*. Le prix de ce petit ouvrage n'est que de huit schellings. M. *Feldborg*, qui en est l'auteur, s'est assuré d'un débit de plus de mille exemplaires, dont cinq cents demandés par une seule maison de librairie à Londres, celle de Baldwin, Craddock et Joy. L'ouvrage paraîtra en même tems en langue allemande, par les soins de M. Hammerich, libraire à Altona. Heiberg.

Londres. — *Mémoires de lord Byron.* — Ces mémoires, écrits par lord Byron lui-même, et qu'il avait légués à son ami Thomas Moore, sous la condition de ne les publier qu'après sa mort, viennent d'être livrés aux flammes pour des considérations fort importantes, dit-on, mais que l'on n'a point fait connaître. L'Angleterre et tous les hommes éclairés, consternés de la mort prématurée du grand poëte, ont cru le perdre une seconde fois, en se voyant ainsi privés de ses révélations les plus intimes. L'Europe entière a crié au sacrilége. A peine peut-on encore se résoudre à croire à la destruction totale de ce précieux dépôt. Si, comme on l'a prétendu, ces *confessions* pouvaient compromettre leur auteur, n'était-il pas du devoir d'un ami d'atténuer les torts, et de faire ressortir les vertus? Quelles taches les dernières années de la vie de lord Byron n'effaceraient-elles pas? Quant à des considérations secondaires, il semble impossible que Moore ait pu y céder. Son noble caractère et son génie le mettent à l'abri de tout soupçon. Et cependant, comment expliquer l'anéantissement de ces papiers? Il n'en était que le dépositaire : ils appartenaient d'avance à la postérité; et le public a le droit de lui en demander compte. D'ailleurs, n'était-ce pas méconnaître les volontés et trahir la mémoire de lord Byron lui-même, qui avait voulu qu'ils fussent publiés, et qui était mort sans révoquer cet ordre. Tout ce qui a transpiré en Angleterre sur ce singulier événement se réduit à ceci : M. Moore, ayant besoin d'argent, consentit à donner à M. Murray, libraire, une promesse

écrite de lui remettre ces mémoires, à la mort de lord Byron, e il reçut *en avance* une somme de deux mille livres sterling (plus d 50,000 fr.). Il paraît que le manuscrit resta entre ses mains. Plu tard, il consentit à le communiquer à mistress Leigh, sœur de lor Byron; et à la mort de ce dernier, le manuscrit fut lu en présenc de quatre hommes de lettres (dont l'un envoyé par lady Byron) Après une longue consultation, ils furent d'avis de le brûler, e M. Moore céda malheureusement à ce conseil. Depuis, il a écri une lettre à l'éditeur du *Morning Chronicle.* Il n'explique point se motifs, et se montre blessé des bruits qui circulent sur sa conduite dans cette occasion. Comme c'est un document authentique, nous en donnons ici la traduction.

LETTRE *de Thomas* MOORE *à l'éditeur du Morning Chronicle.*

Monsieur, en conséquence des fausses informations qui circulent sur la part que j'ai eue à la destruction des *Mémoires de lord Byron*, je crois devoir exposer au public les principales circonstances de cet acte. Sans entrer dans la discussion de mes droits et de ceux de M. Murray à la propriété de ces mémoires, question qui, maintenant qu'ils sont détruits, ne peut intéresser personne (1), il suffit de dire, que, *croyant* le manuscrit encore à moi, je le remis à la disposition de M^rss^ Leigh, sœur de lord Byron, sous la seule réserve d'une protestation contre sa destruction totale, du moins avant une lecture préalable et une consultation entre les parties. La majorité des personnes présentes ne partagea pas cet avis, et ce

(1) Ici, personne ne sera de l'avis de M. Moore; car il n'était point *propriétaire*, mais *dépositaire*, enchaîné par une volonté dernière et sacrée, qui se trouve trahie. Lord Byron, véritable propriétaire, qui avait confié à une main amie, et qu'il croyait sûre et fidèle, mais qui n'avait point aliéné sa production la plus chère, celle qui occupait la première place dans ses affections, où devait respirer toute son âme; enfin, les amis et les admirateurs de lord Byron, l'élite du public littéraire, dans le monde entier, qui avaient des droits anticipés à cette propriété, sont fondés à réclamer avec énergie contre sa destruction. Ils ont droit d'exiger l'énonciation claire, précise, positive, des motifs qui peuvent justifier un acte aussi extraordinaire. Donc, la question reste entière, et M. Moore a pris sur lui une terrible responsabilité, dont sa lettre lui laisse encore tout le poids. Sa gloire, celle de son ami, son honneur, lui font un devoir impérieux de soulever le voile qui couvre sa participation à une telle violation de la dernière volonté d'un mort illustre. (N. d. R.)

fut le seul point sur lequel il ait existé quelque différence d'opinion entre nous. Le manuscrit fut en conséquence déchiré et brûlé devant nous, et j'ai immédiatement payé à M. Murray, en présence des personnes assemblées, 2,000 guinées avec intérêts, formant le total de ce que je lui devais d'après mon billet, et que je me trouve maintenant redevoir à mes éditeurs, MM. Longman et Cie (1). Depuis, la famille de lord Byron, m'a proposé, d'une manière très-honorable pour elle, un arrangement par lequel la somme payée ainsi à M. Murray me serait remboursée : des sentimens et des considérations qu'il est inutile d'expliquer ici, m'ont fait refuser respectueusement, mais péremptoirement, toute offre de ce genre.

Je suis, Monsieur, etc. *Thomas* Moore.

Londres, 26 *mai* 1824.

— *Théâtres.* — *Opéra Italien.* — On annonce un nouvel opéra de Rossini, intitulé *Ugo Rè d'Italia*, composé exprès pour le théâtre du Roi d'Angleterre, qui compte aujourd'hui trente-six acteurs et actrices; parmi ces dernières, se trouvent Mesdames Biagioli, Caradori, Catalani, Colbran-Rossini, Graziani, Pasta, etc. Celle-ci a débuté dans le rôle de Desdemona. Dans *Tancredi*, elle a remporté tous les suffrages. Contre l'usage d'Angleterre, on l'a demandée après la pièce. — Rossini vient de composer un nouvel opéra, dont le sujet est tiré de la *Dame du Lac*.

— *Drury lane.* — On a représenté sur ce théâtre une pièce nouvelle, intitulée *Zoroastre*. Tout son mérite est dans les décorations ; les honneurs du triomphe appartiennent au peintre.

— *Covent Garden.* — *Les Esprits de la lune;* tel est le titre d'une petite pièce qui attire la foule à ce théâtre, à peu près par le même moyen que *Zoroastre*. La scène est également en Égypte ; le plan est mauvais, l'action est nulle ; mais les changemens à vue amusent les yeux. L. Sw. B.

---

(1) C'est dénaturer tout-à-fait la question, qui n'est point seulement une *question d'argent*, mais une *question morale* d'un très-haut intérêt, que l'auteur de la lettre évite d'aborder. S'il continue à se taire, quels que soient les égards dus à son beau talent, à son noble caractère, à sa réputation européenne, il subira dans l'opinion du monde entier une condamnation méritée. On croira qu'il a cédé avec faiblesse à des influences auxquelles il devait résister; l'ombre de son ami s'élèvera contre lui, et lui dira dans un long avenir : « Qu'as-tu fait du dépôt sacré que t'avait confié ma crédule et imprudente amitié ? » (N. d. R.)

— *Beaux-Arts.* — L'Institut britannique vient d'être enrichi de plusieurs tableaux précieux provenant du cabinet de peinture de feu M.J.-J. Angerstein. Le Gouvernement anglais a acheté, pour la somme de 57,000 liv. sterl. ou environ 1,425,000 francs, cette riche collection, qui comprend des tableaux du *Titien*, de *Rubens*, de *Vandyck*, du *Poussin*, du *Dominiquain*, de *Raphaël*, du *Corrège*, de *Rambrandt*, des *Carrache*, de *Wilkie*, de *Reynolds*, et de plusieurs autres peintres célèbres. O**

RUSSIE.

Au nombre des *Sociétés savantes et d'utilité publique* établies en Russie, et que nous avons fait connaître successivement à nos lecteurs, nous n'avions pas encore compté l'*Académie pratique de commerce*, de Moscou, et la *Société d'encouragement des artistes*, à Saint-Pétersbourg. — La première a reçu des prérogatives particulières de l'empereur, en 1810. — La seconde, fondée en 1820, et composée primitivement de trois membres, a pour objet d'entretenir l'émulation parmi les artistes nationaux, de leur accorder des récompenses, et principalement aux élèves de l'Académie des beaux-arts, en leur procurant de l'emploi, en vendant leurs ouvrages, et en venant à leur secours, lorsqu'il en est besoin, pour aider au développement de leurs talens. Parmi les sujets qu'elle a formés ou protégés, on remarque les frères *Charles et Alexandre* Brullow, qui dans ce moment voyagent tous deux dans les pays étrangers, aux frais de la Société. Le premier a déjà exposé, en 1822, lors de la séance annuelle, un grand tableau d'histoire représentant une scène d'Œdipe : l'artiste a choisi le moment où celui-ci maudit son fils ingrat, Polynice. Cette Société, depuis l'époque de sa création jusqu'au mois d'août 1822, avait reçu déjà plus de 36,000 roubles, dont la moitié a été employée à subvenir aux besoins de cinquante-six artistes. Ces sommes proviennent de dons gratuits ou de la vente d'ouvrages entrepris par ordre de la Société. L'impératrice s'en est déclarée la protectrice, et l'empereur l'a gratifiée d'une somme annuelle de 5,000 roub.

Saint-Pétersbourg. — *Théâtre russe.* — On a donné, le 10 février de l'année dernière (1823) à ce théâtre, la première représentation d'une nouvelle comédie du prince Shakhovskoi, intitulée : *Leçon aux mariés* ; la pièce est en un acte et en vers libres ; elle a réussi complétement. Le sujet est tiré d'un fort joli conte, traduit en russe par V. Joukovsky.

— Moscou. — M. Koroshkin, membre de la direction théâtrale, a

été nommé, au commencement d'avril de l'année dernière (1823), directeur du théâtre russe de Moscou. Il est connu par quelques ouvrages dramatiques, et surtout par sa belle traduction en vers du *Misanthrope* de Molière. On attend beaucoup de ses connaissances dans l'art dramatique. M. Zagoskin, qui a donné depuis peu au même théâtre deux pièces en vers, la *Leçon aux célibataires*, ou *les Héritiers* (1822), et le *Philosophe de village*, comédie-vaudeville en un acte (1823), a été nommé, conjointement avec M. Arsenief, membre du *Comptoir théâtral*. S. P—y.

SUÈDE.

Stockholm. — *Arts mécaniques.* — *Fabrication de Petits clous.* — Des négocians de Gothembourg, MM. Ludendorf-Umgewit viennent d'importer d'Amérique une machine qui sert à fabriquer les plus petits clous avec une célérité surprenante. Le privilége de cette machine leur est assuré pendant 8 ans.

— *Instruction publique.* — Le Roi vient d'acquiescer en partie aux pétitions de la Diète, relativement à l'instruction des enfans de la campagne. Par une circulaire à tous les consistoires du royaume, il ordonne aux porteurs : 1° de n'admettre aux places de marguilliers que des hommes capables d'enseigner, suivant la méthode de Lancastre ; 2° de remplacer par des maîtres d'école les vicaires trop multipliés dans les campagnes, ce qui agrandit la circonscription des églises et ajoute à la solennité du culte religieux. Dans le cas où les vicaires seront supprimés, les maîtres d'école qui les remplaceront seront pris parmi les prêtres ; 3° toutes les économies faites sur l'emploi des fonds consacrés au clergé, sans blesser les droits d'aucun de ses membres, seront employés à propager l'instruction dans les campagnes.

— *Beaux-Arts.* — On vient de faire ici une exposition publique de 72 tableaux du peintre Suédois Laurens, mort à Rome, le 21 octobre 1823. L'artiste fit deux de ces tableaux à Paris, où il étudia son art, depuis 1817 jusqu'en 1820, il en fit 10 autres à Rome, et ses autres ouvrages étaient déjà faits, avant son départ de Suède. Son épouse l'avait accompagné dans ses voyages; elle est restée à Rome, faute de moyens de retourner dans sa patrie. C'est pour venir à son secours que cinq artistes Suédois ont conçu l'idée de cette exposition, et en ont fait toutes les dispositions, auxquelles le célèbre sculpteur M. Biström a concouru, en fournissant le local dans ses ateliers. On pense bien que plusieurs hommes généreux et dans l'ai-

sance ont beaucoup ajouté à la légère rétribution que l'on payait pour entrer : mais, en général, notre pays est trop pauvre pour que le talent des artistes y soit récompensé dignement; nous sommes trop occupés pour donner aux beaux-arts l'attention et les éloges qui les encouragent. Les généreux artistes qui sont venus au secours de Mme Laurens ont bien senti qu'ils devaient suppléer à ce que leur pays ne ferait pas en faveur de cette veuve. Ils ont fait plus, la plupart des tableaux de l'exposition vont être gravés ou lithographiés par d'autres artistes, au profit de la même dame, qui, par tous ces moyens, se trouvera dans l'aisance, et continuera d'avoir sous les yeux, représentées au moins par le crayon, les belles productions du pinceau de son époux.

— *Théâtre.* — Tout concourt à justifier les espérances que le public avait conçues, en voyant M. de Lagerbielke chargé de la direction des théâtres de cette capitale. On vient de donner un opéra : *la Petite Esclave*, où tout est suédois, paroles, musique et ballets. On ne nomme point l'auteur du poëme ; mais on peut le reconnaître au mérite de l'ouvrage, à une intrigue bien liée, à un plan bien conçu et habilement exécuté. Le compositeur de la musique est M. Crusell, célèbre clarinette dont le talent a excité l'enthousiasme dans plusieurs des grandes villes de l'Europe; les décorations, les costumes et les ballets sont égyptiens, et prouvent que les artistes qui les ont faits possèdent très bien toutes les connaissances acquises sur cette contrée. G—G.

DANEMARCK.

Islande. — *Aurores boréales.* — Le docteur Thienemann, qui a passé l'hiver de 1820 à 1821 en Islande, a fait plusieurs observations sur les lumières polaires; voici le résultat général de ses observations : 1° les lumières polaires ou aurores boréales ont lieu dans les nuages les plus légers et les plus hauts de notre atmosphère; 2° elles ne paraissent pas seulement en hiver ou pendant la nuit : ce phénomène se reproduit en tout tems; mais il n'est visible qu'en l'absence des rayons du soleil; 3° les lumières polaires n'ont aucune relation ou rapport déterminé avec la terre; 4° il n'a jamais entendu aucun bruit qui semblât en provenir; 5° leur forme ordinaire en Islande est celle d'un arc dans une direction de nord-est, et ouest-sud-ouest; 6° leurs mouvemens sont variés, mais toujours dans les limites des nuages qui les contiennent (1). L. Sw. B.

---

(1) On rappellera ici, comme *curiosité littéraire*, qu'un *Mémoire sur les aurores*

ALLEMAGNE.

Heidelberg.—*Université.*—Nous avons sous les yeux le programme des cours de l'Université de Heidelberg pour le semestre d'été de cette année. MM. Daub, Paulus et Schwartz continuent à enseigner la *théologie;* MM. Thibaut et Zachariæ attirent toujours le même concours d'élèves *en droit; l'anatomie comparée* s'enrichit des progrès que lui fait faire M. Tiedemann ; la *chimie*, de ceux qu'elle doit à M. Gmelin. Enfin, un nom consacré par l'estime de l'Europe, celui de M. Creutzer, se trouve joint cette année à de simples *leçons philologiques*, sur des passages difficiles de quelques lettres de Cicéron, sans que pour cela ce professeur d'un mérite si extraordinaire ait cessé d'enseigner la *mythologie* et les *antiquités grecques. L'art poétique*, l'Agamemnon, les sept chefs devant Thèbes, sont départis au jeune et infatigable docteur Bæhr ; l'*histoire* a pour interprète M. Schlosser ; *la minéralogie* est professée par M. Léonhard. N'oublions pas de dire que M. Mone, le continuateur de la mythologie de Creutzer, en ce qui concerne les peuples du Nord, fait un *cours sur le moyen âge.*

Bonn. — *Bibliothèque indienne.* Ce recueil de M. Schlegel obtient toujours de nouveaux succès. Les quatre cahiers qui ont déjà paru forment maintenant un volume. Un aperçu de ce qu'ils contiennent suffira pour prouver que cet ouvrage est indispensable à quiconque étudie la philologie orientale. On y traite d'abord de l'état actuel de la philologie indienne ; 2° du mètre épique des Indiens, et de la poésie indienne en général. Dans cette partie, M. Schlegel enseigne la prononciation des noms indiens. On y rencontre aussi deux chants sur l'origine de la déesse Ganga. La troisième partie est consacrée à l'ouvrage publié en 1819, par M. Bopp, et intitulée : *Nalus carmen sanscritum e Mahabharato.* La quatrième est occupée par l'histoire des éléphans. Dans la cinquième, intitulée : *Indische sphinx*, il est question de plusieurs noms indiens que l'on rencontre dans les auteurs grecs, de la rectification d'un passage d'Athénée, des noms de quelques rois ostrogoths, de Wodan, de Budha, etc. La sixième est l'hermitage de Kandu, d'après le Brahma Purana, par M. de Chézy;

---

boréales, écrit par l'ex-roi de Suède Gustave-Adolphe, aujourd'hui le colonel *Gustavson*, retiré en Suisse, fut envoyé d'Yverdun par ce prince à M. Delambre, à Paris, pour l'Académie des sciences, à la fin de l'année 1814. Le célèbre astronome ne jugea pas devoir livrer ce mémoire à la critique des savans. (N. d. R.)

la septième est intitulée : *De Studio etymologico*. La huitième est consacrée au dictionnaire de Wilson. Des *nouvelles littéraires* remplissent les neuvième et dixième ; enfin, la onzième, qui est de M. de Humboldt, traite de deux suffixes indiens. Le 1er cahier du second volume, qui vient de paraître, contient la fin de cette dissertation. PH. GOLBÉRY.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN. — *Beaux-Arts.* — *Embellissemens de la ville.* — Cette ville s'embellit de jour en jour de nouvelles constructions. Nos fortifications, changées depuis long-tems en promenades délicieuses, sont maintenant couvertes de belles habitations. Le *musée Bethmann*, pavillon élégant, qui est placé dans l'enceinte de ces anciennes fortifications, renferme une *Ariane assise sur un tigre*, ouvrage précieux du célèbre sculpteur wurtembergeois Danecker. La ville a reçu, il y a peu d'années, par testament de M. Städel, banquier, une riche collection de tableaux, de dessins et de gravures, avec des capitaux destinés à l'augmenter, à y joindre une école de dessin, et à faire voyager des pensionnaires. Malheureusement, un procès par lequel des parens du testateur ont attaqué le testament, et qui n'est point encore jugé, est venu paralyser les projets de l'administration. C'est ainsi que, presque partout, l'égoïsme et l'intérêt particulier s'opposent à l'exécution des vues de bien public. Z.

GOETTINGUE. — *Antiquités.* — Un ouvrier, travaillant à l'extraction de la tourbe, à Mulsum, duché de Brême, vit tout à coup, sous le gazon qu'il venait de soulever, quelque chose de brillant ; il y trouva un grand anneau d'or; un peu plus loin, il découvrit encore deux pièces d'or : celles-ci n'étaient qu'à environ deux pieds de l'anneau, l'une à droite, l'autre à gauche, et il y avait aussi deux pièces d'or près de l'anneau. Un procès-verbal en fut dressé par l'autorité locale, et le gouvernement fit l'acquisition de ces objets pour le Musée de Goettingue. Là, on s'occupa d'abord des médailles, qui, par leur date, devaient fixer l'époque au delà de laquelle il ne faut pas remonter. L'on vit qu'elles étaient de Valentinien Ier, de Léon Ier, d'Anastase, et que par conséquent elles appartenaient au IVe, au Ve ou au VIe siècle. Elles ont, sous le rapport de l'art comme sous celui de la numismatique, un assez médiocre intérêt; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elles sont pourvues de petits anneaux propres à les suspendre, ce qui fait penser qu'elles ont été portées en guise d'ornement, comme c'était alors l'usage. A la fin du VIe siècle, es Romains, sans doute, ne dominaient plus en Italie et dans la

Gaule; mais leurs monnaies pouvaient arriver de l'Orient dans ces contrées, et la croix, que sur nos médailles on voit toujours unie à la victoire, a fait penser que c'était un Franc qui portait et les médailles et le grand anneau, lequel pouvait servir de collier. Ce collier est d'un assez grand prix pour ne l'attribuer qu'à un personnage de distinction. Du reste, l'art y est pour bien peu de chose, et l'on ne saurait, même en faisant la part de la décadence du goût, admettre qu'un Romain ou un Grec ait fait ce collier. Est-ce un Frison qui aurait rapporté de l'or de ses courses maritimes, ou bien est-ce la dépouille de quelque chef normand du IXe siècle? Mais, voici une autre conjecture; il n'y a que 4,000 pas de l'endroit où ces objets furent trouvés jusqu'à un lieu appelé Pepinsbourg, parce qu'au VIIe siècle Pépin d'Héristal y avait établi un fort contre les Frisons; il en résulte que le champ de bataille des Francs et des Saxons ou Frisons est tout près de Mulsum. Un chef frison aura peut-être conquis la dépouille d'un Franc, et, selon l'usage, on aura enterré cette noble partie du butin avec celui qui l'avait obtenue. Quoi qu'il en soit, c'est dans une de ces tombelles en terres rapportées que se sont trouvés ces objets. Cette éminence est entourée d'autres plus petites, et l'on a recueilli dans ces dernières des urnes cinéraires. Il est donc tout naturel de penser que le grand *tumulus* était celui d'un chef.

Leipzig. — *Nécrologie.* — *Cramer, Spohn.* — La mort vient d'enlever à notre université deux des hommes dont les lumières l'honoraient le plus, et tous deux ont terminé leur carrière à l'âge où leur profond savoir donnait les plus grandes espérances. L'un, M. *Louis Cramer*, aussi distingué comme orateur de la chaire que par l'excellence de sa méthode d'enseignement, a cessé de vivre le 3 janvier; l'autre, qui l'a suivi de près, est M. *Spohn*, né en 1792, à Dortmund, celui-là même qui s'occupait de la publication d'un grand ouvrage sur les *hiéroglyphes*, et qui, en 1819, donna une excellente dissertation sur la vie et les ouvrages de Tibulle, dissertation dont la seconde partie, attendue avec impatience, n'a pas encore été imprimée. M. Spohn a fait une édition des travaux et des jours d'Hésiode. Ph. Golbéry.

— On a aussi à déplorer la mort de M. *Gilbert*, qui avait fait son cours, comme de coutume, le 6 avril, et qui a succombé le 7, avant l'âge de 60 ans. — Deux autres savans professeurs, MM. Pech et Hanbold, sont dangereusement malades. On barricade, toutes les nuits, la rue où demeure ce dernier, afin d'em-

pêcher les voitures de troubler son repos. On aime à voir les magistrats et les habitans d'une ville se réunir ainsi pour honorer le talent, et pour l'environner de leurs sollicitudes et de marques d'intérêt.

L. Sw. B.

SUISSE.

Canton de Vaud. — Avenches. — Établissement pour le traitement des aliénés. — Le docteur Schnell a fondé ici un établissement dont la Suisse peut s'honorer aux yeux de l'Europe ; mais c'est à la reconnaissance publique, aux éloges et aux encouragemens des amis de l'humanité qu'il appartient de récompenser dignement une entreprise qui exige autant de dévouement, de connaissances, de soins éclairés et persévérans. Le docteur Schnell paraissait destiné spécialement pour cette œuvre de bienfaisance; c'est par des succès remarquables que sa vocation s'est annoncée, et il ne l'a point méconnue. Sa réputation était faite, et il jouissait d'une confiance bien méritée, lorsqu'il conçut le projet auquel il a consacré sa vie.— Le local de son établissement est divisé en deux parties : l'une pour le traitement des maladies qui peuvent conduire à la démence, telles que la mélancolie, les affections nerveuses, les visions fantastiques, etc.; l'autre est destinée aux aliénés. Celle-ci est beaucoup plus vaste, dans une position extrêmement saine, et en très-belle vue ; c'est le château d'Avenches. Tout s'y trouve extrêmement bien disposé pour les différentes formes que la maladie peut prendre, et pour les soins que chacune de ces formes exige. Les plus violens accès ne peuvent y causer de désordre; et cependant, point de liens, point de contrainte : les malades ne soupçonnent pas même la surveillance continuelle dont ils sont l'objet. L'habile médecin a su les environner de toutes les distractions que leur état n'interdit point; aux exercices déjà connus, il en a joint plusieurs de son invention : une multitude de machines, de jeux, d'occupations plus ou moins agréables, attirent leur attention, fixent leurs idées, suspendent le délire, et tendent à rétablir le cours ordinaire des facultés intellectuelles. Dès que les signes d'une guérison certaine se laissent apercevoir, et M. Schnell ne s'y trompe point, les convalescens suivent un autre régime; ils n'ont plus sous les yeux le spectacle des autres malades, mais celui d'une famille respectable, qui se plaît à les recevoir; car les habitans les plus éclairés et les plus estimables d'Avenches secondent avec zèle les vues bienfaisantes du docteur. Mais il est des malades incurables que la société ne peut conserver dans son sein sans de grandes précautions, qui présentent le douloureux spectacle de

'homme dégradé même au-dessous de la brute. Ce sont pourtant les hommes, a dit le bon M. Schnell ; et il s'est attaché à leur lonner au moins l'apparence de l'humanité, à faire disparaître ce ue leur extérieur avait de repoussant, à leur faire contracter des habitudes d'ordre, et à les conserver par une activité continuelle. Le ondateur de l'établissement est parvenu à les placer près de quelques personnes qui les soignent et les traitent, sous sa direction, vec une vigilance et un dévouement soutenus par un motif plus noble qu'un intérêt pécuniaire; c'est l'amour du bien et la certitude le le faire qui soutiennent leur courage au milieu de ces pénibles ocupations. — Quelques individus ont été si maltraités par la nature, que leurs facultés intellectuelles n'ont pu se développer. L'obstacle ui s'oppose à ce développement est-il insurmontable? L'*idiotisme* 'est-il pas analogue à l'*aliénation mentale*, et ne peut-on pas espérer, sinon de le guérir dans tous les cas, au moins de le diminuer, le fortifier quelques débiles intelligences, et de les rendre capables le l'instruction qu'exige l'état social? Ces considérations ont déterminé M. Schnell à consacrer une partie de son établissement l'éducation des enfans qui se trouvent dans ce malheureux état, nais qui ne se refusent pas totalement à l'influence de l'éducation. L'instituteur ne se borne pas aux soins de la pédagogie ; l'art du médecin vient à son secours; les phénomènes physiques sont observés vec autant de soin que ceux de l'intelligence : c'est dans l'organisation de l'enfant que la maladie réside, et, dans ce cas, c'est par 'étude du corps que l'on peut arriver à la connaissance des moyens l'améliorer l'état intellectuel du malade. L'idée de cette partie de 'entreprise de M. Schnell est tout-à-fait nouvelle; on n'en découvre ucun vestige dans les établissemens analogues répandus en Europe, pas même dans ceux des grandes capitales. Ce qui est aussi rès-digne de remarque, c'est que la maison du docteur Schnell est 'habitation de ceux de ses malades qui exigent les attentions les plus délicates, le traitement moral le plus sûr, le mieux adapté au caactère de la maladie et à celui du malade. C'est là même, au sein de a famille, qu'il reçoit les mélancoliques, et ceux qu'il veut préserver lu malheur d'arriver jusqu'à la démence : c'est aussi chez lui que, le concert avec un digne ecclésiastique, il va se livrer à ce travail ntéressant qui rendra les jouissances intellectuelles à des êtres disgraciés qui ne les auraient point connues sans le secours et les lumières de notre médecin philanthrope. Il est bien à désirer que cette belle entreprise soit connue, non-seulement dans toute la

Suisse, mais partout où se trouvent des infortunés qu'elle peut so lager, des philosophes qui viendront y observer l'homme dans d circonstances où l'action réciproque du physique sur le moral manifeste plus clairement, des amis de l'humanité qui recherche toutes les découvertes d'une utilité certaine, afin de les répandr L'art de guérir s'enrichira de procédés et de résultats qu'il n'eût p trouvés ailleurs, ni par d'autres moyens; l'art de l'enseigneme gagnera peut-être encore davantage, et les voyageurs emportero d'agréables souvenirs d'une ville qu'ils ne visitaient que pour s antiquités, et qui leur offre aujourd'hui le spectacle d'une bienfa sance active, dirigée par un seul des habitans, et secondée par le zèl de tous les autres. F.

Arau. — *Instruction publique.* — Depuis l'époque de l'émancipatio du canton d'Argovie, Arau, chef-lieu de ce canton, a toujours e des établissemens d'instruction publique, organisés et dirigés dan les meilleures vues. Mais l'Argovie n'a jamais eu d'académie pro prement dite; les jeunes gens destinés à une carrière qui exige de connaissances approfondies achèvent leurs études dans les univer sités étrangères. Des hommes dévoués au bien ont entrepris de rem plir une lacune aussi considérable, en formant, sous le nom mo deste de *Réunion pour l'étude* (Lehrverein), une académie gratuite e volontaire, pour préparer aux études supérieures ceux de leur jeunes concitoyens qui se proposent de visiter les universités. Le cours du semestre d'hiver finissent avant Pâques; ceux du semestr d'été commenceront le 8 mai. Ils auront pour objet la métaphysique, le droit naturel, la morale, l'introduction à la jurisprudence l'histoire naturelle, la botanique, la physique, l'histoire générale la littérature classique, l'éloquence, les mathématiques et le dessin Les savans réunis volontairement pour enseigner ces diverses branches sont au nombre de douze. Il suffit de citer les noms de MM. Zschokke, Vock et Troxler, pour donner une haute idée de cette institution patriotique.

Zurich. — Outre son Académie depuis long-tems célèbre dans le monde savant, la ville de Zurich possède une *École cantonnale de médecine et de chirurgie.* Cette école est établie sur une échelle assez grande pour dispenser beaucoup de jeunes suisses d'aller faire, à grands frais, des études dans les universités étrangères, et pour abréger considérablement le tems que passent hors de leur patrie ceux qui visitent les universités et les hôpitaux des autres pays. Le programme des leçons pour l'année scolastique, de Pâques 1824

à Pâques 1825, annonce vingt-trois cours faits par treize professeurs.

— *Académie.* — C'est un ancien usage dans l'Académie de Zurich que le professeur d'éloquence annonce chaque année les cours publics par un programme, et prononce d'abord un discours latin sur l'une des matières qu'il doit traiter pendant l'année académique. Ce professeur est actuellement M. d'Orelli, l'un des hommes dont les talens, les leçons et les travaux littéraires honorent le plus l'Académie. Chargé à la fois de l'explication des classiques latins et de la critique du Nouveau Testament dans la langue originale, il a pris, cette année, pour sujet de ce dernier cours, l'Apocalypse, ce livre sur lequel les opinions des théologiens sont si partagées, et qui, en dehors de la science théologique, fournit innocemment des armes au fanatisme de toutes les sectes et un point d'appui aux espérances les plus contradictoires en religion et même en politique. M. d'Orelli prouve, par les caractères internes de ce livre, qu'il ne peut avoir eu pour auteur l'évangéliste saint Jean; puis, il rapporte et discute sommairement les opinions des plus anciens pères de l'église sur cette composition extraordinaire. C'est là proprement le sujet de son discours, qu'il a publié sous le titre suivant: *Selecta patrum ecclesiæ capita ad* ἐξηγητικὴν *sacram pertinentia. Quorum particula quarta edita gymnasii Turicensium Carolini novum cursum magnifici rectoris Fr. Sal. Huldrici auctoritate rite indicit* Jo. Casp. Orellius, *eloq. prof. accedit index lectionum publicarum atque privatarum.* Zurich, 1823, 48 p. in-8°. Cet opuscule est une nouvelle preuve de la sagacité de son auteur, de l'habileté avec laquelle il écrit la langue latine, et de son érudition dans le vaste domaine des sciences théologiques. Plusieurs de ses ouvrages, relatifs à la littérature ancienne ou moderne, prouvent son goût et l'étendue de ses connaissances. M. d'Orelli est l'un des hommes les plus instruits dans la littérature italienne. Les littérateurs les plus savans peuvent consulter avec fruit un volume in-8° qu'il publia, en 1810, à Zurich, sous ce titre : *Beytræge zur geschichte der italiænischen poesie;* Pièces relatives à l'histoire de la poésie italienne. Le *programme des leçons académiques* présente le tableau d'un assez grand nombre de cours sur la philologie, les belles-lettres, l'histoire naturelle, les sciences physiques et mathématiques, la philosophie et la théologie. Parmi les professeurs distingués de cette académie, nous remarquons des hommes qui, dans la même science, professent des opinions divergentes. A Zurich, comme dans d'autres académies de la Suisse, les professeurs, élus d'après des concours et inamovibles, ne sont

responsables de leurs opinions et de la direction de leur enseigr ment qu'à leur conscience. Les étudians d'un même auditoire e tendent soutenir tour à tour des opinions opposées. Loin que cet lutte intellectuelle nuise à leurs progrès ou à leur zèle pour science, elle les force à réfléchir et *à faire eux-mêmes leur instructi plutôt qu'à la recevoir.* Les vérités que l'homme découvre, lui so plus profitables que celles qu'on lui donne. L'Académie propos chaque année, à ses étudians des *prix pour des mémoires écrits en latı* A deux prix proposés l'année dernière et pour lesquels il ne présenta point de concurrens, elle en a ajouté, pour cette année deux sur des sujets de philologie et un sur la théologie patristique 1° Bref commentaire sur le discours de Lysias contre Ératosthène 2° Examen de l'ouvrage de Rink sur le véritable auteur des Vie attribuées à Cornelius Nepos par la plupart des savans, et à Emiliu Probus par les manuscrits et les philologues antérieurs à Denys Lan binus. 3° Exposé : 1° du sujet de l'*Octavius* de Minucius Félix 2° de l'idée que ce père s'était faite de la religion chrétienne ; 3° d la manière dont il fait l'apologie de cette religion et des objection qu'il repousse ; 4° de l'utilité que les théologiens de nos jours peuven retirer de ce livre, sinon pour la doctrine, du moins pour la ma nière d'instruire les ignorans et de réfuter les incrédules.

C. Monnard.

ITALIE.

Milan. — *Institut impérial et royal des sciences, des lettres et de arts. — Séance du* 20 *mars* 1823. — *M. Carlini* donne la descriptioı d'un globe terrestre, de grande dimension, que l'on construit sous sa direction, pour la bibliothèque de Brera, à Milan. Il indique les précautions prises pour la meilleure construction de ce globe, qui a été confiée à M. *Ubaldo Villa*, habile fabricant de machines en ce genre : les divers cercles métalliques, qui entourent ou soutiennent le globe, sont l'ouvrage de M. *Charles Grindel*, mécanicien de l'observatoire. — Le même académicien expose ensuite les moyens qu'on emploie pour déterminer géométriquement, sur la surface de ces sortes de globes, les différentes positions géographiques, et il présente à l'Institut un essai de dessin, exécuté avec beaucoup de talent par M. *Henri Saiffardi*, sur un segment sphérique de même diamètre que le globe projeté. — On lit ensuite le rapport fait par le *comte Castiglioni*, sur les diverses espèces de vignes qu'on cultive en Lombardie, et sur le meilleur système à suivre pour établir leur nomenclature. Le rapporteur pense que, tant pour les raisins que pour

toute autre espèce de fruits, il convient d'abandonner les noms vulgaires, pour former une nouvelle nomenclature, qui ait des rapports directs avec la forme, avec la couleur, ou avec quelqu'autre particularité sensible des fruits mêmes; et qu'il faut éviter de désigner, comme des espèces distinctes, celles dont la variété ne dépend que du sol, du climat, ou d'une culture différente.

— *Séance du* 3 *juillet.* — Le chevalier *Aldini* ouvre la séance par la communication de diverses observations faites dans le cours d'un voyage en Toscane et dans les états de l'Église. Il parle d'abord du phénomène météorologique de la dépression extraordinaire du mercure dans le baromètre, qui a été observée dans différentes parties de l'Italie. — Il rend compte ensuite de ses recherches sur l'art d'argenter la poterie de terre, art que l'on peut considérer comme ayant pris une nouvelle consistance en Italie. Il met sous les yeux de l'Institut un miroir en poterie, qu'il s'est procuré à Naples, et dont la surface vitrifiée a l'apparence de l'argent; il pense qu'on pourrait tirer grand parti des procédés de cet art pour l'éclairage des rues et des phares. — M. *Aldini* communique ensuite ses observations sur la culture du *sesamum orientale*, pratiquée dans diverses parties de l'Italie, et dont l'introduction en Lombardie serait très-avantageuse. — Enfin, il présente quelques réflexions sur les substances qui augmentent l'efficacité de l'eau pour l'extinction des incendies. — M. *Carlini*, au nom d'une commission, fait le rapport de l'examen d'un appareil chimique, employé par M. *Gaetano Rosina*, pour rétablir à l'état métallique une grande quantité de mercure qui se trouvait combiné avec diverses autres matières. M. *Rosina* a imaginé cet appareil pour traiter une masse de près de trois mille quintaux métriques, provenant d'un amalgame dans lequel le mercure se trouvait combiné avec le soufre, le cuivre, le chlore, l'hydrochlore et l'oxygène, et, en outre, avec une grande quantité de terre végétale. La commission fait l'éloge de cet appareil distillatoire, et surtout de la disposition très-avantageuse des tubes destinés à conduire le gaz et les vapeurs qui se développent. La qualité supérieure du lut, dont M. *Rosina* a fait usage pour fermer le couvercle de son appareil, a aussi fixé l'attention des commissaires, qui recommandent fortement son emploi dans des circonstances analogues.

— *Séance du* 7 *août* 1823. — Dans cette séance, la dernière de l'année académique, le chevalier *Paletta* a commencé la lecture d'un mémoire *sur le durcissement cellulaire chez les enfans nouveau-nés.*

Après avoir rappelé les observations judicieuses présentées, dan cette assemblée, par le professeur *Carminati*, sur cette affectio chez les enfans, l'auteur rend compte des recherches qu'il a faites de concert avec le docteur *Félix Billi*, sur les cadavres d'enfan morts de cette maladie, à l'hospice de Sainte-Catherine. D'après ce observations, lá surface du corps devient ordinairement jaunâtre les joues et les tempes enfoncées, les extrémités raides; mais, e général, tout le système veineux est gonflé et extraordinairemen distendu par un sang noir, ce qu'on reconnaît principalement à l'examen du poumon, du cœur, du foie, et des sinus veineux qu enveloppent le cervelet et la moelle allongée. L'auteur, recherchan la cause à laquelle on peut attribuer cette maladie, croit la trouve dans le trop grand empressement que les sages-femmes mettent quelquefois, à couper le cordon ombilical, ce qui occasione une suspension dans la circulation du sang. Il appuie son opinion sur la théorie de la respiration adoptée par les physiologistes. — On lit ensuite un rapport du professeur *Configliacchi*, sur les phénomènes observés dans l'île de Méléda (1). Après le développement de quelques considérations sur la constitution géologique de cette île, qui l'engagent à n'admettre aucune cause volcanique des bruits qu'on y a entendus à plusieurs reprises, l'auteur énonce la supposition que les eaux, rassemblées dans des bassins souterrains, et provenant non-seulement des pluies qui se déversent sur l'île, mais encore de celles qui tombent dans le voisinage, s'y rendent par des conduits souterrains, et débouchent avec bruit, dans d'autres cavités ou cavernes, qui se communiquent entre elles; l'air qui y est renfermé, et qui est chassé de l'une dans l'autre, peut être agité et poussé de telle manière qu'il en résulte du bruit, un tremblement ou des secousses. Pour appuyer son hypothèse, l'auteur rapporte divers phénomènes bien connus du même genre, tels que l'origine du Timavus; la plaine et le lac de Zirknitz, dans la Carniole; les sources intermittentes, le fleuve Latte et le Pliniana, sur le lac de Côme; il fait remarquer enfin, qu'une très-grande quantité d'eau se perd dans les montagnes du continent qui avoisine l'île de Méléda. —Le chevalier *Bossi* présente quelques réflexions tendant à confirmer l'opinion énoncée dans le mémoire du professeur Configliacchi; il rapporte les observations qu'il a faites lui-même, en 1800, pendant

(1) L'île *Méléda*, appelée aussi *Malta* et *Malada*, est située dans le golfe de Venise, à 11 lieues nord-ouest de Raguse : elle a 10 lieues de longueur.

tremblement de terre qui agita la vallée du Pelis, et fait remarquer que les particularités qui accompagnaient ce dernier phénomène, ne se sont pas renouvelées dans la vallée du Pelis, lors des détonations et des légères secousses qui se sont manifestées à l'île de Méléda. Il rend compte des observations qu'il a faites sur la côte de Nice. Lorsque la mer est agitée par le reflux, et surtout lorsque les vagues s'élèvent, soit par l'effet d'une tempête, soit parce qu'elles sont poussées violemment contre la côte, par un vent de nord-ouest, on entend un bruit qui ressemble assez souvent aux explosions d'artillerie; ce bruit paraît provenir de l'agitation et de la condensation subite de l'air contenu dans les cavernes ou canaux qui existent, probablement à fleur d'eau, dans les rochers calcaires dont le rivage se compose. — Le chevalier *Rossi*, au nom de la commission chargée de faire un rapport sur l'ouvrage présenté à l'Institut par M. *Ange Pezzana*, bibliothécaire à Parme, expose succinctement les résultats de ce travail. En donnant des éloges à cette entreprise, il fait connaître diverses corrections et additions au *Dictionnaire de la Crusca*, dues au savant auteur de ce mémoire, qui, à l'aide surtout d'un examen réfléchi de l'*Orlando furioso* et de l'*Histoire de Guicciardini*, a augmenté et enrichi le répertoire de la langue italienne de nouvelles phrases et de nouvelles locutions. — M. *Carlini*, vice-secrétaire, communique à l'assemblée une lettre qui lui a été adressée par le professeur *Configliacchi*, dans laquelle celui-ci annonce qu'il a répété et étendu les recherches de M. *Seebeck*, sur l'action électro-magnétique qu'exercent réciproquement divers métaux soudés les uns sur les autres. Ces expériences, aussi nouvelles que curieuses, confirment la théorie que M. Configliacchi avait communiquée précédemment à l'Institut, d'après laquelle les aimans ne sont qu'un système de paires électromotrices permanentes, dont la tension électrique, quoique insensible pour nous, n'est pas moins réelle, ce qui est démontré par certaines variations de température que présentent les cercles métalliques de *Seebeck*, ainsi que ceux imaginés par *Oersted*, par *Fourier*, et par l'auteur de la lettre. Le professeur *Configliacchi* ajoute qu'il est parvenu à faire des aiguilles magnétiques artificielles, c'est-à-dire sans fer, acier, nickel ou cobalt, lesquelles, amenées à l'état électrique, prennent la direction de l'aiguille aimantée, de manière à lever toute espèce de doute sur leur magnétisme.

Reggio. — *Électro-magnétisme. — Imitation de la lumière des aurores boréales.* — Le chevalier *Léopold* de *Nobili*, savant physicien de cette ville, en faisant de nombreuses expériences pour répondre,

de la manière la plus directe, aux principales questions que présente le magnétisme, a réussi à produire une imitation de la lumière des aurores boréales. Il prit un long fil métallique, recouvert de soie, et le dévida sur le plan d'un carton, de manière à en former une spirale semblable à celle des horloges; la spirale était bien serrée et ses révolutions se touchaient; le nombre des tours est arbitraire. Personne n'ignore la vertu magnétique qu'acquiert ce système, lorsqu'on y fait passer un courant voltaïque, ou bien l'électricité ordinaire produite par les machines. On sait aussi que ces spirales se réchauffent beaucoup, lorsqu'elles font partie d'un circuit voltaïque; mais ce qu'on ignorait jusqu'à présent, c'est que les spirales en question développent une lumière très-vive, lorsqu'on y fait passer une décharge électrique d'une force médiocre, comme serait, par exemple, celle d'un tableau magique de deux pieds carrés de surface armée. La lumière qui se montre alors paraît provenir du centre de toutes les spires : elle ressemble à celle d'un feu d'artifice et se montre très-distinctement, sans qu'il soit nécessaire d'obscurcir la chambre dans laquelle on fait l'expérience. On ne peut guère douter que cette espèce de flamme ne soit due à la circonstance qui oblige l'électricité à faire un grand nombre de révolutions autour d'un même centre; car on est bien loin de produire le même effet lorsqu'on répète l'expérience sur le même fil, également garni de soie, et plié en serpentant sous forme rectangulaire, de laquelle résulte que la décharge est conduite par un système de lignes parallèles aussi voisines les unes des autres que le sont les tours de la spirale plate. Dans ce dernier système de révolutions presque circulaires, la flamme qui se dégage est si vive qu'elle éblouit; tandis qu'on ne voit, dans le rectangle, qu'une lumière faible, qui paraît comme des éclairs aux quatre angles de la figure. Il suffit d'avoir vu une seule fois le phénomène dont il s'agit pour se persuader que la lumière fournie par le rectangle est la lumière électrique ordinaire, que celle des spirales a une origine absolument différente, et qu'il convient de la désigner par l'épithète d'*Électro-magnétique*, parce qu'elle se développe dans le seul cas dans lequel l'électricité se présente de manière à exercer les influences du magnétisme. E.

Naples. — *Nécrologie.* — *Coco.* — L'infortuné *Vincenzo Coco*, un des meilleurs esprits de notre tems, a terminé sa vie, le 13 décembre 1823. Il naquit, en 1770, à Civita Campomarano, petit village de la province de Molise, dans le royaume de Naples. Ses parens le consacrèrent au barreau; il connut, à Naples, l'avocat Galanti; et

l'après ses conseils et son exemple, il porta dans le dédale ténébreux des lois, la lumière de la philosophie. Il s'aperçut bientôt que es principes et ses talens n'étaient pas d'accord avec sa profession, elle qu'elle était exercée alors; il lui préféra des études qu'il trouvait plus nobles et plus importantes. Les savans de son tems le reconnurent pour un des meilleurs disciples de l'école de Vico, de Genovesi et de Filangieri. Admis dans leur société, il se trouva entraîné par les événemens politiques et désastreux de 1799. Exilé avec tant d'hommes dont le seul crime était d'aimer leur patrie, il chercha un asile d'abord en France, et depuis dans le royaume d'Italie. C'est dans ce pays qu'il fit briller ses talens et ses connaissances. La première preuve qu'il en donna fut son *Essai sur la révolution de Naples*, dont il avait été victime et témoin. Il est vrai qu'il s'y livre souvent à l'abondance de ses idées; mais ses digressions mêmes prouvent la solidité de ses études et la fécondité de son esprit. On l'avait chargé de rédiger le *Journal officiel du gouvernement;* et il s'était acquitté de cette commission avec beaucoup de succès. Il se fit distinguer surtout par la facilité et la clarté de son style : quelquefois il fut obligé de présenter des opinions qui, peut-être, n'étaient pas les siennes ; il les exposait avec tant d'éloquence que, cherchant à persuader les autres, il paraissait convaincu lui-même. L'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur fut son *Platon en Italie.* Le mérite de cette espèce de roman ne consiste pas dans l'invention ; mais bien dans l'importance des objets que l'auteur passe en revue. M. le baron de Théis en a donné dernièrement une nouvelle preuve. Sous ce rapport, Coco ne pouvait choisir un sujet plus instructif et plus national que le voyage de Platon en Italie. Il y fait connaître l'école des Pythagoriciens, l'état de la Grande Grèce, le sort de ses républiques, qui ont fleuri dans des lieux où il n'existe plus que des déserts. Il trouve l'occasion d'exposer plusieurs théories du célèbre Vico, et souvent il leur donne plus de probabilité et plus de clarté. Vico était connu, dans le nord de l'Italie, surtout par les soins de quelques Napolitains qui s'y étaient réfugiés vers la fin du siècle dernier. On fit à Milan, en 1801, une nouvelle édition de sa *Scienza nuova.* M. Monti en accrédita l'autorité, en la désignant comme une montagne aride et sauvage qui cache de riches mines d'or. Tous voulurent parcourir cet ouvrage ; mais très-peu vinrent à bout de l'entendre. Il appartenait surtout à Coco d'en faciliter l'intelligence. Instruit dans les écoles de Locke et de Kant, il sut mettre à la portée commune plusieurs doctrines du philosophe

napolitain. Malgré les distinctions flatteuses qu'on lui accordait à Milan, il ne put oublier ce qu'il devait à sa patrie. Il rentra à Naples, en 1806, y fut successivement un des membres de la cour de cassation, conseiller-d'état, décoré de la couronne de fer et de l'ordre des Deux-Siciles. Toujours occupé des sciences et des lettres, il ambitionnait la direction de l'instruction publique; mais on lui donna l'emploi le plus contraire à ses habitudes et à ses talens, la direction du trésor. Il croyait avoir droit à la première de ces places, parce qu'il avait rédigé *un projet de réforme de l'instruction publique*, présenté par une commission particulière dont il était membre. Avec de légères modifications, on aurait sans doute tiré parti des vues solides et lumineuses qu'il avait proposées. Le projet fut rejeté, et les espérances de son auteur entièrement détruites. Dégoûté probablement de sa carrière politique, et craignant des vicissitudes plus grandes encore dans le changement arrivé en 1815, il commença à donner des indices de démence. Dans un accès de délire, il brûla, dit-on, tous ses manuscrits; il ne voyait autour de lui que des persécuteurs. En vain on employa tous les moyens que l'art, l'amitié et même le gouvernement pouvaient fournir; il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, dans cet état déplorable, après neuf ans de malheurs. Il respecta toujours les principes de la justice, et ne pouvait croire qu'ils eussent des ennemis; quelquefois il en trouva lui-même dans ceux à qui il donnait sa confiance. Ses manières étaient douces, et son cœur excellent. Je l'ai vu s'intéresser au sort de ses compagnons et de ses amis malheureux comme lui. Il soigna avec une tendresse exemplaire dans sa maladie, Flaminio Massa, son compatriote et son ami, mort à Milan d'une fièvre lente. Il ne l'abandonna que lorsque la mort les eut séparés; et lui paya alors par ses larmes ce dernier tribut que ses concitoyens n'osent pas encore lui rendre en lui élevant un tombeau. On doit regretter qu'il n'ait pas corrigé ses ouvrages, ni publié ses manuscrits. F. Salfi.

GRÈCE.

Corfou. — *Enseignement mutuel.* — Une lettre de cette ville, datée du 17 juin 1823, et adressée à l'un des membres de la Société anglaise pour la propagation de l'enseignement mutuel, nous apprend qu'il existe, dans les îles Ioniennes, plusieurs écoles où cette méthode est pratiquée avec succès. C'est à Sainte-Maure surtout qu'elles sont plus nombreuses et plus actives. Deux écoles furent

fondées dans les premiers mois de 1823, l'une à Zante, l'autre à Céphalonie. Le révérend *J. Lowndes*, auteur de la lettre à laquelle nous empruntons ces détails, prépare une traduction du Manuel de la méthode, dont la révision est confiée au docteur Politi.

A. J.

TURQUIE.

Le sultan Mahmoud vient d'ordonner la traduction en langue turque des trois volumes in-f° de l'ouvrage français de M. Mouradjea d'Ohson, arménien, né à Constantinople, chargé d'affaires de Suède, mort à Paris, en 1806. Son *Tableau de l'empire ottoman* est l'ouvrage le plus exact et le plus complet qu'on ait encore publié sur la Turquie. Cette traduction, à laquelle Sa Hautesse a ordonné d'ajouter une table alphabétique des matières, en langue turque, est destinée à être déposée et conservée dans les archives de la sublime Porte, pour le service du gouvernement. M. A. J.

ESPAGNE.

Madrid. — *Arts industriels.* — *Filature de la soie.* — Le ministre de l'intérieur chargea, l'année dernière, la Société royale de faire un rapport sur un mémoire dont l'auteur proposait de filer la soie sans le secours du feu. La Société ne crut pas pouvoir donner son avis, avant d'avoir constaté par des expériences la réalité des faits énoncés dans ce mémoire, et s'occupa des moyens de rendre ces expériences aussi concluantes et aussi instructives que le réclamait l'importance de leur objet : elle y parvint avec le secours de don Antonio Regas, inspecteur des manufactures de Madrid. Le rapport présente les résultats suivans : 1° on peut filer la soie par l'immersion du cocon dans l'eau froide, comme on l'affirme dans le mémoire; 2° il suffit, pour y réussir, de donner au cocon une préparation convenable dans l'eau chaude; 3° on ne peut fixer ni la température, ni la durée de cette préparation, parce que l'une et l'autre dépendent de la qualité de la soie, de la quantité et de l'état de sécheresse du gluten que l'eau chaude doit dissoudre; 4° la soie filée à l'eau froide possède les mêmes qualités que celle qui a reçu la préparation ordinaire : elle ne lui est ni supérieure, ni inférieure; 5° le nouveau mode de filature est plus commode, plus économique et plus sain que celui où cette opération est faite dans l'eau froide. Ce qui est assez remarquable, c'est qu'un procédé, analogue à celui qui réussit aujourd'hui, fut proposé, il y a plus de 40 ans, à la junte de commerce, qui or-

donna des essais. L'inventeur se présenta avec des bouteilles d'eau préparée, opéra vainement sur des cocons de toutes les qualités, se retira confus, quitta Madrid, et ne reparut plus. F.

Barcelone. — *Instruction publique.* — La junte du commerce de Barcelone, désirant propager l'instruction publique, a fondé depuis peu des chaires de français, d'anglais et d'italien. C'est le 1er juillet prochain que les concurrens seront admis à soutenir leurs thèses. Le traitement de chacun est fixé à 5,000 réaux (1,230 fr.); celui qui pourra occuper deux chaires à la fois, aura 8,000 réaux (2,000 francs.)

— *Théâtre.* — *L'École des vieillards* vient d'être traduite en espagnol par le célèbre poëte Zarios de Medrano, auteur de plusieurs poésies estimées. Elle sera jouée sur le théâtre de cette ville.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *L'Académie royale des sciences et belles-lettres* de cette ville, dans sa séance générale du 7 mai, s'est occupée du jugement des mémoires envoyés au concours. Elle a décerné une médaille d'or à l'auteur du mémoire « sur l'origine de la différence qui existe par rapport à la langue, entre les provinces dites *Flamandes* et celles dites *Wallonnes* ». L'auteur, qui est anonyme, est invité à se faire connaître. Une médaille d'argent a été accordée à M. Steur sur une autre question d'histoire. La *classe des sciences* a décerné une médaille d'or à M. Pagani, et une autre d'argent à M. de Moor, ingénieur en chef à Luxembourg, pour leurs réponses à la question de *géométrie* analytique. La question de *mécanique* était : « Un fil flexible et uniformément pesant, étant suspendu par l'une de ses extrémités à un point fixe, et soulevé par son autre extrémité à une hauteur et à une distance quelconque, si l'on vient à lâcher cette seconde extrémité et à abandonner ainsi ce fil à l'action libre de la pesanteur, on demande les circonstances de son mouvement dans l'espace supposé vide. M. Martens, de Maëstricht, a obtenu une médaille d'argent, et la question sera remise au concours. Une autre médaille d'argent a été décernée à M. Hensmans, pharmacien à Louvain, pour la réponse à la question de *chimie*.

Gand. — *La Société royale des Beaux-Arts et de Littérature* vient de nommer membres honoraires, le célèbre baron de Goethe, président de la Société de Minéralogie d'Iéna, ministre d'état; etc.; et les savans conseillers Lenz et Fuchs, tous deux professeurs de l'université d'Iéna, etc., etc. DE K.

FRANCE.

Géographie. — Limites du département des Bouches-du-Rhône et du Gard.— « Entre le petit Rhône et le canal de Sylveréal, qui suit à peu près la ligne tracée par le cours ancien du petit Rhône, cours désigné sous le nom de Rhône mort, est un *Delta*, connu sous le nom de Petite-Camargue. Cette plaine, qui n'a rien de remarquable, et dont le sol ne diffère pas de celui de la grande Camargue, ne se trouve point dans les cartes ordinaires du département des Bouches-du-Rhône. Nous l'avons fait entrer dans celle que nous donnons dans l'atlas de cet ouvrage, parce que cette plaine appartient réellement au département des Bouches-du-Rhône, quoique la province du Languedoc ait fait anciennement à ce sujet des protestations qui ont même été reproduites par le département du Gard. » (*Statistique du département des Bouches-du-Rhône ;* par M. le comte de Villeneuve, préfet.) Nous croyons devoir fixer l'attention des géographes sur cette remarque de l'autorité, afin que la limite des départemens des Bouches-du-Rhône et du Gard soit à l'avenir exactement tracée. La faute dont il s'agit existe sur les cartes départementales de l'atlas national, même dans les épreuves corrigées en 1818 ; il n'est pas étonnant qu'elle ait été reproduite dans les cartes de MM. Donnet et Charle, et tout récemment dans l'atlas portatif de M. Girard, et dans d'autres cartes et atlas, etc. Au surplus, ce n'est pas la seule faute qui existe dans la carte des Bouches-du-Rhône, quant à la délimitation de ce département. — Le tirage de 1823, de la carte routière des ponts-et-chaussées, donne un tracé de cette limite, qui diffère à la fois de celui de l'atlas national, et de celui qui est indiqué par M. le préfet. Cette limite, selon cette carte, n'enveloppe pas la petite Camargue et ne fait que la diviser, pour en donner une moindre partie au département des Bouches-du-Rhône, et une autre plus considérable à celui du Gard, puisqu'elle part des bords du littoral entre la rive droite du petit Rhône et la rive gauche du Rhône mort, suit l'étang longitudinal bordé à l'ouest par la forêt de la Pinède, puis se dirige en ligne droite sur Sylveréal. Enfin, cette limite n'est bien tracée que sur la dernière édition de la carte de L. Capitaine, perfectionnée et publiée par le dépôt de la guerre en 1822.

SUEUR-MERLIN.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde*). — *Moulins économiques des Chartrons, pouvant moudre* 1,000 *quintaux de grains en* 24 *heures, par l'application des machines à vapeur; par J.* Laffitte aîné, *négociant, propriétaire à Bordeaux.* — Ces moulins, qu'il s'agit de mettre en mouvement par des machines à vapeur, furent construits dans l'origine pour un système de roues hydrauliques, auxquelles on appliquait les eaux de la marée descendante. L'emploi de ce moteur n'était pas sans inconvénient, comme l'expérience le prouva bientôt. Au bout de quelques années, le canal de décharge des eaux fut rempli de vase qu'il fallut enlever; les moulins furent arrêtés pour l'exécution de ce travail long et coûteux, qui absorbait les bénéfices de l'entreprise : il n'y eut donc plus de motifs pour remettre en activité cette belle usine, dont la ville de Bordeaux se vit privée. L'application des machines à vapeur va lui rendre beaucoup plus qu'elle ne pouvait recevoir de l'action des eaux; son service ne dépendra plus des circonstances atmosphériques, ni des saisons; il sera régulier, comme les besoins des grandes cités l'exigent, et donnera lieu à la formation de plusieurs autres établissemens accessoires dont quelques-uns sont indiqués dans un rapport adressé par M. Laffitte au ministre de l'Intérieur (1). Le propriétaire se propose d'étendre encore ses immenses magasins, et d'y placer l'entrepôt et le marché des farines; puis, une *école de natation*, et des *bains publics* pour la garnison et pour les indigens. Des *canaux pour le desséchement des marais*, le rétablissement des *canaux avec écluses* pour les fosses à mâture, dont la marine de Bordeaux est privée depuis long-tems, un établissement de *moulins à scies* feront aussi partie de la même entreprise. Si l'excédant de force motrice est considérable, comme l'exige un service qui doit être régulier et continu, beaucoup d'autres emplois de

---

(1) *Rapport sur la restauration de la propriété connue sous le nom de* Moulins économiques situés aux Chartrons, *sur le bord de la rivière, à Bordeaux, avec des détails sur divers établissemens d'utilité publique qui sont en construction dans ce vaste local, dont la contenance est de* 50,000 *toises de superficie* (environ 54 arpens); par *Jacques* Lafitte *aîné*, propriétaire de cet établissement. Bordeaux, 1823; imprimerie d'André Brossier, rue Royale. In-fol. de 26 pages avec 2 gravures : *Moulins économiques; Écoles de natation* et *Bains publics.*

cette force se présenteront à la pensée, et l'on verra naître de nouvelles usines, soit pour la marine, soit pour l'usage des habitans de Bordeaux. On voit que les moulins des Chartrons deviendront le centre d'un grand et bel ensemble de travaux qui contribueront essentiellement au bien-être de la cité, en même tems qu'ils seront l'un de ses principaux ornemens. Il serait à désirer que, dans toutes les grandes villes de France, les riches propriétaires imitassent le bel exemple donné par M. Laffitte. M.-A. J.

Caen (*Calvados*). — *Société Linnéenne du Calvados.* — Cette Société a tenu sa séance solennelle et publique dans la grande salle de la bourse, le 24 mai 1824. — M. *Roberge*, président, a prononcé un discours, dans lequel il a rappelé le but de la Société. — M. de *Caumont*, secrétaire, a fait ensuite l'analyse des travaux de la Société, depuis son origine. On a remarqué avec satisfaction le grand nombre de mémoires intéressans qu'elle a déjà reçus de ses membres ou de ses correspondans, quoiqu'elle ne compte pas encore une année d'existence. Quelques-uns de ces mémoires ont été imprimés, et forment un volume orné de planches, qui sera publié d'ici à deux mois. — On a entendu un mémoire de M. *Pluquet*, correspondant à Bayeux, sur quelques plantes intéressantes du Bessin, et sur leur synonymie en patois du pays. — M. *Eud. Deslongchamps*, D.-C., a lu, au nom de M. l'abbé *de La Rue*, correspondant de l'Institut de France, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, un mémoire d'un grand intérêt sur l'étude de la botanique à Caen, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. — M. *Hardouin*, D.-M., a donné communication d'une notice de M. *De France*, correspondant à Sceaux, près Paris, sur les reptiles que l'on dit avoir été trouvés dans les pierres et dans la substance ligneuse de certains arbres. — Ces discours et ces mémoires ont été écoutés avec l'attention la plus soutenue, et vivement applaudis par un auditoire nombreux, capable d'en apprécier le mérite. D. C.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de* mai 1824. — *Séance du* 3. — M. *Julia Fontenelle* adresse des traductions manuscrites des mémoires sur *la fièvre jaune*, par les médecins de Barcelone. (Commission nommée pour le travail de M. Lassis.) — Un mémoire sur une *balance motrice*, par M. *Ignace Juet*, est renvoyée à l'examen de MM. Ampère, Mathieu et Fresnel. — M. *Geoffroy Saint-Hilaire* lit un mémoire additionnel à ceux qu'il a publiés sur la nutrition des

fœtus des maroupiaux, et intitulé : Sur des vestiges d'organisation placentaire et d'ombilic, découverts sur un très-petit fœtus du *didelphis virginiana*. — M. *Fresnel* présente un phare à feu fixe du troisième ordre, de son invention, et exécuté par MM. Soleil père et fils. Cet appareil, composé de lentilles, dites *cylindriques*, laisse diverger, dans le sens horizontal, les rayons partis de la lumière centrale, de manière à les distribuer sur tous les points de l'horizon; mais il empêche leur divergence verticale et les ramène à des directions horizontales; de cette manière, un bec à deux mèches, qui équivaut à quatre et demie lampes de carcel, étant placé au centre de l'appareil, produit l'effet de quarante-huit lampes de carcel. Dans les huit angles occupés par les montans, la lumière est encore égale à vingt-trois lampes de carcel, et sera augmentée par l'addition d'une nouvelle rangée de lentilles. — M. *Bailly* lit un mémoire intitulé : *Description des filets pêcheurs de la baudroie*. (MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Lacépède et Cuvier.) M. *Geoffroy* ajoute quelques observations, et rappelle qu'il a fait connaître que la baudroie se pêche aussi à la nasse.

— *Du* 10. — Le ministre de la marine écrit à l'Académie, en lui transmettant un manuscrit de M. *Bagay*, intitulé : *Nouvelles tables de logarithmes*. (MM. Legendre et Prony.) — M. le maréchal *Marmont*, duc de Raguse, fait, au nom d'une commission, le rapport suivant, au sujet des expériences faites à Brest, sur l'emploi d'une nouvelle arme proposée par M. *Paixhans*, qui la désigne par le nom de *canon à bombes*. Des expériences ont été faites à Brest, en présence d'une commission de seize membres, composée des chefs et officiers supérieurs de la marine, du génie maritime et de l'artillerie. Il en résulte que, quelque idée que l'on puisse se faire des effets terribles de cette arme, ceux qui ont été obtenus les ont surpassés. Le *canon à bombes* dont on a fait l'essai était du calibre de huit pouces. Le but était un vieux vaisseau de quatre-vingt canons. Chacun des coups a produit dans ce bâtiment un ravage tel, qu'il l'eût certainement empêché de continuer le combat, et qu'il eût même entraîné peut-être sa ruine immédiate. Les charges ont varié, depuis quatre livres jusqu'à dix. Avec les premières, tirées à trois cent toises, les effets ont été les plus grands; avec les secondes, on a obtenu des portées supérieures de beaucoup à celles de toutes les armes analogues en usage dans l'artillerie, telle, par exemple, que des canons de trente-six tirés avec douze livres. La commission a été unanime, 1° sur les avantages immenses que produirait l'adop-

tion de cette bouche à feu, qui, employée à la défense des côtes, sur les chaloupes canonnières, les batteries flottantes, à l'entrée des rades, etc., rendrait impossible le succès de toute tentative d'une escadre, quelle que fût sa force; 2° sur la possibilité de rendre cette bouche à feu d'un usage non dangereux à bord des vaisseaux, et d'établir ainsi une sorte d'équilibre entre les bâtimens de différentes forces, résultat qui serait tout à l'avantage de la France. Enfin, la commission regarde l'invention de M. Paixhans comme lui faisant le plus grand honneur. — M. *Perenon*, de Lyon, présente un mémoire sur la cause du méphitisme des marais, et sur les moyens de s'en préserver. (Commissaires, MM. Thénard et Duméril.)—M. *Percy* communique à l'Académie des observations sur un jeune sourd-muet de naissance, nommé Trezel (Claude-Honoré), à qui M. *Deleau* a rendu l'ouïe et la parole. Cet habile opérateur, qui instruit chez lui le jeune Trezel, doit le présenter dans quelque tems à l'Académie. — M. Dulong communique à l'Académie l'extrait d'une lettre de M. *Berzelius*, dans laquelle ce savant chimiste annonce qu'il est parvenu à obtenir le métal de la silice et celui de la zircône, et à les combiner avec le soufre, le chlore et d'autres substances. — M. *Audouard* donne lecture d'un supplément à un mémoire qu'il a présenté dans une séance précédente, et intitulé : « Considérations sur l'origine et les causes de la fièvre jaune. » (Commissaires déjà nommés.)

— *Du* 17. — Un mémoire de M. *Vicat*, sur un mouvement périodique observé aux voûtes du pont de Souilhac est renvoyé à l'examen de MM. de Prony et Girard. — M. *Castel-Bajac* demande que l'Académie s'occupe de l'instruction relative aux machines à haute pression. (M. Dulong est substitué à M. Dupin, rapporteur, absent.) — M. *Bonnemaison*, pharmacien à Quimper, adresse un ouvrage manuscrit sur les hydrophytes loculées qui croissent en France. (MM. Desfontaines, Labillardère et Bosc, commissaires.) — M. *Blein* adresse une note sur la détermination exacte des résonnances graves résultant de deux sons donnés. (Commissaires déjà nommés.) — MM. Vauquelin et Chaptal font un rapport sur un mémoire de M. *Payen*, relatif à l'analyse des racines du topinambour. Parmi les matières que renferme le tubercule de ce végétal, on doit remarquer le sucre incristallisable, qui s'y trouve dans la proportion d'un cinquième; ce sucre étant susceptible de fermentation, il en résulte que le topinambour serait le végétal qui donnerait le plus d'eau-de-vie. Il mériterait d'autant plus l'attention des agriculteurs, que la

feuille peut servir à la nourriture des moutons, et que sa tige fournit beaucoup de potasse; il est fâcheux que cette plante, dit-on, dégraisse beaucoup le sol. L'Académie engage M. Payen, qui a beaucoup de dextérité pour ces analyses difficiles, à continuer ses travaux sur le topinambour, et sur d'autres végétaux qui pourraient lui fournir des résultats utiles. — M. Gay-Lussac fait connnaître que, d'après des expériences récentes de M. *Braconnot*, la substance trouvée dans les racines du *dalhia* et dans celles du *topinambour* est la même que l'*inuline*. — M. Geoffroy Saint-Hilaire fait un rapport sur le mémoire de M. Bailly, relatif *aux filets pêcheurs de la baudroie*, poisson qui abonde dans les mers de l'Europe. La position extraordinaire de ces filets, leurs attaches et leurs usages en forment un appareil unique et vraiment très-singulier. « Pour nous résumer sur le mémoire de M. Bailly, dit le rapporteur, nous ferons remarquer qu'il a pris pour sujet de ses études une espèce que l'antiquité, que les naturalistes à toutes les époques, ont observée attentivement. Il est parvenu à ajouter de nouvelles et intéressantes particularités à ce qui était déjà connu; enfin, il a complété l'histoire d'un animal très-curieux. Nous croyons donc le travail de ce jeune médecin digne des éloges de l'Académie et de l'insertion dans le recueil des Savans étrangers. »

— *Du* 24. — Le ministre de l'intérieur annonce que le buste de Berthollet sera exécuté aux frais de l'état, pour être déposé dans la bibliothèque de l'Institut. — M. d'*Hombre Firmas*, maire d'Alais, adresse à l'Académie un mémoire contenant des considérations sur les fossiles, et particulièrement sur les ammonites. — M. de *Zuylen de Nywelt* écrit d'Utrecht, en envoyant la description d'un nouvel instrument d'astronomie. — M. Vauquelin lit un rapport sur un mémoire de M. Dublanc, pharmacien, sur l'emploi de la teinture alcoolique de la noix de galle, pour reconnaître la présence de la morphine. L'Académie encourage M. Dublanc à continuer son intéressant travail et à le perfectionner, pour qu'il puisse être mis en pratique. — M. Legendre fait un rapport sur les *tables de logarithmes* de M. *Bagay*. Il en résulte que ces tables ont besoin d'être rectifiées, pour être exactes et conformes à celle de Taylor, qui est connue depuis long-tems des astronomes et des navigateurs. — M. Poisson fait un rapport sur le mémoire de M. *Damoiseau*, relatif aux perturbations de la comète à courte période de 1819. L'Académie donne son approbation aux recherches de M. Damoiseau, et arrête qu'elles seront imprimées dans le recueil des Savans étran-

gers. — M. *Jean-Baptiste Souton* adresse un manuscrit intitulé : *Réfutation de Newton*, première partie, observations préliminaires. (MM. Ampère et Cauchy, commissaires.) — M. *Paixhans* lit un mémoire sur cette question : Les machines à vapeur peuvent-elles devenir des armes? et comment peut-on les employer à la guerre? (MM. Marmont, duc de Raguse, de Rossel, de Prony et Molard.) — M. Geoffroy présente un mémoire sur l'analogie des filets pêcheurs de la baudroie, avec les apophyses montantes des vertèbres, et spécialement avec les premiers rayons de la nageoire dorsale des silures. — M. *Audoin* communique à l'Académie une des observations que contient son travail sur la génération des animaux articulés : elle a pour objet l'usage d'une vésicule qui accompagne les organes générateurs femelles des insectes. (MM. de Humboldt, Cuvier, Geoffroy et Latreille, commissaires).

—*Du* 31. — M. *Lasseigne* lit un mémoire intitulé : Recherches chimiques sur les moyens de constater la présence de l'acide hydrocianique, chez les animaux empoisonnés par cette substance. (MM. Vauquelin, Thénard et Magendie, commissaires.) — M. *Magendie* annonce qu'il a continué ses expériences relatives aux nerfs de la cinquième paire; il vient d'observer que ce nerf influe sur tous les sens à tel point que, si on le coupe d'un côté, les sens sont immédiatement abolis de ce côté, et cet effet a lieu des deux côtés à la fois, si les deux nerfs sont coupés; le phénomène n'existe que pour la partie antérieure de la tête : les pavillons de l'oreille et la partie postérieure conservent leur sensibilité. — M. *Becquerel* lit un mémoire intitulé : « Développemens relatifs aux effets électriques observés dans les actions chimiques, et de la distribution de l'électricité dans la pile de Volta, en tenant compte des actions électromotrices des liquides sur les métaux. (MM. Arago, Dulong et Fresnel, commissaires.) — MM. de Prony et Girard font un rapport sur les effets alternatifs de condensation que M. *Vicat* a observés dans une partie du pont de Souilhac (Dordogne.). L'Académie engage cet ingénieur à continuer ses recherches, s'il en croit les résultats utiles. — M. *Auguste Saint-Hilaire* lit un mémoire dans lequel il fait mention des effets vénéneux du miel de la *guêpe lecheguana*. Il donne la description de cette guêpe et des observations sur les plantes vénéneuses du Brésil méridional. (MM. Vauquelin et Latreille, commissaires.) MM. *Jussieu* et *Bosc* rapportent à ce sujet diverses observations analogues à celles que contient le mémoire de M. Saint-Hilaire. — M. *Desmoulins* lit un mémoire sur les différences qu'il

remarque entre le système nerveux de la lamproie et celui des animaux vertébrés, en considérant, 1° les propriétés physiques; 2° le nombre des parties; 3° le mode de réunion de ces parties. (MM. Cuvier, Latreille et Magendie, commissaires.) A. M—T.

—*Séance publique annuelle du 7 juin.*—Le *prix de physiologie*, fondé par M. de Monthion, a été partagé entre MM. *Flourens*, *Prévot* et *Dumas*. M. *Strauss*, auteur d'un ouvrage sur l'anatomie du hanneton, a aussi obtenu une médaille, et M. *Gaspard*, une mention honorable. C'est à M. *Damoiseau* qu'a été décerné le *prix d'astronomie*, fondé par M. Delalande. Après la proclamation des prix, M. Cuvier a lu l'éloge historique de M. Berthollet; M. de Prony, une notice sur les grandes tables logarithmiques et trigonométriques, adaptées au nouveau système métrique, et M. Fourier, l'éloge d'Herschell.

—*Académie française.*—Le sujet du concours du prix d'éloquence, pour cette année, était l'*éloge du président de Thou*. L'Académie a partagé ce prix entre deux discours qui lui ont paru avoir des droits égaux à son suffrage. L'un est de M. Chasles, rédacteur du ci-devant *Miroir* et de la *Pandore;* l'autre est de M. Patin, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, et auteur d'un autre discours, l'*Éloge de Lesage*, précédemment couronné par la même académie.

Athénée de Paris. — *Cours.* — Nous avons fait connaître le programme de cette belle et utile institution pour l'année courante, 1823-1824. (V. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 451.) Nous avons également annoncé l'ouverture de ses principaux cours. (*Ibid.*, p. 695.) Un grand nombre d'amis des sciences et de la littérature, français et étrangers, et même plusieurs dames sont venus recueillir l'instruction astronomique présentée par M. Francoeur, avec autant de clarté que d'intérêt; les leçons physiologiques de M. Magendie, particulièrement celles qui étaient relatives aux systèmes nerveux; les expériences physiques, savantes et curieuses de M. Pouillet; les notions chimiques développées par M. Dumas.—Dans la section littéraire, les deux cours qui ont obtenu le plus de succès et qui comptaient un plus grand nombre d'auditeurs, ont été ceux de M. Villenave, sur l'histoire littéraire de France, et de M. Mignet, sur l'histoire d'Angleterre. L'histoire littéraire de France est un vaste sujet sur lequel on ne trouve guère que des matériaux informes et indigestes dans les 12 vol. in-4°, que les savans et laborieux Bénédictins ont publiés sous ce titre. Les bornes d'un cours hebdomadaire ne permettaient que d'en esquisser les principaux traits. M. Villenave a su animer l'exposition de ses recherches par des anecdotes variées, par des réflexions judicieuses et philosophiques; il a fait bien con-

naître les siècles et les écrivains dont il parlait. Le monde savant doit à l'Athénée la belle histoire littéraire d'Italie par Ginguené; M. Villenave a déjà prouvé, dans de doctes écrits, qu'il possède tout le savoir nécessaire pour élever un semblable monument à la gloire de la France. — M. Mignet, dont les leçons sur l'histoire de la réformation ont excité l'année dernière un si vif intérêt, a présenté, cette année, l'histoire de la révolution d'Angleterre, depuis 1640 jusqu'à 1688. Charles Ier, Cromwel, la république, les presbytériens, le parlement, tels sont les principaux objets que le professeur a traités avec la concision et la profondeur qui le caractérisent.—Les théories de l'art oratoire, exposées par M. Merville, ont paru toujours ingénieuses, mais quelquefois un peu vagues: elles ont été souvent appuyées d'un choix de morceaux piquans, lus par le professeur avec une grâce parfaite. — Le cours de littérature de M. Parent-Réal a été traité d'une manière assez neuve. Le professeur envisage l'éloquence dans ses rapports avec les diverses professions littéraires, et particulièrement avec la tribune et le barreau. Après des considérations générales appliquées à la France, il a offert une sorte de galerie littéraire du barreau français, ancien et moderne; et il s'est tracé une route nouvelle hors des sentiers battus de la rhétorique vulgaire. Un cours très-curieux de M. Febvé, sur l'action oratoire, est venu fixer l'attention sur un art beaucoup trop négligé, et dont notre époque fait surtout apprécier l'utilité. — Le même professeur doit ouvrir, le 1er juillet, pour les dames seulement, un cours de lecture à haute voix. On peut s'inscrire chez lui, rue Dauphine, n° 11. X.

Société de la morale chrétienne. — Séance générale annuelle tenue à Paris, le 10 *mai* 1824. — Il n'est plus besoin aujourd'hui d'éveiller la curiosité publique sur la Société de la morale chrétienne. Elle a dès long-tems révélé son existence aux hommes généreux et éclairés. Ils se plaisent à suivre ses efforts, qu'avouent toujours la raison et la vertu; ils applaudissent à ses triomphes, qui sont toujours ceux de cette véritable philosophie qui éclaire l'homme, en respectant, en fortifiant ses plus nobles croyances.— La Société de la morale chrétienne a tenu, le 10 mai, sa séance générale, sous la présidence de M. le duc de La Rochefoucauld. Après un discours touchant du vénérable président, qui a résigné des fonctions que son âge et sa vie désormais retirée rendaient trop pesantes pour lui, M. Guizard, un des secrétaires, a fait le rapport des travaux de la Société pendant l'année 1823. Il l'a montrée embrassant dans la sphère de son honorable activité toutes les idées morales et philanthropiques, se subdivisant ensuite elle-même, et combattant, par son *Comité de la*

traite des noirs, ce trafic honteux qui semble toujours protégé jusque dans sa proscription même; opposant son *Comité des jeux et loteries* à ce fléau qui ronge de préférence le malheureux, à cette régie du vice, suivant l'heureuse expression du rapporteur; par son *Comité des prisons*, demandant, au nom de l'humanité, que l'homme assez malheureux pour être criminel soit régénéré et non pas dépravé par sa punition même. En même tems, son *Comité des jeunes gens*, devenu le tuteur et le patron des orphelins qu'il adopte, arrache, par cette paternité artificielle, une proie assurée à l'oisiveté, à la misère et peut-être au crime; le *Comité des Grecs* donne à des exilés les moyens de revoir une patrie que ses malheurs et ses dangers leur rendent encore plus chère; le *Comité de charité et de bienfaisance* soumet à une pratique active les spéculations de la philanthropie, et en remplaçant avec discernement l'aumône individuelle, souvent inutile, quelquefois même dangereuse, par des secours mieux appliqués et plus proportionnés aux misères qu'ils soulagent, rend un double service, auquel toutes les personnes charitables sont appelées à concourir. Ce discours qui honore le talent et plus encore les sentimens de M. Guizard, a reçu les témoignages d'une approbation unanime. — M. *Ch. de* Rémusat en a demandé l'impression, qu'il a motivée, dans une improvisation brillante et riche de pensées, dont l'éclat était encore rehaussé par cette hésitation momentanée et ce désordre heureux qui attestent que l'orateur s'abandonne à lui-même. Il a fait l'histoire de la Société de la morale chrétienne, et a été nécessairement amené à faire en même tems celle de ce sentiment qui attire l'homme vers l'homme; ce cri de la chair et du sang (comme il l'appelle), qui nous fait souffrir avec celui qui souffre, il l'a pris instinctif dans l'homme nouveau, c'est la *pitié;* restreignant son dévouement aux individus dans l'homme religieux, c'est la *charité;* enfin, généralisé dans l'homme que des vues philosophiques portent à s'occuper des espèces et des institutions, c'est la *philanthropie*. Il a terminé son éloquent discours par un hommage délicat et ingénieux adressé à M. de La Rochefoucauld, président de la Société : il l'a opposé à son aïeul; il a présenté sa vie comme la réfutation active des arides spéculations du livre des *Maximes*. En applaudissant avec transport à ces éloges si bien mérités, on ne pouvait s'empêcher de songer avec douleur comment ce vénérable vieillard avait été arrêté dans sa carrière de vertu et de bienfaisance, et on semblait se plaire à le consoler d'une grande injustice. — M. Am. Thayer a ensuite rendu compte des travaux particuliers du *Comité des jeux et des loteries*, et il a proclamé le prix décerné

par la Société, sur le rapport de ce comité, à M. Lefébure, auteur de *la Famille Bréval* et du *Curé de Fresnes;* ce prix avait été proposé pour le meilleur ouvrage sur la question des graves inconvéniens de la loterie, mis à la portée de toutes les classes de lecteurs. — La séance a été terminée par les élections des membres composant le conseil : M. le duc de Broglie a été nommé président. — Les amis de l'humanité et de la morale ont dû se convaincre plus que jamais, en assistant à cette séance, des résultats heureux que peuvent obtenir les associations bienfaisantes, dont l'esprit commence à se naturaliser dans notre patrie. La Société de la morale chrétienne attire toute leur attention, et sans doute ne démentira point leurs espérances. On annonce que M. d'Outrepont, exécuteur testamentaire de M. Lambrechts, a mis à la disposition de cette Société une somme de 2,000 fr., destinés, d'après les dernières volontés de cet honorable citoyen, à être donnés en prix à l'auteur du discours qui aura le mieux traité l'importante question de la liberté des cultes, consacrée par l'article V de la Charte constitutionnelle. J. A.

Météorologie. — Tableau des variations extrêmes du thermomètre centigrade, durant chaque mois de l'année 1823 (extrait des Annales de chimie).—*Voyez*, ci-dessus, les *Tableaux météorologiques* des années précédentes, *Rev. Enc.*, 1819, t. VI, p. 237; 1820, t. IX, p. 221; 1821, t. XIV, p. 2; 1822, t. XIX, p. 256.

MOIS.	MAXIMUM.	MINIMUM.	DIFFÉRENCES.
Janvier.	+ 12,0	— 14,6	26,6
Février.	+ 12,1	— 1,0	13,1
Mars.	+ 18,8	— 3,2	22,0
Avril.	+ 20,0	— 1,2	21,2
Mai.	+ 29,4	+ 5,3	24,2
Juin.	+ 25,4	+ 5,3	20,1
Juillet.	+ 30,0	+ 8,8	21,2
Août.	+ 31,3	+ 7,8	23,5
Septembre.	+ 30,0	+ 4,3	25,7
Octobre.	+ 19,3	+ 1,1	18,2
Novembre.	+ 15,8	— 4,5	20,3
Décembre.	+ 16,0	— 2,5	18,5

Les extrêmes de température ont donc été en 1823 (à l'Observatoire de Paris), — 14°, 6, et + 31°, 3; d'où il résulte que le thermomètre, exposé à l'ombre et au nord, a parcouru un intervalle de 45°, 9 centigrades. — Dans les caves de l'Observatoire, à 86 pieds au-dessous du sol, les variations ont été de 11,714 minimum, à 11,743 maximum; différence, 0,029. La moyenne, entre toutes les observations, a été 11,723.

— *Tableau des plus grandes variations que le thermomètre centigrade ait éprouvées en 24 heures, dans tous les mois de* 1823.

MOIS.	PLUS GRANDE VARIATION en 24 heures.
Janvier.	7,5
Février.	7,6
Mars.	13,2
Avril.	14,9
Mai.	18,3
Juin.	13,7
Juillet.	17,7
Août.	15,6
Septembre.	19.0
Octobre.	12,4
Novembre.	10,0
Décembre.	6,9

Remarque. Nous avons inséré ces deux tableaux; l'un des températures extrêmes, à cause de l'importance de ces observations pour l'agriculture, et l'autre des variations extrêmes, parce que la médecine peut y trouver des moyens de comparer la salubrité des différens climats, de remonter jusqu'à la cause de certaines maladies endémiques, etc. La connaissance des températures moyennes ne peut guère servir qu'à résoudre quelques questions relatives au globe terrestre considéré dans son ensemble, au lieu que les températures extrêmes décident pour chaque climat quelles sont les plantes qui peuvent subsister en pleine terre; quelles sont celles qui peuvent mûrir leurs semences en plein air, et qui, par conséquent, peuvent être tout-à-fait acclimatées. Les températures moyennes sont une abstraction qui ne convient qu'aux sciences; les températures extrêmes sont un fait, et les arts peuvent les employer. F.

Réclamation. — Sur les grammaires grecques, françaises et étrangères. — (*Cuique suum.*) — Je viens de lire le XVIIIe cahier du *Journal Asiatique.* — M. Burnouf, rendant compte du *système perfectionné de comparaison des verbes grecs,* par M. Tiersch, exprime (p. 373) le regret de voir les grammairiens indiens faire, des lettres ajoutées (au radical primitif), le prétexte d'autant de conjugaisons; *ce qui,* selon lui, *embrouille prodigieusement la grammaire. Quand donc,* ajoute-t-il, *renversera-t-on, comme on l'a fait pour le grec, tout cet échafaudage?* » A la suite de ce vœu du perfectionnement des grammaires indiennes, l'idée m'est venue d'examiner les améliorations faites dans les grammaires grecques en France, et de montrer à qui l'on en est redevable. — J'ouvre la grammaire grecque de M. P. Burnouf, et je vois qu'il a renoncé à ce système de nombreuses conjugaisons, qui, de son aveu, embrouillait prodigieusement nos grammaires grecques, soit en France, soit chez l'étranger. Mais la justice me prescrit de dire que le mérite de la réforme appartient à M. Gail. Je lis, en effet, dans la Grammaire de M. Gail (édition de l'an VII (1799), p. 1re de l'avertissement): *Clénard, Furgault et autres offraient le formidable appareil de treize et même vingt-quatre conjugaisons. Nous, nous n'en reconnaissons qu'une;* ce qui a conduit M. Gail à détrôner courageusement τύπτω, verbe à exception, qui règne encore dans les grammaires même des illustres MM. Malthiae et Buttmann, grammairiens allemands beaucoup trop timides. M. Gail est donc l'auteur de la belle découverte d'une conjugaison unique. Il a, de plus, le mérite de l'annoncer modestement; il a éclipsé, non d'obscurs grammairiens, Clénard, Furgault et dix autres, *qui, durant un siècle, ont nourri l'Université de France de solécismes et de barbarismes;* mais l'illustre école de Port-Royal, mais les Chrysoloras, les Théodore de Gaze, les Chalcondyle, et avant eux, Emmanuel Moschopule. M. Gail connaissait toute sa supériorité sur ces grands noms, et il s'en taisait, par modestie sans doute et par prudence. — M. P. Burnouf, page 377 de son article, juge *la manière* (*actuelle*) *d'analyser les verbes bien plus philosophique que le système heureusement abandonné des figuratives et des pénultièmes;* puis il admire M. Tiersch, à cette occasion. Mais nous voyons encore, dans la Grammaire de M. Gail (*passim*), ce système entièrement abandonné par lui; et cela, depuis plus de vingt ans, long-tems avant l'apparition de la Grammaire de M. Burnouf. Nous pouvons donc revendiquer contre l'allemand M. Tiersch les droits de M. Gail, dont la Grammaire est très-antérieure à celles de

MM. Tiersch, Burnouf et autres. — A la vérité, M. Gail porte, dans sa petite Grammaire in-18, des pénultièmes. Mais son *hardi tableau*, en réponse aux partisans des pénultièmes, les repousse ainsi que les figuratives. D'ailleurs, il dit, page 11 de sa grande Grammaire : « *Nous ne parlons pas de la pénultième*, 1° *parce qu'elle est inutile ;* 2° *parce que ceux qui en parlent me semblent n'y rien comprendre.* » — J'ai dit : *le hardi tableau* de M. Gail. Ramus a été assassiné pour avoir soutenu qu'on devait dire : *quisquis*, *quanquam*, au lieu de *kiskis*, *kankan*. M. Gail, l'un des successeurs de ce savant au Collége royal, ne courait certainement pas les mêmes dangers, grâces à une certaine tolérance survenue en matière de philologie. Cependant, il y avait du courage à attaquer un corps nombreux de routiniers : on n'est pas toujours novateur impunément. — Maintenant, que les hommes impartiaux prononcent entre la Grammaire de M. Gail et celles de ses successeurs, allemands, anglais et français. — Avec nous, ils aimeront à publier que c'est M. Gail qui a renversé l'antique échafaudage ; que c'est lui qui a fait renoncer *à ce qui, de l'aveu de M. Burnouf, embrouillait prodigieusement les grammaires grecques ;* lui qui a déclaré vicieux le système heureusement abandonné des figuratives et des pénultièmes : lui qui a introduit ce que M. Burnouf juge *bien plus philosophique, la manière actuelle d'analyser les verbes, et la doctrine d'une conjugaison unique :* lui, enfin, qui a réformé une méthode en vertu de laquelle les professeurs, d'un côté, enseignaient ce qu'ils ne comprenaient pas, et les élèves, de l'autre, étaient souvent punis de ne pas comprendre ce qui était inintelligible. — Si M. Gail a fait tout ce bien, nos deux biographies françaises, ou plutôt deux hellénistes français, anonymes, l'ont-ils dignement récompensé, en dépeignant leur confrère, leur maître, leur ancien, chef d'une école célèbre, comme un homme à paradoxes, à idées bizarres ; en dénonçant, comme dignes de pitié, ses opinions sur le grec, etc. — Juste et impartial, et certain de n'être pas contredit par M. Burnouf, dont j'estime fort le mérite, et qui, comme moi, appartient à l'école de M. Gail, je rappellerai que, dans ses traductions élégantes et fidèles de Xénophon, de Thucydide, d'Anacréon, de Théocrite, etc., etc., M. Gail a mérité, parmi les traducteurs grecs, le même rang qu'occupe M. Gueroult parmi les traducteurs latins ; qu'au milieu de nos discordes civiles, à une époque où l'enseignement du grec était presque nul dans l'Université, où tous les fils de la tradition étaient rompus, M. Gail alors *fonda ce cours gratuit de langue grecque qui, durant vingt-deux années*, a, suivant l'expression du

secrétaire perpétuel de l'Institut, entretenu le feu sacré, et où se sont formés tant d'élèves distingués, tant de savans célèbres; qu'à ce cours il montra un zèle inouï et une complaisance rare, recevant chez lui ceux de ses élèves qui avaient besoin de conseils particuliers, prêtant ou donnant des livres aux élèves sans fortune, offrant à tous de bons exemples, et à la fois auteur de bons livres et de bonnes actions: je me bornerai à rappeler son refus courageux d'accepter la chaire de Vauvilliers proscrit et en fuite. — Si je voulais offrir à M. Gail une compensation de l'affligeant déni de justice dont il aurait droit de se plaindre, je citerais, non l'allemand David Heilmann, qui proclame M. Gail le seul helléniste français (car ce jugement est de toute injustice); mais les éloges du *Journal de Goettingue* et du *Journal de Halle*, qui reconnaissent que les recherches de M. Gail sur les batailles des anciens et sur la géographie ancienne, dans les textes grecs, l'ont conduit souvent à d'utiles résultats, et ceux de M. Seebode, qui l'appelle *franco-galliæ decus*, qualification honorable et bien méritée que répète M. Beck (Leipzig, 1810); et ce *Philologue*, ouvrage périodique, éminemment classique, souvent cité, qui est à son 14e volume. — J'ai dit et signé, au nom d'un grand nombre d'élèves reconnaissans, empressés à honorer la vieillesse d'un des hommes instruits et laborieux qui ont illustré la France par de bons livres et par de bonnes actions. ISAMBERT, *avocat aux conseils du Roi.*

— *Lettre à M. Francœur*, au sujet de son article sur le *Dictionnaire d'Astronomie*. (*Voyez* ci-dessus, page 416.) Paris, 16 juin 1824. — « Après avoir donné, dans un avertissement, la liste des auteurs chez lesquels j'ai puisé les principaux élémens du *Dictionnaire d'Astronomie*, publié dernièrement sous mon nom, je croyais être à l'abri de toute espèce de reproches. Comme ces élémens sont tout créés, et qu'il ne s'agissait pas de les établir, je pensais que c'était un service à rendre que de les classer, suivant la méthode du Dictionnaire, puisqu'il n'en existe pas encore pour l'étude de l'Astronomie. Je me hâte de vous donner l'assurance que, pour la nouvelle édition que je prépare (la 1re ayant été tirée à un très-petit nombre d'exemplaires), vous n'aurez plus aucun reproche fondé à me faire, à moins qu'il ne me soit échappé quelques erreurs; et dans ce dernier cas, je vous en témoignerai toujours ma reconnaissance. — J'ai l'honneur, etc. » Signé M. COULIER.

N. B. — Le nom de M. *Francœur* s'est trouvé mal à propos confondu, dans l'ouvrage de M. Coulier, avec les noms de plusieurs autres auteurs qu'il a cités, tandis qu'il devait, en effet, un grand

nombre des articles de son *Dictionnaire* à *l'Uranographie* de M. Francœur.

— Notre honorable collaborateur M. Barbier nous adresse la lettre suivante au sujet de l'article nécrologique sur M. Ripault, inséré dans notre dernier cahier. (*Voy.* ci-dessus, p. 516.) « La *Revue Encyclopédique* doit contenir des faits exacts, en même tems qu'elle indique des découvertes utiles. Je crois, en conséquence, devoir vous signaler quelques défauts d'exactitude dans la notice que l'amitié a consacrée à la mémoire de M. Ripault, mon prédécesseur. C'est au mois de septembre 1807 que j'ai été nommé pour remplacer M. Ripault. Depuis 1804, il avait pour collègue l'abbé Denina, qui ne se mêlait nullement d'administration : à dater de cette année, M. Ripault commença à se dégoûter de ses fonctions ; et au moment où je lui succédai, il avait passé au moins une année à sa maison de *Lachapelle*, près d'Orléans. Napoléon put très-bien considérer comme un abandon de sa place cet éloignement volontaire de fonctions qui exigeaient une présence habituelle. Aucune autre cause ne fut assignée, dans le tems, à la retraite de M. Ripault. L'abbé Denina fut mon collègue jusqu'en 1813, époque de sa mort : une parfaite union a toujours régné entre nous deux, au lieu que l'on disait assez généralement que sa nomination avait toujours fait ombrage à M. Ripault, dont l'excessive sensibilité explique mieux la retraite que ses *opinions faites sur l'art de régner :* celles-ci ne pourraient guère justifier qu'un secrétaire d'état ou un ministre de Napoléon. » Barbier, *ancien bibliothécaire du Roi.*

— L'auteur de l'article qui a donné lieu à cette réclamation nous adresse les observations suivantes, que nous croyons devoir insérer également, et sans commentaire. « Je crois que c'est avec fondement que M. Barbier attribue les dégoûts qu'éprouva M. Ripault à l'arrivée de M. l'abbé Denina : mais, par quel motif appela-t-on ce dernier ? C'est là ce qu'il faut dire. Or, si les amis de M. Ripault n'ont pas été mal informés, je regarde comme avéré que ses opinions avaient déplu. On cite une de ses réponses assez hardies qui suffit pour le prouver. Napoléon blâma son mariage, et lui dit : *il ne fallait pas vous presser, je vous aurais marié.—Moi !* dit Ripault ; *je n'ai pas d'ambition.* Il est d'ailleurs très-possible que son séjour prolongé à sa campagne ait été regardé comme une démission volontaire, et je ne nie pas le motif qu'on a donné publiquement à cette démission. J'avoue aussi que j'ignorais ou que j'avais oublié que M. Denina ne succéda pas seul à M. Ripault, et que M. Barbier fût son collègue. » Jomard, de l'Institut.

Antiquités Égyptiennes. — Collection Drovetti. — M. Champollion le jeune, s'étant rendu, sous les auspices de S. M., à Turin, pour y étudier la collection d'antiquités égyptiennes provenant de M. Drovetti, et qui forme aujourd'hui le Musée royal Égyptien de S. M. le roi de Piémont, a déjà fait connaître quelques-uns des principaux monumens de ce Musée. Nous tirons de ses lettres la notice suivante : — D'après l'autorisation bienveillante de S. Exc. M. le comte de Chôlet, ministre de l'intérieur, j'ai été introduit dans le Musée royal Égyptien. J'avais déjà reconnu dans la cour du palais de l'Université, une belle statue de Sésostris, en granit rose, huit pieds de hauteur ; la partie supérieure d'une statue de la femme de ce roi, la reine Ari ; et une autre statue à tête de lion, semblable aux deux statues du Musée de Paris, et portant une dédicace du règne d'Aménophis II. — C'est le 9 juin que j'ai visité le Musée Égyptien pour la première fois : rien n'est comparable à cette immense collection. Je trouvai la cour remplie de colosses en granit rose et en basalte vert ; l'intérieur est encore peuplé de colosses : un premier examen m'a fait reconnaître un groupe de huit pieds de hauteur ; c'est Amon-Ra assis, ayant à ses côtés le roi Horus, fils d'Aménophis II, de la XVIIIe dynastie : travail admirable ; je n'avais encore rien vu d'aussi beau ; 2° une statue colossale du roi Misphra-Thouthmosis, conservée comme si elle sortait de l'atelier ; 3° un monolithe de six pieds : c'est Ramsès-le-Grand (Sésostris), assis sur son trône entre Amon-Ra et Néith, granit rose, travail parfait ; 4° un colosse du roi Mœris, basalte vert, d'une exécution parfaite ; 5° une statue en pied d'Aménophis II ; 6° une statue du dieu Phtha, exécutée du tems de ce dernier prince ; 7° un groupe en grès, c'est le roi Aménostép, de la XIXe dynastie, et sa femme, la reine Atari ; 8° une statue plus forte que nature, de Ramsès-le-Grand, (Sésostris), en basalte vert, travaillée comme un camée ; sur les montans du trône sont sculptés, en plein relief, son fils et sa femme. Le nombre des statues funéraires en basalte, grès rouge, grès blanc, calcaire blanc, et granit gris, est très-considérable ; et parmi elles on remarque celle d'un homme accroupi, dont la tunique porte une inscription égyptienne démotique de quatre lignes. Les stèles de quatre, cinq et six pieds de hauteur, dépassent le nombre de cent ; un autel est chargé d'inscriptions hiéroglyphiques ; les autres objets divers d'antiquité sont extrêmement nombreux. — Ce n'est encore là qu'une partie de la collection ; il reste à ouvrir de deux à trois cents caisses ou paquets. — Le nombre des manuscrits est de cent soixante-onze ; il y en a déjà qua-

rante-sept de déroulés; j'y ai reconnu environ dix *contrats* en écriture démotique; un papyrus grec est un procès entre deux habitans de Thèbes, sur la propriété d'une maison; les prétentions des parties plaidantes et les moyens des avocats y sont analysés, et les lois favorables à ces prétentions citées textuellement. A la fin est le texte du jugement qui est de la 54e année de Ptolomée Évergète II. Une inscription bilingue, en égyptien et en grec, est un décret en l'honneur d'un préfet de la banlieue de Thèbes, et rendu sous le règne de Cléopâtre et de son fils Césarion, dont j'avais déjà reconnu le nom et constaté le règne effectif par la lecture d'un cartouche sculpté sur le temple de Dendéra. Mais, ce qui doit intéresser au plus haut degré, c'est que, parmi les papyrus de la collection, se trouve un *manuscrit phénicien;* malheureusement, ce ne sont que des fragmens; peut-être en trouvera-t-on d'autres parmi ceux qui ne sont pas encore déroulés. — D'après les renseignemens fournis par M. Champollion le jeune et d'après un mémoire descriptif du papyrus grec et de l'inscription bilingue, lu à l'Académie de Turin, le 27 mai dernier, par M. Peyron, professeur de langues orientales, M. Champollion-Figeac a rédigé une *notice* sur ces deux monumens dont il expose le contenu et explique les difficultés historiques et chronologiques. Cette notice a été lue par l'auteur, le 25 juin, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; dès qu'elle sera publiée, nous la ferons connaître dans la *Revue*, vu le grand nombre de faits nouveaux et de renseignemens qu'elle contient sur la législation de l'Égypte sous les Ptolomées.

Théâtres. — *Théâtre royal de l'Odéon.* — La création d'un nouveau système d'administration pour ce théâtre est un événement fort remarquable dans l'histoire de l'art théâtral, et le succès vient couronner les efforts du nouveau directeur. Lorsque l'on ouvrit le second Théâtre-Français, on pensait généralement qu'il contribuerait à former des sujets pour la scène, et qu'il donnerait en même tems à quelques jeunes auteurs les moyens de se tirer de l'oubli dans lequel le peu d'activité des acteurs de la rue de Richelieu les laissait fréquemment languir. On atteignit ce but jusqu'à un certain point. L'Odéon nous révéla, le premier, le beau talent dramatique de M. Casimir Delavigne, qu'un autre théâtre avait méconnu et repoussé. — Néanmoins, la monotonie du répertoire et la médiocrité de quelques acteurs avaient insensiblement éloigné le public du Second Théâtre; une réorganisation était devenue indispensable: elle a été opérée, et nous en ressentons déjà les heureux effets. — Dans notre avant-dernier cahier, nous avons rendu compte de l'*Ouverture* et du *Prologue;* il nous reste à parler

des essais tentés pour naturaliser complétement en France la musique de Rossini, et des débutans nouveaux. — M. Castilblaze a remplacé, par des vers bien insipides, le poëme du Libretto du *Barbiere;* mais il ne faut pas perdre de vue les difficultés que s'impose le versificateur, lorsqu'il veut ajuster des paroles sur une musique aussi variée que celle de Rossini, et nous devons lui rendre cette justice, qu'à un léger ralentissement de mesure près, il a fait fort peu de modifications à la partition du *Maestro Pesarese*. Pour la prose, le dialogue de Beaumarchais a été conservé; on sait de quelle verve il pétille. Mme Montano, qui remplit le rôle de Rosine, est peut-être un peu mûre pour son emploi; mais le charme de sa voix et la bonté de sa méthode lui ôtent quelques années aux yeux du public, qui lui pardonne la témérité malheureuse avec laquelle elle aborde l'air de Tancredi : *Di tanti palpiti*, chanté par Mme Pasta d'une manière si ravissante au théâtre italien. Les tenors Campenaut et Lecomte ont développé assez de moyens dans le rôle du comte, et Valère s'est montré excellent comédien et fort bon chanteur, dans le rôle odieux de Basile. Aussi, le succès de la musique de Rossini, dans la bouche de ces acteurs, secondés d'un excellent orchestre, a-t-il été complet. Les petits opéras-comiques français, tels que *l'Épreuve villageoise*, la *Fausse magie*, etc., ont été en général joués plus faiblement. — La tragédie des *Machabées* a été reprise et exécutée avec beaucoup de talent par Mlle Georges et les principaux sujets de la troupe; la comédie de *Luxe et Indigence* a eu le même bonheur. La malheureuse *Ourika*, toujours destinée à éprouver des rigueurs, n'a pas trouvé le public plus galant que M. Charles de B. : peut-être méritait-elle plus d'indulgence. E. G.

N. B. La grande surabondance des matériaux nous force d'ajourner la suite de l'article Théatre au mois prochain.

Beaux-arts.—*Peinture. — Mars désarmé par Vénus, l'Amour et les Grâces.* — Il suffit souvent d'un homme pour changer la face des états; mais il ne suffit pas toujours d'un homme pour changer la direction du goût et des idées. C'est qu'il est plus facile d'influer sur le positif de la vie que sur la pensée; c'est que la force et la conviction n'agissent pas de la même manière; c'est, enfin, que l'amour-propre ne s'avoue jamais vaincu, tandis que le bras s'abaisse lorsqu'il est désarmé. — Les idées et le goût éprouvent des révolutions, parce que le goût et les idées suivent la marche générale de la civilisation. On les voit, à de longs intervalles, dirigés par des hommes de génie, s'épurer, briller d'un grand éclat, laisser des modèles qui

servent de fanaux aux siècles futurs ; puis, s'éteindre ou se pervertir, jusqu'à ce que quelqu'un de ces êtres qui sont appelés à dominer leur siècle viennent leur donner une impulsion nouvelle. — L'homme de génie qui, en France, a renversé les idoles du mauvais goût en peinture, indiqué les sources où il fallait puiser, enseigné par ses propres ouvrages le chemin qu'il fallait suivre, c'est David. Dès ses premiers pas, il montre une puissance d'exécution admirable ; mais il reste encore, dans ses ouvrages, des traces de l'école où il a étudié. Bientôt, il s'affermit dans la route nouvelle que l'observation et la réflexion lui ont tracée, et, dans *les Horaces*, *Bélisaire*, *la Mort de Socrate*, *Pâris et Hélène*, il désigne le but où l'on doit tendre, et la marche qu'il faut suivre pour y arriver. — Ce but, le grand peintre que je viens de nommer me paraît l'avoir atteint dans *les Sabines :* c'est, à mon avis, le point culminant de son talent.—Arrêtons-nous un moment : je viens, en peu de mots, de rappeler des ouvrages qui honoreraient plusieurs siècles; on me permettra sans doute d'expliquer la doctrine qui a fait éclore des productions si importantes. — A l'époque où David s'est saisi du sceptre de la peinture, le goût, en France, et, l'on pourrait dire, dans toute l'Europe, ne suivait aucune règle ; il prenait le caprice pour modèle ; conséquemment il s'égarait. Quand on s'écarte de la nature, on tombe dans les systèmes ; et là, il n'y a plus ni frein ni bornes. Que l'on considère les tableaux de l'époque qui a précédé la régénération de l'école, certes, on y trouve de l'habileté ; mais c'est la fantaisie qui la dirige ; et, lorsque cette fantaisie a disparu, il ne reste plus rien, parce que tout est de convention, et, pour ainsi dire, fantastique. — David rappela ses élèves et ses émules aux véritables principes des arts du dessin : l'étude et l'imitation vraie de la nature, mais de la nature élevée, choisie, et celle de l'antique, qui, si je puis m'exprimer ainsi, n'est autre qu'une sorte de *beau idéal réalisé*. C'est en suivant cette marche, c'est en rejetant tout ce qui était faux, c'est en recherchant tout ce qui était simple, naturel, élevé, qu'il est arrivé jusqu'aux *Sabines*. — Si l'on pouvait trouver quelque chose à reprendre dans cet ouvrage, l'un des plus beaux que la peinture ait jamais créés, c'est peut-être que le peintre a trop sacrifié au désir de montrer sa science ; il y a trop de nus. La peinture et la sculpture n'ont pas la même exigeance, parce qu'elles n'ont pas les mêmes ressources ; et David semble avoir été plus préoccupé de la perfection, telle que la sculpture doit la rechercher, que de celle qui est propre à la peinture. Ce défaut, car je crois que c'en est un,

racheté d'ailleurs par une pureté de dessin que Michel-Ange et Raphaël n'ont jamais surpassée, ni peut-être même atteint, nous allons voir que le peintre l'aura lui-même aperçu. — Les *Sabines* sont de 1799; le *Léonidas* est de 1814. La différence qui existe entre ces deux ouvrages est aussi grande que la distance qui les sépare. Les *Sabines* offrent la forme idéale; sans doute la nature a été prise pour type; mais ce type a été bien épuré. Dans le *Léonidas*, ce n'est plus le même sentiment qui dirige l'artiste, c'est une idée opposée : David croit avoir été, dans les *Sabines*, au delà de ce que permettait la peinture; maintenant, il reste en deçà. On l'entend s'écrier dans son école : *Mes amis, faites nature, copiez le modèle.* Ainsi, le même peintre qui avait élevé le beau système auquel nous devons *les Sabines*, ainsi que les principales productions de ses premiers élèves, telles que *l'Amour et Psyché*, l'*Endymion*, etc., détruit son propre ouvrage, et préconise un autre dogme. — Dans sa première marche, David avait entraîné tous ses élèves avec lui; nous verrons toute l'école se précipiter également sur ses traces, dans la nouvelle voie qu'il va parcourir, parce qu'il a pour lui l'autorité du nom et du talent. Honneur à M. Girodet, qui seul a su résister à cette nouvelle tendance, et qui est resté dans la belle route, qu'il a semée de chefs-d'œuvre. — Après le *Léonidas*, les événemens politiques obligent David à s'éloigner de la France. L'âge auquel il était parvenu, les chagrins qu'il éprouvait, semblaient devoir lui arracher le pinceau des mains; mais bientôt il envoie à Paris un ouvrage que tout le monde s'empresse d'aller considérer : c'est *l'Amour s'échappant des bras de Psyché.* Ici, le peintre n'a pas su ou n'a pas voulu éviter l'écueil que l'on rencontre en suivant de trop près une nature peu élevée, et il semble seulement s'être occupé de produire un éclat de couleur dont le sentiment paraissait lui avoir été refusé. — Enfin, un nouveau tableau de ce grand maître vient d'être exposé aux regards du public, qui s'est rendu en foule au lieu de l'exposition.—MARS DÉSARMÉ PAR VÉNUS, L'AMOUR ET LES GRACES; tel est le sujet. « *Le moment choisi par M. David*, dit le Programme, *est celui où Mars, revenant des combats, se rend près de Vénus.* » Voici maintenant comment la scène est disposée. — Le lieu choisi est l'Olympe; devant un temple, dont la base se perd dans les nuages, est placé un lit sur lequel Mars s'est assis, faisant face au spectateur; son bras droit, appuyé sur le chevet, tient encore sa lance redoutable, et de sa main gauche il tend son épée pour qu'on l'en débarrasse; une guirlande de laurier-rose, fleur consacrée à ce Dieu, passe en écharpe autour de son

corps ; c'est Vénus qui s'est plu à en orner son amant. A demi-couchée sur le lit, dans la longueur, la déesse est tournée du côté de Mars ; conséquemment le spectateur ne voit le corps que par le dos, et le visage que de profil; sa main gauche est appuyée sur l'une des cuisses du dieu, et de l'autre, qu'elle élève, elle tient une couronne, également de laurier-rose, qu'elle va lui poser sur la tête. L'Amour, placé au bas du lit, détache son cothurne ; deux des Grâces emportent ses armes, tandis que la troisième lui verse le nectar. — L'ensemble de cette composition a une simplicité qui rappelle les peintures antiques ; mais, par un contraste assez frappant, l'auteur est resté dans le nouveau système qu'il a adopté, c'est-à-dire qu'il s'est principalement proposé pour modèle la nature dans toute sa vérité. Ce n'est donc pas le peintre des *Sabines* que l'on a sous les yeux, mais le peintre du *Léonidas* et de *l'Amour et Psyché*. — Ce tableau a été très-diversement jugé : les artistes qui préconisent la première manière de David ont été plus sensibles aux défauts qu'aux beautés réelles qu'il contient ; ceux, au contraire, qui suivent son nouveau système, ont tout admiré. Quoique je sois rangé sous la première de ces deux bannières, je crois pouvoir affirmer que je suis resté impartial ; je vais donc exprimer mon opinion avec une entière franchise. — Les Grâces sont au-dessous de ce que l'imagination se crée, lorsqu'elle essaie de se les représenter ; et la déesse de la beauté, sur laquelle le peintre semble avoir épuisé ses efforts, laisse à désirer dans le caractère de la tête, qui me paraît manquer d'élégance ; mais le mouvement général du corps est très-gracieux ; la main élevée qui tient la couronne, et le bras auquel elle est attachée, sont charmans ; il y a, dans toute cette figure, une puissance et une finesse d'exécution très-remarquables ; si la déesse attire le plus les regards, c'est elle aussi qui les satisfait davantage. La tête de Mars est d'un beau caractère, mais d'une expression froide et incertaine. Ce n'est plus le dieu des combats, dont *la voix est semblable à celle de dix mille guerriers livrés à une fureur homicide* (1) ; dont le casque est surmonté de la fureur et de la colère ; dont le char est conduit par la Terreur et la Crainte ; ce n'est pas non plus Mars amoureux ; le peintre paraît avoir voulu exprimer que le dieu de la guerre peut bien se délasser près de la beauté, mais que toutefois il reste toujours maître de lui-même, qu'il n'est jamais subjugué.—Les anciens nous ont laissé plusieurs monumens dans lesquels ils ont re-

(1) Homère, *Iliade*, chant v.

présenté Vénus triomphant de la passion guerrière du dieu des combats ; je n'hésite point à dire que ce sujet, ainsi conçu, me paraît plus heureux. Ce qui produit impression dans une semblable composition, c'est précisément l'effet sensible, irrésistible de la beauté sur la force, et, sans que je l'explique, il est facile de comprendre que cette idée sert de voile à un sentiment instinctif. — Je n'entrerai dans aucune critique de détails : plusieurs personnes ont voulu me faire remarquer des parties faibles et incorrectes, la roideur du mouvement de l'Amour, etc. ; pour toute réponse, je les ai entraînées dans la pièce voisine, et je leur ai fait voir un tableau, daté de 1782, dans lequel le grand artiste, parvenu maintenant à l'âge de 77 ans, a représenté *Andromaque près du corps d'Hector* ; je leur ai demandé quel était, parmi tous nos maîtres, celui qui serait capable de faire un semblable ouvrage ; j'ai attiré leur regards sur une copie du Valentin, faite à Rome par David, alors élève ; je les ai forcés de considérer attentivement une étude d'homme renversé ; celle du Romulus des Sabines ; bientôt elles ont été confuses de leurs propres observations, et, rappelant avec moi les beaux ouvrages que nous devons à l'auteur des *Sabines*, elles n'ont pas hésité à le proclamer le plus grand peintre que la France ait produit. P. A.

N. B. Nous sommes forcés de renvoyer à notre prochain cahier, faute d'espace, le compte rendu du *Panorama de Rio-Janéiro*, d'une statue antique découverte à Paris, et de plusieurs autres ouvrages.

Nécrologie. — Bail (*Charles-Joseph*), ancien inspecteur aux revues, auteur de différens ouvrages, né à Béthune, le 29 janvier 1777, mort à Margency, près Paris (vallée de Montmorency), le 20 février 1824. — Le jeune Bail faisait ses études à Douai, en 1792, et n'avait pas encore atteint sa quinzième année, lorsque voyant passer un corps organisé, les chasseurs francs du Hainault, qui marchaient au secours de *Lille*, bombardée par les Autrichiens, il fut saisi d'enthousiasme et s'enrôla sur-le-champ. Il fit la campagne de Dumouriez et les suivantes, comme simple volontaire, passa ensuite dans l'artillerie et dans l'administration de l'armée, où les circonstances le portèrent contre son gré. Depuis, il a toujours suivi la carrière administrative dans les guerres de la révolution, et s'est distingué par une grande aptitude aux affaires, et par un goût décidé pour l'étude. Adjoint à l'intendant d'Erfurt et du pays d'Eichsfeld, en 1807, M. Bail honora le nom français et mérita l'estime des peuples conquis. Il s'occupait de recherches et de travaux scientifiques, lorsqu'il fut appelé à diriger les bureaux de la régence du

royaume de Westphalie. C'est là surtout qu'il eut occasion de déployer ses talens. Il dirigea, dans un court espace de tems, les notices connues en Allemagne sous le titre de *Statistique générale du royaume de Westphalie*, imprimées à Goettingue par ordre du gouvernement en 1809, ouvrage le plus complet qui ait encore paru sur ce pays, et qui suppose d'immenses recherches. — Après avoir concouru à l'organisation administrative du royaume, sous les ordres de M. le comte Beugnot, membre de la régence et ministre des finances, M. Bail fut appelé aux fonctions de secrétaire général des finances, qu'il exerça auprès de M. Beugnot et ensuite de M. Bulow, son successeur. Nommé inspecteur aux revues et commissaire du roi de Westphalie, avec des pouvoirs extraordinaires, à la fin de 1808, il fut envoyé à Magdebourg pour rétablir l'harmonie momentanément troublée entre les Français et les Westphaliens; commission délicate dont il s'acquitta avec beaucoup d'habileté et de bonheur. Prisonnier de guerre en 1813, M. Bail perdit alors, par l'invasion étrangère, tous les fruits de ses économies; rentré dans son grade au service de France, en 1814, et employé, à la fin de juillet 1815, à l'armée qui se retira sur les bords de la Loire, il concourut aux opérations du licenciement et revint ensuite à Paris, où il fut quelque tems en butte aux persécutions de l'esprit de parti. Admis pour cinq ans au traitement de réforme, en février 1818, il se retira ensuite dans la vallée de Montmorency pour s'y livrer en paix à son goût pour les lettres. Il publia successivement plusieurs ouvrages qui eurent du succès : *les Juifs au* XIXe *siècle; l'État des Juifs en France, en Espagne, en Italie; Essai sur l'organisation des armées; Histoire politique et morale des révolutions de France; de l'Arbitraire dans ses rapports avec nos institutions, etc.;* il fournit aussi quelques articles à la *Revue Encyclopédique*, entre autres sur le *commerce des anciens et des modernes.* (T. V, p. 407; t. VI, p. 22). — M. Bail avait depuis long-tems une santé fort chancelante; l'assiduité avec laquelle il travailla à son dernier ouvrage, intitulé : *Études littéraires des classiques français, à l'usage de la jeunesse* (Paris, 1824; 2 vol. in-8°. Eymery, voy. *Rev. Enc.*, XXI. p. 426), l'altéra d'une manière sensible.—L'air de la campagne, une vie douce et paisible, les soins les plus tendres ne purent arrêter les progrès d'une hydropisie, à laquelle il succomba, malgré les secours éclairés du docteur Coster, après six mois de souffrance. Il laisse une veuve inconsolable, dont l'unique fortune est le nom d'un homme de bien, et deux fils d'un premier mariage qui ont embrassé l'état militaire. C.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-SIXIÈME CAHIER.

JUIN 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur la navigation et la guerre sous-marines. . . . . *De Montgéry.* 521
2. De la précision dans le style. . . . *Lémontey*, de l'Institut. 540

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Cours de philosophie générale; par H. Azaïs . . . . *Ferry.* 557
4. De l'économie publique et rurale des Égyptiens et des Carthaginois; par L. Reynier. 573
5. Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly; par M. Félix Mengin. . . . . *J. Mauviel.* 578
6. OEuvres complètes de Machiavel, traduites par J.-V. Périès. . . . . *M. Avenel.* 586
7. Discours concernant l'influence de l'Amérique, sur l'esprit humain (ouvrage américain). *Lanjuinais*, de l'Institut. 603
8. OEuvres complètes d'Alexandre Duval. . . . . *H. Patin.* 611
9. OEuvres complètes d'Étienne Jouy. . . . . *Année.* 624

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 102 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE.— *États-Unis*, 3; *Amérique méridionale*, 2. 635

ASIE, 1. 640

EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 11. — *Russie*, 2. — *Danemarck*, 3. *Allemagne*, 4. — *Suisse*, 6. — *Italie*, 9. — *Grèce*, 1. — *Espagne*, 4. — *Pays-Bas*, 6. 641

— FRANCE, 50; savoir : *sciences physiques*, 17; *sciences morales et politiques*, 12; *littérature, antiquités et beaux-arts*, 18; *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 1; *ouvrages périodiques*, 1; *livres en langues étrangères* 1. 670

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, *New-York*, nouveau recueil périodique. — *Haïti; Port-au-Prince*, Nécrologie: Laprée et Colombel.. 718

ASIE. — *Batavia*, Académie des sciences. — *Chine*, Jurisprudence criminelle. — *Indes Orientales*, Littérature ancienne. . 719

AFRIQUE. — *Égypte*, Découvertes de M. Caviglia. — *Guinée*; *Gata*, Nécrologie : Belzoni. 722

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Chemin sous la Tamise. — Communication, au moyen de paquebots à vapeur, entre la Grande-Bretagne et les Indes Orientales. — Voitures à vapeur. — Nouvelle manière de paver les rues. — Sur la nécessité de créer des occupations pour les femmes. — Publications prochaines. — Mémoires de lord Byron. — Théâtres. — Beaux-Arts 724

RUSSIE. — Sociétés savantes : Académie de commerce à Moscou, et Société d'encouragement pour les artistes à Saint-Pétersbourg. — Théâtre russe 732

SUÈDE. — Arts mécaniques : Fabrication de petits clous. — Instruction publique. — Beaux-Arts. — Théâtre. 733

DANEMARCK. — *Islande*, Aurores boréales. 734

ALLEMAGNE. — *Heidelberg*, Université. — *Bonn*, Bibliothèque indienne. — *Francfort-sur-le-Mein*, Beaux-Arts : Embellissemens de la ville. — *Goettingue*, Antiquités. — *Leipzig*, Nécrologie : Cramer, Spohn, Gilbert. 735

SUISSE. — *Canton de Vaud*, Établissement pour les aliénés. . . — *Arau*, Instruction publique. — *Zurich*, École centrale de médecine. — Académie. 738

ITALIE. — *Milan*, Institut. — *Reggio*, Électro-magnétisme. — *Naples*, Nécrologie : Coco. 742

GRÈCE. — *Corfou*, Enseignement mutuel. 748

TURQUIE. — Traduction d'un ouvrage français. 749

ESPAGNE. — *Madrid*, Arts industriels : Filature de la soie. — Instruction publique. — *Barcelone*, Théâtre.. . . . . *ib.*

PAYS-BAS. — *Bruxelles*, Académie des sciences. — *Gand*, Société royale des beaux-arts. 750

FRANCE. — Géographie : Limites du département des Bouches du Rhône. — *Sociétés savantes : Bordeaux*, Moulins économiques. — *Caen*, Société Linnéenne. 751

PARIS. — *Institut* : Académie des sciences ; Académie française. Athénée : Cours. — Société de la morale chrétienne. — Météorologie. — *Réclamations :* Sur les grammaires grecques ; Lettre de M. Coulier à M. Francœur ; Addition et rectification à la notice nécrologique de Ripault. — *Antiquités :* Collection Drovetti. — *Théâtres :* Odéon. — *Beaux-Arts :* Tableau de David. — *Nécrologie :* Bail. 753

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL, MAI, JUIN 1824.

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des elemens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les differens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ABBAYE de la Trappe. (Histoire de l'), par L. D. -- B, 686.

Abeilles (Observations sur les). *Voy.* Niezabitowski.

Académie de Zurich, 741.

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

Académies ou Sociétés savantes. *Voy.* Sociétés.
Acétate de morphine (Recherches et expériences sur les effets de l'), par Deguise, Dupuis et Leuret, 166.
Actes d'état (Anciens) recueillis dans le gouvernement de Perm, par V. Berkch, 650.
Adam (J.). Remarques sur le pays compris entre le cap Palmas et la rivière de Congo, 128.
Adelung (*Fried.*), *Die korssunschen Thüren, etc.*, 146.
Adventures (*The*) *of Hajji Baba of Ispahan*, 379.
Aérostation (Mémoire sur l') et sur la direction aérostatique, par Dupuis-Delcourt, 678.
Afrique, 128, 221, 374, 418, 475, 722.
Agier-Prévost (Mlle) Éléonore de Cressy, 399.
Agoub. *Voy.* Histoire de l'Égypte.
Agriculture, 49, 218, 315, 465, 490, 491, 665. *Voy. aussi* Économie rurale.
— (Traité d') pratique flamande, par Van Aelbroek, 407.
Αισχυλου Αγαμεμνων, 395.
Alexis, par Mme Wyttenbach, 209.
Algèbre, 158, 657.
Aliénés (Établissement pour le traitement des), fondé à Avenches, canton de Vaud, par le docteur Schnell, 738.
Allais. Gravure, représentant, d'après le dessin de Fragonard, une leçon d'histoire donnée à Henri IV, 253.
Allard (A.). Hommage rendu à la mémoire de J. F. Pradel, 694.
Allègre (Notice sur Mgr d'), archevêque de Pavie, 443.
Allemagne, 139, 225, 389, 391, 425, 487, 653, 735.
Almanach généalogique, historique et statistique, pour l'année 1824, par G. Hassel, 147.
Ame (L') et le corps; poëme, par F. de Reiffenberg, 160.
Améliorations (De quelques) à introduire dans l'instruction publique, par L. G. Taillefer, 696.
Amérique, 122, 220, 472, 635, 718.
— méridionale, 157, 473, 639.
Amusemens philologiques, par G. P., 461.
Anacréon (Odes d'), traduites en italien, par P. Costa et G. Marchetti, 154.
Analyses (II.) d'ouvrages classiques *anciens :* Le Théâtre des Grecs du P. Brumoy, revu par Raoul-Rochette (*Andrieux*), 89, 361.
— d'ouvrages *anglais :* La septennalité du parlement d'Angleterre (*Alex. Lameth*), 69. — Mémoires sur la vie et le siècle de Salvator Rosa, par lady Morgan (*F. Salfi*), 109.
— d'ouvrages *des États-Unis :* Discours concernant l'influence de l'Amérique sur l'esprit humain (*Lanjuinais*), 603.
— d'ouvrages *français :* Dictionnaire de médecine, par Adelon, Béclard, etc. (*A. Dupau*), 34. — Voyage dans la Grande-Bretagne, par Ch. Dupin (*Ferry*), 41. — Réflexions sur l'état agricole et commercial des provinces centrales de la France, par d'Harcourt (*B. de M.*), 49. — Histoire comparée des systèmes de philosophie, par de Gérando (*Artaud*), 57. Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre, par Montvéran (*Malbouche*), 315. — Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale (P. A.) 327. — Grammaire comparée des langues de l'Europe latine, par

Raynouard (*Lanjuinais*), 346. —Mélanges littéraires de Villemain (*L. Thiessé*), 351.—Cours de philosophie générale, par H. Azaïs (*Ferry*), 557. — De l'économie publique et rurale des Égyptiens et des Carthaginois, par Reynier (*Ferry*), 573. — Histoire de l'Égypte, sous le gouvernement de Mohammed-Aly, par F. Mengin (*Mauviel*), 578. — OEuvres complètes d'Alex. Duval (*Patin*), 611. — OEuvres complètes d'Étienne Jouy (*Année*), 624.

— d'ouvrages *italiens* : Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin (*Ferry*), 299. — OEuvres complètes de Machiavel, traduites par Périès (*Avenel*), 586.

Anatomie, 164, 660, 673.

Andrée (Le baron d'). Appel à l'opinion publique, ou Lettre sur l'inviolabilité des lois fondamentales, 424.

Andrieux, de l'Institut, C.—A., 89, 361.

Angeleili (*Massimiliano*). *Tragedie di Sofocle*, *etc.*, 153.

Annales pour les antiquités du Nord, 652.

— du lycée d'histoire naturelle de New-Nork, 375.

— du Salon de Gand, 410.

Année, C.—A., 624.

Anneau de pêcheur (Notices sur l'origine et l'usage de l'), etc., par F. Cancellieri, 401.

Annuaire du bureau des longitudes, 417.

Anquetil. Abrégé de l'histoire universelle, traduit en espagnol, par le père Vazquez, 157.

Antiquités, 129, 141, 249, 381, 440, 652, 712, 722.

— découvertes à Mulsem, duché de Brême, 736.

— égyptiennes. Collection Drovetti, 767.

— éthiopiennes (Considérations sur les), par L. Reynier, 573.

Antommarchi (F.). Planches anatomiques du corps humain, publiées par Lasteyrie, 164, 673.

Aonides (Nouvelles); recueil de poésies russes, 136.

Aranzi. (pour Ranzani; voy. *Errata* du volume.)

Archéologie, 160, 211, 213. *Voyez aussi* Antiquités.

Architecture, 146, 195, 381, 410, 497.

Archives de la Normandie, historiques, monumentales, etc., par L. Dubois, 195.

Arici (*Cesare*). *Il campo santo di Brescia*, 664.

Aristote. De la république de Carthage. Nouvelle édition, augmentée d'un commentaire, etc., par Kluge, 654.

Arithmétique (Application de l') au commerce et à la banque, par Juvigny, 677.

Arlincourt (D'). *Voy.* Caroléide.

Arques (Notice sur), par Auguste Le Prévost, 440.

Art militaire, 142, 170, 172, 754.

— (L') de fabriquer le vin et le vinaigre, par Fermin Salas, 406.

Arts industriels, 170, 718, 733, 749.

Artaud, C. — A. 57.

Ascétique. *Voy.* Théologie.

Ashantée, 418, 728.

Asie, 221, 376, 474, 640, 684, 719.

Astronomie, 416, 488.

— (L') enseignée en vingt-deux leçons, par Ph. C., 417.

Atala, par Châteaubriant; traduit en italien par A. Piazza, 155.

Athénée de Paris, 758.

Aubry Le Comte. Lithographie du tableau de Girodet, représentant Danaé, 516.
— Lithographie d'un portrait de femme, peint par Léonard de Vinci, 516.
Aurores boréales, 734.
— (Imitation de la lumière des), 745.
Avenel (M.), C.—A., 586.
Aventures du célèbre Khalyfe de Baghdad, Haroun Alrachyd, 157.
Avogadro. Considérations sur la théorie des proportions déterminées dans les combinaisons, etc. 304.
— Voltimètre multiplicateur, 306.
Azaïs (H.). Cours de philosophie générale, etc., A. 557.

B

Bac à manége qui fait le service du passage de Cubsac, sur la Dordogne, 233.
Bail (C. J.). *Voy.* Nécrologie.
Bailly. Manuel théorique et pratique du Jardinier, 162.
Balance (Sur la) des consommations avec les productions, M. 264.
Barbier, C. — B., 709.
— Lettre au sujet de l'article nécrologique sur M. Ripault, 766.
Beaux-Arts, 155, 159, 214, 224, 410, 513, 732, 733, 769.
Bellacchi (Luigi). Francesca da Rimini, 404.
Belles-Lettres. *Voy.* Littérature.
Bellingeri (C. F.). De medulla spinali nervisque ex ea prodeuntibus annotationes anatomico-physiologicæ, 660.
—*Dissertatio inauguralis, etc.*, 660.
Belloc, peintre. Portrait en pied de Mme la duchesse de Berry, 513.
Belloc (Mme L. Sw. B.), C. — B., 135, 381, 494, 637, 644. — N., 723, et les articl. signés L.Sw.B.
Belzoni. *Voy.* Nécrologie.
Benjamin et Tevoli. Les Distraits, comédie, 146.
Bentham's (J.) Introduction to the principles of moral and legislation, 644.
— *Fragment on Government*, 645.
Berkch (V.). *Voy.* Actes d'état.
Bertolotti (D.). Viaggio di Policleto a Roma, 154.
— *Voy.* Malcolm.
Berutti (S. J.). Thèse soutenue à l'Athénée royal de Turin, 400.
Bibliographie, 122, 374, 635.
Bibliothèque du commerce, ou Mémorial de jurisprudence commerciale et maritime, par H. Cuson, 218.
— d'éducation pour les Italiens, 231.
— indienne, par Schlegel, 735.
— de mécanique pratique, 728.
— portative de l'amateur, 451.
Bidone. Expériences sur la contraction de la veine fluide, 303.
Bienfaisance (Trait de) des élèves d'une école élémentaire à Paris, 510.
Bilderdyk (G.) Mengelpoëzy, 159.
Biographie, 25, 123, 131, 193, 196, 312, 313, 393, 403, 409, 442, 443, 480, 647, 663, 694.
— des Contemporains, par Napoléon, 442.
Bitumes (Mémoire sur les), leur exploitation, etc., par Payen, 162.
Blackstone (Sir William). *Voy.* Fragment sur le gouvernement.
Blomfield (C. S.). Agamemnon, tragédie d'Eschyle, 395.
Bodin (Félix). Résumé de l'histoire d'Angleterre, 424.
— *Voy.* Histoire d'Espagne.
— *Voy.* Diatribe.
Boissard. Réflexions sur le projet de loi relatif au sacrilége, etc., 686.

Boissieu (OEuvres de) : collection de cent estampes, 251.
Bonafous (Mathieu). *Voy.* Vers à soie.
Boniface (A.). *Voy.* Couronne littéraire.
Bonjour (J. A.). *Voy.* Castaing.
Boniri (Joseph). Cours complet de mathématiques pures de Francœur, traduit en italien, 231.
Borella. Essais d'orthopédie, 309.
Borson. Essai d'oryctographie piémontaise, 310.
Bory de Saint-Vincent. De la matière, sous les rapports de l'histoire naturelle, M., 5.
Botanique, 311, 374.
Bouchené-Lefer, C. — B., 688.
Boucheron. Éloge de Joseph Vernazza, 313.
Bouderie (L'abbé de la). Lettres inédites de Fénélon, 450.
Boulgarin (Th.). Archives du Nord ; journal russe, 137.
— Feuilles littéraires ; journal russe, 650.
Bourbon Leblanc. *Filosofia politica*, 406.
Bourgnon. *Voy.* Code pénal.
Bouvet de Cressé. Histoire de la catastrophe de Saint-Domingue, 192.
Brayley (E. W.) A series of Views of the most interesting remains of ancient castles in England and Wales, 381.
Bréard-Neuville. *Voy.* Pandectes.
Brésil, 639.
Brewster. *Voy.* Legendre.
Brevets accordés par le roi des Pays-Bas, pour le perfectionnement de divers objets d'industrie, 232.
Brué (A. H.) *Voy.* Carte générale.
Brumoy (Le P.). Théâtre des Grecs, publié par Raoul-Rochette, A., 89, 361.
Buchanan (W.). Mémoires sur la peinture, 728.
Buchon (J. A.). *Voy.* Stewart.
Buénos-Ayres, 640.
Bulletin bibliographique (III) : Allemagne, 139, 389, 653. — Amérique méridionale, 639. — Danemarck, 138, 387, 651. — Espagne, 156, 406, 664. — États-Unis, 123, 374, 635. — France, 161, 410, 670. — Grande-Bretagne, 126, 376, 641. — Grèce, 156, 664. — Italie, 151, 400, 659. — Pays-Bas, 158, 407, 667. — Pologne, 386. — Portugal, 157. — Russie, 135, 383, 650. — Suisse, 148, 397, 657.
— de la Société de géographie de Paris, 216.
Buret de Longchamps. *Voy.* Millot.
Byron (Lord). Don Juan. Chants vi à xi, 133.
— *Voy.* Triomphe d'Hellas.
— *Voy.* Nécrologie.
— *Voy.* Chant funèbre.
— *Voy.* Moore.

C

Cadet de Gassicourt. Formulaire de pharmacie, traduit en espagnol, 665.
Cadet-de-Vaux. *Voy.* Goutte.
Caïüs Gracchus, tragédie anglaise, par J. S. Knowles, 378.
Camoëns (Particularités sur la mort du), 480.
Cancellieri (Francesco). *Voy.* Anneau de pêcheur, et Conclave.
Canobbio. Sur diverses sortes de borax brut du Levant, 308.
Canon à bombe. Nouvelle arme, inventée par Paixhans, 754.
Cap de Bonne-Espérance, 221.
Caractère des Russes, et Histoire détaillée de Moscou, par R. Lyall, 128.
Caroléide (La), par le vicomte d'Arlincourt, 703.
Carte générale de l'Europe, par A. H. Brué, 418.

—Choro-topographique des provinces du nord du royaume des Pays-Bas, par Krayenhoff, 408.
Castaing, ou la Victime des passions, poëme, par J. A. Bonjour, 458.
Catéchisme des industriels, par Saint-Simon, 183.
Caviglia. Découvertes faites en Égypte, 722.
Cayetana de Aguirra. Virginia, o la Doncella christiana, 406.
Céré-Barbé (Mme Hortense de). Poésies religieuses, 199.
Cervantes (Novelas de), 157.
Chamberlyn d'Amougies. Karlo magno Weimariæ duci, 160.
Champollion-Figeac. *Voy.* Coudées égyptiennes.
Champollion le jeune. Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens, 462.
Chant funèbre. Regrets d'un vieillard grec au tombeau de lord Byron, par Mme L. Éveline D., 706.
Chants populaires de la Grèce moderne, recueillis et publiés, avec une traduction française, par C. Fauriel, 699.
Chasles. L'Académie française lui décerne le prix d'éloquence, 758.
Chatelain. *Voy.* Histoire de Portugal.
Chemin sous la Tamise, 724.
Chenevière. Rapport de l'Assemblée générale de la Société de lecture de Genève, 150.
Chili, 635.
Chimie, 163,
— médicale, 413.
Chine, 474, 721.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale, etc. A., 327.
Choron. *Voy.* École de chant.
Choulant (L.). De locis Pompeianis ad rem medicam facientibus disserit, etc., 141.
Christian. Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, 170, 681.
Cicognara (L.). Storia della scultura, 155.
Cigna. *Voy.* Vassali-Eandi.
Cimetière (Le) de Brescia, par C. Arici, 664.
Classiques français, ou Bibliothèque portative de l'amateur. Édition de Debure, 451.
Clias. Lettre à M. Jullien sur les progrès de la gymnastique en Angleterre, 478.
Cloquet (Jules). Anatomie des vers intestinaux, 673.
Cloquet (J.-B.). *Voy.* Perspective.
Cocconato (Galiani Napione di). Nouvelle dissertation sur le lieu de la naissance de Christophe Colomb, 312.
— Mémoire sur les Templiers, 312.
— Dissertation sur une pastorale de Jérôme Britonio, 313.
Coco (Vincenzo). *Voy.* Nécrologie.
Code civil (Premier examen sur le), 179.
— (Deuxième examen sur le), 179.
— pénal (Essai sur le), par Bourguon de Lavie, 420.
Coleridge (S. T.). *Voy.* Nominations académiques.
Colla. Mémoire sur le *Verbascum cisalpinum*, et un autre sur le genre *dysodium*, 311.
Collection de gravures, représentant les plans, élévations, etc., des principaux monumens d'architecture, etc., de Bruges, par Rudd, 410.
Colomb (Christophe). *Voy.* Cocconato.
Colombel. *Voy.* Nécrologie.

Comète (Faits importans remarqués dans la dernière), découverte par M. de Biela, à Prague, 488.
Comices (Des) par centuries, selon ce que nous apprend la *République* de Cicéron, 389.
COMMERCE, 49, 218, 315, 651, 677.
— (Accroissement du) de Liverpool, 479.
Compagnie russe du sud-ouest, 224.
Comyn's Remarks on the increased powers and jurisdiction of justices of peace, 131.
Conclave (Notices historiques sur les saisons et les lieux divers où l'on a tenu le) de la ville de Rome, par F. Cancellieri, 401.
Conradi. Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Conservation des grains et farines. *Voy.* EXPÉRIENCES.
Considérations sur les naissances et la mortalité dans la ville de Paris, par Villermé, 167.
Constant (Benjamin). De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens, 685.
Cooper. *Voy.* Pilote.
Coppola (Domenico). Commentaire sur sa vie, 403.
Coquilles fossiles (Description des) des environs de Paris, par G. P. Deshayes, 672.
Cordier (J.). *Voy.* Ponts et chaussées.
Cornelia Bororquia, 406.
Costa (P.). *Voy.* Anacréon.
Cotelle, C.-N., 499.
Coudées égyptiennes (Observations sur les), par Champollion-Figeac, 712.
Coulier (Ph. J.). Dictionnaire d'astronomie, 416.
— *Voy.* RÉCLAMATION.
Courier. *Voy.* Romans grecs.
Couronne littéraire (La), composée de morceaux extraits des poëtes et des prosateurs contemporains les plus distingués, par A. Boniface et D. Lévi, 699.
Courtin. *Voy.* Encyclopédie moderne.
Cousin (Victor). *Voy.* Descartes.
Coutelle, colonel. *Voy.* RÉCLAMATION.
Cramer (Louis). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Crédit public (Analyse historique de l'établissement du) en France, par V. Roux, 421.
Crivelli, C.-B., 182, 189, 219, 420, 421.
Cujacii (Jacobi) prælectiones in institutiones Justiniani opera et studio F. J. J. Réalier-Dumas, 178.
CULTE. *Voy.* THÉOLOGIE.
Cuson (H.). *Voy.* Bibliothèque.
Cuvier (Fréd.). Histoire naturelle des mammifères, 161.

D

DANEMARCK, 138, 387, 483, 651, 734.
Dante Alighieri. La divine Comédie, suivant la leçon du manuscrit Bartoliniano, 663.
Davenne (H. J. B.). Recueil méthodique et raisonné des lois et règlemens sur la voirie, 168.
David, peintre. Tableau représentant Mars désarmé par Vénus, l'Amour et les Grâces, 769.
Davies (E.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Davy (Humphry). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
De Gérando. Histoire comparée des systèmes de philosophie, A, 57.
Deguise fils. *Voyez* Acétate de morphine.
Delabaume (G.). Théorie des exercices et des manœuvres de l'infanterie, 172.
Delavigne (Casimir). L'École des

Vieillards, comédie, traduite en espagnol par Zarios de Medrano, 750.
— *Voy.* Épître.
Delorme. *Voy.* Muller.
Delort (J.). *Voy.* Histoire de Charles VII.
Déménagement (Le) de La Fontaine, comédie, par T. Pein, 712.
Deodats Foedsel, 388.
Descartes. OEuvres complètes, publiées par Victor Cousin, 176.
— Discours sur la méthode pour bien conduire sa raison, etc., 176.
Deshayes (G. P.). *Voy.* Coquilles fossiles.
Desnoyers. Gravure d'après le tableau de Raphaël, connu sous le nom de la Visitation, 514.
Dessin, 497, 676.
Destutt de Tracy. Élémens d'idéologie, 173.
Develey (E.). Métaphysique des quantités positives et négatives, 657.
Dialogue entre un habitant d'Orléans et un propriétaire de maisons désignées comme devant faire partie des constructions de la nouvelle rue de Bourbon, 690.
Dialogues (Quatre) entre un maître dans l'université d'Oxford et son élève, etc., par R. Phillips, 641.
Diatribe contre l'art oratoire, etc., par Félix Bodin, 453.
Dictionnaire classique d'histoire naturelle, par Audouin, Bory de St.-Vincent, etc., 670.
— d'astronomie appliquée à la marine, la géodésie et la gnomonique, par Ph. J. Coulier, 416.
— de chimie générale et médicale, par P. Pelletan fils, 413.
— de médecine, en 18 volumes; par Adelon, Béclard, Biet, etc. A. 34.
— des sciences médicales, traduit du français en espagnol, 156.
— (Nouveau) biographique, publié à Washington, par Th. Rogers, 123.
— philosophique de Voltaire, traduit en anglais, 130.
— des termes appropriés aux arts et aux sciences, par F. Raymond, 444.
Discours anniversaire prononcé devant la Société historique de New-York, par W. Sampson, 637.
— concernant l'influence de l'Amérique sur l'esprit humain, etc., par M.J. Ingersoll, A. 603.
— et Mélanges littéraires, par Villemain, 351.
— prononcés à la tribune nationale, etc., 327.
Dissertation sur les lieux de Pompéia qui se rapportent à la médecine, par L. Choulant, 141,
— sur l'air atmosphérique, etc., par J. R.L. de Kirckhoff, 667.
— sur la poésie classique des anciens, et la poésie romantique des modernes, par N. G. van Kampen, 670.
— inaugurale, par C. F. Bellingeri, 660.
Dissertations (Quatre) sur des matières de droit criminel, par H. Escher, 658.
— (Collection de) sur divers points agronomiques, etc., 665.
— d'histoire naturelle de l'université de Dorpat, 139.
Distraits (Les), comédie folie, imitée de Kotzebue, par Benjamin et Tevoli, 146.
Doin (G. T.), C. — B., 675.
Don Carlos, Infant d'Espagne, tragédie allemande, par Lamotte-Fouqué, 397.
Don Juan. Cantos VI, VII, VIII, IX, X, XI, 133,

Droit criminel, 658.
—naturel (Lettres sur le), par M. J. Kinker, 669.
Drovetti. *Voy.* Antiquités égyptiennes.
Dumoulin(J.). *Voy.* Gulistan.
Dufresneau. *Voy.* Frais de justice.
Dulaure (J. A.). Histoire physique, civile et morale de Paris, 195.
Dumersan. *Voy.* Monumens.
— *Voy.* Silène.
Dupaty (C. M. F. B. Mercier), Lettres sur l'Italie. Nouvelle édition, augmentée d'une notice sur la vie de l'auteur, par L. Dubois, 707.
Dupaty. *Voy.* Scribe.
Dupau. (A.), C.—A., 34.
Dupin (Ch.), Voyages dans la Grande-Bretagne, A., 41.
— traduits en anglais., 728.
Dupin, avocat. De la libre défense des accusés, 182.
Dupuis. *Voy.* Acétate de morphine.
Dupuis. Voyage dans le royaume d'Ashantée, 728.
Dupuis-Delcourt. *Voy.* Aérostation.
Duval (Alex.). Œuvres complètes, A., 611.

E

Éclairage par le gaz, 511.
École d'agriculture pour les pauvres, établie au Bläsihof, canton de Zurich, 490.
— d'agriculture pour des garçons pauvres, fondée par plusieurs philanthropes de la ville de Bâle, 491.
— cantonnale, de médecine et de chirurgie, de Zurich, 740.
— royale et spéciale de chant, dirigée par M. Choron, 512.
— Saint-Jean-de-Beauvais, à Paris, 510.
Écoles publiques de l'état de New-York, 220.
— d'enseignement mutuel dans les différens gouvernemens de la Russie, 480.
— dans les états danois, 486.
— d'instruction et de travail, fondées en faveur des enfans des pauvres habitans de Zurich, 227.
Économie domestique, 406.
— politique, 49, 264, 315.
— publique (De l') et rurale des Égyptiens et des Carthaginois, etc., par L. Reynier, A. 573.
— rurale, 135, 410, 411, 413.
Écosse, 729. Voy. aussi Grande-Bretagne.
Édit (L') universel, par Giuseppe Liverziani, 401.
Éducation, 499.
Égypte, 573, 578, 722.
Ehrenmann (Der wahre), etc., 142.
Electro-magnétisme, 745.
Éléonore de Cressy, par Mademoiselle Agier-Prevost, 399.
Éloquence, 301, 327, 403, 406, 540, 637, 741, 758.
Embellissemens de la ville de Francfort, 736.
Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des belles-lettres et des arts, par Courtin, 419.
— d'un enseignement scientifique dans la langue française, par J. M. Minner, 655.
Enseignement mutuel, est introduit à Quebec, 473. — Dans l'île de Madère, 475. — Ses progrès rapides en Russie, 224, 480. — En Danemarck, 483. — En Suède, 733. — En Grèce, 232. — Dans les Iles Ioniennes, 748.
Επιτομη της αγιας ιστοριας, 219.
Épître aux Muses sur les romantiques, par Viennet, 204.

— à M. N. L. Lemercier, par P. F. Lesguillon, 204.
— à M. A. de Lamartine, par Casimir Delavigne, 456.
Ermite (L') angevin, son Histoire et ses Poésies, par Gaubert de Champduval, 207.
Erskine (Notice nécrologique sur Lord), M. 25.
Erweis dass die Valachen nicht römischer Abkunft sind, 392.
Escher (H.). Vier Abhandlungen über Gegenstände des Criminal-Rechts, 658.
Esmangart. *Voy.* Rabelais.
Espagne, 156, 406, 425, 437, 665, 749.
Essais littéraires, par J. B. A. Grange, 454.
Estrup (H. F. G.) Bemaerkninger paa en Rejse, 387.
États-Unis, 123, 374, 472, 603, 635, 718.
Ethnographie, 128.
Étymologie des mots composés de la langue française, 445.
Etymologisch-mythologische Andeutungen, von Conrad Schwenck, 144.
Eugène (Vie politique et militaire du prince), 694.
Euripidis Bacchæ, 394.
Evert's (O.) North American Review, 124.
Exceptions (Traité des) en matière de procédure civile, par Goubeau de la Bilennerie, 181.
Exercices étymologiques sur la langue française, par P. Millon, 445.
Expériences (Résumé de toutes les) faites pour constater la bonté du procédé proposé par M. le comte Dejean pour la conservation illimitée des grains et des farines, 411.
Explication de cinq médailles des anciens rois musulmans du Bengale, par Reinaud, 462.
Exposition à Stockholm des tableaux du peintre suédois Lauiens, mort à Rome, 733.
— à Naples, des produits de l'industrie nationale, 230.

F

Fables (Quelques), ou mes Loisirs, par J. B. de Féraudy, 202.
Fabri (S.), Libro della seconda età, etc., 152.
Fabrication de petits clous, 733.
Faculté (Sur la) du mouvement dans les animaux, par A. Naumann, 653.
Fauriel (C.). *Voy.* Chants populaires.
Feldborg. Voyage pittoresque en Écosse, 729.
Fénélon. Lettres inédites, 450.
Féraudy. *Voy.* Fables.
Ferrat. *Voy.* Nominations académiques.
Ferry, C.—A., 41, 299, 557; et les articles signés F.
Filature de la soie sans le secours du feu, 749.
Finances, 186, 187, 189, 190, 315, 421, 423.
Flore des provinces du centre et du nord des États-Unis, par J. Torrey, 374.
Florian (Œuvres de), 198.
Fondation de bienfaisance faite par M. François Grognard, de Lyon, au profit de sa ville natale, 497.
Fonds publics (De la réduction de l'intérêt de nos), par L. F. de Tollenare, 186.
Frais de justice (Manuel des) en matière criminelle, par Garnier Dubourgneuf et Dufresneau, 180. Fontanier. *Voy.* Henriade.
Formulaire de pharmacie, de Cadet de Gassicourt, traduit en espagnol, 665.
—pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens, par F. Magendie, 676.

— Formulaire de poche, par A. Richard, 676.
Fragment sur le gouvernement, ou Commentaires de sir William Blackstone, commentés par Jérémie Bentham, 645.
FRANCE, 49, 129, 161, 191, 233, 387, 410, 424, 429, 436, 497, 670, 750.
Franceschi (Catterina), Ode all' Amicizia, 154.
Franclieu. *Voy.* Septennalité.
Francœur, C.—B., 413, 417, 418, 674.
— *Voy.* Boniri.
Françoise de Rimini, tragédie italienne, par L. Bellacchi, 404.
Frey (A.). *Voy.* Ponctuation.
Freytag (Mémoires du général), 192.
— *Voy.* Locman.

G

Galerie française, 196, 442.
— de tableaux (Formation d'une) à l'hôpital de Greenwich, 224.
Gallini, summa observationum anatomicarum ac physico-chimicarum, etc., 151.
Garnier Dubourgneuf. *Voy.* Frais de justice.
Gaubert de Champduval. *Voy.* Ermite.
Gauttier (E.), C.—B., 146, 378, 403, 419, 442, 685.
Gelée. Gravure représentant, d'après un tableau de Hersent, Daphnis occupé à retirer une épine du pied de Chloé, 252.
GÉNÉALOGIE, 147.
Genoino (Giulio). Publication prochaine de ses comédies, 491.
Geoffroy (Julien). Idylles de Théocrite, traduites en français, accompagnées du texte grec, et revues par J. Planche, 447.
Geoffroy Saint-Hilaire. Histoire naturelle des Mammifères, 161.
GÉOGRAPHIE, 127, 132, 137, 148, 313, 418, 507, 750.
— (Abrégé de la) et de la statistique de la Suisse, par G. Meyer, 148.
— (Petite) des enfans, 408.
GÉOMÉTRIE, 676.
Géraut. Gravure du tableau de Fragonart, représentant Henri IV et Gabrielle, 515.
Gergone. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Germanie (La) et les Germains, depuis les tems les plus anciens jusqu'à la mort de Charlemagne, par A. Schreiber, 391.
Geschichte der Inquisition, von J. A. Llorente, 143.
Geschichte der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel, 149.
Gilbert. *Voy.* NÉCROLOGIE.
Goethe. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Gohier (L. J.). Mémoires, 432.
Golbéry (Ph.), C.—B., 140, 143, 145, 393, 397, 655, 657.—N., 226, 488, 736, 737.
Gonzalez Carvajal (P.). *Voy.* Psaumes.
Goubeau de la Bilennerie. *Voy.* Exceptions.
Goutte (De la) et du rhumatisme, par A. A. Cadet-de-Vaux, 415.
GRAMMAIRE, 122, 446, 655, 763,
— complète de la langue grecque, d'Auguste Mathiae, traduite de l'allemand en italien, par A. Peyron, 152.
— comparée des langues de l'Europe latine, dans leurs rapports avec la langue des troubadours, par Raynouard, 346.
— de la langue persane, par W. Jones, augmentée par S. Lee, 377.
— française, élémentaire, analytique, par Rey, 698.
GRANDE-BRETAGNE, 41, 69, 120

221, 315, 376, 424, 428, 476, 641, 724.
Grange (J. B. A.). Essais littéraires, 454.
Gravenhorst. Sur la nature végétale des Gorgons, 311.
GRAVURE, 251, 514.
— en médailles, 213.
GRÈCE, 156, 190, 232, 493, 664. 691, 748.
Grésy. Mémoire sur les Intégrales définies, 302.
Grognard (F.) *Voy.* Fondation de bienfaisance.
Guerre sous-marine. *Voy.* NAVIGATION.
Gulistan (Le) du célèbre Musleheddyn de Chyraz, avec une traduction anglaise, par James Dumoulin, 641.
GUYANE (LA) FRANÇAISE, 192.
Gyllenborg, C.—B., 652.
GYMNASTIQUE, 478.

H

HAÏTI, 719.
Hammer (J. von). Motenebbi der gröste arabische Dichter, 655.
Harcourt (Le vicomte d'). Réflexions sur l'état agricole et commercial des provinces centrales de la France, A., 49.
Hassel (G.). Genealogish-historisch-statistischer Almanach, 147.
Heiberg, C. — B., 139, 389, 647, 653.—N., 487, 729.
Heller (H. S.). De la nécessité de ne point trop insister sur l'usage intérieur des excitans dans l'empoisonnement par l'acide hydrocyanique, 675.
Henriade (La), avec un commentaire classique, par Fontanier, 701.
— (La), en vers espagnols, par Don José-Joachim Virues y Espinola, 666.
Héreau (E.). Secrétaire général de la Revue Encyclopédique, C. — B., 192, 202, 206, 440, 447, 452, 458, 461, 705, et les articles signés E. H.
Hermann (G.). Les Bacchantes d'Euripide, 394.
Heures (Mme Marie d'). *Voy.* Jane Shore.
HIÉROGLYPHES, 462.
HISTOIRE, 128, 131, 137, 138, 146, 147, 157, 177, 190, 195, 196, 389, 391, 392, 431, 432, 436, 437, 440, 441, 452, 647, 650, 659, 693, 749.
— universelle, par H. Poelitz, 142.
— sainte (Abrégé de l'), en grec et en français, par L. C. Houry, 219.
— de la Catastrophe de Saint-Domingue, par Bouvet de Cressé, 192.
— de l'Égypte, sous le gouvernement de Mohammed-Aly, par Félix Mengin; ouvrage enrichi de notes par Langlès et Jomard, et précédé d'une Introduction historique par Agoub, A. 578.
— de Perse, par sir Georges Malcolm, traduite en italien par D. Bertolotti, 402.
— d'Angleterre (Résumé de l'), par Félix Bodin, 424.
— — (Précis de l'), par A. F. Théry, 428.
— critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre au 1er janvier 1816, par Montvéran, 315.
— de l'Empire germanique (Résumé de l'), par Arnold Scheffer, 425.
— de la Destruction des républiques démocratiques de Schwytz, Uri et Unterwalden, par Zschokke, 397.
— d'Espagne (Résumé de l'), par Alf. Rabbe, avec une introduction par Félix Bodin, 425.
— de Portugal (Résumé de l'), par Alf. Rabbe, avec une intro-

duction par R. T. Chatelain, 425.
— de la régénération de la Grèce, par Pouqueville, 691.
— (Continuation de l') des événemens de la Grèce, par C. D. Raffenel, 190.
— (Élémens de l') de France, par l'abbé Millot, continués par Buret de Longchamps, 191.
— de Charles VII (Essai critique sur l'), d'Agnès Sorel et de Jeanne d'Arc, par J. Delort, 429.
— de la Révolution française, par F. A. Mignet, 431.
— physique, civile et morale de Paris, par J. A. Dulaure, 195.
— abrégée de Paris, par J. H. Léonard et E. de Monglave, 438.
— civile, religieuse et littéraire de l'abbaye de la Trappe, 686.
— abrégée de Pie VII, etc. 663.
— de l'Islamisme et de ses sectateurs, par Amédée Wiesner, 143.
— ECCLÉSIASTIQUE, 143, 157, 401.
— LITTÉRAIRE, 197, 314.
— comparée des systèmes de philosophie, etc., par de Gérando, A. 57.
— abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques, par Dugald Stewart, traduite de l'anglais par J. A. Buchon, 173.
— de la peinture en Italie, par l'abbé Lanzi, 214.
— de la sculpture, par L. Cicognara, 155.
— NATURELLE, 5, 139, 152, 310, 311, 410, 472, 653, 670.
— — des mammifères, par Geoffroy Saint-Hilaire, et par Frédéric Cuvier, 161.
Hollard (H.). *Voy.* Soemmering.
Hommes (Des) et des choses en 1823; poëme anglais, par J. Shergold Boone, 134.
Houry (L. C.). *Voy.* Histoire sainte.
Howard Douglas. *Voy.* Ponts militaires.
Hugo (V. M.). *Voy.* Odes.
Hutton (W.). Nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique, traduit de l'anglais, par Thorel de la Trouplinière, 418.

I

Idée (Notice sur l'), par N. J. B. Toussaint, 175.
IDÉOLOGIE (Élémens d'), par Destutt de Tracy, 173.
Idylles de Théocrite, traduites en français, par J. Geoffroi, 447.
Igliano. Notice sur un roman du XIVe. siècle, dont l'auteur est de la famille des marquis de Saluces, 314.
INDES ORIENTALES, 221, 719, 722.
INDUSTRIE, 183, 230, 232, 315, 493, 505, 681.
Infanterie (De l'), par l'auteur de l'expédition de Russie, 172.
— (Théorie des exercices et des manœuvres de l'), par Delabaume, 172.
Ingersoll's (*C. J.*) *Discourse concerning the influence of America on the mind, etc.* A., 603.
Inquisition de Portugal (Notices secrètes sur l'), par le P. Antoine Vieira, 157.
Institut d'éducation pestalozzienne, établi à Riquewihr, département du Haut-Rhin, 499.
INSTRUCTION PRIMAIRE au Pérou, 473.
— PUBLIQUE, 220, 232, 233, 603, 696, 733, 740. *Voyez aussi* ÉCOLES, UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT MUTUEL.
Introduction aux principes de la

morale et de la législation, par Jérémie Bentham, 644.
Invention chirurgicale du docteur Knight, de Londres, 476.
INVENTIONS, 170, 476, 478, 506, 754.
Inviolabilité (Lettres sur l') des lois fondamentales, 424.
Ipsiboé, opéra, paroles de Saint-Yon, musique de Kreutzer, 239.
IRLANDE. *V.* GRANDE-BRETAGNE.
Isambert. *Voy.* RÉCLAMATION.
Islamisme (Histoire de l'), 143.
ISLANDE, 734.
ITALIE, 151, 230, 400, 491, 659, 707, 742.
Jacopo Ortis (*Ultime lettere di*), 717.

J

Jamieson (J.), *voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Jane Shore, nouvelle tirée de l'histoire d'Angleterre, par Mme Marie d'Heures, 208.
— tragédie, par Lemercier, 240.
—, tragédie, par Liadières, 240.
JARDINAGE, 162.
Jeanne de Sicile (Vie historique de), reine de Naples et comtesse de Provence, 131.
Johanneau (Éloi). *Voy.* Rabelais.
Jomard, de l'Institut, C. — N., 518.
— Observations relatives à la réclamation de M. Barbier au sujet de l'article nécrologique sur Ripault, 766.
— *Voy.* Histoire de l'Égypte.
Jones' (*J. W.*) *Translation of all the greek, latin, italian and french illustrations, etc.*, 376.
Jones' (*William*) *Grammar of the persian language*, 377.
Journal of a residence in Chili, 635.
Journal de l'étudiant, disposé de manière à recevoir le détail de l'emploi de chaque jour, 130.
JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES :
— publiés en *Allemagne : Posener Zeitschrift für Literatur, etc.*, 148. — Bibliothèque indienne, à Bonn, 735.
— publiés en *Angleterre :* Le Musée des variétés littéraires, recueil périodique français, à Londres, 649. — *The Nation*, publication prochaine, 728. — Journal littéraire de la métropole, publication prochaine, 728.
— publiés au *Brésil : Estrela brasileira*, à Rio-Janeiro, 639.
— publiés au *Cap de Bonne-Espérance : The Government Cape Gazette*, 221. — *South-African commercial Advertiser*, 221.
— publiés en *Danemarck*, *Nye Danske Magazin*, à Copenhague, 138.
— publiés aux *États-Unis : The North American Review*, à Boston, 124. — Magasin des mécaniciens et des manufacturiers, à New-York, 718.
— publiés en *France :* Journal d'agriculture du département du Nord, à Douay, 218. — Bibliothèque du commerce, à Bordeaux, 218. — Le Lycée armoricain, à Nantes, 468. — Journal de pharmacie, et Bulletin des travaux de la société de pharmacie de Paris, 469. — Le Bon Génie, journal des enfans, à Paris, 716.
— publiés en *Grèce :* Κρονικὰ ἑλληνικά, à Missolonghi, 156. — — Ὁ φίλος τοῦ νόμου εφημερὶς τῆς νήσου Ὕδρας, 664.
— publiés en *Italie : Antologia*, à Florence, 405.
— publiés dans les *Pays-Bas : Antiquiteiten.* Recueil périodique d'Archéologie, à Groningue, 160.
— publiés en *Russie :* Archives

du Nord, 137. — L'Invalide russe. — Feuilles littéraires, à Pétersbourg, 650.
— publiés en *Suisse :* Indication de tous les journaux ou gazettes qui paraissent dans ce pays, 229.
Jouy (Étienne). OEuvres complètes, 199, A. 624.
Jugement (Le) par jury, ou la Vengeance d'une femme, 710.
Julia-Fontenelle. Manuel de chimie médicale, 413.
Julien l'Apostat, poëme dramatique, par sir Aubrey de Vere-Hunt, 378.
Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.—M., 262. B., 436, 710, 712, et les articles signés *M. A. J.*
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
JURISPRUDENCE, 178, 180, 182, 376, 420, 690.
— et style du notaire, par Massé et L'Herbette, 182.
— criminelle du gouvernement chinois, 721.
Juvigny (J. B.) *Voy.* Arithmétique.

K

Karlo magno Weimariæ duci, etc., 160.
Kazan. L'Université de cette ville fait présenter à l'empereur d'Autriche le diplôme de docteur en droit, 225.
Kinker (M. J.). Brieven over het naturregt, 669.
Kirckhoff (J. R. L. de), C. — B. 160, 408, 410. — N. 232.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
— Dissertation sur l'air atmosphérique, 667.
— sur le recrutement, traduit en hollandais, 669.
Klaproth (J.). Mémoires relatifs à l'Asie, etc., 684.
Kluck. *Voy.* Niezabitowski.
Kluge. Aristoteles de Politiâ Carthaginiensium, 654.
Knowles (J. Sheridan), Cajus Gracchus, a tragedy, 378.
Krayenhoff. Choro-topographische Kaart, etc., 408.
Kreutzer. *Voy.* Ipsiboé.
Krüse. La naissance de Déodat; roman danois, 388.

L

Lafayette. *Voy.* Regnault Warin.
Laffitte aîné (J.). *Voy.* Moulins économiques.
Lamartine. *Voy.* Lettre.
Lambertye (A. de). Essai sur la manière d'utiliser les troupes en tems de paix, 681.
Lameth (Alex.), C. — A., 69.
Lami (P.) *Voy.* Tragédie romantique.
—— C.-B., 431.
Lamotte-Fouqué. *V.* Peter Schlemihl. (Voyez *Errata.*)
—— *Don Carlos, Infant von Spanien*, 397.
Lamotte-Fouqué (Mme de). Les Bannis, roman traduit en anglais, par G. Soane, 648.
Landolphe, capitaine. *Voy.* RÉCLAMATION.
Langenbeck. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Langlès. *Voy.* Histoire de l'Égypte.
Lanjuinais, de l'Institut, C.—A., 346, 603.—B., 176.
— Tableau général de l'état politique intérieur de la France, etc., 424.
Lanzi. Histoire de la peinture en Italie, 214.
— *Voy.* Zannoni.
Laprée. *Voy.* NÉCROLOGIE.
Larcher. *Voy.* Romans grecs.
Lasteyrie. *Voy.* Antommarchi.

Le Cadre. *Voy.* Nantes.
Lee (Samuel). *Voy.* Grammaire.
Lefébure. *Voy.* Loterie.
Legallois (César). OEuvres, avec des notes de Pariset, 164.
Legendre. Élémens de géométrie et de trigonométrie, traduits en anglais, par Brewster, 126.
Législation, 123, 131, 168, 179, 315, 401, 420, 609, 644, 645, 650, 658, 669, 686, 690.
Lemercier. *Voy.* Jane Shore.
Lémontey, de l'Institut, C.—M., 540.
Lenormand (L. Séb.). C.—B., 415, 682.
Léonard (J. H.) et E. de Monglave. Histoire abrégée de Paris, 438.
Le-Prevost (A.). *Voy.* Arques.
Lesguillon (P. F.). *Voy.* Épître.
Lettre de M. Alphonse de Lamartine à M. Casimir Delavigne, 204.
— à M. le comte de Villèle, sur le projet de remboursement ou de réduction des rentes, par le comte de Mosbourg, 190.
— à M. le vicomte de Châteaubriant à l'occasion de la prochaine ouverture des chambres, par J. Mauviel, 190.
Lettres sur l'Italie, par Mercier Dupaty, 707.
— portugaises, 707.
Leuret. *Voy.* Acétate de morphine.
Lévi (D.). *Voy.* Couronne littéraire.
Lexicon de Photius, 393.
L'Herbette. *Voy.* Jurisprudence.
Liadières. *Voy.* Jane Shore.
Life (Historical) of Joanna of Sicily, 131.
Lignon, graveur. Le portrait du Poussin, 252.
Limites du département des Bouches-du-Rhône, 751.
Lithographie, 159, 164, 253, 515, 673.
Littérature allemande, 148, 380, 397, 449, 648. — ancienne classique, 89, 153, 154, 394, 395, 406, 447, 448. — anglaise, 133, 134, 135, 222, 378, 379, 380, 381, 459, 647, 649, 728, 731. — arabe, 145, 470, 640, 655. — belgique, 160. — brasilienne, 639. — de Buenos-Ayres, 640.—danoise, 138, 388, 652. — espagnole, 157, 406, 666, 750. — des États-Unis, 124, 207, 375, 604. — française, 154, 155, 195, 197, 198, 199, 202, 204, 207, 208, 209, 210, 239, 240, 246, 248, 351, 361, 450, 451, 452, 453, 454, 456, 458, 461, 468, 611, 624, 666, 699, 700, 701, 703, 704, 705, 706, 707, 709, 710, 711, 712, 750. — genévoise, 399. — grecque moderne, 156, 664, 699. — hollandaise, 159, 670. — indienne, 722, 735. — italienne, 154, 403, 404, 405, 491, 492, 663, 664, 717, — persane, 377. — russe, 136, 137, 650, 732. — suédoise, 734. — turque, 749.
Liverziani (Giuseppe). L'Editto universale, 401.
Livingstone (Ed.). Rapport fait à l'assemblée générale de l'État de la Louisiane, sur un projet de Code pénal, 123.
Llorente (J. A.). Histoire de l'Inquisition, traduite en allemand, 143.
Lobatto (R.). Wiskundige Mengelingen, 158.
— Recueil de problèmes d'algèbre, 158.
Locmani fabulæ et plura loca ex codicibus maximam partem historicis selecta, etc. Edidit G. W. Freytag, 145.

Loeve-Weimars (A.). *Voy.* Wieland.
Lois et règlemens sur la voirie, recueillis par H. J. B. Davenne, 168.
London Stage, 135.
Longo (Agatino). Memoria sul principio motore de' volcani, 659.
Loterie (Les chances de la loterie), ou la famille Bréval, par Lefébure, 686.
Louis XIV (Mémoires secrets de la Cour de) et de la Régence, 131.
Lyall's (R.) Character of the Russians, etc., 128.
Lyre (La) argentine; collection de poésies publiées à Buenos-Ayres, pendant la guerre de son indépendance, 640.

M

Machiavel. Œuvres complètes, traduites par J. V. Périès, A., 586.
Machine à vapeur de Perkins, 223.
Macieiowski (Wenceslai Alexand.) Opusculorum sylloge prima, 386.
Magendie (F.) *Voy.* Formulaire.
Maistre (Le comte de). *Voy.* Raymond.
Malayan Miscellanies, 376.
Malbouche (F.), C.—A., 315.
Malcolm (Sir George). Histoire de Perse, traduite en italien par David Bertolotti, 402.
Malthus (T. R.). *Voy.* Nominations académiques.
Manuel du vigneron français, par Thiébaut de Berneaud, 413.
— de chimie médicale, par Julia-Fontenelle, 413.
— des frais de justice en matière criminelle, 180.
— théorique et pratique du jardinier, par Bailly, 162.
Manufactures, 315.
Marchetti (G.). *Voy.* Anacréon.
Marine, 41.
Martensen (H. A.). *Voy.* Tarif.
Massas (Ch.) *Voy.* Odes.
Massé. *Voy.* Jurisprudence.
Matelas d'air, inventé par un ouvrier de Somersetshire, 478.
Mathématiques, 126, 158, 231, 302.
— (Essai d'un cours de), par H. Sorin, 158.
Mathias (T. J.). *Voy.* Nominations académiques.
Matière (De la), sous les rapports de l'histoire naturelle, par Bory de Saint-Vincent, M. 5.
Matter (J.). Des travaux littéraires de l'Alsace, 694.
Mauviel (Jules). Lettre à M. le vicomte de Châteaubriand, etc., 190.
—— C.—A., 578.—B., 456.
Mécanique, 223, 728.
Médecine. *Voy.* Sciences médicales.
Mélanges de chirurgie étrangère, 228.
— littéraires, etc., de Wieland, 449.
— mathématiques, par R. Lobatto, 158.
Mémoire sur une médaille de Cos, représentant Esculape Ier, par Pierquin, 464.
Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique, en France, 215, 465, 713.
— de la Société littéraire scandinave, 652.
— sur les questions proposées par l'Académie royale des sciences de Bruxelles, 667.
— Notices et Mélanges (1) : De la matière sous les rapports de l'Histoire naturelle (*Bory de Saint-Vincent*), 5.— Notice sur les ponts suspendus (*Navier*), 13. — Notice nécrologique sur lord Erskine (*A. Taillandier*), 25.— Résumé des rapports faits au roi de Suède, sur les travaux

publics exécutés en Suède pendant l'année 1823, 257. — Observation générale adressée aux correspondans de la Revue encyclopédique (*M. A. Jullien*), 262. — Sur la balance des consommations avec les productions (*J. C. L. de Sismondi*), 264.—Notice sur la navigation et la guerre sous-marines (*De Montgéry*), 521. — De la précision dans le style, etc. (*Lémontey*), 540.
— relatifs à l'Asie, contenant des recherches historiques, géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient, par J. Klaproth, 684.
— historiques sur Ferdinand VII et sur les événemens de son règne, par M. J. Quin, 437.
— (Collection des) relatifs à la révolution française, 431.
— des contemporains, IIIe livraison, 432.
— du général Freytag, par C. de B., 192.
— pour servir à la vie du général La Fayette, par Regnault-Warin, 193.
— sur l'expédition de Quiberon, par L. G. de Villeneuve-Laroche-Barnaud, 436.
— de J. W. Te Water, 409.
Memoirs (Secret) of the Court of Louis XIV, and of the Regency, 131.
— *of captain Rock, the celebrated Irish chieftain, written by himself*, 647.
Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino, 299.
Mercure doux (Essai thérapeutique sur le), etc., par C. F. R. Ockerse, 408.
Métaphysique, 173, 175.
— des quantités positives négatives, par E. Develey, 657.
Météorologie, 417, 761.
Meyer (G.): Abriss der Erdbeschreibung und Staatskunde der Schweiz, 148.
Meyer (J. L.). Die schwärmerischen Gräuelscenen zu Wildenspuch, 659.
Michelot (A.). Notice sur la vie et les ouvrages de Descartes, 176.
——C.— Les articles signés M-t, et Rédaction générale des Nouvelles littéraires et scientifiques.
Michelotti. Essai sur quelques phénomènes électro-magnétiques, 307.
Mignet (F. A.). Histoire de la Révolution française, 431.
Minéralogie, 162.
Minner. Encyclopädie eines wissenschaftlichen Unterrichtganges, etc. 655.
Millingen (J.). *Voy.* Nominations académiques.
Millon (P.). Exercices étymologiques sur la langue française. 445.
Millot. Elémens de l'Histoire de France, continués par Buret de Longchamps, 191.
Moelle épinière (Observations sur la) et ses nerfs, par C. F. Bellingeri, 660.
Monglave (E. de). *Voy.* Léonard.
Monnard (Ch.). C.—B., 149—N., 230, 742.
— Observations sur l'Histoire de la Révolution helvétique de M. Raoul-Rochette, 691.
Montgéry. *Voy.* Navigation.
Montvéran. Histoire de la situation de l'Angleterre, 315.
Monumens (Théorie des) exposés dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi, par Dumersan, 211.
Moore (Thomas). Lettre à l'éditeur du *Morning-Chronicle*, relativement à la destruction des Mémoires de lord Byron, 730.
Morale, 688, 759.
Morcelli (S. A.) Operum epigraphicorum, etc., 153.
Moreau de Jonnès, C.—N. 725, 726.

Morgan (Lady). *V.* Salvator Rosa.
Morphine (Considérations sur la) et autres principes de l'opium, par Stratingh, 667.
Mort (La) de Henri IV, poëme, par Paillet de Plombières, 199.
Mosbourg. *Voy.* Rentes.
Moscou (Histoire de), par R. Lyall, 128.
Motanebbi, le plus grand des poëtes arabes, traduit en allemand par Joseph de Hammer, 655.
Moulins économiques des Chartrons, etc., par J. Lafitte aîné, 752.
Muller. Gravure du portrait de Las Cases, d'après le dessin de Delorme, 515.
Muller. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Musée (Construction d'un) à Berlin, 489.
MUSIQUE, 239, 512.
MYTHOLOGIE, 144.

N

Nantes (Notes sur la ville de), par J. J. Le Cadre, 196.
Napoléon. Biographie des contemporains, 442.
Naturwissenschaftliche Abhandlungen aus Dorpat, 139.
Naumann (A.). Ueber das Bewegungs-Vermögen der Thiere, 653.
Navier. Notice sur les ponts suspendus, M. 13.
NAVIGATION, 233, 315, 725.
— intérieure de la Russie, 224,
— (Notice sur la) et la guerre sous-marine, par De Montgéry, M. 521.
Navires (Histoire des) sous-marins, 522.—Nouveaux sous-marins, nommés invisibles, 530.
NÉCROLOGIE. *Lord Erskine*, M. 25. — *Giuseppe Tambroni*, littérateur italien, à Rome, 492. — *Lord Byron*, à Missolonghi, 493. — *Louis-Magdeleine Ripault*, membre de l'Institut d'Égypte, à Orléans, 517. — *Laprée et Colombel*, à Port-au-Prince, 719. — *Belzoni*, à Gata (Guinée), 723. — *Louis Cramer*, *Spohn* et *Gilbert*, professeurs de l'université de Leipsig, 737. — *Vincenzo Coco*, savant italien, à Naples, 746. —*C. J. Bail*, auteur de différens ouvrages, à Margency, près Paris, 773.
Niccolini (G. B.). Nouvelle tragédie de cet auteur, intitulée *Ino e Temisto*, 492.
Nicholson. Bibliothèque de mécanique pratique, 728.
Niebuhr, Ueber de Nachricht von den Comitien, 389.
Niezabitowski (C. J.). Observations sur les abeilles, recueillies par plusieurs écrivains, entre autres par l'abbé Kluk, traduites du polonais en langue samogitienne, 135.
NOMINATIONS ACADÉMIQUES. *Kirckhoff*, membre correspondant de l'Académie des sciences de Batávia, 221. — *S. T. Coleridge*, *E. Davies*, *J. Jamieson*. *T. R. Malthus*, *T. J. Mathias*, *J. Millingen*, *W. Onseley*, *W. Roscoe*, *H. J. Tood*, et *S. Turner*, associés royaux de la Société royale de littérature, de Londres. 222. — *Langenbeck*. *Conradi* et *Muller*, membres résidens de la Société royale des sciences, de Goettingue; *Goethe*, ministre d'état, à Weimar, et *Humphey Davy*, à Londres, associés étrangers; *Yelin*, à Munich, *de Recke*, à Mitau, *Sachse*, à Schwerin, et le capitaine *Sabine*, à Londres, correspondans de la même Société, 225. — Le baron de *Stassart*, à Bruxelles, et *Van-Bree*, professeur à Anvers, membres honoraires de la Société de minéralogie d'Iena;

Van den Bosch, à Rotterdam, *Ferrat*, à Toulon, et *Stoffels*, à Malines, membres correspondans de la même société, 226. —*Gergone*, auteur des Annales mathématiques, *Ranzani*, professeur à Bologne, *M. A. Jullien* de Paris, fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, et *Van Praet*, bibliotécaire du roi de France, membres correspondans de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 496. — *Van Brée*, professeur à Anvers, membre correspondant de la Société des sciences, etc. de Toulon, 500. —Le baron de *Goethe*, ministre d'état, à Weimar, les professeurs *Lentz* et *Fuchs* de l'université d'Iéna, membres honoraires de la Société royale des Beaux-Arts et de littérature de Gand, 750.

Noms (Essai sur les) d'hommes, de peuples et de lieux, par Eusèbe Salverte, 441.

Normandie (Voyage en), par Dawson Turner. 129.

— (Lettres sur la), la Bretagne, etc., par Me C. Stothard, 129.

— (Archives de la), par L. Dubois, 195.

— (Observations pendant un voyage dans la), par H. F. G. Estrup, 387.

Nouvelles scientifiques et littéraires (IV): Afrique, 221, 474, 722. — Allemagne, 225, 487, 735. —Amérique, 220, 472, 718. — Amérique méridionale, 473. — Asie, 221, 474, 719. — Cap de Bonne-Espérance, 221. — Chine, 474, 721. — Danemarck, 483, 734. —Égypte, 722, —Espagne, 749. —États-Unis, 220, 472, 718. — France, 233, 497, 751. — Grande-Bretagne, 221, 476, 724. — Grèce, 232, 493, 748. — Guinée, 723. — Haïti, 719. — Ile de Madère, 475. — Indes-Orientales, 221, 719, 722. — Italie, 230, 491, 742. — Paris, 234, 500, 753. — Pays-Bas, 232, 496, 750. — Pérou, 473. —Russie, 224, 480, 732. — Suède, 733. — Suisse, 227, 489, 738. —Turquie, 749.

Numismatique, 462, 464.

O

Observation générale adressée aux correspondans de la Revue Encyclopédique, M. 262.

Occupations convenables aux femmes, 727.

Ockerse (C. F. R.). Specimen therapeuticum de mercurio dulci, etc. 408.

Ode à l'amitié, par Mlle C. Franceschi, 154.

Odes (Nouvelles), par V. M. Hugo, 704.

— (Deux) sur la Grèce, par Ch. Massas, 705.

Œuvres de Florian, 198.

— de César Legallois, 164.

— de Pothier, 690.

— de Rabelais, 177.

— complètes de Descartes, publiées par V. Cousin, 176.

—— d'Alex. Duval, A. 611.

—— d'Étienne Jouy, 199, A. 624.

—— de Machiavel, A. 586.

—— de M. le comte de Ségur, 452.

Onseley (W.). *Voy.* Nominations académiques.

Opuscules (Premier recueil d'), par W. A. Macieiowski, 386.

Oracion de Demostenes, etc., 406.

Orelli (J. C.). Selecta patrum ecclesiæ capita ad ἐιστηγητικὴν *sacram pertinentia*, 741.

— *Beyträge zur Geschichte der italiänischen Poesie*, 741.

Orthographe (Essai sur l') uniforme des langues indiennes de

l'Amérique septentrionale, par J. Pickering, 122.
Orthopédie, 309.
Oryctographie, 310, 672.
Osmond, par l'auteur d'Éliza Rivers, traduit de l'anglais, 711.
Ourika, stances élégiaques, par Mme P. V. de L. B., 207.
— roman, publié au profit d'un établissement de charité, 210.
Outcasts (The), a Novel, 648.
Ouverture du théâtre royal de l'Odéon, à Paris, 248.

P

Paillet de Plombières. La mort de Henri IV, poëme, 199.
Paixhans. *Voy.* Canon à bombe.
Pandectes de Justinien, mis dans un nouvel ordre, par R. J. Pothier, et la traduction en regard du texte, par Bréard-Neuville, 420.
Paquebots à vapeur entre la Grande-Bretagne et les Indes orientales, 725.
Paratonnerres dont la pointe est en platine massif, 227.
Paris, 167, 195, 234, 438, 500, 753.
Pariset. *Voy.* Legallois.
Parry's (W. E.) Journal of a second voyage of discovery of a north-west passage, 642.
Patin (H.)., C. — A., 611. — B., 703.
— L'Académie française lui décerne le prix d'éloquence, 758.
Patricians (The), a Novel, 648.
Pavé des rues d'une grande solidité, 727.
Payen. *Voy.* Bitumes.
Pays-Bas, 158, 232, 407, 408, 496. 667, 750.
Pein (Th.). Le déménagement de La Fontaine, comédie, 712.
Peinture, 214, 496, 513, 728, 733, 769.
Pélegrin. *Voy.* Rentes.
Pelletan fils. Dictionnaire de chimie, 413.
Perfectibilité (Essai sur la) de l'espèce humaine, par l'abbé P. Tamburini, 662.
Périès (J. V.). *Voy.* Machiavel.
Perkins. *Voy.* Machine à vapeur.
Pérou, 473.
Perspective (Nouveau traité élémentaire de), par J. B. Cloquet, 676.
Perticari (Giulio). Vers sur sa mort, 404.
Pétards (Histoire des), des torpilles, des fusées et autres armes sous-marines, 526.
Peter Schlemihl, roman allemand de Lamotte Fouqué, traduit en anglais, 380. (Voy. *Errata.*)
Petite (La) Esclave, opéra suédois, 734.
Peyron (A.). Grammatica compita della lingua greca, etc., 152.
Peyron. Recherches sur la contrée que Thucydide nomme territoire piraïque, 313.
Pharmacie, 665, 676.
Phillips' (Richard) Four dialogues, 641.
Philologie, 89, 132, 152, 153, 346, 377, 386, 393, 394, 395, 406, 444, 445, 447, 654.
Philosophie, 57, 130, 173, 175, 176, 641, 662.
— (Cours de) générale, etc., par Azaïs, A. 557.
— politique, par Bourbon Leblanc, 406.
Φωτιου του πατριαρχου Λεξεων συναγωγη, 293.
Physiologie, 37, 151, 660.
Physique, 227, 302, 304, 307, 659, 667, 678.
Piacca (A.). *Voy.* Atala.
Pickering's (John) Essay on an uniform orthography for the indian languages of North America, 122.
Pictet, *Voy.* Zschokke.

Pierquin. Mémoire sur une médaille de Cos, représentant Esculape Ier, 464.
Pilote (Le), roman américain, par Cooper, 207.
Pio VII (*Compendio storico su*), etc., 663.
Piquet (Ch.). *Voy.* Plan routier.
Plaisirs (Les) de la pauvreté, poëme, par S. Southwick, 375.
Plan routier de la ville de Paris, par Ch. Piquet, 682.
Plana. Recherches analytiques sur la densité des couches de l'atmosphère, etc., 302.
Planche (J.) *Voy.* Geoffroy.
— *Voy.* Thèmes.
Planches anatomiques du corps humain, par Antommarchi et Lasteyrie, 164.
Poelitz (*H.*). *Die Weltgeschichte*, 142.
Poésie, 133, 134, 136, 154, 159, 160, 199, 204, 207, 375, 378, 404, 456, 458, 640, 655, 663, 664, 666, 699, 701, 703, 704, 705, 706.
— dramatique, 89, 135, 153, 239, 240, 246, 248, 378, 397, 404, 491, 492, 611, 712, 731, 732, 734, 750.
Poésies mêlées, par G. Bilderdyk, 159.
— religieuses, par Mme Hortense de Céré-Barbé, 199.
Poëtes (Les) français, depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe, 197, 700.
Politique, 69, 157, 185, 190, 327, 406, 424, 453, 586.
Pologne, 386.
Pompeia, 141.
Ponctuation (Principes de), par A. Frey, 446.
Ponts et Chaussées, 13, 724, 726, 727.
— Essais sur la construction des routes, des ponts suspendus, etc. Extrait de plusieurs ouvrages anglais, par J. Cordier, 679.
— militaires (Essai sur les principes et la construction des), par Howard Douglas, traduit de l'anglais, par J. P. Vaillant, 170.
— suspendus (Notice sur les), par Navier, M. 13.
Portes (Les) de Cherson, dans l'église cathédrale de Sainte-Sophie à Nowogorod, par F. Adelung, 146.
Portugal, 157, 425.
Pothier (R. J.). *Voy.* Pandectes.
— *Voy.* OEuvres.
Poudres (Fabrique de) à Tripolitza, dirigée par un général français, 493.
— fulminantes (Essai sur les), par A. D. Vergnaud, 163.
Pouqueville (F. C. H. L.). Histoire de la régénération de la Grèce, 691.
Pradel (J. F.). *Voy.* Allard.
Pradt (L'abbé de). *Voy. Reflexiones.*
Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens, par Champollion le jeune, 462.
Précision (De la), considérée dans le style, les langues et la pantomime, par Lémontey, M. 540.
Prix décernés : par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 506. — par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 750. — par l'Académie française, 758.
— proposés : — par la Société des sciences, de Goettingue, 225. — par la Société de médecine, de Louvain, 232. — par la Société pour l'avancement des arts, de Genève, 489. — par l'Académie royale de dessin, peinture, etc., de Gand, 496. — par l'Académie royale

de médecine, de Paris, 504. — par la Société de géographie, de Paris, 507. — par l'Académie des sciences et des arts, de Batavia, 719.
Procès-verbal de la séance publique de la Société d'agriculture, etc., de Boulogne-sur-mer, 215.
Proclamation que les autorités grecques de Missolonghi ont fait publier à l'occasion de la mort de lord Byron, 494.
Progrès des arts et des sciences à Liverpool, 221.
Projet (Sur le) de remboursement des rentes, par un calculateur, 187.
— (Du) de réduction des rentes, par Pélegrin, 187.
Proudhon. Traité des droits d'usage d'habitation et de superficie, 690.
Psaumes (Les), traduits en espagnol, par Gonzalez Carvajal, 665.
Pujoulx (G. B.). Livre du second âge, etc., traduit en italien par S. Fabri, 152.

Q

Quin (M. J.). Mémoires historiques sur Ferdinand VII, etc., 437.
Quintino. Histoire d'une carrière de marbre statuaire près de Seravezza, 314.

R

Rabbe (Alf.) *Voy.* Histoire d'Espagne.
— *Voy.* Histoire de Portugal.
Rabelais (OEuvres de), édition *variorum*, avec un nouveau commentaire, par Éloi Johanneau et Esmangart, 177.
Raffenel (C. D.). Continuation de l'Histoire des événemens de la Grèce, 190.
Ranzani. *Voy.* Nominations, etc.
Ranzani. *Voy.* Nominations, etc.
Raoul-Rochette. *Voy.* Brumoy.
— *Voy.* Monnard.
Ravages de la petite vérole à Hambourg, 226.
Raymond (F.). Dictionnaire des termes appropriés aux arts et aux sciences, 444.
— Éloge du comte de Maistre, 301.
Raynouard. *Voy.* Grammaire.
Realier-Dumas. *Voy.* Cujas.
Recherches critiques sur quelques points de philologie et de géographie, 132.
Recke. *Voy.* Nominations académiques.
Réclamation d'un Sicilien à l'égard de la littérature de son pays, 230.
— relativement au bateau à manége qui fait le service du passage de Cubsac sur la Dordogne, 233.
— du colonel Coutelle, au sujet de l'extraction de l'hydrogène par la décomposition de l'eau sur le fer incandescent, 511.
— au sujet d'un article de la Revue Encyclopédique sur les Mémoires du capitaine Landolphe, 511.
— de M. Isambert, au sujet des grammaires grecques, françaises et étrangères, 763.
— de M. Coulier à l'égard d'un article de M. Francœur sur le Dictionnaire d'Astronomie, 765.
— de M. Barbier au sujet de l'article nécrologique sur M. Ripault, 766.
Recrutement (Sur le), traduit du français de J. R. L. de Kirckhoff, par C. P. Winckel, 669.
Reflexiones sobre el estado actual de

la America, ò Cartas al abate de Pradt, 157.
— sur l'état agricole et commercial des provinces centrales de la France, par le vicomte d'Harcourt, A. 49.
— sur le projet de loi relatif au sacrilége, etc., par Boissard, 686.
Reginald Dalton, roman anglais, 380.
Regnault Warin. Mémoires pour servir à la vie du général Lafayette, 193.
Reiffenberg (F. de). L'Ame et le Corps, poëme, 160.
Reinaud. Explication de cinq médailles des anciens rois musulmans du Bengale, 462.
Relation des scènes atroces qui se sont passées à Wildenspuch, canton de Zurich. Quatre divers ouvrages sur le même sujet, 659.
Religion. *Voy.* Théologie.
— (De la) considérée dans sa source, ses formes et ses développemens, par Benjamin Constant, 685.
Remarques sur le pays compris entre le cap Palmas et la rivière de Congo, par J. Adam, 128.
— sur l'augmentation de pouvoir et de juridiction des juges de paix, par R. B. Comyn, 131.
— sur les nouvelles doctrines médicales, italiennes et françaises, par Van Rotterdam, 407.
Renouard (C.), C.—B., 698.
Rentes (Sur le projet de remboursement des), 187.
— (Du projet de réduction des rentes, par Pélegrin, 187.
— (Lettre à M. le comte de Villèle, sur le projet de remboursement ou de réduction des), par le comte de Mosbourg, 190.
Report of a comittee appointed by the Society for the prevention of pauperism, 637.
Résumé des observations anatomiques et physico-chimiques, etc., par Étienne Gallini, 151.
Réunion pour l'étude, ou Académie gratuite fondée à Arau pour préparer aux études supérieures les jeunes gens qui se proposent de visiter les universités, 740.
Révolution française, 431, 436.
Revue d'Édimbourg, 381.
Rey. Grammaire française, 698.
Reynier (L.). De l'Économie publique et rurale des Égyptiens et des Carthaginois, A. 573.
Rhoda, ou l'École des vieux garçons; roman traduit de l'anglais, 459.
Richard (A.). Formulaire de poche, 676.
Ripault (L. M.). *Voy.* Nécrologie.
— *Voy.* Barbier.
— *Voy.* Jomard.
Rivière d'où sortent des flammes, 472.
Rock (Mémoires du capitaine), célèbre chef irlandais, écrits par lui-même, 647.
Rogers' (Th. J.). New biographical Dictionary, 123.
Rolando. Description de quelques animaux singuliers découverts dans les mers de Sardaigne, 311.
Romans, 155, 157, 207, 208, 209, 210, 379, 380, 388, 399, 406, 458, 647, 648, 709, 710, 711, 728.
— grecs (Collection des), traduits en français, par Courier, Larcher et autres hellénistes, 448.
Roscoe (W.). *Voy.* Nominations académiques.
Rossi. Observations sur les sangsues, 310.
Rötsch, artiste allemand. Suite

de compositions puisées dans le Faust de Goethe, et lithographiées a Paris, 254.
Roux (Vital). *Voy.* Crédit public.
Rudd. *Voy.* Collection de gravures.
RUSSIE, 128, 135, 224, 383, 480, 650, 732.

S

Sabine. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Sachse. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
SAINT-DOMINGUE, 192.
Saint-Maurice. *Voy.* Wieland.
Saint-Simon. *Voy.* Catéchisme.
Saint-Yon. *Voy.* Ipsiboé.
Salas (Fermin.) Cartilla para hacer vino y vinagre, 406.
Salfi (F.), C.—A., 109.—B., 154, 156, 173, 405, 664.—N., 231, 493, 748.
Salm (Mme la princesse de). Vingt-quatre heures d'une femme sensible, 458.
Salvator-Rosa (Mémoires sur la vie et le siècle de), par lady Morgan, A. 109.
Salverte (Eusèbe), C.—B., 178.
— Du taux de l'intérêt de l'argent et de sa réduction, 423.
— Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, etc., 441.
Sampson's (W.) Anniversary discourse delivered before the historical Society of New-York, 637.
Sayings and doings, 647.
Scheffer (Arnold). Résumé de l'histoire de l'Empire germanique, 425.
Schlegel. Bibliothèque indienne, 735.
Schnell. *Voy.* Aliénés.
SCIENCES MÉDICALES, 34, 141, 156, 164, 166, 228, 232, 400, 407, 408, 413, 415, 469, 660, 665, 667, 673, 674, 675, 676.
Schotthy, Posener Zeitschrift für Literatur, etc., 148.
Schreiber (A.). Teutschland und die Deutschen, 391.
Schwenck (C.). Explications étymologiques et mythologiques, publiées par Welker, 144.
Scoresby's (Wm.) Journal of a voyage to the northern Whalefishery, 127.
Scott (Sir Walter). Redgauntlet, nouveau roman.
Scribe et Dupaty. Les Trois Genres, Prologue, 248.
SCULPTURE, 155, 249, 497.
Séances (Les) de Hariri, publiées en arabe, avec un commentaire choisi, par Sylvestre de Sacy, 470.
Ségur. *Voy.* OEuvres complètes.
Septennalité (La) du Parlement d'Angleterre, etc., A., 69.
(Mémoire contre la), par Franclieu, 185.
Shakhovskoi (Prince). Leçon aux mariés, comédie russe, 732.
Shergold Boone (James). Men and things in 1823, *a poem*, 134.
Silène précepteur des Amours, camée antique inédit du cabinet du Roi, décrit par Dumersan, 213.
Sismondi (J. C. L. de), C.—M., 264.
Soane (G.). *Voy.* Lamotte-Fouqué.
SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE :
— aux *États-Unis* : Société américaine pour répandre la civilisation sur les tribus indiennes des États-Unis, 473. — Société historique de New-York, 637. —Société formée à New-York, pour s'occuper des moyens de prévenir le paupérisme, 637.
— aux *Indes orientales* : Académie

des sciences et arts de Batavia, 221, 719.
— dans la *Grande-Bretagne* : Institution royale de Liverpool, 221.—Société royale de littérature, de Londres, 222.—Société philosophique de Londres, 476. — Société Wernérienne d'Édimbourg, 476. — Société des antiquaires, d'Édimbourg, 477. — Société des antiquaires, de Newcastle, 477.
— en *Russie* : Société pour l'établissement des écoles d'enseignement mutuel, de Pétersbourg, 224. — Académie pratique de commerce, de Moscou, 732.— Société d'encouragement des artistes, de Pétersbourg, 732.
— en *Danemarck* : Société littéraire scandinave, 652.
— en *Allemagne* : Société royale des sciences, de Goettingue, 225.—Académie des sciences, de Berlin, 487. — Société des sciences, de Goerlitz, 488.
— en *Suisse* : Société baloise d'utilité publique, 149. — Société de lecture, de Genève, 150. — Société pour l'avancement des arts, de Genève, 489.
— en *Italie* : Académie royale des sciences, de Turin, 199.—Institut impérial et royal des sciences, etc., de Milan, 742.
— dans les *Pays-Bas* : Société de médecine, de Louvain, 232. — Société des beaux-arts et de littérature, de Gand, 232.—Académie royale des sciences et belles-lettres, de Bruxelles, 496, 667, 750. —Académie royale de dessin, peinture, etc., de Gand, 496.—Société royale des beaux-arts et de littérature, 750.
— en *France* (dans les départemens) : Société d'agriculture, du commerce et des arts, de Boulogne-sur-Mer, 215. — Société d'agriculture, des sciences, etc., du département de l'Aube, 465.—Académie des sciences, belles-lettres, etc., de Rouen, 466. — Société des sciences, belles-lettres, etc., de Toulon, 500.—Société d'amateurs des sciences, etc., de Lille, 713.—Société linnéenne du Calvados, 753.
à *Paris* : Institut de France : Académie des sciences, 234, 500, 753 ; Académie française, 238, 504, 758.—Académie royale de médecine, 504. — Société de géographie, 216, 507.—Société royale et centrale d'agriculture, 239. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 505.—Société de la morale chrétienne, 759.
Soemmering (L. T.) Traité des maladies de la vessie et de l'urètre, traduit de l'allemand par H. Hollard, 674.
Soldat (Le) représenté tel qu'il doit être, par J. Ch. de G., 142.
Sophocle (Tragédies de), traduites en vers italiens, par M. Angelelli, 153.
Sorin (H.). Essai d'un cours de mathématiques, 158.
Southwick (Salomon). The Pleasures of Poverty, a poem, 375.
Souvenirs (Mes) de 1814 et 1815, par M., 693.
Spohn. *Voy.* NÉCROLOGIE.
Stassart. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
STATISTIQUE, 137, 147, 148, 167, 195, 315, 651.
Statue en métal doré, découverte à Lillebonne, département de la Seine-Inférieure, 249.
Stewart (Dugald). Histoire abrégée des sciences métaphysiques, etc., traduite de l'anglais par J. A. Buchon, 173.
Stoffels. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.

Stothard (Mme). *Voy.* Normandie.
Stratingh. Scheidkundige Verhandeling over de Morphine, etc., 667.
Student's (The) Journal, 130.
SUÈDE, 257, 733.
Sueur-Merlin, C. — B., 418, 684. — N. 751.
SUISSE, 148, 227, 397, 489, 644, 657, 691, 738.
Summer (A) Month, 374.
Sylvestre de Sacy. *Voy.* Séances de Hariri.

T

Tableau des variations extrêmes du thermomètre centigrade, durant chaque mois de l'année 1823, pag. 761.
— des plus grandes variations que le thermomètre centigrade ait éprouvées en vingt-quatre heures, dans tous les mois de 1823, pag 762.
— de la constitution, des lois et du gouvernement de la Grande-Bretagne, 420.
— général de l'état politique intérieur de la France, etc., par M. Lanjuinais, 424.
— de l'empire ottoman ; ouvrage français de Muradjea d'Ohson, arménien, traduit en langue turque, 749.
—slave du cinquième siècle, 709.
Taux (Du) de l'intérêt de l'argent et de sa réduction, par Eusèbe Salverte, 423.
Taillandier (A.),—C.—M., 25.
Taillefer (L. G.). De quelques améliorations à introduire dans l'instruction publique, 696.
Tambroni (G.). *V.* NÉCROLOGIE.
Tamburini (Pietro). Cenni sulla perfettibilità della umana famiglia, 662.
Tarif (Le) des droits du Sund ; recueilli par F. Thaarup, et H. A. Martensen, 651.
Tasso (T.). La Gerusalemme liberata, 663.
Tevoli. *Voy.* Benjamin.
Te Water (J. W.). Levensberigt, 409.
Thaarup (F.). *Voy.* Tarif.
Théâtre (Le) des Grecs, par le P. Brumoy, publié par M. Raoul-Rochette, A., 89, 361.
— de Londres. Nouveau Répertoire du théâtre anglais, 135.
THÉATRES : —de Paris, 239, 768. — de Naples, 491. — de Florence, 492.— de Londres, 731. — de Pétersbourg, 732. — de Moscou, 732.—de Stockholm, 734.— de Barcelonne, 750.
Théis. Voyage de Polyclète, ou Lettres romaines, traduit en italien, 154.
— Même ouvrage, traduit en italien, par D. Bertolotti, 154.
Thèmes (Nouveau cours de), par Planche, 444.
THÉOLOGIE, 144, 685, 686.
Théry (A. F.). Précis de l'histoire d'Angleterre, 428.
Thiébaut de Berneaud. Manuel du vigneron français, 413.
Thiessé (Léon), C.—A., 351.
Thorel de la Trouplinière. *Voy.* Hutton.
Todd (H. J.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Tollenare (L. F. de). De la réduction de l'intérêt de nos fonds publics, 186.
Tombeau (Le) de Winkelmann à Trieste, 155.
TOPOGRAPHIE, 408, 682.
— générale de Canton, 474.
Torrey's (John) Flora of the middle and northern sections of the United States, 374.
Toussaint (N. J. B.). Notice sur l'idée, 175.
Traduction de toutes les citations grecques, latines, italiennes, qui se trouvent dans les Com-

mentaires de Blackstone, par J. W. Jones, 376.
TRADUCTIONS : en *allemand* de l'arabe, 655 ; — du français, 143.
— en *anglais* de l'allemand, 380, 648 ; — de l'arabe, 640 ; — de l'espagnol, 437 ; — du français, 126, 130, 728.
— en *espagnol* des langues classiques anciennes, 406 ; — du français, 156, 157, 406, 665, 666, 750 ; — du latin, 665.
— en *français* des langues classiques anciennes, 89, 447, 448 ; — de l'allemand, 397, 449, 674 ; — de l'anglais, 109, 170, 173, 207, 417, 418, 437, 459, 679 ; — du grec moderne, 699 ; — du latin, 420.
— en *grec moderne* de l'anglais, 439.
— en *italien* des langues classiques anciennes, 153, 154 ; — de l'allemand, 152 ; — de l'anglais, 402 ; — du français, 152, 231.
— en langue *samogitienne* du polonais, 135.
— en langue *turque* du français, 749.
Tragédie romantique (Observations sur la), par P. Lami, 453.
Travaux littéraires (Des) de l'Alsace, par J. Matter, 694.
— publics exécutés en Suède pendant l'année 1823, M. 257.
Triomphe (Le) d'Hellas, par lord Byron, traduit en grec, 493.
Trois (Les) Genres, prologue, par Scribe et Dupaty, 248.
Turner (Dawson). *Voy.* Normandie.
Turner (S.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
TURQUIE, 749.
TYPOGRAPHIE, 155.

U

Ugo Re d'Italia. Opera de Rossini, 731.
Ulrich de Hutten ; sa vie, son caractère et ses écrits, par C. J. Wagenseil, 393.
UNIVERSITÉS : — de Dorpat, 139. — de Kazan, 225. — des Pays-Bas, 233. — de Heidelberg, 735.

V

VACCINE, 226.
Vaillant (J. P.). *Voy.* Ponts militaires.
Valaques (Preuves que les) ne sont pas d'origine romaine, 392.
Van Aelbroek. Werkdadige landbouw-konst, etc., 407.
Van Brée. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van den Bosch. *V.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van Kampen (N. G.) Verhandeling, etc., 670.
Van Praet. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van Rotterdam. Remarques sur les nouvelles doctrines médicales, italiennes et françaises, 407.
Vassalli-Eandi. Éloge de Cigna, 301.
Vazquez. Compendio de la historia universal, etc., 157.
Vere Hunt (Sir Aubrey de). Julian the Apostate, 378.
Vergnaud (A. D.). *Voy.* Poudres fulminantes.
Vernazza. *Voy.* Boucheron.
Vers intestinaux (Anatomie des), par Jules Cloquet, 673.
— à soie (De l'éducation des) d'après la méthode du comte Dandolo, par M. Bonafous, 410.
Vers sur la mort du comte Giulio Perticari, 404.
Viaggio di Policleto, o Lettere romane, etc., 154.

Vie politique et militaire du prince Eugène, 694.
Vieira (A.) Noticias reconditas do modo de proceder a inquisicâe de Portugal, 157.
Viennet. *Voy.* Épître.
Vies et Portraits de tous les pontifes romains, depuis Saint-Pierre jusqu'à Pie VII, 663.
Villemain. Discours et mélanges littéraires, 351.
Villeneuve - Laroche - Barnaud (L. G. de). Mémoires sur l'expédition de Quiberon, 436.
Villermé. Considérations sur les naissances et la mortalité dans la ville de Paris, 167.
Vingt-quatre heures d'une femme sensible, par Mme la princesse de Salm, 458.
Virginie, ou la jeune chrétienne, traduit du français en espagnol, par Mme Cayetana de Aguirra et Rosalen, 406.
Virues y Espinola. La Enriada, en verso castellano, 666.
Vita (De) Dominici Coppolae, archiepiscopi Myrensium, etc. Commentarium, 403,
Voitures à vapeur, 726.
Volcans (Sur la cause des), par A. Longo, 659.
Volpini (Eligio). De typographicæ artis abusu ad studiosam juventutem paræenesis, 155.
Voltaire's philosophical Dictionary, 130.
Voyage (Second) pour découvrir un passage nord-ouest de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, par W. E. Parry, 642.
— au nord, pour la pêche de la baleine, par W. Scoresby, 127.
— aux chutes du Niagara, 374.
— au Chili, par un jeune Américain, 635.
— (Nouveau) dans l'intérieur de l'Afrique, 418.
— dans le royaume d'Ashantée, par Dupuis, 7 .8.
— dans la Grande-Bretagne, par Ch. Dupin, A. 41.
— pittoresque en Écosse, par Feldborg, 729.
— pittoresque dans l'Oberland, canton de Berne, 644.
— pittoresque dans le royaume des Pays-Bas. xxie livraison, 159.
— en Normandie, par Dawson Turner, 129.
— en Normandie, par Mme C. Stothard, 129,
— dans la Normandie, par H. F. G. Estrup, 387.
Vues (Série de) des ruines les plus intéressantes des anciens châteaux de l'Angleterre, etc., par E. W. Brayley, 381.

W

Wagenseil. Ulrich von Hutten, 393.
Welker. *Voy.* Schwenck.
Wieland. Mélanges littéraires, politiques, et morceaux inédits, traduits de l'allemand par Loeve-Weimars et Saint-Maurice, 449.
Wiesner (A.). Geschichte des Islam und seiner Bekenner, 143.
Winkel (C. P.). *Voy.* Recrutement.
Winkelmann. *Voy.* Tombeau.
Wyttenbach (Mme), Alexis, 209.

Y

Yelin. *Voy.* Nominations académiques.

Z

Zannoni (G. B.). Éloge de l'abbé L. Lanzi, 403.
Zschokke (Henri). Histoire de la lutte et de la destruction des républiques démocratiques de Schwytz, Uri et Unterwalden; traduite de l'allemand par A. Pictet, 397.

FIN DE LA TABLE.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XX.

Page 117, ligne avant-dernière, *instructive*, lisez : *instinctive*.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXI.

Page 223. L'article relatif au *tombeau de Voltaire, à Ferney*, devait être, sous la rubrique, FRANCE, et non SUISSE; — p. 475, l. 2, *Eupolem*, lisez : *Eupolème ;* — p. 487, l. 37, *Grard*, lisez : *Girard*.

ERRATA DU TOME XXII.

Page 33, ligne 2, *éditeurs*, lisez : *éditeur ;*— p. 128, l. 30, *caractères*, lisez : *caractère;* —p. 130, l. 113, *XII*e *siècle*, lisez : *XVI*e siècle; — p. 146, l. 12, *Die Korssnchen*, lisez : *Die Korssunschen;* — p. 157, l. 23, *Wenturas*, lisez : *Venturas ;*—p. 162, l. 18, 2 *vol. in*-12; *prix* 4 *fr.* 25 *c. et* 5 *fr.*, lisez : 2 *vol. in*-18; *prix* 5 *fr. et* 6 *fr.* 50 *c. ;*—p. 172, l. 21, *car il tems*, lisez : *car il est tems;*—p. 182, l. 17, GRIVELLI, lisez : CRIVELLI; —p. 192, l. 38, l'*intérêt du moment*, lisez : l'*intérêt du roman ;*—p. 232, l. 3, *Mistra*, lisez : *Misitra ; — ibid.*, l. 5, *Analpharitos*, lisez : *Analphabitos ;* — p. 315, note, lisez : Paris, 1822. *Barrois aîné, rue de Seine;* 8 *vol. in*-8°; *prix* 65 *fr ;* — p. 377, l. 15, mettez le point-virgule avant *par ;* — p. 380, *Pierre Schlemihl*, annoncé ici comme l'ouvrage de *Lamotte Fouqué*, n'est point de cet écrivain, mais bien de M. *de Chamisso*, déjà connu comme naturaliste attaché à l'expédition de découvertes, commandée, il y a quelques années, par M. Otto de Kotzebue, sur le brick le Rurik, aux frais du comte Roumanzof; — p. 392, l. 13, *Erweis das*, lisez : *Erweis dass ;* — p. 496, l. 5, *Aranzi*, lisez *Ranzani ;* — p. 563, l. 23 et 24 ces mots : *habent sua fata libelli*, attribués ici à *Horace*, sont une portion du vers suivant : *Pro capta lectoris habent sua fata libelli*, vers qui fait partie du poëme de *Terentianus Maurus*, intitulé : *de Syllabis*. Ce poëte vivait cent ans environ après Horace. (Note de M. *Barbier*); — p. 654, l. 13, *de politicâ*, lisez : *de politiâ ; — ibid.*, l. 14, *de la politique*, lisez : *de la république ;* — p. 673, l. 26, 6 *fr.*, lisez : 7 *francs ;* — p. 683, l. 31, *levées particulières*, lisez *levés particuliers ;* — p. 685, l. 22 et 23, *When ignorance is duty, it is folly to be wise*, lisez : *When ignorance is bliss 'Tis folly, etc.* Le mot *duty*, que M. Klaproth traduit par *ordre, ordonnance*, et auquel M. E. Gauttier ne reconnaît que la signification de *devoir*, a, du reste, une autre signification en outre de cette dernière, c'est celle d'*impôt*. (Note communiquée par un anglais); — p. 687, l. 13, *établi commandataire*, lisez : *abbé commandataire ;* — p. 748, l. 32, GRÈCE, lisez : ILES IONIENNES ; — p. 749, l. 37, *dans l'eau froide*, lisez : *dans l'eau chaude*.

FIN DU TOME VINGT-DEUXIÈME.

46915 4

BINDING SECT. OCT 7 1970

AP
20
R53
t.22

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY